LE MONDE

2

FRANCE (1re PARTIE)

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

LE MONDE,

HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES.

MCD 2019

Les Auteurs et les Éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. Ils poursuivront, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

Paris. — Typographie de Gaittet, rue Git-le-Cœur, 7.

MCD 2019

FA.37-2

LE MONDE

HISTOIRE

DE

TOUS LES PEUPLES

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS

Par MM. Saint-Prosper, de Saurigny, Duponchel, le baron Korff,
Belloc et l'abbé Martin

revue et continuée

PAR

M. E. DE LOSTALOT-BACHOUÉ

ÉDITION ILLUSTRÉE

DE TROIS CENT QUARANTE BELLES GRAVURES SUR ACIER

TOME DEUXIÈME

1re ET 2e PARTIES

MUSEO DEL PUEBLO ESPAÑOL - MADRID

PARIS

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS

16, RUE HAUTEFEUILLE

1859

A-III-31

MCD 2019

Les Auteurs et les Editeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues.

MCD 2019

PRÉFACE

Parmi toutes les tribus nées sur le sol de la Germanie, et dont le courage héroïque, fécondant les ruines de l'empire romain, en a fait jaillir des royaumes et des états, nulle ne s'est élevée plus haut dans la gloire que les Francs. Ils ont pour chef, au cinquième siècle, Clovis ; ce dernier devient l'époux d'une jeune fille chrétienne, et se purifiant dans les eaux du baptême, crée une société nouvelle, mélange du génie romain et gaulois, retrempé dans la sève énergique d'une peuplade à peine sortie de l'enfance. Alors aussi les hommes et les événements apparaissent avec un caractère particulier ; la loi religieuse soumet à ses ordres la force naguère sauvage, et nos ancêtres ont pour premier historien un évêque des Gaules, Grégoire de Tours. La Providence, sûre d'un avenir sans fin, ne procède pas avec impétuosité ; elle prépare les améliorations, elle ne les improvise pas : c'est donc par degré qu'elle conduira nos pères à la civilisation la plus parfaite : ils sont chrétiens, le reste peut se faire attendre. Sous Clovis et ses successeurs, des guerres s'élèvent, se multiplient sur tous les points ; mais à côté des hommes d'action viennent se placer les hommes de méditation : on ne rencontre plus que des soldats sous les armes et des prêtres qui ENSEIGNENT. Chez les uns comme chez les autres règne l'activité la plus infatigable ; si les races combattantes surprennent par leurs prouesses continuelles, les ecclésiastiques étonnent par les devoirs nombreux qui les attendent : ils éclairent les peuples et dirigent les princes ; ou les voit se mêler au mouvement quotidien des affaires ; puis, d'acteurs intelligents, ils deviennent plus tard chroniqueurs indispensables ; sous leurs plumes s'édifient les premières annales de notre histoire. Chose remarquable ! l'empire romain avait fléchi sous le poids d'une unité embrassant le monde alors connu ; le gouvernement des Francs tend à se diviser ! La monarchie devient une succession de famille ; elle se partage ; de là divers centres de pouvoir ; ils créent des faits de localité qui enfan-

1.392

MCD 2019

tent à leur tour de nouveaux chroniqueurs. Bref, il entre dans la nature particulière de l'histoire de France de surabonder en documents de tous genres. En effet, sous la seconde race de nos rois, la puissance royale devint pour ainsi dire insaisissable ; la féodalité, c'est-à-dire la division à l'infini du territoire national, constitue une foule de chefs qui, sous les titres de ducs, de comtes ou de baron, s'emparent de toutes les prérogatives du commandement : ils ont des conseillers qui les dirigent, des grands officiers qui les servent, des hommes d'armes qui combattent avec eux et pour eux; enfin les châtelaines, leurs femmes, ont des cours. Le nombre des narrateurs se mesure à la quantité des évènements; ils les montrent plein de nouveauté, et sous une multitude de faces diverses ; aussi notre histoire s'enrichit incessamment. Mais les seigneurs, cette force toujours agissante du système féodal, épuisent leurs ressources dans des guerres continuelles, ou les gaspillent dans des fêtes d'un luxe qui, toujours grossier, est cependant ruineux ; alors ils vendent la liberté aux sujets de leurs villes. Ceux-ci, profitant avec adresse et courage de chaque circonstance heureuse, accroissent leurs FRANCHISES, et forment à leur tour des individualités distinctes, et qui, avec le temps, ont leurs historiens. Dans ces jours de mouvement et de conquête, la religion voit tomber à ses pieds l'ascendant impérieux des guerriers ; le comble de la gloire n'est pas de compter parmi les triomphateurs, mais d'avoir une place d'élite parmi les saints reconnus d'un diocèse. Ces biographies édifiantes pullulent ; les siècles les ont rendues précieuses parce qu'elles offrent des détails certains et remplis d'intérêt sur les mœurs de nos pères.

La troisième dynastie, qui avait dû sa naissance aux désordres tour-à-tour si déplorables et si dramatiques de la féodalité, s'impose la tâche de reconstituer l'unité monarchique. Cette tâche exige du temps, de l'habileté et des soins ; mais elle est accomplie, parce que le titre de roi, quoique dépouillé de son énergie vitale, reste toujours en vénération dans les souvenirs des peuples. Enfin la royauté, se dégageant de ses ennemis, rentre dans la plénitude de son pouvoir. Considérée en masse, à quels résultats aboutissait la féodalité ? à faire éclater chaque jour une foule de combats et de désastres de toutes espèces. Le sang coulait sans cesse ; les ruines se reproduisaient sous toutes les formes. Enfin le territoire national était partagé entre une multitude de personnages investis d'une puissance militaire plus ou moins étendue ; mais ce que la force donne la veille, elle la reprend le lendemain : tout était donc alors troubles, désordres héroïques et incertitudes. Les monarques de la troisième dynastie, pour combler un abîme où ils auraient été engloutis tôt ou tard, opérèrent une réaction complète. Jadis la foule qui commandait était partout ; le gouvernement suprême des affaires se concentra désormais en quelques hommes d'élite ; aux chroniqueurs du moyen-âge et aux biographes des saints

MCD 2019

succédèrent les auteurs des mémoires particuliers. Les historiens obéissent à cette loi absolue qui les force à reproduire chaque changement qui se glissent dans les mœurs ou dans les institutions politiques. On devait croire que le nombre des hommes mêlés à la direction supérieure de la société étant diminuée, l'abondance des documents apportés par chaque siècle allait se restreindre. Il n'en fut pas ainsi ; car un peuple, dès qu'il est sorti de l'état sauvage, se trouve sous l'influence d'une multitude de causes diverses ; il a des généraux, des juges, des administrateurs, des diplomates, des ecclésiastiques ; ces hommes supérieurs qui ont participé aux affaires, retracent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait eux-mêmes. Pour parler seulement des mémoires relatifs à notre histoire de France, éclos sous la troisième dynastie, ils s'ouvrent par le récit de faits qui appartiennent aux croisades ; arrive alors le bon sénéchal de Champagne, Joinville, dont la narration est un chef-d'œuvres de grâces naïves. Maintenant il faut reconnaître que, de tous les genres de compositions littéraires, nul ne s'accorde mieux avec notre génie national que les MÉMOIRES. Avide, des plaisirs de la causerie, nos pères y portaient un naturel plein de charmes et de politesse ; aussi ont-ils excellé à peindre les détails les plus fins et les plus ingénieux de la société. D'un autre côté, comme la vanité ne manquait pas à nos ancêtres, ils ont étudié avec soin tous les évènements où ils ont été mêlés, afin de s'y réserver la première place ; habiles d'ailleurs à mettre en relief les défauts et les ridicules des autres. Il est vrai que, seuls, ils n'avaient pas pris part à tel ou tel événement : il s'est donc toujours trouvé des témoins attentifs pour démasquer les faiblesses ou les travers des personnages qui nous ont légué des MÉMOIRES. Il résulte de ces récits rapprochés que la vérité arrive à se faire jour ; par une conséquence inévitable les *Mémoires* relatifs à notre histoire forment une bibliothèque tout entière. Une dernière observation : du moment où Anne de Bretagne, cette compagne de Louis XII, eut attiré les femmes à la cour, celles-ci, initiées par les hommes à la connaissance de tous les secrets de la politique, laissèrent à leur tour des *Mémoires* pleins de grâce et souvent d'exactitude (1).

En résumé, il est impossible d'écrire une bonne histoire de France sans avoir lu avec attention les chroniqueurs, un certain nombre de biographies des saints et les mémoires particuliers ; le nombre de ces volumes s'élève à plus de trois cents. Mais à cette première source d'instruction s'en joignent encore beaucoup d'autres ; il faut consulter et analyser les ordonnances des rois de France, les coutumes du royaume, les historiens des conciles, puis les prosateurs et les poètes anciens. Il ne faut pas dédaigner non plus les auteurs de fabliaux, de contes et même de simples romans :

(1) Mémoires de mademoiselle de Motteville sur la régence d'Anne d'Autricho

MCD 2019

s'ils n'enseignent pas toujours les bonnes mœurs, au moins révèlent-ils les mœurs contemporaines. Enfin, il faut encore étudier les chartes, et ne pas négliger les annales de certaines abbayes, ainsi que les histoires des provinces et des villes, théâtres des grands événements. Je n'ai pas reculé devant ce pénible travail : j'ai fait plus, car l'histoire de France que j'offre aujourd'hui au public remonte jusqu'aux premiers âges de la Gaule. Après avoir consulté, sur cette partie essentielle, les historiens de l'antiquité, j'ai pris pour guide, relativement aux premières époques de la Gaule, Amédée Thierry, auteur d'une histoire pleine d'érudition sur les vieux Gaulois, nos ancêtres ; je me suis encore appuyé sur les Commentaires de Jules-César, livre admirable ; puis, j'ai étudié avec beaucoup de soin l'abbé Dubos, qui m'a semblé avoir complétement raison même contre Montesquieu. Les croisades, cette magnifique épopée du moyen-âge, ont été traitées avec tant de science et de bonheur par M. Michaud, que j'ai dû suivre cet historien, dont l'œuvre a déjà été traduite dans plusieurs langues. J'ai trouvé aussi d'excellentes notions dans les ouvrages de MM. Guizot, Augustin Thierry et Michelet ; j'ai profité de la profondeur de leurs recherches et des aperçus pleins de sagacité qu'ils présentent.

Ce n'était pas assez pour moi d'avoir dévoré un si grand nombre de documents et de livres, il fallait que j'arrivasse à composer une histoire de France où l'unité, cette base fondamentale de tous les arts, se fît sentir à chaque page ; bref, après avoir réuni les matériaux, il me restait à élever le monument. C'est à partir de Duplex que l'histoire de France a été coordonné pour la première fois. Un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels se trouve Bossuet, ont écrit l'histoire complète de nos ancêtres ; parmi eux on cite encore aujourd'hui Mézerai ; à part la verdeur de son vieux style, il me paraît peu instructif. Enfin, je me suis arrêté à deux hommes différent de siècle, de religion : l'un est le père Daniel, l'autre est M. de Sismondi, calviniste, et de plus républicain de Genève. J'ai contrôlé l'un par l'autre ces deux historiens, et je déclare que, sans les avoir lus et médités, il est impossible de comprendre notre histoire. Le père Daniel n'abonde pas sans doute en aperçus politiques ; il ne juge pas les événements dans quelques mots rapides ; on ne le voit pas leur assigner une place : cette mission du génie, il n'a jamais voulu la tenter. C'est un esprit attentif et patient qui range et classe les faits avec exactitude, et c'est de l'ensemble élevé avec peine, qu'il fait découler des flots de lumières ; car ses preuves sont précises et concluantes : il n'entraîne pas le lecteur, mais il le remplit à la longue d'une conviction inébranlable. Rapporteur consciencieux, il *instruit* l'histoire ; il cite les pièces et les analyse ; sobre de réflexions, il vous livre la vérité : c'est à vous d'en faire profit. La manière de M. de Sismondi est toute différente ; il puise dans son érudition, qui est prodi-

MCD 2019

gieuse (1), une foule de faits, les entasse les uns sur les autres, les reprend, les rapproche, les oppose, les confond de nouveau; puis, jetant sur cette masse un coup-d'œil d'aigle, il en fait sortir des réflexions soudaines qui agrandissent l'horizon intellectuel du lecteur : il rajeunit, il renouvelle l'histoire. Que de règnes avaient paru jusqu'à lui monotones et sans couleur! il secoue leurs vieilles cendres, et une époque renaît tout-à-coup brillante de jeunesse et de nouveauté. Il s'embarrasse quelquefois dans le tissus des événements, parce qu'il connaît tout et veut tout dire; il ne réussit pas toujours à mettre en scène les personnages principaux; il ne saisit pas avec bonheur les traits distinctifs des grandes figures semées dans l'étendue des siècles, mais il fait jaillir tout-à-coup de ces considérations qui étonnent et surprennent l'esprit; peu propres aux détails, il excelle dans l'ensemble; et, s'il généralise, c'est avec un talent qui s'élève jusqu'au génie. Mais comme il voit tout de haut, il s'égare dans l'appréciation des détails; le style est sa partie faible : il n'est pas une condition de première nécessité dans l'histoire. Passionné et partial, M. de Sismondi, né patricien, n'aime ni les grands ni les rois; attaché à la cause des peuples, il dédaigne de les flatter. Enfin, par un contraste étonnant, cet homme, si plein de nouveauté et de mouvement, est resté stationnaire en matière de religion; calviniste outré du seizième siècle, il faut le quitter à partir des guerres civiles de la Ligue; il ne juge plus, il plaide. Bref, il montre beaucoup moins d'impartialité que le père Daniel. Il y a cette différence entre eux, que le premier torture la vérité, tandis que le second ne la dit pas toujours tout entière.

Je ne parle ici d'Anquetil que pour faire seulement remarquer au lecteur que cet écrivain touchait à une extrême vieillesse lorsqu'il a eu la pensée de faire paraître une histoire complète de France; ce livre fut imprimé sous l'Empire, et ne laissa pas alors des traces bien profondes. Depuis, le sentiment de la nationalité s'est réveillé dans tous les cœurs; des recherches ont été faites relativement à nos origines; une foule de documents ont vu le jour; les archives des villes ont été consultées, et l'histoire de nos pères s'écrit jusque dans ses détails *pièces sur table*. On ne peut sans doute reprocher à Anquetil de ne s'être point servi de documents qui n'étaient pas alors regardés comme indispensables; mais la vérité force à dire que, sous ce rapport, il est très en arrière et a beaucoup vieilli.

(1) Le nombre des historiens sur lesquels M. de Sismondi s'appuie est immense : il les cite avec renvoi de page et de volume; on le voit, relativement au même *fait*, mettre en présence des auteurs qui se trouvent en pleine contradiction. Ce système ne fût-il adopté qu'en partie est excellent : en effet, le lecteur peut juger par lui-même.

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

Imp. de Logay, r. de la Harpe 81.

1. GAULOIS DE LA COMATA. [50 ans avant J.S.C.]

La partie Nord de la Gaule Transalpine s'appelait **Comata**, *à cause de la longue chevelure que portaient ses habitans.*

2. GAULOIS DE LA BRACCATA. [50 ans avant J.S.C.]

La partie de la Gaule Transalpine qui avoisinait la Méditerranée se nommait **Braccata**, *parceque ses habitans portaient une culotte appelée* **Bracca**, *d'ou est venu le mot* **Braie**.

FRANCE

MCD 2019

LE MONDE

OU

HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

HISTOIRE

DE

LA FRANCE.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Les Gaulois remontent à une origine qui se perd dans la nuit des temps; ils avaient déjà remporté des victoires prodigieuses et conquis d'immenses contrées, avant que les Romains eussent obtenu cette prépondérance qui leur assura plus tard l'empire du monde. Race éminemment remarquable par certaines qualités brillantes que plus de trente siècles ont été impuissants à effacer, les enfants des Gaules (1) occupaient le territoire continental compris entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Ce vaste espace était couvert en grande partie de bois et de marécages, et çà et là une multitude de peuplades campaient dans des bourgs où s'entassaient pêle-mêle quelques chaumières. Entre ces peuplades, ligues, guerres, tout se faisait de premier mouvement. Se manifestait-il une surabondance d'habitants, ceux-ci, sous le commandement de quelques chefs, allaient tenter au loin la fortune, et à la pointe de l'épée s'emparaient des cités et des champs, s'y arrêtant jusqu'à ce que le besoin ou le caprice les poussassent plus loin;

(1) Les Galls ou Gaulois, qu'on appelle encore Celtes, n'occupaient pas seuls la terre connue sous le nom de Galltachd, ou autrement de la terre des Galls: au midi existaient les Aquitains et les Ligures, qui avaient pour berceau l'Espagne; au nord étaient les Belges.

Quant aux Galls ou Gaulois eux-mêmes, un historien moderne * les divise en Galls et en Kymris. Les premiers se seraient servis de la langue gallique, autrement dite gaëlic ou gallic; les seconds du cymraig ou kymric. *Magnum disputandi argumentum!*

Heureusement qu'au milieu de tant de ténèbres il nous reste une autorité irrécusable, celle de César. Au début de ses Commentaires, il dit: « La Gaule est divisée en trois parties; dans l'une habitent les Belges, dans l'autre les Aquitains, dans la troisième ceux qui dans leur propre langue s'appellent Celtes et dans la nôtre Gaulois. — Gallia est omnis divis ain partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostra Galli appellantur. »

* Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois.*

MCD 2019

quelquefois ils n'exécutaient que de rapides excursions, et revenaient chez eux chargés de dépouilles; enfin ils entraient aussi comme mercenaires à la solde des peuples ou des princes : en un mot la guerre était le métier et l'inclination de tous.

Afin de jeter de l'ordre et de la lucidité au milieu de tant de faits divers, je ferai d'abord connaître d'une manière concise l'état nomade des Gaulois; je retracerai ensuite leurs expéditions lointaines pour m'attacher avec plus de détail à la résistance opiniâtre qu'ils opposèrent au plus grand général qu'ait enfanté le génie romain, Jules-César, qui ne les soumit qu'après dix ans de combats; je terminerai mon travail en décrivant l'organisation qui fut imposée par les vainqueurs à ces vieux et redoutables ennemis, et qui ne parvint qu'avec le temps à les déshériter de leur indépendance primitive.

ÉTAT NOMADE DES GAULOIS.

On sait, mais seulement d'après de très anciennes traditions, que des hordes parcouraient dans tous les sens la terre des Gaules, où les unes vivaient du produit de la chasse et les autres en élevant des troupeaux. Comme les sauvages dont les voyageurs modernes nous ont révélé les mœurs, les Gaulois se tatouaient le corps ou se le teignaient en bleu au moyen des feuilles du pastel; leurs haches et leurs couteaux étaient faits en pierre; et l'extrémité de leurs flèches était armée d'une pointe en silex ou en coquillage; leurs massues comme leurs épieux étaient durcis dans le feu, et le bouclier dont ils essayaient de se couvrir était d'une forme étroite et allongée : pour compléter leur ressemblance avec les peuples sauvages, ils s'exposaient aux flots, montant de fragiles barques d'osier que recouvrait un cuir de bœuf. De longues années se passèrent ainsi; mais les Gaulois portaient en eux ce vague instinct d'unité qu'on trouve chez tous les hommes belliqueux. Cessant de faire par bandes des surprises, des excursions, ils se formèrent en ligues ou en confédérations : ces dernières laissaient sans doute beaucoup à désirer; mais enfin elles groupaient sous les armes des masses, et insensiblement les habitudes nomades se perdirent.

Parmi les principales ligues ou confédérations des Gaulois se faisait remarquer celle des Celtes, qui vivaient dans les forêts alors existantes entre les Cévennes, l'Océan, la Garonne et les monts Arvernes; on comptait encore la confédération des Armoriks, qui s'étendaient sur les rives de l'Océan; celle des Arvernes, qui habitaient sur le plateau qu'on a nommé depuis l'Auvergne; venait encore celle des Allobroges, éparpillée sur le versant occidental des Alpes; celle des Helvètes (1), qui possédaient des pâturages dans les Alpes; celle des Séquanes, dont la capitale avait alors pour nom Lutecia parisiorum : cette confédération était voisine au couchant de la source de la Seine, tandis qu'au levant elle touchait au Jura; la confédération des Edues, qui faisaient paître ses troupeaux dans les vallées de la Saône; enfin brillait encore la confédération des Bituriges, qu'entouraient pour ainsi dire les rivières de la Loire, de l'Allier et de la Vienne.

EXPÉDITIONS LOINTAINES DES GAULOIS.

La première de ces expéditions, dont l'histoire nous ait conservé le souvenir, fut entreprise (2) par les Celtes. Pénétrant en Ibérie (3), ils marchèrent vers le nord et le centre, entre l'Ebre et la chaîne des monts Idubèdes, et à la suite de longs combats ils restèrent vainqueurs. Du mélange des deux races sortit la nation Celti-Ibérienne. D'autres Celtes poussèrent à leur tour dans l'angle sud-ouest de la Péninsule. Enfin des Gaulois, dont le nom de tribu n'est pas arrivé jusqu'à nous, prirent racine à l'angle nord-ouest, qui est encore aujourd'hui connu sous le nom de Galice.

Par un contre-coup naturel, les peuplades de l'Ibérie, expulsées de leur territoire, envahirent les passages orientaux des Pyrénées. Dans cette émigration, les Sicanes,

(1) Aujourd'hui les Suisses.
(2) 1500 ans avant Jésus-Christ.
(3) Aujourd'hui l'Espagne.

MCD 2019

traversant les premiers la Gaule, entrèrent en Italie par le littoral de la Méditerranée. Sur leurs pas arrivèrent les Ligors ou Ligures, tribu de l'Ibérie également déshéritée de sa terre natale par les Celtes. Les Ligures s'installèrent à l'embouchure de l'Arno, imposant au golfe le nom qui lui est resté.

(1) Les Gaulois, toujours en quête d'excursions nouvelles, surent bientôt, par suite de leurs rapports fréquents avec les Ligures, que non loin d'eux était une contrée riche et fertile : l'Italie. La tribu des Ambra, c'est-à-dire des vaillants ou des nobles, s'ébranle : les Alpes ne peuvent les arrêter, et les Veteres Galli (vieux Gaulois), après avoir battu les Sicules, qui se refugièrent en Sicile, s'emparèrent d'abord de toute la vallée du Pô, puis du territoire qui s'étend jusqu'à l'embouchure du Tibre; on leur donna dès-lors les noms d'Ambri, d'Ombri et d'Ombriki. Les vieux Gaulois partagèrent le pays qu'ils venaient d'acquérir en trois provinces : la première, Is Ombrie ou Basse-Ombrie, renfermait les plaines Circumpadanes; la seconde, Oll Ombrie ou Haute-Ombrie, les versants de l'Apennin et le littoral montueux de la mer supérieure; la troisième province, Vil Ombrie ou Ombrie-Maritime, comprenait la côte de la mer inférieure entre l'Arno et le Tibre (2).

Dépossédés à leur tour par les Rasènes ou Etrusques, les Ombres retournèrent dans leur terre natale : les uns s'arrêtèrent sur les bords de la Saône; les autres se réfugièrent parmi les tribus helvétiennes; plusieurs reçurent l'hospitalité des Ligures des Alpes.

Cependant, grâce aux relations du commerce, quelques lueurs de civilisation commencèrent à pénétrer dans le midi de la Gaule (3). Six cents Phocéens, sous le commandement d'un certain Euxène, débarquèrent dans un golfe à l'est du Rhône, sur le territoire des Ségobriges. Cette tribu avait pour chef ou roi Nan, qui ce jour-là même donnait un grand repas, où sa fille devait décider parmi ses prétendants quel serait son époux : les Phocéens furent du nombre des invités. A la fin du repas, la fille de Nan se présente; elle avait à la main un vase rempli d'eau, et celui-là serait son époux auquel elle offrirait à boire dans ce même vase. La jeune Gauloise se dirigea aussitôt vers le Phocéen Euxène; Nan, surpris d'un pareil choix, crut qu'il était inspiré par la volonté divine. Euxène renvoya, de son côté, plusieurs de ses compagnons au lieu d'où ils venaient, pour aller chercher de nouveaux colons, et lui-même jeta aussitôt les fondements de Massalie, d'où avec le temps est sortie Marseille.

Le fils de Nan ayant hérité du pouvoir et du titre de son père, voulut assassiner tout à la fois le mari de sa propre sœur et détruire de fond en comble la cité nouvelle : il était excité à ce double crime par les Ligures, dont l'ambassadeur lui parla d'une manière allégorique, suivant l'usage des peuples barbares : « Un jour, lui dit-il, une » chienne supplia un berger de lui prêter » quelque coin de sa cabane pour y faire ses » petits; le berger ne s'y refusa pas. Alors » la chienne insista pour qu'il lui fût permis » de les y nourrir; cette demande fut en- » core accueillie. Les petits grandirent, et, » forte de leur secours, la mère se déclara » seule propriétaire du logis. O roi, voilà » ton histoire! ces étrangers, qui te parais- » sent si faibles et méprisables, demain se- » ront nos dominateurs (1). »

Profitant de la floraison de la vigne, qui était un moment de fête pour les nouveaux débarqués, Coman (c'était le nom du fils de Nan) parvint à introduire dans Massalie des hommes déterminés, qui cachèrent leurs armes dans des charrettes remplies de feuillage destiné à décorer les maisons. Le jeune chef s'était mis en embuscade avec sept mille soldats; à un signal convenu, et lorsque les Massaliotes s'abandonneraient pendant la nuit à toute l'effusion de leur joie, il devait se glisser dans la ville et les massacrer.

(1) De 1400 à 1000.
(2) Histoire des Gaulois, par Amédée Thierry.
(3) De 600 à 587.

(1) « Non aliter Massilientes, qui nunc inquilini videantur, quandoque regionum dominos futuros. » JUSTIN, l. XLIII, c. 4.

MCD 2019

Mais l'amour, qui avait créé comme par enchantement une cité grecque (1) sur le territoire des Gaulois, la sauva de sa ruine; alliée par le sang au fils de Nan, une femme qui aimait un Massaliote lui découvrit tout. Les portes de la ville furent aussitôt fermées, et l'on surprit Coman dans son embuscade, où il périt avec les siens. Echappée à un aussi grand péril, Massalie devint promptement un vaste centre de commerce; aussi fut-elle durant de longues années le but des attaques et des embûches des peuplades qui l'entouraient.

Sur un point opposé, c'est-à-dire dans le nord de la Gaule, se faisait sentir le besoin d'émigration (2); non pas que le nombre d'habitants fût considérable en lui-même, mais le territoire était couvert par des bois immenses ou de vastes prairies, tandis que d'un autre côté il faut un espace infini à des hommes qui ne vivent que de la chasse ou de leurs troupeaux. Enfin des hordes de Kimris, après avoir long-temps erré dans la Chersonèse Taurique, avaient poussé leurs excursions vagabondes jusqu'au Rhin, d'où elles pénétrèrent dans la Gaule, apportant un excédant de population considérable. Cette dernière ne put se caser qu'à la suite de longs bouleversements, qui à leur tour nécessitèrent des émigrations. Des tribus de la Séquanie et de l'Helvétie se détacha une multitude d'enfants et de femmes, qui, sous la conduite de Sigovèse, leur chef, parvinrent à s'établir sur la rive droite du Danube et dans les Alpes Illyriennes, où nous allons incessamment les retrouver opérant des conquêtes et fondant des royaumes. Les Bituriges, les Edues, les Arvernes, les Ambarres, qui occupaient le centre de la Gaule, élurent pour général Bellovèse, et sous son commandement se dirigèrent vers l'Italie.

L'hiver ne suspendit pas cette dernière expédition, et les Gaulois parvenus au pied des Alpes, y faisaient un séjour passager, lorsqu'ils reçurent les députés de la ville de Massalie, qui venaient réclamer leur protection contre les Ligures qui les assiégeaient. Bellovèse marche sur-le-champ au secours de la cité des Phocéens, qu'il délivre. Les émigrants traversent bientôt après le Tésin, et deviennent maîtres d'une vaste contrée où ils fondent Médiolanum, appelée depuis Milan.

Cette excursion en Italie ayant été couronnée par le succès, fut suivie de trois autres également heureuses, et les Etrusques, qui précédemment avaient expulsé les premiers Gaulois (1), furent chassés à leur tour par d'autres Gaulois. On ne peut au reste bien comprendre ces temps qu'en se représentant des hordes armées occupant par la force un pays, dont elles étaient expulsées avec plus ou moins de promptitude par d'autres hordes qui marchaient à quelque distance. Ces masses, échelonnées entre elles, tantôt se précipitaient, tantôt s'arrêtaient suivant la disette ou l'abondance des vivres; entre l'avant-garde et la dernière de ces tribus il existait quelquefois des séparations renfermant cinq ou six cents lieues d'étendue. Les émigrations que je viens d'indiquer plutôt que de narrer, car les détails historiques manquent, eurent lieu dans l'espace de soixante-six années. Les hordes gauloises conservèrent, sous un climat plus doux, leurs vieilles habitudes nationales (2) : de leurs bourgades elles s'élançaient dans les villes de la grande Grèce, et plus d'une fois elles rançonnèrent Sibaris, Crotone, Locres, Métaponte. Enfin, elles se rendirent si redoutables que la population de Colon se réfugia en Sicile. Mais il est impossible de vivre uniquement de rapines et de dépouilles; les Gaulois, auxquels on avait donné cette fois le nom de Cisalpins, en firent vite l'expérience. En Italie comme dans leur terre natale, ils furent rongés par la même plaie, c'est-à-dire que, faute de travailler, les

(1) Les Phocéens étaient de race Ionienne.

(2) 1100 à 631.

(1) Veteres Galli.

(2) « Dépourvues de meubles, elles couchaient sur l'herbe ou sur la paille; elles ne mangeaient que de la viande.... Les richesses, à leurs yeux, ne consistaient que dans l'or et les troupeaux, parce que ce sont des choses qu'à tout accident de fortune on peut transporter avec soi. » POLYB., lib. II. — Ἦκουν κατὰ κώμας ἀτειχίστους, τῆς λοιπῆς κατασκευῆς ἄμοιροι καθεστῶτες. κ. τ. λ.

MCD 2019

moyens de subsistance ne se trouvèrent pas en harmonie avec les habitants qu'il y avait à nourrir.

Dans cette perplexité, une multitude que l'exagération porte à trente mille individus, mais que le bon sens réduit à huit ou dix mille, traversèrent en corps d'armée l'Apennin, et allèrent demander aux citoyens de Clusium (1) de leur faire don de la moitié des terres que ceux-ci cultivaient; comme on peut le croire, ils répondirent par un refus formel. Aussitôt les Gaulois d'assiéger Clusium (2), dont les habitants invoquèrent le secours des Romains, qui étaient leurs alliés. Le sénat, avant de prendre un parti décisif, envoya sur les lieux trois ambassadeurs portant le nom de Fabius. Ceux-ci entrèrent en conférence avec le Brenn (c'est-à-dire le chef des Gaulois que les historiens appellent Brennus, lui appliquant pour nom le titre de sa dignité); mais de part et d'autre on ne put s'entendre.

Les choses en cet état, les trois frères Fabius s'offrirent comme médiateurs; on les accepta, et ils pénétrèrent en cette qualité dans les murs de Clusium, dont ils appelèrent les habitants aux armes. La trève qui avait été jurée, on ne la respecta pas, et les ambassadeurs de Rome bien accompagnés, fondirent sur quelques Gaulois qui parcouraient les environs de la ville assiégée. Quintus Ambustus, un des trois frères, fut reconnu dans la mêlée : alors le Brenn fit donner l'ordre à ses soldats de cesser la lutte. Les principaux chefs se réunirent, et décidèrent que la guerre serait portée chez les Romains comme violateurs de la foi jurée; mais ils envoyèrent au préalable quelques-uns d'entre eux pour faire entendre leurs plaintes au sénat. Les Fabius furent cités devant le peuple comme ayant engagé un combat avant d'avoir recouru au cérémonial religieux; mais le peuple les acquitta, et les nomma en outre tribuns militaires. Les députés se retirèrent pleins d'indignation; le Brenn ayant augmenté ses forces, marcha sur Rome. A une demi-lieue de cette ville, près du fleuve l'Allia, les deux armées se rencontrèrent; les Gaulois, poussant des hurlements terribles, se précipitèrent sur leurs ennemis avec une fureur inexprimable : la victoire leur resta; une multitude de Romains périrent par le fer; d'autres se noyèrent en traversant l'Allia; plusieurs se sauvèrent à Véïes : il ne restait plus qu'à courir droit à Rome. Mais le Brenn et ses soldats ne purent résister à la tentation du butin; un temps précieux se perdit, et les premières alarmes calmées, les vaincus arrêtèrent que le sénat se réfugierait au Capitole accompagné de mille hommes d'élite : il fut permis aux autres citoyens de se retirer dans les villes du voisinage. Cependant, quelques vieux Romains voulurent mourir dans la cité qui les avait vus naître; les personnages consulaires, et ceux auxquels avaient été accordées des dignités publiques, se placèrent sur leurs chaises curules, portant un bâton d'ivoire à la main, et dans toute la pompe de leur costume de cérémonie. Les Gaulois entrèrent enfin dans Rome par la porte Colline; dans Rome où régnait cette terreur de silence que répand une ville dont la population a disparu, et ils n'aperçurent çà et là que quelques vieillards assis sur de hauts siéges et dans un état d'immobilité complète. A en croire Tite-Live, les soldats du Brenn se trouvèrent saisis de respect, de crainte et d'admiration; néanmoins, un d'entre eux porta la main à la barbe blanche d'un sénateur nommé Papirius, qui le frappant de son bâton d'ivoire lui fit une blessure à la tête. A la vue du sang d'un de leurs compatriotes, les Gaulois furieux se livrèrent à un massacre général. Le Brenn s'occupa ensuite du siége du Capitole qui lui opposa une longue résistance.

Sur ces entrefaites, un patricien, Marcus Furius Camillus, qui, cité devant le peuple sous le poids d'une fausse accusation, avait pris le parti de l'exil, Camille, dis-je, pour me conformer à l'usage général, s'était retiré dans la ville d'Ardée, dont il ne cessait d'ex-

(1) 391 avant la naissance de Jesus-Christ.

(2) « Il est avéré, dit Tite-Live, que ceux qui mirent le siége devant Clusium n'étaient pas les premiers, parmi les Gaulois, qui eussent franchi les Alpes. » TIT.-LIV., 5. — « ..... Sed eos qui opugnaverint Clusium non fuisse, qui primi Alpes transierient, satis constat. »

MCD 2019

citer les habitants à s'armer pour les Romains. Mis à la tête de la jeunesse de cette ville, il massacra au milieu de la nuit quelques Gaulois qui, à la suite d'une excursion, s'étaient livrés à tous les genres d'excès. D'un autre côté, les diverses peuplades du Latium, sans cesse en proie aux brigandages des soldats du Brenn, leur firent une petite guerre continuelle : cet exemple fut suivi par d'autres alliés de Rome. Véïes, où, comme je l'ai déjà dit, s'étaient réfugiés les débris de l'armée vaincue, était le point où se concentraient tant d'efforts : c'était là aussi où tous les vœux appelaient Camille. Mais il repoussa constamment l'invitation qui lui était faite par ses concitoyens. « Je ne puis, leur disait-il, reparaître au milieu de vous; d'ailleurs le suffrage du sénat peut seul m'élever au commandement; que le sénat ordonne et j'obéis. » « Hélas, lui répliquaient les malheureux Romains retirés à Véïes, tu n'es plus exilé, et nous autres nous ne sommes plus citoyens : la patrie, en est-il encore, quand l'ennemi occupe en maître ses cendres et ses ruines? Et comment espérer de pénétrer au Capitole pour y consulter le sénat? Comment espérer d'en revenir sain et sauf, quand les barbares envahissent la place (1)? »

Un jeune Romain, Ponticus Cominius, réussit cependant à pénétrer dans le Capitole, où ce qui restait encore de sénateurs romains révoquèrent la condamnation prononcée contre Camille, et le proclamèrent en même temps dictateur. Ponticus Cominius, en dépit de toutes les précautions qu'il avait prises, laissa des traces de son passage que les Gaulois découvrirent : profitant des ombres de la nuit, ils essayèrent d'enlever le Capitole par escalade. Le mur qu'ils avaient déjà franchi en partie, entourait un temple dédié à Junon, que gardaient des chiens mêlés à des oies. Les soldats du Brenn, coupant des pains par morceaux, les jetèrent aux chiens, dont ils espéraient de cette manière prévenir les aboiements; mais les oies, auxquelles on n'avait pas songé, se mirent à pousser des cris qui donnèrent l'alerte à la garnison : le Capitole fut sauve. Les Gaulois, étrangers à la science des siéges, se rebutèrent d'une aussi longue attente (1), et pour faire diversion à tant de fatigues et d'ennuis, s'abandonnèrent à tous les genres d'intempérance; ils en résulta des maladies contagieuses. Les Romains renfermés dans le Capitole éprouvaient toutes les extrémités de la faim : une capitulation fut conclue, par laquelle on s'engageait à payer aux vainqueurs mille livres d'or, à leur fournir des vivres et à élever dans Rome une porte qui, constamment ouverte, serait un témoignage de leur triomphe.

Au moment où l'on procédait au paiement des mille livres d'or, les historiens de Rome rapportent que le Brenn glissa dans la balance de faux poids, tandis qu'un autre Gaulois, entre les deux mains duquel cette même balance était placée, la faisait incliner d'une manière frauduleuse. Les assiégés se récrièrent; mais le Brenn jetant son épée dans la partie de la balance qui servait de contre-poids, s'écria : MALHEUR AUX VAINCUS.

Les Gaulois chargés de dépouilles se retirèrent; mais Camille, arguant de sa qualité de dictateur, ne voulut pas reconnaître le traité; les vivres qui avaient été promis aux vainqueurs leurs furent refusés, et quelques-uns d'entre eux périrent dans des embûches.

Ainsi se termina ce drame, ou, quoi qu'en puissent dire les historiens de l'antiquité, le beau rôle, le rôle d'honneur fut rempli par les Gaulois. C'est des ambassadeurs de la ville éternelle que partit la première violation de la foi jurée; c'est de la ville éternelle que partit encore la dernière trahison. En dépit des efforts de Tite-Live, qui a rehaussé de toute la puissance de son génie le caractère romain, il est indubitable que l'héroïsme qu'il lui a prêté cette fois, a été trouvé à loisir et après coup. Polybe, qui écrivait cent cinquante années auparavant, ne prononce pas dans son récit le nom de Camille (2). Il est à croire que dans cette

(1) Plutarque, Vie de Camille.

(1) Le blocus dura en tout sept mois.

(2) « Les Gaulois, après avoir vaincu les Romains

MCD 2019

excursion, les Gaulois, après s'être emparés de Rome, la livrèrent aux flammes, et que quelques citoyens qui, pour échapper à leur première fureur, s'étaient réfugiés dans une citadelle, achetèrent au poids de l'or leur vie et leur liberté. A son retour, le Brenn put perdre un certain nombre de soldats auxquels on tendit des piéges; mais en définitive, la gloire et le profit restèrent aux envahisseurs : il avaient, relativement aux Romains, la justice pour eux.

Les Gaulois, satisfaits de l'éclatante vengeance qu'ils avaient obtenue, et chargés en outre d'or et de dépouilles, laissèrent un certain nombre d'années l'Italie en repos. Le sénat, qui pendant toute l'existence de la république, sut tirer un parti également heureux de la défaite comme de la victoire, fit adopter les mesures les plus habiles comme les plus énergiques. Il s'adressa d'abord à l'imagination du peuple, et toute guerre avec les Gaulois, déclarée tumulte, fut considérée comme menaçant le salut public; toute espèce d'exemption de service disparaissait; les prêtres et les vieillards étaient eux-mêmes appelés aux armes; on inscrivit la bataille d'Alia au nombre des jours désastreux; enfin, dans la prévoyance d'une nouvelle invasion, on mit à perpétuité des fonds en réserve au Capitole. Quant aux Gaulois, pour lesquels une inaction trop prolongée était impossible, ils reprirent leurs habitudes de pillage, soit dans la campagne de Rome, soit dans le Latium : on les laissa faire. Seulement, une occasion favorable se présentait-elle, les habitants de la ville éternelle en profitaient pour se livrer contre ces redoutables ennemis à des escarmouches plutôt qu'à de véritables combats. C'est à l'une de ces rencontres que les historiens ont rapporté un duel entre un chef Gaulois, dont la taille était gigantesque, et Titus Manlius, petit-fils du sauveur du Capitole. Le jeune Romain, ayant terrassé son adversaire sur le pont de l'Anio, l'aurait dépouillé de son collier, d'où lui serait venu le surnom de Torquatus. Quoi qu'il en soit de cette tradition, les Gaulois n'en continuèrent pas moins de dévaster la campagne de Rome, et de ruiner les petits peuples du Latium. Une alliance générale se forma, et le commandement de toutes les troupes fut confié au dictateur Caïus Sulpicius. Celui-ci évitant de combattre, affama les envahisseurs, qui, assaillis sur tous les points, se trouvèrent épuisés par la fatigue et le manque de vivres. Surpris dans leur camp, ils ne purent opposer de résistance, et Sulpicius les dépouilla du butin qu'ils espéraient emporter chez eux.

Cette défaite ne pouvait avoir aucune importance réelle; quelques bandes gauloises détruites, d'autres les remplaçaient bientôt sur le champ de bataille. Cette fois, cependant, près de huit ans s'étaient déjà passés, lorsque l'on vit les Gaulois Cisalpins accourir dans le Latium; ils couvraient de leur multitude immense le mont Albano. L'alarme fut grande dans Rome comme parmi ses alliés, et on leva des troupes sous les ordres du consul Popilius Lænas. Cédant d'abord au sentiment de terreur générale, il se renferma dans son camp qu'il fit fortifier : c'est là aussi que les Gaulois montèrent à l'assaut; mais en dépit de leur courage, ils rencontrèrent de tels obstacles, qu'ils furent contraints d'aller reprendre leurs positions. Enflammés par ce premier succès, les soldats romains demandent à marcher droit à l'ennemi; Popilius cède à l'ardeur de ses troupes. Blessé à la tête, il s'éloigne un instant pour se faire panser; déjà une légion plie et va entraîner toutes les autres : alors le consul, revenu sur le champ de bataille, s'écrie : « Soldats, » cette fois vous n'avez pas à combattre des » Latins ou des Sabins : le fer qui est en- » tre vos mains, il faut le tourner contre » des bêtes féroces qui boiront tout votre » sang, si vous n'épuisez pas le leur. En » avant, les enseignes! à l'ennemi (1)! »

ainsi que leurs alliés, les poursuivirent trois jours entiers, et prirent Rome, le Capitole excepté. » POLYB., lib. II.—Μάχῃ νικήσαντες Ῥωμαίους καὶ τοὺς μετὰ τούτων παραταξαμένους, ἑπόμενοι τοῖς φεύγουσι, τρισὶ τῆς μάχης ἡμέραις ὕστερον κατέσχον αὐτὴν τὴν Ῥώμην, πλὴν τοῦ Καπιτωλίου.

(1) « Non cum Latino Sabinoque hoste res est... in belluas strinximus ferrum; hauriendus aut dandus

MCD 2019

Les Romains, électrisés par ces énergiques paroles, reviennent à la charge; la lutte s'engage de nouveau plus furieuse que jamais. Cependant, les Gaulois ne sont pas vaincus, et ils restent campés auprès du mont Albano. Popilius, épuisé par un pareil effort, retourne à Rome avec son armée, tandis que les ennemis prennent leurs cantonnements proche de Promptinum.

L'hiver se passa ainsi; l'armée romaine revint avec ses alliés, non pour combattre, mais pour observer les mouvements des Gaulois. Au défaut d'une affaire importante, les écrivains de la ville éternelle lui font honneur d'un nouveau défi où sa fortune triompha encore : ce second combat singulier eut lieu entre Valerius, tribun militaire, et un Gaulois. Aidé par un corbeau qui s'attacha sur le casque de son ennemi, et lui creva les yeux, le tribun militaire resta vainqueur. Malgré ce présage, les Romains et leurs alliés s'estimèrent très-heureux d'obtenir une trève de trois ans, qui, suivant toutes les apparences, fut encore cette fois achetée : aussi les Gaulois cisalpins s'en retournèrent chez eux sans être inquités, et la route qu'ils prirent conserva le nom de voie Gauloise (1).

Il faut cependant convenir que si les anciens vainqueurs de Rome soutinrent encore cette fois contre elle et avec gloire, une nouvelle lutte, ils n'obtenaient plus ces rapides succès qui jadis avaient imprimé la terreur. Sans doute, comme soldats, les Gaulois possédaient toujours la même valeur et la même énergie, mais ils n'avaient fait aucun progrès dans l'art de la guerre; livrés à une indiscipline continuelle, ils formaient plutôt des masses courageuses qu'une armée proprement dite. Les Romains, restés invariablement attachés à toutes les règles de leur ancienne discipline, avaient en outre perfectionné les armes du combat; ils devaient donc rester vainqueurs à la longue. Leur ancien casque de cuivre qui ne pouvait résister au fil du sabre gaulois, ils l'avaient remplacé par un casque en fer battu; à leur javeline, qui était plus longue que solide, ils substituèrent l'épieu qu'ils appelèrent pilum. Cependant la politique romaine, tout en appréciant d'aussi grands avantages, demeura convaincue que le moment n'était pas encore venu d'en abuser; en conséquence, elle fut assez adroite pour obtenir des Gaulois Cisalpins que la trève conclue pour trois années, se convertît en une paix définitive; ce qui n'empêcha pas d'ailleurs ces derniers de faire de temps à autre de rapides irruptions sur le territoire de la république, qui alors appelait aux armes depuis les enfants jusqu'aux vieillards; « car avec les Gaulois, Rome combattit, non pour la gloire, mais pour la vie (1). »

Un demi-siècle (2) s'était déjà écoulé dans une sorte de calme, lorsqu'une horde de Gaulois transalpins s'avança dans le Circumpadane, demandant des terres, ou en d'autres termes du pain. Dans cette extrémité, les Cisalpins proposèrent aux nouveau-venus de fondre avec eux sur les Etrusques. Ceux-ci, qui avaient dessein d'attaquer Rome, offrirent aux masses qui les menaçaient de marcher contre cette ville, à la condition de recevoir une solde considérable : elle fut payée sur-le-champ. Mais les Gaulois cisalpins, ainsi que les Gaulois transalpins, prétendirent que l'argent qu'ils venaient de recevoir n'était que la rançon des champs des Etrusques, et qu'il fallait que ces derniers leur donnassent en outre des terres, s'ils voulaient qu'ils combattissent leur ennemi. Les Etrusques, qui craignaient plus de pareils hôtes que Rome même, laissèrent partir les Gaulois : Cisalpins et Transalpins retournèrent donc sur leurs pas. Mais le moment arriva de partager; de part et d'autre on s'enflamma d'une telle fureur, qu'à la suite d'un long combat, les Cisalpins furent exterminés.

Le sénat, que les revers les plus terribles ne purent jamais détourner du but où il tendait, c'est-à-dire d'un système de conquête qui n'était interrompu que par des

est sanguis... Inferrenda sunt signa, vadendum in hostem. » TIT.-LIV., l. VII.

(1) Cette voie est celle qui depuis fut appelée Gauloise.

(1) Cum Gallis pro salute, non pro gloria certari. Saluste, *De Bello*. JUR.

(2) 299 avant J.-C.

MCD 2019

MCD 2019

1. GAULOIS DE LA TOGATA. (50 ans avant J.S.C.)
La Gaule Cisalpine s'appelait aussi Togata, *parceque une partie de ses habitans avait adopté la toge Romaine.*

2. BARDE GAULOIS (50 ans avant J.S.C.)
célébrant un Sacrifice humain.

Imp. de Lepaul, r. de la Pucherie, 1.

FRANCE

MCD 2019

trèves avantageuses, vit une coalition se former contre lui. Les Etrusques, les Samnites et les Ombres enrôlèrent alors dans leurs rangs, et à des conditions onéreuses, les Gaulois cisalpins. Rome, pour faire face à ses ennemis, créa trois armées : l'une marcha contre les confédérés ; les deux autres furent consacrées à la défense de la ville. Proche d'Arna étaient deux légions qui se trouvaient abandonnées ; le consul Quintus Fabius Maximus les délivra. Enorgueilli de ce succès, et plein de confiance en lui-même, il éparpilla ses troupes et fit camper une seule légion auprès de Clusium. Le sénat, effrayé d'une aussi grande imprudence, rappela Fabius, et lui donna pour collègue Publius Décius. Ces personnages consulaires approchaient de Clusium, lorsqu'ils découvrirent des Gaulois qui portaient des têtes sanglantes en vociférant des cris sauvages, indice d'une victoire : en effet, la légion était détruite tout entière. Les deux chefs évitèrent cependant une bataille générale, et, par des dispositions habilement prises, parvinrent à contenir les troupes coalisées. Pendant que ce plan, qui avait été délibéré par le sénat, s'exécutait avec bonheur, les deux armées, destinées dans l'origine à protéger Rome, allèrent porter tous les genres de dévastations chez les Ombres et les Etrusques ; ceux-ci se détachant de leurs alliés, coururent aussitôt défendre le sol natal : il ne restait donc plus à lutter que contre les Samnites et les Gaulois. Les deux généraux romains les attaquèrent devant Sentium : Fabius fit face aux Samnites, Decius aux Gaulois. Des prodiges d'une valeur admirable éclatent de tous côtés : cependant, une aile de l'armée romaine cède du terrain aux Gaulois, dont les chars coupent, brisent et rompent tout sur leur passage ; sa défaite est inévitable ; alors Décius se dévoue aux dieux infernaux, les conjurant d'octroyer force et victoire au peuple, fils de Quintinus, c'est-à-dire aux Romains. Cette cérémonie religieuse accomplie, il en fait instruire les soldats et se précipite au milieu des Gaulois, où il trouve la mort. Les Romains, retrempés par un aussi sublime dévouement, se réforment et pressent de nouveau l'ennemi. Dans cette crise, Fabius, qui commençait à repousser les Samnites, envoie une partie de ses troupes au secours de l'aile qu'avait commandée Décius. A ce terrible choc, les Gaulois opposent une résistance héroïque : rien n'est encore décidé. Mais les Samnites sont définitivement mis en fuite ; toutes les masses romaines se réunissant, concentrent leur attaque contre les Gaulois. Ceux-ci présentent un carré épais, où un homme à peine abattu, un autre le remplace. Il était impossible de tenir long-temps dans une pareille position : les Gaulois furent vaincus.

Cette sanglante défaite sape à sa base la confédération des Samnites, des Ombres, des Etrusques et de Gaulois. Les premiers de ces peuples se résignent au joug. Les Gaulois et les Etrusques risquent un dernier effort ; ils font le siége d'Arétium (1), dont les habitants étaient alliés des Romains. Ces derniers interviennent sur-le-champ par des ambassadeurs. Une conférence a lieu : le massacre des ambassadeurs romains en est le résultat. Ce crime, on l'attribue aux Senons, l'une des tribus gauloises. Rome se lève en fureur ; deux armées s'élancent de son sein ; la première pénètre chez les Senons, où elle met tout à feu et à sang ; la seconde marche contre les Gaulois retirés dans leur came d'Arétium. On combat : treize mille légionnaires, sept tribuns et l'élite des chevaliers restent sur la place. Les vainqueurs poussent droit à Rome, emmenant avec eux les Etrusques ; déjà ils sont sur les bords du lac Vadium, qui touche à la frontière romaine. Mais l'armée qui avait dévasté le territoire des Senons, était revenue sur ses pas ; quelques fuyards d'Aretium s'étaient ralliés à elle ; le sénat lui avait en outre envoyé des renforts. Devenue aussi formidable, elle attaque les confédérés : la lutte est terrible ; parmi les Gaulois, les Senons périssent presque tous ; la victoire cependant passe du côté de Rome ; elle ne sert qu'à mieux assouvir la vengeance nationale. Une armée consulaire dévasta de nouveau le

(1) Maintenant Arezzo.

MCD 2019

pays des Senons. Tous ceux qui ne purent trouver un refuge chez les peuplades voisines furent mis à mort : les femmes et les enfants tombèrent en esclavage : le territoire devint la propriété de la république, qui installa une colonie à Séna (1), principale bourgade des vaincus. Enfin, le propréteur Drusus rétablit dans le Capitole les dépouilles que CENT SEPT ANNÉES auparavant, les Senons, à la suite de la prise de la ville éternelle, avaient déposées dans leur trésor public : « de sorte que rien n'exista plus de cette nation qui se glorifiait d'avoir brûlé Rome (2). »

Cependant, touchés du sort funeste des Senons, une autre tribu, les Boies, coururent aux armes; ils furent vaincus, et on leur imposa la paix. C'est à partir de ce moment que date la ruine de l'influence dominatrice des Gaulois cisalpins en Italie. Mais les Romains retrouvèrent encore des Gaulois mêlés dans les rangs de leurs plus terribles ennemis; c'est d'eux que l'on peut dire : *Uno avulso, alter non deficit.*

EXPÉDITION DE SIGOVÈSE.

Le lecteur se rappelle sans doute, que des hordes de Kimris ayant apporté à la Gaule un funeste accroissement de population, deux grandes migrations eurent lieu. C'est l'histoire de la première en Italie que je viens de narrer; il me reste à m'occuper de la seconde, dont le sort avait été confié, comme je l'ai déjà dit, à Sigovèse, lequel parvint à s'établir sur la rive droite du Danube et dans les Alpes illyriennes. Ces tribus, en se multipliant, répandirent leurs masses jusqu'aux montagnes de la Macédoine, de la Thrace et de l'Epire. Plus de trois cents années avant Jésus-Christ, quelques Gaulois allèrent visiter dans son camp le fameux Alexandre, alors en guerre avec des Scythes et des Teutons qui désolaient une des frontières de ses états. Le fils de Philippe fit à ces étrangers l'accueil le plus bienveillant, et dans le cours de la conversation leur demanda, « Quelle était la chose du monde qu'ils craignaient le plus. — Rien, répondirent-ils, si ce n'est la chute du ciel; mais nous estimons l'amitié d'un homme tel que toi. — Voilà un peuple bien fier, » s'écria le jeune prince qui depuis fut un si illustre conquérant.

A la mort d'Alexandre, les Gaulois s'empressèrent d'intervenir dans les affaires des Grecs, dont ils étaient les voisins : ils s'offrirent d'abord comme mercenaires aux cités républicaines, se chargeant d'expulser les rois de Macédoine. Cette demande ayant été repoussée, ils entrèrent en arrangement avec le prince régnant alors en Macédoine, lequel les prit à sa solde. Ce dernier, appréciant l'importance de semblables auxiliaires, enrôla de nouvelles bandes qu'il envoya aux anciens capitaines d'Alexandre, ou à leurs fils devenus souverains en Asie; de sorte que les Gaulois eurent tout à la fois un pied en Europe et un autre en Asie.

Un certain nombre d'entre eux était cependant resté en Grèce, avec la simple qualité de troupes étrangères : ce rôle subalterne, où obéissance et solde, tout était réglé, les fatigua bien vite; ils entreprirent donc la guerre à leur propre compte. Sous les ordres de Combutis, un de leurs généraux, ils débutèrent par piller la Thrace : il n'en fallait pas davantage pour jeter l'effroi; bientôt il devint universel. En effet, des Tectosages, dont les pères, après avoir jadis franchi le Rhin et traversé la Gaule, s'étaient fixés à Tolosa (1), quittèrent cette cité, et, suivant le même chemin qu'avait pris Sigovèse, se réunirent aux bandes Gauloises qui pillaient la Grèce. Une expédition générale fut aussitôt organisée sous les ordres d'un chef illustre (2), les historiens lui donnent aussi le nom de Brennus, toujours par suite de la même erreur que j'ai déjà relevée (3). Le Brenn, partageant son armée en trois divisions (4), confia l'aile gauche à Cerethrius, qui dut entrer dans la Thrace

(1) 283 ans avant J.-C.

(2) « Ne quis extaret in eâ gente quæ incensam esse Romam gloriaretur. » FLORUS, l. I.

(1) Aujourd'hui Toulouse.

(2) Il était issu de la horde des Praw, ou hommes terribles.

(3) Voyez page 5.

(4) 281 ans avant J.-C.

MCD 2019

et pousser ensuite au nord de la Macédoine : l'aile droite se dirigea vers la frontière de l'Epire afin d'envahir sur ce point la Macédoine méridionale et la Thessalie. Enfin, le Brenn, commandant l'armée du centre, devait se frayer une route à travers les hautes montagnes, qui au nord servent de bornes à la Macédoine.

Mais dans ces mêmes montagnes habitaient des peuplades ennemies jurées des Gaulois, contre lesquels elles entretenaient des hostilités continuelles. Le Brenn, pour n'être pas gêné dans ses mouvements ultérieurs, les détruisit sans pitié : cette effroyable guerre l'arrêta plusieurs mois. De son côté, l'aile droite commandée par un Tectosage était parvenue sur la frontière occidentale de la Macédoine. Le roi Ptolémée est aussitôt sommé de racheter ses états. L'impétuosité de son caractère l'avait fait surnommer le foudre; transporté de colère, il répond aux députés Gaulois qu'il pourra accorder la paix « si ceux qui les envoient déposent à l'instant même leurs armes et livrent leurs chefs (1). »

Les députés riant aux éclats, « Tu verras bientôt si c'était dans notre intérêt ou dans le tien que nous te proposions la paix. »

Aussitôt on se sépare pour vaincre ou mourir : Ptolémée plein de confiance dans ses soldats, les fils de ceux qui avaient triomphé sous Alexandre; les Gaulois joyeux de combattre, parce que c'est avec le triomphe qu'ils battent monnaie. Une bataille sanglante s'engage, l'issue n'en est pas douteuse, et la célèbre phalange macédonienne succombe sous la rage impétueuse des Gaulois. Ptolémée est arraché de l'éléphant sur lequel il monte; on le met en pièces, et sa tête, placée sur la pointe d'une lance, est portée devant les soldats macédoniens qui, derniers débris de l'armée, combattaient ou mouraient encore à leur rang. A cet aspect, tout fuit et se débande. Maîtres du champ de bataille, les Gaulois le sont bientôt de la Macédoine : ils l'épuisent de leurs exactions; ils la consternent de leurs violences; ils l'abreuvent de sang; nulle résistance nationale ne les arrête. C'est à qui se réfugiera dans l'enceinte protectrice des villes.

Au bout de trois mois de désastres inouis, car à tous les maux de la guerre s'étaient jointes toutes les fureurs de l'anarchie, Sosthène, Grec d'origine, rassemble quelques Macédoniens qui harcellent jour et nuit les Gaulois. Des succès légers, mais qui se répètent, réveillent la confiance publique. Le nombre des combattants s'accroît; l'armée macédonienne se réorganise; elle chasse Antipater, et de ses acclamations salue Sosthène roi; celui-ci refuse et ne conserve que son commandement militaire. De son côté le Tectosage, qui guidait les Gaulois, est assez heureux pour rejoindre les montagnes, où il met son butin à l'abri.

Tel était l'état des choses lorsque le Brenn se montre à son tour dans la Macédoine. Mais l'aile gauche, confiée à Cerethrius, n'ayant pas opéré sa jonction, il fut contraint de retourner sur ses pas. Le premier soin qui l'occupa, ce fut de recruter partout des forces nombreuses; les soldats ne manquèrent pas à son appel. Mais la discorde règne bientôt parmi les chefs qu'il avait attachés à sa fortune. Léonor et ses bandes se réunissent à celles de Lut-Har (1), et se mettent en route pour la Thrace. Le Brenn, dédaignant leur assistance, rentre dans la Macédoine et livre un combat à Sosthène, dans lequel celui-ci n'obtient qu'une mort glorieuse. Vainqueur, le chef gaulois se retire auprès du mont Olympe dans la Thessalie, et met à couvert l'or et les dépouilles que lui et les siens avaient ramassés pendant six mois d'excursions. Aux premiers jours du printemps, il se remet en marche; mais il est arrêté par les Thermopyles, où jadis trois cents Spartiates, en se dévouant à une mort héroïque, tinrent en échec la formidable invasion des Perses. Depuis, deux siècles s'étaient déjà écoulés, et avaient donné au monde le spectacle d'une civilisation dont l'éclat n'a pas encore pu être surpassé, et c'était contre cette civilisation que venaient

(1) « Aliter se pacem daturum negando nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint. » JUSTIN, l. XXIV, c. 5.

(1) Ou guerrier glorieux.

MCD 2019

se ruer les Barbares. Il n'y avait de salut que dans une union des peuples de la Grèce. Mais presque tous, quelle que fût leur origine, étaient divisés en petites démocraties, au sein desquelles les passions haineuses et jalouses se déclaraient une guerre impitoyable où mourait étouffé le salut de la patrie. Ainsi, le Péloponèse commença par se tenir dans un isolement complet. Mieux avisés, les Athéniens créèrent une ligue : les moments devenaient précieux; le Brenn était au pied des Thermopyles (1); aux masses immenses dont il disposait, on avait à opposer dix mille fantassins de la Béotie, et cinq cents chevaux, trois mille Phocidiens et cinq cents cavaliers de la même nation ; sept cents Locriens, quatre cents soldats de pied Mégariens et quelques cavaliers, mille fantassins Athéniens, cinq cents cavaliers et trois cent cinq galères, enfin mille Macédoniens et Syriens.

Callypus, revêtu du commandement suprême, fit rompre à temps les ponts du Sperchius : ainsi prévenu, le Brenn feignit de vouloir traverser le fleuve en présence des Grecs; mais il ne cherchait par-là qu'à occuper leur attention. Dix mille de ses plus intrépides soldats, choisissant les heures les plus obscures de la nuit, passèrent le Sperchius. Une fois en possession des deux rives du fleuve, le chef gaulois fit construire un pont, et ses troupes pénétrèrent dans les Thermopyles; mais là, de pied ferme l'attendait l'armée ennemie.

Le lieu, les armes, la science, la discipline militaire, tout était à l'avantage des Grecs; en vain les Gaulois se jetaient-ils sur eux comme des bêtes fauves; repoussés à coups de hache, percés de traits, assaillis à coups d'épée, c'était toujours la mort qu'ils trouvaient sous des formes différentes. Déjà des masses de cadavres couvraient la terre, et les hordes du Brenn ne reculaient pas encore, lorsque les vaisseaux athéniens débarquèrent sur la côte de nouvelles troupes qui prirent en flanc un ennemi pour ainsi dire sans défense : il ne restait désormais qu'à fuir. Parmi les Gaulois, nul, au moment d'une défaite ou d'une retraite, ne reconnaissait la voix du commandement; les Grecs n'eurent donc plus qu'à frapper, et la perte des vaincus fut considérable.

Cependant, sept jours après, un certain nombre de Gaulois tenta une entreprise pleine de témérité et d'audace; il s'agissait de parvenir au sommet de l'OEta, et de piller en même temps un temple de Minerve. Mais, surpris par les Grecs, tous périrent. Déjà le découragement avait gagné les soldats du Brenn, lorsque celui-ci chargea Combutis, un de ses lieutenants, d'opérer une diversion dans l'Etolie, où, dit Pausanias, « ses soldats » égorgèrent tout ce qui appartenait au sexe » masculin, sans faire grâce aux vieillards, » ni même aux enfants. S'il y en avait de » plus gras que les autres, ou nourris d'un » meilleur lait, les Gaulois (1) buvaient » leur sang et se rassasiaient de leur chair. » Les femmes et les jeunes filles auxquelles » il restait quelque pudeur se tuèrent; » les autres furent abandonnées à tous les » outrages, à toutes les indignités. Celles » qui pouvaient s'emparer d'une épée se » la plongeaient dans le sein; d'autres se » laissaient mourir en s'abstenant de nour- » riture et de sommeil. »

Au reste, les Gaulois que conduisait Combutis exécutèrent avec d'autant plus de joie et de facilité les ordres qu'ils avaient reçus, que l'Etolie se trouvait dépourvue de combattants, puisque toute la population en état de porter les armes faisait partie de la confédération athénienne. Enfin, le Péloponèse, comme je l'ai déjà dit, se tenait dans l'isolement; une seule ville de cette dernière contrée, Pâtras, placée en regard de la côte étolienne, engagea une bataille contre les Gaulois; en dépit de l'infériorité du nombre, sa jeunesse fit de tels prodiges de valeur, que les soldats du Brenn en demeurèrent surpris : néanmoins ils restèrent vainqueurs. Quant aux Patréens, ils furent engloutis, eux et leur avenir, dans ce glorieux désastre; car

(1) 279 ans avant J.-C.

(1) ... Τούτων δὲ καὶ τὰ ὑπὸ τοῦ γάλακτος πιότερα ἀποκτείνοντες, ἔπινον.... κ. τ. λ. — PAUSANIAS, lib. x.

MCD 2019

leur ville depuis ne put jamais redevenir florissante. Cependant les Etoliens, informés de tous les maux qui désolaient leur patrie, désertèrent la confédération. Ils n'étaient pas encore de retour, que déjà Combutis se retirait, brûlant et saccageant tout ce qui avait pu échapper aux premières fureurs de ses soldats : ce qui restait de la population étolienne, si cruellement décimée, n'attendit pas les vengeurs qui accouraient à son secours; et les Gaulois éprouvèrent à leur tour des désastres inouis, avant d'avoir pu rejoindre le Brenn. Celui-ci, qui était parvenu à ramener, au prix des plus abominables cruautés, les Etoliens sur leur territoire, imagina un moyen du même genre pour traverser les montagnes qui l'arrêtaient; il multiplia tellement les exactions et les brigandages dans la Thessalie, qu'on lui indiqua un sentier; il en avait déjà traversé la plus grande partie, favorisé par un brouillard épais, lorsque les Phocidiens découvrirent ses mouvements. Après une courageuse résistance, ils répandirent l'alarme dans le camp de la confédération; d'un autre côté, un des chefs du Brenn tentait d'emporter le passage des Thermopyles. Mais la marine athénienne, qui, lors de l'invasion des Perses, avait sauvé la Grèce, conserva encore une fois l'indépendance générale en embarquant l'armée entière.

Le Brenn, qu'aucun obstacle n'arrêtait plus, conduisit aussitôt ses troupes à l'escalade du temple de Delphes, centre d'immenses richesses apportées chaque jour par la piété des peuples. Parvenus au pied de la montagne où était situé le temple, une délibération commence entre les chefs pour savoir si le sanctuaire d'Apollon serait pris à l'instant même, ou si on remettrait l'assaut au lendemain. Des débats assez vifs s'établirent; ils étaient encore sans résultat que les soldats gaulois couraient déjà çà et là pour chercher des vivres et piller.

Le temple d'Apollon, à Delphes, était un de ces monuments que l'on regardait en Grèce comme une portion même de la nationalité. Au milieu des ténèbres, des secours vinrent donc de tous cotés : douze cents Etoliens se présentèrent; puis quatre cents Hoplites d'Amphyse et un certain nombre de Phocidiens; les citoyens de Delphes étaient sous les armes : il y avait en tout quatre mille combattants que protégeait la nature même du terrain. Les Gaulois apportèrent à leur camp le fruit de leurs rapines, et à la veille du combat s'abandonnèrent à l'intempérance. Le lendemain cependant, le Brenn donne le signal de l'assaut, et ses soldats, dont le vin avait rendu le pas chancelant, s'engagent dans un chemin élevé et d'un abord difficile : les Grecs les accablent de traits auxquels ils joignent des fragments de rocher : chaque coup porte; les rangs des Gaulois diminuent; d'autres Gaulois les remplissent : les morts se multiplient; mais le nombre des combattants reste toujours le même; ils s'avancent sans cesse, et restent possesseurs d'un terrain si chèrement acheté. Les confédérés cherchent un refuge dans la ville de Delphes; ils y entrent; les assaillants les dédaignent; la route du temple est libre : c'est là qu'ils vont droit.

Mais au moment où il étendaient déjà la main sur tant de trésors, un effroyable orage éclate. Les prêtres, les devins, frappés de ce secours inattendu, parcourent, l'œil hagard, les cheveux en désordre, les rues de la ville et les rangs de l'armée. « Le dieu est présent! Du faîte entr'ouvert ils l'ont vu s'élancer dans le temple..... Un jeune guerrier, d'une beauté qui surpasse celle des hommes, s'est divulgué à leurs regards. Il est accompagné de deux vierges armées, sorties des temples voisins de Minerve et de Diane (1). » A ces mots, les confédérés quittent la ville et se précipitent sur les assaillants. Tandis que l'épée de l'ennemi les perce, la foudre les atteint : la lueur éblouissante des éclairs, l'eau qui tombe par torrents; les chefs qui ne savent plus commander; les soldats qui sont devenus incapables

(1) « Advenisse deum clamant, eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia.... Dum omnes opem dei suppliciter implorant, juvenem supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse. » JUSTIN, l. XXIV, c. VIII.

MCD 2019

d'obéir : tout enfin se réunit contre les Gaulois; les excès de la veille, les horreurs de l'orage et la crainte présente de l'injure qu'ils viennent de commettre contre la divinité. Eperdus et tremblants, ils cherchent un refuge à leur tour; mais les Grecs leur envoient des nuées de traits et les écrasent sous le poids des pierres qu'ils détachent du Mont-Parnasse; des rangs entiers tombent et disparaissent; les autres, plus heureux, gagnent leur camp, mutilés et couverts de blessures.

La nuit fut terrible : le froid, la neige, des attaques continuelles ne laissèrent pas un seul instant de repos aux Gaulois. Le lendemain cependant, ils se remirent en route; mais, pris en tête, par derrière et sur les flancs, ils allaient se débander, lorsque les débris de l'armée furent sauvés par les guerriers d'élite qui accompagnaient le Brenn; lui-même reçut une blessure; on hâta la retraite et on égorgea tous ceux qui étaient incapables de suivre. Les populations, naguère si désolées par les envahisseurs, leur refusèrent partout des vivres; enfin, pas un Gaulois n'eût échappé, si le chef Combutis, qui, après son excursion dans l'Etolie, s'était retiré au camp d'Héraclée, ne fût venu protéger la retraite.

Quant au Brenn, il ne voulut pas survivre à sa défaite : il rassembla ses principaux lieutenants : « Débarrassez-vous de » tous vos blessés sans exception, et brûlez » vos chariots : il n'y a plus pour vous » que ce moyen de salut. » Tel fut le dernier conseil qu'il donna; il se fit ensuite servir du vin, en but avec abondance, puis se poignarda. Son successeur donna ordre de massacrer les infirmes et les blessés, et à travers mille obstacles parvint à la frontière septentrionale de la Macédoine. Les Gaulois se séparèrent alors; les uns s'établirent proche du mont Scardus ou Scordus dans le voisinage de la Grèce, et devinrent la souche des Gallo-Scordiskes; les Tectosages se partagèrent en deux corps de marche; l'un rentra dans ses foyers à Tolosa; le second se dirigea vers la Thrace, ayant pour chef Comontor.

LES GAULOIS EN ASIE.

Au moment où le Brenn était venu pour la seconde fois en Macédoine, deux de ses lieutenants, comme on l'a vu plus haut, Lut-Har et Léonor, l'avaient abandonné, afin de mettre à contribution la Thrace. Quelque riche que soit un pays, les exactions l'épuisent tôt ou tard. L'Asie n'était pas loin : c'étaient de nouveaux trésors à piller, de nouvelles villes à rançonner; mais il fallait des vaisseaux, et les Gaulois en manquaient encore, lorsqu'ils furent rejoints par les bandes de Comontor. Ce renfort accroît encore cette soif d'aventures et de changements qui dévorent les hordes : elles iront en Asie, et demandent des vaisseaux à Antipater, qui alors gouvernait la Macédoine. Sur ces entrefaites, une partie des soldats de Comontor se fondent dans les troupes de Lut-Har et de Léonor (1) : l'invasion n'en sera que plus formidable. Mais les deux chefs ne peuvent s'entendre long-temps; ils se séparent. Enfin, le roi de Macédoine envoie des ambassadeurs suivis de quelques vaisseaux; Lut-Har saisit les derniers. Il est bientôt en Asie avec les siens. Léonor, qui avait marché du côté du Bosphore, ne tarda pas à fouler le même continent. Une guerre avait éclaté pour la possession de la Bithynie entre les deux frères Zibœas et Nicomède : le premier était soutenu par Antiochus; le second par quelques cités grecques du Bosphore et du Pont-Euxin. Il faut jeter un poids dans la balance : Nicomède enrôle les bandes gauloises de Léonor, auxquelles se réunissent les hordes de Lut-Har; des vaisseaux leur sont envoyés, et elles assurent au roi qui les solde un triomphe complet. Restait Comontor en Thrace, soutenu de la poignée de soldats qui avaient mêlé leur sort au sien. Il fonde, au pied du mont Hémus, un état dont tous les revenus ne reposent que sur des exactions : des villes, qui dans l'origine ne payaient que trois ou quatre mille pièces par an, furent taxées avec le temps à quatre-vingts talents (2). Enfin, réduite au dé-

(1) 278 à 241.
(2) 440,000 fr.

MCD 2019

espoir après un siècle de misères et de désolations, la Thrace se leva tout entière et anéantit ses oppresseurs.

Quant au prince de la Bithynie, il songea bientôt à éloigner les hordes qui l'avaient mis sur le trône, et donna à Léonor et à Lut-Har un établissement sur la frontière méridionale de son royaume. Les Gaulois, définitivement installés, s'organisèrent en trois tribus distinctes, savoir : les Tectosages, les Tolistoboïes et les Trocmes; celles-ci eurent bientôt conquis l'Asie-Mineure, qu'elles se distribuèrent. Antiochus, roi de Syrie, osa combattre les Tectosages; ils étaient nombreux et possédaient deux cent quarante chars à deux et à quatre chevaux; ces mêmes chars étaient armés de faux. Théodolas de Rhodes, qui commandait l'armée, lui procura la victoire par l'emploi heureux qu'il sut faire de seize éléphants; c'est à peine si les Gaulois avaient déjà vu ces animaux. Les rangs de ceux-ci étaient formés, leurs chars si redoutables sillonnaient le champ de bataille, lorsque les chevaux qui les faisaient voler plutôt qu'ils ne les entraînaient, s'arrêtèrent effrayés par l'aspect et les cris des terribles quadrupèdes. Les éléphants, transportés de fureur, se précipitent, brisent, foulent aux pieds chars, conducteurs et chevaux; quelques-uns de ces derniers n'échappent que pour aller porter le désordre dans l'armée Tectosage. La victoire fut complète pour Antiochus; les fuyards, après avoir laissé derrière eux la Basse-Phrygie, ne se crurent en sûreté qu'au-delà des monts Adoréens, où ils s'installèrent définitivement sur les rives du fleuve Halys et dans l'antique ville d'Ancyre.

Quant aux hordes Trocme et Tolistoboïenne, leur destinée ne se termina pas aussi vite : il n'éclatait pas une guerre en Orient où elles ne fussent mêlées, combattant tantôt pour les républiques, tantôt pour les monarchies; et dans les ventes volontaires qu'elles faisaient de leurs épées, elles se rencontraient quelquefois sur le même champ de bataille en qualité d'ennemis. Bref, les Gaulois vivaient de leur courage, et en vivaient si splendidement, qu'ils attirèrent des multitudes de leurs compatriotes, lesquels remplirent comme un essaim toute l'Asie. Leur influence devient alors prodigieuse; soldats mercenaires, ils donnent des couronnes, massacrent des rois, pillent des royaumes et se rendent maîtres, pour un temps plus ou moins long, de vastes provinces. Mais, disséminés plutôt qu'établis, les révolutions qu'ils improvisent ne durent point; elles tiennent à un besoin bruyant d'effets, à une vanité insatiable, et non pas à un instinct de fondation véritable. Dans leurs entreprises criminelles, tantôt ils succombent, tantôt ils réussissent; mais toujours sans persévérance. Ptolémée Philadelphe s'éloigne-t-il de Memphis pour réduire des insurgés, aussitôt les Gaulois de vouloir piller son trésor et lui enlever la Basse-Égypte. Le roi les prévient et ils se laissent conduire dans une île, où la faim en fait justice. Zéïlas, fils de Nicomède, est résolu de faire assassiner quelques chefs dont il se méfie; eux-mêmes l'égorgent. Antiochus, vainqueur des Tectosages, laisse deux petits-fils, l'un Séleucus, l'autre que l'histoire connaît sous le surnom de l'Epervier, tant il est rapace; tous deux se disputent la Syrie, les armes à la main. Le plus jeune des deux frères, l'Epervier, entretient à sa solde des Tolistoboïes qui le font triompher; ceux-ci le saisissent pour le tuer, et « il se racheta, » dit Justin, « comme on se rachète des voleurs, » à prix d'or (1).» Ce n'est pas tout, à la suite d'une pareille trahison, il passe un nouveau marché avec les Gaulois, tant il redoute ces soldats mercenaires qui l'ont rendu vainqueur !

L'oppression sous laquelle vivaient peuples et monarques en Asie était trop désastreuse pour durer long-temps. Eumène, petit prince de Pergame, qui avait également à redouter les Syriens et les Tolistoboïes, fond sur les uns et les autres au moment où éclatait l'acte de perfidie que je viens de rapporter : la victoire lui reste. Il forme aussitôt une confédération de toutes les villes de la Troade, de l'Éolide et de l'Ionie : le succès est sûr; mais il meurt. Atale qui

(1) Velut a prædonibus, auro se redimit. Justin, l. xxvii.

MCD 2019

remplace Eumène, annonce aux Tolistoboïes qu'ils ne doivent plus compter sur un tribut; on combat : grâce à l'adresse d'un prêtre chaldéen, qui fait voir dans les entrailles mêmes de la victime, le mot victoire, l'enthousiasme est tel, que les Gaulois sont défaits : pareil sort atteint les Trocmes, dans la Troade. Les débris des deux hordes, sur lesquelles se précipitent les habitants des villes et des campagnes, se sauvent dans la haute Phrygie, où trente-cinq années auparavant les Tectosages avaient trouvé un refuge; des Tolistoboïes s'arrêtent auprès du fleuve Sangarius, où ils occupent Pessinunte; les Trocmes se retirent à partir de la rive droite de l'Halys, jusqu'aux frontières du royaume de Pont, et établissent une grande bourgade nommée Tav, et que les Grecs appelèrent Tavion. Enfin, toute la contrée où prirent racine les trois tribus eut pour nom Galatie : ce qui veut dire terre des Gaulois.

LES GAULOIS ILLYRIENS AUXILIAIRES DE PYRRHUS; LES GAULOIS TRANSALPINS STIPENDIÉS DES CARTHAGINOIS PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE.

Avant de raconter la part que les Gaulois transalpins ont prise dans les guerres puniques, où, comme auxiliaires des Carthaginois, ils portèrent les plus rudes coups à la puissance romaine, je retracerai en quelques mots les services que d'autres Gaulois (1) rendirent à Pyrrhus, roi d'Epire. C'était un prince dont la vie vagabonde se passa à prendre des villes sans les conserver, et à traverser des royaumes plutôt qu'à les conquérir. La rapidité de ses succès enflamma l'imagination des Gaulois vivant en Illyrie et sur les bords du Danube; et ils accoururent se ranger sous les drapeaux du roi d'Epire. Celui-ci fit aussitôt une invasion en Macédoine; mais Antigone, qui régnait alors sur cette contrée, lui opposa une vigoureuse résistance : il avait aussi des Gaulois à son service. Dans une rencontre, ces derniers périrent les armes à la main, et Pyrrhus devint le maître de presque toutes les provinces de la Macédoine. Ce prince alla bientôt assiéger Sparte : hommes, enfants, vieillards, coururent aux armes, et dans l'espace d'une nuit élevèrent des fortifications, dont la vue jeta les Epirotes dans le plus profond découragement. Les Gaulois, au contraire, montent, ou pour mieux dire, s'élancent à l'assaut; mais les assiégés, en leur opposant toute l'énergie de leurs efforts, parviennent à les repousser. Sur ces entrefaites, deux partis, au sein d'Argos, se disputent le pouvoir; l'un d'eux appelle Pyrrhus à son secours; il part; mais il donne dans une embuscade, où son fils trouve la mort. Les Gaulois à force d'intrépidité réussissent à sauver l'armée. Les premiers encore ils se risquent dans Argos; mais là, le roi d'Epire termine sa vie et ses aventures : une pierre que lui lance une vieille femme, le tue. Bref, dans cette multitude de guerres qui éclatent à chaque instant dans la Grèce, les Gaulois donnent mille preuves de leur courage comme de leur férocité; mais l'histoire n'a conservé qu'une sorte de souvenir confus de tant de faits d'armes, qui ne produisirent aucun résultat durable.

Une grande occasion se présente : Carthage entre pour la première fois en lutte avec Rome. De ces deux républiques, l'une, vaste puissance commerciale, a des possessions partout où elle fonde des comptoirs : elle règne en Afrique, commande à des sujets dans l'Espagne, les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne et la Sicile; elle a des matelots en grand nombre; des soldats nationaux, peu; des mercenaires autant que son or peut en acheter. L'autre république, Rome, a déjà subjugué les nations qui l'entourent. Pauvre en dépit de tant de triomphes, elle est restée inépuisable en citoyens, intrépides combattants : à défaut de stipendiés qui lui manquent, elle fait marcher sous ses ordres de fidèles alliés. En un mot, la cité alors souveraine du commerce assurait des richesses à ses enfants; la ville éternelle ne leur imposait que des devoirs;

(1) 241 ans avant J.-C.

(1) 273 ans avant J.-C.

MCD 2019

MCD 2019

1. CHEF DES DRUIDES. 2. OVATE OU DRUIDE SACRIFICATEUR (50 ans av. J.S.C.)
3. VERCINGETORIX (51 ans avant J.S.C.)
Chef des hordes Gauloises qui se révoltèrent contre César.

FRANCE

MCD 2019

ci on était avide de mourir pour la splendeur de sa patrie; là, on recherchait son égide pour négocier avec plus d'avantages. Il importe à Carthage de s'emparer de la direction suprême des affaires dans la Grande-Grèce, où sa rivale exerce une influence qui l'inquiète dans ses intérêts; elle marchande le courage des Gaulois transalpins, tombe d'accord avec eux sur les conditions du marché, et leur confie la garde de ses places.

C'est en Sicile (1) qu'éclate le premier choc entre les deux républiques. Les Gaulois, fidèles à leur vieille réputation, se surpassent au siége de Lilybée; mais, mobiles dans leurs volontés, et ennemis de toute privation qui se prolonge, ils se fatiguent vite de la fidélité qu'ils doivent à Carthage, surtout lorsque les vivres deviennent rares, et que la paie qui leur est due s'arrière et s'accumule. Deux ou trois mille d'entre eux se trouvent à Agrigente, mêlés à une garnison de cinquante mille hommes. Dans un moment d'humeur, ils manifestent tout haut l'intention de piller la ville; nul n'ose recourir aux armes; loin de là, pour échapper à leur première fureur, on leur promet que s'ils veulent se rendre auprès d'Hannon, celui-ci règlera leur solde, à laquelle il ajoutera encore une forte gratification. Les Transalpins, remplis de joie et d'espérance, quittent Agrigente et arrivent auprès du général en chef, qui les comble de prévenances et de caresses; l'argent est prêt; mais il les conjure, avant tout, d'aller surprendre la ville d'Entelle, dont le pillage leur est assuré. Les Gaulois partent; mais la vengeance d'Hannon avait déjà ses garanties; au moyen d'espions qui paraissent dévoués aux Romains, il fait prévenir ces derniers. Le consul Otacilius prend ses mesures, et les infortunés Transalpins, qui marchent comme à l'abandon, sont surpris et massacrés.

Cette exécrable trahison exaspéra les Transalpins, qui par bandes désertèrent à l'ennemi. Les Romains, justes appréciateurs de leur bravoure, les accueillèrent avec affection, et leur promirent une solde qui fut exactement payée. C'est de ce moment aussi que date la première introduction des stipendiés dans les rangs des soldats de la ville éternelle : aux Gaulois devait appartenir la priorité. Les Carthaginois, désespérés de ces nombreuses désertions qui les privaient de leurs meilleurs soldats, tentèrent d'appeler à leur secours la crainte des plus effroyables supplices; mais rien n'arrêta cette contagion générale. Amilcar, successeur d' Hannon, à défaut de la mort qui était devenue impuissante, recourut à la ruse; depuis long-temps il avait réuni un corps de Gaulois sur lequel il pouvait compter; il les envoya s'offrir aux Romains. Pendant que ceux-ci, sans aucune défiance, discutent les conditions du marché, les prétendus déserteurs se précipitent sur eux et les égorgent. Néanmoins, ce guet-à-pens ne rompit pas toute espèce de relations entre les Gaulois et les Romains.

Ces derniers assiégeaient Erix, qui, par sa situation, devait les arrêter long-temps. Dans cette cité sicilienne, on avait consacré à Vénus un temple rempli de richesses; il n'en fallait pas davantage pour tenir en émoi la cupidité des Transalpins. Une nuit donc, ils se glissent dans le camp des ennemis, et leur indiquent les côtés faibles de la place; ce n'est pas tout, ils se mêlent aux Romains : Erix est enlevée. Dans toute ville prise d'assaut, il y a un premier moment de tumulte et de trouble, les Transalpins en profitent et courent en foule dans le temple, dont ils emportent les trésors. De pareils faits que tous les prodiges de la valeur la plus brillante ne pouvaient compenser, dégoûtèrent promptement les Carthaginois de leurs nouveaux associés. Abstraction faite de leur rapacité, les Gaulois étaient en outre intempérants, indisciplinés; ils ne combattaient qu'à leur volonté et pour ainsi dire à leur propre compte.

Enfin, après vingt-quatre années d'une guerre opiniâtre, la paix fut conclue; Rome imposa pour première condition, que ses adversaires quitteraient la Sicile. Les Carthaginois licencièrent aussitôt tous leurs mercenaires (1). Mais les Transalpins, avant

(1) 264 à 241.

(1) 241 à 237.

MCD 2019

de se mettre en route pour leurs foyers, exigèrent sur-le-champ leur arriéré, et réclamèrent en outre des sommes considérables à titre de gratification. Le gouverneur de Lilybée, avec lequel les Gaulois traitaient, était dépourvu de toute espèce de fonds. Dans cette crise, il imagina de rejeter sur sa république le péril éminent qui le menaçait, et il parvint à convaincre ces impitoyables créanciers, qu'ils n'obtiendraient satisfaction qu'à Carthage même. Tout changement de lieu souriait aux Gaulois; mais, à part les séductions du voyage, ils avaient la conviction qu'il leur suffisait de faire acte de présence pour être payés; ils débarquent à Carthage. Les caisses publiques sont vides; ils pillent pour se nantir de leurs propres mains; mais, à la suite de négociations habilement conduites, ils quittent la ville. Une fois éloignés, le sénat de Carthage leur déclare, que loin de recevoir des gratifications extraordinaires, il y a nécessité pour eux de renoncer à la plus grande partie des sommes, prix de leur sang. Les Gaulois en appellent à la force; les autres stipendiés imitent leur exemple, et un plan général d'insurrection s'organise sous les ordres de Spendius, ancien esclave romain, de Mathos, né en Afrique, et du Transalpin Autarite, qui aux qualités les plus précieuses réunit l'avantage de parler avec facilité la langue du pays.

Ces trois généraux accroissent bientôt le nombre de leurs troupes, en ralliant à leur parti toutes les villes africaines soumises à Carthage. Celle-ci, attaquée dans les dernières ressources de son indépendance, tremble à son tour; elle lève des soldats et entre en négociation; la fortune de la guerre se balance, et au bout de trois années on campe encore sous ses murs. Enfin, son général en chef, Amilcar Barcas, saisissant l'occasion du départ de l'africain Mathos qui marchait sur Tunis, renferme dans leur camp les deux autres chefs de l'insurrection. Les Gaulois, non plus que leurs alliés, ne s'inquiétaient d'amasser à l'avance ni vivres ni approvisionnements, que leur valeur acquérait au jour le jour. Ainsi enveloppés, une affreuse famine se manifeste parmi eux; prisonniers et esclaves, on dévore tout. Mais quand ces horribles ressources sont épuisées, les soldats somment leurs généraux de leur obtenir une capitulation; Amilcar reçoit les chefs qu'on lui députe et promet la paix. « La républi- » que, ajoute-t-il, n'est ni exigeante ni sé- » vère; elle se contentera de dix hommes » choisis parmi vous tous, et laissera aux » autres la vie et les vêtements. » Les chefs acceptent; aussitôt Amilcar les fait garrotter : « C'est vous que je choisis. »

Les Gaulois et les alliés ne voyant pas revenir leurs deux généraux, Autarite et Spendius, qui avaient fait partie des négociateurs, comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à mourir; mais ils voulurent que ce fût les armes à la main. En effet, Amilcar les attaqua et les détruisit tous. Restait encore à soumettre Mathos; il l'atteignit près de Tunis. Amilcar avait pour collègue un autre Carthaginois nommé Annibal. Ce dernier, à la vue des insurgés qui étaient dans les murs de Tunis, fit metttre en croix Autarite et Spendius. Quelques jours après, les assiégés enlèvent Annibal dans son propre camp, et le font mourir sur la croix même où l'un de leurs chefs avait rendu le dernier soupir. Amilcar néanmoins finit par rester vainqueur; Mathos, et ce que l'on put retrouver encore d'auxiliaires transalpins, ornèrent le triomphe du général carthaginois, qui les livra ensuite aux plus horribles supplices.

Néanmoins, tous les Gaulois qui avaient pris part à la première guerre punique ne périrent pas; un assez grand nombre d'entre eux, comme je l'ai déjà dit, s'étaient réunis aux Romains, dont ils étaient devenus les stipendiés. La paix conclue avec Carthage, on les transporta sur la côte d'Illyrie. Il faitait qu'ils vécussent; ils cherchèrent donc bien vite à prendre du service. Les Epirotes qui, du temps du roi Pyrrhus, avaient été témoins de leur valeur, mirent huit cents d'entre eux en garnison dans Senis; c'était une cité riche faisant le commerce maritime. Les Illyriens de leur côté étaient pirates de profession; ils s'entendirent avec les auxiliaires Gaulois, qui, après avoir massacré les habitants dont la défense leur était confiée, pillèrent la ville de fond en comble.

MCD 2019

La fortune était à cette époque contraire à plus d'une horde Gauloise. Ainsi la peuplade gallique des Celtici, qui, bien des siècles auparavant, avait, grâce à son mélange, formé la nation celt-ibérienne, fut subjuguée par Amilcar Barcas, qui réduisit encore à l'obéissance quelques autres tribus galliques, lesquelles vivaient sur la côte occidentale de l'Espagne. Barcas mort, eut pour successeur son gendre Astrubal. Ce dernier succomba sous les coups d'un esclave gaulois dont il avait assassiné le chef il y avait plusieurs années. Les Carthaginois firent torturer cet esclave fidèle, qui, après tout, n'avait obéi qu'aux exigences de sa position. Soutenu par le courage que donne l'accomplissement de tout devoir, il ne cessa de prodiguer à ses bourreaux le mépris et l'insulte.

NOUVELLES GUERRES ENTRE LES CISALPINS ET LES ROMAINS.

Le lecteur ne peut manquer de comprendre que, par suite de la dispersion, soit en Europe soit en Asie, des hordes gauloises, il y a nécessité de quitter l'une pour retourner à l'autre. Le moment est donc venu de s'occuper de la Cisalpine, dont une des tribus, celle des Senonais, avait été décimée par les Romains. Un demi-siècle s'était presque écoulé depuis cette horrible catastrophe; les contemporains en avaient conservé un profond souvenir de terreur qui enchaînait leur ressentiment; les nouvelles générations, au contraire, ne brûlaient que du désir d'une vengeance éclatante. Dans cette disposition des esprits, Att et Gall (1), qui gouvernaient les Boies, attirent en Italie les montagnards des Alpes. Avec leur secours, ils tentent de s'emparer d'Arminium, colonie romaine. Les jeunes Boies courent aux armes; mais il y avait parmi eux des citoyens qui voulaient la paix à tout prix; ils surprennent les deux chefs, les égorgent et parviennent à repousser les montagnards dans leur retraite.

Tel était l'état des choses, lorsque les Romains se présentèrent pour défendre Arminium : venus trop tard, ils n'eurent pas à combattre. Néanmoins, l'impression que ce commencement de révolte produisit sur le sénat fut si profonde, qu'il prohiba la vente des armes dans la Circumpadane, et fit procéder au partage des terres conquises jadis sur les Sénons : c'était une guerre à mort déclarée à l'indépendance des Cisalpins. En effet, une nouvelle colonie romaine allait être ajoutée à celle d'Arminium, devenue, entre les mains des vainqueurs, un centre d'intrigues continuelles. Déjà les Cénomans et les Venètes servaient d'espions aux Romains dans toutes les cités gauloises : ceux-ci en outre étaient parvenus à compléter la soumission des Ligures de l'Apennin. Dans cette crise, les Boies essayèrent de réunir toutes les peuplades de la Circumpadane; mais, ne pouvant avoir d'abord pour alliés que les Insubres, ils envoyèrent des ambassadeurs aux tribus des Alpes, qu'ils appelaient Gaisda, et les Romains Gæsatæ. Deux chefs, Concolitan et Aneroëste (1), répondirent à cet appel guerrier : « Jamais, dit Polybe, armée plus » belle n'avait traversé les Alpes (2). »

Les Cénomans et les Venètes embrassèrent hautement le parti romain, et il fallut former une réserve pour les contenir; le reste des confédérés se mit en campagne au nombre de cinquante mille fantassins et de vingt-cinq mille cavaliers. Deux corps distincts composaient cette armée; l'un de ces deux corps, celui des montagnards ou Gesètes, était placé sous les ordres des chefs Concolitan et Aneroëste; quant aux Cisalpins, ils obéissaient à Britomar, né dans l'Insubrie.

Rome cède à un mouvement de terreur générale. Les livres des sibylles paraissaient annoncer cette nouvelle invasion gauloise. Dans le doute, on consulte les prêtres; ils répondent qu'on échappera au péril, si l'on enterre vifs des Gaulois dans l'enceinte de la ville éternelle; car alors, ils prendront possession du sol. On découvre un Gaulois et une pauvre femme gauloise, et on les enterre tout vivants dans le marché aux bœufs. Ce sacrifice accompli, l'espoir renaît : Romains et

(1) 238 à 236.

(1) Polybe, l. II.
(2) 231 à 228.

MCD 2019

alliés s'enrôlent à l'envi les uns des autres; leur nombre s'élève, dit-on, jusqu'à sept cent soixante dix mille combattants. Les Cisalpins et les montagnards se présentent dans l'Etrurie : Concolitan, Aneroëste et leurs soldats font serment de ne pas détacher leur baudrier qu'ils ne soient montés au Capitole (1). Comme au pas de course, ils s'élancent vers Rome, dont trois journées de marche les séparent encore. On les informe que le préteur, qui, chargé de veiller au passage de l'Apennin, les avait laissé passer, revient sur ses pas. Ils marchent à sa rencontre, l'aperçoivent près d'Eretium, établissent leur camp et prennent des dispositions militaires; puis, leurs feux déjà allumés, ils se retirent en silence près de Fésules, où il est convenu que leur cavalerie, qui paraîtra fuir, les rejoindra le lendemain à la pointe du jour. Cette retraite, les Romains l'imputent à la crainte; ils n'en poursuivent qu'avec plus d'ardeur la cavalerie ennemie qui, en fuyant toujours devant eux, les entraîne à Fésules : une embuscade les attendait, ils y tombent, et six mille d'entre eux sont massacrés. Les débris des vaincus se retirent sur une colline, où les Gaulois ne les attaquent pas, tant ils sont épuisés de fatigues.

Indépendamment du préteur, deux consuls, Æmilius Pappus et Atilius Régulus, tenaient aussi la campagne. L'un d'eux, Æmilius, qui accourait au secours de Rome, s'arrête la nuit près de la colline, où les soldats du préteur, quoique protégés par des retranchements, étaient plongés dans des angoisses inexprimables. Les deux camps se reconnaissent, et le consul prend toutes les mesures en son pouvoir pour venir dégager le lendemain le préteur. Cependant, les Gaulois avaient découvert les feux du camp d'Æmilius; il fallait l'attaquer ou en être attaqué. Mais dans leur marche rapide, ils avaient exercé d'effroyables ravages; meubles, or, argent, troupeaux, dépouilles de tous genres, étaient entre leurs mains; allaient-ils aventurer dans un combat tant de richesses! Un conseil s'assemble, et Aneroëste, l'un des chefs des montagnards, expose « qu'il était » beaucoup plus sage de rejoindre les rives » du Pô, pour retourner ensuite se mesurer » avec les Romains, que la guerre en serait » plus facile et moins chanceuse (1). »

Cette opinion l'emporte; les Cisalpins et leurs alliés marchent du côté de la mer pour rentrer dans la Ligurie. Réunis, le consul et le préteur se jettent sur les traces des Gaulois, qu'ils ne cessent de harceler, sans engager avec eux une action, que ceux-ci ne savent pas amener. Gênés dans leur marche, ils ne peuvent toujours suivre la route dont ils ont fait choix, et ne rejoignent le littoral qu'à la hauteur du cap Télamone. Un incident nouveau se présente : le consul Atilius Regulus, revenu de la Sardaigne où il avait triomphé d'une insurrection, débarque à Pise. Là, il apprend que les confédérés ont franchi l'Apennin; il marche sur Rome, en prenant les bords de la mer d'Etrurie : il s'avançait donc à la rencontre des troupes ennemies. Près de Télamone, quelques cavaliers gaulois tombent aux mains de l'avant-garde romaine. Conduits devant Régulus, ils l'éclairent sur le véritable état des choses : aussitôt il se rend maître d'une colline qui planait sur la route. Les Cisalpins, apercevant des cavaliers postés sur la hauteur, s'imaginèrent qu'il ne s'agissait que des troupes de consul Æmilius; ils lancent quelques hommes pour les mettre en fuite; mais ils apprennent d'un prisonnier qu'il n'y a plus pour eux qu'à se faire jour les armes à la mains. Les montagnards et les Insubres sont opposés à Æmilius, les Boies et leurs alliés ainsi que les Tauriskes auront à combattre l'autre consul. Pendant que ces dispositions se prennent, on lutte déjà pour la possession définitive de la colline. De part et d'autre l'acharnement est égal, et l'on voit la tête du consul Atilius séparée du tronc et plantée sur une lance. Cependant les Romains conservent le poste important qu'il ont conquis. Une action générale s'engage; des cris horribles se font entendre; ce sont les Insubres et les Boies, vêtus seulement de braies

(2) 225 avant J.-C.

(1) Polybe, l. II.

MCD 2019

ou saies légères : ce sont les Gésates qui, complétement nus, ne conservent que leur sabre et leur bouclier.

Ces clameurs effroyables, cet aspect inattendu glacent d'abord de crainte les ennemis; mais, revenus à eux-mêmes, ils font pleuvoir des nuées de traits sur les Gaulois, et atteignent sur toutes les parties du corps les Gésates qui sont nus; ceux-ci entrent dans des transports de rage inexprimable : les uns se ruent sur les archers romains; les autres se réfugient derrière les Insubres qui forment la seconde ligne. C'est le tour des légions; les Gaulois les reçoivent avec intrépidité : la lutte, engagée sur tous les points, reste incertaine jusqu'au moment où les cavaliers Romains quittant la hauteur qu'ils avaient défendue avec tant de courage, mettent en fuite une des ailes de l'armée cisalpine; le consul reste vainqueur. Des trois chefs gaulois, l'un, Anéroëste, se tue; l'autre, Concolitan, tombe au pouvoir des Romains; quant à Britomar, il périt dans la mêlée. De retour à Rome, Æmilius obtint les honneurs du triomphe, et devant son char marchait l'élite des captifs : enfin, on consacra dans le temple de Jupiter les dépouilles des vaincus.

A la suite de ce désastre (1), plusieurs tribus subirent le joug, entre autres celles des Anamans, des Lingons et des Boies. L'année suivante (2), les consuls L. Furius et C. Flaminius traversèrent le Pô, et campèrent au milieu des Insubres. Mais bientôt ces derniers prirent leur revanche et forcèrent les deux consuls à se retirer, après avoir signé une paix honteuse. Les Romains goûtent quelque repos chez les Cénomans devenus leurs alliés, puis se précipitent de nouveau dans l'Insubrie, qu'ils dévastent au mépris de la foi jurée. Indignés, les principaux chefs accourent au temple de la déesse de la guerre, et exposent à tous les regards les enseignes qu'on appelle immobiles, parce qu'on ne les déploie qu'aux jours des plus grands périls : toute la population se soulève, et une armée considérable est sur pied.

(1) 224 avant J.-C.
(2) 223 avant J.-C.

Sur ces entrefaites, le sénat, pour se venger de Flaminius qui avait pressé le partage du territoire sénonain, fait déclarer nulle la nomination des deux consuls, et leur intime l'ordre de rentrer dans Rome comme simples citoyens. Flaminius, averti à temps, veut tenter la fortune avant de prendre connaissance officielle de la dépêche qui lui est adressée. C'est sur les bords du Pô que l'on combattit; les ponts furent coupés, de sorte que le soldat romain dut vaincre ou mourir. En présence de cette double expectative rien ne fut négligé pour un triomphe complet : on plaça au premier rang des légions des soldats qui, armés d'une longue pique, n'occupaient ordinairement que le troisième rang. Les Gaulois, dont le sabre était encore dans un grand état d'imperfection, l'eurent bientôt brisé ou froissé en se défendant contre la pointe de la pique ennemie; alors les Romains recourent à leur épée; ce n'est plus un combat; c'est un massacre. Flaminius, à la suite de cette victoire mémorable, ouvre la dépêche du sénat, et, triomphant, retourne avec son collègue à Rome.

Les Insubres (1) ne se découragent pas; tous les hommes en état de porter les armes se rendent sous les drapeaux, et trente mille montagnards Gésates se réunissent à eux sous le commandement de leur roi Virdumar. Les Romains de leur côté traversent le Pô, pour s'emparer d'Acerres; les Insubres veulent dégager cette ville; mais ils trouvent les assiégeants établis dans une position inexpugnable. Cherchant à opérer une diversion, Virdumar, accompagné de dix mille Gésates, met à feu et à sang le territoire des Anamans, et assiége Clastidium, récemment cédée à la république. Scipion continue de presser Acerres, tandis que son collègue Marcellus marche au secours de Clastidium. Les Insubres demandent le combat; le consul en rangeant ses troupes est entraîné par un mouvement précipité de son cheval; sans se troubler, il complète le tour du cercle, et revenant sur lui-même, il adore le soleil et fait vœu de consacrer à Jupiter Férétrius les plus belles armes qui seront prises sur l'ennemi.

(1) 222 avant J.-C.

MCD 2019

Dans ce moment, Virdumar, qui était en tête des Gaulois, appela le consul à un combat particulier. « Ce prince, dit Plutarque, était » de haute stature et dépassait même tous ses » compatriotes; il portait des armes enrichies » d'or et d'argent et rehaussées de couleur si » vives, qu'il éblouissait comme l'éclair. Mar- » cellus s'écrie : ce sont bien là les dépouil- » les que j'ai vouées à Jupiter; » et s'élançant sur Virdumar, lui porte trois coups de lance avant que celui-ci ait eu le temps de se mettre sur la défensive : il tombe. « Jupiter, » dit Marcellus, toi qui conduis les mémora- » bles exploits des chefs au milieu des combats, » je te prends à témoin que je suis le troi- » sième général romain qui, après avoir tué » de sa main le général ennemi, t'a consacré » ses dépouilles opimes; accorde-moi donc, » Dieu tout-puissant, une fortune semblable » dans tout le cours de cette guerre. » Ces paroles prononcées, les soldats romains fondent sur les Gaulois, qui, après des efforts inouis, sont vaincus. Marcellus marche aussitôt au secours de son collègue Scipion, qu'il avait laissé assiégeant Acerres, dont la garnison s'était retirée à Médiolanum. Le consul s'était rendu devant les murs de cette dernière ville; mais d'assiégeant qu'il était d'abord, les Cisalpins parvinrent à le rendre assiégé à son tour. Les choses changèrent à l'arrivée de Marcellus. Les Gésates, instruits de la défaite des Gaulois et de la mort de Virdumar leur chef, regagnèrent leurs montagnes.

Médiolanum ouvrit ses portes, et les Insubres, désormais sans alliés, furent réduits, en payant d'énormes contributions, à céder plusieurs de leurs villes où le sénat établit des colonies : c'est ainsi que les Romains régnèrent au delà du Pô.

LES GAULOIS S'ALLIENT AVEC ANNIBAL; PART GLORIEUSE QU'ILS PRENNENT A SES GUERRES.

Annibal, pour attaquer plus sûrement Rome à ses portes, s'occupa d'abord d'attacher à sa fortune la valeur des Gaulois cisalpins; il leur envoya donc des ambassadeurs chargés d'or et de promesses (1). Les Insubres et les Boies prirent l'or, crurent aux promesses et se réjouirent d'être convoqués à de nouveaux combats. Sans perdre de temps, le général carthaginois achète des Gaulois transalpins un passage dans les Alpes. Les Massaliotes, vieux alliés du peuple romain, lui donnent l'éveil : aussitôt un pressentiment funeste se répand, et le sénat, avant de recourir aux armes, envoie des ambassadeurs aux Gaulois pour leur proposer de fermer d'un commun accord l'entrée des Alpes et des Pyrénées. C'est dans une assemblée de la peuplade de Ruscinon, qu'a lieu la première entrevue. Les Romains commencent à peine à prendre la parole qu'ils sont interrompus par des éclats de rires mêlés à des frémissements d'indignation, et non-seulement on rejette leur demande, mais on leur reproche d'avoir dépouillé de leurs terres les Gaulois qui résidaient en Italie. Les députés s'adressent aux autres tribus, et reçoivent partout le même accueil. Renonçant aux négociations, le sénat dirige des troupes sur les frontières de la Lugurie et de la Cisalpine; il décide en outre, que deux colonies nouvelles seront établies dans la Circumpadane : c'était une avant-garde de douze mille hommes qu'il lançait dans des contrées devenues suspectes. L'une de ces colonies devait résider à Crémone, au nord, et tenir en bride les Insubres; l'autre devait s'établir au midi et chez les Anomans, au lieu où depuis s'est élevée Placentia (2). Les insubres, comme les Boies, repoussent ces nouveau-venus; les uns s'enfuient; les autres se cachent dans Mutine, que les Romains avaient conquise lors de la dernière guerre. On assiége cette cité; une crainte agite les Gaulois; ils ont récemment donné des otages pour obtenir la paix; ils demandent alors une entrevue aux ambassadeurs romains, et se saisissent de leurs personnes.

Sur ces entrefaites, le préteur L. Manlius marche au secours des colons romains dis-

(1) 218 avant J.-C.
(2) Aujourd'hui Plaisance.

MCD 2019

persés. Les Gaulois lui tendent un piége, et, dans la forêt où il fait route, lui tuent huit cents hommes de son arrière-garde, et lui enlèvent dix étendards. Manlius parvient cependant à pénétrer dans Tenetum ou Tenète, bourg des Boies; là, le préteur Atilius le rejoint, Annibal de son côté était en route pour l'Italie. Malgré les attaques continuelles des tribus ibériennes, il avait déjà franchi le revers septentrional des Pyrénées, et se trouvait en contact avec les peuplades du midi de la Gaule : toutes étaient sous les armes et avec des intentions hostiles. Annibal, négociateur aussi délié que général habile, entra dans des pourparlers qu'il appuya par des largesses : il en résulta un traité où se lit la stipulation suivante : « Que dans le » cas où les Carthaginois donneraient lieu » à quelques plaintes, elles seraient adressées » à Annibal ou à ses lieutenants d'Espagne. » Quant aux réclamations des Carthaginois » contre les indigènes, elles devaient être ju- » gées sans appel par les femmes de ces der- » niers. »

Enfin, Annibal, après avoir triomphé de quelques démonstrations hostiles que tenta la tribu des Volkes, reçut une députation au nom de la Gaule cisalpine : elle était présidée par Magal, chef des Boies. Les membres de cette députation se présentèrent et comme guides et comme alliés; alors il fut décidé qu'on allait descendre en Italie. Après neuf jours d'une marche semée de fatigues et de dangers, où les Gaulois firent preuve d'une énergie et d'un courage qui ne se démentirent pas un instant, Annibal était au sommet des Alpes. Arrêtant ses soldats, il leur indiqua Rome et les bourgs gaulois qui se déployaient au-dessous d'eux..... « Là-bas, s'écria-t-il, est cette Rome dont » vous venez de franchir le seuil..... ici » (montrant les cités gauloises), sont nos » auxiliaires et nos amis. » Enfin, après une nouvelle marche de six jours, il pénétra chez les Tauriens; ceux-ci, loin de lui apporter des secours, ne voulurent pas même lui vendre des vivres. Les Carthaginois, après s'être vengés, se mirent en marche pour la frontière insubrienne.

D'après les offres de service que les ambassadeurs gaulois étaient venus lui faire, Annibal s'attendait à un soulèvement général en sa faveur; mais la division régnait entre les cités cisalpines; les Venètes, les Cénomans, les Ligures des Alpes s'étaient définitivement attachés à l'alliance romaine; les Ligures des Apennins, les Insubres et les tribus de la ligue boïenne appelaient au contraire de tous leurs vœux le triomphe de Carthage. Il est vrai que ces dernières s'étaient refroidies depuis le jour où elles avaient battu le préteur Manlius. D'un autre côté, comme tout ce qui appartenait au sang gaulois, elles étaient si changeantes que l'enthousiasme chez elles avait ses heures comptées : puis des troupes romaines répandues çà et là tenaient dans l'hésitation même les plus dévoués; et les Boies et les Insubres avaient été réduits à fournir un contingent.

Dans ces graves circonstances, il importait à Annibal de savoir s'il lui restait encore des alliés gaulois, et c'était ce qui l'avait déterminé à se rendre sur le territoire des Insubres; enfin le consul Scipion avait déjà établi son camp près du Tessin, où il attendait le général carthaginois.

A la première rencontre, qui fut un choc de cavalerie, la victoire se déclare contre les Romains : il n'en faut pas davantage; les Insubres s'empressent d'apporter des vivres aux vainqueurs, et leur offrent en outre le concours de leurs bras. Le consul Scipion, à la suite de sa défaite du Tesin, se rapproche des murs de Placentia; les Carthaginois le suivent, et bientôt deux mille Gaulois, enrégimentés de force dans les rangs des Romains, massacrent au milieu de la nuit un grand nombre de légionnaires, et viennent rejoindre Annibal : il y avait là pour lui les éléments d'un véritable corps d'élite. Mais, comme tous les généraux qui ont laissé un nom imposant dans l'histoire, Annibal attendait de la puissance de l'opinion publique ses plus magnifiques triomphes : c'était à un soulèvement universel qu'il aspirait, afin d'en faire rouler les flots sur Rome; il renonça donc pour le moment à quelques excellents soldats qu'il était sûr de retrouver plus tard. Sans perdre de temps, il donne mission aux

MCD 2019

Gaulois accourus dans son camp de se rendre dans leurs tribus pour y rendre compte de la dernière victoire qu'il venait de remporter : c'était le moyen le plus sûr de s'attirer d'innombrables partisans. Aux Insubres qui s'étaient déjà prononcés, viennent se joindre les Boies. Pour attirer plus sûrûment à lui toutes les masses, il prescrit à ses troupes de respecter les terres de certaines peuplades cisalpines qui n'avaient pas encore fait alliance avec lui. Néanmoins lorsque la guerre prit des développemens plus étendus, l'époque des ménagemens dut cesser, et Annibal, inquiet pour ses vivres, voulut que les Cénomans, au milieu desquels s'agitaient les hostilités, se prononçassent hautement en sa faveur. Placés entre deux ennemis qu'ils craignent, ils cherchent plus que jamais à se couvrir d'une neutralité absolue : alors le général carthaginois ruine de fond en comble toute la contrée qui s'étend entre la Trébie et le Pô.

Quant à Scipion, il s'était éloigné de Placentia pour s'établir sur les montagnes voisines de la Trébie : ainsi protégé, il évitait decombattre; mais son collègue Sempronius, fier d'un récent avantage, ne respirait que pour engager une action générale : la même pensée occupait Annibal. Deux généraux sont-ils décidés à en venir aux mains, le champ de bataille est bientôt trouvé. Sempronius a sous ses ordres trente-huit mille Romains ou alliés et un certain nombre de Cénomans : le chef carthaginois commande à trente mille hommes, parmi lesquels quatre mille Gaulois. Le consul traverse l'Atrabie : on est en présence : les Numides mettent en fuite les cavaliers romains. Annibal pousse ses éléphants contre une division de Cénomans qu'ils broient sous leurs pieds : il est vainqueur; c'est pour la seconde fois depuis son entrée en Italie : il fait compter les morts, presque tous appartiennent aux Gaulois ses auxiliaires.

Ce dernier désastre accroît encore les haines nationales qui, dans la Cisalpine, couvent contre la fortune de Rome; et des cités, appartenant aux Boies, aux Insubres et aux Ligures, se détachent soixante mille soldats qui viennent grossir les ressources d'Annibal : ce qu'ils veulent avant tout, c'est de marcher droit sur la ville éternelle. Le chef carthaginois cède à l'enivrement général, et il menace déjà l'Etrurie, lorsque la saison lui oppose des obstacles tels, qu'il lui est impossible de traverser l'Apennin. Il assiége alors Placentia. Les Gaulois cisalpins, dont la seule idée fixe était la destruction de Rome, passent vite des murmures aux accusations, et de celles-ci aux embûches : c'est d'Annibal qu'ils veulent se délivrer avant tout, puisqu'il se place entre eux et leur éternel ennemi. Comme dans la première guerre punique, de soldats intrépides, ils deviennent alliés dangereux. Le chef carthaginois est obligé de tromper la furie gauloise à l'aide de travestissements qui empêchent qu'il ne soit reconnu; puis il conduit son armée vers Arétium, où, entouré de forces considérables, se trouve le consul Flaminius. C'est à travers des marais qu'on n'avait pas songé à défendre, qu'il se fraie une route nouvelle : dans cette marche désastreuse, lui-même perd un œil. Enfin, au bout de quatre jours et de trois nuits, on se trouve en présence d'Arétium; et à la suite des plus habiles manœuvres, Annibal remporte, auprès du lac de Trasimène (1), une victoire éclatante. Au milieu de la mêlée, le consul Flaminius est reconnu par un Gaulois qui s'écrie : « Voilà » celui qui a massacré nos soldats et dépeu- » plé nos villes et nos champs; c'est une » victime que je dois immoler aux mânes de » nos citoyens si lâchement assassinés. » Aussitôt le consul Flaminius tombe frappé de plusieurs coups : quinze mille Romains restent sur le champ de bataille; du côté des Carthaginois on ne compte pas deux mille morts. En reconnaissance de la valeur que, dans cette journée, déployèrent les Cisalpins, on leur concéda presque tout le butin. Les troupes d'Annibal couronnèrent tant de triomphes par la mémorable bataille de Cannes, où les Gaulois formèrent au-delà de la moitié des combattants : cette fois encore ils s'offrirent pour ainsi dire nus aux traits des Romains.

(1) 217 avant J.-C.

MCD 2019

Ce dernier revers, le plus funeste de tous ceux qui, depuis le commencement des hostilités, avaient terni la gloire des armées romaines, réveilla dans la ville éternelle une de ses profondes terreurs, que jusque là les Gaulois seuls lui avaient fait ressentir; elle s'en dégagea vite, et comme soutenue par le pressentiment de son avenir. Annibal lui-même, par des causes qu'apprécia son génie, mais que la distance des siècles ne nous permet pas de discerner, n'attaqua pas l'ennemi de Carthage au centre principal de sa puissance.

Les Romains vaincus, mais non épuisés, font de nouveaux efforts (1) : deux armées sont en mouvement, l'une au Nord, l'autre au Midi; elles coupent la route entre la Cisalpine et la Grande-Grèce. La première retient les Gaulois sur leur territoire; la seconde est opposée aux Carthaginois. Le préteur L. Posthumius, auquel est confiée la plus grande partie des forces de l'armée du Nord, fait une irruption chez les Boies; on l'attire au milieu de la forêt Litana, où lui et les siens ne trouvent tous qu'une mort honorable.

Annibal, las d'être retenu dans l'Italie méridionale, donne ordre (2) à son frère Asdrubal de franchir les Pyrénées, et de venir le rejoindre par la route que lui-même avait déjà parcourue il y a quelques années. Deux mois après, le frère du célèbre général Carthaginois s'avance dans la Cisalpine; il a sous ses drapeaux une multitude d'Espagnols et de Gaulois, s'élevant à près de soixante mille hommes : partout enfin, l'assentiment national court au devant de lui; mais, chemin faisant, il s'arrête au siége de Placentia. Sur ces entrefaites, le consul Salinator se montre dans l'Ombrie, côtoyant le fleuve Métaure (3); d'un autre côté, le consul Néron arrête Annibal dans le Brutium. Asdrubal, instruit que son frère cherche à établir la guerre dans l'Ombrie, lui envoie une dépêche pour l'informer qu'il se prépare à opérer leur jonction définitive.

(1) 216 avant J.-C.
(2) 207 avant J.-C.
(3) Maintenant le Métro.

Cette dépêche, le consul Néron est assez heureux pour l'intercepter; suivi de l'élite des troupes, il parvient sur les rives du Métaure, où campe Salinator l'autre consul. Dès le jour suivant, Asdrubal occupe le même point; ce n'est pas un novice qui combat contre les Romains, il connaît leurs usages de guerre : deux fois la trompette retentit dans le camp ennemi; il conçoit des soupçons et bat en retraite. Mais pendant la nuit il s'égare, et à la pointe du jour se retrouve en face de l'ennemi. Il combattra; à Néron, qu'il redoute surtout, il oppose ses Gaulois : l'action s'engage; Asdrubal, vaincu, se fait tuer.

Le consul Néron retourne à son camp, et fait jeter au milieu des troupes carthaginoises la tête d'Asdrubal. A cette vue, son frère s'écrie : « O Carthage! malheureuse » Carthage, je succombe sous le poids de tes » maux (1). » Néanmoins, une dernière armée punique apparaît dans la Ligurie; elle est commandée par Magon; c'était encore un frère d'Annibal. Des Gaulois échappés de la Circumpadane, où, depuis la victoire de Néron, les Romains mettent tout à feu et à sang, viennent s'offrir; mais Magon, pour mieux servir son frère, sent la nécessité de mettre en mouvement des populations tout entières. Il indique une assemblée générale (2) à Gênes : l'élite des Gaulois s'y rend. Là, il leur raconte, « qu'ils ont à résis- » ter à deux généraux et à deux armées ro- » maines. » Les chefs gaulois, après avoir démontré que leur position, au milieu des soldats ennemis, ne leur permet pas d'agir ouvertement, font comprendre à Magon qu'il n'en est pas de même des Ligures, dont tous les mouvements sont libres; ils ajoutent qu'il est juste que leur jeunesse prenne les armes.

En effet, deux mois s'écoulent à peine, que les Ligures sont sous les drapeaux de Magon. Quant aux autres tribus qui n'avaient pas osé se déclarer tout haut, elles ne s'opposèrent pas à ce que Magon opérât des levées chez elles; s'engageant plus loin, elles lui

(1) Polybe, l. I.
(2) 205 avant J.-C.

MCD 2019

fournirent des vivres et des armes. Magon se maintint deux années (1) dans la Cisalpine, mais toujours séparé de son frère. Il combattait sur le territoire des Insubres, lorsqu'il reçut une blessure à la cuisse; conduit à Gênes, il s'embarqua bientôt après pour sa ville natale, où l'appelait, ainsi que son frère, le sénat de Carthage. La guerre était terminée, mais à l'avantage de Rome. Quant aux Gaulois, qui pendant dix-sept ans avaient lutté avec Annibal, ils allèrent le rejoindre, et, mêlés à ceux de leurs frères qui n'avaient pas quitté Magon, ils firent des prodiges de valeur à Zama : c'étaient eux qui constituaient le fond de l'armée; mais enfin, à Scipion resta le triomphe; et la gloire carthaginoise, en dépit des efforts du plus grand de ses généraux, succomba définitivement sous le génie de Rome.

RUINE COMPLÈTE DES GAULOIS EN ITALIE.

C'était sans doute beaucoup que les deux frères eussent été contraints de revenir dans leur patrie : le sol italique était libre. L'un d'eux cependant, Magon, conservait parmi les Gaulois une sorte de représentant de sa haine; c'était Amilcar, qui, sous ses ordres, avait long-temps fait la guerre avec bonheur : à ce titre, il jouissait d'une immense popularité. Il en profita pour réveiller l'énergie des tribus cisalpines, et son influence devint telle, qu'il décida les jeunes Cénomans à prendre part à la nouvelle guerre qui se préparait. Rome, instruite des projets d'Amilcar, entame les hostilités la première, et envahit le territoire des Boies; mais sept mille des ses légionnaires sont surpris et tués avec Oppius qui les commande.

Amilcar se met en tête des confédérés, détruit Placentia et marche sur Crémone qu'il ne peut surprendre. Ses habitants réclament des secours du sénat; de nouvelles troupes entrent dans la Cisalpine : le tribun L. Furius s'occupe alors de délivrer Crémone. Les Gaulois l'attaquent avec leur impétuosité ordinaire; mais ils sont battus (1), et Amilcar s'ensevelit dans sa défaite. A en croire l'historien le plus dévoué aux succès de Rome, la perte des vaincus fut immense; néanmoins, la guerre se continua, et l'année d'après, plus de six mille légionnaires, commandés par le préteur Cn. Bæbius Tamphilus, périrent chez les Insubres.

Une revanche est décrétée : les consuls Q. Minucius Rufus et C. Cornelius Cothegus entrent en campagne (2) : l'un dompte la Ligurie cispadane et dévaste le territoire des Boies, l'autre se fortifie sur une des rives du Pô. Là, on l'informe que les Boies quittent les confédérés pour voler à la défense de leur propre territoire, et que les Insubres se retirent chez les Cénomans, dont la jeunesse combat avec eux, malgré la résistance des vieillards de la tribu. Cethegus s'entend avec ces derniers, qui lui promettent que dans le cas où une bataille aurait lieu, ils parviendraient à réduire leur jeunesse à une neutralité absolue, et que même, si l'occasion se présentait, ils la feraient combattre pour eux. Ces négociations amènent des allées et des venues, les Insubres conçoivent des soupçons, et au moment où le combat va s'engager entre eux et les Romains, ils organisent les Cénomans en une véritable réserve. Mais malgré cette sage précaution, ceux-ci se réunirent à leurs récents alliés, et leur valurent une victoire complète.

Q. Minucius, comme je l'ai déjà dit, afin de détacher des autres Cisalpins, les Boies, ravageait leur territoire; mais à peine furent-ils revenus, qu'il se plaça sous l'abri d'un camp fortifié. Ceux-ci de le provoquer sans cesse, mais en vain. Le moment n'était pas encore venu pour le consul de courir les chances d'un combat : bientôt il n'en eut plus même l'occasion. En effet, les Boies eurent à peine appris la défaite des Insubres et la trahison des Cénomans, qu'ils se débandèrent. Q. Minutius, que rien n'arrêtait plus, se livra pendant plusieurs mois aux plus terribles dévastations.

La guerre continua encore plusieurs an-

(1) 203 avant J.-C.

(1) 200 avant J.-C.
(2) 197 avant J.-C.

MCD 2019

nées, et fut en général funeste aux Gaulois. Le consul Marcellus vainquit les troupes insubres, s'empara de Com (1) et de différents châteaux; les Boies, à leur tour, lui tuèrent trois mille hommes. Quant à Furius, collègue de Marcellus, il sut échapper à une embuscade qui lui avait été tendue. Les deux consuls se concertèrent alors, et, ruinant de fond en comble le territoire des Boies, ils n'épargnèrent pas Bonina qui en était la capitale : la jeunesse cachée au milieu des forêts ne perdit pas courage, et ne cessa de harceler les envahisseurs. Les Boies parvinrent même à piller les peuplades liguriennes devenues alliés des Romains; mais ils furent ensuite battus par ces derniers.

Ces revers ne servirent qu'à exalter l'énergie des vaincus, et le printemps suivant (2) les trouva encore sous les armes : huit mille d'entre eux périrent, dans le voisinage de la forêt Litana, sous les coups des Romains commandés par le consul L. Valérius Flaccus. L'année d'après, les Boies, qui avaient déterminé les Insubres à se réunir à eux, sont encore battus près de Médiolanum. Ces victoires successives aiguillonnent les Romains à en remporter de nouvelles, et soixante-cinq mille hommes marchent contre les Cisalpins. Des levées en masse sont faites chez les Boies, et leur chef suprême, Boïo-Rix, arrête l'invasion que méditait le consul Tibérius Sempronius Lingus. Celui-ci fait choix d'un poste, s'y fortifie, et mande à son collègue Publius Scipion l'Africain, ancien vainqueur d'Annibal, d'accourir à son secours. Les Boies, qui se trouvent en force, ne cessent de provoquer les Romains, et le troisième jour, ils tentent d'escalader leur camp. Sempronius (3) dirige ses troupes contre les assaillants; mais elles sont arrêtées au passage; on se saisit corps à corps : la lutte est horrible; tantôt on gagne, tantôt on perd du terrain; tout est encore douteux. Alors un centurion et un tribun militaire jettent leurs enseignes aux Gaulois : il faut les reprendre. La deuxième légion se fraie une route; la quatrième est moins heureuse. Dans ce moment, les Boies s'emparent de la porte questorienne, et pénètrent dans le camp : une cohorte les repousse. La quatrième légion se dégage : on se bat sur trois points à la fois; mais les Gaulois, cédant à un dernier effort des Romains, sont acculés jusque sous leurs propres retranchements. Une rage inattendue les saisit : ils se précipitent sur l'ennemi, et le ramène jusque dans son camp. Sempronius va bientôt se cacher dans les murs de Placentia; il a perdu la plus grande partie de ses soldats.

Les Boies renouvellent leurs levées. Ils ne s'avancent pas seuls : les Liguriens sont avec eux. Le sénat déclare qu'il y a tumulte; tous les âges sont appelés aux armes. Le consul Cornélius Mérula se rend dans la Ligurie; son collègue Minutius Vermus est chargé de tenir tête aux Boies. Domptant leur impétuosité naturelle, les nations cisalpines mettent à profit tous les avantages du terrain, et épuisent de fatigues les troupes du consul Mérula. Celui-ci est assez heureux pour les contraindre à une action générale : elle s'engage près de Mutine. Jamais les Gaulois ne se montrèrent plus redoutables : dans une seule attaque ils exterminèrent l'élite des vétérans romains. Leur cavalerie, peu nombreuse, repoussa d'abord toutes les charges commandées contre elle; les auxiliaires seuls purent l'enfoncer. Bref, après plus de huit heures d'une lutte de géants, la victoire passa du côté de Rome : chefs et soldats commençaient à en désespérer. Quatorze mille Boies furent tués; dix-huit cents Gaulois seulement consentirent à se rendre prisonniers.

Cette défaite frappa droit au cœur les nations cisalpines; elles n'étaient pas au bout de leur courage, mais de leurs ressources; et c'est avec celles-ci qu'on entretient la guerre. C'est sur les Boies que s'étendit d'abord la vengeance romaine : villes, bourgades, tout fut détruit par les ordres des deux nouveaux consuls, Domitius Ænobarbus et L. Quintius Flaminius. Les Boies n'eurent plus qu'à invoquer la paix; c'était un cri de détresse. Alors rien n'arrêta plus les excès des soldats, surtout lorsqu'ils virent se réfugier dans

(1) 196 avant J.-C.
(2) 195 avant J.-C.
(3) 194 avant J.-C.

MCD 2019

leur camp l'élite des Gaulois, qui imploraient leur pitié. Mais, du légionnaire jusqu'au consul, tous armés de la force brutale, les torturent et les déchirent. Un chef boïen se présente devant Flaminius avec ses enfants : celui-ci se trouvait avec quelques amis de table et sa maîtresse; se tournant vers elle : « Veux-tu, lui dit-il, puisque, pour me suivre, tu as sacrifié un combat de gladiateurs, à Rome; veux-tu voir mourir un Gaulois? » Il saute sur son épée, et tue le malheureux Boïen en présence de ses enfants.

Un abus si exécrable de la victoire ne pouvait rester sans vengeance. Les débris de la nation boïenne ne cherchent plus qu'une mort glorieuse; mais dans une dernière rencontre ils sont défaits par Scipion Nasica. Une nouvelle fièvre de destruction et de frénésie s'empare des Romains : les ruines, les désastres et les crimes se multiplient sous toutes les formes. Le consul prend pour otages tous ceux qui peuvent encore soutenir le poids des armes; il confisque la moitié du territoire, et il ne laisse la vie qu'aux vieillards et aux enfants; le surplus de la population, il le moissonne, et il ne conserve pour la pompe de son triomphe que certains nobles gaulois, qu'il traîne comme un troupeau, en les mêlant aux bêtes de somme que la victoire lui a conquises. Puis Nasica se présente l'année suivante pour prendre possession définitive des terres des vaincus. C'en était trop pour les dernières victimes que la rage des Romains avait épargnées chez les Boies : ce qui restait encore de leurs cent douze tribus baissa les yeux et se mit en route pour la terre de l'exil..... L'histoire, qui manque si rarement de pages pour l'exaltation des vainqueurs, ne sait pas bien au juste la retraite où purent se reposer de si généreux combattants : tout ce qui était eux ou les rappelait disparut bien vite, et leur capitale, abandonnée à trois mille habitants du Latium, devint une colonie romaine.

Les Insubres, abattus par le spectacle de tant de misères, subirent le joug : il y avait déjà cinq ans qu'ils avaient mis bas les armes; les Cénomans et les Vénètes les avaient précédés dans la soumission; restaient les Ligures. Protégés par leur position au milieu des montagnes, ils se défendirent jusqu'au jour où le dernier d'entre eux fut exterminé. Devenues domaine de la république, les anciennes possessions gauloises reçurent la dénomination de province gauloise cisalpine. A une autre époque, on la surnomma *Gaule Togée*, pour indiquer que la toge, vêtement romain, était restée maîtresse des rives du Pô, tant de fois parcourues par l'indépendance gauloise portant la braie et la saie.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis que Bellovèse, suivi de ses hordes, avait mis un pied victorieux dans la haute Italie.

RAPPORTS DES ROMAINS ET DES GALATES; MŒURS DE CES DERNIERS.

Ce serait concevoir une idée imparfaite des Romains que de les considérer comme un peuple exclusivement guerrier; leur valeur, pour éclater, avait besoin de recevoir les ordres de la religion : cette dernière se mêlait en outre à tous les actes de leur vie privée. Avant de s'engager dans la seconde guerre punique, le sénat, comme je l'ai déjà dit, avait fait consulter les livres des sibylles; on se rappelle que, d'après l'interprétation qu'on en tira, une Gauloise et un Gaulois furent enterrés vifs. Cet horrible sacrifice n'empêcha pas la république d'incliner vers sa ruine. Par une conséquence naturelle, la piété romaine s'accrut encore davantage, et eut de nouveau recours au collége des prêtres, qui déclarèrent qu'il importait au salut de la patrie que la statue de la mère des dieux, renfermée à Pessinunte, en Asie, fût définitivement installée à Rome. On s'adressa au roi de Pergame, à cet Attale qui précédemment avait battu les Galates. Celui-ci n'eut pas de peine à obtenir ce qui lui était si vivement demandé. Il s'agissait d'une pierre noire qu'on soutenait être tombée du ciel, et qui représentait, disait-on, la mère des dieux : elle appartenait au culte des Phrygiens, vaincus par les Galates; ces derniers ne se montrèrent point exigeants sur les conditions de la vente : Cybèle n'était

MCD 2019

après tout, pour eux, qu'une divinité étrangère.

Les Gaulois d'Orient, à la suite de la défaite que leur fit subir Attale, restèrent quelque temps affaiblis, mais sans être entièrement domptés ; aussi ne tardèrent-ils pas à reprendre leurs anciennes habitudes, et combattirent de nouveau, soit pour leur compte, soit pour celui des princes qui achetaient leur secours. Oubliant le passé, ils entrèrent au service du roi de Pergame, et lui conquirent des possessions assez considérables.

Tel était l'état des choses lorsque divers événements mirent en contact les Romains et les Gaulois de la Galatie. La mort venait de frapper Attale, qui eut pour successeur Eumène, véritable tributaire de Rome. Annibal, de son côté, était en Asie, suscitant de nouvelles hostilités à son impitoyable ennemie; il parvint à faire comprendre à Antiochus, roi de Syrie, et à Ariarathe, son beau-fils, tout le péril de leur position. Rome, par la Grèce d'Europe, touchait à l'Orient : de voisine à rester dominatrice, c'était un effort qu'elle devait tôt ou tard à sa gloire. Le général carthaginois voulait que, concentrant les forces asiatiques, où d'abord serait enrôlé le courage gaulois, on devançât l'attaque : c'étaient des masses qui, dans la furie d'un premier mouvement, devaient tout entraîner. Antiochus se rendit donc en Phrygie, où il appela les Galates aux armes; mais ceux-ci se montrèrent indifférents, « parce que, di-» rent-ils, demeurant loin de la mer, ils n'a-» vaient pas à craindre l'Italie. » Douze mille d'entre eux, cependant, s'attachèrent à la fortune du roi des Syriens. C'est ainsi qu'étrangers aux calculs de la politique, les Gaulois firent perdre une occasion bien précieuse : toutes les ressources militaires de l'Asie, fertilisées par le génie d'Annibal, auraient pu tenir en balance la supériorité de Rome; mais ce ne fut qu'en détail, et pour ainsi dire éparpillé, que chacun se présenta dans la lutte. Le temps, au reste, marche, réparant les fautes des hommes... et, quelques siècles plus tard, des peuples, débordés de l'Orient, abattirent le colosse de la civilisation romaine, et, souverains de ses ruines, en firent jaillir la civilisation moderne, si supérieure à l'ancienne.

La guerre s'engage; Antiochus donne ordre à quatre mille Gaulois d'aller mettre à feu et à sang le royaume de Pergame. A la suite de divers combats, les Romains triomphants rejettent les hostilités, de la Grèce dans l'Asie, et, sous les ordres du consul L. Scipion, se préparent à une affaire décisive. Mille Gaulois, sans être arrêtés par une rivière, vont assaillir le camp ennemi, et opèrent une retraite glorieuse. Le jour de la désastreuse bataille de la Magnésie se lève, et dans les rangs seuls des Galates se rencontre une résistance héroïque : victorieux, les Romains ne songent plus qu'à la vengeance. Le consul Cnéius Manlius, qui remplace Scipion, s'avance dans la Galatie; il commande à vingt-deux mille légionnaires, soutenus de l'armée du roi de Pergame et de troupes levées dans la Thrace et la Macédoine. A la première rencontre, la cavalerie gauloise obtient un succès passager qui rend Manlius plus attentif; arrivé à Gordum, il n'y recueille ni vivres ni provisions : les habitants avaient déserté la ville. Tel était le plan de campagne qu'avaient fait adopter Ortiagon, Gaulotus et Combolamare, auxquels la direction de la guerre était confiée. Au lieu de tout aventurer dans un seul combat, les Gaulois cherchent à attirer l'ennemi dans des lieux qui, par leur nature particulière, doivent lui être funestes. Les Tolisboies choisissent le mont Olympe; les Tectosages, le mont Magoba; quant aux Trocmes, ils se réunissent aux Tolisboies.

Manlius se dirige sur le mont Olympe, accompagné d'Attale et d'une armée assez nombreuse; on le repouse. Il se présente le lendemain avec des forces plus considérables, étudie les lieux, et le soir même dresse son camp au pied de la montagne. Les Galates prennent leurs dispositions; quatre mille d'entre eux se placent sur le passage attenant au côté du midi. Manlius réunit ses troupes à l'armée du roi de Pergame, et marche droit par ce même côté du midi; son frère, L. Manlius, se dirige vers le nord,

MCD 2019

et Helvidius vers le couchant d'été. Les vélites et les soldats alliés s'avancent les premiers; derrière eux vient l'infanterie romaine. Une nuée de traits est lancée de part et d'autre; ils blessent à peine les assaillants, mais atteignent les Gaulois, que ne couvrent point leurs boucliers étroits: ceux-ci, d'ailleurs, n'ont pas songé à se munir de traits; ils n'ont pas même recueilli, au milieu des montagnes qui leur servent de retranchements, ces pierres que la main peut lancer; leur lance et leur sabre sont devenus inutiles, à cause de l'intervalle qui sépare les combattants. Les Romains en profitent pour multiplier les ressources de leurs armes à jet, où tout est à leur avantage, puisque leurs adversaires sont non-seulement sans défense, mais qu'ils se présentent encore nus à leurs coups. Furieux surtout de leur impuissance, les Gaulois désertent leurs remparts et se précipitent sur les vélites romains, mais sans réussir à les entamer. Les soldats de Manlius gagnent du terrain; les Tolisboies, dont les efforts sont infructueux, tentent de rentrer dans leur camp: une colline est au pouvoir des vainqueurs. L. Manlius et Helvidius n'ayant pu gravir les points qui leur avaient été indiqués, se rapprochent des troupes du consul; déjà les légionnaires touchent à la hauteur que les vélites ont conquise: L. Manlius les harangue: « C'est à » eux, leur dit-il, de s'emparer des fortifica- » tions derrière lesquelles, repoussé par les » troupes légères, l'ennemi tremble. » Mais pendant que les légionnaires font halte, les vélites ne cessent d'accabler de traits les malheureux Gaulois, qui se tiennent en ligne à l'entrée de leur camp. Dans cette extrémité, ils font quelques pas en arrière, et confient à un certain nombre d'entre eux la défense des portes. Les légionnaires se précipitent aussitôt; mais là, ils trouvent une résistance qui d'abord est insurmontable. Long-temps la valeur des Galates laisse la fortune incertaine; mais enfin une des portes cède. Alors c'est un tumulte, c'est un désespoir que nulle langue humaine ne peut rendre; les femmes, les vieillards et les enfants tombent massacrés; les hommes, pour fuir plus vite, marchent sur leurs corps. Mais bientôt ils s'encombrent aux issues du camp, et les Romains les abattent sans même qu'ils songent à se défendre; s'échappent-ils, c'est pour rencontrer au fond des abîmes une mort encore plus affreuse. Au milieu de ce carnage et de cette désolation, les deux autres corps d'armée rejoignent le consul, qui les envoie avec la cavalerie à la poursuite de quelques Galates réfugiés au bas de la montagne: sur ce point, c'est une nouvelle boucherie. On ne sut jamais au juste la quantité des morts; quant aux femmes, aux vieillards et aux enfants faits prisonniers, on en porta le nombre à quarante mille.

Manlius veut achever la défaite des Galates en attaquant les Tectosages, établis sur le mont Magaba: il n'a que quelques lieues à traverser; mais il reçoit une députation des Gaulois lui demandant pour le lendemain une entrevue: elle est accordée; aucun des chefs galates ne s'y rend; ils se font excuser; ils sont retenus par des motifs religieux. On convient d'une seconde conférence, où Attale, frère du roi Eumène, assistera. Cette fois, on arrête les dispositions principales, que le consul doit ratifier le jour suivant. Il est déjà en route, suivi d'une nombreuse escorte, lorsqu'il reconnaît que les Gaulois se préparent à le charger, lui et les siens. Hors d'état de leur opposer une sérieuse résistance, il se retire en bon ordre; de nouveaux cavaliers accourent, mettent en fuite les siens, et sont sur le point de faire Manlius prisonnier. Mais des fourrageurs romains qui étaient dans le voisinage viennent au secours du consul, le dégagent, et tuent sans pitié tous les Galates. Néanmoins les Gaulois gagnèrent assez de temps pour que les vieillards, les femmes et les enfants qui étaient mêlés au camp des Tectosages pussent traverser le fleuve Halys. Manlius, de son côté, marche sur le mont Magaba. Répétant les manœuvres qui lui avaient été si utiles une première fois, il triomphe des Tectosages et des Trocmes comme il l'avait déjà fait des Tectosages: huit mille Galates périrent, et leur camp fut pillé. Ce nouveau désastre les jeta dans de tels transports de rage, que les prisonniers mordaient leurs chaînes, et s'efforçaient à

MCD 2019

l'envi les uns des autres de s'étrangler. Quelques Gaulois trouvèrent cependant un refuge sur la rive opposée du Halys, où ils tentèrent de nouvelles hostilités; mais ils furent réduits à demander la paix.

L'année suivante, les Romains, les plénipotentiaires gaulois et ceux d'Ariarathe, roi de Cappadoce, se rendirent à Ephèse; le roi reçut ordre de payer deux cents talents; quant aux Galates, comme Eumène était absent, rien ne fut décidé à leur égard. L'année d'après, ils signèrent une paix définitive avec les Romains, qui n'exigèrent d'eux que la restitution des terres qu'ils avaient prises à leurs alliés, et la promesse de renoncer pour l'avenir à leurs excursions militaires. Des difficultés surgirent au bout d'un certain nombre d'années : les Gaulois dévastèrent les possessions d'Eumène et celles d'Ariarathe, leur ancien allié. Sur les plaintes qui furent portées au sénat romain, il envoya des députés; mais les Galates n'en continuèrent pas moins leurs ravages. Rome n'intervint pas, tant elle craignait encore de se commettre avec d'aussi intrépides combattants!

Lors des guerres de Mithridate contre Rome, les Galates prirent parti pour le prince asiatique; mais sur des soupçons qu'il conçut, il fit arrêter les tétrarques : c'était le titre que les chefs gaulois avaient en Orient. L'un de ces mêmes tétrarques, Toredoric, jura la mort du roi de Pont : il était résolu à le précipiter du haut de l'estrade où il rendait la justice à ses peuples. Mithridate ne vint pas le jour où il était attendu; mais quelques heures après il appela auprès de lui les tétrarques. Toredoric les conjura d'assassiner tous ensemble le roi de Pont; cette proposition ne fut pas accueillie. Mithridate, qui sans doute avait reçu avis du complot, ordonna la mort des chefs gaulois, et s'empara de la Galatie, qu'il plaça sous l'obéissance d'Eumarche, l'un de ses satrapes. Au bout de douze ans, trois tétrarques, qui avaient échappé au massacre commandé par le roi de Pont, rendirent la liberté à leur patrie.

Enfin Mithridate, placé dans cette double alternative de se donner la mort ou de devenir captif, commanda au chef d'une troupe galate restée attachée à sa personne, et dont le dévouement avait résisté à toutes ses infortunes, de le frapper. Bituit, c'était le nom du chef gaulois, porta le premier coup : ses soldats achevèrent ce qu'il avait commencé. A partir de ce moment, disparut la liberté de toutes les nations asiatiques. Assurée de sa proie, Rome sut attendre, et, sous le règne d'Auguste, la Galatie, absorbée par l'empire romain, n'en forma plus qu'une fraction sans importance; le territoire resta, les citoyens disparurent. Je n'ai plus maintenant qu'à retracer les mœurs des Galates et les institutions qu'ils établirent; sur ces deux points je serai bref. Le territoire que possédaient les Gaulois fut partagé en cent quatre-vingt-quinze cantons, et leurs chefs prirent le titre de tétrarques. La réunion de ces dignitaires s'éleva, dans l'origine, à douze (1); c'était une sorte de grand conseil, dans lequel résidait une partie de la puissance gouvernementale. Au-dessous était placé un second conseil comptant dans son sein près de trois cents membres : corps tout à la fois politique et judiciaire, il veillait à la défense de certains avantages particuliers aux Galates, et, seul, pouvait prononcer contre eux des arrêts de mort; aussi ce conseil se réunissait-il une fois l'an au milieu d'un bois de chênes nommé Drynémet.

Un tétrarque, quoique appartenant au grand conseil, n'était pas, dans l'étendue de son district, un magistrat concentrant dans ses mains tous les genres de pouvoirs; au-dessous de ce chef on avait placé un juge civil, un commandant militaire et deux lieutenants. Les Gaulois élurent d'abord leurs tétrarques; mais, avec le temps, ces fonctions devinrent héréditaires dans les mêmes familles : riches, elles s'éprirent de toutes les jouissances du luxe. Les chefs galates, qui avaient des rapports fréquents avec les princes et avec les satrapes orientaux, voulurent étonner comme eux par toutes les somptuosités d'un faste habituel, et leurs

(1) En d'autres termes, à quatre pour chacune des peuplades, savoir : les Tolistoies, les Tectosages et les Trocmes.

MCD 2019

femmes eurent des vêtements où l'or et la pourpre se disputaient la place. On conçoit que pour suffire à de pareilles dépenses, il fallait non-seulement que les tétrarques commissent les exactions les plus effroyables à l'égard des Phrygiens et des anciens colons grecs, qui formaient le fond de l'ancienne population, mais qu'ils accablassent les Galates eux-mêmes sous le poids des plus lourds impôts. A en croire cependant les historiens de l'antiquité, certaines vertus de famille n'eurent pas à souffrir de cette invasion du luxe, et la sagesse des dames gauloises, déjà établie d'une manière si glorieuse, resta intacte. On en jugera par les deux faits suivants.

Lors de la défaite des Tectosages par le consul L. Manlius, Chiomara, femme du chef Ortiagon, tomba au pouvoir des Romains. Le centurion à la garde duquel elle était confiée obtint par la force ce que lui refusait la vertu; mais, effrayé du désespoir de sa captive, il la flatta de l'espérance d'une prochaine liberté; puis, se rétractant, il mit pour condition définitive une somme d'argent; on convint en outre qu'un Gaulois prisonnier irait dans la famille de Chiomara pour lui faire connaître le taux de la rançon. La femme d'Ortiagon fait choix d'un de ses anciens esclaves. A l'heure déterminée, les parents se présentent; ils ont avec eux des lingots d'or. Le centurion, pour ensevelir plus sûrement le secret de sa vénalité, vient seul. Pendant qu'il pèse l'or, la Gauloise ordonne à ses compatriotes, dans la langue de son pays, de tuer le Romain; elle est obéie. Plaçant la tête du coupable dans un pan de sa robe, elle se rend auprès de son mari et lance à ses pieds la tête du centurion. Ortiagon la presse de questions; elle lui révèle tout : « O femme! que la fidélité est une belle » chose! — Quelque chose de plus beau, » répond-elle, c'est de pouvoir dire : deux » hommes vivants ne se vanteront pas de » m'avoir possédée. »

Un autre tétrarque, Sinat, était devenu l'époux de Camma, qui desservait le temple de Diane. Un parent du chef Gaulois, Sinorix, devint éperdûment amoureux de la prêtresse : ses vœux furent repoussés; alors il tua par trahison le mari qu'il n'avait pu déshonorer. Comme il était aussi tétrarque, il obtint de la famille de Camma qu'il deviendrait époux de cette dernière, à laquelle il assurait des avantages considérables; obsédée par les siens, elle se résigne. Le jour de l'hymen, Camma, au pied de l'autel de Diane, offre à Senorix une coupe dans laquelle elle vient de boire : il vide ce qu'il en reste; il est empoisonné. Un rayon de joie brille sur les traits de la prêtresse : « Senorix, dis aux » tiens qu'ils te préparent un linceul et une » tombe, car voilà la couche nuptiale que je » t'ai destinée. » Tous deux meurent.

Quoi qu'il en soit, l'Asie est une terre si propice au pouvoir despotique, que de tous les tétrarques il n'en resta qu'un seul, véritable potentat oriental. Tel était l'état de la Galatie lorsqu'elle fut incorporée à l'empire romain.

CONQUÊTE DES ROMAINS DANS LA GAULE TRANSALPINE.

L'histoire, limitée au simple récit des faits, suffit à de nombreux lecteurs, elle est amusante; mais, véritable mission de conscience, ce qu'elle doit se montrer avant tout, c'est instructive. Il importe donc de faire ici un utile rapprochement entre les Gaulois et les Romains. Des deux côtés la valeur est admirable; chez les premiers elle est d'instinct; chez les seconds de devoir. Les uns s'épuisent dans l'excès de leur énergie; les autres se régénèrent dans la mesure de leur courage. Ici, tout est impétuosité; là, tout est calcul. Mais ce contraste ne se reproduit pas seulement au milieu des événements de la guerre. Les Gaulois, dans quelque région qu'on les retrouve, sont toujours dépourvus de discernement et de politique. A la plus légère émotion, ils se jettent sur leurs armes, triomphent ou meurent vaincus. Les desseins de Rome, au contraire, ont une perspicacité persévérante dont rien ne peut la détacher. Elle exploite le triomphe, se relève de la défaite, et, chemin faisant, se fortifie des vices comme des vertus : son idée fixe, c'est le succès. Une fois, ses redoutables ennemis pénètrent dans ses murs : ils n'en restent pas

MCD 2019

MCD 2019

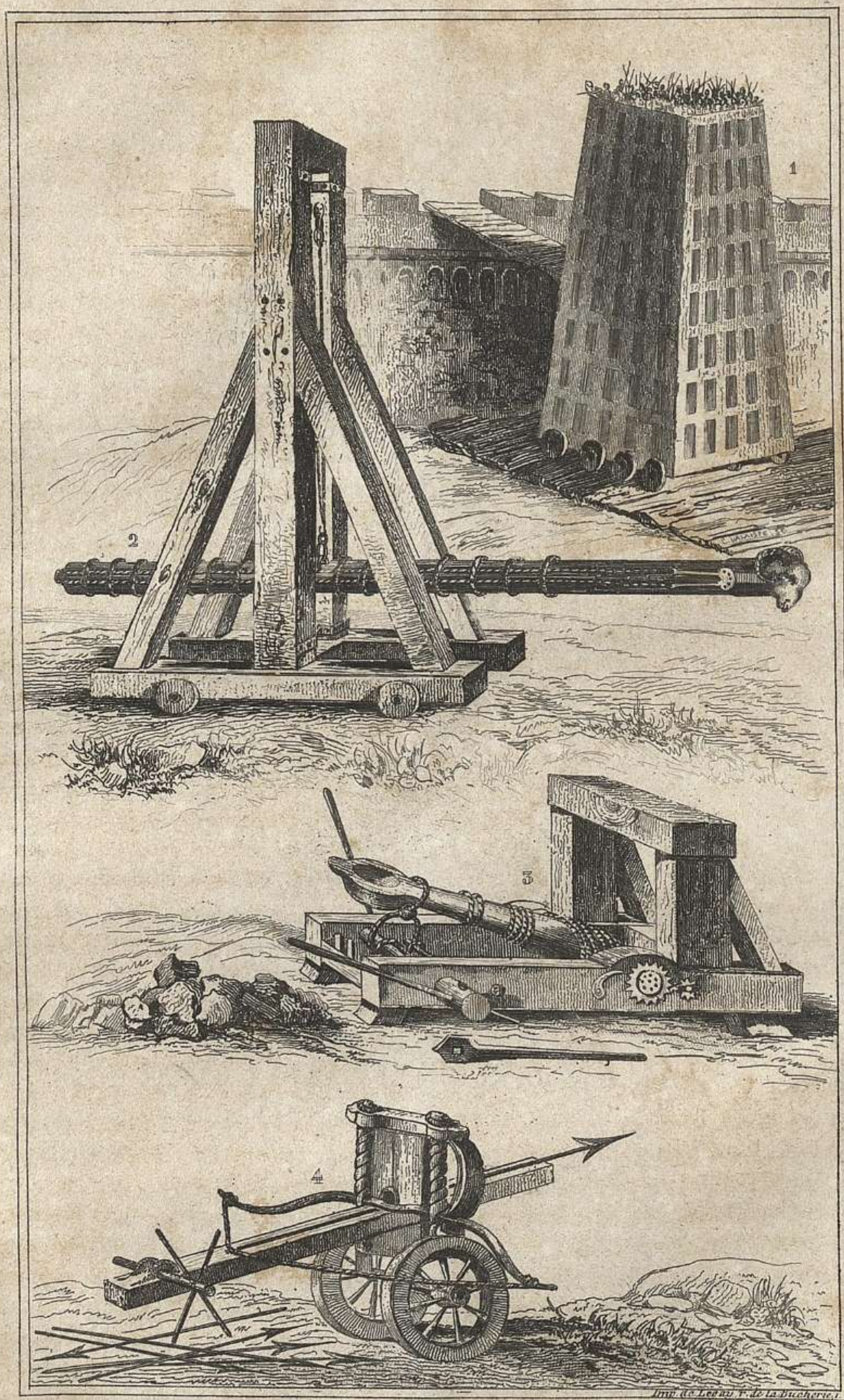

MACHINES DE GUERRE QUE LES GAULOIS IMITÈRENT DES ROMAINS.

1. Tour roulante, *dont se servaient les assiegeants pour la prise des villes*. 2. Belier, *qu'ils employaient pour enfoncer les murailles*. 3. Catapulte, *qui pouvait lancer fort loin des pierres pesant plus de 100 livres*. 4. Baliste, *qui servait à lancer de gros darts qu'on garnissait souvent de filasse enflammée*.

MCD 2019

les maîtres. Depuis, quel mélange de revers et de victoires ! Mais c'est aux résultats seuls que les esprits méditatifs s'attachent. Eh bien ! les Gaulois sont chassés de l'Asie; en Orient, ils subissent le joug. Bref, en dépit de leur vaillance chevaleresque, partout ils perdent du terrain, ou sont domptés dans leur indépendance. Maintenant, c'est dans la Gaule cisalpine qu'une nouvelle lutte s'engage.

J'ai déjà fait connaître l'origine de Massalie, cité qui, éminemment commerçante, tenait pour ennemies Carthage et toutes les autres villes en concurrence avec ses intérêts mercantiles. Dans la seconde guerre punique, elle ne manqua donc pas de donner à Rome tous les genres d'avis. Il lui importait que sa rivale la plus puissante succombât; aussi se montra-t-elle encore plus vindicative à son égard dans la troisième guerre punique. Les vainqueurs, sans remonter à la cause d'un pareil dévoûment, lui en surent gré, et un instant Massalie accapara dans ses murs un immense commerce. D'un autre côté, les Romains ne respiraient que pour s'emparer de la Gaule cisalpine : ses habitants étaient des voisins qui l'inquiétaient; mais pour les chasser ou les détruire, il fallait une occasion : elle se présenta.

Les Massaliotes, devenus riches, cédèrent à cette ambition qui tourmente les nations livrées au négoce, de réunir sous leurs lois des possessions territoriales plus ou moins étendues; ils usurpèrent une partie de la rive droite du Var, domaine des Ligures Oxybes et Décéates (154 avant J.-C.). Dans les veines de ceux-ci coulait le sang gaulois; c'est assez dire qu'ils étaient incapables de supporter patiemment une injure. Sans plus tarder, ils assiégent Antipolis et Nicæa; Massalie invoque le secours de Rome : il s'agissait pour elle de sauver deux de ses colonies. Le sénat envoie, sous le vain prétexte d'une enquête, des ambassadeurs; ceux-ci débarquent à Ægitna, ville appartenant aux Oxybes. Une lutte s'engage; deux Romains sont tués, et Flaminius, le chef des ambassadeurs, couvert de blessures, s'estime heureux de pouvoir regagner la mer. Cet outrage fait à la majesté du peuple-roi provoque une vengeance soudaine. Le consul Quintus Opimius entre à la pointe de l'épée dans Ægitna, dont les habitants sont tous faits esclaves. Cette expédition accomplie, il lui reste à marcher contre les troupes des Oxybes et des Décéates. Mais comme rien n'était plus difficile à ces peuples que le concert d'action, les premiers sont exterminés au moment même où les seconds les rejoignent sur le champ de bataille. Ceux-ci sont vaincus à leur tour; les terres que leur avaient enlevées les Massaliotes, ils les perdent sans retour; les Romains laissent des garnisons au milieu d'eux : ils ont un pied dans la Gaule transalpine; c'est le début d'un envahissement qui bientôt sera complet.

(125.) Massalie n'est pas encore satisfaite, ou, pour mieux dire, un succès qui lui a coûté si peu, attise son ambition; elle provoque les Salytes, autre peuplade ligure, et invoque le secours de son alliée. Même empressement de la part de Rome : elle bat les Salytes, triomphe par occasion de la tribu des Voconces, et finit par vendre comme un vil bétail les restes de la population salienne. Puis, voulant que les routes de terre et de mer qui menaient de la Gaule en Italie cessassent de lui devenir funestes, Rome refoule dans les montagnes les habitants du littoral entre le Rhône et le Var (1) : ordre leur est intimé de se tenir à plus de quinze cents pas des lieux de débarquement et à plus de mille du reste de la côte (123). Tout ce terrain passe aux Massaliotes. Ardents à témoigner de nouveau leur reconnaissance, ils parviennent à faire conclure un traité entre les Edues et les Romains; c'était, si je puis ainsi parler, un passage de plus qu'on pratiquait à ces derniers dans la Gaule.

Les Edues et les Allobroges étaient en hostilité; les seconds ne succombaient pas dans la lutte parce qu'ils avaient pour soutien les Arvernes. Précédemment, Teutomal chef des Saliens vaincus, s'était réfugié ches les Allobroges. Demande d'extradition (122) au nom du consul Domitius : refus. Défense de sa part que nul à l'avenir ne fasse des excursions chez les Edues, alliés de Rome Ce-

(1) Histoire des Gaulois, par Amédée Thierry.

MCD 2019

pendant Bituit, roi des Avernes, envoie une ambassade à Domitius en faveur du chef des Saliens; le succès ne couronne pas cette généreuse démarche. Alors de tous côtés on ne compte plus que sur la force des armes. Mais la faute qui si souvent a perdu les peuplades gauloises, elles y tombent encore cette fois; les Allobroges, qui auraient dû attendre le concours des Avernes, attaquent seuls les Romains, qui les battent. Domitius s'arrête jusqu'à ce qu'il ait été rejoint par Q. Fabius Maximus, qui lui amène un renfort de vingt mille hommes : tous deux font une invasion chez les Allobroges; Bituit vient à leur secours; l'armée ennemie se retire, et établit son camp sur une éminence qui plane sur le lit du Rhône et le lieu où les Gaulois devront débarquer. L'action s'engage sur un des bords du fleuve. Le roi des Arvernes monte un char d'argent; la meute de ses chiens n'est pas oubliée : elle est en ligne; à la vue des bataillons romains, qui lui paraissent peu nombreux, il s'écrie : « Il n'y a pas là de quoi » faire un repas pour mes chiens! » Mais, en dépit des efforts les plus héroïques, Bituit est vaincu; deux ponts, qu'il avait fait construire pour traverser le Rhône, cèdent sous le poids des fugitifs : ils sont engloutis; le chef courageux des Avernes cherche un refuge dans les montagnes. Une seconde fois, il veut tenter la fortune des armes; mais il ne peut recruter des soldats, et il ne cherche plus qu'à obtenir la paix du consul Fabius. Bituit eût sans doute réussi, s'il n'eût cédé à l'appât de certaines conditions que lui fit proposer Domitius. Une entrevue est indiquée. Le roi des Avernes, plein de bonne foi, se présente chez le proconsul, qui le fait arrêter et conduire par mer à Rome, d'où on l'exile à Albe.

Le sénat crut devoir se montrer plein de douceur et d'humanité envers les Arvernes; quant aux Allobroges (121), ils devinrent sujets du peuple romain, ainsi qu'un certain nombre de peuplades parmi lesquelles étaient compris les Liguriens, et une province de plus fut réunie à celle que possédait le peuple-roi. Cette dernière comprenait dans son étendue tout le pays situé à l'orient du Rhône (1), à partir du point où il se jette dans le lac Léman jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. Cette nouvelle province, qu'on proclama *consulaire* (2), reçut des accroissements successifs aux dépens des Helves, des Volkes-Arecomikes et des Sordes. Mais il importait au sénat, qui avait conquis déjà un vaste territoire au-delà des Alpes, de rester maître des chemins existant dans l'intérieur de ces mêmes Alpes; avec les forces dont il disposait, il ne lui fut pas difficile de réussir. Un jour, la tribu des Ligures-Stænes est attaquée brusquement; elle court aux armes; mais, cernée de toutes parts, elle désespère de la résistance qu'elle a d'abord entreprise : les hommes massacrent femmes, enfants et vieillards, et périssent dans leurs cabanes, qu'ils incendient eux-mêmes. Des absents et des prisonniers, nul ne survécut à la destruction de la patrie : ils se précipitèrent dans les flammes ou dans les eaux; quelques-uns s'étranglèrent : « Pas un, quelque petit qu'il fût » (*parvulos*), ne voulut, par amour de la vie, » supporter l'esclavage (118). » C'est aux mêmes conditions que les Romains restèrent maîtres des Alpes *graïes*.

Cependant de cette chaîne des Alpes ils descendirent bientôt du côté de l'Orient, pour dompter les Scordiques. Ceux-ci, après les avoir repoussés, se mirent en route pour l'Italie; mais ils furent à leur tour arrêtés par les Romains. Fidèles à leur plan d'une invasion toujours progressive, les vainqueurs fondèrent à Narbonne une colonie qui s'éleva au rang des cités les plus puissantes. C'est ainsi que Rome, après avoir triomphé, envoyait ses citoyens se mêler à ceux des vaincus qu'elle avait laissé vivre. Par la séduction de ses mœurs, l'étendue de ses intérêts, elle s'incorporait toutes ses conquêtes, elle les rendait vite nationales; combinant la valeur qui acquiert avec l'habileté qui attache, elle parvint à ne plus faire du monde alors connu qu'un seul et même peuple.

(1) Histoire des Gaulois, par Amédée Thierry.

(2) C'est-à-dire que chaque année un consul devait y conduire des troupes.

MCD 2019

(113 101.)

Néanmoins, avant qu'elle pût achever une fortune aussi rare, des périls devaient encore l'atteindre. Une horde, composée de Kimris et de Teutons, quitte la Baltique, et, après une longue marche, met le siége devant Noreïa, capitale de la Norique. Cette ville couvrait le nord de l'Italie. Le sénat donne ordre au consul Papirius Carbon de veiller à la défense des Alpes tridentines. Celui-ci somme les nouveau-venus de renoncer non-seulement à la conquête de Noreïa, mais encore de retourner sur leurs pas. Les chefs de la horde envoient des ambassadeurs pour annoncer qu'ils se disposent à obéir. Le consul les comble de caresses et leur donne des guides qui, par d'excellents chemins, doivent les ramener devant Noreïa. Mais ces guides, d'après les instructions qui leur sont données, trompent les ambassadeurs sur leur véritable route. De son côté, Papirius Carbon opère une surprise sur le camp ennemi; mais, en dépit de sa déloyauté, il est vaincu. Il semble que désormais rien ne peut empêcher les Kimro-Teutons de fouler aux pieds le sol italique; mais ils se bornent à dévaster l'Illyrie pendant l'espace de près de trente-six mois, puis ils font une invasion dans les vallées des Alpes helvétiques (110). Peuple pasteur, c'est-à-dire pauvre, les Helvètes accueillent avec joie la horde qui reçoit dans ses rangs trois de leurs tribus, les Tiguriens, les Tughènes et les Ambrons. Ainsi renforcés, les Kimro-Teutons prennent la route de la Gaule. Les Belges leur opposent une première résistance; mais de part et d'autre on se reconnaît pour frères : l'origine est la même; d'ennemis on devient alliés. Les Belges permettent alors aux Kimro-Teutons de déposer, sous la garde de six mille d'entre eux, certaine partie de leurs bagages dans Aduat, une de leurs places les mieux fortifiées. Cette précaution prise, ils s'avancent dans la Gaule; celle-ci se défend avec intrépidité; tous les genres de désastres la désolent; sans être vaincue, elle est épuisée : pour vivre, il faut chercher des ressources ailleurs. Les diverses tribus de la horde sont condamnées à une attaque contre la province romaine; elles reculent devant une pareille tentative, et demandent qu'on leur donne des terres à la condition de servir comme stipendiées. Elles reçoivent une réponse négative (109), et Silanus, qui commande dans ces contrées, cherche à détruire la horde dans son propre camp; il est défait. Ainsi, avant d'entrer sur le territoire de la république, les confédérés battent deux fois ses soldats; mais, exténués par le défaut de vivres, ils ne peuvent rester longtemps dans cette position. ils se partagent en deux bandes et entrent chez les Allobroges. L'une de ces bandes était commandée par Divicon, qui sut attaquer à son avantage le consul L. Cassius, près du lac de Léman. Le consul, son lieutenant et l'élite de ses plus vaillants soldats, périrent; ce qui parvint à s'échapper se réfugia dans le camp, mais ce ne fut que pour passer ensuite sous le joug, « après avoir, dit Tite-» Live, donné des otages et abandonné la » moitié de tout ce qu'ils possédaient. » Aurélius Scaurus (107), l'un des lieutenants de L. Cassius, éprouva, de son côté, un revers d'autant plus terrible qu'il devint prisonnier des Kimris.

Ceux-ci, cependant, ne franchirent pas les Alpes pour voler à la destruction de Rome; ils songèrent avant tout à s'emparer de la province romaine. Mais les cruautés et les désastres qu'ils mêlaient à leurs exploits devaient leur être funestes. S'ils n'eussent pas précédemment ruiné de fond en comble la Gaule, elle leur aurait fourni de nombreuses et d'utiles alliances; une seule peuplade, les Volkes-Tectosages, qui, alliés de la république, avaient vu leur capitale usurpée par elle, se réunirent aux Kimro-Teutons, avec lesquels ils avaient des rapports d'origine.

Quoi qu'il en soit, la majorité des Tectosages (106) se jette sur les Romains en garnison à Tolosa, et les plonge dans des cachots. Mais le consul Cépion accourt à la tête de quelques troupes, et, appuyé par plusieurs habitants, surprend la capitale des Tectosages, qu'il pille de fond en comble. A Cépion succéda, comme consul,

MCD 2019

C. Manlius : tous deux, néanmoins, reçoivent ordre du sénat de prendre le commandement de l'armée ; ils ne peuvent s'entendre, et chacun occupe un camp séparé. Les Kimris et les Ambrons, une des tribus helvètes, paraissent vouloir engager un combat avec Manlius : aussitôt Cépion de s'établir entre le consul et la horde. Cette dernière se persuade que les deux généraux agissent de concert ; elle se trouble, et envoie à Manlius des députés : Cépion les arrête et les abreuve d'outrages. Furieux, les Ambrons et les Kimris se précipitent sur les Romains et en font un massacre horrible : nulle pitié pour les vaincus ; les chevaux sont noyés dans le Rhône, le butin lui-même est livré aux flammes : tel était le vœu qu'avant de combattre avaient fait les confédérés. Tant de sang répandu, tant de désastres ne calment pas leur rage ; ils détruisent tout le pays qui est situé entre le Rhin et les Pyrénées. Arrivés au pied de ces montagnes, les Kimris les passent et pénètrent en Espagne : leurs alliés ne quittent pas la Gaule.

A la suite de tant de défaites, Rome émue songe à Marius (104), paysan inculte, mais soldat intrépide, parvenu de grade en grade au consulat. Le danger va devenir si pressant, que le sénat, protecteur des règles, les viole ; il a plus à faire : l'honneur de la patrie à sauver. Marius, quoique éloigné, est élu consul pour trois ans. Il arrive au milieu de ses troupes, les ploie à toutes les exigences de la plus sévère discipline, en même temps qu'il les soumet aux plus rudes comme aux plus utiles travaux : c'est par l'obéissance et la fatigue qu'il retrempe leur moral. Les tribus gauloises dont l'ancien territoire forme la province romaine, s'agitent ; les Tectosages, sous le commandement de leur chef Copill, s'arment. Cornélius Sylla noie dans le sang toutes les résistances partielles, détruit les Tectosages et fait prisonnier celui qui les commande.

Les Kimris, après deux ans de combats et de pillages en Espagne, rejoignent leurs alliés ; cette fois, il n'y a plus d'hésitation : c'est par deux routes différentes qu'ils vont marcher sur Rome. Les Kimris franchiront les Alpes tridentines ; les Ambrons et les Teutons prendront leur route par les Alpes maritimes : on se rencontrera sur les rives du Pô. Marius, de son côté, se place au confluent de l'Isère et du Rhône. Déjà les Ambro-Teutons l'insultent dans son camp ; pour mieux l'en faire sortir, un chef lui adresse un défi personnel : le vieux soldat ne lui répond que par une plaisanterie vulgaire, et il ne dépasse pas le seuil de ses retranchements, que trois assauts successifs sont impuissants à enlever. Alors les confédérés, cheminant vers les Alpes, c'est-à-dire vers Rome, disent par moquerie aux soldats de Marius : « N'avez-vous rien à mander à vos femmes ? » et ils ne s'arrêtent qu'auprès du fleuve Cænus pour recueillir des vivres. Marius les rejoint, et choisit son camp sur une colline. On manque d'eau, il faut donc en aller puiser dans le fleuve ; là, on rencontre quelques Ambrons qui se baignaient : on les tue ; d'autres accourent ; ils ont des armes. Des Ligures auxiliaires, qui servent sous les drapeaux du consul, quittent le camp ; les Ambrons, afin de les prévenir, se jettent dans le Cænus, pour escalader ensuite le coteau où est établi le camp romain : les Ligures se précipitent dans les eaux, où, d'homme à homme, on combat ; les légionnaires descendent à leur tour, et les Helvètes sont contraints de rejoindre le bord opposé : poursuivis de toutes parts, ils abandonnent leur camp et cherchent une retraite chez leurs alliés les Teutons. C'est alors que l'on put juger de tout l'héroïsme des femmes gauloises. Livrées à elles-mêmes, elles défendent les chariots où sont leurs enfants : la hache ou le sabre en main, les unes se précipitent sur l'ennemi ; les autres, dépourvues d'armes, arrachent celles des Romains ; le sang coule de leurs blessures ; leur rage s'en accroît ; et elles restent maîtresses des retranchements abandonnés par leurs maris ; le consul se retire lui et les siens.

Un jour et deux nuits se passent pendant lesquels les Teutons et ceux des Helvètes qui étaient parvenus à les rejoindre s'abandonnent à la douleur, et poussent des hurlements comme des bêtes féroces : les Romains en tremblent ; Marius lui-même s'étonne. Il n'en veille qu'avec plus de vigilance ; une

MCD 2019

éminence couverte d'arbres épais et serrés s'élevait derrière le camp des confédérés ; il s'en empare et la fait occuper par trois mille hommes d'élite. Cette première disposition prise, sa cavalerie, à la pointe du jour, insulte les Ambro-Teutons, qui, sans nulle prévoyance, la poursuivent; celle-ci traverse le Cænus : elle est toujours suivie; les confédérés, oubliant la sanglante leçon qu'ils ont reçue si récemment, s'élancent dans le fleuve pour débusquer les Romains, protégés par une colline. Malgré un si grand désavantage, les Ambro-Teutons tiennent la victoire en suspens, et Marius ne triomphe qu'au moment où les trois mille hommes qu'il a cachés derrière le camp des confédérés fondent sur leur arrière-garde, qui, à son tour, se repliant en désordre, apporte le trouble et la confusion. C'est donc principalement à leur défaut de surveillance que doit être imputée la défaite des Ambro-Teutons.

Ce n'était après tout qu'un commencement de victoire complète; car Marius avait encore à détruire les Kimris et les Helvètes-Tiguriens, qui, fidèles au rendez-vous assigné, pénètrent dans les Alpes tridentines. Là, on convient en commun que les premiers prendront la route de Rome, et que les seconds resteront dans les montagnes où ils se trouvent, pour en défendre les issues. Au bruit de l'arrivée des Kimris, le proconsul Catulus bat en retraite derrière l'Adige; la horde traverse le fleuve : une partie de l'armée romaine se sauve; une autre, qui est protégée par un fort, obtient une capitulation honorable. La Transpadane est envahie. C'est dans la haute Italie que les Kimris doivent se rencontrer avec les Ambro-Teutons; défaits, ces derniers ne peuvent tenir la parole donnée. Pleins de méfiance pour tous les renseignements qui leur sont fournis, les Kimris font halte; seuls, cependant, ils auraient pu marcher sur Rome : rien ne semble pouvoir les arrêter; mais ils cèdent aux douceurs du climat. Plusieurs mois s'écoulent; Marius se présente en tête de ses légions; sans perdre de temps, il se réunit à Catulus, et vient chercher l'ennemi placé sur les rives du Pô. Les Kimris envoient des ambassadeurs au consul pour lui demander des terres. Marius, pour frapper un grand coup, fait paraître devant eux les chefs Ambro-Teutons qu'il avait faits prisonniers. Le 30 juillet (101), on combat. Dès la pointe du jour, le vent soulève des flots de poussière : Marius calcule cet incident pour en tirer profit. Les fantassins kimris forment des masses compactes, et se lient les uns aux autres avec des chaînes retenues par leurs baudriers; la cavalerie est formidable et nombreuse : dans tous les rangs l'ardeur et l'enthousiasme sont extrêmes. Ces forces réunies couvrent en tout l'espace d'une lieue. Mais ces vaillants hommes ont bientôt à souffrir de la poussière, à laquelle, jusque-là, ils n'avaient pas daigné porter attention. La lutte est terrible et long-temps incertaine; enfin les Kimris sont vaincus. De leurs chefs, les uns sont tués, les autres faits prisonniers; quelques-uns se tuent eux-mêmes. Les femmes des vaincus invoquent la générosité romaine, et, afin d'échapper aux outrages, demandent à devenir esclaves des Vestales : elles éprouvent un refus, et combattent alors avec le courage du désespoir. Elles ne peuvent triompher; mais, plutôt que de tomber au pouvoir des soldats, elles s'entretuent à coups de hache et se précipitent sur les cornes des bœufs; des mères lancent leurs enfants sous les roues des chariots; une se pendit ayant ses enfants attachés à ses pieds : les vainqueurs se montrèrent si impitoyables qu'ils ne voulurent pas même accorder la vie aux chiens de la horde. Les Helvètes-Tiguriens qu'on avait laissés dans les Alpes retournèrent chez eux; les six mille Kimris qui étaient renfermés dans Aduat restèrent parmi les Belges. Quant à Rome, elle considéra comme un Dieu son libérateur : le souvenir de sa victoire, ainsi que le sentiment de la terreur qui l'avait précédée, ne s'effacèrent jamais de sa mémoire; et pour exprimer ce qu'il y avait de plus rare et de plus étonnant dans l'audace, ils disaient « la valeur cimbrique (1) ».

L'issue désastreuse que venait d'avoir la tentative de la horde kimérique rendit en-

(1) Les Romains, d'après leur prononciation, avaient fait Cimbrique de Kimrique.

MCD 2019

core plus pesant le joug sous lequel vivaient les tribus gauloises attachées au sol de la province romaine. Quelques révoltes locales eurent lieu; mais elles furent promptement étouffées. De nouvelles catastrophes, et qui tenaient à l'essence même de la constitution, bouleversèrent la ville éternelle. Ce fut d'abord la guerre des alliés, connue sous le nom de guerre sociale, à la suite de laquelle les peuples de l'Italie se trouvèrent, relativement aux droits politiques, à peu près sur la même ligne que les citoyens nés à Rome. Arrivèrent ensuite les guerres civiles de Marius et de Sylla, et les proscriptions si sanglantes, si nombreuses, de ce dernier. Partout il fallut chercher des refuges : une foule de Romains accoururent dans la province que les discordes de la métropole (1) laissaient sans défense; mais les peuplades ne prirent pas les armes en leur faveur. Sertorius, dévoué au vainqueur des Kimris, sous les ordres duquel il avait combattu, soulève l'Espagne contre Sylla et veut franchir les Pyrénées. Les Aquitains se lient à sa fortune et repoussent Manilius-Nepos ainsi que son lieutenant Valerius-Raconius. Sylla, dictateur à Rome, se fatigue des meurtres qu'il commande comme des lois qu'il établit : il abdique et meurt. Une réaction se prépare: elle a pour chef un des consuls, Æmilius Lepidus; mais il est forcé de quitter la ville. Il conclut alors un traité avec Sertorius et excite les Gaulois à marcher sur Rome avec lui : ils restent neutres. Lepidus, qu'une troupe de proscrits seule accompagne, entre dans la capitale. Il est contraint de la quitter pour la seconde fois; mais la rapidité de sa marche produit un effet profond sur la province des Allobroges. Des Volkes, des Ligures et des Aquitains s'enrôlent sous les drapeaux du consul, et, avec lui, franchissent les Alpes. Catulus et Pompée font échouer dans l'Etrurie cet intrépide coup de main. Sertorius, cependant, ordonne encore dans la province où des sénateurs proscrits impriment à ses actes la puissance d'une véritable légalité. Il institue des magistrats, garnit les places fortes, et commande à un de ses lieutenants de s'emparer de certains passages des Alpes. Pompée prend une autre route, et force Sertorius à retourner en Espagne. L'heure de la vengeance sonne : Volkes, Arecomikes Helves, sont presque tous chassés de leurs terres. Elles sont données à Massalie, dont le dévouement ne s'était pas encore démenti cette fois. Les Romains sont vaincus à leur tour en Espagne, et une insurrection générale éclate, non-seulement chez les Arécomikes et les Helves, mais encore chez les Allobroges, les Tectosages et les Voconces. Massalie sera détruite : les confédérés l'assiégent. Fontéius, lieutenant de Pompée, la sauve; la guerre ne s'arrête pas; les Gaulois ont une revanche à prendre. Plus tard, Pompée étouffe cette dernière résistance. Des scènes affreuses éclatent : ce n'est pas seulement une tribu qu'on exproprie; des contrées, des villes deviennent le domaine des soldats; on crée des colonies militaires; et, tandis que les pères expirent de misère et de détresse, les enfants sont envoyés sur tous les points où Rome combat; enfin, on enlève à ces peuplades leur cavalerie entière. Fontéius, lieutenant de Pompée, décime chaque jour la population par des supplices et épuise le sol par des exactions. Ce sol, cependant, il était devenu romain!

Quelques années après, les Gaulois parvinrent à faire entendre leurs plaintes, soutenus par Fabius Sanga et M. Plétorius. Mais comme si l'épée du proconsul n'avait pas été assez funeste à tant de malheureux, l'éloquence de Cicéron leur déclara encore une impitoyable guerre, et, défenseur de Fontéius, il le fit acquitter. Armés de résignation, il ne restait plus aux Gaulois que d'attendre des jours meilleurs. Mais quelques détails sont indispensables ici pour bien faire connaître leur position. Plus Rome gagnait en étendue, plus aussi sa constitution politique perdait en force. D'un côté, des ambitieux demandaient, pour toutes les classes, des droits dont elles n'avaient pas encore le discernement; de l'autre, le sénat, cet admirable régulateur, perdait chaque jour quelque portion de son influence bienfaitrice. Depuis que les guerres étaient portées au loin, les soldats restaient de longues

(1) Rome.

MCD 2019

années sous les drapeaux, oubliant leur patrie pour leur général. Les gouverneurs, qu'on envoyait dans les pays conquis, sous le titre de préteur, percevaient des indemnités si énormes, que les hommes qui se rattachaient à l'antique désintéressement refusaient de les recevoir (1). Avant d'avoir traversé une province, celui qui devait l'administrer en avait déjà comme entamé la ruine. Il y avait nécessité de faire ensuite face aux charges ordinaires; arrivaient enfin les exactions; se reproduisant sous toutes les formes, elles étaient sans nombre. Mettons maintenant en ligne de compte les brigandages que chefs et soldats accomplissaient pendant la conquête, et ne soyons pas surpris si les contrées les plus fertiles étaient bien vite épuisées. Néanmoins, il fallait payer et payer toujours. Les propriétaires recouraient aux emprunts, c'est-à-dire qu'ils s'adressaient aux riches de Rome qui leur prêtaient à cent pour cent, du moins quand ils avaient quelques restes de pudeur : pour les autres, il n'y avait ni règle ni tarif. Ce n'est pas tout, les lois romaines étaient plus que cruelles contre le débiteur; il appartenait jusque dans sa personne à celui qu'il ne pouvait payer. Exproprié de ses domaines, ils était vendu lui-même à l'encan.

Tel était le sort qui menaçait les Allobroges. Tous leurs fonds de terres réunis ne pouvaient couvrir la masse de leurs dettes. Ils envoyèrent donc des ambassadeurs à Rome pour plaider la cause de leur détresse. Mais ce plan pêchait par sa base : pour réussir, il fallait au préalable de l'argent; or, c'est ce qui manquait. De guerre lasse, les Allobroges allaient quitter Rome, lorsqu'on leur fit les propositions les plus brillantes.

Ces dettes qui les désolaient seraient déclarées nulles, et ils compteraient parmi les peuples *libres*. On ne leur demandait que d'engager ceux dont ils étaient les représentants dans une conjuration où étaient mêlés les plus illustres des Romains, et qui comptait Catilina pour chef. Exaspérés par leur misère, les ambassadeurs prirent des engagements; mais la réflexion les éclaira à son tour. Si Catilina succombe dans ses desseins, les Allobroges se trouveront seuls en présence de la majesté de Rome irritée. Ce qu'ils souhaitent si ardemment, ne peuvent-ils pas l'obtenir sans le moindre péril? Une révélation complète est la voie la plus sûre. La détresse et la crainte donnent en général de timides conseils. Ils vont donc tout déposer dans le sein de Fabius Sanga, leur protecteur en titre. Celui-ci, effrayé des meurtres que se promettaient Catilina et ses complices, mit en rapport les Allobroges avec Cicéron, qui, alors consul, se trouvait en tête de ceux qu'on devait égorger. L'illustre orateur, éblouissant les députés, les excite à obtenir des révélations encore plus étendues : puis, quand il sait tout, il étouffe la conspiration : Rome est sauvée, et les récompenses ne manquent pas aux ambassadeurs. Un service aussi important aurait dû former entre les deux peuples une sorte d'alliance de famille. Néanmoins, les Allobroges, par des motifs qu'il est impossible de deviner, cherchèrent bientôt à piller Narbonne et Messalie : l'une colonie romaine; l'autre, vieille alliée du peuple-roi. Vaincus, après avoir remporté quelques légers avantages, le comble de leurs maux fut atteint.

(1) Tel fut l'exemple que donna l'illustre Cicéron aux grands de Rome ses contemporains, lors qu'il fut envoyé préteur en Cilicie, où il laissa les plus honorables souvenirs.

ÉTAT POLITIQUE DE LA GAULE TRANSALPINE; MŒURS DE SES HABITANTS.

Le pouvoir royal, tel que l'entendent les peuples modernes, n'a jamais existé chez les Gaulois; ils n'avaient pas de souverains proprement dits, mais des chefs qu'ils élisaient pour la guerre. Ceux-ci se montraient-ils courageux et habiles, ils restaient à la tête de la tribu. Ce poste suprême, leurs fils le conservaient ou en tombaient, suivant la fortune des événements. Aux bourgades, les cités succèdent; les passions et les intérêts plus nombreux se heurtent et se combattent. Mais à côté du principe l'exception est partout : ici des chefs et leur race se maintiennent par

MCD 2019

la force des souvenirs; là ce sont des familles puissantes qui se font obéir; ici des magistrats annuels; là des sénats nombreux; ailleurs la multitude a ses jours de commandement; enfin, les prêtres sont mêlés à tout. Telle était la Gaule transalpine. Mais au milieu de ces éléments, l'influence directrice, celle qui, en dépit des changements, se conserva forte et durable, appartenait aux nobles (equites) et aux prêtres (druides). Les premiers se composaient des descendants des chefs de guerre, des anciennes familles, et de tous les hommes riches et puissants; les seconds, partis de divers rangs de la société, avaient un chef suprême qu'ils élisaient, et que chacun d'eux avait le droit de remplacer.

Au-dessous, le petit peuple, accablé de détresse, se dévouait à certains personnages importants, auprès desquels il remplissait les offices imposés à l'esclavage. Les nobles couraient aux armes aussitôt qu'il y avait guerre, et, comme celle-ci était permanente, leur vie se passait à combattre, entourés d'un nombre plus ou moins considérable de clients. De cette manière, ils prouvaient qu'ils étaient riches, puissants, de haute extraction, et issus des anciens chefs de guerre. Néanmoins, ils admettaient dans leurs rangs ceux qui exerçaient de l'influence sur les masses.

Quant aux druides, ils avaient pour mission principale tout ce qui se rapportait aux choses divines; et comme les Gaulois étaient excessivement religieux, les pouvoirs essentiels de la société vinrent se concentrer dans les mains de leurs prêtres. Instituteurs de la jeunesse, qui leur portait une vénération constante, ils prononçaient sur tous les genres de différends, et appliquaient, en outre, toutes les espèces de peines. Leur autorité judiciaire, si la religion ne l'eût sanctifiée, aurait été impuissante contre des hommes toujours sous les armes. Mais, noble ou individu du petit peuple, quiconque ne se soumettait pas à un jugement rendu par les druides, était exclu de leurs sacrifices, c'est-à-dire que tous le fuyaient : c'était une excommunication qui mettait en dehors de la famille, de la société et de la loi. Les druides, qui d'ailleurs accomplissaient, comme les prêtres des peuples sauvages, des sacrifices humains, avaient encore d'autres rapports avec eux : ils exerçaient la médecine; ils étaient, en outre, astronomes; enfin, ils prédisaient l'avenir. Ce n'est pas tout, ils promettaient une vie immortelle dans un monde meilleur. Comme la source de leur pouvoir découlait du caractère religieux dont ils étaient revêtus, ils l'imprimaient à tous leurs actes. Médecins, ils ne permettaient de cueillir certaines plantes qu'à jeun, la main gauche alors avait la préférence sur la main droite, et il fallait arracher de terre le remède conservateur sans le regarder. Dans d'autres circonstances, on était soumis à des ablutions et à des offrandes de pain et de vin; quelquefois on arrivait pieds nus et habillé de blanc; avait-on découvert la plante, on se baissait comme par hasard, et, glissant la main droite sous le bras gauche, on l'arrachait sans jamais employer le fer; puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois (1). De toutes leurs cérémonies, la plus importante était celle de la coupe du gui, qu'ils regardaient, à cause de sa verdure continuelle, comme l'emblème du dogme de l'immortalité de l'âme. En hiver, le sixième jour du mois, un druide, revêtu d'une robe blanche, pénétrait dans un chêne, et coupait avec une serpe d'or la plante qu'il jetait dans la *saie* blanche que portaient d'autres druides; car il ne fallait pas que le gui tombât à terre, sous peine d'être profané. A part la terreur qu'imprimait aux nobles l'excommunication dont j'ai parlé plus haut, les prêtres gaulois exerçaient sur cette classe un autre genre d'ascendant : ils leur vendaient des chapelets d'ambre dont ils se paraient les jours de bataille, et qui les accompagnaient jusqu'au tombeau. Les druides avaient enfin leur fameux talisman de l'œuf du serpent, qui servait à faire gagner les procès, et à rendre favorables les hommes puissants. Selon Pline-l'Ancien, ce prétendu œuf n'était qu'une échinite, ou pétrification d'oursin de mer (2).

(1) Michelet, Histoire de France, tome I.
(2) Pline-l'Ancien, liv. XVI, ch. 44.

MCD 2019

Les druides possédaient les deux principes qui constituent la force et la durée de tout corps religieux ; ils avaient l'élection et la hiérarchie. Ce n'est pas tout : avant d'être reçus parmi eux, on était soumis à des épreuves si longues, qu'elles se prolongeaient quelquefois un quart de siècle. L'ordre, dont le chef se nommait à la pluralité des voix, était divisé en druides, en ovates et en bardes. Les druides ou *hommes de chêne*, c'est-à-dire vivant dans les bois, étaient considérés comme les dépositaires de toutes les sciences. A ce titre, on les reconnaissait pour les premiers ; venaient ensuite les ovates, chargés d'accomplir les sacrifices ; sans cesse en rapport avec les diverses classes de la société, ils les dirigeaient toutes. C'était la milice combattante du druidisme. Au dernier rang étaient les bardes, espèces de missionnaires, qui, soit dans les assemblées générales, soit au foyer des principales familles, chantaient en s'accompagnant du roth, espèce de lyre, la gloire nationale ou les belles actions des chefs. Enfin, comme il importait qu'une harmonie perpétuelle de doctrine régnât entre tous les membres composant le druidisme, ils se réunissaient une fois, chaque année, en espèce de concile, sur le territoire de la tribu des Carnutes.

Quoique les femmes gauloises n'exerçassent pas l'influence salutaire qui caractérisait les femmes germaines, les druides, cependant, avaient deviné en elles de précieuses auxiliaires ; elles n'étaient pas *prêtresses* dans toute l'étendue du mot, car elles auraient participé à des prérogatives et à des avantages qui leur furent toujours refusés ; elles étaient seulement affiliées à l'ordre. Présidant à des sacrifices dont les hommes étaient bannis, elles rendaient encore des oracles. Leur office principal, en un mot, était de frapper l'imagination ; aussi, vivaient-elles en dehors de toutes les règles ordinaires. Mariées, elles s'imposaient des célibats, pour ainsi dire, sans fin ; vierges, elles n'acquéraient la puissance de révéler l'avenir qu'en faveur de l'homme qui, le premier, ravissait leurs plus intimes faveurs. Quelques-unes d'entre elles, les prêtresses des *Nannetes*, résidaient dans un de ces petits îlots qu'on rencontre encore aujourd'hui à l'embouchure de la Loire. Toutes étaient mariées, et nul homme, cependant, n'était assez audacieux pour mettre le pied dans leur demeure. A certaines époques, se risquant la nuit, sur des barques légères, elles se rendaient dans des cabanes où leurs époux les attendaient ; l'aurore n'avait pas encore paru, qu'à la suite de rapides embrassements elles s'élançaient dans leurs nacelles pour regagner à force de rames leur triste séjour.

D'autres prophétesses s'acclimataient au milieu des écueils de l'Archipel armoricain (1), d'où elles répandaient la terreur et la crainte. Elles disposaient, disait-on, des tempêtes, des ouragans et de la foudre. A Sena (2) se trouvait le collége des *Neuf Vierges Terribles ;* les marins (et encore il fallait qu'ils eussent entrepris le voyage dans ce but), les marins seuls avaient le droit d'entendre leurs oracles.

Quelques-unes de ces femmes avaient des rites qui leur étaient particuliers ; les unes, nues, le corps teint de noir, les cheveux épars et en proie à la fureur, faisaient des sacrifices nocturnes, portant une torche enflammée ; d'autres célébraient une horrible fête où tour-à-tour elles étaient meurtrières et victimes. Enfin il en était qui, la tête couronnée de lierre et de feuillage, abattaient et reconstruisaient le toit de leur temple, chaque année, et dans l'espace d'une nuit à l'autre. Si des mains de l'une d'entre elles venaient à s'échapper des débris de matériaux, ses compagnes la massacraient, semant çà et là les lambeaux de sa chair.

Le sang, au reste, coulait d'habitude sur les autels des Druides ; c'était au dessus du diaphragme qu'était frappée la victime. La manière dont elle tombait, les convulsions de ses membres, l'abondance et la couleur de son sang, révélaient tels ou tels pronostics. Quelquefois les malheureux livrés aux Druides étaient crucifiés à des poteaux placés dans l'intérieur des temples ;

(1) La Bretagne.
(2) Maintenant l'île de Sain.

MCD 2019

ou bien encore, ils les tuaient à coups de flèches et de dards. Enfin, ils donnaient à un colosse en osier ou en foin, une sorte de configuration humaine, puis ils jetaient dans ses flancs immenses des hommes pleins de vie, et un prêtre venait mettre le feu à tout cet assemblage.

En rapprochant ces abominables pratiques de l'immortalité de l'âme que professait le druidisme, on a pensé qu'il renfermait deux religions distinctes; l'une (1) dérivant de l'adoration des phénomènes naturels; l'autre fondée sur un panthéisme matériel; métaphysique mystérieuse, sacerdotale, présentant avec les religions de l'Orient la plus étonnante conformité. La première de ces deux religions, image du polythéisme de la Grèce, aurait précédé la seconde, amenée par les Kimris (2), qui lui auraient donné, pour principal siége, l'Armorike. Sans rien décider sur des faits que le temps couvre d'aussi épaises ténèbres, je ferai remarquer que le mélange même de ces deux religions sert à expliquer la puissance que le druidisme a conservée si long-temps.

Je passe maintenant aux Gaulois, considérés comme hommes; je m'occuperai ensuite de leurs mœurs et de leurs habitudes, puis de la description des contrées qu'ils habitaient.

Les Gaulois avaient la taille haute et forte, la peau blanche, les yeux bleus; ils laissaient flotter leurs cheveux ou les relevaient en touffes au sommet de la tête; enfin ils en remplaçaient la couleur blonde par une couleur qui les rendait d'un roux ardent. Le petit peuple portait la barbe longue; les nobles, dont le visage était rasé, conservaient cependant d'épaisses moustaches.

Sauf quelques légères différences dans les dimensions, tel était l'habillement de toutes les tribus : un pantalon ou *braie*, une chemise à manches d'étoffe rayée, s'étendant jusque sur les cuisses; une casaque ou *saie* qui couvrait les épaules, et qu'une agrafe en métal attachait sous le menton. Les pauvres, au lieu de *saie*, étaient revêtus d'une peau de bête fauve ou de mouton, ou bien encore d'une couverture de laine. Les Gaulois, sans exception, étaient tous également passionnés pour la parure : les hommes influents se plaisaient à faire éclater l'or soit dans des colliers, des bracelets, des anneaux pour les bras et les doigts, soit enfin dans la ceinture qui leur serrait la taille.

Ils se servaient, pour combattre, du gais, du matras, de la catëie, de la flèche, de la fronde, et d'un sabre long (1) sans pointe; ils employaient aussi une espèce de pique dont le fer, plus long qu'une coudée, déchirait les chairs et faisait d'effroyables blessures; enfin, leur casque était de métal battu, comme leur bouclier, dont la forme étroite et allongée les exposa si souvent aux coups assurés des Romains.

Les femmes gauloises qui, dans les guerres comme dans les excursions, accompagnaient leurs époux, étaient fortes et vigoureuses. En temps de paix, elles présidaient non-seulement à toutes les occupations du ménage, mais encore elles cultivaient les terres. L'antiquité vante d'un commun accord la beauté de leurs traits et la blancheur de leur teint; leur chasteté était passée en proverbe; et elle résista, comme le lecteur l'a déjà vu, à tous les piéges, à toutes les séductions du climat de l'Orient. Elles n'étaient pas payées de retour pour tant de vertus et d'avantages : César nous apprend qu'à l'époque où il vint dans la Gaule Transalpine, leurs maris avaient sur elles droit de vie et de mort. Les hommes riches et puissants ne se renfermaient pas dans les limites d'un mariage régulier : ils avaient autant de femmes qu'ils pouvaient en nourrir; aussi voyait-on se manifester tous les genres de désordres attachés à la polygamie : des rivalités, des jalousies, des crimes et des abus horribles de pouvoir. On avait si bien senti la nécessité de venir au secours du possesseur de tant de femmes, qu'au moindre soupçon de meurtre, d'empoison-

(1) Amédée Thierry, Histoire des Gaulois, t. II.

(2) Les Kimris séjournèrent en Orient avant de se fixer dans la Gaule.

(1) On l'appelle indifféremment épée ou sabre dans les récits des historiens.

MCD 2019

nement, tenté contre lui, ou même dans le cas où il venait à mourir subitement, toutes ses femmes étaient, sur la poursuite d'un parent, livrées à la torture et aux flammes. Mais il paraît qu'éclairés plus tard par la civilisation romaine, les Gaulois rendirent à leurs compagnes cette place d'honneur qu'elles méritaient si bien : il y eut communauté de biens entre époux ; de part et d'autre on faisait le même apport en mariage : le tout restait au survivant. Jusqu'au jour de la puberté, les enfants étaient confiés à la tutelle de leurs mères ; il fallait qu'ils fussent inscrits sur la liste des guerriers pour que leurs pères parussent s'en occuper : ils avaient d'ailleurs droit de vie et de mort sur eux.

Au nord de la Gaule, chez les Belges, proches voisins du Rhin, si un mari doutait de la chasteté de sa femme ; il abandonnait sur une planche le nouveau-né, au courant du fleuve : le doux fardeau surnageait-il, la fidélité conjugale restait victorieusement démontrée. Ainsi un poète grec inconnu a dit : « Aux douleurs de l'enfantement succè-
» dent pour la mère d'autres douleurs : elle
» connaît le véritable père, et pourtant
» elle tremble ; dans de mortelles angoisses
» elle attend ce que décidera l'onde incon-
» stante. »

C'est à quelques heureuses excursions, c'est à leur qualité de mercenaire, que les Gaulois dûrent leurs premières richesses ; mais, chez eux, l'industrie ne tarda pas à les féconder. Les Belges découvrirent l'étamage ; les Edues inventèrent le placage, et, grâce à leur adresse, l'étain appliqué sur le cuivre ne put être distingué de l'argent. D'autres peuplades réussirent à tisser, brocher et teindre les étoffes. Enfin, c'est aux Gaulois qu'on attribue le crible de crin, la charrue à roues ; les premiers encore ils se servirent de la marne comme d'un engrais. Enfin les gourmets, à Rome, recherchaient les fromages du Mont-Lozère, façonnés par les Gabales. Quant à leurs vins, ils étaient peu estimés, parce qu'ils les falsifiaient avec des herbes et surtout de l'aloès, ce qui leur donnait une amertume désagréable. Là où le raisin manquait, ils le remplaçaient par une bière faite avec de l'orge et appelée *cervisia* (1). Ils buvaient encore une autre bière de froment, à laquelle ils mêlaient du miel, de l'hydromel et de l'infusion de cumin.

Dans les diverses parties de la Gaule qui approchaient plus ou moins d'une sorte de civilisation, les maisons, vastes et d'une forme ronde, avaient des poteaux pour supports ; en dehors et en dedans on les revêtait de terre ; leur toit, toujours large, se composait de diverses pièces de chêne que recouvrait du chaume ou de la paille hachée, et pétrie dans l'argile. Quant aux villes, sauf certaines exigences de localité, elles étaient fortifiées toutes sur le même plan. On posait d'abord (2) une rangée de poutres de toute leur longueur, à la distance le deux pieds ; on les liait l'une à l'autre en dedans, et on les couvrait d'une grande quantité de terre ; on comblait les vides en avant avec de grosses pierres. On recommençait alors un second rang, en conservant les mêmes intervalles, mais de manière que les poutres de ce second rang se trouvassent superposées aux pierres du premier, et réciproquement la pierre aux poutres. On achevait ainsi l'ouvrage jusqu'à ce que le mur eût atteint sa hauteur. Ces poutres et ces pierres, entremêlées avec ordre, présentaient un aspect où la régularité se joignait à la variété ; de son côté, la pierre défiait le feu, tandis que le bois n'avait rien à craindre du choc du bélier. Enfin, les poutres ayant ordinairement quarante pieds de long et se trouvant assujéties l'une à l'autre, aucun effort ne pouvait ni les dis joindre ni les arracher.

Les Gaulois riches et puissants, à part la maison qu'ils possédaient dans la cité, en avaient une autre au milieu des bois, ou sur les bords d'une rivière. C'était là qu'entourés de ceux qui les suivaient dans les combats, et après avoir pris leurs précautions contre toute espèce d'attaque ou de surprise, ils passaient, dans la belle saison, le peu de

(1) Dans notre vieux français elle avait pour nom Cervoise.

(2) Amédée Thierry, Hist. des Gaulois, t, II.

MCD 2019

temps qu'il leur était possible d'accorder au repos. Dans la partie la plus pauvre de la Gaule, c'est-à-dire au nord et à l'ouest, on ne rencontrait ni ville ni village; mais seulement quelques chaumières éparses çà et là. Au plus léger péril, toute cette misérable population venait se cacher avec ses troupeaux dans quelques îlots perdus au milieu d'immenses marais, ou bien encore elle se réfugiait dans la profondeur des forêts; quelquefois elle se dérobait à tous les regards dans de grands terrains qu'enveloppaient des abattis d'arbres croisés dans tous les sens.

Une crise imminente menaçait-elle une tribu, une confédération entière, tous devaient prendre les armes. Quelques lâches ne répondaient-ils pas à cet appel, on leur coupait le nez, les oreilles, un membre entier, ou bien encore on leur crevait un œil. Dans les guerres subites, s'il fallait choisir un chef ou tracer un plan de campagne, un conseil armé était convoqué : le dernier venu subissait d'affreuses tortures. On a vu, pendant des siècles, les habitants des Gaules mettre en croix leurs prisonniers ou bien les livrer aux flammes. Au milieu des combats, les fantassins ornaient la pointe de leurs piques des têtes des vaincus; les cavaliers les attachaient au poitrail de leurs chevaux. C'étaient des témoignages de valeur et de gloire qu'on rapportait dans sa tribu, où l'on rentrait alors poussant des cris de triomphe entremêlés d'hymnes de gloire. Ces mêmes têtes chacun en décorait sa porte; on les clouait aussi à l'entrée des villes comme pour imprimer dans l'âme des étrangers un profond sentiment de terreur. Quant aux têtes des généraux en renom ou à celles des chefs gaulois, on les conservait avec la plus grande vénération; placées dans des coffres et avec leur ordre de date, c'était une espèce d'arbre généalogique qui se perpétuait dans les familles et attirait la considération. Il arrivait cependant que le crâne des plus illustres guerriers servait quelquefois de coupe dans les occasions solennelles.

Les Gaulois parlaient peu dans la vie privée, mais, s'enflammant au sein des assemblées publiques, ils étonnaient par l'abondance de leurs expressions, la vivacité et la grandeur de leurs images; une émotion profonde se communiquait à tous les rangs, à tous les âges; aussi regardait-on comme la dernière des inconvenances d'interrompre un orateur, et à la deuxième ou à la troisième sommation on coupait à l'interrupteur un morceau de son vêtement, de façon que le reste lui devînt inutile.

En présence des fatigues et des périls les plus terribles de la guerre, les Gaulois se livraient aux excès de la débauche et de l'ivrognerie. Ce dernier vice fut long-temps pour eux une habitude nationale qui les frappa d'une véritable abjection. Pour boire on les voyait vendre ce qu'ils possédaient de plus précieux, et ils échangeaient un esclave pour une cruche de vin. Quant à leur nourriture, elle se composait de lait, de porc frais et salé, et des animaux qu'ils élevaient ou qu'ils tuaient dans les bois pour en orner leurs tables. Les repas chez les Gaulois étaient longs, abondants, et marqués au coin d'un luxe grossier. Un écrivain de l'antiquité, Posidonius, en a laissé une description très-curieuse.

« Autour d'une table fort basse, on
» trouve des bottes de foin ou de paille :
» là s'asseyent les convives : du pain en
» petite quantité; des viandes bouillies,
» rôties, à la broche ou grillées, et toutes
» fort abondantes, constituent le dîner.
» Les mets sont servis proprement dans des
» plats d'argent ou de cuivre chez les riches,
» et de terre ou de bois chez les pauvres.
» Chacun prend un membre complet et
» mord à même : c'est le repas du lion. Le
» morceau est-il trop dur ou trop volumi-
» neux, on employe pour le couper un
» petit couteau dont la gaîne est liée au four-
» reau du sabre. Un vase unique, soit en
» terre, soit en métal, est offert par les
» esclaves, et fait la ronde, et y revient
» le plus qu'on peut, mais en buvant peu à
» la fois. Sur les tables splendides parais-
» sent les vins de l'Italie et de la Gaule; on
» les prend en petite quantité ou mêlés légè-
» rement avec de l'eau; les pauvres se gor-
» gent de bière et d'hydromel. Dans le voisi-
» nage de la mer, des fleuves ou des rivières,

MCD 2019

» on recherche beaucoup le poisson grillé » sur lequel on répand du sel, du vinaigre » et du cumin.

» Aux jours de magnificence, on élève » une table ronde; à l'entour se pressent » les convives disposés en cercle : c'est à » l'homme qui est puissant par sa noblesse, » sa vaillance ou sa fortune qu'est donnée » la place du milieu : il est comme le » *coryphée* du chœur. A côté de lui s'as- » sied le maître du logis, puis chaque » convive suivant sa dignité ou sa classe. » Derrière est le cercle des cliens qui ac- » compagnent le maître dans les combats; » les uns portent les boucliers, les autres » les lances; ils sont nourris comme tous » les autres convives.

» A la suite des repas de ce genre, les » Gaulois s'appelaient, pour plaisanter, a » des duels; mais s'animant bientôt, la » lutte devenait si vive qu'il fallait séparer » les combattants. Une ancienne coutume » voulait que la cuisse des animaux qui » avaient paru sur la table devînt la pro- » priété du plus brave : c'est alors à qui » serait déclaré tel; de là, des querelles, » et souvent des combats à mort. »

Les Gaulois exerçaient avec amour les devoirs de l'hospitalité; ce n'était qu'au moment où l'hôte avaient amplement apaisé son appétit, qu'ils le pressaient de questions; ce qu'ils lui demandaient surtout c'était de faire connaître les mœurs, les lois, les usages et les coutumes de sa patrie. Il fallait aussi qu'il leur révêlât son nom et les motifs qui l'avaient décidé à voyager; c'était enfin des récits continuels qu'ils exigeaient. Bref, leur curiosité était si vive, si pressante, que dans les lieux publics, les marchés et les routes, ils contraignaient les étrangers à causer avec eux; quelquefois même ils les enlevaient pour en obtenir des détails plus étendus.

Dans leurs rapports avec les peuples étrangers, les Gaulois apportaient un esprit de ruse et d'adresse qui est de l'essence de tous les peuples placés dans un état social semblable au leur. Appartenant sans cesse à la sensation présente, ils sacrifiaient leurs promesses les plus sacrées à des avantages que tout-à-coup ils apercevaient. Ils n'éprouvaient d'ailleurs nul embarras à violer leur parole, ou à manquer à leur foi; il leur suffisait de saisir le côté plaisant des choses pour se dégager de tout; Tite-Live a donc pu dire d'eux : *Ridendo fidem frangere ;* c'est en riant qu'ils brisaient leur foi.

Quant au territoire de la Gaule, considéré dans son ensemble, il était d'une fertilité inépuisable; cinq grands fleuves le traversaient comme pour le féconder à l'envi; à l'est, le Rhône; au sud, la Garonne; à l'ouest, la Loire; au nord-ouest, la Seine. Les produits du sol étaient nombreux et variés : au midi, le figuier, l'olivier et le grenadier; au nord et à l'ouest, le pin, l'if, l'ormeau, le chêne, le bouleau, formaient d'immenses forêts. A l'époque où César se présenta comme conquérant, les habitudes nomades avaient disparu, le travail des champs, l'industrie des cités, les remplaçaient; le blé, l'orge, le millet, couvraient et enrichissaient l'est, le centre et le midi. Les Gaulois possédaient en outre tout ce qui constitue la grande culture, de vastes terres et des troupeaux nombreux; ils engraissaient des porcs et une foule d'animaux domestiques; au nord les Belges élevaient des chevaux qui étaient extrêmement recherchés. Le midi abondait en mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb; il produisait un corail que Pline l'ancien appelait *Laudatissimum* (1), et ce gernat connu sous le nom d'Escarboucle, dont les plus petits étaient estimés jusqu'à quarante pièces d'or. Aussi le géographe Strabon dit-il : (2) « Il semble qu'un Dieu » tutélaire ait élevé ces chênes, ces mon- » tagnes, rapproché ces mers et dirigé » le cours de tant de fleuves, pour faire un » jour de la Gaule le lieu le plus florissant » du monde. »

Les frontières naturelles de cette heureuse contrée étaient, à l'orient, les Alpes; au midi, les Pyrénées; deux mers semblaient lui apporter le tribut de leurs flots; au sud-est, la Méditerranée; à l'ouest, l'Océan.

(1) Fort à louer.
(2) Strabon. L. 1^er.

MCD 2019

Les richesses de la Gaule passaient dans l'antiquité pour prodigieuses. Réparties entre les chefs des différentes nations, elles étaient, avec l'intrépidité guerrière, la source de leur influence. Un grand luxe de vêtement, un entourage considérable, des masses qu'il fallait quelquefois s'attacher, tel était l'emploi que les chefs gaulois faisaient de leurs trésors.

CÉSAR DANS LA GAULE TRANSALPINE.

58-51.

La scène s'agrandit; hommes, événements tout a de l'importance. Il ne s'agit plus de hordes qui, dans leur impétuosité vagabonde, se précipitent au hasard, restent victorieuses, ou le plus souvent se dispersent vaincues dans une bataille de quelques heures. La Gaule et Rome se saisissent corps à corps. La première, inépuisable en peuples courageux et intelligents, manque d'un lien commun; la seconde, en dépit des plus effroyables dissensions, conserve l'unité de sa politique; et, comme éclairée sur la lutte où elle s'engage, c'est à un seul général que pendant longues années elle confie la splendeur de sa fortune; ce général, c'est César; c'est donc lui qu'il faut connaître d'abord : lui seul explique bien tout.

Issu d'une antique race patricienne, il était cependant neveu de Marius par les femmes. Cette alliance si proche avec un intrépide soldat, plébeïen du dernier rang, mais que le génie des armes avait fait sept fois consul, dévouait César au parti populaire; il était de plus gendre de Cinna, autre ennemi du dictateur. Néanmoins au milieu de ses proscriptions, Sylla laisse vivre cette victime d'élite : tout pouvoir sanguinaire à ses instants d'inadvertance, et quelquefois de pitié. La jeunesse de César se montra dissolue; c'était affaire des sens; l'esprit se maintint net, ferme, étendu, et, ce qu'il y a de plus étonnant, le cœur bon. A vrai dire, ce n'était plus là un Romain du vieux temps, mais c'était un noble qui valait beaucoup mieux que le reste de sa caste, et même de ses contemporains. Alors tout était corruption et vénalité dans Rome; les dignités ne s'accordaient plus au mérite vertueux : elles se livraient à l'argent comptant; César les acheta : c'était la condition de son temps. De tous les généraux nul ne compte plus de victoires et ne rencontre de plus terribles adversaires. Jusqu'à lui le triomphe avait été impitoyable. César le remplit de bénignité, n'usant de la violence et de la force que pour acquérir le droit du pardon. Entre ses compatriotes et les Gaulois se perpétuait une haine héréditaire; il fallait que les uns dévorassent les autres. Enfant de Rome, César devait être du parti de sa ville. Sans doute les exigences de sa position le condamnèrent quelquefois à des rigueurs extrêmes; mais elles furent toujours précédées de manques de foi inouis : il ne frappa que quand il lui fut impossible de rallier. Comme général, ce n'est pas seulement un heureux ouvrier de victoires; c'est un génie supérieur qui les devine et les prépare. Tour-à-tour ingénieur, architecte, constructeur de vaisseaux; les circonstances changent, c'est un diplomate délié, un orateur balançant la gloire de Cicéron, et un historien qui reste inimitable modèle. Son activité embrasse, exécute tout; il vole sur les continents comme sur les mers : toujours le premier pour rester toujours le maître. Au milieu des guerres civiles, les troupes qu'on destine à le combattre, il se les attache jusqu'à la mort; les hommes d'État ses adversaires, il les réduit à l'admiration; tandis que par les séductions de sa popularité, il entraîne les masses. Puis, maître définitif des Romains comme des Gaulois, il n'a plus que des miséricordes et des dons à verser. Enfin, homme du monde, il surprend et captive par des grâces et des délicatesses qui depuis ont été atteintes, mais jamais surpassés : voilà celui qui médite la conquête de la Gaule.

Du côté de ses ennemis, ce n'est pas un chef unique qui dirige, ce sont des multitudes de chefs qui se disputent le commandement. Au sein de chaque cité, s'élèvent des familles puissantes et rivales; elles perdent, obtiennent, ressaisissent le pouvoir, semant partout l'esprit de violence, de faction et d'intrigue. Là, s'éteignent des influences

MCD 2019

que les siècles avaient rendues héréditaires; ici des multitudes confuses dictent leurs volontés à ceux qui doivent leur imposer l'obéissance. Si des cités particulières je passe aux trois peuples principaux qui se font remarquer dans la Gaule, c'est d'abord le Belge; il ne ressemble pas à l'Aquitain, lequel n'est pas semblable au Celte. Un même amour de la liberté, une horreur égale de l'oppression, les réunissent par moment, sans les confondre jamais dans une indentité complètement nationale. Le Belge, étranger au commerce et aux commodités du luxe, est dur et farouche, mais d'un courage que l'on ne peut abattre à la guerre; l'Aquitain, d'origine ibérienne, est vif, adroit, propre aux coups de mains, aux surprises de l'infanterie légère comme aux travaux qu'exigent l'attaque et la défense des places; le Celte est courageux, spirituel, mais mobile et railleur. Entr'eux encore, et pour mieux les différencier, langues, institutions, lois, tout est divers : au dessous de ces trois peuples principaux, se meuvent une foule de petites nations secondaires qui ne sont ni tout-à-fait libres, ni tout-à-fait indépendantes : les alliances varient avec les passions; impétueuses, elles entraînent toujours d'un excès à l'autre. Tels sont les ennemis que César doit combattre; il lui fallait une occasion; elle se présenta.

Des contestations s'étaient élevées entre les Edues (1) et les Séquanes (2). Les premiers avaient abusé de l'ascendant que leur donnait leur alliance avec le peuple romain pour opprimer les seconds et mettre des entraves au commerce immense de porcs, source de leurs richesses. Les Séquanes, qui seuls auraient été trop faibles, se réunirent aux Arvernes; les deux peuplades appelèrent en outre à leur secours le Germain Arioviste : il avait sous ses ordres des bandes de Suèves. Les Edues succombèrent dans deux batailles et furent contraints de donner des otages; ils promirent encore sous la foi du serment de ne plus réclamer l'appui du peuple romain et de demeurer soumis à perpétuité sous le joug de leurs vainqueurs, en d'autres termes leur nationalité disparut. Le druide Divitiacus, qui était alors le Vergobret (1) des malheureux Edues, ne s'abaissa pas sous le joug de pareilles conditions; parvenu à s'échapper il se rendit à Rome, où dans l'intérêt de sa patrie il se lia bientôt avec les hommes les plus illustres, entre autres Cicéron et César : c'étaient des appuis pour des temps meilleurs. Arioviste, fier des succès qu'il avait obtenus, exigea d'abord des Séquanes le tiers de leur territoire; c'était, disait-il, le prix de la solde de ses troupes : pour soutenir d'aussi hautes prétentions, il avait fait venir en deçà du Rhin une foule de guerriers tous avides de pillage. Les Séquanes étaient donc devenus plus à plaindre que jamais, par les victoires mêmes qui auraient dû tourner à leur profit. Indignés de l'odieuse conduite d'Arioviste, ils recoururent à la force, et, oubliant les injustices qu'ils avaient jadis éprouvées, ils implorèrent le concours des Edues; il ne leur fut pas refusé. Ceux-ci, en effet, avaient tout à souffrir d'Arioviste et de ses soldats. Le chef germain, sans chercher à faire face d'abord à tant d'ennemis, se retira dans une position inexpugnable, contre laquelle vinrent s'anéantir tous les efforts des coalisés, qui, désespérant de vaincre, se mirent en route pour leurs foyers où les travaux de la moisson les rappelaient. Arioviste sort des marais profonds au milieu desquels ils s'était tenu, et leur offre le combat; les Séquanes et les Edues l'acceptent. Mais ils sont vaincus près du village de Magetobriga (2).

Arioviste, que rien n'arrête plus, porte plus haut que jamais l'audace de ses prétentions; il se venge d'abord des Séquanes, qui, après avoir invoqué son secours, dit-il. n'ont pas rougi de devenir ses ennemis; il

(1) Les Edues occupaient tout le pays situé entre l'Allier, la Mayenne, la Loire et la Saône.

(2) La patrie des Séquanes avait pour limites le Jura, la Saône et la frontière Ségusienne.

(1) Magistrat annuel et qui avait droit de vie et de mort sur ses concitoyens; — ver-go-greith, Gaël, homme nommé pour le jugement. — *Qui creatur annuus et vitæ necisque in suos habet potestatem.*

(2) Aujourd'hui Mongte-de-Broie, au confluent de la Saône et de l'Ognon.

MCD 2019

leur demande un nouveau tiers du territoire qu'il leur a laissé; il veut y établir vingt-cinq mille de ses compatriotes (1), qu'il fait venir de la Germanie, et il s'oppose non seulement à ce que l'on rende aux Edues les otages qu'ils avaient jadis donnés; il en exige de nouveaux. C'est un maître impérieux qui se fixe dans la Gaule; pour César c'était un ennemi qu'il fallait vaincre : autrement la Germanie devenait voisine de la province romaine; le Rhin ne les séparait plus.

A ce premier péril s'en mêlaient d'autres; pendant que le druide Divitiacus, ancien Vergobret des Edues, plaidait à Rome (63), et en plein sénat, la cause de sa patrie, un jeune frère qu'il avait laissé à Bibracte (2), et nommé Dumno-Rix, était devenu homme. Poussé par les services que rendait l'illustre Druide, il avait obtenu de devenir fermier des revenus publics. Bientôt possesseur d'immenses richesses, il voulut s'emparer de l'autorité souveraine; prodigue, il s'attacha, non pas seulement le petit peuple, par de fréquentes largesses, mais encore une foule de clients, qui appartenaient à toutes les classes; enfin il leva un corps de cavalerie qui l'accompagnait sans cesse. Bref, il aspirait à la tyrannie. Aux appuis qu'il avait chez ses concitoyens, il en joignit d'autres chez les peuplades du voisinage; il maria à des hommes influents sa sœur utérine et les jeunes filles ses parentes : sa mère devint l'épouse d'un chef Biturge, que César, dans ses Commentaires, appelle très-noble et très-puissant. D'autres circonstances particulières vinrent encore favoriser les desseins de Dumno-Rix. Les Helvètes (60), entraînés par Orgeto-Rix, méditaient de quitter leurs montagnes pour aller s'établir sur les terres des Santons, renfermées entre l'embouchure de la Charente et celle de la Garonne. Mais avant de se mettre en route, il leur importait d'obtenir l'agrément des Edues et des Séquanes, puisqu'il fallait traverser leur territoire. Les Helvètes crurent qu'Orgeto-Rix pouvait seul se charger d'une mission aussi délicate; de son côté il accepta avec empressement, car il aspirait à la souveraineté, désormais en opposition avec la forme de gouvernement adoptée par ses compatriotes. En sa qualité d'ambassadeur il s'entendit bien vite avec Dumno-Rix, et un Séquane, nommé Castic, dont le père Catamantaléde avait été autrefois chef (1). Tous les trois, à la suite de troubles qu'ils amèneraient, devaient s'emparer du pouvoir. « Maîtres de trois peuples puissants, ils » espéraient qu'ils pourraient bientôt pos- » séder toute la Gaule. »

Orgeto-Rix, pour compter plus sûrement sur Dumno-Rix, lui donna sa fille en mariage; mais cette union le perdit. Les magistrats prirent l'éveil et citèrent le coupable à comparaître devant le peuple; convaincu, il périssait par le feu. Orgeto-Rix parut enchaîné devant ses juges; mais il avait parmi eux des partisans qui réussirent à le délivrer de vive force. Quelque temps après, il mourut; on soupçonna qu'il avait attenté à ses jours. Les Helvetes n'en persévèrent pas moins dans leur résolution. Le jour du départ venu (58 av. J.-C.), ils brûlent leurs villes et leurs bourgs; les unes étaient au nombre de douze; les autres de quatre cents : blés, vivres, ressources de tout genre, ils ne veulent rien laisser. Seulement, chaque chef de famille emporte de quoi se nourrir lui et les siens pendant trois mois. Le 28 du mois de mars (58), trois cent soixante mille individus (2) se trouvent réunis à la pointe méridionale du lac de Leman. Les femmes et les enfants étaient compris dans ce nombre. Deux routes se présentaient : le territoire séquanais et la province romaine. La première, qui passait entre le Rhône et le Jura, était étroite, et d'un accès impossible à une multitude armée. Restait la province romaine, où le Rhône, qui partageait les Suisses et les Allobroges, offrait divers gués d'un passage facile.

César averti part aussitôt de Rome; il est déjà à Genève, en fait rompre le pont, ordonne des levées et reçoit une députation

(1) Des Harudes.
(2) Capitale des Edues.

(1) Dans la Séquanie.
(2) Les Helvètes avaient déterminé diverses tribus à se joindre à eux.

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Chaillet Sculp.

1. GUERRIER FRANC ET FEMME FRANQUE. (En 406)
2. GUERRIERS GERMAINS. (En 406)

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

MCD 2019

des Helvètes. « Ce qu'ils demandent, c'est à » traverser la province romaine; mais sans » lui faire éprouver aucun dégât. » Le proconsul, qui n'avait encore qu'une légion sous les armes, assigne un rendez-vous au 13 avril. C'est alors qu'il donnera sa réponse définitive. Sur-le-champ César fait construire, du lac Léman au Jura, une muraille de dix mille pas et de seize pieds de haut; puis il déclare aux Helvètes qu'ils n'ont qu'à retourner dans leurs foyers. Ceux-ci tentent de passer le Rhône; leurs efforts sont vains; ils s'adressent à Dumno-Rix, espérant obtenir, par son crédit, de traverser le territoire des Sequanes. Castic joignit ses efforts à ceux de Dumno-Rix; tous deux parvinrent à faire accueillir la demande des émigrants, et ils franchissent le Jura. Sans doute c'était là un heureux commencement. Restait encore à parcourir les possessions des Edues, qui s'étendaient depuis la Saône jusqu'à la Loire. Dumno-Rix, tout-puissant dans sa patrie, était convaincu que le passage n'en serait pas refusé aux Helvètes: en dépit de son influence, le contraire arriva. Mais les Edues, pris à l'improviste, manquaient de ressources militaires, et l'avant-garde des hordes voyageuses put atteindre l'autre côté de la Saône. Il ne faut pas comparer ces masses en mouvement aux troupes modernes : elles ne se composaient pas seulement des hommes armés, mais formaient un mélange confus de femmes, d'enfants, avec lesquels marchaient pêle-mêle des troupeaux, puis de longues files de chariots. C'étaient, si la dignité de l'histoire peut passer de pareilles expressions, des *déménagements en grand*. César, qui, dans la guerre, ne perdit jamais une minute, avait déjà réuni deux légions en Italie, et en avait tiré trois autres d'Aquilée. Quelques peuplades cherchent à l'arrêter : il les bat, et tombe à l'improviste sur les Tigurins, qui formaient l'arrière-garde des Helvètes. Les Tigurins résistent, quoique entourés de leurs femmes et de leurs enfants. César jette un pont sur la Saône : il est déjà sur l'autre rive. Il ne lui faut qu'un jour pour une opération qui en avait demandé vingt aux Helvètes. Cette rapidité les consterne, et ils envoyent des députés au général romain. Parmi eux était Divicon, qui, naguère, et proche du Léman, avait condamné des légions romaines à passer sous le joug; il touchait alors aux bornes de la vie (1). Après avoir demandé à César de fixer une place où les Helvètes pussent rester dans la Gaule, il ajouta: « qu'ils avaient appris de » leurs ancêtres à se fier plus au courage » qu'à la ruse; que les Romains ne devaient » pas s'exposer à voir le lieu où ils étaient, » devenir, comme un autre bien connu, célèbre par la honte de leur république et » la destruction de leur armée ».

A cette allusion, à la défaite du Léman, César répondit: « que ce que les Helvètes » lui rappelaient, il l'avait encore présent à la mémoire; que les Romains n'avaient pas été vaincus, mais surpris; que » même, voulût-il oublier cette ancienne » trahison, il lui serait impossible de ne pas » ressentir des injures encore toutes récentes. De quel droit, au reste, les Helvètes voulaient-ils traverser la province » dont on lui avait confié le gouvernement? » Pourquoi avoir porté la destruction chez » les Edues, chez les Ambarres, chez les » Allobroges? Des soldats romains peuvent-ils, témoins impassibles, assister à » la ruine de leurs alliés? Peuvent-ils voir » leurs villes prises et leurs enfants con- » duits en servitude? Qu'il ne leur con » venait pas de se glorifier avec tant d'in- » solence d'une victoire due à la ruse. Que » les dieux immortels, pour châtier plus » durement des coupables, les laissent triompher par moment, afin de leur rendre en- » suite plus terrible le châtiment qu'ils leur » préparent. Que, cependant, s'ils donnaient » des otages, et réparaient les maux qu'ils » avaient fait éprouver aux Edues et aux » Allobroges, il pourrait encore leur accorder la paix ». Divicon reprit « que la » coutume des Helvètes n'était pas de livrer » des otages, comme les Romains le savaient » assez ». A ces derniers mots, les ambassadeurs se retirèrent.

(1) Il avait quatre-vingts ans.

MCD 2019

Les émigrants continuèrent leur route; César envoya contre eux toute sa cavalerie (1); elle fut battue. Divers engagements eurent encore lieu entre l'avant-garde romaine et l'arrière-garde helvète, mais sans résultat important; de part et d'autre on longea la Saône en remontant son cours, puis les hordes se dirigèrent vers l'ouest. Le général romain marcha sur leurs pas, mais il manqua bientôt de vivres : la saison avait été rigoureuse, les blés ne touchaient pas encore à leur maturité. En vain César pressait les Edues; ceux-ci lui faisaient mille promesses, mais n'en tenaient aucune; dans cette extrémité, il appelle à un conseil les chefs de cette nation, leur Vergobret et Divitiacus, qui désormais ne quittaient plus son camp : « Je ne puis, » leur dit-il, ni vous acheter du blé ni » en prendre dans vos champs; l'ennemi » est proche de moi, et vous m'abandonnez » sans secours; pourquoi donc ai-je com- » mencé la guerre si ce n'est pour me rendre » à vos prières? » Alors Liscus, le Vergobret en exercice, révèle ce que jusque là il avait caché. « Il y a parmi nous des hommes qui » ont plus d'autorité sur le peuple que le » magistrat même. Ce sont eux qui, par des » discours séditieux et pervers, détournent » la multitude de te livrer les grains qui » ont été promis. Ils ajoutent que s'ils ne » peuvent parvenir à rester les dominateurs » des Gaules, il vaut mieux obéir aux Helvè- » tes, qui sont nés Gaulois, qu'aux Romains, » qui après avoir vaincu les uns raviront la » liberté aux autres. Ce sont ces mêmes » hommes qui révèlent à l'ennemi tout ce » qui se passe de plus secret dans le camp. » Quant à lui, premier magistrat, il n'a le » pouvoir ni de les punir ni de les réprimer; » il sait le danger auquel il s'expose en par- » lant avec autant de franchise, et voilà » pourquoi il a gardé si long-temps le si- » lence. »

César reconnut bientôt qu'il s'agissait de Dumno-Rix; il rompit l'assemblée, et, se trouvant ensuite seul avec Liscus, il en obtint des aveux complets. Il ne restait plus qu'à punir le coupable, qui, pour trahir plus sûrement, avait obtenu de commander la cavalerie auxiliaire. Mais le proconsul connaissait aussi la tendresse que Divitiacus portait à son frère; il le fait venir et lui communique tout ce qu'il vient d'apprendre, le suppliant de ne pas lui en vouloir s'il livre Dumno-Rix à la justice de ses compatriotes. Le Druide verse des larmes en abondance; il avoue les fautes de son frère, qui a juré sa propre perte, mais il ne peut se défendre de l'aimer. « Si tu le punis, ajoute- » t-il, je passerai, à cause de l'amitié que tu » me portes, pour être l'auteur de sa mort et » je deviendrai odieux à la Gaule entière. » César lui saisit la main : « Il fait tant de cas » de son amitié qu'elle assure le pardon de » son frère; il oublie donc ses torts et l'in- » jure qu'il avait préméditée contre la répu- » blique romaine. » Il fait ensuite venir Dumno-Rix, lui déclare qu'il connaît sa conduite, mais qu'il pardonne tout à la considération de Divitiacus.

A la suite de ces explications où la bonté de César se montra si touchante, il ne songea plus qu'à vaincre l'ennemi. On l'informe qu'il est à quelques lieues au pied d'une montagne; il ordonne à son lieutenant Labienus de s'en emparer : deux heures après il va droit aux Helvètes et confie les coureurs aux commandement de P. Considius, qui avait servi avec gloire sous L. Sylla. M. Crassus Labienus occupait déjà le haut de la montagne, et César n'était pas éloigné de plus de quinze cents pas du camp des Helvètes, que Considius vint l'avertir que les ennemis s'étaient emparés de la montagne. César range aussitôt son armée en bataille sur une colline; Labienus, auquel il avait recommandé de ne point s'engager qu'il ne l'aperçût tout proche pour fondre tous deux en même temps sur les Helvètes, Labienus, dis-je, se tint immobile. César sut la vérité au milieu du jour, mais l'occasion était perdue. Le lendemain il abandonna l'ennemi pour assister à une distribution de vivres qui devait avoir lieu à Bibracte : rapport en fut fait aussitôt par des déserteurs Edues aux Helvètes, qui rebroussent che-

(1) Elle était composée de quatre mille hommes, les auxiliaires compris.

MCD 2019

min et attaquent l'arrière-garde romaine.

(58.) César déploie sa cavalerie et met en bataille son infanterie sur une éminence voisine; les quatre légions de vétérans, il les range sur trois lignes vers le milieu de l'éminence; à son sommet, il établit les deux légions qu'il venait de lever nouvellement, puis ses auxiliaires. Les Helvètes, sans perdre de temps, attaquent la cavalerie, la dispersent, et, en bataillons serrés, viennent attaquer la première ligne. Le général romain sent de quelle importance il est pour lui de vaincre; c'est le sort de sa vie entière qu'il joue; il renvoie son cheval « pour ôter, dit-il (1), » aux siens tout espoir de retraite, et pour » rendre le péril égal entre lui et eux; puis » il les excite à faire leur devoir ». Les Helvètes s'avancent toujours; mais les troupes, placées sur la hauteur, rompent les rangs ennemis avec leurs javelots, et, l'épée à la main, attaquent les assaillants. Ceux-ci s'étaient formés en *tortue*, c'est-à-dire que, de leurs boucliers, placés au-dessus les uns des autres, ils avaient fait comme une voûte. Les javelots des Romains, venant de haut en bas, clouaient, à chaque coup, plusieurs boucliers. Alors les Helvètes se dégagent et s'offrent découverts; criblés de blessures, ils s'enfuient vers une montagne; les Romains les pressent; un corps de Boies et de Tulinges, qui faisaient partie de l'expédition, prennent les soldats de César en flanc et les enveloppent; les Helvètes descendent alors de la montagne qu'ils étaient venus occuper. Les Romains font aussitôt front des deux côtés, et le combat est long et meurtrier. Enfin, les ennemis cèdent; les uns reviennent sur la montagne, où ils avaient d'abord cherché un refuge; les autres se retirent au milieu de leurs chariots. Au dire de César, pendant tout le combat, c'est-à-dire depuis une heure après midi jusqu'à dix, nul Gaulois ne tourna le dos à l'ennemi. La nuit arrive, une nouvelle lutte a lieu autour des bagages, où hommes, vieillards et enfants combattent tous avec une intrépidité héroïque. Enfin, le camp est forcé: un fils et une fille d'Orgeto-Rix sont faits prisonniers. Dans cette bataille, la perte des Helvètes fut sans doute considérable; mais, comme je l'ai déjà dit, d'autres tribus s'étaient jointes à eux, et il restait encore cent trente mille combattants. Loin de se rendre ou de se livrer au désespoir, ils marchèrent toute la nuit, et au bout de quatre jours ils étaient sur les terres des Lingons (1). César, après avoir fait donner des soins à ses blessés, se mit à la poursuite des vaincus, auxquels des vivres étaient refusés partout. Mourant de faim, épuisés de fatigues, ils n'aspiraient qu'à retourner dans leurs montagnes ou à traverser le Rhin pour se sauver en Germanie. Mais le général romain suit leurs traces; ils lui envoyent des députés, qui, se précipitant à ses genoux, lui demandent en pleurant la paix (2). César donne ordre qu'on l'attende à la place même où se tenaient les fugitifs. Arrivé en leur présence, il leur commande de déposer leurs armes, de donner des otages et de livrer les esclaves qu'ils avaient parmi eux: il n'y avait plus qu'à obéir. Mais, pendant la nuit, six mille hommes, qui appartenaient au canton de Berne, s'enfuirent du côté du Rhin. Le proconsul est à peine averti, qu'il donne ordre à tous ceux sur le territoire desquels les Bernois avaient passé, de les ramener à son camp: on obéit. César, convaincu qu'il devait un exemple de sévérité, les traite en ennemis. Quant aux Helvètes qui s'étaient soumis aux conditions du traité, il les renvoya chez eux, ordonnant aux Allobroges de leur fournir des vivres. De ces malheureux, partis au nombre de trois cent soixante-douze mille, il ne fut donné qu'à cent dix mille de fouler de nouveau le sol natal.

Cette victoire rangea, comme d'un mouvement unanime, la Gaule celtique sous la puissance de César. Les félicitations lui vinrent de tous côtés, et on lui demanda la permission d'assembler les États, parce qu'on

1) Cæsar, primum suo, deinde omnium è conspectu remotis equis, ut, æquato periculo, spem fugæ tolleret, cohortatus suos, prælium commisit. C. J. Cæsaris Commentarii, De bello gallico. L. 1.

(1) Langres.

(2) Flentes pacem. C. J. Cæsari Commentarii, De bello gallico. L. 1.

MCD 2019

avait une prière à lui faire. Le proconsul donna son consentement. L'assemblée s'étant dissoute lui envoya une députation pour se plaindre d'Arioviste. César lui assigna (58) un rendez-vous; il importait à ses intérêts d'intervenir de plus en plus dans les affaires de la Gaule. Au message du général romain, Arioviste répondit « que s'il avait besoin de » César, il irait le trouver; que si César a » besoin de lui, il peut en faire autant; que » pour sa sûreté, il fallait qu'il se fît accom- » pagner d'une armée dans la Gaule où Cé- » sar commandait; ce qui amenerait pour » lui beaucoup de frais et d'embarras. Au » reste, il ne pouvait comprendre ce qu'il » y avait de commun entre César et sa ré- » publique, et la partie de la Gaule con- » quise par les Germains ». Le proconsul lui envoie un autre message : « Puisque, mal- » gré que sous son consulat il eût obtenu » la faveur d'être appelé par le sénat, roi » et ami, il refusait une conférence, voici ce » qu'il avait à lui commander : d'abord, de » s'abstenir désormais d'attirer ses compa- » triotes dans la Gaule; de rendre ensuite » aux Edues leurs otages, et de ne plus les » imquiéter, eux et leurs alliés. Ces condi- » tions accomplies, l'amitié du peuple ro- » main lui était assurée pour toujours. Le » sénat ayant décidé sous le consulat de » M. Messala et de M. Pison, que le gouver- » neur de la province défendrait les Eudes, » César ne souffrirait pas qu'on leur fît tort » ou injure. »

A ce mèssage si hautain et si menaçant, Arioviste répliqua « que par le droit de la » guerre le vainqueur restait maître du » vaincu; que les Romains, à la suite de leurs » victoires, disposaient des peuples à leur » volonté et non à celle d'autrui; que si lui, » Arioviste, ne leur prescrivait pas la ma- » nière dont ils devaient exploiter la vic- » toire, il lui était permis de se conduire à » sa guise. C'était à la suite d'une défaite » que les Edues s'étaient reconnus ses tribu- » taires; que César, par sa présence, nui- » sait à la rentrée des contributions qui lui » étaient dues. Quant aux otages, il ne les » rendrait pas, mais il ne ferait aucun » tort aux confédérés, si les uns et les autres » se soumettaient aux termes de leur traité, » sinon le titre d'ami, de frère et d allié du » peuple romain, leur serait de peu d'utilité. » Quant à la déclaration de César, « qu'il » vengerait les Edues », nul encore ne s'é- » tait attaqué à Arioviste sans avoir eu à » s'en repeutir; qu'il était prêt à combattre, » et qu'on saurait alors ce que valent les » Germains, intrépide nation qui depuis » quatorze ans n'a pas reposé sous un toit ».

Tel était l'état des choses lorsque les Edues et les Trévires annoncèrent dans la province romaine que des Harudes mettaient à feu et à sang leur pays, et que des Suèves se tenaient sur l'autre rive du Rhin, attendant une occasion favorable pour le franchir.

Il n'y a plus à hésiter, César précipite sa marche et s'empare de Vésontio, capitale méridionale des Séquanes, vers laquelle Arioviste dirigeait sa marche. Cette ville, que le Doubs entoure presque entièrement, était encore protégée par une montagne très-haute dont le pied s'étend des deux côtés de la rivière. César laissa sa garnison dans Vésontio, où il passa plusieurs jours à réunir des vivres. Les soldats romains, pendant que ces préparatifs se faisaient, s'entretinrent avec les Gaulois et les négociants étrangers des Germains qu'ils allaient combattre. On n'entendait que discours continuels sur la taille gigantesque des soldats d'Arioviste, leur courage étonnant et leur vieille expérience dans les combats; ils avaient un regard si terrible qu'on ne pouvait en soutenir l'aspect. Ces exagérations frappèrent d'épouvante officiers et soldats; c'était à qui, même parmi les amis de César, trouverait un prétexte pour se retirer : les uns, contenus par la honte, portaient sur leur physionomie l'impression d'une terreur qui ne les quittait plus; les autres, confinés dans leurs tentes, pleuraient avec leurs amis; ailleurs, on faisait son testament; c'était une consternation générale. En vain donnerait-on le signal du départ, le soldat devait se refuser à marcher et tiendrait ses enseignes immobiles.

César, sans se laisser troubler, réunit dans un conseil tous ses officiers jusqu'au dernier centurion. Il leur rappelle que Marius, son oncle, avait déjà vaincu les Germains : son

MCD 2019

éloquence persuade, et ses troupes quittent Vésontio. Après sept jours de marche, elles ne sont plus qu'à quelques lieues d'Arioviste, qui envoie au proconsul un nouveau message. Il accepte, dit-il, l'entrevue demandée, puisque le général romain est venu sur les lieux, et une conférence est arrêtée pour cinq jours après. Le roi germain insiste pour que César ne soit accompagné d'aucun fantassin. Chacun d'eux devra amener de la cavalerie, mais elle manquait au proconsul, qui n'en avait pas fait venir d'Italie. Inépuisable en ressources, il fait monter des chevaux gaulois par les fantassins de la dixième légion, celle de toutes qui lui inspirait le plus de confiance. Un tertre assez élevé dominait dans une plaine spacieuse et séparait les deux camps; c'est ce même tertre qu'on choisit pour conférer. César donne ordre à ses cavaliers de se tenir à deux cents pas: Arioviste fait faire halte aux siens à la même distance; il insiste encore pour que de part et d'autre on se tienne à cheval. Tous deux arrivés au rendez-vous, le général romain, après avoir commencé par rappeler à Arioviste les bienfaits du sénat et ceux dont il avait comblé César, lui représenta « qu'une » alliance ancienne existait entre les Edues » et les Romains; que l'usage de ces derniers » était, non seulement de maintenir la puis- » sance des peuples qu'ils avaient reconnus » comme frères, mais encore de l'accroître ». Il conclut en lui répétant de nouveau les conditions qu'il lui avait déjà fait connaître. Arioviste répondit « qu'il n'avait pas tra- » versé le Rhin de son propre mouvement, » mais appelé par les Gaulois, et qu'il n'au- » rait jamais quitté sa maison et sa famille » sans la certitude d'immenses dédommage- » ments: terre, otage, tout ce qui était entre » ses mains lui avait été volontairement » donné; les contributions, il les prélevait » par le droit de la guerre. La Gaule entière » s'était précipitée sur lui et il était resté » vainqueur; si elle voulait l'attaquer en- » core, il l'attendait de pied ferme. Sans » doute, il avait contracté une alliance avec » les Romains, mais elle devait lui être » utile: autrement, il était tout prêt à y re- » noncer. Loin d'engager le premier des hostilités, il s'était toujours tenu sur la défensive: après tout, il occupait la Gaule avant les Romains! Que lui demandait César? A quel titre se présentait-il dans ses États? La partie de la Gaule où il se tenait était sa province, comme il reconnaissait l'autre pour être celle des Romains. Quant à leur alliance avec les Edues, il n'était ni assez barbare ni assez étranger à la marche des événemens pour ne pas savoir que dans la dernière guerre contre les Allobroges, les Edues n'avaient pas plus fourni de secours aux Romains que ceux-ci ne leur en avaient donné dans leurs hostilités récentes contre les Séquanes. Enfin, dans la guerre que lui, Arioviste, avait eue à soutenir contre la Gaule entière, les Romains n'avaient-ils pas conservé une neutralité complète?.... Il était bien convaincu que César, en se présentant comme allié, n'avait pas d'autre dessein que d'opprimer la Gaule: s'il ne voulait pas la quitter, il allait donc le traiter en ennemi. Serait-il assez heureux pour le faire périr? il rendrait par-là service aux plus grands personnages de Rome, qui lui avaient fait connaître leur sentiment à cet égard.... Sa mort lui assurerait leur éternelle amitié. Mais César consentait-il à le laisser possesseur des Gaules, il porterait la guerre partout où il le voudrait, sans qu'il eût désormais à craindre ni fatigues ni périls ».

César répliqua « qu'il ne pouvait abandonner des alliés dont la république n'avait qu'à se féliciter; puis, ajouta-t-il, de quel droit la Gaule appartiendrait-elle plutôt à Arioviste qu'aux Romains? » Dans ce moment, on vint avertir le proconsul que la cavalerie ennemie se dirigeait peu à peu vers la hauteur, et que déjà des dards et des pierres avaient atteint ses soldats. La conférence est rompue sans aucune espèce de représailles; mais, revenu dans son camp, César dénonce aux siens l'arrogance d'Arioviste, qui défend l'entrée de la Gaule aux Romains; il fait ressortir avec art la trahison du chef germain, qui, en l'attaqnant contre la foi jurée, avait rompu la conférence. Il n'y eut qu'un cri d'indignation, et toute l'armée ne respira plus que pour combattre.

MCD 2019

Arioviste demanda une nouvelle entrevue à César. Celui-ci envoya à sa place C. Valerius Procillius, Gaulois d'origine, et M. Mettius, qui plusieurs fois avait reçu l'hospitalité d'Arioviste; mais il les fit mettre aux fers. Le même jour il s'établit à quelques lieues du camp ennemi, au pied d'une montagne, et il chercha à intercepter les vivres que César tirait de Bibracte et de la Séquanie. Cinq jours s'écoulèrent, pendant lesquels le proconsul mit ses troupes en bataille, afin d'entraîner Arioviste dans une affaire générale. Mais il se renferma dans son camp, et envoya seulement sa cavalerie livrer diverses escarmouches; c'était un genre de combat dans lequel elle excellait. Composée de six mille cavaliers, et d'autant de fantassins, tous d'élite, on se reposait sur elle de la sûreté générale. Les cavaliers et les fantassins se présentaient ensemble au combat; repoussés, les premiers se retiraient au milieu des seconds; ceux-ci, c'est-à-dire les fantassins, étaient-ils en péril, les cavaliers à leur tour les secouraient. Si, dans la mêlée, un cavalier blessé tombait de cheval, les fantassins l'environnaient; la nécessité exigeait-elle qu'on se portât, soit en avant, soit en arrière, les hommes de pied, se cramponnant aux crins des chevaux, les égalaient en vitesse.

César comprit bientôt qu'en se renfermant dans son camp, Arioviste n'avait d'autre dessein que de le faire manquer de vivres. Il s'établit dans un poste voisin, où son armée se rendit sur trois lignes; les deux premières se tinrent en bataille, et la troisième s'occupa des retranchements. Le chef germain lança sur-le-champ sa cavalerie; seize mille hommes de pied la soutinrent; les deux premières lignes ne se laissèrent pas entamer; la troisième continua ses travaux. Les fortifications achevées, César y laissa deux légions ainsi que des troupes auxiliaires, et il ramena quatre autres légions dans son ancien camp.

Le lendemain César offrit encore à Arioviste l'occasion de combattre, mais celui-ci se contenta d'envoyer contre le nouveau camp une partie de ses troupes; une action meurtrière s'engagea, elle dura jusqu'à la nuit; de part et d'autre on fit de grandes pertes. Le proconsul s'étant enquis pour quelle cause Arioviste persévérait à refuser une bataille qui lui avait été présentée tant de fois; les prisonniers lui répondirent que chez les Germains c'étaient les mères de famille qui, d'après les principes de la divination, décidaient quel était le moment opportun pour en venir aux mains; or, elles avaient déclaré que leurs maris ne resteraient pas vainqueurs s'ils se battaient avant la nouvelle lune. Arioviste néanmoins ne put contenir davantage son ardeur; César, de son côté, forma le jour suivant son armée en trois lignes, et la conduisit droit à l'ennemi. Les Germains se groupèrent par peuples, et à une égale distance les uns des autres; c'étaient les Harudes, les Marcomans, les Tribokes, les Vangions, les Séduses et les Suèves. Pour se ravir à eux-mêmes tout espoir de fuite, ils entourent leurs colonnes d'une ligne de chariots.

Les deux armées fondent l'une sur l'autre avec un telle rapidité, qu'au lieu de lancer le javelot, elles s'attaquent l'épée à la main. Les troupes d'Arioviste se forment en bataillons serrés; leurs boucliers ne font qu'une seule et vaste voûte; les soldats de César se lancent sur eux, les dépouillent de ces mêmes boucliers et les blessent d'en haut. L'aile gauche se rompt et est en fuite: le proconsul en personne la presse, mais l'aile droite des Germains menace d'écraser sous le poids de son nombre les Romains qui lui sont opposés; Publius Crassus donne ordre à la troisième ligne de s'avancer. La victoire n'est pas long-temps douteuse; Arioviste et les siens prennent la fuite et ne s'arrêtent que sur les bords du Rhin. C'est une confusion horrible; les uns se sauvent à la nage, les autres sur de légers bateaux; le chef lui-même se confie à un esquif qui le porte sur l'autre bord. Arrive la cavalerie romaine, elle taille en pièces et massacre tout ce qui ne peut fuir; les deux femmes d'Arioviste périssent dans la mêlée; une de ses filles est prise, l'autre est tuée. Le chef Germain ne survécut pas longtemps à un pareil désastre. César fut assez heureux, en poursuivant la cavalerie ennemie, pour délivrer C. Valérius Procillus, que quelques jours auparavant il avait dé-

MCD 2019

puté dans le camp ennemi, avec M. Mettius; ce dernier fut aussi sauvé. Quant à Procillus il dit à César que trois fois on avait jeté les dés pour savoir s'il serait précipité dans les flammes, ou bien si sa mort serait renvoyée à un autre temps : trois fois le sort lui avait été favorable.

Les Suèves qui étaient venus s'établir dans la Gaule pendant les prospérités d'Arioviste, cherchèrent à retourner chez eux; mais les Ubins, qui demeuraient sur les bords du Rhin, les égorgèrent presque tous. A la suite de sa dernière victoire, César établit chez les Séquanes ses troupes en quartier d'hiver et se mit en route pour aller tenir les États dans la province Cisalpine qui faisait partie de son gouvernement comme la Transalpine. Ainsi dans la première de ses campagnes, qui fut courte, il battit les Helvètes et repoussa les Germains dans leurs forêts. Ces deux résultats étaient immenses : Rome n'était plus menacée d'avoir à subir deux guerres; enfin la Gaule celtique était libre; ses habitants en ressentirent la joie la plus vive; comme leurs ancêtres ils appartenaient à la sensation du moment. Mais au tribut que leur avait fait payer Arioviste, succédèrent bientôt les contributions, ou, pour être plus vrai, les exactions romaines (57); puis les légions restèrent sur le territoire national, et l'épuisèrent par leurs demandes continuelles de vivres. C'en était déjà fait de la liberté des Edues; il en serait bientôt de même de celle des Séquanes; un des lieutenants de César Labienus avait, dit-on, affirmé que Dumno-Rix serait imposé comme roi aux Edues. En vain le proconsul donna-t-il le démenti le plus éclatant à ce bruit, que Dumno-Rix lui-même avait répandu à dessein; les inquiétudes et les mécontentements s'accrurent dans la Gaule; les divers peuples de la Belgique se donnèrent des otages : c'était l'indice d'une guerre prochaine.

César leva de nouvelles légions : il va avoir cette fois encore à combattre des ennemis intrépides, mais bien plus nombreux. Les Bellovakes (1) peuvent mettre sur pied cent mille hommes, les Suessions (1) cinquante mille, les Nerves (2) la même quantité, les Atrebates (3) quinze mille, les Ambiens (4) dix mille, les Morins (5) vingt-cinq mille : d'autres nations joignent encore leurs combattants; enfin, les confédérés sous les armes s'élèvent à deux cent quatre-vingt-dix mille hommes.

César, après avoir pris quelques renseignements chez les Rèmes (6), qui étaient restés neutres, et avoir emmené en otage leur sénat et les enfants des principaux de la ville, traversa en toute hâte la rivière d'Aisne pour aller s'établir sur la rive opposée : de cette manière, il couvrit son camp et tous les lieux d'où il faisait venir ses vivres. Sur ce point, l'Aisne a un pont : il le fortifia, et en laissa la garde à Q. Titurius Sabinus, auquel il confia six cohortes. Les Belges, de leur côté, assiégèrent Bibracte, ville appartenant aux Rèmes. Déjà ils avaient rompu les portes et sapé le mur, lorsque la nuit les arrêta. Iccius, noble de haute extraction, qui commandait dans la place, fit annoncer qu'il se rendrait s'il n'était secouru au plus vite. A minuit, le général romain lui envoya de la cavalerie numide, des archers crétois et des frondeurs baléares. Entrés dans la ville, ils relevèrent le courage des assiégés en même temps qu'ils ôtèrent tout espoir aux assiégeants. Les Belges, néanmoins, restèrent encore quelques jours devant Bibracte : puis, après avoir saccagé les terres, les villages et les maisons des environs, ils vinrent s'établir près de César. Leur camp avait trois lieues d'étendue. Le général romain, qui, au moment de l'exécution, était doué de l'audace la plus inouïe, n'en possédait pas moins la prudence la plus consommée. Le nombre des Belges était si prodigieux, l'opinion de leur courage si grande, qu'il placa ses troupes dans un camp retranché. Livrant chaque jour de légers combats de cavalerie, il eut bientôt la

(1) Ils habitaient le Beauvoisis, c'est-à-dire Beauvais et ses environs.

(1) Peuple du Soissonais.
(2) Peuple du Hainault et du midi de la Flandres.
(3) Peuple de l'Artois.
(4) Ils habitaient le territoire où est aujourd'hui Amiens et ses environs.
(5) Peuple du Boulonnais.
(6) Peuple du diocèse de Reims.

MCD 2019

conviction que, cette fois encore, il serait vainqueur. L'emplacement d'ailleurs lui parut propice. C'etait une éminence qui, de la plaine où son camp était placé, s'élevait insensiblement : elle offrait sur le devant assez de largeur pour que les troupes romaines pussent s'y tenir; enfin elle s'abaissait des deux côtés. A la droite et à la gauche de cette éminence il pratiqua un retranchement de quatre cents pas, qu'aux deux extrémités il fortifia, afin de n'être pas enveloppé. Ces mesures prises, il renferme dans son camp les deux légions qu'il vient de lever : c'était sa réserve; les six autres furent mises en bataille. Il y avait un marais de peu d'étendue entre les deux armées, que ni l'une ni l'autre ne voulait s'aventurer à traverser la première; des engagements de cavalerie eurent lieu comme pour gagner du temps. César, à la suite de quelques avantages, ramena ses troupes dans son camp.

Les Belges, se dirigeant aussitôt vers la rivière d'Aisne, tentent de la passer à gué; ils veulent s'emparer du fort confié à Q. Titurius Sabinus, et ensuite rompre le pont. César le franchit, il est accompagné de sa cavalerie, de ses frondeurs et de ses archers; de part et d'autre le courage est le même, et l'on combat avec une rage inexprimable. Mais les Belges, attaqués au moment où ils traversent les flots de l'Aisne, périssent par milliers; passent-ils par-dessus les corps de leurs compagnons, ils sont atteints par une grêle de traits et de javelots, enfin, ceux qui les premiers ont traversé la rivière succombent sous les coups de la cavalerie qui les enveloppe. Les Belges qui ont échoué contre Bibracte, et qui n'ont pu passer l'Aisne, se décident à reprendre la route de leurs foyers : les vivres leur manquent; enfin ils sont informés que Divitiacus menace la frontière des Bellovakes. Mais au lieu de battre silencieusemnnt en retraite, ils se débandent avec bruit et en tumulte; nul ordre, nul commandement : chacun court au hasard et comme pour arriver plus vite chez soi. Ce désordre, qui offrait tant d'avantages à César, lui est bientôt connu, mais il fait nuit; il ne veut pas que ses troupes sortent du camp; il craint des embûches. Le jour venu il envoie sa cavalerie à la poursuite; trois légions la suivent; l'arrière-garde des Belges est atteinte et taillée en pièces, mais non sans opposer une vigoureuse résistance. Aux cris des combattants, l'arrière-garde se disperse dans toutes les directions, et le reste du jour la cavalerie n'a plus qu'à tuer. César, dont l'activité est infatigable, marche droit à Noviodonum, cité des Suessions; il tente de l'enlever d'assaut; mais la largeur des fossés et la hauteur des murailles l'arrêtent. Il s'établit dans un camp fortifié, et se prépare à un siége. Au lever de l'aurore, terrasse, tour, bélier, tout est prêt. Les Belges, surpris de la grandeur et de la rapidité des préparatifs, envoient des députés au général romain. Les Rèmes interviennent, on laisse la vie sauve aux assiégés, mais ils abandonnent leurs armes, et donnent en otage les deux enfants de leur roi Galba, et les principaux de leur nation.

César pénétra sur-le-champ chez les Bellovakes. Ceux-ci avaient caché leurs effets les plus précieux dans Bratuspantium. César était déjà proche de cette ville, lorsque les vieillards se présentèrent devant lui; ils versaient des larmes, demandant à se rendre, attestant qu'ils n'avaient jamais voulu faire la guerre au peuple romain; du haut des murailles les femmes et les enfants tendaient les mains au proconsul, lui demandant la paix. Divitiacus se fait leur avocat auprès du général romain. « Une alliance ancienne existe entre les » Edues et les Bellovakes; on a égaré ces » derniers, on leur a fait croire que leurs » frères éprouvaient tous les genres d'af- » fronts de la part des Romains; ceux qui » les ont trompés ont pris la fuite. Les Edues » s'unissent aux Bellovakes pour implorer » la clémence de César : que César daigne » les écouter. » Le proconsul se rendit aux sollicitations du druide; les assiégés livrèrent leurs armes et six cents otages. César soumit ensuite les Ambiens au pas de course; déjà il était sur les frontières des Nerves. De toutes les tribus belges, les Nerves étaient la plus indomptable; insensibles au luxe et à toutes ses jouissances, ils ne vivaient que pour la guerre.

MCD 2019

Censurant avec amertume la soumission des Suessions, des Bellovakes et des Ambiens, ils avaient juré qu'aucun député de leur nation ne ramperait devant César, dont à aucune condition ils n'accepteraient la paix. Le proconsul cheminait depuis trois jours sur leurs terres, lorsque les prisonniers l'informèrent que les ennemis avaient établi leur camp sur les bords de la Sambre. César envoie des officiers en avant pour choisir une position favorable. A l'armée romaine, s'étaient mêlés des hommes appartenant aux nations qui venaient récemment d'être soumises; le désir de se mettre en évidence, l'ardeur de la curiosité gauloise, enfin des motifs d'espionnage, amenaient quelques-uns de ces volontaires. Parmi eux, plusieurs se détachèrent la nuit pour presser les Nerves de fondre sur la première légion au moment où elle s'offrirait à leurs regards. Les troupes, embarrassées d'une multitude de bagages, étaient séparées par de longues distances; la première légion détruite, les autres n'oseront jamais tenir ferme. Il ne restait plus qu'à tirer parti d'une révélation aussi complète. Le territoire des Nerves était entre-coupé de haies et d'arbres dont les branches, soumises à une direction horizontale, formaient, en s'entrelaçant, une haie où l'œil même ne pouvait pénétrer. Par la nature même des localités, les Nerves n'entretenaient que de l'infanterie; celle-ci devait attaquer les légions de César, tandis que la cavalerie ennemie se trouverait arrêtée à chaque pas.

Les Romains occupaient une colline qui s'inclinait doucement vers la Sambre; à deux cents pas s'élevait une autre éminence d'une pente semblable, mais moins élevée que la première : le sommet en était couvert par des arbres épais, derrière lesquels se cachèrent les ennemis; on apercevait seulement çà et là quelques postes de cavalerie s'étendant le long de la Sambre, qui, sur ce point, avait trois pieds de profondeur. César était à l'avant-garde de son armée, qui ne marchait plus dans l'ordre qu'on avait révélé aux Belges. L'ennemi étant aussi proche, le général romain avait réuni six légions que suivaient les bagages de l'armée; derrière se trouvaient les deux légions que récemment il avait levées. La cavalerie, les frondeurs et les gens de pied franchissent la rivière, et attaquent les cavaliers belges qu'on avait jetés sur la rive droite de la Sambre; ceux-ci se retirent dans le bois, puis reviennent charger les Romains, qui n'osent les poursuivre au-delà de l'espace qui était découvert. Sur ces entrefaites, les légions étant arrivées établirent le camp. A peine l'ennemi a-t-il aperçu les premiers bagages, qu'il se précipite sur la cavalerie, la refoule dans la rivière, qu'il traverse avec une rapidité incroyable; de sorte, dit César (1), « qu'il semble être en même temps dans le bois au-delà de la rivière et sur nous »; avec la même vélocité, il s'élance du pied de la colline dans le camp romain, où il frappe ceux qui en construisent les fortifications.

César a tout à faire : il faut qu'il plante l'étendard, signal du combat, et fasse sonner la charge; il faut encore qu'il rappelle les soldats, range l'armée en bataille, l'électrise, lui donne le mot : le temps est court, l'ennemi le presse; mais le général romain a des soldats dignes de lui, aussi habiles à se commander à eux-mêmes ce que les circonstances imprévues exigent, que soumis aux ordres habituels de leurs chefs; chacun fait donc choix du parti qui lui semble le plus convenable. La surprise est telle, et les Belges sont si enflammés de fureur, qu'ils n'ont pas laissé le temps aux chefs de l'armée romaine de revêtir leurs insignes, aux soldats de mettre leurs casques et de découvrir leurs boucliers; alors, où l'on se rencontre on combat sans chercher son drapeau ou sa troupe. Les légions ne se reconnaissent pas entre elles, séparées les unes des autres par d'épaisses haies : aucune mesure partielle, aucune mesure d'ensemble, ne peuvent être prises. Aux Nerves s'étaient joints les Veromandues et les Atrébates. Ces derniers s'engagent avec la neuvième et la dixième légion, qui parviennent à les pousser jusque sur la rive de la Sambre. Les Atrébates traversent cette rivière, chargent de nouveau les Romains, qui sont déjà sur leurs traces; mais, après un horrible massacre, ils sont définitivement mis en fuite. Sur un autre point, la huitième et la

(1) J. Cæsaris Commentarii. L. 2.

MCD 2019

onzième légion sont aux prises avec les Veromandues, qu'elles dispersent. Dans ce moment, les Nerves, qui étaient à l'aile gauche, formant un bataillon serré, conduit par leur chef Bodugnatus, se jettent sur l'aile droite, où combattaient la septième et la douzième légion : ils les prennent en tête et en flanc, tandis qu'une partie d'entre eux montent la cîme du coteau.

Dans ce moment, la cavalerie et l'infanterie légère de César, qui avaient cédé au premier choc des Belges, s'approchaient du camp pour y rentrer; mais, se trouvant face à face avec les ennemis, elles se sauvent d'un autre côté. Les valets de l'armée, qui, du haut de la colline, avaient assisté à la défaite des Atrébates, sortent pour aller piller; mais ils aperçoivent les ennemis qui pénètrent dans le camp : aussitôt ils se débandent. A ce désordre déjà si effroyable, se mêlent les cris des conducteurs de bagages, que la terreur pousse dans toutes les directions. Des cavaliers Trevires qu'on avait envoyés à César, en qualité d'auxiliaires, persuadés que les Romains étaient vaincus, se détachent, publiant partout que les Belges s'étaient emparés de leur camp, et de tout ce qu'il renfermait. Mais César arrive à l'aile droite : il voit ses troupes accablées par l'ennemi, les enseignes de la douzième légion déployées et si serrées les unes contre les autres que les soldats qui sont autour se gênent en combattant. Les centurions de la quatrième cohorte sont tués, le porte-enseigne est mort, l'enseigne est au pouvoir de l'ennemi; les centurions des autres cohortes mordent la poussière ou sont blessés mortellement. D'un rapide coup-d'œil, César juge sa position, il est général : il va devenir soldat. Il arrache le bouclier d'un des siens, appelle ses centurions de leurs noms, ranime le courage de ses légionnaires et donne plus d'espace aux rangs afin que l'épée puisse se mouvoir à l'aise. Le premier, il s'avance : une énergie nouvelle s'empare des Romains; César est présent : César les fera vaincre. Il s'aperçoit que la septième légion, qui était proche de la douzième, est comme étouffée; il donne l'ordre aux centurions de réunir peu à peu les deux légions : de cette manière, elles se soutiennent et se couvrent : l'ardeur des Belges se refroidit.

Sur ces entrefaites, les deux légions auxquelles on avait confié le bagage, informées du péril où se trouve l'armée, hâtent le pas; de son côté, Labienus ayant découvert, de la hauteur où il était resté maître du camp de l'ennemi, ce qui se passait dans celui de César, lui envoie la dixième légion : sa présence est le complément de la victoire. En effet, les blessés, qui étaient étendus par terre, se relèvent, et, appuyés sur leurs boucliers, combattent comme des troupes fraîches. Les valets de l'armée, qui voient de l'hésitation dans les rangs ennemis, se lancent sur eux; la cavalerie brûle d'effacer la honte de sa fuite. Tous combattent avec une égale furie. Mais les Belges redoublent de courage : l'un n'est pas plutôt tombé qu'un autre le remplace : du haut de cadavres amoncelés, ils lancent des dards aux Romains et leur renvoient les traits qu'ils en ont reçus. « De » tels hommes, ajoute César, rendant lui-» même compte de cette grande journée; de » tels hommes avaient pu entreprendre de » franchir un large fleuve, de gravir des » bords escarpés et de combattre dans un » lieu défavorable; la grandeur de leur cou-» rage leur rendait aisées les choses les » plus difficiles (1). » Dans cette bataille aussi s'éteignirent le nom et la race des Nerves.

Avant d'entrer en campagne, ils avaient caché les vieillards, les femmes et les enfants, dans des marais inaccessibles. Il ne restait plus à cette multitude sans armes, qu'à recourir à la clémence de César, elle ne leur manqua pas; il fut ému lorsque les députés de ces derniers débris de la nation des Nèves lui apprirent « que de six cents sénateurs, » ils étaient réduits à trois, et que de » soixante mille combattants, il n'en restait » pas cinq cents. » Le proconsul les rétablit sur leurs terres, et défendit aux peuples voisins de leur faire éprouver ni tort ni injure.

(1) Ut non — ne quidquam tantæ virtutis homines judicari deberet ausos esse transire latissimum flumen, adscindere altissimas ripas, subire iniquissimum locum : quæ facilia ex difficillimis animi magnitudo redegerat. Commentarii. L. 2.

MCD 2019

(57.) Le général romain avait encore à triompher d'une dernière nation belge, les Aduatikes; déjà en route pour rejoindre l'armée des confédérés, ils s'étaient retirés en apprenant leur défaite. Incapables de tenir campagne, ils abandonnèrent villes, bourgades, et se mirent à l'abri, avec leurs familles et leurs richesses, dans la célèbre forteresse d'Aduat. Enveloppée comme d'une ceinture de rochers et de précipices, elle ne présentait qu'un seul passage d'environ deux cents pieds de long, que les Aduatikes fortifièrent d'un double rempart, flanqué de gros quartiers de pierres et de poutres, fixés dans le mur. La vue des Romains n'effraya pas les assiégés, qui exécutèrent contre eux plusieurs sorties. Une circonvallation de douze pieds de haut et de quinze milles de tour, protégée par des forts qui se touchaient presque les uns les autres, les fit bientôt captifs dans la place. A la vue des mantelets et des autres machines de siége qui protégeaient les approches des Romains, ils demeurèrent surpris, mais en apercevant de loin la tour à l'aide de laquelle leurs murailles devaient être escaladées, ils demandèrent aux assiégeants ce qu'ils voulaient faire d'une aussi prodigieuse machine. « Ce n'étaient pas des nains comme » eux qui pourraient la remuer. » César n'en pressa qu'avec plus d'ardeur les travaux qu'il avait commandés, et au jour fixé, la tour, objet des moqueries continuelles des Aduakes, se meut et s'avance pour battre en brêche la forteresse. Stupéfaits, ils envoient des ambassadeurs afin de réclamer la paix; ceux-ci s'adressant à César : « C'est avec la » protection des dieux que les Romains font » la guerre, puisqu'ils peuvent remuer avec » tant de promptitude des machines aussi » lourdes, et les approcher si rapidement » des murailles : ils se remettent donc entre » les mains de César avec tout ce qu'ils pos- » sèdent; ils lui demandent une seule grâce: » c'est de ne pas les dépouiller de leurs » armes; comment alors pourraient-ils se » défendre contre leurs ennemis? S'il faut » qu'ils se résignent à cette dernière infor- » tune, ils aiment mieux tout souffrir des Ro- » mains que d'être en proie aux cruautés » de ceux qui jadis ont été leurs tributaires : » c'est à la clémence si vantée de César qu'ils » abandonnent leur fortune. » Voici la réponse de ce dernier : « Il les laisserait vivre » comme nation, non pas parce qu'ils le mé- » ritaient, mais parce qu'il avait coutume » d'être miséricordieux; seulement il fallait » qu'ils se rendissent avant que le bélier eût » ébranlé leurs murs; au reste, ils n'avaient pas » de capitulation à espérer s'ils ne remet- » taient leurs armes; il commanderait à » leurs voisins, ainsi qu'il l'avait déjà fait » pour les Nerves, de ne jamais attaquer un » peuple placé sous la sauvegarde de » Rome. »

Ces dispositions favorables arrivèrent promptement à la connaissance des Aduakes; ils s'en réjouirent, et jetèrent leurs armes dans les fossés; elles étaient en si grand nombre qu'elles s'élevèrent presque aussi haut que les murailles. Cependant ils en tinrent en réserve au moins encore un tiers. Enfin ils ouvrirent les portes, et les Romains pénétrèrent sur leurs pas. La nuit venue, le proconsul fit sortir ses soldats, de peur qu'au milieu des ténèbres ils ne se portassent à des excès ou à des insultes contre les habitants. Ceux-ci avaient déjà concerté leur plan : persuadés que les Romains, qui avaient obtenu leur soumission, négligeraient de se garder, ils sortent à minuit pour les surprendre. L'alarme est donnée, et les troupes romaines accourent en foule des forts voisins. Les Aduakes ne reculent pas, ils se battent comme des gens qui défendent leur dernière espérance de salut. Mais l'emplacement est contre eux; une grêle de traits leur est lancée des retranchements et des tours, quatre mille mordent la poussière; les autres sont rejetés dans la forteresse. César y entre le lendemain, suivi de son armée; cinquante-trois mille Aduakes sont vendus à l'encan : de citoyens ils deviennent esclaves.

Ainsi fut traité le dernier peuple de la confédération des Belges, qui, après avoir défié la fortune de Rome, avait forfait à la foi qu'il avait jurée. Pendant ce temps, la septième légion avait sillonné la côte de l'Océan, entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire : l'Armorike, d'après les lettres du lieutenant de César, était subjuguée. Les

MCD 2019

troupes furent mises en quartier d'hiver; la cavalerie, chez les Belges Trévires; sept légions sur la rive droite de la Loire; la douzième, que commandait Servius Galba, s'établit au milieu des Nantuates, des Veragres et des Sédunes, c'est-à-dire entre les Alpes et le Rhône. Partout il fallut donner des vivres et des otages. César se mit ensuite en route pour l'Italie. A la lecture de sa relation, quinze jours de prières publiques furent décrétées: rien de pareil ne s'était encore fait à Rome.

(56.) C'était dans un but purement commercial que César avait envoyé Servius Galba dans les Alpes; il voulait ouvrir une route que les marchands traverseraient en toute sûreté et sans payer les droits onéreux auquels ils étaient assujétis. Le lieutenant du général romain devait passer son quartier d'hiver dans les montagnes, ou s'établir ailleurs, suivant sa volonté. Après avoir remporté quelques triomphes faciles, reçu des otages, il fit la paix, installa deux cohortes chez les Nantuates, et se retira avec le reste de sa légion à Octodorus, bourg appartenant aux Veragres, et situé dans un vallon que de hautes montagnes environnaient. Une rivière partageait ce bourg en deux parties; l'une resta aux Gaulois; Galba prit l'autre pour ses troupes et commença à la fortifier; il s'occupa ensuite d'assurer des vivres à ses troupes. Au bout de quelques jours ses coureurs le préviennent que la partie du bourg concédée aux Gaulois est devenue déserte; d'un autre côté, ils ont aperçu les Véragres et les Sédunes se tenant sur les montagnes voisines. Divers motifs avaient mis aussi promptement les armes aux mains des Gaulois: le petit nombre des troupes; la douleur d'avoir vu leurs enfans livrés en otage, enfin la crainte que les Romains ne s'emparassent des Alpes pour les joindre à leur province. En présence d'un péril aussi imminent, car Galba, plein de foi de la paix, n'avait ni terminé son camp, ni rassemblé tous ses vivres, il convoque un conseil de guerre; à la majorité des voix on y décide qu'on se défendra derrière les palissades. A l'instant même les montagnards débordent de tous côtés; ils lancent des pluies de pierres et de gais: c'est le camp même qu'ils veulent escalader. Les Romains les repoussent avec vigueur, mais ils sont en petit nombre; les assaillants, qui se présentent en foule, se remplacent tour-à-tour, et opposent des troupes toujours fraîches. Cette lutte inégale durait depuis plus de six heures; déjà les assiégés n'avaient plus de traits à lancer; les Gaulois, dont l'énergie s'accroît par la certitude d'une prompte victoire, comblent le fossé et abattent les palissades: tout semble perdu. Galba, par les conseils du Centurion P. Sextius Baculus, ordonne une sortie générale. Les troupes s'élancent à la fois de toutes les portes du camp. Les Gaulois reculent, on les serre, on les enveloppe; dix mille d'entre eux périssent, les autres se sauvent à travers les montagnes, où les vainqueurs les poursuivent. Le lendemain le lieutenant de César livre aux flammes toutes les chaumières d'Octodurus, traverse le territoire des Nantuates et s'arrête chez les Allobroges, où il passe l'hiver.

Tant de victoires devaient faire penser à César que la Gaule allait se résigner au joug, mais il n'en était pas ainsi. Crassus, qui, avec la septième légion, occupait le territoire andegave, manquait de vivres, il envoya donc T. Terrasidius pour en demander aux Unelles: il chargea de la même commission M. Trebius Gallus, chez les Curiosolites; il députa enfin chez les Venètes Q. Velanius et T. Silius. Ces derniers, dans le but de se faire rendre leurs propres otages, arrêtèrent (56) T. Silius et Quintus Velanius. Comme les résolutions des Gaulois sont promptes et communicatives, les peuples voisins font prisonniers M. Trébius Gallus et C. Terrasiduis: dans toute l'Armorike on s'adresse des députations, on s'engage à n'agir que de concert et à courir la même fortune; on se ligne depuis la Seine jusqu'à la Loire, puis on fait dire à Crassus, que s'il veut revoir les siens il n'a qu'à rendre les otages. César est informé de ces événements, il commande qu'on construise des galères sur la Loire, et que des matelots et des rameurs soient rassemblés au plus vite. Ses ordres sont exécutés comme il les donne, avec intelligence et promptitude: lui-même est bientôt sur les lieux.

MCD 2019

Les premiers coups vont tomber sur les Venètes; il marche droit à eux, sa flotte le suit. Les confédérés font des préparatifs immenses pour équiper leurs vaisseaux; ils comprennent l'étendue du péril où ils se sont précipités, mais leur audace ne s'en étonne pas. Les Venètes ont en leur faveur la nature même de leur territoire, que parcourent en tous sens de vastes et de profonds marais; les Romains ne peuvent les attaquer par terre; ils n'oseront pas non plus se confier aux flots sur une mer qui leur est inconnue; la disette de vivres les chassera bientôt. Mais il s'agit pour César de perdre ou de conserver la Gaule : rien ne peut le rebuter.

Les villes de l'Armorike s'élevaient presque toutes sur des langues de terre ou des promontoires qui, deux fois dans les vingt-quatre heures, étaient baignés par la marée; lorsqu'elle se retirait, les vaisseaux restaient à sec. Les assiégeants parvenaient-ils à élever une terrasse à peu près à la hauteur des murailles, en contenant les flots par des digues, les habitants, montés sur leurs navires, se réfugiaient, avec leurs meubles les plus précieux, dans une ville voisine qu'il fallait attaquer de la même manière : c'était un cercle vicieux dans lequel on tournait sans cesse. Cette guerre de déception, contre laquelle César lutta la plus grande partie de la campagne, lui fit perdre tant de monde qu'il finit par attendre l'arrivée de sa flotte. Retenue long-temps par des vents contraires, c'est avec la plus grande peine qu'elle navigua ensuite sur cet Océan, tourmenté par des hautes marées, et qui n'offrait l'abri d'aucun port. Enfin, on aperçut la flotte : les Venètes allèrent à sa rencontre avec deux cent vingt vaisseaux. Cette fois encore tous les avantages semblaient être pour eux. En effet, leurs navires, dont la carène était, pour ainsi dire, plate, souffraient à peine des bas-fonds et des reflux, tandis que l'élévation donnée à la proue et à la poupe leur faisait braver les vagues et les tempêtes. Tous, d'ailleurs, étaient construits en bois de chêne; au lieu de cables, des chaînes de fer retenaient les ancres; des peaux légères et amincies servaient de voiles. Au milieu d'un combat, les vaisseaux romains n'étaient supérieurs que sur un seul point, l'agilité; d'un autre côté, leur éperon était impuissant contre des masses aussi compactes que les navires des Venètes. Brutus, qui commandait la flotte, après avoir hésité un instant, donna le signal de la bataille. Tout d'abord se déclare contre les troupes de César : les traits qu'elles lançaient atteignaient à peine la poupe des vaisseaux armorikes; tandis que les traits ennemis venant d'en-haut les blessaient mortellement. Les Romains devaient donc être infailliblement vaincus; mais ils s'étaient pourvus à l'avance d'un instrument qui changea l'événement de la journée. C'étaient des faux tranchantes attachées à de longues perches, et pareilles à celles qu'ils employaient dans les siéges. Avec ces faux, ils attiraient à eux les cordages par lesquels les vergues étaient attachées aux mâts, et les coupaient. Les vergues tombant avec les voiles, le navire, privé de toute espèce de mouvement, était comme dépouillé de sa puissance; alors deux ou trois galères romaines entouraient sur-le-champ le vaisseau démâté, et les légionnaires sautaient à l'abordage. A bien dire, c'était un combat de terre livré sur les flots : dans une pareille lutte, les Venètes devaient succomber tour-à-tour. Les matelots qui jusque-là avaient échappé parmi eux, jugèrent que dans une position aussi désespérée il n'y avait plus qu'un seul parti à prendre : rentrer au port. Mais la fortune de César les avait condamnés à une destruction complète : tout-à-coup un calme plat survint, et les navires des Venètes, immobiles, restèrent comme attachés aux flots; les légionnaires n'eurent plus qu'à tuer. Cette bataille navale, qui dura depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil, moissonna l'élite des peuples armoricains : ils ne comptaient plus que des hommes incapables de porter les armes : il fallu se rendre. César, cette fois, se montra sévère : on avait outragé, dans la personne des ambassadeurs romains, la majesté du peuple-roi; les magistrats des Venètes furent livrés aux tortures, et les débris de la population vendus à l'encan.

Les Venètes étaient à peine anéantis comme peuple, que d'autres triomphes vin-

MCD 2019

rent, au Nord de l'Armorike, couronner les armes romaines. Titurius Sabinus avait pénétré avec trois légions sur le territoire des Unelles. Les Aulerkes, les Eburovikes et les Lexoves décident aussitôt qu'ils prendront parti contre les troupes de César; leurs magistrats s'opposent à cette généreuse résolution : ils les égorgent, et entrent sous les drapeaux de Viridovix, général des Unelles, qui avait déjà rallié autour de lui une foule d'hommes appartenant à toutes les parties de la Gaule. En présence de cette multitude, Sabinus s'arrête et fait choix d'un poste avantageux qu'il fortifie. Viridovix, semblable à ses compatriotes, ne comprenait la guerre que comme une suite d'attaques rapides et impétueuses; il conçoit donc le plus grand mépris pour Sabinus, et, campé dans son voisinage, il offre chaque jour le combat, que le lieutenant du général romain refuse. Une prudence aussi persévérante lui attire même les railleries de ses propres troupes. Il ne s'en émeut pas, et laisse les confédérés pousser l'audace jusqu'à s'établir sous ses propres retranchements; il tient à leur faire croire qu'il est frappé d'épouvante.

Cette convictien bien formée, il séduit un Gaulois auxiliaire et lui trace son rôle : il va se rendre comme déserteur au milieu de ses compatriotes, et leur exprimera avec une joie feinte toutes les angoisses que ressentent les Romains; César va succomber sous les Venètes, et Sabinus n'attend plus que les ténèbres de la nuit pour s'échapper en fugitif, lui et les siens. A ces mots, chefs et soldats s'écrient : Il n'y a pas une minute à perdre, à l'attaque! à l'attaque! Cette impétuosité si naturelle aux Gaulois s'explique ici par un motif impérieux; ils manquent de vivres, par suite de leur imprévoyance habituelle. Viridovix pense comme ses soldats; tous se munissent de fascines, et volent à l'assaut des retranchements romains; ils étaient situés sur une hauteur, ils la franchissent au pas de course, et, hors d'haleine, arrivent au camp ennemi. Les troupes de Sabinus, fraîches, reposées, et que nul fardeau n'embarrassait, roulent par deux portes différentes en torrents impétueux; les Gaulois plient, cèdent, ils sont en fuite. La cavalerie court à leur poursuite : ce n'est pas un combat, c'est une tuerie; et le nord entier de l'Armorike baisse sa tête sous le joug; prompts à saisir les armes, les Gaulois se découragent aussi vite quand des revers les atteignent.

Sur ces entrefaites, Publius Crassus, autre lieutenant de César, fait une invasion dans l'Aquitaine. Les Sotiates tentent de l'arrêter; il bat leur cavalerie réputée si redoutable, et, sans perdre de temps, assiége leur capitale (1), qui lui oppose une vigoureuse résistance. Adroits dans tous les travaux des mines, les Sotiates percent des galeries sous les travaux des Romains et les fatiguent par des sorties continuelles; mais ceux-ci opposent leurs tours et leurs mantelets, et une constance que rien ne peut abattre. Les Gaulois envoient leur soumission à Crassus; il l'accepte : seulement ils remettront leurs armes. Cette condition s'exécute; Adcanuan, leur chef, s'en indigne, et, suivi de six cent hommes qui lui étaient *dévoués*, fait une sortie par une autre porte de la ville. Ces *dévoués*, appelés Saldunes, c'est-à-dire liés à la vie et à la mort, se précipitent sur les avant-postes des Romains; le choc fut terrible, ces derniers restèrent vainqueurs, et Adcantuan, rejeté dans les murs de Lectour, fut assez heureux pour obtenir son pardon de Crassus.

Celui-ci, une fois en possession des armes qu'il avait demandées et des otages qu'il exigea comme dernière garantie de la paix, se mit en route pour aller attaquer les Vocates et les Tarusates. Ces peuples, ne se trouvant pas en force, cherchent de toutes parts des alliés. Dans le péril qui les menace, ils supplient leurs anciens frères d'Espagne de venir à leur secours; les Cantabres (2) leur envoient des renforts considérables que commandent des hommes qui jadis ont servi sous Sertorius. Ceux-ci leur révèlent les secrets de la science militaire des Romains, de quelle manière ils campent, se retranchent et coupent les vivres à l'ennemi. Crassus s'in-

(1) Soliatium, aujourd'hui Lectour.
(2) Maintenant Biscayens.

MCD 2019

quiète des leçons que reçoit chaque jour l'ennemi ; il n'a pas assez de troupes pour tenir la campagne ; il faut qu'il brusque le succès par une bataille où il l'entraînera. Il convoque un conseil de guerre ; son avis est adopté, et le lendemain on combattra à la pointe du jour. Il fait sortir ses troupes, les range sur deux lignes, et au centre place les auxiliaires. Les Aquitains ne redoutent pas un combat en règle, mais ils pensent qu'il est plus sage de vaincre sans tirer l'épée ; supérieurs par le nombre, ils sont maîtres de tous les passages, ils interceptent les vivres : ils n'ont donc qu'à attendre pour rester vainqueurs ; les chefs sont de cet avis. Les soldats de Crassus, surpris de leur refus d'en venir au plus vite à la partie d'honneur, comme c'était la coutume gauloise, en concluent qu'ils les craignent, et ils demandent le signal du combat : il est donné. Déjà les uns comblent les fossés, les autres, à coups de traits, blessent l'ennemi, les auxiliaires apportent des dards, des fascines et des pierres. Les Aquitains, du haut de leurs retranchements, se défendent avec énergie : c'est une lutte intrépide où chacun fait son devoir, mais où personne ne triomphe encore.

Les cavaliers de Crassus qu'il avait envoyés faire le tour du camp des confédérés, lui apprennent que, faible sur un point, il peut être emporté. Quatre cohortes qui n'avaient pas encore pris part au combat se rendent avec précaution à l'endroit indiqué. Elles sont dans le camp de l'ennemi qu'il ne s'en est pas encore aperçu. Les cris de victoire qu'elles poussent remplissent les assiégeants d'une nouvelle vigueur. Les Gaulois, enveloppés de toutes parts, se précipitent du haut de leurs remparts et se débandent dans la campagne. La cavalerie romaine, qui veille, s'élance à leur poursuite ; elle n'a qu'à frapper : plus de trente-cinq mille hommes sont hachés en pièces. Les Tarbelles (1), les Bigerrions (2), les Précians (3), les Vocates, les Tarusades, les Elusates (1), les Garites (2), les Auskes (3), les Garumnes, les Sibuzates (4) et les Cocosates (5), en un mot, l'Aquitaine toute entière reconnaît la suprématie de César, hors quelques tribus sans importance qui s'en affranchissent : l'hiver leur faisant croire qu'elles sont, pour le moment, à l'abri de toute attaque.

Vers cette époque, César marcha contre les Menapes et les Morins, peuplades belges, qui, au lieu de courir impétueusement à sa rencontre comme l'avaient fait d'autres Gaulois, s'enfoncèrent, soit dans les forêts immenses qui couvraient leur pays, soit au milieu de marais isolés, emmenant leurs troupeaux et ce qu'ils avaient de plus précieux. Le proconsul s'occupa d'établir son camp sur la lisière des bois. Nul ennemi ne vint le troubler. Ses soldats se dispersèrent alors pour aller travailler aux retranchements ; quelques-uns s'avancèrent imprudemment : les Morins et les Menapes fondirent sur eux, et l'armée romaine perdit un assez grand nombre de combattants. César donna ordre qu'on abattît la forêt, et, pour échapper à une nouvelle surprise, fit amonceler les arbres à mesure qu'ils tombaient sous la hache, de manière qu'ils couvraient les deux flancs des travailleurs. Ceux-ci déployèrent tant de zèle et d'activité qu'on devint bientôt maître des troupeaux et des bagages. Mais les Belges, fidèles au plan qu'ils s'étaient imposé, se retirèrent de plus en plus dans la profondeur de leurs forêts. Des torrents de pluie se succédèrent pendant plusieurs jours. Il fallut battre en retraite ; mais, chemin faisant, l'armée incendia tout sur son passage, et fut mise en quartier d'hiver chez les Lexoves, les Aulerkes et les autres tribus récemment soumises. Puis, César se mit en route pour l'Italie.

(55.) De nouveaux périls assaillirent les Menapes à peine échappés à la poursuite des Romains. Les Usipètes et les Teuckères, chassés de la Germanie par les Suèves, parvinrent,

(1) Ils habitaient les Landes, la terre de Labour et le Bearn.
(2) Ils avaient pour territoire le Bigorre.
(3) On ignore quel territoire ils occupaient.

(1) Peuple du pays d'Euse ou Eause.
(2) Peuple du comté de Gaure.
(3) Peuple d'Auch.
(4) Ils vivaient entre Dax et Bayonne.
(5) Peuple de Marensim, à huit lieues de Dax.

MCD 2019

après avoir erré trois ans, à se rendre sur les bords du Rhin. Femmes, enfants, vieillards, hommes mûrs, formaient un rassemblement de quatre cent trente mille individus. Il fallait repousser cette multitude, ou lui céder un vaste territoire. Les Ménapes abandonnèrent tout ce qu'ils possédaient de l'autre côté du Rhin, pour concentrer leurs forces sur la rive gauloise. Les hordes germaines voulurent en vain traverser le fleuve; mais elles n'avaient pas de navires, et elles étaient surveillées sur tous les points où elles auraient pu découvrir un gué. Elles feignirent alors de retourner sur leurs pas: les Ménapes reprirent aussitôt le chemin de leurs anciennes demeures. Après trois jours de marche, les Usipètes et les Teuckères revinrent inopinément, massacrèrent ces derniers, et se nourrirent le reste de l'hiver avec leurs provisions.

César accourt au plus vite de l'Italie, lève de nombreux corps de cavalerie et se dirige vers le Rhin. Les Teuckères et les Usipètes lui envoient des ambassadeurs, qui, en leur nom, disent au proconsul « que, les premiers, » ils n'entreprendraient pas des hostilités » contre les Romains. Si, néanmoins, on » les attaquait, ils ne refuseraient pas la » guerre. Telle était la vieille coutume de » leurs ancêtres, de recourir aux armes et » non aux prières contre ceux qui les mena- » çaient. Au reste, s'ils avaient quitté leur » pays, c'est que la force les en avait re- » poussés; les Romains consentaient-ils à » les recevoir comme des amis: ils leur se- » raient utiles; sinon ils deviendraient pour » eux des ennemis redoutables. Ce qu'ils » demandent, ce sont des terres, ou du moins » qu'on les laisse jouir de celles qu'ils ont » conquises. Nous n'avons reculé, ajoutè- » rent-ils, que devant les Suèves, auxquels » les dieux immortels seuls peuvent être com- » parés. Mais les Suèves exceptés, nul peuple » au monde ne pourrait nous vaincre. »

César leur répondit « qu'il ne pouvait con- » tracter aucune alliance avec eux tant qu'ils » resteraient sur le sol gaulois. Il n'était pas » juste que ceux qui n'avaient pas su dé- » fendre leurs terres s'emparassent de celles » des autres; il n'y avait, enfin, ni villes, » ni campagnes qu'on pût leur donner sans » faire tort à d'autres, surtout quand on » considérait leur grand nombre; il leur » permettrait cependant de s'établir sur les » frontières des Ubes, à la condition de les » défendre contre les Suèves. »

Les ambassadeurs se retirèrent en assurant César que dans trois jours ils lui feraient parvenir une réponse définitive; mais ils le suppliaient, au préalable, de ne pas s'approcher davantage de leur camp. Le général romain rejeta cette demande, sachant que, depuis plusieurs jours, les Germains avaient envoyé leur cavalerie pour aller fourrager et recueillir des vivres chez les Ambives, et attendaient leur retour: ce qu'ils voulaient donc obtenir, c'était du temps. César, qui en connaît si bien le prix, s'avance avec ses troupes: il n'est plus qu'à la distance de quatre lieues, lorsque les hordes lui envoient de nouveaux députés, le suppliant de s'arrêter. Nouveau refus. « Ils de- » mandent alors que la cavalerie romaine » n'entame aucune action. Sous trois jours, » ils allaient se mettre en rapport avec les » Ubes. Si ceux-ci consentaient à les ad- » mettre dans leur sein, ils se soumettraient » en tout à la volonté du proconsul. César » leur annonce qu'il se porte un peu plus » d'une lieue en avant pour se procurer de » l'eau; que, là, il ferait une pause avec » son armée; qu'ils vinssent le trouver le » lendemain en plus grand nombre, afin qu'il » prît à leur égard un parti définitif; en at- » tendant, il donnerait ordre à sa cavalerie » de ne pas attaquer. »

Tel était l'état des choses lorsque les Germains se jetèrent tout-à-coup sur la cavalerie du proconsul, qui était composée de cinq mille hommes, tandis que, de leur côté, ils n'étaient que huit cents. Cependant ils portèrent le désordre dans les rangs romains, où ils tuèrent soixante-quatorze hommes, entre autres, Pison, Aquitain, d'une origine illustre, qui avait sous ses ordres un corps auxiliaire. Voyant son frère au milieu des Germains, il courut le dégager; son cheval fléchit, et il mourut percé de coups en se défendant jusqu'au dernier soupir. Le jeune Pison, qui était hors de péril vient à son

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 6.

Lalaisse del. Chaillot Sculp.

1. GUERRIER GERMAIN COUVERT D'UNE PEAU DE BŒUF. (En 406)

2. CAVALIER GERMAIN. (En 406)

FRANCE

Paris Imp de Legay, r. de la Bucherie, 1.

MCD 2019

tour au secours de son frère. Dans la rage qui le transporte, il se précipite au milieu des assaillants, qui le tuent. Les cavaliers romains s'enfuirent, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent rejoint le gros de l'armée. A la suite de cette attaque qu'il considère comme un guet-apens, César refuse de recevoir encore une fois les députés; il décide que, sans perdre un instant, il va combattre les Germains; ce serait une folie d'attendre qu'ils fussent en force par le retour de leurs cavaliers, qu'ils ont déjà envoyés piller le territoire des Ambivarites; il tient surtout à prévenir, par une victoire rapide et éclatante, le mauvais effet que doit produire dans les Gaules la nouvelle de l'échec que sa cavalerie a éprouvé par trahison. Les chefs et les vieillards germains se présentent le jour suivant pour tâcher de convaincre le général romain que ce qui était arrivé la veille, n'était qu'un malentendu; pour preuve de leur bonne foi, ils demandent que la trève soit prolongée. César les fait mettre aux fers; ses troupes quittent le camp, la cavalerie en queue. L'armée fait une longue marche sans s'arrêter; elle est en présence des Germains. Ceux-ci qui, à la suite de l'échauffourée de la veille, avaient envoyé leurs chefs, comme ambassadeurs, auprès du général romain, ne savent plus quel parti suivre; doivent-ils aller au-devant de l'ennemi, défendre leur camp, ou prendre la fuite? On délibère en tumulte; c'est une confusion qui à chaque instant s'augmente; c'est un désordre inexprimable et auquel se mêlent des cris confus et qui partent de tous les points. Les soldats de César font aussitôt irruption dans le camp; tout tombe sous leurs coups, et ils n'éprouvent de résistance que de la part des Germains, qui, ayant eu le temps de se saisir de leurs armes, combattent, protégés par les chariots et les bagages. Les femmes, les enfants et les vieillards s'échappent de tous les côtés; mais la cavalerie les charge sans pitié. Aux cris que pousse cette multitude, les Germains, qui combattent encore, jettent çà et là leurs armes pour tâcher d'atteindre au plus vite le confluent de la Meuse et du Rhin. Là, ils se trouvent arrêtés, et les soldats du proconsul en font un horrible massacre; d'autres Germains, pour échapper à la mort qui les menace, se précipitent dans les flots qui les engloutissent. Il ne reste plus de ces deux hordes qu'un petit nombre de prisonniers. César veut qu'ils soient libres; mais, dans la crainte d'être égorgés en retournant chez eux, par les Gaulois qu'ils avaient tant fait souffrir, ils aiment mieux rester comme auxiliaires.

Cette victoire, dont les résultats furent si importants, ne suffit pas à la prévoyance du général romain; il voulait imposer par la terreur aux tribus de la Germanie, pour qu'à l'avenir elles ne traversassent plus le Rhin; il devait aussi veiller sur la cavalerie des Tenetkères et des Ulipètes qui n'avait pas pris part au combat; mais les peuplades chez lesquelles elle s'était retirée prirent parti pour elle. Les Ubes, de leur côté, supplièrent César de venir les défendre contre les Suèves, qui ne cessaient de désoler leur territoire. Tant de motifs réunis décidèrent le proconsul: il fit jeter, en dix jours, un pont sur le Rhin, et mit tout à feu et à sang chez les tribus dont la conduite lui avait semblée hostile. Son arrivée, au reste, produisit une si grande terreur, que, de tous côtés, on s'enfuit dans les bois, jusqu'aux Suèves eux-mêmes. César en profita pour assurer les Ubes, qu'à l'avenir il saurait les protéger. Cette excursion chez les Germains dura dix-huit jours. César en entreprit aussitôt une autre en Angleterre. Les habitants de cette contrée s'étaient naguère rangés du parti des Venètes, et leur avaient procuré des armes. Une communauté d'origine pouvait les justifier; mais César avait encore besoin de vaincre. C'était par l'illustration de la victoire qu'il aspirait à régner un jour à Rome. Après avoir reçu de nouveaux actes de soumission des Morins, il s'embarqua. Il n'entre pas dans mon plan de retracer les événements de cette expédition, qui n'empêcha pas, d'ailleurs, César de venir une seconde fois dans la Bretagne. A son retour, un incident inattendu fit naître de nouvelles hostilités. Deux vaisseaux n'ayant pu entrer dans le port avec les autres,

MCD 2019

furent poussés plus loin; ils portaient trois cents légionnaires. Ces derniers étaient déjà en route pour se rendre au port, lorsque les Morins, qui, lors du départ de César pour l'Angleterre, lui avaient fait de si vives protestations de dévouement, attaquèrent les Romains, qui se défendirent avec résolution; mais bientôt six mille hommes les enveloppèrent. Ce combat si inégal durait depuis plus de quatre heures, lorsque César envoya sa cavalerie pour dégager cette poignée de braves. Les Morins n'eurent pas plutôt aperçu ce renfort, qu'ils prirent la fuite; mais presque tous furent massacrés. Le petit nombre d'entre eux qui avait pu s'échapper fut fait prisonnier par Labiénus. Deux autres lieutenants du proconsul, Q. Titurius et L. Cotta, remportèrent aussi d'importants avantages sur les Ménapes, dont ils mirent à feu et à sang tout le pays. Quant au proconsul, il avait à peine touché le sol de la Gaule, qu'il ordonna aussitôt qu'on construisît de nouveaux vaisseaux, tandis qu'il allait se rendre à Rome pour obtenir que son commandement lui fût encore conservé pendant cinq années. Sur ces entrefaites, un chef puissant, qui appartenait à l'Angleterre, périt assassiné par un autre chef, son ennemi. Le fils de celui qui avait succombé à une mort violente vint se jeter dans les bras de César, qui se proclama sur-le-champ son vengeur. Il commande ensuite aux Gaulois de lui fournir quatre mille hommes de cavalerie, qui, jointe à cinq légions qu'il emmenait, formait des forces immenses; il se disposait à se rendre dans le port Itius, lorsqu'il se vit contraint de marcher contre les Trévires, qui habitent sur les bords du Rhin. C'étaient des peuples qui possédaient en cavalerie et en infanterie de très-grandes ressources. Après avoir d'abord servi les Romains, comme auxiliaires, ils n'envoyaient plus de députés aux états de la Gaule, et refusaient de fournir à César des vivres, des troupes ou des subsides en argent. Le proconsul, de son côté, les accusait d'exciter les tribus germaines à passer le Rhin. Enfin, parmi les Trévires, deux personnages influents se disputaient l'autorité : c'étaient Indutiomar et Cingéto-Rix, son gendre. Le premier avait pour lui le suffrage des masses [54]; le second s'appuyait sur les Romains; il s'agissait alors d'élire un magistrat suprême Indutiomar allait être nommé, lorsque César s'approcha avec ses troupes. Cingéto-Rix, accompagné des personnages les plus influents, alla se réfugier dans le camp du proconsul; son beau-père voulut en appeler à la force; mais rien n'était prêt, et Indutiomar envoya des ambassadeurs à César « pour » lui déclarer, au nom du chef Trévire, que » s'il ne paraissait pas lui-même en sa présence, c'est qu'il avait à contenir la multitude qui, en son absence, pourrait se porter à quelques démarches imprudentes. » Toute la nation, d'ailleurs, était dévouée aux » Romains. Quant à lui, il se rendrait dans » leur camp aussitôt qu'on lui en aurait manifesté le désir, pour abandonner à César son » sort et celui de ses compatriotes. »

Le proconsul donne aussitôt ordre à Indutiomar de venir auprès de lui avec deux cents otages. Celui-ci se résigne à obéir, et livre à César ses parents et jusqu'à son propre fils. Le général romain rassemble les principaux Trévires, et se fait auprès d'eux l'avocat de Cingéto-Rix. Cette particularité fit d'Indutiomar un ennemi dangereux. César n'en partit pas moins avec ses troupes; il était, en outre, accompagné des otages qu'il avait reçus. Ce fut au port d'Itius qu'il se rendit. Là se trouvaient convoqués les états de la Gaule, qui comptaient dans leur sein les personnages les plus importants. Le général romain résolut d'emmener avec lui tous ceux qui, pendant son absence, pouvaient, soit par leur position, soit par leur caractère, susciter des troubles; et il désigna, entre autres, Dumno-Rix, dont il avait, depuis trois années, tant à se plaindre. Le chef Eduen s'excusa d'abord sur sa santé; puis, il allégua des prétextes religieux; mais il ne put désarmer la rigueur de César. Il se tourna alors vers l'élite de ses compatriotes. « Ce n'est pas » sans dessein, leur disait-il sans cesse, que » le proconsul veut enlever à la Gaule tous » ses chefs; il craindrait d'attenter à leurs » jours au milieu de leurs compatriotes, tandis qu'il les fera tous égorger en Angle- » terre. » César, averti des menées du frère

MCD 2019

de Divitiacus, l'entoure d'espions ; mais, au moment où toute l'armée s'embarque, Dumno-Rix se sauve, suivi de tous les cavaliers éduens [54]. Le proconsul envoie à la poursuite du fugitif. Dès qu'il se voit enveloppé, il s'écrie, en tirant son épée : « Je suis libre ! » je suis citoyen d'une ville libre ! » Pour toute réponse on le tue, et la cavalerie éduenne est ramenée au camp romain. César, alors, cingla pour l'Angleterre, où il remporta plusieurs victoires qui restèrent d'ailleurs stériles en avantages positifs pour le peuple romain.

De retour dans la Gaule, il envoya ses troupes en quartier d'hiver ; déjà il partait pour l'Italie, lorsqu'au milieu d'une insurrection qui éclata chez les Carnutes, ils mirent à mort Tagestius, leur premier magistrat. C'était un protégé des Romains, que le même coup atteignait aussi. César envoie sur-le-champ une légion, qui saisira, dans Autricum (1), les auteurs et les complices d'un forfait qu'il veut punir. Mais bientôt une nouvelle révolte éclate au nord de la Gaule. Cativolke et Ambriorix, tous deux principaux chefs des Eburons, entrent dans les projets d'Indutiomar, qui n'aspire qu'à se venger des Romains. Sous leurs ordres les Eburons tombent à l'improviste dans leur camp, mais ils sont repoussés [54] ; alors Ambio-Rix demande à entrer en conférence ; on lui députe C. Arpinius et Q. Junius, Espagnol. Ce dernier connaissait le jeune chef eburon, auprès duquel César l'avait déjà chargé de différentes négociations. Ambio-Rix débute en attestant la reconnaissance qu'il porte à César, auquel il est redevable de services qu'il ne peut jamais oublier : « C'est lui qui l'a délivré de l'im-
» pôt qu'il payait aux Aduatikues ; c'est
» encore à lui qu'il doit la délivrance de
» son fils et celle du fils de son frère. Quant
» à l'assaut que les Eburons viennent de
» donner au camp, c'est contre son ordre.
» Mais il y a été réduit par la volonté de
» la multitude, qui avait au moins au-
» tant de pouvoir sur lui qu'il en
» avait sur elle. Après tout, si les Eburons
» avaient pris les armes, c'est entraînés par le
» torrent de la Gaule tout entière ; ce n'était
» pas lui qui croyait qu'avec les seules
» forces de son peuple il pourrait lutter
» contre les légions romaines. C'était la
» Gaule entière qui se levait en armes pour
» se jeter à la fois et en un seul jour sur les
» légions romaines, afin que l'une ne pût
» secourir l'autre. En sa qualité de Gaulois, il
» n'avait pu se séparer des autres Gaulois, qui
» voulaient reconquérir la liberté commune.
» Mais, ajouta-t-il, après avoir été fidèle aux
» devoirs qui me lient envers mes compa-
» triotes, il me reste à satisfaire à la recon-
» naissance que je porte à César. Je vous
» préviens donc, Titurius, de pourvoir à votre
» sûreté et à celle de vos troupes ; de nom-
» breuses bandes germaines ont traversé
» le Rhin, et seront au milieu de nous dans
» deux jours ; l'avis que je vous donne est
» sûr, et avant qu'il ne soit répandu, re-
» tirez-vous dans le camp de Cicéron, ou
» dans celui de Labiénus. Quant à moi, je
» vous jure par les dieux immortels de vous
» donner passage sur mes terres ; c'est ainsi
» que je reconnaîtrai les faveurs de César,
» et que je soulagerai en même temps mes
» compatriotes. » A ces mots, Ambio-Rix termine la conférence.

De retour au camp, C. Arpinius et Junius firent connaître le discours que leur avait tenu Ambio-Rix. Quel parti prendre ? Fallait-il ajouter foi au rapport d'un ennemi ? D'un autre côté comment une peuplade aussi peu puissante que celle des Eburons aurait-elle osé attaquer seule les Romains ? Un conseil fut convoqué et donna lieu à de violents débats. Aurunculéius et plusieurs autres tribus militaires soutiennent. « qu'il ne faut pas aban-
» donner les quartiers d'hiver, sans des ordres
» exprès de César ; les bandes de Germains,
» quoique nombreuses, ne pourront prendre
» d'assaut le camp, témoin l'énergie avec
» laquelle la dernière attaque vient d'être
» repoussée. Ils sont pourvus de vivres, et
» des secours ne leur manqueront pas de la
» part des autres légions. Enfin, rien de plus
» imprudent et de plus honteux que de se
» livrer aux conseils d'un ennemi.
» Sabinus établit qu'il ne sera plus temps

(1) Capitale des Carnutes.

MCD 2019

» de délibérer lorsque les Germains auront » réuni leurs forces à celles des Gaulois, ou » bien encore lorsqu'une légion aura éprouvé » une défaite. Un moment, un seul moment » reste encore pour adopter un parti salu- » taire. César, il n'en doute pas, est parti » pour l'Italie, autrement les Carnutes au- » raient-ils osé assassiner Tasgetius, ou les » Eburons fondre sur le camp? Il pèse » en lui-même l'avis d'Ambio-Rix, sans » songer si un ennemi l'a donné; le Rhin » est proche, les peuplades germaines sont » en proie à la douleur que leur a causée la » mort d'Arioviste; l'extermination des Té- » netkères est toujours présente à leur mé- » moire; puis ce sont les Gaulois, brûlant » de briser le joug qui leur est imposé, et » de rétablir dans son ancien éclat leur » gloire militaire. Il est impossible qu'Am- » bio-Rix se soit jeté dans tant de périls, » sans la certitude du succès. Après tout, » on ne court aucun risque à se réunir à la » plus prochaine légion. Attend-on, au con- » traire, la jonction des Germains et des » Gaulois? on ne peut plus être sauvé que » par une retraite précipitée. » Cotta et les principaux tribuns militaires combattent avec tant d'opiniâtreté l'avis de Sabinus, que celui-ci s'écrie, de façon à être entendu des troupes : « S'il arrive quelque malheur, » seuls vous en serez responsables, puisque, » si vous vouliez, nous aurions bientôt re- » joint les légions voisines. » Tous ceux qui sont présents conjurent les deux généraux de ne pas tout perdre par d'aussi opiniâtres divisions; de nouveaux débats s'élèvent, ils durent jusqu'à minuit. Enfin Cotta se rend, et le lendemain on part à la pointe du jour.

Les Eburons se cachent dans une immense forêt que devaient traverser les Romains, pour parvenir au camp de Q. Cicéron. Les soldats de César, pleins de confiance dans les renseignements fournis par Ambio-Rix, marchent sans précaution : déjà ils sont presque tous descendus dans un vallon profond, lorsque tout-à-coup les ennemis débouchent divisés en deux corps; l'un tient tête à l'avant-garde, l'autre charge le corps de bataille. Sabinus, qui ne s'attendait pas à une trahison si noire, range ses troupes comme au hasard. Cotta, plein de courage et de sang froid, veille au salut commun. Comme l'armée s'étendait trop au loin, on commande d'abandonner les bagages, et de se placer en ordre circulaire. Cette manœuvre accroît l'audace des Eburons en même temps qu'elle décourage les Romains; une autre cause jette parmi eux la confusion; les soldats désertent leur enseignes, pour sauver parmi les bagages ce qu'ils ont de plus précieux. Les Eburons, au lieu de se précipiter sur le butin, restent immobiles à la place où leurs chefs les ont placés. Les Romains, ayant reformé à la hâte leurs rangs, attaquent avec l'épée les Gaulois; peuvent-ils les atteindre, ils en font un carnage affreux. Ambio-Rix ordonne aux siens de s'éloigner, de lancer leurs traits à une certaine distance, et de paraître fuir si les Romains menaçaient de les charger. Les Eburons exécutent cet ordre avec intelligence; ils se retirent. Si une cohorte s'approche, et pendant que son flanc est découvert, ils l'accablent de leurs dards et de leurs javelots; cherche-t-elle à rejoindre ses enseignes, elle est enveloppée en même temps et par ceux qui ont paru fuir, et par d'autres qui accourent; serrée à droite et à gauche, il lui devient impossible d'agir. Dans cette position désespérée, les soldats de César résistent depuis l'aurore jusqu'à deux heures après midi; mais dans ce moment ils voient tomber autour d'eux les plus intrépides centurions; Cotta lui-même est atteint au visage d'un coup de fronde. Sabinus, désespéré, aperçoit Ambio-Rix qui excitait le courage de ses soldats; il lui envoie Ch. Pompéius; c'est la vie qu'il lui demande pour lui et les Romains. Le chef des Eburons répond : « Si » Sabinus veut conférer avec moi, qu'il » s'approche; il espère que les vaincus » seront traités avec humanité. Quant à » Sabinus il jure qu'il ne lui sera fait » aucun mal. » Celui-ci informe son collègue Cotta des promesses d'Ambio-Rix, et il l'engage à venir le trouver. Cotta s'y refuse; Sabinus, plus confiant, se fait accompagner de centurions et de tribuns; il est en présence du chef des Eburons, qui commande à lui et aux siens de livrer

MCD 2019

leurs armes ; il est obéi. Mais pendant que l'on traite des conditions, le lieutenant de César est enveloppé ainsi que ses tribuns militaires et ses centurions ; puis, par la plus horrible des trahisons, tous sont massacrés. Alors les Gaulois, entonnant des cris de victoire, se jettent sur les soldats romains, qu'ils mettent en désordre. Cotta se fait tuer les armes à la main ; presque tout ce qui lui reste de légionnaires suit son exemple ; quelques-uns d'entre eux se retirent dans le camp qu'ils avaient quitté. Assiégés de nouveau, ils opposent, jusqu'à la nuit, la résistance la plus opiniâtre, et s'entretuent ensuite. Enfin, quelques soldats à travers les bois, ou par des routes détournées, parviennent dans le camp de Labiénus, auquel ils révèlent tout le désastre qui venait d'affliger les armes romaines.

[54]. Ambio-Rix, marchant jour et nuit à la tête de sa cavalerie, arrive bientôt parmi les Aduatikes, qu'il soulève ; le lendemain il est chez les Nerves : « Deux généraux ro-» mains, leur dit-il, ont cessé de vivre ; une » partie de l'armée est anéantie ; Cicéron et » sa légion sont allés rejoindre leurs frères » morts ; il compte donc sur leur concours. » Les Nerves se laissent entraîner sans peine, et ordonnent aux diverses peuplades, placées sous leur protection, de courir aux armes. Centrons, Grudes, Lévakes, Pleumoxes, Geiduns. entrent dans les rangs des confédérés. Tous marchent sur les quartiers de Cicéron, qui n'avait pas encore reçu avis de la mort de Sabinus. Chemin faisant ils massacrent quelques soldats occupés à abattre des arbres, à préparer des fascines ; et au moment où on s'y attend le moins, ils attaquent le camp. Les Romains saisissent leurs armes, et courent en foule aux retranchements. L'impétuosité de cette attaque la rendit d'autant plus rude à supporter, que les confédérés plaçaient tout leur espoir dans la promptitude de leurs opérations. Une seconde victoire jointe à la première les laisserait pour toujours maîtres dans la Gaule. Cicéron décide, par l'espoir des plus grandes promesses, plusieurs courriers à se charger de lettres pour le proconsul ; mais Ambio-Rix veille et les arrête au passage.

La nuit ne reste pas stérile pour les Romains ; ils élèvent cent vingt tours et complètent la défense de leur camp. A la pointe du jour, les confédérés livrent un nouvel assaut et réussissent à combler les fossés ; les soldats de Cicéron résistent avec une énergie qui ne se dément pas. Après avoir combattu plus de douze heures de suite, ils passent les nuits à préparer des pieux et des dards ; ils augmentent la hauteur de leurs tours ; malades et blessés ne connaissent eux-mêmes ni trève ni repos. Les hommes importants qui, parmi les Nerves, avaient jadis entretenu quelques rapports avec Cicéron, sollicitent de lui un entretien. « La Gaule est sous les armes, les bandes » germaines ont passé le Rhin, tous les » quartiers des Romains sont assaillis ; César » est assiégé, Sabinus est mort, Ambio-» Rix peut l'attester. Quant à nous, ajou-» tent-ils, nous ne voulons que nous affran-» chir du fardeau des quartiers d'hiver ; » nous ne voulons pas qu'ils passent en » coutume. » Cicéron leur répond : « Ce » n'est pas l'usage du peuple romain de » traiter avec un ennemi qui a les armes à » la main ; qu'il les dépose : il s'offre à » leur servir de médiateur ; ils peuvent en-» voyer des ambassadeurs à César, qui, » dans son équité, accédera à celles de » leurs demandes qui seront justes et raison-» nables. » [54] Les confédérés, déchus de leur dernière espérance, renferment les Romains dans leur propre camp au moyen d'un rempart de onze pieds de hauteur, et de quinze pieds de profondeur ; ces travaux, ils les conduisent avec intelligence, grâce aux leçons qu'ils ont reçues de quelques prisonniers ; les outils leur manquent pour remuer la terre ; c'est avec leurs sabres qu'ils coupent le gazon et dans leurs saies qu'ils le portent ; leur nombre, au reste, est si prodigieux, qu'en moins de trois heures ils achèvent un rempart qui n'a pas moins de quinze pieds de circuit. Le jour suivant ils élèvent des tours à la hauteur des retranchements du camp romain, et, toujours guidés par les mêmes prisonniers, ils dressent des faux de siége et des tortues ; ce ne sont plus des Barbares intrépides et impétueux,

MCD 2019

ce sont des soldats adroits et patients; tous les avantages que la fortune de la guerre leur envoie, ils les exploitent aussitôt. A la faveur d'un grand vent qui s'élève le septième jour, ils lancent sur les huttes des soldats, seulement recouvertes de paille, des nuées de dards brûlants auxquels ils mêlent des boulets d'argile rougie au feu; un immense incendie enveloppe le camp romain; ses flots s'avancent, menacent; ils vont tout dévorer; c'est un de ces instants qui décident du succès. Les confédérés poussent des cris horribles; les échelles sont dressées; les tours s'approchent; les Gaulois sont à l'assaut: devant eux les soldats romains ont l'ennemi qui les presse; derrière, la flamme qui dévore leurs bagages. Dans cette position, nul d'entre eux ne quitte son poste; le courage grandit avec les circonstances: il en surpasse le péril. Dans cette attaque, qui devait donner la victoire aux Gaulois, ils perdent un nombre immense de combattants. Les flammes s'arrêtent faute d'alimens; les assiégés roulent une de leurs tours jusqu'au pied du rempart du camp, et ils entendent le défi que leur portent les centurions de la troisième cohorte, d'avancer d'un seul pas, nul n'ose le franchir; leur tour est brûlée, et, décimés par les pierres qu'on leur lance, ils battent en retraite.

La valeur héroïque des Romains, en prolongeant le siége, multipliait le nombre des blessés. Cicéron envoyait donc courriers sur courriers à César; mais ils tombaient entre les mains des confédérés, qui les torturaient en présence de tout le camp. Cependant Verticon, qui avait déserté la cause des Nerves, détermina un de ses esclaves à porter une lettre au proconsul. Celui-ci, échappant à tous les genres de surveillance, la remet entre les mains de César, qui ne connaissait encore aucun des désastres qui avaient frappé les siens; aussitôt il vole au secours de Cicéron, avec cette rapidité qui caractérise tous ses mouvements; il est déjà avec deux légions sur la frontière des Nerves, et envoie à Cicéron une lettre écrite en grec, pour lui annoncer qu'il vient à son secours; il recommande au cavalier gaulois qui est chargé de son message, de l'attacher à son javelot, qu'il lancera dans le camp romain. César est obéi; mais, par un de ces hasards qui font de la guerre un jeu tout à la fois incertain et savant, le javelot demeure trois jours cloué à une des tours du camp. Un soldat l'aperçoit avec la lettre qu'il renferme; il va porter cette dernière à Cicéron; celui-ci en donne lecture à ses troupes, qui, à la lueur des incendies dont César sème sa route, reconnaissent qu'il leur vient des libérateurs.

Les confédérés sont aussi prévenus que des renforts s'approchent; au lieu de les attendre, ils iront au-devant. Qu'ont-ils à craindre? c'est au nombre de soixante mille hommes qu'ils vont combattre deux légions. De son côté, César reçoit une lettre de Cicéron; elle lui annonce que les Gaulois marchent à sa rencontre. Le général romain annonce cette nouvelle à ses soldats, et, à la pointe du jour, il est en marche. A peine avait-il fait une lieue, qu'il découvrit l'ennemi, qui se tenait en forces au-delà d'un grand vallon qu'un ruisseau traversait. Il faut que le proconsul supplée à l'insuffisance du nombre: il choisit un lieu avantageux; rien ne le presse plus: Cicéron est dégagé; il connaît la présomption gauloise; c'est elle qui l'aidera cette fois à vaincre. Son camp ne pouvait présenter que très-peu de front, puisqu'il ne renfermait que sept mille hommes sans bagages; il en resserre encore les intervalles; puis, il envoie de toutes parts des gens à la découverte. Leur mission est d'examiner l'endroit le plus favorable pour traverser le vallon. Le premier jour où les deux armées se trouvèrent en présence, elles se tinrent, à part quelques légères escarmouches de cavalerie, sur une réserve prudente: les Gaulois, parce qu'ils attendaient de nouveaux combattants, et César, parce qu'il voulait enfler l'orgueil des ennemis en les convaincant de plus en plus de l'infériorité de ses ressources. Aussi, le lendemain, la cavalerie des Nerves vient-elle provoquer celle du proconsul; cette dernière se retire dans le camp, qui ne semble présenter que trouble et désordre; ici, on élève des fortifications; là, on barricade des portes. Cette agitation, ces indices, complètent l'erreur des Gaulois.

MCD 2019

Ils s'élancent au-delà du vallon et se mettent ne bataille dans un lieu qui leur est défavorable. Mais, après tout, ce n'est qu'un court espace à franchir rapidement. Les ennemis s'enfuient de leurs remparts ; ils s'en approchent et leur envoient des nuées de traits. Leur certitude sur l'issue de la journée est telle, qu'ils font proclamer, par des hérauts, que, soit Romain ou Gaulois, quiconque désirera se rendre dans leurs rangs, le peut jusqu'à la neuvième heure, passée laquelle il n'y aura plus de quartier. Bref, leur présomption est montée si haut que, quoique les portes du camp romain ne fussent fermées qu'en apparence, ils ne doutent pas qu'au premier choc ils les renverseront. Les uns sont aussitôt à l'escalade, les autres comblent les fossés : une sortie générale s'exécute par toutes les issues du camp ; infanterie et cavalerie débouchent ensemble et culbutent les Gaulois. Frappés de terreur, ils ne tentent pas même de se rallier, jettent leurs armes et s'enfuient. César ne les fait pas poursuivre : il craint des embûches dans les marais et les bois ; il court droit rejoindre Cicéron. Entraîné par sa première impression, il admire les travaux des confédérés, leurs tours, leurs béliers et leurs retranchements ; car, à la guerre, c'est de l'ennemi qu'un général s'occupe d'abord ; puis, par un retour naturel, il plaint et loue ses soldats, dont un dixième est couvert de blessures. Il les convoque le lendemain, et, après de nouveaux éloges, leur représente que, « grâce aux » dieux immortels et à leur valeur, la ven- » geance avait été rapide ; que leur affliction » ne devait pas durer plus long-temps que la » joie trompeuse de leurs ennemis. »

Les acclamations joyeuses des Rhèmes apprennent avant minuit la nouvelle de la victoire de César à son lieutenant Labiénus. Indutiomar, qui se préparait à attaquer son camp, bat en retraite ; les troupes de la confédération armoricaine, qui n'étaient plus qu'à quelques lieues de la treizième légion, prennent la fuite. Sans doute, le général romain avait encore vaincu une fois ; mais il ne tarda pas à savoir qu'après la défaite de Sabinus et de Cotta, tous les peuples gaulois avaient tenu des assemblées, s'étaient envoyé des ambassadeurs, enfin, avaient pris toutes les mesures qui, chez eux, précèdent les hostilités [53]. César se décida donc à passer l'hiver auprès de Samarobrive (1) ; il forma trois camps autour de cette ville, et fit venir auprès de lui les personnages les plus influents de chaque cité. Là, il leur apprit qu'il avait connaissance de leurs démarches, et les somma à l'avenir d'observer une conduite plus réservée. Les menaces du général romain parurent faire, pour le moment, une certaine impression qui, cependant, s'effaça vite. En effet, les Senons (2) résolurent la mort de Cavarinus, que César leur avait imposé pour magistrat suprême, et le réduisirent à prendre la fuite. Les ancêtres de ce protégé, ou, si on aime mieux, de ce délégué du proconsul, avaient jadis exercé l'autorité souveraine. Moritasgus, le propre frère de Cavarinus, régnait sur les Senons au moment où les Romains arrivèrent pour la première fois dans la Gaule. Cavarinus dépossédé courut chercher un refuge dans le camp de César. Les Senons, de leur côté, envoyèrent des ambassadeurs au général romain pour se plaindre de Cavarinus. Le proconsul ordonne que les Senons lui envoient leur sénat : ils refusent d'obéir. Tous les peuples de la Gaule se réjouissent si hautement d'une résolution aussi téméraire, qu'à part les Edues et les Rhèmes, tous deviennent suspects.

Tandis que cette agitation bouillonnait dans le centre de la Gaule, d'autres périls se préparaient au nord. Indutiomar ne cessait d'exciter les bandes germaines à passer le Rhin : promesses, argent, séductions, il leur prodigue tout. Mais ces hordes, encore terrifiées par le souvenir d'Arioviste, et par la défaite récente des Teucthères, ne se laissent pas engager dans une nouvelle guerre. Privé de ces précieux auxiliaires, Indutiomar ne désespère pas de triompher seul. Il recrute de la cavalerie chez les peuples voisins : les déserteurs, les bannis, tous ceux, en un mot, qui ne trouvent de sûreté que dans les troubles et les guerres, il les appelle, les discipline et les arme. Il convoque enfin le

(1) Aujourd'hui Amiens.
(2) Les peuples de Sens.

MCD 2019

conseil des Trévires. « Les Nerves, leur dit-» il, sont déjà sous les armes; les Aduatikes » se préparent à suivre leur exemple. De tou-» tes parts, on invoque mon alliance et ma » protection; les hommes de cœur se présen-» tent en foule sous mes drapeaux; que se-» ra-ce quand j'aurai franchi nos frontières? » Les Carnutes et les Senons me supplient de » me réunir à eux pour installer la guerre au » centre même de la Gaule. Leur avis, c'est » le mien. » Des acclamations répondent aux paroles d'Indutiomar. Pour donner de nouvelles garanties, il fait proscrire son gendre Cingéto-Rix, ce chef du parti ennemi; enfin, il propose de traverser le territoire des Rhèmes, qu'on châtiera chemin faisant; puis, d'aller prendre d'assaut le camp de Labiénus. Maintenant il faut remarquer que, comme les peuples de la Gaule étaient toujours partagés entre deux factions ennemies, le lieutenant de César eut bientôt connaissance par Cingéto-Rix des résolutions d'Indutiomar. Son camp bien fortifié ne lui laissait aucune crainte; mais il cherche pour lui-même l'occasion d'un coup d'éclat; il donne donc ordre aux peuples alliés du voisinage de lui envoyer tous les cavaliers qu'ils pourront réunir : il les cache dans ses retranchements. Indutiomar se présente avec ses soldats; ils sont remplis de confiance. Labiénus, au contraire, semble en proie à une profonde terreur; il fait rentrer ses troupes dans leurs retranchements : elles sont mornes et restent insensibles aux provocations et aux injures des ennemis. L'ardeur des Gaulois se montre de plus en plus impétueuse; Indutiomar lui-même, suivi de cavaliers, s'approche du camp des Romains, auxquels ils prodiguent les promesses et les menaces; de leur côté, les gens de son escorte leur lancent des traits; mais la même immobilité règne toujours dans le camp ennemi. Les Nerves se retirent alors en désordre [53]. Dans cet instant, Labiénus fait, par deux portes différentes, sortir sa cavalerie en masse : ce qu'il recommande surtout, c'est que les Gaulois une fois en déroute, on ne s'attache qu'au seul Indutiomar; c'est sa tête qu'il exige. Le lieutenant de César part ensuite avec ses cohortes pour soutenir ses cavaliers. L'escorte du chef Trévire est bientôt mise en fuite : tous les coups alors se dirigent sur Indutiomar; on l'enveloppe, et on le tue au moment où il traversait un gué. On rapporta sa tête à Labiénus, qui la paya généreusement. Au bruit de cette horrible catastrophe, les confédérés s'enfuient.

César, jugeant lui-même qu'une lutte, la plus terrible de toutes, l'attendait, fit venir de nouvelles troupes que lui avaient levées ses lieutenants M. Silanus, C. Antistius Rhéginus et T. Sextius. Il se trouvait en tout à la tête de dix légions. La mort d'Indutiomar n'avait rien changé aux résolutions des Trévires : c'est la guerre, toujours la guerre qu'ils veulent; ils se placent sous les ordres des plus proches parents de leur ancien chef, et parviennent, à force de sacrifices, à réunir quelques bande germaines dans leurs rangs. Ils contractent, enfin, alliance avec Ambio-Rix, auquel ils donnent des otages. La marche des événements est si prompte, que César a encore contre lui les Nerves, les Aduatikes, les Ménapes. L'hiver n'est pas terminé qu'il fai une pointe sur les terres des Nerves, qu'il met à feu et à sang. Il retourne ensuite à Samarobrive, où il réunit l'assemblée générale des cités de la Gaule. Les Senons, les Carnutes, pas plus que les Trévires, ne répondent à l'appel du proconsul, qui alors transporte l'assemblée à Lutetia (1). Le même jour, il se dirige contre les Senons.

Depuis l'instant où ils avaient chassé Cavarinus, leur magistrat suprême, ils avaient remis le pouvoir entre les mains d'un chef nommé Acco, l'un des ennemis les plus ardents du peuple romain. A peine averti de la marche de César, il ordonne aux habitants des campagnes de se réfugier dans les villes. Mais, prévenus dans leur projet par le proconsul, il ne leur reste plus qu'à demander la paix. César pouvait punir; mais, à la prière des Edues, il pardonne; il exige seulement cent otages et l'extradition d'Acco; il emmène, en outre, tous les cavaliers Senons qu'il place sous le commandement de Cavarinus. Le tour des Carnutes arrive; ils sont sans défense; les Rhèmes obtiennent leur

(1) Aujourd'hui Lutece ou Paris; c'était jadis la cité des Parises ou Parisii

MCD 2019

grâce. César retourne presider les États à Lutèce, règle les subsides que chaque cité doit lui fournir, et renvoie l'assemblée.

Le général romain reporte alors toute son attention sur Ambio-Rix et les Trévires; il tenait surtout à se défaire promptement du premier, car il était informé qu'une alliance intime existait entre lui et les Ménapes, et que, par le moyen de ceux-ci, le chef Eburon se trouvait en rapport avec les Germains. Il importait donc d'attaquer d'abord Ambio-Rix dans ses propres auxiliaires, afin que, vaincu à son tour, il ne cherchât pas de retraite chez les Ménapes ou au-delà du Rhin. César charge Labiénus de tenir tête aux Trévires. Quant à lui, il entre avec cinq légions sur le territoire des Ménapes. Ceux-ci, évitant une action générale, se réfugient dans la profondeur de leurs bois, et se cachent dans les îles innombrables que forment leurs marais. Le général romain divise ses troupes en trois corps d'armée; il commande le premier; C. Fabius a sous ses ordres le second; M. Crassus marche avec le troisième. Des ponts sont construits; on pénètre dans le pays des Ménapes. Hommes, troupeaux, tout ce qui reste en arrière est enlevé; les flammes dévorent villes, bourgades, habitations isolées; les ruines et les destructions s'amoncellent jour et nuit; menacés d'être atteints par les fléaux d'une pareille guerre jusque dans leurs retraites les plus impénétrables, les Ménapes demandent la paix; César y consent, mais aux conditions suivantes : qu'ils donneront des otages, qu'ils refuseront toute espèce d'asile à Ambio-Rix et aux siens : ils acceptent. Le proconsul ne s'occupe plus que de sa vengeance contre les Trévires : elle était déjà accomplie. Ces peuples, après avoir rassemblé des forces considérables, tant en infanterie qu'en cavalerie, se préparaient à fondre sur Labiénus [53] qui avait hiverné sur leurs frontières; mais, à deux jours de marche du camp romain, ils apprirent que ce lieutenant de César venait d'être renforcé par deux nouvelles légions; ils suspendirent alors leur attaque, pour attendre les Germains. Labienus, au contraire, avait intérêt à combattre avant leur arrivée; il confie la garde de son camp à cinq cohortes, et, suivi de vingt-cinq autres et de sa cavalerie, il se place à mille pas des Trévires. Entre les deux camps coulait une rivière, que Labiénus ne voulait pas franchir, les bords en étant trop escarpés; mais il voulait en même temps décider l'ennemi à tenter cette périlleuse entreprise; il réunit donc un conseil de guerre, où il déclara que les Germains s'approchant, il allait précipiter son départ pour échapper à une mort certaine. Un grand nombre de Gaulois servaient dans la cavalerie romaine, et, en général, contre leur propre gré; l'ennemi fut donc bien vite informé de la résolution qu'en présence de tant de témoins avait manifestée Labiénus. Pour fortifier d'autant plus les Gaulois dans leur croyance, le lieutenant de César, après avoir convoqué ses centurions principaux, devant lesquels il s'ouvrit sans réserve, leur recommanda de décamper le lendemain avec tant de trouble et de désordre que l'ennemi fût convaincu qu'une sorte de terreur générale s'était emparée des Romains. Les ordres de Labiénus sont ponctuellement exécutés. Les deux camps d'ailleurs étaient si rapprochés, que les Gaulois surent, par leurs espions, que les soldats de César se préparaient à une véritable fuite; après tant de ruses dont ils avaient été les victimes, ils auraient dû, sans doute, se tenir sur leurs gardes. En effet, c'était à l'aide du même stratagème, que récemment, et à deux reprises, on les avait battus. Bref, c'était en paraissant les craindre qu'on les entraînait à des mesures si téméraires, qu'en dépit de leur valeur ils étaient condamnés à être vaincus; mais, pour eux, l'expérience, même celle acquise au prix des plus terribles désastres, s'effaçait vite de leur mémoire : semblables à ces sauvages qui vendent le matin leur lit, ne se souvenant plus que le soir ils en auront besoin pour se coucher. A la nouvelle donc du départ de l'arrière-garde des Romains, les Gaulois, enflammés d'ardeur, s'encouragent, les uns à l'envi des autres, à ne pas laisser échapper une proie si vivement désirée : « A quoi bon attendre les Ger-» mains? ce serait une honte à eux, si supé-» rieurs en force, de ne pas disperser des » fuyards à demi vaincus déjà par la terreur.

MCD 2019

» et qui, dans leur marche tremblante, sont » embarrassés par de nombreux bagages. » Aussitôt, et au bruit d'acclamations universelles, les Gaulois s'élancent dans la rivière; ils sont sur l'autre rive; la position leur est défavorable, que leur importe ? ils ont la certitude de vaincre. Labiénus et les siens paraissent redoubler de terreur; les Trévires font quelques pas en avant; le lieutenant de César ordonne aux conducteurs de son bagage de se retirer sur une hauteur voisine, puis, se tournant vers ses soldats, ils s'écrie : « L'oc- » casion que vous appeliez, elle est entre » vos mains; dans le poste où il s'est engagé, » l'ennemi est perdu. Soyez sous mes ordres » ce que vous êtes lorsque César vous com- » mande; représentez-vous-le comme s'il » était présent au milieu de vous; comme si » enfin vous aviez à vaincre sous ses yeux. » A ces mots, les Romains, enseignes déployées, marchent contre les Gaulois, qu'ils couvrent de traits. Ceux-ci, frappés d'un tel changement, s'arrêtent consternés par la seule puissance de leur imagination; ils couraient à la victoire : ils n'ont plus que la certitude d'une perte imminente; ils sentent, ils s'exagèrent tous les dangers de l'emplacement dont ils ont fait choix, et prennent la fuite dans leurs forêts. Labiénus les poursuit avec sa cavalerie, et tue tous ceux qu'il peut atteindre. Les Germains, instruits de la défaite de leurs alliés, reprennent la route de leur pays; ils sont accompagnés des parents d'Indutiomar, qui avaient hérité de son pouvoir. Cingéto-Rix est établi chef suprême des Trévires.

Aux yeux de César, sa victoire contre les Ménapes, et celle de Labiénus contre les Trévires, n'étaient que d'heureux commencements qui lui permettaient de répandre plus vite la terreur parmi les Germains, chez lesquels il craignait avec tant d'anxiété qu'Ambio-Rix ne cherchât une retraite. Un pont est construit en toute hâte sur le Rhin; le proconsul touche la rive opposée; là il apprend des Ubes que c'étaient encore les Suèves qui, en qualité d'auxiliaires des Trèvires, devaient combattre dans la Gaule. Mais ceux-ci s'étaient réfugiés au fond d'une immense forêt, nommée la Forêt Noire, où ils attendaient le proconsul, qui ne chercha pas à les atteindre, dans la crainte de manquer de vivres; au reste César avait le pressentiment des maux que les Germains, étaient destinés à répandre sur la Gaule; ce n'était pas assez pour lui de deux rapides excursions : pour effrayer plus sûrement l'audace de toutes ces hordes barbares, il ne fit couper que deux cents pieds du pont qu'il avait élevé sur le Rhin; au bout opposé, et qui était contigu à la Gaule, il construisit une tour à quatre étages, où il mit en garnison douze cohortes, commandées par C. Volcatius Tullus.

Toutes ces mesures prises, il traverse la forêt des Ardennes, la plus vaste des Gaules, et qui s'étend des rives du Rhin jusqu'aux frontières des Nerves et des Trévires; il veut tomber au milieu d'eux comme la foudre. Il fait prendre les devants à T. Minucius Basilius, avec toute sa cavalerie, et lui ordonne de ne point allumer de feux pendant la nuit; il faut que son arrivée soit imprévue et subite; lui-même sera sur ses pas. Le lieutenant obéit; il est à l'improviste au milieu des Eburons; chefs, soldats, nul n'est à son poste : on croit l'armée romaine encore engagée avec les Germains. Ambio-Rix séjourne dans une maison de campagne protégée par des bois. Basilius se met à la tête de sa cavalerie, pour le saisir mort ou vif; mais les amis du chef gaulois, instruits au dernier instant de l'arrivée des Romains, les arrêtent dans un défilé. Il peut prendre la fuite; c'est ainsi que la fortune, après l'avoir précipité dans un si grand péril, l'en tire elle-même. (1)

Ambio-Rix, incapable de tenir tête aux Romains, envoie de tous côtés des émissaires, pour prévenir les habitants des campagnes de pourvoir à leur sûreté. Les uns se cachent dans les lieux les plus retirés de la forêt des Ardennes; d'autres au milieu des marais; quelques-uns, voisins de l'Océan, se réfugient dans les îles que forment les marées : la désertion est générale; aussi plusieurs allèrent-ils demander un abri à

(1) Sic ad subeundum periculum, et ad vitandum, multum fortuna valuit. J. Cæsaris Commentarii.

MCD 2019

des peuples avec lesquels, jusque-là, ils n'avaient eu aucune espèce de rapports. Cativolke, qui partageait le pouvoir avec Ambio-Rix, s'empoisonne. Une terreur universelle se répand de proche en proche. Les Condruses et les Sègnes, Germains d'origine, et qui s'étaient établis dans les Ardennes, entre les Eburons et les Trévires, supplient César de ne pas les considérer comme ses ennemis. César les épargne; mais ils doivent livrer, entre ses mains, quiconque parmi les Eburons mettra le pied sur leur territoire. Le proconsul divise ensuite son armée en plusieurs corps, et se rend sur les bords de l'Escaut, où il espère rencontrer Ambio-Rix; en partant, il laisse à Quintus Cicéron la garde des bagages; il envoie Labiénus sur les bords de la mer, et Trébonius sur le point qui touche aux Aduakes. Le fer, le feu et la hache, tous les moyens de destruction s'avancent avec les Romains. On tue les habitants; on brûle les maisons; on abat les forêts; et, comme si les soldats de César n'eussent pu suffire seuls à tant de désastres, le proconsul convoque à cet immense banquet de rapines et de destructions, les peuples voisins. A ceux-ci se joignent tout ce que la Gaule renferme de brigands et de malfaiteurs; une rivalité de meurtres s'établit entre eux; ils se baignent dans le sang, ils se délectent dans les crimes; ils se gorgent d'or et de dépouilles. Ces nuées de vautours dévorants attirent bientôt sur leurs traces des hordes germaines; elle franchissent le Rhin et moissonnent tous ceux qui, parmi les malheureux Eburons, ont échappé aux recherches des premiers dévastateurs; ils glanent, en un mot, sur des ruines. Mais il n'en faut pas plus pour attiser en eux cette soif de pillage qui les altère; ils apprennent que César et ses soldats combattent sur un autre point du pays; alors un prisonnier leur dit : « Pourquoi vous acharner sur une proie » si débile et si épuisée, tandis qu'en peu » d'instants vous pouvez vous enrichir ? trois » lieues de marche vous séparent d'Adutika, » où les Romains ont laissé tout ce qu'ils pos- » sèdent; le nombre des soldats qui veillent » est si peu considérable, qu'à peine osent- » ils se montrer sur les remparts. » Les Germains, séduits par un pareil appât, prennent aussitôt le chemin d'Adutika; ils sont conduits par le prisonnier Eburon, qui leur a fait une révélation aussi importante.

César, en se mettant à la poursuite d'Ambio-Rix, avait annoncé à Quintus Cicéron qu'il le reverrait le septième jour, et que, jusque-là, il contînt ses soldats dans la discipline la plus sévère. Le proconsul n'avait pas encore paru, et le septième jour était déjà passé. Le lieutenant de César, cédant aux prières de ses soldats, envoie cinq cohortes couper des blés. Trois cents vétérans à peine remis de leurs blessures les accompagnent; la marche est fermée par des valets et des bêtes de somme. L'endroit où se rendent les Romains n'est séparé du camp que par une colline. A cet instant même accourent les bandes germaines; leur cavalerie s'efforce de pénétrer dans les retranchements par la porte Décumane. Un bois épais avait masqué sa marche; on ne l'aperçut que lorsqu'elle toucha, pour ainsi dire, au camp; aussi, les vivandiers, qui s'étaient établis sur la contrescarpe, n'eurent que le temps de rentrer. La cohorte de garde elle-même ne résista qu'avec beaucoup de peine au premier choc. Les ennemis cherchent sur tous les points à se frayer une entrée; les soldats de César s'efforcent de les repousser. Mais l'effroi règne parmi eux : l'un demande d'où vient ce tumulte; un autre affirme que l'armée entière est détruite; que César est tué, et qu'après la victoire l'ennemi est venu fondre sur eux. Le souvenir du désastre de Sabinus et de Cotta se présente à tous les esprits; enfin, dans cette terreur générale, on ne sait ni se rassembler ni planter les enseignes. Sextius Baculus, qui, dans les combats précédents, avait déjà fait preuve d'un courage indomptable, sort, quoique malade, de sa tente : déjà les Germains vont pénétrer : il se saisit des premières armes qu'il rencontre; les centurions de la cohorte qui est de garde le suivent; une lutte animée s'engage; l'issue en est encore incertaine, lorsque Baculus reçoit une blessure : il tombe; mais son exemple ranime les soldats, remonte leur moral. Sur ces entrefaites, les

MCD 2019

Romains envoyés au fourrage s'empressent d'arriver; ils ont entendu les clameurs des assiégeants. Les Germains croient d'abord que c'est César qui les menace; mais quand ils ont aperçu le petit nombre des combattants, ils se précipitent sur eux avec impétuosité. Parmi les cinq cohortes qui rentrent, se trouvent des soldats nouvellement levés; ils s'épouvantent. Les valets de l'armée se jettent dans les rangs et augmentent encore le désordre. Quelques soldats se postent sur une colline. Les vétérans qui avaient été aussi au fourrage, font une trouée à travers les ennemis et arrivent sains et saufs au camp. Les troupes qui s'étaient retirées sur la hauteur, et qui manquaient, comme je l'ai déjà dit, de l'expérience de la guerre, ne surent ni se défendre ni se faire jour comme les vétérans. A la suite de quelques efforts, elles s'engagèrent dans un lieu désavantageux; tous les centurions se firent tuer, et, grâce à leur courage, une partie des soldats parvinrent dans le camp; tout le reste fut massacré.

Les Germains, qui, de leur côté, avaient fait de grandes pertes, renoncèrent à prendre d'assaut le camp de Quintus Cicéron; ils craignaient d'ailleurs le retour de César, qu'on attendait à chaque instant. Chargés de dépouilles, ils traversèrent le Rhin et retournèrent chez eux. César arriva bientôt au milieu des siens, qu'il trouva encore dans la consternation. Sans perdre une minute, il revole de nouveau compléter la ruine des infortunés Eburons; il lâche sur eux (1), ce sont ses propres termes, tout ce qu'il peut rassembler de brigands et de malfaiteurs. Il ne restera pas pierre sur pierre: telle est sa volonté. Il faut aux bourreaux les plus exercés un temps indispensable pour tuer; la flamme est plus rapide, elle atteint des milliers de victimes à la fois; elle embrase donc tout le territoire des Eburons; elle dévore jusqu'aux grains; de sorte, dit César, que si quelque malheureux habitant échappa en se cachant, il dut ensuite mourir de faim. Après avoir causé tant de maux, il se retire pour s'élancer de nouveau à la poursuite d'Ambiorix. Celui-ci, traqué de toutes parts, s'esquive de forêts en forêts, tantôt dans une caverne, tantôt se frayant une route à travers les précipices, et toujours suivi de quatre fidèles cavaliers. La persévérance de César se lassa, et, après avoir perdu, dans cette chasse faite au proscrit, plusieurs de ses soldats, il revint à Durocortorum pour tenir l'assemblée des villes gauloises. Il fit ensuite procéder au jugement d'Acco, qui avait pris une part si active à la révolte des Senons. On le condamna à mort, et défense fut faite aux Gaulois de recevoir aucun de ses complices. L'assemblée des états fut ensuite dissoute, et le proconsul partit pour l'Italie.

Les circonstances étaient alors si graves à Rome, que César, après avoir vaincu sept années dans la Gaule, se trouvait exposé à des périls imminents. Le peuple-roi était alors tourmenté par une de ces violentes anarchies d'où sortent les guerres civiles. La nomination des consuls était suspendue; le sang coulait dans le forum; et l'un des hommes les plus dévoués à César venait d'être assassiné par l'ordre de Pompée. Les glaives étaient à demi tirés : qu'un incident éclatât, on s'égorgeait. César, nourri dans les intrigues des factions, savait que l'or en était le nerf : aussi, comme conquérant, avait-il amassé d'immenses trésors. Impôts, exactions, pillages, rien ne l'avait arrêté. Absent de Rome, il voulait, non-seulement la réveiller par le bruit de ses victoires, mais la surprendre encore par la pompe de ses richesses. Il avait fait construire, sous la direction de Cicéron, tant les grands hommes se pressaient encore dans la ville éternelle! des portiques magnifiques dont le terrain seul lui avait coûté vingt-cinq millions; mais ce n'était pas à ce seul genre de dépenses que César consumait son or : il achetait les tribuns, il achetait les consuls. Les hommes énergiques que la débauche avaient ruinés, les ambitieux qui étaient sans frein, les brouillons, les novateurs, s'étaient attachés au proconsul. Dans les courts séjours qu'il venait faire en Italie, c'était là son escorte habituelle. Une popularité immense, fruit de

(1) Dimittit.

MCD 2019

ses victoires, lui ralliait, en outre, les masses. Ainsi soutenu, César souriait à la guerre civile qui s'avançait. Cependant, la nouvelle des troubles qui agitaient Rome était parvenue dans la Gaule transalpine. Aussitôt, un mouvement général se manifeste [52]. Les personnages les plus influents des cités tiennent conseil dans les bois, dans les lieux les plus retirés. On s'épuise en regrets sur la mort du malheureux Acco; on pleure sur la Gaule entière; on se fait des promesses, on s'excite à qui prendra les armes : le moment est favorable. « Après tout, ne vaut-il pas mieux » mourir en combattant que de ne pas recou- » vrer la gloire et la liberté que leur ont » transmises leurs ancêtres ? »

Mais quel peuple s'exposera le premier à tous les périls d'une nouvelle attaque? Ces périls, les Carnutes les acceptent; des otages ne sont pas donnés, dans la crainte d'éveiller les soupçons des Romains; on se liera sous les étendards par un serment solennel. Au jour fixé, on se réunit enfin dans une assemblée générale; on prête serment sous l'égide de la religion, et l'on se sépare pour aller combattre. Les Carnutes, sous le commandement de deux chefs, Cotuat et Conétodun, pénètrent dans Génabum (1), centre du commerce entre la Méditerranée et l'Océan. Cette ville avait attiré dans ses murs un grand nombre de négociants romains : ils sont massacrés; avec eux périt C. Fusius Cita, auquel César avait confié l'intendance des vivres. Cette nouvelle importante, les Gaulois se la transmettent par des acclamations; elle vole de ville en ville, et les Arvernes en sont instruits le soir même, quoiqu'à quatre-vingts lieues de distance. Ces derniers avaient un jeune chef de race antique, ayant pour nom Vercingéto-Rix. Son père était mort sur le bûcher, convaincu d'avoir attenté à la liberté de ses concitoyens. Vercingéto-Rix, dès son enfance, avait montré tant de vertus et de qualités héroïques, qu'il était devenu l'idole des Arvernes. César essaya, mais en vain, d'attacher à sa fortune le jeune chef : il repoussa la séduction de pareilles avances, et, confiné dans ses montagnes, il attendait l'heure de la vengeance. Un des premiers informé du triomphe des Carnutes, il soulève ses nombreux clients [52], et, le lendemain, à la pointe du jour, il entre dans Gergovie (1); mais cette ville, comme tant d'autres dans la Gaule, est divisée en deux partis : l'un veut vivre en paix avec les Romains, l'autre veut briser leur joug. A la tête du premier se trouve Gobanitio, propre oncle de Vercingéto-Rix, qui, aidé de ses partisans, chasse le jeune chef. Mais celui-ci revient en force, reste maître de la cité, et est salué général. Ce succès l'enflamme d'une nouvelle ardeur. Des députés se rendent de sa part chez toutes les nations qui se sont déjà engagées. Il rallie ensuite les Senons, les Parises, les Pictons, les Cadurkes, les Turons, les Aulerkes, les Lemovikes, et les Andes. Ce qui distingue Vercingéto-Rix des autres chefs qui ont déjà attaqué les Romains, c'est un esprit d'ensemble : il conçoit qu'en présence de pareils ennemis, être isolé c'est être vaincu. Il convoque donc, au plus vite, le conseil suprême de la Gaule : le premier objet dont on s'occupe, c'est la nomination d'un général en chef. D'une seule voix la direction suprême de la guerre lui est déférée. Fort d'une pareille autorité, il ordonne aux villes de lui livrer des otages. Il détermine le nombre des troupes, la quantité des vivres et des armes; il donne, enfin, à l'organisation de la cavalerie des soins infatigables. Connaissant la mobilité de ses compatriotes, redoutant leur indiscipline, il contient, par la terreur des supplices, les esprits indécis comme les esprits remuants: les fautes graves, il les punit par le feu ou la torture; les plus légères, en faisant couper aux coupables les oreilles ou arracher les yeux. Ainsi dégradés, il les renvoie dans leurs tribus pour servir de leçon. Cette sévérité ne repousse pas de ses rangs, qui s'accroissent chaque jour de plus en plus. Il partage alors son armée en deux divisions, pour attaquer à la fois la province narbonnaise et les quartiers d'hiver des légions. Il confie une de ces mêmes divisions au Cadurke Luctère, et se charge de conduire l'autre. Luctère a, pour double mis-

(1) Aujourd'hui Orléans.

(1) Maintenant Clermont.

MCD 2019

sion, d'attaquer les Narbonnais, et de tenter un soulèvement au-delà des Cévennes. Vercingéto-Rix est en marche. Il convient maintenant de jeter un coup d'œil rapide sur le nord de la Gaule. Le chef des Atrébates, Comm, comblé des bienfaits de César, venait de se séparer de la cause romaine. Labiénus, qui était chez les Trévires avec deux légions, voulut venger son général. Il charge de cette commission C. Volusénus Quadratus, qui, suivi de plusieurs centurions, demande une conférence au prince Atrébate. Celui-ci l'accepte ; mais à peine est-il en présence des Romains, qu'un d'entre eux lui porte un coup d'épée si violent sur la tête, qu'il tombe de cheval. Les gens de sa suite relèvent l'infortuné Comm, qui resta long-temps entre la vie et la mort. Guéri de sa blessure, il jura bien « qu'à l'avenir, il ne se » rencontrerait face à face avec un Romain » que sur le champ de bataille. » Je reviens à Vercingéto-Rix : il se dirigeait vers le nord pour combattre contre les six légions postées sur le territoire des Senons. Chemin faisant, il ordonne aux Biturges d'entrer dans la confédération. Ces derniers demandent des secours aux Edues, qui, sollicités par les Romains, leur envoient quelques troupes ; mais celles-ci reviennent à la hâte, prétendant que les Arvernes et les Biturges avaient résolu de les assaillir aussitôt qu'elles auraient traversé la Loire. Il fallut s'en rapporter aux Edues, qui se servirent de cette excuse pour ne pas combattre contre d'autres Gaulois. Quant aux Biturges, ils accédèrent à l'alliance générale, et fournirent leur contingent. Vercingéto-Rix, de son côté, établit des garnisons dans diverses cités, tandis que Luctère, à la tête de sa division, forçait tous les peuples voisins de la Dordogne et de la Garonne, à se déclarer, et à lui remettre des otages. Ainsi en force, il se prépare à entrer dans la province romaine du côté de Narbonne.

[52.] César était encore en Italie lorsqu'on l'informa des progrès de Vercingéto-Rix et de ceux de Luctère. Malgré les rigueurs de l'hiver, il franchit les Alpes maritimes, et arrive dans la cité de Narbonne. Les Romains sont rassurés, les Gaulois de la province sont contenus. C'est déjà un commencement de triomphe, qu'une arrivée aussi prompte. Sans s'arrêter, le proconsul établit des garnisons chez les Rutènes, les Volkes-Arecomikes, les Tolosates. Luctère craint, à son tour, d'être cerné par toutes ces forces ; il bat en retraite. César traverse la chaîne des montagnes des Cévennes, au milieu de six pieds de neige, et il fond sur les Arvernes, qui, dans une saison pareille, se croyaient en sûreté, couverts du côté des Cévennes comme par un mur inexpugnable ; car c'était la première fois qu'en hiver on avait vu trace d'homme dans ces montagnes. Qu'on juge de l'effroi des Arvernes ! pour l'augmenter, César lance sa cavalerie sur divers points, et met tout à feu et à sang. Vercingéto-Rix était alors chez les Biturges : il est promptement informé de tout ce qui se passe. Éperdues, les troupes Arvernes, c'est-à-dire les compatriotes du chef de la confédération, se jettent à ses genoux, le suppliant de ne pas abandonner leur famille et leurs biens à la fureur des ennemis. Vercingéto-Rix cède, et, au lieu de continuer sa marche vers le nord, d'après son plan primitif, il retourne défendre l'Arvernie. César sait à peine le retour des confédérés, qu'il court à Vienne, où se trouvait la cavalerie nouvellement levée. Il l'emmene ; sans s'arrêter jour et nuit, il côtoie les frontières des Edues, et se rend chez les Lingons, où deux de ses légions étaient cantonnées. Il commande aux autres de le rejoindre au plus vite. Vercingéto-Rix apprend ce départ du proconsul. Il laisse une partie de ses forces pour contenir les Romains, qui désolent l'Arvernie, fait une pointe chez les Boies-Eduens, et assiége leur capitale appelée Gergovie (1). César, d'après son aveu, se trouva alors dans le plus grand embarras ; s'il ne vient pas au secours des Boies, il mécontente les Edues dont ils sont les tributaires. Or, les Edues sont les derniers alliés qui restent au proconsul dans la Gaule, il perd donc toute espèce d'influence. Entre-t-il en campagne de trop bonne heure, les vivres lui manqueront, et il faut qu'il traverse une population en-

(1) Aujourd'hui Moulins dans le Bourbonnais.

MCD 2019

nemie pour aller à la rencontre des Arvernes. César, après avoir murement délibéré, se décide à délivrer Gergovie; le lendemain il est en présence de Vellaudunum (1), cité des Sénons; il l'attaque; en deux jours la circonvallation est achevée; le troisième, il est maître de la ville; des armes, des chevaux, six cents otages sont remis entre ses mains. C'est maintenant au tour de Genabum, qui avait donné le signal de l'insurrection. Cette fois encore, le défaut de prévoyance va devenir funeste aux Gaulois. Au lieu de préparer à l'avance des vivres, et d'appeler dans le sein de la ville les habitants des campagnes qui auraient augmenté le nombre des soldats, on avait attendu au dernier instant; tout était commencé, rien n'était fini. César arrive le soir devant la place; le lendemain il lui donnera l'assaut. Les habitants de Genabum, incapables d'opposer une résistance sérieuse, décident que la nuit ils battront en retraite sur la rive gauche de la Loire; ils détruiront le pont derrière eux. A minuit, ils se retirent dans le plus profond silence; quelques-uns ont déjà franchi le fleuve. César, qui les faisait épier, donne aussitôt ses ordres. Le feu est mis aux portes de la ville; les légions s'avancent, le massacre est horrible, le pont, les rues, qui étaient étroites, sont bientôt encombrés; les Gaulois ne songent pas même à se défendre : il ne reste plus qu'à les égorger. Genabum, après un horrible pillage, est livrée aux flammes, et les débris de sa population sont emmenés le lendemain, chargés de chaînes, et confondus avec les bêtes de somme des vainqueurs. Voulant profiter de la terreur que cet exemple a répandue, César traverse la Loire et menace Noviodunum, cité des Biturges.

Vercingéto-Rix, informé de la nouvelle du désastre de Génabum et du péril où se trouve Noviodunum, change pour la deuxième fois son plan de campagne. Grâce à la célérité de ses mouvements, son départ n'est pas encore connu que sa cavalerie est devant la ville assiégée. Noviodunum s'est déjà rendue; et on livrait les otages, lorsque les sentinelles gauloises reconnaissent les confédérés qui viennent les secourir. Aussitôt les habitants courent aux armes; les Romains, qui étaient entrés en petit nombre, se réfugient au camp de leur général. César fait sortir sa cavalerie; elle recule; il envoie pour la soutenir six cents cavaliers germains qu'il tient à sa solde; l'avant-garde des Gaulois, fatiguée par une longue marche, oppose cependant une vigoureuse résistance; elle est enfin battue. Les habitants de Noviodunum, désormais sans ressources, s'abandonnent à la clémence du proconsul.

Toutes les mesures que Vercingéto-Rix a conçues jusqu'ici avortent dans leurs résultats. Mais il se trouvait à la tête d'une multitude de nations que le seul danger du moment réunissait; s'il était parvenu à créer parmi elles une sorte de discipline, ce n'était qu'en usant avec modération de la terreur des supplices. Son pouvoir, en réalité, ne se soutenait que par des concessions plus ou moins funestes les unes que les autres. Enfin, ses compatriotes, au lieu de tenter comme jadis des expéditions lointaines, subissaient chez eux les fléaux de l'invasion. Comment Vercingéto-Rix aurait-il pu retenir sous ses enseignes des alliés dont on incendiait les villes, dont on égorgeait les femmes et les enfants? Il fallait les voir courir à la défense de ce qu'ils avaient de plus cher, ou, partageant leur désespoir, aller combattre avec eux. C'est ce que venait de faire le chef de la confédération; mais c'est aussi ce qui déconcerta l'ensemble de ses plans. Néanmoins, comme il était né avec ce discernement qui, à côté du mal, découvre le remède, il chercha bientôt à approprier l'élan des Gaulois aux circonstances qui les dominaient. Privé de la liberté de ses mouvements, base de tout ce qu'on appelle la grande guerre, il résolut d'organiser sur tous les points une résistance locale, ne s'arrêtant ni le jour ni la nuit. En un mot, chacun devait, au prix des plus terribles sacrifices, contribuer à la conquête de l'indépendance nationale. C'était là une haute et magnanime pensée, mais encore fallait-il que les Gaulois consentissent à

(1) Aujourd'hui Baune en Gâtinais.

MCD 2019

l'adopter. Vercingéto-Rix réunit les principaux chefs. « Il importe, leur dit-il, de » changer complètement le système de la » guerre; affamons l'ennemi en lui coupant » les vivres; détruisons sa cavalerie en in- » terceptant ses fourrages. Rien de plus fa- » cile : nos cavaliers, qui sont innom- » brables, peuvent se trouver sur tous les » points. Les ennemis, inférieurs en nombre, » manquent de tout; il faut qu'ils s'écartent » pour chercher dans les maisons ce que les » champs leur refusent; ainsi éparpillés, » détruisons-les en détail. Mais nous ne » pouvons leur nuire sans nous faire du mal » à nous-mêmes; le salut commun exige » l'oubli des intérêts particuliers : habita- » tions isolées, bourgs, que tout soit livré » aux flammes; sous les pas des Romains, » faisons un désert immense; les ressources » que nous détruirons, nos compatriotes » sauront bien nous les remplacer; nous » serons dans l'abondance, tandis que les » Romains, incapables de supporter une » aussi affreuse détresse, s'exposeront, en » s'isolant, à tous les périls. Quant à nos » villes, nos propres villes, portons la » flamme dans toutes celles qui sont impuis- » santes à se défendre elles-mêmes, afin » qu'elles ne servent point de refuge à » ceux de nos soldats qui craindraient de com- » battre, ou de proie aux soldats romains : » ce sont là, sans doute, de cruelles ré- » solutions; mais ne serait-il pas encore » plus horrible de voir nos femmes ou- » tragées, nos enfants réduits en esclavage, » pour finir nous-mêmes par tomber sous le » fer des vainqueurs? »

Ces sacrifices, que réclame Vercingéto-Rix, on les vote à l'unanimité; on les exécute à l'instant : les Biturges incendient plus de vingt de leurs villes; les Carnutes et d'autres nations les imitent; la flamme parcourt tous les points du territoire occupé par les soldats de César : l'horizon en fut rouge pendant plusieurs jours. Fidèle à son nouveau système, le général des confédérés s'attache aux pas du proconsul, qui se prépare à faire le siége d'Avaricum (1).

(1) Aujourd'hui Bourges.

Déjà on dresse les machines, on élève les tours. Redoublant d'activité, Vercingéto-Rix épie les mouvements de l'ennemi, intercepte les convois, tombe à l'improviste sur les fourrageurs, et fait éprouver à César et à ses troupes toutes les horreurs de la disette. Le proconsul adresse invitation sur invitation aux Edues et aux Boies, pour qu'ils lui fassent passer des vivres. Les premiers, sans rompre ouvertement, ne veulent pas contribuer à la ruine de leurs compatriotes; les autres sont sans ressources. Le pain, pendant plusieurs jours, manque aux soldats. Dans cette extrémité, César, en visitant les travaux, propose aux légions de lever le siége. « Elles le supplient de persévérer : tout » ce qu'elles ont entrepris sous ses ordres, » elle l'ont exécuté avec gloire; elles se croi- » raient deshonorées si la ville ne tombait » pas sous leurs coups; elles préféreraient » tout souffrir plutôt que de ne pas venger » le sang romain répandu dans Genabum, » par la perfidie des Gaulois. »

Vercingéto-Rix, que ses espions servent avec beaucoup de zèle et d'intelligence, apprend que la disette devient de plus en plus pressante parmi les assiégeants, qui, dans un coup de main, veulent brusquer l'assaut; il s'approche d'Avaricum, et dresse une embuscade dans le lieu que l'ennemi doit traverser le lendemain pour aller au fourrage. César en est averti, il marche pendant la nuit, et le matin il est en présence du camp des Gaulois. Ceux-ci se débarrassent de leurs bagages qu'ils font transporter au milieu de bois épais : de part et d'autre on se dispose au combat. Les Gaulois étaient postés sur une colline en pente douce, que protégeaient des marais d'un abord difficile; ils avaient d'ailleurs enlevé les ponts, fortifié les gués. César reconnut que l'avantage qu'il voulait obtenir ne compenserait pas la perte qu'il aurait à essuyer : il battit en retraite.

Vercingéto-Rix reparaît à peine dans son camp, que des cris d'indignation éclatent contre lui : « C'est un traître, il s'est éloi- » gné avec toute sa cavalerie pour mieux » priver ses troupes de leur général. » Son départ, concerté avec les Romains, » a laissé le temps à ceux-ci de venir fondre

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 7.

Lalaisse del. Chaillot Sculp

1. CAVALIERS SUEVES. (En 406)

2. NOMINATION D'UN CHEF FRANC. (En 406)

FRANCE

Paris, Imp de Legoy, r. de la Bucherie 1

MCD 2019

» sur eux Gaulois, avec tant de rapidité. Il » aime mieux tenir l'empire des mains de » César que de la confiance de ses conci- » toyens. » A ces imputations, Vercingéto-Rix répond : « Que s'il s'est éloigné, c'est » pour aller chercher les fourrages qu'ils ne » cessent de lui demander. Sans doute il s'est » approché des Romains; mais pour leur » tendre un piége. Ne savait-il pas, lui Ver- » ceingéto-Rix, que le poste avantageux où » il avait laissé ses soldats, suffisait à lui » seul pour les défendre? il a emmené sa » cavalerie; mais, inutile au milieu des ma- » rais, elle devait lui rendre des services im- » portants là où il l'avait conduite. Ce n'est » pas sans dessein qu'en son absence il » n'avait laissé le commandement suprême » à qui que ce soit : il craignait trop que » celui qui provisoirement l'aurait remplacé » ne risquât une bataille pour plaire à la » multitude qui l'appelait de tous ses vœux, » qu'elle était dégoûtée des travaux et des fati- » gues de la guerre. L'ennemi est-il venu par » hasard? remerciez-en la fortune. La tra- » hison l'a-t-elle appelé? eh bien, c'est elle » qui vous a fait témoins de la lâcheté ro- » maine, qui n'a dû son salut qu'à une re- » traite honteuse. Je ne souhaite point, dit- » il en terminant, recevoir des mains de » César, et par la trahison, un pouvoir que » des triomphes assurés vont me faire inces- » samment obtenir; je suis prêt à remettre » le commandement entre vos mains, si vous » êtes convaincus qu'il me fait plus d'hon- » neur que vous n'en tirez d'avantages; » doutez-vous de ma sincérité? écoutez des » Romains eux-mêmes. »

A ces mots, il fait comparaître des soldats que récemment il a fait prisonniers. César prétend que c'étaient des esclaves, auxquels, par les privations les plus rigoureuses, Vercingéto-Rix avait dicté à l'avance un langage de convention. Mais comment le général Gaulois aurait-il pu prendre ainsi ses mesures contre une révolte à laquelle rien ne l'avait préparé? Quoi qu'il en soit, ces prisonniers déclarent : « Que, soldats légion- » naires, la faim les avait réduits à sortir » en secret du camp, pour tâcher de se » procurer des vivres, fût-ce même au loin; » tous les soldats du proconsul étaient en » proie aux horreurs de la disette; la défail- » lance de leurs forces ne leur permet- » tait plus de supporter aucune espèce de » travail; aussi César avait-il décidé qu'il » lèverait le siége si dans trois jours la ville » ne demandait pas à capituler. »

A ce discours plein d'adresse et d'habileté, on n'entend que le cliquetis des armes, mêlé à des cris d'admiration. Passant d'un extrême à l'autre, suivant leur coutume, les Gaulois s'écrient que Vercingéto-Rix est un admirable général, qu'il a leur confiance tout entière, et que nul ne la mérite mieux que lui. Sans perdre de temps il leur propose alors de faire pénétrer dans la place dix mille hommes d'élite appartenant aux divers corps de l'armée. « Tous les confédérés » auront ainsi part à la délivrance d'Avari- » cum; de telle sorte que les Biturges ne se » vanteront pas d'avoir résisté seuls aux » Romains. » On adopte cette proposition au bruit des acclamations universelles, et, dans la nuit même, les assiégés comptent dix mille combattants de plus dans leurs murs.

A la vue d'un pareil renfort, ceux-ci se sentirent remplis d'une audace nouvelle; mais ils n'étaient pas doués seulement de ce courage ordinaire aux Gaulois : habitués à vivre dans les mines, ils savaient pratiquer des souterrains, élever des voûtes. Remplis d'adresse et de patience, ils échappaient au désastre des faux de siége, en les saisissant avec des lacets. Les tenaient-ils ainsi suspendues, ils les tiraient à eux au moyen de machines. Les terrasses, ils les faisaient s'écrouler en pratiquant au-dessous, des mines. Quant à leurs murailles, ils les avaient flanquées d'une foule de tours recouvertes de cuir. Nombreuse comme elle l'était, la garnison ne cessait de faire jour et nuit des attaques funestes aux assiégés. Les Romains parvenaient-ils à accroître la hauteur de leurs tours; celles des Gaulois les égalaient bientôt; les soldats de César ouvraient-ils une mine? ils devinaient sur le-champ tous les moyens de la rendre stérile; à l'envi les uns des autres, ils se relayaient sans cesse pour lancer dans les tranchées des pieux aiguisés au feu, des pierres énormes; et, fai-

MCD 2019

sant couler des torrents de poix bouillonnante, ils rendaient de cette manière impossible l'approche des murailles. A une défense aussi énergique et aussi habilement entendue, se joignaient, contre les soldats de César, des boues épaisses, entretenues par des pluies continuelles; puis, le matin, un froid vif et piquant. Ces obstacles ne purent triompher de l'inébranlable énergie des soldats romains; en vingt-cinq jours ils parvinrent à construire une terrasse de trois cents pieds de long, sur une hauteur de quatre-vingts. Elle touchait presque aux fortifications de la ville, lorsqu'on s'aperçut à minuit que la fumée s'échappait de son centre; les assiégés étaient parvenus à y mettre le feu par une mine. Des cris horribles retentissent dans les airs, les Gaulois font une double sortie. Les uns jettent sur la terrasse des bois enflammés; d'autres font pleuvoir une multitude de matières combustibles, auxquelles ils mêlent des flots de poix bouillante. Les assiégeants courent ça et là, ne sachant sur quel point porter secours. Mais la prévoyance de César ne se trouva pas en défaut; il avait ordonné, dès le commencement du siége, que deux légions veillassent toujours à l'entrée du camp; avec leur secours, on parvint à faire face au péril et à pratiquer des coupures dans la terrasse; de cette manière, le feu ne put se communiquer. Mais les habitants d'Avaricum, si près de saisir la victoire, multiplièrent leurs efforts. Quelques-uns parmi eux cédaient-ils à la fatigue, des troupes fraîches les remplaçaient. Tous avaient le pressentiment que de cette dernière lutte devait sortir le salut général. Ainsi fécondé, le courage des Gaulois grandit au-dessus de lui-même : témoin ce fait attesté par César. Un Biturge, placé hors de la porte de la ville, lançait sur une tour romaine des boulets de suif et de poix; un trait part et le tue; un Gaulois voisin saute par-dessus son corps et le remplace; il est également atteint; un troisième se présente, il périt frappé par un nouveau trait; à celui-ci succède un quatrième, qui partage le même sort; pendant toute la nuit, néanmoins, ce poste ne resta pas une seul minute vacant.

Cependant l'héroïsme gaulois vint se briser contre la science militaire des Romains, soutenue d'une valeur admirable. Les soldats de César souffrirent sans doute beaucoup; les ouvrages qu'ils avaient construits avec tant de patience furent endommagés; mais ils ne levèrent pas le siége. La garnison, épuisée par les pertes de la dernière nuit, fit prévenir Vercingéto-Rix qu'elle désirait abandonner la place. Le général des confédérés en reconnut la nécessité, et les Gaulois se préparèrent à chercher un refuge dans le camp, qui était assez proche. Ils étaient déjà parvenus à une des portes de la ville; mais les femmes se précipitent à leurs genoux; elles pleurent et sanglotent : les abandonneront-ils, eux leurs défenseurs, à d'impitoyables ennemis? que deviendront leurs enfants? Les Gaulois repoussent des supplications que condamne leur devoir. Les femmes alors poussent des cris si perçants, que le camp romain se trouve averti. La garnison, convaincue que la cavalerie lui fermera tout passage, demeure dans Avaricum.

César reprend avec une nouvelle activité les travaux du siége; dès le lendemain, il fait achever tous les ouvrages qu'il a ordonnés; une des tours est approchée des murailles. A ce moment, une pluie assez forte survient; il remarque alors que les remparts sont gardés avec négligence; il commande à ses soldats de ralentir leurs travaux; par cette mesure, il augmente d'autant plus la confiance des Biturges; puis il donne le signal, et promet des récompenses à ceux qui les premiers monteront à l'escalade : la ville est prise de vive force. Les Biturges se forment en bataillons dans les rues et dans les places, pour résister aux attaques, de quelque côté qu'elles viennent. Mais les Romains, au lieu de pénétrer dans l'intérieur d'Avaricum, se répandent le long de ses murailles; toute retraite va être coupée. La garnison se précipite haletante vers la partie opposée de la ville; les portes se trouvent trop étroites; l'infanterie romaine n'a plus qu'à tuer; ce qui échappe à sa fureur tombe sous le sabre des cavaliers. La soif du sang est telle que nul ne songe à piller. Arrive le tour des femmes, des enfants et des vieillards, il faut qu'ils expient le mas-

MCD 2019

sacre d'Orléans : nul ne fut épargné (1), et de quarante mille assiégés, on compta à peine huit cents hommes qui purent se réfugier dans le camp de Vercingéto-Rix.

Le lendemain à la pointe du jour, le général des confédérés convoque les chefs principaux : « Ce n'est pas à leur valeur, dit-il, » que les Romains sont redevables de l'avan- » tage qu'ils viennent de remporter, mais à » leur expérience dans l'art des siéges. Ce se- » rait, au reste, étrangement se tromper que » de compter sur une fortune toujours con- » stante à la guerre. Ils devaient se rappeler » que dans une délibération précédente, il » s'était opposé à ce qu'on défendît Avari- » cum; il était d'avis que cette cité, comme » tant d'autres, devait être livrée aux flam- » mes. En la conservant, il n'avait cédé qu'à » un mouvement de commisération; mais » cette perte, il la réparera en mettant dans » leur parti les villes qui jusqu'ici se sont » ralliées à la cause romaine. Ainsi réunis » les Gaulois n'auront plus rien à craindre » au monde. Ce qu'il promettait là il l'aurait » bientôt réalisé; mais en attendant, le salut » de tous commandait qu'on fortifiât le camp » pour qu'il résistât mieux aux surprises de » l'ennemi. »

La fermeté du général entraîna tous les personnages influents; ils admirèrent en outre l'étendue de son esprit, lui qui naguère avait été d'avis qu'on brulât Avaricum. Ainsi les revers, qui minent l'autorité de ceux qui commandent, augmentèrent l'influence de Vercingéto-Rix. Désormais soumis à ses conseils, les Gaulois apprirent à se retrancher dans un camp, et fortifièrent leur valeur de toutes les ressources de la prudence. Quant au jeune chef, il ne négligea rien pour rallier au mouvement, dont il avait la direction, tous les autres peuples de la Gaule; promesses et présents, il prodigua tout; sa générosité était comme sa fortune, inépuisable; il donnait sans cesse, il donnait avec grâce. Les soldats Gaulois qui avaient été assez heureux pour conserver leur vie au sac d'Avaricum, où d'ailleurs ils avaient perdu ce qu'ils possédaient, il les rééquipa à ses propres frais. Tant de dévouement à la cause commune le mit en possession de tout le pouvoir dont il était si digne. Il ordonna donc que pour réparer les pertes qui venaient d'être faites, chaque peuple fournît un certain nombre de combattants, qui, au jour marqué, se rendirent sous les drapeaux; il y appela aussi des archers et des frondeurs. Enfin, à l'esprit de localité, il substitua un patriotisme général, qui, de toutes les nations de la Gaule, forma un instant un seul peuple. Bientôt on vit Teutomar, roi des Nitiobriges, se rendre dans le camp de Vercingéto-Rix, à la tête d'un corps de cavalerie considérable, composé de ses sujets et de citoyens appartenant à l'Aquitaine. Ollovicon, le père de ce nouveau confédéré, avait été honoré par le peuple romain du titre de frère. De pareils résultats prouvent que malgré sa jeunesse, Vercingéto-Rix était déjà un grand homme; et il aurait sauvé son pays si la fortune ne lui eût pas donné César pour adversaire.

Ce dernier, après avoir reposé quelque temps ses troupes dans les murs d'Avaricum, intervint dans une contestation qui s'éleva chez les Edues : il s'agissait de la nomination de leur vergobret; c'était un magistrat unique, dont les fonctions duraient une année. Cette fois deux postulants soutenaient avoir été régulièrement élus. L'un, Convictolitans, avait eu pour lui les voix des druides et celles de la majorité du grand conseil; Cotte, l'autre candidat et frère du magistrat sortant, avait été nommé par plusieurs personnages principaux de la ville, mais, disait-on, en violant les lois. Il n'en fallait pas davantage pour réveiller les haines, car les peuples gaulois étaient, comme je l'ai déjà dit, toujours divisés en deux factions : on recourait déjà aux armes. César se rendit au plus vite à Décésia; la législation des Edues s'opposant à ce que le vergobret, ou celui désigné pour l'être, franchît la frontière. Après s'être fait rendre un compte détaillé, le proconsul confirma la nomination de Convictolitans, qu'il considérait comme suspect; mais seul il avait été élu avec régularité,

(1) Sic et Genabensi cæde, et labore operis incitati, non ætate confectis, non mulieribus, non infantibus perpercerunt. J. Cæsari Commentarii, De Bello gallico.

MCD 2019

et en annulant son élection, il courait risque de perdre les avantages qu'il voulait obtenir des Edues, qui lui promirent sur-le-champ dix mille hommes de pied, et toute leur cavalerie. César partagea son armée en deux corps; il destina Labienus et quatre légions à combattre les Sénons et les Parises; puis, avec six autres, il se dirigea vers la capitale des Arvernes. Il fallait franchir l'Allier pour parvenir sous les murs de Gergovie; le général des confédérés, qui occupait l'autre rive, avait prévenu le proconsul, coupé les ponts, et inquiétait les travailleurs romains. Les deux armées que la rivière séparait, épiaient l'une et l'autre leurs plus légers mouvements; l'activité de Vercingéto-Rix, la surveillance continuelle qu'il exerçait, tourmentèrent promptement César; il redoutait que l'été ne se passât avant qu'il eût traversé l'Allier, qui n'est guéable qu'en automne. Pour sortir de cette position fâcheuse, il recourut à la ruse; il plaça donc son camp vis-à-vis d'un des ponts que l'ennemi avait fait rompre, et dans un lieu couvert par des bois épais dans lesquels il se tint caché; puis, retenant de chacune de ses légions deux cohortes, il fit partir le reste dans l'ordre ordinaire. Vercingéto-Rix, ne remarquant aucun changement dans l'effectif des légions, suivit leurs mouvements de la rive opposée de l'Allier qu'il occupait. Pendant que le jeune chef tombait dans le piége qui lui avait été tendu, César fit reconstruire le pont sur les mêmes piles qui avaient appartenu à l'autre, et dont la partie inférieure se trouvait encore conservée. Les troupes qu'il avait réservées auprès de sa personne traversèrent l'Allier, et firent choix d'un camp avantageux, dans lequel les autres légions vinrent bientôt les rejoindre. Vercingéto-Rix, craignant d'être forcé de combattre, se retira en toute hâte devant Gergovie, où, au bout de cinq jours de marche, César arriva de son côté. Le proconsul eut à peine reconnu la place, qu'il désespéra de l'enlever par un coup de main. En effet, Gergovie était placée sur une montagne très-haute, et dont toutes les approches offraient une foule de périls et de difficultés. Autour, s'élevaient ça et là diverses collines, soit dans le voisinage, soit sur les flancs de la montagne. En face du camp romain, existait une pente de la hauteur de douze cents pas, en ligne droite; là, Vercingéto-Rix avait élevé une redoute fortifiée. Son armée, où les troupes de chaque nation étaient établies à peu de distance les unes des autres, se trouvait divisée en trois corps, qui, couvrant la hauteur de la montagne, lui donnaient un aspect terrible. Au centre, planait la tente du général des confédérés. Tous les jours au lever de l'aurore, les chefs dont il avait formé son conseil accouraient à ses ordres; il leur communiquait ses résolutions, ou leur commandait les mesures urgentes qu'ils devaient exécuter. Ces premiers soins remplis, et pour tenir en haleine le courage et la valeur de ses soldats, il engageait sa cavalerie, à laquelle il mêlait des archers, dans de fréquentes escarmouches [52].

César avait établi son camp dans une plaine qui s'étendait au bas de la montagne; au pied de celle-ci et sur la gauche se faisait remarquer une colline redoutable par sa position; les Romains en devenaient-ils les maîtres, ils rendaient difficiles aux Gaulois le transport des fourrages et l'arrivée de l'eau. Vercingéto-Rix, sans négliger cette colline, ne l'avait pas suffisamment garnie de troupes. Rien ne pouvait échapper à ce coup d'œil d'aigle que possédait César; dans le silence de la nuit, il s'avance, chasse l'ennemi, s'empare de la colline, et joint celle-ci à son camp par un double fossé de douze pieds de profondeur.

Aux inquiétudes que le siége de Gergovie donnait à César, vinrent s'en joindre de nouvelles: les Edues avaient mis sur pied les dix mille hommes qu'ils avaient promis au proconsul; mais il ne convenait pas à Convictolitans, leur nouveau vergobert, qu'ils servissent à réaliser les desseins de César. Il va trouver Litavic et ses frères, jeunes gens qui appartenaient à la première famille de Cabillonum, et dont l'audace lui était connue. « Nés libres, s'écria-t-il en » leur présence, nous sommes faits pour » commander à tous, et nous rampons sous » les Romains! La Gaule est sûre de son » triomphe, et seuls nous le retardons en

MCD 2019

» désertant sa cause. César, sans doute, a » confirmé son élection : c'était pure justice » de sa part; mais après tout il se doit en- » core plus à la liberté publique qu'à Cé- » sar. » Pourquoi donc les Edues recour- raient-ils plutôt aux Romains pour trancher leurs différends que les Romains aux Edues? Il presse alors l'aîné des frères Litavic de prendre le commandement des dix mille hommes qu'attendait César, tandis que ses frères se rendraient auprès du proconsul. Celui-ci, dans ses commentaires, présente ce généreux dévouement sous le plus vil aspect. A l'entendre, Convictolitans et les Litavic avaient été gagnés à prix d'argent par les Arvernes. Mais cette imputation se dément d'elle-même. Convictolitans et ses nobles complices nageaient dans les richesses; ils n'avaient pas besoin d'or, mais plutôt de cette indépendance politique, sans laquelle il n'y a ni peuple, ni magistrat, ni nobles, puisque tous doivent baisser la tête sous un joug commun.

Litavic se met en route pour Gergovie avec les dix mille auxiliaires sur lesquels comptait César : il n'est plus qu'à dix lieues de la ville; il fait faire halte à ses troupes. « Soldats, où courons-nous? leur dit-il; no- » tre cavalerie, l'élite de nos concitoyens, » a péri. Eporedo-Rix et Virdumar, sous le » vain prétexte d'une trahison, ont été égor- » gés par l'ordre de César, ainsi que mes » frères, mes propres frères. En vain vou- » drais-je vous donner de plus longs détails : » la douleur suspend mes paroles et arrête » ma voix; mais vous allez entendre ceux » mêmes qui ont échappé à cette sangui- » naire exécution. » Il fait alors approcher quelques Gaulois, revêtus de l'uniforme des cavaliers edues. Ceux-ci affirment que César a condamné à mort tous les cavaliers de cette nation, qu'il accusait d'intelligence avec les Arvernes; pour eux, ils s'étaient laissé tomber parmi les morts, et, pendant les ténèbres de la nuit, avaient eu le bonheur de s'enfuir. A ce nouveau récit, l'indignation générale se fait jour par des cris de fureur et de vengeance. « C'est à Lita- » vic, leur chef, de prendre toutes les me- » sures que nécessite le péril des circonstan- » ces. Eh bien! il n'y a plus à délibérer, » leur répond-il; courons rejoindre les con- » fédérés sous les murs de Gergovie; mais, » avant, et s'il nous reste encore quelque » étincelle de courage, vengeons la mort de » nos frères sur ces brigands que j'aper- » çois. » En parlant ainsi, il désignait des Romains, qui, sous ses ordres, amenaient des vivres à César : ils sont mis à mort. Le temps presse; Litavic envoie des émissaires dans toutes les cités des Edues : il les soulève, et annonce les massacres commandés par César. De son côté, Convictolitans profite de son influence, comme vergobert, pour porter la population aux mesures les plus violentes : on pille les propriétés des Romains, on les égorge lorsqu'on les rencontre isolés ou par petites troupes. Sans déclaration de guerre, les hostilités sont engagées sur tous les points du territoire des Edues. La cavalerie de ce peuple, qui avait déjà rejoint César, était commandée par Eporodo-Rix et Virdumar. L'un de haute naissance, l'autre parvenu, une rivalité continuelle régnait entre eux; lors de la dernière élection, Virdumar s'était prononcé pour Convictolitans, tandis qu'Eporodo-Rix avait voté pour Cotte. Les frères de Litavic, pour disposer de la cavalerie des Edues, durent s'entendre avec les deux jeunes chefs qui la commandaient; leurs propositions furent d'abord accueillies avec empressement. Virdumar, qui était la créature de César, n'hésita pas à embrasser le parti que voulaient suivre ses compatriotes; mais Eporedo-Rix, cédant à la jalousie qui le dévorait, découvrit tout au général romain. C'est ainsi que cet esprit de faction et de rivalité, qui divisait les cités gauloises, lui fut encore funeste cette fois. Il faut cependant remarquer qu'au milieu de ces révélations, Eporodo-Rix ne laissa pas tomber de ses lèvres le nom de Virdumar. Le premier soin de César fut d'ordonner qu'on arrêtât les frères de Litavic; mais ils s'étaient déjà enfuis. Le général romain partit à la pointe du jour avec quatre légions et toute sa cavalerie, pour surprendre les dix mille Edues qu'on aperçut après plusieurs heures de marche Par les ordres du proconsul, Virdumar et Eporedo-Rix vont au-devant des leurs. A

MCD 2019

peine en sont-ils reconnus, que la ruse de Litavic tombe d'elle-même. Les Edues mettent bas les armes et s'abandonnent à la miséricorde de César. Leur chef fut assez heureux pour se réfugier dans Gergovie. Quant à Convictolitans, pour mieux couvrir sa complicité, il fit vendre les biens des frères Litavic, et envoya des ambassadeurs à César, le suppliant de ne point rendre la nation et ses magistrats victimes du premier mouvement de la multitude. Mais, pendant que le proconsul marchait à la rencontre des Edues, Vercingéto-Rix avait failli emporter son camp d'assaut. Comme il offrait une grande étendue, les soldats, éparpillés sur tous les points, n'avaient pu résister qu'à l'aide de leurs machines. Un grand nombre de légionnaires étaient blessés. Les Gaulois, que relevaient continuellement des troupes fraîches, se préparaient à donner le lendemain un nouvel assaut; les portes du camp étaient déjà murées à l'exception de deux. A cette nouvelle, César retourne sur ses pas. Le lendemain, à la pointe du jour, il est dans son camp, et fait manquer la nouvelle attaque que méditait Vercingéto-Rix. Mais, malgré ses talents, le proconsul se trouvait toujours arrêté devant Gergovie, dont le siége ne faisait aucun progrès : il résolut donc de l'abandonner pour se rapprocher de Labiénus, qui campait sur les bords de la Seine. Sur ces entrefaites, en visitant les travaux du petit camp qu'il avait établi, il s'aperçut que la colline, naguère couverte de tant de Gaulois, était presque déserte. Il interroge aussitôt des transfuges, qui lui déclarent qu'unie à son sommet, cette colline était étroite, et ombragée d'arbres du côté qui menait à l'autre partie de la ville. Les ennemis, en proie à la plus vive anxiété relativement à ce point, étaient convaincus que si les soldats de César, qui déjà s'étaient emparé d'une colline, devenaient maîtres de l'autre île, ils seraient bloqués complétement. C'était donc pour fortifier cette seconde colline que Vercingéto-Rix avait fait dégarnir le poste où, précédemment, il avait établi un si grand nombre des siens. Vers minuit, le général romain détache des cavaliers du côté de la colline; il leur recommande de battre la plaine, de façon à donner l'éveil. L'aurore venue, il fait partir de son camp une multitude de bagages, dont il accroît le nombre par les valets de l'armée, qui, défilant, montés sur des mulets, ressemblaient de loin à des escadrons ordinaires. Ce n'est pas tout : à cette multitude il mêle encore quelques nouveaux cavaliers, de façon à tromper sur le nombre. Une légion quitte à son tour le camp, et se dirige vers la colline : à peine en est-elle approchée, que le proconsul lui fait faire halte et la dérobe à la vue derrière des arbres touffus. Vercingéto-Rix quitte son camp, et s'empresse d'accourir sur le lieu menacé. Les habitants de Gergovie, qui, d'ailleurs, avaient vue sur le camp, ne purent rien discerner à cause de la distance. César avait, en outre, fait couvrir les enseignes. Parvenu dans le petit camp, il donne ses derniers ordres à ses lieutenants, leur recommande de contenir l'impétuosité des soldats; leur fait sentir les désavantages du terrain, que le concert dans les mesures peut seul racheter. C'est plutôt une occasion à saisir au passage qu'un combat à livrer dans les règles. Il envoie enfin les Edues vers la droite et par une autre route. Le signal est donné; les Romains franchissent, avec rapidité, un mur élevé à mi-côte par les Gaulois, et s'élancent dans leur camp; leur attaque est si soudaine, que Teutomar, prince des Nitiobriges, qui faisait la méridienne, se sauve à moitié nu. Trois nouvelles légions s'ébranlent, traversent l'esplanade qui domine la montagne; elles sont au pied de la place; les postes sont dégarnis; les Gaulois s'étant portes sur le côté opposé. Des femmes, des enfants, des vieillards, embarrassent le rempart. A la vue des Romains, ce sont des cris de désespoir; des Gergoviennes lancent aux Romains leurs bijoux, leurs effets les plus précieux; d'autres les supplient de ne pas les traiter comme les femmes d'Avaricum : elles leur demandent surtout d'avoir pitié de leurs enfants. L. Fabius, centurion de la huitième légion, répond que « les récompenses données après » le sac d'Avaricum lui inspirent le désir » d'en mériter de nouvelles. » Il donne ensuite ordre à trois soldats de le soutenir pour

MCD 2019

escalader la muraille : il est dans la ville ; ses compagnons le rejoignent ; de tous côtés on monte à l'assaut. Mais les Gaulois, devenus maîtres d'un premier sentiment de terreur, se rallient et repoussent les assaillants ; d'un autre côté, la cavalerie de Vercingéto-Rix accourt, prend les légions en flanc et les renverse. Le général des confédérés arrive à son tour, précédant une nombreuse infanterie. Les Romains, repoussés contre la muraille, accablés de pierres et de traits, cèdent à des masses toujours nouvelles. Le centurion Fabius, et ceux qui, à son exemple, avaient pénétré dans la ville, tombent blessés mortellement. On vit alors paraître, sur le flanc droit des Romains, les Edues, qui, suivant l'ordre qu'on leur avait donné, étaient parvenus à gravir, par une autre route, la colline. Semblables par les armes et l'habillement aux autres Gaulois, ils n'en étaient distingués que parce qu'ils avaient le bras droit nu jusqu'à l'épaule, en signe d'amitié. Les soldats de César, craignant que ce fût là une ruse de guerre, se mirent à fuir ; mais la dixième légion les rallia ; elle-même aurait succombé si elle n'eût été soutenue par la réserve. Vercingéto-Rix presse l'ennemi jusque dans son camp, et revient prendre des positions autour de Gergovie. César avoue, dans ses commentaires, que sept cents légionnaires furent tués dans cette journée. Il est à croire qu'il ne tint pas à faire compter bien exactement le nombre des morts : quarante-six centurions jonchèrent le champ de bataille ; ce qui prouve seul qu'une multitude de soldats durent périr [52].

A la suite de cet échec, César ne voulut pas battre en retraite ; il resta donc deux jours devant Gergovie, où, dans quelques escarmonches de cavalerie, il eut le dessus sur l'ennemi. « C'en fut assez, dit-il, pour ra- » battre l'ostentation gauloise, et retremper » le courage de ses soldats (1). » Il leva son camp, se dirigea vers le pays des Edues sans être poursuivi, et, après trois jours de marche, fit reconstruire un pont sur l'Allier, qu'il franchit avec son armée. Le malheur récent que venait d'éprouver le proconsul avait produit une impression fâcheuse sur l'esprit des troupes, ses auxiliaires. Virdumar, Eporédo-Rix, sous le vain prétexte de déjouer les intrigues de Litavic, lui demandèrent à le quitter avec la cavalerie qu'ils commandaient. César, qui se méfiait de leurs dispositions, accéda à leur demande. Mais les desseins de Litavic étaient déjà réalisés, il avait répandu chez les Edues le bruit de la victoire que les confédérés venaient d'obtenir sur les Romains. Le vergobret Convictolitans, les magistrats, la population entière de Bibracte, laissèrent éclater les témoignages les moins équivoques. On envoya à Vercingéto-Rix des ambassadeurs pour lui offrir le concours de la nation des Edues. A cette même époque, Virdumar, Eporédo-Rix, instruits de toutes ces circonstances, firent main basse, avec leur cavalerie, sur la garnison de Noviodunum. Cette cité renfermait les approvisionnements, l'arsenal et les bagages de César ; elle renfermait encore des chevaux que, pour la remonte, il faisait venir de l'Italie et d'Espagne. Les habitants qui appartenaient à la nation édue massacrèrent les négociants romains avec une furie inexprimable ; puis on livra la ville aux flammes. La population se retira en armes sur une des rives de la Loire, tandis que la cavalerie pressait les habitants des campagnes de se soulever, afin d'empêcher les Romains de traverser le fleuve. Le proconsul, informé du sort de Noviodunum, ne respira plus que pour engager une action avant que ses nouveaux ennemis n'eussent le temps de rassembler des forces considérables. Il marche jour et nuit, arrive à l'improviste sur le bord de la Loire, découvre un gué, traverse le fleuve, s'approvisionne de blé et de bétail, et se dirige sur le Sénonais.

Labiénus, après avoir mis à Agendicum de nouvelles recrues en garnison, se dirige sur Lutèce avec quatre légions. Cette ville, qui appartenait aux Parises, était construite dans une île que formait la Seine. A la nouvelle de l'arrivée de Labiénus, on défère le

(1) Satis, ad gallicam ostentationem minuendam, militumque animos confirmandos, factum existimans. J. Cæsaris Commentarii, lib. VII.

MCD 2019

commandement suprême à l'Alerke Camulogène, vieux guerrier plein d'expérience. La rive gauche de la Seine était alors protégée par un marais, au milieu duquel le général gaulois établit des postes. Le lieutenant de César, après avoir cherché, mais en vain, à combler ce marais, se retira, au milieu des ténèbres, sur Melodunum (1). Cette cité, domaine des Sénons, était construite, comme Lutèce, dans une île située au milieu de la Seine. Melodunum se trouvait alors privée de ses habitants, accourus sous les drapeaux de Camulogène. Labiénus put donc s'emparer de cinquante barques laissées à l'abandon, et les chargea de troupes, qui pénétrèrent dans la ville. Labiénus rétablit en outre le pont qui avait été coupé quelques jours auparavant. Les troupes repassèrent le fleuve, et, descendant la rivière, revinrent droit à Lutèce. Camulogène, en apprenant cette nouvelle, livre la cité des Parises aux flammes, rompt les ponts, passe le marais, et s'établit sur le bord de la Seine, opposé à celui où Labiénus était campé. Là, le vieux chef gaulois compte qu'une nouvelle armée va venir prendre à dos le lieutenant de César. Déjà les bruits les plus sinistres circulaient; c'était le soulèvement des Edues; c'était le proconsul qui avait été réduit à se sauver dans la province romaine. Les Beliovakes, de leur côté, instruits du soulèvement des Edues, faisaient une levée en masse, et se préparaient à une guerre à outrance. Labiénus comprit que ce n'était pas le moment des conquêtes; il ne s'occupa donc plus qu'à rentrer dans Agendicum. Un conseil de guerre est convoqué, il donne ses derniers ordres, distribue entre les chevaliers romains les bateaux qu'il a pris à Melun; leur recommande de descendre la rivière dans le plus profond silence, et de l'attendre à environ une lieue au dessous de Lutèce. Il confie la garde du camp à cinq cohortes, et prescrit à cinq autres de remonter la Seine, vers minuit, en traînant des bagages, et en faisant à dessein du bruit et du tumulte; de légères barques les suivirent, voguant avec force rames. Quant à Labiénus, il partit à la tête de trois légions, se rendant au lieu où il avait commandé aux chevaliers romains de l'attendre avec les bateaux qu'il leur avait confiés. Un orage épouvantable favorise sa marche; il surprend les éclaireurs gaulois, les tue, et traverse le fleuve.

Le lendemain, au lever de l'aurore, on informe Camulogène qu'un bruit extraordinaire venait de s'élever dans le camp des Romains; que des troupes nombreuses remontaient la Seine; que du même côté on entendait le fracas d'innombrables rumeurs, et qu'un peu au-dessous on voyait des bateaux chargés de soldats. Le vieux chef gaulois, convaincu que les ennemis veulent fuir sur trois points à la fois, partage ses troupes en trois corps différents; il en laisse un pour garder son camp et tenir en observation celui des Romains, qui se trouvait vis-à-vis. Un autre corps remonte vers Metiosedum, avec ordre de ne pas devancer les bateaux montés par les Romains; à la tête du troisième, il marche contre Labiénus. Mais, dès la pointe du jour, l'ennemi avait opéré son débarquement; les deux armées se trouvèrent donc en présence l'une de l'autre. Le lieutenant du proconsul supplie les soldats de César de combattre comme si celui-ci était au milieu d'eux; il leur rappelle tous les hauts faits auxquels ils ont pris part.

Le signal est donné; la septième légion, qui occupe l'aile droite, marche à l'aile gauche des Gaulois, et les met en déroute; la douzième légion, qui est à la gauche, rencontre la résistance la plus opiniâtre. Camulogène est partout, excitant les siens de la voix, les entraînant par son exemple : la victoire est douteuse. Mais la septième légion, instruite de ce qui se passe à la gauche, prend les ennemis en queue : général et soldats, tous se font tuer les armes à la main. Les Gaulois qui étaient restés à la garde du camp, accoururent au secours de leurs confédérés; il était trop tard : après s'être retranchés sur une colline, ils cédèrent à l'impétuosité des légions, et, mêlés aux fuyards, ils furent taillés en pièces par la cavalerie, hors quelques-uns qui trouvèrent un refuge dans les bois et dans les montagnes. A la

(1) Aujourd'hui Melun.

MCD 2019

suite de cette bataille, qui fut sans résultat important pour les Romains, Labiénus se mit en route pour Agendicum, qui renfermait ses équipages, et alla rejoindre César avec toutes ses troupes.

Le proconsul se trouvait placé, par suite de la défection des Edues, dans des périls dont la gravité s'accroissait de minute en minute. Il voyait les nations de la Gaule, jusque là désunies, obéir à la voix d'un seul homme qui avait deviné le seul genre de guerre où les Romains, sans être vaincus avec éclat, devaient être épuisés avec certitude. Il n'échappait pas, enfin, à l'attention de César, que les peuples qui, après avoir reçu de lui un généreux pardon, se levaient pour la seconde fois en armes, devenaient des adversaires d'autant plus redoutables qu'ils ne comptaient plus sur sa miséricorde. Aussi les Edues ne respirent plus que pour répandre le feu de l'insurrection; la Gaule est couverte de leurs émissaires; ils ébranlent, corrompent ou effraient les cités et les chefs; ici ce sont des promesses qu'ils prodiguent; là de l'or qu'ils versent à pleines mains; ailleurs ils usent de leur autorité; ici ils déploient leur crédit. A ces moyens, ils en joignent de plus puissants. En possession de tous les otages que César leur avait confiés, ils annoncent aux peuples auxquels ils appartiennent que s'ils n'accèdent pas à l'insurrection, ces mêmes otages, élite de leur population, seront livrés à la mort: quelques-uns le furent en effet. Les Edues invitent en outre Vercingéto-Rix à venir conférer avec eux sur les moyens de se réunir pour faire une guerre à outrance au général romain. Vercingéto-Rix ne manqua pas de se rendre au rendez-vous qui lui était assigné. La première question à résoudre fut celle de savoir à qui appartiendrait le commandement général, que les Edues réclamaient pour eux, mais que les Arvernes ne voulaient pas consentir à leur céder. On décida qu'une assemblée générale de tous les États de la Gaule se réunirait à Bibracte. Tous les peuples s'y rendirent, si ce n'est les Rhêmes, les Lingons et les Trévires, et là Vercingéto-Rix est proclamé de nouveau général suprême de toutes les troupes. Ce choix blessa vivement Eporédo-Rix et Virdumar, doublement compromis, comme Gaulois insurgés et comme anciens auxiliaires du proconsul.

En présence de cette responsabilité si étendue qui pèse sur lui, le général des confédérés lie plus que jamais ses compatriotes à l'exécution des desseins qu'il médite. Il exige, de tous les peuples gaulois, des otages qui lui seront remis à jour fixe; il exige encore qu'on lui fournisse quinze mille cavaliers nouveaux pour couper les vivres à César; il ne demande pas à augmenter pour le moment le nombre de son infanterie, parce qu'il persiste à vouloir éviter toute action générale; puis il ordonne de livrer aux flammes les blés, les habitations et les villes, quand on ne sera pas en force pour les défendre contre l'ennemi. « C'est ainsi » qu'en sacrifiant des biens momentanés, ils » s'assureront pour toujours la suprématie » et la liberté (1). » Ces premières mesures prises, il se réserve de marcher contre les légions réunies dans le nord de la Gaule; il envoie en même temps dix mille fantassins et huit cents chevaux porter la guerre chez les Allobroges, avec lesquels il engage d'ailleurs des négociations, promettant de l'argent aux chefs, et à la nation la souveraineté de la province romaine. Enfin les Gabales fondent sur les Helves; les Rutènes et les Cadurkes sur les Volkes-Arécomikes. Ces attaques multipliées ont pour but de contraindre le proconsul à éparpiller ses forces; elles ne consistaient, dans la province, qu'en deux légions composées de Gaulois et de Romains. Les Helves, cédant aux premiers efforts des Gabales et des Arvernes, se cachent derrière les murs de leurs villes; les Allobroges, quoiqu'ils eussent établi le long du Rhône des postes qu'ils paraissaient défendre avec beaucoup d'ardeur, attendaient l'issue de la lutte qui, dans le nord de la Gaule, allait s'engager entre Vercingéto-Rix et César. Telle était la position de ce dernier; les routes lui étant fermées, impos-

(1) Quâ rei familiaris jacturâ, perpetuum imperium libertatemque se consequi videant. C. J. Cæsaris Commentarii de Bello gallico, lib. VII.

MCD 2019

sible à lui de recevoir aucun secours ni de la province ni de l'Italie; à la vérité, il disposait de dix légions; mais sa cavalerie, à cause de l'infériorité du nombre, était incapable de se soutenir en face de celle de l'ennemi : en d'autres termes, le général romain ne pouvait ni avancer ni reculer. Mais César, comme le lecteur l'a déjà vu, avait fait des excursions heureuses au-delà du Rhin, où il était devenu le pacificateur de diverses nations; il imagina de leur demander des cavaliers, et de cette sorte d'infanterie légère qui combat, mêlée à eux. La guerre était pour les Germains la source de toutes les richesses : la proposition de César fut donc accueillie avec joie. Mais les cavaliers Germains arrivèrent en mauvais état; le proconsul prit alors aux tribuns, aux autres officiers, et même aux chevaliers romains, leurs propres chevaux, qu'il distribua sur-le-champ aux stipendiaires qui lui arrivaient si à propos.

[52.] Vercingéto-Rix, de son côté, reçut, dans ce moment, des renforts considérables; c'étaient, d'une part, les Arvernes qui accouraient en masse, et, de l'autre, les quinze mille cavaliers que la Gaule entière s'était engagée à fournir. Menacé par des forces aussi considérables, César quitta le territoire des Lingons pour marcher vers la frontière des Séquanes, et, de là, parvenir au Rhône, où il serait plus à portée de venir au secours de la province. Le général des confédérés forma alors trois camps à environ dix mille pas de distance des Romains, et les suivit dans tous leurs mouvements. Mais, emporté enfin par le caractère gaulois qu'il domptait depuis si long-temps, Vercingéto-Rix renonce tout à coup à la sagesse de ses plans, et convoque les chefs de sa cavalerie.

« Le jour de la victoire se lève; les Romains » abandonnent les Gaules pour se sauver en » toute hâte dans leur province. Sans doute, » la liberté du présent est conquise; mais » restent la paix et la liberté pour l'avenir : » tel doit être le but de tous nos efforts. Re- » poussés, les Romains reviendront bientôt » avec de plus grandes forces : ce sera une » lutte sans fin. Ce qu'il faut donc faire, » c'est d'attaquer un ennemi qui, en pleine » marche, est embarrassé au milieu de ses » équipages. Si les légions s'arrêtent pour » dégager la cavalerie, César, ne pouvant » continuer sa route, est perdu; donne-t-il » l'ordre, pour se sauver plus sûrement lui » et les siens, d'abandonner les bagages : il » reste sans ressources, et, couvert de honte, » quitte la Gaule. Quant aux cavaliers ro- » mains, pas un seul ne sera assez intrépide » pour se montrer hors des lignes; enfin, » pour mieux constater, à tous les regards, » la terreur de l'ennemi, il va ranger ses » troupes en bataille. » A ces mots, tous s'engagent, par serment, à ne point revoir leurs maisons, leurs femmes, leurs proches, leurs enfants, qu'ils n'aient, à deux reprises différentes, traversé la ligne ennnemie.

Le lendemain, Vercingéto-Rix divise sa cavalerie en trois corps différents : deux sont opposés aux deux ailes de l'armée romaine; le troisième doit attaquer de front et intercepter la route. César partage, de son côté, sa cavalerie en trois divisions qu'il lance sur les Gaulois. On se bat sur tous les points; les soldats sont-ils vivement pressés, le proconsul ordonne que là, on porte aussitôt les enseignes et fasse s'ébranler les cohortes; de cette manière, il arrête l'impétuosité de la cavalerie gauloise et sauve la sienne. Néanmoins, en dépit de l'habileté de César, le combat fut terrible, et son issue longtemps douteuse : ce qui le prouve, c'est que le général romain s'exposa comme un soldat, et que, serré par des cavaliers Arvernes, il ne s'échappa qu'avec peine, leur laissant son épée. Mais les Germains parviennent à s'établir sur une colline qui était à la droite de l'armée romaine; ils en chassent les Gaulois, et les poursuivent jusque sur les bords d'une rivière, où Vercingéto-Rix avait déployé son infanterie. César fait aussitôt avancer ses légions; le reste des confédérés, dans la crainte qu'on ne les tourne, prennent la fuite; mais presque tous, avant d'être arrivés à leur camp, tombent sous les coups de l'ennemi : ce n'est plus qu'un massacre horrible. Des prisonniers d'une haute importance restèrent au pouvoir des vainqueurs, entre autres Cotte, qui, ancien partisan de César, s'était montré naguère le

MCD 2019

rival de Convictolitans pour une magistrature suprême; Cavarillus, qui avait succédé à Litavic dans le commandement de l'infanterie éduenne; puis un certain Eporédo-Rix, qui, au temps d'Arioviste, avait été mêlé aux guerres entre les Séquanes.

En résumé, la victoire que venait de remporter César, et dans laquelle n'avait pas combattu l'infanterie de Vercingéto-Rix, détermina celui-ci à battre en retraite, non pas à cause des pertes sérieuses qu'il avait éprouvées, mais parce que les Gaulois cédèrent à une sorte de démoralisation complète. Vercingéto-Rix se dirigea donc avec les siens sur Alesia, capitale des Mandubes. Il donna ordre aux équipages de le suivre avec célérité; mais déjà César était à la poursuite des Gaulois, dont il tua encore environ trois mille. Le lendemain, il campait sous les murs d'Alesia; c'était une place forte, située sur le plateau d'une colline très-haute, et qu'il était impossible de prendre par un coup de main; elle exigeait un siége dans les règles. Au pied d'Alesia serpentaient deux rivières; au-devant de la ville s'étendait une plaine de trois mille pas de long; enfin, elle était enveloppée de collines toutes d'une même hauteur, et peu éloignées les unes des autres. Vercingéto-Rix, dont le camp était protégé par un fossé et un rempart de six pieds de haut, occupait, sous les murs d'Alesia, le côté qui regardait l'orient; il avait quatre-vingt mille fantassins; il lui restait, en outre, dix mille cavaliers. Sans s'effrayer d'un pareil nombre de combattants, César fit construire un mur de circonvallation de près de quatre lieues de tour; il choisit, en outre, son camp avec habileté, et le défendit par vingt-trois forts, où, jour et nuit, on se tenait en garde contre toute attaque inopinée. Le chef suprême des Gaulois donna ordre à sa cavalerie d'engager une action dans la plaine qui se trouvait devant la ville; la résistance de part et d'autre fut opiniâtre, et les troupes romaines commençaient à plier, lorsque César les fit soutenir par ses auxiliaires germains; il mit, en outre, ses légions en bataille. La vue des fantassins anime la cavalerie du proconsul; les Gaulois reculent; ils sont bientôt enfoncés et mis en fuite. Au lieu de se retirer en ordre, ils se précipitent au plus vite dans le camp, dont les portes sont trop étroites. Alors, la foule s'encombre, et les Germains, qui étaient accourus, n'ont plus qu'à massacrer. Quelques cavaliers gaulois quittent leurs chevaux, tentent de franchir le fossé et d'escalader le rempart; ils ajoutent au désordre général. Sur ces entrefaites, César fait avancer ses légions; une terreur panique s'empare des soldats de Vercingéto-Rix; les uns crient aux armes, les autres se sauvent dans la ville; le général des confédérés en fit fermer les portes, dans la crainte que son camp ne fût bientôt entièrement abandonné (1). Les Germains, de leur côté, ne se retirèrent que las de tuer, et munis, en outre, d'un grand nombre de chevaux.

Il était démontré que, grâce à ses stipendiaires, César possédait la supériorité qu'un instant lui avait ravie la cavalerie gauloise; et cependant c'était sur cette dernière que Vercingéto-Rix avait fondé tout son espoir. S'il fût resté fidèle au système de multiplier sur tous les points des escarmouches, comme le grand nombre des combattants était pour lui, il aurait arrêté, du moins pour un temps, les succès des Romains. Mais il avait voulu jouer toutes ses ressources dans une dernière partie, et de celles-là, César n'en perdait pas. Eclairé, mais non abattu par ses derniers revers, le général des confédérés convoque, au milieu du silence de la nuit, ses cavaliers; il les congédie avant que les ennemis aient achevé leur ligne de circonvallation. Le moment d'une dernière séparation arrive; il leur recommande de retourner dans leurs villes, et de ramener tout ce qui est en état de porter les armes; il rappelle à leur mémoire « les services qu'il a rendus à la Gaule tout » entière; il les conjure de ne pas l'abandon- » ner aux tortures des Romains, lui qui » s'est si complètement dévoué à la liberté » publique; ce n'est pas sa vie qu'on sau- » vera, mais celle de quatre-vingt mille hom-

(1) Vercingeto-Rix jubet portas claudi : ne castra nudentur. C. J. Cæsaris commentarii de Bello gallico, lib. VII.

MCD 2019

» mes, l'élite de toutes leurs cités J'ai, » ajoute-t-il, des vivres pour trente jours, » peut-être même les ferai-je durer plus long- » temps. » Vercingéto-Rix, après ces paroles, fait traverser à sa cavalerie le seul espace qui reste libre, puis il rentre dans la ville avec son infanterie, ordonne que sous peine de mort on lui apporte tous les grains, et divise par tête le bétail dont les habitants s'étaient pourvus à l'avance. Après avoir ainsi réglé le présent, il attendit les secours de la Gaule, plein de confiance dans la fortune de la guerre.

César, qui, pour ainsi dire, étendait déjà la main sur le plus redoutable de ses ennemis, redoubla d'ardeur et d'activité; il fit d'abord creuser un fossé de vingt pieds de largeur, et dont les bords étaient à pic. A quatre cents pas en arrière, il fit établir ses autres retranchements; de cette manière, il était à l'abri des surprises et des attaques nocturnes. Il ordonna en outre qu'on creusât deux nouveaux fossés de quinze pieds de large, sur autant de profondeur, et il remplit, des eaux tirées d'une des deux rivières, le fossé intérieur qui se trouvait dans la plaine, au pied des hauteurs, et par conséquent dans un terrain bas. Enfin, derrière tous ces fossés, il fit construire une terrasse et un rempart de douze pieds de haut, défendu par des palissades formées d'immenses troncs d'arbres en saillie, afin d'empêcher qu'on ne tentât de monter à l'escalade : le tout était flanqué de tours situées à vingt-quatre pieds de distance les unes des autres.

Comme les soldats romains étaient forcés de se pourvoir de bois, de vivres et de fourrages, qu'il fallait aller chercher au loin, un petit nombre d'entre eux veillaient à la défense du camp; les Gaulois en profitaient pour faire de fréquentes sorties et interrompre les travaux. César, afin de remplacer les soldats qui lui manquaient, imagina d'ajouter de nouveaux ouvrages à ceux qu'il avait déjà fait construire. Par ses ordres, on abattit une immense quantité de troncs d'arbres ou de branches très-fortes, qu'on polit et qu'on aiguisa par le sommet. On pratiqua une tranchée de cinq pieds de profondeur, dans laquelle ces branches et ces troncs d'arbres furent liés ensemble par le pied; ils formaient cinq rangées différentes, qu'on avait entrelacées, et que les soldats appelaient des cippes. César fit creuser, en avant, des fosses ayant trois pieds de profondeur, et plus étroites du haut que du bas : là, furent plantés des pieux gros comme la cuisse, ronds et durcis au feu, et dont la pointe ne sortait de terre que de quatre pouces. Ces fosses étaient recouvertes de ronces et de broussailles qui cachaient les piéges; elles formaient huit rangs, et étaient à trois pieds de distance les unes des autres; on les nommait des lys, parce qu'elles ressemblaient à cette fleur. Au-devant de tant d'ouvrages, le général romain fit enfoncer des chausses-trapes garnies de pointes de fer; il les sema à profusion; les soldats leur donnaient le nom d'aiguillons. Enfin, il répéta en contravallation, et sur une plus vaste échelle, la totalité de ces mêmes travaux, dont l'ensemble avait environ cinq mille pieds de circuit : en cinq semaines, soixante mille hommes accomplirent ces merveilles.

La Gaule entière comprenait, de son côté, que dans cette lutte suprême, sa gloire et sa liberté devaient sortir triomphantes, ou ramper pour toujours sous le joug des Romains : c'était le dernier effort de sa nationalité. Au lieu de ces intrigues locales, qui jadis neutralisaient, ou du moins divisaient à l'infini toutes les forces, régnait un esprit d'ensemble : c'était à un but commun que tous tendaient. L'assemblée générale des États fut convoquée; on examina d'abord s'il fallait procéder à une levée en masse, ainsi que l'avait recommandé Vercingéto-Rix; mais on fut arrêté par tous les désordres inhérents à des multitudes confuses, et par l'impossibilité de les nourrir. On trouva donc plus convenable d'imposer à chaque nation son contingent de troupes. Les Edues, en comprenant les peuples placés sous leur clientelle, c'est-à-dire les Ségusiens, les Ambirarètes, les Brannoves, les Aulerkes-Brannovikes, mirent sous les armes trente-cinq mille combattants; les Arvernes, auxquels se réunirent les Eleutètes, les Cadurkes, les Gabales et les Vélaunes, fournirent aussi trente-cinq mille hommes; les Senons, les

MCD 2019

Sequanes, les Bituriges, les Santons, les Rutènes, les Carnutes, armèrent chacun douze mille soldats; les Lemovikes, dix mille; les Turons, les Parises, les Pictons, les Helvètes, envoyèrent chacun huit mille hommes; les Suessions, les Ambiens, les Médiomatrikes, les Pétrocores, les Nerves, les Morins, les Niotobriges, cinq mille par peuple; les Aulerkes-Cénomans envoyèrent sous les drapeaux le même nombre de soldats; les Bellocasses, les Lexoves et les Aulerkes-Eburovikes, chacun trois mille; les Raurakes, avec les tribus qu'on prétendait descendre des derniers Boies cisalpins, trois mille; les cités Armorikes, les Curiosolites, les Rhedons, les Ambibares, les Calètes, les Osismes, les Vénètes, les Unelles, parvinrent à réunir en tout six mille combattants. Un seul peuple, les Bellovakes, ne mit pas sur pied son contingent, sous prétexte qu'il n'avait d'ordre à recevoir de qui que ce soit, et qu'au besoin il saurait bien faire la guerre pour son propre compte; mais aux vives sollicitations de Comm-Latrébate, leur hôte, ils fournirent deux mille hommes : les Rhêmes seuls persistèrent à ne pas entrer dans la confédération. Au total, on vit s'élancer du sein de la Gaule, déjà épuisée par tant de guerres, deux cent quarante mille fantassins et huit mille cavaliers. A ces forces si considérables, on donna pour généraux en chefs : Comm l'Atrébate, Virdumar, Eporédo-Rix, Vergasillun, allié de Vercingéto-Rix. On établit auprès d'eux un conseil militaire, où eurent entrée des hommes choisis et appartenant aux divers peuples confédérés. Les Gaulois, convaincus qu'il était impossible à César de résister à leurs attaques combinées avec les sorties des assiégés; les Gaulois, dis-je, se dirigèrent sur Alesia comme s'ils eussent marché à une victoire certaine.

Cependant, le délai de trente jours, fixé par Vercingéto-Rix, s'était écoulé, et la détresse la plus horrible exerçait ses fléaux au sein d'Alesia. Les soldats, désespérés au-dedans, ne recevaient nul espoir du dehors, car ils ignoraient l'immense mouvement qui agitait la Gaule; et tandis que tant de milliers d'hommes quittaient femmes et enfants pour venir à leur secours, ils sentaient leurs forces s'affaiblir à chaque instant. Un conseil des principaux chefs fut convoqué; quelques-uns insinuèrent la nécessité d'une capitulation; la majorité, plus énergique, se prononça pour une sortie générale. « Il » fallait mourir en combattant, puisqu'un » reste de vigueur suffisait pour porter en» core des coups mortels à l'ennemi. » Critognat se lève; Arverne d'une haute extraction, il possédait en outre une influence irrésistible. « Je n'ai rien à dire de ceux qui, » se décorant d'une honteuse servitude, l'ap» pellent capitulation; ce ne sont là ni des » hommes ni des citoyens, et je m'étonne » qu'ils aient été admis à délibérer avec » nous. Je ne m'adresse qu'à ceux qui opi» nant pour une sortie, rappellent encore » quelques traces de l'ancienne vertu de nos » pères. Et cependant, n'est-ce pas une in» digne faiblesse de ne savoir résister à quel» ques jours de dénuement et de détresse? » Défier la mort, c'est ce qu'on voit tous les » jours parmi les hommes; mais s'exposer » volontairement aux douleurs et aux souf» frances, voilà qui est rare. Et moi aussi » je voudrais aller combattre les Romains » dans leurs retranchements, si dans cette » généreuse entreprise nous n'avions que la » vie à perdre; mais ce qu'il faut considérer » avant tout, c'est cette Gaule entière dont » nous avons imploré le secours. Quel sera » son désespoir lorsqu'arrivée haletante pour » nous défendre, elle ne trouvera plus sur » le champ de bataille, où elle-même doit » verser son sang, que les cadavres de qua» tre-vingt mille de ses compatriotes? Ne » deshéritez pas de votre soutien ceux qui, » pour vous sauver, s'offrent à tous les pé» rils; entraînés par la précipitation, l'im» prudence ou la pusillanimité; ne poussez » pas notre chère patrie dans l'abjection » d'un éternel esclavage. Eh quoi! parce que » nos frères d'armes ne sont pas arrivés à » jour, à heure fixe, vous osez douter de » leur constance et de leur fidélité politique! » Les Romains n'ajoutent-ils pas tous les » jours des retranchements nouveaux à leurs » retranchements anciens? S'ils ne semblent » plus vivre que pour entasser fortifications » sur fortifications, c'est qu'ils comprennent

MCD 2019

» mieux que vous l'imminence des dangers
» qui les menacent. Vous êtes sans nouvelle
» des vôtres! mais toute issue, toute voie de
» communication, nous sont fermées. Si Cé-
» sar ne tremblait pas, épuiserait-il la sueur
» de ses soldats dans la construction de si
» prodigieux ouvrages? Non, non; les nô-
» tres approchent! Telle est donc mainte-
» nant mon opinion définitive : ce qu'ont
» accompli nos ancêtres dans une guerre
» bien moins désastreuse, celle qu'ils sou-
» tinrent contre les Kimris et les Teutons,
» osons le faire aujourd'hui; contraints à
» céder à l'ennemi le territoire des plaines,
» renfermés derrière les murailles de leurs
» villes, réduits à la même famine qui nous
» désole aujourd'hui, plutôt que de se ren-
» dre, ils préférèrent se nourrir de la chair
» de ceux qui, par leur âge ou leur faiblesse,
» étaient impuissants à supporter le poids
» des armes : voilà l'exemple qui nous a été
» donné. Eût-il manqué à la gloire de nos
» pères, les premiers nous devrions le lé-
» guer à l'admiration de nos descendants.
» Rien n'a jamais été semblable à la guerre
» qui pèse sur nous? Les Kimris et les
» Teutons, après avoir dévasté la Gaule,
» allèrent verser sur d'autres contrées tous
» les genres de désastres; en partant, ils
» nous laissèrent du moins nos droits, nos
» champs, nos lois et nos libertés tout en-
» tières. Les Romains, que demandent-ils?
» qu'exigent-ils? La soif de l'or, les tour-
» ments de l'envie les précipitent sur notre
» territoire; ce qu'ils veulent, c'est de ter-
» nir la renommée des braves qui comme
» nous ont acquis d'impérissables souvenirs
» de valeur et de courage; les ont-ils enta-
» chés dans leur honneur, ils s'emparent de
» leurs terres, les expulsent de leurs foyers,
» pour les condamner ensuite à un éternel
» esclavage. Si vous ignorez les effets de
» leur politique dans les contrées lointaines,
» jetez les yeux sur la Gaule narbonnaise,
» si voisine de nos confins : dégradée dans
» ses lois, dans ses coutumes, elle tremble
» à la vue des haches et des faisceaux; elle
» se courbe sous le poids de chaînes qui ne
» s'useront jamais. »

Ce discours déconcerta d'abord, par sa sanguinaire énergie, jusqu'à l'héroïsme gaulois; après des débats vifs et prolongés, on décida, en écartant toute pensée de capitulation, que les bouches inutiles seraient expulsées de la place, et qu'on ne se rendrait à l'avis de Critognat qu'au moment où les dernières ressources seraient épuisées. Les Mandubes, qui avaient reçu les confédérés dans leurs murs, s'en éloignèrent en pleurs avec leurs femmes et leurs enfants; en proie au plus profond désespoir, ils supplièrent César de ne pas leur refuser le pain de l'esclavage; mais leur prière fut vaine, et on les éloigna à coups de traits.

Les confédérés se montrèrent enfin, et couvrirent de leur nombre une colline située environ à cinq cents pas du camp romain. Dès le lendemain, la cavalerie gauloise se déploya dans la plaine qui s'étendait devant Alesia, et dont j'ai déjà parlé plus haut L'infanterie, dispersée sur diverses éminences, s'y tint cachée. Grâce à la position de la place, les habitants d'Alesia aperçurent au loin leurs libérateurs. Remplis de joie et de confiance, ils se jettent dans les bras les uns des autres, se félicitent, sortent de la ville, et s'efforcent de combler les premiers fossés avec des claies et des fascines. César place son armée sur l'une et l'autre ligne de circonvallation, et lance ses cavaliers. Des collines où sont établis les camps des deux armées, on découvre tout ce qui se passe dans la plaine. Les Gaulois mêlent à leur cavalerie des archers et quelques soldats armés à la légère; si les escadrons reculent, ils doivent les soutenir. Ces fantassins portent un tel désordre dans les rangs de la cavalerie romaine, qu'elle se débande et se sauve; à cette vue les confédérés, ainsi que leurs compatriotes, poussent des cris de victoire pour enflammer encore plus l'ardeur nationale. Les deux camps sont spectateurs attentifs; les Romains redoublent d'énergie. La lutte fut longue et sanglante; elle dura depuis midi jusqu'au soir sans que rien fût décidé. Mais les Germains, formant un escadron épais, firent une charge à fond sur la cavalerie gauloise, qui plia; les archers et les fantassins à la légère, se trouvant seuls en ligne, furent taillés en pièces; les légions

MCD 2019

sortirent à leur tour et poursuivirent les confédérés jusque dans leur camp. Parmi les Gaulois, ceux qui étaient sortis d'Alesia, désespérés d'un pareil revers, battirent en retraite dans la ville : en définitive, César resta vainqueur.

Ce n'était, après tout, qu'un engagement de cavalerie ; les confédérés, sans se laisser abattre, employèrent le jour suivant à préparer un grand nombre de claies, d'échelles et de crocs. A minuit, ils se rapprochent des retranchements que les Romains avaient élevés du côté de la plaine ; avertissent les assiégés par un cri général ; remplissent les fossés de fascines, et à coups de fronde et de traits délogent les postes établis sur le rempart. Le camp se trouve assiégé sur tous les points à la fois. Vercingéto-Rix répond au signal qui lui est donné, et sort de la ville avec ses troupes. Les Romains s'élancent aussitôt à leurs retranchements; les balles de plomb, les dards, toutes les machines réunies, vomissent la mort. Marc-Antoine, questeur, et Caïus Trebonius, lieutenant de César, tirent des troupes des forts les plus éloignés, afin de remplacer ceux qui tombent ; les blessures se multiplient d'autant plus qu'elles sont portées au milieu des ténèbres. Les traits des Gaulois, lancés d'abord d'une certaine distance, incommodent beaucoup les Romains ; mais les assaillants commencent-ils à peine une véritable approche que les uns s'enferrent dans les pointes appelées aiguillons, et que les autres roulent dans des fossés garnis de pieux ; ici, ils meurent percés par les javelots qui les atteignent des remparts et des tours. La nuit se passe sans que les retranchements ennemis puissent être escaladés, et au jour naissant les Gaulois se retirent dans la crainte d'être enveloppés. Vercingéto-Rix et ses soldats, qui étaient déjà parvenus à combler un premier fossé, se réfugient dans la ville lorsqu'ils s'aperçoivent de la retraite de leurs frères d'armes.

C'était le deuxième échec que, coup sur coup, éprouvaient les confédérés ; ils se décidèrent néanmoins à tenter encore un dernier effort ; mais avant ils s'enquirent quelle était la situation exacte des forts que César avait fait construire. Sur les hauteurs du côté du Nord, s'élevait une colline qu'on n'avait pu renfermer dans des retranchements à cause de sa vaste étendue ; le camp romain, établi dans un terrain en pente, se trouvait donc dominé. Deux légions, sous les ordres de C. Antillius Réginus et de C. Caninius Rebilus, veillaient à la défense de ce point si désavantageux.

Les Gaulois, après l'avoir fait explorer par leurs espions, font choix de cinquante-cinq mille hommes, l'élite de leur armée, qu'ils placent sous les ordres de l'Arverne Vergasillaun. Celui-ci quitte son camp vers six heures du soir ; au jour naissant il arrive au lieu qui lui est désigné, et cache ses soldats derrière la colline, afin qu'ils puissent se remettre des fatigues de la nuit. Midi sonne, il marche vers la partie du camp romain indiquée par les espions ; la cavalerie se précipite sur les retranchements du côté de la plaine, tandis que l'infanterie confiée à Comm-Latrebate se range en bataille.

Vercingéto-Rix aperçoit ces divers mouvements du haut de la citadelle d'Alesia ; aussitôt il quitte la ville avec les claies, les longues perches, les fascines, les galeries couvertes, et les faux de siéges. Sur une multitude de points luttent les efforts des combattants ; tout est attaqué, tout est défendu. Un côté paraît-il faible, on s'y porte ; les soldats de César semblent se multiplier pour suffire à la conservation des immenses retranchements confiés à leur valeur. Mais tout à coup, ils se sentent surpris d'une secrète terreur aux cris horribles qu'ils entendent derrière eux ; ils songent que leur salut dépend de la valeur d'autrui ; que Réginus et Rebillus cèdent, que vont-ils devenir ? et à la guerre on s'effraie plus du danger qui est loin que de celui qu'on a sous les yeux. César, d'un lieu élevé, embrassait tout le champ de bataille. Un secours est à peine nécessaire que déjà il l'a envoyé ; de part et d'autre on comprend qu'il faut vaincre ou mourir, c'est le moment solennel qui va décider de l'avenir de deux peuples. Les Gaulois sont perdus s'ils n'enlèvent pas les retranchements des Romains : ceux-ci sont convaincus que, victorieux, ils touchent au terme de tant de pénibles travaux. Le poste que les soldats de César dé-

MCD 2019

fendent avec le plus d'opiniâtreté, parce que l'imminence du péril est là, c'est celui que Vergasillaun presse de tout le poids de ses masses si intrépides et si compactes; c'est là que cinquante-cinq mille Gaulois concentrent leur rage. Pour rester maîtres du sommet qui commandait sur la pente de la colline, les uns lancent des traits, les autres formant la tortue, montent à l'assaut; des troupes toujours fraîches accourent; la terre qu'ils jettent sans cesse dans les retranchements les comblent; ils peuvent les franchir en même temps qu'ils sont garantis de tous les piéges qu'on leur avait destinés. Les projectiles, les armes, les forces, tout manque à la fois aux Romains. César donne ordre à Labiénus de renforcer les deux légions auxquelles le poste le plus important a été confié, par six cohortes; s'il est impossible d'arrêter l'impétuosité de l'ennemi, il retirera les cohortes, pour tenter avec elles une sortie; mais ce parti, il ne le prendra qu'à la dernière extrémité. César va parcourir ensuite les rangs de ses soldats. « Il les » exhorte à ne pas céder au poids de la » fatigue; cette journée si pénible sera le cou- » ronnement de tant de combats glorieux; » encore quelques heures, ils en recueilleront » le fruit. » Vercingéto-Rix, dans l'impossibilité de forcer les retranchements de la plaine, essaie d'emporter les hauteurs où les Romains avaient établi des forts; c'est là qu'il fait apporter tout ce qu'il avait préparé pour l'assaut. A force de traits, il parvient à déloger les soldats qui combattent sur les tours, et se fraie une route avec des terres, des claies et des fascines. Sous le tranchant des faux, les mantelets et les remparts commencent à tomber en ruines. César fait aussitôt voler Brutus sur ce point; il lui donne six cohortes; Fabius le suit avec sept autres; le péril s'accroît; il accourt lui-même avec des troupes fraîches; sa présence retrempe le courage des Romains; l'ennemi est repoussé. Le général marche alors au secours de Labiénus, fait venir quatre cohortes du fort le plus voisin, se met en tête d'une partie de sa cavalerie, ordonne à l'autre d'aller prendre l'ennemi en queue. Labiénus, que ne protégeaient plus ni le rempart ni le fossé, tire des forts trente-neuf cohortes; César est présent, les Gaulois le reconnaissent au manteau de pourpre qu'il revêt les jours de bataille. Un cri immense s'élève de tous les rangs romains ou gaulois; le javelot lancé, on tire le glaive; la cavalerie du proconsul prend alors les ennemis à dos, tandis que de nouvelles cohortes s'approchent. Les Gaulois ne résistent plus, s'enfuient et tombent sous le sabre des cavaliers: le carnage est horrible. Sédule, chef des Demovikes, est tué; Vergasillaun est fait prisonnier; soixante-quatorze drapeaux sont apportés aux pieds du général romain. Vercingéto-Rix et les soldats de la garnison sous ses ordres, témoins d'un aussi affreux désastre, abandonnent l'attaque qu'ils avaient si heureusement commencée. Les confédérés qui, restés dans le camp, n'avaient pas pris part à l'action, cèdent à la frayeur générale, et se débandent. A minuit, la cavalerie de César est envoyée à leur poursuite; mais, épuisée de fatigue, elle ne put atteindre que l'arrière-garde, dont elle tua quelques hommes.

Le lendemain, Vercingéto-Rix convoqua les membres du conseil militaire: « Ce n'est » pas, leur dit-il, pour défendre mes intérêts » particuliers, mais bien la liberté commune, » que je vous ai appelés aux armes. La for- » tune de la guerre s'est déclarée contre » nous; ma vie vous appartient, soit que » vous vouliez me livrer aux Romains, ou » les apaiser par ma mort: votre arrêt, je » m'y résigne. » Dans l'extrémité où ils étaient réduits, les membres du conseil envoyèrent des ambassadeurs à César; telle fut sa réponse: « Le chef suprême et les armes » lui seront livrés; le reste s'abandonnera » à discrétion » Le général romain se rend ensuite dans son camp pour faire exécuter les conditions qu'il impose. Vercingéto-Rix franchit les murailles d'Alesia, traverse l'intervalle des deux camps, tourne en cercle autour de César, saute de cheval, et, sans prononcer un seul mot, jette à ses pieds son épée, son casque et son javelot aux pieds du proconsul.

Celui-ci « rappelle aux Gaulois sa » vieille amitié; ses bienfaits si nombreux,

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1, Chaillot Sculp.

1. GUERRIER MARCOMAN. 2. GUERRIER SUÈVE. (En 406)

MCD 2019

» et leur ingratitude sans cesse renaissante. » Puis il ordonne à ses licteurs d'enchaîner Vercingéto-Rix; ils obéissent et l'entraînent dans le camp, sans qu'il profère une seule parole. Conduit à Rome, le chef suprême des confédérés expia tant de vertus consacrées à la délivrance de sa patrie, par une captivité de six ans; alors se leva pour César le jour de son triomphe; alors aussi la tête de Vercingéto-Rix tomba sous la hache du bourreau : c'était une vieille coutume de Rome victorieuse.

Maintenant, il faut que je fasse effort sur moi-même pour terminer ce déplorable récit. Il semble qu'il aurait dû s'arrêter au jour où le chef Arverne s'offrit aux fers du général romain; une aussi sublime abnégation devait être le dénoûment d'une guerre soutenue avec tant d'énergie pour conserver l'indépendance gauloise. Mais, quoique vaincu, Vercingéto-Rix n'en est pas moins resté grand dans l'histoire. C'est un de ces rares caractères qui, devançant l'époque à laquelle ils appartiennent, font marcher d'autorité leurs contemporains devant eux. Il n'y avait qu'une seule manière pour résister aux Romains : il la devina; il fit plus : il parvint à l'appliquer. César était maître unique de son armée; soldats et lieutenants, tous lui obéissaient avec joie, et comme pour mieux se dévouer à l'intérêt général. Chez les Gaulois, chaque chef se détachait de l'ensemble afin de se mettre personnellement en relief. Les premiers combattaient pour remplir un devoir; les seconds pour satisfaire leur vanité; à bien dire, il n'y avait pas de concert, mais de l'élan individuel : c'est ce qui explique leurs défaites. Vercingéto-Rix, pour réaliser ses desseins, créa d'abord l'obéissance militaire. Il fallut qu'il courbât sous ses ordres des hommes qui avaient droit de lui disputer le commandement, de vieux guerriers déjà couverts de blessures avant même qu'il eût la force de soulever des armes. Néanmoins sa jeunesse s'en fit obéir par le seul ascendant du génie; mais ce n'était là que le commencement des difficultés qui l'attendaient. Proclamé généralissime, quel esprit de conciliation ne déploya-t-il pas pour faire vivre d'accord les prétentions de tant de chefs secondaires qui s'abhorraient entre eux! Placé en tête de la résistance nationale par une assemblée publique, il est réduit à imposer les sacrifices les plus pénibles à ceux qui viennent de le décorer du pouvoir : c'est l'incendie de leurs demeures qu'il demande; ils l'exécutent. Ce dévouement si absolu, Vercingéto-Rix ne l'inspire que par l'espoir de succès continuels. S'il s'arrête un jour pour mieux mûrir les triomphes qu'il médite, ses soldats se révoltent, sa vie est en péril; aussitôt sa parole rappelle la confiance. Nul doute que s'il eût pu déraciner complètement cette impétuosité, maladie du sol qui l'avait vu naître, il aurait suspendu, du moins pour longtemps, les victoires si rapides de César.

C'est par comparaison, au reste, que tout se classe et s'apprécie; quelques chefs gaulois, comme on va bientôt le voir, ne tardèrent pas à tenter un nouvel effort qui, par son impuissance même, révéla toute la grandeur désormais évanouie de Vercingéto-Rix; ce fut seulement comme une dernière flamme qui s'éleva sur la tombe où fut bientôt ensevelie, et pour des siècles, la liberté gauloise.

Je reviens au narré des faits. Le lendemain de sa victoire, le proconsul laissa la vie aux restes de l'infortunée garnison d'Alesia; mais pour ne plus rencontrer ces courageux soldats sur le champ de bataille, il les déclara esclaves, ainsi que les autres prisonniers gaulois; et chaque légionnaire eut un de ces mêmes Gaulois à vendre, à titre de butin. César, cependant, conserva vingt mille Arvernes et Edues; c'étaient des espèces d'arbitres qui devaient amener une réconciliation entre lui et les autres peuples. La défaite des confédérés produisit d'abord une profonde impression dans toute la Gaule; elle s'effaça vite pour être remplacée par une soif insatiable de vengeance. L'œuvre de César, c'est-à-dire une conquête définitive, ne fut donc pas encore accomplie. Si Vercingéto-Rix languissait au pouvoir de Rome, Luctère, l'ancien compagnon du chef Arverne, était resté vivant; puis on comptait, en outre, Ambio-Rix, Comm Latrébate et une foule d'hommes moins connus, tels que Gutruate, Dumnac, Corré et Drapés

MCD 2019

appartenant aux Carnutes, aux Andes et aux Bellovakes. Une nouvelle ligue fut formée, et on résolut d'entamer à l'improviste des hostilités sur trois points différents; on sentait l'impossibilité de vaincre César dans une bataille décisive; des mouvements simultanés devaient éclater au Nord, chez les Bellovakes; à l'Ouest, chez les Andes, et au Midi, chez les Cadurkes.

Ce plan arrêté d'un commun accord, il fallut procéder à son exécution, c'est-à-dire tromper la vigilance romaine; or, c'était là le point qui présentait le plus de difficultés. Les Biturges commençaient à peine à faire leurs préparatifs que l'éveil fut donné à César. Le dernier jour de décembre, il quitte Bibracte; sa cavalerie l'accompagne; bientôt il rejoint la douzième légion; une autre, qui est parmi les Renies, accourt se réunir à lui. Il traverse alors, dans tous les sens, le territoire biturige. Les habitants, qui ne s'attendaient pas à une attaque aussi soudaine, s'occupaient des travaux de la campagne; on les massacra avant qu'ils pussent se réfugier dans les villes. La surprise fut d'autant plus complète que César avait expressément défendu de livrer les maisons aux flammes : ce qui était le signal habituel de son arrivée. Ces excursions si multipliées durèrent en tout quarante jours, pendant lesquels il exigea des otages, non-seulement des Biturges, mais des peuples voisins qui leur avaient donné l'hospitalité; les uns et les autres furent soumis à des contributions si lourdes, que chaque soldat romain reçut deux cents sesterces, et chaque centurion deux mille écus.

Après cet exemple de sévérité, le proconsul retourne à Bibracte : il y était depuis quelques jours, lorsque les Biturges vinrent réclamer son assistance contre les Carnutes, qui, irrités de leur récente soumission, dévastaient leurs terres. César part aussitôt avec la sixième et la quatorzième légion. Au bruit de son retour si subit, les Carnutes quittent non-seulement le territoire biturige, mais abandonnent leurs villes et leurs bourgs, où, pour se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, ils avaient élevé quelques chétives cabanes : car dans la guerre précédente leur pays avait été mis à feu et à sang; tous vont se cacher dans la profondeur des bois, poussant devant eux leurs troupeaux. Le général romain les fait poursuivre par sa cavalerie. Mais la saison se montrant de plus en plus rigoureuse, César se décide à retirer ses soldats dans Genabum; les uns logent dans les maisons qui, lors du sac de cette ville, n'avaient pas été consumées entièrement; les autres dans des baraques couvertes de chaume. Quant aux Carnutes, ils finiren par se disperser chez les peuplades voisines.

[51] César était convaincu que son armée allait enfin goûter quelques instants de repos, et que la guerre, si elle recommençait, n'éclaterait qu'au printemps. Mais, comme je l'ai déjà dit, les hostilités devaient surgir à l'improviste, et sur plusieurs points à la fois. Au nord, les Bellovakes coururent aux armes; cette première impulsion entraîna les Aulerkes, les Velocasses, les Calètes, les Ambiens et les Atrébates. Dans la dernière campagne, les cavaliers gaulois n'ayant pas réalisé les espérances qu'en avait conçues Vercingéto-Rix, Comm, chef suprême des Atrébates, avait été au-delà du Rhin en recruter chez les Germains, qui avaient rendu à César des services si importants. Bref, c'est sur la frontière des Rèmes que se réunirent les confédérés; ils avaient élu pendant l'absence de Comm, pour chef suprême, le Bellovake Corré. Le général romain va en toute hâte à la rencontre de l'ennemi; chemin faisant, les Lingons et quelques autres peuples lui livrent leur cavalerie; il se porte aussitôt à l'endroit menacé. A part les auxiliaires, il comptait quatre légions sous ses drapeaux. Les Bellovakes avaient donné le signal; ils devaient donc être frappés les premiers : c'est sur leurs terres que s'avance César; nul obstacle ne l'arrête; il envoie ses cavaliers en avant; ils lui apprennent que tout est solitude chez l'ennemi. Les villes sont abandonnées, les habitations isolés sont désertes; de loin à loin, ils ont découvert quelques hommes perdus, pour ainsi dire, dans l'immensité des champs; ce n'étaient pas des laboureurs, mais des espions. On amena cependant quelques prisonniers au général romain : pressés de questions, ils

MCD 2019

MUSEO DEL PUEBLO ESPAÑOL MADRID

avouèrent que tous les Bellovakes en état de porter les armes étaient campés sur une montagne voisine, avec les Amiens, les Aulerkes, les Velocasses, les Calètes et les Atrebates; ils ajoutèrent que tel était le plan des confédérés : César n'aurait-il que trois légions, ainsi que le bruit en courait, ils ne négligeraient rien pour le forcer à combattre; dans le cas où il se trouverait en tête de forces beaucoup plus considérables, les uns parmi eux resteraient renfermés dans le camp, tandis que les autres intercepteraient les vivres et les convois. Le général romain, à la suite de ces renseignements, ne s'occupa plus que d'accroître la confiance des Gaulois, soit en dissimulant le nombre de ses troupes, soit en prenant une foule de précautions qui indiquaient la crainte d'un combat. La septième, la huitième et la neuvième légion, furent détachées pour accompagner le bagage; quant à lui, il marcha isolément avec une seule légion, la onzième; il établit ensuite son camp vis-à-vis de l'armée ennemie, qui s'était retirée sur une éminence que protégeaient des marais très-profonds. César ne se contenta pas d'avoir placé son camp dans un poste avantageux, il le défendit encore par des fossés, des tours, et d'autres ouvrages. Bientôt s'engagèrent de fréquentes escarmouches, dans lesquelles la fortune se déclara tantôt pour un parti tantôt pour un autre. Néanmoins, et quoique Comm l'Atrebate eût ramené avec lui cinq cents cavaliers germains, les Gaulois évitaient une action générale; de sorte que pour la première fois, César leur tendit un piége en vain. Alors, il donna ordre qu'on lui envoyât trois nouvelles légions; leur marche fut rapide et secrète. A la nouvelle de ce renfort, les chefs des confédérés craignirent d'être assiégés dans leurs retranchements; ils renvoyèrent donc pendant la nuit tous ceux que l'âge, les infirmités, ou le manque d'armes, rendaient incapables de combattre. Mais comme les Gaulois, même pour les excursions les plus promptes, s'embarrassaient de bagages et de chariots, il en résulta que le jour parut avant qu'on eût pu faire mettre en route ceux qu'on éloignait du camp. Qu'allaient-ils devenir si la cavalerie romaine se mettait à leur poursuite? Pour les protéger, les chefs rangèrent quelques troupes en bataille devant le camp. César, sans vouloir s'engager définitivement, jeta des ponts sur les marais; ses soldats les franchirent, et parvinrent à escalader le sommet d'un coteau, où ils s'établirent.

Les confédérés, pleins de confiance dans la bonté de leur poste, n'auraient pas refusé le combat si les Romains fussent venus les attaquer sur la hauteur; assurés alors de vaincre, toute inquiétude cessait pour eux. D'un autre côté, tant que César se tenait en leur présence, ils ne pouvaient tenter la retraite qu'ils avaient méditée, dans la crainte d'être mis en désordre par la cavalerie : ils restèrent donc immobiles et en bataille. Le proconsul, fatigué de leur inaction, laissa vingt cohortes sous les armes, et se retrancha sur la colline dont ses troupes s'étaient emparées. Son camp une fois achevé, il rangea devant ses légions, et sa cavalerie fut prête à monter à cheval au premier signal. Les Gaulois ne tardèrent pas à se trouver dans la position la plus critique; d'un côté, ils avaient fait partir leurs bagages; de l'autre ils manquaient de vivres; enfin, exécutaient-ils le plus léger mouvement, l'ennemi allait s'élancer sur leurs traces. Dans cette perplexité, ils recoururent au stratagème suivant : ils avaient la coutume de porter avec eux en campagne des bottes de paille et des fascines pour s'asseoir et se coucher; de main en main, ils se les firent passer à la tête de leur camp; puis y mirent le feu. Une épaisse fumée s'élevant aussitôt dans les airs, les dérobe à la vue des Romains; ils saisissent ce moment pour se retirer en toute hâte. César, quoiqu'il ne pût reconnaître leur marche, devina sur-le-champ qu'il s'agissait d'une ruse pour battre en retraite; il ordonna à sa cavalerie d'aller en avant, et s'avança lui-même en tête de ses légions, mais avec lenteur, dans la crainte des embûches La cavalerie, de son côté, redoutait de pénétrer au milieu des flammes; la fumée d'ailleurs l'empêchait de garder ses rangs; enfin elle tremblait de tomber à chaque minute dans des piéges. Les Gaulois purent faire

MCD 2019

trois lieues sans être inquiétés, et choisirent un poste avantageux d'où ils ne cessèrent d'incommoder les fourrageurs ennemis.

Sur ces entrefaites, César sut par un prisonnier que le chef Bellovake Corré s'était embusqué avec six mille fantassins et mille cavaliers, tous d'élite, dans un lieu où la cavalerie légère des Romains devait accourir, parce qu'il était abondant en fourrages. En effet, il s'était établi avec les siens dans une plaine environnée de bois épais, et qui était en outre défendue par une rivière profonde.

Le général romain, à peine instruit du piége qu'on lui avait préparé, lance toute sa cavalerie, la renforce par des gens de traits, et s'avance lui-même avec ses légions, qui étaient en nombre plus considérable que de coutume. Quoique le chef gaulois changeât de rôle, c'est-à-dire qu'au lieu de surprendre il fût lui-même surpris, ses efforts furent tels, qu'il parvint à faire reculer les premiers escadrons. L'infanterie légère des Romains se présente à son tour; le combat devient général; l'issue en paraît incertaine; mais on apprend que les légions s'approchent. La cavalerie et l'infanterie légère de César veulent conquérir seules l'honneur du triomphe; leur énergie s'accroît, celle des confédérés diminue. Si, après un premier avantage, ils ont résisté avec tant de peine, que vont-ils devenir lorsqu'ils auront à repousser les légions? Leurs rangs s'éclaircissent de plus en plus; enfin ils prennent la fuite par différentes routes; mais les endroits dangereux dans lesquels ils avaient voulu enfermer les Romains, leur ferment toute espèce de retraite. Ils se débandent; les uns courent au hasard; les autres se jettent dans les bois; quelques-uns tentent de traverser la rivière. Mais presque tous tombent sous les coups des cavaliers romains. Quant à Corré, cet intrépide Bellovake, il ne voulut ni quitter le champ de bataille ni se rendre. Couvert de blessures et combattant avec une nouvelle rage, il ne cessa de porter des coups mortels jusqu'à l'instant où il tomba percé d'une multitude de traits.

Cette mobilité d'impression qui caractérisait les habitants de la Gaule se manifesta encore cette fois. Au lieu de chercher à réparer la perte qu'ils venaient d'essuyer en recourant à une guerre de ruses et de chicanes, les Bellovakes proposèrent au conseil général d'envoyer à César des ambassadeurs. Cette proposition fut acceptée; Comm l'Atrebate, montant aussitôt à cheval, partit escorté des cavaliers germains qu'il avait amenés. Les députés bellovakes se présentèrent de leur côté devant le proconsul. « Ils le » supplièrent de se contenter des désastres » que ses armes ont fait peser sur leur na» tion : cavaliers, fantassins, tous ont péri; à » peine en est-il resté un seul pour aller » porter la nouvelle d'une si terrible défaite. » Au milieu de tant de maux, ils ont cepen» dant recueilli un avantage véritable : » Corré, l'auteur de la guerre, lui qui avait » enflammé la multitude, était mort; tant » qu'il aurait vécu, la plèbe ignare aurait eu » plus d'autorité parmi eux que le sénat lui» même. »

César reprocha d'abord aux ambassadeurs « la guerre que l'année précédente les Bel» lovakes lui avaient déclarée, et dans la» quelle ils étaient parvenus à armer contre » lui les autres peuples de la Gaule; les der» niers encore n'avaient-ils pas persisté dans » leur coupable résistance? Rien de plus » aisé aux vivants que de rejeter leurs fautes » sur le compte des morts. Mais a-t-il ja» mais existé un simple particulier assez » puissant pour entraîner une nation dans la » guerre, lorsqu'il a contre lui le sénat et les » principaux citoyens? Il n'ajouterait rien, » au reste, aux maux qu'ils s'étaient faits » eux-mêmes. »

Ce généreux pardon fut connu dès la nuit suivante par les Bellovakes; ils livrèrent des otages; les autres peuples du Nord de la Gaule imitèrent cet exemple, et, sur ce point, la soumission se montra générale. César, ne prévoyant plus aucune guerre prochaine, éparpilla ses troupes; elles lui servirent à arrêter un certain nombre d'émigrants qui, voulant à tout prix échapper à la domination romaine, cherchaient à rejoindre Comm l'Atrébate, dans les forêts de la Germanie. Quant au proconsul, il se porta de sa personne chez les Eburons, ou, pour

MCD 2019

mieux dire, parmi les débris de cette peuplade. En effet, de retour dans leurs malheureuses cabanes, ils avaient offert l'hospitalité à Ambio-Rix, qui était pour César un ennemi exceptionnel, et devant lequel reculait sa clémence ordinaire. Il crut donc qu'il importait même à sa dignité de mettre tout à feu et à sang dans la contrée où naguère avait commandé le chef éburon. Hommes, habitations, troupeaux, rien ne fut épargné : pour compléter une aussi effroyable destruction, le fer, la flamme, furent réunis et combinés dans tous leurs genres de désastres. Victimes de cette effroyable vengeance, les Eburons disparurent pour toujours de la liste des nations gauloises; mais Ambio-Rix s'échappa encore cette fois.

Le lecteur se rappelle sans doute qu'un mouvement devait aussi écla er dans l'Ouest; cette fois les Romains n'eurent pas la peine de deviner. Durat, chef picton, instruisit C. Caninius Rebilus, un des lieutenants de César, de toutes les démarches de ses compatriotes, et lui-même prit à l'improviste Lémonum (1). Comme rien n'était plus difficile aux Gaulois que d'agir avec ensemble, la confédération de l'Ouest n'avait pas encore terminé ses préparatifs. Si les Andes et les Carnutes étaient prêts, les villes armoricaines se faisaient attendre. Les avantages que procurent des efforts combinés manquaient donc encore aux confédérés. Cependant Dumnac, chef des Andes, en attendant de nouveaux renforts, cherche à chasser Durat de Lemonum. Pendant qu'il assiége cette ville, Caninius vient pour la dégager; il a sous ses ordres deux légions; il évite néanmoins une action générale. Dumnac l'attaque dans son camp; il est repoussé, et va reprendre le siége de Lemonum. C. Fabius, autre lieutenant de César, accourt avec vingt-cinq cohortes; Dumnac, craignant de se trouver placé entre les Romains et Lemonum qu'il assiége, cherche à traverser en toute hâte un des ponts de la Loire. C'est là aussi que marche Fabius; il envoie en avant sa cavalerie; elle fond sur les Gaulois au moment où ceux-ci, embarrassés par leurs bagages, franchissaient la Loire. La cavalerie romaine, après un massacre horrible et un butin immense, va rejoindre les légions. La nuit suivante, le lieutenant de César lance encore sa cavalerie contre les Gaulois. Le pont que Dumnac n'avait pas détruit, elle le franchit, et tombe sur l'arrière-garde ennemie, qui opposa une résistance opiniâtre jusqu'au moment où parurent les légions. Les Gaulois se mirent alors à fuir de tous côtés; cependant plus de douze mille d'entre eux périrent : « On tua, » dit le continuateur des *Commentaires de César*, « tant que » les chevaux purent aller et tant que les » bras purent frapper. » Dumnac ne put être atteint.

A la suite de cette victoire, Fabius reçoit la soumission des Carnutes, des Andes et des villes armoricaines. Drapes, un des chefs, ne désespérant pas de l'avenir, rassemble cinq mille hommes échappés aux coups des Romains, et va rejoindre Luctère, qui avait pris les armes au moment même où C. Caninius Rebilus avait quitté la province romaine. Caninius revint aussitôt sur ses pas, accompagné de deux légions. Drapes et Luctère se voyant menacés, cherchèrent un refuge chez le Cadurkes, et tous deux furent reçus dans les murs d'Uxellodunum (1), ville fortifiée par sa position même. Caninius Rebilus fut bientôt sous les murs de cette cité. Considérant que les Gaulois avaient avec eux une multitude de bagages, et qu'ils ne pourraient quitter Uxellodunum sans être attaqués par sa cavalerie et ses légions, Rebilus divisa ses troupes en trois camps qu'il établit sur trois hautes montagnes environnantes, puis il fit tirer une ligne de circonvallation autour de la place.

Les assiégés, qui avaient encore présente à la mémoire la triste fin d'Alesia, s'occupèrent d'abord à se pourvoir de vivres; deux mille combattants restèrent dans la ville; Luctère et Drapes sortirent pendant la nuit avec le reste. Ils eurent bientôt en leur possession une immense quantité de blé, et vin-

(1) Ville capitale des Pictons.

(1) Cette ville, qu'on appelle maintenant le Puy ou Puech d'Issolu, est située dans le Quercy, aujourd'hui département du Lot.

MCD 2019

rent camper à trois lieues d'Uxellodunum, afin de pouvoir la ravitailler en détail. La garde du camp était confiée à Drapes; Luctère était chargé d'introduire les convois. Ce dernier disposa donc à l'avance différents postes, et à quatre heures du matin il fit passer ses transports par des routes couvertes de bois; il espérait, de cette manière, saisir l'occasion favorable de les faire pénétrer dans la ville; mais les sentinelles romaines entendant le bruit des pas des Gaulois, on envoie des coureurs; à peine sont-ils de retour, que C. Caninius emmène, au lever de l'aurore, un certain nombre de cohortes, et se précipite sur les premiers qui accompagnent le convoi; ils se replient sur l'escorte; les Romains l'attaquent et la dispersent; Luctère se sauve suivi de quelques compagnons.

A la suite de ce coup de main, Caninius, instruit par des prisonniers du lieu où Drapes avait établi son camp, le fait attaquer par sa cavalerie et par l'infanterie germaine, dont j'ai déjà parlé, laquelle par sa vélocité égalait la cavalerie; le lieutenant de César marche lui-même à la tête d'une légion. Suivant l'usage gaulois, Drapes s'était établi au pied d'une montagne et sur le bord d'une rivière; rien n'était gardé. La cavalerie romaine et les fantassins mêlés à ses rangs attaquent à l'improviste, et au moment où les cohortes gravissaient le coteau. Le camp est pris; les Gaulois sont massacrés sans pouvoir se défendre; Drapes lui-même est fait prisonnier. Les soldats de César, après avoir vaincu deux fois en un jour, retournèrent presser le siége d'Uxellodunum; ils sont bientôt rejoints par Fabius, qui a sous ses ordres vingt-cinq cohortes. Pendant que Caninius triomphait, lui-même visitait les différents peuples de la Gaule, exigeant partout de nouveaux otages. Il fit plus, il imposa aux Carnutes la triste mission de livrer entre ses mains leur ancien chef Gutruat; cédant à la nécessité, ils allèrent le découvrir au milieu d'un bois où il s'était retiré. A peine le malheureux Gaulois fut-il rendu dans le camp ennemi, que les légions réclamèrent sa mort; battu de verges, Gutruat fut ensuite livré au licteur, qui lui abattit la tête. Le proconsul fut bientôt instruit du siége d'Uxellodunum et des incidents qu'il avait déjà fait naître; il partit avec sa cavalerie, donnant ordre à Q. Calenus de marcher à petites journées et avec deux légions.

Au moment où il arriva la circonvallation était achevée; il n'y avait donc plus qu'à attaquer la ville; il s'occupa avant tout de la priver d'eau. Uxellodunum était bâti sur un rocher, dont un vallon enveloppait la base; enfin, une rivière, qui coulait dans un terrain très-bas, traversait ce même vallon. Il n'existait qu'un chemin, d'un difficile accès, qui seul menât à la rivière; César interdit cette route au moyen de frondeurs, d'archers et de machines qui lançaient une grêle de traits. Les assiégés n'eurent plus qu'un point unique où ils purent aller puiser de l'eau; c'était une source abondante qui jaillissait au pied même des murailles du côté que la rivière n'enveloppait pas. Cette dernière ressource, César l'enleva bientôt aux habitants; il fit construire une terrasse vis-à-vis de la fontaine; des hauteurs où ils se tenaient, les assiégés incommodèrent d'abord beaucoup les travailleurs romains; mais ceux-ci possédaient le courage et surtout la science des siéges; pendant que les uns s'avançaient toujours à la faveur des mantelets, d'autres pratiquaient des galeries souterraines depuis la terrasse jusqu'à la source : les Gaulois n'en avaient aucun soupçon. Enfin, la terrasse dépassant une certaine hauteur, on y établit une tour de dix étages qui domina bientôt la fontaine; il devint alors impossible de s'en approcher à cause des nuées de traits qu'on lançait sans cesse : les bestiaux, les chevaux et les hommes, éprouvèrent bientôt tous les tourments de la soif. Dans cette position si affreuse, les assiégés remplissent des tonneaux de bitume, de bois et de suif, ils les précipitent tout enflammés sur les ouvrages de l'ennemi; ils entreprennent en même temps une vigoureuse sortie pour empêcher que de prompts secours ne puissent être portés; des torrents de flamme s'élancent de tous les points, ils entourent, embrasent les mantelets et les machines. Les soldats de César ne s'épouvantent pas; les

MCD 2019

uns combattent avec ardeur, les autres luttent avec courage contre les désastres de l'incendie. Mais à la vue des blessés qui se multiplient, le proconsul ordonne à ses cohortes de s'élancer au pas de charge; elles poussent d'horribles cris; c'est à un assaut général qu'elles se préparent. Les habitants implorent aussitôt le secours des Gaulois qui attaquaient les ouvrages des Romains. Ces derniers purent alors arrêter la marche de l'incendie. Cependant, l'énergie des assiégés se montrait de jour en jour plus persévérante; mais elle fléchit lorsque les galeries souterraines, atteignant la source, détournèrent son cours. Les malheureux habitants, privés complètement d'eau, capitulèrent. « César, dit Hirtius (1), savait que sa clé-» mence était trop universellement connue » pour craindre qu'on imputât à la cruauté » de son caractère un acte de rigueur de-» venu indispensable. La guerre des Gaules » ne finirait jamais, si les révoltes pouvaient » sans cesse éclater sur divers points à la » fois. Il se détermina donc à donner un » exemple qui pût effrayer pour l'avenir; il » fit couper les mains à tous ceux qui, dans » ces derniers mouvements, avaient pris les » armes. » Drapes, prisonnier de Caninius, se condamna lui-même à mourir de faim. Luctère, après être échappé aux Romains, leur fut livré par l'Arverne Epasnact. Les Trévires, battus par Labiénus, qui s'était emparé de leurs principaux chefs, mirent bas les armes.

César, rassuré par tant de victoires, se rendit dans l'Aquitaine, seule partie de la Gaule qu'il n'eût pas encore visitée, quoique son lieutenant Crassus l'eût en partie soumise. Tous les peuples aquitaniques s'empressèrent de lui envoyer des ambassadeurs et de lui faire remettre des otages. Le proconsul se rendit aussi à Narbonne; puis distribua ses légions chez les Belges, les Edues, les Turons et les Lemovikes; enfin, après avoir fait un court séjour dans la province romaine, il alla passer l'hiver à Némétocène, capitale des Atrébates. Pendant qu'il séjournait dans cette ville, il apprit que le dernier de ses ennemis, Comm, s'était rendu à la fortune de ses armes. Brûlant du désir de rejoindre sa patrie, ce chef avait quitté les forêts de la Germanie, y laissant Ambio-Rix, pour venir revoir seul la Gaule. A peine en eut-il touché le sol, qu'il chercha à réveiller de toutes parts les vieux souvenirs de haine contre les Romains. Mais les jours d'une soumission entière étaient arrivés, il fut contraint de se réfugier dans la profondeur des bois, suivi de quelques cavaliers qui lui étaient restés fidèles. Cette vie misérable ajouta encore au ressentiment de Comm, et lorsque les légions vinrent hiverner en Belgique, il leur fit une petite guerre continuelle, interceptant leurs vivres et leurs convois.

[51] Marc-Antoine, questeur de César, envoya à la poursuite de l'Atrébate C. Volusénus Quadratus, qui jadis avait tenté d'assassiner ce chef dans une conférence. Le Romain se mit sur les traces du Gaulois avec une activité qui ne connut ni trève ni repos. Mais l'ennemi qu'il cherchait à atteindre était infatigable; il était en outre doué d'un génie fertile en ruses et en stratagèmes; ainsi à la suite d'une rencontre malheureuse, il se dirigeait en toute hâte vers une anse où il avait mis quelques vaisseaux en réserve; mais la marée en se retirant les avait laissés à sec, Volusénus et les siens touchaient presque au rivage; Comm fait aussitôt hisser les voiles au haut des mâts, les Romains le croient naviguant au milieu des flots, et s'arrêtent.

L'Atrébate vole à de nouveaux combats; il semble être sur tous les points à la fois, et gêne les Romains dans toutes leurs communications. Comm reconnaît un jour Volusénus, il se précipite sur lui avec la rapidité de l'éclair, et lui perce la cuisse d'outre en autre; il allait accomplir sa vengeance tout entière, lorsque les ennemis, dégageant leur chef, l'emportent couvert de sang et à demi mort. La lutte, cependant, devait être inégale à la longue; l'Atrébate le sentit, il députa donc un de ses fidèles à Marc-Antoine, pour l'informer qu'il se retirerait dans le lieu qui lui serait indiqué; il promettait en

(1) C'est le continuateur des Commentaires sur la guerre des Gaules.

MCD 2019

outre des otages; mais il insistait pour ne paraître devant aucun Romain. Le questeur de César, comprenant que la dernière demande de Comm était juste, accepta ses otages, et il ne resta plus dans la Gaule un seul ennemi à combattre.

Ainsi se termina une série de guerres interrompues par quelques trèves qui n'étaient qu'une sorte de repos pour se préparer à des combats encore plus acharnés. S'il faut en croire Plutarque (1), César, vainqueur des Gaulois, emporta de force plus de huit cents villes, soumit plus de trois cents peuples, combattit contre trois millions d'hommes, sur lesquels un million succomba en bataille rangée, tandis qu'un autre million fut réduit en captivité.

Un autre historien de l'antiquité trace le portrait suivant de la Gaule, vaincue définitivement : « Qu'on se représente, dit-il, un » malade pâle, exténué par une longue fiè- » vre qui a tari son sang et miné ses forces » pour le laisser en proie à une soif insatia- » ble qu'il ne peut satisfaire : voilà la Gaule, » épuisée et courbée par les victoires de Cé- » sar. Elle est d'autant plus haletante après » sa liberté perdue, que ce premier de tous » les biens semble lui échapper pour tou- » jours. De là des tentatives fréquentes, té- » méraires, pour briser sa servitude; de là » aussi des efforts prodigieux de la part » d'un vainqueur irrité, pour appesantir sur » elle un joug que désormais elle ne pourra » plus rompre; de là encore un mal qui s'ac- » croît jusqu'à la diminution, et la perte, » enfin, de l'espérance même. Alors, préfé- » rant toute l'amertume de son sort aux pé- » rils des remèdes incertains, n'osant plus » lutter contre sa chute, de peur, en se rele- » vant, de tomber dans des abîmes encore » plus profonds; elle reste sans chaleur, » sans mouvement, accablée, appesantie, » mais non tranquille. »

CÉSAR,
ADMINISTRATEUR DE LA GAULE.

[50] Après avoir fait assister le lecteur à dix années de victoires, ce sont des scènes d'un genre tout différent que je vais placer sous ses yeux : les triomphes eux-mêmes ont leur monotonie. Les ruines que César avait amoncelées, il va les rendre fécondes; et sous cet aspect, c'est encore un grand homme que nous allons rencontrer. Si les généraux romains étaient intrépides au milieu des périls de la conquête, cette dernière une fois accomplie ils se montraient féroces César, devenu maître de la Gaule, en fut bientôt chéri; non-seulement il ménagea les intérêts des peuples, leurs susceptibilités, mais il prodigua l'accueil le plus bienveillant à tous les anciens chefs, qu'il comblait de présents avec cette grâce et cet à-propos qui le caractérisaient. Plein de respect d'ailleurs pour les habitudes locales de tant de nations diverses, en retour de la liberté politique qu'elles avaient perdue, elles reçurent tous les bienfaits de la civilisation romaine. Le petit peuple qui végétait dans une sorte d'esclavage vit son sort s'améliorer, et il entra en possession d'un bien-être qui, jusque-là, lui avait été refusé. César n'établit sur toute la contrée qu'un impôt de quarante millions de sesterces, c'est-à-dire huit millions deux cent mille francs. Aux jeunes gens nobles et ambitieux, il montra en perspective le droit de cité romaine; s'attachaient-ils à sa fortune, il leur promettait des dignités et des faveurs inouïes. Sa modération et son adresse d'esprit ne se démentaient dans aucune occasion. Visitant un temple arverne où était suspendue l'épée qui lui avait été ravie dans une bataille en Séquanie, ses officiers le pressaient pour qu'il la reprît. « Laissons-la où elle est, répon- » dit-il; elle est sacrée. »

Au lieu de confondre la contrée qu'il avait conquise avec la province narbonnaise, il l'organisa à part, lui donnant le nom de *Gaule chevelue* : c'était une sorte de dédommagement pour la nationalité qu'elle avait perdue. Le comble du malheur pour des peuples vaincus, surtout lorsque, pleins de courage, ils portent encore le cœur haut, ce sont ces distinctions plus ou moins tranchantes qui s'élèvent entre eux et les vainqueurs. César équipa à ses propres frais une

(1) Vie de Jules-César.

MCD 2019

légion qu'il appela l'*Alouette* (1), où entrèrent en foule les vieux soldats cisalpins, ses anciens adversaires ; ils jouirent de l'équipement, de la solde, des vivres, enfin de tous les avantages accordés aux légions. Le proconsul ne se contenta pas de ce seul corps gaulois; il organisa sous les titres d'auxiliaires ou d'alliés, des fantassins pesants de la Belgique, des fantassins légers de l'Aquitaine et de l'Arvernie ; il enrôla encore des archers Butènes. On peut affirmer en un mot que la Transalpine était devenue pour César une pépinière de soldats qui l'aidèrent dans les guerres civiles qu'il eut à soutenir plus tard. Ces guerres civiles, il n'entre pas dans mon plan de les narrer ; en effet, quoique le sang gaulois y ait coulé, la direction suprême des événements resta toujours aux Romains. Je dirai seulement que Massalie, qui embrassa le parti de Pompée, ut obligée d'ouvrir ses portes à son heureux rival, à César, qui lui enleva tous ses vaisseaux. Ce dernier punit aussi les peuples de la Narbonnaise, les Allobroges et les Arécomikes, des mauvaises dispositions qu'ils lui avaient témoignées; il établit en outre trois colonies militaires dans l'ancienne province, dont il nomma cependant sénateurs quelques personnages qui l'avaient servi avec zèle. Quant aux habitants de la Gaule Transalpine, il les accabla de nouveaux bienfaits. Ceux-ci les reçurent avec reconnaissance. Des familles, des villes entières se placèrent sous son patronage particulier, et s'en orgueillirent; enfin il accorda le droit de cité à tous les Transalpins qui l'avaient servi dans la légion l'*Alouette*.

En résumé, tant que vécut César, le sort de la Gaule fut doux et prospère.

LA GAULE SOUS LES EMPEREURS ROMAINS.

César, devenu dictateur et aspirant à monter encore plus haut, mourut assassiné; des guerres civiles, des proscriptions, des désastres de tous genres se répandirent sur les Romains. La république avait accompli sa glorieuse existence : mœurs, habitudes, intérêts, richesses, rien n'était plus en rapport avec le passé : ce qu'il fallait, c'était un maître unique. Après d'horribles crimes, ce rôle échut à Auguste. La Gaule se prononça pour ce fils adoptif de l'ancien dictateur : celui-ci n'eut d'abord pas le temps de s'occuper d'elle. Soumise de nom, mais de fait se gouvernant elle-même, la Gaule jouit d'une véritable indépendance tant qu'Auguste eut à combattre. Plus tard, il se rappela une conquête aussi utile; mais ce fut pour l'organiser dans l'intérêt de sa politique. A la suite d'assez vives résistances chez les Aquitains, les Belges, les Trévires et les Morins, la Gaule chevelue fut déclarée province impériale, c'est-à-dire soumise au régime militaire. L'administration qui, à l'avenir, devait régir ses destinées, se composait d'un lieutenant césarien et d'un procurateur; l'un commandait les troupes, l'autre veillait aux finances. L'empereur, voulant tout voir de ses propres yeux, alla lui-même à Narbonne, où il réunit les états de la Gaule Transalpine. D'un côté, il répandit des faveurs ; de l'autre, il établit des colonies militaires, et divisa tout le territoire en trois provinces : la première renferma les contrées entre les Pyrénées et la Loire, et la frontière sud-ouest de la Narbonnaise : on l'appela Aquitaine ; la seconde province conservant le nom de Belgique, comprit, indépendamment de l'ancien pays belge, les nations qui vivaient entre la Marne et la Seine, et entre la Saône et le Rhône supérieur. La troisième, limitée à l'est par le moyen Rhône ; à l'ouest, par l'Océan Armoricain, reçut le nom de Lugdunoise à cause de Lugdunum sa capitale (1), qui fut déclarée en outre celle des provinces chevelues. C'est encore à Lugdunum que furent placés les césariens, ou lieutenants gouverneurs. La Gaule n'avait formé jusque-là qu'une confédération d'États plus ou moins considérables ; Auguste voulut en faire un ensemble compacte régi comme le reste de l'empire. Pour établir ce plan, il s'occupa de détruire tous les souvenirs de localité ; il proclama donc un certain nombre de villes Augustates ou Césariennes ;

(1) A cause de la forme de leur casque.

(1) Aujourd'hui Lyon.

MCD 2019

c'était les détacher complètement de leur origine. Quant aux capitales de l'ancienne confédération gauloise, du moins celles qui rappelaient quelques souvenirs glorieux, il les dépouilla de leur titre. Ainsi, à Gergovie, fut substitué Némétum, misérable bourg arverne. Brutus Pantium fut abandonné, et son influence comme capitale passa à une cité nouvelle, Cæsaromagus (1).

L'empereur, pour faire tolérer ces mesures, accorda des droits, des avantages, que réclamait la position des peuples de la Gaule; il fit ensuite procéder à un recensement général des citoyens et de leurs propriétés, d'après lequel il répartit les impôts, qu'il augmenta pour les mettre en rapport avec ceux que payaient les autres parties de l'empire.

Le privilége dont avaient joui jusque-là les peuples de la Gaule, de porter tous des armes, leur fut retiré; on ne laissa subsister qu'une sorte de garde de police, chargée de veiller à la sûreté intérieure des villes et des campagnes. Quelques cités puissantes furent en outre astreintes à lever des fantassins et des cavaliers dressés aux exercices romains; mais ces troupes n'obéissaient qu'aux délégués de l'empereur.

Les lettres, charmes de la civilisation, pénétrèrent rapidement dans les hautes classes gauloises; Massalie devint un centre de plaisirs, de sciences et de politesse. La partie sanguinaire du culte des druides recula devant les nouvelles mœurs, pour ne plus conserver de puissance que dans les dernières classes. Auguste parvint encore à établir des communications sûres et promptes entre la Gaule et l'Italie. A sa mort, en un mot, l'existence politique de la vieille Gaule était changée. On n'aurait plus vu jamais surgir de son sein des mouvements insurrectionnels, si elle n'eût pas été réduite au désespoir par ces exactions continuelles, qu'on appelait alors impôts, et qui étaient une des plaies dévorantes de l'empire. [21 ans après J.-C.] Deux Gaulois, Julius Florus, né parmi les Trévires, et Julius Sacrovir, qui appartenait à l'ancienne nation des Edues, appelèrent leurs concitoyens à la révolte. Le premier se chargea de soulever la Belgique; le second, les peuples du centre et de l'ouest. Une vaste ligue se forma; mais avant qu'elle fût entièrement organisée, les Andes et les Turons, cédant à la vieille impétuosité gauloise, se soulevèrent; des troupes impériales marchèrent aussitôt contre eux; les autres villes, loin de céder à un empressement aussi intempestif, firent sur-le-champ des offres de services aux généraux romains. Les Andegaves et les Turons furent donc promptement soumis; et Sacrovir, dénoncé même à Tibère, ne fut pas inquiété. Florus s'occupant toujours d'opérer un mouvement dans la Belgique, tenta d'entraîner un corps de cavalerie trévire, discipliné à la romaine. Il ne put décider à le suivre qu'une très-faible portion de cette cavalerie, avec laquelle il chercha à gagner la forêt des Ardennes; mais les routes lui furent fermées par les légions du haut et du bas Rhin. D'un autre côté, Julius Judus, Trévire et ennemi déclaré de Florus, se mit à sa poursuite, à la tête des cavaliers trévires qui étaient restés fidèles aux Romains. Il ne lui fallut qu'une seule rencontre pour battre les insurgés; leur chef, réduit à chercher un refuge au milieu des bois, mit fin à ses jours; ainsi se termina l'insurrection du Midi.

Au centre de la Gaule, la résistance se montra plus opiniâtre; les Edues, qui étaient organisés en cohortes, s'emparèrent d'Augustodunum (1), où on les vit appeler tous les Gaulois à la liberté. Les étudiants de cette ville se joignirent à Sacrovir, que renforcèrent bientôt une multitude de combattants; enfin il eut sous ses drapeaux quarante mille hommes; les Séquanes prirent aussi les armes; mais Silius battit ces masses levées à la hâte et se dirigea à marches forcées sur Augustodunum. A trois lieues de cette ville, les Romains aperçurent l'armée gauloise en bataille. « Rappelez-vous, s'é-» cria Sacrovir aux siens, rappelez-vous » l'antique courage des Gaulois et les coups » mortels qu'ils ont jadis portés à Rome. »

(1) Aujourd'hui Beauvais.

(1) L'ancienne Bibracte.

MCD 2019

Silius se tournant vers les troupes : « Il se-
» rait par trop honteux pour les vainqueurs
» de la Germanie d'estimer les Gaulois
» comme de véritables ennemis. Il n'a fallu
» qu'une cohorte pour battre les Turons;
» une division de cavalerie pour disperser
» les Trévires; quelques bataillons ont vu
» fuir les Sequanes. Les Edues, gorgés d'ar-
» gent et de voluptés, sont encore moins à
» craindre. En avant ! Romains, poursuivez
» les fuyards. » En effet, l'armée gauloise soutint à peine un premier choc; les Romains ne furent arrêtés un instant que par les Crupellaires, espèce de gladiateurs publics qu'on avait enrôlés de force et qui étaient couverts d'une armure toute en fer. Incapables de les atteindre par l'épée, les soldats les abattirent à coups de hache. Sacrovir se retira d'abord à Augustodunum; mais, témoin de l'abattement universel, il se rendit dans sa maison de campagne avec ses meilleurs amis; tous mirent le feu à l'édifice, et au moment où la flamme allait les dévorer, Sacrovir se tua; ses fidèles et courageux compagnons l'imitèrent.

[39] Caligula, ce monstre à demi fou, sous le prétexte d'aller faire la guerre aux Germains, descendit dans la Gaule; choisissant, dans toutes les familles les plus nobles, des hommes de taille triomphale, il les habilla suivant la mode de la Germanie, les força d'apprendre la langue de cette contrée, et les fit partir pour Rome, afin qu'ils assistassent à l'ovation qu'il devait se préparer plus tard à lui-même. Après cet acte de barbarie extravagante, l'empereur rançonna la Gaule en véritable voleur de grand chemin. Comme il perdait aux dés, il commanda qu'on lui remît les registres destinés aux contributions, et il écrasa de taxes les hommes les plus riches, disant ensuite à ses compagnons: « Vous jouez pour tâcher d'obtenir quelques
» drachmes; moi, d'un seul coup, j'en gagne
» cent cinquante millions. » On le vit ensuite faire transporter de l'Italie de vieux meubles des palais impériaux, et les vendre lui-même à l'encan, menaçant ceux qui ne voulaient pas couvrir les enchères. « Tel ob-
» jet, disait-il, que je consens à vous lais-
» ser, a été la propriété de Germanicus,
» mon père; celui-ci m'est venu d'Agrippa;
» ce vase égyptien, il était à l'usage d'An-
» toine; Auguste l'a conquis à la bataille
» d'Actium. » En vertu d'origines aussi illustres, Caligula obtenait des prix énormes; car ne pas lui acheter, c'était s'exposer à la mort. De pareils faits suffisent pour faire juger sous quel gouvernement les Gaulois, ainsi que le reste du monde alors connu, étaient réduits à se courber : c'était l'abrutissement d'une démence abjecte et d'une force brutale.

Claude consola les habitants de la Gaule de tant de rapines et d'humiliations en leur accordant à tous le droit d'entrer dans le sénat, et de posséder les charges publiques. Lui-même se rendit dans les provinces chevelues, réparant les brigandages de l'administration romaine; enfin, il prononça l'abolition définitive du druidisme : les moyens qu'il employa, c'est-à-dire la terreur des supplices, doivent être blâmés; l'intention en elle-même était bonne.

Je ne suivrai pas à l'avenir dans leurs détails les mouvements qui éclatèrent à longs intervalles dans la Gaule; ils appartiennent principalement à l'histoire de l'empire romain. Quelque déplorable que fût ce gouvernement, lui seul alors était possible. Il avait apporté aux Gaulois les bienfaits et les jouissances d'une civilisation qui leur fit bientôt oublier tous les souvenirs de leur ancienne nationalité; seulement, lorsque des monstres, du haut du trône impérial, jetèrent l'épouvante jusqu'aux extrémités du monde, on vit partir de la Gaule la première insurrection qui renversa la dynastie d'Auguste. Soumis par la conquête, c'étaient des garants qu'ils se donnaient à eux-mêmes [68]. Ainsi, C. Julius Vindex, issu en Aquitaine d'une race qui avait compté de nombreux chefs, profita de l'influence que lui assuraient sa qualité de gouverneur de la Lugdunaise et celle de prêteur, pour amener la ruine de Néron. Ligué avec les personnages les plus influents parmi les Arvernes, les Edues et les Séquanes, il fixa son choix sur Sergius Sulpicius Galba, qui avait sous ses ordres les légions de l'Espagne. il le proclama empereur. Mais, tandis

MCD 2019

que le Midi de la Gaule en appelait aux armes, les Rêmes, les Lingons et les Trévires, en un mot, les peuples du Nord, restaient immobiles, attendant le parti qu'allaient prendre les soldats romains cantonnés sur les bords du Rhin. Sur ces entrefaites, Verginius, lieutenant de Néron, dans la Germanie inférieure, vint mettre le siége devant Vesontio, cité appartenant aux Séquanes. Vindex, suivi de ses troupes, se présenta pour dégager la ville. Les Romains et les Gaulois eurent une conférence : la perte de Néron fut jurée ; par suite, Vindex se mit en marche pour pénétrer dans Vesontio; mais les légions, ignorant l'accord qui venait d'être conclu, mirent en fuite les Gaulois ; ceux-ci se rallièrent bientôt et combattirent avec une fureur inexprimable. En vain Verginius et Vindex cherchèrent-ils à retenir les combattants et à les éclairer sur leur véritable position : la lutte se prolongea ; cependant les Gaulois, après avoir perdu vingt mille des leurs, battirent en retraite. Vindex, voyant s'évanouir tous les projets qu'il avait formés, se tua. Les troupes de Verginius, à la suite de leur victoire, le proclamèrent empereur; il leur opposa un refus inébranlable. D'un autre côté, on apprit, dans la Gaule, la mort de Néron et le sénatus-consulte qui reconnaissait définitivement Galba comme empereur; néanmoins, les légions campées sur le Rhin firent de nouvelles offres à Verginius, qui refusa encore cette fois les honneurs et les périls de la pourpre. Capito, autre général romain, tenta de s'emparer du pouvoir; mais il fut assassiné. Galba lui donna pour successeur Vitellius, qui, quelques mois après, fut nommé empereur par la même armée du Rhin. Valens et Cécina, ses lieutenants, marchèrent sur l'Italie, le premier par les Alpes cottiennes, le second par les Alpes pennines. Chemin faisant, les soldats de Valens, à la suite d'une terreur panique qui s'empara d'eux à Divodurum, cité des Médiomatrikes, massacrèrent quatre mille de ses habitants. A Vienne, il fallut que le lieutenant de Vitellius distribuât trois cents sesterces à chacun de ses soldats pour que la ville ne fût pas livrée aux flammes. Valens et ses troupes se livrèrent partout à des exactions multipliées qu'accompagnèrent d'horribles débauches. Cécina, de son côté, saccagea le territoire des Helvètes. Bientôt, et comme pour accroître les désastres de la Gaule, un nouvel empereur, Othon, fut nommé. Quant à Galba, il était déjà assassiné. Othon, pour se créer des partisans, donna le droit de cité aux Lingons ; déjà la Narbonnaise et l'Aquitaine s'étaient prononcées en sa faveur ; mais aussitôt qu'elles apprirent l'arrivée prochaine de Valens, elles se déclarèrent en faveur de Vitellius. Othon, aidé de sa flotte, dévasta la côte narbonnaise avec la plus effroyable barbarie. Les habitants appelèrent à leur secours Valens, qui leur envoya des cavaliers trévires et de l'infanterie tungrienne, sous les ordres de T. Classicus. Othon se retira dans la Ligurie italique.

Vitellius était toujours dans la Gaule, et cependant, Othon, déjà vaincu, s'était tué; il s'avança à petites journées jusqu'à Vienne, où un événement sans nulle importance produisit une sorte de sensation générale chez les classes inférieures. L'empereur rendait la justice, lorsqu'un coq vint d'abord se placer sur son épaule, puis ensuite sur sa tête; or, Gallus signifiait tout à la fois en latin coq et gaulois ; c'était donc l'assurance d'un triomphe prochain pour les habitants de la Gaule. Un Boie, nommé Marie, se donnant la qualité de *Dieu libérateur des Gaules*, proclama l'indépendance nationale, à la tête de huit mille paysans ; mais il fut défait par les Edues et livré aux jeux du cirque. Vitellius fit enfin son entrée dans Rome, qui parmi les soldats reconnut une multitude de Transalpins, auxquels étaient mêlés des Bataves. Le premier soin de l'empereur fut de se débarrasser de pareils auxiliaires. Tous les Gaulois qui n'étaient pas organisés militairement durent reprendre la route de leurs foyers; il en fut de même des Bataves.

Chez ce dernier peuple, une insurrection, qui eut les suites les plus graves, ne tarda pas à se manifester. Clavius Civilis, qui appartenait à une des familles les plus illustres de ce peuple, avait obtenu dans les armées romaines un commandement supérieur; mais

MCD 2019

rien ne put effacer dans son âme le sentiment de l'indépendance nationale : arrêté une première fois, ainsi que son frère Julius Paullus, ce dernier avait subi la mort; plus heureux, Civilis fut envoyé à Néron, qui le laissa languir dans les cachots; l'avénement de Galba fit tomber les fers du jeune Batave; libre, il se retira dans la Germanie; mais, devenu prisonnier des soldats de Capito, ceux-ci demandèrent sa tête : Vitellius le sauva. Ce dernier occupait à peine le trône impérial qu'il en fut renversé. Un Gaulois, Antonius Primus, né à Tolosa, et qui était venu, comme tant d'autres de ses compatriotes, tenter fortune à Rome, où il avait réussi à entrer dans le sénat pour en être ensuite chassé comme complice dans un faux testament; Antonius Primus, dis-je, parvint à se faire réintégrer par l'empereur Galba, dont la confiance le mit bientôt à la tête de la légion de Pannonie. Galba assassiné, Primus chercha à pousser sa fortune auprès d'Othon et de Vitellius. Mécontent de l'un comme de l'autre, il proclama Vespasien empereur. Cette résolution hardie, il fallait la soutenir; Primus s'occupa aussitôt de susciter des ennemis à Vitellius, dont les vices à eux seuls auraient suffit pour conspirer sa ruine. Le commandant de la légion de Pannonie entra donc en rapport avec Civilis, le pressant, au nom de Vespasien, de soulever la Germanie; par ce moyen, les légions rhénanes, dévouées à Vitellius, ne pourraient pas venir embrasser sa défense en Italie [69]. Le chef batave profita de ces ouvertures pour appeler aux armes ses compatriotes, qui, dans ce moment même, étaient en proie aux vexations et aux ignominies qui accompagnaient chez les Romains les levées de troupes. En effet, les agents de Vitellius enrôlaient de force les vieillards que l'âge exemptait, pour les forcer à se racheter; d'un autre côté, ils appelaient aux armes des enfants qui avaient à peine franchi l'âge de puberté, afin de se les réserver pour d'infâmes plaisirs. Une insurrection générale eut lieu chez les Bataves; Civilis en sut tirer un glorieux parti. Au milieu des guerres civiles qui désolaient l'empire, dont Vitellius et Vespasien se disputaient la possession, Civilis comprit toute l'importance des Gaulois, et il chercha des alliés parmi eux. Eclairé par l'expérience, ces derniers attendirent d'abord l'issue de la lutte qui était engagée entre les deux prétendants. Antonius, après avoir battu à Crémone les troupes de Vitellius, avait poursuivi les avantages de sa victoire jusque dans les murs de Rome, dont le Capitole fut livré aux flammes. C'est au milieu des décombres rougis par le sang romain, que le père de Titus, Vespasien, fut reconnu empereur. Des désastres aussi inouïs circulèrent dans la Gaule avec rapidité; on se rappela le coq qui s'était perché sur la tête de Vitellius : ce présage était réalisé; l'incendie du Capitole décida tous ceux qui jusque-là étaient restés en suspens. « La puissance de Rome, disaient-» ils, touche à son dernier terme; nos pères » ont livré cette ville aux flammes; mais le » Capitole, cette demeure sacrée de Jupiter, » restait intact, et Rome s'est relevée plus » puissante que jamais de ses ruines; sa for-» tune est désormais épuisée. » Les druides, que les persécutions de Claude semblaient avoir anéantis, sortirent des forêts, où ils avaient vécu cachés aux regards de tous les hommes. Pour reconquérir leur ancienne popularité, ils entrèrent dans les sensations des masses, proclamant « qu'il n'y avait plus » d'empire romain; c'était l'empire gaulois » qui allait le remplacer ». A la voix des druides, les populations du Nord et de l'Ouest se soulevèrent comme un seul homme; il n'en fut pas de même des cités de l'Est, qui, plus calmes, restèrent attachées à la civilisation de l'empire.

Une alliance étroite se forma bientôt entre Civilis et Classicus qui commandait les cavaliers trévires auxiliaires, et Julius Tutor aussi Trévire; dans cette ligue entra encore Julius Sabinus Lingon, qui prétendait descendre de Jules-César, parce que sa bisaïeule, disait-il, s'était abandonnée au conquérant de la Gaule. Après qu'ils eurent tous les trois sondé les esprits, ils réunirent leurs partisans dans la colonie agrippinienne. Il s'agissait de délibérer sur le parti à prendre. Mais, dans cette circonstance, l'impétuosité gauloise, déjà tant de fois si

MCD 2019

funeste, se montra toujours la même; aucune discussion ne peut s'établir; tous s'écrient « que le peuple Romain est en » proie à la rage des discordes; les légions » sont dévorées les unes par les autres; l'I- » talie n'offre plus que des ruines; Rome » est prise. » A chacune de ses armées une gue re civile est échue; là, coule son sang; là, s'épuisent ses forces; que la Gaule s'empare des Alpes; sa liberté est sûre, et désormais elle n'aura plus qu'à décider les limites qu'elle-même imposera à sa puissance (1). Il fallut ensuite statuer sur le sort qu'on réservait aux légions du Rhin. La majorité se prononça d'abord pour un massacre général; mais elle finit par reconnaître qu'il fallait se borner à la mort des commandants de légions; les soldats alors entreraient dans les rangs gaulois, et formeraient d'utiles alliés.

Ce plan arrêté, Classicus et Tutor allèrent s'établir avec les troupes nationales, réunies sous l'étendard de l'*Empire des Gaules*, à deux milles du camp romain. Des pourparlers eurent lieu entre les soldats des deux armées; et, comme les légionnaires s'étaient déjà souillés du meurtre de plusieurs de leurs généraux, ils se réunirent aux Gaulois. Vocula, leur chef, fut égorgé au milieu d'eux par Emilius Longinus, déserteur de la première légion. Classicus, de son côté, se présenta bientôt devant l'armée parjure avec tous les insignes du commandement suprême : on lui prêta serment. Tutor se porta avec promptitude sur la colonie agrippienne, où il exigea que les soldats du Haut-Rhin p êtassent aussi serment à l'empire des Gaules. Civilis, pendant que ces événements s'accomplissaient, était arrêté devant Vétéra. Classicus, pour opérer une diversion utile, envoya des transfuges offrir aux assiégés des conditions avantageuses, s'ils voulaient passer sous le nouvel étendard : autrement, plus d'espérance pour eux. La garnison de Vétéra reste inflexiblement attachée à son devoir; dépourvue de vivres, elle se nourrit de racines d'arbres, arrache l'herbe entre les pierres, dévore les chevaux; enfin, nul genre d'aliment ne lui répugne. Elle épuise jusqu'à la dernière de ses ressources, et finit par demander à Civilis qu'il lui laisse la vie sauve. Celui-ci exige le pillage du camp, et que les Romains prêtent serment à l'empire des Gaules. Les assiégés se résignent; ils sont déjà en route, lorsque des Germains, attachés au chef Batave, les massacrent. Civilis réussit encore, par la terreur de ses armes, à obtenir l'alliance des Agrippiniens. Des Tongres, des Bétasiens et des Nerves tentèrent cependant de l'arrêter au pont de la Meuse; il les fait prendre en queue : la victoire est certaine. Alors il s'élance au-devant des Tongres. « Les Bataves et les Trévires n'ont » pas pris les armes pour imposer le joug » aux autres peuples; loin d'eux l'arro- » gance de pareilles prétentions : recevez- » nous comme alliés; et, à votre volonté, » chef ou soldat, je passe dans vos rangs. » Des cris de joie retentissent : Civilis compte de nouveaux soldats.

Mais tandis qu'il imprimait aux événements une direction aussi heureuse, Julius Sabinus, chargé de combattre dans l'intérieur, ordonne qu'on l'appelle César; c'était une faute très grave. En effet, on ne pouvait tirer parti des troubles où étaient plongés les Romains, qu'en réunissant tous les peuples de la Gaule dans un intérêt commun; du moment où l'un des chefs principaux, loin de se rattacher à l'antique nationalité, source de toute résistance populaire, usurpait un titre réservé jusque-là à l'ennemi, la guerre de l'indépendance perdait ses chances de succès. A cette première faute, Sabinus en joignit bientot une seconde; il se jeta avec des masses indisciplinées sur les Séquanes, qui voulaient rester étrangers au mouvement de la Gaule. Ceux-ci le battent, et le nouveau César prend un des premiers la fuite. Au lieu de chercher à réparer un pareil échec, il fit mettre le feu dans la maison où il s'était retiré, et alla cacher sa honte dans une retraite in-

(1) « Nec tulere moras consultandi : certatim proclamant furere discordiis populum romanum, Cæsar legiones, vastam Italiam, capi quum maxime urbem, omnes exercitus suis quemque bellis detineri; si Alpes præsidiis firmentur, coalita libertate dispecturas Gallias quem virium suarum terminum velint. » C. C. Tacit. Historiarum. l. IV.

MCD 2019

connue, où il resta enseveli neuf années avec sa femme, espérant un meilleur avenir.

Rome voulut arrêter une insurrection dont l'éloignement grossissait les périls; sept légions furent envoyées contre la Gaule. A cette nouvelle, la confédération, qui n'avait jamais présenté d'ensemble, vit ses liens se elâcher de plus en plus. Avant de recourir tumultueusement aux armes, on se demanda s'il y avait nécessité de rompre avec les Romains; les Rèmes proposèrent qu'une assemblée générale se tînt dans les murs de leurs villes; les Trévires y députèrent Tullius Valentinus, qui ne respirait que la guerre; il la provoqua donc avec fureur. Julius Auspex, Rème d'une haute extraction, lui opposa la puissance de Rome et les avantages de la paix. « Les lâches, s'écria-t-il, » peuvent aussi tenter des guerres; mais » c'est avec le sang des braves qu'elles se » poursuivent; déjà les légions sont sur nos » têtes. » On admira le courage de Valentinus, mais la majorité se rallia à l'opinion d'Auspex; ce n'était plus là les Gaulois qui avaient coûté à Cèsar tant d'années de victoire. D'un autre côté, les vieilles rivalités de peuple à peuple semblaient renaître de leurs cendres; on se disputait le commandement suprême; où serait le siége du nouvel empire: les uns arguaient de leurs richesses, les autres de leur puissance, ceux-ci de l'antiquité de leur origine; on n'en était pas encore au triomphe, et la discorde était partout (1). Des lettres furent adressées aux Trévires, pour qu'ils renonçassent à la guerre qu'ils avaient commencée; on leur servirait d'intercesseurs auprès des Romains. Mais ceux-ci persévérèrent dans leur résistance, sans mettre, au reste, aucun accord dans leurs opérations militaires; Civilis était dans ce moment comme égaré à la poursuite de son parent Claudius Labeo, qui soutenait le parti romain; Classicus, de son côté, ne faisait aucun effort; tandis que Tutor ne se pressait ni d'occuper le Haut-Rhin ni de fermer les Alpes.

Sur ces entrefaites, la vingt-unième légion traversa la Rhétie, avec un corps de cavalerie, qui était commandé par Julius Briganticus, neveu de Civilis, et son ennemi ardent. Tutor courut au-devant des Romains; il avait sous ses ordres des Trévires, des Vengions, des Caracates, des Tribokes, et une partie des légionnaires qui avaient abandonné leur ancien drapeau. Ceux-ci remportèrent un léger avantage sur une cohorte détachée en avant; mais à la vue de leurs anciens généraux, ils rejoignirent le drapeau sous lequel ils avaient naguère combattu; les Tribokes, les Vengions et les Caracates, les imitèrent. Tutor, auquel il ne restait plus que les Trévires, battit en retraite sur Bengium; la force du lieu le rassurait parce qu'il avait fait rompre le pont de la Nave. Mais les Romains ayant découvert un gué, en profitèrent pour le mettre en fuite. Ce nouveau revers jeta les Trévires dans la consternation; les simples soldats, abandonnant leurs armes, se débandèrent; les chefs, pour mieux faire croire à l'ennemi qu'ils avaient eux-mêmes renoncé à la guerre, cherchèrent un refuge dans les villes qui étaient restées dans l'alliance romaine. D'autres légionnaires, qui avaient prêté serment à l'empire des Gaules, proclamèrent Vespasien empereur. Valentinus, cet orateur fougueux, parcourait alors diverses cités, soufflant la guerre à la multitude; à son retour, il menaça les légionnaires d'un massacre en masse; mais ils se retirèrent chez les Médiomatrikes. Valentinus et Tutor, connaissant la mobilité gauloise, firent égorger deux lieutenants romains, Hérennius et Numisius. Les Trévires reprirent les armes. Pétilius Cérialis, un des généraux romains auxquels était confiée la direction de la guerre, entra dans les murs de Moguntiacum (1). Pour mieux imprimer dans l'esprit de ses troupes la confiance qu'il avait eu en lui-même, il renvoie chez eux les Gaulois qui, restés fidèles, étaient venus s'offrir comme auxiliaires. « Avec les Ro- » mains seuls il est sûr de vaincre. » Civilis et Classicus se hâtent de rassembler leurs troupes répandues dans l'Ouest de la Belgi-

(1) Nondum victoria, jam discordia erat. C. Cornelii Taciti Hist. L. IV.

(1) Aujourd'hui Mayence.

MCD 2019

que; ils envoient courriers sur courriers à Valentinus, afin qu'il n'engage pas une bataille décisive. Cérialis précipite sa marche : en trois jours il est à Rigodunum. Valentinus occupait ce poste que défendaient des montagnes et la Moselle ; il l'avait en outre fortifié par des fossés et des pierres amoncelées. Ses retranchements furent enlevés d'assaut, et Valentinus tomba lui-même entre les mains de l'ennemi [70]. Le lendemain, l'armée romaine entra dans la capitale des Trévires, dont elle demanda à grands cris la destruction. Dans ses murs étaient nés Classicus et Tutor : Cérialis opposa un refus constant. Les Lingons, rassurés, se soumirent aussitôt ; les Trévires n'avaient plus de résistance à opposer; le général romain ayant réuni les notables de ces deux peuples, leur dit : « La faconde de l'orateur, je ne l'ai jamais » cultivée; c'est par les armes que j'ai prouvé » la force du peuple romain. Au reste, puis- » que les paroles ont plus d'autorité sur » vous que les faits, et que vous appréciez » les biens et les maux, non sur leur nature » propre, mais d'après les discours des sédi- » cieux, j'ai à vous exposer quelques vérités » qui, maintenant que la guerre est finie, » vous seront plus salutaires à recueillir » qu'il n'est utile à nous de vous les faire » entendre. Pourquoi les généraux romains » sont-ils entrés dans la Gaule? Est-ce par » intérêt? Non; mais à la prière de vos an- » cêtres que fatiguaient de continuelles dis- » cordes; de vos ancêtres, à qui les Ger- » mains, appelés comme auxiliaires, avaient » infligé, sans distinction d'alliés ou d'en- » nemis, une égale servitude. Quel combat » ne nous a-t-il pas fallu rendre aux Cim- » bres et aux Teutons! que de sang et de » travaux n'ont pas coûtés à nos soldats les » guerres de la Germanie! par quelles vic- » toires se sont-elles terminées? L'univers » entier le sait. Nous défendons les barriè- » res du Rhin, est-ce pour protéger l'Italie? » Non ; c'est pour rendre impossible le re- » tour d'un second Arioviste. Serez-vous » plus cher à Civilis, aux Bataves et aux » peuples d'Outre-Rhin, que vos pères ne » l'ont été à leurs devanciers? La soif de » l'or, la convoitise de vos femmes, l'amour » du changement, le besoin de délaisser » leurs marais et leurs solitudes pour jouir » de vos fertiles campagnes et de vous- » mêmes avec elles : voilà ce qui attirera » toujours les Germains dans la Gaule. La » liberté, l'indépendance, et tant d'autres » beaux noms, sont leurs prétextes aujour- » d'hui; mais quiconque veut la domination » pour soi, l'esclavage pour autrui, voilà les » mots qui lui servent de devise.

» Des tyrans et des guerres, telle fut la » Gaule jusqu'au moment où elle reçut nos » lois. Nous Romains, tant de fois provo- » qués et tant de fois vainqueurs, quel joug » avons-nous imposé à vos défaites? De con- » tribuer aux charges indispensables pour » le maintien de la paix. Pour l'avoir, cette » paix, il faut des soldats; à ceux-ci une » solde; et cette solde, ce sont les tributs » qui la fournissent. Le reste est commun » entre vous et nous; ne commandez-vous » pas aux légions? ne gouvernez-vous pas » nos provinces? entre nous rien ne sépare, » rien n'exclut. Les bons princes, si vous en » êtes éloignés, vous en profitez cependant » comme nous; sont-ils cruels, les plus pro- » ches en souffrent seuls. Ne faut-il pas » souffrir la stérilité, les pluies excessives, » et les autres fléaux de la nature? Eh bien, » sachez souffrir de même le luxe ou l'ava- » rice de ceux qui exercent la domination. » Où il y a des hommes il y a des vices; » mais ces derniers ne sont pas continuels, » leur règne passe; des jours meilleurs ar- » rivent et consolent. Tutor et Classicus de- » venus vos maîtres, croyez-vous qu'entre » leurs mains le pouvoir sera plus modéré? » Ne faudra-t-il pas payer des impôts et des » tribus pour repousser les Bretons et les » Germains? Les soldats de Rome expulsés » (que les dieux détournent ce malheur), » que verrait-on? une guerre générale en- » tre tous les peuples. Huit siècles de for- » tune et d'habileté ont enfanté le vaste » édifice de la puissance romaine : l'ébran- » ler, c'est vouloir être écrasé sous le poids » de sa chute. Pour qui le péril est-il le plus » grand? Pour vous, Gaulois, qui nagez » dans l'or et les richesses, principales cau- » ses des guerres. Chérissez donc la paix et

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Chaillet Sculp.

1. SOLDAT GAULOIS DU TEMS DE CLOVIS. (En 500)
2. SOLDAT FRANC DU TEMS DE CLOVIS. (En 500)

FRANCE

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

MCD 2019

» cette Rome où, vainqueurs et vaincus, » tous sont également citoyens. Éclairés » par l'une et par l'autre fortune, préférez, » à l'opiniâtreté qui vous perdrait, la sou- » mission qui vous sauvera (1). »

Ce discours, ou pour mieux dire cet adroit plaidoyer, produisit un effet d'autant plus profond sur les Gaulois, qu'ils s'attendaient à des paroles menaçantes.

Civilis, Classicus et Tutor, ne désespérant pas d'un meilleur avenir, rassemblèrent leurs forces, et vinrent attaquer le camp du général romain, qui se trouvait alors à Augusta, ville des Trévires. Une victoire complète couronna l'audace des confédérés; le camp fut pris, la cavalerie mise en déroute. Cérialis, prévenu à temps, accourt, reprend le pont sur la Moselle, qui était au pouvoir de l'ennemi; s'expose au péril comme un simple soldat; rallie ses troupes et reste vainqueur. Ce qui contribua à un succès aussi inattendu, ce fut l'avidité des Germains, qui, au lieu de profiter des premiers avantages, ne s'occupèrent que de pillage. Le jour même, le camp des confédérés fut pris. D'un autre côté, les Agrippiniens, que la crainte seule avait détachés de l'alliance romaine, massacrèrent tous les Germains qu'ils avaient reçus dans leurs propres maisons; ils massacrèrent en outre, après l'avoir enivrée, une cohorte sur le dévouement absolu de laquelle comptait le chef batave. Classicus, cependant, battit quelques cavaliers que Cérialis avait lancés en avant de Novésium. Le fils de l'empereur, Domitien, qui depuis laissa un nom que ses cruautés ont rendu immortel, Domitien, dis-je, était dans le voisinage des Alpes, lorsqu'il apprit la dernière victoire remportée par Cérialis, et que lui certifiait Valentinus qu'on lui présenta chargé de chaînes. L'héritier du trône impérial, comme pour mieux se préparer à l'avenir qu'il réservait aux Romains, envoya l'orateur gaulois à la mort. On lui dit, pour insulter aux supplices qui le torturaient, que sa patrie était tombée au pouvoir des Romains. « Voilà, s'écria-t-il, ce qui me » console de mourir. »

(1) C. G. Taciti Historiarum. L. IV.

L'armée romaine recevait à chaque instant de nouveaux renforts; aussi son général disposa deux attaques successives contre Civilis, qui se trouvait renfermé à Vétéra. Dans l'une, le chef batave resta vainqueur; l'autre lui fut si funeste, que, quittant la Gaule, il se retira au milieu des Bataves. Tutor, Classicus, Civilis et cent treize sénateurs trévires, allèrent bientôt dans la Germanie recruter de nouveaux défenseurs; Cérialis attaqua pendant ce temps les Bataves et établit ses soldats dans des postes avantageux. Le général romain, dont la négligence égalait le courage, échappa comme par miracle à une surprise; il s'était rendu à Novésium et à Bonn pour inspecter les quartiers d'hiver que l'on y préparait pour les légions; c'était par eau qu'il revenait; les soldats de l'escorte marchaient éparpillés. Les Germains font choix d'une nuit nébuleuse, et, se livrant au fil de l'eau, ils entrent sans obstacles dans les retranchements, puis ils coupent les cordes qui tenaient les tentes suspendues et égorgent les soldats ensevelis sous leurs propres pavillons; d'autres Germains s'emparaient pendant ce temps de la flotte. Cérialis fut sauvé, grâce à une méprise; les ennemis, qui découvrirent son drapeau de commandant sur la galère prétorienne, s'en emparèrent; mais le général romain ne s'y trouvait pas, il avait passé la nuit dans les bras de Claudia Sacrata, femme ubienne. Civilis, ne désespérant pas encore de quelque nouvelle victoire, équipa une flotte. Après une rencontre navale, qui n'eut aucune importance, le batave se rendit au delà du Rhin. On lui fit bientôt après des propositions d'accommodement; il les accepta à la suite d'une entrevue avec Civilis; on lui laissa sa vie et ses biens et les douceurs de la patrie. Quant à Tutor, à Classicus et aux autres chefs gaulois, trévires ou lingons, qui gardèrent les armes tant qu'il leur fut possible de combattre, Rome ne leur accorda ni amnistie ni pardon. Les uns s'exilèrent au milieu des bois de la Germanie; d'autres mirent fin à leur existence; quelques-uns enfin tombèrent au pouvoir des Romains, qui ne leur épargnèrent ni tortures ni supplices. Cependant, après la destruction

MCD 2019

complète de la dernière ligue gauloise restait encore vivant un de ses chefs. Sabinus, au lieu de se tuer à la suite de sa défaite par les Séquanes, s'était enseveli dans un immense souterrain dépendant de sa maison de campagne; deux de ses affranchis avaient seuls le secret de sa retraitre. Sabinus, au moment même de l'insurection, venait d'épouser Eponine, jeune Gauloise qu'il aimait éperdument, c'est ce qui l'avait empêché de chercher un refuge dans la Germanie. Ainsi renfermé, l'ancien chef lingon fit répandre le bruit de sa mort; Eponine y ajouta foi elle-même et elle passa trois jours et trois nuits sans prendre aucune nourriture. Sabinus, craignant tout de son désespoir, la fit instruire par un de ses affranchis du lieu où il vivait encore. Eponine vint rejoindre son époux pour ne plus le quitter; deux fois mère, elle nourrit ses enfants dans le souterrain qui leur servait à tous deux de refuge. « Seule comme la lionne au fond de sa tan-» nière, » a dit un écrivain grec qui avait connu l'un de ses fils, « seule elle triompha » des douleurs et des périls de l'enfantement, » et nourrit de son lait ses deux lionceaux.» Sabinus, cependant, avait conservé quelques amis à Rome, où de temps à autre Eponine se rendait; dans un de ces voyages elle se fit accompagner par son mari, qui était déguisé en esclave. Neuf années s'étaient déjà écoulées, lorsque les deux époux furent dénoncés. Conduits à Rome, Eponine embrassa les genoux de Vespasien, et lui montrant ses enfants : « César, s'écria-t-elle, je les ai conçus » et allaités dans les tombeaux, afin que plus » de suppliants vinssent embrasser tes ge-» noux. » A ces paroles si déchirantes, tous les assistants versèrent des larmes; Vespasien, sans laisser percer aucune émotion, envoie Sabius à la mort. Eponine demande à partager le supplice de son mari. « Accorde-» moi cette grâce, Vespasien, car ton aspect » et tes lois me pèsent mille fois plus que la » vie dans les ténèbres et sous la terre. »

C'est par ce dernier drame que fut clos sans retour le sort de la nationalité gauloise. La terre qui l'avait vue naître, cette terre si féconde en intreprides soldats, ne compta plus désormais que comme une des parties importantes de l'empire; en un mot, c'est dans ce gouffre immense que disparurent tant de souvenirs de gloire et de valeur. Mais, par un rapprochement fort remarquable, la puissance romaine dans la Gaule périt sous les coups des Germains, ces alliés des Classicus et des Tutor, qui les derniers combattirent pour l'indépendance de leur pays. Les annales du monde ne sont que les arrêts de la Providence mis en action; le temps, dans l'immensité de son cours, apporte tôt ou tard la leçon de sa vengeance. Les Romains, oppresseurs de tant de peuples, reçurent des fers à leur tour : ils leur furent apportés par des barbares; c'étaient sans doute des vainqueurs impitoyables, mais après tout ils valaient mieux qu'eux.

ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE DES FRANCS DANS LA GAULE.

Il m'est impossible, dans le cadre dont j'ai fait choix, de suivre année par année les événements qui désormais vont s'accomplir dans la Gaule, définitivement identifiée aux mœurs, aux habitudes et aux intérêts des vainqueurs; ces faits, au reste, manquent en général d'importance. Je me contenterai de dire que les compatriotes des Vercingeto-Rix, des Luctère, parvinrent plus d'une fois à porter sur le trône des généraux placés en tête des légions : tels furent Nerva et Trajan; en retour ils eurent à subir les maux qu'attirèrent sur leurs têtes l'ambition d'une foule de prétendants dénués de toute espèce de titres comme de considération. Mais au lieu de me perdre dans ces détails fastidieux, je préfère initier mes lecteurs à la connaissance de l'administration romaine, parce qu'elle leur expliquera les succès que, dans le cinquième siècle, obtinrent les Francs, qui fondèrent parmi nous une monarchie dont l'existence s'est conservée depuis plus de quinze siècles.

Il faut d'abord, pour répandre de la lucidité sur les récits qui vont suivre, que je remonte à la création du régime impérial. Son fondateur fut Auguste, prince lâche de sa personne, mais doué d'un génie éminem-

MCD 2019

ment politique. Il comprit son temps : c'est la première condition de tout pouvoir. Les Romains avaient à cicatriser les maux, les blessures de plusieurs années de guerres civiles et de proscriptions ; ils aspiraient à l'ordre et au repos : c'est ce que leur donna d'abord Auguste. Il savait d'un autre côté qu'il est des souvenirs qui ne s'effacent que difficilement de la mémoire des peuples. Rome, je ne puis trop le répéter, avait besoin d'un maître ; mais il fallait qu'il ne se présentât à ses regards que déguisé sous les anciennes formes républicaines. Auguste, avec de la patience et de l'habileté, concentra dans ses mains toutes les anciennes dignités, toutes les anciennes magistratures qui, sous le gouvernement précédent, constituaient l'autorité souveraine dans ses divers degrés de hiérarchie. Comme imperator, il resta général à vie de toutes les troupes romaines; comme souverain pontife, il disposait de toute l'influence religieuse ; comme consul, toujours commandant à des armées, il pouvait faire tomber à son gré les têtes des sénateurs, des chevaliers, comme celles des simples citoyens; proconsul, il lui était permis de frapper aussi les habitants des provinces; prince du sénat, il s'arrogea le droit de le présider; enfin il se fit revêtir de la puissance tribunitienne, c'est-à-dire que sa personne devint inviolable. Auguste, loin d'abuser de tant de magistratures, de tant de dignités, les fit tourner toutes au profit du peuple romain.

A part la flétrissure des proscriptions, qui furent le marche-pied de cette fortune qui fut si haute et si sage, le règne de ce premier empereur réunit les bénédictions de tous ses peuples. Mais un homme passe et avec lui ses talents.

Les successeurs d'Auguste reçurent en un jour tout ce qu'il avait conquis avec des services et du temps; un décret du sénat les mettait en possession d'un pouvoir si étendu que sous son poids devait chanceler la raison humaine. Dans les monarchies orientales, il est une barrière que ne peut en général franchir le prince : c'est celle que la religion élève, force morale qui sauve du dernier degré de l'opprobre monarques et sujets. Les Césars, d'abord souverains pontifes, proclamés plus tard dieux suprêmes, eurent des autels et des adorateurs : ils furent donc au-dessus de la religion, qui au contraire devait les asservir. Placés en dehors de tout ce qui était règles et devoirs, les successeurs d'Auguste épouvantèrent par des vices poussés jusqu'à la fureur ou à la folie. Les fautes de la jeunesse, les crimes de l'âge mûr n'étaient pas dignes d'eux; il leur fallait des raffinements effroyables. Ils tuaient leurs mères, empoisonnaient leurs proches, mettaient le feu en chantant jusqu'aux palais de leur capitale. Tout à la fois capricieux, sanguinaires, ironiques et avares, ils dissipaient les trésors de l'empire en exécrables débauches, en fasteuses prodigalités. L'or venait-il à leur manquer, ils faisaient égorger les riches pour hériter de leurs domaines; puis, pour arrêter la contagion du blâme, ils faisaient égorger les hommes vertueux dont ils épiaient la parole et jusqu'aux soupirs : c'était le despotisme militaire, ou pour mieux dire la fusion de tous les despotismes dans ce qu'ils ont de plus odieux et de plus vil.

Les grands de Rome et de l'Italie dépouillés, il fallut pressurer les autres peuples de l'empire : c'était l'œuvre des agents du fisc. Leurs mains étaient partout : race avide, race insatiable, elle ne se retirait que devant les villes désertes ou les campagnes en friches. Cette avidité était devenue avec le temps la passion dominante de tous les fonctionnaires de l'empire; elle possédait le général comme le soldat : on n'avait plus de citoyens, on manqua bientôt de troupes. En effet, ceux qui étaient parvenus à dissimuler quelques restes de fortune l'employaient à se racheter du service militaire. Alors tout était matériel dans la société; on ne faisait de sacrifices que pour échapper à des périls ou assouvir des jouissances.

Les Gaulois ne purent répudier complètement leur part dans tant de misères et de turpitudes : toutes les garanties de liberté, à l'intérieur comme à l'extérieur, ils les perdirent successivement. Chaque ville avait d'origine un sénat particulier, dont les membres, appartenant aux premières familles,

MCD 2019

qu'on appelait sénatoriales, jouissaient de certains avantages. Les simples possesseurs de biens fonds formaient le second ordre, parmi lesquels on choisissait en général les curiales, c'est-à-dire les citoyens chargés de gérer les intérêts municipaux. Le troisième ordre se composait de gens gagnant leur vie par l'exercice des arts et métiers; on distinguait ce dernier ordre par le titre de *Collegia Opificum*. Ces artisans, réunis en corporation, choisissaient dans leur sein ceux qui devaient défendre les intérêts communs, et que plus tard on a connus sous le titre de *syndics de corporations*. Ces derniers imposaient quelques légères taxes aux membres du collége, établissaient la police, et dans toutes les circonstances difficiles se montraient les défenseurs de leurs confrères.

Cette liberté locale, si précieuse parce qu'elle s'étendait depuis les hautes classes jusqu'aux dernières, disparut, grâce à l'avarice et à la méfiance des empereurs. Ces derniers, qui avaient toujours besoin d'argent, soit pour satisfaire leurs caprices, soit pour payer aux soldats le prix de l'élection (car l'empire se vendait), ces derniers, dis-je, attaquèrent l'indépendance municipale dans sa base. Par leurs ordres, les agents du fisc rendirent les curiales solidaires des impôts que certaines curies se trouvaient dans l'impuissance de payer. Et comme, grâce au plus exécrable des gouvernements, cette impossibilité s'étendit bientôt à presque toutes les contrées de l'empire, il en résulta que les membres des curies qui, par exception, pouvaient faire face à l'énormité des impôts, furent réduits à la dernière détresse. En effet, on exigeait que quelques-uns payassent pour tous. Ce fut alors, parmi les curiales, à qui échapperait, non pas à des impôts régulièrement distribués, mais à ces avanies qui désolent encore de nos jours l'Orient, et où l'on vole en un seul jour à un homme l'héritage de ses pères ou le fruit des travaux de toute son existence.

Il suffit souvent d'une seule contribution assise imprudemment sur un genre d'industrie pour le ruiner; qu'on juge de l'effet que dut produire la mesure dont je viens de parler. Elle fut pour la Gaule le complément de tous les maux. C'est à qui ne serait plus nommé curiale : démarches, protections, ruses, on employa tout pour échapper à des fonctions qui jadis étaient recherchées avec empressement. Les citoyens les plus distingués désertèrent les villes où ils avaient reçu le jour; d'autres cherchèrent à descendre dans les derniers rangs de la société. Bref, les impôts, abandonnés aux violences des agents du fisc, ne rentrèrent plus. Menaces, caresses, les empereurs employèrent tous les moyens pour reconstituer le corps des curiales. Ainsi « Majorien publia la nouvelle suivante : Personne n'ignore que les curiales sont les appuis de l'État et les *viscères* de la république; aussi les appelait-on jadis un sénat au petit pied (1). Mais l'iniquité des juges et les exactions des agents du fisc les ont réduits au point que plusieurs, désertant leur patrie, négligeant la splendeur de leur naissance, se dérobent à leurs fonctions pour se cacher dans des demeures serviles ou des juridictions étrangères. Ils se souillent encore par le mariage avec des filles de colons ou d'esclaves, afin de se procurer ainsi la protection des hommes puissants à qui ces esclaves appartiennent; de cette manière les ordres des villes disparaissent, en même temps que les fugitifs, en s'associant à des esclaves, perdent leur propre liberté. En conséquence, nous ordonnons pour l'avenir que si quelque régisseur de domaine accueille chez lui un curiale à l'insu de son maître, et ne le rend pas à la ville à laquelle il appartient, ledit régisseur, s'il est libre, sera envoyé aux ateliers des artisans; s'il est esclave, il périra par le supplice du fouet. »

Cette loi si rigoureuse ne pouvait rien contre l'impossible, car il n'y a qu'une mort imminente qui détache les hommes de la fortune qui les fait vivre; on en fut réduit à prendre pour curiales des individus qui par jugement avaient été déclarés infâmes. Les empereurs, au reste, avaient déjà perdu la puissance d'exiger des impôts dès l'année deux

(1) Minorem senatum lex. Majoriani, 458.

MCD 2019

cent trente-quatre après la naissance de Jésus-Christ; car le Rhin ne pouvait plus arrêter les invasions des Germains dans la Gaule. Suivant le génie des empereurs, ces invasions étaient plus ou moins fréquentes; les désastres en étaient plus ou moins étendus. Ainsi Probus, Julien, remportèrent des victoires éclatantes sur les peuples qu'on appelait alors barbares; mais ce n'était là que d'heureux accidents. Un prince habile ou courageux avait pour successeur un prince imbécille; ou bien encore les soldats proclamaient chef de l'empire un de leurs camarades, qui, privé de toute èspèce de discernement, avait jadis appartenu aux dernières classes de la société : il suffisait quelquefois d'une taille gigantesque pour être élu maître du monde. Sous le règne de pareils hommes, les barbares traversaient le Rhin, saccageaient la Gaule, y séjournaient des mois, des années, et quelquefois même allaient guerroyant jusqu'au centre de l'Espagne. Alors les successeurs de César négociaient avec les chefs les plus puissants, leur donnaient des dignités et leur cédaient des provinces pour qu'ils repoussassent d'autres barbares qui venaient chercher du butin, des dépouilles et des terres. Sur les cent quinze cités (1) qu'après la conquête comptait la Gaule, soixante-dix furent un instant entre les mains des envahisseurs.

Constantin, pour diminuer le pouvoir des chefs et des soldats, qui jusque là avaient été concentrés dans des camps où ils passaient leur existence presque entière, les mit en garnison dans des villes, où on put exercer à leur égard la surveillance la plus attentive; il fractionna en outre, et comme à l'infini, le pouvoir militaire des grands officiers; il divisa la Gaule en diocèses, et étendit sur tout le monde connu l'influence du christianisme, qu'à bien dire il fit monter avec lui sur le trône. Mais en transportant le centre de l'empire sur les rives du Bosphore, il le dépouilla de cette majesté qu'au milieu de tant de revers lui imprimait encore le grand nom de Rome. L'empire, divisé en deux grandes portions, n'acquit ni plus de profondeur dans ses desseins, ni plus d'ensemble dans ses mouvements . en multipliant ses chefs, on augmenta le nombre des hommes qui travaillaient à sa ruine. En effet, chacun d'eux apporta à cette œuvre commune ses fautes, ses crimes ou ses inepties. Le cinquième siècle parut, et des masses barbares s'ébranlèrent du nord de l'Europe comme du nord de l'Asie. Toutes se mirent en route comme à la même heure : on aurait dit qu'elles obéissaient à une mission qui leur était imposée. Quelle résistance pouvaient-elles rencontrer dans la Gaule? Là des villes brûlées, demantelées par d'autres barbares qui les avaient précédées; ici des populations décimées par la faim; là des terres pour lesquelles il fallait recruter non pas des laboureurs afin de les cultiver, mais des propriétaires, car la race primitive de ceux-ci avait disparu du sol (1). Les soldats de la vieille Rome, tant qu'ils avaient habité des camps où se perpétuaient les traditions militaires, osaient au moins encore disputer la victoire; mais désormais, énervés par toutes les jouissances des villes, ils n'étaient plus ni citoyens ni combattants. L'esprit militaire s'était éteint chez les Gaulois eux-mêmes.

(1) Cité signifie ici ville environnée par nn territoire plus ou moins étendu.

(1) Saint Jérôme a fait, dans une de ses lettres, la peinture la plus complète de ces temps de misères et de désastres : « Des nations féroces et innombra-
» bles ont occupé la Gaule : tout ce qui se trouve
» entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et
» le Rhin, est dévasté par le Quade, le Vandale, le
» Sarmate, l'Alain, le Gépide, l'Hérule, le Saxon,
» le Bourguignon, l'Allemand et le Panonnien lui-
» même, qui, pour le malheur de la république, est
» aussi devenu ennemi. Mayence, autrefois ville il-
» lustre, a été prise et détruite : plusieurs milliers
» d'hommes y ont été massacrés dans l'église; Worms
» a été ruinée par un siége; la puissante ville de
» Rheims, Amiens, Arras, Térouane, située à l'ex-
» trémité des Gaules, Tournay, Spire, Strasbourg,
» ont vu tous leurs habitants transportés dans la
» Germanie. Tout est ravagé dans les Aquitaines,
» la Novempopulanie, les Lyonnaises et Narbon-
» naises, à la réserve d'un petit nombre de villes
» que le glaive menace au dehors et que la faim
» tourmente au dedans. Je ne puis, sans verser des
» larmes, parler de Toulouse; si cette ville n'est
» pas prise, c'est aux vertus de son saint évêque
» qu'elle le doit. L'Espagne elle-même est dans la
» consternation. » Sancti Hieron. Epistola Acheruntiæ matronæ.

MCD 2019

Dès le troisième siècle, l'empereur Gallien avait fermé aux sénateurs non-seulement la carrière des armes, mais leur avait interdit d'approcher des lieux où séjournaient les légions. Les anciens nobles, qui n'étaient que les plus braves entre les braves, furent donc dépouillés du ressort qui jusque là avait imprimé tant de mouvement à leur existence. Et comme aucun droit politique n'était attaché à la naissance en elle-même, les nobles Gaulois n'eurent pas d'autre influence que celle de la fortune : influence qu'ils perdirent bientôt, grâce à la rapacité des agents du fisc.

Cette classe, qui aurait été si précieuse pour arrêter les invasions des barbares, fut remplacée, du moins lorsque le christianisme domina dans la Gaule, par les évêques, chefs suprêmes de l'Église, à laquelle Constantin et d'autres empereurs accordèrent des prérogatives et des avantages particuliers. Chaque membre du clergé obtint l'exemption de tout service public comme de tout office municipal. La solidarité désastreuse qui accablait les curiales, les exactions du fisc, s'arrêtèrent devant les propriétés des clercs. Les domaines qui avaient été ravis aux prêtres catholiques pendant les persécutions de Dioclétien leur furent restitués. Les évêques, c'est-à-dire les princes spirituels de toutes les classes de la société, ne pouvaient être jugés que par leurs pairs. La suprématie que leur assuraient la sainteté de leurs mœurs, l'étendue de leurs lumières et l'éclat de leur génie, du moins relativement aux masses, était si fortement établie que plus d'une fois ils lancèrent les foudres de l'excommunication contre des délégués des empereurs. Ce droit, au reste, avait été exercé, comme on l'a déjà vu, par les druides ; il n'avait donc rien en lui-même qui choquât les mœurs de nos ancêtres. En un mot, le pouvoir spirituel s'élevait seul au milieu des désolations de la Gaule pour la consoler. C'est le même spectacle que nous offrait la Grèce lorsqu'elle était soumise, il y a encore quelques années, au despotisme des Turcs.

Mais si le pouvoir des évêques était grand, il était néanmoins exposé à de fréquentes vicissitudes. Comme les ministres de Dieu étaient mêlés à toutes les affaires publiques, qu'eux seuls pouvaient diriger, ils soulevaient aussi de terribles ressentiments, dont dont ils étaient souvent les déplorables victimes, surtout sous le règne des Francs, qui long-temps conservèrent leur férocité primitive. Ces derniers, au reste, ne furent pas les seuls qui s'établirent dans la Gaule, dont certaines parties furent aussi occupées par les Burgondes ou Bourguignons et les Visigoths. C'est dans une contrée qui ne fait plus partie de la France actuelle, dans le Brabant, que les Francs prirent d'abord racine ; car l'ancienne Gaule avait un territoire beaucoup plus considérable que la France actuelle. Elle se divisait, au cinquième siècle, en dix-sept provinces, parmi lesquelles il faut comprendre la Germanie-Supérieure et la Germanie-Inférieure, qui étaient situées en deçà du Rhin ; elles devaient leurs noms à cette circonstance : Rome avait établi sur la frontière nord de la Gaule, et pour la contenir, un grand nombre de Germains auxquels elle avait donné des terres.

Maintenant que j'ai fait connaître l'état de ruine, de misère et de détresse dans lequel était tombée la Gaule, il faut, pour l'intelligence des faits qui vont suivre, que je retrace le caractère, les mœurs et les habitudes des vainqueurs qui au nom Gaulois ont substitué celui de Franc. Les siècles, lorsqu'ils se multiplient, agrandissent les hommes ; alors, au lieu de les considérer à leur point de départ, on les juge dans les résultats éloignés de leurs œuvres : de là découle une multitude d'erreurs. Qu'étaient les Francs ? Une confédération, une ligue des diverses tribus de la Germanie. Il ne faut donc pas chercher parmi eux ce que nous appelons un peuple, c'est-à-dire un nombre considérable de citoyens régis par des lois communes et attachés à un même territoire. Les Francs ou hommes libres vivaient dans une sorte d'état nomade. Comme tous les habitants de la Germanie, ils ne possédaient pas de demeures fixes proprement dites ; ils campaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, avec leurs femmes, leurs enfants

MCD 2019

et leurs troupeaux. La guerre était l'occupation continuelle des hommes faits et le premier acte politique de la vie des jeunes hommes. Les travaux des champs, comme les occupations sédentaires de l'intérieur, semblaient aux Germains une dégradation; leurs mains ne maniaient que le fer : les vieillards et les femmes s'occupaient seuls de la culture et des moissons. Ces tribus, autant que l'éloignement des siècles permet de l'affirmer, avaient des princes et des chefs de guerre. Les premiers exerçaient un pouvoir restreint, et ne décidaient souverainement que dans les détails. S'agissait-il d'une guerre, d'une alliance, d'un véritable acte gouvernemental, les citoyens s'assemblaient, et à la majorité des voix telle ou telle résolution était adoptée. La guerre une fois arrêtée, on élisait les chefs qui devaient la diriger. Des périls qui se renouvellent sans cesse exigent un obéissance continuelle : les généraux exerçaient donc, dans quelques circonstances, le droit de vie et de mort. Une haute extraction, ou les services signalés d'un père, assuraient à ses enfants le titre de prince (1). Ces princes, qui après tout n'étaient que des personnages influents, rivalisaient entre eux à qui aurait la suite la plus considérable : dans la paix, c'était leur ornement d'honneur, dans la guerre leur rempart de tous les instants. Ceux qui se dévouaient ainsi à leur service, loin d'être considérés comme des inférieurs, avaient le titre de compagnons. A parler exactement, les chefs n'étaient que *primi inter pares* : en retour, une honte ineffaçable s'attachait aux compagnons qui revenaient seuls du combat, où ils devaient verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour préserver de tous périls celui qui marchait à leur tête. Ce dévouement si absolu à l'égard de certaines personnes, le lecteur l'a déjà remarqué chez les Gaulois; il le retrouvera encore dans le moyen-âge, parce qu'il est inhérent à ceux qui vivent sans cesse sous les armes.

Deux autres traits saillants complétaient la physionomie des Germains : le premier, c'était l'adoration pour les femmes et une confiance sans bornes dans leur perspicacité : guerre, alliance, on n'entreprenait rien sans les consulter; on regardait leurs paroles comme une émanation de la divinité. De leur côté, elles offraient l'exemple de toutes les vertus. Épouses chastes et citoyennes brûlant de l'amour de la patrie, elles accompagnaient leurs époux dans les expéditions les plus aventureuses; le courage de ceux-ci venait-il à chanceler, elles se mêlaient dans les rangs et mouraient les armes à la main. Dans la paix, c'était un autre genre de devoirs qu'on les voyait accomplir : tandis que leurs maris s'abandonnaient aux douceurs du sommeil, aux joies des festins ou aux émotions du jeu, elles travaillaient à la terre, élevaient les enfants et soignaient les troupeaux.

Les Germains portaient en outre un profond respect à leurs prêtres, qui, dans leurs grandes assemblées publiques, établissaient l'ordre et imposaient le silence. Enfin, les fautes, les crimes, l'homicide lui-même se rachetaient. Si j'entre dans ces divers détails de mœurs, c'est qu'ils appartiennent aux Francs et aux autres tribus de la Germanie, qui, comme vainqueurs, ont imprimé à l'Europe une empreinte qui ne pourra jamais être effacée complètement. En vain les lois seront renouvelées, en vain les mœurs si mobiles, surtout en France, offriront des révolutions sans cesse nouvelles, notre origine commune se révèlera dans certains détails où sauront la découvrir des esprits attentifs.

(1) Insignis nobilitas aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis assignant. C. C. Taciti de Moribus Germanorum.

CLOVIS.

Quel a été le fondateur de la monarchie des Francs parmi nous? Clovis. Qu'étaient les Francs eux-mêmes? je l'ai déjà dit : une confédération de tribus germaines au nombre desquelles se faisaient remarquer les Saliens, les Bructères, les Ripuaires, les Chauces, les Chérusques, les Chamaves, les Cattes, les Teuctères, les Angrivariens. Comme des alliances continuelles avaient lieu entre les petits princes germains, on a pensé qu'ils étaient tous issus de la même famille, et que

MCD 2019

leur ancêtre commun avait pour nom Mérovée, c'est-à-dire *Meer-wig* ou guerrier de la mer, d'où on a formé avec le temps Mérovingiens (1). Un de ces Mérovée, qui aurait régné sur quelques Francs de l'année 448 à 456, serait, dit-on, la tige de la branche dont Clovis descendait. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, qui ne reposent sur aucune base historique, Clovis avait environ quinze ans lorsqu'il succéda, en l'année 481, à son père Childéric : il avait pour sujets des Francs saliens campés à Tournay et dans les environs. Suivant Grégoire, évêque de Tours, et le premier en date de nos historiens, Childéric, se livrant à une débauche effrénée, aurait été expulsé par ses sujets, ou, pour être plus exact, par ses compagnons de guerre, dont il ravissait les femmes et les filles (2). Retiré en Thuringe, il paraît que ce prince, que le malheur n'avait pas corrigé, aurait entretenu des rapports de galanterie avec Basina, épouse de son hôte, et que de ce commerce adultérin serait né Clovis; ce qui ne l'empêcha pas d'hériter du pouvoir paternel. A cette époque, comme pendant tout le moyen-âge et même beaucoup plus tard, la bâtardise n'était ni une tache ni une exclusion : les enfants issus d'un mariage régulier avaient sans doute un rang plus élevé; on leur accordait la préférence s'il s'agissait de succéder au trône; néanmoins une certaine portion, inférieure, à la vérité, était laissée aux bâtards. Mais ceux-ci se trouvaient-ils seuls, ils jouissaient alors de tous les droits que possédait leur père. Il faut encore que l'on sache que sous les Mérovingiens le principe de la transmission de la couronne dans telle ou telle branche n'était pas incontestablement établi; on se contentait d'avoir pour souverain un des membres de la famille.

Clovis, pendant cinq années, ne tenta aucune entreprise; ce ne fut qu'en 486 qu'il se ligua avec Ragnacaire, autre petit prince, son parent, qui gouvernait des Francs dans le Cambresis. Tous deux parvinrent à triompher de Syagrius, fils d'un comte Egidius que les Francs de Tournay avaient mis à leur tête au moment où ils avaient chassé Childeric. Clovis, auquel les Visigoths envoyèrent plus tard Syagrius, qui était venu réclamer leur protection; Clovis, dis-je, le fit mettre à mort. Un succès pareil, obtenu par un jeune prince dans la première expédition où il commanda, ne pouvait que développer en lui la passion de la guerre; mais n'eût-elle pas dominé Clovis, elle lui était commandée par les circonstances où il était placé. En effet, il ne possédait pas un royaume : il exploitait seulement quelques portions de l'ancienne Gaule, vivant au milieu de ses soldats, c'est-à-dire de ses compagnons d'armes, auxquels il ne pouvait donner de solde régulièrement payée. Ce n'était pas, au reste, ce que ceux-ci voulaient. La guerre était l'occupation de toute leur vie : ils aimaient ses périls, ses inquiétudes, ses privations; mais en retour ils exigeaient qu'elle leur assurât des jouissances souvent renouvelées et des avantages considérables. Au jour de la victoire, ils se faisaient leurs parts de leurs propres mains. Tel était l'esprit des antrustions comme des leudes (1): ils battaient monnaie avec leur sang. Il y a tout au plus trois siècles que la guerre était réputée, en Europe, la plus noble des professions : à ce dernier titre, elle devenait une source d'immenses richesses, ce qui le prouve c'était le haut prix des rançons.

Chef de troupes qui n'étaient pas encore parvenues à se fondre dans la nation gallo-romaine, Clovis guerroya jusqu'à la fin de sa vie. Il eut tout à la fois à imposer la terreur à des hommes qui ne le regardaient pas comme leur véritable souverain et à contenir l'arrogance de ses compagnons : telle fut la double mission que remplit parmi nous le fondateur de la monarchie des Francs. S'il fit preuve de talents, il faut convenir aussi que plus d'une fois il se montra cruel, rusé et insatiable. Doué d'un vague instinct de ci-

(1) Meer-wings.

(2) Childericus verò cum esset in luxuria nimia dissolutus, et regnaret super Francorum gentem, cœpit filias eorum strupose detrahere. Gr. Tur. Hist. l. 2.

(1) On appelait *anstrustions* les Francs qui s'étaient volontairement enrôlés sous les drapeaux d'un chef, qui s'étaient placés sous sa garantie; *leudes* les Francs qu'il menait aux combats. *An trôsten*, se confier; *leute*, les gens, de *leiten*, conduire.

MCD 2019

vilisation relativement à ses compatriotes, il ne cessa jamais de leur ressembler par certains vices. Néanmoins les Francs, je parle de ceux que commandait Clovis, ne furent pas aussi funestes aux habitants de la Gaule que les deux autres races conquérantes, les Bourguignons et les Visigoths, qui prirent de force aux vaincus le tiers de leurs domaines. Mais comme parmi les barbares tout est individuel, spontané, on en vit quelques-uns s'enquérir des propriétaires qui étaient en fuite pour leur faire remettre plus tard le prix en argent de la portion dont ils s'étaient emparés (1); au reste, ce n'étaient là que de rares exceptions. Clovis adopta un autre système. Toutes les terres qu'il trouva vacantes et abandonnées, il les donna à ses antrustions et à ses leudes; puis, dans les intervalles de repos dont il jouit, il plaça ses soldat chez les habitants, qui les nourrissaient. J'ai vu ce dernier usage exister en Allemagne il y a environ un quart de siècle.

Mais ces ménagements que Clovis apportait en temps de paix comme en temps de guerre, ses braves s'y habituaient difficilement; il fallait alors que leur chef s'armât d'une longue patience : témoin le fait suivant. Pendant qu'il marchait contre Syagrius, un Franc, au milieu d'un pillage, s'était emparé d'un vase d'argent dans une église des environs de Reims. Saint Rémi, évêque de cette ville, envoya aussitôt des députés pour obtenir la restitution de l'objet enlevé : Clovis la lui promit. Arrivé à Soissons, il fit procéder en sa présence au partage général du butin et réclama le vase d'argent, mais le Franc, qui le regardait comme sa propriété exclusive, frappa ce vase d'un grande coup de francisque (2), puis se tournant vers Clovis : « Tu n'as rien à pré» tendre ici que ce que le sort te donnera. » Clovis, domptant sa colère, obtint cependant que la restitution fût faite aux députés de saint Remi. L'année suivante, et lorsqu'il passait une revue générale de ses troupes, il s'approcha du Franc qui naguère lui avait donne en public une si grande preuve de son indépendance : « Tes armes sont toujours » mal tenues ; » et en même temps il lui fit tomber sa hache. Le soldat s'étant baissé pour la ramasser, Clovis lui asséna un coup de sa francisque et lui fendit la tête, en disant : « Souviens-toi du vase de Soissons. »

Cet acte, qui servit à fortifier le pouvoir du roi des Francs saliens, en inculquant à ses compagnons quelques règles de discipline, était en réalité un attentat à leurs droits. Il est vrai que Grégoire de Tours présente sous un aspect tout différent la conduite du Franc que punit Clovis. Mais cet évêque était imbu des maximes de despotisme que l'empire, pendant plusieurs siècles, avait naturalisées. Il écrit en gallo-romain, c'est-à-dire qu'il n'a pas le discernement des faits qu'il raconte. Du reste, une circonstance qui ne tint ni aux talents ni aux vices de Clovis, servit surtout à rendre sa domination forte et durable. Des trois races conquérantes qui avaient envahi la Gaule, tous les rois, hors le prince franc, étaient entachés d'hérésie; d'un autre côté, toute l'influence morale était entre les mains des évêques. Ceux-ci préféraient Clovis, dépourvu de croyances positives, à des ariens, qui, à demi éclairés, apportaient une obstination invincible. En réalité, ce furent les évêques et le clergé placé sous leurs ordres qui nationalisèrent le prince des Francs saliens et sa famille. Ce fait explique l'alliance intime qui depuis a existé entre les successeurs de Clovis et les ministres de l'Église. Sans doute des meurtres, des pillages, des exactions de tous genres ont, de la part des premiers, souillé plus d'une fois cette longue suite de rapports continuels, mais sans jamais les rompre. De longues pénitences, ou même les instants qui précédaient la mort, ont expié des violences, des rapines échappées à un premier mouvement ou à l'ardeur des passions; c'est de cette manière qu'il faut envisager l'histoire des Francs pour parvenir à en saisir le véritable sens (1).

(1) Ce fut ce qui arriva au poète Paulus, auquel un Visigoth envoya le prix d'un domaine qui lui était échu par suite d'une invasion.

(2) C'était une hache dont les Francs se servaient dans les combats.

(1) Dix siècles après l'époque actuelle, on verra Henri IV ne pouvoir obtenir la couronne de France,

MCD 2019

A la suite de son expédition victorieuse contre Syagrius, Clovis devint le maître de la cité des Tongres; mais l'événement décisif de sa vie fut son mariage avec Clotilde, qui était fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, dont la fin fut déplorable. La mère de cette jeune princesse, quoiqu'elle professât extérieurement l'arianisme, était chère aux évêques catholiques. Clotilde, après la mort de son père, fut recueillie par Gondebaud, son oncle, qui avait enlevé la vie à Chilpéric, son propre frère. Gondebaud était aussi arien; mais il laissa Clotilde s'attacher aux doctrines comme aux cérémonies de la religion qu'elle aimait. Suivant Grégoire de Tours (1), « des ambassadeurs que Clovis » envoyait souvent en Bourgogne firent la » rencontre (2) de Clotilde; comme elle » leur parut aussi sage que belle, et qu'ils » surent qu'elle était en outre d'extraction » royale, ils firent du tout un rapport très- » favorable au roi des Francs saliens. Celui- » ci, sans perdre de temps, envoya des am- » bassadeurs demander Clotilde en mariage » à son oncle Gondebaud qui l'accorda plu- » tôt par crainte que par inclination. » Clotilde, accompagnée des ambassadeurs, se rendit bientôt auprès de Clovis, qui l'épousa quoiqu'il eût déjà d'une concubine un fils qui avait pour nom Thierri. Le premier soin, ou, pour mieux dire, le seul soin de Clotilde fut de décider la roi franc à embrasser le catholicisme; il s'y refusa d'abord sans tourmenter d'ailleurs sa compagne dans tout ce qui était relatif à ses propres croyances. « Ainsi, » ajoute Grégoire de Tours, « cette pieuse servante de Dieu fit baptiser » le fils dont elle accoucha; mais il mourut » quelque temps après; alors Clovis entra » dans une fureur extrême : s'il eût été of- » fert aux dieux de mes pères, lui dit-il, il » serait encore vivant; si nous l'avons perdu, » c'est qu'il a été baptisé au nom de votre » Dieu. Clotilde devint mère d'un second » fils; elle le fit encore baptiser; mais il » tomba malade quelques jours après; il va » mourir, disait le prince franc, comme » son frère aîné, puisque comme lui il a été » baptisé; mais les prières (1) de la reine » obtinrent la guérison de l'enfant. »

Clovis, touché des vertus et des marques de cette tendre piété que manifestait Clotilde, pencha avec le temps vers la religion qu'elle pratiquait, mais sans prendre d'ailleurs à cet égard aucun parti définitif. Des guerres continuelles occupaient tous ses instants : c'est vers cette époque qu'on prétend qu'il fit la conquête de diverses provin ces entre la Somme, la Seine et l'Aisne, « elles lui obéissaient déjà dans les affaires » de la guerre comme aux maîtres de la mi- » lice romaine (2). » Clovis fut encore un des membres de la ligue que formèrent plusieurs tribus franques pour chasser des Allemands (496) qui avaient fait une invasion dans la seconde des Germaniques sur laquelle régnait Sigebert, chef des Francs Ripuaires. Une action générale s'engagea à Tolbiac, maintenant Zallich, qui n'était éloigné de Cologne que de quatre lieues. Malgré les efforts des Francs, la perte de la bataille paraissait imminente : déjà Sigebert était blessé à la cuisse; alors Clovis levant les yeux au ciel, s'écria : « Christ, vous que » Clotilde annonce comme le fils du Dieu » vivant; comme un Dieu qui prodigue ses » secours à ceux qui l'implorent dans leur » affliction, et la victoire aux guerriers qui » placent en lui leur confiance; j'invoque » avec soumission votre pouvoir suprême. » Si vous me faites triompher, je vous ado- » rerai à l'avenir, et je recevrai le baptême » en votre saint nom. Mes dieux que j'ai in- » voqués inutilement sont des dieux sans » pouvoir. Je le reconnais aujourd'hui. » Donnez-moi donc la foi en me tirant des » mains de mes ennemis. » Clovis avait à peine cessé de parler que le roi des Allemands perdit la vie, et que ses troupes, bat-

qui, d'après la loi politique, lui appartenait, qu'à la condition de rentrer dans le catholicisme : il obéit, parce que l'opinion publique d'alors c'était la doctrine catholique.

(1) G. Tur. Hist. lib. 2.

(2) Puella riperitur a legatis ejus. Gr. Tur., l. c.

(1) Sed orante matre, Domine jubente convaluit. Gr. Tur. Hist. lib. 2.

(2) L'abbé Dubos, Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules, tome 2.

MCD 2019

tues, se dispersèrent sur tous les points. La victoire de Tolbiac apporta immédiatement à l'époux de Clotilde de grands avantages; une partie des vaincus demanda à servir sous ses ordres : en changeant de drapeau, ils ne changeaient pas de métier; c'était toujours le butin de la guerre qui allait les faire vivre. Quant à Clovis, « ce capitaine d'un » petit peuple, il se trouva tout à coup gé- » néral d'une grande armée (1). »

Il ne restait plus au chef des Francs saliens qu'à remplir l'engagement qu'il avait pris sur le champ de bataille de Tolbiac. Il était à peine de retour, que Clotilde invita l'évêque de Reims, saint Remi, à venir donner des instructions au nouveau catéchumène, qui opposa d'abord au pieux évêque une certaine résistance tirée de la raison politique. « Le seul obstacle qui me retient, » disait-il, c'est que ceux des Francs qui me » sont dévoués reculent à abandonner la re- » ligion de leurs pères. » Enfin Clovis les assembla, mais tous s'écrièrent, comme par inspiration : « Nous renonçons au culte des » Dieux périssables, et nous reconnaissons » le Dieu qu'annonce l'évêque de Reims. » Le prince franc, sûr de l'assentiment des siens, se présenta pour recevoir le baptême; ce fut alors que l'évêque de Reims lui dit : « Sicambre, baisse la tête et humilie ton » cœur; brûle désormais ce que tu as adoré, » et adore ce que tu as brûlé (2). Trois » mille anstrusions et leudes reçurent ensuite » le baptême; c'était l'élite des compagnons » du roi des Francs Saliens. Deux sœurs de » Clovis se firent aussi chrétiennes. »

A la suite de cette cérémonie religieuse, qui eut lieu à Reims, un chef de guerriers réputés barbares devint comme le lien commun entre deux populations restées jusque-là hostiles, c'est-à-dire les Gallo-Romains et les Francs Saliens. Ainsi, en embrassant la foi catholique, Clovis se mit du côté du sol, s'incorporant à lui pour ainsi dire; car depuis longues années il n'y avait plus que la foi chrétienne qui fécondât les débris de civilisation qu'au milieu des ruines recelait encore la Gaule. Il ne faut cependant pas croire que Clovis acquit, à partir de ce jour, une souveraineté pleine et indépendante, relativement aux empereurs romains qui, en lui accordant les insignes du consulat, ne le considéraient que comme une sorte de prince délégué, auquel ils semblaient accorder du pouvoir, parce qu'ils étaient impuissants à le soumettre. Cette conviction était si générale, qu'elle fut partagée par les successeurs de Clovis, qui ne se regardèrent véritablement rois qu'à partir du jour où Justinien leur eut concédé la souveraineté légale de la Gaule, qu'en réalité ils possédaient depuis longtemps.

La prospérité ne tarda pas à exercer sur Clovis l'effet qu'elle produit sur les hommes mêmes les plus éclairés; la passion qui chez lui avait le plus d'activité, l'ambition, le poussa aux mesures les plus criminelles. Il songea d'abord à s'emparer du royaume de Bourgogne, qui avait pour rois Gondebaud et Godégesile. Les Barbares allient d'une manière merveilleuse l'emportement et la ruse; l'un les décèle dans le feu de l'action, l'autre est chez eux le résultat de la méditation : aucun système de moralité ne dirigeant leurs actions, ils sont tour-à-tour cruels et perfides : tel aussi allons-nous voir Clovis. Godégesile, aspirant à devenir seul roi des Bourguignons, convint secrètement avec le prince des Francs saliens d'une alliance; ce dernier pouvait-il satisfaire son désir le plus vif; il s'engageait à lui payer un tribut. Cet arrangement accepté de part et d'autres, Clovis marche sur la Bourgogne; Gondebaud réclame l'assistance de son frère. Celui-ci, pour mieux le tromper, va le rejoindre : les armées en viennent aux mains près de Dijon; mais Godegésile passe aussitôt du côté de l'ennemi; Gondebaud n'a plus qu'à prendre la fuite, et il ne trouve de retraite assurée que dans la ville d'Avignon. Clovis est déjà sur ses pas; mais il faut faire un siége, genre d'attaques contre lequel ont toujours échoué les Barbares; le prince des Francs saliens met alors tout à feu et à sang, il espère que pour arrêter d'aussi effroyables

(1) Sismondi, Histoire des Français, tome I.

(2) Mitis depone colla Sicamber : adora quod incendesti; incende quod adorasti. Gr. Tur. Hist. lib. 2.

MCD 2019

attaques, les habitants d'Avignon vont lui ouvrir leurs portes. Sur ces entrefaites, Arcadius, conseiller de Gondebaud, feignit d'abandonner son service pour s'attacher à Clovis : « C'était, » dit Grégoire de Tours, « un » joyeux conteur de fables, mais néanmoins » un personnage d'une rare prudence et ca- » pable d'ailleurs des résolutions les plus har- » dies, du reste fidèle envers ceux qui se con- » fiaient à lui. » Il ne tarda pas à capter les bonnes grâces de Clovis, qui, fatigué des longueurs du siége, lui demandait conseil. « Que » peuvent faire ici vos soldats, lui repondit » Arcadius, si ce n'est de dévaster le plat pays » des environs? Ils ne parviendront jamais à » s'emparer d'Avignon; proposez donc la » paix à Gondebaud, à la condition qu'il vous » paiera un tribu annuel. » Ce langage, qui avait été dicté par le prince bourguignon lui-même, convainquit pleinement Clovis; Gondebaud paya une année d'avance; la paix fut signée, et le roi de Francs saliens ramena ses troupes.

Godégesile, de son côté, s'était empressé de saisir les rênes de l'État; mais son frère accourut aussitôt l'assiéger dans Vienne, où il avait établi le centre de son empire. Craignant de manquer de vivres, il fit chasser toutes les bouches inutiles; dans ce nombre se trouva compris un des fonctionnaires de la ville, lequel était architecte ingénieur. Indigné du peu d'importance qu'on avait attaché à sa personne, il introduisit dans Vienne, par un aqueduc, les troupes ennemies. Au bruit seul des trompettes, les assiégés s'enfuirent dans leurs maisons; Godégesile se cacha dans une église arienne, accompagné d'un évêque de cette secte : ils furent découverts, et Gondebaud les fit mettre à mort. Les sénateurs des villes qui avaient abandonné sa cause et les Bourguignons qui avaient combattu pour Godégesile, furent, après d'effroyables tortures, livrés au dernier supplice; Gondebaud ne fit grâce qu'à un certain nombre de Francs saliens qui s'étaient attachés à son frère, encore les renvoya-t-il comme prisonniers de guerre à Alaric II, roi des Visigoths. A la suite de cette victoire, dont il usa avec tant de cruauté, Gondebaud rentra en possession de son royaume sans que Clovis essayât de l'en expulser. Ce dernier ne retira de son alliance avec Godégesile et de la ruine passagère de Gondebaud, que certains avantages d'argent; lui-même fut trompé par un autre prince. En effet, Théodoric, roi des Ostrogoths, qui d'origine s'était engagé à soutenir Clovis, dont il avait épousé la sœur, laissa la guerre s'engager entre des rivaux dont ils désirait l'affaiblissement, qui lui permettrait de s'agrandir dans la Gaule méridionale; ses troupes restèrent donc en dehors des hostilités. D'autre part Gondebaud, qui était remonté sur le trône, parvint à marier son fils Sigismond avec une des filles de Théodoric. Ces arrangements furent cimentés par la cession que fit Gondebaud de plusieurs villes au roi des Ostrogoths.

Celui-ci avait encore pour gendre Alaric II, qui, arien intolérant, était odieux aux évêques catholiques placés sous sa dépendance. Il en avait chassé plusieurs, entre autres saint Césaire, évêque d'Arles, et saint Quintianus, évêque de Rhodes, qu'il accusait d'entretenir des liaisons criminelles avec les Francs Saliens. On ne pouvait alors régner dans aucune partie de la Gaule, si on ne parvenait à se concilier le clergé.

Les contestations d'Alaric avec les évêques, ses sujets politiques, eurent bientôt le plus fâcheux ratentissement. Théodoric comprit tout le péril de la position de son gendre; et comme ce dernier accusait Clovis d'être l'instigateur des querelles qui troublaient son royaume, le roi des Ostrogoths intervint. Je vais citer ici les lettres qu'il écrivit ou fit écrire dans cette occasion par son ministre Cassiodore, Gallo-Romain; elles donneront la mesure exacte de l'esprit et des lumières qui étaient encore restées en partage à des hommes réduits à reconnaître, si l'on excepte Théodoric, des barbares pour vainqueurs. Théodoric, après avoir d'abord représenté à Clovis qu'en sa qualité de bel-oncle d'Alaric, il aurait dû faire tous ses efforts pour couper court à des démêlés qui, au fond, n'avaient aucune importance, ajoute : « Chacun de vous est roi » d'une puissante nation, et vous êtes l'un

MCD 2019

» et l'autre dans la fleur de l'âge (1); si » vous écoutez ceux qui ne cherchent qu'à » vous mettre les armes aux mains, vous » ébranlerez réciproquement vos trônes. Ne » donnez point le droit à vos peuples d'é- » lever des imprécations contre votre valeur, » si pour des intérêts aussi minimes vous » allumiez une guerre dont tous les maux » retomberaient sur eux. Dans une contes- » tation entre parents, on choisit des arbi- » tres; vous-mêmes, au reste, devez avoir » quelque scrupule sur la justice de vos pré- » tentions, puisque je doute moi-même » qu'elles soient bien fondées. Mais, si je » suis résolu à me déclarer contre vous, moi » et tous mes amis je prendrai parti con- » tre Alaric, s'il passe outre, nonobstant » les remontrances que je lui ai adressées. » J'envoie donc des ambassadeurs auprès de » vous et du roi, mon gendre, pour qu'ils » travaillent à vous réconcilier, et afin que » les Francs et les Visigoths, dont la pros- » périté n'a fait que croître à l'ombre d'une » paix durable, ne s'entredétruisent pas dans » une guerre entreprise avec légèreté. Soyez » convaincu que les avis que je vous donne » ne me sont inspirés que par l'amitié que » je vous porte. On ne conseille pas comme » je vous conseille les personnes dont on » voit avec regret la prospérité. »

Voici maintenant l'analyse de la lettre que Théodoric écrivit à son gendre : « Quoi- » que vos ancêtres vous aient transmis leur » courage avec leur sang et que vous com- » mandiez à la nation qui a vaincu Attila, » n'allez point, cependant, la précipiter » inconsidérément dans les hasards des com- » bats, après une paix aussi longue que celle » dont elle jouit. Il faut plus d'un jour pour » remettre en haleine des soldats qui ont » passé de longues années loin des périls et » des fatigues de la guerre. D'ailleurs, la » passion a toujours été un mauvais con- » seiller : non-seulement elle inspire les » plus mauvais partis, mais elle aveugle en- » core les hommes dans le choix des moyens. » La guerre est la dernière ressource à la- » quelle les princes doivent recourir. Sus- » pendez donc toute espèce d'hostilités con- » tre le roi des Francs, jusqu'à ce que vous » ayez connaissance de la réponse qu'il aura » faite aux ambassadeurs que je lui envoie, » pour lui offrir ma médiation. Vos démêlés » n'ont point pour origine le meurtre d'un » père (1) ni l'occupation d'une province; » vos divisions ne proviennent que de quel- » ques paroles. Que des hostilités prématu- » rées n'aient pas lieu; le tout sera promp- » tement concilié. Donnez-moi le temps » d'informer Clovis que, quoique son beau- » frère, je le combattrai s'il ose vous atta- » quer. Quand la justice s'adresse aux prin- » ces, une épée redoutable à la main, ils » obéissent à sa voix; mais évitez surtout de » rompre le premier : ne vous exposez point » à ce blâme universel que rencontrent tou- » jours les infracteurs des traités. Soyez » convaincu que je suis si différent de ceux » qui cherchent à semer la discorde pour » en faire leur profit particulier, que je » tiendrai votre adversaire pour l'ennemi » du genre humain, et que je me déclare- » rai contre quiconque se déclarera contre » vous. »

Après avoir reçu ces lettres, les deux rois eurent une entrevue dans une île de la Loire, vis-à-vis d'Amboise, et ils ne se séparèrent qu'après des promesses d'une paix et d'une intelligence que rien ne devait plus rompre. Mais il s'agissait, pour Clovis, de gagner du temps; il espérait, de cette manière, exploiter avec plus d'avantage quelques nouvelles fautes qui échapperaient au gendre de Théodoric. En effet, on reprocha à celui-ci, vers cette époque, d'avoir altéré les monnaies; d'un autre côté, les évêques catholiques ne respiraient que pour voir tomber le joug d'un prince dont la croyance leur était odieuse; c'était pour eux la position la plus déplorable que d'obéir à un arien. « La Gaule, » suivant Grégoire de Tours, « était rem- » plie d'hommes qui appelaient de tous

(1) Ambo estis summarum gentium reges; ambo ætate florentes. Cassiod. variar., lib. 2, epistola prima.

(1) Non vos parentum fusus sanguinis inflammat, non graviter urit occupata provincia..... Cass. var., lib. 2.

MCD 2019

» leurs vœux la domination des Francs (1). » Clovis réunit ses troupes, en l'année 507, et leur dit : « Souffrirons-nous plus long-» temps que ces ariens jouissent de la partie » la plus féconde de la Gaule? Attaquons-» les ; et quand, avec l'aide de Dieu, nous » les aurons vaincus, nous partagerons leurs » terres. » Proposer aux Francs de combattre, c'était, en d'autres termes, leur présenter la certitude d'une nouvelle fortune à faire. Parmi les soldats de Clovis, cette nouvelle guerre devint donc tout-à-coup nationale; d'un autre côté, suivant la remarque du ère Daniel (2), « ce prince mit toute son » application à lui donner l'air d'une guerre » sainte. » En effet, le roi des Francs saliens apporta, dans tous les actes de sa vie politique, un esprit de conduite et d'habileté qui ne se démentit jamais ; s'il rencontra souvent des circonstances favorables dont il tira profit, il sut aussi, à son tour, en faire naître : ainsi cette fois, avant de se mettre en route, il ordonna la construction, à Paris, d'une église dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul ; et il demanda la bénédiction de saint Rémi. Il voulut aussi triompher par l'intercession de saint Martin, évêque de Tours, qui était mort en grande odeur de sainteté. Traversant la Touraine à la tête de ses troupes, il leur ordonna la discipline la plus sévère; un Franc, ayant pris de force du foin à une pauvre femme, il lui fit infliger le dernier supplice. Puis il envoya quelques officiers en avant, pour qu'ils déposassent des présents sur le tombeau de saint Martin. Il leur recommanda, en outre, d'écouter avec beaucoup d'attention les paroles qu'on chanterait dans l'église de Saint-Martin, au moment où ils entreraient. Ceux-ci entendirent le chœur entonner les versets quarante et quarante-unième du psaume dix-septième : « Seigneur, tu m'as revêtu de force dans les » combats ; tu as fait tomber sous mes coups » tous ceux qui s'étaient levés contre moi ; » tu as contraint mes ennemis à prendre la » fuite, et tu as exterminé ceux qui me » haïssaient. »

Les officiers de Clovis ne manquèrent pas de lui rapporter au plus vite ces chants religieux qui semblaient annoncer une victoire complète, et toute l'armée marcha avec une ardeur inexprimable. Il fallait traverser la Vienne; Grégoire de Tours raconte que Clovis fut toute la nuit en prière, demandant au Dieu des armées qu'il révélât aux Francs un gué pour passer la rivière qui les empêchait de combattre l'ennemi. Le lendemain l'armée vit une biche d'une grandeur extraordinaire entrer dans le lit de la Vienne sans perdre pied; le roi des Francs suivit le même passage et vint camper sous les murs de Poitiers. « Là, il aperçut, dit Grégoire de Tours, » une lumière miraculeuse qui, jaillissant du » sommet de l'église de Saint-Hilaire, sem-» blait darder tous ses rayons du côté où se » tenaient les Francs, comme si ce grand » serviteur de Dieu voulût les exciter à faire » sentir le poids de leurs armes aux Ariens, » sur lesquels lui-même avait remporté tant » de victoires dans les disputes de reli-» gion (1).

J'ai cité ce passage à dessein et pour bien faire comprendre quel était l'abîme qui séparait les catholiques des ariens; l'alliance existante entre les premiers et le roi des Francs saliens était donc par sa nature comme indissoluble. C'est ce qui explique les ménagements que les évêques catholiques durent conserver envers Clovis, même lorsqu'il tomba dans les fautes les plus graves; ils pouvaient, en frappant le fondateur de la dynastie nouvelle, l'ébranler dans l'esprit des peuples; alors ils auraient couru risque eux-mêmes de subir le joug des princes ariens: c'est l'intérêt de la religion qui désarma la sévérité de ses ministres.

Les Francs et les Visigoths se rencontrèrent dans les plaines de Vouglé, où ces derniers,

(1) Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant. Greg. Tur., lib. 2.

(2) Histoire de France, tome 1; vie de Clovis.

(1) Veniente autem rege apud Pictavos, dum eminus in tentoriis commoraretur, pharus ignea de basilica Sancti-Hilarii, egressa, visa est ei tamquam super se advenire, scilicet ut beati confessoris lumine adjutus Hilarii, liberius hereticas acies, contra quas sæpe idem sacerdos pro fide conflixerat, debellaret. Gr. Tur. Hist., lib. 2.

MCD 2019

malgré les efforts d'un grand nombre de Gallo-Romains qui s'étaient réunis à leurs drapeaux, succombèrent. Le roi Alaric II resta parmi les morts; Clovis lui-même faillit perdre la vie. Attaqué dans un moment où il était isolé des siens par deux Visigoths, il ne leur échappa que grâce à la vigueur de son cheval; laissant ainsi aux Francs le temps d'accourir au secours de leur roi. Clodéric, fils du roi Sigebert, qui avait combattu avec beaucoup de valeur à la journée de Tolbiac, se montra digne de son père dans la journée mémorable de Vouglé. Gondebaud avait fourni de son côté un corps de Bourguignons; les Visigoths, vaincus dans une bataille rangée, se débandèrent, et ce ne fut que plus tard qu'ils parvinrent à se rallier. Clovis détacha de son armée un nombre considérable de Francs, qui, sous les ordres de son fils aîné, conquirent l'Albigeois, le Rouergue, l'Auvergne et toute la contrée que les Visigoths possédaient jusqu'aux frontières de la Bourgogne. Le roi des Francs, de son côté, devint maître de Bordeaux, de Toulouse et d'Angoulême; il assiégea ensuite Arles, aidé des Bourguignons; mais, vaincu par les soldats de Théodoric, il leva le siége de cette ville et revint à Tours, où les ambassadeurs d'Anastase, empereur d'Orient, et ennemi de Théodoric, lui apportèrent les insignes du consulat. Clovis prit (1) dès lors la qualité d'Auguste, que ses successeurs ont long-temps conservée. Enfin, il réussit à signer une paix avantageuse avec Théodoric. Le fondateur de la monarchie des Francs vint alors s'établir à Paris, qu'il déclara la capitale de son royaume. « C'est là » qu'il établit (2) le tribunal où il rendait » justice aux Francs-Saliens en qualité de » leur roi; comme le prétoire où il rendait » justice aux Romains en qualité de consul. » Paris, qui était déjà le centre d'un commerce très-étendu avec l'Orient, acquit une importance telle, que lors du partage qui eut lieu, de la monarchie des Francs, entre les petits-fils de Clovis, aucun d'eux ne posséda en particulier la capitale; il fut même convenu que si un des co-partageants y mettait le pied sans le consentement exprès des autres, il serait déchu de la part qui lui avait été d'abord adjugée (1).

Clovis, qui était parvenu à jouir d'une immense étendue de territoire, surtout relativement à ce que lui avait laissé son père, Clovis, dis-je, ne s'occupa plus que de mettre à l'abri de toute atteinte les conquêtes qu'il avait faites à la pointe de l'épée; il chercha même à les agrandir, mais toujours dans le but d'en consolider la possession. En effet, maître d'un royaume puissant qui occupait tant de place dans la Gaule, c'était dans sa famille même que le roi des Francs saliens comptait ses véritables ennemis. Les petits rois ses parents, dans les veines desquels coulait aussi le sang mérovingien, pouvaient, d'après les anciennes habitudes nationales, prétendre au trône. Clovis crut qu'il devait à la grandeur de son œuvre de les prévenir: le premier, il les frappa. Avec les forces qu'il possédait, il aurait pu les écraser, car ces princes n'avaient que de très-petits États qui étaient comme perdus au milieu des siens. Mais au lieu de recourir à des attaques franches, il descendit plus d'une fois à une cruauté astucieuse. L'abbé Dubos allegue que ces rois francs, alliés de Clovis, étaient « souverainement corrompus et sangui- » naires. » Rien, dans le récit de Grégoire de Tours, n'en fournit la preuve, et c'est avec probité que le P. Daniel affirme « que les moyens employés par Clovis dimi- » nuèrent beaucoup sa gloire. » C'est désormais au lecteur qu'il va appartenir de se décider. Je ne prendrai au reste pour guide, dans le récit des faits, que Grégoire de Tours traduit par l'abbé Dubos, qui porte encore plus loin que lui l'enthousiasme pour le fondateur de la monarchie des Francs.

« Tandis que Clovis faisait son séjour à » Paris, il fit représenter par ses émissaires » à Clodéric, fils de Sigebert, que son père » était déjà fort âgé, et d'ailleurs estropié » de la blessure qu'il avait reçue à la bataille » de Tolbiac. Clovis fit assurer en outre » Clodéric que son intention était de le fa-

(1) Histoire de France du père Daniel, t. 1er.
(2) Histoire critique de la monarchie française.

(1) L'abbé Dubos.

MCD 2019

» voriser en tout, et de le maintenir sur le » trône des Ripuaires après la mort de son » père. Aussitôt que Clodéric put compter » sur un pareil appui, il se laissa dominer » par l'ambition jusqu'à commettre un par- » ricide. Un jour que Sigebert était sorti de » Cologne, et avait traversé le Rhin pour » prendre l'air dans les environs de la forêt » Buchovia, il s'endormit après son dîner; » alors des assassins subornés par son fils le » mirent à mort. La Providence permit que » quelques jours après Clodéric trébuchât » lui-même dans une fosse semblable à celle » où il avait précipité son malheureux père. » Dès que Sigebert eut cessé de vivre, son » fils en prévint Clovis dans les termes sui- » vants : « J'ai en ma possession les États et » les trésors que mon père m'a laissés; en- » voie-moi des personnes affidées à qui je » puisse confier ce que tu souhaites des ri- » chesses qui sont à présent en ma posses- » sion. » Clovis lui répondit : « Je te rends » grâce de ta bonne volonté; je te prie seu- » lement de faire voir à ceux que je t'envoie » les trésors de ton père, dont tu dois être » possesseur (1). » Aussitôt que les gens en- » voyés par Clovis furent arrivés, Clodéric » leur fit voir ses trésors, et leur dit en leur » montrant un coffre : « Voilà où le roi mon » père avait coutume de serrer son or. — » Nous te prions, lui répondirent les am- » bassadeurs, de fouiller jusqu'au fond de ce » coffre afin que nous puissions mieux juger » de la somme qu'il contient. » Clodéric se » mit en devoir de les contenter; mais dans » le temps qu'il était courbé, l'un des émis- » sàires de Clovis lui fendit la tête d'un » coup de hache. »

Ainsi Clovis conseille un parricide, le plus effroyable des crimes; il fait ensuite assassiner, par un guet-apens, le fils qu'il avait armé contre son propre père; mais là ne se bornent pas les forfaits du fondateur de la monarchie des Francs; nous allons le voir recourir à l'hypocrisie.

Clodéric était à peine mort que « Clovis » se rendit sur les lieux (1), faisant assem- » bler les sujets de Sigebert. « Voici le motif » qui m'amène parmi vous : Clodéric, à l'oc- » casion d'un voyage que j'ai fait sur l'Es- » caut, a méchamment répandu le bruit que » j'avais dessein d'attenter à la vie de son » père, MON BON PARENT, quoique vérita- » blement ce fût Clodéric qui en voulait à » la vie de ce prince. En effet, ce sont des » satellites envoyés par Clodéric qui ont » tué son père dans la forêt Buchiova. Ce » fils dénaturé n'a pas survécu long-temps à » son parricide; et il a été tué par des gens » que je ne connais pas, lorsqu'il fouillait » dans un des coffres où étaient renfermés » les trésors de son père. Je n'ai pas trempé » dans ces meurtres; et je suis incapable de » souiller jamais mes mains dans le sang de » mes proches. Mais comme le mal qui est » arrivé est sans aucun remède, je crois vous » donner un avis salutaire en vous conseil- » lant de me choisir pour votre roi. De mon » côté, je vous défendrai au péril de mes » jours. » Aussitôt les sujets de Sigebert té- » moignèrent, par des cris de joie, et en » frappant sur leurs boucliers, qu'ils ac- » ceptaient la proposition de Clovis. »

Cette série de crimes, qui avait commencée avec succès la réalisation des desseins que méditait Clovis, le condamna bientôt à d'autres violences et à d'autres perfidies : il y a dans le mal une logique irrésistible. Le roi des Francs Saliens, après s'être emparé, comme on vient de le voir, des États de Sigisbert, voulut aussi devenir le maître de ceux de Cararic, autre petit roi Franc, dont les possessions étaient situées, à ce que l'on croit, entre les diocèses de Boulogne, de Saint-Omer, de Bruges et de Gand (2); il lui reprochait de ne s'être pas réuni à ses drapeaux lorsqu'il combattit Syagrius; c'était un prétexte, car le fait en lui-même remontait à plus de vingt années. Quoi qu'il en soit, et grâce à des intrigues sur lesquelles l'histoire manque de renseignement, Ca-

(1) Pater meus mortuus est, et ego thesauros cum regno ejus penes me habeo. Dirige tuos ad me, et æquæ tibi de thesauris illius placent bona voluntate transmittam. Et ille gratias, inquit, tuæ voluntatis ago, et rogo ut venientibus nostris patefacias, cuncta ipse deinceps possessurus. Gr. Tur. Hist. lib. 2.

(1) L'abbé Dubos, *loco citato*.

(2) Histoire critique de la Monarchie française, par l'abbé Dubos.

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 10.

Lalaisse del

Rébel Sculp

1. CLOVIS 1ER. Premier roi Chrétien.

Regna sur la France de 481 à 511.

2. CLOTILDE. Epouse de Clovis

FRANCE

Paris Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

MCD 2019

raric et son fils furent livrés entre les mains de Clovis qui leur fit couper les cheveux, c'est-à-dire les dégrada de la royauté, et les força ensuite à entrer dans les ordres sacrés : le père devint prêtre, et le fils diacre. Un jour que Cararic pleurait sur sa destinée, son fils lui répondit : « En nous ôtant les » marques de notre dignité, c'est comme si » on avait coupé des branches d'un arbre » plein de sève; elles n'en reverdiront pas » moins. Plaise à Dieu que celui qui a » causé tous nos maux meure aussi promp- » tement (1). »

Ces paroles furent rapportées à Clovis, qui, pour détruire dans leur base les espérances des deux princes détrônés, les fit assassiner. Restait le roi Ragnacaire, qui régnait à Cambrai. Clovis acheta le mécontentement des principaux Francs qui entouraient ce souverain, son proche parent; ceux-ci l'accusèrent de se livrer à de continuelles débauches dans lesquelles il était servi par Faron, son premier ministre. Le roi des Francs-Saliens entra aussitôt dans les États de Ragnacaire, dont l'armée fut battue et mise en fuite. Le roi vaincu, trahi par les siens, fut remis entre les mains de son ennemi mortel, ainsi que son frère Richarius. « Comment avez-vous pu » souffrir, dit Clovis à Ragnacaire, qu'on » vous amenât devant moi garrotté? Il fal- » lait vous faire tuer plutôt que de subir » un pareil outrage. » A ces mots, il lui fendit la tête d'un coup de hache. Se tournant vers Richarius : « Si tu avais dé- » fendu ton frère comme tu le devais, tu » ne serais pas garrotté. » Et il lui abattit aussi la tête.

Ces cruautés étaient d'autant plus déplorables, qu'une raillerie amère les accompagnait; en réalité, c'était le persiflage du bourreau. Maintenant nous allons voir Clovis se ravaler à un acte qu'on ne peut caractériser qu'en l'appelant de son véritable nom, une filouterie. Les Francs, qu'il avait déterminés, à force de présents, à lui livrer Ragnacaire et son frère, lui firent des plaintes quelque temps après, parce qu'au lieu de bracelets en or fin il leur en avait donné en cuivre doré. Clovis, qui désormais n'avait plus besoin de leurs services, leur répondit : « Ceux qui vendent leur maître ne doivent » pas être payés en meilleure monnaie; ne » m'importunez plus, et estimez-vous encore » trop heureux que je vous laisse vivre. »

Ces deux derniers meurtres restaient sans résultat si Clovis ne parvenait à faire mourir Regnomer, qui régnait sur une tribu de Francs établie dans le Maine. Ce prince était frère de Ragnacaire et de Richarius, et héritier de leurs États : Clovis le fit donc assassiner, et s'empara de son royaume et de ses trésors; il spolia également la succession de l'infortuné Richarius; enfin, il se délivra encore de quelques autres princes, ses proches, et resta maître de toute la Gaule. Néanmoins, quelques autres rois francs, avertis de la triste fin qui les attendait, échappèrent à ses coups en prenant la fuite. Clovis, quelque temps après, et en présence d'un grand nombre de témoins, s'écria (1) : « Malheureux que je suis, j'ai » perdu tous mes parents, et je languis étran- » ger dans mes propres États! Qu'un revers » m'atteigne, mes parents, ceux que les » liens du sang obligeaient à prendre mon » parti, me manqueront. » « Mais, » ajoute Grégoire de Tours, « il ne parlait pas de » bonne foi : ce qu'il voulait, c'était de dé- » terminer quelques-uns de ses proches à se » découvrir; il leur aurait fait subir le sort » qu'il avait déjà réservé à tant d'autres vic- » times; mais nul ne se laissa prendre au » piége (2). »

(1) Cumque Chararicus de humilitate sua conquereretur et fleret, filius ejus dixisse fertur : In viridi, inquit, ligno hæ frondes succisæ sunt; nec omnino arescunt, sed velociter emergent ut crescere queant. Utinam tam velociter qui hæc fecit intereat. Gr. Tur., lib. 2.

(1) Væ mihi, qui tamquam peregrinus inter extraneos remansi, et non habeo de parentibus, qui mihi si venerit adversitas, qui possit aliquid adjuvare. Sed hoc non de morte horum condolens, sed dolo dicebat, si forte potuisset adhuc aliquem reperire ut interficeret. Greg. Tur., lib. 2.

(2) Je crois devoir prévenir le lecteur que je n'ai pas toujours traduit avec une rigueur classique Grégoire de Tours, qui est tout à la fois de mauvais goût, logicien pitoyable, et historien incohérent et décousu. J'ai préféré au mot à mot le sens historique,

MCD 2019

Clovis s'occupa alors de quelques fondations pieuses, et assembla un concile à Orléans, en l'année 511. Les actes de cette assemblée répandent une trop vive lumière sur les mœurs du temps, pour qu'il soit possible de les passer sous silence : ils démontrent la place importante qu'occupait le clergé au milieu des Francs, convertis au catholicisme. Le premier canon de ce concile décide « qu'il est défendu de tirer par force, et » de livrer les homicides, les adultères et » les voleurs qui se seront réfugiés dans les » asiles des églises ou dans la maison d'un » évêque. Il est également défendu de re- » mettre ces coupables entre les mains de » quelque personne que ce soit, si, au préa- » lable, elle n'a promis à l'Église, en jurant » sur les saints Évangiles, que les coupables » ne seront point punis de mort, de mutila- » tion de membres, ni d'aucune autre peine » afflictive. Ces mêmes coupables ne seront » point remis entre les mains des plaignants » avant transaction. Si quelqu'un, dans les » circonstances ci-dessus énoncées, viole le » serment qu'il aura fait à l'Église, il sera te- » nu pour excommunié ; les clercs et les laï- » ques s'abstiendront d'aucune communica- » tion avec lui. Enfin, si quelque coupable, » intimidé par le refus que ferait sa partie » de composer avec lui, se sauve de l'église » où il s'était réfugié, et disparaît, la sus- » dite partie ne pourra intenter aucune ac- » tion contre les clercs de l'église, à raison » de cette même évasion. »

A une époque où tout dans la société reposait sur la force, on sent quelle autorité tutélaire était celle des évêques et des clercs qui intervenaient entre l'oppresseur et l'opprimé, ou même le coupable et celui qui se plaignait à juste titre. Les masses, par un instinct de conservation et de reconnaissance, se ralliaient donc au clergé, qui seul embrassait leur défense.

Maintenant nous allons voir le concile d'Orléans intervenir au sein de la famille, pour y remplir de nouveau le rôle de conciliateur : « Tout ravisseur, » porte le second canon de ce concile, « qui se sera » réfugié dans les asiles de l'Église, en ame- » nant avec lui la personne qu'il aura en- » levée, sera tenu, s'il paraît qu'il l'ait ra- » vie contre son gré, de la mettre sur-le- » champ en liberté. Après que toutes les » sûretés convenables auront été prises pour » empêcher que ce même ravisseur ne soit » puni de mort, ni d'aucune peine afflictive, » il sera remis entre les mains de celui qui » aura été lésé par le rapt, pour devenir » son esclave. Dans le cas où la personne ra- » vie l'a été de son consentement, elle ne » sera remise au pouvoir de son père qu'a- » près qu'il lui aura pardonné ; et le ravis- » seur, s'il n'est pas d'une condition égale à » celle de ce même père, sera tenu de lui » donner une satisfaction. » Le résultat de ces deux dernières dispositions est, tout en rendant hommage à l'ordre, de substituer à la violence d'un premier mouvement des mesures de douceur et de conciliation : c'est qu'en définitive elles étaient le premier besoin de ces époques de violences. Le concile d'Orléans s'occupa aussi de venir au secours des esclaves, que les Romains conquérants de la Gaule avaient condamnés à vivre en dehors de toute espèce de droit. « L'esclave, » porte le troisième canon, « qui, pour quel- » que sujet que ce soit, se sera retiré dans » les asiles de l'Église, ne sera remis entre » les mains de son maître qu'après qu'il aura » juré de lui pardonner. Dans la suite, ce » même maître vient-il à châtier son es- » clave pour le même délit dont il lui a fait » remise, le maître, infracteur de son ser- » ment, sera réputé excommunié, et on l'évi- » tera comme tel. » Par le cinquième canon, le concile déclare « que, sur les rede- » vances et fonds de terres donnés par Clo- » vis aux églises, on prélèvera d'abord de » quoi entretenir et réparer ces mêmes égli- » ses ; on pourvoiera ensuite à la subsistance » des ecclésiastiques qui les desservent, ainsi » qu'à la nourriture des pauvres. L'évêque » qui, sur ces divers points, négligera de » remplir son devoir, sera, après avoir été » averti, considéré comme excommunié. »

Les membres du concile, après ces pre-

car le père de nos annales ne dit pas toujours ce qu'il veut dire, mais plus d'une fois le contraire. J'ai suivi à son égard la marche adoptée par Dubos, le P. Daniel, Sismondi et tant d'autres.

MCD 2019

miers réglements, font un retour sur leurs propres intérêts, et déclarent « que dans le » cas où, par motif humain, un évêque aura » donné à des familles serves un nombre » d'arpents, soit de vignes, soit de terres la- » bourables, ou à des clercs ou bien encore » à des religieux, pour en tirer profit, quel- » que reculée que soit l'année dans laquelle » une pareille donation aura été faite, le laps » de temps ne pourra porter aucun préju- » dice aux droits de l'église à laquelle ces fa- » milles serves, ces vignes et ces terres la- » bourables appartenaient; les détenteurs de » ces biens ne seront donc pas reçus à faire » valoir la prescription établie par le droit » romain. » Enfin, le concile déclare « que » si quelqu'un ose intenter un procès con- » tre un évêque ou une église, il sera ex- » communié, si, dans le cours de ce même » procès, il profère des injures ou des ca- » lomnies contre l'évêque ou contre l'Église » avec lesquels il est en contestation. »

Quelque temps après la convocation du concile d'Orléans, Clovis mourut à Paris, âgé de quarante-cinq ans; on l'enterra dans la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qu'il avait fait construire. Le règne de ce prince dura, en tout, trente années. La reine Clotilde se retira à Tours, auprès du tombeau de saint Martin, où elle mena une vie exemplaire, ne venant à Paris que très-rarement (1).

Il reste maintenant à porter l'arrêt définitif sur Clovis. Si on le prend à son point de départ, c'est-à-dire au jour où il hérita du petit royaume de son père, royaume où parquaient au milieu de terres dévastées quelques milliers de barbares sous les armes; si, dis-je, on le prend à ce point de départ pour le suivre à ses derniers instants, où il était en possession de toute la Gaule, il faut en convenir, Clovis se montra grand prince. Sans doute ce fut un accident heureux dans sa vie que l'intérêt du clergé catholique sympathisât avec l'avancement de sa fortune et la consolidation de sa grandeur. Mais si Clovis n'eût été, comme les autres Francs, qu'un barbare, il aurait dédaigné l'appui des évêques pour n'en appeler qu'à la force brutale de ses anstrustions ou de ses leudes; il eut la perspicacité de sa position, et, homme de guerre, s'inclina devant des prêtres, parce qu'ils pouvaient seuls lui donner cette plénitude de pouvoir dont il était si avide. Chez lui fut-ce habileté pure ou conviction sincère? Il y eut mélange de l'une et de l'autre. Les hommes, au milieu de l'activité des affaires, ne présentent pas cette unité complète que rêvent les métaphysiciens. Clovis, que sa compagne ne cessait d'entraîner au catholicisme, fut d'abord gagné par l'exemple de toutes les vertus de Clotilde; mais, comme roi des Francs saliens, il balançait. Un grand péril le menace (1); il se décide : une victoire éclatante couronne son choix. Devenu catholique, il possède des ressources nouvelles : elles sont étendues, elles attisent son ambition; c'est une monarchie véritable qu'il veut léguer à ses enfants. Clovis en adoptant le catholicisme se soumit plutôt à ses rites et à ses pratiques qu'il ne suça sa moralité et ses préceptes. Ces derniers sont le fruit d'une éducation parfaite ou le résultat de longues traditions d'ordre : tout cela manquait au roi des Francs saliens. Il fut donc cruel, astucieux et sanguinaire en devenant plus puissant; en un mot la prospérité le pervertit comme prince, car, père de famille, il se montra, depuis sa conversion, pur dans ses mœurs. Son œuvre, la fondation de la monarchie des Francs dans la Gaule, s'est conservée parce que les vices du roi, loin de contrarier les événements, les fécondèrent; mais le talent ne justifie pas le succès, il l'explique seulement. Aussi je terminerai en disant, avec un historien qui m'a précédé (2) : « Le désir de se rendre seul » absolu monarque de toute la Gaule fut la » passion dominante de Clovis; s'il avait su » la modérer, sa réputation en aurait été » plus *nette* et la fin de sa vie plus inno-

(1) Chrotechildis autem regina, post mortem viri sui Turonos venit : ibique ad Basilicam sancti Martini deserviens, cum summa pudicitia atque benignitate, in hoc loco commorata est omnibus diebus vitæ suæ, raro Parisius visitans. Gr. Tur. Hist. lib. 2.

(1) Bataille de Tolbiac.

(2) Le P. Daniel.

MCD 2019

» cente, et on n'aurait point blâmé dans » Clovis chrétien des cruautés si opposées à » la douceur et à l'humanité qu'on avait d'a- » bord admirées dans Clovis barbare et en- » core païen. »

ENFANTS DE CLOVIS.

(511.)

Clovis laissa de son mariage avec Clotilde trois enfants, savoir : Clodomir, Childebert et Clotaire il avait eu précédemment, et comme je l'ai déjà fait connaître, un fils naturel nommé Théodoric ou Thierri, mais qu'à l'avenir j'appellerai de ce dernier nom. Celui-ci, au moment de la mort de son père, touchait à sa vingt-cinquième année, et avait déjà combattu avec gloire dans la guerre entreprise contre Alaric II. Sa qualité d'enfant naturel ne l'exclut pas du partage qui se fit par égales portions entre lui et ses trois autres frères. Thierri eut donc, entre autres, le Rouergue, l'Auvergne, le Querci et les deux Germanies; on lui donna encore les villes de Trèves, de Metz, de Toul, de Verdun, de Reims et de Châlons-sur-Marne. Thierri choisit Metz pour la capitale de ses États.

Childebert réunit dans sa part Senlis et Meaux; Paris fut le lieu de sa résidence. Quant à Clodomir, il s'établit à Orléans, et Clotaire à Soissons. Je dois faire observer qu'il ne reste aucun document authentique sur l'étendue précise de ces divers États et sur leurs limites respectives. Les quatre frères co-partageants ne songèrent point, au reste, à ce que nous appelons aujourd'hui unité gouvernementale; ainsi ils ne donnèrent pas pour frontières, à tel ou tel État, des rivières ou des montagnes; mais chacun tint à faire entrer dans son lot une sorte d'élite des productions de la Gaule; on démembra certaines portions du Midi et certaines autres du Nord, dont l'ensemble, en dépit des distances, forma une seule part. L'abbé Dubos explique une manière de procéder si étrange, en affirmant « qu'il n'y avait pas d'autre » moyen que celui-là pour répartir égale- » ment les Francs entre les fils de Clovis, » et pour donner à chacun d'eux le même » nombre de combattants (1); autrement un » des frères aurait été en état de faire la loi aux » autres et de les dépouiller. » L'abbé Dubos fait encore cette remarque : Les anciens compagnons de Clovis, quoique plusieurs d'entre eux se fussent comme amoncelés dans quelques lieux, vivaient cependant pour la plupart dispersés; il fallut donc, de toute nécessité, attribuer, à chacun des quatre fils du fondateur de la monarchie des Francs saliens, des cités qui étaient séparées les unes des autres.

Sans prétendre réfuter cette explication ingénieuse, je ferai remarquer au lecteur que l'œuvre de Clovis s'écroula complètement; ce fut une monarchie formant un seul corps qu'il légua en mourant; mais, au moyen du partage entre ses enfants, il ne resta plus un royaume, mais seulement des lambeaux de royaume. Si chacun des fils du fondateur de la monarchie des Francs saliens avait eu quatre enfants, et que le même principe eût été suivi, il est incontestable qu'à la troisième génération on n'eût plus compté que de petits princes promenant leur tyrannie dans deux ou trois villages, territoire complet de leurs États. Mais c'est sous un autre rapport que ce principe est bien autrement funeste. En effet, il ne suppose pas des citoyens, mais des esclaves attachés au sol, et qu'on divise avec lui; bref, il détruit toute espèce de germe de nationalité; enfin, ce principe qui, sous les deux premieres races, a tant de fois dégradé la France de la grandeur où l'avait élevée soit des princes habiles, soit des événements heureux; ce principe, dis-je, ne paraît pas être émané de Clovis, car il serait en contradiction avec tous les actes de sa vie politique. On présume qu'après sa mort, les Francs, avides de reconquérir leurs droits, c'est-à-dire ceux de *compagnons*, imaginèrent de créer quatre rois faibles au lieu d'en subir un seul qui serait resté redoutable. Une multitude de princes condamnés à être des rivaux perpétuels, et auxquels ils auraient offert et retiré leurs services, suivant l'intérêt du moment et la mobilité de leur caractère, voilà ce qu'ils désiraient, sauf à s'attacher

(1) Histoire critique de la Monarchie française, par l'abbé Dubos.

MCD 2019

en définitive à celui de ces princes qui leur aurait paru le plus *utile* (1).

Les compagnons de Clovis ne s'étaient pas trompés dans leurs calculs, du moins en ce qui concernait l'affaiblissement de l'autorité royale; ces nouveaux souverains dont les sujets étaient éparpillés sur une foule de points n'exerçaient d'action et de commandement que dans les villes dont ils avaient fait choix pour leur séjour habituel. D'un autre côté, il était difficile que l'harmonie se maintînt entre eux, car des difficultés continuelles devaient s'élever, ne fût-ce seulement que sur les limites de ces petits États.

Cependant près de huit années s'écoulèrent sans hostilités; ce fut l'étranger qui vint rompre la paix; des pirates danois, sous les ordres d'un de leurs princes, firent irruption sur les terres de Thierri, ou autrement du roi d'Austrasie (2). Celui-ci avait un fils nommé Theudebert, qui, quoique jeune, défit complétement les pirates. A cette excursion passagère succéda une guerre contre les Thuringiens, qui, de concert avec les Varnes et les Hérules, avaient débordé sur la Hesse, et commis les cruautés les plus affreuses sur une des tribus des Francs restée en Germanie. Ces derniers, au nom d'une commune origine, invoquèrent le secours de Thierri. Les habitants de la Thuringe avaient alors pour souverains trois princes qui étaient frères; on les nommait Badéric, Hermanfroi et Berthaire; l'un d'eux, Hermanfroi, avait épousé Amalberge, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths; elle était, dit Grégoire de Tours, injuste et cruelle (3); il aurait pu ajouter sanguinaire et ambitieuse; elle voulait que son époux occupât seul le trône, où elle se serait assise à côté de lui. Elle détermina d'abord Hermanfroi à faire périr Berthaire; ce fratricide exécuté, il en restait encore un autre à accomplir pour réaliser complétement les desseins de la nièce de Théodoric; mais son mari reculait devant ce dernier crime. Que fit Amalberge? elle ordonna que la moitié de la table d'Hermanfroi serait seulement couverte; lorsqu'il lui témoigna sa surprise, elle lui répondit « qu'un prince qui n'avait que la » moitié d'un royaume devait se contenter » de la moitié d'une table. » « Ce trait et plu» sieurs autres semblables, » ajoute Grégoire de Tours, « décidèrent Hermanfroi à perdre le » seul frère qui lui restait encore; il envoya » donc secrètement des ambassadeurs à » Thierri pour lui proposer de se défaire de » Badéric, dont ils partageraient par égales » portions les États. Le roi des Francs ac» cepta, et, à la tête de ses troupes, rejoignit » Hermanfroi; les deux nouveaux alliés » s'engagèrent par serment à exécuter le » traité, et marchèrent sur-le-champ contre » Badéric, qui fut tué dans le premier com» bat. Thierri revint dans son royaume, se » reposant sur la parole que lui avait donnée » si solennellement Hermanfroi. Mais celui» ci oublia son serment, d'où s'élevèrent de » grandes inimitiés entre les deux princes. »

Thierri avait le plus grand intérêt à l'exécution du traité qu'il avait conclu avec Hermanfroi, parce qu'une partie de la Thuringe lui aurait servi à couvrir au Levant ses frontières. Il résolut donc d'attaquer son ancien allié; pour mieux réussir, il invoqua l'assistance de son frère Clotaire. Les Thuringiens se préparèrent de leur côté; et, sur le champ de bataille, où ils attendaient l'ennemi, ils creusèrent des fosses profondes qu'ils couvrirent de gazon. Quelques Francs, entraînés par leur impétuosité, trouvèrent la mort dans ce piége; mais les soldats d'Hermanfroi n'en furent pas moins battus. Celui-ci tenta une seconde bataille sur la rive gauche de l'Undstrut; le sort des armes lui fut encore contraire; il put cependant s'échapper; mais Radegonde, fille de Berthaire, tomba entre les mains des vainqueurs. Clotaire, qui en devint amoureux, la prit bientôt après pour femme. Les jeunes époux ne vécurent pas long-temps ensemble; le prince franc fit tuer son beau-frère, dont les droits à la couronne de Thuringe l'inquiétaient. Par suite de ce meurtre, Radegonde

(1) Expression dont se servent les historiens des Francs.

(2) On appela Austrasie cette portion de la Gaule française qui se trouvait entre le Rhin et la Meuse; on appela plus tard Neustrie la partie de la France située entre la Meuse et la Loire.

(3) Iniqua atque crudelis. Gr. Tur Hist. lib. 3.

MCD 2019

quitta Clotaire pour se faire religieuse dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, qu'elle-même avait fondé.

Mais la soif d'acquérir de nouvelles possessions ne dévorait pas seulement le mari de Radegonde; elle s'était également emparée de Thierri. Il était encore parmi les Thuringiens, qu'il chercha à attenter à la vie de Clotaire; ses projets étant déjoués, il tourna son attention vers une autre victime. Hermanfroi vivait toujours; le roi d'Austrasie (1) lui offrit une entrevue qui devait avoir pour résultat d'adoucir les infortunes du roi détrôné. Le malheur rend confiant, même ceux qui naguère ont toujours manqué de foi eux-mêmes; un sauf-conduit fut d'ailleurs accordé à Hermanfroi, qui reçut en outre de riches présents; il se rendit donc auprès de Thierri. Un jour, que tous deux s'entretenaient en se promenant sur les remparts de Tolbiac, un inconnu poussa si rudement Hermanfroi qu'il le fit tomber du haut en bas : ce prince mourut sur la place. « Je ne sais, » dit Grégoire de Tours, « le nom de celui qui causa la mort » du roi des Thuringiens; mais plusieurs » accusèrent Thierri de ce crime (2). » L'histoire a depuis ratifié ces témoignages contemporains.

Mais pendant que Thierri se souillait de crimes chez l'étranger, un de ses frères (3) continuait ces attentats de famille, cachet particulier de la race de Clovis. Childebert, sur le bruit qui était répandu de la mort de Thierri, accourut à Clermont (en Auvergne) pour s'emparer de cette ville, où l'introduisit le sénateur Arcadius; mais une nouvelle plus certaine annonça bientôt que Thierri, vainqueur des Thuringiens, n'avait pas perdu la vie. Childebert se dirige alors vers l'Espagne, où sa sœur Clotilde avait épousé Amalric, fils d'Alaric II. Ce roi, qui était arien, accablait sa compagne d'injures et de mauvais traitements. Se rendait-elle à l'église pour assister au culte catholique, il postait des gens qui la couvraient de fumier et d'ordures; enfin Amalric frappa un jour la reine jusqu'au sang : elle l'étancha avec un mouchoir qu'elle envoya à Childebert. Celui-ci, qui n'avait plus rien à espérer en Auvergne, détermina les Francs qui l'avaient accompagné à se diriger vers l'Espagne. A l'approche de ces derniers, Amalric s'enfuit à Barcelone. Il était parveuu sur le rivage, où l'attendait un vaisseau, lorsqu'il s'aperçut que dans son dernier logement il avait oublié une partie de ses pierreries; il retourne sur ses pas. De nouveau il se met en marche pour le port; mais ses troupes se soulèvent; il se réfugie dans une église : déjà il en touchait la porte, lorsqu'il est atteint par un javelot qui le blesse mortellement. Childebert et ses Francs, après avoir rançonné l'Espagne, retournèrent dans leur patrie. Quant à Clotilde, devenue veuve d'Amalric, elle mourut en route, et fut inhumée à Paris auprès de Clovis. Thierri, de son côté, qui avait définitivement réuni la Thuringe à son royaume, ne tarda pas à oublier la tentative que Childebert avait faite dans ses États; puis, satisfait de la vengeance éclatante qu'il avait tirée de la conduite d'Amalaric, il se réconcilia avec son frère.

Mais il ne fut pas donné à Thierri seul d'entreprendre des guerres : d'autres enfants de Clovis se livrèrent à des hostilités contre les Bourguignons. Clotilde, leur mère, avait vu sa famille entière périr sous les coups de Gondebaud; près de quarante ans s'étaient écoulés depuis; néanmoins, tant d'affreux souvenirs étaient encore présents à sa mémoire; enfin Sigismond, fils de Gondebaud, était odieux à ses sujets. L'occasion sembla donc favorable à l'ancienne compagne de Clovis; elle réunit Clodomir, Childebert et Clotaire. « Chers enfants, que je n'aie pas à me » repentir d'avoir été pour vous la plus tendre » de toutes les mères! Ressentez avec l'indi» gnation qu'ils méritent les affreux traite» ments qu'ont subis mes plus proches pa» rents. Vengez mon père et ma mère avec » une persévérance que rien ne pourra » ébranler (1). »

(1) Thierri.

(2) Sed quis eum exinde dejecerit, ignoramus. Multi tamen adserunt Theuderici in hoc dolum manifestissime patuisse. Gr. Tur. Hist. lib. 3.

(3) Childebert.

(1) Non me pœniteat, charissimi, vos dulciter enu-

MCD 2019

Ces paroles étaient trop bien d'accord avec les inclinations guerrières des jeunes princes pour qu'ils ne s'empressassent pas d'accéder à la prière de Clotilde ; tous trois coururent aux armes. Quant à leur frère Thierri, qui n'était pas du même lit, et qui, d'ailleurs, était devenu le gendre de Sigismond, il resta neutre. Les détails manquent sur cette guerre, dans laquelle une seule bataille fut livrée sans qu'on en connaisse ni le lieu ni la date. Quoi qu'il en soit, Sigismond, vaincu, se sauva ; il espérait trouver un refuge dans le monastère de Saint-Maurice, en Valais, dont il avait été un des bienfaiteurs. Sous les habits d'un religieux, il se cacha dans une retraite obscure, attendant une occasion favorable de s'introduire furtivement parmi les moines, sur le dévoûment desquels il comptait; mais il fut découvert et livré à Clodomir, qui déjà avait entre ses mains la femme et les enfants de ce malheureux prince. Les Francs avaient à peine quitté la Bourgogne, que Godemar, frère de Sigismond, opéra une sorte de mouvement national; pour obtenir l'alliance des Ostrogoths, il leur abandonna Carpentras, Cavaillon, Saint-Pons, Trois-Châteaux et Apt. Clodomir se prépara à marcher de nouveau contre les ennemis qu'il avait déjà vaincus une fois ; mais il crut qu'avant son départ la prudence lui commandait de faire mourir Sigismond et sa famille. Saint Avitus, abbé de Mici, employa tout ce qu'il avait de persuasion et d'autorité, comme ministre de Dieu, pour détourner Clodomir d'un aussi grand crime. Je citerai les paroles de ce vénérable personnage et la réponse du jeune prince; c'est la seule manière de bien faire connaître l'esprit du temps, puisque les contemporains prennent la parole eux-mêmes. Avitus dit donc à Clotaire (1) : « Si la crainte de Dieu vous fait » renoncer à votre projet sanguinaire, et si » vous épargnez, par respect pour lui, ceux » dont la vie est entre vos mains, il sera tou- » jours avec vous durant votre expédition, et » vous assurera la victoire. Persistez-vous à » répandre le sang de tant d'infortunés? » vous mourrez comme eux de mort vio- » lente. Dieu permettra même que le traite- » ment que vous aurez imposé à Sigismond, » à sa femme et à ses enfants, soit un jour in- » fligé à votre femme et à vos enfants. » A quoi Clodomir répondit : « Le moyen le plus » infaillible de triompher de mes ennemis, » c'est de mettre les uns hors d'état de me » nuire avant que d'aller combattre les au- » tres. Quand je serai délivré de ceux qui » sont ici, je triompherai bien plus facile- » ment de ceux qui sont en Bourgogne. »

Clodomir, que ne put fléchir Avitus, fit jeter dans un puits, à Coulomier, dépendance de la cité d'Orléans, le malheureux Sigismond, sa femme et ses enfants. Il marcha ensuite à la rencontre de Godemar, qu'il battit près de Veséronce; mais, se lançant sur les pas des Bourguignons, il les poursuivit avec tant d'ardeur, qu'il se trouva bientôt complétement isolé des siens. Plusieurs ennemis, qui s'étaient déguisés en Francs, lui crièrent : « Ralliez-vous à nous ! » Clodomir les crut ; mais, enveloppé de toutes parts, il tomba sous leurs coups : on lui coupa la tête, qui fut mise au bout d'une lance. Les Francs attachés aux drapeaux du jeune prince accoururent à leur tour, et, sans se laisser abattre par la mort de leur roi, ils mirent complétement en déroute les Bourguignons. Godemar, qui avait quitté le champ de bataille, leva de nouvelles troupes, et parvint à rentrer en possession du royaume de ses pères.

Clodomir, en mourant, laissa une veuve, nommée Gondiuque, qu'épousa son beau-frère Clotaire, quoique déjà il eût deux femmes. Quant aux trois enfants mâles de Clodomir, ils furent confiés aux soins de Clotilde leur aïeule. Celle-ci ne tarda pas à se prendre pour eux de la tendresse la plus vive. L'ambition de Childebert s'en alarma; les États de Clodomir n'étaient pas encore partagés entre ses enfants; s'adressant à son frère Clotaire, il n'eut pas de peine à le faire consentir au meurtre de leurs trois neveux. Sous prétexte de les installer

trisse. Indignamini, quæso, injuriam meam, et patris matrisque meæ mortem sagaci studio vindicate. Gr. Tur. Hist. lib. 3.

(1) Si, inquit, respiciens Deum, emendaveris consilium tuum, ut hos homines interfici nec patiaris, erit Deus tecum, et abiens victoriam obtinebis, etc. Gr. Tur. Hist. lib. 3.

MCD 2019

dans les États de Clodomir, ils firent demander à Clotilde qu'elle les leur confiât. Cette dernière, pleine de joie et de sécurité, envoya ses petits-fils; ils étaient accompagnés d'une suite nombreuse, dont les séparèrent leurs oncles; puis ils députèrent à la veuve de Clovis le sénateur auvergnat Arcadius, qui se présenta devant elle avec une épée nue et des ciseaux. Bouleversée par ce message, Clotilde s'écria : « J'aime mieux les savoir » morts que tonsurés et dépouillés de leurs » États. » A cette réponse, qu'Arcadius s'empressa d'aller rapporter, Clotaire, saisissant l'aîné des trois frères, le précipita à terre, où il le tua d'un coup d'épée dans la poitrine; le plus jeune se jeta aux genoux de Childebert, lui demandant la vie. Celui-ci se sentit touché jusqu'aux larmes; mais Clotaire s'écria : « C'est toi qui m'as décidé à » commettre ce crime, et tu recules! Péris » toi-même ou abandonne-moi cet enfant. » Childebert céda, et une nouvelle victime fut égorgée. Restait un troisième frère, Clodoald; on parvint à le cacher; plus tard il coupa de ses propres mains sa longue chevelure, signe de la royauté parmi les Francs, et entra dans les ordres sacrés. Après sa mort on le sanctifia, et il a légué son nom, qu'on a défiguré, au village de Saint-Cloud, près Paris, qui précédemment était appelé Nogent-sur-Seine. Childebert et Clotaire, encore tout couverts du sang de leurs neveux, se partagèrent d'une manière définitive leurs dépouilles. Quant à Clotilde, elle survécut vingt années au meurtre de ses petits-fils, faisant de grandes charités aux pauvres, distribuant ses domaines aux églises, aux monastères, et cherchant dans les pratiques de la religion quelque adoucissement à l'horrible catastrophe que sa tendresse avait contribué à amener.

Une nouvelle rupture éclata dans l'année 532, entre les Francs et les Bourguignons. Cette soif d'étendre leurs possessions qui dévorait tous les enfants de Clovis, en fut la seule cause. Childebert et Clotaire se montrèrent les instigateurs de cette nouvelle invasion : Thierri refusa d'y prendre part. Mais ses soldats lui témoignèrent si hautement leur indignation, le menaçant de le quitter pour suivre ses deux frères, qu'il ne put les apaiser que par la promesse du pillage de l'Auvergne; engagement qu'il tint, pour le malheur de cette contrée, ou Thierri laissa comme gouverneur Sigiwald, un des parents de sa mère. Une circonstance particulière entraîna le roi d'Austrasie (1) dans de nouvelles hostilités. Un aventurier, nommé Munderic, affirmait qu'il était de la race des Mérovingiens, et aspirait à former une tribu dont il deviendrait le roi. Dans ces temps où tous portaient les armes et ne respiraient que guerre et faction, il compta bientôt un grand nombre de partisans. Thierri lui proposa une entrevue, Munderic ne voulut pas s'y rendre; il fut alors assiégé dans Vitry, où il s'était retiré. Rien ne répugnait plus aux Francs que de s'emparer d'une ville avec lenteur; si les premières attaques ne réussissaient pas, ils se rebutaient. Le roi d'Austrasie attachait une si haute importance à la capture de Munderic, qu'Argésius, son premier ministre, pénétra dans Vitry sur parole. Doué d'un esprit insinuant, il fit sentir au prétendu descendant des Mérovingiens la nécessité d'une amnistie, qu'au nom du roi d'Astrasie il lui jura sur les autels et en présence de Dieu. Mais l'infortuné Munderic était à peine hors de la ville, que les assiégeants le massacrèrent; avant de tomber, il tua d'un coup de poignard l'homme qui l'avait si odieusement trompé.

Thierri, qui s'était abstenu de prendre part à la dernière guerre entreprise par ses frères contre Godemar, dont il avait épousé la sœur; Thierri, dis-je, entra dans l'alliance formée eutre Childebert et Clotaire, et qui eut pour résultat définitif que les Bourguignons payèrent un tribut aux vainqueurs. Cette conquête agrandit encore la monarchie de Clovis. Le motif qui détermina le roi d'Austrasie à réunir ses armes à celles de ses frères, fut la crainte des Visigoths, qui, en prenant la défense des Bourguignons, étaient parvenus à accroître leur territoire dans le Midi de la Gaule. Thierri, sûr d'être appuyé, envoya son fils Théodebert pour entamer les hostilités; Clo-

(1) Thierri.

MCD 2019

taire confia également des troupes à son fils Gunthier. Celui-ci, après avoir pénétré dans le Rouergue, revint sur ses pas. Quant à Théodebert, il s'empara de Béziers et de Diou; puis il fit sommer le château de Cabrière de lui ouvrir ses portes. Une femme d'une grande beauté, nommée Deutoria, s'était renfermée seule à Cabrière; son mari avait pris la fuite pour se réfugier dans Béziers. Elle envoya des députés à Théodebert pour traiter de sa soumission. Le jeune prince accourut; il fut ébloui de la beauté de Deutoria, en fit sa maîtresse, et l'emmena avec la fille unique qu'elle avait eue de son époux. D'un autre côté, Thierri était en proie dans ce moment à une maladie mortelle. Théodebert, laissant Deutoria en Auvergne, accourut auprès de son père, qui rendit le dernier soupir quelques jours après son arrivée. C'était un trop bel héritage à recueillir pour ne pas éveiller l'ambition si rapace de Childebert et Clotaire; mais leur neveu se conduisit avec tant d'adresse et d'habileté, la réputation que ses premiers faits d'armes lui avaient acquise était si grande, que Théodebert, auquel ses sujets témoignèrent le dévouement le plus absolu, monta sur le trône de son père. Enfin, lorsque son pouvoir eut pris des racines profondes, il épousa publiquement Deutoria, quoique précédemment il eût été uni par un mariage régulier à Wisigarde, fille du roi des Lombards. Après avoir vécu sept années avec une femme qui était l'épouse légitime d'un autre, Théodebert se prit d'amour pour la fille de Deutoria, dont les charmes commençaient à se développer. Furieuse, celle-ci fit placer sa rivale, sa propre fille, sur un char auquel on avait attelé deux taureaux furieux, qui, s'élançant par-dessus le pont de Verdun, noyèrent cette triste victime de la jalousie, que d'ailleurs on n'accusait pas de partager les sentiments de Théodebert. Ce prince, auquel Deutoria avait déjà donné un fils qui lui succéda plus tard; ce prince, dis-je, prit en horreur son ancienne maîtresse, qu'il avait placée sur le trône, et la chassa pour ramener sous le toit conjugal Wisigarde, sa première et véritable femme.

Des intérêts politiques très-graves attirèrent, en 539, Théodebert dans l'Italie, où l'avait appelé, comme allié, l'empereur Justinien, qui était alors en guerre avec les Ostrogoths. Le roi d'Austrasie avait sous ses ordres une armée considérable dont la force résidait surtout dans l'infanterie; on n'y comptait, à la vérité, qu'un très-petit nombre de cavaliers qui, attachés à la personne du prince, lui servaient de gardes-du-corps. Au reste, pour bien faire comprendre la puissance militaire du fils de Thierri, il faut que j'entre dans quelques détails. Les fantassins francs portaient un bouclier; ils attaquaient avec l'épée et une hache à deux tranchants; cette hache, appelée francisque, ils la lançaient contre le bouclier de l'ennemi au premier signal du combat. Un historien grec, Agathia (1), prétend « que les Francs » combattaient encore avec une petite lance » qu'ils appelaient *angon;* sa pointe, ajoute-» t-il, présentait des crochets comme un » hameçon; des lames de fer couvraient le » bois dans toute sa longueur. Le Franc » a-t-il, de son angon, atteint le bouclier de » l'ennemi, il place son pied sur le bois de » la lance qui traîne à terre, il abaisse ainsi » par son poids le bouclier de celui qu'il » cherche à frapper. En général, il ne se » présente au combat ni avec une cuirasse, » ni portant des bottines; son estomac et sa » poitrine sont nus, le bas du corps est cou-» vert de grands hauts-de-chausses de toile ou » de peau; il porte son bouclier suspendu à » l'épaule gauche; son épée est attachée le » long de sa cuisse. »

Mais si Théodebert avait reçu de l'argent et des présents de Justinien, il en avait aussi accepté des Ostrogoths, qui l'attendaient comme un sauveur. Grâce à eux, il put traverser le pont du Tésin à Pavie; en retour il en fit une horrible boucherie, puis il attaqua Uragos, qui commandait à d'autres Ostrogoths ayant pour mission de repousser les troupes grecques placées sous les ordres de Martin et de Jean, lieutenants de Bélisaire. Les Ostrogoths mis en fuite, Théodebert tailla en pièces les soldats de

(1) Agath. Schol. Hist. lib. 2; Script. franc. lib. 2.

MCD 2019

Justinien, qui, le prenant pour un véritable allié, avaient marché sans précaution à sa rencontre. C'est ainsi que, par la plus infâme des trahisons, il entra dans Pavie, où ses soldats se livrèrent à tous les genres d'excès. Ils en furent bientôt les victimes : les vivres leur manquèrent; enfin, des fièvres pernicieuses firent justice de presque tous ces Barbares; Théodebert ne put en ramener que quelques-uns; il est vrai qu'ils étaient chargés de richesses.

A Tb odat, roi des Ostrogoths, avait succédé Vitigès; celui-ci, oubliant la conduite de Théodebert, ne songea plus qu'à se l'attacher; il fit donc cession aux Francs de toutes les cités que les Ostrogoths possédaient encore dans la Gaule et dans la Germanie; il ajouta en outre l'abandon de tous les droits que ses sujets prétendaient avoir sur Rome. Justinien, de son côté, renonça solennellement à toutes les prétentions qu'il avait sur la Gaule comme empereur romain; de sorte que la monarchie de Clovis, qui possédait pour elle le fait, se fortifia encore de toute la puissance de la légalité. En dépit de tous les raisonnements spécieux de l'auteur de l'Histoire critique de la Monarchie française (1), il est incontestable que Clovis et ses fils s'étaient toujours tenus dans une position subalterne vis-à-vis des successeurs d'Auguste. Ce n'est qu'à partir du jour de la cession faite par Justinien, qu'ils se sentirent eux-mêmes des souverains indépendants; jusque là, je dois le répéter, ils n'avaient pas de monnaie qui leur fût propre; aussi celle que l'on trouva dans le cercueil de Chilpéric, à Tournay, appartenait-elle à des empereurs romains.

Les villes cédées par les Ostrogoths donnèrent pour limites aux conquêtes des Francs l'une et l'autre mer, le Rhin, les Alpes et les Pyrenées occidentales. Théodebert, quoiqu'il ne descendît pas de nouveau en Italie, ne cessa de causer des inquiétudes vives à Justinien. En effet, le prince franc possédait une grande audace, que disciplinait d'ailleurs un véritable esprit de conduite; enfin, il avait pour conseillers deux sénateurs gaulois, chargés de tout le mouvement diplomatique; un autre gaulois administrait ses finances. Mais après une longue maladie il succomba, et avec lui sa politique. Des trois femmes qu'il avait eues, car, après la mort de Wisigarde, il en avait pris une nouvelle, il laissa seulement un fils que lui avait donné Deutoria. Ce fils se nommait Théobald, et était bâtard adultérin, puisqu'il devait le jour à des parents qui, tous deux, au moment de sa naissance, étaient joints à d'autres personnes par des liens indissolubles. Néanmoins, et quoiqu'il ne fût âgé que de treize ans, il succéda sans difficulté à Théodebert; mais, continuellement malade, il mourut en 553 des suites d'une paralysie. Il n'avait pas eu d'enfants de sa femme Wultrade, fille du roi des Lombards, laquelle fut bientôt après épousée par son beloncle Clotaire, qui, sur les représentations que le clergé lui adressa, la donna pour femme à Gariwald, duc de Bavière. Clotaire fut plus d'une fois un sujet de scandale public par le désordre de ses mœurs; j'ai déjà fait connaître à quels crimes le porta son ambition. Elle était loin cependant d'être assouvie : car il s'empara cette fois des États de son petit-neveu Théobald, profitant d'une maladie dont était atteint Childebert, avec lequel il aurait dû entrer en partage. Mais il avait à peine réuni tant de nouveaux États à son royaume de Soissons, qu'il eut à réprimer des mouvements qui éclatèrent chez les Saxons; il mit à feu et à sang leur pays, et traita avec la même rigueur la Thuringe, qui avait pris le parti des révoltés. Ceux-ci résolurent de se venger; Clotaire marcha de nouveau contre eux. Les Saxons, effrayés, proposèrent de se soumettre aux plus rigoureuses conditions, et de payer le tribut imposé autrefois par Théodebert. Clotaire inclinait pour un arrangement; mais ses soldats, qui voyaient leur échapper le butin sur lequel ils comptaient, se précipitèrent dans la tente de leur roi, et l'accablèrent de coups et d'injures. Dans cette extrémité, Clotaire se résigna au combat qu'il voulait éviter; après une résistance opiniâtre, il ne tourna pas à l'avantage des Francs, qui furent défaits.

Le roi de Soissons retournait dans ses États, lorsqu'une révolte, due à son propre

(1) L'abbé Dubos.

MCD 2019

fils, amena parmi les enfants de Clovis une guerre civile. Childebert, qui, à cause de l'état de sa santé, n'avait pu empêcher son frère de s'emparer de la succession de Théobald, leur neveu, profita de la guerre contre les Saxons pour créer des difficultés à celui qu'il regardait comme l'usurpateur de ses droits. Il fit donc un traité secret avec Chramne, l'aîné des enfants de Clotaire, auquel celui-ci avait abandonné le gouvernement de l'Auvergne, lui laissant pour conseiller Asconvindius. Le jeune prince l'éloigna bientôt de sa personne, afin d'accorder toute sa confiance à un nommé Léon de Poitiers, qui ne manqua pas de le fortifier dans la désobéissance, à laquelle l'excitait déjà son oncle. Chramne réunit des troupes avec lesquelles il s'empara de plusieurs villes, entre autres de Châlons et de Dijon; puis il se rendit à Paris pour conférer avec Childebert, roi de cette ville. Quelque temps après, ce dernier partit pour aller dévaster la Champagne, dont il ne fit qu'un désert; de retour de cette expédition, il expira à Paris, en 558; ses restes furent portés dans la basilique de Saint-Vincent, dont il avait été le fondateur (1).

En résumé, des quatre fils de Clovis, Thierri, Clodomir, Childebert et Clotaire, il n'en restait plus qu'un seul, Clotaire. La postérité de Thierri s'était éteinte à la deuxième génération; Clodomir avait été tué les armes à la main; deux de ses fils avaient été assassinés par leurs oncles; un troisième s'était fait prêtre; enfin, Childebert étant mort sans enfants mâles, toute la monarchie des Francs revint de droit à Clotaire, quarante-huit ans après le premier partage.

CLOTAIRE RÈGNE SEUL.

(560.)

Ce dernier, qui n'avait plus à redouter aucune espèce d'intervention en faveur de son fils Chramne, s'occupa à en tirer une vengeance éclatante. Ce jeune prince, pour échapper au ressentiment paternel, se retira auprès de Comor ou Conobre, qui, comme duc indépendant, gouvernait la Petite-Bretagne. Clotaire marcha droit à la rencontre de son fils; une bataille sanglante eut lieu, dans laquelle Conobre périt; ses soldats furent complètement défaits. Chramne avait des vaisseaux qui l'attendaient en mer; mais il ne voulut pas partir sans sa femme et ses filles. Sur ces entrefaites, il fut arrêté et conduit devant son père, qui le condamna à être brûlé avec sa famille. On les conduisit dans une chaumière; là, le petit-fils de Clovis fut attaché à un escabeau et périt avec les siens, consumé par les flammes.

Le règne de Clotaire ne dura en tout que deux années, pendant lesquelles il n'entreprit aucune guerre. En proie à des remords de toute espèce, il alla chercher des consolations auprès du tombeau de Saint-Martin; il prodigua en outre les dons et les présents aux prêtres qui étaient attachés à l'église dédiée au même saint. Quelque temps après, il fut pris d'une fièvre violente en chassant dans la forêt de Cuise. Il se fit rapporter dans son palais de Compiègne, où il dit aux gens qui l'entouraient : *Qu'en pensez-vous? quel est ce roi des cieux qui tue ainsi les grands rois de la terre?* Il rendit le dernier soupir après avoir proféré ces paroles. Par une coïncidence signalée par l'histoire, il mourut un jour après celui qui achevait l'année dans laquelle il avait fait périr son fils Chramne. Il est encore un autre rapprochement que je dois faire ici, parce qu'il est relatif à un autre enfant de Clovis. Avitus, comme on l'a vu plus haut, voulant détourner Clodomir du meurtre qu'il méditait contre Sigismond et ses enfants, lui prédit que le sang qu'il allait répandre retomberait infailliblement sur sa postérité. Cette menace d'Avitus se réalisa. Il y a un ordre éternel planant au-dessus des crimes : si, par instant, il semble disparaître, ce n'est que pour reprendre avec plus d'éclat la place d'honneur qui lui appartient. Telle est la preuve que, prises dans leur ensemble, offrent les annales des peuples; si elles déposent d'attentats passagers, elles confirment, par de terribles châtiments, qu'il y a parmi nous un fond impérissable de devoirs et de conscience qui, en défini-

(1) Aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés.

MCD 2019

tive, constitue le véritable titre de notre dignité morale.

Pour revenir à Clotaire, dont la vie ne fut qu'un tissu de crimes et de débauches, entremêlés de pratiques religieuses, véritables profanations, je n'ajouterai plus qu'un fait pour faire juger quelles étaient les mœurs de cet abominable prince. Le mariage, ce rempart de la société, n'était pour lui qu'une facilité de plus pour satisfaire les caprices de ses sens; il eut donc une multitude de femmes, qu'il épousa toutes suivant les formes légales. Une de ces mêmes femmes, Indegonde, le pressa un jour de choisir pour Aregonde, sa sœur, un époux riche et puissant. Cette prière rappela sur-le-champ à Clotaire le souvenir de la beauté de sa belle-sœur; il se hâta d'aller la trouver dans la maison de campagne où elle habitait, et là, suivant l'expression de Grégoire de Tours, il se l'associa en mariage. De retour auprès d'Indegonde, il lui dit: Tu désirais pour ta sœur un homme riche et puissant; je ne pouvais faire un meilleur choix qu'en m'offrant moi-même; sache donc que je l'ai prise pour femme, bien convaincu que cela ne doit pas te déplaire. Maintenant, comme roi de toute la monarchie francque, Clotaire se montra lâche et sans talents; les quatre enfants qui lui restaient de tant de femmes portèrent ses restes en grande solennité dans son ancienne capitale, Soissons, où ils le firent enterrer dans la basilique de Saint-Médard. Cependant un des fils de Clotaire, Chilpéric, au lieu de lui rendre les derniers devoirs, accourt à Braisnes, où étaient cachés les trésors de son père, qu'il pilla. Il marcha ensuite à grandes journées sur Paris; mais ses frères le rejoignirent promptement dans les murs de cette ville. Les forces considérables qu'ils avaient amenées avec eux, réduisirent Chilpéric à se soumettre à un partage égal. La monarchie des Francs fut de nouveau divisée en quatre portions qu'on tira au sort, lequel donna le royaume de Paris à Caribert; celui d'Orléans et de Bourgogne à Childebert; Sigisbert, premier du nom, obtint l'Austrasie; enfin Chilpéric, aussi premier du nom, reçut le royaume de Soissons.

CARIBERT.

(562.)

Avant d'entrer dans les détails si peu importants du règne de Caribert à Paris, je ferai remarquer que son lot fut complété par le Querci, l'Albigeois, et cette portion de la Provence qui s'étend entre la Durance et la mer; de telle sorte qu'il y avait, entre le royaume et sa capitale, une distance de plus de cent lieues traversée par d'autres États. Caribert n'entreprit aucune guerre; sa passion désordonnée pour les femmes paraît avoir occupé tous ses instants. Je vais au reste donner, en très-peu de mots, une idée des mœurs de ce prince. Il avait épousé une femme nommée Ingoberge; celle-ci avait auprès d'elle deux jeunes filles pauvres; l'aînée, Marcovefa, avait déjà pris le voile; l'autre avait pour nom Méroflède; leur père était un simple ouvrier en laine. Ingoberge ne tarda pas à s'apercevoir que son mari avait de l'amour pour ses deux suivantes. Elle fit venir leur père, auquel elle commanda d'exécuter devant elle des ouvrages en laine. Pendant qu'il travaillait, elle manda le roi; mais Caribert, pénétrant les intentions de la reine, qui avait voulu l'humilier dans son choix, devint furieux, répudia Ingoberge, et choisit pour épouse Méroflède. Par un caprice nouveau, il s'engagea, quelque temps après, avec une jeune fille nommée Theudechilde, dont le père était berger. Enfin il épousa encore Marcovefa, propre sœur de Méroflède, et qui était liée par un engagement religieux. Saint Germain, évêque de Paris, épuisa tous les moyens de persuasion pour faire renoncer le roi à cette dernière union; mais ni Caribert, ni Marcovefa, ne voulurent jamais se soumettre à une séparation. Saint Germain les excommunia. La concubine mourut bientôt après, frappée, dit Grégoire de Tours, par le jugement de Dieu. Le roi de Paris la rejoignit promptement. Toutes les femmes qu'épousa Caribert eurent le titre de reine.

A la mort de ce prince, ses trois frères partagèrent ses États; quant à la ville de Paris, ils la divisèrent en trois portions, et il

MCD 2019

fut convenu qu'aucun d'entre eux n'entrerait dans cette capitale sans l'agrément des autres.

Gontran, qui possédait le royaume d'Orléans, établit sa cour à Châlons-sur-Saône, et prit, presque toujours, le titre de roi de Bourgogne. Il administra avec sagesse cette province, qui, pendant cent trente années, avait formé un État indépendant; on y trouvait même quelques apparences d'ordre étrangères aux États des rois ses frères. Ainsi, on comptait en Bourgogne un chef de la justice, un chef des finances, et un autre des armées : tous étaient revêtus du titre de patrices. Gontran, d'ailleurs, ne put se défendre du penchant pour les femmes, qu'on retrouve chez tous les petits-fils de Clovis. Il eut d'abord pour concubine Vénérande, qui lui donna un fils nommé Gondebaud; il se maria ensuite avec Mercatrude. Sa concubine Vénérande, éprouvant la jalousie la plus violente, mêla du poison à un breuvage qu'elle présenta au fils que sa rivale avait eu de Gontran, et elle fut de cette manière la cause de la mort du jeune prince. Mais, comme le fait observer Grégoire de Tours, son propre fils mourut bientôt, condamné par le jugement de Dieu. Vénérande fut en outre chassée par Gontran, et expira, quelque temps après, de douleur. Quant au roi d'Orléans et de Bourgogne, il prit une nouvelle femme, Austrechilde, surnommée Bobila, laquelle lui donna deux fils : Clotaire et Clodomire.

L'amour immodéré des femmes n'était pas le seul vice auquel s'abandonnât Gontran; le lecteur en jugera par le fait suivant. Après la mort de Caribert, Theudechilde, une des anciennes reines de ce monarque, députa vers le roi d'Orléans et de Bourgogne pour lui faire offrir sa main. Il répondit : « Qu'elle » se hâte de venir avec ses trésors; je la re- » cevrai, et je la rendrai grande aux yeux » des peuples; elle jouira avec moi de plus » d'honneurs qu'elle n'en avait encore auprès » de mon frère. » Theudechilde se mit en route; mais elle était à peine arrivée, que Gontran la dépouilla de presque toutes ses richesses, et la fit renfermer dans un couvent de la ville d'Arles, où elle fut soumise aux austérités les plus rigoureuses. La veuve de Caribert se fatigua bientôt d'un pareil genre de vie, elle gagna un Goth, qui se chargea de l'emmener en Espagne, sous la condition de l'épouser; mais, au moment de l'exécution, tout fut découvert par l'abbesse, qui fit fouetter Teudechilde, et la jeta dans un cachot jusqu'à la fin de ses jours.

Il faut maintenant que l'attention du lecteur se reporte sur Chilpéric, possesseur du royaume de Soissons. Des quatre fils de Clotaire, c'est celui qui tient le plus de place dans l'histoire. Son caractère offre la réunion de tous les vices : il fut cruel jusqu'à la férocité la plus abjecte; il rançonna ses peuples jusqu'à les réduire à déserter le pays qui les avait vus naître; le sang de ses proches, il le répandit à profusion; superstitieux, lorsque la crainte ou l'espérance l'agitait, puis dépouillant les prêtres, dont il accompagnait la ruine de railleries. Enfin, débauché, il s'acquit une illustration de crimes, même au milieu de tous les gens de sa race, dont il fut le plus infâme comme le plus scélérat. Entouré d'une foule de femmes, au milieu desquelles se faisait remarquer Frédégonde, Chilpéric, emporté par un sentiment de jalousie, résolut de faire un royal mariage; son frère Sigebert venait d'épouser Brunehault, fille d'Athanagilde, monarque des Visigoths. Sur la demande qu'il en fit, Chilpéric obtint Galwinthe, sœur aînée de Brunehault. Le roi de Soissons reçut sa compagne, qui lui apportait de grandes richesses, avec tous les honneurs qui étaient dus à son rang, et l'épousa en qualité de reine; elle-même quitta l'arianisme pour se faire catholique. Frédégonde, dont l'empire était menacé, redoubla de séductions afin de détacher Chilpéric de sa nouvelle épouse : elle y réussit, et cette dernière fut abreuvée de tant d'outrages, qu'elle demanda à retourner auprès de son père. Chilpéric feignit d'être touché de sa douleur; puis il chargea un de ses pages d'étrangler sa malheureuse compagne, qu'on trouva effectivement étendue morte dans son lit. Le roi parut s'abandonner au plus profond désespoir. Mais, quelques jours après, il épousa solennellement Frédégonde. Déjà Audovère, sa première

MCD 2019

femme, lui avait donné trois fils; c'est grâce encore au génie de Frédégonde que Chilpéric avait divorcé avec Audovère. En effet, Frédégonde était parvenue à faire tenir par les leux époux un enfant sur les fonts de baptême; mais, lorsque Chilpéric fut dégoûté de a reine, elle le convainquit facilement que c'était un crime horrible que de rester le mari de sa commère.

Brunehault n'eut pas plutôt appris l'assassinat de sa sœur Galswinthe, conseillé par Frédégonde, qu'elle détermina Sigebert, c'est-à-dire le roi d'Austrasie, à prendre les armes contre Chilpéric. C'est là le premier acte qui alluma entre ces deux femmes une haine dont les suites furent effroyables, et vivent encore dans la mémoire, quoique treize siècles se soient écoulés depuis. Un motif de ressentiment légitime existait déjà dans le cœur de Sigebert. En l'année 553, il était engagé dans une guerre au-delà du Rhin, lorsque Chilpéric lui prit la ville de Reims, sa capitale. Victorieux, Sigebert, à son retour, conquit les États de l'envahisseur; mais, par suite de l'intervention de ses deux frères, il rendit à Chilpéric tous ses États. Gontran, redoutant la guerre civile pour la monarchie des Francs, invita les rois d'Austrasie et de Soissons à s'en rapporter à la décision qu'en 573 devaient rendre des évêques réunis à Paris en concile national. Malheureusement, les hostilités étaient déjà entamées. Théodobert, fils aîné de Chilpéric, mit à feu et à sang toute la Touraine. Sigebert, de son côté, chercha des alliés parmi les tribus germaniques. Gontran joignit lui-même ses forces à celles du roi d'Austrasie; les États de Chilpéric furent, à leur tour, livrés à tous les genres de désastres et de ruines. Le mari de Frédégonde, loin de tenir tête à l'orage, s'était réfugié dans les murs de Chartres; il était perdu sans ressource, lorsque les leudes d'Austrasie et de la Neustrie parvinrent à conclure un arrangement entre les deux frères. Chilpéric dut rendre les villes dont son fils Théodebert s'était emparé sur la rive gauche de la Loire. Sigebert, de son côté, prit l'engagement de licencier ses bandes germaines. Mais ces dernières qui, par suite de la paix qui venait d'être faite, perdaient tout le butin qu'elles attendaient d'une victoire, se livrèrent à tous les genres d'excès. Le roi d'Austrasie, par un mélange de douceur et de sévérité, parvint à les contenir.

Sigebert eut à peine renvoyé ses redoutables auxiliaires, que Chilpéric pénétra jusqu'à Reims; le fer et la flamme détruisirent tout sur son passage. Mais le roi d'Austrasie, levant de nouvelles troupes, repoussa son frère, et parvint dans les murs de Paris, où Gontran, qui tour-à-tour avait pris parti pour l'un et l'autre des combattants, conclut sa paix avec Sigebert. Le fils de Chilpéric, Théodebert, faisait toujours la guerre dans la Touraine; le duc Gontran-Boson, Austrasien, qui combattait pour Sigebert, tua dans une bataille le jeune prince. Chilpéric, à la suite de tant de revers, n'avait pu trouver de refuge que dans les murs de Tournay. Brunehault, plus avide de vengeance que jamais, arrive à Metz, pour hâter la ruine de son beau-frère, ainsi que celle de Frédégonde. Tous les regards étaient fixés sur l'issue de cette terrible lutte. Saint Germain, évêque de Paris, désolé de l'acharnement avec lequel deux frères se poursuivaient, écrivit à Sigebert pour le presser de conclure la paix; il lui prédit que s'il était poussé seulement par la soif du fratricide, il périrait le premier. Sainte Radegonde supplia les deux rois, fils de son mari, d'éteindre leur ressentiment dans une réconciliation durable. Mais Brunehault demandait sans cesse vengeance du sang de sa sœur Galswinthe; Frédégonde, de son côté, veillait. Elle jette les yeux sur deux de ses pages : tous les moyens lui sont bons pour s'assurer de leur part un dévouement sans bornes : « Allez, » leur dit-elle, « vous confondre » parmi ceux qui entourent Sigebert; mê- » lez-vous à ceux qui l'élèvent sur le pavois, » comme s'il était leur prince, et frappez- » le de ces couteaux : ils sont empoisonnés. » Si vous revenez vivants, je vous honore- » rai, vous et toute votre race; si vous suc- » combez, je donnerai, pour la félicité de vos » âmes, des aumônes abondantes aux tom-

MCD 2019

» beaux des saints (1). » Les deux pages, armés des *scrama-sax* que leur avait donnés Frédégonde, pénétrèrent dans le camp de Sigebert, et lui portèrent chacun une blessure mortelle. L'infortuné monarque expira sur-le-champ, et ceux qui l'entouraient mirent à mort son chambellan, et se précipitèrent sur Sigila (2), son général, qu'ils arrêtèrent.

Chilpéric, qui était encore dans ce moment assiégé à Tournay, fut informé aussitôt du meurtre de son frère. Les leudes neustriens, qui l'avaient renié dans la mauvaise fortune, se rangèrent de nouveau sous son obéissance. Par un contraste qui d'ailleurs ne doit pas surprendre, puisque chez les peuples barbares tout est violence et mobilité, Chilpéric s'occupa des funérailles du roi d'Austrasie, dont il fit porter les restes dans l'église de Saint-Médard de Soissons, où avait été enseveli leur père. Mais son caractère féroce ne tarda pas à reprendre le dessus; il fit appliquer au malheureux Sigila des cautères brûlants sur toutes les articulations, et il lui fit ensuite arracher tous les membres.

Chilpéric n'avait plus qu'à profiter du crime que venait de faire commettre Frédégonde. Sans perdre de temps, il marche sur Paris, où il trouve Brunehault et ses filles. Le duc Gondebaud, qui commandait avec Gontran-Boson à la bataille où périt Théodebert, fut assez heureux pour conduire dans les murs de Metz Childebert II, fils du roi d'Austrasie. Quant à Brunehault, Chilpéric la fit mener à Rouen; ses filles furent dirigées sur Meaux.

Mais il n'entrait pas dans le caractère de la reine d'Austrasie de céder à la mauvaise fortune sans avoir, au préalable, épuisé tous les moyens de la vaincre. Une circonstance favorable se présenta; elle la saisit avec d'autant plus d'empressement que c'était un hommage rendu à sa beauté. Une faute commise par Frédégonde, sa rivale, donna naissance à ce grave événement. La compagne de Chilpéric, à part Brunehault, tenait encore prisonnière à Rouen, Audovère, la première en date des femmes de son mari. Audovère avait donné à ce prince trois fils. Mérovée, le second de ces mêmes fils, ayant été visiter sa mère, vit, à Rouen, Brunehault, dont il devint éperdument amoureux; elle avait alors vingt-huit ans. Mérovée, par les conseils de Prétextat, son parrain, épousa la veuve de son oncle. Chilpéric ne fut pas plus tôt instruit de cette union, qui lui imposait pour bru son ancienne belle-sœur, cette ennemie si invétérée, qu'il accourut en toute hâte. Mais Brunehault et son nouvel époux s'étaient retirés dans une église élevée sur les murs mêmes de Rouen, et dédiée à saint Martin. Le roi de la Neustrie descendit d'abord à la ruse; ce fut en pure perte, et il fut réduit à prêter le serment suivant : « La volonté de Dieu les ayant » réunis, je renonce à les séparer. » Brunehault et Mérovée quittèrent alors leur asile; Chilpéric leur prodigua les caresses les plus tendres, et il se mit ensuite en route avec son fils, pour se rendre à Soissons.

Pendant le cours de ce rapide voyage, Godinus, qui avait été très-avant dans la faveur de Sigebert, tenta un coup de main pour s'emparer de Frédégonde, qui alors résidait à Soissons. Cette dernière parvint à s'échapper. Chilpéric leva des troupes, et vainquit Godinus. Un grand nombre de Francs-Neustriens, qui avaient marché sous les drapeaux de Sigebert, s'enfuirent à Metz, où régnait son fils Childebert II. Mais Chilpéric, qui ne respirait que vengeance, profita de sa victoire récente pour perdre Brunehault et Mérovée. Il fit d'abord entourer ce dernier de gardes, qui ne le quittaient ni le jour ni la nuit; il donna ordre qu'on l'enfermât ensuite dans un couvent, à Metz, où il ne tarda pas à être tonsuré. Les partisans de Mérovée s'occupèrent de le délivrer. L'un d'entre eux, Gontran-Bozon après avoir tué dans une bataille Théodebert, propre frère de Mérovée, s'était placé à l'abri de la cruauté de Chilpéric, en venant se réfugier dans l'église de Saint-Martin, à Tours. Grégoire, évêque de cette même ville, et auquel j'ai déjà tant emprunté de citations, était parvenu à défendre les

(1) Gesta Reg. Franc.
(2) C'était un Goth.

MCD 2019

jours du proscrit contre les satellites envoyés par le roi de Neustrie. Bozon, au milieu de tant de périls, pressa le nouvel époux de Brunehault de venir la rejoindre; c'est ce qui fut exécuté avec bonheur. L'évêque Grégoire reçut dans sa basilique Mérovée, et communia avec lui. Frédégonde avait le plus grand intérêt à la mort des enfants que Chilpéric avait eus avec Audovère, et qui excluaient du trône ses propres enfants. Elle épuisa donc tous les genres de menaces pour effrayer l'évêque de Tours; il resta constamment inébranlable dans son refus de livrer le jeune époux de Brunehault; il brava également toutes les fureurs de Chilpéric. Comme l'église de Saint-Martin était l'objet de la vénération générale, on n'osa pas violer son sanctuaire. Pressé par l'ardeur de répandre le sang de son fils, en même temps qu'il était retenu par la crainte que lui inspirait la puissante intercession de saint Martin auprès de Dieu, Chilpéric fit déposer une lettre sur le tombeau du grand saint de la Gaule; il y joignit une feuille de papier blanc, dont ce dernier devait se servir pour sa réponse. Cette réponse se fit attendre si longtemps, que Chilpéric dut y renoncer. Mérovée resta deux mois à Tours, pendant lesquels il leva cinq cents hommes que se dévouèrent à sa fortune. Tandis que ce jeune prince se trouvait placé dans des circonstances aussi périlleuses, Brunehault était devenue libre. Ses sujets austrasiens avaient obtenu son retour; c'était du sang qui avait échappé à Frédégonde; sa soif n'en était que plus irritée; elle recourut à tous les moyens de séductions pour déterminer les hommes qui environnaient Mérovée à le trahir; elle dirigea en outre contre lui les troupes de Chilpéric. Le jeune prince, qui mieux qu'un autre appréciait tout ce que le cœur de sa marâtre renfermait de ressources d'ardeur et de puissance pour le crime, se retira en Bourgogne, dans le royaume de son oncle Gontran; mais il y devint bientôt prisonnier; il réussit cependant à recouvrer sa liberté, et se sauva en Champagne. Chilpéric, excité par Frédégonde, marcha sur cette province avec des troupes assez considérables pour forcer son fils à chercher une retraite dans les environs de Reims, où il réussit si bien à se cacher, qu'il échappa à toutes les recherches de son père. Mais ce que ne put faire celui-ci, la déloyauté des habitants de Terouanes le réalisa : ils supplièrent Mérovée, dont ils étaient parvenus à pénétrer la retraite, d'accourir au milieu d'eux. « Réunissant leurs efforts, ils brise» raient le joug de Chilpéric, et proclame» raient souverain leur jeune libérateur. » Mérovée accepta avec joie des efforts qui promettaient de mettre fin à ses infortunes. Il se rendit à Terouanes. Écoutons maintenant Grégoire de Tours : « Les habitants » l'arrêtèrent dans un château voisin, et en » firent prévenir Chilpéric, qui se hâta d'ar» river. Son fils, craignant avec la dernière » anxiété les tortures que pouvaient lui » préparer ses ennemis, parla dans ces ter» mes à Gailénus, son ami de cœur : Jusqu'à » ce jour il n'y a eu entre toi et moi qu'une » seule âme et une seule personne. Souffri» ras-tu aujourd'hui qu'on me livre entre les » mains de mes ennemis? Saisis plutôt cette » épée, et frappe-moi, je t'en supplie. Gai» lénus exauça ce dernier vœu du jeune » prince, qui, à l'arrivée de Chilpéric, fut » trouvé mort. Plusieurs affirmèrent, à la » vérité, que le discours que je viens de rap» porter était une invention de la reine Fré» dégonde, et que c'était elle qui avait as» sassiné Mérovée. Cependant elle fit arrêter » Gailénus; d'après ses ordres, on lui coupa » les bras et les jambes, les oreilles et les » extrémités des narines; enfin, on le fit ex» pirer au milieu des plus horribles tortures. » Parmi les hommes qui avaient suivi Mé» rovée, un grand nombre d'entre eux suc» combèrent en proie aux supplices les plus » effroyables. Enfin, » ajoute l'évêque de Tours, « on soutint qu'OEgidius, évêque de » Reims, et Gontran-Boson, avaient dirigé » les embûches dressées contre ce malheu» reux prince. On affirma que le second » était en secret favorisé par Frédégonde, » depuis que de sa propre main il avait tué » Théodebert, l'un des fils de Chilpéric et » d'Audovère. Quant à OEgidius, on répan» dit le bruit qu'il était depuis long-temps

MCD 2019

Lalaisse del. Rébel Sculp.

1. CLOTAIRE 1ER. Fils de Clovis.
D'abord roi de Soissons, regna sur toute la France en 558.
2. RADEGONDE, Epouse de Clotaire.
3 ET 4. ÉVÊQUE ET PRÊTRE (En 560)

Paris Imp. de Legay, r. de la Bucherie.

FRANCE

MCD 2019

MCD 2019

» dévoué à Frédégonde. » Mais dans l'horrible union qui liait cette dernière et Chilpéric, chacun d'eux devait toujours avoir une victime à dévorer, ou du moins des maux à répandre. Chilpéric, trouvant son fils mort, ne pouvait lui servir de bourreau : il était arrivé trop tard; mais il se ressouvint de l'évêque de Rouen, de Prétextat, qui avait conseillé et béni le mariage de Mérovée et de Brunehault. Comme il s'agissait d'un prince de l'Église, la fureur du roi de la Neustrie dut s'arrêter un instant pour solliciter un jugement solennel que devaient protéger des formes légales. On convoqua un concile, où Chilpéric prit lui-même la parole, comme accusateur. Entre autres griefs, il reprocha à l'évêque de Rouen d'avoir été l'instigateur d'un mariage qui violait les saints canons; puis d'avoir conspiré sa mort et corrompu la fidélité de ses sujets. Il termina en disant aux membres du concile : « Quoique la puissance royale ait » droit de condamner, suivant les lois, un » criminel de lèse-majesté, cependant, pour » ne rien entreprendre contre les saints ca- » nons, j'ai fait comparaître devant vous cet » évêque, auteur d'une conspiration contre » moi. »

Plusieurs évêques embrassèrent la défense de Prétextat. Dans cette généreuse alliance de la vertu contre le vice, l'historien Grégoire de Tours se fit remarquer; mais des émissaires se rendirent auprès de l'évêque de Rouen; celui-ci, dupe de leurs suggestions, fit des aveux qui bientôt lui devinrent funestes. Chilpéric alors se précipita aux pieds des membres du concile, leur demanda justice, les suppliant d'ordonner que la robe d'évêque de Prétextat fût mise en pièces; des imprécations, disait-il encore, devaient être prononcées sur sa tête; enfin il demandait qu'on l'excommuniât pour toujours. Les évêques, liés par les aveux qu'avait faits si imprudemment l'évêque de Rouen, l'envoyèrent en exil à Guernesey, sans néanmoins le déposer. Un pareil arrêt, auquel se résigna Chilpéric, anima encore davantage Frédégonde, qui se chargea seule du soin d'assouvir sa vengeance : elle y réussit, comme nous le verrons plus tard.

Il restait un troisième fils à Chilpéric de son union avec Audovère; il se nommait Clovis : seul obstacle qui repoussât encore du trône les enfants de Frédégonde, c'était une victime qui ne pouvait échapper à cette dernière; autrement, tous les crimes qu'elle avait commis jusque-là lui devenaient inutiles. Clovis avait fait ses premières armes dans l'Aquitaine austrasienne, lors d'une guerre que Chilpéric avait entreprise contre Childebert, deuxième du nom, son propre neveu. Mais une conspiration fut ourdie à son tour contre Frédégonde, conspiration à laquelle les principaux complices voulurent mêler l'historien Grégoire de Tours, qui, disait-on, avait affirmé que la reine vivait en adultère avec l'évêque de Bordeaux. Notre vieil historien, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, fit preuve de la plus intrépide fermeté. Les évêques, formés en concile, décidèrent que l'évêque de Tours célébrerait d'abord trois messes à trois autels différents, et qu'ensuite il prendrait Dieu à témoin de n'avoir jamais attenté à la réputation de Frédégonde. Grégoire de Tours se conforma en tout point à l'arrêt des prélats, qui proclamèrent son innocence. Mais le sous-diacre Biculfe, que l'on mit à la question, déclara que les intentions réelles des conspirateurs étaient de perdre la reine dans l'esprit de Chilpéric, d'assassiner ensuite le roi et les princes qu'il avait eus de Frédégonde, pour faire monter sur le trône Clovis. Aucun témoignage oral ne vint à la charge de ce jeune prince. Il fut donc démontré qu'il n'avait participé en rien à ce complot; mais Frédégonde n'en sentit que plus vivement la nécessité de se délivrer promptement d'un rival auquel se ralliaient déjà tant d'espérances.

Pendant qu'elle songeait à faire périr le jeune Clovis, elle eut à pleurer bientôt elle-même sur la perte de ses propres enfants. Une maladie contagieuse que des tremblements de terre, des inondations et tous les fléaux réunis, semblaient annoncer depuis deux ans (579 et 580), se répandit dans toute la France. Cette terrible maladie éclatait tout à coup par des vomissements que la

MCD 2019

mort terminait promptement. Chilpéric fut atteint; mais, par un de ces événements qui étonnent d'abord, ce monstre échappa; il est vrai que les trois enfants que lui avait donnés Frédégonde succombèrent. A peine le premier, qu'on nommait Clodobert, eut-il rendu le dernier soupir, que Frédégonde, aussi lâche dans l'infortune que cruelle dans la prospérité, dit à Chilpéric : « Nous n'a-» vons que trop abusé de la patience et de » la bonté de Dieu; il nous châtie; tâchons » d'en devenir meilleurs : un fils nous a été » ravi, et nous allons perdre les au-» tres! Ce sont les larmes des pauvres, les » soupirs des veuves et des orphelins que » nous avons tant de fois désolés, qui atti-» rent sur nos têtes tant de désastres. Nous » nageons dans les richesses; nos coffres » regorgent d'or, d'argent et de pierreries. » A quoi ces biens nous servent-ils, si » Dieu nous enlève ce que nous avons de » plus précieux ? Tâchons de fléchir sa colère. » Le meilleur de tous les moyens qui est en » notre pouvoir, c'est de soulager nos peu-» ples. Contentons-nous donc des impôts qui » suffisaient au roi Clotaire. A quoi bon » ces nouvelles charges sous le poids des-» quelles plient nos sujets? Supprimons » donc tant de nouveaux édits qui ajoutent » à leur misère (1). »

Quelle était maintenant la nature de ces impôts pour lesquels Chilpéric avait ordonné dans tous ses États un recensement général ? Chaque propriétaire était tenu de payer un amphore de vins par arpent de vigne; les esclaves attachés au service des terres dans les campagnes, ou à celui des citoyens dans les villes, étaient soumis à des taxes onéreuses. L'impôt atteignait tout pour tout épuiser : il n'y avait alors nulle sécurité pour les laboureurs, dont les champs étaient dévastés par des excursions continuelles, excursions que l'éloignement des siècles a fait décorer du titre de guerres, et qui, répétées sous toutes les formes, ne laissaient pas même aux moissons le temps de mûrir. Les habitants des villes, qui exerçaient quelque genre de trafic et d'industrie, pouvaient du moins en recueillir le fruit, car ils étaient défendus par leurs murailles; leurs masses mêmes les faisaient respecter des princes et des guerriers, qui ne les pillaient que rarement. Mais les impôts établis par Chilpéric furent si désastreux, que des campagnes comme des villes on vit des populations entières s'enfuir, pour chercher un refuge dans d'autres États, abandonnant au fisc les débris de leur dernière détresse. A Limoges, le désespoir fut tel, qu'on voulut tuer le référendaire Marc, qu'eut beaucoup de peine à sauver l'évêque Ferreolus. Espérant couper le mal à sa racine, les habitants livrèrent aux flammes les registres des receveurs. Chilpéric envoya aussitôt des mandataires, auxquels il commanda de multiplier les exactions et les supplices. « Ceux-ci » portèrent si loin la terreur, » dit Grégoire de Tours, « que des prêtres furent » liés à des poteaux, et soumis à des châ-» timents rigoureux, parce qu'on les accusa » d'avoir porté le peuple à l'incendie des » livres et des registres. »

Ce ne fut pas la seule fois que Chilpéric prodigua les injures aux membres du clergé, lui que nous avons vu naguère se jetant aux pieds des évêques; il est vrai qu'il espérait par là obtenir l'effusion du sang de Prétextat. Chilpéric, dis-je, saisit toutes les occasions de soumettre les prêtres aux exactions de ses agents; sous prétexte que Clovis avait fait des donations trop étendues aux églises, il annula de sa propre autorité ces mêmes donations. Les évêques, qu'il était contraint de respecter en public, il les désolait en particulier par des railleries continuelles; quelquefois aussi il déclamait contre leur puissance temporelle, qui, maintes fois, servit de digue à ses emportements et à ses fureurs.

Mais comme si les cruautés d'un pareil monstre n'eussent pu suffire à la désolation d'une partie de la Gaule, la guerre civile éclata entre les autres princes du sang de Clovis : il ne pouvait en être autrement avec le mode de partage qu'ils avaient adopté. Ainsi, on avait divisé Paris en plusieurs lots; il en était de même de Marseille. A la mort de Sigebert, qui fut assassiné, comme

(1) Gr. Tur., lib. 5.

MCD 2019

on se le rappelle, à l'instigation de Frédégonde, Gontran, l'un des oncles de Childebert II, demanda au conseil de son neveu qu'on lui cédât une partie de Marseille; ce qui lui fut accordé. Plus tard, Childebert II voulut revenir sur cette concession, et conclut un traité d'alliance avec un autre de ses oncles, le sanguinaire Chilpéric. Celui-ci envoya sommer Grontran de restituer la partie de Marseille, qui, disait-il, ne lui appartenait pas. D'un autre côté, Gendulphe, un des généraux de Childebert II, avait déjà remis entre les mains de ce prince l'objet de sa réclamation. Chilpéric n'en fit pas moins emporter d'assaut Périgueux et Agen, villes du domaine de Gontran. Ce dernier se trouvait dans la position la plus difficile; mais Childebert II, occupé par des troubles qui éclataient dans ses propres États, cessa de presser le roi d'Austrasie et de Bourgogne (1). Ces troubles avaient pour cause la haine que les Francs, composant le conseil donné au jeune roi d'Austrasie, portaient à Lupus, duc de Champagne. Ceux-ci, que dirigeait l'évêque de Reims, se décidèrent à attaquer Lupus. On allait en venir aux mains, lorsque Brunehault, connaissant, d'une part, cette turbulence que nourrissaient les leudes d'Austrasie, et, de l'autre, le dévoûment de Lupus, qui avait en tout la confiance de Sigebert; Brunehault alors se précipita au milieu des soldats, les suppliant de ne pas en appeler à la force. Alors le duc Ursio lui dit : « Retire-» toi, ô femme! n'as-tu pas assez gouverné » ce royaume pendant que ton mari vivait? » Aujourd'hui, ton fils règne à son tour, » non par ta protection, mais par la nôtre, » qui fait son salut. Éloigne-toi donc, » je te le répète, si tu ne veux pas être » foulée par les pieds de nos chevaux! » Brunehault, loin d'être effrayée par cette menace, parvint à sauver la vie au duc de Champagne, qui se retira dans le royaume de Bourgogne. Mais, je le répète, cet incident assura le salut du roi de Bourgogne (2).

(1) Gontran.
(2) Gontran.

Je ne suivrai pas plus long-temps les guerres et les alliances qui éclatèrent entre les trois rois de France, savoir : Chilpéric, Gontran et Childebert; je me contenterai de dire que ces guerres, comme ces alliances, naissaient souvent à l'improviste. Gontran, à la suite des adversités qu'il éprouva relativement à la partie de Marseille dont il s'était fait mettre en possession, était parvenu à se réconcilier avec son frère Chilpéric; mais un des chefs attachés au roi de Bourgogne attaqua les troupes de Chilpéric sur les bords de la rivière d'Orge, près Savigni. Les possessions de Gontran avaient pour limite la ville d'Étampes. Le roi de Soissons (1) en appela aussitôt aux armes, et convoqua ses ducs et ses comtes (2) pour venir fondre sur la Bourgogne; heureusement, cette première irritation fut apaisée par l'intervention de quelques conseillers sages, et par la satisfaction que fit Gontran.

Cependant, l'année suivante, une nouvelle alliance se forma entre Chilpéric et Childebert II, pour la ruine du roi de Bourgogne; le premier accusa effrontément Gontran de la mort de Sigebert, quoiqu'il fût de notoriété publique qu'il avait été assassiné à l'instigation de Frédégonde. Dans cette guerre, Chilpéric éprouva un échec : on convint d'une trêve, sauf à s'en remettre, pour une paix définitive, à des évêques et à des leudes; mais on ne comprit pas dans cette même trêve Childebert. Les leudes de ce prince n'eurent pas plus tôt appris cet arrangement provisoire,

(1) Chilpéric.

(2) Un *duc* commandait une province entière, et stationnait en général sur la partie de la frontière qui était la plus vul érable. Un *comte* avait le gouvernement particulier d'une ville. Ces deux titres, *duc* et *comte*, qui entraînaient l'exercice de fonctions publiques, étaient antérieurs à l'invasion des Francs dans la Gaule : c'était une création de l'empire romain. Les Francs apportèrent avec eux la dénomination de *grafio*, qui paraîtrait répondre à celle de comte. Je ferai voir plus tard que ce qui constitua dans les villes, au moyen-âge, le règne de la féodalité, fut le partage de l'autorité entre l'évêque et le comte; l'un, gouvernant au nom des doctrines spirituelles; l'autre, combattant pour les intérêts temporels. Une limite aussi délicate explique en grande partie les troubles de ces temps.

MCD 2019

qu'ils se précipitèrent dans la tente de leur roi, accusant ses conseillers de trahison. L'évêque de Reims, dont j'ai déjà parlé, ne s'échappa qu'à grande peine; sa précipitation fut telle, qu'il arriva pieds nus dans sa métropole. Enfin, la paix fut signée entre Chilpéric et Gontran.

Ces excursions, qu'il ne faut jamais confondre avec nos guerres modernes, ces trèves, ces traités de paix que suivaient bientôt de nouvelles hostilités; tous ces mouvements, en un mot, n'avaient d'autre résultat que la ruine complète des villes des provinces où tant de combattants s'entrechoquaient. A des bandes avides de pillage, succédaient d'autres bandes; les premières prenaient, les secondes épuisaient sans retour : c'étaient tous les genres de violences et d'excès réunis. Cette fois le bétail disparut, l'avarice et la férocité guerrière furent poussées si loin, que Chilpéric tua de sa propre main le comte de Rouen, qui, au milieu d'un pillage, l'effraya par des crimes que le mari de Frédégonde lui-même n'avait encore pu concevoir. On se demande ce que devenaient les populations au milieu de tant de désastres; mais rien alors ne se faisait d'une manière générale : quelques *hommes d'armes* fondaient-ils à l'improviste sur un point, ils tuaient les habitants, incendiaient leurs demeures, dévastaient leurs récoltes; c'était un malheur local. Avait-on l'avis ou le pressentiment d'une de ces irruptions, femmes, enfants, vieillards, tous s'enfuyaient. Si des forêts étaient proches, ils s'y cachaient avec leurs effets les plus précieux. Les bois leur manquaient-ils, l'enceinte des villes leur servait de refuge; alors régnait une série d'actions et de réactions perpétuelles où la force brutale, souveraine un jour, était brisée le lendemain. En effet, vaincus, les soldats tombaient à leur tour sous les coups des paysans, qui les massacraient sans pitié. Au milieu de toutes ces violences, de toutes ces désolations, intervenait le clergé catholique, composant avec les uns pour les adoucir, pleurant avec les autres pour les consoler; mais ces prêtres eux-mêmes étaient hommes, et hommes de leur temps; s'ils avaient des vertus, ils avaient aussi des faiblesses de profession : l'esprit de corps les dominait quelquefois, et ils donnaient à leur tour de fâcheux exemples. Telle la Gaule se montre sous les rois francs, aux yeux d'un historien impartial; du moins telle je l'ai vue après de longues et pénibles recherches.

Je reviens maintenant à Chilpéric; il est en paix avec son frère (1) et son neveu (2); je vais le peindre maintenant dans son intérieur, ainsi que son exécrable compagne. Le roi de Soissons, comme souverain, comme père de famille, subit toujours une influence supérieure à sa scélératesse : il obéit sans résistance à Frédégonde comme au génie du mal; il entrevoyait le crime, elle en dépassait les limites. Seule elle le délivra des supplices qu'aux prières de Brunehault lui préparait Sigebert. En retour, Chilpéric avait une confiance entière dans sa compagne; il se persuadait qu'entre elle et lui il existait une solidarité que rien ne pouvait rompre; elle avait donc droit de lui demander une partie de son sang; c'est ainsi qu'il lui avait sacrifié Mérovée. Pleine de foi en elle-même, elle méditait la ruine de Clovis. Quelque temps avant la guerre que je viens de décrire d'une manière succincte, Frédégonde avait perdu, comme je l'ai déjà rapporté, ses trois fils, frappés par une maladie pestilentielle. Clovis, qu'elle avait fait envoyer à Brenne pour qu'il succombât aux atteintes du mal régnant, fut assez heureux pour y échapper. La rage de Frédégonde ne connut plus de bornes; le jeune prince, de son côté, avait pénétré les intentions de sa marâtre; étant à Chelles, il s'en ouvrit à ses confidents, et jura que plus tard il saurait se venger. Ce discours fut bientôt rapporté à la reine; on ajouta même que Clovis avait fait empoisonner les trois enfants que pleurait encore la compagne de Chilpéric. Et comme le fils d'Audovère (3)

(1) Gontrand.

(2) Childebert II.

(3) Celle-ci, première femme de Chilpéric, avait eu avec lui, je l'ai déjà expliqué, trois enfants mâles, dont je répète ici les noms pour réveiller les souvenirs du lecteur : c'étaient Théodebert, Méro-

MCD 2019

n'était pas alors sur les lieux, on affirma qu'il entretenait un commerce amoureux avec une des filles du palais; c'était ensemble qu'ils avaient concerté le crime; la mère de la jeune fille s'était chargée de tous les détails relatifs à l'empoisonnement. Frédégonde fit arrêter les deux malheureuses femmes; elle exerça sur la fille les traitements les plus cruels; ses cheveux furent coupés et attachés à la porte de l'appartement où habitait Clovis. Quant à la mère, on la livra à la question, et, à force de tortures, on la contraignit de se déclarer coupable de crimes auxquels elle n'avait jamais songé. Frédégonde fit recueillir ces prétendus aveux si importants pour elle, et y joignit contre Clovis une multitude d'accusations dénuées de fondement; elle montra le tout à Chilpéric, qui n'hésita pas à faire arrêter son fils. Trois jours après, Frédégonde l'envoya prisonnier au château de Noisy, au-delà de la Marne ; il était définitivement en son pouvoir : elle le fit poignarder. Mais là ne s'arrêta pas sa vengeance : on déclara complice de l'empoisonnement supposé la reine Audovère, qui depuis long-temps vivait dans un monastère du Maine. Frédégonde obtint sa mort, contraignit à devenir religieuse une sœur de Clovis; enfin, fit brûler vive la mère de cette fille du palais qu'on avait accusée d'être la maîtresse du fils de Chilpéric; en présence du bûcher, cette dernière rétracta les aveux qu'on lui avait arrachés.

Frédégonde devint de nouveau mère, et donna, en 582, le jour à un fils, qu'elle appela Thierry; il n'avait pas encore atteint sa deuxième année, qu'il fut enlevé comme ses autres frères. La reine affirma qu'il était mort par suite des maléfices de Mummolus, préfet du palais, qui avait pour complices plusieurs femmes de Paris. On mit ces dernières à la torture; brisées par la douleur, elles avouèrent tout ce qu'on leur demandait; exposées sur la roue, elles furent ensuite livrées aux flammes. Frédégonde se chargea en particulier de Mummolus, auquel elle fit subir la question; mais au milieu des tortures, il déclara qu'il n'éprouvait aucune douleur; Chilpéric dit : « *Comment douter que cet homme ne soit point sorcier, puisqu'il n'a point senti des tourments semblables?* » Alors les bourreaux le frappèrent de leurs courroies jusqu'à perdre haleine; puis ils enfoncèrent des aiguilles entre les ongles des pieds et des mains du malheureux préfet du palais. Cette fois Frédégonde se trouva satisfaite; elle voulait que Mummolus pût survivre; elle le fit mettre sur un chariot qui devait aller à Bordeaux; mais la victime expira en route, au milieu des plus atroces douleurs.

Nous avons vu de quelle manière Chilpéric abandonna deux de ses fils aux fureurs de Frédégonde; nous allons maintenant le considérer sous un nouvel aspect. Il voulut marier, en 584, sa fille Rigonthe; Frédégonde jeta pour elle les yeux sur Récarède, second fils de Leuwigilde, qui régnait en Espagne sur les Visigoths. Écoutons maintenant Grégoire de Tours : « Chilpéric, de » retour à Paris, aux kalendes de septembre, » fit enlever diverses familles appartenant » aux maisons fiscales, et les plaça sur des » chariots. Parmi les hommes, beaucoup » versaient des larmes en abondance, et ne » pouvaient se déterminer à partir. Le roi » les fit plonger dans des cachots, espérant » que, rendus à la liberté, ils se décide- » raient à partir plus aisément avec sa fille. » On affirma que plusieurs de ces malheu- » reux, dans la crainte d'être séparés de leurs » parents, se tuèrent de désespoir. Le fils » était ravi à son père, la mère était arra- » chée à sa fille. Tous s'éloignaient au mi- » lieu des gémisssements et des malédic- » tions, et les pleurs qui coulèrent alors dans » Paris pouvaient se comparer à ceux qu'on » répandit en Égypte. Quelques-uns d'une » naissance relevée, et qui étaient aussi con » traints de s'exiler, firent leur testament » pour assurer tous leurs biens aux églises. » Ces testaments devaient être exécutés dès » l'instant où ils auraient mis le pied en Es- » pagne, et comme s'ils avaient déjà rendu le » dernier soupir. » Chilpéric convoqua ensuite

vée et Clovis, dont il est question dans ce moment.

MCD 2019

l'élite des Francs et le reste de ses leudes ; les noces de sa fille célébrées, il la remit entre les mains des ambassadeurs, auxquels il donna d'immenses trésors. Frédégonde intervint à son tour ; c'était sa propre fille qu'on mariait ; elle montra une immense quantité d'or, d'argent et de vêtements, qu'elle destinait à Rigonthe. « A cette vue, » ajoute Grégoire de Tours, « Chilpéric crut » qu'il ne lui resterait plus rien à lui-même. » La reine pénétra son inquiétude, et, s'adressant aux Francs : « Ne croyez pas, no- » bles hommes, qu'il y ait rien dans ces tré- » sors qui ait appartenu à vos anciens rois ; » tout ce que vous voyez est à moi. Le très- » glorieux roi m'a fait beaucoup de dons ; » moi-même j'ai acquis beaucoup de riches- » ses par mon travail ; les tributs des mai- » sons qui m'ont été accordées m'ont aussi » assuré d'immenses revenus ; vous m'avez » comblée de présents : voilà ce qui com- » pose tous les trésors qui, dans ce mo- » ment, sont exposés à vos regards. » Enfin, cinquante chariots emportèrent l'or, l'argent et les vêtements destinés à la fille de Chilpéric.

Après avoir rendu compte de la conduite que tinrent dans cette circonstance le roi et Frédégonde, il me reste à donner quelques détails sur les hommes de l'escorte ; ils volèrent, dans la première nuit, les effets qui avaient été confiés à leur garde, et se sauvèrent dans les États de Childebert II. Une autre partie de l'escorte s'arrêta près de Poitiers ; quatre mille hommes restaient encore, qui se livrèrent, jusqu'à Toulouse, à tous les genres d'exactions ; c'était un pillage continuel, et que semblait protéger une fille issue du sang royal.

Vers cette même époque, Chilpéric, effrayé d'une nouvelle alliance que venait de former les rois d'Austrasie et de Bourgogne, se réfugia avec ses trésors dans la ville de Cambrai ; il paraît qu'il ne s'agissait, en réalité, que d'une irruption que les Austrasiens et les Bourguignons devaient faire dans la Lombardie, à la sollicitation de Maurice, empereur d'Orient. Quoi qu'il en soit, le mari de Frédégonde somma ses comtes et ses ducs de veiller à la défense des provinces et des villes qui leur étaient confiées. Chilpéric lui-même se mit à la tête de quelques troupes, mais sans tenter d'ailleurs aucune entreprise importante. Enfin, il s'établit à Chelles, pour se livrer au plaisir de la chasse. Il revenait un soir de la forêt ; tandis qu'il descendait de cheval, et qu'une de ses mains était appuyée sur l'épaule de l'un de ses pages, un homme s'approcha de lui, lui porta un premier coup de poignard sous l'aisselle, et, d'un second coup, lui perça les entrailles. Aussitôt, Chilpéric perdit du sang en abondance par la bouche et par les deux blessures qu'il avait reçues, et il expira. « Comme » personne, » dit Grégoire de Tours, « n'ai- » mait Chilpéric, personne aussi ne le re- » gretta. » Tous l'abandonnèrent, à l'exception d'un évêque, qui, depuis trois jours, sollicitait une audience. Seul, il prit soin du corps, et rendit les derniers honneurs à un prince qui, après avoir commandé tant de meurtres, mourut lui-même assassiné. Chilpéric, de huit fils qu'il avait eus, n'en laissa qu'un seul vivant, Clotaire II. On accusa de la mort du roi de Soissons Frédégonde elle-même ; on accusa encore Brunehault. La première n'avait pas intérêt à ce nouveau crime, qui l'exposait aux plus grands périls ; aucune preuve directe ne s'éleva contre Brunehault. Chilpéric avait tant de fois répandu le sang, que le fils ou le mari d'une de ses victimes l'a sans doute frappé.

Les détails dans lesquels je suis entré sur ce roi franc ont dû suffire pour inspirer l'horreur, j'ajouterai même l'étonnement : car il est des forfaits qui dépassent la mesure de la perversité humaine. Cependant je n'ai encore mis en relief que certains traits caractéristiques du roi de Soissons. Sa vie fut si abominable que la charité chrétienne n'a pu désarmer, dans Grégoire de Tours, la sévérité de l'historien véridique. Dans ses récits, il traite tout haut Chilpéric de Néron de la France et d'Hérode. La vue du sang le réjouissait ; les cris et les plaintes des patients servaient d'aiguillon à sa cruauté ; il entrait alors comme en verve, renchérissait sur les supplices déjà en usage, et en inventait de nouveaux. Sa suprême volupté était de réduire en cendre des villes, d'en torturer les

MCD 2019

habitants : tuer un seul homme lui semblait œuvre misérable; il aimait, d'un seul coup, à détruire des multitudes d'hommes. Les lettres qu'il adressait aux juges pour faire exécuter ses lois ou ses ordres, même dans ses intérêts privés, avaient toutes pour conclusion ces mots : *Et si quelqu'un méprise mes ordres, qu'on lui arrache les yeux.* Impie et superstitieux, il manquait de cette religion qui nous inspire l'amour de nos devoirs; mais, en retour, il se plaisait dans ces pratiques minutieuses et bigotes qui rassurent les âmes les plus criminelles. Il avait juré sur des reliques de ne pas entrer dans Paris; il viola cette promesse, mais il crut qu'il échapperait à tous les maux qu'il redoutait, en faisant porter devant lui un nombre encore plus considérable de reliques. C'est ainsi qu'il fit son entrée comme souverain. Il était d'ailleurs en proie à toutes les prétentions du bel esprit : il se piquait d'être poète, d'être grammairien; il composait des vers latins; il essaya même de réformer par force l'alphabet. Ce n'est pas tout, il s'efforçait de briller comme théologien, et il tenta une nouvelle explication de la Trinité, pressant les évêques de la répandre parmi les fidèles; mais ceux-ci lui opposèrent un constant refus.

Avant de m'occuper de la veuve de Chilpéric et du prince son successeur, il faut de toute nécessité que j'accorde quelque espace à Gontran, qui a été mis au nombre des saints, et qu'on appelait le bon roi de Bourgogne. J'ai aussi quelque place à donner à Childebert II, son neveu. Au nombre des vertus du roi Gontran, on sait qu'il ne faut pas placer une rigoureuse chasteté. Comme tous les descendants de Clovis, il eut beaucoup de femmes. Après qu'il eut répudié Marcatrude, pour épouser la suivante de celle-ci, je veux dire Austrechilde, il fit périr les deux frères de cette même Marcatrude, qui se plaignaient de la conduite qu'il avait tenue à l'égard de leur sœur. Austrechilde étant venue à mourir de la peste, Gontran fit périr les deux médecins qui l'avaient soignée sans avoir pu la guérir. A part ces faits, disons mieux, ces crimes, Gontran montra assez de mansuétude, et même d'affection envers ses plus proches parents; ainsi, lorsque la mort lui enleva ses deux fils, il obtint des principaux leudes d'Austrasie qu'ils lui enverraient Childebert II, son neveu, auquel un assassinat venait de ravir son père (1). Le roi de Bourgogne prit dans ses bras le jeune prince, qui n'avait alors que sept ans, et s'écria : « C'est en punition de mes péchés » que Dieu m'a ravi mes enfants; mais que » mon neveu désormais devienne mon pro» pre fils; qu'un seul bouclier nous couvre, » qu'une seule lance nous défende. Si je dois » encore avoir des fils, je n'en compterai pas » moins celui-ci parmi les miens. »

Cette promesse, Gontran s'y montra fidèle, sans oublier d'ailleurs ses propres intérêts, ainsi que nous l'avons déjà vu lors de la réclamation qu'il fit, aux principaux Francs de la Neustrie, d'une partie de la ville de Marseille. L'histoire ne nous apprend pas, au reste, que le roi de Bourgogne ait médité aucun attentat contre la personne de son neveu mineur : pour un descendant de Clovis, c'était déjà une amélioration.

Une nouvelle occasion s'offrait à Gontran. Clotaire II, seul fils de Chilpéric, avait besoin d'être appuyé par toute la tendresse de son oncle; il avait pour ennemi le roi Childebert, qui avait encore présent à la mémoire le meurtre de son père, inspiré par Frédégonde. Cette dernière n'attendit pas que l'orage vînt fondre sur sa tête ou sur celle de son fils. Son royal époux avait à peine les yeux fermés, qu'elle quitte Chelles, emporte une partie des trésors, et se rend à Paris, où elle se place sous la protection de Ragnemode, évêque cette ville. D'autres richesses restaient encore à Chelles; mais les hommes qui en avaient la garde s'empressèrent d'aller les porter à Childebert, qui était alors à Meaux. Le voisinage des trois royaumes francs explique la facilité avec laquelle on trahissait un prince pour passer au service d'un autre. Si les minorités ont été, à toutes les époques, fécondes en troubles, en guerres civiles, qu'on juge de ce qu'étaient devenus, depuis sa mort,

(1) Sigebert.

MCD 2019

parmi nous, les États de Chilpéric. Le brigandage et l'anarchie répandaient partout la terreur et la misère. Les vieilles rivalités de ville à ville, qui, tant de fois, sous l'ancienne Gaule, avaient jeté la terreur, renaissaient plus ardentes et plus désastreuses que jamais. On se battait sur tous les points à la fois ; dans cette crise, Frédégonde, qui n'avait nulle miséricorde à espérer de Brunehault ni de son fils Childebert II, se jeta dans les bras de Gontran : elle lui envoya des messagers : « Que monseigneur s'en » vienne, afin de recueillir le royaume de » son frère ; je n'ai plus de lui qu'un petit » enfant que je veux lui confier. » Le roi de Bourgogne, dont le cœur était accessible à la bonté, se rendit à Paris : les portes lui furent aussitôt ouvertes. Les principaux chefs austrasiens, ayant Childebert à leur tête, voulurent aussi être admis dans la capitale ; mais ils éprouvèrent un refus. Une députation de ceux-ci se présenta devant Gontran, pour lui demander la restitution des villes dont Chilpéric s'était emparé ; ils insistèrent, en outre, pour intervenir dans la tutelle de Clotaire II. Gontran leur reprocha d'avoir été eux-mêmes tout récemment les alliés de ce même Chilpéric dont ils se portaient les accusateurs ; lui seul, au reste, devait servir de protecteur à son neveu Clotaire. Les Austrasiens, sans se laisser décourager, envoyèrent de nouveaux ambassadeurs, qui réclamèrent Frédégonde, pour qu'elle fût livrée à la justice de leur roi ; ils l'accusèrent d'avoir fait assassiner la reine, femme de Sigebert ; d'avoir armé des meurtriers contre celui-ci ; c'était encore elle qui avait fait mourir Mérovée, Clovis et Chilpéric, qui, tous, appartenaient à un sang royal.

Il était impossible de nier que Frédégonde ne se fût rendue coupable de tant de forfaits, à l'exception de l'assassinat de Chilpéric ; mais cette femme, dont la ruse et l'astuce égalaient la scélératesse et l'emportement, avait enlacé Gontran, qui s'était déclaré son protecteur. Il imagina donc de renvoyer ces diverses accusations aux plaids futurs du royaume ; ce n'était pas dénier la justice : c'était l'éluder.

Les promesses du roi de Bourgogne ne restèrent pas stériles, et il imposa le nom de Clotaire à son jeune neveu avant de le tenir sur les fonts de baptême. Des démonstrations aussi éclatantes déterminèrent les principaux Francs du royaume de Neustrie à s'attacher d'une manière définitive à la fortune de Clotaire, auquel ils prêtèrent serment de fidélité. Mais les populations qui avaient eu tant à souffrir de l'administration de Chilpéric, manifestaient le désir de passer sous une autre domination. Gontran, toujours conseillé par Frédégonde, tâcha d'apaiser l'irritation des masses en venant au secours de leur détresse, et en réparant une foule d'oppressions et d'injustices dont le poids les écrasait encore ; puis il envoya ensuite les principaux Francs de la Neustrie, qui lui avaient prêté serment, pour qu'à leur tour ils l'imposassent aux anciens sujets de Chilpéric. Mais de pareils serments n'ont pas de prise sur la conscience. Gontran ne s'en aperçut que trop, quoiqu'une garde nombreuse fût sans cesse attachée à ses pas ; à peine osait-il se présenter dans les lieux publics, même dans les églises.

On allait commencer une messe dans la cathédrale, lorsque Gontran se tourna vers les fidèles et leur dit : « Hommes et femmes » ici réunis, je vous conjure de ne point » manquer à la foi que vous m'avez promise, » et de ne point me faire mourir comme » dernièrement vous avez tué mes deux frè- » res ; je ne demande encore que trois an- » nées d'existence, afin de pouvoir élever » mes neveux, qui sont mes vrais fils d'a- » doption ; évitons, par nos fautes, que Dieu » ne permette qu'à ma mort vous ne péris- » siez tous avec ces deux infortunés enfants ; » eux morts, il ne resterait plus personne de » ma race qui, arrivé à l'âge viril, pût vous » défendre. » Cette allocution de Gontran prouve combien était grande l'irritation des masses ; mais comme elles végétaient dans une impuissance absolue, la tenacité et la violence de leur haine restèrent impuissantes : c'était d'un autre côté que devait venir le péril. Les grands de l'Austrasie résolurent d'entreprendre une lutte ouver e avec le roi de Bourgogne, qui, comme tuteur de Clo-

MCD 2019

taire II, disposait en toute souveraineté des États de Chilpéric ; ils choisirent pour chef Gontran-Boson, homme fécond en ressources, et qui, ne reculant devant aucun genre de moyens, ne s'attachait qu'au succès : nous l'avons vu plus haut tuer de sa propre main Théodebert ; partager les infortunes de Mérovée, qu'on l'accusait d'ailleurs d'avoir trahi pour mieux servir les intérêts de Frédégonde. Cette accusation ne me paraît pas fondée : car, dans sa position, Boson n'avait aucun pardon à espérer de Chilpéric : la pensée du crime n'aurait pas, sans doute, arrêté le seigneur austrasien, mais au moins son intérêt l'eût-il éclairé.

Dans les temps que je décris, la qualité de bâtard, j'en ai déjà fait la remarque, marchait presque à l'égal de celle d'enfant légitime. Gontran Boson, qui avait été en proie, comme on l'a déjà vu, aux persécutions de Chilpéric, se rappela un certain Gondebaud, enfant naturel et adultérin que Clotaire I avait d'abord élevé comme étant son fils ; il lui avait donc laissé pousser de longs cheveux, signe de la royauté parmi les princes mérovingiens. Mais à la suite d'un caprice, ou plutôt de quelque nouvel amour, Clotaire I avait repoussé son propre fils, soutenant qu'il appartenait à un meûnier qui était le mari légal de sa maîtresse. D'un autre côté, un frère de Clotaire avait reconnu le malheureux Gondebaud comme son propre neveu ; il y a plus, Charibert, le proclamant son frère, lui avait ordonné de porter de nouveau une longue chevelure. Ce second protecteur mourut ; Sigebert, alors, fit raser Gondebaud, et l'exila à Cologne. L'enfant adultérin, qui avait déjà vu deux fois sa qualité lui être prise pour lui être rendue, craignit qu'une destinée encore plus désastreuse ne l'atteignît bientôt. Il se sauva en Italie, obtint la protection de l'eunuque Narsès, se maria, devint père de famille, puis se retira à Constantinople, où, accueilli par les empereurs d'Orient comme prince franc, il reçut d'immenses richesses. Telle était la position heureuse et brillante de ce dernier, lorsque Boson vint lui faire l'offre d'une couronne. Il eût été plus sage au fils de Clotaire I de s'ancrer aux avantages certains qu'il possedait ; mais les empereurs d'Orient, ses protecteurs, ne lui avaient assuré un sort aussi prospère que pour le lancer au besoin dans la Gaule, comme un brandon de discorde ; il lui donnèrent donc, au moment de son départ, des sommes d'argent considérables et des richesses de tous genres. Gondebaud débarqua à Marseille, où l'attendait Théodore, évêque de cette ville, et le patrice Mummole ; les trésors du prétendant à l'un des trônes de France furent envoyés dans la ville d'Avignon, par Gontran-Boson, qui, jugeant qu'il fallait avant tout attendre la mort de Chilpéric, sut cacher à tous les regards son protégé.

Le roi de Soissons (1) avait eu à peine les yeux fermés, que Didier, duc de Toulouse, arrêta Rigonthe, qui goûtait quelque repos dans cette ville avant d'aller rejoindre l'époux qui l'attendait en Espagne. Didier, suivant la coutume de ces jours de brigandages, commença par mettre la main sur ce qui restait encore, à la fille de Chilpéric et de Frédégonde, des trésors qui lui avaient été donnés en dot. Ainsi nanti, il se mit en route pour Avignon, où l'attendait le patrice Mummole, auprès duquel était accouru Gondebaud. Les deux ducs, c'est-à-dire Didier et Mummole, se rendirent à Brive-la-Gaillarde, où ils proclamèrent roi le bâtard adultérin de Clotaire I. La guerre civile était partout ; certaines villes du midi s'étaient déclarées pour Childebert II ; d'autres pour Gontran. L'élévation de Gondebaud était un nouveau ferment de discorde et d'anarchie. Celui-ci qui, par sa position même, avait prodigué tous les genres de promesses, réunit un nombre considérable de partisans.

Sur ces entrefaites, Childebert envoya une nouvelle ambassade à son oncle, le roi de Bourgogne ; cette ambassade était composée de l'évêque de Reims, de Gontran-Boson et de Sigewald ; l'évêque s'adressa au roi Gontran : « Nous rendons grâce à Dieu de » ce qu'après tant de peines et de fatigues » il t'a rendu à ton royaume. — C'est lui, » reprit le roi des Bourguignons ; c'est lui, ce

(1) Chilpéric.

MCD 2019

» roi des rois, ce seigneur des seigneurs, » qu'il faut remercier; c'est lui qui a tout fait » par sa mansuétude, non pas toi, évêque, » qui, par tes conseils perfides et tes parju- » res renouvelés, as fait réduire en cendres » mes provinces; toi qui n'as jamais été fidèle » à ta foi; dont les fraudes éclatent partout, » et qui te montres, non pas en prêtre, mais » en ennemi de mes États. » Un seigneur austrasien dit aussitôt à Gontran : « Ton ne- » veu te supplie de lui faire rendre les villes » que son père a possédées. » Gontran reprit : « Je vous ai déjà fait connaître à » tous que ces cités sont dans mes mains en » vertu de conventions, et que je ne les ren- » drai pas. »

Un autre député s'écria : « Ton neveu te » conjure de lui livrer cette horrible Fré- » dégonde qui a fait répandre le sang de » tant de rois; il veut venger sur elle la » mort de son père, de son oncle et de ses » cousins. » Gontran dit : « Je ne puis » abandonner à mon neveu, Frédégonde; elle » a un fils qui est roi; d'ailleurs, je n'ajoute » pas foi aux accusations dont vous chargez » la femme de mon frère. » Gontran-Boson s'approcha pour prendre la parole; mais, avant même qu'il pût ouvrir la bouche, le roi de Bourgogne l'apostropha en ces ter- mes : « Ennemi de mon royaume, pourquoi » as-tu été à Constantinople? c'est pour en » faire venir ce *Ballomer* (c'est ainsi qu'il » appelait son neveu Gondebaud), et l'intro- » duire dans mon royaume. Toujours de » mauvaise foi! quand t'a-t-on vu tenir une » seule de tes promesses? » Boson, sans se troubler : « Seigneur et roi, tu es monté » sur ton trône. Qui que ce soit n'ose donc » répondre à tes accusations; pour moi, je » proteste de mon innocence. Je ne suis cou- » pable d'aucun des crimes que tu me repro- » ches; et si un homme de mon rang a pu » me noircir en secret, qu'il se lève au grand » jour; et toi, tu renverras ces débats au ju- » gement de Dieu, afin qu'il décide entre » moi et celui qui me calomnie, lorsqu'il » nous verra combattre en champ clos. » Cha- cun garda le silence. Gontran reprit : « Tous » mes sujets ne devraient-ils pas courir aux » armes pour repousser cet étranger, dont le » père a tourné la meule dans un moulin; » oui, c'est une vérité, son père a touché le » peigne et a cardé les laines. » Des députés, qui n'avaient pas compris le sens de ses pa- roles, s'écrièrent : « Quoi! à t'entendre, ô » prince! cet homme a eu deux pères; l'un » meûnier, l'autre ouvrier en laines. Songe » donc, ô roi! à la façon dont tu t'exprimes, » car c'est la première fois que nous enten- » dons soutenir, si ce n'est dans une cause » spirituelle, qu'un fils peut avoir deux » pères à la fois. » Un éclat de rire universel éclata; un député termina enfin cette con- férence d'un genre aussi extraordinaire, en s'adressant au roi de Bourgogne : « Nous te » quittons, prince; et puisque tu ne veux » pas rendre les villes qui appartiennent à » ton neveu, souviens-toi que la hache qui » a frappé la tête de tes deux frères, cette » hache, elle est restée entière, et abattra » encore plus vite la tête de Gontran. » Cette dernière menace proférée, les députés austrasiens se retirèrent.

Le roi de Bourgogne recourut à une ven- geance qui fut le digne complément de cette scène (expression sincère de la politesse de l'époque). Il fit couvrir les députés de dé- bris de paille moisie, de foin en pourriture, de boues et d'excréments.

Il faut convenir que dans les rapports publics, qui, de tribu à tribu, ont lieu entre les sauvages, on trouve plus de respect, non-seulement pour le titre d'ambassadeur, mais encore pour la dignité d'homme. Tels étaient, au reste, les descendants de Clovis, se montrant abjects quand ils n'é- taient pas sanguinaires. Ces procédés dé- goûtants n'amenèrent pas une rupture entre Childebert et Gontran; et le premier se trouva à une assemblée, dans laquelle le roi de Bourgogne reçut des députés de Gonde- baud, qui ne cessait de faire des progrès dans le Midi. Gontran, qui, parmi ses con- temporains, passa pour un bon prince, dé- buta par faire mettre ces mêmes députés à la torture, quoiqu'ils fussent porteurs de ces baguettes consacrées, gage de l'inviola- bilité. Soit par politique, soit qu'il eût cédé à un premier mouvement de tendresse, le roi de Bourgogne reçut son neveu Childe-

MCD 2019

bert comme son véritable fils; il le fit passer dans les rangs de ses soldats. « C'est un » homme, maintenant, leur dit-il, ne le traitez pas en enfant ; nos péchés sont cause » que seul il reste de notre sang. Je lui » livre mes cités pour qu'il les gouverne » comme s'il était mon véritable fils. » Il s'engagea ensuite à restituer à Childebert les villes qui, dans l'Aquitaine, avaient appartenu à Sigebert, et que, depuis longtemps, on réclamait en vain au roi de Bourgogne.

Ce raccommodement de l'oncle et du neveu fut funeste à Gondebaud ; Gontran-Boson, qui l'avait été chercher à Constantinople, abandonnant sa cause, se saisit en même temps d'une partie de ses richesses. Le duc de Toulouse, Didier, ne fut pas plus fidèle à la mauvaise fortune de l'enfant adultérin de Clotaire I, qui fut enfin trahi par le patrice Mummole, renfermé avec lui dans la ville de Comminges. Après quinze jours de siége, il livra Gondebaud, qui fut tué dans un guet-apens; le patrice lui-même fut assassiné par ceux auxquels il avait livré le sang du malheureux prince dont il s'était constitué le défenseur. Deux crimes furent commis ; mais l'un fut la moralité de l'autre : c'est l'enseignement, on ne saurait trop s'en convaincre, que l'histoire répète à chaque page.

Il était impossible à Gontran de vivre tout à la fois en harmonie avec Frédégonde, sa belle-sœur, et Childebert II, son neveu. Si l'un se rapprochait de lui, l'autre s'en éloignait. La veuve de Chilpéric s'était retirée à Rouen, où elle végétait écartée du pouvoir ; elle avait commis trop de crimes pour que les accusateurs lui manquassent, surtout lorsqu'elle était dans la défaveur. On affirma à Gontran que Clotaire II n'appartenait pas à son frère; le roi de Bourgogne le crut facilement ; la réputation de Frédégonde ne la mettait pas au-dessus du soupçon. C'était une de ces circonstances difficiles où la veuve de Chilpéric n'hésitait pas à prendre un parti quel qu'il fût : elle assembla trois cents leudes auxquels elle réunit trois évêques ; et tous, en présence de Gontran, prêtèrent serment, en grande solennité, que Clotaire II était bien réellement le fils de Chilpéric. On se demande comment un si grand nombre de témoins, et surtout trois évêques, pouvaient être au courant de semblables détails, car il fallait qu'ils en eussent pleine connaissance pour oser les affirmer. Aussi le bon abbé Millot (1) a-t-il dit « que » le serment ne convenait pas trop en pareille affaire. » Quoi qu'il en soit, le moyen était bon, puisqu'il réussit à convaincre le roi de Bourgogne, dont le discernement, il faut en convenir, n'était pas la qualité dominante. Ainsi rassurée, Frédégonde ne tarda pas à signaler de nouveau son caractère. Elle rencontra Prétextat, cet évêque qu'elle avait naguère fait poursuivre avec tant de furie par Chilpéric ; et, comme si elle eût encore été dans les jours de sa toute-puissance, elle lui prodigua les menaces. Prétextat lui répondit « que, vivant dans » l'exil, il était encore évêque; mais que » Frédégonde avait cessé d'être reine dans » l'exil. » Elle garda un morne silence. Mais le dimanche suivant, qui était celui de Pâques, l'ancien évêque de Rouen fut assassiné au pied des autels. Avant de mourir, il accusa Frédégonde ; il ne se trompait pas. Un seigneur franc, qui venait d'entendre de la bouche expirante de l'évêque le nom de la coupable, ne refusa pas le rafraîchissement qu'elle lui offrit : quelques minutes après, il était mort. Ce crime resta impuni.

Mais il faut que je revienne maintenant à la reine Brunehault. Childebert II, son fils, grandissait; la mort venait de lui enlever Wandelinus, auquel Grégoire de Tours donne la qualité de père-nourricier du roi, titre qui paraîtrait se confondre, suivant un docte historien (2), avec ceux de tuteur, de majordome, d'intendant, d'où plus tard serait sortie la puissance que les maires du palais rendirent si redoutable aux derniers descendants de Clovis. La rivale de Frédégonde ne fit pas remplacer Wandelinus, se chargeant de diriger son petit-fils jusqu'à ce qu'il pût gouverner par lui-même. Placée en tête des affaires, Brunehault, à ce qu'on af-

(1) Éléments de l'Histoire de France.
(2) Sismondi, Histoire des Français.

MCD 2019

firme, voulut, pour en conserver plus long-temps la direction, énerver son petit-fils par des plaisirs précoces ; elle le maria donc à Faileuba, qui manquait de naissance et d'appui. Childebert II n'avait pas encore atteint sa dix-septième année qu'il avait deux enfants. Mais il est facile sur ce point de laver la mémoire de Brunehault : tous les Mérovingiens, si l'on excepte Clovis, se sont mariés qu'ils touchaient à peine à l'âge de la puberté complète. Sous la troisième race, la majorité fut fixée à quatorze ans, et plus d'une fois on maria les héritiers de la couronne à treize ans. Quant à l'obscurité de la naissance de Faileuba, ce n'était point un motif pour qu'elle n'entrât pas alors dans une couche royale : les exemples de ce genre sont nombreux. Frédégonde, effrayée de l'ascendant que prenait Brunehault, chargea deux prêtres d'aller en Austrasie assassiner Childebert II et sa mère ; ils ne réussirent pas, et firent l'aveu du double crime qu'ils avaient la mission de remplir. D'autres accusations vont maintenant s'élever contre la rivale de Frédégonde ; c'est au lecteur à les juger lui-même.

Pendant douze années que les principaux Francs d'Austrasie avaient formé un conseil de régence à Childebert II, ils avaient exercé le pouvoir avec cette férocité et ces vices qui caractérisaient les puissants de l'époque. Brunehault était vindicative ; elle était en outre ambitieuse. Les principaux Francs de l'Austrasie, qui avaient usurpé une partie de la puissance royale, jugèrent aussitôt qu'une lutte violente allait s'engager entre eux et la mère du jeune monarque qu'ils avaient si long-temps plié sous leur tutelle. Les uns avaient de fâcheux comptes à rendre ; les autres allaient cesser de prendre ; car dans ces temps, opprimer ou piller, c'étaient là les conséquences naturelles de tout genre d'autorité.

Avant d'aller plus loin, je dois faire remarquer ici que deux historiens modernes sont tombés, à mon sens, dans une grave erreur, en donnant à des sociétés (je me reprends), à des agrégations de Barbares, des idées qui appartiennent à un état de civilisation. Quoi qu'ait pu écrire M. de Sismondi, à la sagacité duquel je rends d'ailleurs hommage, il n'est pas vrai, historiquement parlant, que le roi de Bourgogne, Gontran, ait été l'adversaire systématique de l'aristocratie des Francs-Austrasiens non plus que de toute autre. Les seigneurs francs eux-mêmes n'ont jamais formé de ligues ni de confédérations proprement dites : ils s'alliaient pour exploiter un intérêt du moment qu'un autre leur faisait bientôt oublier. Réduits à se concerter pour se défendre, ils se divisaient, cédant au premier appât qu'on leur offrait. Clovis, seul parmi les Francs, offre une suite d'idées politiques liées les unes aux autres ; aussi était-il supérieur à ses contemporains. Voilà la source des succès qu'il a obtenus. Mais jusqu'ici, entre les descendants du fondateur de la monarchie et leurs sujets, il n'y a de différence que dans les rangs ; tous cèdent à des passions brutales ; c'est à la force qui tue, dépouille et dévaste, qu'ils ont également recours. Je conviens que les rois, les ducs, les comtes font preuve par moment d'une profonde dissimulation ; mais ce dernier vice n'entraîne pas la pensée d'un plan ni la réunion de plusieurs idées. Chez les peuples sauvages, qui végètent au dernier degré de l'espèce humaine, un désir violent, une passion ardente, la soif de la vengeance surtout, leur enseignent toutes les ressources d'une fausseté qui ne se dément pas. A part cet état exceptionnel, les sauvages n'ont aucun ensemble de doctrines politiques ; ils cèdent à l'emportement de leurs premières impressions ; en un mot, dans la paix, la dissimulation est pour eux ce que la ruse est dans la guerre, un accident passager. Un historien français à l'érudition duquel nous devons un ouvrage rempli de documents curieux (1), me paraît aussi s'être trompé en faisant ressortir une sorte d'antagonisme entre les Francs et leurs rois ; rien de pareil n'a eu lieu, je le répète. Antagonisme suppose une série de vues contraires les unes aux autres, c'est-à-dire un rationalisme plus ou moins parfait ; or, rien de pareil, je le répète, ne se rencontre parmi les enfants de Clovis et leurs sujets. En veut-on

(1) Hist. de la Gaule méridionale, par M. Fauriel.

MCD 2019

une preuve décisive? Si un fait au monde était sensible, c'étaient ces maux et ces désastres perpétuels qui découlaient du mode de partage adopté dans la famille régnante; eh bien! ce même mode, dont les fléaux auraient dû éclairer les intelligences les plus vulgaires, s'est perpétué.

Ces considérations m'ont paru indispensables pour que le lecteur pût saisir dans les événements que je vais lui rapporter le véritable sens historique. Peu importe que des inexactitudes légères se glissent dans le récit de quelques circonstances accessoires; mais le principal, c'est que l'esprit du temps ne soit pas faussé. Qu'on n'oublie donc pas que tout, dans la Gaule, au sixième siècle, était fureur et emportement. Rien n'était pondéré; on n'avait pas l'instinct de ces prérogatives qui conservent les familles puissantes, et qu'on retrouve dans toutes les aristocraties; les rois eux-mêmes ne connaissaient que l'abus de la force brutale, et hommes et femmes portaient tout à l'extrême; l'attaque se montrant sans pitié, la défense était féroce.

La position de Childebert II, comme celle de Brunehault, sa mère, était telle qu'ils devaient périr sous les coups qui allaient leur être portés, ou dévorer eux-mêmes leurs ennemis. Ces événements, au reste, vont mettre comme à nu les uns et les autres. Le duc Rauchingus, seigneur austrasien, avait été chargé d'aplanir quelques difficultés entre Childebert II, son souverain, et Clotaire II. Frédégonde corrompit le duc, et le détermina à conspirer la mort de Childebert. Deux autres ducs, Ursio (qui, dans une autre occasion, avait traité avec une insolence sauvage Brunehault) et Berthefridus, se réunirent au principal conjuré. Childebert mort, Rochingus, Ursio et Berthefridus devaient s'emparer des deux fils du roi régnant; Théodebert serait proclamé roi d'Austrasie, et on lui donnerait un conseil pendant sa minorité. Thierri, qui était le second des fils, serait enlevé; on expulserait le roi de Bourgogne, avec le secours de Frédégonde, et le jeune Thierri devait le remplacer; bien entendu qu'il serait mis sous la tutelle des conspirateurs qui gouverneraient à sa place; enfin, Brunehault serait exclue complètement des affaires.

Gontran, qui était une des premières victimes désignées, eut avis de la conjuration il s'aboucha, sous un faux prétexte, avec son neveu, et tous deux résolurent de prévenir l'orage qui allait fondre sur eux. Childebert, comme tous les princes élevés sous le joug d'une tutelle, avait pris l'habitude de contenir ses premiers mouvements. Il manda donc auprès de lui Rochingus; celui-ci, convaincu que le secret le plus profond ensevelissait ses desseins, se rendit à l'invitation du roi d'Austrasie, qui ne manqua pas de lui faire l'accueil le plus bienveillant, et l'entretint d'objets dénués d'importance. Mais les mesures étaient prises, et lorsque le duc se retirait, il fut égorgé à la porte du cabinet même de Childebert. Ursio et Berthefridus, informés que tout était découvert, recoururent aux armes : ils furent vaincus et tous deux tués dans des chapelles où ils avaient cherché un dernier refuge. Il y avait encore à écraser deux hommes puissants, artisans principaux de tous les troubles de l'Austrasie : c'étaient Gontran-Boson et l'évêque de Reims. On s'était déjà emparé de la personne du premier, qu'on avait confié à la garde de l'évêque de Verdun. Après s'être échappé, Boson avait trouvé moyen de se réfugier dans le sanctuaire de l'église de Trèves, où, pour se donner une garantie, il faisait retenir de force l'évêque. Childebert et Gontran livrèrent le lieu saint aux flammes; Boson s'enfuit, mais il fut tué à la porte de l'église. Quant à l'évêque de Reims, il eut la vie sauve, grâce aux nombreux sacrifices qu'il sut faire. Un autre seigneur austrasien qui avait fait partie du conseil de régence, contre lequel Childebert II et sa mère gardaient un profond si ressentiment, ne fut pas aussi heureux. Il s'appelait Maynowald; sa vie était un tissu de forfaits. Sa femme était morte à la suite des plus horribles traitements. Childebert II le pressa de se rendre à Metz, où, dans la cour de son palais, un combat d'animaux devait avoir lieu; mais pendant que Maynowald prenait plaisir à ce hideux spectacle, des hommes placés derrière lui le tuèrent à coups de hache.

MCD 2019

Gontran et Childebert, qui n'avaient triomphé de leurs ennemis qu'en réunissant leurs forces, n'étaient pas destinés à vivre toujours dans le même accord. Ils avaient précédemment signé un traité paraissant de nature à concilier toutes les difficultés qui pouvaient diviser dans l'avenir l'oncle et le neveu. Mais il n'en fut pas ainsi, et sans recourir à des hostilités ouvertes, ils vécurent l'un et l'autre dans de fréquentes mésintelligences. Je donnerai ici, cependant, une analyse de ce même traité, parce qu'il répand des lumières sur l'état de morcellement où était le territoire. Il fut d'abord convenu que Gontran demeurerait en possession de la cité (1) de Paris; qu'il aurait encore Châteaudun, Vendôme, avec la portion du pays d'Étampes et du pays Chartrain que Sigebert, auteur de Childebert, avait jadis en sa possession. Par un autre article, Childebert devint maître de Meaux, de deux parties de Senlis, puis de Tours, de Poitiers, d'Avranches, d'Aire, de Conserans, de Bayonne et d'Albi. Ainsi, les États du même prince avaient, si je puis m'exprimer ainsi, leur tête à douze lieues de Paris, tandis que l'extrémité de ces mêmes États s'étendait dans le Midi jusqu'à plus de deux cents lieues. Mais cette étendue de terrain était interrompue par des villes et leurs dépendances qui n'appartenaient plus au même monarque. Enfin, par divers articles spéciaux, il fut convenu que celui des deux contractants qui mourrait sans enfant mâle ferait l'autre héritier unique de ses États. Dans le cas où Childebert survivrait à son oncle, la princesse Clotilde, sa cousine et fille de Gontran, jouirait de tous les biens que son père lui avait donnés ou pourrait encore lui donner dans la suite, et en disposerait comme elle le jugerait à propos. Childebert mourant le premier, Gontran devait regarder Théodebert et Thierri, fils de son neveu, comme ses propres enfants, et il s'engageait en outre à ne rien démembrer de leurs États. Il prenait enfin sous sa protection particulière, Brunehault, comme si elle eût été sa propre sœur; il s'engageait encore à défendre la princesse Clodosvinde, sœur de Childebert, et la reine Faileuba, sa femme, comme ses deux propres filles.

Une considération importante se présente à la lecture de ce traité : c'est que la source la plus féconde en désordres et en anarchie dérive de la confusion d'un ordre d'idées avec un autre. S'il est un principe incontestable, c'est que les lois les meilleures relativement à l'état des personnes, c'est-à-dire à l'intérieur de la famille, deviennent funestes lorsqu'on les applique au gouvernement des États. Pourquoi les princes francs dépecaient-ils le corps de la monarchie? c'est qu'ils le regardaient comme un patrimoine qui leur était propre, et auquel tous avaient également droit. De là des guerres perpétuelles entre proches parents; parce que chacun, au nom d'une prétendue égalité de partage, était mécontent de la portion qui lui avait été adjugée. D'un bout à l'autre, le pays n'était qu'un champ de bataille où les habitants étaient exposés aux coups de tous les combattants. Il a fallu bien des siècles pour que l'on se détachât d'une idée qui, après tout, paraissait juste et naturelle. En politique il faut se méfier de ce qui est analogie ou pure déduction logique, pour ne s'en tenir qu'aux faits accomplis. Les raisonnements les mieux faits trompent, parce qu'il y a une foule de rapports et de différences que l'esprit ne peut saisir. Les faits, quand ils se répètent avec les mêmes conséquences, sont infaillibles et forment la certitude que j'appelle gouvernementale.

Frédégonde saisit un de ces différends qui s'élevaient si souvent entre Childebert et son oncle pour restaurer la fortune de son fils Clotaire II; elle rappela au roi de Bourgogne, que s'il avait imposé à ce même fils le nom de Clotaire, les cérémonies du baptême n'avaient pas encore été faites. Gontran quitta Châlons-sur-Saône, et présenta à l'église de Nanterre son neveu, qui était âgé de sept ans; il lui fit en outre des présents considérables, auxquels Frédégonde répondit par d'autres d'une grande valeur. Childebert essaya, mais en vain, de s'opposer à ce rapprochement, qui fut le dernier acte politique du roi de Bourgogne; il expira le

(1) Cité représente ici la capitale et la banlieue.

MCD 2019

vingt-sept mars 593, à Châlons-sur-Saône où il était retourné; on l'enterra dans l'église de Saint-Marcel de cette ville. La mort de ce prince fut, dans les circonstances présentes, un malheur réel. Sans posséder aucun talent, il tenait, poussé par le seul instinct de sa conservation, la balance égale entre Brunehault, Frédégonde et leurs enfants qui étaient ses neveux. Comme il n'entrait pas dans le caractère du roi de Bourgogne de jamais prendre un parti décisif, ou du moins de le suivre jusque dans ses dernières conséquences, il passa tour-à-tour du parti de Childebert II à celui de Clotaire II; il avait tenu la même conduite à l'égard de Sigebert et de Chilpéric, ses frères. Quoiqu'il s'abandonnât à des mouvements de colère dont les suites furent plus d'une fois criminelles, et qu'il se montrât souvent avide et rapace, il faut reconnaître qu'il avait au fond du cœur une sorte de bonté habituelle qui le faisait chérir, non-seulement de ceux qui l'approchaient, mais encore de ses peuples. En effet, après avoir acquis, et à diverses reprises, la preuve que Frédégonde voulait attenter à ses jours, il aurait pu en tirer vengeance, surtout lorsqu'à la mort de Chilpéric elle perdit toute son influence; loin de là, il devint son protecteur, et celle-ci en abusa de la manière la plus odieuse. Si la piété de ce prince était plus ardente qu'éclairée, elle le préserva néanmoins de ces horribles attentats, opprobre de sa race. Gontran aimait à vivre familièrement avec les évêques, à recueillir leurs discours et leurs conseils; il se plaisait à doter les monastères, à fonder des églises, qu'il enrichissait de ses dons. Inquiet pour le sort qui dans l'avenir serait réservé à tant d'œuvres pieuses (car il vivait dans des jours pleins de troubles et de révolutions), il fit déclarer par le concile de Valence « que » si quelqu'un osait porter atteinte aux do- » nations qu'il avait faites, il serait, par le » jugement de Dieu, frappé d'anathême » comme sacrilége et meurtrier des pauvres, » et serait condamné aux supplices éternels. » Il n'était pas, au reste, libéral qu'envers les ecclésiastiques : il donnait beaucoup aux nécessiteux; il fut, en conséquence, déclaré saint. Il est vrai qu'à cette époque chaque église s'arrogeait le droit de canoniser les personnages qui lui paraissaient mériter cette distinction. Quant aux guerres que Gontran entreprit soit pour tirer une légitime vengeance de la mort du beau-fils de Brunehault, soit pour agrandir ses États du côté des Pyrenées, elles furent, en général, conduites sans intelligence, et ne produisirent aucun résultat important: c'est ce qui m'a décidé à en éviter l'ennui au lecteur.

L'héritage du roi Gontran passa immédiatement à Childebert II, qui devint possesseur de la Bourgogne, laquelle il réuni à son royaume d'Austrasie et à l'Aquitaine, dont une très-grande partie lui appartenait déjà. Le fils de Brunehault ne tarda pas à vouloir punir, dans Frédégonde, la femme qui avait commandé l'assassinat de Sigebert. D'un autre côté, ce jeune monarque était convaincu de l'illégitimité de Clotaire II, et il le regardait comme retenant une partie de son héritage. Ces motifs réunis le déterminèrent à s'emparer de la Neustrie, où régnait le fils de Frédégonde. Mais cette dernière tenait les rênes de l'État pour son fils, et elle avait associé au pouvoir Landri, qui, du vivant de son mari, passait pour entretenir avec elle un commerce adultère. Childebert fut vaincu à Tours. Frédégonde lui suscita d'ailleurs tant d'autres embarras, que Clotaire II s'affermit. Enfin, Childebert II mourut en 596, ainsi que sa femme Faileuba; il y avait tout au plus quatre années que Gontran était descendu dans la tombe. On ne manqua pas d'accuser de ces deux morts précoces Brunehault, Frédégonde, et même quelques seigneurs de l'Austrasie qui auraient voulu se venger des rigueurs qu'avaient déployées le jeune monarque au moment où il était entré en possession définitive du pouvoir suprême. Je ferai remarquer que, quant à Brunehault, loin d'avoir intérêt à la mort de son fils, elle tombait d'une position brillante et prospère dans tous les périls de deux minorités, car Childebert laissait deux enfants mâles. Aussi ceux qui, quelques années plus tard, firent périr d'une manière tragique la reine Brunehault, n'osèrent jamais l'accuser d'un forfait dont il était impossible qu'elle fût au-

MCD 2019

teur ou complice. Quant à Frédégonde et au roi d'Austrasie, les preuves manquent. Il arrive dans les familles ordinaires qu'un mari et une femme meurent presque en même temps; nul ne s'en émeut, parce qu'on sait qu'aucun intérêt ne pousse à commettre un double crime. Ici l'intérêt non-seulement ne pouvait entraîner Brunehault, mais lui aurait commandé, au contraire, d'étendre les limites de la vie de son fils.

On procéda encore cette fois au partage de la succession de Théodebert, comme s'il ne s'agissait que de simples biens de famille. On donna l'Austrasie à Théodebert, deuxième du nom, et l'aîné des fils de Childebert II; quant à Thierri, il eut pour lot le royaume de Bourgogne, qu'on agrandit de l'Alsace, à laquelle on réunit encore Mulhausen, le Turgau, et une partie de la Champagne. Enfin, on confia à Brunehault la tutelle de ses deux petits-fils, dont l'un avait dix ans et l'autre neuf. Les deux anciennes rivales se trouvaient donc, par la force des événements, amenées en présence l'une de l'autre; car toutes deux étaient régentes. La première, dont le pouvoir comptait déjà plusieurs années d'existence, en général paisible, lève aussitôt des troupes, s'empare de Paris et de toutes les cités de la Seine qui, naguère, étaient une dépendance du royaume de Neustrie. Brunehault assemble une armée; mais la fortune de Frédégonde l'emporte, et les Austrasiens sont défaits à Latofao (597). Il semble qu'en proie à une haine anssi ardente, et qui avait rempli plus de trente ans de sa vie, la veuve de Chilpéric aurait dû tirer parti d'une victoire aussi éclatante. Ne nous y méprenons pas, rien alors ne se faisait sur une vaste échelle, parce que tout était morcelé; d'armée proprement dite, il n'en existait pas; de magasins d'approvisionnements, il n'y en avait pas; c étaient des bandes d'hommes armés chevauchant quelques jours, pour combattre sur un champ de bataille qui souvent était commae désigné à l'avance. A la suite d'un premier choc, les uns restaient vainqueurs; les autres s'éparpillaient dans tous les sens. Les premiers, après s'être livrés à tous les genres d'excès et de désastres, retournaient au plus vite sur leurs pas: voilà ce qu'on appelait faire la guerre. Aussi, voyons-nous que Frédégonde, après un triomphe qui lui avait coûté peu d'efforts, ne songea plus qu'à rentrer dans Paris, où elle se fixa avec Clotaire II, son fils. Elle attendait, dans cette ville, de nouvelles circonstances pour porter encore quelques coups à Brunehault, lorsque la mort frappa, en 597, la plus horrible des femmes. Frédégonde touchait alors à l'apogée de sa puissance; il est vrai que, pour monter aussi haut, elle fut la meurtrière d'un roi, de deux reines et de deux fils de roi, sans compter une infinité de crimes qu'elle ne refusa jamais à sa fortune, ou à un de ses caprices. Cette digne veuve de Chilpéric fut enterrée à ses côtés dans la basilique de Saint-Vincent, que nous appelons aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. Le tombeau qui renferme les restes de cet exécrable couple existe encore de nos jours.

Brunehault, délivrée de toutes les misères dont la menaçait l'odieuse Frédégonde, s'occupa d'abord de mettre fin à quelques hostilités que lui suscitait la peuplade des Abares, limitrophe d'une des frontières du royaume d'Austrasie. Elle acheta la paix, et termina de légers différends avec l'Empire. Enfin, elle put maintenir une sorte de tranquillité générale pendant trois années; mais elle était sur un volcan. Il ne faut pas oublier que deux minorités s'étaient, en très-peu de temps, succédé dans le royaume d'Austrasie. Si chez les peuples civilisés possédant d'anciennes institutions politiques, les minorités sont des époques de troubles, qu'on juge de ce qu'elles doivent être au milieu de nations barbares. Les seigneurs de l'Austrasie, qui avaient exercé un pouvoir tyrannique jusque sur Childebert II, firent naître dans son cœur des ressentiments dont ils furent plus tard les victimes. A leur tour, ils ne respirèrent que pour se venger. Childebert II, en mourant, avait laissé deux fils à peine échappés de l'enfance; Brunehault leur servait de tutrice. Mais elle avait conseillé de sanglantes réactions; celles-ci amenèrent, à leur tour, de tristes représailles. Malgré son génie, la veuve de Sigebert ne pouvait exécu-

MCD 2019

'MCD 2019

Pl. 12.

Dalaisse del. Rébel Sculp.

1. DAGOBERT 1ER Fils de Clotaire, regna de 628 à 638

2. COSTUME DE PAYSAN. (640)

Paris, Imp. de Legay, r. de la Buchorie, 1.

MCD 2019

ter seule les desseins que son esprit concevait; il fallait d'abord qu'elle appelât à son secours l'épée de quelques grands Austrasiens. Ceux-ci faisaient payer cher leurs secours, par les excès, j'ajouterai les brigandages, auxquels ils se livraient. En présence de pareilles difficultés, Brunehault fit assassiner, en 598, Quintrio, duc de Champagne et maire du palais. Théodebert touchait à sa treizième année; son aïeule espérait que, sous son nom, elle allait exercer à l'avenir un pouvoir qui rencontrerait moins d'obstacles. Elle résolut, pour dominer plus sûrement ce jeune prince, d'enflammer ses sens par l'appât du plaisir. Il fallait une occasion, elle se présenta : elle acheta donc une esclave d'une grande beauté nommée Bilichilde, et la plaça auprès de Théodebert; celui-ci en devint éperdument amoureux, et l'épousa. Mais cette dernière, excitée par les seigneurs austrasiens, arracha à son jeune mari un ordre d'exil contre Brunehault. Cet ordre s'exécuta avec la violence qui, dans ces tristes temps, présidait à tous les actes. La malheureuse Brunehault fut enlevée de force du palais de Metz, et traînée à Arcis-sur-Aube, cité qui servait alors de double frontière à l'Austrasie et à la Bourgogne. Là, fut abandonnée la fille d'un roi, la veuve d'un roi, et l'aïeule de deux rois, seule et dépouillée de toute espèce de ressource. Un pauvre reçut sous son chaume Brunehault, qu'il avait reconnue, et l'accompagna jusqu'à Châlons-sur-Saône, où Thierri II résidait Ce prince, touché des maux de son aïeule, lui fit l'accueil le plus respectueux comme le plus tendre. Si l'ancienne rivale de Frédégonde avait des vices, elle possédait aussi des vertus. On a vu plus haut qu'elle avait risqué sa vie pour conserver les jours de Lupus, un de ses serviteurs dévoués; sa tâche, cette fois, fut moins difficile, car elle n'eut qu'à demander l'évêché d'Auxerre pour l'homme qui, dans une des circonstances les plus tristes de sa vie, lui avait prêté un généreux appui. Quant à Théodebert, il ne parut éprouver aucun remords des procédés dont il s'était rendu coupable à l'égard de Brunehault, et réunit, en l'année 600, ses troupes à celles de son frère Thierri, pour fondre sur Clotaire II, leur cousin. Ce dernier fut vaincu à Dormeil, et perdit les villes que, quatre ans auparavant, sa mère lui avait conquises. Tout fut mis à feu et à sang. Les malheureux habitants, poussés comme du bétail, arrivèrent en foule dans le camp de Théodebert, où, réduits en esclavage, ils furent vendus. Clotaire obtint la paix en cédant à Thierri toute la contrée qui se trouve entre la Seine et la Loire, jusqu'aux frontières de la Bretagne; il ne conserva que douze comtés sur la droite de l'Oise.

Les deux frères remportèrent encore des avantages signalés sur les Basques, qui avaient pénétré dans la Novempopulanie, située entre la Garonne et les Pyrénées. Ils imposèrent à ces peuples l'obéissance, et mirent à leur tête un duc qui leur était dévoué. Brunehault était en Bourgogne, où son ascendant s'accroissait de jour en jour. Le maire de ce royaume, Berthoalde, Franc d'origine, ne conçut aucune jalousie de la position brillante de la vieille reine; il n'en fut pas de même du patrice Ægila; aussi prétend-on que Brunehault le fit assassiner; mais l'histoire, à cet égard, ne fournit aucune preuve directe. Il serait à désirer, pour la gloire de Brunehault, qu'il n'en fût pas de même d'un autre genre d'accusation, savoir : des efforts persévérants que ne cessait de faire la veuve de Sigebert pour précipiter son petit-fils Thierri II dans des débauches si fréquentes et si multipliées, qu'elles furent une cause de scandale public, dans un temps où les mœurs, cependant, étaient loin d'être pures. Le jeune monarque avait à peine atteint sa dix-huitième année qu'il était déjà père de trois enfants naturels, savoir : Sigebert, Childebert et Corbus. Un personnage très-religieux du temps, Colomban, reprocha hautement au roi de Bourgogne tous les désordres de sa conduite; il alla plus loin, et, malgré les prières qui lui furent faites, il ne voulut jamais donner sa bénédiction aux enfants naturels de Thierri. Iuvité à faire partie d'un festin royal, il ne se présenta dans la salle que pour faire voler en éclats les coupes, et jeter les vins à terre, parce qu'ils avaient été touchés par la main d'un adultère. A ces actes d'une vio-

MCD 2019

lence si saintement audacieuse, Colomban joignit encore des lettres d'une telle véhémence, que Jonas, son disciple, les appelle *verberibus plenas*, c'est-à-dire pleines de coups de fouet. Thierri donna ordre de transporter en Irlande un censeur qui lui paraissait aussi incommode. Le roi de Bourgogne fut obéi ; mais on portait dans toutes les classes une vénération si profonde à saint Colomban, que les hommes chargés de lui servir d'escorte se jetèrent d'abord à ses genoux. De Luxeuil, point de départ, jusqu'au bord de la mer, cet illustre personnage ne recueillit partout que des témoignagnes d'admiration. Aussi, au lieu d'aller en Irlande, le lieu de sa naissance, il fit route pour l'Austrasie, où il reçut de Théodebert l'accueil le plus respectueux. C'est ainsi qu'à côté des vices des rois francs, s'élevaient les intrépides voix des ministres de Dieu. Si elles n'extirpaient pas tous les désordres, elles les forçaient à s'arrêter devant certaines limites. Tous les ecclésiastiques qui, fidèles à leur mission, marchaient sur les traces de saint Colomban, n'étaient pas aussi heureux, et perdaient souvent la vie dans cette admirable lutte. C'est ainsi que saint Didier, évêque de Vienne, pour avoir tenté de ramener Thierri à ses devoirs, fut assassiné à coups de pierres au passage de la Charonne, le 22 mai 607.

Brunehault, dont l'âge aurait dû amortir du moins certaines passions, Brunehault grand'mère, et après trente-six ans de mariage, se prit d'un amour coupable pour Protadius. Elle touchait à cet âge où les femmes sont réduites à acheter des hommes le retour des sentiments les plus tendres : elles s'avilissent en s'attachant. La veuve de Sigebert ne put échapper à ce sort commun. Elle fit accorder à son amant le duché de la Bourgogne Transjurane (1), et le nomma patrice. Il ne restait plus qu'à le revêtir du titre de maire ; mais cette haute dignité était remplie par Berthoalde, qui, lors de son expulsion de l'Austrasie, avait montré à Brunehault le dévouement le plus absolu. Sous le prétexte de lui donner un commandement, véritable marque de confiance, elle l'envoya visiter les villes de la Seine, récemment concédées à Thierri par Clotaire, et déterminer les impôts qu'elles devaient payer. Berthoalde partit avec une escorte de trois cents hommes d'élite. Landri, maire de la Neustrie, leva de son côté une armée; il emmenait avec lui Mérovée, jeune enfant, fils de Clotaire II, et s'empara de plusieurs villes entre la Seine et la Loire. Berthoalde se retira en toute hâte à Orléans. Thierri vint au secours du maire de son palais. Landri, incapable de résister à tant de forces, quitte le siége d'Orléans, et marche vers Étampes; Thierri est sur ses pas, ainsi que Berthoalde. Ce dernier, à la tête de l'avant-garde, traverse la petite rivière de l'Oe. Landri profite de l'avantage pour l'attaquer; le maire du palais de Bourgogne, qui n'avait que quelques hommes avec lui, oppose la résistance la plus héroïque, et trouve la mort dans les rangs des Neustriens. Thierri s'avance à son tour avec le gros de l'armée, et remporte une victoire éclatante. Landri se sauve, et, au milieu du trouble, oublie l'enfant royal qui lui avait été confié. Il tomba au pouvoir du vainqueur, sans que depuis on sût ce qu'il devint. Plus tard, on accusa Brunehault de l'avoir fait périr; mais l'histoire n'a recueilli sur ce crime aucun document. Le roi de Bourgogne marcha droit sur Paris, dont les portes lui furent ouvertes. Théodebert avait aussi levé des troupes contre son cousin Clotaire; mais, lorsqu'il fut informé du nouveau triomphe que venait de remporter son frère Thierri, il déposa les armes, et un nouveau traité de paix fut conclu à Compiègne.

Aucun obstacle n'arrêtait plus Brunehault : Berthoalde était mort les armes à la main, et elle porta, en l'année 605, Protadius aux fonctions de maire du palais de la Bourgogne; c'était la plus haute fortune de ces temps. A la suite de tant de faveurs, l'amant de la vieille reine crut devoir entrer dans ses ressentiments. De toutes les in-

(1) C'était cette portion du royaume de Bourgogne qui se trouvait située au-delà du mont Jura, qu'on appelle aujourd hui le mont Saint-Claude, et dont étaient des dépendances Genève, Lausanne, et diverses autres places, jusqu'aux Alpes et aux frontiès de l'Austrasie.

MCD 2019

fortunes de la veuve de Sigebert, celle qui pesait le plus sur son cœur vindicatif était son odieux exil de l'Austrasie, toléré par son propre petit-fils Théodebert. Protadius posséda bientôt la confiance de Thierri; il ne l'employa que pour armer plus vite le frère contre le frère. Dans ces jours de férocité et de dépravation, tout se conseillait, parce que tout pouvait s'exécuter. Aux raisons politiques que donna le nouveau maire du palais, Brunehault ajouta le poids d'une confidence de famille : elle déclara à son petit-fils que Théodebert n'était pas son frère. Au lieu d'appartenir à Childebert et à Faileuba, c'était un enfant supposé, fils d'un simple jardinier. Cette allégation ne reposait sur aucune preuve; elle n'aurait donc dû produire aucun effet sur l'esprit du jeune roi des Bourguignons; mais c'était un prétexte pour lui de s'emparer des États de son frère; il le saisit avec empressement, et la guerre fut résolue. Théodebert était engagé en ce moment dans une double lutte; l'une, contre les Saxons; l'autre, contre Agilulfe, roi des Lombards.

Mais les seigneurs bourguignons, auxquels la part que Brunehault prenait dans la direction des affaires était insupportable, s'opposèrent à ces hostilités fratricides. Ils commencèrent cependant à prendre les armes; mais, arrivés à Kiersy-sur-Oise. ils envoyèrent à Thierri une députation pour le supplier de ne pas aller plus loin. L armée de l'Austrasie était dans le voisinage; ne pouvait-on pas, de part et d'autre, s'entendre avant de s'entre-égorger? Le nouveau maire du palais, Protadius, repoussa cette proposition; il ne restait donc plus qu'à combattre. On sortait d'une minorité où les liens et l'obéissance s'étaient relâchés; une insurrection éclata; on se porte en foule dans le pavillon même de Thierri, où Protadius jouait anx échecs avec Pierre, premier médecin du roi (1). C'est la tête du maire du palais qu'on demande; de celui qui veut armer deux frères l'un contre l'autre. Le jeune monarque envoya Uncelenus apaiser tout ce trouble; mais ce dernier était l'ennemi mortel de Protadius : loin donc de se conformer à l'ordre qu'il avait reçu, il dit aux troupes : « Le seigneur » Thierri veut que Protadius soit tué. » A ces mots, les insurgés pénètrent plus avant, et étendent mort aux pieds du jeune monarque l'infortuné maire du palais. Il était impossible de combattre sans chef et sans soldats. Thierri conclut donc la paix avec Théodebert, et une guerre fratricide fut coupée à sa racine. Ainsi mourut Protadius, pour avoir donné un conseil impie inspiré par Brunehault, encore plus coupable que lui, puisqu'elle mettait un fer homicide aux mains de ses enfants. Mais nous approchons de l'horrible catastrophe que la Providence lui tient en réserve. Seulement, dans les annales des descendants de Clovis, c'est toujours par des crimes horribles ou des désordres publics que d'autres crimes sont punis; de sorte que la justice elle-même semble être néfaste.

Les grands de la Bourgogne, enhardis par le coup qu'ils venaient de porter à Protadius, obtinrent du roi (607) qu'il prendrait pour épouse légitime Erinemberge, fille de Witterie, qui, depuis plusieurs années, régnait sur les Visigoths d'Espagne. Le malheureux Didier, cet évêque de Vienne dont j'ai déjà rapporté la déplorable fin, avait pressé naguère le jeune monarque de rompre, par une union glorieuse, avec tous les désordres au milieu desquels il était plongé. Thierri reçut sa compagne à Châlons-sur-Saône; mais auparavant il s'était engagé à ne jamais la faire tomber du rang suprême où elle était montée. Brunehault, incapable de résister aux seigneurs et aux prélats bourguignons, qui avaient préparé ce mariage royal, résolut d'en suspendre du moins la célébration; elle y parvint pendant une année entière. Le mariage accompli, elle s'appliqua à désoler sa belle-fille. Aidée de Theudelane, sœur de Thierri, toutes deux réussirent en outre à inspirer un dégoût si complet au jeune monarque pour sa nouvelle épouse, qu'il la renvoya à son père, mais toutefois en retenant la dot d'Erinemberge. Des procédés aussi abominables, et qui un instant menacèrent

(1) Ad tabulam cum archiatro. Fredeg., cap. 97.

MCD 2019

d'amener des hostilités, augmentèrent la haine qu'on portait à Brunehault; elle chercha en conséquence à se rapprocher de Bilichilde, cette ancienne esclave qu'elle avait placée auprès de son petit-fils Théodebert, et qui était devenue son épouse légitime. On détourna la reine d'Austrasie d'une entrevue que sa belle-mère lui avait assignée sur les confins des deux royaumes; mais l'année suivante, Théodebert, s'étant pris d'une passion criminelle pour une jeune fille, appelée Theudechilde, fit assassiner sa femme pour épouser sa nouvelle maîtresse. On aurait dit que les descendants de Clovis étaient en proie à une sorte de fièvre de crime. A peine ont-ils cessé de verser le sang de leurs femmes ou de leurs propres fils, qu'ils cherchent à s'entre-détruire. Théodebert ne pouvait pardonner à Thierri que l'Alsace et une partie de la Champagne eussent été détachées du royaume d'Austrasie pour être réunies au royaume de Bourgogne, quoique telle eût été la dernière volonté de Sigebert leur père. Chacun des deux frères chercha à attirer de son côté Clotaire II; celui-ci voulut rester neutre; il fut alors convenu que le différend qui les divisait serait remis à l'arbitrage d'un nombre considérable de Francs, qui se réunirent à Seltz, sur les bords du Rhin. Le roi de Bourgogne se fit accompagner de dix mille guerriers. Les Austrasiens, qui avaient un intérêt pressant à la cession réclamée par leur roi, accoururent en si grand nombre, que Thierri n'eut plus qu'à se soumettre à la demande qui lui fut imposée. Il restitua donc l'Alsace, le Suntgaw et le Turgaw. Pendant qu'il était victime de cette trahison, des Germains, qui reconnaissaient la suzeraineté de l'Austrasie, mirent tout à feu et à sang dans la Bourgogne Tranjurane, et conduisirent en captivité une foule d'habitants (610). Thierri ne se crut pas lié par les conditions d'un traité que la perfidie lui avait arraché; il passa toute l'année suivante à se préparer à la guerre, et il acheta l'alliance de Clotaire II par la restitution du duché de Dentelin, situé, suivant toutes les apparences, entre l'Aisne et l'Oise. Enfin, dans le mois de mars 612, Thierri passa la revue de toutes ses troupes à Langres, et, marchant par Andelot, il se dirigea sur Toul, après s'être emparé, chemin faisant, d'une place forte, nommée Nez. Les deux rois se rencontrèrent dans la plaine de Toul, où les Austrasiens furent vaincus. Théodebert prit la fuite, traversa en toute hâte Metz, la capitale de son royaume, ne s'arrêtant qu'à Cologne. Thierri est à sa poursuite, et arrive bientôt avec ses troupes dans la plaine de Tolbiac, où naguère avait triomphé Clovis. Le roi d'Austrasie, de son côté, appelle aux armes les Saxons, les Thuringiens, et marche au-devant de son frère : nulle bataille ne fut plus opiniâtre. Mais Thierri reste encore cette fois vainqueur. « Il y eut, dit Frédégaire, un massa-
» cre si effroyable dans l'une et l'autre ar-
» mée, que les morts n'avaient plus de place
» pour tomber par terre, et que les cadavres,
» serrés les uns contre les autres, demeurè-
» rent debout comme s'ils eussent encore
» été vivants. »

Thierri arrive le même jour à Cologne, où il trouve tous les trésors de son frère, qui était déjà au-delà du Rhin; il lance à sa poursuite Bertaire, son chambellan. Celui-ci atteint Théodebert, et le ramène à Cologne. Loin d'être touché du malheur de son frère, Thierri le dépouille de tous les insignes de la royauté, lui enlève son baudrier, et fait don à Bertaire de l'épée et du cheval du prince vaincu; puis il l'envoie chargé de chaînes, à Châlons-sur-Saône. Parmi les prisonniers se trouvait un neveu du roi, ayant pour nom Mérovée, et fils de l'ancien roi des Austrasiens. Thierri donne ordre à un soldat de frapper l'enfant contre une pierre, jusqu'à ce que son cerveau sortît brisé de sa tête. Brunehault se rappela son exil; et, quoique Théodebert fût son petit-fils, elle lui fit couper les cheveux, et, bientôt après, affirme la chronique de sainte Benigne, le fit périr; il avait à peine atteint sa vingt-septième année; le royaume d'Austrasie passa alors sous le sceptre de Thierri.

Clotaire s'était emparé du duché de Dentelin, que lui avait promis le roi de Bourgogne. Mais ce dernier, devenu plus insatiable par les conquêtes qu'il venait de faire,

MCD 2019

somme son cousin de quitter à l'instant même le duché où séjournaient ses troupes. Clotaire répond par un refus.

Le roi d'Austrasie et de Bourgogne se prépare à voler à de nouveaux combats, lorsqu'il est attaqué à Metz d'une dyssenterie qui l'enlève en quelques jours. Il avait vingt-six ans, et était monté sur le trône à dix-sept. Mauvais frère, Thierri, par la rigueur qu'il déploya à l'égard de Théodebert, devint l'artisan de la ruine totale des quatre fils qu'il avait laissés en bas âge. En effet, une révolution totale s'accomplit. Brunehault, qui avait alors sous sa tutelle, à Metz, ses quatre arrière-petits-fils, se trouva en face de la haine que depuis longues années lui portaient les leudes de l'Austrasie, comme ceux de la Bourgogne. Cette armée, que naguère Thierri avait conduite à des triomphes, s'était débandée à l'instant même où il exhala le dernier soupir. Brunehault se trouvait environnée de quatre enfants, savoir : Sigebert, Childebert, Corbe et Mérovée; ils couraient d'autant plus de périls que leur père leur avait laissé une immense succession à recueillir. Clotaire, dans les veines duquel coulaient les ressentiments qui, pendant trente ans, avaient armé sa mère Frédégonde contre Brunehault; Clotaire résolut de profiter d'une circonstance aussi favorable pour dépouiller les enfants de Thierri. Vainqueur, il pourrait assouvir sa vengeance sur l'ancienne ennemie de Frédégonde. Arnoul et Pépin, les deux principaux ducs d'Austrasie, et les premiers auteurs de la race carlovingienne, firent les plus brillantes propositions à Clotaire. Brunehault sentant le besoin qu'elle avait d'une armée pour défendre les droits de ses arrière-petits-fils, envoya Sigebert, l'aîné d'entre eux, au milieu des peuples germains, pour les appeler aux armes. C'était à Warnachaire, maire du palais de Bourgogne, qu'elle avait confié le jeune prince; elle-même s'était retirée à Worms, où elle avait emmené ses trois autres petits-fils. Clotaire avait déjà pénétré en Austrasie, où, soutenu par Arnoul et Pépin, il voyait les portes des villes s'ouvrir devant lui. Sur la sommation qui lui fut faite de ne pas envahir les États des fils de Thierri il fit cette réponse : « qu'il en appelait au » jugement des Francs (1). » Brunehault reçut en même temps avis que Warnachaire la trahissait; et elle commanda sur-le-champ à Alboin, qui lui était dévoué, d'aller assassiner le maire du palais du royaume de Bourgogne. L'exécuteur des ordres de la vieille reine déchira la lettre qu'elle lui avait adressée; mais on en rapprocha les fragments, et le tout fut mis sous les yeux de Warnachaire, qui, se voyant désigné à la mort, ne songea plus qu'à porter lui-même les premiers coups. Il revint de Germanie, ramenant Sigebert, qu'accompagnait un petit nombre de troupes; il éloigna ensuite les soldats qui étaient sincèrement attachés à Brunehault. Toutes ces mesures, il les prit avec tant d'habileté, qu'il parvint à reconquérir la confiance de Brunehault, qui crut que Warnachaire avait été victime de la calomnie. D'après ses conseils, elle ramena ses arrière-petits-fils en Bourgogne, tandis qu'elle s'efforçait de lever une armée dans l'Austrasie. Les leudes de la Bourgogne que Frédégaire traite, dans son récit, de *burgundiæ farones*, c'est-à-dire barons de la Bourgogne, répondirent, en apparence, à l'appel qui leur était adressé. Clotaire II n'en faisait pas moins avancer son armée, au milieu de laquelle se faisaient remarquer Arnoul et Pépin, ces puissants ducs de l'Austrasie. Les deux armées se rencontrèrent entre la Marne et l'Aisne. Le signal du combat était à peine donné, que les Austrasiens et les Bourguignons prirent la fuite. Le fils de Frédégonde se mit à leur poursuite; comme tout était concerté, le chef et les soldats enrôlés sous les drapeaux de Brunehault se dispersèrent à l'envi les uns des autres; la vieille reine, Sigebert, Corbe et Mérovée, ses trois arrière-petits-fils, tombèrent entre les mains de Clotaire. Le second des fils de Thierri put s'échapper, grâce à la vitesse de son cheval; mais à partir de ce jour on n'entendit plus parler de ce jeune prince. Clotaire vit donc amener en sa présence la femme à laquelle il avait voué une haine si profonde. Il tres-

(1) Judicio Francorum electorum. Fredeg., caput 40.

MCD 2019

saillit de cette joie qu'éprouve le tigre en présence de la victime qu'il a déjà abattue à ses pieds. Alors Clotaire éclate en injures, et reproche à Brunehault des crimes auxquels elle n'avait jamais songé. Il l'accuse entre autres d'avoir fait mourir dix rois, la chargeant des meurtres et des assassinats que Frédégonde seule avait fait exécuter. Sa première rage assouvie, il livre Brunehault, fille, sœur, mère et aïeule de tant de princes, à d'horribles supplices, qu'il renouvelle pendant trois jours; et pour ajouter la dérision aux tortures, il fait monter la vieille reine sur un chameau, qui la promène dans tout le camp, exposée aux injures des soldats. Enfin il ordonne qu'on l'attache par les cheveux, par un pied, et par un bras, à la queue d'un cheval indompté, qui l'emporte dans sa course impétueuse, semant, pour ainsi parler, les lambeaux de chair de cette malheureuse reine. Mais là ne s'arrêtèrent pas les meurtres du fils de Frédégonde : inspiré par le génie de sa mère, il fit mettre à mort Sigebert et Corbe, ces fils de Thierri. Comme il avait tenu sur les fonts de baptême Mérovée, le dernier de cette race, il lui laisse la vie, le reléguant pour toujours dans une condition privée. L'abrutissement de Frédégaire, le chroniqueur de tous ces crimes, ne lui permet pas d'apercevoir ni même de plaindre la frénésie de Clotaire, qu'il proclame humain, patient, débonnaire, et fort craignant Dieu.

C'est un devoir pour moi de clore ces affreux récits par un parallèle entre Frédégonde et Brunehault. Toutes deux ont été vouées à l'exécration des siècles. La première est morte entourée des prestiges du rang suprême; elle a eu pour successeur un fils puissant, qui, à son tour, a été remplacé par un prince habile. Les faits qui accusent Frédégonde ont comme échappé à la terreur des historiens; ce qu'ils ne pouvaient pas taire, ils l'ont avoué, se tenant au-dessous de la conscience publique. Brunehault, dégradée de son rang, a été livrée à toutes les insultes d'une populace en armes, pour succomber sous un horrible supplice; le sang de ses arrière-petits-fils a coulé avec le sien; deux générations royales ont disparu au même instant. D'aussi déplorables catastrophes ont laissé la veuve de Sigebert sans défenseurs dans le présent, et ont encore ameuté dans l'avenir une foule de calomniateurs : ils lui ont mesuré les outrages, les mensonges et les fausses accusations, à la grandeur même de ses infortunes. En peu de mots, je résume sa vie : née sur les marches du trône, elle épouse, à la fleur de son âge, un prince du sang royal. Les mœurs étaient alors parmi les Francs et leurs compagnes non seulement corrompues, elles se montraient effrontées dans leurs déportements; la réputation de Brunehault reste sans tache. Elle a une sœur mariée comme elle à un roi franc; Frédégonde, complice du libertinage de Chilpéric, lui commande le meurtre de sa jeune épouse : il le fait exécuter : celle-ci se glisse alors dans le lit nuptial pour être parée un peu plus tard de la couronne. Brunehault pleure sa sœur et demande tout haut une vengeance éclatante. Frédégonde n'était, après tout, qu'une courtisane sortie de la bassesse, et qui avait élevé sa fortune sur le cadavre à peine refroidi d'une reine légitime. Le ressentiment qu'éprouvait Brunehault, comme sœur; Sigebert, son mari, l'éprouvait comme souverain : il eût été mieux sans doute de provoquer le remords par un généreux pardon, ou du moins une miséricorde éclairée; malheureusement on participe toujours aux passions violentes du siècle auquel on appartient. Pendant que la force et ses rigueurs s'apprêtent à punir, Frédégonde fait assassiner Sigebert : ainsi c'est la même femme qui enlève à Brunehault sa sœur et son époux. Qu'on s'étonne ensuite de la haine ardente qui consume cette dernière! Encore jeune, mais tombée de sa fortune, elle inspire une vive passion à un de ses neveux : elle l'épouse; elle le regarde comme un appui pour ses enfants. On peut ajouter que sa soif de plaire a été flattée d'une pareille conquête; ce n'est là qu'une faiblesse. Maintenant, que l'on calcule tous les forfaits commis déjà par Frédégonde, et l'on verra si on peut même la comparer à Brunehault, devenue plus tard coupable. Je passe aux talents de l'une et de l'autre rivale. Devenue veuve, Frédégonde rencontra l'appui inespéré

MCD 2019

de son beau-frère Gontran, que plusieurs fois elle avait voulu faire assassiner; régente, elle eut à commander à des peuples chez lesquels l'obéissance était devenue une sorte de coutume nationale. La position de Brunehault fut entourée d'abîmes : deux minorités se succédèrent l'une à l'autre; les Leudes de l'Austrasie s'emparèrent d'abord du pouvoir; ils furent punis; mais sous la seconde minorité, ils n'en devinrent que plus redoutables. Les grands de la Bourgogne, entraînés par l'exemple, semèrent une foule de difficultés au sein du gouvernement de Brunehault. Dans ces jours de barbarie, tout était abandonné au caprice et à l'emportement individuel : on ne pouvait compter sur aucune promesse, sur aucun dévouement. Brunehault dut inventer des liens pour retenir à elle ses fils et ses arrière-petits fils; ils étaient la source du pouvoir : elle avait une âme ambitieuse. Les moyens de séduction auxquels elle recourut, la morale les réprouve; je les blâme surtout venant de la part d'une aïeule; mais, encore une fois, il n'y a pas là de forfait. Quant à cette passion d'aimer, qui saisit Brunehault à un âge où les femmes doivent oublier leur cœur, ce fut là, sans doute, la cause la plus directe de la catastrophe qui termina son existence. Elle eut d'abord aux yeux des peuples tous les vices de celui auquel elle s'attacha; de là un redoublement de haine qui éclata par une trahison publique. Bref, c'est la partie honteuse de la vie de la veuve de Sigebert; aussi c'est à elle que remontent les accusations les plus désastreuses. Il ne faut pas nier l'évidence, Brunehault s'est laissée entraîner à de grandes fautes, à des crimes même; mais ces derniers sont rares, et les preuves qu'on a tournées contre elle manquent, en général, de cette étendue et de cette solidité qui caractérisent tant d'actions affreuses, domaine incontestable de Frédégonde. Enfin, l'une fut quelquefois à plaindre; l'autre toujours à mépriser. La puissance de la veuve de Chilpéric, en se fortifiant, a énervé les témoignages contemporains; elle est restée néanmoins sous le poids de l'exécration publique. Nul sophiste n'a été assez éhonté pour entreprendre sa défense; mais depuis plusieurs siècles, des voix amies sont venues plaider la cause de Brunehault. L'historien Paul-Emile, Bocace, qu'il ne faut pas juger que sur ses contes, sont parvenus, non pas à détruire toutes les charges, mais à en atténuer quelques-unes. Notre vieux Cordemoi a marché sur leurs traces; Mariana (1), dans ses *Annales de l'Espagne,* s'est montré avocat habile; Vély a apporté aussi son tribut d'efforts. Cette réunion d'hommes, tous plus ou moins recommandables, est d'un grand poids dans la balance, et je n'hésite pas, après un examen attentif, à déclarer que Brunehault a été jugée plutôt comme vaincue que comme coupable.

RÈGNE DE CLOTAIRE II.

(585.)

Ce prince, que l'assassinat de Brunehault, celui de ses arrière-petits-fils, et l'espèce de dégradation imposée au seul rejeton de Sigebert laissèrent triomphant; ce prince, dis-je, réunit sous son sceptre les trois royaumes possédés jusque là par les Francs; de sorte que la monarchie forma de nouveau un ensemble compacte. On aurait pu croire que le fils de Frédégonde ne se serait pas arrêté dans la carrière du crime. Mais, d'une part, les grands de l'Austrasie, comme de la Bourgogne, qui volontairement l'avaient reconnu pour roi, lui imposèrent des conditions; parmi ces grands se trouvaient deux personnages dont l'influence était décisive sur leur compatriotes : c'étaient Arnoul et Pépin. Clotaire II, par la force des circonstances, se trouva donc pendant tout son règne, du moins relativement à l'Austrasie et à la Bourgogne, dans une position où toute espèce de pouvoir lui manqua pour faire

(1) Voici le portrait qu'il a tracé de Brunehault : « Dans sa jeunesse, c'était une jeune fille d'une tour- » nure élégante; ses formes étaient belles, ses mœurs » pures, ses habitudes honnêtes; douée d'une grande » prudence dans le conseil, elle y joignait aussi une » affabilité charmante..... Moza elegante en » denuedo, de buen parecet de honestas costumbres » prudente en el consejo y en las palabras blanda. » Mariana libro V, capitulo X, Historia general de Espana.

MCD 2019

le mal; d'autre part, nul prétendant au trône ne l'inquiéta. Sur quel appui pouvait compter le malheureux Mérovée, dernier reste du sang de Sigebert? Captif dès sa plus tendre enfance, il n'avait pas même l'idée de la haute position qui lui avait été ravie; le règne de Clotaire fut donc doux et paisible; un mouvement séditieux éclata cependant dans la Bourgogne, mais il fut vite étouffé. Aléthée, se targuant de descendre des anciens rois du pays, était jaloux du duc Herpin, auquel avait été confié le gouvernement de la Bourgogne transjurane. Ce dernier voulut contenir la turbulence des grands, qui traitaient le reste de leurs concitoyens comme s'ils eussent encore vécu au milieu de la licence des guerres civiles. Irrités, ils tuèrent Herpin; Clotaire II envoya sur-le-champ des troupes, qui arrêtèrent les principaux coupables. Aléthée réussit à se justifier, et fut nommé le successeur de celui dont il avait préparé la mort. Un succès aussi inattendu le jeta dans un aveuglement complet; il obtint de l'évêque de Sion, qu'il se rendrait auprès de la reine, sous prétexte d'une confidence dont tout son avenir dépendait. Cet évêque déclara à Bertrude (c'était le nom de la femme de Clotaire) que le roi mourrait dans l'année; il la suppliait de choisir pour retraite sa ville épiscopale; il lui apportait encore l'assurance du dévouement absolu d'Aléthée, qui la soutiendrait sur le trône auquel sa naissance lui permettait d'aspirer lui-même. Mais la reine découvrit tout à Clotaire, qui fit trancher la tête au gouverneur de la Bourgogne transjurane; plus tard il accorda un pardon entier à l'évêque de Sion.

Le roi des Francs convoqua ensuite un concile à Paris; c'était le quatrième qui s'assemblait dans les murs de cette ville, à partir de la fondation de la monarchie des Francs par Clovis. Soixante-dix-neuf évêques s'y rendirent; des grands, appelés optimates, et des leudes ou fidèles, furent aussi appelés. Un point des plus importants occupa l'attention de ce concile; il s'agissait de poser les règles relatives à l'élection des évêques. Il fut décidé, par un canon spécial, qu'aussitôt la mort d'un évêque le métropolitain convoquerait les autres prêlats de sa province; de leur côté, les simples prêtres et les habitants de la ville procéderaient à l'élection, d'accord avec le concile provincial. Dans le cas où cette élection se ferait par un simple acte de l'autorité du prince, ou sans le consentement du clergé et du peuple, elle serait nulle. Clotaire, en ratifiant ce canon, qui établit que l'élection de l'évêque appartient aux prêtres et aux fidèles du diocèse, et seulement l'ordination aux métropolitains, ajouta, qu'avant de procéder à l'ordination, il fallait un ordre du prince. Dans ce même concile, il fit déclarer que, si un clerc invoque la puissance du roi pour une cause quelconque, et que le prince adresse ensuite le même clerc avec une lettre favorable à l'évêque, ce dernier le recevra en grâce et lui accordera son pardon. Cette disposition prouve que l'influence du clergé était loin de fléchir dans la Gaule, puisque la protection du monarque ne s'étendait pas plus loin que de faire accorder une sorte d'amnistie à un clerc qui s'était réfugié sous sa protection.

Mais là ne se bornèrent pas les avantages que Clotaire II crut devoir accorder à ses sujets. Il révoqua les nouveaux impôts, et les remit au taux où ils étaient jadis. Il ordonna, en outre, qu'à l'avenir, les magistrats ne pourraient exercer leurs fonctions que dans les provinces où ils étaient nés, afin que leurs domaines, situés dans l'étendue même de leur juridiction, servissent de gage à ceux contre lesquels ils auraient commis de notoires injustices. C'était là, sans doute, une loi expression d'un temps barbare, dans ce sens qu'elle ôtait aux juges leur indépendance, seule garantie de toute bonne administration judiciaire. Quand le magistrat se trompe ou se laisse égarer par la passion, c'est la société qui doit, avant tout, réparation ou dommages-intérêts, parce que c'est au nom de cette même société que le choix du magistrat a été fait. Un monarque vertueux (1) avait décrété cette disposition pleine de raison et d'humanité; mais depuis elle a été effacée de nos lois. Quoi qu'il en soit, Clotaire voulait le bien : les

(1) Louis XVI.

MCD 2019

lumières seules lui manquaient pour l'opérer, ou plutôt à l'époque dont il était le contemporain. Il prit encore une autre mesure, qui indique quelque sagacité politique : il déclara que les leudes, ou fidèles, auxquels on aurait ravi leurs biens par suite de leur attachement au roi, seraient remis en possession de ces mêmes biens aussitôt que les circonstances le permettraient.

Ce prince, au reste, s'occupa avec activité d'une foule de détails relatifs à l'organisation judiciaire, qu'il ne put sans doute rendre parfaite, mais qu'il parvint cependant à améliorer. Il établit des parlements ambulatoires, qu'on nommait *placita*, origine de notre vieux mot plaid. Dans ces parlements, convoqués et tenus dans les maisons royales, il appelait les évêques et les grands. C'est ainsi qu'à Bonœil-sur-Marne (1) il assembla un *placita*, où parurent Warnachaire, maire du palais, les évêques de la Bourgogne, et tous les farons, ou barons. Au sein de ces assemblées, des réformes, des améliorations étaient proposées, et Clotaire les adoptait lorsqu'il en reconnaissait la nécessité. La puissance, enfin, produisit sur ce prince un effet bien rare : elle lui inculqua la modération. En 617, Adaloalde, roi des Lombards, obtint la remise d'un tribut de douze mille sous d'or, auquel il s'était soumis. L'année suivante, Clotaire eut le malheur de perdre sa compagne Bertrude, avec laquelle il avait toujours vécu dans une harmonie parfaite. Il avait déjà eu une autre femme à laquelle le président Hénault (2) donne le nom de Haldetrude. En 622, le fils de Frédégonde associa à la royauté Dagobert, son fils aîné. Comme il était encore fort jeune, il le confia aux soins d'Arnoul, évêque de Metz, et à ceux de Pépin, maire du palais d'Austrasie. Il céda en même temps à ce prince l'Austrasie, dont il détacha cependant quelques parties. Sous la direction de deux personnages aussi remarquables qu'Arnoult et Pépin, Dagobert grandit acquérant des lumières, je voudrais ajouter des vertus. Son père voulut alors le marier. Il lui choisit pour femme Gomatrude, propre sœur de Sichilde, qui était devenue la troisième femme de Clotaire. Les noces furent célébrées, avec beaucoup d'éclat, à Clichi (1), près Paris. Mais, au bout de quelques jours, une discussion très-violente s'éleva entre le père et le fils. Ce dernier exigea, avec beaucoup de hauteur, que Clotaire lui restituât les diverses parties de l'Aquitaine qu'il s'était réservées. Celui-ci opposa d'abord le refus le plus opiniâtre ; mais, cédant aux prières de quelques personnages les plus influents, il concéda, d'une manière définitive, à Dagobert, les Ardennes et les Vosges, à la condition qu'il renoncerait aux villes situées au-delà de la Loire, et aux cités de la Provence, qui jadis étaient des annexes du royaume d'Austrasie. Le respect filial ne me paraît avoir jamais caractérisé Dagobert. Il régnait déjà UTILEMENT, suivant l'expression de Frédégaire, lorsque Chrodoal, homme puissant, puisqu'il descendait des ducs de Bavière, provoqua son ressentiment ; on lui reprochait d'être plein d'orgueil et de cupidité. Dagobert résolut de le faire mettre à mort. Chrodoal, averti, se retira auprès de Clotaire, le suppliant d'intercéder en sa faveur. Clotaire demanda, en effet, la grâce du fugitif ; Dagobert la lui promit. C'était un engagement sacré ; mais à peine Chrodoal fut-il arrivé à Trèves, que le jeune prince le fit tuer à la porte même de sa chambre. Ce fait prouve qu'en dépit de toutes les précautions de Clotaire, qui avait confié son fils à Arnoul et à Pépin, la férocité de Frédégonde avait passé, comme un héritage, à son petit-fils.

(1) Bonogellum.
(2) Abrégé chronologique.

DAGOBERT.

Dagobert régnait depuis plusieurs années lorsque son père mourut [628]. Initié aux affaires dès sa plus tendre enfance, ce jeune prince en avait non-seulement l'habitude, mais encore la perspicacité, surtout si on le compare à ses contemporains. Son ambition était étendue, et, pour l'assouvir, rien ne l'arrêtait. Aussi se montra-t-il avide et cruel dès l'ins-

(1) Clippianum.

MCD 2019

tant où il put exercer en maître le pouvoir suprême. Clotaire avait à peine les yeux fermés, et déjà son fils aîné avait compris qu'il lui importait de réunir dans ses mains les trois royaumes francs. Il convoque immédiatement les leudes de la Neustrie et de la Bourgogne à Soissons, où lui-même se rend avec l'élite des Austrasiens. Il avait un frère qui touchait encore à l'enfance : c'était une occasion à saisir pour le dépouiller. Dagobert rencontra cependant quelque résistance de la part des Neustriens, sur lesquels Brodulphe, oncle maternel de son jeune frère, exerçait une grande influence. Dagobert s'occupa sur-le-champ de faire la conquête de la Neustrie. Brodulphe, qui n'était pas encore en état de résister, emmena son neveu dans l'Aquitaine, où, à la suite de faits qui sont restés ignorés, il obtint que Caribert aurait une portion de l'héritage que sa naissance lui assurait. Un traité eut lieu par lequel Dagobert lui donna les cités de Toulouse, de Cahors, d'Agen, de Périgueux, de Poitiers, d'Angoulême, et enfin la Gascogne; on appliqua à cette portion le nom d'Aquitaine. Caribert, pour mieux s'enraciner au sol, rechercha en mariage la fille d'Amandus, ancien duc de la Gascogne. Après un règne de quelques années, ce jeune prince mourut ; trois enfants lui étaient nés : Chilpéric, Boggiso et Bertrand ; l'aîné, qui eut le titre de roi d'Aquitaine, rejoignit promptement son père dans la tombe.

Ces deux événements si rapprochés l'un de l'autre firent rejaillir sur Dagobert les soupçons les plus odieux; il les fortifia encore par la rapacité avec laquelle il se jeta sur les trésors amassés par son frère; il fit plus : il réunit sur-le-champ les États de Caribert aux siens. Un historien moderne (1) affirme que l'ancien royaume de Caribert fut érigé en duché, relevant des rois mérovingiens, et que ce même duché resta, à titre de propriété héréditaire, à Boggiso et à Bertrand. Ce fait, qui a pour lui un grand nombre d'autorités respectables, ne me paraît pas en harmonie avec les mœurs du temps, où les oncles, loin de laisser à leurs neveux, en bas âge, des portions d'héritage, les assassinaient pour les voler plus sûrement. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que l'amour de la rapine était une des qualités dominantes du caractère de Dagobert : il prit partout; il prit sans cesse. Par suite des donations que Clovis et ses descendants avaient faites au clergé, celui-ci était possesseur d'immenses domaines que son intelligence et sa bonne administration durent fertiliser ; les leudes avaient aussi reçu de vastes possessions, dont les fruits s'étaient promptement dissipés entre leurs mains. Dagobert avait un besoin plus pressant de soldats que de prêtres; d'un autre côté, il était tenu de respecter les clercs, cette grande puissance morale et intellectuelle de l'époque : il imagina donc de dépouiller les églises et les monastères de la moitié de leurs terres. Cette mesure, ne provoqua pas de soulèvement ; et il s'attacha les services de ses leudes sans qu'il lui en coûtât rien.

Ce prince se piquait d'être grand justicier : c'est la manie de presque tous les mauvais rois. Frédégaire nous a laissé le tableau d'une tournée judiciaire de Dagobert ; document d'autant plus précieux et d'autant plus authentique, que celui qui l'a tracé n'en a compris ni l'étendue ni l'importance. « Dagobert, dit le chroniqueur, à » son entrée en Bourgogne, frappa d'une si » profonde terreur les grands, les évêques, » et les autres leudes, que ce fut merveille » pour tous; mais il remplit d'une grande » joie les pauvres, par la justice qu'il leur ad- » ministra. Dans la cité de Langres, il fut si » équitable envers les puissants, les riches, » les faibles et les nécessiteux, sans accep- » tion de personnes ni de récompenses, qu'il » en devint fort agréable à Dieu. De là, il » se rendit à Dijon et à Losnes, où il s'ap- » pliqua à faire justice à tous ; si bien qu'il » en perdit le boire et le manger, et qu'il ne » dormait plus. Le jour où il quitta Losnes » pour aller à Châlons, il entra dans le bain » de très-bonne heure, et donna l'ordre » d'*occire* (1) l'oncle de son frère Caribert. »

(1) Fauriel, Histoire de la Gaule Méridionale.

(1) Assassiner.

MCD 2019

Voilà, comme on le voit, un étrange justicier; sans nulle forme de procès, il fait mettre à mort un homme auquel on ne peut faire d'autre reproche que d'avoir généreusement embrassé la défense de son propre neveu, qu'on voulait dépouiller; c'est pour avoir accompli le plus saint des devoirs que Brodulphe est égorgé; maintenant, par qui? par les ducs Amalgaire et Arnebert, et par le patrice Willibald. Qu'attendre d'une société où les hommes du plus haut rang abattent des têtes à la simple demande du prince? Dans d'autres contrées barbares, les bourreaux du moins sont nés dans la lie; ils tuent pour vivre; et les mains teintes de sang ne s'approchent pas du souverain pour lui serrer les siennes.

Je continue de transcrire Frédégaire; c'est sous un nouvel aspect qu'il va nous montrer le grand justicier Dagobert. « Il » continua, dit-il, d'accomplir, par amour » de la justice, les *œuvres* qu'il avait com- » mencées. Après avoir traversé les villes » d'Auxerre et de Sens, il vint à Paris, et il » abandonna la reine Gomaltrude dans le » lieu même où il l'avait prise en mariage; » puis il fit monter au rang suprême Nan- » techilde, une des anciennes suivantes de sa » première compagne. Jusqu'à ce moment, à » partir des premiers jours de son règne, il » s'était laissé guider par les conseils d'Ar- » noul, maire du palais, et de Pépin; aussi, » ses louanges étaient répétées par tous les » hommes. Son *utilité* (1) avait répandu » une terreur si grande, que toutes les na- » tions voisines des Avares et des Slaves » comptaient sur son arrivée. Elles étaient » convaincues que, faisant avec bonheur la » route, il rangerait sous son joug les Ava- » res, les Slaves, et tous les autres peuples, » jusqu'aux lieux qui font partie du domaine » de la *main publique* (2). Après la re- » traite d'Arnoul, il écouta les conseils de » Pépin et de Chunibert, évêque de Colo- » gne. Réprimandé par eux avec force, il » continua à régner sur les nations avec tant » de bonheur, d'amour et de *justice*, qu'au- » cun roi franc n'avait encore obtenu plus » d'éloges; mais dans la huitième année de » son règne, et comme il revenait de l'Aus- » trasie, il fit entrer dans son lit Ragne- » trude, jeune fille qui lui donna, dans la » même année, un fils, ayant pour nom Si- » gebert. Retournant ensuite dans la Neus- » trie, il se prit d'affection pour le palais de » son père Clotaire, et y établit sa résí- » dence. Là, mettant entièrement en oubli » la justice qu'il avait auparavant chérie, » il ne songea plus qu'à dépouiller les égli- » ses et les leudes. Plongé dans la luxure » sans nul frein, il avait, comme Salomon, » trois reines et une quantité considérable » de concubines. Nantechilde, Wulfegande » et Berchilde étaient les reines; les concu- » bines étaient en si grand nombre, que j'ai » redouté la fatigue de les écrire. Son cœur » s'était ainsi détaché de la pensée de Dieu; » cependant, comme il distribuait de grandes » aumônes aux nécessiteux, il aurait bien » mérité le royaume de la ville éternelle, si, » à la fin, sa cupidité n'eût pas mis des » bornes à ses anciennes charités. »

Ces détails, échappés à la naïve simplicité de Frédégaire, éclairent mieux sur ces temps que mille récits de guerres, de batailles, de négociations ou d'affaires. Ces détails ont encore l'avantage de reposer un instant l'attention du lecteur. En effet, la force, qui, pour triompher, frappe sans cesse, produit, à la longue, la plus fatigante des monotonies: celle du crime. L'historien se trouble et vacille: le pas n'est jamais sûr dans le sang. L'horreur qui se prolonge tue toute espèce d'intérêt; ces écueils, je n'ai pu les éviter; je demande donc à être concis. Il est des terres funestes qu'on traverse sans même vouloir les regarder.

Des deux ministres qui avaient élevé Dagobert, l'un, Arnoul, canonisé depuis, fut élu évêque de Metz aux acclamations des habitants de cette ville; sa femme, de son côté, alla vivre dans un couvent, où elle prit le voile. Arnoul, lui-même, fonda un monastère au milieu d'une forêt, et obtint, à grande peine, d'y aller terminer ses jours. Quant à Pépin, Dagobert le fit maire d'Austrasie. Ce

(1) C'est-à-dire son zèle pour les affaires.

(2) Expression dont se sert Frédégaire pour désigner l'empire romain.

MCD 2019

dernier, habile ancêtre de Charlemagne, profita de ces circonstances pour jeter les fondements de la grandeur où devait monter sa race. Dagobert conçut quelques soupçons, rappela le maire de l'Austrasie auprès de sa personne et le tint en surveillance, sans pouvoir empêcher d'ailleurs que, plus tard, la couronne ne passât dans une famille destinée à jeter tant d'éclat sur la France. Dagobert, ayant ainsi disgracié Pépin, donna toute sa confiance à Æga, qu'il fit son principal ministre. Les trois royaumes des Francs auxquels il commandait avaient une étendue prodigieuse; des sommets des Pyrénées ils touchaient aux bords de l'Elbe, tandis que, du côté de l'Occident, le fils de Clotaire II comptait des sujets jusqu'aux frontières de la Bohême et de la Hongrie, où campaient les Vénèdes et les Avares. Dagobert était, sans doute, un prince habile, mais dénué de tout moyen administratif, comment pouvait-il concilier, parmi cette multitude de peuples, tant d'intérêts différents, quand ils n'étaient pas hostiles? Je ferai d'abord observer que d'immenses forêts occupaient les plus vastes espaces, où des habitants, en petit nombre, vivaient éparpillés, presque sans défense contre les intempéries de la saison. On comptait bien çà et là des villes, mais elles étaient petites, resserrées, et entourées de fortifications; puis tous les peuples, au-delà du Rhin, reconnaissaient plutôt une sorte de suzeraineté dont ils se dégageaient au premier accident de fortune, qu'une obéissance réelle. L'éloignement qui existait d'une frontière à l'autre, explique la multiplicité des excursions, et leur fréquence. Dagobert eut plus d'une fois des hostilités à souffrir; mais à peine méritent-elles de trouver place dans l'histoire. Il fut mêlé une seule fois à une véritable guerre (636). En effet, Amandus, cet ancien duc des Gascons, qui avait donné sa fille en mariage à Caribert, souleva les Aquitains. Dagobert marcha en tête de tous les hommes d'armes appartenant à dix duchés, et à un plus grand nombre de comtés. Ces masses désordonnées roulèrent sur le Midi, et saccagèrent, de fond en comble, la ville de Poitiers. Les Gascons entraînèrent alors les soldats de Dagobert au milieu de leurs montagnes, et battirent le duc Arimbert; ils finirent cependant par demander la paix, et ils envoyèrent même leurs chefs au fils de Clotaire II pour qu'il reçût leur soumission complète. Ceux-ci étaient à peine entrés dans Clichi, où résidait Dagobert dans ce moment, que, saisis d'une terreur panique, ils s'enfuirent dans une église, voisine de Saint-Denis, et ne la quittèrent que sous le serment d'avoir la vie sauve; ils se présentèrent alors de nouveau devant Dagobert, auquel ils jurèrent fidélité.

Le roi des Francs ne fut pas aussi heureux dans une autre circonstance. Un marchand, nommé Samo, né en France, alla chercher fortune chez les Vénèdes, qui, plus tard, le choisirent pour leur roi. Le Danube servait de séparation aux Vénèdes comme aux Avares, qui étaient toujours guerroyant les uns contre les autres. Des Francs, attirés par le commerce, furent pillés dans une excursion que les Vénèdes avaient tentée contre leurs anciens ennemis les Avares. Dagobert envoya sur-le-champ demander une réparation éclatante. Samo se trouvait dans une position très-délicate, puisque, né lui-même parmi les Francs, il régnait sur des étrangers contre lesquels on lui demandait justice; c'est ce que ne comprenait pas Sicharius, ambassadeur du fils de Clotaire. Le prince marchand lui dit un jour que, pour tout au monde, il ne voudrait pas rompre l'amitié qui existait entre Dagobert et lui. Sicharius lui répondit avec brutalité : « Un roi chrétien ne » peut être l'ami ou l'allié de chiens de mé- » créants et d'idolâtres. » Samo repliqua . « Prenez garde que ces chiens ne vous fas- » sent voir qu'ils savent mordre les mauvais » serviteurs de Dieu. » L'ambassadeur franc, furieux de la réponse qu'il s'était attirée, retourna auprès de Dagobert, qui envoya contre Samo une armée d'Austrasiens; mais ceux-ci furent vaincus à Wogastiburg, après un combat qui dura trois jours. On affirme, il est vrai, que les guerriers austrasiens cédèrent la victoire volontairement, c'est-à-dire se firent tuer par dépit de n'avoir pas obtenu un prince de Dagobert; c'est pousser bien loin l'amour de la royauté. Quoi qu'il

MCD 2019

en soit, la guerre avec Samo ne se termina pas d'une manière très-brillante. Les Vénèdes firent diverses irruptions en Thuringe, que repoussèrent toujours mollement les Austrasiens. Les Saxons proposèrent alors de combattre les soldats de Samo, à la condition qu'on leur ferait remise d'un tribut de cinq cents vaches, auquel les avait soumis Clotaire I. On accueillit cette proposition. Les Saxons gardèrent leurs cinq cents vaches; c'était tout ce qu'ils désiraient; mais ils oublièrent de repousser les Vénèdes. Dagobert intervint avec plus de bonheur en Espagne, et parvint à faire nommer roi Sisenaud; il obtint encore, grâce à l'adresse de saint Éloi, que Judicaël, duc des Bretons, le reconnût pour suzerain et lui fît une réparation éclatante relativement à des excursions qu'il avait faites sur les terres de France.

Maintenant que j'ai fait voir Dagobert comme souverain, je vais le montrer comme père de famille. Il était parvenu à rétablir l'unité monarchique, en ne faisant des trois royaumes francs qu'un seul corps de monarchie. Mais Raguetrude lui donna un fils, Sigebert; Nantechilde, une autre de ces reines, devint mère d'un fils qu'on appela Clovis. Dagobert nomma le premier, roi des Austrasiens; il lui donna pour conseil Cunibert, évêque de Cologne, dont il connaissait de vieille date le dévouement; il lui adjoignit Adalgise, fils de Pépin. Plus tard il assura à Clovis les royaumes de la Neustrie et de la Bourgogne; de sorte que l'on quitta de nouveau un principe d'ordre, l'indivisibilité de la monarchie, pour rentrer dans une habitude, apanage des peuples tout-à-fait barbares. C'est ainsi que Dagobert, qui se montra plus d'une fois féroce et dissolu comme ses prédécesseurs, redescendit enfin à leur niveau en politique. Ce dernier partage fut un coup mortel porté à la race des Mérovingiens; Dagobert mourut deux ans après, à Épinay-sur-Seine, près Paris.

Voici le portrait qu'a tracé de ce prince un vieux chroniqueur : « Il était, dit-il, » doux pour les bien intentionnés et les fi- » dèles; terrible aux rebelles et aux perfides; » *benin* pour les bons, mais un lion ardent » pour les indociles. » Le fait suivant va servir de commentaire à de si beaux éloges. Neuf mille Burgares s'échappèrent de la Pannonie, où ils avaient été vaincus, demandant à Dagobert de les recueillir; celui-ci invita les Bavarois à recevoir ces malheureux proscrits. Le roi des Francs, craignant ensuite que ces Bulgares ne devinssent pour lui un sujet d'inquiétude, donna ordre aux Bavarois de les égorger tous dans une nuit : ce que ces derniers exécutèrent avec une ponctualité qui réjouit singulièrement le fils si *benin* de Clotaire II. Dagobert, malgré sa férocité, avait le sentiments des arts; il fit élever divers monumens, entre autres l'église de Saint-Denis, qui depuis renferma les tombeaux des rois de France. Mais, fondateur de monuments religieux, comme souverain il laissait toujours échapper son penchant à la rapacité. Ainsi, pour embellir l'église de Saint-Denis, il enleva une foule de richesses et d'ornements à d'autres lieux saints, et se montra pieusement voleur. En dépit de tous ses vices, le nom de Dagobert est resté dans toutes les bouches et a inspiré la verve populaire (1), ainsi que son compagnon saint Éloi, auquel je vais consacrer, en terminant, quelques mots. Saint Éloi, artiste en orfévrerie, obtint toute la confiance du roi des Francs; plus tard il devint son argentier, ou, si l'on aime mieux, son trésorier; il n'avait pas besoin de cette qualité pour devenir riche. Par une transformation qui étonnerait beaucoup de nos jours, saint Éloi, d'artiste, de financier, et même de diplomate (car Dagobert l'employait à tout), devint évêque de Noyon, puis fonda des églises, des monastères, et fut enfin canonisé : ce qui était alors le plus haut degré de l'estime, je devrais dire de la vénération publique.

PERIODE DES MEROVINGIENS, DITS FAINÉANTS.

(644.)

C'est aux funérailles de la monarchie des Francs que nous allons assister. Arrivent les

(1) Il existe plusieurs chansons sur le BON roi Dagobert.

MCD 2019

successeurs de Dagobert : tout se rétrécit et se dégrade ; nulle transition entre la puissance étendue de ce prince et l'avilissement rapide de ses descendants. C'est une chute qui, quoique prévue, n'en étonne pas moins, tant elle parcourt de degrés d'abjection, pour laisser expirant un pouvoir qui ne se sent plus lui-même. Enfin paraît Charlemagne, dominateur des destinées de la France; il les soulève au niveau de son génie ; mais tout est personnel dans ses œuvres : il disparaît. Nos pères retournent à une barbarie sans grandeur, et s'y incorporent de longues années.

Des diverses femmes que Dagobert associa à ses plaisirs, il eut deux fils : Sigebert III et Clovis II. Au moment de la mort de leur père, ils étaient en bas âge. L'aîné, Sigebert, qui avait neuf ans, fut proclamé roi d'Austrasie ; le second, qui comptait à peine quatre années, fut salué roi de Neustrie et de Bourgogne. Ce n'était là que des ombres de princes. On donna à l'aîné, pour tuteur, Pépin, maire du palais d'Austrasie, qui se mit aussitôt en route pour Metz. Quant à Clovis II, on le plaça sous la tutelle de sa mère Nantechilde, qui, de son côté, confia les rênes de l'État à Æga, ancien ministre du dernier roi, qu'elle fit maire du palais. « C'était, » dit un vieux chroniqueur, « un » homme issu de vieille race, très-riche, parti» san sincère de l'équité, savant et lettré, qui » rendait avec promptitude des réponses sur le » droit, en sa qualité de grand-juge du pa» lais. » Son premier soin fut de restituer les domaines que, dans sa rapacité, Dagobert avait extorqués aux leudes. Pépin, qui avait repris l'exercice de ses fonctions de maire du palais d'Austrasie, envoya des ambassadeurs à Nantechilde, pour réclamer la part qui appartenait à Sigebert III dans les biens-meubles et les trésors qu'avait possédés Dagobert. On procéda au partage, sans aucune espèce de difficulté ; et, après avoir fait deux parts égales pour les enfants, on en fit une troisième pour Nantechilde. Ces détails prouvent quelle autorité exerçait sur les esprits la fausse opinion où l'on était alors que la succession d'un monarque pouvait être divisée à l'infini, comme celle d'un simple particulier, erreur sur laquelle je ne saurais trop insister, tant elle a été de fois fatale à nos pères.

Pépin et Æga moururent tous deux vers l'an 640. Nantechilde élut, pour nouveau maire du palais, Erkinoald. Il est à remarquer qu'aucun maire du palais n'avait succédé, en Bourgogue, à Warnachaire ; c'était le patrice Willibald qui en exerçait les fonctions. Nantechilde et Erkinoald conçurent des soupçons sur sa fidélité, et, réunissant les leudes de la Bourgogne, les déterminèrent à choisir pour maire Flaokat, ennemi juré de Willibald, et auquel Nantechilde donna plus tard en mariage sa propre nièce Ragnoberte. Willibald en appela aux armes : il fut battu dans les environs d'Autun ; mais, quelques jours après, Flaokat, son vainqueur, expira lui-même, atteint d'une fièvre mortelle. Pépin avait laissé un fils nommé Grimoald ; celui-ci fit tous ses efforts pour lui succéder en qualité de maire de l'Austrasie. Il fut supplanté par Otto, gouverneur ou précepteur de Sigebert III. Grimoald prend alors le parti de faire assassiner Otto par Leuthaire, duc des Allemands (642) ; ce crime aplanit la route au fils de Pépin. Il rentre en possession de la dignité qu'il voulait rendre héréditaire dans sa famille. Maire du palais, il exerça tous les droits de la souveraineté ; son ambition était cependant loin d'être satisfaite. C'est sur le trône qu'il voulait asseoir sa race. Sigebert, qui végétait dans une imbécilité perpétuelle, s'était uni à une femme appelée Sonnechilde, de laquelle il eut un fils nommé Dagobert, deuxième du nom. Sigebert, après avoir tenu environ huit ans le sceptre sous la dépendance de Grimoald, mourut en 650. Grimoald, maître de tous les avantages de la royauté, aurait dû attendre du temps que la descendance de Clovis s'éteignît comme usée par le mépris général ou l'indifférence publique. Ce qui distingue les ambitieux vulgaires, qui tentent tout au hasard, des ambitieux doués de la science du succès, c'est l'à-propos. Le fils de Pépin se hâta de faire tonsurer le malheureux enfant laissé par Sigebert, et le confia à Didon, évêque de Poitiers et oncle de saint Léger, évêque d'Autun (per-

MCD 2019

sonnage qui va bientôt jouer un rôle principal), pour l'aller déposer en Irlande, dans un monastère; puis il argua d'un faux testament du dernier roi, par lequel celui-ci adoptait pour fils et héritier du trône d'Austrasie, Childebert, propre fils de Grimoald. La ruse, pour être grossière, était néanmoins au niveau du temps; mais elle ne pouvait se soutenir sans être protégée par des mesures énergiques et habiles. C'était un point qui n'avait pas inquiété l'empressement du dernier maire de l'Austrasie. Grimoald et son fils furent remis, sans avoir tenté aucune résistance, entre les mains d'Erkinoald (1), qui les envoya au supplice.

Rien ne fut plus terne que l'existence royale de Sigebert III. Quant à son frère Clovis II, il sembla un instant réunir les trois royaumes francs sous son sceptre, mais sans exercer aucune influence. Il avait pris, ou, pour mieux dire, agréé comme femme, une esclave saxonne nommée Bathilde, achetée par Erkinoald, et que, dans un moment de lassitude, il céda définitivement au roi, dont il était le principal ministre. De cette union naquirent trois enfants : Clotaire III, Childéric II et Thierri II. On ne saurait rien du règne de Clovis II, sans une circonstance particulière rapportée par l'auteur des *Gestes des rois francs* : « Clovis, » dit-il, « excité » par le diable, fit briser les bras du saint » martyr Denis; en même temps, le royaume » des Francs fut abattu par d'horribles catas- » trophes. Ce même Clovis s'abandonna à » tous les vices : il fut fornicateur, séduc- » teur de femmes, gourmand et ivrogne. Il » n'y a rien à dire sur la fin de son règne et » sur sa mort qui soit digne de l'histoire. » Plusieurs écrivains condamnèrent sa fin, » ne sachant pas comment se termina sa mé- » chanceté, et, dans leur incertitude, ils ont » raconté des choses qui sont dépourvues de » fondement. » C'est sur des témoignages aussi éclairés qu'il faut désormais appuyer les récits dont se compose l'histoire de la monarchie des rois francs. Faits, dates, l'incertitude se glisse partout; on ne glane de l'instruction que dans les détails relatifs aux mœurs, et qui nous ont été conservés par des moines, panégyristes des saints ou des personnages influents de ces siècles. Ainsi, à part l'auteur des *Gestes*, nous trouvons d'autres *habiles* de l'époque, lesquels attestent que la mort de Clovis II ne fut pas naturelle, et qu'il devint fou, pour avoir fait incruster dans son scapulaire l'os du bras de saint Denis, arraché avec violence de la basilique où il était placé.

Erkinoald s'occupa de faire reconnaître sur-le-champ, pour rois, les trois fils de Clovis II. Un nouveau partage paraissait imminent; mais le maire du palais, par des motifs dont il n'est pas possible de se rendre compte aujourd'hui, ne fit régner nominativement que Clotaire III, auquel il donna le trône de la Neustrie. Une année s'écoula ainsi. Erkinoald meurt en 657; les Neustriens élisent, comme maire du palais, Ébroïn. Un caractère énergique, mais cruel; des événements qui, sans être graves en eux-mêmes, amènent une nouvelle dynastie : voilà de quoi réveiller l'attention du lecteur. Les Austrasiens refusent d'abord de reconnaître Ébroïn, et insistent pour obtenir un roi et un gouvernement particuliers. Bathilde accède à leur demande, et leur envoie Childéric II, son second fils : il reçoit pour tuteur Wulfoald.

Ebroïn, sentant d'abord la nécessité d'un premier appui, se concilia l'attachement de Bathilde, et gouverna conjointement avec elle. La reine, dont la piété souffrait de toutes les mesures violentes ou artificieuses du pouvoir, aspirait à se retirer dans le monastère de Chelles, dont elle avait été une des bienfaitrices. Mais le maire du palais ne cessa de la détourner d'un pareil dessein, jusqu'à l'instant où il conçut la plus violente jalousie contre l'évêque Sigebrand. Convaincu qu'il allait prendre sur la reine une influence qui serait, tôt ou tard, pernicieuse à sa fortune, Ebroïn fit d'abord assassiner l'évêque, puis se prêta à ce que la reine choisît Chelles pour y finir ses jours. Ce meurtre laissa Ebroïn maître suprême des affaires, et il régna pendant trois années sous le nom de Clotaire III, tandis que Wulfoald administrait l'Austrasie

(1) Maire de la Neustrie.

MCD 2019

sous le nom de Childéric II. La puissance des descendants de Clovis était sapée à sa base.

Ebroïn se montra trop arrogant pour ne pas rencontrer des adversaires dans les leudes. Ceux-ci ne surent pas l'attaquer avec concert ; leurs passions étaient tout à la fois brutales et bornées. Le maire du palais en profita, afin de réprimer leurs exactions; il prit pour règle de conduite de ne jamais donner le gouvernement d'une province, d'une ville, à des ducs, à des comtes, à moins que cette province, cette ville, ne fussent éloignées des lieux où étaient leurs possessions. Ces hauts fonctionnaires, éloignés de leurs terres, où ils comptaient des troupeaux d'esclaves ou de clients prêts à se convertir, au premier ordre, en masses armées, n'avaient plus alors qu'à devenir des agents fidèles; car, privés de leur entourage, on pouvait les briser à la plus légère résistance. Cette seule pensée d'Ebroïn révèle un homme politique, et explique aussi la haine violente que lui portaient les leudes et les grands. Cette haine, un homme habile, un évêque, réussit à l'exploiter. Léger, dont le lecteur connaît déjà le nom, Léger, évêque d'Autun, neveu de Didon (1), et parent de Grimoald, médita le plan d'attaque. Clotaire III mourut en 660, sans enfants. Pris en lui-même, cet événement n'était pas de nature à ébranler le maire du palais; mais au prince qui venait de perdre le sceptre, misérable hochet entre ses mains, il fallait donner un successeur. Ebroïn laissa tomber son choix sur Thierri, troisième fils de Clovis II. Léger enflamme les Austrasiens de la Bourgogne, qui proclament pour roi Childéric II. Le mécontentement public circule avec rapidité: c'est une explosion générale. Ebroïn, incapable de tenir tête à ses ennemis, prend la fuite, accompagné de Thierri III ; tous deux sont bientôt arrêtés; on les tonsure : c'était, pour les rois et les grands, la mort civile du temps. Le maire du palais est envoyé dans le monastère de Luxeuil ; le roi va tenir compagnie aux moines de Saint-Denis. Childéric II est alors proclamé monarque des trois royaumes francs, et il transfère son gouvernement de l'Austrasie dans la Neustrie. Léger, qui avait été l'âme de ce mouvement, devint le maire du palais de la Bourgogne : c'était un homme violent, et qui, au lieu de tourner les obstacles, marchait droit à eux pour les briser d'autorité. Faute de documents précis, il est, au reste, peu aisé de porter aujourd'hui un jugement définitif sur l'évêque d'Autun; il est seulement prouvé, d'après son panégyriste, « que tout ce qu'il trouva de dispa» rate avec les lois des anciens princes francs » et les réglements des grands leudes de » *louable* vie, il le ramena à son état pri» mitif (1). » Avec le caractère de Léger, il était impossible qu'il ne tentât pas d'exercer une domination continuelle sur Childéric II. Celui-ci supporta bientôt avec impatience le joug de l'évêque d'Autun. Une circonstance particulière accéléra sa chute : une querelle s'était élevée entre saint Prix, évêque de Clermont, et Hector, patrice de Marseille. Ce dernier avait enlevé une riche héritière, et l'avait prise pour épouse malgré elle. Léger avait embrassé la défense d'Hector, que Chilpéric, pour couper court à tout, fit assassiner; l'évêque d'Autun éclata en reproches; le roi, pour s'en épargner l'ennui, lui donna ordre d'aller reprendre possession de son siége. Cet oubli de toute reconnaissance remplit de rage et de fureur saint Léger; il obéit, mais en se préparant à la vengeance. Childéric II, pour se mettre à l'abri des périls qui le menaçaient, fit renfermer l'évêque d'Autun dans le monastère de Luxeuil, où, depuis trois années, languissait Ebroïn. L'ex-maire du palais et le prélat, rapprochés par une commune infortune, oublièrent leurs anciennes divisions, et vécurent, avec le temps, comme deux amis qui, après des malentendus, reprendraient leurs vieux rapports d'intimité.

Childéric II, délivré de la présence de Lé-

(1) Cet évêque qui avait conduit dans un monastère d'Irlande Dagobert II.

(1) Quidquid maximè adversus leges antiquorum regum, ac magnorum procerum, quorum vita laudabilis constabat reperit ineptum, ad pristinum reduxit statum. Leodegar, Vita auctor Ursino script. rer. Franc. lib. I.

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. *Rébel Sculp.*

1. CHARLEMAGNE, regna de 768 à 814.
2. LOUIS LE GERMANIQUE, (828)
3. ODON, ABBÉ DE CLUNY, (927)

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

FRANCE

MCD 2019

ger, s'abandonna sans réserve à tous ses vices. S'il n'eût violé que les règles les plus saintes de la morale, il aurait pu se maintenir sur le trône; mais il commit des actes de brutalité sur la personne de ses officiers : c'est ainsi qu'après avoir donné ordre d'attacher Edalon à un arbre, il le soumit à l'opprobre des verges. Ce dernier unit son ressentiment à celui de Léger, qui, dans l'ombre du cloître, n'en méditait pas moins la ruine de Childéric. Un complot fut organisé, dans lequel entra le propre frère de Léger, et Childéric fut assassiné, tandis qu'il chassait dans la forêt de Bondy; les meurtriers n'épargnèrent ni un de ses fils, ni Bichilde, sa femme : elle était alors enceinte. A la suite de ce crime, ou, pour mieux dire, de ces crimes, une anarchie générale s'étendit dans la France. Thierri vit s'ouvrir les portes de l'abbaye de Saint-Denis. Ebroïn et Léger furent rendus à liberté; il paraît que leur réconciliation n'inspirait pas une confiance générale, car l'abbé de Luxeuil leur fit prêter serment d'être fidèles à l'amitié qu'ils s'étaient promise dans leur captivité.

Ebroïn ne songea qu'à rétablir l'édifice de sa grandeur évanouie; déjà Thierri III occupait de nouveau le trône auquel il avait été arraché par la force, et il avait reçu pour maire du palais Leudasius, fils d'Erkinoald. Ebroïn, dont la place était prise, appelle sous ses drapeaux une foule d'aventuriers, et envahit avec eux la Neustrie. Comme il fallait à l'ex-maire du palais un emblême de la royauté, il avait choisi pour monarque un individu qu'il avait décoré du nom de Clovis III. Ébroïn arrête Leudasius et l'assassine; Thierri tombe également entre ses mains; il a déjà régné une fois; son nom a de l'autorité; le vainqueur le replace sur le trône et souffle sur Clovis III, qui disparaît sans laisser aucune trace. Au préalable, Ebroïn avait pillé les trésors du prince qu'il restaure; sûr de pouvoir acheter désormais autant de soldats qu'il en aura besoin, il reprend sa qualité de maire du palais; il ordonne bientôt après, sans motifs apparents, qu'on s'empare de la personne de son ancien ami Léger. Celui-ci se prépare à soutenir un siége dans sa ville épiscopale d'Autun, mais il est obligé de se rendre; on lui crève les yeux, et on l'enferme de nouveau dans un monastère. Traduit devant un concile, on le déclara complice de l'assassinat de Childéric II; et malgré sa qualité d'évêque, Ebroïn, après l'avoir déchiré par d'horribles tortures, lui fit couper la tête : c'est de cette manière que, pour le moment, il consolida son pouvoir.

Une nouvelle révolution s'accomplit dans l'Austrasie; les grands de ce royaume prétendirent, en 678, avoir découvert l'héritier de Sigisbert III, que, plus de vingt ans auparavant, Grimoald avait fait enfermer dans un monastère de l'Irlande. Il est à présumer que l'on ne fut pas très-difficile sur les preuves ou les documents qui constatèrent une pareille identité. Quoi qu'il en soit, ce moine fut placé sur le trône sous le nom de Dagobert II. Mais l'avénement de ce nouveau prince rencontra deux adversaires appartenant à la classe des leudes : c'étaient Martin et Pépin deuxième du nom, tous deux cousins-germains; ils étaient revêtus du titre de duc, et avaient d'immenses possessions territoriales. Le lecteur doit se rappeler que, par la mort de Grimoald et celle de son fils, le nom de Pépin avait en réalité disparu. Mais Arnoul, évêque de Metz, avait eu de son mariage deux enfants mâles : Chlodulfe, qui devint aussi évêque de Metz, et Anségise, qui avait été uni à la fille de Pépin. Tous les deux étaient morts, laissant pour héritier le duc Martin, fils de Chlodulfe, et Pépin, issu de l'union d'Anségise avec la fille de Pépin l'Ancien : de telle sorte qu'au nom d'Anségise, on avait substitué, par suite d'un mariage, celui de Pépin (1), qui s'est conservé dans l'histoire.

Le personnage remarquable qui va occuper l'attention du lecteur est encore connu sous le nom d'Héristal, à cause d'un château qu'il possédait aux environs de la ville de Liége. Les deux cousins, Martin et Pépin, n'oublièrent pas les leçons que leur avait données Pépin de Landen, un de leurs ancêtres; ils s'attachèrent d'abord à se concilier les membres du clergé, dont ils captivèrent

(1) Sismondi, Histoire des Français, t. II.

MCD 2019

plus tard les bonnes grâces en se montrant leurs protecteurs dévoués. Depuis plus de deux générations, les contrées qui s'étendent des Ardennes et des Vosges jusqu'aux bords du Rhin, étaient sous l'autorité tutélaire de cette puissante famille. Martin et Pépin avaient l'intérêt le plus pressant à se délivrer de Dagobert II, qui, étant entre les mains d'autres leudes, ne pouvait devenir que l'instrument de leur ruine. Ils crurent que dans cette circonstance ils devaient écarter le péril en portant eux-mêmes les premiers coups. Ils convoquèrent donc un concile devant lequel ils attaquèrent Dagobert II, comme ayant foulé aux pieds ses vœux monastiques. Ce dernier, dépourvu de toute espèce d'influence, fut abandonné à lui-même; les évêques devant lesquels il comparut le condamnèrent : il était dégradé; comme roi, il était peu à craindre; cependant on le poignarda. Les leudes de la Bourgogne, comme ceux de la Neustrie, contenus par Ebroïn, cherchèrent un refuge en Austrasie, où Pépin d'Héristal et son cousin les reçurent avec empressement. De ces émigrés, dont le nombre grossissait chaque jour, ils formèrent une armée considérable, et attaquèrent à Loisi, près de Laon, Ebroïn. Ce dernier remporte une victoire éclatante, et met tout à feu et à sang dans l'Austrasie. Le duc Martin court se renfermer dans Laon; Ebroïn lui propose une entrevue; il accepte, et périt assassiné par l'ordre du maire du palais. Pépin se sauve; sa position est de plus en plus effrayante. Une catastrophe inattendue relève sa fortune. Ebroïn, qui a violé avec tant de lâcheté la foi du serment et le droit des gens, tombe à son tour sous le poignard d'Hermanfroi, auquel il reproche des malversations. Ebroïn a un successeur remplacé promptement par un autre, qui, à son tour, cède à un troisième; mais entre leurs mains l'autorité est impuissante; ils n'avaient ni le talent ni le caractère d'Ebroïn; ils traversèrent le pouvoir plutôt qu'ils ne le gardèrent. Ebroïn, au contraire, régna vingt-cinq ans sur la France.

Pépin n'avait plus, en réalité, qu'un seul obstacle à vaincre pour rester le maître unique : il fallait attaquer sur son trône Thierri II, roi de Neustrie. Il lui envoya des ambassadeurs pour lui demander le rappel des leudes qu'Ebroïn avait réduits à l'exil; il redemanda aussi qu'on restituât les domaines ravis à plusieurs évêques. Il rallia ainsi, à la réussite de ses propres desseins, les deux classes qui, seules, avaient alors de l'ascendant : les guerriers et les prêtres. Thierri et ses conseillers, incapables d'apprécier les difficultés de leur position, répondirent par des menaces. Pépin se met en tête de ses troupes, et les deux armées se trouvent en présence l'une de l'autre à Testri, sur les bords de la Joue. Dans une circonstance aussi décisive, le général des confédérés ne négligea rien pour électriser les esprits : il ordonna des prières publiques; puis, à l'instant d'en venir aux mains, s'adressant à ses soldats, il leur dit : « Écoutez-moi, et sa-» chez ce qui me décide à cette guerre : ce » sont les pleurs et les lamentations des prê-» tres et des serviteurs de Dieu, qui, à di-» verses reprises, sont venus me trouver, afin » que, par les armes, je vinsse au secours » des églises injustement spoliées de leurs » domaines. Un second motif m'a mis les ar-» mes à la main; ce sont les gémissements » des nobles francs réfugiés auprès de moi, » et qui, courbés sous le poids de tant de » malheurs, croient que je puis (en les » secourant) obtenir la miséricorde de » Dieu (1). » Pépin demeure vainqueur. Thierri III se sauve à Paris; Pépin est sur ses pas; il s'empare de sa personne, le proclame roi des Austrasiens, et se décerne à lui-même le titre de maire de la Neustrie.

Pépin était au-dessus de ses contemporains; au lieu de brusquer un dénouement, qui ne pouvait plus échapper à la splendeur de sa famille, il voulut que le temps opérât d'abord une révolution dans les idées. En effet, au milieu de tant de violences et de réactions, une sorte d'attachement traditionnel s'était perpétué de générations en générations pour les débris de la race de Clovis. Il fallait, en les dépouillant de tout pouvoir

(1) Annal. Mettense, ad ann. 687.

MCD 2019

réel, leur conserver les dehors de la royauté; car c'est aux yeux des peuples qu'il faut avant tout s'adresser. Pépin, revêtu de la seule qualité de maire du palais, gouverna donc la France vingt-sept années, depuis la victoire de Testri jusqu'à sa mort, arrivée en 714. Pendant ce long espace de temps, il fit apparaître sur le trône quatre rois mérovingiens, qui se succédèrent les uns aux autres. Ces chefs d'emploi d'une souveraineté sans office comme sans puissance, eurent pour noms : Clovis, troisième fils de Thierri III; Childebert, troisième frère de Clovis III; et Dagobert, troisième du nom, qui avait eu pour père Childebert, aussi troisième de son nom. Pépin se donna un lieutenant en Neustrie; puis il imposa, comme maires du palais, ses petits-fils à peine échappés de l'enfance, à des princes qui touchaient au même âge. Si l'on examine le gouvernement de l'aïeul de Charlemagne, pour le soumettre aux règles ordinaires, on y trouve tous les germes d'une anarchie permanente. Mais comme dans ces temps il n'y avait ni ordre, ni régularité, ni véritables institutions, le caractère individuel était le ressort qui faisait tout marcher : grâce à l'habileté du maire du palais et à son énergie, un mouvement tout à la fois fort et régulier était imprimé au corps social. Pépin mort, il était indispensable que ses premiers successeurs continuassent ses talents : c'est ce qui arriva. Ce grand homme eut deux fils de Plectrude sa femme légitime. Une maîtresse, nommée Alpaïde, lui donna un fils naturel qui eut pour nom Karl ou Charles, c'est-à-dire le valeureux. Drogon, l'aîné des enfants légitimes, fut enlevé par une maladie, en 708; on assassina Grimoald, en 714; il ne restait plus par conséquent qu'un seul des fils de Pépin, Charles, parvenu à l'âge d'homme, et déjà capable de défendre le fruit de tant de travaux. Il avait toujours été haï de son père, qui le déshérita dans ses derniers instants, pour laisser les duchés, propriété de sa race, aux deux fils de Drogon; à part Charles, on comptait encore un fils naturel de Grimoald, il n'était âgé que de six ans.

A l'époque de la mort de Pépin, Dagobert III occupait nominativement le trône. Ce qu'il est possible de discerner au milieu de la confusion qui naquit de la mort de Pépin, c'est qu'un certain nombre de partisans se seraient attachés à Dagobert III; mais ce prince mourut lui-même à l'âge de dix-sept ans, laissant, d'une femme dont on ne connaît pas le nom, un fils appelé Thierri, dont la jeunesse avait été élevée dans le monastère de Chelles. Ce ne fut pas ce prince qu'on plaça sur le trône, mais bien Daniel, moine de Saint-Denis, auquel on donna le nom de Chilpéric II. Plectrude, de son côté, se mit en route pour venir à Paris avec son petit-fils Grimoald. Les Neutriens, s'étant ralliés à la cause du roi mérovingien, essayèrent d'arrêter au passage la veuve de Pépin; ils réussirent et élirent pour maire Ragonfrède. Les Austrasiens, qu'un attachement pour ainsi dire héréditaire liait à la descendance du vainqueur de Testri (1), placèrent à leur tête Charles, appelé depuis Martel. Celui-ci était parvenu à s'échapper de la prison où sa belle-mère Plectrude l'avait fait enfermer à Cologne : on le proclama, d'une voix unanime, duc d'Austrasie. Il marche aussitôt contre les Neustriens; la fortune ne lui est pas favorable dans cette première rencontre; mais il obtient, à Vinci, près Cambrai, une victoire éclatante [717]. Eudes, duc d'Aquitaine, avait réuni ses forces à celles des Neustriens, et avait été vaincu avec eux; il traverse Paris, et emmène Chilpéric et ses trésors. Comme à cette époque les rois ne manquaient jamais à la France, puisqu'on en découvrait à volonté, Martel éleva sur le trône de la Neustrie un prince auquel il imposa le nom de Clotaire IV; mais il vécut peu, il fallut alors lui donner un successeur. Charles menaça donc le duc d'Aquitaine de livrer ses états au fer et à la flamme, s'il ne lui restituait pas Chilpéric et ses trésors. Eudes se soumit, et fit la remise de l'ex-roi des Francs, auquel Charles-Martel assigna pour résidence le château d'Attigni en Champagne; puis, prenant la qualité de maire du palais, il affermit encore son pouvoir en

(1) Pépin.

MCD 2019

désarmant Ragenfrède, par le don du comté d'Angers; il était parvenu aussi à détruire l'influence de Plectrude, sa belle-mère; de telle sorte qu'il était le véritable monarque de la France. Chilpéric ne tarda pas à mourir; Charles alla chercher, dans le monastère de Chelles, Thierri IV, qu'il plaça sur le trône, à l'âge d'environ six années.

Ce dernier arrangement pris, Martel sonda sa position dans l'avenir, et, on peut l'affirmer, avec ce tact dont son père avait donné tant de preuves. La monarchie des Francs était, par sa nature, essentiellement conquérante; du moment où, chez elle, l'esprit militaire disparaissait, elle était perdue sans ressources. Depuis longues années, aucune expédition mémorable n'avait été entreprise dans les contrées étrangères; la guerre civile seule avait soulevé les Franes les uns contre les autres; ils ne se déchiraient plus qu'en famille. Charles Martel comprit qu'il était condamné à devenir un prince guerrier; ses inclinations étaient d'accord avec cette nécessité; enfin, les circonstances le précipitèrent dans la seule voie où il pût trouver de la gloire et de la sécurité. Mais un grand obstacle l'arrêtait; les leudes ou leurs descendants, qui avaient reçu des domaines lors de la conquête primitive ou plus tard, profitèrent de l'usurpation de Pépin pour obtenir que ces mêmes domaines, d'origine mobile, se perpétuassent dans leurs familles. Les enfants de ces premiers rémunérés, devenus riches, éprouvaient de la répugnance pour la guerre; celle-ci était alors, je l'ai déjà dit, le plus lucratif des métiers; or, ils étaient devenus trop opulents pour avoir encore quelque chose à lui demander. Pépin avait rendu héréditaires certaines charges qui étaient jadis données ou reprises suivant la faveur, le caprice ou le mécontentement du prince. Ce moyen d'influence avait eu l'avantage d'attirer de nombreux partisans, mais avait amené plus tard l'inconvénient d'anéantir la classe des hommes d'armes. Pour recréer celle-ci, il fallait avoir des terres, des bénéfices à distribuer; ou les prendre? Cette question, Charles Martel se la fit; il redoutait, et avec raison, de la part des leudes, une insurrection générale : il tourna ses regards vers le clergé, devenu immensément riche, et à un titre respectable, puisque c'était par suite de donations volontaires. Charles Martel savait bien que des prêtres n'en appelleraient pas à la force; il n'avait donc qu'à les dépouiller. Dans tous les cas, avec les terres de l'Église, il achetait des soldats qui sauraient commander l'obéissance. Les peuples pouvaient, il est vrai, se soulever; mais le fils de Pépin avait le prestige d'une première victoire; d'un autre côté, il mit une certaine mesure dans la spoliation qu'il réalisa. J'explique ici un plan de conduite politique, sans l'approuver, sous le rapport de la morale; car elle défend, sans exception, qu'on prenne à autrui. La nécessité, au reste, qui poussait Charles Martel était si évidente, que les chroniqueurs la reconnurent. « Charles, dit l'un d'eux, livra » aux laïques les biens des églises, à cause » de la fréquence de ses guerres (1). »

Avant d'entrer dans les détails de ces mêmes guerres, je dois faire remarquer que Charles eut constamment à combattre au nord et au midi. Le principe de la résistance, en lui-même, était plein de force, puisqu'il ne succomba pas aux efforts de plusieurs monarques, parmi lesquels se trouve Charlemagne. J'appellerai d'abord l'attention du lecteur sur le nord, où les événements sont moins multipliés, pour revenir ensuite au midi. Pendant dix années, Charles Martel lutta contre les Saxons, les Bavarois et les Suèves; il n'opéra jamais de prise de possession complète. C'étaient des excursions rapides; tantôt il s'élançait sur les bords du Wéser, tantôt sur les bords du Danube. Les peuples vaincus reconnaissaient sa souveraineté, se soumettaient à lui payer des tributs; mais, à peine dégagés de la vue de l'ennemi, ils couraient de nouveau aux armes; les vainqueurs reparaissaient, mettaient tout à feu et à sang, et imposaient des conditions plus rigoureuses que les premières : elles n'étaient pas mieux tenues. Ces campagnes si multipliées, où tout se passait plutôt en escarmouches qu'en combats véritables, apportè-

(1) Hic (Carolus) res eclesiarum propter assiduitatem bellorum laicis tradidit. De Majorib. dom. regiæ scriptor. r. f. 1.

MCD 2019

rent néanmoins plusieurs avantages à la fortune de Charles Martel. Ses troupes devenaient riches par le pillage; l'esprit militaire se relevait; enfin, tant de succès les identifiaient à la gloire de leur chef. Sous ces divers rapports les excursions du fils de Pépin eurent une grande importance, surtout dans le Midi, où nous allons suivre les pas victorieux de Charles Martel. Au préalable, j'ai besoin de soumettre au lecteur plusieurs observations. C'est par le Nord que les Francs avaient commencé leurs conquêtes dans la Gaule; cette portion se trouvait plus en harmonie avec leurs mœurs et leurs habitudes, qu'avec celles de la Gaule méridionale. Cette dernière avait été le centre d'une civilisation égale à celle de Rome; elle était, pour ainsi dire, pavée de monuments magnifiques, dont la durée est encore contemporaine de nos jours. Forte de ses lumières, de ses magnificences et de ses richesses, elle repoussa longtemps la barbarie des Francs. Un prince mérovingien (1) eut pour apanage l'Aquitaine, où ses descendants adoucirent leur âpreté primitive. Bref, par une multitude de circonstances qu'il m'est impossible de narrer, le midi de la Gaule put tenir tête à Charles Martel; le lecteur a déjà dû remarquer qu'il obéissait au duc Eudes, homme habile et courageux. Il n'avait pas, au reste, à tenir seulement tête au fils de Pépin; il fallait qu'il triomphât des Arabes : ces deux tâches se nuisirent l'une à l'autre. En effet, comment le duc d'Aquitaine aurait-il songé à combattre Charles Martel, lorsque les Arabes prenaient Nîmes, Carcassone; livraient aux flammes Bordeaux, ravageaient le Poitou, l'Angoumois, le Périgord et la Saintonge? enfin, ils poussèrent jusqu'aux murs de Tours, attirés par les trésors prodigieux accumulés dans la basilique dédiée à saint Martin. Eudes, éprouvé par de telles infortunes, descendit à livrer sa fille en mariage à un général arabe. Compromis dans une prétendue conspiration, on abattit la tête de ce dernier; et sa femme, issue des mérovingiens, se vit condamnée à vivre dans un harem de Bagdad.

(1) Caribert.

Courbé sous le poids de tant de douleurs et d'humiliations, le duc d'Aquitaine vient implorer à Paris le secours de Charles Martel : c'est au nom de l'intérêt commun qu'il le supplie de faire marcher ses troupes. Charles Martel oublie de vieux ressentiments; il part, et se trouve bientôt en présence des Arabes qui étaient dans le voisinage de Poitiers. Sept jours se passent, de part et d'autre, à s'observer; le fils de Pépin saisit une occasion favorable, bat les Sarrasins (1), dont le chef meurt enseveli au milieu de sa défaite; les Arabes, ou, pour mieux dire, les débris de leur armée, se retirent pendant la nuit. A part un butin immense, Charles obtint du duc d'Aquitaine qu'il se reconnût son FIDÈLE. Il ne faut pas crore que cet aveu fut l'équivalent d'une conquête : c'était tout simplement un titre de supériorité accordé au fils de Pépin (733). Aussi, l'année suivante, Charles Martel parcourt en vainqueur la Provence, et pénètre dans les villes d'Arles et de Marseille. Appréciateur exact des dispositions des masses, il disperse çà et là ses leudes dans une multitude de seigneuries qui existaient déjà dans le midi de la Gaule. Il s'empare encore de Lyon, où il laisse de nouveaux leudes. Mais à peine a-t-il quitté ces contrées, que son pouvoir s'évanouit. A cette même époque, Charles Martel fit une pointe rapide dans le pays des Frisons, les atteignit jusque dans leurs îles, et ramena ses soldats chargés de dépouilles.

Eudes, duc d'Aquitaine, expire usé par l'infortune (733); il laisse trois fils : Remistan, Hunald et Hatton. L'histoire ne s'occupe pas du premier, qui était un bâtard. Waltrude, fille du duc de Walchise, parent des Mérovingiens, était la mère légitime des deux autres princes, qui se divisèrent en commun les États d'Eudes. Charles Martel engage des hostilités contre les deux enfants du duc d'Aquitaine. Voici dans quels termes s'explique un chroniqueur : « Charles prit les » armes contre les fils d'Eudes, et leur fit » beaucoup de mal. A la suite d'un grand » nombre de vicissitudes, qui causèrent la

(1) Les Arabes ou les Sarrasins forment un même peuple; on les appelle encore Musulmans.

MCD 2019

» mort d'une multitude d'hommes, ils con-
» clurent une alliance qui ne devait pas durer
» long-temps (1). »

Le fils de Pépin, eût-il même vivement désiré la paix, n'aurait pu jouir qu'en passant de ses douceurs. Le Midi de la France était alors un vaste champ de bataille, où accouraient lutter une foule d'intérêts. Les fils du duc Eudes se tenaient constamment sous les armes; ils avaient à combattre les Arabes, qui multipliaient leurs invasions; à veiller sur Charles, toujours prêt à les engloutir dans la vaste monarchie dont il était le maître. Les successeurs du duc d'Aquitaine concluaient-ils une trêve avec les fils de Pépin: les seigneurs particuliers, tels que le duc de Mauronte, attiraient sans cesse les Sarrasins, et leur ouvraient les portes des villes. Alors Martel marchait à la tête de ses braves, rien ne lui résistait : il reprenait les cités et installait dans leur sein ses leudes; il retournait ensuite avec célérité dans ses États. Mais tout ce qu'il venait de reconquérir, il le perdait avec une promptitude désespérante. Il revenait alors en toute hâte sur ses pas; devenu furieux par la mobilité de ses succès, Martel recommençait aussitôt ses excursions, et les villes qu'il était obligé de reprendre trouvaient en lui un vainqueur impitoyable. C'est ainsi qu'il livra aux flammes Avignon, et confondit dans un seul massacre les habitants et les Arabes. Enfin, il ruina de fond en comble Agde, Béziers, fit mettre le feu aux arènes de Nîmes, où les Arabes s'étaient déjà fortifiés; il ne laissa pas pierre sur pierre à Maguelone, et rasa enfin toutes les places fortes. Rencontre-t-il les Arabes, qui viennent pour lui faire lever le siége de Narbonne, il les bat complètement près de la rivière de Berre. Dans une autre circonstance, il se fait l'allié de Liutprand, roi des Lombards; ce dernier ferme le passage des Alpes, tandis que Martel pénètre dans la Provence. Tant de victoires, en se succédant les unes aux autres, n'assurent pas au fils de Pépin la possession du territoire; il sème des trophées; mais ceux-ci ne fécondent pas sa puissance. Charles Martel fit en tout trois excursions glorieuses dans le Midi, qui lui échappa toujours au moment où il s'en croyait le véritable maître.

Les triomphes militaires épuisent la vie de ceux qui les obtiennent : ils exigent des inquiétudes si continuelles, des fatigues si violentes, que les conquérants atteignent rarement la vieillesse. En 739, la santé de Charles Martel s'affaiblit; en 741, il était mort : il ne touchait pas encore à sa cinquante-quatrième année.

Si l'on étudie avec soin le caractère de ce grand prince, on y trouvera l'accord de certaines qualités qui habituellement s'excluent. Guerrier indomptable, il se montrait, dans la vie privée, plein de douceur; cependant, à part la haine que lui avait portée son propre père Pépin, il avait trouvé dans Plectrude, épouse de ce dernier, une marâtre ardente à le perdre. Reste souverain des trois royaumes francs, par son courage et son habileté, il l'emporta sur sa belle-mère; mais ce fut pour lui pardonner. Nul meurtre ne souilla la mémoire de Charles; ses peuples ne gémirent pas accablés sous le poids des impôts. Si les moines ses contemporains lui ont reproché la spoliation des domaines de l'Église, on peut répondre que Martel, en achetant les leudes avec les biens de l'Église, expulsa les Arabes de France. Ceux-ci, faute de soldats pour les vaincre, envahissaient-ils tout le territoire des Francs, que serait devenu le christianisme? Charles a donc été, à cette époque, le sauveur de la civilisation : la fin ne peut-elle pas amnistier le moyen? A envisager maintenant Martel comme héritier de la position que lui avait conquise son père Pépin, on reconnaîtra que, maire du palais, il observa, à l'égard du malheureux prince mérovingien Thierri IV, une conduite pleine de paternité; loin de le retenir captif, il le laissa libre de voyager de maison de campagne en maison de campagne. A défaut du pouvoir, qu'il n'aurait pu lui rendre puisqu'il était incapable de le diriger, il lui accorda des jours doux, prospères et tranquilles : il ne pouvait rien faire de plus Dans ses rapports avec Grégoire III, désolé par les excursions de Luitprand, roi des Lom-

(1) Adonis, Chronic.

MCD 2019

bards, il fit preuve du tact le plus heureux. Martel possédait le trône, mais il sentait que, pour en assurer la possession aux siens, il fallait la sanction d'un pouvoir moral qui, étranger aux intérêts des Francs, prononcerait comme arbitre. De même que le catholicisme, représenté par les évêques de la Gaule, avait fait de Clovis un véritable roi, de même aussi le pouvoir pontifical féconda le pouvoir des descendants de Pépin, en le sanctifiant par une éclatante approbation. Il est bien rare, même dans les temps de barbarie, qu'une seule force, la force brutale, règne exclusivement dans la société, autrement celle-ci ne progresserait jamais. A l'époque de Charles Martel, les armes commandaient, sans doute; mais, à côté de leur suprématie, s'élevaient les croyances religieuses; ces deux genres de souveraineté ne pouvaient s'avancer l'un sans l'autre : aussi, les Carlovingiens vainqueurs s'inclinèrent devant les papes, comme pour rétablir l'équilibre. En descendant les âges de la monarchie, nous allons observer ces deux grands pouvoirs, la royauté et la papauté, cheminer par deux routes différentes; nous les verrons aller en général du même pas. Si l'une, quittant sa direction naturelle, empiète sur l'autre, ce ne sera qu'une rare exception, et c'est cette harmonie qui, en définitive, nous a donné la civilisasion, dont les bienfaits ont ennobli et épuré notre existence. Pour en revenir à Charles Martel, on peut affirmer qu'il eut l'instinct de cet avenir : c'est là son plus bel éloge. Il força le roi des Lombards Luitprand à renoncer aux excursions dont le pape Grégoire III lui avait demandé justice. Ainsi commencèrent des rapports que, bientôt, Charlemagne agrandira.

CARLOMAN ET PÉPIN.

(768.)

Charles Martel laissa, à sa mort, trois enfants mâles : Carloman et Pépin surnommé *le Bref ;* ils avaient eu pour mère Rotrude; tous deux étaient des hommes faits. Martel avait encore un autre fils nommé Grifon ou Gripon; il était issu de son mariage avec Sonechilde, sa seconde femme. Quoique supérieur à son temps, Charles Martel ne songea pas à conserver l'unité monarchique. Il divisa ses possessions entre ses trois fils. Carloman eut l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe; Pépin hérita de la Neustrie et de la Bourgogne. Des lots des deux premiers frères, on détacha un certain nombre de comtés, qui constituèrent un petit État à Grifon. Pépin partit pour la Bourgogne, accompagné de son oncle Childebrand, et se fit reconnaître monarque. Carloman entra dans l'Austrasie comme s'il fût venu occuper un domaine de famille. Les deux frères tentent, bientôt après, de s'emparer de la personne de leur frère Grifon; Sonechilde les prévient, et se réfugie avec son fils dans les murs de Laon. On l'assiége, on la fait prisonnière, et c'est dans le couvent de Chelles qu'elle va finir ses jours. Son fils est envoyé à Neufchâtel dans les Ardennes. Ces premières difficultés aplanies, les deux frères partagent définitivement leurs États à Vieux-Poitiers, près Châtellerault. Carloman et Pépin avaient pour mission de continuer, au Nord et au Midi, les grands travaux entrepris par leur père, et auxquels eux-mêmes ne devaient pas suffire; ils avaient pour ennemis les peuples d'Outre-Rhin, et, dans le Midi de la Gaule, Hunald, fils du duc d'Aquitaine. Avant de narrer ces guerres, ou, pour mieux dire, de les énoncer, je ferai remarquer au lecteur que Pépin se crut dans la nécessité de déterrer un prétendu Mérovingien, lequel on fit passer pour fils de Childéric II. Après l'avoir fait reconnaître roi de Neustrie et de Bourgogne, sous le nom de Childéric III, il se proclama lui-même maire du palais, en conservant toute la puissance réelle. Cette espèce de satisfaction donnée à la mémoire des peuples, il accompagna son frère Carloman, qui alla faire la guerre aux peuples d'Outre-Rhin. Une alliance s'était formée entre Odilon et Hunald, duc d'Aquitaine. C'est ici le lieu de faire remarquer que la Bavière et l'Aquitaine devaient acte de suzeraineté, la première à Carloman, la seconde à Pépin. Antérieurement, Sonechilde, veuve de Charles Martel, avait donné pour femme,

MCD 2019

au duc de Bavière, Hiltrude, sœur de Carloman et de Pépin; de sorte qu'un de leurs ennemis les plus ardents était devenu leur beau-frère. Cette alliance de famille n'empêcha pas Carloman d'exiger d'Odilon le serment de suzeraineté; Pépin le réclama également d'Hunald, duc d'Aquitaine. Les deux princes ligués, c'est-à-dire Odilon et Hunald, envoyèrent un refus positif. Carloman et Pépin réunissent leurs forces contre Hunald, traversent la Loire à Orléans, incendient les faubourgs de Bourges, s'emparent de la ville de Lukes, maintenant Loche, la ruinent de fond en comble, mais sans massacrer les habitants. « Les Francs, » dit le continuateur de Frédégaire, « épar- » gnèrent miséricordieusement les habitants » de la ville réduite en captivité. » Sur ces entrefaites, les Allemands se révoltent. Pépin et Carloman volent pour les combattre : ils restent vainqueurs. C'est le tour des Bavarois, dont tout le pays est dévasté pendant cinquante-deux jours. Le duc d'Aquitaine profite du départ des deux frères, et brûle Chartres. Les deux fils de Pépin reviennent avec précipitation; Hunald, dont les nouveaux efforts sont impuissants, se soumet, fait crever les yeux à son frère Hatton, comte de Poitiers, et, renonçant au pouvoir, donne la couronne ducale à Guafer ou Vaifre, son fils; puis il se retire dans un couvent de l'île de Rhé, où il passe vingt-trois ans, paraissant ne plus songer qu'à des œuvres pieuses. Mon intention n'étant pas de m'assujettir à l'exactitude chronologique, je vais placer sous les yeux des lecteurs quelques détails constatant la crédulité naïve qui régnait dans ces temps. Carloman, après une grande victoire, tint un plaids au château de Gandstadt, au-delà du Rhin. « Les deux armées » étant réunies là, survint une chose prodi- » gieuse, » affirment les annales de Metz, « savoir, que l'une des armées chargea l'au- » tre de liens, sans qu'il y eût eu aupara- » vant aucune bataille. »

Si la spoliation des domaines de l'Église, entreprise par Charles Martel, n'avait pas produit de soulèvement politique, elle avait laissé en retour, dans les esprits, une profonde impression : elle n'était pas favorable à la mémoire de ce prince. En effet, il avait donné des abbayes à des leudes, qui, pour leur plus grand avantage, avaient cru devoir cumuler l'exercice des fonctions ecclésiastiques avec celui des armes; ils étaient tout à la fois soldats et prêtres, c'est-à-dire braves sur les champs de bataille, et fort peu soucieux de leurs devoirs de pasteurs : la conscience publique en était scandalisée. Les deux fils de Charles Martel, voulant apporter remède à de pareils désordres, convoquèrent, à diverses reprises, des conciles, où l'influence du clergé devint dominatrice. On trouve dans la préface précédant les actes du concile de Leptine, le passage suivant, qui précise quel était le degré de puissance que possédait Carloman : « Au nom de notre Seigneur » Jésus-Christ, moi, Carloman, duc et prince » des Français, l'année sept cent quarante- » deux depuis l'incarnation du Seigneur, le » onzième des calendes de mai, avec le con- » seil des serviteurs de Dieu et celui de ma » noblesse, j'ai assemblé les évêques qui sont » dans mon État, avec les prêtres. » Ainsi, la souveraineté de Carloman en Austrasie était pleine et entière. L'année suivante, Pépin convoqua aussi un concile; mais ce fut au nom de Childéric, roi des Français. Ce dernier pensait avoir encore certain ménagement à garder : nous verrons comment il se délivra plus tard du fantôme de roi qu'il avait proclamé lui-même.

Carloman, dont la piété avait toujours été vive et sincère, abdiqua bientôt le pouvoir pour s'occuper exclusivement de son salut. Il avait des enfants, il les recommanda à son frère Pépin. Voici comment l'auteur de la *Chronique de Moissac* raconte cette circonstance : « Carloman, enflammé de l'a- » mour divin et du désir de conquérir la pa- » trie céleste, abandonna, par sa propre vo- » lonté, ses États et ses fils, qu'il recom- » manda à son frère Pépin. Il se mit ensuite » en route pour Rome. Parvenu à la porte » de Saint-Pierre l'apôtre, dans la compa- » gnie de plusieurs grands de son royaume, » il déposa des présents en quantité devant » le tombeau de saint Pierre. Il coupa lui- » même les cheveux de sa tête, prit l'habit » de clerc, par les conseils du saint pape

MCD 2019

» Zacharie, et il séjourna quelque espace de » temps auprès de lui ; mais ensuite, à la » persuasion du même pape, il se mit en » route pour le couvent de Saint-Benoît, » sur le mont Cassin ; là, il se soumit à » l'obéissance régulière envers l'abbé Op- » tat, s'engageant par des vœux monasti- » ques. »

Cette abdication du pouvoir, pour se livrer plus librement à des pratiques religieuses, va bientôt se multiplier à l'infini ; ce désir de renoncer au monde se répandra incessamment dans toutes les classes de la société, et les envahira. Il en résultera, plus d'une fois, dans les sommités sociales, de notables dommages ; des peuples perdront trop vite d'excellents princes, et des enfants de bons pères de famille. En effet, très-souvent le mari entrait dans un monastère, tandis que sa femme prenait le voile. Il est une remarque essentielle que je dois faire ici : le règne des deux fils de Charles Martel jeta les fondements de l'apogée où atteignirent bientôt les prêtres. Sous les Mérovingiens, ils exerçaient une grande influence ; mais ils n'étaient pas encore proclamés un des pouvoirs de la société ; sans doute ils donnaient des conseils, des directions aux princes : ceux-ci les rejetaient ou les acceptaient. Les évêques, ces princes de l'Église, ne contribuaient en rien à la confection des lois ordinaires et restaient étrangers à la conduite quotidienne de l'État. Comment, après la spoliation de leurs biens, les ecclésiastiques devinrent-ils des personnages politiques ? La ruine de leur revenus ne devait-elle pas produire l'anéantissement de leur puissance morale ? Oui, pour ceux qui connaissent imparfaitement le huitième siècle ; mais a-t-on étudié ces temps avec une attention persévérante, on a la certitude que le contraire devait arriver. En effet, la spoliation des domaines ravis à l'Église par Charles avait produit une réaction en faveur des prêtres ; on les regrettait avec d'autant plus d'amertume, qu'à chaque instant les actions de ceux qui les avaient remplacés rehaussaient encore, par le contraste, les vertus des véritables pasteurs. La France, sauvée dans son indépendance, dans sa religion même, par la mesure de salut public qu'osa et sut prendre Martel avec habileté ; la France, dis-je, fut saisie d'une vénération sans limites pour les ministres des autels ; c'était la volonté nationale d'alors, la volonté irrésistible du huitième siècle. Aussi, les fils de Charles Martel ne s'occupèrent-ils qu'à détruire en détail les dons faits par leur père aux leudes ; ils firent déclarer, dans le concile tenu à Leptines : 1° que tout bénéfice ecclésiastique donné à un homme d'arme retournerait à l'Église à la mort de celui-ci ; 2° que tout bénéfice enlevé à une église, et par la spoliation duquel elle serait réduite à la pauvreté, cesserait à l'instant d'appartenir à l'homme d'arme qui l'avait reçu, pour retourner dans les mains des prêtres. Enfin, comme il était impossible de déposséder d'un même coup tous les leudes enrichis par Charles, il fut décidé que les ecclésiastiques, propriétaires primitifs, partageraient la moitié des revenus de leurs anciens domaines avec les laïques actuellement détenteurs.

Comme il entre dans l'essence de toute réaction de dépasser le mouvement qui l'a produite, aux richesses qu'on rendit aux ecclésiastiques, on joignit encore d'immenses droits politiques. Non-seulement les évêques furent admis dans les assemblées des Champs de Mars, mais ces assemblées eurent pour présidents des légats. Les gens d'église, habitués à se servir de la parole, l'emportèrent promptement sur des hommes d'armes, incapables de développer comme de suivre un raisonnement ; puis les prélats, maîtres des assemblées, se servirent de la langue latine, qu'ils entendaient tous, et à laquelle étaient complètement étrangers les leudes. Ceux-ci, convaincus de leur incapacité, désertèrent les assemblées politiques pour ne plus songer qu'aux combats ; alors les réunions du Champ de Mars ou du Champ de Mai furent converties en conciles ou en synodes. La législation, devenue le domaine du clergé, perdit le caractère qui la signala sous les Mérovingiens. Cette législation, il ne faut pas l'oublier, était sortie des bois de la Germanie : son but principal était, non pas d'introduire une moralité la plus par-

MCD 2019

faite, mais de permettre le rachat des fautes et des crimes qu'elle ne pouvait ni prévenir ni réprimer. Parmi des hommes toujours armés, la violence et le courage se confondaient sans cesse; cette impétuosité, qui leur faisait renverser tous les genres d'obstacles, ils la retrouvaient dans leurs passions et dans leurs désirs; de là des rixes fréquentes entre les familles, et des injures que le sang pouvait seul laver. Il faut cependant qu'une société subsiste; en d'autres termes, l'ordre est un de ses éléments indispensables. Les législateurs germains, éclairés par l'expérience, ne perdirent pas leur temps à décréter des dispositions préventives; ils ne cherchèrent pas non plus à mettre en relief l'idéalité des actions humaines (1); mais ils savaient, comme guerriers, quel amour on porte au butin : c'était le genre d'industrie exploité alors universellement; ils déclarèrent donc qu'un crime commis, il fallait que le coupable entrât en composition, c'est-à-dire donnât de l'argent. De cette manière, ils écartaient d'abord ces vengeances de famille qui, en se perpétuant d'âge en âge, amènent d'effroyables crimes. Puis, en éliminant les supplices, ils épargnaient le sang des braves, ce sang qui leur était si précieux. En résumé, la législation des Germains était bonne, puisqu'elle était en harmonie avec leurs mœurs et les nécessités de leur organisation politique. Les prélats, admis dans les assemblées du Champ de Mars, éclairés par le christianisme, se trouvaient dans une position toute opposée; ils ne voulaient pas seulement régler les passions malfaisantes, mais les extirper dans leurs racines : la vie présente n'était pour eux qu'une sainte préparation à un éternel avenir : en un mot, la sublimité du progrès moral était le but de tous leurs efforts. Les législateurs germains s'efforcèrent de contenir la violence par l'avarice; pour mieux dire, ils tinrent en équilibre ces deux vices. Les prélats furent convaincus qu'avant tout ils devaient purifier le cœur, et même les habitudes générales : de cette première œuvre dépendait le succès complet. Les mœurs étant la base première de toute grande réforme, c'est à elles qu'ils donnèrent tous leurs soins. Un homme d'un très-grand génie, Montesquieu, dans un de ses immortels ouvrages (1), a établi que la première pensée du législateur devait être d'établir la chasteté dans l'intérieur de la famille. Cet aperçu admirable, les évêques de la France, au huitième siècle, voulurent le mettre en pratique aussitôt qu'ils eurent voix délibérative dans nos assemblées. Ils s'occupèrent donc, avec une conscience infatigable, de la pureté du mariage; ils l'interdirent à ceux qui, par des désordres notoires, s'en étaient rendus indignes; ils poursuivirent avec une grande ardeur le crime de l'inceste. Ils lui infligèrent l'amende, la confiscation des biens, la prison et le fouet. Dans l'ardeur de leur zèle, ils allèrent plus loin : ils enjoignirent aux citoyens de ne jamais ouvrir la porte de leurs maisons aux incestueux, auxquels même ils devaient refuser la nourriture. Ces dispositions peuvent aujourd'hui inspirer une sorte de répugnance poussée jusqu'à l'effroi; cependant elles furent reçues au bruit des acclamations universelles, parce qu'elles répondaient aux vœux de tous. En effet, les mœurs étaient alors exécrables. Les prélats, au reste, n'appelèrent la terreur des supplices que dans les cas désespérés; ainsi, nous voyons que dans le concile de Wermerie, tenu par Pépin, on supplia les évêques d'atteindre, par l'excommunication, les laïques et les femmes tombés en faute. Maintenant, quelle était la position de l'excommunié au huitième siècle? « Il lui était défendu de se » montrer dans l'église, de manger ou de » boire avec un autre chrétien. Il était in- » terdit à toute personne de lui donner un » baiser, de se joindre à lui dans la prière, » et de le saluer avant qu'il eût été récon- » cilié par son évêque. » Il fallait que l'autorité spirituelle eût des garanties relativement à la stricte exécution des mesures prescrites par elle. L'excommunication, qu'é-

(1) On verra cependant plus bas que les lois des Germains renfermaient, sur quelques points, des dispositions pleines d'humanite; mais l'argent néanmoins était partout la clef de voûte de l'édifice social.

(1) L'Esprit des lois.

MCD 2019

tait-ce en réalité? Une atteinte passagère portée à la considération. Les tiers devaient donc entrer dans la pensée des législateurs. L'esprit de contradiction est naturel à l'homme; il incline en outre pour celui qui souffre, et c'est là une de ses grandeurs sociales. Ainsi, quoique les masses fussent saisies d'un profond effroi à la vue des excommuniés, des individus pouvaient se rencontrer, toujours prêts à recueillir les *proscrits provisoires* de l'Église. L'excommunication alors perdait tout son prestige; et à la place d'un châtiment moral, il aurait fallu substituer un supplice physique. Les évêques, pour prévenir ce malheur, déclarèrent « que quiconque communiait sciem-» ment avec un excommunié était enveloppé » dans la même sentence; enfin, quiconque » dédaignait toutes ces peines, et ne se sou-» mettait pas à son évêque, devait être exilé » par le roi. » En résumé, la peine matérielle n'arrivait qu'après l'épuisement complet de toutes les autres.

Ces détails étaient indispensables pour dévoiler aux lecteurs le véritable sens historique du huitième siècle en France, tant de fois dénaturé par des écrivains de partis ou des écrivains superficiels. Il ne s'agit pas, au reste, de déterminer si les mesures des évêques furent en elles-mêmes le type de la perfection absolue; j'ose déclarer qu'elles furent pour le moins le type de la perfection relative. Est-il possible d'exiger au-delà, surtout lorsqu'il s'agit du huitième siècle? Sans contredit l'influence des évêques et du clergé que nous allons voir s'étendant de plus en plus, offrira de temps à autre ses inconvénients et ses abus : le bien a son exagération forcée, c'est ce que crie l'expérience de tous les siècles. Une foule de circonstances politiques, indépendantes de la volonté du clergé, accrurent encore son influence : on va en acquérir la preuve, maintenant que je rentre dans le récit des faits.

Pépin se trouvait dans une position fausse; cette fantasmagorie de princes qui recevaient la royauté dès la plus tendre enfance, et, sans l'exercer, descendaient dans la tombe; cette fantasmagorie était épuisée; chacun voulait rentrer dans la vérité. Mais il y avait une transition à opérer; elle semblait sans péril; elle exigeait néanmoins des ménagements. Le pouvoir de fait, est-il même plein d'habileté, a peu d'avenir. Cette force sociale, qui lie les peuples aux princes, a sa racine dans des opinions, des croyances ou des intérêts; ces derniers passent vite; quelquefois même ils tiennent très-peu de place, surtout à des époques de barbarie où ils n'appartiennent qu'à un très-petit nombre de familles puissantes. Charles Martel, dans un moment de crise imminente, avait acheté le courage des leudes, qui, à leur tour, avaient retrempé son pouvoir. Pépin prit une autre route, et s'adressa directement aux croyances religieuses; elles étaient devenues plus dominantes que jamais : c'était la seule puissance capable d'assurer à ses descendants le trône dont le talent de leurs ancêtres s'était emparé. Ces croyances religieuses, qui, à elles seules, donnèrent et ravirent plus tard des sceptres et des couronnes; elles avaient dans leur hiérarchie un chef suprême : le pape.

Entre les choses divines et les choses humaines, il y a une connexité perpétuelle. Le pape, ce grand arbitre des devoirs, ce régulateur suprême des consciences, se trouvait en butte à toutes les persécutions des souverains lombards, qui enviaient la possession de Rome, centre de la chrétienté. Ces princes lombards commandaient à des peuples sortis du Nord, et qui avaient opéré une conquête violente : pour les définir avec justesse, ils étaient les destructeurs de la nationalité italienne, dont les papes étaient les conservateurs. Les vicaires de Jésus-Christ, quoique doués d'un grand pouvoir moral, avaient à peine des moyens matériels pour dompter les prétentions de leurs injustes ennemis; les armes leur manquaient pour défendre la civilisation dont ils étaient les gardiens. Déjà le pontife Grégoire III s'était adressé à Charles Martel, le suppliant de venir le secourir contre les Lombards; il avait même offert à ce prince la qualité de patrice. A ce pape avait succédé Zacharie; comme son prédécesseur, il avait besoin d'un allié énergique pour opposer une digue à la barbarie des étrangers. Pépin, dont toutes les

MCD 2019

actions attestent un esprit éminemment politique, jugea que Zacharie pouvait seul le tirer de la position équivoque dont il désirait si vivement sortir. Le pape sanctifierait le pouvoir qui était entre ses mains; à bien dire, il le changerait de nature : c'était ce qu'il fallait pour les peuples. Pépin, cependant, voila sa pensée, et se contenta de demander à Zacharie auquel des deux devait appartenir le titre de roi, de celui qui en remplissait les fonctions et les devoirs, ou bien de celui qui n'en possédait que le vain nom. C'était une question générale, si l'on aime mieux, une sorte de consultation vague. Le pape répondit que là où se trouvait l'utile exercice du pouvoir, là aussi devait se rencontrer le titre de roi. Il advint, en définitive, ce qui arrive mille fois; à l'aide de mots dépourvus de précision, le pape trancha une question dont la connaissance ne lui appartenait pas; le fils de Charles Martel se regarda, de son côté, comme légalement en possession d'un bien sur lequel il n'avait aucune espèce de droit. L'histoire, pour être utile, ne doit aucun ménagement; sa première mission c'est de se montrer vraie et sincère pour tous. Le trône appartenait aux Mérovingiens jusqu'à leur extinction complète. A défaut de ces princes, les Francs rentraient dans l'usage de leur antique liberté : c'était à eux de choisir le monarque dans la famille duquel la royauté serait restée héréditaire. Il est vrai que, prise dans son ensemble, la cause de la civilisation eût souffert en France et en Italie; c'est donc une heureuse violation des principes; mais, pour le salut de ceux-ci, faut-il au moins le déclarer.

Pépin, en possession de la réponse de Zacharie, fit tonsurer Childéric III, et l'envoya dans le couvent de Sithien, près Saint-Omer, où, en 755, il s'éteignit de sa mort naturelle, et sans causer la plus légère impression. Le continuateur de Frédégaire, se dévouant sans réserve à la fortune désormais si solidement établie de Pépin, rend compte de ce grave événement dans ces termes : « Avec le consentement de » tous les Francs, et avec l'autorisation du » siége apostolique, l'illustre Pépin, par l'élection de toute la France, fut élevé au » *royaume* avec la reine Bertrude, selon » les anciennes coutumes. » C'est à tort que le chroniqueur parle ici du consentement de toute la France; le fils de Charles Martel n'avait pas songé à le lui demander.

Une alliance était irrévocablement conclue entre les papes et les Carlovingiens : car c'est le nom de dynastie qui désormais distingue les descendants de Charles Martel. Cette alliance devait avoir des suites; le pape Étienne II (1), successeur de Zacharie, menacé par Astolphe, qui, après la mort de Luitprand, était devenu roi des Lombards, de subir un assaut dans Rome, traversa les Alpes pour venir implorer le secours de Pépin. C'était là, en réalité, une affaire exclusivement politique; mais l'esprit d'un siècle s'infiltre partout, et c'est sous ce rapport qu'il faut étudier l'histoire. Le monarque Carlovingien, saisissant une occasion aussi importante, l'exploita sur-le-champ à son profit : il supplia le pape de le sacrer de ses propres mains, et, pour que tous les membres de sa famille fussent désormais à l'abri de toute attaque, du moins dans un avenir rapproché, il les fit participer à l'onction sacrée qui venait d'être répandue sur son front. Ainsi, dans le même jour, Pépin, sa femme et ses deux fils, Charles et Carloman, furent sacrés. Le pape, d'après le témoignage d'un historien moderne (2), défendit aux seigneurs francs, sous peine d'excommunication, de choisir un roi dans une autre race que celle de Pépin. Le monarque, au reste, ne se montra pas ingrat. Deux fois on le vit traverser les monts pour descendre en Italie, sommer Astolphe de rendre au Saint-Siége les villes dont il l'a dépouillé. Il réduisit enfin le monarque Lombard à subir les deux conditions suivantes : il s'engagea à ne plus envahir désormais la campagne de Rome, et à ne jamais déclarer la guerre aux papes; la seconde condition fut plus dure : Astolphe

(1) Il est appelé Etienne III par quelques historiens.

(2) Sismondi, Histoire des Français, t. 2.

MCD 2019

dut payer un tribut annuel aux vainqueurs, leur céder toutes les terres appartenant aux Romains, et dont il s'était emparé. Ce n'est pas tout, le monarque de France fit une donation irrévocable de ces mêmes terres au Saint-Siége. C'est après les avoir acquises par les armes, qu'il les donna volontairement; de sorte que si jamais acte a été légal, c'est le don de Pépin au Saint-Siége, don qui va incessamment recevoir de Charlemagne une confirmation éclatante. Si j'insiste sur ce point, c'est que d'abord il aura des suites graves, et qu'ensuite la partie importante dans la vie de Pépin, ce sont ses rapports avec le Saint-Siége, source d'événements destinés à traverser les siècles.

Il faut que j'essaie maintenant de faire connaître Pépin comme guerrier habile et entreprenant; je ne reviendrai pas sur les succès obtenus par lui sur les peuples d'Outre-Rhin; en dépit de ses efforts, c'est une tâche qu'il laissa inachevée. Je préfère le peindre dans la lutte énergique qu'il soutint contre Vaifre, et où il resta vainqueur. Cette lutte, signalée par d'effroyables dévastations, dura près de neuf années. Le duché d'Aquitaine, la Gascogne comprise, représentait en étendue le quart de l'ancienne Gaule. Vaifre, ce rival du fils de Charles Martel, n'admettait pas dans ses armées que des leudes; il payait des soldats en permanence sous les drapeaux, et auxquels il mêlait des milices. Il était en outre maître de places fortes; il avait enfin plusieurs villes importantes, Bourges et Clermont. Sa haine contre les Carlovingiens était ardente, profonde; elle tenait à une antipathie de naissance : dans les veines du duc d'Aquitaine coulait le sang mérovingien. Mais tant d'avantages étaient balancés par les leudes, si bien façonnés à la guerre sous le règne de Charles Martel. Pépin, en outre, comprenait l'importance de rester maître dans l'Aquitaine, où venaient se précipiter les Arabes, comme alliés de divers ducs qui repoussaient la souveraineté complète de Vaifre. En un mot, Pépin voulait, du côté des Pyrenées, fermer toute issue à la barbarie musulmane : son alliance avec Rome, et la soumission complète du duc d'Aquitaine: telles furent les deux grandes pensées de sa vie qu'il parvint à réaliser. Il me serait doux d'avoir à le louer sur la manière dont il conduisit ses guerres contre le duc d'Aquitaine; malheureusement il s'y montra féroce et cruel. Il est vrai que Vaifre avait reçu dans ses États Grifon, ce frère de Pépin si injustement dépouillé. Ce jeune prince était un sujet d'inquiétudes continuelles pour Pépin; aussi ne manqua-t-il pas de le réclamer auprès de Vaifre; mais Grifon s'enfuit de l'Aquitaine pour aller rejoindre le roi des Lombards. Arrivé à Saint-Jean-de-Maurienne, plusieurs comtes, envoyés par son frère, tentèrent de lui fermer le passage: il périt en voulant se faire jour par les armes. Ainsi délivré, Pépin multiplia ses excursions désastreuses; tantôt il se précipitait, dévastant tout sur son passage; c'est ainsi qu'il livra au fer, aux flammes, la malheureuse Auvergne. Une ville essaie-t-elle de l'arrêter, s'il la prend, c'est pour la brûler : tel fut le sort de Clermont. Vaifre, de son côté, fait des irruptions rapides dans les États de Pépin, et incendie les faubourgs de Chartres; mais à chaque campagne il perd du terrain. Les revers ne l'abattent pas: ils semblent même accroître ses ressources. Pépin le bat dans une bataille rangée : c'est avec peine qu'il s'échappe; le lendemain il combat de nouveau. Son oncle Ramestan, qui avait déserté la contagion de ses infortunes pour offrir ses services au monarque franc, le rejoint plus tard; il tombe au pouvoir des soldats de Pépin, dont les chefs le font pendre comme s'il se fût agi d'un brigand. La dernière catastrophe s'avance; à Saintes, on vend au roi franc la mère, une des sœurs, et plusieurs des neveux de l'infortuné Vaifre; lui-même périt bientôt après, égorgé par les siens; de cette manière, le fils de Charles Martel resta maître de l'Aquitaine. Pour compléter le tableau de ces guerres, j'aurais dû ajouter qu'il fit aussi une campagne contre les Arabes. Pépin, après cette conquête mémorable, fut saisi d'une maladie mortelle; il se fit conduire à Saint-Denis, où il expira le 18 septembre 768. Tel est en peu de mots le résumé

MCD 2019

de sa vie : il affermit la possession de la couronne dans sa famille, et contracta avec le Saint-Siége une alliance favorable aux progrès de la civilisation, tandis qu'en soumettant le duc d'Aquitaine il contribua à fermer, à la barbarie musulmane, l'accès des Pyrenées : une telle vie est glorieusement remplie !

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LE GOUVERNEMENT DES ROIS MÉROVINGIENS.

Pépin, avant de se proclamer roi des Francs d'après le conseil du souverain pontife, s'était attribué à lui-même, comme on l'a vu, le titre de maire du palais, il passa donc plusieurs années sans clore irrévocablement la dynastie mérovingienne. C'était au dernier soupir de celle-ci que je devais essayer d'en constater l'esprit. Je ne me dissimule pas toutes les difficultés d'une pareille tâche. Des hommes d'une vaste érudition, des hommes d'un génie admirable ont engagé, sur nos origines, des controverses restées sans solution. Quel succès espérer après les Dubos et les Montesquieu, qui cependant n'ont pu se trouver d'accord sur aucun point? Il me semble que la cause principale des erreurs et des contradictions ou se sont noyés jusqu'ici historiens et publicistes, c'est qu'entraînés par leurs habitudes de réflexion et de logique, ils ont cherché une persévérance de traditions, un enchaînement rationnel là où tout est mobilité et pur caprice. Les Francs, nos ancêtres, maîtres de la Gaule, n'apportèrent pas dans le gouvernement des affaires plus de fixité que dans leurs sentiments de tous les jours. Rois, leudes, hommes libres ou esclaves, tout se laissait entraîner au mouvement de sensations promptes, rapides et contradictoires : ce qu'un instant voyait naître, un autre le détruisait. Ajoutons que les documents échappés aux ruines du temps sont incomplets : des paragraphes, des articles ont disparu ; la langue latine, dont les Francs se servirent pour la rédaction de leurs lois, à peine la connaissaient-ils ; en quête d'équivalents pour rendre leur pensée, ils n'arrivaient jamais à sa représentation fidèle. Au milieu de tant de ténèbres et de confusion, comment espérer de mettre en relief un ensemble que nos pères eux-mêmes n'ont jamais conçu !!!

Hors la liberté dont ils jouissaient dans les forêts de la Germanie, tout est incertain. Qu'étaient les chefs des Francs qu'ils appelaient *principes*? les premiers parmi des hommes compagnons volontaires de leurs exploits. Clovis parvient-il à river au sol de la Gaule la fortune jusque-là si vagabonde de ses compatriotes, car la conquête ne devint pas complète avec le seul secours des premiers combattants ; Clovis, dis-je, laisse apercevoir dans l'étendue de son règne des contrastes remarquables. Quelle différence du chef de guerre auquel un de ses compagnons refuse un vase d'or, à Clovis mourant chrétien et maître d'un royaume considérable ! Quel spectacle nous offrent ses successeurs ? Ils se vautrent dans la fange des débauches, se baignent dans le sang de leurs proches, tuent de leurs propres mains et font assassiner sans procédure et sans jugement. On voit Chilpéric, lors du mariage d'une de ses filles, arracher à leur domicile des pères de famille, des citoyens, comme nous le dirions aujourd'hui. Qu'il y a loin de la tyrannie frénétique des princes mérovingiens à cette influence paternelle que leurs ancêtres exerçaient au milieu des braves de leur antique patrie ! Comment parler de droits, de garanties, d'ordre et de régularité, au milieu des orgies abjectes des descendants de Clovis !! Dans quelle place pouvaient se réfugier, au milieu de tant de boucheries royales, cette tendresse de l'humanité, cette dignité morale sans lesquelles il n'y a pas même apparence de société? Je sais que des assassinats particuliers donnaient de temps à autre de sanguinaires avertissements ; mais ils passaient sans laisser de traces sur la conscience des princes. Ce n'est pas tout : les rois mérovingiens ne désolaient pas seulement par leurs passions malfaisantes ; ils servaient encore les passions pernicieuses de tous les misérables qui les entouraient. On eût dit qu'ils pre-

MCD 2019

naient à l'entreprise tous les crimes et tous les désastres à la fois. « Ils donnaient, » dit Montesquieu, « des lettres de prescription » pour faire des mariages illicites; ils en » donnaient pour transporter les successions; » ils en donnaient pour ôter les droits des » parents (1). » En un mot, s'ils ne faisaient pas seuls les lois, suivant l'opinion des érudits, ils en suspendaient l'exécution. C'était donc à pleines mains qu'ils versaient tous les genres d'opprobres, de misères, de souillures et de désordres, révoquant le lendemain les permissions criminelles ou illicites qu'ils avaient données la veille. Effroyable anarchie, où la fureur, la sensualité et une sorte d'ivresse sanguinaire étaient mêlées à des caprices, à des emportements, à des boutades d'enfant.

Telles furent les angoisses que subirent les Francs sous les Mérovingiens. Ces princes, je le répète, épuisèrent tous les genres d'infamies, et d'infamies meurtrières; car à leur affreux naturel, ils joignaient l'astuce, que, par intervalle, leur soufflaient les Gallo-Romains. Tout menaçait-il de s'engloutir, alors survenaient des monarques, tels que Gontran et Clotaire II, qui, sans guérir les blessures, leur apportaient des adoucissements. Enfin, pour ajouter un dernier trait, si le clergé faisait entendre ses divins préceptes, ses leçons sévères, au milieu de tant de turpitudes, de larmes, et de gémissements, les rois épouvantés se réfugiaient dans les pratiques minutieuses du culte, sans s'affectionner à aucune des vertus chrétiennes. Encore une fois, c'est perdre son temps que de chercher un système de gouvernement plus ou moins fixe, régulier; dans les premiers siècles de notre monarchie, il y avait seulement agrégation d'hommes, dont les uns dévoraient les autres suivant l'heure ou l'humeur de leur féroce appétit.

Si l'on me demande où était le peuple sous les Mérovingiens; si l'on m'interroge sur la longanimité de sa patience, je répondrai qu'il n'y avait pas de peuple proprement dit. On comptait alors, non pas un roi, mais une famille donnant des rois à un territoire, partagé presque à chaque vacance du trône. A la suite des rois, marchaient les leudes, ou fidèles, auxquels les princes donnaient des terres qu'ils leur retiraient à volonté, ou d'après la volonté de ceux qui les entouraient. Venaient les évêques : les rois leur faisaient d'immenses donations; leurs fils, leurs petits-fils, les reprenaient, tandis que l'arrière-petit-fils s'efforçait de les restituer. Dans les chefs-lieux des provinces ou dans les villes, le pouvoir local était entre les mains de ducs et de comtes, qui, relativement au souverain, vivaient dans une sorte de demi-indépendance. Défendus par les murailles des villes, les artisans, dépouillés de droits politiques, exerçaient leurs métiers à l'abri, du moins, des excursions des hommes d'armes; leur condition, quoiqu'elle ait subi de nombreuses vicissitudes, était moins affreuse que celle des habitants des campagnes. Ces derniers se composaient de serfs attachés à la glèbe; ils étaient la propriété pleine et entière des possesseurs des terres; des ducs, des comtes, avaient jusqu'à trente mille esclaves. Il ne fallait pas même être de si haute qualité pour faire marcher sous ses ordres des troupeaux d'hommes; le savant Alcuin, cet ami de Charlemagne, eut vingt mille serfs. Il y avait, en outre, des familles qui vivaient attachées aux domaines des rois, comme une portion même du sol. Les gens d'église, à titre de grands propriétaires terriers, les églises, les monastères, avaient aussi leurs serfs. Les habitants des campagnes, sous la France des Mérovingiens, pouvaient être comparés aux paysans de la Russie moderne, où la fortune consiste en une multitude d'hommes travaillant au profit d'un seul. Les nobles moscovites n'emploient pas seulement, de nos jours, leurs esclaves à la culture des terres : ils leur font apprendre des arts, des métiers; ils les placent même dans le commerce, et ceux-ci vivent en liberté, à la condition de partager le prix de leurs travaux avec leur maître. Il est tel négociant dont la fortune s'élève à plus de deux cent mille francs de notre monnaie, et qui, cependant, reste légalement esclave; mais la coutume, qui a force de loi, a dé-

(1) Esprit des Lois, liv. XXXI, ch. II.

MCD 2019

cidé que le maître se contenterait d'une sorte de capitation annuelle : tel est son lot particulier. Cet état de choses était précisément celui dans lequel étaient placés les habitants des campagnes, sous la première race. Indépendamment de la liberté que les propriétaires pouvaient donner à leurs esclaves, ils leur faisaient des concessions ; ils entraient avec eux dans de certains arrangements. Plus tard, nous verrons des communes se racheter en masse, et c'est alors que le tiers-état prendra naissance. Il est constant, au reste, qu'à toutes les époques le sort des habitants des villes a été préférable à celui des habitants des campagnes. En effet, il y a eu des serfs parmi ces derniers jusque dans le dix-huitième siècle ; mais c'était une très-rare exception. Il est vrai encore que, grâce à cet heureux naturel de nos pères, si communicatifs et si ouverts, il régnait, entre les seigneurs et leurs serfs, des rapports d'une bonne et franche amitié comblant l'intervalle. C'était dans leurs besoins physiques que souffraient nos paysans ; ils les réduisaient au strict nécessaire, pour faire face à une multitude d'impôts ; ils payaient les droits féodaux aux seigneurs, la dîme aux curés, et une foule de contributions aux princes (1); mais ils n'en étaient pas moins renommés en Europe par leur vive gaieté, partage commun de tous les Français. C'est un trait national qu'il est essentiel de recueillir. En lisant nos annales, en méditant sur nos lois, on ne peut concevoir, au premier instant, que de tout ce chaos barbare soit sorti enfin un type de caractère aussi aimable, aussi séduisant que celui de nos pères, dans les deux derniers siècles de notre ancienne monarchie. C'est que les misères, les oppressions, les injustices, glissaient sur leur mémoire ; ils échappaient au désespoir de tous les genres d'infortunes par leur infatigable légèreté ; ils riaient partout et de tout, même de la sévérité intolérable de leurs lois.

Cette dernière considération me rappelle qu'il faut donner ici une place à notre législation primitive. La loi salique a subi plusieurs rédactions : la première remonte à 511 ; les uns l'attribuent à Clovis, d'autres à ses enfants ; la seconde rédaction fut l'œuvre de Charlemagne. Je ferai des emprunts à l'une et à l'autre, parce que, placé entre l'extinction de la monarchie mérovingienne et le commencement de la monarchie carlovingienne, j'éclairerai à la fois deux époques. La loi salique n'offre ni méthode ni unité, c'est une confusion d'articles qui appartiennent à des objets d'une nature toute différente. Après les *assignations*, on arrive aux titres concernant les cochons, les chèvres, les chiens, les oiseaux. On trouve ensuite des dispositions relatives aux maléfices, aux règlements des mœurs et à celui des droits politiques. Le même défaut d'ordre, de régularité, qu'on retrouve dans toutes les actions des hommes de ces temps, est reproduit par la législation. Enfin, pour compléter le désordre, les doctes s'opposent des manuscrits de la loi salique, contenant des variantes et des leçons entièrement différentes les unes des autres.

Ce qui frappe d'abord dans cette loi, ce n'est pas tant la multitude des amendes ou des compositions que leur quotité qui s'étend jusqu'aux esclaves. Cette quotité contredit la pauvreté qui, à part certaines exceptions, régnait alors. Il est vrai que ces dispositions semblent être antérieures à la conquête des Francs dans la Gaule ; il fallait de fortes amendes pour dompter l'impétuosité sauvage des Germains vivant encore dans leurs forêts ; d'un autre côté, les délits dont les esclaves s'étaient rendus coupables se résolvant en dommages et intérêts, les maîtres restaient en définitive garants. Mais le lecteur ne serait pas à même d'apprécier la valeur de ces amendes, si je n'entrais d'abord dans quelques détails. Le sou d'or, *solidum*, des Francs Saliens se divisait en quarante deniers, et celui des Francs Riouaires se divisait en douze de-

(1) Les gens de la campagne et les Français en général payaient beaucoup plus d'impôts avant la révolution que nous n'en payons aujourd'hui. Il y a bien long-temps, au reste, que l'impôt ne se montre plus désastreux parmi nous : il n'est à redouter que s'il arrête la production ; renfermé dans ses véritables limites, il féconde un pays ; car c'est la seule manière de faire concourir tous les efforts à un but commun.

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. *Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.* *A. Voyer Sculp.*

1. **BOURREAU**, Règne de Charles 1er [En 845]

2. **BERGERS**, Règne de Charles 1er [En 847]

FRANCE

MCD 2019

niers. Le sou d'or de quarante deniers, c'est-à-dire le sou des Francs-Saliens, était une pièce de monnaie valant environ seize francs de notre monnaie actuelle (1). Le meurtre est sans doute un des plus grands crimes qui puissent être commis: voyons donc ce qu'il coûtait. « Si un ingénu a tué un » Franc, ou un Barbare, ou un autre homme » vivant, sous la loi salique il sera con- » damné à payer deux cents sous d'or (2). » Telle est la disposition de la loi salique publiée par Clovis ou ses fils; car c'est un point où il y a encore des débats; maintenant, comptons. Un meurtre sans circonstances aggravantes coûtait trois mille deux cents francs, argent d'aujourd'hui. Avait-on précipité le corps de l'homme assassiné dans un puits ou dans les flots; l'avait-on caché sous des branches vertes ou sèches: on payait 600 sous d'or (3), c'est-à-dire 9,600 francs de notre monnaie actuelle. Tuait-on avec des circonstances aggravantes un Anstruction (4) : on payait 600 sous d'or, en d'autres termes, 9,600 francs. Assassinait-on un évêque (5): on payait 900 sous d'or, autrement 14,400 francs; pour un prêtre (6), 600 sous d'or, — 9,600 francs; pour un diacre (7), 300 sous d'or, — 4,800 francs. Cette législation, il ne faut pas craindre de le répéter, était excellente pour ces temps, puisque, seule, elle était assez puissante pour réprimer les crimes.

Après avoir d'abord fait connaître le tarif d'un individu assassiné, il me reste à informer le lecteur de ce qu'on payait pour mutiler ou blesser celui qu'on regardait comme son ennemi. Lui avait-on coupé la main ou le pied, fait perdre un œil, amputé l'oreille ou le nez : on en était quitte pour 100 sous d'or (1), soit 1,600 fr.; la main n'était-elle pas entièrement détachée: on n'était condamné qu'à 45 sous d'or (2), soit 720 fr.; la main était-elle complètement abattue : la composition était de 62 sous d'or et demi (3), soit 1000 fr.; le gros doigt du pied ou de la main, 45 sous d'or (4), soit 720 fr.; si on avait abattu le second doigt, qui sert à décocher des flèches, on payait 35 sous d'or (5), soit 560 fr.; coupait-on la langue de manière à ce qu'elle ne pût servir : le coupable était condamné à 100 sous d'or (6), soit 1,600 fr.; pour une dent, 15 sous d'or (7), soit 240 fr. J'abrége ces détails, pour ne plus m'occuper que d'un seul : avait-on blessé dangereusement quelqu'un à une partie secrète du corps : le coupable payait une composition de 1,600 fr. (8). Si cette même partie était complètement enlevée, on donnait le double, en d'autres termes, 3,200 fr. (9). Rien de plus clair, rien de plus positif : l'attaquant et l'attaqué savaient juste leur compte.

Ce respect dont les Francs avaient entouré les femmes dans les forêts de la Germanie, ils le conservèrent dans la Gaule, et le fortifièrent par des dispositions pénales toujours converties en rachat. On conçoit difficilement jusqu'où ils poussèrent le scrupule et la délicatesse; on en jugera par la citation suivante : Un ingénu a-t-il pressé la main ou le doigt d'une femme de condition libre: il est condamné à payer 15 sous d'or (10), soit 240 fr.; lui a-t-il serré le

(1) Loi des Francs, traduction de Peyré

(2) Si quis ingenuus Francum aut Barbarum aut hominem qui lege salica vivit occiderit, ducentis solidis culpabilis judicetur. Lege sal.

Je retrouve cette même disposition presque mot pour mot dans la loi salique publiée avec modifications par Charlemagne :

Si quis ingenuus Francum aut hominem barbarum, occiderit qui lege salicâ vivit, VIII denariis qui faciunt solidos CC, culpabilis judicetur. Tit. XLIII. *De homicidiis ingenuorum.*

(3) Art. 2 et 3, ejusd. tit.

(4) Art. 4, ejusd. tit.

(5) Si quis episcopum interfecerit, DCCCC solidis culpabilis judicetur. Tit. LVIII. *De incendio vel expoliatione ecclesiæ, sive homicid. cler.*, art. 4.

(6) Art. 3, ejusd. tit.

(7) Art. 2, ejusd. tit.

(1) Si quis alteri manum aut pedem truncaverit, vel oculum effoderit, aut auriculam vel nasum amputaverit, IV denariis, qui faciunt solidos C, culpabilis judicetur. Tit. XXXI. *De debilitatibus.*

(2) Art. 2, ejusd. tit. — (3) Art. 3, ejusd. tit. — (4) Art. 4, ejusd. tit. — (5) Art. 5, ejusd. tit. — (6) Art. 16, ejusd. tit. — (7) Art. 17, ejusd. tit. — (8) Art. 18, ejusd. tit. — (9) Art. 19, ejusd. tit.

(10) Si quis homo ingenuus feminæ ingenuæ manum aut digitum strinxerit, DC denariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur. Tit. XXII. *De eo qui mulieri ingenuæ manum strinxerit.* Art. 1.

MCD 2019

bras: 30 sous d'or (1), soit 480 fr. ; lui a-t-il porté la main au-dessus du coude, 35 sous d'or (2), soit 560 fr.; lui a-t-il touché le sein : l'amende est portée à 45 sous d'or, (3) soit 720 fr.

A côté de ces prohibitions, sentinelles avancées de la pudeur, il est curieux de voir quelle peine nos pères, que nous appelons, dit Montaigne (4), barbares, à pleine bouche, avaient prononcée contre un crime auquel nous appliquons aujourd'hui la peine de mort. Celui qui mettait le feu à une maison quelconque, pendant le sommeil de ses habitants, payait 62 sous d'or (5), soit 992 fr., indépendamment du dommage et des frais de poursuite. Ainsi, pour porter la main au sein d'une femme libre, on payait 720 fr., et pour avoir mis le feu à une habitation, 992 fr.; différence en plus, dans ce dernier cas, 272 fr. Quant au vol, il est tarifé, ou, si l'on aime mieux, poursuivi sous toutes les formes, mais toujours rachetable par des amendes.

Qu'arrivait-il lorsque le coupable ne pouvait payer la composition? la loi nous l'apprend (6) : « Quiconque aura tué un hom-
» me et sera dans l'impossibilité de payer
» toute la composition due à raison de ce
» crime, présentera douze personnes qui af-
» firmeront, avec serment, qu'il ne possède,
» ni dans les entrailles de la terre, ni sur sa
» surface, autre chose que ce qu'il offre pour
» payer sa composition. Le coupable entre-
» ra ensuite chez lui, et prendra dans sa
» main de la terre recueillie aux quatre coins
» de sa maison ; puis il se tiendra debout,
» à la porte et sur le seuil, le visage tourné
» du côté de l'intérieur, et, de la main gau-
» che, lancera cette terre, par-dessus ses
» épaules, sur son plus proche parent; si déjà
» son père, sa mère ou ses frères, ont avancé
» tout ce qu'ils possédaient, il lancera cette
» même terre sur la sœur de sa mère ou sur
» ses fils, ou bien sur ses trois plus proches
» parents dans la ligne maternelle. Enfin,
» déchaussé et en chemise, il franchira, à
» l'aide d'un pieu, la haie dont sa maison
» est entourée. Après l'accomplissement de
» cette formalité, les trois parents devront
» payer ce qui manque pour achever l'ac-
» quittement de la composition, telle qu'elle
» est précisée par la loi. Il en sera de même
» à l'égard des parents dans la ligne pater-
» nelle. Si l'un des parents se trouve dans
» l'impossibilité de payer ce qui reste dû
» pour compléter la composition, ce parent
» jettera, à son tour, sur un parent plus ri-
» che, de cette même terre recueillie aux
» quatre coins de la maison, et le riche sera
» obligé de payer tout ce qui reste dû sur la
» composition. Si ce parent ne peut en ache-
» ver le paiement, l'auteur du meurtre com-
» paraîtra à quatre audiences successives.
» Enfin, si aucun de ses parents ne veut le ra-
» cheter en payant la composition, il sera
» mis à mort. »

Quel ensemble de dispositions admirables! Avant d'oser répandre le sang de son FRÈRE, le législateur épuise tous les moyens; il s'adresse à la pitié de tous les parents du coupable; les riches comme les pauvres sont appelés à ce rachat de la mort; puis, lorsqu'il est évident que les ressources sont insuffisantes, il ne désespère pas encore des événements imprévus, il accorde à l'homme déjà CONVAINCU le délai de quatre audiences successives. Qu'on ne s'étonne plus de ces traits de bonté, de grandeur et de générosité, dont les annales de nos pères offrent tant de preuves; sous l'enveloppe de barbarie qui les couvrait, ils avaient, en réalité, des cœurs délicats et sensibles.

L'honneur, cet instinct délicat des peuples du Nord, se montre jusque dans la loi salique. Il répugne sans doute à nos idées actuelles qu'un aussi noble sentiment ait son tarif; mais c'était alors une nécessité impérieuse : car, autrement, il aurait été impos-

(1) Art. 2, ejusd. tit. — (2) Art. 3, ejusd. tit. — (3) Art. 4, ejusd. tit.

(4) Essais de Montaigne.

(5) Si quis casam quamlibet, intùs hominibus dormientibus, incenderit, ei cujus casa fuit, IID denariis, qui faciunt solidos LXII cum dimidio, culpabibilis judicetur, excepto capitali et dilaturâ, etc. Tit. XVIII. *De incendiis.*

(6) Si quis hominem occiderit, et in totâ facultate suâ non habuerit, undè totam legem implere vaieat, duodecim juratores donet, quòd nec super terram, nec subtùs terram, amplius de facultate habeat, nisi quod donatum habet, etc. Tit LXI. *De chrenechrud.*

MCD 2019

sible d'arrêter ces vengeances qui établissent entre les familles des espèces de guerres civiles séculaires. Chez les Francs, un homme en appelait-il un autre infâme, il lui devait quinze sous d'or (1), 240 fr.; poltron (2), six sous d'or, soit 96 fr.; fourbe (3), trois sous d'or, en d'autres termes, 48 fr. Les accusations sans preuves, même celles qui étaient relatives à la simple propreté personnelle, étaient punies. Appelait-on quelqu'un *concagatum* (4), espèce d'injure que les enfants prodiguent de nos jours dans les folies du carnaval, on payait une composition de trois sous d'or, soit 48 fr. ; osait-on traiter une femme de courtisane (5), on devait une composition de quarante-cinq sous d'or, 720 fr.

Mais les peines de toute nature sont illusoires, si le législateur n'a pas donné des garanties suffisantes, d'abord relativement aux juges qui prononcent ces mêmes peines, et relativement aux parties qui doivent les subir. La première demande que faisait un individu, c'était qu'on le jugeât d'après sa propre loi; il n'y avait donc pas ce que nous appelons une législation uniforme. Clovis et ses leudes ne formèrent dans la Gaule qu'une minorité imperceptible, même en comptant les Germains, qui accoururent soit pour recueillir leur part du butin dans les guerres entreprises par le fondateur de la monarchie nouvelle, soit pour recevoir les terres vacantes et abandonnées qui existaient alors dans la Gaule. La pensée de Clovis était si bien en harmonie avec les circonstances existantes, que chaque localité finit avec le temps par posséder sa législation particulière : c'est ce qu'on appelait coutume ; leur réunion formait quatre immenses volumes in-folio ; les cas non prévus par ces mêmes coutumes étaient décidés par le droit romain. Cette bigarrure traversa près de treize siècles; mais on conçoit que sous Clovis elle était un véritable bienfait. Le plus grand désastre de la conquête, pour ceux qui la subissent, c'est de perdre tout à coup les lois qui jusque là ont réglé leurs intérêts, et protégé leurs habitudes de famille. Il importe donc que la transition s'opère sans secousses et sans déchirements. Les Francs poussèrent la tolérance à ce point « que les » enfants, dit Montesquieu, suivaient la loi » de leurs pères, les femmes, celles de leurs » maris, les veuves revenaient à leurs lois; » les affranchis avaient celles de leur patron. » Ce n'est pas tout, chacun pouvait prendre » la loi qu'il voulait. » Ainsi, la première de toutes les garanties était donnée. En effet, chacun choisissait pour règle de conduite sa loi personnelle ; de telle manière qu'il appréciait ses actions, et en pesait les conséquences. Le Gallo-Romain n'avait pas d'oppression à craindre, puisqu'il ne sortait pas de son état naturel. Était-il coupable, on lui appliquait la peine qu'il aurait eu a subir devant ses anciens juges. Le Franc croyait encore vivre, de son côté, au sein de la vieille indépendance germaine. Comme on le voit, ce choix, laissé aux uns et autres, était la plus sûre et la plus large des garanties : elle ne consistait pas, au reste, dans une simple invitation du législateur, ou bien encore elle n'était pas purement *comminatoire*, suivant le langage des jurisconsultes; mais elle était burinée dans la loi même, et des amendes attendaient le juge prévaricateur. « Lorsqu'une affaire aura » été débattue devant des rachimbourgs, » s'ils refusent d'appliquer les dispositions » de la loi salique malgré la réclamation » formelle du demandeur, celui-ci devra, » jusqu'à trois fois, les inviter à être jugé, » suivant cette loi; persistent-ils à ne pas » l'appliquer, il leur dira : *Je vous somme* » *de décider, suivant la loi salique, la* » *contestation qui s'est élevée entre mon* » *adversaire et moi*. S'ils s'obstinent à ne » pas juger selon cette loi, assignation leur » sera donnée, et chacun des sept rachim- » bourgs dont se compose le tribunal, sera » condamné à payer trois sous d'or (1). Les

(1) Si quis alterum cinitum clamaverit, DC denariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur. Titulus XXXII. *De conviciis*, art. 1er.

(2) Art. 4, ejusd. tit. — (3) Art. 3, ejusd. tit. — (4) Art. 2, ejusd. tit. — (5) Art. 5, ejusd. tit.

(1) Si quidam rachimburgii in mallo residentes, cùm causa discussa fuerit inter duos causatores, admoniti ab eo qui causam requirit, ut legem salicam

MCD 2019

» rachimbourgs persistent-ils dans leur re-
» fus, le demandeur leur donne une nouvelle
» assignation, et chacun des sept rachim-
» bourgs est condamné à payer quinze sous
» d'or (1) Enfin, si les rachimbourgs sont
» convaincus d'avoir jugé suivant une loi
» autre que celle des parties, chacun des
» sept rachimbourgs sera condamné à payer
» quinze sous d'or (2). »

Certes, voilà une série de garanties, se fortifiant toutes les unes par les autres; c'est bien grouper les conséquences qui découlent d'un même principe. Au milieu du désordre et de l'incohérence des matières dont se compose la loi salique, on est surpris de certaines dispositions annonçant, du moins d'une manière relative, le véritable génie du législateur.

Maintenant, quelle était la composition du tribunal? Il était présidé par le comte, assisté de sept rachimbourgs, ou juges; on portait au nombre de douze les notables qu'on appelait pour compléter le tribunal. Il y avait encore un autre ordre de juges : les *sigabarons*, lesquels rendaient leurs jugements au nombre de trois. Sans doute, dans ce système d'organisation judiciaire se montrait un vice capital, le voici : le comte était tout à la fois militaire, administrateur et juge. Cette cumulation de pouvoirs est un signe de barbarie. Il est à remarquer, cependant, qu'elle se trouvait modifiée; car, suivant les règles, il n'était pas plus permis au roi qu'au comte de juger seul. Malheureusement, cette sage prévoyance, ainsi que bien d'autres articles excellents de la loi salique, étaient suspendus dans leur application. J'ai déjà parlé des lettres de prescriptions par lesquelles le monarque, de sa propre autorité, interdisait aux magistrats l'application de la loi. Sans doute, dans les forêts de la Germanie, véritable point de départ des monarques francs, les princes (1), hors le cas de guerre, avaient un pouvoir extrêmement limité; mais cet état de choses ne dura pas dans la Gaule; et Clovis, comme les faits le démontrent, était, à sa mort, un roi absolu. Ses successeurs, en dépit des lois, ne vécurent que pour satisfaire des passions qui, par leur nature même, ne reconnaissaient aucune espèce de règle. Je conviendrai, si l'on veut, que la législation ne fut pas expressément abolie; mais comment aurait-on osé l'appliquer lorsqu'elle contrariait ou seulement tempérait les désirs, les volontés des princes Mérovingiens? Ce qui, à cet égard, a fait tomber dans l'erreur jusqu'à Montesquieu lui-même, c'est qu'on a toujours voulu voir un peuple, proprement dit, dans les Francs, tandis qu'ils ne formaient qu'une classe d'hommes d'armes éparpillés sur de vastes terrains; aussi, dans un des premiers partages de la monarchie, n'a-t-on suivi aucun ordre logique dans les lots, parce qu'on voulait que chacun des frères eût un certain nombre d'hommes d'armes. Les provinces ne formèrent que l'accessoire; le principal, dans ce partage mémorable, c'était les guerriers. Eh bien! je le demande, comment des hommes, plus ou moins isolés les uns des autres, auraient-ils tourné les armes contre des princes qui avaient sans cesse autour d'eux des forces disponibles que leur attachaient les bénéfices des terres concédées temporairement dans l'origine? Sans doute, il est arrivé que tel ou tel leude a combattu plus tard contre son souverain, mais c'est à des époques de minorité, c'est-à-dire où le pouvoir est en général sans force. Ces mêmes leudes ne prenaient les armes que pour des intérêts personnels et sans aucun ensemble : c'étaient plutôt des révoltes partielles que des révolutions proprement dites. J'ajouterai enfin que, dans toutes les lois des peuples d'origine germaine, on trouve une sorte de similitude; c'est le même fond, modifié seulement par certaines circonstances locales. J'ouvre le code des Bavarois, et j'y trouve l'article suivant : « Quiconque tuera

dicant, et si legem dicere noluerint, tunc ab eo qui causam requirit, sint iterùm admoniti usque in tertiâ vice. Quod si dicere noluerint, tunc dicat ille qui causam requirit : *Ego vos tangano, usquè dum vos inter me et causatorem meum legem judicetis.* Et si tunc dicendi se legem distulerint, sole culcato, septem de illis unusquisque CXX denariis, qui faciunt solidos III, culpabilis judicetur. Tit LX. *De rachimburgiis qui secundum legem non judicant.*

(1) Art. 2, ejusd. tit. — (2) Art. 3, ejusd. tit.

(1) Principes.

MCD 2019

» un homme par l'ordre du roi, ou bien en-
» core par l'ordre du duc qui commandera
» dans la province, ne sera point recherché
» pour ce même fait; il ne pourra pas non
» plus être condamné, parce qu'il a agi sui-
» vant l'ordre exprès d'un supérieur, auquel
» il ne lui était pas permis de désobéir; le
» duc prendra donc la défense de cet homme
» et de ses enfants. Si le duc, qui, d'origine,
» a donné l'ordre, vient à mourir, son suc-
» cesseur sera tenu d'accorder ce même
» genre de protection (1). » Cette loi, si audacieusement meurtrière, cette loi, attentat à tous les principes, a été donnée par Dagobert I aux Bavarois, sur lesquels il exerçait un droit de suzeraineté. Elle était, au reste, un produit si naturel de l'état où vivaient les Francs, que les rois Carlovingiens se la sont appropriée : « Celui qui tue-
» ra un homme par l'ordre du roi ou du duc
» commandant dans la province, ne pourra
» être recherché ni condamné à l'amende
» pour ce même fait, parce que la loi et
» l'ordre de prince ont commis le meurtre,
» et que celui dont le bras l'a exécuté ne
» pouvait opposer aucun refus; le prince et
» ses successeurs défendront donc cet homme
» et ses enfants, pour qu'ils ne périssent
» pas et ne souffrent aucun dommage; que
» si, toujours à cause du même meurtre,
» l'homicide et les siens souffrent quelque
» mal ou sont tués, le coupable de ce meur-
» tre ou de ce dommage sera condamné à une
» double amende (2). »

Certes, voilà des textes qui sont clairs, précis. Les faits historiques les mieux constatés servent de commentaires à cet article si déplorable. Il n'était pas encore entré dans les capitulaires des Carlovingiens que des ducs devançaient son exécution, ainsi que déjà je l'ai raconté. En vain dira-t-on que c'étaient là de rares exceptions, je répondrai que ces exceptions étaient de tous les instants, de toutes les minutes; on les retrouvait dans toutes les classes de la société; c'était le principe, au contraire, qu'on appliquait rarement; il était devenu, en réalité, l'exception.

On m'accordera que, désormais, il importe fort peu de savoir si les Francs ne payaient pas d'impôts, et s'ils n'étaient assujettis qu'à fournir des voitures aux hommes voyageant pour faire exécuter les ordres du roi. Peu importe encore de prouver que les Francs étaient assujettis à payer, en outre, le *fredum*, c'est-à-dire la somme qu'il fallait donner, au préalable, toutes les fois qu'on réclamait justice des magistrats. Peu importe encore de démontrer que cet impôt était également exigé du Gallo-Romain et de tous les individus, quelles que fût la nation ou la classe à laquelle ils appartinssent; il n'en restera toujours pas moins constant que, si la liberté était dans les lois, la plus effroyable tyrannie était dans tous les actes du gouvernement.

La vie des Francs, en général, était active; ils étaient condamnés à des déplacements continuels; il fallait, comme notables, qu'ils servissent d'assesseurs au comte rendant la justice; ils étaient appelés, à chaque instant, comme *juratores* ou témoins; ils prenaient part aux excursions militaires et assistaient aux assemblées publiques. Il est vrai que, sous les derniers Mérovingiens, ces assemblées devinrent rares; mais elles furent fréquentes sous les Carlovingiens. Comme les Francs n'étaient pas très-versés dans la procédure, cet art de diriger les actions judiciaires, tout reposait sur des dépositions orales; il y avait des témoins pour tout et sur tout; mais on reconnut promptement que ces témoins, sous le joug d'une foule d'influences diverses, se parjuraient. De là les épreuves de l'eau bouillante, de là aussi le combat judiciaire. Quant

(1) Si quis hominem per jussionem regis aut ducis qui illam provinciam in potestate habet occiderit, non requiratur ei, nec fœdosus sit quia jussio domini sui fuit, et non potuit contradicere jussionem, sed dux defendat eum et filios ejus pro eo. Et si dux ille mortuus fuerit, dux qui in loco ejus defendat eum. *Lex. Baj.* Tit. II, cap. 8.

(2) Si quis jussione regis vel ducis illius qui ipsam provinciam regit hominem occiderit, non requiratur ei, nec propterea fœdosus sit quia lex et jussio dominica occidit eum et ipse non potuit contradicere. Princeps vero et successores ejus defendant eum et totam progeniem ejus, ne ob hoc pereat et malum patiatur. Quod si propterea ipse aut ejus progenies aliquid mali passi fuerint aut occisi, dupliciter componatur. Lib. V, can. 367.

MCD 2019

à l'épreuve de l'eau bouillante, on voit, dans la loi salique, qu'elle était rachetable. Ces diverses épreuves devinrent beaucoup plus fréquentes sous la seconde race qu'elles ne l'avaient été sous la première; ceci tient non pas à ce que la cruauté avait pris de nouveaux développements, mais à une erreur législative de Charlemagne, ainsi que je le démontrerai plus bas. Au reste, il survint, sous les faibles successeurs de ce prince, une barbarie si complète, si entière, que les lois furent réduites, sur beaucoup de points, à la formuler. La féodalité, conséquence de cette même barbarie, créa des souverainetés à l'infini : tout devint, comme je l'ai déjà écrit ailleurs, *détails* et *différences;* seulement, comme les ressources n'étaient pas en rapport avec les exigences de ces petits pouvoirs locaux, la fisealité, les prestations, multiplièrent leurs ravages sous toutes les formes; la condition des sujets, par conséquent, fut plus rude et plus pénible.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la place que tinrent, sous le gouvernement mérovingien, les maires du palais. Ils étaient, dans l'origine, à la tête des grands officiers, ou, pour mieux dire, des domestiques du palais. Rapprochés continuellement par leurs fonctions de la personne des princes, ils finirent par concentrer tous les pouvoirs de l'État entre leurs mains : de là à s'emparer du trône, il ne fallait que des circonstances heureuses exploitées par des hommes habiles et adroits. Il s'en rencontra plusieurs générations dans la famille de Pépin, et c'est ainsi que le sceptre passa d'une race à une autre.

CHARLEMAGNE.

(768.)

Au moment de sa mort, Pépin laissa deux enfants mâles; Charles, connu sous le nom de Charlemagne et Carloman. Le fils de Charles Martel avait cru devoir appeler à son lit de mort les principaux leudes, ducs, comtes et évêques, pour leur donner connaissance du partage qu'il voulait faire de ses états. Nul, comme on peut le croire, ne hasarda la plus légère observation, relativement à cette vaine formalité. Pépin se laissa conduire par le même esprit d'égalité qui naguère avait présidé à divers partages de la monarchie des Francs, et voulut, dans chaque portion, combiner les avantages du climat du nord à ceux du climat méridional. On substitua en d'autres termes une idée appartenant à l'ordre de la famille à une idée essentiellement du domaine de l'ordre politique. Mais cette erreur n'eut pas de suites funestes, car au bout de deux ans et demi, toute trace de ce partage avait disparu; il amena cependant une première conséquence désastreuse, qui était inhérente à sa nature : la discorde entre les deux frères. Les leudes qui entouraient Carloman, personnage fort médiocre, lui inspirèrent la plus violente jalousie contre Charles : elle éclata promptement. Hunald, duc d'Aquitaine, qui, depuis plus de vingt ans, s'était retiré dans un couvent, le quitta en toute hâte pour tâcher de saisir de nouveau les rênes du pouvoir. Charles, auquel une partie de l'Aquitaine appartenait, avait créé ducs des Gascons Loup, fils de ce même Hatton, que son frère avait privé de la vue. Les grands de l'Aquitaine, toujours avides de nouveautés, accoururent sous les drapeaux de leur vieux duc Hunald. Charles, réuni à son frère, se met en route pour aller combattre l'ennemi; mais avant de le joindre, Carloman se retire emmenant ses troupes. Cette séparation aurait pu avoir des suites funestes. Mais Charles, n'écoutant que son courage, s'élance contre Hunald, qui, sans l'attendre, court implorer la générosité de Loup. Celui-ci, oubliant la conduite d'Hunald, se fait son intercesseur auprès de Charles, que, désormais, j'appellerai Charlemagne. Ce prince touchait alors à sa vingt-troisième année; il avait déjà cette maturité de jugement qui ne se démentit jamais dans tout le reste de son règne, dont la durée eut presque un demi-siècle. Il ne se laissa donc entraîner, ni à une colère impétueuse, ni à une fausse pitié. Il exigea qu'Hunald le suivît en France; puis il l'envoya à Rome. Enfin, avant de quitter l'Aquitaine, il éleva une forteresse sur les bords de la Dordogne, à laquelle il donna le nom de Franciac,

MCD 2019

changé, avec le temps, en celui de Fronsac.

La veuve de Pépin, affligée de la discorde qui régnait entre ses deux fils, résolut de les réconcilier. Elle traversa ensuite les monts pour aller négocier une double union que Didier, roi des Lombards, lui avait fait proposer; il s'agissait de marier son fils Adalgise à Gisèle, sœur de Carloman et de Charlemagne. Ce dernier devait épouser, de son côté, Désirée, fille de Didier; enfin, la veuve du dernier roi fit ses efforts pour apaiser Tassilon, duc de Bavière, fils de Dodilon et d'une sœur de Pépin. De ces deux alliances royales, une seule se réalisa. Charlemagne épousa la fille de Didier, quoique, déjà, il fût marié, suivant le témoignage de plusieurs historiens. Un événement beaucoup plus grave eut lieu: Carloman mourut en 771, sans héritier; toute la monarchie des Francs passa sous le sceptre de Charlemagne.

Avant de commencer le récit des guerres de ce grand prince, de ces guerres si longues et si glorieuses, il faut que j'en fasse connaître au lecteur les motifs, pour mieux dire les nécessités. C'est la seule manière de le mettre à même de juger du génie du petit-fils de Charles-Martel; mais, au préalable, il y a une première remarque essentielle à faire: par un prodige unique dans l'histoire, nous voyons trois princes habiles se succéder les uns aux autres, et ayant pour héritier un monarque qui les surpasse tous. En rendant hommage à la suprématie si incontestable, si éclatante, de Charlemagne, il faut, néanmoins, reconnaître que ses œuvres auraient pu périr stériles, si elles n'avaient été fécondées par les travaux admirables de ses ancêtres: ils lui ont préparé la route, où, depuis, il n'a fait que des pas de géant. Examinons quelle était la position de ce prince au moment où il posséda tout le territoire des Francs. Au nord de son vaste empire se trouvaient ces Saxons (1), adversaires indomptables que Pépin avait fatigués par intervalle, sans pouvoir jamais les vaincre. Les contrées de la Germanie où ces hommes vivaient répandus, étaient immenses; à l'Orient, on les appelait les Saxons-Ostphaliens; à l'occident Westphaliens; au centre étaient les Agariens. Ces hordes, car les Saxons ne méritaient pas le nom de peuple, abandonnées à une idolâtrie sanguinaire, ne respiraient que le meurtre et le pillage, ayant en horreur toute apparence même de civilisation. Les Francs n'étaient guère, dans un sens, au-dessous d'elles; mais le christianisme, enseigné par les évêques, était un centre de lumières; sans doute elles étaient pâles, ternes, et comme imperceptibles dans leurs reflets; mais, enfin, cette même religion chrétienne, prêchant sans cesse sans être toujours écoutée, établissait une ligne de séparation; c'était cette ligne que les Saxons se montraient ardents à franchir dans leur soif inextinguible de ruines et de désastres; en un mot, païens barbares, ils se soulevèrent trente-trois années, et, pendant trente-trois années aussi, Charlemagne les combattit, mêlant au triomphe de la force la persuasion de la religion, faisant suivre les batailles de baptêmes, et échangeant des peines contre des conversions. Bref, d'hommes qui étaient ennemis des chrétiens, Charlemagne s'efforça de les faire chrétiens eux-mêmes. On l'a accusé d'intolérance pour n'avoir pas su le comprendre; mais ce qui prouve qu'il ne s'est pas trompé, c'est que les Saxons et leurs chefs, une fois pénétrés de nos croyances, n'inquiétèrent plus la monarchie des Francs, et laissèrent se développer en paix les germes de la civilisation semés au milieu de nous par le petit-fils de Martel. Mais ce qui est bien plus important encore, l'Italie, cette terre où restaient encore tant de vestiges de son antique splendeur, fut préservée en même temps par Charlemagne. Un témoignage contemporain va porter au plus haut degré d'évidence la vérité historique que je viens d'énoncer. Ecoutons Eginhard, secrétaire de Charlemagne.

« La guerre que Charlemagne entreprit » contre les Saxons fut la plus longue de » toutes celles qu'il soutint; ce fut aussi celle » qui fatigua plus son peuple. Les Saxons, » comme presque toutes les nations ger- » maines, avaient un naturel féroce; ils » étaient, en outre, abandonnés au culte des

(1) Ils s'appelaient **eux-mêmes enfants** de la *terre rouge*.

MCD 2019

» démons (c'est-à-dire au paganisme). En-
» nemis de notre sainte religion, ils souil-
» laient ou transgressaient les droits divins
» et humains. D'autres causes troublaient
» d'ailleurs à chaque instant la paix publi-
» que. Nos frontières touchaient aux leurs;
» presque toutes étaient ouvertes, à la ré-
» serve d'un petit nombre d'endroits séparés
» par de hautes montagnes ou d'épaisses fo-
» rêts. Nous étions sans cesse exposés aux
» brigandages et aux incendies des Saxons;
» aussi les Francs en étaient si irrités, que
» non-seulement ils leur rendirent la pa-
» reille, mais qu'ils entreprirent contre eux
» une guerre ouverte. Cette guerre, faite
» avec beaucoup d'animosité de part et
» d'autre, se perpétua pendant trente-trois
» ans, avec plus de désastres encore pour
» les Saxons que pour les Francs; elle au-
» rait fini plus tôt, sans la perfidie des en-
» nemis. On ne saurait dire combien de fois
» ils furent vaincus; combien de fois ils se
» jetèrent, en suppliants, aux pieds du roi,
» demandant la paix, et lui amenant des
» otages; combien de fois, domptés et
» abattus, ils s'engagèrent à abandonner le
» *culte des démons*, et à se soumettre à la
» religion *chrétienne*. Quelquefois on les
» aurait crus enclins à tenir leurs promesses,
» mais on les voyait bientôt détruire ce
» qu'ils avaient fait eux-mêmes; il n'y eut
» pas une seule année où l'on ne vît de leur
» part plusieurs changements; mais la gran-
» deur d'âme du roi, et sa constance, ne
» purent être vaincues par leur légèreté;
» jamais non plus il ne laissa un de leurs ou-
» trages sans vengeance; ayant défait par
» lui-même ou par ses comtes tous ceux qui
» avaient coutume de lui résister, et, les
» tenant sous sa puissance, il fit enlever dix
» mille hommes de ceux qui séjournaient sur
» l'une et l'autre rive de l'Elbe avec leurs
» femmes et leurs enfants, et les éparpilla
» dans la Gaule et dans la Germanie; alors
» il recommença de nouveau la guerre. Les
» Saxons renoncèrent enfin *au culte des*
» *démons et aux cérémonies de leurs*
» *pères; ils embrassèrent la foi chré-*
» *tienne, et se soumirent aux sacre-*
» *ments de la religion*, et, se mêlant aux
» Francs, ils ne formèrent plus, avec eux,
» qu'un seul et même peuple. »

Comme on le voit, c'était une guerre de civilisation religieuse que Charlemagne soutenait au nord de son empire. Transportons-nous au midi : il entreprend une campagne contre les Arabes; là encore c'est une lutte religieuse. « Le roi Charles, pressé par les » sollicitations, et touché en même temps » des divisions intestines des chrétiens qui » étaient sous le joug des Arabes, en Espa- » gne, entre, avec son armée, dans ce » royaume (1). » Enfin, le petit-fils de Martel alla combattre dans la Lombardie comme défenseur du pape, ce chef de nos croyances. Ainsi ce monarque eut toujours les armes à la main à titre de champion de la civilisation chrétienne. Tous ces événements ne tenaient pas à son caractère; mais ils étaient dans la nature même des choses; ils représentaient l'esprit du siècle auquel Charlemagne appartenait. Ces événements formaient, à bien dire, l'essence de la conviction générale; or, il est impossible, en Europe, d'étouffer cette même conviction; on peut la discipliner sous certaines règles, la contenir dans de certaines limites; mais nul effort ne peut aller au-delà. D'un autre côté, si Charlemagne entra vivement dans les croyances de son temps, il sut, comme le lecteur en aura la preuve, réprimer les écarts où tombèrent les hommes ayant pour mission de répandre ou de faire appliquer ces mêmes doctrines; il alla plus loin : il réforma d'antiques abus qui avaient pour eux l'autorité des âges et la vénération des fidèles; de sorte qu'il réunit ce qu'il y a de plus difficile : la force à la mesure. Il ne me reste plus désormais qu'à précipiter ma marche au milieu des détails de ce règne si long.

Les Saxons, méprisant la jeunesse de Charlemagne, dont ils n'étaient pas à même d'apprécier le caractère, firent des irruption sur les terres des Francs. Le jeune prince, souverain alors de l'empire entier, traverse

(1) Rex Carolus, motus precibus et querelis christianorum qui erant in Hispania sub jugo Sarracenorum, cum exercitu Hispaniam intravit. Annal. Metens. 778.

MCD 2019

le Rhin avec ses troupes; met tout à feu et à sang; et, pour imprimer à cette guerre son véritable caractère, il rase, de fond en comble, le temple élevé à l'idole Irminsul : c'était, à ce que l'on croit, le dieu de la guerre des Saxons. Ceux-ci vinrent implorer la miséricorde du vainqueur, et lui donnèrent des otages (773). Du Nord, Charlemagne vole au Midi; sur ce point, des circonstances très-graves appelaient son attention. A la mort de Carloman, sa veuve, suivie de quelques partisans, s'était enfuie auprès de Didier, emmenant avec elle ses enfants. Celui-ci devint leur protecteur. Il peut sembler étrange au premier instant que ce prince désertât la cause de son gendre pour entrer dans une querelle qui lui était étrangère. Mais Charlemagne avait répudié la fille de Didier pour épouser une troisième femme. Le roi des Lombards, afin de causer des inquiétudes à l'ancien époux de sa fille, tourmenta le pape Adrien pour qu'il sacrât rois les fils de Carloman. Une pareille démarche ne pouvait être tentée par un souverain pontife aussi habile qu'Adrien. Que pouvait-il lui revenir en donnant l'onction sainte à des princes incapables d'exercer la plus légère influence sur les Francs? D'un allié tel que Charlemagne, il se faisait un redoutable ennemi. Enfin, exauçait-il le vœu de Didier, il augmentait l'influence de ce prince en Lombardie; en d'autres termes, il se préparait des fers à lui-même. Adrien échappa donc au piége qui lui était tendu; « mais quelque artifice » qu'employât le roi des Lombards dans sa » méchanceté, il ne put engager le très-saint » pontife à sacrer les fils de Carloman, et à » offenser ainsi le très-chrétien roi Charles- » le-Grand (1) » Irrité du refus du pape, Didier commença contre lui des hostilités. Adrien, de son côté, envoya des ambassadeurs à Charlemagne. Ce dernier, avant d'intervenir, fit partir pour la Lombardie des hommes de confiance chargés d'examiner avec attention l'état des choses. Ceux-ci, avant de retourner en France, et bien convaincus que la conduite du pape était à l'abri de tout reproche, se présentèrent devant le roi des Lombards, le sommant de restituer au Saint-Siége les villes dont il s'était emparé. Didier répondit qu'il en appellerait même, contre Charlemagne, à la force des armes. Ce monarque envoie de nouveaux ambassadeurs au roi des Lombards, et traverse le Mont-Cenis. Il est bientôt devant Pavie, dont il entreprend le siége. Dans cette ville étaient renfermés le roi des Lombards, sa femme, et Hunald, ce vieux duc d'Aquitaine, soufflant partout la haine contre le monarque franc. Charlemagne, reconnaissant l'impossibilité d'emporter d'assaut la capitale du roi des Lombards, surtout au milieu des rigueurs de l'hiver (773), la laisse environnée de troupes pour aller soumettre le Milanais, le Bressan et le Mantuan. A Vérone, la veuve de Carloman et ses fils lui furent livrés; l'histoire garde depuis, à leur égard, le plus profond silence. Charlemagne, pendant que ses troupes continuaient de resserrer Pavie, résolut d'aller visiter Rome. Le pape Adrien envoya au-devant de son libérateur l'élite de la population : c'étaient les juges, les chefs des corporations; des jeunes enfants qui appartenaient aux premières familles, avaient à la main des branches d'olivier; un peu plus loin s'élevaient les croix qu'il était d'usage de porter devant les exarques et les patrices romains. Charlemagne aperçut à peine le signe de notre rédemption, qu'il descendit de cheval, ainsi que toute sa suite, et se rendit à pied jusqu'à l'église de Saint-Pierre; le pape, suivi de tout son clergé, l'attendait sur le perron de la basilique. Le roi franc s'arrêta à tous les degrés, les baisant avec respect les uns après les autres. Adrien le reçut ensuite à l'entrée de l'église; là, le monarque et le pontife s'embrassèrent; le premier prit de sa main gauche la main droite du second, et tous deux firent leur entrée dans le lieu saint, où la multitude des fidèles faisait retentir ces paroles de l'Évangile : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* nouvelle preuve que la guerre entre Didier et Adrien était regardée par les masses comme sainte. Ce fut le Samedi-Saint de l'année 774 que Charlemagne fit son entrée dans Rome; il était le premier des rois

(1) Anastasii Biblioth. Vita Hadriani papæ, p. 183.

MCD 2019

francs qui pénétrait dans les murs de la capitale du monde.

Ces actes de dévotion accomplis, le tour de la politique arriva. Adrien, comme héritier des traditions romaines, tenait les Lombards pour les ennemis les plus redoutables de la civilisation italienne; à ses yeux, ils avaient envahi le territoire; c'était un fait de barbarie qui n'avait d'ailleurs fait naître aucun droit. Peu importait pour un pape qu'une invasion entreprise les armes à la main se fût plus ou moins prolongée. Ce n'était toujours là qu'un accident de la force. Adrien, comme chef de la Péninsule, donna donc le titre de roi des Lombards à Charlemagne, qui, de son côté, confirma la donation précédemment faite à l'Église par Pépin. En définitive, le domaine temporel des saints pères se composa de l'exarcat de Ravenne, de la Pentapole, de la Sabine, de Terracine, des duchés de Spolette et de Bénévent, de la Marche d'Ancône, des duchés de Ferrare et de Bologne, enfin, de quelques autres territoires épars dans la Corse, la Toscane, le royaume de Naples et l'Istrie. Charlemagne retourna ensuite presser la reddition de Pavie, qui continuait d'opposer une vigoureuse résistance. Le courage des assiégeants céda enfin aux maladies contagieuses et à la famine. Le vieux duc d'Aquitaine déployait tous ses efforts pour retarder la chute d'une ville où le fils de son ennemi devait entrer en vainqueur; mais les habitants, fatigués d'une ardeur dont les suites devaient être funestes pour eux, massacrèrent Hunald à coup de pierres. « Il mourut » comme il le méritait; il termina par les » pierres une vie digne d'une telle mort (1). » Pavie ne tarda pas à succomber; Didier, sa femme et sa fille, tombèrent entre les mains du monarque franc; on dirigea la famille sur Liége. Le roi fut tonsuré, et le royaume des Lombards disparut, après une existence de plus de deux siècles. Adalgise, fils de Didier, fut plus heureux que son père : échappé des murs de Pavie, il arriva sain et sauf à Constantinople. Maître de la Lombardie, à titre de royaume distinct de celui des Francs, Charlemagne donna une organisation complète à sa nouvelle conquête. Les ducs et les comtes lombards n'essayèrent pas d'opposer une résistance de détail, qui alors n'aurait pu que leur être funeste; ils reconnurent le monarque franc; celui-ci leur assura la conservation de leurs places et dignités; ce n'était pas une révolution sociale. Néanmoins, Arigise, duc de Bénévent, refusa de se soumettre; gendre de Didier, il avait à sa disposition des forces considérables; il ne désespéra donc pas d'une fortune à la splendeur de laquelle il était mêlé.

Pendant que Charlemagne triomphait dans l'Italie, les Saxons se jetèrent sur la Hesse. Le petit-fils de Charles-Martel est déjà en Allemagne. Maître de Siegesburg, il a bientôt battu les Saxons sur les bords du Wéser. Le vainqueur pénètre jusqu'à Loakre, où Hessa, l'un des princes des Saxons-Westphaliens, se soumet et lui livre des otages. Les Angariens se rendent également. Charlemagne, convaincu que toute espèce d'hostilité était terminée, du moins pour le moment, renvoie une partie de ses troupes sur le Wéser; elles avaient établi leur camp à Lidbad, lorsque des Saxons-Westphaliens se mêlèrent à des Francs qui venaient du fourrage, et en massacrèrent plusieurs; mais les soldats de Charlemagne eurent bientôt repris l'offensive. Ce prince se montra, à son tour, et fit un carnage affreux. Après cette vengeance éclatante, le roi des Francs alla goûter quelque repos dans son château de Schelestadt, en Alsace. Mais des événements graves agitèrent la Lombardie, et appelèrent de nouveau Charlemagne aux armes. Adalgise, fils de Didier, avait été chercher un refuge à Constantinople; il fit partager promptement à l'empereur ses ressentiments comme ses espérances. En effet, la conquête du roi franc menaçait les Grecs jusque dans leurs dernières possessions en Italie. Les ducs et comtes conservés par Charlemagne regrettaient le temps où les Lombards formaient un peuple indépendant. Sans être confondus avec les Francs, ils étaient dépouillés néanmoins de leur véritable natio-

1) Sicut meruit, lapidibus dignam morte vitam finivit. Anast, Vitæ pontific.

MCD 2019

nalité. Adalgise, profitant de circonstances aussi favorables, s'ouvrit de ses projets à Rotgande, gouverneur du Frioul et de la Marche trévisane. Celui-ci entra, de son côté, en rapport avec d'autres ducs, ne respirant que pour briser le joug de Charlemagne ; mais le pape Adrien veillait : le rétablissement du royaume des Lombards aurait été pour lui le comble de l'infortune. A diverses reprises, il avait tenté d'ouvrir les yeux du roi ; il s'était plaint aussi de la conduite que tenait à son égard Hildebrand, gouverneur du duché de Spolète. Charlemagne, loin de suivre aveuglément les conseils du pape et de partager ses passions politiques, avait tenté de le réconcilier avec le duc de Spolète (1). Le pape, pour paraître entrer dans les vues conciliatrices du roi franc, envoya un négociateur à Hildebrand. Le moment de la crise approchait. Il écrivit, en conséquence, à Charlemagne : « Notre » fidèle chapelain Étienne, s'étant rendu au- » près d'Hildebrand, l'a trouvé gonflé d'or- » gueil. Les députés d'Arigise, duc de Bé- » névent, ceux de Rotgande et de Regin- » bald s'étaient donné rendez-vous à Spo- » lète, pour conspirer, avec Hildebrand, » contre nous. Ils sont tombés d'accord de » réunir leurs forces au mois de mars pro- » chain, et de les joindre à des troupes » grecques que doit amener Adegise, fils de » Didier. Leur intention est de nous attaquer » par terre et par mer ; de prendre d'assaut » notre ville de Rome ; de livrer au pillage » les églises de Dieu ; de ravir le ciboire de » notre protecteur saint Pierre ; et, enfin, » de nous faire captif nous-même (ce dont » nous préserve Dieu !), pour rétablir le » royaume des Lombards, et faire disparaî- » tre votre autorité royale. »

Ces renseignements ne décidèrent pas Charlemagne à passer sur-le-champ en Italie : il donna ordre à un évêque et à un abbé de se rendre auprès des ducs de Spolète et de Bénévent, qui, se voyant découverts, désertèrent la cause du fils de Didier, et firent aux députés du roi des protestations d'une fidélité inébranlable. Mais le duc de Frioul avait déjà levé des troupes et insurgé des villes : il persista dans ses projets. Le petit-fils de Charles Martel, par un mouvement rapide, est sur les bords du Danube ; il traverse le Tyrol avec l'élite de ses soldats, et tombe à l'improviste dans la Lombardie. Rotgande et son beau-père, le duc de Trévise, sont bientôt entre ses mains ; il les envoie à la mort ; les cités qui avaient pris part à la révolte se rendent d'elles-mêmes. Charlemagne, pour rompre d'un seul coup tous les liens qui existaient entre les anciens ducs lombards et le fils de Didier, chassa les premiers de leurs gouvernements, et établit partout des comtes et des ducs francs, dont la fidélité lui était irrévocablement acquise.

Pendant qu'il rétablissait son pouvoir chancelant en Lombardie, les Saxons s'étaient de nouveau levés en masse, pour profiter de l'absence du roi ; ils furent repoussés. Le petit-fils de Charles-Martel arrive ; et, dans l'espace de cent vingt jours, pacifie la Lombardie, et bat de nouveau les Saxons. Surpris par une célérité aussi désastreuse, ils demandèrent la paix et le baptême, donnant d'eux-mêmes des otages. L'année suivante, Charlemagne convoque l'assemblée générale des Francs à Paderborn, et il exige que les Saxons viennent lui renouveler leurs serments. Tous les chefs se présentent, à l'exception d'un seul : Wittikind. Emporté par sa haine ardente contre les Francs, il s'était retiré en Danemarck. A cette même assemblée, vint encore le gouverneur musulman de Sarragosse, pour implorer la protection de Charlemagne contre Abderam, autre émir, qui s'était créé un état indépendant en Espagne. Le lecteur n'a pas oublié les ravages que, depuis près d'un siècle, les Arabes commettaient dans le Midi de la France ; c'était une irruption dont les flots avaient un instant menacé la civilisation entière de l'Europe. Refoulés sur les confins de l'Espagne, les Arabes pouvaient un jour, en renonçant à leurs discordes, pénétrer de nouveau dans des contrées où ils comptaient encore de secrets partisans. Ce péril éloigné n'avait pas échappé au discernement du petit-fils de Charles-Martel ; il voulait le pré-

(1) Hildebrand.

MCD 2019

venir en établissant sa domination dans une partie de l'Espagne. Un allié se présentait à lui pour aplanir les premières difficultés; c'était une de ces heureuses rencontres que la fortune envoie, et qu'il faut saisir au passage. Charlemagne rassemble une armée considérable, la divise en deux corps; à la tête du premier, il pénètre en Espagne, descend par la vallée de Roncevaux, et se dirige sur Pampelune; les portes de cette ville lui sont ouvertes; on lui donne des otages. Il parvient ensuite jusqu'à Sarragosse. Il comptait sur les promesses du gouverneur de cette cité; c'était le même qu'on avait vu à l'assemblée de Paderborn; ses promesses, cet émir ne peut les réaliser. Charlemagne se retire, restant maître de tout le pays entre l'Ébre et les Pyrénées; il établit des comtes francs pour gouverneurs. Traversant pour la seconde fois Pampelune, il en rasa les murs et les fortifications, reprit ensuite le chemin de la France, parcourut les vallées d'Engin et d'Erro, pour arriver à celle de Roncevaux. L'armée des Francs formait deux divisions: l'une était à l'avant-garde, et séparée par une assez longue distance de la seconde. Celle-ci était encombrée de bagages. Charlemagne, avant de commencer son expédition, avait reçu le serment de fidélité de Loup, fils de Vaifre, et petit-fils de Hunald; il avait trouvé ce prince régnant comme duc sur ces contrées. Loup, fidèle à la haine de ses pères, engagea les Basques à se cacher au milieu des rochers et des forêts qui dominaient la vallée; de ces postes avantageux, ils devaient accabler Charlemagne et les siens. Ils laissèrent passer, et par des motifs qu'on ignore, ce prince et son avant-garde, réservant leurs coups pour la seconde division, à laquelle était confiée la garde du butin fait dans cette campagne. De cette arrière-garde, il ne resta pas un seul guerrier vivant; tous furent écrasés sous le poids des pierres et des roches que faisaient rouler les Basques.

Voici maintenant dans quels termes Eginhard rend compte de cet événement désastreux : « Charles revint d'Espagne avec ses » troupes saines et sauves; néanmoins, à son » retour, il se ressentit un peu de la perfidie » des Basques (1). Les soldats, suivant » la conformation du terrain, marchaient » sur une ligne longue et étroite; les ennemis s'étaient cachés au milieu des bois et » sur la crête de la montagne. Ainsi protégés, ils se jetèrent à l'improviste sur la » queue des bagages et sur l'arrière-garde » qui protégeait ceux qui défilaient devant » elle; cette arrière-garde, ils la précipitèrent au fond de la vallée, et ils la massacrèrent jusqu'au dernier homme, mais non » sans avoir éprouvé une vigoureuse résistance. Ils pillèrent ensuite les bagages, et, » grâce aux ombres de la nuit, s'éparpillèrent en divers lieux avec la plus grande » célérité. Les Basques, » ajoute Eginhard, « réunissaient à l'avantage de leur position » l'extrême légèreté de leurs armes. Tout » était, au contraire, contre les Francs : l'asprité du terrain et le poids de leurs armes. » Dans cette embuscade, succombèrent Eggiard, maître-d'hôtel du roi; Anselme, » comte du palais; Roland (2), commandant » de la frontière de Bretagne, et plusieurs » autres guerriers. Ce cruel échec ternit » beaucoup, dans le cœur du monarque, la » joie de ses triomphes en Espagne. »

Il paraît que la tentative de Charlemagne, narrée en quelques mots par les contemporains, se fit sur une échelle vaste; ce n'était pas sans réfléchir qu'il s'était engagé dans cette expédition, dont le but était de rejeter les Arabes derrière le fleuve de l'Ébre, qui, alors, aurait servi de barrière entre les deux empires. Charlemagne avait, d'ailleurs, un grand nombre de partisans qui vinrent se réfugier dans le Midi de la France, où longtemps on reconnut leurs descendants; les siècles, enfin, les confondirent dans le reste de la population. Quant à Loup, unique fauteur de cette horrible trahison, Charlemagne le livra aux bourreaux, pour être pendu. Plus

(1) Vasconiam perfidiam parumper contingit experiri.

(2) C'est ce même personnage auquel les romanciers ont prêté plus tard un grand nombre d'exploits fabuleux. Ils en ent fait en outre un neveu de Charlemagne. Roland est un des personnages principaux du poème si amusant et si spirituel du célèbre Arioste.

MCD 2019

tard, enfin, ce prince érigea l'Aquitaine en état particulier, la considérant cependant comme une partie intégrante de l'empire. L'Aquitaine devait alors avoir une mission à part : elle était l'avant-garde opposée à l'invasion musulmane.

J'indiquerai seulement ici une nouvelle excursion, qu'à son retour d'Espagne Charlemagne entreprit chez les Saxons, qui, suivant leur coutume, avaient profité de son absence pour se soulever. Cette expédition, comme toutes celles qui l'avaient précédée, eut pour résultat des ravages passagers : le jour n'était pas encore venu où ces hordes devaient se soumettre irrévocablement. Laissant de côté ces fastidieuses répétitions, je préfère montrer un instant le petit-fils de Charles Martel dans les détails de sa vie privée ; je ferai connaître ensuite ses généreux efforts pour l'instruction des peuples ; je revèlerai ensuite les principes de son gouvernement, expliqués par les lois ou capitulaires décrétées par ce prince. Il faut que pour donner un portrait exact de Charlemagne, je recoure encore cette fois à Éginhard ; comme il a vécu dans l'intimité du monarque, son témoignage est d'un poids immense.

PORTRAIT DE CHARLEMAGNE, PAR ÉGINHARD.

« Il était revêtu habituellement des habits » que portaient les Francs ; il portait une » chemise et un caleçon de lin ; il se cou- » vrait, en outre, d'une tunique bordée de » soie et de tibiales (1) ; il enveloppait ses » jambes de bandelettes ; ses pieds étaient » resserrés dans une chaussure étroite. A » ses vêtements, il ajoutait, en hiver, une » veste de peau de loutre qui lui couvrait » les épaules et la poitrine ; il avait, en ou- » tre, un manteau de Venise ; son épée et » son baudrier étaient toujours en or ou en » argent. Dans les grandes fêtes ou aux au- » diences qu'il donnait aux ambassadeurs » étrangers, il ceignait une épée enrichie de » pierres précieuses. Les habits étrangers, » quelque magnifiques qu'ils fussent, il ne » souffrait point qu'on l'en revêtît. A la sol- » licitation des papes Adrien et Léon, on le » vit, mais deux fois seulement, porter la » tunique longue, la chlamyde et la chaus- » sure romaine. Aux grandes fêtes religieu- » ses, dans les processions, il s'habillait avec » une tunique tissue d'or ; sa chaussure était » chargée de pierreries ; à son manteau était » une agrafe d'or ; enfin il portait sur sa » tête un diadême où étincelaient les dia- » mants ; ces jours exceptés, il avait à peu » près le vêtement des hommes du peuple » de son temps.

» Sobre dans sa nourriture, il se mon- » trait encore plus sobre dans sa boisson : » l'ivresse lui inspirait de l'horreur dans » tous les rangs ; mais surtout lorsqu'il s'a- » gissait de lui et des siens. Quant à la » nourriture, il lui coûtait beaucoup de s'en » abstenir, et on l'entendait souvent se plain- » dre des jeûnes qui détérioraient sa santé. » Il ne donnait de repas que dans les fêtes » solennelles ; alors le nombre de ses convi- » ves était très-considérable. Son ordinaire » consistait en quatre plats ; à part le rôti, » qu'il aimait par-dessus tout et qu'on lui » servait encore à la broche. Ses repas » étaient animés par les récits qu'on lui » faisait des exploits mémorables des an- » ciens, ou par l'attention qu'il prêtait à » son lecteur ; il aimait aussi beaucoup les » ouvrages de saint Augustin, entre autres » sa *Cité de Dieu.* C'était à peine si, » pendant tout le repas, il portait trois fois » son verre à ses lèvres ; mais en été, man- » geait-il seulement quelques fruits, il buvait » aussitôt après ; il se dépouillait ensuite de » ses habits et de sa chaussure, et dormait » deux ou trois heures ; son sommeil, pen- » dant la nuit, était interrompu à quatre » ou cinq reprises différentes ; il se levait » alors pour se recoucher ensuite. Le chaus- » sait-on ou l'habillait-on, il en profitait » pour recevoir ses amis ; bien plus, le » comte du palais lui annonçait-il quelque » procès qu'on ne pouvait arranger ou juger » sans lui, il faisait venir à l'instant les plai- » deurs, et, ayant entendu leurs raisons, il » prononçait sa sentence, comme s'il eût été » assis sur son tribunal ; il annonçait en

(1) Haut-de chausses.

MCD 2019

» même temps à chacun sa tâche pour la » journée, et assignait à ses ministres les » affaires dont ils avaient à s'occuper.

» L'éloquence de Charlemagne était si » abondante, que toutes ses pensées il pou- » vait les exprimer sans recourir à sa langue » maternelle; il savait le latin, et le parlait » avec facilité comme s'il eût été son pre- » mier langage. Lui parlait-on en grec, il » le comprenait facilement, mais l'employait » lui-même avec peine. Enfin, il était doué » d'assez de faconde pour en abuser quelque- » fois. Les arts libéraux avaient été pour lui » l'objet d'une étude attentive; il en vénérait » les maîtres et les comblait d'honneurs. Le » diacre Pierre Pisan lui avait donné, dans » sa vieillesse, des leçons de grammaire; il » avait été dirigé dans ses autres études par » Albin, surnommé Alcuin, diacre breton, » mais issu de parents saxons : c'était un » homme très-versé en toutes sciences; » Charles avait employé avec lui beaucoup » de temps et de peine pour posséder la rhé- » torique, la dialectique, et surtout l'astro- » nomie; il s'était, en outre, appliqué à » l'art du calcul, et à suivre le cours des » astres; il s'essaya enfin à écrire, et il avait » toujours sous son oreiller des tablettes et » des petits livrets, pour assouplir, dans ses » moments perdus, sa main, et la dresser » à former des lettres; mais il eut peu de » succès dans ce genre de travail qu'il avait » commencé tard et hors de saison. »

Il paraît bien étrange qu'un homme aussi supérieur ne sût pas former correctement ses lettres; aussi une controverse s'est-elle élevée sur ce point entre les doctes. Les uns ont affirmé, car les doctes ne procèdent jamais différemment, qu'il s'agissait, non pas de l'écriture ordinaire, mais bien d'une sorte de calligraphie; d'autres ont irrévocablement décidé que Charlemagne ne savait pas écrire. Cette ignorance, on la conçoit difficilement au milieu des guerres, de négociations, des messages, des lettres que ce prince envoyait et recevait chaque jour; d'un autre côté, il est possible de savoir des langues, de les parler avec grâce et facilité, sans même les écrire *manuellement:* la lecture, en définitive, suffit pour constituer et entretenir une masse d'idées. Or, Charlemagne avait possédé cette connaissance dès ses plus tendres années. Il s'entretenait, en outre, avec les personnages les plus éclairés de son époque. L'abondance, la fertilité de ses ressources intellectuelles, ont donc pu suffire à ses vastes travaux. Nous avons entendu, il y a vingt-deux années, et lorsque nos exploits sillonnaient l'Europe dans tous les sens; nous avons entendu nos soldats, qui, jetés, tantôt au Nord, tantôt au Midi, se faisaient entendre dans plusieurs langues où ils entretenaient de longues conversations sans savoir même reconnaître leurs lettres dans les livres français. Charlemagne a donc pu être profondément instruit sans arriver, à la rigueur, à se servir de l'écriture courante. Il n'avait, après tout, qu'à se faire comprendre de ses ministres: ceux-ci rédigeaient, ou faisaient rédiger, et, lecture prise, le prince approuvait ou rejetait.

Les sciences et les lettres, Charlemagne ne les aimait pas uniquement pour lui-même; il sentait leurs avantages en prince qui a l'instinct de tous les genres de grandeurs; faire comprendre au peuple ses devoirs, à ses yeux c'était lui en faciliter l'accomplissement. Dans ses voyages en Italie, il fut frappé de ces nobles et brillants débris qui avaient triomphé des excursions de tant de Barbares. L'Italie restait encore souveraine par tous les dons de l'esprit; cette royauté, Charlemagne voulut la partager avec elle. « Étant, dit le moine d'Angoulême, à Rome, » Charles assembla des maîtres dans l'art de » la grammaire et dans celui du calcul; à » son retour, il les amena en France, leur » recommandant d'y répandre le goût des » lettres; car, avant le seigneur roi Char- » les, on ne s'adonnait en France à aucune » étude des arts libéraux (1). » Mais les arts et les sciences ne naissent et ne grandissent pas à la seule voix d'un monarque: il faut qu'il prêche d'exemple. Charlemagne était sans cesse entouré de savants; aux plus ingénieuses prévenances il joignait encore des dons immenses; il gratifia Alcuin de quatre abbayes. De pareilles récompense-

(1) Monachus Egolismensis, Script. Franc. t. V.

MCD 2019

étaient un véhicule perpétuel : on apprenait, espérant devenir riche un jour.

Le petit-fils de Charles-Martel s'aperçut promptement que les ecclésiastiques, directeurs de la conscience des peuples, étaient seuls aptes à leur donner quelques teintures d'instruction, puisqu'ils possédaient leur confiance tout entière : par la persuasion, on gagne, on éclaire les masses. Mais une immense difficulté arrêta long-temps l'ardeur du monarque. Les ecclésiastiques eux-mêmes croupissaient dans une profonde ignorance. C'était cependant à eux qu'il fallait remonter. Tel fut aussi le but constant des efforts de Charlemagne. Nous comptons, au nombre de nos vieux monuments, une circulaire de ce prince, adressée à Baugulfe de Fulde : « Dans les lettres qui nous ont été » si fréquemment écrites par les monastè» res pendant ces dernières années, nous » avons pu nous apercevoir que le sens des » religieux était droit, mais leurs discours » sans élégance, et même incultes. Nous » avons encore fait la remarque que ce » qu'une pieuse dévotion leur inspirait fi» dèlement au dedans, ils étaient incapables » de l'exprimer au dehors, sans laisser per» cer leur ignorance de la langue, source » de nombreuses erreurs dans l'interpréta» tion des livres saints. » Après ces reproches, dont la forme est si douce, il les invite, il les presse « de n'élire que des hommes » ayant la volonté et le pouvoir d'appren» dre, pour enseigner aux autres ce qu'ils » auront appris eux-mêmes. » Cette circulaire se termine de la manière suivante : « Nous désirons vivement que vous soyez » tous comme il convient à des soldats de » l'Église : religieux au dedans, savants au » dehors, chastes pour bien vivre, érudits » pour bien parler. »

Les efforts persévérants auxquels Charlemagne se livra, pour répandre quelques semences d'instruction au milieu de ses sujets, sont racontés d'une manière dramatique par le moine de Saint-Galles, et doivent avoir leur place dans une histoire destinée à faire bien connaître les mœurs et les institutions de nos ancêtres. Où ces détails peuvent-ils mieux se révéler que dans ces récits de chronique si naïfs et si sincères ? On dirait que les siècles passés se relèvent tout vivants pour nous initier à ce qu'ils ont de plus intime ; ce sont comme des causeries de famille, où tout se dit haut parce que de part et d'autre on n'a rien à se cacher. Écoutons maintenant le vieux narrateur.

« Il advint qu'aux rives de la Gaule dé» barquèrent deux Scots d'Hibernie, hommes » de très-grande science dans les écritures » profanes et sacrées. Quoiqu'ils fussent ve» nus avec des marchands bretons, ils n'ex» posaient rien en vente, mais criaient sans » cesse à la foule : Si quelqu'un veut la sa» gesse, qu'il se présente à nous ; nous la lui » vendrons. Enfin, ils crièrent si fort et si » long-temps, qu'on les prit pour des fous. » La chose ne tarda pas à venir aux oreilles » du roi Charles, amateur toujours passionné » de la sagesse. Il les fit venir en sa pré» sence, et leur demanda si réellement ils » avaient avec eux la sagesse ; ils répondi» rent : Nous l'avons, et, au nom du Sei» gneur, nous la communiquons à ceux qui » dignement en sont en quête. Et comme il » les interrogea pour savoir ce qu'ils vou» laient en retour, ils répliquèrent : Un lieu » commode, des créatures intelligentes, et » ce dont on ne peut se passer dans le péle» rinage d'ici bas : la nourriture et l'habit. » Le monarque, rempli d'une grande joie, » les logea d'abord auprès de lui quelque » temps ; puis, contraint de faire des expé» ditions militaires, il donna ordre à l'un » d'eux, ayant pour nom Clément, de de» meurer dans la Gaule pour élever un assez » grand nombre d'enfants, de haute, de » moyenne et de basse condition, et leur fit » distribuer des aliments selon leurs besoins, » et leur assigna une habitation commode. » L'autre Scot (Jean Mailros), disciple de » Bède, il le fit embarquer pour l'Italie, et » lui confia le monastère de Saint-Augustin » pour y fonder une école. Lorsqu'après une » longue absence, le victorieux Charles re» tourna dans la Gaule, on lui présenta les » enfants qu'il avait confiés aux soins de » Clément, et il leur demanda à voir leurs » lettres et leurs vers. Ceux qui étaient de » moyenne et de basse naissance présentè-

MCD 2019

» rent des œuvres au-dessus de toute espé-
» rance, CONFITES dans tous les assaisonne-
» ments de la sagesse; les enfants des grandes
» familles ne montrèrent que d'insipides sot-
» tises. Alors le sage roi, imitateur de la
» sagesse divine, plaça à sa droite ceux qui
» avaient si bien travaillé, et leur parla
» ainsi : Mille grâces, mes enfants, de ce
» que vous vous êtes appliqués à bien faire
» selon mes ordres, et pour votre bien;
» maintenant, faites de nouveaux efforts
» pour arriver à la perfection, et vous aurez
» de beaux évêchés et de bonnes abbayes, et
» vous serez toujours en grand honneur à
» mes yeux. Se tournant ensuite vers ceux
» de la gauche, leur montrant un front ir-
» rité, et troublant leur conscience d'un re-
» gard FLAMBOYANT, il leur adressa cette
» terrible apostrophe : Vous autres nobles
» et jolis mignons, vous avez méprisé mes
» ordres, et votre gloire et l'étude des let-
» tres; vous vous êtes abandonné à la mol-
» lesse, aux jeux et à la paresse, ou à de fri-
» voles exercices. Levant ensuite vers le ciel
» sa tête auguste et son bras invincible, il
» jura par son serment ordinaire : *Par le*
» *roi des cieux!* je ne me soucie guère, jo-
» lis mignons, de votre noblesse et de votre
» beauté! et tenez ceci pour dit, que si à
» force de zèle et de vigilance, vous ne me
» faites pas oublier votre négligence pas-
» sée, vous n'aurez plus jamais rien de
» Charles.

» Un de ces pauvres enfants, dont j'ai
» déjà parlé, étant devenu fort habile à dic-
» ter et à écrire, il le plaça dans sa chapelle.
» Un jour qu'on informait le prudent Char-
» les de la mort d'un évêque, il s'enquit si
» le prélat avait envoyé dans l'autre monde
» quelque chose de ses biens et du fruit de
» ses travaux : Pas plus, lui répondit-on,
» que deux livres d'argent. Notre jeune
» clerc, attaché à la chapelle, soupira, et il
» laissa s'échapper devant le roi cette excla-
» mation : *Viatique bien maigre pour*
» *un si long voyage!* Charles lui répli-
» qua : Si tu possédais l'évêché laissé par cet
» homme, te munirais-tu de provisions plus
» abondantes? Le clerc, la bouche béante à
» cette parole, comme si elle allait rece-
» voir des raisins de primeur, se préci-
» pita aux pieds du roi : Seigneur, je m'en
» rapporte à la volonté de Dieu et à votre
» toute-puissance! — Cache-toi sous le ri-
» deau qui est suspendu derrière moi, et tu
» vas compter combien tu as de protecteurs.
» En effet, la nouvelle de la mort de l'évê-
» que fut à peine répandue, que les officiers
» du palais, toujours à l'affût des malheurs
» et des afflictions d'autrui, s'empressèrent,
» impatients et envieux les uns des autres,
» d'obtenir la place qui était vacante. Mais
» Charles répondait à tous qu'il s'était en-
» gagé, et voulait tenir sa parole. Enfin la
» reine Hildegarde, après avoir envoyé d'a-
» bord les grands du royaume, s'adressa elle-
» même au roi, afin d'obtenir l'évêché pour
» son propre clerc. Il la reçut de l'air le
» plus gracieux, l'assurant qu'il ne pouvait
» ni ne voulait lui rien refuser, mais que,
» pour cette fois, il s'était engagé envers un
» jeune clerc. La reine, semblable à toutes
» les femmes lorsqu'elles veulent faire plier
» à leurs caprices la volonté de leur mari,
» dissimula sa colère, et adoucissant SA
» GROSSE VOIX, elle s'efforça de gagner par
» ses minauderies l'âme inébranlable de
» l'empereur, lui disant : Cher prince, mon
» seigneur, pourquoi risquer la perte d'un
» pareil évêché, en le confiant aux mains
» d'un enfant? Je vous en conjure, mon
» très-doux seigneur, ma gloire et mon ap-
» pui, donnez-le de préférence à mon clerc,
» votre serviteur dévoué. Alors le jeune
» homme protégé par Charlemagne, le ser-
» rant avec le rideau qui le cachait, s'écria
» d'une voix lamentable : Reste ferme, sei-
» gneur roi! et ne laisse pas arracher de tes
» mains la puissance que Dieu t'a remise!
» Alors le roi, ce courageux ami de la vé-
» rité, lui donne ordre de se montrer, et lui
» dit : Reçois cet évêché, et ne manque pas
» d'envoyer, et devant moi et devant toi-
» même, de plus abondantes aumônes et un
» meilleur viatique, pour ce voyage si long
» dont on ne revient jamais. »

Charlemagne avait auprès de lui une école en permanence, appelée l'école du palais; elle accompagnait le monarque dans tous ses voyages, et était dirigée par Alcuin. Parmi

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. *Paris, Imp. de Lagay, r. de la Bucherie, 1.* *Vouer Soulp.*

1. **SOLDAT**, Règne de Charles 1.er (En 848)

2. **COSTUMES GUERRIERS**, Règne de Charles III. (En 898)

FRANCE

MCD 2019

tes principaux assistants, on comptait Charlemagne, Charles, Pépin, Louis, ses trois fils; Alcuin avait encore pour auditeurs Adalhard, Angilbert, Flavius Damœtas, Eginhard, conseillers habituels du grand monarque; deux prélats se faisaient aussi remarquer au nombre des plus fidèles auditeurs : c'étaient Riculf, archevêque de Mayence, et Rigbod, archevêque de Trèves; quatre femmes écoutaient aussi les leçons d'Alcuin, avec l'ardeur la plus empressée : c'étaient Gisla, sœur de Charlemagne; Gisla, fille de Charlemagne; Richtrude, religieuse à Chelles; Cundrade, sœur d'Adalhard. L'histoire nous a conservé un morceau assez ingénieux, intitulé *Disputatio*, et dans lequel on voit qu'Alcuin entretenait plutôt d'ingénieuses conversations qu'il ne faisait de COURS proprement dits : on en jugera par les citations suivantes. Il y a deux interlocuteurs : Pépin, un des fils du monarque, et Alcuin; c'est le premier, alors âgé de seize ans, qui fait toutes les questions; ainsi, il demande d'abord :

— Qu'est-ce que l'écriture?

Alcuin lui répond : — La gardienne de l'histoire.

Pépin. — Qu'est-ce que la parole?

Alcuin. — L'interprète de l'âme.

Pépin. — Qu'est-ce qui donne naissance à la parole?

Alcuin. — La langue.

Pépin. — Qu'est-ce que la langue?

Alcuin. — Le fouet de l'air.

Pépin. — Qu'est-ce que l'homme?

Alcuin. — L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure,

Pépin. — Qu'est-ce que la vie ?

Alcuin. — Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.

Pépin. — De quoi les hommes ne se lassent-ils pas?

Alcuin. — Du gain.

Pépin. — Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés?

Alcuin. — L'espérance.

Pépin. — Qu'est-ce que l'espérance?

Alcuin. — Le rafraîchissement du travail.

Pépin. — Qu'est-ce que l'amitié?

Alcuin. — La similitude des âmes.

Pépin. — Qu'est-ce que la foi?

Alcuin. — La certitude des choses ignorées et merveilleuses.

Je ne pousserai pas plus loin ces citations, qui annoncent, en définitive, de la sagacité et de la finesse, mais qui prouvent, d'un autre côté, que l'état de la civilisation était peu avancé, puisque l'homme le plus remarquable de son siècle réduisait à si peu de chose l'instruction d'un prince royal. Mais tout est relatif, et ce qu'il faut remarquer ici, ce n'est pas tant la solidité de l'enseignement que la puissance de l'exemple. Certes, l'école, ou, si l'on aime mieux, l'Académie du palais étant le point de mire de tant d'hommes puissants qui formaient le cortége habituel de Charlemagne, il devait y avoir entre ces hommes une rivalité de savoir, ne fût-ce que comme moyen assuré de plaire au souverain. Si tant d'efforts ne produisirent pas un résultat durable, j'en expliquerai plus bas la cause. Au reste, les membres de l'Académie du palais avaient tous un nom emprunté à l'antiquité, sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait David; Alcuin, Flaccus; Angilbert, Homère. Alcuin, qui a exercé sur son siècle l'ascendant le plus irrésistible, n'était pas exclusivement théologien ; quoique les controverses religieuses l'aient beaucoup occupé, il a laissé des ouvrages philosophiques et littéraires, des compositions historiques et des œuvres poétiques. Dans un traité ayant pour titre *De virtutibus et vitiis*, on trouve des chapitres qui étonnent par une justesse d'aperçus et d'observations qui peuvent en rendre aujourd'hui même la lecture utile et agréable; j'en donnerai pour preuve l'*extrait* suivant, dont la traduction est empruntée à M. Guizot.

DE LA VAINE GLOIRE.

« Cette peste, la vaine gloire, est une » passion à mille formes qui se glisse de tous » côtés dans le cœur de l'homme occupé » de combattre contre les vices, et même de » l'homme qui les a vaincus. Dans le main- » tien et la beauté du corps, dans la dé- » marche, la parole, l'action, les jeûnes, la

MCD 2019

» prière, la solitude, la lecture, la science, » le silence, l'obéissance, l'humilité, la lon- » ganimité de la patience, elle cherche un » moyen d'atteindre les soldats du Christ. » Elle ressemble à un dangereux écueil ca- » ché sous les vagues enflées, et qui pré- » pare, tandis qu'on ne s'en défie pas, un » terrible naufrage à ceux qui voguent le » plus heureusement. Celui-ci ne peut res- » sentir d'orgueil pour de beaux et éclatants » habits; le démon de la fausse gloire s'ef- » force de lui en inspirer pour la laideur et » la grossièreté de vêtements communs; ce- » lui-là a résisté aux tentations des honneurs, » il se perdra par celles de l'humilité; tel » ne s'est point laissé enfler par les avantages » de la science et de l'éloquence, il le sub- » juguera par la gravité du silence. L'un » jeûne publiquement, et la vaine gloire le » possède; pour lui échapper, il jeûne en » secret. Elle glisse son venin dans le gon- » flement de cœur de l'homme intérieur. De » peur de succomber, celui-ci évite de prier » longuement devant ses frères; mais ce » qu'il fait en secret n'est pas à l'abri des ai- » guillons de la vanité. Elle s'enorgueillit » de ce que l'un est très-patient dans ses » œuvres et ses travaux, l'autre de ce qu'il » est très-prompt à obéir; celui-ci, de ce » qu'il surpasse tous les autres en humilité; » celui-là de son zèle pour la science; tel » autre de son application à la lecture; tel » autre encore de la longueur de ses veilles. » Mal terrible, qui s'efforce de souiller » l'homme, non-seulement dans les œu- » vres du siècle, mais encore dans ses ver- » tus. »

Ce morceau si digne d'éloges est un mélange de haute raison et de piété ardente; cette dernière, cachet du temps, va dominer de plus en plus dans les actions des hommes comme dans les œuvres des écrivains, jusqu'à l'époque où elle régnera en souveraine absolue. Au reste, ce qui, pour les esprits réfléchis, donne tant de valeur aux livres, même quand la foule cesse de les lire, c'est que, devançant les contemporains, ils deviennent ce qu'ils doivent faire et l'annoncent d'une manière irrécusable. Alcuin, doué d'un génie tout-à-fait supérieur, s'est occupé aussi à jeter dans un traité particulier un regard tout à la fois profond et attentif sur la nature de l'âme : « L'âme, dit-il, porte di- » vers noms selon la nature de ses opéra- » tions, en tant qu'elle vit et fait vivre, » elle est l'âme (anima); en tant qu'elle con- » temple, elle est l'esprit (spiritus); en tant » qu'elle sent, le sentiment (sensus); en tant » qu'elle réfléchit, elle est la pensée (ani- » mus); en tant qu'elle comprend, l'intelli- » gence (mens); en tant qu'elle discerne, la » raison (ratio); en tant qu'elle consent, la » volonté (voluntas); en tant qu'elle se sou- » vient, la mémoire (memoria). Mais ces » choses ne sont point divisées quant à la » substance, comme dans les noms : car tou- » tes ces choses, c'est l'âme et une seule » âme. »

Les croyances religieuses d'Alcuin, qui occupent une place si étendue dans ses œuvres, loin de lui rétrécir l'esprit, en avaient augmenté l'étendue; on en trouve la preuve dans sa correspondance très-volumineuse pour le siècle, puisqu'elle contient deux cent trente-deux lettres, s'étendant à toutes sortes d'objets. Il nous reste en tout trente lettres adressées par lui à Charlemagne. J'ai remarqué dans la quatorzième le passage suivant, dans lequel il s'élève contre l'impôt des dîmes, auquel on voulait assujettir des peuples que venait de dompter le grand monarque : « Jugez, Seigneur, s'il est » convenable de soumettre au joug des dî- » mes ces peuples sauvages au moment même » où ils viennent d'être convertis. Considérez » si les apôtres, éclairés par Jésus-Christ » même, en ont prescrit le paiement. Nous » reconnaissons que c'est une bonne action » que de donner la dîme sur notre fortune; » mais il vaut mieux y renoncer que de per- » dre la foi. » Un soin particulier préoccupe beaucoup l'attention d'Alcuin : ce sont les bons traitements envers les ennemis vaincus; ainsi, dans une de ses lettres ayant pour date l'année 796, il supplie Charlemagne d'être plein d'humanité pour les prisonniers Huns, et en général pour tous ses ennemis; en 799, il réclame de la douceur et de la pitié pour les Saxons, ces ennemis si redoutables : ce n'était donc pas dans son intérêt

MCD 2019

personnel qu'il employait l'immense crédit dont il jouissait.

Dans une autre lettre, qu'en 801 il adresse au prince, il le conjure de bien veiller aux périls dont le menaçait une expédition entreprise dans le duché de Bénévent ; il ajoute : « Quelqu'un s'écriera peut-être : pour-» quoi se mêle-t-il de ce qui lui est étran-» ger? Mais celui-là ne sait pas que rien de » ce qui concerne votre prospérité ne m'est » étranger, et qu'elle m'est plus chère que la » santé de mon corps ou la durée de mon » existence. Tu es la félicité du royaume, le » salut des peuples, la splendeur des églises, » le protecteur de tous les fidèles du Christ.... » Il est donc juste et indispensable que nous » songions constamment à ta fortune et à ta » santé, et que nous implorions la miséri-» corde de Dieu à cet égard, très-excellent et » très-digne de tout honneur, seigneur roi » David. »

Alcuin ne fut pas, parmi les ecclésiastiques, le seul homme de mérite que Charlemagne sut attirer auprès de lui; on compte encore Leitrade, Théodulf et Smaragde. Le premier avait vu le jour dans la Norique; le second était un Goth né dans l'Italie; quant à Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, diocèse de Verdun, on ignore le lieu de sa naissance. Leitrade, après avoir exercé auprès du roi les fonctions de bibliothécaire, fut employé dans diverses missions, puis nommé archevêque de la ville de Lyon ; l'histoire nous a conservé de lui une lettre qu'il adressa en cette qualité à Charlemagne : je n'en citerai qu'un fragment; il me semble d'un très-haut intérêt, du moins pour ceux qui aiment à pénétrer jusqu'au fond des choses : « Après » avoir pris possession de cette église, j'em-» ployai tout mon pouvoir selon les forces de » ma petitesse, afin d'amener les offices ecclé-» siastiques au point où, avec la grâce de » Dieu, ils sont désormais arrivés. Il a plu à » votre piété de m'octroyer la restitution des » réserves appartenant jadis à l'église de » Lyon, en conséquence, avec la grâce de » Dieu et la vôtre, j'ai établi une psalmodie » qui se conforme autant que possible au rite » du sacré palais. J'ai fondé des écoles de chantres et en outre des écoles de lecture... » Je n'ai rien négligé aussi pour la copie » des livres. J'ai donné des costumes aux prê-» tres et ce qui était nécessaire pour les offi-» ces. J'ai en outre employé tous mes efforts » à la réédification des églises. J'ai veillé à ce » qu'on recouvrît de nouveau la grande église » de cette ville, dédiée à saint Jean-Baptiste. » J'ai fait réparer l'église de Saint-Nizier » et celle de Sainte-Marie, sans compter les » monastères et les maisons épiscopales..... » J'ai construit pour les clercs un cloître, où » désormais ils demeurent tous dans un seul » édifice, etc. etc. »

A mon grand regret, je tronque cette lettre précieuse : elle prouve dans quels détails Charlemagne voulait qu'on entrât avec lui ; elle démontre, d'un autre côté, que les richesses des ecclésiastiques étaient loin d'être excessives, puisque Leitrade est réduit à habiller les prêtres de sa propre église, et à leur fournir ce qui était indispensable pour la pompe des offices.

Théodulf, devenu évêque d'Orléans, se dévoua jour et nuit à la propagation des études ; on le vit fonder de nombreuses écoles dans son diocèse. Il a laissé, sur les devoirs des prêtres, des instructions renfermant quarante-six articles : j'en transcris un : « Que les prêtres ouvrent des écoles dans les » bourgs et dans les campagnes; si des fidè-» les veulent leur confier leurs petits enfants, » qu'ils s'empressent de les recevoir et de » les instruire ; qu'ils les enseignent avec » une parfaite charité, car il a été écrit : » Ceux qui auront possédé la science, bril-» leront semblables aux feux du firma-» ment..... Les prêtres qui enseigneront les » enfants n'exigeront en retour aucune ré-» compense, et n'accepteront que ce que » les parents leur donneront de leur propre » mouvement et par affection. » Théodulf, au milieu des travaux de son apostolat et des missions politiques dont le chargea Charlemagne, trouva encore le temps de composer un poème renfermant neuf cent cinquante-six vers, et intitulé : *Parænesis ad Judices* (Exhortation aux Juges). On rencontre dans cette œuvre des pages empreintes de la philosophie la plus suave : « Mor-» tel ! s'écrie-t-il, sois toujours prêt à trai-

MCD 2019

» ter doucement les mortels; la loi de la na-
» ture est la même et pour eux et pour
» toi.... Quelque différente que soit ici bas
» votre carrière, toi et eux vous partez du
» même point : c'est au même point que
» vous allez aboutir. » S'adressant aux ju-
ges : « Si l'un vient de perdre son père, ce-
» lui-ci sa mère, cet autre son mari, veillez
» avec une attention toute particulière sur
» leur cause; soyez pour eux un avocat, un
» protecteur. Si le faible, l'infirme, le ma-
» lade, l'enfant ou le vieillard implorent
» votre secours, soyez-leur tendre et com-
» patissant. Asseyez vous-même celui qui
» ne peut se tenir debout; soutenez de votre
» propre main celui qui n'a pas assez de
» force pour se lever; raffermissez par les
» paroles celui à qui le cœur, la voix, la
» main ou les jambes vont défaillir; calmez
» celui qui profère des menaces; à celui qui
» tremble, rendez ses forces; à celui qui est
» furieux, imposez le respect. »

Smaragde a écrit aussi; il est auteur d'une grammaire latine, d'un traité de morale intitulé : *Via Regia*, et d'un autre qui a pour titre : *Diadème des Moines*. Je ne ferai aucun emprunt à l'abbé de Saint-Mihiel, préférant accorder l'espace qui me reste à un laïque, à Éginhard, le secrétaire de Charlemagne, qui, à en croire la chronique du monastère de Lauresheim, aurait épousé Emma, une des filles du roi franc. Laissant à part cette fiction, je vais faire connaître rapidement, comme historien et comme homme, le fidèle compagnon du grand monarque, et qui nous a transmis, dans une vingtaine de pages, la seule biographie contemporaine qui soit authentique : « Nourri,
» dit-il, par ce prince dès l'instant où j'ai
» été reçu dans sa cour, j'ai vécu, soit avec
» lui, soit avec ses enfants, dans une tendre
» amitié; à juste titre me déclarerait-on in-
» grat, si, oubliant le souvenir de tant de
» bienfaits répandus sur moi, je ne révélais
» pas les magnifiques actions d'un monarque
» qui a tant de droits à ma reconnaissance,
» et si je souffrais que sa vie restât..... sans
» un souvenir écrit de ma main. »

Eginhard, élevé avec les enfants de Charlemagne dans l'école du palais fondée par Alcuin, profita, sous tous les rapports, de l'instruction qu'il avait reçue; il se montra sujet dévoué au prince, auquel il devait tout, et homme de mérite comme écrivain. Nous lui devons une *Vie de Charlemagne*, et des *Annales*. Après la mort du monarque qu'il avait chéri avec une tendresse filiale, il demanda, quoique bien accueilli par Louis-le-Débonnaire, à quitter les affaires publiques. L'âge, les infirmités qu'il amène, la perte qu'il fit d'une épouse tendrement aimée, répandirent l'amertume de la plus profonde tristesse sur les derniers jours d'une vie si utilement employée. Nous possédons soixante-trois lettres d'Eginhard; la plus éloquente est celle où il déplore la mort de sa femme Imma, qui, à la suite de l'union la plus heureuse, s'était retirée dans un monastère, pour se livrer à toutes les austérités de la vie religieuse. Voici dans quels termes l'ancien secrétaire de Charlemagne épanche sa douleur dans le sein de l'abbé de Ferrières :
« Mes travaux, mes sollicitudes pour les af-
» faires de mes amis, ou pour les miennes,
» me sont devenus indifférents; tout se flétrit
» et disparaît en présence de la déchirante
» douleur à laquelle me laisse en proie celle
» qui naguère était mon épouse dévouée, et
» qui était encore restée pour moi une sœur
» et une compagne chérie. C'est un désespoir
» qui n'aura jamais de terme : car ses vertus
» sont si profondément mêlées à tous mes
» souvenirs, que rien ne pourra jamais les
» en séparer. Ma douleur s'accroît; la blessure
» que renferme mon cœur s'aigrit de plus en
» plus en songeant que toutes mes prières ont
» été stériles, et que, jusqu'aux dernières es-
» pérances que j'avais conçues de l'interven-
» tion des saints martyrs, tout m'a manqué
» à la fois. Les discours de ces amis qui cher-
» chent à me consoler, et qui sont si favora-
» blement accueillis par les autres hommes,
» ne font qu'irriter la plaie qui m'épuise et
» me désole; ils me pressent de soutenir avec
» force des maux qu'ils ne peuvent com-
» prendre, puisqu'ils ne les ont jamais res-
» sentis; ils me conjurent de me réjouir
» d'une épreuve où ils ne peuvent parvenir à
» me faire discerner la plus légère apparence
» de contentement. »

MCD 2019

Il y a mille et un an que la tendresse conjugale a inspiré à Eginhard des plaintes aussi touchantes. Le caractère religieux, cette grande puissance de son temps, perce sans doute encore; mais la sensibilité du cœur la surmonte. Si Eginhard est chrétien fervent, car lui-même acheva son existence dans un monastère, dont il avait été le fondateur, c'est surtout époux affligé qu'il se montre. Une sensibilité aussi vraie, aussi profonde, formait un contraste avec la férocité de ses contemporains; l'étude orne non-seulement l'intelligence, mais attendrit encore le cœur. En résumé, Charlemagne, heureux guerrier, rallia, dans son intimité, l'élite des hommes les plus remarquables; il vécut ainsi dans une société bien supérieure au siècle auquel il appartenait. Ces distinctions de naissance, qui, plus tard, exclurent de la présence des princes tant de génies éminents, lui étaient antipathiques. Fier d'être issu lui-même d'une vieille race de Francs, il recherchait cependant les étrangers, lorsqu'il découvrait en eux de l'aptitude ou des talents. Si on excepte Alcuin, véritable savant de profession, les autres *lettrés*, cortége habituel de Charlemagne, étaient rompus aux affaires publiques; il les chargeait de missions délicates ou de confiance. Entraîné par des guerres fréquentes, ce qu'il ne pouvait examiner en détail il le discernait dans les missives d'agents aussi habiles; ou bien, il l'apprenait encore en conversant avec eux. Comparons un instant le règne si long de Charlemagne, et qui d'ailleurs a toujours été si pacifique au-dedans et si glorieux au-dehors, avec les sanguinaires et anarchiques annales des princes mérovingiens, et l'on comprendra sur-le-champ de quelle prodigieuse science gouvernementale était doué le petit-fils de Charles-Martel, surtout lorsqu'on songera que le fond de la population était toujours resté à peu près le même. Les jouissances de l'esprit, les ressources des sciences ou des lettres, étaient l'apanage particulier de quelques hommes étrangers à la race des Francs; ce sont ces rares personnages que Charlemagne devina; ils devinrent le charme de sa vie, en même temps qu'ils furent pour lui d'admirables conseillers, tandis que, dans le mouvement même des affaires, il en reçut des services signalés. Mais sans la perspicacité du prince, sans ce coup d'œil rapide qui, au milieu de la foule, lui faisait porter juste la main sur celui qu'il devait choisir, les Alcuin, les Théodulf, seraient morts sans gloire et sans utilité; c'est Charlemagne qui, en les soulevant à leur place, a fécondé, de son appui protecteur, toutes les qualités qu'ils portaient en eux-mêmes; c'est un de ses titres les plus précieux à l'éternelle admiration qu'il a imposée à la reconnaissance éclairée de tous les siècles.

Le monarque s'occupa aussi, avec beaucoup de soin, de la musique, mais principalement du chant d'eglise. Il paraît que cette tentative eut peu de succès, du moins suivant un chroniqueur de l'époque : « Les » Francs, » dit-il, « avec leurs voix bar- » bares, ne pouvaient parvenir à rendre les » trilles, les cadences et les sons tour-à- » tour liés et détachés, des Romains; ils les » brisaient dans leurs gosiers, sans pouvoir » les exprimer au dehors. » Il ne faut pas se faire trop d'illusion sur les progrès que firent les sujets de Charlemagne dans les sciences, les lettres ou les arts : le génie d'un monarque peut créer des armées, remporter des victoires, enfanter des institutions, opérer des réformes; mais les lettres, les sciences et les arts, ne se lèvent pas à commandement ou à volonté. Les âges les préparent; un siècle privilégié les reçoit dans leur magnificence, et en jouit avec délice. Mais de pareilles merveilles ne peuvent être fécondées ensuite que par une certaine masse de lumières répandues dans quelques classes de la société. Les encouragements des princes hâtent et rendent plus fertiles des développements qui avaient leur heure marquée à l'avance. Il y a seulement une remarque à faire : c'est que le contact des Français avec les habitants d'Italie a toujours été, sous le rapport des lettres, des sciences et des arts, favorable à notre patrie (1). Charlemagne fut

(1) Il n'en a pas été de même en politique : jamais les Français n'ont pu se maintenir d'une manière definitive en Italie.

MCD 2019

électrisé à la vue de Rome, et il transporta parmi nous les restes de cette civilisation qui avait commandé au monde ; elle vécut autant que le monarque : le principe essentiel lui manquait. François I, vainqueur sous le beau ciel de l'Ausonie (1), y puisa cette ardeur de savoir, ce goût des arts et de la poésie, devenus bientôt universels en France, et qui, sous différents modes, se sont conservés jusqu'à nous. « Ma maison, » dit le célèbre philosophe Périgourdin (2), dans son vieux gaulois, « a *esté* dez long-temps ouverte » aux gents de sçavoir, et en est fort *cog-* » *neue :* car mon père, qui l'a commandée » cinquante ans et plus, eschauffé de cette » ardeur nouvelle *de quoy le roy Francois* » premier embrassa les lettres et les *meit* en » crédit, rechercha *avecques* grand soing et » dépense *l'accointance* des hommes doc- » tes, les recevant chez luy comme person- » nes *sainctes*, et *ayant* quelques particu- » lières inspirations de sagesse divine (3). » Le père de Montaigne était d'ailleurs, ajoute son fils, sans aucune connaissance des lettres, ainsi que ses prédécesseurs ; mais il avait fait les guerres d'Italie avec la jeune noblesse du royaume. Ce fut celle-ci qui, partageant les heureuses dispositions de François I, les inculqua à la classe qui était au-dessous d'elle, mais déjà à demi éclairée. La mode s'en mêla à son tour, et de cette manière fut naturalisée parmi nous la civilisation italienne. Je ne me suis abandonné à ces détails que pour mieux faire sentir l'opiniâtreté de la lutte que Charlemagne eut à soutenir contre l'ignorance barbare de son siècle, et qui, en définitive, resta triomphante.

Quant aux ressorts à l'aide desquels marchait le gouvernement du petit-fils de Charles Martel, abstraction faite de son caractère, la première de toutes les puissances, ces ressorts étaient de plusieurs sortes : en premier lieu je placerais la force militaire, et la foi religieuse. Quoique difficiles à toucher, ces ressorts ne résistèrent jamais à la main si habile de Charlemagne. Nulle révolte parmi les hommes d armes ; à la voix de leur chef, ils allaient combattre au Midi, pour aller ensuite au Nord. Glorieux des exploits qu'on leur commandait, enrichis des dépouilles de l'ennemi, possesseurs de terres que le monarque leur distribuait, ils marchaient avec joie ; chaque expédition était pour eux la source de jouissances nombreuses et de revenus qui allaient se grossissant toujours.

Les guerriers francs avaient-ils sous Charlemagne une organisation régulière ? en d'autres termes, formaient-ils ce que nous appelons exclusivement aujourd'hui des corps militaires ? Non. Les armées, alors, se composaient seulement de propriétaires fonciers qui s'équipaient à leurs propres frais pour servir pendant un temps limité. Il n'y a, en réalité, aucune similitude a établir entre les guerriers de Charlemagne et les troupes soldées de notre temps. L'homme libre remplissait tour à tour tous les offices réclamés par la société ; dans son intérêt, il était guerrier, juge et législateur. Le moindre trouble venait-il à éclater dans le lieu où il habitait, entendait-il crier aux armes, une querelle éclatait-elle, il était tenu d'intervenir sous peine de payer une amende de 4 sous d'or, c'est-à-dire 64 fr. de notre monnaie actuelle. Ces charges étaient les conséquences forcées d'une haute position : elles découlaient pour ainsi dire l'une de l'autre. Homme libre et propriétaire, un Franc devait se rendre à l'assemblée générale indiquée par Charlemagne. Ce prince lui faisait communiquer, comme nous le verrons plus bas, les plans de guerre, les lois et les réglements qu'il devait soumettre à l'examen général. Sous un pareil règne, on demandait tout au plus des éclaircissements ; les fonctions de legislateur accomplies, le Franc prenait aussitôt les armes. Comme guerrier, ces armes, il devait les acheter lui même : l'équipement complet se composait d'une épée et d'un poignard, qu'on peut porter à 8 sous d'or, en d'autres termes

(1) Ancien nom de l'Italie.

(2) Essais de Michel de Montaigne, liv. 2, ch. 12.

(3) J'ai conservé à dessein l'orthographe du temps, sauf à rectifier, dans cette note, les mots qui, dans le texte, sont en italique : *esté*, pour été ; *cogneue*, pour connue ; *de quoy* le roi François, pour avec laquelle ; *meit*, au lieu de mit ; *accointance* signifie fréquentation, société ; *sainctes* pour saintes.

MCD 2019

128 fr.; la cuirasse, dont il fallait être pourvu, était estimée 2 sous d'or, soit 32 fr.; le casque et l'aigrette coûtaient environ 8 sous d'or, soit 128 fr.; le bouclier et la lance étaient estimés 2 sous d'or ou 32 fr.; total de l'équipement : 320 fr. Ce n'est pas tout : le guerrier devait vivre à ses propres frais durant toute l'expédition. S'il ne s'était pas montré à l'assemblée générale, il partait de son domicile pour se rendre au lieu où était l'armée. Ces dépenses étaient excessives, surtout quand on réfléchit à l'étendue du royaume : on pouvait, année commune, les porter à quatre ou cinq cents francs de notre monnaie actuelle; en outre, elles étaient très-souvent concentrées dans l'espace de quelques mois; elles en devenaient alors plus pesantes. Il est vrai que les expéditions de Charlemagne furent toutes avantageuses à la classe des hommes d'armes; néanmoins ce prince sentit qu'il importait de diminuer une semblable charge : il décida donc que les guerriers auraient droit à des vivres et à des provisions lorsqu'ils parcourraient ses États d'un bout à l'autre, ou bien encore lorsqu'ils auraient passé les frontières. Plusieurs écrivains ont porté au nombre de deux cent mille hommes les Francs qui se réunissaient sous les drapeaux de Charlemagne. A mon sens, il y a là une exagération évidente. Les guerres du grand monarque, ou pour mieux dire ses excursions, étaient trop rapides pour exiger des masses aussi considérables : elles auraient entravé toutes les opérations; en outre, pour avoir le droit de porter alors les armes, il fallait, comme nous allons en acquérir tout à l'heure la preuve, réunir une certaine quantité de terres, lesquelles étaient renfermées dans un nombre restreint de propriétaires moyens, surtout quand on songe à la vaste étendue des principaux domaines des monastères. Charlemagne n'a jamais eu plus de cent mille combattants sous ses ordres. Il résulte d'ailleurs d'un de ses capitulaires, publié en l'an 812, que la menace seule d'amendes onéreuses déterminait certains Francs à répondre à l'appel militaire. Je transcris la disposition pénale : « Tout homme libre » qui, appelé à l'armée, n'aura pas marché, » paiera en entier l'*heriban*, c'est-à-dire » 60 sous (1). S'il est dans l'impuissance » de payer cette somme, il deviendra lui-» même esclave du prince jusqu'à ce qu'il » soit libéré; alors il rentrera dans la plé-» nitude de sa liberté (2). »

Cette loi démontre qu'en dépit de tous les avantages, quelques hommes d'armes ne se rendaient pas avec empressement sous les drapeaux. On avait, au reste, déterminé (3) avec beaucoup de soin et de précision la portion de terre qu'il fallait posséder pour appartenir à la classe des combattants : « Que tout » homme libre, quel qu'il puisse être, et qui » possède cinq manses (4) en propriété, se » rende à l'armée (et s'équipe et s'entretienne » lui-même). Celui qui n'a que quatre manses » et celui qui n'en a que trois se rendront » aussi à l'armée. Dans chaque lieu où il y » aura deux hommes qui auront chacun deux » manses, un des deux défraiera l'autre; ce-» lui des deux qui sera le plus en état de » marcher viendra à l'armée. S'il se trouve » deux hommes dont l'un possède deux man-» ses et dont l'autre n'en aura qu'une, ils se » réuniront, et l'un des deux équipera l'au-» tre, tandis que celui qui sera le plus en » état de marcher se rendra à l'armée. S'il » se trouve trois hommes possédant chacun » un manse, que deux d'entre eux équipent » le troisième; celui qui se sentira le plus » en état de marcher viendra à l'armée. » Quant à ceux qui posséderont seulement » un demi-manse, que cinq contribuent à en » équiper un sixième et qu'il se rende à l'ar-» mée (5). »

(1) Représentant 960 fr. de notre monnaie actuelle.

(2) Quicunque liber homo in hostem bannitus fuerit, et venire contempserit, plenum heribanum, id est solidos sexaginta persolvat. Aut si non habuerit unde illam summam persolvat semetipsum pro wadio in servitio principis tradat; donec per tempora ipse bannus ab eo fiat persolutus et tunc iterum ad statum libertatis suæ revertatur.

(3) *Manse*, appelée dans la basse latinité *mansus, mansa* ou *mansum*, était un domaine rural d'une moyenne de douze à quinze arpents.

(4) Deuxième Capitulaire de Charlemagne, de l'an 812.

(5) Quicunque liber mansos quinque de proprietate habere videtur, similiter in hostem veniat.

MCD 2019

On saisit au premier coup-d'œil les difficultés, les longueurs, les entraves qui résultent d'un pareil système ; il est incompatible avec de grandes armées de conquêtes, parce qu'il ne repose que sur une classe privilégiée, et qui, par conséquent, est peu nombreuse : les grandes victoires ne s'obtiennent qu'avec les masses, c'est-à-dire en appelant le concours de tous les bras. La grande guerre ne s'est faite, en France, qu'à partir de Louis XIV. Eh bien ! ce prince a eu jusqu'à quatre cent mille hommes sous les armes. Depuis notre première révolution, ce nombre a été quelquefois quadruple. Le système d'appel militaire, tel qu'il avait lieu sous Charlemagne, démontre qu'au lieu de guerres telles qu'on les conçoit aujourd'hui, il s'agissait seulement d'expéditions ou d'excursions rapides. Mais en définitive, comme elles eurent toutes une issue glorieuse, elles donnèrent au monarque, tant sur ses sujets que sur ses ennemis, un ascendant irrésistible ; et les hommes d'armes, en dépit de tant d'imperfections, devinrent une des bases les plus solides du gouvernement de Charlemagne.

Quant à l'administration intérieure, à peine nous est-elle connue. Les comtes et les ducs qui, sous les Mérovingiens, gouvernaient, comme je l'ai déjà dit, les différentes provinces dans une sorte de demi-indépendance, furent conservés par le petit-fils de Charles-Martel. Mais les désordres inhérents à de tels fonctionnaires publics n'échappèrent pas à l'attention du prince ; si les comtes et les ducs ne furent pas supprimés, c'est qu'on n'avait rien de mieux à mettre à leur place. Charlemagne imagina alors de soumettre leurs actes à un contrôle perpétuel. Il institua donc les *missi domini* : c'étaient des envoyés qui se rendaient sur tous les points du royaume, écoutant les plaintes, redressant les torts et inspirant à tous les délégués une salutaire terreur. Je trouve toutes tracées, dans plusieurs capitulaires du grand monarque, les règles de conduite qui étaient imposées à ces hommes, choisis après l'examen le plus attentif : « Que nos envoyés, dit Charlemagne, s'enquièrent de » toutes les affaires qui ont besoin d'être » instruites, tant celles qui nous concernent » en particulier que les affaires concernant » les églises de Dieu ; celles des pauvres, » celles des veuves, des orphelins, des pupilles et d'autres hommes (1). — Que nos » envoyés, dit-il ailleurs, prennent soin, » s'il s'élève des plaintes contre l'évêque, » l'abbé, l'abbesse, le comte, ou quelqu'un » revêtu de quelque rang que ce puisse être, » de nous en informer. » Ainsi les deux classes qui exerçaient alors une influence si étendue, les comtes et les ecclésiastiques, avaient à redouter sans cesse l'œil vigilant des *missi domini*. Ces envoyés ne pouvaient sans doute prévenir tous les abus de l'autorité ; mais, se portant avec rapidité et à l'improviste sur tous les points du royaume, ils ranimaient le courage si souvent abattu des victimes de l'oppression ; ils nourrissaient en outre l'espoir de tous les gens de bien. Les maux, les désastres infligés par l'administration des comtes et des ducs n'étaient donc plus que passagers : la justice du roi pouvait se porter partout. Enfin les *missi domini*, sans attributions continuelles attachées à leur titre, devenaient, lorsqu'ils le jugeaient convenable, de véritables magistrats judiciaires. Je trouve, dans un capitulaire de Charlemagne de l'année 812, la disposition suivante : « Nous voulons que, » dans les causes négligées jusqu'à présent » par les comtes, nos envoyés exercent nos » légations seulement pendant quatre mois » de l'année : l'hiver au mois de janvier, le

Et qui quatuor mansos habet similiter faciat. Qui tres habere videtur similiter agat. Ubicunque autem inventi fuerint duo quorum unus quisque duos mansos habere videtur, unus alium præparare faciat ; et qui melius ipsis potuerit, in hostem veniat. Et ubi inventi fuerint duo quorum unus habeat duos mansos, et alter habeat unum mansum, similiter se sociare faciant et unus alterum præparet et qui melius potuerit in hostem veniat. Ubicumque autem tres fuerint inventi quorum unus quisque mansum unum, duo tertium præparere faciant ex quibus qui melius potest, in hostem veniat. Illi vero, qui dimidios mansos habent, quinque sextum præparere faciant, etc.

(1) De omni re insuper totum..... necesse fuerit, tam de justitiis nostris quamque de justitiis ecclesiarum Dei, viduarum, orphanorum, pupillorum, et cæterorum hominum inquirant.

MCD 2019

» printemps au mois d'avril, l'été au mois » de juillet et l'automne au mois d'octobre; » quant aux autres mois de l'année, cha- » que comte aura son placite et fera jus- » tice (1). »

Ces *missi domini*, représentants du monarque, et vivant, d'après ses ordres, dans une espèce de mouvement continuel, mais conservateur, sont une création émanée de Charlemagne. Ces auxiliaires si utiles, si précieux, il n'allait pas les chercher dans une seule classe, ni dans une seule profession de la société; c'était, si je puis m'exprimer ainsi, un *triage* fait dans toute la population. On trouvait parmi les *missi domini* des hommes d'état, des guerriers, des évêques, même de simples prêtres; rompus tous depuis long-temps aux affaires, ils étaient les organes du dernier *mot* qu'en toute chose le monarque devait croire. Charlemagne, ainsi que l'attestent ses Capitulaires, s'occupa avec persévérance de l'administration de la justice, peut-être même se laissa-t-il entraîner trop loin par l'amour ardent qu'elle lui inspira; c'est dans cette matière surtout qu'une mesure admirable est de condition rigoureuse. Qu'est-ce que les tortures? qu'est-ce que la question, qui plus tard ont ensanglanté nos lois criminelles, si ce n'est une recherche trop passionnée de la vérité ou de ce que l'on prend pour elle? Quand celle-ci ne se montre pas ou qu'elle ne coule pas de la bouche de l'homme qu'on présume être coupable, on tente de lui arracher par l'atrocité des supplices des aveux qu'il ne fait pas d'abord, puisqu'il n'a rien à se reprocher; il se déclare donc coupable parce que la mort lui sera moins rigoureuse que les préambules judiciaires qui la précèdent. Charlemagne, en doutant trop de la sincérité des témoins (2), contribua à répandre l'usage des épreuves de l'eau bouillante, du combat et de la barre de fer rougie au feu. Pour remédier à un mal qu'on pouvait modifier, il popularisa des modes de procédures au-dessous même de la stupidité barbare des sauvages. J'emprunte à l'article 34 du Capitulaire de l'an 801 l'article suivant : « Il a » été fait mention, par *divers*, que, dans les » placites tenus par nous l'année dernière, » il est devenu évident que celui qui pour- » suit un crime, ou celui qui veut se défen- » dre de crimes commis, sont destinés à se » parjurer l'un et l'autre; et il a été décidé » dans ces mêmes placites que l'accusateur » et l'accusé combattraient avec des bâtons » dans le champ, à avantage égal, plutôt » que d'être exposés à commettre un par- » jure caché (1). »Voilà donc le combat judiciaire érigé en loi.

Je recueille, dans un Capitulaire de la même année 801, un article qui atteste encore la défiance que les témoignages oraux inspiraient à Charlemagne; mais cette fois le législateur ne franchit pas toutes les limites. « Nous voulons, et nous ordonnons, » que nos comtes et nos juges n'admettent » point à rendre témoignage des hommes » de mauvaise renommée, et nous voulons » en outre qu'ils ne choisissent pour té- » moins que des hommes estimés parmi les » habitants de leurs cantons. Que les juges » s'en informent d'abord par eux-mêmes..... » et se conduisent en conséquence de ce qu'ils » auront pu découvrir, ne se livrant point » aux mauvaises suggestions de ceux qui » réclament (2). » Certes, il est impossible d'élever le plus léger doute sur la pureté des intentions de Charlemagne; mais, en pareille matière, rien de plus pernicieux que les bon-

(1) Volumus, propter justitias quæ usque modo de parte comitum remanserunt, quatuor tantum mensibus in anno. Missi nostri legationes nostras exerceant, in hieme januario, in verno aprili, in æstate julio, in autumno octobrio : cæteris verò mensibus unusquisque comitum placitum suum habeat et justitias faciat.

(2) Juratores ou conjuratores.

(1) Mentio..... facta est a nonnullis in placites quæ habuimus in anno præterito..... ut palam apparet, quod aut ille qui crimen ingerit, aut ille qui vult se defendere, perjurare se debeat. Melius visum est ut in campo cum fustibus pariter contendant, quam perjurium absconde perpetrent.

(2) Volumus etiam atque jubemus ut comites et judices..... non admittant testes habentes malam famam testimonium perhibere; sed tales eligantur qui testimonium bonum habeant inter suos pagenses. Et primum per ipso judices inquirantur..... it faciant, non voluntatibus, malorum hominum sensum præstantes.

MCD 2019

nes intentions lorsqu'elles marchent seules; car il résulte de la latitude laissée par le Capitulaire aux juges, que ceux-ci pouvaient, selon leur caprice ou leur intérêt, s'ils étaient gagnés par l'une des deux parties, écarter les temoins les plus essentiels. Toutes les dispositions que renferment les Capitulaires de Charlemagne, sont loin, au reste, d'être empreintes du même esprit d'aveuglement; ainsi, dans une loi du grand monarque se trouve portée la disposition suivante : « Que personne » n'ait, dans un placite, l'usage de la défense » pour un autre... ; que chacun ait à rendre » raison pour sa cause, son crime ou sa » dette, à moins qu'il ne s'agisse d'un in- » firme ou d'un homme ignorant les affaires; » auxquels cas les envoyés, ou les principaux » des placites, donneront, si la nécessité le » demande..... une personne approuvée de » tous, et qui connaîtra bien l'affaire (1). » On aperçoit encore çà et là, dans les Capitulaires, quelques articles ou certains conseils relatifs à l'administration de la justice, qui sont dignes de tout éloge. Ainsi, Charlemagne ordonne « que les centeniers soient élus » par le peuple et établis avec le comte pour » exercer leur ministère (2). » Dans un autre Capitulaire de l'an 789, le grand monarque veut « que ceux à qui la puissance de juger » a été donnée jugent JUSTEMENT... » C'est plutôt là une prescription morale qu'un article de loi proprement dit; il ajoute : « La » loi, composée par les sages, doit d'abord » être étudiée avec soin.... Lorsque le juge » connaît le *juste jugement*, qu'il prenne » garde de s'en écarter (3). »

(1) Ut nemo in placito pro alio *rationare* usum habeat defensionem alterius.... Unusquisque, pro sua causâ vel censu, vel debito rationem reddat, nisi aliquis sit infirmus aut *rationes* nescius, pro quibus missi vel priores qui in ipso placito sunt.... vel si necessitas sit, talem personam largiatur..... qui omnibus probabilis sit; et qui in ipsa bene noverit causa, etc.

(2) Ut..... Centenarii..... cum comite et populo, eligantur et constituantur ad sua ministeria exercenda.

(3) Ut quibus data est potestas judicandi justè judicent.... Primum.... Diligenter discenda est lex à sapientibus.... Composita.... Et dùm ille rectum intelligit judicium, caveat ne declinet..... à recto judicio.

L'administration de la justice était, comme on vient d'en acquérir la preuve, bien imparfaite, surtout relativement à ce qu'elle est devenue de nos jours, où cependant elle laisse encore beaucoup à désirer en matière criminelle. Néanmoins, si l'on médite dans leur ensemble les Capitulaires de Charlemagne, et qu'on les compare à ce que nous ont laissé les princes mérovingiens, il faudra convenir, avec Montesquieu, que Charlemagne s'est montré habile et profond législateur, du moins dans certaines occasions. Sauf quelques erreurs, il a donné à ses contemporains tout ce qu'ils pouvaient espérer de mieux relativement à leurs intérêts, leurs mœurs et leurs habitudes. En législation, on traverse une multitude de MIEUX secondaires avant d'arriver à ce qu'on appelle le MIEUX ABSOLU, qui, à son tour, est sinon renversé, du moins souvent modifié. Il ne faut donc pas trop s'étonner si, sous Charlemagne, les marchandises et les céréales étaient soumises à une sorte de tarif; relativement à l'époque, c'était une idée inévitable parce qu'elle présente une apparence d'ordre. Un Capitulaire de l'an 808 porte donc, article 5 : « Que personne n'ait assez » de présomption pour vendre ou acheter la » meilleure saye (ou robe) double plus de » vingt sous, et la meilleure saye simple » plus de dix sous. La meilleure fourrure de » martre ne s'achètera pas plus de trente » sous. » Vient ensuite une amende de 80 sous d'or. C'est là une véritable loi somptuaire qu'il ne faut pas condamner d'une manière irrévocable. Je trouve une autre disposition (1) qui témoigne des entraves de tous genres qu'éprouvait alors le commerce, et qu'il aurait sans doute brisés s'il eût eté florissant : « Que personne n'ose commercer la » nuit, ni sur l'or, ni sur l'argent, ni sur les » esclaves, ni sur les pierres précieuses....; » mais que l'on commerce de toutes ces choses en plein jour et devant témoins (2).

Cette analyse si succincte des Capitulaires

(1) Cap. V, an 803.

(2) Ut nullus audeat in nocte negociare in vasa aurea et argenta, mansipia gemmas..... sed in die coram omnibus et coram testibus unusquisque suum negotium exerceat.

MCD 2019

de Charlemagne, est la seule source qui répande des lumières sur la nature de son gouvernement; car la législation s'étend aux mœurs, aux intérêts, aux institutions, et aux habitudes d'un peuple. Les contemporains du monarque franc vivaient donc dans un état social très-peu perfectionné; mais quels étaient les pouvoirs concourant à la confection des Capitulaires, et comment ces derniers sont-ils définis? des constitutions soit ecclésiastiques, soit civiles, soit politiques, soit même purement administratives. Les Capitulaires devaient renfermer une série plus ou moins longue d'articles, et être dressés dans l'assemblée générale des Francs. C'était le roi qui proposait les Capitulaires aux Francs, lesquels lui donnaient force de loi par leur consentement. En réalité, tels sont les principes essentiels de la matière; mais, comme je l'ai déjà répété, rien, chez nos pères, n'était, dans la pratique, établi d'une manière stable et définitive; aussi nous possédons des Capitulaires ne renfermant qu'un seul article; nous en avons encore qui ont été promulgués sans avoir été délibérés dans l'assemblée générale; nous avons même des Capitulaires qui ont été faits par des conciles, et même par de simples synodes diocésains; on a enfin donné le nom de Capitulaire à des lettres où Charlemagne répondait à certaines questions qui lui étaient faites; à de simples instructions que ce prince donnait à ses *missi domini;* à des notes que le prince avait rédigées pour lui-même. Quant aux assemblées générales, Hincmar, archevêque de Reims, en a tracé un tableau plein de mouvement et d'action; il s'est beaucoup aidé d'un ouvrage intitulé : *de Ordine Palatii*, dû à l'abbé de Corbie, Adalhard, cousin-germain de Charlemagne; en voici la traduction : « C'était l'habitude » d'alors de convoquer, chaque année, deux » assemblées, dans lesquelles on soumettait » à l'examen et à la délibération des Francs, » et en vertu de l'ordre du prince, les CAPI- » TULA (1) que lui-même avait écrits sous » l'inspiration de Dieu, ou bien encore dont » l'urgence lui avait été démontrée dans l'es » pace qui séparait une réunion d'une autre. » Ces communications faites, les Francs dis- » cutaient un ou plusieurs jours, suivant ce » que requérait la gravité des matières mises » en délibération. Les messagers du palais, » toujours en course, recevaient les questions » des grands, et leur transmettaient les ré- » ponses. Nul étranger ne pouvait se tenir » proche du lieu de réunion, jusqu'à ce » que des résultats positifs eussent été pla- » cés sous les yeux du grand monarque, qui, » avec la sagesse dont Dieu l'avait doué, » confirmait la résolution de l'assemblée, à » laquelle tous devaient obéir. Pendant que » les affaires se débattaient, sans que le roi » fût présent, il se rendait lui-même au mi- » lieu de la multitude accourue à l'assem- » blée générale, il recevait les présents des » uns, saluait les personnages les plus con- » sidérés, causaient avec ceux qui se présen- » taient rarement, exprimait aux gens d'âge » la tendresse la plus affectueuse; se réjouis- » sait avec les plus jeunes, soit qu'ils fussent » des prêtres ou des séculiers (1). Néanmoins, » si les membres de l'assemblée témoignaient » le désir que le roi, pendant qu'ils débattaient » les matières confiées à leur examen, se » rendît au milieu d'eux, il y allait, demeu- » rant tout le temps qu'ils pouvaient désirer. » Dans ces conférences avec le prince, ils lui » disaient, sans détour et sans façon, quelles » étaient leurs opinions sur toutes choses, et » ils l'instruisaient des débats qui avaient eu » lieu entre eux, comme entre de véritables » amis.

» Le temps se montrait-il favorable : c'é- » tait en plein air que l'on délibérait. Crai- » gnait-on l'intempérie des saisons : on se » retirait dans plusieurs édifices séparés les » uns des autres. Alors, ceux qui étaient ap- » pelés à examiner les propositions du prince, » se tenaient à part de la foule que l'assemblée » avait attirée; et les personnages de petite » importance ne pouvaient alors être admis.

(1) C'est-à-dire *capitulaires*.

(1) Interim verò quo hæc in regis absentia agebantur, ipse princeps reliquæ multitudini in suscipiendis muneribus, salutandis proceribus, confabulando rariùs visis, compatiendo senioribus, congaudendo junioribus, etc. *Hinc opp. de ordine palatii*, t. II, p. 244.

MCD 2019

» Le local consacré aux grands était partagé » en deux, pour que les évêques, les abbés et » les clercs constitués en dignités, se trouvas- » sent seulement entre eux. Les comtes et les » autres personnages éminents ne se mêlaient » plus, dès le matin, à la multitude, jusqu'à » ce qu'ils fussent tous réunis ; et alors les » seigneurs, dont il est parlé plus haut, les » clercs et les laïques, se rencontraient dans » la pièce qui leur était donnée, et où ils » trouvaient, avec grand honneur, des siéges » tout préparés. Les seigneurs laïques et les » ecclésiastiques, se tenant ainsi séparés de la » multitude, il leur était loisible de délibérer » ensemble ou à part, suivant la nature des » affaires qu'ils avaient à examiner. Avaient- » ils besoin de mander quelqu'un, soit pour » des aliments, soit pour lui adresser quel- » ques questions : il était en leur pouvoir de » le renvoyer après avoir été satisfaits ; c'est » de cette manière qu'on procédait à la dé- » libération des affaires.

» La seconde occupation du prince était » de s'enquérir, auprès des membres de l'as- » semblée, sur ce qu'ils avaient à lui com- » muniquer ou à lui faire savoir des divers » points du royaume dont ils arrivaient. » Tous avaient non-seulement le droit de » rapporter au monarque ce qu'ils savaient, » mais il leur enjoignait expressément de » s'informer, dans l'intervalle des réunions » publiques, de ce qui avait lieu soit au de- » dans, soit au dehors du royaume ; ils » étaient tenus de s'en instruire auprès des » étrangers comme des nationaux, des en- » nemis comme des amis; ils devaient même, » dans certaines circonstances, se servir d'en- » voyés. Le roi tenait à ne jamais ignorer, » quelque petite que fût une localité, si le » peuple y faisait entendre des murmures » ou y était en proie à quelques agitations, » et quelles en étaient les causes ; il tenait à » savoir au plus tôt si quelques désordres » avaient eu lieu, parce qu'alors il exami- » nait s'il était utile d'en faire part à l'as- » semblée générale. Enfin, il exigeait qu'on » le mît au courant d'autres détails pareils. » On le voyait aussi s'occupant à pénétrer si » certains peuples qu'il avait subjugués ten- » taient de se révolter, ou bien si quelque » autre, qui repoussait son joug par la force » des armes, était disposé à s'y soumettre. » Sur tous ces objets, et partout où il y » avait désordre ou danger, il s'inquiétait » d'en reconnaître les motifs ou l'occa- » sion. »

Récapitulons toutes les ressources d'investigation que possédait Charlemagne ; à part les ducs et les gouverneurs de province, il avait ses MISSI DOMINI, parcourant, dans tous les sens, ses vastes possessions ; enfin, il se trouvait deux fois chaque année, et dans des assemblées publiques, en contact avec les *grands*, c'est-à-dire avec les hommes les plus intéressés au maintien de l'ordre : car c'était seulement l'élite des Francs qu'on appelait aux deux assemblées générales. La vérité arrivait donc de tous côtés à Charlemagne, et sur tout ; nous ne voyons donc pas éclater ces troubles civils, ces meurtres, ces crimes, dont la lecture attriste à chaque page dans les annales des princes mérovingiens. Aussi, le monarque put-il gouverner ses états primitifs, sans y mettre à peine le pied ; il les dirigeait de loin, réservant sa présence pour les seuls points que les guerres étrangères menaçaient. Mais cet homme extraordinaire, et dont l'œil vigilant embrassait la plus grande partie de l'Europe, n'avait pas foi exclusivement aux moyens matériels. La force et la crainte étaient sans doute indispensables dans leur déploiement à un siècle comme le sien : chacun de ses sujets, dans quelque rang où la providence l'avait placé, devait être convaincu que nulle de ses actions criminelles n'échapperait à l'attention des agents du prince ; mais c'est dans une sphère plus élevée qu'il tenait en réserve les principales influences de son gouvernement : c'est à la moralité des citoyens qu'il préférait s'attacher. Il fit donc prêter quatre fois serment à tous ses peuples, savoir : en 789, 802, 806 et 812. On peut être surpris aujourd'hui d'une si grande abondance de *foi jurée ;* mais on prêtait serment à l'âge de douze ans ; c'était une cérémonie qu'il fallait renouveler pour qu'elle laissât une certaine impression dans l'esprit. La puissance de Charlemagne, je veux parler de sa puissance d'opinion, s'ac-

MCD 2019

crut d'une manière remarquable à diverses époques ; par exemple, lorsqu'il devint empereur, il ordonna alors, par un Capitulaire de l'an 802 : « Que tout homme de son » royaume, soit ecclésiastique, soit laïque, qui » suivrait son état ou sa profession, et lui » avait promis auparavant la fidélité, quand » il portait le nom de roi, la lui promît de » nouveau, maintenant qu'il portait le nom » d'empereur. » Quant à la formule du serment, elle nons a été conservée ; tel en était le texte : « Moi.., je promets que je suis et » serai fidèle à mon seigneur Charles et à » ses fils, tous les jours de ma vie, sans fraude » ni mauvaise intention (1). »

Ces notions, que j'ai recueillies dans les monuments mêmes de l'époque, ne seraient pas seules suffisantes pour bien faire apprécier le règne de Charlemagne, si je ne faisais connaître les rapports qu'il eut constamment avec les membres du clergé, rapports qui exigeaient une délicatesse extrême.

Ce sont des auxiliaires dévoués, mais qui commandent les plus grands ménagements ; il faut néanmoins les arrêter lorsqu'ils se trompent ; quelquefois même il est indispensable de les réprimer dans leurs écarts ; la force est souvent impuissante contre eux ; on se les concilie par le tact, la persuasion, et une adresse qui, sans se servir de moyens coercitifs, ne les voile pas entièrement : car tout ce qui est trouble et émotion publique répugne aux habitudes des ministres de Dieu. Eh bien ! c'est là surtout que le génie politique de Charlemagne a brillé. Soumis comme chrétien aux ecclésiastiques, il sut obtenir d'eux, comme monarque, la réforme d'un des plus déplorables abus. Les églises servaient d'asile à une foule de criminels, qui, sûrs de l'impunité, ne reculaient devant aucune espèce d'attentat. Les portes des lieux saints leur étaient toujours ouvertes ; arriver à temps pour eux dans le sanctuaire, c'était la seule mesure de précaution qu'ils eussent à prendre. Si l'on reporte son attention sur tous les meurtres qui avaient souillé les annales des Mérovingiens, on sera forcé de convenir que le droit d'asile était un port ouvert aux opprimés ou aux malheureux, poursuivis par les agents du pouvoir. Mais l'ordre et la tranquillité avaient reparu sous le règne de Charlemagne, et un usage salutaire pour un temps était devenu pernicieux pour un autre. En effet, le droit d'asile n'était plus qu'un brevet d'impunité pour les brigands et les scélérats. Charlemagne, dans une assemblée qu'il tint en 779, dans son palais d'Héristal, décida que quiconque serait convaincu d'un homicide, ou de tout autre crime emportant la peine de mort, serait déchu du droit d'asile. Le coupable avait-il été assez heureux pour se réfugier au pied des autels, l'en arracherait-on ? Devant cette dernière limite devait s'arrêter la puissance de Charlemagne : il fallait qu'une aussi grande mesure ne choquât pas l'opinion publique, qui alors était si religieuse ; il fallait en outre obtenir l'assentiment des évêques et des abbés, membres de l'assemblée d'Héristal. Au milieu de tant de difficultés, quel parti adopta le monarque ? Il déclara que, sous aucun prétexte, les portes des églises ne seraient forcées ; mais il défendit qu'on donnât à manger aux prévenus de meurtres qui avaient recouru au bénéfice du droit d'asile. Par ce sage tempérament, Charlemagne coupa à sa racine un abus qui avait en sa faveur la conscience publique et la susceptibilité si naturelle des gens d'église, dans tout ce qui touche à leurs immunités ou prérogatives, seul genre de défense qui les protége, puisque l'usage des armes leur est interdit. Gouverner est un art qui exige une mesure continuelle. S'il ne faut pas toujours frapper, il ne faut pas non plus toujours céder ; le discernement lui-même n'est rien, sans l'habileté d'exécution ; le péril connu, ce qu'il importe, c'est de l'écarter. La mesure, ce cachet des grands princes, était une des qualités principales du roi franc : elle lui avait inspiré une foule de vertus et de qualités : la modération, la douceur et cette attention réfléchie, qui font échapper à tous les extrêmes. Guerrier célèbre et impétueux, Charlemagne, dans les affaires, ne se laissait jamais entraîner aux

(1) Sic promitto ego ille partibus domini mei Caroli regis et filiorum ejus, quia fidelis sum et ero diebus vitæ meæ, sine fraude, vel malo ingenio. Cap., anno 873.

MCD 2019

désastres d'un premier mouvement. Adrien lui dénonce-t-il, avec raison, la conduite des ducs lombards qu'il a conservés dans leurs gouvernements : le monarque, avant de prendre un parti décisif, envoie des ambassadeurs chargés de lui faire connaître l'exacte vérité. Qu'on réfléchisse maintenant à la violence sauvage des comtemporains, et l'on reconnaîtra que, si Charlemagne a dominé son siècle, c'est par toutes les supériorités du caractère et de l'esprit. Le premier de son temps, il a dû lui imposer une salutaire obéissance. A la royauté de la naissance, il a joint celle du génie. Placé sur les confins des âges profondément barbares, on s'incline devant lui, saisi de respect et d'admiration; on s'en détache avec peine; quelques pas de plus, toutes les lueurs d'une civilisation à peine naissante s'éteignent; on ne marche que dans des ténèbres ensanglantées. Monuments, institutions, tout se dégrade, tout s'avilit; le cœur, douloureusement serré, on ne rencontre désormais le citoyen nulle part; l'humanité entière semble avoir disparu; ce ne sont que ruines, opprobres et ignominies, jusqu'à l'instant où un ordre nouveau sortira de tant de ruines pour s'emparer du gouvernement de la France. Mais, puisque plusieurs années de splendeur nous séparent de cette déplorable époque, profitons-en pour terminer des récits pleins d'intérêt et d'instruction.

Charlemagne, qui déjà tant de fois avait battu les Saxons, eut encore à entreprendre contre eux de longues et pénibles campagnes; je n'en offrirai aux lecteurs que les circonstances les plus saillantes. En 779, le grand monarque, après avoir vaincu ces infatigables ennemis à Buckolz, en détermine un très-grand nombre à se faire baptiser. Cette mesure fut suivie d'une autre encore plus importante, d'après les annales du comte Nibelung; il divisa le territoire appartenant aux Saxons, entre les prêtres, les abbés et les évêques, pour qu'ils prêchassent et baptisassent ses peuples; mais le clergé ne paraît pas avoir réussi, à cette époque, dans la mission qui lui était confiée.

L'activité est une des premières conditions imposées aux princes conquérants; il ne leur suffit pas de prendre rapidement possession d'un pays pour s'en regarder comme les maîtres; des camps où séjournent des soldats exercés, des garnisons nombreuses, arrêtent l'élan d'une population; mais on ne règne pas par la crainte: elle asservit un peuple et ne l'attache pas. Les Lombards, un instant abattus par la victoire, ne respiraient que pour le rétablissement de leur ancienne nationalité; les ducs, exclus de toute participation aux affaires, n'en conservaient pas moins une grande influence; ils avaient en outre une multitude de ressources. Les empereurs grecs, qui redoutaient d'être dépouillés par Charlemagne de plusieurs villes qu'ils possédaient en Italie, employaient, pour détruire la domination des Francs, cet art de l'intrigue dans lequel on les nourissait dès l'enfance. Enfin, le duc de Bénevent, gendre de Didier, entretenait des rapports continuels avec Adalgise son beau-frère, retiré à la cour de Constantinople. Tous ces ennemis de Charlemagne se promettaient de réunir leurs efforts contre le pape, ce gardien de l'Italie. Celui-ci, sur la tête duquel devait d'abord éclater la tempête, ne cessait de donner des avis au grand monarque; tantôt il appelait sa présence, tantôt il lui demandait des généraux et des troupes. Charlemagne ne reculait pas devant le passage des monts; accompagné de nouvelles troupes, il descendit de nouveau en Italie. Il emmena, cette fois, la reine Hildegarde avec deux de ses fils, Carloman et Louis; après être resté à Pavie pendant l'hiver, il arriva à Rome, accompagné de sa femme et de ses enfants, pour assister à la célébration des fêtes de Paques. Le pape baptisa lui-même Carloman, auquel on imposa le nom de Pépin. A cette première cérémonie, le souverain-pontife ajouta l'onction royale, qu'il donna aux deux petits princes, savoir : Carloman-Pépin et Louis; ce dernier touchait à peine à sa troisième année. Ces pompes accomplies, Charlemagne créa Pépin roi de Lombardie, et Louis, roi d'Aquitaine.

Une haute pensée présida à ces deux nominations de princes encore enfants; leur père n'avait pas besoin de lieutenants, et surtout d'un pareil âge; de son coup d'œil d'ai

MCD 2019

gle il planait sur la vaste étendue de ses possessions. Mais il fallait qu'il fondît dans une sorte d'unité préparatoire les deux royaumes qu'il avait décrétés : l'Aquitaine et la Lombardie; il voulait les conserver distincts, à la condition qu'ils seraient dévoués à la splendeur de sa race; il importait donc de leur donner des princes qui se lieraient entièrement à leur sort. Les monarques, dans l'intérêt même de leur conservation, s'imprègnent sur-le-champ des mœurs, des intérêts peuples au milieu desquels ils vivent : ils en deviennent les premiers défenseurs; autant les anciens partages de la monarchie de Clovis avaient été funestes, puisqu'ils divisaient un ensemble compact, autant l'érection des deux royaumes distincts de l'Aquitaine et de la Lombardie était salutaire. Les habitants de ces deux États avaient une antipathie prononcée contre les Francs. Les Aquitains étaient en guerre avec eux depuis longues années; quant aux Lombards, bien moins avancés que ceux-ci dans la civilisation, ils avaient néanmoins cédé à certaines influences du climat. Enfin, les uns et les autres, réunis à la France proprement dite, auraient été s'engloutir, eux, leurs coutumes, leurs mœurs, dans un abîme où à peine auraient-ils laissé des traces. Pourvus de rois particuliers, ils étaient sûrs de conserver ce qu'il y a de plus précieux pour les peuples : leur nationalité; ce n'était après tout qu'une dynastie substituée à une autre, et par la conquête, à une époque où elle donnait et reprenait tout. Le plan de Charlemagne était donc plein de profondeur; il le compléta par une alliance de famille qui eut pour résultat d'intéresser l'empire grec à la position prise par les Francs en Italie. Le monarque accorda en mariage sa fille aînée Rotrude à Constantin, encore placé sous la tutelle de l'impératrice Irène; les Grecs, ne craignant plus de perdre ce qui leur restait encore en Italie, Irène cessait de devenir la protectrice d'Adalgise, ce fils de Didier dernier roi des Lombards.

Pendant qu'il était à Rome, Charlemagne s'occupa encore de ramener un de ses parents qui ne cessait d'exciter ses sujets à la révolte; je parle de Tassilon, duc de Bavière. Rien n'eût été plus facile au monarque franc que de l'écraser dans une seule campagne; mais Charles, si heureux à la guerre, ne l'employait que comme un remède extrême Il supplia le pape d'intervenir et d'envoyer deux évêques, auxquels il adjoignit ses propres ambassadeurs. Le duc de Bavière, ému des représentations qui lui furent faites, ou plutôt effrayé, se décida à venir renouveler en personne le serment de fidélité qui le liait au souverain franc; il se rendit en conséquence à Worms, où Charlemagne était de retour de son voyage à Rome. Tassilon, comme garantie de sa soumission sincère, laissa douze otages.

Charlemagne, pour s'assurer un avenir calme et heureux, se décida à dompter définitivement le seul ennemi qu'il eût encore Mais avant de tenter une nouvelle prise d'armes, il voulut étonner l'imagination des Saxons; il fixa pour lieu de l'assemblée générale des Francs, Lippsprind, près de Paderborn. Là se rendent les ambassadeurs de Sigefrède, roi des Danois et ceux des peuples Avares; ils demandent la confirmation de leurs anciens traités. Les Saxons, à la vue d'un tel déploiement de puissance, se résignèrent à subir l'administration que leur imposa le monarque. Pour rendre ce passage d'un gouvernement à l'autre plus doux, il leur laissa des comtes à titre de gouverneurs, et dont il fit choix parmi leurs anciens chefs héréditaires; il accueillit les plaintes, redressa les torts, et s'efforça à rendre justice à tous. On voit que jusqu'ici Charlemagne n'a toujours eu recours qu'à des moyens avoués par la douceur et l'humanité. Contraint à combattre les Saxons, il en triomphe sans cesse; mais c'est pour leur envoyer des ecclésiastiques, afin d'améliorer ces Barbares en les initiant aux vertus du christianisme; il établit à demeure des évêques parmi eux; enfin, il essaie de les assouplir au joug de l'administration des Francs. Bref, il cherche à se concilier les Saxons, en leur offrant toutes les ressources de la demi-civilisation que lui-même tente de faire naître parmi ses sujets. Mais ce grand prince n'était pas destiné à obtenir, cette fois, un succès complet. En effet, Wittikind, le plus

MCD 2019

intrépide des chefs saxons, et le moteur de tant de révoltes, au lieu de faire sa soumission, avait demandé encore une fois un asile provisoire aux forêts les plus profondes de la Germanie, où il méditait de nouveaux combats. Charlemagne était à peine de retour dans ses États, qu'il appelle aux armes ses compatriotes. Ceux-ci, convaincus que le christianisme était le lien qui devait les garotter à un éternel esclavage, livrèrent aux flammes plusieurs églises, et massacrèrent les prêtres. D'un autre côté, les Sorabes, qui campaient entre l'Elbe et la Sala, avaient fait des excursions dans la Thuringe. Charlemagne avait aussitôt donné ordre de dissiper ces brigands : cette mission il l'avait confiée à son cubiculaire ou chambellan Adalgise; il lui avait adjoint Geilon, comte de l'Etable, et Worad, comte du palais. Ceux-ci, apprenant la nouvelle révolte des Saxons, marchent droit à eux; ils ont bientôt pour auxiliaire le comte Théderic, parent de Charlemagne. La défaite des compatriotes de Wittikind paraissait imminente; mais les trois officiers du palais de Charlemagne s'isolent du comte Théderic, ne voulant pas remporter avec lui une victoire dont il aurait seul l'honneur. Dans leur empressement, ils n'adoptent aucune sage mesure, persuadés que leur présence seule mettrait l'ennemi en fuite. Mais les Saxons les attendaient de pied ferme; ils avaient à leur tête Wittikind. Les Francs fondirent sur eux avec précipitation; enveloppés, ils succombèrent après une vigoureuse résistance; Adalgise et Geilon se firent tuer; quatre comtes périrent, sans compter un grand nombre de personnages de distinction. Le comte Théderic, dans le camp duquel se réfugièrent quelques fuyards, battit en retraite. Charlemagne, indigné d'un pareil revers, vole aussitôt en Saxe et se retranche au confluent de l'Aller et du Wéser; la terreur marche devant lui; nul ne songe à se défendre; Wittikind s'enfuit; ses soldats se dispersent. Le monarque franc somme les principaux Saxons de se présenter dans son camp : ils arrivent mornes et abattus; c'est Wittikind qui est l'unique auteur de tous ces soulèvements : « Où est-il ? demanda Charlemagne; » qu'on me le livre à l'instant ! » On lui répond qu'il s'est réfugié en Danemarck, il fait alors arrêter quatre mille cinq cents Saxons; ils sont conduits à Werden, sur les rives de l'Aller, et livrés à la mort.

On a beaucoup reproché à Charlemagne cette sanglante exécution, comme la seule tache qui ait terni la splendeur d'un règne de cinquante-six ans. Mais on a été trop sévère, ce me semble, envers ce grand homme. Songons à tant de campagnes rudes et pénibles entreprises contre un ennemi que les défaites, les douceurs de la paix, les institutions même des vainqueurs, ne pouvaient désarmer. Le sang de ses sujets n'était-il donc rien pour Charlemagne? Devait-il en prodiguer sans cesse les flots? Certes, si à la suite d'un combat où une foule d'hommes eussent été moissonnés, Charlemagne eût donné ordre de massacrer ceux qui mettaient bas les armes, il y aurait eu cruauté. Je le demande, quel parti pouvait-il adopter contre les Saxons refusant de combattre? Laisser vivre les chefs principaux, fauteurs de tant de mouvements, c'était alors constituer la guerre en permanence. Sans doute, le châtiment commandé par Charlemagne épouvante; mais ne fallait-il pas glacer de crainte des populations tout entières ? Charlemagne, dit-on, ne put étouffer dans ce vaste carnage cet esprit de liberté inhérent aux Saxons. A cela je réponds qu'il ne s'agissait pas ici d'un esprit immodéré de liberté, mais d'une soif inextinguible de pillage. Les Saxons coururent encore plusieurs fois aux armes avant de se résigner à une soumission franche et complète. Eh bien ! ces mêmes campagnes n'eussent-elles pas été encore plus nombreuses et plus fécondes en misères pour les Francs, nos ancêtres, si les têtes des principaux chefs saxons n'eussent pas été abandonnées à la hâche du boureau? Il ne faut pas compter ici le nombre des hommes que d'un seul côté; il est juste que la mémoire énumère tous les soldats de Charlmagne qui d'abord avaient perdu la vie, et tous les Francs auxquels cette mesure sanglante l'a conservée. Il est à la guerre des jours de terribles exécutions; il faut les subir, et plaindre ceux qui les souffrent comme ceux qui les ordonnent; heureux si elles inspirent aux peuples et aux rois

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 16.

Lalaisse del. Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 7. Voyer Sculp.

1. **BOURGEOIS ET BOURGEOISE,** Règne de Charles III. (En 920).

2. **GUERRIER,** Règne de Robert. (En 1030)

MCD 2019

cette répugnance invincible qui lie à la paix, ancre du salut général. Mais, je le répète, sur un fait isolé devenu indispensable, ne condamnons pas Charlemagne.

Les Saxons, qui recevaient à chaque instant de nouveaux renforts : car chez ces peuples, l'extrême jeunesse comme la vieillesse avancée se rencontraient sur les mêmes champs de bataille; les Saxons, dis-je, électrisés par Wittikind et un autre duc nommé Albion, coururent en masse à la vengeance. Les deux armées se rencontrèrent à Theutmold, maintenant Dethmold. Les Saxons, cette fois encore, furent vaincus. L'énergie de leur résistance se retrempait dans les revers; en vain, pendant près de deux années, des défaites successives les désolèrent, elles ne purent jamais les soumettre. Charlemagne mit à feu et à sang leurs bourgades, détruisit toutes leurs ressources; la détresse devint telle, que le monarque, pour nourrir ses troupes, fit venir des vivres de France : le courage et les armes ne manquèrent jamais aux Saxons. Fatigué des rigueurs qu'il déployait, Charlemagne n'hésita pas à leur garantir tous les avantages que possédaient les Francs; c'est par de nouvelles attaques que les Saxons lui répondent. Enfin, en 784, ce prince tient une assemblée générale à Paderborn; des soldats nombreux accourent sous ses drapeaux; il se dirige sur Bardengaw; il avait envoyé des hommes de confiance à Wittikind et à son frère; ceux-ci se tenaient avec leurs compagnons d'armes sur l'autre rive de l'Elbe; ils sont enfin décidés à un arrangement sincère. Charlemagne leur fait promettre, par Amalwin attaché à sa cour, une amnistie entière, et il leur demande des otages. Wittikind son frère, et les autres ducs saxons, reçoivent le baptême. Charlemagne, pour célébrer cette paix mémorable, convoqua une nouvelle diète à son palais d'Attigny-sur-Aisne. Confiants dans ses promesses, les principaux Saxons vinrent lui prêter serment de fidélité; cette fois il fut scrupuleusement gardé; le monarque, qui avait tout oublié, les combla de présents et les captiva par une foule de prévenances. Ces braves qui, après tant de guerres acharnées, étaient rentrés dans les conditions sociales de la France carlovingienne, s'en retournèrent satisfaits en Saxe. Cette contrée jouit d'une paix de huit années.

Je mentionnerai seulement ici la conjuration d'Hartrad, comte thuringien, qui voulut assassiner Charlemagne au-delà du Rhin. Ce prince se contenta d'exiger que le principal coupable et ses complices lui renouvelassent leur serment de fidélité et entreprissent un pélerinage à Rome. Les Bretons, qui depuis près de deux cents ans s'étaient réfugiés en France pour échapper aux désastres de l'invasion des Angles, se refusèrent au paiement du tribut accoutumé; mais ils furent bientôt vaincus, et leurs princes se rendirent à Worms pour implorer la miséricorde du petit-fils de Charles Martel.

Les États du grand monarque, étendus chaque jour par sa valeur et sa science militaire, étaient devenus vulnérables sur une multitude de points. Parmi tant de peuples subjugués, il était impossible que des révoltes partielles, des mécontentements plus ou moins graves, enfin que des intrigue ourdies avec habileté ne vinssent à chaque instant apporter leur tribut de soucis et d'inquiétudes. Les conquêtes ne se cimentent que par des intérêts communs, des mœurs semblables, ou par un certain laps de temps. Au Nord, Charlemagne avait à lutter contre des nations acclimatées à une barbarie violente, mais héréditaire. Triompher n'était rien, avec de pareils ennemis : les guerres, les trèves étaient courtes, mais sans cesse renouvelées. A ces longs et sanglants efforts entrepris contre les Saxons, succéda, comme je l'ai dit plus haut, une paix de huit ans; repos forcé, et que de nouvelles guerres vinrent interrompre dès le jour où il y eut des hommes pour porter des armes. En un mot, si le grand monarque envoyait ses ordres jusqu'à l'Elbe, l'obéissance qu'on lui rendait était frémissante et toujours attentive à guetter l'instant où elle pourrait rentrer dans tous les droits de son antique indépendance. Les Danois, les Normands et les Saxons maritimes, pirates intrépides, s'essayaient déjà à menacer l'Europe entière; en retour, les races Slaves qu'on rencontrait depuis le Holstein jusqu'à la Bohême, se montraient des al-

MCD 2019

liés fidèles ; mais il n'en était pas de même des Huns, des Avares et des Esclavons. En définitive, le Nord était le point de la résistance la plus opiniâtre ; c'était donc aussi à l'entrée du Nord que Charlemagne avait établi le lieu principal de sa résidence : à Aix-la-Chapelle. La Gaule conquise par Clovis avait comme disparu au milieu de tant de vastes États ; les armées du grand monarque se composaient d'un nombre immense d'auxiliaires appartenant aux peuples nouvellement vaincus. Paris, Soissons, Metz, ces anciennes capitales des rois mérovingiens, avaient perdu la place que jadis elles occupaient : elles étaient en dehors des trois grands centres généraux de l'action gouvernementale. En Italie, la domination de Charlemagne, quoiqu'il eût fait preuve de beaucoup de talents pour la raffermir, était encore chancelante : le mariage de Rotrude avec l'empereur grec ne se réalisa pas. Le duc de Bénévent, ce gendre de Didier, dernier roi des Lombards, se montra toujours hostile jusqu'à sa mort ; les Grecs vinrent à leur tour aborder à l'extrémité de l'Italie. Le pape, de son côté, pressait sans cesse le roi des Francs de frapper un dernier coup. Dans le même temps, les Arabes recommencèrent leurs invasions du côté des Pyrénées C'est au sein de tant de troubles et d'agitations, qui l'accompagnèrent jusqu'à son dernier soupir, que Charlemagne trouva encore des heures pour gouverner avec éclat et vigueur. L'activité de son intelligence multiplie ses forces ; chacun de ses déplacements est une idée qu'il ébauche ou qu'il réalise.

A peine avait-il signé la paix avec les Saxons qu'il reçut une lettre du pape dont voici la substance : « Que votre excellence » royale se presse de faire marcher l'élite » de ses troupes du côté de Bénévent. Notre » cher fils, vous que Dieu protége ! ne se- » rait-il pas alors convenable que vous ne » rendissiez pas aux Bénéventins Grimoald, » le fils aîné d'Arégise, quand même ils con- » sentiraient à se soumettre? Mais le Sei- » gneur vous a doué de sa prudence et de sa » sagesse pour que vous choisissiez le parti » le plus avantageux à votre intérêt et au » nôtre. Dans le cas où les Bénéventins ne » se résigneraient pas à vous obéir, empres- » sez-vous d'envoyer une armée si considé- » rable que son courage profite à notre sainte » Église et à votre excellence royale. Qu'elle » soit surtout bien convaincue que ce n'est » pas poussé par l'ardeur de posséder les vil- » les que vous avez données à saint Pierre » l'apôtre et à nous, que nous vous supplions » ainsi ; ce n'est que pour l'avantage qui en » adviendra à la sainte Église de Dieu et » pour la gloire que votre excellence en ob- » tiendra par ses triomphes. »

Le monarque, qui avait en otage Grimoald, fils d'Arégise, le mit en possession du duché de Bénévent, malgré les craintes du pape ; il fit plus, il lui donna la mission d'aller combattre dans la Calabre les Grecs. Ceux-ci furent battus, et Adalgise, que l'impératrice Irène avait nommé leur chef, et en même temps gouverneur de la Sicile, périt dans l'action. Cette victoire, qui enlevait aux Lombards l'héritier présomptif du trône, eut les suites les plus avantageuses pour la domination des Francs en Italie. De nouveaux ennemis, les Huns, vinrent un instant occuper la scène. Cédant aux séductions que leur avait offertes jadis Tassilon, ils pénétrèrent en Allemagne et en Italie ; mais les généraux de Charlemagne les mirent en fuite. Ils tentèrent néanmoins une nouvelle irruption dans le duché de Bavière ; les habitants les repoussèrent. Quelque temps après, Charlemagne incorpora la Bavière à ses États. En 789, il dompta les Westsi, tribu slave qui avait attaqué les Abodrites, reçus dans l'alliance des Francs : par suite, les frontières de ces derniers eurent pour confins les rives de l'Oder.

Le grand monarque eut bientôt à soutenir de nouvelles hostilités contre les Huns, relativement à des démarcations de frontières (791). Il paraîtrait que ces hostilités eurent à ses yeux une gravité que l'histoire ne leur a pas conservée. En effet, il fit arrêter sur les bords de l'Ems ses soldats pendant trois jours consécutifs, appelant sur ses armes la faveur céleste par des prières faites en commun. Cette première campagne n'eut pas de résultat définitif ; une seconde fut entreprise en 793. Le comte Theuderic, après avoir fait

MCD 2019

des levées considérables en Frise, traversa la Saxe dans la partie qui touche à la Bohême. Il se croyait en sûreté au milieu d'un peuple qui, depuis huit années en paix avec les Francs, était entré dans leurs armées comme auxiliaires, mais les Saxons, ou pour mieux dire les jeunes guerriers qui s'étaient élevés depuis, avaient résolu de reconquérir l'antique indépendance de leurs ancêtres et de reprendre leurs vieilles habitudes nationales. Ils avaient préludé à ce retour en brûlant toutes les églises chrétiennes, et en égorgeant des évêques et des prêtres sur les autels de leurs antiques divinités; puis, par la plus odieuse et la plus lâche des trahisons, ils surprirent le comte Theuderic et ses soldats, et firent main basse sur eux.

Un pareil revers, ou pour mieux dire un accident de ce genre ne pouvait ébranler la fortune du monarque franc; mais il lui importait de prévenir au nord de ses États un mouvement qui aurait pu réveiller les souvenirs des peuples qu'il venait de façonner au joug. C'était un incendie qui pouvait s'étendre des Saxons aux Bavarois : si une insurrection générale éclatait, le monarque perdait non-seulement ses frontières sur l'Oder, mais il était encore menacé dans ses anciennes limites de l'Elbe. Tandis qu'il préparait sa vengeance contre les Saxons, les Huns et les Avares, il fut informé que les Arabes, dans une invasion rapide faite par eux dans l'Aquitaine, avaient livré aux flammes les faubourgs de Narbonne. Charlemagne avait donc à se défendre en même temps au Midi et au Nord; il lui sembla que ce dernier point exigeait surtout sa présence. Il s'occupa d'abord de recueillir les débris de l'armée du comte Theuderic; il recommanda ensuite que les passages des Pyrénées fussent gardés avec un nouveau soin. Une victoire signalée qu'Alphonse dit le Chaste, roi de Léon et des Asturies, remporta sur les Arabes, mit en sûreté la frontière méridionale de l'Aquitaine; Charlemagne compléta donc les préparatifs de la guerre d'extermination qu'il méditait contre les indomptables habitants de la Saxe.

Mais avant de recourir aux armes, il céda, ou si l'on aime mieux il se rendit de son propre mouvement à une nécessité qui de son temps était la plus impérieuse de toutes. Une hérésie avait éclaté. Félix, évêque d'Urgel, en Cerdagne, avait renouvelé l'hérésie de Nestorius, qui reconnaissait deux personnes distinctes en Jésus-Christ. Elipande, évêque de Tolède, c'est-à-dire du premier siége d'Espagne, lui ayant fait cette question : « Si notre seigneur Jésus-Christ, en » tant qu'homme, était proprement fils de » Dieu, et si ce n'était pas assez que de le » dire fils adoptif de Dieu? » il répondit : « Que Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'é- » tait que le fils adoptif de Dieu. » C'était supposer qu'il y avait deux fils de Dieu en Jésus-Christ, au lieu que la foi nous apprend qu'il n'y en a qu'un (1). Elipande touchait à sa quatre-vingtième année : la vénération publique entourait ce prélat; Félix, par la pureté de ses mœurs et l'étendue de sa science, jouissait d'une grande autorité. Le premier de ces princes de l'Église appartenait à l'Espagne, le second était sujet de Charlemagne. Tous deux, d'ailleurs, répandirent l'opinion qu'ils avaient empruntée à Nestorius avec ce zèle empressé qu'inspire une conviction sincère. Le monarque franc, averti par des évêques, fit venir Félix à Ratisbonne. Éloigné de ses partisans, il rétracta l'erreur qu'il avait professée publiquement, se rendit à Rome, et fit abjuration en présence du pape Adrien. Mais, de retour dans son évêché, il publia une rétractation, et enseigna de nouveau la doctrine qui déjà l'avait fait condamner. Charlemagne jugea qu'il était indispensable d'assembler un concile, car cette hérésie faisait de grands progrès dans la Galice et les Asturies; il convoqua en conséquence à Francfort trois cents évêques, appartenant à la France, à l'Italie, à l'Espagne et à l'Allemagne.

Elipande, de son côté, fit parvenir à Charlemagne un ouvrage où il soutenait, par de longs développements, la pureté de son opinion sur la double personne renfermée en Jésus-Christ; il suppliait en outre le monarque de faire donner lecture, en sa présence, de son écrit au concile, afin que les

(1) Le P. Daniel, Histoire de France.

MCD 2019

Pères pussent être éclairés, et que Charlemagne, en assistant à cette même lecture, imposât silence aux brigues, aux menées et aux emportements. Le monarque, au milieu de tant de grandes affaires qui appelaient son attention exclusive, se prêta aux désirs de l'évêque de Tolède, et donna lui-même lecture de l'écrit que le prélat avait composé pour sa propre défense. Félix ne se rendit pas au concile de Francfort, persuadé qu'il suffisait de la défense envoyée par Elipande pour amener un triomphe complet. Mais les Pères du concile condamnèrent à l'unanimité la doctrine des évêques de Tolède et d'Urgel, sans d'ailleurs les déposer. Il semble que la mission de Charlemagne était remplie jusqu'au bout : dans une querelle religieuse, il avait provoqué la sentence des seuls juges qui fussent compétents; mais les princes n'exercent une influence générale qu'en embrassant les opinions dominantes du temps auquel ils appartiennent; ils sont tenus de se mettre à leur tête, ne fût-ce que pour les faire marcher sous la règle d'une discipline éclairée. Quoique Charlemagne n'attendît que le moment pour aller combattre de nouveau les Saxons, l'intérêt de sa politique lui commandait de se dévouer exclusivement aux débats d'une controverse théologique. Ainsi il envoya à Élipande une copie de la sentence du concile, et une épître synodale de tous les évêques membres du même concile. A ces deux pièces, il joignit une lettre écrite par lui-même, puis un ouvrage composé par Paulin, évêque d'Aquitaine, et signé de tous les Pères du concile; enfin une lettre du pape adressée aux évêques d'Espagne, relativement à l'hérésie qui venait d'être condamnée. Comme il entre dans la nature des controverses religieuses de ne tomber vaincues que sous le poids du temps, Élipande et Félix persévérèrent encore pendant de longues années dans leurs doctrines.

Une seconde question occupa le concile de Francfort; il s'agissait des images des saints et du culte qui peut leur être dû. Cette question avait soulevé des troubles si fréquents dans l'Église de l'Orient, que divers papes étaient intervenus. A la suite de conciles réunis à Rome, il avait été décrété qu'on ne devait point interdire aux fidèles l'usage des images; leur culte seulement devait être proportionné aux saints dont elles répétaient la représentation. L'empereur grec, Constantin-Copronyme, avait envoyé à Pépin des embassadeurs qui avaient agité cette question parmi les Francs, et l'avaient rendue populaire. Les chrétiens d'Occident, sans insulter les images, donnaient la préférence aux reliques; il leur semblait qu'en touchant ces restes précieux, ils participaient à toutes les qualités des personnages auxquels ils avaient appartenu. Les Francs convenaient que les représentations des saints, que leurs images, étaient utiles, dans ce sens qu'elles rendaient, par la puissance de l'exemple, la dévotion plus fervente; mais ils réprouvaient tout espèce de culte à leur égard; ils ne voulaient ni qu'on les baisât ni qu'on leur donnât aucun témoignage de respect. Ces querelles, en apparence si frivoles, avaient au fond une grande importance, car elles touchaient à tous les périls que recelait la politique du moment. En effet, Charlemagne était convaincu, et avec raison, que le christianisme seul pouvait dompter les Saxons et les autres peuples du nord de la Germanie : or, tous les efforts des missionnaires et des évêques envoyés parmi eux tendaient à les détacher de l'adoration de leurs idoles. Il était donc à craindre que ces derniers ne confondissent le culte des images avec celui qu'ils pratiquaient adis; ils seraient donc rentrés, par le christianisme même, dans leur idolâtrie héréditaire. Tel était en réalité le véritable fond du débat; les événements contemporains se compliquent par les événements qui les ont précédés; les faits ont entre eux une solidarité constante, perpétuelle; ils sont invinciblement liés les uns aux autres.

En Orient, où le culte des images comptait de nombreux partisans, il avait aussi des ennemis frénétiques qui s'étaient portés, dans l'intérieur même du sanctuaire, aux excès les plus coupables, détruisant les images, et renversant de fond en comble les lieux saints où elles étaient renfermées. Il était indispensable de mettre un frein à de pareils désordres, l'impératrice Irène s'était déclarée contre ces furieux, ap-

MCD 2019

pelés iconoclastes. Les Pères du concile de Nicée avaient fait du culte des images l'objet d'une recommandation particulière : « Selon » la tradition de l'Église, avaient-ils déclaré, » il était interdit de refuser aux images le » salut, ni une adoration honoraire; mais, » d'un autre côté, il était bien défendu de » leur accorder un culte de latrie, qu'on doit » rendre à Dieu seul (1). » Tel était le langage des Pères du concile de Nicée; ils se renfermaient dans une sorte de juste mesure. Mais, suivant le P. Daniel, dont l'autorité est considérable dans tout ce qui touche les deux premières races de nos rois, on aurait présenté aux Pères du concile de Francfort une autre décision qu'on aurait prêtée aux membres du deuxième concile de Nicée, et par laquelle ceux-ci auraient prononcé anathême contre *quiconque ne rendrait pas aux images des saints le culte et l'adoration qu'on rend à la divine Trinité.*

C'est contre cette déclaration si impérieuse, mais qui était fausse, que le concile de Francfort, où dominaient les évêques francs, s'éleva avec force : « On a traité, » dit-il, de nouveau, dans le concile des » Grecs réunis à Constantinople (2), la ques- » tion relative à l'adoration des images, et » l'on a prononcé anathême contre ceux qui » ne rendaient pas à ces mêmes images le » culte et l'adoration qu'on doit à la Trinité; » mais nos très-saints Pères du concile de » Francfort ont rejeté, d'un avis unanime, ce » culte et cette adoration. »

Une guerre civile menaçait de s'établir au sein du christianisme. D'un côté, l'Église d'Orient et le pape, à Rome, s'étaient formellement déclarés en faveur du culte des images, restreint dans des limites avouées par la raison, tandis que les Francs, sur un faux exposé, avaient prêté à ceux qu'ils regardaient comme leurs adversaires une exagération tout-à-fait hors de sens. Ce n'est pas tout, Charlemagne lui-même avait été conduit par les évenements politiques à se constituer partie dans la querelle. C'était l'impératrice Irène qui avait convoqué le concile de Nicée, favorable au culte des images; depuis, elle avait renoncé à toute relation amicale avec le monarque franc. A la suite de cette rupture, Charlemagne fit publier un écrit contenant une longue réfutation de la doctrine émise par le concile de Nicée. Cet écrit, publié quatre années avant la réunion du concile de Francfort, était divisé en quatre livres, qu'on appela les *livres carolins*, parce que Charlemagne s'en reconnut l'auteur; de telle sorte que le monarque était devenu, à son tour, *théologien*.

Maintenant, et à en croire toujours le P. Daniel, la réfutation aurait reposé sur des actes entachés de faux, et que des iconoclastes auraient envoyés en Occident. Il semble étrange, au premier instant, que des suppositions aussi effrontées aient pu avoir cours en France pendant quatre années sans être découvertes : mais l'imprimerie n'existait pas alors; la circulation des ouvrages écrits à la main étant lente et difficile, des erreurs volontaires pouvaient se perpétuer.

Charlemagne n'eut pas plus tôt obtenu la déclaration de guerre du concile de Francfort, qu'il l'envoya au pape. Celui-ci se trouva dans une position extrêmement délicate. Ses prédécesseurs s'étaient prononcés en faveur du culte des images; lui-même avait donné une haute approbation aux actes du concile de Nicée. Allait-il se contredire en face du monde entier? D'un autre côté, comment s'élever contre Charlemagne, son puissant protecteur, dont le bras le défendait contre tous ses ennemis dans la péninsule; surtout après avoir fait l'accueil le plus bienveillant à l'abbé Engilbert, député par le monarque, et qui de vive voix lui avait demandé de proclamer, à cause même des actes du concile de Nicée, l'empeur grec hérétique? Le pape se réfugia dans la théologie. Il écrivit un livre en faveur du concile de Nicée, où il argumentait en passant contre les livres carolins. Enfin, il termina sa réfutation en assurant le monarque « qu'il connaissait assez » son profond attachement à la foi chré- » tienne, pour n'avoir rien à redouter des

(1) Honorariam adorationem, actione 7. Non tamen ad veram latriam, quæ solam naturam decet impertiendum.

(2) Tenu d'abord à Constantinople, ce concile avait été transporté à Nicée.

MCD 2019

» conseils pernicieux que certaines personnes » pourraient lui donner. »

Il faut maintenant remarquer que Charlemagne, en se faisant l'avocat d'une controverse religieuse, n'avait pris aucun parti décisif relativement à l'adoration des images, dont il avait réservé la décision suprême au souverain pontife. Voici comment il s'était exprimé dans la lettre qu'il avait jointe aux livres carolins, envoyés par lui-même au pape :

« Que le souverain pontife, notre père, et » toute l'Église romaine soient informés que » d'après la doctrine renfermée dans la lettre » du pape saint Grégoire à Serène, évêque » de Marseille, nous n'interdisons pas l'u- » sage des images, soit dans les églises, soit » ailleurs, surtout lorsqu'il est inspiré par » l'amour de Dieu et des saints. Quant à l'a- » doration de ces mêmes images, nous ne » l'imposons à personne; en retour, nous ne » souffrirons pas qu'on les brise ou les » abatte, et nous proclamons hautement que » la doctrine de saint Grégoire, dans sa let- » tre à Serène, est d'accord avec le senti- » ment de l'Église universelle. »

Les évêques réunis à Francfort, auxquels la réfutation du pape fut communiquée, ne consentirent pas a adopter la différence reconnue par le concile de Nicée, du culte rendu aux saints comme à des amis de Dieu, d'avec celui qu'on rend à Dieu à titre de créateur souverain. Ils se tinrent dans les limites qui leur étaient particulières, en admettant, d'un autre côté, le culte des reliques des saints. C'est de cette manière que se termina une controverse qui, sans les ménagements réciproques du monarque et du pape, aurait pu être si féconde en désastres de tous genres; seulement les deux adversaires principaux, Charlemagne et Léon, n'obtinrent pas complètement ce qu'ils désiraient.

Si je suis entré dans des détails aussi minutieux, c'est pour prouver que chaque époque renferme ses difficultés gouvernementales : à bien dire, elles se succèdent les unes aux autres. La politique, comme science, a besoin d'être éclairée par l'histoire : c'est elle qui seule la féconde. Ne possède-t-on que le discernement du siècle auquel on appartient : on manque de ce vaste coup d'œil qui rapproche l'avenir du présent pour mieux le dominer. Le pouvoir ne se compose pas que de force et d'impétuosité; il faut aussi qu'il cède et transige à propos. Il doit sans doute apporter, dans les circonstances périlleuses, une volonté forte. C'est beaucoup; mais le tact doit encore l'accompagner. Rarement on frappe avec violence; mais à chaque instant on a des hommes à se concilier. Ceux-ci sont en proie à des intérêts, à des doctrines, qui les arment et les passionnent, et avec lesquels il faut du liant et de la souplesse. En un mot, gouverner, c'est commander quelquefois avec vigueur; mais c'est encore transiger tous les jours avec à-propos et célérité. Tel est l'exemple que viennent de nous offrir les deux plus grands personnages du huitième siècle.

Le concile de Francfort avait à peine clos ses séances, que Charlemagne, accompagné de son fils aîné, Charles, se mit en route pour aller châtier les Saxons, qui, loin de l'attendre de pied ferme, s'en remirent à sa miséricorde. Ils n'étaient plus dirigés par Wittikind. Celui-ci avait embrassé le christianisme avec une ardeur si persévérante, qu'il occupa le reste de ses jours à construire des églises. Le monarque franc ordonna aux Saxons de se soumettre aussitôt aux enseignements des prêtres catholiques, qu'ils avaient récemment expulsés; il se fit livrer en outre un tiers des hommes en état de porter les armes, que l'on transporta en d'autres contrées.

A la suite de cette même campagne, Charlemagne donna de vive voix des instructions à son fils Louis, roi d'Aquitaine. Ce prince touchait à sa seizième année. « Vous avez » franchi l'enfance, lui dit-il, et le moment » est arrivé pour vous de prendre de l'ascen- » dant sur vos ministres et les grands de votre » royaume. Vous êtes venu me rejoindre, ne » déployant que le luxe d'un simple particu- » lier, et non pas celui d'un prince. Pour » me faire des présents, vous avez été obligé » d'emprunter aux gens qui vous ont accom- » pagnés. Une pareille conduite vous ôtera, » dans l'avenir, toute autorité. »

Ces avertissements, qui semblent peu d'accord avec les opinions dominantes au-

MCD 2019

jourd'hui, étaient cependant pleins de sagesse pour l'époque où vivait Charlemagne; il eurent d'ailleurs un résultat salutaire. Louis, qui depuis l'âge de trois années régnait nominativement en Aquitaine, fit l'aveu à son père que ses tuteurs, sous le prétexte de lui attacher des partisans, lui avaient imposé des libéralités si immenses, que depuis toutes ses ressources étaient épuisées. Charlemagne, au moment de son départ, lui donna deux conseillers : Vilbert, qui plus tard devint archevêque de Rouen, et le comte Richard, intendant des maisons royales en France; tous deux rétablirent l'ordre dans les finances du roi d'Aquitaine. Celui-ci, de son côté, habita tour-à-tour les quatre domaines qui lui appartenaient, et conquit de cette manière cette somptueuse aisance qui jusque là lui avait manqué. L'année suivante (795), Charlemagne mit à feu et à sang une partie de la Saxe, et reçut de nouveaux otages. A partir de la première excursion du monarque dans ce pays, vingt-quatre années s'étaient écoulées, parmi lesquelles il faut compter une longue paix (1). Dégoûté d'une résistance qui ne lui offrait même plus de gloire, convaincu que les bienfaits du christianisme ne pénétreraient qu'avec une lenteur désespérante au milieu de pareils hommes, il adopta le parti de les déporter aux extrémités de ses vastes États, enlevant à cette population si terrible tous ceux qui annonçaient de l'audace ou de la résolution. Qu'on joigne à ces exils, devenus indispensables, toutes les masses fauchées dans un si grand nombre d'excursions, et l'on jugera que la Saxe ne se rendit pas vaincue, mais tomba épuisée. Le plan de Charlemagne se réalisa néanmoins avec le temps, et cette portion de la Germanie, tant de fois livrée aux flammes, se releva bientôt après chrétienne et splendide : ce que détruisaient les armes du monarque franc, les dépenses de son entourage, les prodigalités même de ses soldats le réparaient bien au-delà. En définitive, la population saxonne, en adoptant des mœurs plus douces, devint plus considérable qu'elle ne l'avait jamais été; n'eût-elle pas combattu contre Charlemagne, elle aurait guerroyé contre d'autres tribus. Bref, les Saxons s'adoucirent dans leurs mœurs, et virent s'accroître leurs richesses nationales.

Un événement auquel Charlemagne n'était pas préparé eut lieu à Rome. Le pape Adrien mourut dans la capitale du christianisme après un pontificat de vingt-quatre années. Dans la douleur que lui causa cette perte, le monarque franc composa des vers dont voici la traduction : « Moi, Char-» les, en vous pleurant, cher père, vous, » mon doux amour, j'ai composé ces vers; » nos deux noms, Charles et Adrien, seront » éternellement joints ensemble ainsi que » nos titres; je suis roi, mais toi tu es » père (1). » Le choix du successeur d'Adrien ne se fit pas attendre; quelques heures après sa mort, Léon III était élu. La politique romaine, à quelques modifications près, se continue. Le pontife s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à Charlemagne; ils lui offrirent les clefs de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome; le tout était accompagné de présents magnifiques; mais là ne devait pas se borner la mission des légats : ils invitèrent Charlemagne, au nom du nouveau pontife, d'envoyer à Rome quelques grands personnages de sa cour pour engager, par des serments, la foi et la soumission que lui portait le peuple romain (2). Le monarque franc, dont l'ambition, en Italie, était loin d'être complètement satisfaite, s'empressa de répondre au nouveau souverain pontife. « La lecture de votre lettre nous a pénétré » de joie en nous informant que votre élec-» tion était faite d'un consentement una-» nime, et, en nous donnant l'assurance de » votre fidélité et de votre obéissance » (3).

(1) Elle avait duré huit ans.

(1) Post patrem lacrymans Carolus hæc carmina scripsi
Tu mihi dulcis amor : te modo plango pater.
Nomina jungo simul titulis clarissimè nostra
Hadrianus, Carolus, rex ego tuque pater.

(2) Qui populum Romanum ad suam fidem atque subjectionem per sacramenta firmavit.

(3) Valde, fateor, gavisi sumus, seu in electionis unanimitate, seu in humilitatis vestræ obedientia et in promissionis ad nos fidelitate.

MCD 2019

Cette lettre, dont je ne donne que le préambule, était accompagnée de divers objets précieux conquis sur les Avares dans une excursion heureuse que les troupes de Charlemagne venaient de faire chez ces peuples, qui, accablés par une suite de revers, se soumirent et embrassèrent la foi chrétienne.

Le monarque se disposait à faire un voyage en Saxe, lorsqu'il reçut du nouveau pape, Léon III, les nouvelles les plus affligeantes. Une conjuration venait d'éclater dans Rome. Pascal et Campulus, tous deux neveux du dernier pontife, résolurent de le faire périr; furieux de ne plus jouir de l'autorité qu'ils exerçaient sous le nom d'Adrien. Ils enrôlèrent, dans leurs ressentiments, une partie de la populace toujours si avide de nouveautés, et ils fixèrent, pour l'exécution de leur crime, le 25 avril 799, jour de la fête de saint Marc, où le pape allait en grande procession chantant les litanies des saints. Le souverain pontife, marchant en tête du clergé et de tous les pénitents romains, devait passer devant le monastère de Saint-Etienne, que lui-même avait récemment fondé. Il approchait de ce couvent, lorsqu'une bande d'assassins se précipitèrent sur tous les assistants; ceux-ci prirent la fuite et abandonnèrent le pape, qui, à la suite des plus mauvais traitements, fut conduit dans l'église du couvent de Saint-Etienne. Pascal et Campulus avaient d'abord décidé qu'on creverait les yeux et qu'on arracherait la langue à Léon III. Dans la première fureur de ses ennemis, le pape reçut en effet une blessure à l'œil; mais ses assassins reculèrent bientôt à la vue des cheveux blancs du souverain pontife. Ils le conduisirent dans le couvent de Saint-Érasme, où il fut jeté en prison. Mais l'abbé de ce monastère, d'accord avec Albin, camerlingue de Léon III, et Virade, ambassadeur de France, firent descendre pendant la nuit, au moyen d'une échelle de corde, le vieillard captif. Il se réfugia dans l'église de Saint-Pierre, qui était en dehors des murs de Rome; le duc de Spolette vint l'y joindre. C'est dans la ville dont ce dernier était gouverneur que le pape trouva enfin un refuge. Une fois en sûreté, il avait instruit Charlemagne de l'attentat exécuté contre sa personne, et lui avait annoncé l'intention où il était d'aller le visiter. Le monarque n'en réalisa pas moins le voyage qu'il devait faire en Saxe, et, après avoir annoncé aux Francs, reunis en assemblée générale à Lippenheim, sur le Rhin, l'arrivée prochaine du pape, il se rendit à Paderborn. Son fils aîné, Charles, traversait en même temps l'Elbe, accompagné de troupes nombreuses, pour aller terminer des discussions élevées parmi les Westsi et les Abodrites, et faire prêter serment de fidélité aux Normands qui résidaient sur la rive droite de l'Elbe. Le souverain pontife s'avança jusqu'à Paderborn : le monarque avait envoyé au-devant de lui son fils Pépin, roi d'Italie; quant à Charlemagne, c'était sur son trône qu'il attendait le vicaire de Jésus-Christ. A peine l'eut-il aperçu, qu'il marcha à sa rencontre; puis, le prenant par la main, il l'embrassa tendrement et à diverses reprises. Tous deux traversèrent une foule immense, qui, en signe de respect, se jeta à genoux devant le souverain pontife : celui-ci s'arrêta saisi d'admiration à l'aspect des vêtements si divers et des armes si différentes de tant de nations qui entouraient le grand monarque. Léon, qui portait encore les traces d'une récente blessure à l'œil, eut bientôt touché son royal hôte par le récit des périls qui avaient menacé sa vie. A part la vénération que Charlemagne avait pour le chef de la chrétienté, l'intérêt de sa politique lui commandait de rétablir à Rome l'autorité des papes, qui, par position, étaient ses plus fidèles alliés. D'un autre côté, il ne fallait pas non plus inquiéter les habitants de Rome par la menace des châtiments : ils se seraient alors donnés aux empereurs grecs; ceux-ci auraient poussé à un soulèvement général les Lombards : la conquête de l'Italie entière aurait été à recommencer. Le prince, pour conserver ses avantages et échapper aux périls qu'il redoutait, adopta un moyen terme : il fit escorter Léon en Italie par un certain nombre de comtes et quatre évêques, qui furent chargés de disposer les esprits au repentir, tandis que d'un autre côté des promesses d'amnistie furent répandues avec adresse. Au moment où le pape s'approcha de Rome,

MCD 2019

les écoles, composées de Francs, de Frisons et de Lombards, prirent les armes, et allèrent recevoir le souverain pontife à Ponte-Molle; le peuple, le clergé, l'élite de toutes les classes de Rome, ainsi que toutes les corporations religieuses, accoururent au-devant du souverain pontife, chantant des hymnes. Cette première ivresse de joie passée, car le peuple ne connaît que les extrêmes, on plongea dans des cachots Pascal et Campulus; le monarque franc, à son prochain voyage, devait décider de leur sort.

Ce dernier quitta bientôt Paderborn pour se rendre à Aix-la-Chapelle, devenu le centre réel de ses États. Dans cette résidence royale, il reçut les armes des chefs bretons qui, vaincus par le comte Guido, avaient juré une soumission éternelle. Dans le même temps, ce prince reçut encore, à Aix-la-Chapelle, les clefs de Huesca, que le gouverneur Hazan lui envoya. Le célèbre Haroun-al-Raschid, calife de Bagdad, et aussi célèbre en Orient que Charlemagne l'était en Occident, lui fit hommage de diverses reliques accompagnées de sa bénédiction. Les Saxons maritimes et les Normands, ces infatigables pirates, avaient fait quelques descentes sur les côtes de l'Ouest; Charlemagne profita de cette circonstance pour parcourir la Gaule, qui, depuis plusieurs années, était privée des bienfaits de sa présence. Il quitta Aix-la-Chapelle vers la mi-mars [800], et parcourut les bords de la mer, de la Somme aux rives de la Seine. Devinant l'avenir, il ordonna la construction d'un nombre considérable de légères flottilles armées, et établit sur les côtes de l'Ouest des corps de troupes pour repousser les excursions des Normands et des Saxons maritimes. Le grand monarque, après avoir visité Rouen, alla faire ses dévotions à Tours, au tombeau de saint Martin; là, il perdit la reine Liutgarde, sa cinquième femme. Il retourna enfin à Aix-la-Chapelle, par Orléans et Paris; au mois d'août, il était à Mayence, présidant l'assemblée générale, à laquelle il donna avis qu'à l'automne suivant il se rendrait en Italie. En effet, peu de jours s'écoulèrent, et il était en route pour Rome; une armée considérable marchait sous ses drapeaux. A Ravennes, il s'arrêta sept jours avec ses troupes, dont il confia une partie à son fils Pépin; celui-ci avait ordre d'aller s'établir sur les frontières du duché de Bénévent, où régnait Grimoald, dont la conduite inspirait les plus violents soupçons; pendant ce temps, Charlemagne marchait sur Rome; le pape Léon s'était avancé à douze milles de cette capitale, et c'est au pont de Lamentane qu'il se présenta devant le monarque. A la suite d'une entrevue assez courte, le souverain pontife se mit en route pour Rome, où le lendemain Charlemagne fit son entrée, le vingt-quatre novembre de l'année 800; cette fois encore, les notables habitants, les écoles, les magistrats et les corporations, allèrent au-devant du monarque; le pape, entouré de tout le clergé romain, attendait sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre. Charlemagne entra dans le sanctuaire au milieu des acclamations générales et au bruit des saints cantiques. Sept jours se passèrent ensuite, pendant lesquels il ne s'occupa que de politique, recueillant des informations relativement à l'attentat dont le pape avait été la victime. Le huitième jour de son arrivée, il réunit, dans l'église de Saint-Pierre, les Francs, les Romains, les évêques et les abbés; Charlemagne et le souverain pontife étaient assis à côté l'un de l'autre; les archevêques, les évêques et les abbés avaient aussi des siéges réservés; le reste de l'assemblée se tenait debout. Le monarque prenant la parole : « C'est pénétré » de l'horreur que m'a inspirée l'attentat » commis sur la personne du Saint-Père, du » vicaire de Jésus-Christ, que je suis venu » dans l'Italie et que j'ai rassemblé dans cette » enceinte tout ce que Rome renferme de » plus illustre. Les auteurs de cet horrible » assassinat n'ont essayé de se défendre qu'en » accusant le pape des plus horribles crimes. » Notre Saint-Père a daigné consentir, pour » l'honneur de l'Église, la réputation de la » chaire de Saint-Pierre, et l'édification de » tous les fidèles, qu'on soumît à un examen » attentif tous les reproches qui lui sont » adressés; si quelqu'un, dans cette assem- » blée, veut se porter accusateur, qu'il s'é- » lève. » Les archevêques, les évêques et les

MCD 2019

abbés, s'écrièrent d'une voix unanime : « Nous » n'osons point nous déclarer les juges du » siége apostolique, de ce siége vénérable, » tête de toutes les églises de Dieu; c'est par » lui, c'est par le vicaire de Jésus-Christ, » que nous-mêmes pouvons être jugés, tandis » qu'il ne doit l'être par personne ; telle est » la coutume ancienne : que le souverain » pontife commande, et nous lui obéirons ca- » noniquement. » Ainsi, l'accusation portée contre Léon III était non-seulement désertée, mais ceux-là mêmes qu'on regardait comme ses juges naturels repoussaient cette qualité; ils se déclaraient eux-mêmes sans pouvoir; à leurs yeux, le pape n'avait pas même à se justifier, puisqu'il était infaillible; c'était donc pour sa seule satisfaction que le pontife pouvait encore chercher à se justifier. Léon III comprit tous les avantages d'une aussi belle position; montant dans la chaire de l'église de Saint-Pierre, et ayant à la main le livre des Évangiles, il s'exprima de la manière suivante : « Personne n'ignore, mes » très-chers frères, que des méchants se sont » déclarés mes ennemis, et ont cherché à » noircir ma réputation en m'accusant des » plus horribles crimes. C'est pour parvenir à » connaître la fausseté ou la vérité de ces » mêmes accusations que le très-clément et le » très-sérénissime roi Charles est venu dans » cette ville. C'est pourquoi, moi, Léon, » pontife de la sainte Église romaine, sans » que personne m'ait contraint, mais de mon » plein gré et consentement, je déclare mon » innocence devant vous, devant Dieu qui » connaît mes plus secrètes pensées, devant » saint Pierre, le prince des douze apôtres; » j'affirme que je n'ai commis aucun des cri- » mes dont quelques méchants m'ont accusé. » J'en prends à témoin Dieu, qui un jour sera » notre juge à tous, et dont l'œil nous voit » tous assemblés ici. Ce que je fais dans ce » moment, c'est sans y être obligé par au- » cune loi. Je déclare que ma conduite, dans » cette circonstance, ne doit engager, dans » l'avenir, ni mes successeurs, ni notre sainte » mère l'Église, ni les évêques, mes frères. » Je ne me suis présenté au milieu de vous » que pour vous délivrer des injustes soup- » çons que la calomnie aurait pu glisser dans » vos esprits. » Ce discours, plein de dignité et d'adresse, souleva des applaudissements universels; on entonna aussitôt des cantiques de remerciements à Dieu. Léon III, qui, tout en se défendant d'une manière, à la vérité, indirecte, car le serment purge maintes fois les accusations et donne gain de cause en matière civile; Léon, dis-je, avait laissé intacte son inviolabilité et même son infaillibilité comme souverain pontife. Ce n'était pas Charlemagne qui aurait été les lui disputer; il fallait, pour la réalisation de ses desseins à venir, que le pape fut, non-seulement plus qu'un homme, mais même plus qu'un prince. Quant à Pascal et Campulus, destinés à la mort ainsi que leurs principaux complices, il importait fort peu à Léon que ces malheureux fussent envoyés au supplice ou vécussent; c'était un grand principe qu'il venait de conquérir; il intercéda donc en faveur de ses assassins : les uns furent exilés pour toujours en France, les autres furent plongés dans les cachots; on ne répandit pas une seule goutte de sang.

Un mois après, c'est-à-dire le jour de Noël [800], le pape célébra une messe solennelle dans la basilique de Saint-Pierre; une immense quantité de fidèles étaient accourus; Charlemagne était à genoux au pied de l'autel, lorsque le pape lui plaça une couronne d'or sur la tête. Tous les assistants, peuple, clergé et souverain pontife, s'écrièrent, suivant la formule consacrée aux empereurs romains : *Vie et triomphe à Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains!* Un trône avait été préparé; Charlemagne y monta, et Léon III lui offrit aussitôt les hommages que les souverains pontifes rendaient à Rome aux empereurs; il lui annonça en outre, qu'au titre de patrice des Romains, dont il avait été décoré jusqu'à ce jour, on joindrait celui d'empereur et d'auguste; enfin, il présenta au prince franc l'habit impérial, dont il se para sur-le-champ, et c'est ainsi vêtu que Charlemagne retourna de l'église de Saint-Pierre au palais où il habitait; des acclamations unanimes retentirent pendant toute la route. A l'ancienne Gaule, domaine des Mérovingiens, fut substitué l'empire d'Oc-

MCD 2019

cident, qui embrassait l'Europe presque tout entière. A partir de ce jour, on frappa dans Rome des monnaies au nom de Charlemagne et de ses successeurs; mais comme à cette époque rien n'était ni précis ni complet, à l'un des revers de ces monnaies on lisait le nom d'un des empereurs carlovingiens, et sur l'autre le nom du pape ou bien la figure de saint Pierre; de sorte que la souveraineté, qui, par sa nature, semble indivisible, était partagée en deux. Cette association, ou, si l'on aime mieux, ce partage du pouvoir n'aurait pu amener que des tiraillements et des troubles, si les papes, qui d'habitude séjournaient à Rome, n'eussent obtenu la prépondérance sur les monarques qui vivaient en général éloignés de l'Italie.

CHARLEMAGNE, EMPEREUR D'OCCIDENT.

La puissance territoriale du grand monarque ne reçut aucun accroissement du nouveau titre que Léon III venait de lui accorder; mais la force morale de Charlemagne, la gloire et la splendeur attachées à son nom, s'agrandirent encore. C'était la seule dignité qui pût couronner tant de victoires si éclatantes, tant de travaux si prodigieux. Il était resté, dans la mémoire des peuples barbares comme dans celles de leurs chefs, un souvenir ineffaçable de cet empire d'Occident, contre lequel ils avaient combattu plusieurs siècles avant de pouvoir s'enraciner dans quelques parties de son sol. Cet empire, qui depuis trois cent vingt-quatre ans avait perdu son dernier maître, Charlemagne en restaurait les ruines, au-dessus desquelles il planait, heureux triomphateur. L'Afrique et la plus grande partie de l'Espagne ne comptaient pas sans doute parmi les conquêtes du nouvel empereur; mais au Nord, ses frontières ne s'arrêtaient qu'à l'Elbe et à l'Oder : c'était la même étendue que celle de l'ancien empire d'Occident. Quant au pouvoir réel de Charlemagne dans Rome, il ne pouvait tenir qu'à sa présence continuelle dans cette ville. Le gouvernement des papes, dépourvu d'armes, de soldats, et qui tremblait à la plus légère attaque, était néanmoins en harmonie avec les affections, les mœurs des Romains, et il se conserva à travers les siècles du moyen-âge tant que les souverains pontifes vécurent au milieu de leurs sujets. Pendant leur séjour en France, on essaya de rajeunir le vieux fantôme de la république : Rome eut son tribun; mais cette fantasmagorie tomba vite au premier souffle. Il ne faut pas s'y méprendre : Charlemagne et ses successeurs n'ont été pour Rome que des empereurs de nom; le reste de l'Italie se constitua lui-même plus tard en républiques. En effet, la première condition pour régner sur les hommes, c'est de se mêler à leurs habitudes, et d'avoir avec eux des intérêts communs. Or, entre les empereurs d'Occident et Rome, rien de pareil n'exista jamais. Il ne faut donc pas prendre à la lettre Éginhard, écrivant que, pendant son séjour dans la ville éternelle, Charlemagne en régularisa l'administration, et jugea une quantité de procès où séculiers et ecclésiastiques étaient parties consentantes, et qu'il s'appliqua à faire entourer Léon III d'une foule d'hommages et de respects. Il est possible que ce prince, à la sollicitation du pontife suprême ou de certains particuliers, ait rendu quelques sentences judiciaires : il aura prononcé comme arbitre et à l'amiable. On m'objectera que Charlemagne avait son effigie sur l'un des revers des monnaies romaines; mais c'était là une simple reconnaissance de suzeraineté : il en était de même pour le duc de Bénévent, dans les États duquel le monarque franc était si loin de régner, qu'il y rencontra constamment une malveillance prononcée Il est, au reste, une vérité qui ressort des annales de nos pères, c'est que, comme hommes politiques, ils tranchaient rarement une question de pouvoir : limites, prérogatives, tout, avec eux, était dans le vague. Aussi, lors de la dernière convocation des états-généraux parmi nous (1), on ne savait dans quelles formes les réunir, ni quels réglements leur appliquer. Charlemagne passa donc l'hiver de l'année 801 auprès du pape, sans exercer à Rome une souveraineté qui lui était indif-

(1) 1789.

MCD 2019

férente; il avait obtenu mieux : le titre d'empereur d'Occident. Le 25 avril, il s'éloigna des murs de la ville éternelle, se dirigeant sur le nord de l'Italie. Son fils Pépin battit les troupes de Grimoald, duc de Bénévent, et s'empara de la ville de Chiéti. A la même époque, son frère Louis, roi d'Aquitaine, entra dans Barcelone après un siége dont la durée avait été de deux ans. L'impératrice Irène, qui, après avoir fait assassiner son fils Constantin, était remontée sur le trône, craignit que les Francs qui combattaient dans le duché de Bénévent ne tentassent de s'emparer de la Sicile; appuyée par le pape Léon, elle offrit sa main à Charlemagne, de sorte que ce prince aurait possédé à la fois les deux empires. Mais ce mariage ne se réalisa pas. Irène perdit la couronne, et fut reléguée dans l'île de Lesbos, appelée aujourd'hui Mételin; au bout de quelques mois, elle était morte.

Le monarque franc s'arrêta dans les murs de Pavie, et réforma, par un capitulaire, certaines parties des lois des Lombards. Dans ce capitulaire, car c'était ainsi qu'il appelait ses édits, il prit tous les titres de la cour de Byzance (1); on ne se présenta plus devant lui qu'un genou en terre et en lui baisant les pieds. Quant au capitulaire concernant la législation lombarde, il lui donna pour date la première année de son consulat et la neuvième de l'indiction; il ajouta en outre les années de son règne, la trente-troisième en France et la vingt-huitième en Italie; enfin, il joignit à cette énumération l'année de l'ère vulgaire ou de l'incarnation.

Léon III, qui n'avait plus aucun mouvement à redouter dans la capitale du monde chrétien, puisque les deux neveux de son prédécesseur languissaient dans l'exil, se rendit en France, auprès de Charlemagne. Visitant avec lui Reims, Soissons, après avoir séjourné à Aix-la-Chapelle, il traversa la Bavière et revint à Rome. Les Huns et les Avares se soumirent complètement, et reçurent les instructions d'un grand nombre de missionnaires; le Chagan, c'est-à-dire le prince des Avares, se fit baptiser.

(1) Aujourd'hui Constantinople.

Ces tribus obtinrent ensuite de se retirer au milieu des déserts qui s'étendaient entre le Danube et la Saxe, afin d'échapper aux excursions des Slaves de Bohême. Le fils aîné de Charlemagne reçut mission de son père de venger les injures faites aux Avares, considérés alors comme faisant partie de l'empire. Les Slaves-Bohémiens furent vaincus dans une bataille rangée, où leur duc Lecho périt les armes à la main.

Le grand monarque, qui avançait en âge, cessa de se mettre constamment à la tête de ses armées; ses fils et ses lieutenants finirent avec bonheur ces hostilités qui, à chaque instant, éclataient aux extrémités de l'empire. Ils triomphèrent des Sarrasins en Espagne, et tinrent en échec Grimoald, duc de Bénévent.

La puissance de Charlemagne était alors dans toute sa plénitude, et son nom remplissait le monde entier. Il recevait chaque jour de nouveaux ambassadeurs lui apportant des hommages, des assurances de fidélité et des présents considérables; on vit les ducs de Venise et de Zara, en Dalmatie, accourir auprès du prince franc afin de se placer sous sa suzeraineté. Les peuples des anciennes comme des nouvelles possessions du monarque semblaient se mouvoir à sa voix comme un seul homme; il trouvait, dans les tribus qu'il avait domptées au Nord, une pépinière d'intrépides soldats, qui remplissait les vides que tant de guerres occasionnaient sous ses drapeaux. Les lettres, les sciences, quoique remplies de lacunes et d'imperfections, faisaient néanmoins quelques progrès. Enfin, des lois, promulguées avec sagesse et persévérance, se succédaient avec une sage lenteur pour obéir aux exigences du temps, régler les intérêts, et tempérer la violence des passions.

Bref, Charlemagne jouissait du fruit de toutes ses peines, lorsque, faisant un retour sur lui-même, il songea tout à la fois à l'avenir de ses enfants et à celui de ses peuples. Il assigna Thionville pour le rendez-vous de l'assemblée générale, et, en présence de l'élite des Francs, ordonna la lecture de son testament. J'en citerai les principales dispositions, parce qu'elles jettent un jour

MCD 2019

immense sur les événements qui vont se dérouler. Voici d'abord les titres que ce grand monarque prit dans cette pièce importante : « Charles, empereur, césar, très-invincible, » roi des Francs, pieux, heureux, triom- » phant, toujours auguste, à tous les fidèles » de la sainte Église de Dieu, et à tout le » peuple catholique présent et à venir; à » toutes les nations qui sont soumises à son » empire... » Après ce préambule, il ajoute que Dieu lui ayant accordé trois fils, et lui-même étant mortel, il veut prévenir tous les troubles qui pourraient éclater après sa mort à l'occasion du partage de ses États; il a résolu, en conséquence, de faire de son vivant ces mêmes partages : « Je donne à Louis, » mon cher fils, toute l'Aquitaine et la Gas- » cogne, à l'exception de Tours et de son » territoire; tout ce qui est compris entre » la rivière de Loire, du côté de l'occident, » et toutes les contrées qui s'étendent jus- » qu'aux Pyrénées, et au-delà, en Espagne; » tout ce qui se trouve encore en tirant une » ligne depuis Nevers jusqu'au Rhin, ren- » fermant l'Alsace, le territoire d'Avallon, » de Châlons-sur-Saône, de Mâcon, le Lyon- » nais, la Savoie, la Maurienne, la Taren- » taise, le Mont-Cénis, le Val-de-Suze, et » tout le long des Alpes jusqu'à la mer, et » encore tout le long de la mer jusqu'en Es- » pagne, par la Provence et le Languedoc; » tout cela sera de la domination de mon » fils Louis. »

Quant à Pépin, Charlemagne lui donna tout ce qu'il possédait en Italie : il y ajouta la Bavière et toutes les contrées conquises par ses armes en Pannonie.

Charles, qui était l'aîné des trois fils, eut la France, c'est-à-dire la partie septentrionale de la Gaule, avec la Germanie.

A la suite de ces premières dispositions, Charlemagne ajouta : « Dans le cas où mon » fils Charles viendrait à mourir avant ses » deux frères, Louis et Pépin partageront » entre eux sa succession, en suivant les rè- » gles observées dans le partage qui a eu » lieu précédemment entre mon frère Car- » loman et moi; Louis aura donc ce qui » alors me fut assigné, et Pépin ce qui échut » à son oncle Carloman. Si un ou quelques- » uns de ses trois enfants laissaient un fils, les » oncles de cet enfant ne le troubleront pas » dans la possession de la succession de son » père, dans le cas où les peuples de ces » pays le choisiraient pour roi. »

Le grand monarque n'avait pas fait au hasard le partage en trois portions des territoires de ses vastes États : il les avait combinées de manière que si Pépin avait eu besoin du secours de ses deux autres frères, Charles pouvait entrer en Italie par le Val d'Alost et Louis par le Val de Suze; il avait aussi réservé à Pépin des passages dans les Alpes-Noriques, afin qu'il pût pénétrer en Germanie par le Tyrol et la Carinthie.

Mais ce n'était pas assez d'avoir réglé avec prévoyance et habileté les limites des États des trois frères, il fallait encore prendre des mesures pour maintenir entre eux une salutaire harmonie. Charlemagne déclara en conséquence qu'aucun des trois frères ne devra recevoir le vassal de son frère qui voudrait se retirer dans son royaume pour quelque crime ou sous quelque autre prétexte; que le vassal appartenant à l'un des trois royaumes ne pourra posséder de bénéfice dans les deux autres royaumes; tout homme libre pourra passer, après la mort de son roi, dans l'un des deux autres États, et choisir pour souverain celui des deux autres princes qui sera resté survivant. Charlemagne déclara encore qu'aucun des trois frères ne sera apte à acquérir des biens immeubles situés dans l'étendue du royaume de l'un de ses frères; quant aux femmes qui auront vu le jour dans un royaume, et qui se seront mariées dans l'un des deux autres, elles demeureront dans le royaume où habitera leur mari; ce qui ne les empêchera pas d'ailleurs d'avoir la libre disposition de leurs biens dans le royaume où elles seront nées. L'auguste testateur ordonna encore que les otages qui étaient actuellement gardés dans l'empire franc, en divers lieux, pour s'assurer de la fidélité des grands vassaux ou des peuples tributaires de la couronne, ne pourront être renvoyés par le roi du lieu où ils habitent sans la permission du roi dont ils sont nés les sujets. A l'avenir, quand les trois princes recevront sur leur territoire

MCD 2019

des otages ou des exilés pour crime, ils seront tenus d'agir toujours de concert. Enfin, dans le cas où des contestations s'éleveraient entre les trois princes relativement aux limites de leurs royaumes, et si ces mêmes contestations ne peuvent être décidées par des témoignages ou un jugement juridique, au lieu de réclamer la bataille ou même la preuve du duel, les princes seraient tenus de s'en rapporter au jugement de la croix, *judicio crucis*, pour connaître la volonté de Dieu et la vérité des faits.

Ces dispositions, appartenant toutes à l'ordre politique, furent accompagnées d'autres articles où apparurent le chrétien et le père de famille. Charlemagne recommanda expressément à ses fils de veiller sur ses autres enfants et d'embrasser leur défense; il leur imposa encore une protection continuelle envers leurs sœurs, et les conjura de se montrer pleins de tendresse pour les enfants les uns des autres; puis il termina de la manière suivante cet acte mémorable : « Le partage » que nous venons de faire de nos États » n'empêchera pas que tant qu'il plaira à » Dieu de conserver nos jours, nous n'exer- » cions comme par le passé une pleine puis- » sance sur les royaumes et sur l'empire » qu'il nous a donnés, afin que nos fils » bien-aimés et nos peuples chéris de la » Providence nous rendent l'obéissance que » les enfants doivent à leur père et les su- » jets à leur roi et à leur empereur. »

La lecture de ce testament achevée, chacun des assistants y apposa sa signature, avec serment d'en respecter les dispositions. Éginhard, auquel j'ai déjà fait plusieurs emprunts, et qui était secrétaire du monarque, alla porter cette pièce si importante au souverain pontife pour qu'il la signât à son tour; car, à cette époque, il n'est aucune transaction importante appartenant soit à la famille, soit à l'État, où l'on ne réclame l'intervention des papes : si je puis me servir d'une locution aussi familière, ils ne couraient pas au-devant des affaires, mais les affaires couraient après eux. Il ne faut pas en être surpris : on cherche à s'appuyer sur tous les genres de force, et celle dont jouissaient les souverains-pontifes était la plus populaire et la plus vénérée de toutes; Charlemagne devait donc fortifier son testament de la signature du pape, sorte d'adhésion qui était de nature à entraîner les masses. Dans ce même testament, il n'oublia pas non plus ses filles. Il leur laissa le choix, après sa mort, de se retirer dans un couvent, de se marier, ou bien de se mettre sous la protection d'un de leurs frères.

A la suite de cette grande solennité de famille, Charlemagne se retira à Aix-la-Chapelle. Le roi d'Aquitaine et le roi d'Italie se mirent en marche pour aller combattre, l'un contre les Sarrasins qui avaient fait une descente dans l'île de Corse, et l'autre contre des Arabes qui avaient tenté des excursions sur les frontières méridionales de l'Aquitaine. Je n'entre dans aucun détail sur ces excursions; elles furent repoussées par les enfants de Charlemagne, mais elles n'offrent d'ailleurs aucun intérêt : c'est sous le rapport politique seulement qu'elles vont un instant attirer notre attention. L'immense étendue des États du monarque franc leur avait imprimé, surtout aux extrémités, une caducité précoce. En vain avait-il, avec beaucoup de sagesse, formé des États particuliers de la Lombardie et de l'Aquitaine, tant de conquêtes n'offraient ni fusion dans les mœurs ni dans les intérêts; c'étaient des masses seulement jointes les unes aux autres par d'heureux accidents de victoire; mais elles ne pouvaient produire, dans l'espace d'un seul règne, cette harmonie qui fait à la longue, de plusieurs nations différentes, un seul et même peuple. La grandeur de Charlemagne, en dépassant certaines limites, s'était énervée. Cet épuisement de la gloire, on ne pouvait facilement le deviner : il a échappé à l'attention des contemporains les plus remarquables; mais les faits postérieurs l'ont démontré d'une manière éclatante. Un siècle s'était écoulé, que les descendants du monarque ne régnaient plus sur cette France dont leur illustre ancêtre avait placé si loin les dernières frontières. Le héros eut seul le pressentiment des périls que recélait le Nord de l'Europe pour l'avenir de ses conquêtes. Lors du dernier voyage qu'il entreprit dans la Gaule, des pirates Danois se montrèrent

MCD 2019

dans le port de Narbonne. « Charlemagne, » raconte le moine de Saint-Gall, « répandit » des larmes : Sachez, ô mes fidèles, pour- » quoi je pleure avec tant d'amertume! Cer- » tes, ce n'est pas que je les craigne; mais » je suis désolé de ce que, de mon vivant » même, ils ont osé aborder ce rivage : je » ne puis me défendre d'une violente dou- » leur quand je songe, lorsque je serai mort, » à tout ce qu'ils répandront de maux sur » ma postérité et sur mes peuples (1). » Il se contenta cependant d'agrandir le système de défense qu'il avait déjà adopté pour opposer une utile résistance aux descentes si fréquentes des pirates du Nord. Il était, en 808, à Aix-la-Chapelle, lorsque les envoyés du calife Haroun-al-Raschild vinrent, de la part de leur maître, lui apporter pour la seconde fois des présents. La place qu'on leur a donnée dans les annales de ce siècle prouve dans quelle profonde ignorance on était plongé relativement aux arts; il ne s'agissait cependant que d'une tente renfermant un appartement complet, et d'une horloge à ressort qui sonnait les heures sur un tambour d'airain. Le connétable Burchard, envoyé par Charlemagne à la défense de la Sardaigne, mit en fuite trois mille Sarrasins, leur prit et leur coula treize vaisseaux. Mais un ennemi plus inquiétant nécessita de véritables efforts, Godefrid, souverain de ces Danois qui, sur des barques légères, désolaient, comme les Normands, les côtes de la France, de l'Angleterre et de l'Écosse; Godefrid, dis-je, s'était allié aux Slaves-Westsi, et avait fait une irruption chez les Abodrites; ceux-ci étant gouvernés par le duc Throsico que leur avait donné Charlemagne : c'était donc une déclaration de guerre faite à ce dernier prince. Le chef suprême des Danois, pour inspirer au peuple vaincu une terreur plus profonde, fit mettre à mort un autre duc, leur compatriote, nommé Gottleid. Le monarque franc donna sur-le-champ ordre, à son fils Charles, de marcher à la rencontre de Godefrid; celui-ci livra aux flammes le port de Reric, qui servait d'étape aux Francs et aux Danois. Quant aux marchands, il leur donna pour retraite Lictshor situé dans le Sutland; enfin il décida les Livoniens et les Smeldiengiens à prendre les armes; mais Charles mit à feu et à sang les villes et les campagnes des alliés du roi de Danemarck; un des neveux de ce dernier fut tué en voulant s'emparer d'un fort. On ouvrit des négociations, elles n'eurent pas un résultat heureux. L'empereur fit construire une ville au lieu même où la Sture débouche dans l'Elbe; il lui donna pour nom Esselfeldt.

Les excursions et les brigandages auxquels se livraient les pirates du Nord forcèrent les rois de l'Europe à des mesures qui les soumettaient à des dépenses considérables : chaque rivière devait être fortifiée à son embouchure; car c'était sur des points éloignés les uns des autres, que les descentes des Danois et des Normands avaient lieu à l'improviste; ils surprenaient une ville, une île; enlevaient tout ce qu'il y avait de précieux, et emmenaient en esclavage les habitants. Des garnisons multipliées, et les peuples des côtes formés en milices, auraient pu arrêter ces désastreuses invasions. Mais le système militaire du neuvième siècle se prêtait difficilement à un pareil genre de défense. Charlemagne, comme je l'ai déjà dit, en avait cependant tenté l'heureux essai. Le roi d'Aquitaine, imitant l'exemple de son père, prit quelques précautions; mais déjà, à cette époque, la fortune commençait à faire sentir aux fils de Charlemagne l'inconstance de ses faveurs. Les troupes du roi d'Aquitaine ne purent s'emparer de la ville de Tortose, en Espagne. Pépin, qui gouvernait en Italie, aspirait à s'emparer de Venise; mais après quelques avantages, Venise, à la suite d'un traité de paix, revint à l'empereur d'Orient Nicéphore. Précédemment, les Grecs avaient détruit la ville de Populonia. Les Sarrasins, de leur côté, s'emparèrent de la ville d'Aleria en Corse, où ils ne laissèrent que l'évêque et des vieillards : le reste de la population devint esclave. Charlemagne fut bientôt atteint à son

(1) Scitis, o fideles mei, quid tantoperè ploraverim! Non hoc timeo quod isti nugis mihi aliquid nocere prævaleant; sed nimiùm contristor quod, me vivente, ausi sunt littus istud attingere; et maximo dolore torqueor, quia prævideo quanta mala posteris meis et eorum sint facturi subjectis.

MCD 2019

tour par un revers pénible, comme si toute sa famille eût dû être éprouvée à la fois. Godefrid, auquel il était résolu de faire vigoureusement la guerre, le prévint : il réunit deux cents bâtiments légers, et fondit sur la Frise. Maîtres de toutes les îles des environs, les Danois débarquèrent sur le continent, et, dans trois rencontres, battirent les Francs et leurs alliés les Frisons. « A cette nouvelle », dit Eginhard, « l'empereur ressentit une colère si violente, qu'il envoya » de toutes parts ses messagers afin qu'ils » réunissent son armée; et il se rendit aussi- » tôt lui-même à Lippenheim, au-delà du » Rhin; mais ses soldats n'étaient pas encore » arrivés sous ses drapeaux. » A peine Charlemagne fut-il en force, qu'il s'établit aux confluents de l'Aller et du Wéser, pour attendre Godefrid. Mais de grands changements s'étaient opérés : la Frise avait été abandonnée par les pirates danois; leur prince ayant été assassiné par un de ses gardes. Le successeur de Godefrid lui envoya des ambassadeurs, et un traité de paix fut conclu à Aix-la-Chapelle. L'émir de Cordoue proposa lui-même de mettre bas les armes. Ainsi, les trois frontières les plus extrêmes de l'empire cessèrent d'être menacées, et la paix se fit en même temps au point le plus extrême du Nord de l'Europe, en Espagne et en Italie. Mais des malheurs de la nature la plus affligeante vinrent affliger le cœur du père de famille : l'empereur perdit, dans le cours de cette funeste année (810), sa fille Rotrude; ses larmes étaient loin d'être séchées lorsque la mort lui enleva son fils Pépin, roi d'Italie; ce prince était à peine âgé de trente-trois ans. C'est dans l'espace d'un mois que la sœur et le frère furent moissonnés. La douleur du monarque fut si vive et si prolongée, qu'elle n'échappa à personne; elle devint même l'objet du blâme des contemporains, qui, étrangers aux sentiments les plus affectueux, ne voulaient pas permettre au souverain de retrouver son cœur, comme si le gouvernement de l'État eût dû éteindre l'amour de la famille. Le roi d'Italie légua à la tendresse de son père six enfants, savoir : cinq filles et un fils; ce dernier, appelé Bernard, fut destiné, par son aïeul, à devenir roi d'Italie.

Charlemagne, dont l'activité triomphait de l'âge, employa une partie de l'année (811) à inspecter avec beaucoup d'attention et de soins, les vaisseaux qu'il avait fait construire pour s'opposer aux ravages des pirates du Nord. Il parcourut en détail les côtes de la Picardie et de la Flandre. Boulogne et Gand étaient les deux principaux centres de ses forces navales; il avait décidé en outre que le roi d'Aquitaine devait entretenir constamment deux flottes, l'une sur la Garonne et l'autre sur le Rhône. Il leva, en outre (811) trois corps d'armée; l'un fut dirigé vers l'Elbe, où il reconstruisit le château d'Hobhuoki, qui avait été détruit par les anciens alliés de Godefrid; le second corps d'armée pénétra en Pannonie, où il termina les différends qui s'étaient élevés entre les Avares et les Slaves; enfin, le troisième fut employé à punir les Bretons. Le monarque revint à Aix-la-Chapelle au mois de novembre, où il eut bientôt à pleurer sur la mort de Charles, roi de Germanie, l'aîné de ses fils; ce prince rendit le dernier soupir le 4 décembre 811. Il ne restait plus à l'empereur que Louis, roi d'Aquitaine. Tant de pertes qui l'accablaient coup sur coup le détachèrent du monde; sa piété se montra plus vive, plus ardente; il avait comme le pressentiment d'une fin prochaine; il paraît même l'avoir appelée de tous ses vœux; du moins s'occupa-t-il de ces dernières dispositions qu'on règle seulement à l'approche de la tombe; il consacra à des legs pieux toutes ses propriétés mobilières, dont il réserva un douzième aux fils et aux filles qui lui restaient encore. Il convoqua ensuite une assemblée générale à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il fit reconnaître, par tous les Francs, Bernard, fils de Pépin, comme roi d'Italie; il l'envoya ensuite prendre possession de ce royaume, lui donnant pour guide Wala, petit-fils naturel de Charles-Martel. Le comte Wala connaissait parfaitement l'Italie, où il avait accompagné Pépin, père du nouveau roi, dont il avait été le ministre dirigeant.

Une nouvelle révolution avait éclaté à Constantinople; l'empereur Nicéphore avait perdu la vie dans une rencontre contre les Bulgares. Michel Curopalate était monté sur

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1. Voyer Sculp.

1. GUERRIER, Règne de Philipes 1er (En 1061)

2. COSTUME DE COMTE, Règne de Louis VI. (En 1110)

3. GEOFFROY LE BEL, DIT PLANTAGENET, Règne de Louis VII. (En 1150)

FRANCE

MCD 2019

le trône. Charlemagne signa, avec les ambassadeurs de ce dernier, un nouveau traité de paix. Il pardonna, en outre, à Grimoald, duc de Bénévent, qui, à la suite de la mort de Pépin, s'était révolté. Toute espèce de différend fut terminé avec l'émir de Cordoue; enfin Hériold et Reginfred, qui depuis la mort du successeur de Godefrid régnaient sur les Danois, entrèrent en pourparlers; bref, une paix générale régna en Europe.

Une haute pensée politique absorbait Charlemagne : de quatre fils légitimes il ne lui en restait plus qu'un seul : Louis, roi d'Aquitaine; il voulait avant sa mort l'associer au pouvoir souverain, et réunir au titre de roi, qu'il portait dès sa plus tendre enfance, celui d'empereur d'Occident, le plus glorieux de tous. La santé du grand monarque devenait de jour en jour plus chancelante; une attaque de goutte, qu'il ressentit en chassant dans la forêt des Ardennes, le décida à faire monter son fils à côté de lui. Il convoqua donc, à Aix-la-Chapelle, une assemblée générale des ducs, des comtes, des évêques, des abbés, et de tous les grands de ses États. « Il leur présenta (1) son fils, leur » demandant à chacun séparément de le re- » connaître pour roi et empereur; tous s'é- » crièrent que c'était une inspiration de » Dieu; qu'ils y donnaient leur consente- » ment. Le peuple, également satisfait, se » rangea du même avis; l'empire fut décerné » par la tradition de la couronne d'or, tan- » dis que le peuple criait : Vive l'empereur » Louis. » Des détails pleins d'intérêt nous ont été conservés sur cette auguste cérémonie; tous les membres de l'assemblée se rendirent à la chapelle, qui a donné son nom à la ville d'Aix; l'empereur marchait le dernier; il était revêtu de tous ses ornements royaux; une couronne d'or étincelait sur sa tête, il s'appuyait sur son fils; tous deux se rendirent au pied du maître-autel, où ils restèrent long-temps agenouillés et priants. Charlemagne se leva le premier, et, se tournant vers les assistants, adressa à Louis les paroles suivantes : « Mon fils, le rang » où il plaît à Dieu de vous élever aujour- » d'hui, vous fait un devoir de vénérer plus » que jamais sa puissance, de l'aimer, et » d'obéir avec la fidélité la plus scrupuleuse » à ses commandements. Le jour même où » vous êtes reconnu empereur, vous devenez le » père et le protecteur des églises; c'est à vous » de veiller à ce qu'elles jouissent du meil- » leur des gouvernements; défendez-les contre » les méchants et les impies. Vos frères, vos » sœurs ont à peine franchi l'enfance; vous » avez encore des neveux et d'autres parents : » aimez-les avec tendresse; c'est une obliga- » tion qui est sacrée pour vous; ne leur re- » fusez aucune des grâces qu'ils doivent at- » tendre de leur roi, qui sans doute est leur » maître, mais dans lequel ils doivent re- » trouver en même temps un frère, un oncle » et un proche. Respectez les évêques, hono- » rez-les comme s'ils étaient vos pères; ché- » rissez vos peuples : ce sont vos vrais en- » fants. Quant aux pervers et aux indociles, » contraignez-les par la force et l'autorité à » entrer dans la voie du salut; que les mo- » nastères et les pauvres se réfugient dans » votre bonté, comme dans le port de leur » consolation; ne faites choix que de juges » et de gouverneurs craignant Dieu par-des- » sus tout, et que les présents laissent in- » corruptibles. Les hommes que vous aurez » décorés de quelques hautes dignités ne les » leur ravissez pas, à moins d'une impérieuse » nécessité. » Après ce discours, où la conviction religieuse de Charlemagne, qui de jour en jour s'accroissait davantage, tint tant de place, il demanda à son fils s'il voulait se conformer, comme monarque, aux maximes et aux règles qu'il venait de lui recommander; sur la réponse affirmative de Louis il lui dit d'aller prendre la couronne d'or déposée sur le maître-autel et de la placer lui-même sur sa tête; c'est ce qu'exécuta le nouvel associé à l'empire. Les saints mystères furent ensuite célébrés avec pompe et magnificence, et quelques jours après le père et le fils se séparèrent; ce dernier retourna en Aquitaine.

La piété de Charlemagne devint dès lors l'habitude principale, je devrais dire exclusive, des derniers jours de son existence.

(1) Chronique de Moissac.

MCD 2019

Il convoqua, dans cette même année [813], plusieurs conciles à Reims, Mayence, Tours, Châlons-sur-Saône et Arles. Les pirates, de leur côté, recommencèrent leurs descentes sur les côtes d'Italie; ils ravagèrent Nice et plusieurs îles de la Méditerranée; c'était un fléau dont les désastres semblaient augmenter de fureur à mesure que Charlemagne approchait du terme fatal, comme s'il devait mourir en laissant un dernier ennemi sur sa tombe même, insultant à tant d'années de gloire et de splendeur. A la fin de janvier [814], il fut saisi d'une fièvre violente au moment même où il sortait du bain; quelques jours après, il reçut les secours de l'Église; le lendemain, il essaya de soulever sa main droite et de faire le signe de la croix; il changea de place ses membres, comme pour les faire mieux reposer, murmurant entre ses lèvres ces derniers mots : « *In ma-* » *nus tuas commendo spiritum meum;* » puis il rendit le dernier soupir, dans la matinée du 28 janvier 814. Il avait vu le jour en 742, et était alors dans sa soixante-douzième année, et la quarante-septième de son règne comme monarque des Francs; quarante-trois ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait fait la conquête de l'Italie; il y avait quatorze ans qu'il avait été couronné empereur d'Occident. On l'enterra dans l'église de Sainte-Marie, qu'il avait fondée à Aix-la-Chapelle, et l'on plaça sur son tombeau l'épitaphe suivante : « Ci-gît le corps de » Charles, le grand et le catholique empe- » reur, qui étendit avec beaucoup de gloire » les bornes du royaume de France, et le » gouverna heureusement pendant quarante- » sept ans. Il est mort septuagénaire, l'an » de Notre-Seigneur huit cent quatorze, in- » diction septième, le vingt-huitième de » janvier (1). »

Je dois maintenant, pour achever ma tâche, entrer dans ces détails de famille que la curiosité réclame à juste titre, surtout lorsqu'il s'agit d'un souverain tel que Charlemagne.

Ce grand prince eut, de ses femmes légitimes et de ses maîtresses (1), un grand nombre d'enfants. Le lecteur connaît déjà la fin prématurée de tous les fils de Charlemagne, hors d'un seul, de Louis-le-Débonnaire, dont je vais raconter la vie. Quant à ses filles, Charlemagne avait voulu, dit Éginhard, « qu'elles se livrassent, aussi » bien que ses fils, aux études libérales, aux- » quelles lui-même s'était appliqué; il avait » voulu qu'elles s'accoutumassent à travail- » ler la laine, à faire tourner la quenouille » et le fuseau (2). Voyageait-il, ses filles » l'accompagnaient, protégées par une es- » corte nombreuse de gardes. Elles étaient » douées d'une très-grande beauté, et il les

(1) Sub hoc conditorio situm est corpus Karoli magni atque ortodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab incarnatione Domini DCCCXIV. Indictione VII. V Calend. februarias.

(1) L'une de ces mêmes maîtresses lui donna un fils, Pépin, surnommé le Bossu, qui, mécontent de n'avoir pas de royaume, se révolta contre son père : il fut renfermé dans l'abbaye de Prum, où il mourut.

(2) Au milieu des guerres et des travaux de tous genres qui ont absorbé son existence, Charlemagne trouvait encore du temps pour s'occuper de l'éducation de ses enfants, et porter l'attention la plus scrupuleuse sur la manière dont ses domaines étaient administrés. Le célèbre Capitulaire *de villis* (maisons de campagne) en est une preuve; voici quelques dispositions que je prends au hasard : « Nous voulons » que nos juges (c'est-à-dire régisseurs) aient grand » soin de nos vignes.... et qu'ils en mettent le vin » dans de bons vases.... Nous voulons qu'ils reçoi- » vent annuellement les poules et les œufs (volumus » ut pullos et ova, quos servientes vel mansuarii red- » dunt, per singulos annos recipere debeant; et quan- » do non servierint, ipsos venumdare faciant).... » que les esclaves et les mansuaires rendent, et » quand ils ne serviront pas, qu'ils les fassent ven- » dre.... Que chaque juge, par chaque année, nous » fasse connaître, à la fête de Noël, sur tout notre » bien.... combien nous pouvons avoir sur chaque » chose; ce que nous pouvons avoir sur les bœufs, » sur les cens, sur les moulins, etc.; sur les légu- » mes, la laine, le chanvre, les fruits des arbres » les fourrures, le miel, la cire, le vinaigre, la » bière. »

Ces dispositions, d'une prévoyance qui nous paraît peut-être singulière, se terminent par cette réflexion toute paternelle : « Que nos juges (ré- » gisseurs) ne trouvent point mauvais que nous » nous informions de toutes ces choses; parce que » toutes les choses qu'un particulier doit avoir dans » sa maison et dans ses terres, nos juges doivent l'a- » voir dans nos terres. »

MCD 2019

» chérissait avec la tendresse la plus vive; » il sembla donc extraordinaire qu'il ne ma- » riât aucune d'elles, soit à des Francs de sa » famille, soit à des monarques étrangers. » Mais il les conserva toutes auprès de lui » jusqu'à ses derniers jours, affirmant qu'il » lui était impossible de renoncer à leur so- » ciété. Heureux sur tous les autres points, » elles lui firent ressentir la malignité de la » fortune; mais il sut ensevelir ce chagrin, » comme si la médisance n'avait jamais pro- » pagé sur elles le soupçon d'une simple » faute. » La galanterie des filles de Charlemagne devint publique, et fut poussée jusqu'au scandale; elles eurent des amants, parmi lesquels on compte Angilbert, abbé de Saint-Riquier : de ce commerce naquit l'historien Nithard. Il est vrai que, sous le rapport des mœurs, Charlemagne donna plus d'une fois de déplorables exemples à sa famille. Après la mort de sa dernière femme légitime, il entretint constamment plusieurs maîtresses dans son palais, où elles vivaient mêlées à ses propres filles. Si l'on excepte l'amour excessif de ce prince pour le beau sexe, qui d'ailleurs n'influa jamais sur la direction des affaires, l'impartialité force à reconnaître que nul autre vice, nulle autre tache ne se mêlèrent à ses grandes et héroïques qualités. Sans doute les œuvres de ce vaste génie lui ont peu survécu; mais le monarque français est néanmoins resté dans l'histoire comme un de ces hommes immortels qui éternisent le siècle qui les a vus naître; et s'il marche derrière Alexandre et César, c'est seulement comme le dernier venu de ce cortége dont les noms traverseront les âges pour ne périr qu'avec la dernière parcelle du globe qui nous porte.

LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.

Ce successeur si déplorable de Charlemagne, instruit bientôt de la mort de son illustre père, quitte l'Aquitaine, et, à peine arrivé dans les murs d'Aix-la-Chapelle, est salué par les magnats empereur et roi. Le respect universel qu'inspiraient les dernières volontés du prince enlevé à l'admiration et à l'amour de la France, assurèrent à Louis l'empire alors le plus vaste du monde. A consulter seulement les principes d'une saine politique, il n'aurait dû avoir aucun droit aux couronnes qu'il recueillait. Il était le troisième des enfants mâles du dernier empereur, tandis que Charles, qui en était l'aîné, avait laissé à sa mort un fils (1) auquel Charlemagne avait donné le royaume d'Italie; c'était en réalité à ce prince que devaient revenir toutes les possessions de son aïeul. Mais on ne se conforma pas aux maximes de haute sagesse auxquelles l'expérience a ramené plus tard. Si la tendresse d'un père n'aveuglait pas en général la raison même la plus haute, il faudrait s'étonner de voir le grand monarque tomber dans une erreur aussi funeste; car jamais homme ne fut moins capable de soutenir le poids d'un pouvoir immense que Louis-le-Débonnaire. Déjà il avait voulu, à un âge où le caractère est formé, chercher une retraite dans un couvent; c'était là sa véritable place. Cédant aux sollicitations de Charlemagne, il resta dans le monde, où il offrit plus tard, comme prince, le spectacle d'une dégradation d'autant plus complète qu'elle fut volontaire. Bref, à la place de la férocité sanguinaire des Mérovingiens, c'est une imbécillité royale qui perd tout. Sous la première race, on est saisi d'horreur; mais les conquêtes nationales se conservent; elles s'étendent même. Cette fois, les crimes qui versent le sang ne se montrent que par intervalles. En retour, les possessions des Francs se morcèlent, se divisent à l'infini, et le pouvoir s'éteint au milieu d'une si vaste anarchie, qu'on ne sait plus où rencontrer son véritable centre. J'élaguerai une foule de détails pour que le lecteur saisisse mieux les traits saillants de la physionomie de Louis, auteur de tant de misères.

Sa position lui commandait les plus grands ménagements, tant envers les hommes qui, dans la vieillesse de Charlemagne, avaient exercé les fonctions principales, qu'envers les membres de sa propre famille. Il écarta des affaires Wala et Abdalhard, abbé de Cor-

(1) Bernard.

MCD 2019

bie, quoiqu'ils lui eussent témoigné à son avènement au trône le dévouement le plus absolu. Il fit mettre à mort plusieurs des amants de ses sœurs, et donna de l'éclat à des fautes qu'il aurait dû ensevelir dans le plus profond secret. A cette première atteinte portée à la majesté du sang qui coulait dans ses veines, il en joignit bientôt d'autres. Il est vrai qu'on le voit, presque au début de son règne, s'occuper avec minutie de donner des règles de conduite à des chanoines et à des religieuses. Il est vrai encore qu'il adoucit le sort des Saxons en leur rendant le droit de succéder, que Charlemagne s'était vu contraint, à la suite de tant de résistances opiniâtres, de leur enlever. Mais c'était là une sorte de prévoyance d'administration qui ne pouvait influer sur les événements, puisque ces peuples n'étaient pas à craindre comme ennemis.

Louis risqua bientôt une démarche qui aurait mérité de sa part les plus longues méditations; il voulut associer à l'empire son fils aîné Lothaire. Mais il oublia que Charlemagne ne l'avait pris lui-même pour second que dans une extrême vieillesse; il exerçait en outre une telle influence sur tous les esprits, qu'à la plus légère faute du roi d'Aquitaine, il aurait pu le faire rentrer dans la poussière. Malheureusement le nouveau prince manquait de tact et de mesure. Il associa non-seulement son fils aîné à l'empire, mais le second, Pépin, il le fit roi d'Aquitaine, en même temps qu'il donna la Bavière à Louis, son troisième fils. Ces partages, que pouvait se permettre un souverain doué du génie du commandement, eurent des résultats fâcheux : car l'empereur se trouva dépouillé de la plus grande partie de ses ressources, tandis que ses enfants ne respirèrent plus que pour lui enlever le peu qu'il s'était réservé.

Le fils de Charlemagne, en exilant de la cour une foule d'hommes puissants, attachés jadis à son père, avait semé des mécontentements qui ne tardèrent pas à éclater. Bernard, roi d'Italie, et qui descendait, comme je l'ai déjà dit, du fils aîné de Charlemagne, vit avec la plus profonde douleur ses cousins-germains recevoir des royaumes auxquels il pensait avoir seul droit. Ralliant à sa cause l'ancien comte du palais Réginard, le grand-chambellan et Théodulphe, évêque d'Orléans, il s'empara du passage des Alpes. Il avait encore su mettre dans ses intérêts les évêques de Lombardie, que l'empereur s'était aliénés en exigeant d'eux la renonciation à certains droits que leur rapportaient les ordinations. L'empereur, rassemblant des troupes, se dirigea aussitôt vers les Alpes. Le prestige attaché au nom de Charlemagne fut cette fois favorable à son successeur : les partisans de Bernard, en apprenant l'arrivée de l'empereur à Châlons-sur-Saône, prirent la fuite. Le malheureux Bernard vint se jeter aux genoux de son oncle, et lui révéla les noms de ses complices : tous furent renvoyés devant l'assemblée générale qui devait avoir lieu incessamment à Aix-la-Chapelle. Une sentence de mort fut prononcée contre les laïques indistinctement; quant aux ecclésiastiques, ils furent relégués dans des monastères. Louis-le-Débonnaire était le maître de la vie de son neveu; il pouvait, à cause de son extrême jeunesse, lui accorder sans péril un pardon absolu : il prit un terme moyen, et se contenta de lui faire crever les yeux. Mais Bernard mourut trois jours après ce supplice; de sorte que tout l'odieux de ce triste événement retomba sur l'empereur. Cette première catastrophe de famille jeta une sombre lueur sur le nouveau règne. Déjà des révoltes avaient éclaté parmi les Abodrites, peuple habitant au-delà de l'Elbe, et parmi les Bretons et les Gascons; elles furent sans aucune importance.

Un fait bien plus grave vint influer de la manière la plus désastreuse sur l'avenir de l'empereur. Après avoir perdu sa première femme, Hermengarde, il épousa Judith, fille d'un duc de Gueldres, ou, selon d'autres, d'un duc de Bavière; pour comble de malheur, elle lui donna un fils nommé Charles. Judith était jeune, belle et galante; c'était beaucoup trop à la fois pour faire le malheur d'un mari plus âgé qu'elle. L'opinion publique voulait qu'elle eût pour amant Bernard, comte de Barcelone, auquel Louis-le-Débonnaire accorda, comme ministre,

MCD 2019

toute sa confiance. Pareil rôle, au-devant duquel semblait courir de lui-même le monarque, produisit le plus mauvais effet sur l'esprit des peuples, et commença l'avilissement auquel l'empereur était destiné. Judith, de son côté, n'eut plus qu'une idée fixe ; c'est qu'un royaume fût assuré à son fils, connu plus tard sous le nom de Charles-le-Chauve. Que devenait alors le premier partage fait par Louis-le-Débonnaire entre ses trois enfants du premier lit ? C'était donc cette fois le père qui introduisait lui-même la guerre civile au sein de sa famille.

A ces fautes, Louis-le-Débonnaire en mêla une autre que dix siècles n'ont pu effacer de la mémoire des hommes. L'empereur était en proie aux remords les plus vifs depuis le jour où, par suite du supplice qu'il lui avait fait infliger, son neveu Bernard, roi d'Italie, était mort. Il se condamnait aussi pour une autre mesure de haute politique qu'il avait adoptée à l'égard de trois enfants mâles, nés hors mariage, que Charlemagne avait laissés. Louis-le-Débonnaire, éclairé par la rébellion du jeune roi d'Italie, avait fait tonsurer ses trois frères, puis les avait relégués dans des couvents. Abdalhard, cet abbé de Corbie dont j'ai déjà parlé, et qui était très-proche parent de l'empereur, lui représenta que la conduite qu'il avait tenue envers les trois enfants naturels du dernier empereur était formellement condamnée par les canons de l'Église : nul ne pouvant être contraint à embrasser la vie religieuse. La conscience du prince se troubla si violemment, qu'il résolut de donner lui-même le spectacle d'une pénitence publique. Il écrivit en outre à ses trois frères pour leur annoncer qu'ils étaient libres de rentrer dans le monde ; mais ceux-ci préférèrent l'asile qui leur avait été imposé : ils avaient déjà toutes les habitudes de la vie monastique, et librement ils renoncèrent à leur qualité de prince ; l'empereur était donc en dehors de la défense des canons de l'Église. D'un autre autre côté, prince souverain, il avait renvoyé devant l'assemblée générale des Francs le roi d'Italie, qui le premier avait recouru aux armes. Comme oncle, Louis-le-Débonnaire eût dû lui pardonner ; mais enfin, il ne pouvait prévoir qu'une peine appliquée tous les jours causerait la mort de l'infortuné Bernard ; l'empereur n'était donc coupable d'aucun crime ; par conséquent il n'y avait pas lieu à pénitence publique. Néanmoins, il se donna en spectacle dans l'assemblée générale d'Attigni, et demanda pardon, en présence des Francs, de toutes les fautes qu'il se reprochait ; il s'accusa encore d'avoir renvoyé de sa cour l'abbé de Corbie et Wala son frère.

Une pareille démarche porta l'atteinte la plus profonde à ce respect, à cette considération qui, dans des temps pareils, devaient entourer la personne du prince. Comment pourrait-il, à l'avenir, commander à ceux qui le méprisaient ? Déchu de cet ascendant, force vitale du pouvoir, le dévouement des hauts fonctionnaires se refroidit, l'audace des ennemis de l'empereur s'en accrut ; une sorte de langueur universelle s'empara de toutes les parties du royaume : c'était le prélude de la dissolution universelle qui s'avançait à grands pas. La même faiblesse, la même inertie régnaient dans tous les rapports avec les peuples hostiles aux Francs. Les ducs se laissaient vaincre, et Louis-le-Débonnaire fut incapable de triompher des Bretons, qui tant de fois avaient invoqué la miséricorde de son père. Par un contraste qui, au premier instant, étonne, Louis, si religieux, si dévot, rencontra les adversaires les plus passionnés parmi les évêques. Ils étaient tous plus ou moins hommes d'État, et avaient été attachés à la fortune de Charlemagne ; ils la voyaient compromise, déshonorée par l'esprit étroit, tracassier et malencontreux de Louis-le-Débonnaire. Ils comprenaient les suites déplorables de sa conduite, soit comme empereur, soit comme père de famille ; ils le regardaient, en un mot, comme entaché d'une imbécillité sans ressource. En retour, l'empereur trouva dans les moines, avec lesquels il avait tant de rapports naturels, une vive sympathie, et qui lui fut salutaire : dans les plus mauvais jours, ils furent ses sauveurs.

L'impératrice Judith, en sa qualité de femme et de mère, fit preuve d'une certaine habileté. Elle obtint de Lothaire, ce fils

MCD 2019

aîné du premier lit, qu'il consentît à un nouveau démembrement, où son frère Charles obtiendrait une partie de l'empire; il s'engagea même, sous serment, à devenir son tuteur, et à prendre sa défense enve s et contre tous; mais il ne tarda pas à se repentir d'une démarche aussi imprudente. Le comte Hugues, son beau-père, et le comte Matfrid, qui croyaient avoir à se plaindre de l'empereur, réunirent leurs efforts pour détourner Lothaire de toute espèce d'alliance avec Judith; ils n'eurent pas de peine à y réussir. Des défaites en Espagne, l'invasion de la Pannonie par les Bulgares, portèrent le dernier coup à la force moraie du gouvernement de Louis-le-Débonnaire : le mécontentement public éclata. Avant que les différentes fractions hostiles au monarque pussent agir, il fallait qu'elles eussent un organe pour ainsi dire préparatoire; elles firent choix de Wala. Il était le beau-frère du comte de Barcelone, de Bernard, l'amant de Judith. Après avoir été le conseiller, le guide de Pépin et de son malheureux fils (1), il avait été forcé par l'empereur régnant à se faire moine, et, après la mort d'Abdalhard son frère, était devenu abbé de Corbie. Wala était un des personnages les plus influents de l'époque : très-proche parent de Charlemagne et de l'empereur son fils, guerrier, homme d'État, puis placé enfin à la tête d'une des premières abbayes du royaume, il jouissait d'un crédit sans bornes, relevé encore par les persécutions du prince, qui lui en avait fait ensuite une réparation publique dans l'assemblée d'Attigni. Louis-le-Débonnaire, agissant toujours sans discernement, avait accordé dès lors à Wala une confiance entière, et l'avait envoyé en Italie, auprès de son fils Lothaire, pour lui servir de guide. L'abbé de Corbie n'avait pas oublié la conduite première de l'empereur, et il entra dans toutes les prétentions du jeune prince, auprès duquel il remplissait l'office de ministre principal. Revenu plus tard en France, et consulté sans cesse par Louis-le-Débonnaire, il fit partie des commissaires ou des *missi domini* envoyés dans toutes les parties de l'empire pour en constater les désordres. Suivant les écrivains de l'époque, des prodiges, des maladies de tout genre avaient déterminé Louis-le-Débonnaire à cette démarche. Entendu, à la suite de sa mission, dans une assemblée générale tenue à Aix-la-Chapelle, l'abbé de Corbie traça le plus désolant tableau de l'état où se trouvait l'empire. Interpellant le monarque, auquel le nom de Pieux (1) a été conservé dans l'histoire, il l'accusa de fouler aux pieds toutes les formes canoniques, relativement à l'élection des évêques, et de souffrir que des laïques s'emparassent des biens de l'Église; il déclara enfin à l'empereur, présent, que le fauteur de tous ces désastres, que le plus grand coupable, c'était lui. Le monarque, au lieu de foudroyer d'un seul regard l'audace de l'abbé de Corbie, reconnut qu'il méritait tous ses reproches; c'était la seconde fois que, dans une assemblée publique, le fils de Charlemagne se dégradait de ses propres mains, et toujours par un sentiment d'humilité mal entendu. Frappé, néanmoins, des maux qui lui avaient été dénoncés, il voulut y porter remède; il convoqua donc quatre conciles, l'un à Mayence, l'autre à Paris, un troisième à Lyon et un quatrième à Toulouse. Toujours en proie à cette idée, si fausse dans un souverain, que par esprit d'humilité il doit se faire reprendre de ses fautes en public, il écrivit une circulaire aux évêques, par laquelle il les invita à venir dans ces divers conciles, afin de réformer l'État, et de lui indiquer en même temps les *imperfections qu'il avait à corriger dans sa propre personne* et dans celle des princes ses enfants; de sorte que, comme souverain, comme homme, il sollicita lui-même la juridiction des évêques, au-dessus de laquelle, comme prince temporel, il se trouvait placé. C'était entasser fautes sur fautes pour arriver à ce déplorable résultat d'ébranler presque dans ses derniers fondements un pouvoir qui déjà chancelait de toutes parts.

Wala, de son côté, multiplia ses remon-

(1) Bernard, roi d'Italie, et neveu de Louis-le-Débonnaire.

(1) Pius.

MCD 2019

trances auprès de Louis-le-Débonnaire et auprès de Bernard son beau-frère : il finit par fatiguer la patience même du monarque. Il se réunit alors aux mécontents. Son exemple décida Hilduin, abbé de Saint-Denis; Bernard, évêque de Vienne; Agobard et Jessé : c'était l'élite du clergé catholique. Un grand nombre d'ecclésiastiques vinrent se joindre à eux; ils se constituèrent en assemblée, et déclarèrent rebelle à Dieu et à l'Église quiconque ne les seconderait pas pour réformer l'État. Une véritable scission était ouverte entre les deux grands pouvoirs sociaux du neuvième siècle : le monarque et l'Église. Il fallait une occasion pour que cette dernière appelât à son secours les fils de Louis-le-Débonnaire : il ne s'agissait rien moins que d'armer les enfants contre leur père. Une pareille pensée nous glace aujourd'hui d'épouvante; mais les évêques et le clergé en étaient venus à ce point d'aveuglement de croire que Louis-le-Débonnaire était un ennemi déclaré de la religion. Ils avaient entendu la voix accusatrice de Wala, devant laquelle s'était incliné en silence le monarque, adoptant, par un consentement tacite, la responsabilité de fautes qui lui étaient étrangères. Les gens d'Église, dans la sincérité de leur conscience, pensaient que rien ne devait les arrêter lorsqu'il s'agissait de conserver le dépôt de la foi placé entre leurs mains; or, la violation des lois canoniques leur semblait le plus affreux des crimes, et ils considéraient l'empereur comme une espèce d'idiot politique que de mauvais conseils avaient irrévocablement perverti. A ces divers titres, ils étaient prêts à tout exécuter contre le malheureux Louis. Un nouveau soulèvement de Bretons (car, à l'extérieur comme à l'intérieur, tout était livré à la même impéritie) nécessita un rassemblement de troupes : celles-ci refusèrent de marcher. Les trois fils de l'empereur devaient accompagner leur père dans cette expédition. Pépin avait quitté l'Aquitaine : chemin faisant, il s'empara de la ville d'Orléans, en chassa le comte Odon, et rétablit Matfrid, auquel l'empereur avait naguère enlevé ce gouvernement. Le roi de Bavière, Louis, qui s'était déjà rendu au camp de l'empereur, s'en échappa, et rejoignit les évêques, ces ennemis si acharnés de Louis-le-Débonnaire : tous se donnèrent rendez-vous à Verberie. L'empereur, avec le petit nombre de troupes qui lui resta, s'établit à Compiègne; il était à trois lieues de ses enfants. Louis fut frappé des périls de sa position; mais il s'occupa avant tout de mettre en sûreté sa femme Judith, et le comte Bernard, son amant : l'une se retira dans le couvent de Sainte-Marie, à Laon; l'autre chercha un refuge dans les murs de Barcelone.

Le point essentiel, pour les enfants du monarque, était de le séparer d'une manière définitive de l'impératrice. Pépin donna, en conséquence, ordre aux comtes Guérin et Lambert d'arrêter Judith : les portes de Laon leur furent ouvertes, et ils ramenèrent l'impératrice captive. Sous la première race, elle eût été infailliblement massacrée; mais les mœurs s'étaient adoucies. Pépin se contenta d'obtenir de sa belle-mère qu'elle demanderait à Louis-le-Débonnaire à se retirer dans un couvent, tandis que de son côté il se ferait moine. Dans cette crise, le fils de Charlemagne n'oublia pas tout-à-fait le sang qui coulait dans ses veines. Il consentit bien à ce que l'impératrice se fît religieuse; mais, quant à lui, il voulut rester souverain. Judith rapporta cette réponse au camp; on la conduisit alors dans le monastère de Sainte-Aldegonde, à Poitiers.

Une assemblée générale fut tenue à Compiègne. L'empereur y assista, pour renouveler l'aveu de toutes les fautes que ses ennemis lui attribuaient; il *confessa* l'excessive complaisance dont il s'était rendu coupable à l'égard de l'impératrice; il annonça de nouveau qu'il lui avait permis de se faire religieuse. Enfin, il adressa des remerciements à ceux qui l'avaient contraint à changer de conduite, et il s'engagea, si on lui conservait le trône, à ne plus régner que dans l'intérêt seul de ses sujets. Ce discours, dépourvu de toute dignité, attendrit néanmoins les Francs; ils ne virent plus dans Louis-le-Débonnaire, tombé si bas, que le fils de leur grand monarque Charlemagne. Bref, ils le décidèrent à remonter sur le trône que, dans

MCD 2019

la salle même, on lui avait préparé, mais sur lequel il n'avait pas voulu prendre place. Ce trait de mœurs a de l'importance parce qu'il se rattache à d'autres du même genre : nous allons voir, dans les diverses luttes engagées par les enfants contre leur père, que toutes les fois que ce dernier est pour ainsi dire foulé aux pieds, ses sujets dévoués le relèvent. Cette fois, cependant, et malgré la commisération ressentie par l'assemblée, il n'en resta pas moins prisonnier.

Lothaire se rendit en France; la garde de l'empereur lui fut irrévocablement confiée, et l'aîné des enfants du Débonnaire lui servit de geôlier. Ce prince se livra ensuite aux délices de la vengeance, fit crever les yeux à Herbert, frère du comte de Barcelone, Bernard; exila Odon, et fit renfermer dans un couvent Conrad et Rodolphe, frères de Judith. Il s'agissait de prendre un parti définitif à l'égard de l'empereur. Il ne régnait plus de fait; mais le titre de souverain lui restait. Wala, Jessé et Hilduin insistaient pour que le fils de Charlemagne fût déposé; mais on décida, dans une assemblée générale tenue à Compiègne, que Louis-le-Débonnaire conserverait la qualité d'empereur, tandis que le pouvoir royal resterait entre les mains de Lothaire. C'était prendre, dans l'intérêt des adversaires de Louis, la plus fausse des mesures; mais, je ne saurais trop le répéter, nos ancêtres ne savaient jamais, en politique, adopter un parti décisif.

La position d'un père, recevant les ordres d'un de ses fils, était une sorte de scandale public qui irrita les uns et affligea les autres. Lothaire était hautain, cruel et ingrat. Enfin, le vieux monarque, tenu si près du trône, en conçut la convoitise la plus violente : rentrer dans la possession pleine et entière de toutes les prérogatives de la couronne, fut pour lui une idée fixe; il combina toutes les chances qui étaient en sa faveur, et en profita avec une dextérité remarquable. Il n'avait plus auprès de lui sa femme Judith, lui soufflant les plus mauvais conseils; il était, en outre, aidé par un moine fort habile, nommé Gombaud.

Une circonstance particulière se présenta. Le parti des mécontents se composait principalement d'hommes issus des Francs qui avaient opéré la conquête, et auxquels les Gaulois, possesseurs primitifs du sol, s'étaient ralliés, en se décorant comme eux de l'expression générique de *Franci*, dont nous avons formé le nom de Français. Un peu plus tard, ces Francs vainqueurs, ces Gaulois vaincus, réunis dans une même identité nationale, parlèrent la langue romane ou les divers patois qui étaient nés du latin. Les Francs de la Germanie, au milieu desquels Charlemagne avait passé sa vie entière, n'employaient que le langage teutonique; beaucoup d'entre eux avaient servi avec gloire dans les armées du grand monarque, et portaient un attachement héréditaire à son fils; ils étaient donc ses soutiens, ses alliés naturels. Or, il s'agissait de convoquer une nouvelle diète pour statuer d'une manière définitive sur le sort du prince prisonnier; Louis-le-Débonnaire parvint à faire choisir Nimègue. Précédemment, le moine Gombaud, après après tracé un excellent plan de conduite à l'empereur, s'était rendu en Aquitaine pour ouvrir des négociations avec Pépin et Louis, qu'il réussit à réconcilier avec leur père. Ce premier succès investit l'empereur d'un degré d'autorité dont il était dépouillé depuis long-temps; il ordonna, en conséquence, que nul ne se rendrait à l'assemblée de Nimègue avec des armes. Les magnats *francs-gallo-romains* obéirent en général à cet ordre, et comme Nimègue était un point très-éloigné pour eux, ils ne s'y présentèrent qu'en petit nombre. Les Germains, qui étaient pour ainsi dire chez eux, accoururent en foule : la victoire, dès lors, devait appartenir à l'empereur. Il en eut le sentiment, et s'inspira d'une audace dont sa vie offre ce seul exemple. Il somma le comte Lambert, qui jadis avait concouru à l'arrestation de Judith, de se rendre au plus vite dans son gouvernement pour aller combattre les Bretons.

Ce coup d'autorité fut suivi de plusieurs autres encore plus énergiques. L'abbé Hilduin, qui s'était présenté à Nimègue avec une multitude d'hommes armés, comparut devant le monarque, qui lui ordonna de le-

MCD 2019

cencier tous ceux qui l'avaient accompagné, et de se rendre à Paderborn, où il l'exilait pour le reste de l'hiver ; il exigea, en outre, que Wala se mît aussitôt en route pour retourner à son abbaye. Le péril devenait menaçant ; on ne pouvait le conjurer que par un coup de désespoir. Les partisans de Lothaire se réunirent la nuit d'après dans sa tente, et le pressèrent de les mener enlever l'empereur, qui ne se tenait pas sur ses gardes, ou bien de se retirer les armes à la main. Le courage manqua au roi d'Italie (1) : il n'osa adopter aucun des deux partis proposés par ses partisans. Son père, instruit des perplexités où il flottait, le fit inviter à se rendre auprès de lui, l'assurant de l'accueil le plus tendre. L'empereur tint parole, et parla à son fils avec tant de tendresse et d'onction, que ce dernier tomba à ses genoux. L'entretien se prolongeait ; les partisans de l'empereur et de Lothaire s'injuriaient ; de part et d'autre ils allaient en venir aux mains, lorsque la présence des deux princes réussit à calmer ce commencement de fureur ; ils annoncèrent en même temps la réconciliation complète de toute la famille royale.

L'empereur, rentré dans toute la possession de son pouvoir, sembla avoir perdu la mémoire de son ancienne débonnaireté ; il fit saisir les principaux coupables, décida qu'ils seraient jugés à la prochaine assemblée d'Aix-la-Chapelle, et il retourna en toute hâte dans cette ville. Sa première pensée fut pour Judith. Il donna ordre à son fils Charles et à Drogon (2) de se rendre à Poitiers, où l'impératrice était toujours renfermée dans le couvent de Sainte-Radegonde. Mais les scrupules religieux du chrétien tempérèrent bientôt les empressements de l'époux : comme l'impératrice avait prononcé des vœux, il n'osa pas l'admettre dans son lit avant que le pape et les évêques n'eussent prononcé la nullité de ces mêmes vœux. Judith dut aussi se présenter (2 février 831) devant l'assemblee d'Aix-la-Chapelle ; mais tous les assistants se levèrent en s'écriant qu'on ne lui connaissait pas d'accusateur : on se contenta du simple serment qu'elle fit de son innocence, et elle rentra dans tous ses droits d'épouse et de reine.

Les partisans de Lothaire eurent à répondre à leur tour sur les accusations qui leur furent intentées. La majorité leur étant hostile, leur appliqua la peine de mort ; les trois fils de l'empereur, qui étaient auprès de lui, signèrent cet arrêt. Mais Louis-le-Débonnaire, dégagé de toute inquiétude pressante, était revenu à son caractère primitif : il se contenta de condamner les coupables à l'exil ou de les dépouiller de leurs dignités ; enfin, il fit déposer Jessé, cet évèque qui s'était mis au premier rang de ses adversaires.

Le comte de Barcelone éprouva bientôt le besoin de revenir auprès de Judith et de l'empereur. Il était en proie à deux passions différentes : il voulait revoir sa maîtresse et écarter des affaires le moine Gombaud, qui, après les services rendus au monarque, avait acquis sa confiance tout entière. Néanmoins, revenu à la cour, Bernard ne put écarter son rival du pouvoir, ni réveiller dans le cœur de Judith des sentiments éteints par l'absence. Outré de rage, il recourut à une vengeance éclatante. Comme duc du Languedoc, qualité qu'il réunissait à celle de comte de Barcelone, il entra en pourparlers avec Pépin, et tous deux se promirent de renverser plus tard l'empereur.

Judith, qui, en renonçant à son ancien commerce avec Bernard, venait de susciter de nouveaux périls à son mari, en attira d'autres sur sa tête en l'excitant à se charger de ses vengeances personnelles. Elle obtint d'abord que Lothaire, depuis si longtemps associé volontairement, par son père, au pouvoir suprême, fût déchu de la qualité d'empereur, qui lui avait été assurée ; elle fit traîner, en outre, de prison en prison Wala. Cette réaction, qui frappait un prélat membre si éminent du clergé, alarma les évêques, qui adressèrent des représentations à l'empereur. Ce dernier accorda une amnistie entière ; mais il était déjà trop tard. Louis-le-Débonnaire, par sa conduite imprudente, avait réveillé toutes les causes de mécontentement ; les passions de

(1) Lothaire.

(2) C'était un enfant naturel de Charlemagne.

MCD 2019

ses ennemis étaient plus animées que jamais : elles avaient une revanche éclatante à prendre. Les chefs ne pouvaient manquer à un mouvement nouveau, puisqu'ils se trouvaient dans la propre famille du monarque.

L'empereur avait ordonné à son fils, le roi d'Aquitaine, de venir assister à la diète de Thionville, où des ambassadeurs du Nord de l'Europe et des envoyés des Maures d'Afrique devaient demander la paix. Pépin ne se rendit auprès de son père qu'au moment où la diète était finie. Il accompagna cependant le monarque à Aix-la-Chapelle ; mais il s'enfuit secrètement le jour de la fête des Innocents. Arrivé en Aquitaine, il lia de nouvelles intrigues avec Lothaire, outré de la perte de son titre d'empereur, injure que lui avait attirée la haine de Judith ; il entraîna enfin dans cette confédération parricide Louis, roi de Bavière.

Le fils de Charlemagne était le prince le plus mal informé de son temps. Loin d'avoir pénétré l'alliance de ses trois enfants, il pressa le roi d'Italie et le roi de Bavière de se rendre auprès de lui avec leur contingent de troupes. Mais il fut bientôt informé que Louis (1) allait disputer à Charles, son frère du deuxième lit, la portion de territoire qui lui avait été cédée, et qu'ensuite il traverserait le Rhin pour se joindre aux mécontents : le comte Matfrid lui avait promis un renfort considérable de Saxons. Les projets du roi de Bavière ne réussirent pas ; il se rendit à Augsbourg, où il obtint son pardon. Lothaire, qui n'avait pas encore pris un parti définitif, jura à l'empereur qu'il lui était resté fidèle. Il n'y avait donc plus à soumettre que Pépin. Louis marcha en Aquitaine, et ordonna à son fils de venir le rejoindre à Joce, maison royale ; Pépin, qui manquait de troupes, obéit. On lui fit son procès, ainsi qu'au comte Bernard. Le premier fut convaincu d'avoir pris les armes contre son père ; quant au comte de Barcelone, on manqua de preuves. Il demanda alors qu'il lui fût permis d'établir son innocence en champ clos ; personne n'accepta le défi : une condamnation légale ne put atteindre le coupable. L'empereur le dépouilla cependant de ses charges et de ses gouvernements. Le roi d'Aquitaine reçut un pardon entier, à la condition de partir en exil pour Trèves ; mais, favorisé par les hommes de son escorte, il fut enlevé en route. Après avoir erré quelques jours, il fit parvenir des ordres secrets à ses partisans pour qu'ils courussent aux armes : ainsi se termina, sans résultat important, la seconde ligue que les enfants de l'empereur formèrent contre lui.

Sans doute, l'intérêt qui arme les fils contre leur père est le plus déplorable spectacle qui puisse être donné aux hommes : la conscience publique n'a pas assez de malédictions contre un pareil attentat. Mais, entre l'empereur et ses trois enfants du premier lit, il existe une circonstance qui, sans rien justifier, explique tout ; c'est le second mariage de Louis-le-Débonnaire, et l'influence pernicieuse que l'impératrice Judith exerçait sur son mari. Elle intervenait sans cesse au nom de Charles, son fils unique, dans les transactions que Louis-le-Débonnaire avait passées de son plein gré avec ses enfants du premier lit ; elle faisait planer sur leur avenir des inquiétudes sans cesse nouvelles ; elle les désolait encore dans le présent. Ennemie ardente, marâtre pleine de ressentiment et de haine, elle apportait dans les affaires un esprit de caprice perpétuel dont Louis-le-Débonnaire se faisait l'exécuteur. Les dignités, les gouvernements étaient donnés et repris sans cesse : ces mutations engendraient des mécontentements ; tout d'ailleurs se vendait. Enfin, le scandale des mœurs de Judith donnait des armes à la sévérité des ecclésiastiques, et soulevait l'indignation des peuples ; l'empereur était à peine échappé à un abîme qu'elle le précipitait dans un autre.

Une troisième ligue se forma bientôt entre les trois frères : Pépin en fut l'instigateur principal. L'empereur, après avoir tenté en hiver une excursion dans l'Aquitaine, où il éprouva de très-grandes pertes, se mit en route pour Aix-la-Chapelle. Judith profita de l'irritation extrême que ressentait Louis-le-Débonnaire afin de faire nommer son fils Charles roi d'Aquitaine ; de telle sorte que

(1) Le roi de Bavière.

MCD 2019

l'enfant du premier lit était dépouillé au profit de celui du second. Mais la ruine de Pépin était loin d'être consommée; en effet, le roi d'Italie et le roi de Bavière embrassèrent aussitôt la défense de leur frère. Éclairé par l'expérience, Lothaire voulut sanctifier aux yeux des peuples toutes les mesures qu'il méditait. Il se rendit à Rome, et peignit au pape, sous les couleurs les plus vives, la discorde semée au sein de la famille impériale par une femme dont les déportements scandalisaient le monde entier : lui-même, après avoir été associé à l'empire et avoir reçu la couronne des mains du pape Pascal, s'était vu ravir cette haute position; un nouveau partage de la monarchie, malgré les actes les plus authentiques, les promesses les plus solennelles, et les représentations l'Abogar, évêque de Lyon, avait été effectué; l'impératrice l'avait encore une fois réduit à recourir à la force, ainsi que ses frères; il suppliait sa sainteté de daigner intervenir entre le père et les enfants. C'était Grégoire IV qui alors occupait le siége pontifical; ravi d'être choisi pour arbitre, il traversa les monts avec Lothaire, et parut couvrir de son égide sacrée une entreprise où le père et les fils devaient se rencontrer les armes à la main.

L'empereur fut profondément ému à la nouvelle que le pape accompagnait Lothaire; il craignait surtout d'être atteint par la foudre d'une excommunication. Il écrivit à l'évêque de Lyon, Abogar, pour se plaindre de la conduite tenue dans cette circonstance par le souverain pontife; mais Abogar lui répondit que Grégoire IV ne venait en France que pour rétablir l'ordre, et faire respecter un acte solennel de partage fait précédemment par l'empereur lui-même, en faveur de ses enfants du premier lit, et qu'il voulait maintenant détruire lui-même. L'évêque de Lyon était une des lumières les plus éclatantes de l'Église des Gaules; un grand nombre de prélats et d'ecclésiastiques se rangèrent de son avis. Les trois frères se réunirent à Rotfeld, entre Bâle et Colmar; l'empereur, de son côté, établit son camp près de Worms. Le comte Matfrid, Hélisacar, abbé de Saint-Riquier, et une foule d'autres mécontents, vinrent se réunir aux trois frères; Grégoire IV, lui-même, donna ordre d'aller chercher Wala, qui résidait dans son abbaye de Corbie. Après avoir couru les plus grands périls, car Judith chargea des cavaliers de le faire enlever en route, ce dernier se rendit au camp de Rotfeld, où se tenaient les confédérés. Le nombre, l'intelligence, et ce qu'il y avait de plus éminent dans l'Église, le pape compris, faisaient foule autour des drapeaux des trois frères.

Louis-le-Débonnaire parvint cependant à se concerter avec quelques évêques. Ceux-ci adressèrent à Grégoire IV une lettre où ils le menacèrent, dans le cas où il oserait excommunier le monarque régnant, de prononcer contre lui une autre excommunication. La guerre civile existait partout, dans la famille impériale comme dans l'Église; le pape répondit par une lettre énergique aux partisans de Louis-le-Débonnaire. Les soldats du père et des fils se trouvèrent enfin en présence. Le souverain pontife sentit toutes les difficultés de la position que lui-même avait choisie; des flots de sang pouvaient-ils couler avec le consentement du père commun des fidèles! Il se rendit donc dans le camp de l'empereur pour tâcher d'opérer une réconciliation. Le fils de Charlemagne se rappela un instant la gloire paternelle, et, quoique le plus fervent des chrétiens, il osa faire entendre au pape des reproches sur le rôle qu'il remplissait. Des explications, néanmoins, s'engagèrent, et Grégoire IV passa plusieurs jours auprès de l'empereur. Pendant ce temps, l'archevêque de Vienne entrait en négociations avec les enfants de Louis-le-Débonnaire, et cherchait à les ramener à l'obéissance. Le pape quitta, le jour même de la saint Pierre, le monarque : dans la nuit suivante, tous ses soldats l'abandonnèrent pour se réunir aux troupes du roi d'Italie : cette fois encore, le fils de Charlemagne était détrôné. Depuis, Rotfeld (le champ rouge), où se passa cette scène déplorable, fut appelé Lagenfeld (le champ du mensonge) : ainsi l'opinion publique du temps paraîtrait s'être prononcée en faveur de Louis-le-Débonnaire.

Ce dernier n'eut bientôt auprès de lui que

MCD 2019

l'impératrice, son fils Charles, et l'évêque de Metz, Drogon, enfant naturel de Charlemagne. Réduit à cette extrémité, il implora la pitié de ses enfants; ceux-ci lui envoyèrent une escorte, vinrent eux-mêmes au-devant de leur père, et descendirent de cheval en l'apercevant. Mais ces marques d'un respect commandé ne changèrent rien au sort qui attendait l'empereur; on le sépara de sa femme Judith et de son fils Charles : cet enfant touchait à peine à sa douzième année. L'impératrice fut dirigée sur Tortone, dont la citadelle lui servit de prison; le jeune prince entra dans l'abbaye de Prum, près Trèves. Les trois frères rétablirent solennellement le partage de la monarchie tel qu'il avait été décidé dans l'année 817; rien, en effet, ne pouvait amener la dissolution d'un pareil acte, consenti librement entre toutes les parties intéressées. A cette mesure de justice en succéda une autre dont on trouve heureusement peu d'exemples dans l'histoire. L'empereur, au nom d'une assemblée dont la majorité lui était hostile, fut déposé; on déclara le trône vacant, et on proclama Lothaire empereur d'Occident. Wala, ainsi que l'élite des évêques et des ecclésiastiques des Gaules, se montrèrent les membres les plus ardents de cette assemblée, dont toutes les opérations eurent lieu en présence d'un pape. Lothaire était nanti; il eut ensuite à s'occuper de ses deux frères, auxquels il donna des augmentations de territoire. Satisfaits, Pépin et Louis de Bavière se retirèrent dans leurs États, et le monarque dépossédé se trouva soumis complètement à la tutelle de son fils aîné, qui, cette fois, régna seul comme empereur. Il conduisit bientôt son père à Compiègne, où il convoqua une diète, laquelle ratifia, à la majorité des voix, son élection. Il était dirigé, dans toutes ses mesures, par les comtes Matfrid et Lambert, ces ennemis si persévérants de l'empereur dépossédé. Ces derniers voulaient qu'on accablât sans retour Louis-le-Débonnaire; mais ils n'avaient plus rien à demander à l'autorité politique, dont la juridiction était épuisée.

Les prélats, si complètement engagés, imaginèrent un plan par suite duquel la position nouvelle de Louis-le-Débonnaire devait être irrévocable : un roi d'Espagne, nommé Vamba, avait été soumis à une pénitence canonique pour le reste de ses jours; cette peine, on résolut de l'appliquer à l'empereur déchu. Une assemblée d'évêques eut lieu, devant laquelle Ebbon, évêque de Reims, qui devait son élévation à Louis-le-Débonnaire, se présenta comme son accusateur. Il établit d'abord que les évêques avaient été mis en possession, par Jésus-Christ, du droit de lier et de délier; que leur devoir était de poursuivre les vices, et de les punir sans craindre les puissants de la terre. A la suite de ces principes, destructeurs de tout pouvoir temporel, l'évêque de Reims mit en relief toutes les misères et tous les désordres que l'empereur, par sa conduite, avait causés à la France; il soutint la légalité de sa déposition et la régularité de l'élection de Lothaire. Mais ce n'était pas assez d'avoir enlevé le pouvoir à d'indignes mains, il fallait encore que, par une pénitence publique, il expiât tant de péchés. Ebbon donna ensuite publiquement lecture d'un mémoire contre le malheureux Louis-le-Débonnaire : il énonçait huit chefs d'accusation; cette pièce nous a été conservée : j'en donnerai une analyse succincte.

L'évêque de Reims accusa 1° Louis-le-Débonnaire d'avoir contraint ses frères à entrer dans des couvents, et d'avoir souffert que son neveu Bernard eût les yeux crevés : supplice par suite duquel il était mort; 2° d'avoir exposé les grands à une multitude de parjures, puisqu'ils avaient garanti, sous la foi du serment, l'acte de partage fait spontanément par l'empereur entre ses trois enfants, dans l'année 817; acte de partage qu'il avait ensuite annulé; 3° d'avoir cédé aux conseils de gens sans religion, en faisant marcher ses soldats pendant le carême, et d'avoir convoqué une diète le jeudi saint, ce qui avait empêché les évêques (1) de rem-

(1) Les évêques et les abbés des grands monasteres, ayant sous leurs ordres une multitude de vassaux, étaient obligés de les conduire à l'armée du roi; c'est ce qui, aux yeux du peuple, donnait à ce grief, qui nous semble à juste titre si extraordinaire, une certaine gravité, puisque les grandes solennité

MCD 2019

plir leur ministère dans un temps où ils lui doivent tous leurs instants ; conduite, ajoute l'acte d'accusation, qui a scandalisé la conscience de tous les gens de bien, et les a fait éclater en murmures ; 4° qu'il avait fait exiler et fait punir de mort plusieurs de ses sujets, qui lui avaient fait de justes représentations sur les désordres où était tombé le royaume ; qu'il avait puni du dernier supplice des évêques et des moines sans les avoir renvoyés devant la juridiction ecclésiastique, qu'ainsi il avait violé les lois divines et les lois humaines ; 5° que, par ses ordres et ses sollicitations, une foule d'arrêts iniques avaient été rendus, entre autres celui qui avait déclaré l'impératrice innocente de tous les crimes dont les honnêtes gens du royaume la chargeaient ; 6° qu'il avait entrepris grand nombre d'expéditions folles, téméraires, lesquelles avaient été la cause d'adultères, d'homicides, d'incendies et de sacriléges ; 7° qu'il avait appelé les peuples aux armes contre ses propres fils, au lieu de chercher à les ramener par la douceur et par la persuasion ; 8° enfin que, tout récemment, il avait poussé ses sujets dans une guerre civile qu'il pouvait éviter.

Sans doute, comme monarque, comme père de famille, Louis-le-Débonnaire avait commis des fautes : elles tenaient à l'ignorance la plus complète de la science gouvernementale ; mais aucune de ces mêmes fautes ne le rendait justiciable ni de l'assemblée nationale des Francs, ni de la censure des évêques. Ceux-ci ne pouvaient l'accuser qu'en confondant les règles de conduite imposées aux chrétiens avec les règles qui obligeaient le monarque. C'était encore, cette fois, un ordre d'idées qu'on appliquait au lieu d'un autre, source si féconde d'erreurs humaines : de sorte que les prélats se constituèrent tout ensemble juges politiques et ecclésiastiques, et même arbitres en morale. Ils devaient tout savoir, pour être aptes à prononcer sur leur souverain légitime ; et comme, en matière criminelle, le respect des formes, celui des juridictions, forment l'essence même de la justice, du moment où les formes ne sont pas scrupuleusement observées, il n'y a plus jugement : aussi tous les genres d'illégalités furent-ils accumulés les uns sur les autres. Le monstrueux acte d'accusation dont je viens d'offrir l'analyse, on ne le lut pas en présence de l'empereur déchu, et, *séance tenante*, on le condamna à la pénitence publique. Quelques évêques allèrent lui donner connaissance officielle de cet infâme arrêt, et l'exhortèrent en même temps à profiter du temps qu'il lui restait à vivre pour reconnaître ses *péchés*. Lothaire partit pour l'abbaye de Saint-Médard, à Soissons, où le jugement rendu contre son père devait être exécuté ; les prélats vinrent de leur côté, et, en présence de son fils, le malheureux père fut appelé de nouveau devant ses juges. Il n'entre pas dans le caractère des ecclésiastiques d'agir avec précipitation ; ils mesurent et pondèrent tous leurs actes ; ce n'était pas, au reste, une haine politique qui enflammait tous les prélats : beaucoup d'entre eux cédaient à des préventions religieuses contre l'empereur déchu. C'est le fait de la maladresse, en touchant à tout, d'aventurer tout ; or, la piété mal habile et minutieuse de Louis-le-Débonnaire avait amené ce fâcheux résultat : on le regardait donc comme un homme mal pensant, un impie, ou du moins, dans bien des circonstances, comme l'agent des impies. Aussi voyons-nous les évêques, depuis qu'il est captif, ne cesser de le prêcher ; ils le poursuivirent à Soissons de leurs pieuses exhortations. Le monarque, loin de se défendre, confessait tous les crimes dont on le chargeait, faisait aux prélats des remerciements sur la direction religieuse qu'ils voulaient bien lui donner : il poussa l'humilité chrétienne jusqu'à demander qu'on lui permît d'embrasser son fils et de se réconcilier avec lui, parce que, disait-il, pour mieux se conformer aux avis

eligieuses avaient été célébrées hors la présence des prélats. Il est à remarquer que, dans les grandes guerres de Louis XIV, des généraux, des officiers supérieurs répugnaient à se mettre en route, si, au préalable, ils n'avaient entendu la messe le matin ; il existe, sur ce point, d'excellents conseils de Fénelon : ce prélat, dont la piété était si douce et si éclairée, démontre qu'il y a des moments tels, en campagne, qu'il faut avant tout en profiter.

MCD 2019

des évêques, *il ne voulait rien conserver sur le cœur.*

Le moment approchait de plus en plus où une pénitence publique allait être infligée au fils de Charlemagne. Reportons-nous au neuvième siècle : c'était non-seulement la dégradation d'un prince, mais celle d'un chrétien ; Louis-le-Débonnaire allait tomber au-dessous du dernier de ses sujets. Le jour où cette tache devait souiller la splendeur du sang carlovingien se leva. Un trône fut élevé dans l'église de Saint-Médard, sur lequel monta Lothaire : il était entouré de peuple, de seigneurs et de prélats. On introduisit l'empereur : il marcha droit devant le maître-autel, sur lequel étaient placées les reliques de Saint-Médard et de Saint Sébastien, tant l'ardeur religieuse tenait de place dans cette lutte, où des sujets et un fils foulaient aux pieds la majesté d'un roi et d'un père ! Un cilice avait été placé à terre, pour que le monarque pût s'y placer à genoux ; se relevant ensuite, il fit l'aveu public de toutes les fautes qu'on lui reprochait ; s'accusa d'avoir mal gouverné ses sujets, et surtout d'avoir scandalisé l'Église ; il supplia enfin les prélats de ne pas lui refuser la grâce de la pénitence canonique, afin que plus tard il fût digne de recevoir de leurs mains l'absolution, puisqu'ils avaient tout pouvoir de *lier* et de *délier*.

Les évêques l'engagèrent à persévérer dans d'aussi bons sentiments, et lui déclarèrent que, puisqu'il se soumettait de sa propre bouche à la pénitence publique, il devait se dépouiller lui-même de son épée et de son baudrier ; le malheureux monarque obéit. L'évêque de Reims, Ebbon, lui jeta sur les épaules une espèce de sac, et c'est ainsi qu'on mena le prince dans une des cellules du monastère de Saint-Médard. Il devait y rester jusqu'à la fin de ses jours ; car, porte l'acte rédigé par les évêques, « après une » telle pénitence, un homme ne peut jamais » rentrer dans la milice du siècle ; » Louis était donc incapable de ressaisir à l'avenir le pouvoir : le but de ses ennemis était atteint.

Mais ce qui imprime un cachet particulier à toutes les luttes que l'empereur soutint contre ses fils et les prélats, c'est une succession de péripéties qui réveillent l'attention. En résumé, les forces des deux partis se balançaient, et si Louis-le-Débonnaire eût simplement possédé l'instinct de sa propre conservation, il aurait fini par obtenir un triomphe complet ; mais à peine était-il sauvé, qu'il travaillait avec une persévérance infatigable à se perdre de nouveau. Il comptait un si grand nombre de partisans que Wala, abbé de Corbie, entreprit un ouvrage en faveur de la dernière révolution ; ce pamphlet, dont on multiplia les copies, portait le titre suivant : *Apologie des Fils de Louis-le-Débonnaire, empereur, contre leur Père.* Ce fait démontre que l'on voulait rallier l'opinion publique, qui était divisée. Mais l'ouvrage de l'abbé de Corbie ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Une réaction s'opéra; les moines au milieu desquels vivait l'empereur déchu se prirent de pitié pour lui, et l'un d'eux, Hardouin, qui chaque jour disait la messe à Louis-le-Débonnaire, lui fit parvenir un billet qui lui donnait des nouvelles de la santé de l'impératrice, lui annonçant en même temps que les hommes qui l'avaient condamné à la pénitence se repentaient eux-mêmes de s'être laissés entraîner aussi loin, et que déjà des mouvements en sa faveur se préparaient. Lothaire pensa qu'il était convenable d'arracher son père du lieu même où tant d'ignominies lui avaient rendu tous les cœurs ; il l'emmena avec lui à Aix-la-Chapelle, où il le tint dans un état continuel de captivité. Quoique revêtu du titre d'empereur, ce prince n'était pas investi d'une assez grande force morale pour dompter l'influence nouvelle que le malheur venait de rendre à son père ; le discernement de sa position aurait dû lui apprendre qu'il ne pouvait se maintenir comme empereur qu'en vivant avec ses frères dans une harmonie perpétuelle. Mais il avait abandonné le soin des affaires à deux de ses ministres, Matfrid et Lambert : hautains et violents, ils ne pouvaient jamais se rencontrer dans le même avis ; seulement, ils s'entendaient pour prodiguer les dégoûts et les injures à Pépin, roi d'Aquitaine, et à Louis, roi de Bavière ; dans tous les rapports qu'ils avaient avec eux, ils les traitaient en subordonnés, et comme

MCD 2019

ils étaient les agents principaux de Lothaire, la responsabilité retombait sur ce dernier Le ressentiment réveilla, chez les deux fils de Louis-le-Débonnaire, les restes d'un amour filial qui n'était pas encore tout-à-fait éteint chez les deux frères. Après s'être concertés, ils adressèrent quelques représentations à leur frère aîné; elles furent sans effet. Louis et Pépin recoururent aux armes. Les Francs de la Germanie s'ébranlèrent de leur côté. Lothaire, emmenant son père, quitta en toute hâte Aix-la-Chapelle pour se rendre à Compiègne; il se fit aussi accompagner dans ce voyage par son frère du second lit, Charles, qu'il fit sortir de l'abbaye de Prum, dans les Ardennes. Louis de Bavière traverse alors le Rhin; et Lothaire, de son côté, s'empresse de se rendre à Paris. Chemin faisant, il fut rencontré par le comte Egbard et le comte Guillaume, grand écuyer; tous deux avaient sous leurs ordres quelques troupes, et avaient arboré l'étendard du vieil empereur; on allait en venir aux mains, lorsque Lothaire, qui ne recherchait pas le combats, supplia son père d'intervenir pour éviter l'effusion du sang : il lui donna l'assurance que c'était bien malgré lui qu'il avait entre les mains le poids de l'empire, et qu'il était prêt à s'en démettre dans une assemblée générale. Louis-le-Débonnaire se laissa toucher, et engagea ses partisans à s'éloigner. Lothaire, que ses soldats commençaient à quitter, parvint cependant à faire renfermer dans l'abbaye de Saint-Denis son père et son jeune frère, Charles puis, avec le petit nombre de soldats qui lui restait, il se retira à Vienne, en Dauphiné. Roi d'Italie, et n'étant séparé de la France que par les Alpes, il comptait, dans les provinces méridionales de cette dernière contrée, un grand nombre d'amis dévoués; c'était au milieu d'eux qu'il se retirait.

Dans une pareille crise, s'éloigner c'est tout perdre; sans avoir recouru aux armes, Lothaire était donc vaincu. Les partisans du vieux monarque, et tous ceux que tant de misères avaient gagnés à sa cause, accoururent à Saint-Denis; non-seulement l'empereur redevint libre, ainsi que son fils Charles, mais l'exercice du pouvoir lui fut en outre remis. Si Louis-le-Débonnaire eût sur-le-champ marché contre son fils aîné, se faisant accompagner par les troupes de ses deux autres enfants, tout était fini; mais tant d'énergie ne caractérisait pas le fils de Charlemagne. Au moment d'agir, il se prit du plus étrange scrupule, et il se regarda comme lié par le jugement illégal que les évêques, rassemblés à Saint-Médard de Soissons, avaient prononcé contre lui : à ses propres yeux, il était toujours sous le joug de la pénitence catholique; il avait cessé, en un mot, d'être souverain. Il comptait heureusement des évêques au nombre de ses partisans; ceux-ci avaient aussi le droit de *lier* et de *délier :* ils relevèrent donc, en grande solennité, dans l'église de Saint-Denis, le monarque, qui en réalité n'avait jamais pu être déchu; ils lui rendirent son sceptre, sa couronne, et le placèrent de nouveau sur son trône. Le résultat de tant d'imprudentes mesures fut que le pouvoir spirituel, immiscé de plus en plus aux affaires politiques du siècle par le pouvoir temporel, se trouva en définitive mis en tête de la société et de la famille, puisqu'il exerça sur l'une comme sur l'autre une influence sans bornes. A partir de ce jour, le principe monarchique fut violemment ébranlé, et la race carlovingienne cessa de régner : nous allons bientôt en avoir la preuve.

On conseilla à l'empereur de marcher aussitôt contre son fils Lothaire; mais il refusa, espérant que le remords l'amènerait bientôt à ses genoux. Pour se reposer de tant d'agitations, il alla occuper la maison royale de Chierci, sur l'Oise, où vinrent le rejoindre ses fils Pépin et Louis de Bavière; il rendit au premier le royaume d'Aquitaine, qu'il avait donné à son fils Charles, jetant ainsi une incertitude perpétuelle dans les affaires. Le vieux monarque prononça, en outre, une amnistie générale : il n'en excepta qu'Ebbon, cet abominable évêque de Reims qui lui avait prodigué tant d'indignes traitements. Il sollicita ensuite son fils Lothaire de rentrer dans le devoir, lui promettant un oubli complet du passé.

Un événement inattendu réjouit le cœur de Louis-le-Débonnaire; on délivra l'impé-

MCD 2019

ratrice Judith, prisonnière à Tortone, et on la lui renvoya : suivant son habitude, elle ne lui donna que de mauvais conseils. Lothaire ayant rejeté les offres de son père, il fallut en appeler à la force. Le roi d'Italie forma trois corps d'armée ; il confia les deux premiers aux comtes Lambert et Matfrid ; lui-même conduisit le troisième corps dans la Bourgogne : partout l'empereur restauré fut vaincu. Lothaire livra Châlons aux flammes, et fit périr Gerberge, religieuse, ancienne femme de Wala, abbé de Corbie, et sœur de Bernard, comte de Barcelone ; c'est en haine du frère que la sœur fut sacrifiée : comme on n'avait aucune faute à lui reprocher, on la déclara magicienne. L'empereur appela à son secours Louis de Bavière et Pépin d'Aquitaine. Ainsi la guerre civile était toujours au sein de la famille régnante. Louis-le-Débonnaire, accompagné de ses deux fils, marcha sur les bords de la Loire, où se trouvait son fils aîné, le roi d'Italie. A l'acharnement témoigné par Lothaire au début de la campagne, on devait penser qu'il ne respirait qu'après une lutte décisive ; il recourut cependant à des négociations, espérant détacher ses frères ou entraîner dans une défection les troupes de son père. Mais la fortune trompa ses perfides calculs : ce furent au contraire les soldats du roi d'Italie qui désertèrent. Le fils aîné de l'empereur, se voyant sans ressources, alla se précipiter aux pieds de son père, qui le releva, lui accordant un généreux pardon, et lui restituant l'Italie à la seule condition de ne plus la quitter.

L'union étant rétablie dans la famille royale, les trois enfants de l'empereur retournèrent dans leurs États. Judith, qui ressentait vivement le besoin de la vengeance, décida l'empereur a convoquer une assemblée à Thionville, pour faire le procès aux prélats dont son mari avait eu le plus à souffrir ; mais excepté Ebbon, qu'on était parvenu à saisir, les autres grands coupables avaient pris la fuite. L'évêque de Reims reconnut lui-même qu'il devait être déposé, et remit sa démission ; on déposa l'archevêque de Lyon, et divers autres prélats qui étaient contumaces ; les membres de l'assemblée annulèrent ensuite tous les actes qui avaient été accomplis dans la ville de Compiègne. Huit jours après, la même assemblée se réunit à Metz, et ratifia tout ce qu'elle avait fait précédemment à Thionville. Drogon, frère naturel de l'empereur, et évêque de la ville, donna lecture à tous les fidèles de l'acte authentique du rétablissement de Louis-le-Débonnaire ; sept évêques répétèrent les oraisons consacrées à la réconciliation des pénitents, et placèrent la couronne impériale sur la tête du monarque. Deux fois la même cérémonie religieuse fut donc répétée : c'était imprimer à un acte illégal la force dont il manquait ; c'était le rappeler sans cesse à la mémoire des peuples, tandis qu'on aurait dû le laisser tomber dans l'oubli. Épuisé par tant de secousses, la santé de Louis-le-Débonnaire déclina visiblement. Judith, toujours inquiète pour l'avenir de son fils Charles, chercha à se rapprocher de Lothaire, qui accueillit favorablement les démarches de son ancienne ennemie. Il envoya donc des ambassadeurs auprès de son père, que Judith avait fait entrer dans ses sentiments ; au nombre des ambassadeurs fut Wala, cet ancien évêque de Corbie qui, à la suite du dernier triomphe de Louis-le-Débonnaire, avait été chercher un refuge dans le monastère de Robio, en Italie. Mais des circonstances particulières ne permirent pas, pendant plus d'une année, de donner suite aux négociations entamées par Judith. Lothaire, de son côté, vit successivement disparaître ses partisans les plus zélés ; la mort lui enleva, entre autres, les comtes Matfrid et Lambert, les évêques d'Amiens et de Troyes, et Wala, abbé de Corbie. Lothaire, lui-même, fut retenu en Italie par une maladie très-grave. L'impératrice était d'autant plus ardente à presser une conclusion définitive, que, de jour en jour, elle acquérait la certitude de la fin prochaine de son mari ; elle détermina donc Louis-le-Débonnaire à tenter une expédition en Italie, convaincue que la crainte déterminerait enfin Lothaire à signer un traité définitif. Mais des invasions tentées avec succès par des pirates normands, qui dévastèrent Dorstadt et diverses parties de la Frise, ne permirent pas à Louis-le-Dé-

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 18.

Lalaisse del. Rebel Sculp.

1. **ELIE, COMTE DU MAINE.** Règne de Philippe 1er (1090)
2. **ABEILARD.** Règne de Philippe 1er (1105)
3. **ULGER, ÉVÊQUE D'ANGERS.** Règne de Louis VI. (1124)

FRANCE

Paris, Imp. de Lesuyr, rue de la Bucherie.

MCD 2019

bonnaire de réaliser ses projets guerriers. Judith obtint alors du vieux roi qu'il fît un nouveau partage de l'empire, dans lequel il dépouillait ses trois fils du premier lit pour augmenter le territoire de Charles (1). C'était donc l'empereur qui, cette fois encore, en retirant à ses fils les avantages qu'il leur avait accordés deux années auparavant, les précipitait dans des démarches sans doute coupables, mais dont la nécessité politique devenait imminente pour eux. A cette première faute le monarque en joignit bientôt une seconde: il entreprit des poursuites contre une multitude d'individus auxquels il reprochait de s'être emparés des biens de l'Église; il fit plus : il exigea que ses fils, Louis et Pépin, suivissent son exemple; c'était les pousser, comme souverains, à leur perte. Ils comprirent qu'en obéissant au vieux monarque ils renonçaient au trône. Lothaire fortifia le passage des Alpes, et se concerta avec Louis de Bavière pour opposer une commune résistance. Pépin, se trouvant pris à l'improviste, fut forcé de se rendre à l'assemblée de Chiersy, où l'empereur déclara l'intention où il était de proclamer son fils Charles roi de Neustrie. Le roi d'Italie et le roi de Bavière se donnèrent rendez-vous [838] dans la vallée du Trentein, et convinrent qu'avant de recourir de nouveau aux armes, ils attendraient la mort de leur père, regardée comme prochaine. Louis de Bavière restitua, en conséquence, l'Alsace, la Saxe, la Thuringe, l'Austrasie et l'Allemagne, qui entrèrent dans la part de Charles, fils de Judith. Sur ces entrefaites, Pépin (2) mourut; il avait deux fils et deux filles; le trône revenait à l'aîné; mais l'empereur décida que le royaume d'Aquitaine deviendrait la propriété de Charles. Tant de provinces accumulées sur une seule tête, loin d'offrir des garanties, étaient une certitude de ruine pour le fils de l'impératrice. Une seule pensée la préoccupait : lui trouver un défenseur. Elle revint alors au projet précédemment formé par elle, de rallier aux intérêts de Charles, cet enfant si chéri, l'ambition même de Lothaire. Elle lui fit les offres les plus séduisantes. Une révolte imprudente de Louis de Bavière, abandonné par ses soldats, servit de prétexte à l'empereur pour faire un nouveau partage de ses États. Dans ce partage, on ne donnait à Louis de Bavière que le royaume dont il était en possession. On pouvait, par ce moyen, enrichir Lothaire; son avidité se laissa prendre à cet appât, et, désertant la cause de son frère, il se rendit à Worms le 30 mai 839, où il régla lui-même la condition d'un nouveau partage. Il eut pour sa part l'Italie, l'Allemagne, la Bavière, excepté la Provence et plusieurs districts dans la Bourgogne et l'Austrasie. Quant à Charles, on lui donna l'Aquitaine, la Neustrie et la plus grande partie de l'Austrasie et de la Bourgogne. Le roi de Bavière courut aux armes; prévenu par son père, il fut réduit à lui demander encore une fois pardon. Mais, grâce à toutes les fausses mesures prises par Louis-le-Débonnaire, une difficulté se trouvait-elle aplanie sur un point, une difficulté nouvelle naissait sur un autre. Les peuples de l'Aquitaine, heureux d'avoir reçu des princes particuliers des mains de Charlemagne, ne voulaient pas aller se perdre encore dans le vaste abîme de l'empire des Francs; aussi avaient-ils proclamé roi, sous le nom de Pépin II, le fils de leur dernier monarque. Louis de Bavière, de son côté, avait enrôlé sous ses drapeaux une foule de Saxons et de Thuringiens. L'empereur, malade, âgé et infirme, se trouva contraint de combattre tout à la fois au Nord et au Midi; il avait pour adversaires son fils et son petit-fils.

Louis-le-Débonnaire se rendit d'abord dans l'Aquitaine [839], et s'empara des châteaux de Turenne, de Carlat. Des maladies contagieuses lui enlevèrent la plus grande partie de ses troupes. Il fallut qu'il marchât ensuite vers le Nord de l'Europe pour tenir tête à Louis de Bavière; il était alors attaqué d'une hydropisie de poitrine; la violence du mal le força de se faire porter à Worms, puis à Ingelheim, palais élevé dans une des îles du Rhin. Il garda le lit pendant plus de six semaines, communiant chaque jour Con-

(1) Le lecteur ne doit pas oublier que ce prince était né du second mariage de Louis-le-Débonnaire.

(2) Il était roi d'Aquitaine.

MCD 2019

vaincu de sa fin prochaine, il partagea ses effets mobiliers entre les pauvres, les églises et ses enfants Charles et Lothaire. Pensant toujours à Judith et au fils qu'elle lui avait donné, il envoya à Lothaire une couronne, une épée et un sceptre, lui faisant rappeler les engagements qu'il avait pris avec l'impératrice. Drogon, évêque de Metz, et frère naturel du monarque expirant, lui demanda de pardonner à son fils et à son petit-fils, dont la conduite récente l'avait entraîné dans la tombe avant le temps. L'empereur laissa tomber de ses lèvres des dernières paroles de miséricorde et d'oubli; deux fois il s'écria en langue germanique : *Aus! aus!* (hors, hors), voulant presser par-là son âme de briser son enveloppe mortelle. « Après, » ajoute la Chronique de saint Denis, « se retourna sa face à dextre par- » tie (1), et puis leva les yeux au ciel. En » telle manière [le 20 juin 840] trépassa de » cette mortelle vie à la joie du paradis. » Il était entré dans sa soixante-deuxième année.

Nul contraste, dans l'histoire, n'est plus frappant que le règne de Charlemagne et celui de son fils : autant l'un avait de grandeur dans l'esprit, de fermeté dans le caractère; autant l'autre vivait concentré dans une foule de détails mesquins et étroits; de volonté, il n'en montrait que poussé par des influences étrangères et malfaisantes. La piété de Charlemagne répondait à sa destinée; elle aida même à l'agrandir : les pratiques religieuses de Louis-le-Débonnaire étaient celles d'un cénobite qui craindrait d'être mêlé aux habitudes ordinaires de la vie, et cependant ce prince avait à imposer l'obéissance à plus de la moitié de l'Europe, l'héritage si glorieux de son père! Il le compromit et le dégrada. Les pontifes de Rome oublièrent bientôt ces témoignages d'une reconnaissance qui s'inclinait avec respect devant le chef de l'empire d'Occident; c'est à peine s'ils notifièrent leur exaltation sur le siége pontifical au fils de Charlemagne. Au Nord, la mémoire si récente des hauts faits de cet illustre monarque avait créé pour la famille carlovingienne un attachement dont Louis-le-Débonnaire profita sans l'avoir mérité. Dévot infatigable et borné, il eut pour ennemis les prélats les plus fervents et les plus éclairés; ils redoutaient la contagion de sa foi parce qu'elle était intempestive et funeste. Jeune encore, il se dépouille au profit de ses enfants; il attise chez eux une ambition pernicieuse, et, après les avoir placés sur la route de l'ingratitude, il se précipite dans un mariage que la raison condamne. Comme empereur, il est déjà dépourvu de toute espèce de considération; comme époux, il devient le jouet et la risée de ses sujets. Sa femme lui donne un fils, et aussitôt il devient le principal complice de la ruine des enfants qu'une première union lui a apportés. De là des guerres impies, dans lesquelles il fait plus que perdre accidentellement le pouvoir : c'est la royauté même qu'il laisse flétrir et insulter dans sa personne; il n'est plus prince, mais l'ombre imbécile de toutes les grandeurs que sa naissance lui a léguées. Ravalé si bas, Louis-le-Débonnaire reçoit, de l'avilissement où il languit, des inspirations de prudence et d'habileté; il est rendu à l'exercice de ses prérogatives; mais c'est pour tomber dans de nouvelles fautes. Il trouble et alarme les intérêts de ses fils comme ceux de ses peuples. Les maux qu'il cause, ainsi que les pardons qu'il accorde, ont toujours quelque chose d'incomplet ou de malencontreux : il blesse ses amis et ne désarme pas ses ennemis. Entre ses mains, les œuvres si gigantesques de Charlemagne languissent bientôt stériles : nul nerf dans l'État ni dans les principes qui constituent son essence; nulle dignité morale dans les hommes. Les Francs, jadis si valeureux, se désaccoutument du courage guerrier. Les désastres causés par l'empereur, s'ils n'eussent tenu qu'à des causes passagères, auraient bientôt disparu; mais Louis-le-Débonnaire avait inoculé les germes d'une dissolution complète au cœur de l'État. Il meurt, et après lui il n'y a plus ni princes qui règnent ni sujets qui obéissent. Cependant Louis-le-Débonnaire s'était montré, sous son père, guerrier courageux; il était en outre docte pour son temps;

(1) Droite.

MCD 2019

mais son courage n'était qu'un accident de sa position. Son éducation classique, car il savait le latin et le grec, ne l'éclaira pas plus que ses idées religieuses. Il n'eut jamais le discernement du rôle immense auquel l'appelait l'héritage de son père. Dans un couvent, il aurait été le premier des moines; sur le trône, il fut le dernier des souverains.

CHARLES-LE-CHAUVE.

Issu du second mariage de Louis-le-Débonnaire avec Judith, ce prince, cause des divisions et des guerres qui avaient désolé la famille impériale, allait avoir pour ennemi Lothaire. En effet, ce dernier aspirait à exercer sur ses frères une prépondérance qu'ils étaient résolus à repousser. Il est vrai que le fils de l'impératrice touchait à peine à sa dix-septième année; c'était donc un concurrent en apparence peu redoutable. Restait Louis, roi de Bavière. Enfin, le dernier possesseur de l'Aquitaine (1) avait laissé un fils portant son nom. En résumé, quatre princes, tous du sang de Charlemagne, se trouvaient en présence les uns des autres. Les enfants du premier lit furent à peine informés de la mort de l'empereur, qu'ils prirent des mesures décisives. Lothaire députa des hommes de confiance pour obtenir des grands qu'ils s'attachassent à sa fortune; il prenait l'engagement de leur conserver les dignités dont ils étaient pourvus. Le roi de Bavière, de son côté, étendit son empire jusque sur les bords du Rhin. Louis-le-Débonnaire avait indiqué, quelque temps avant sa mort, une assemblée générale à Worms. Louis, roi de Bavière, surnommé plus tard *le Germanique*, se rendit dans cette ville. Lothaire, vers la même époque, entra dans les murs de Francfort. Charles-le-Chauve, au lieu d'accourir au-devant de ses deux frères, négociait à Bourges avec Pépin II, son neveu; rien alors ne lui aurait été plus facile que de se concerter avec Louis de Bavière, hostile aux prétentions manifestées par Lothaire. Mais comme les forces de ces deux monarques se balançaient, ils signèrent, en attendant des renforts, une trève provisoire, à la suite de laquelle Lothaire, traversant la Meuse, fit une invasion dans les contrées appartenant à Charles-le-Chauve. Le comte de Paris, l'abbé de Saint-Denis, et d'autres personnages importants, se rangèrent sous les drapeaux du frère aîné, le proclamant chef de l'empire. Mais le fils de Judith était le représentant d'intérêts enracinés au sol même; c'est assez dire qu'ils étaient pleins de sève et de vigueur. Depuis les triomphes de Charlemagne, les conquêtes primitives des Francs avaient cessé d'être le centre du gouvernement. Celui-ci, par la force des événements, avait été établi au milieu des provinces germaines; c'était là un motif de profonde inimitié entre les deux populations, ne parlant pas, d'ailleurs, la même langue. Dans la Gaule, le roman (1) était en usage; chez les Germains, le tudesque. Il importait donc aux Francs, descendant des compagnons de Clovis, de se rallier à Charles-le-Chauve, le représentant de leur nationalité. En vain sembla-t-il un instant sans ressources: ils jurèrent de périr les armes à la main plutôt que de l'abandonner; dans une pareille position, la victoire devait tout décider. Une distance de quelques lieues séparait seulement les troupes de Lothaire de celles de Charles-le-Chauve. Le premier de ces princes se contenta d'obtenir, dans l'assemblée générale d'Attigny, une portion de la Neustrie, et la promesse d'un accommodement définitif. Lothaire résolut alors d'attaquer Louis-de-Baviere; mais les soldats du *Germanique* se dispersèrent, et leur chef alla chercher un refuge dans son royaume. Si le fils aîné de Louis-le-Débonnaire eût déployé un courage et une activité au niveau de son ambition, il aurait pu obtenir de brillants avantages. Charles-le-Chauve avait à tenir tête à Pépin II, guerroyant dans l'Aquitaine, et à Noménoé, qui avait usurpé le titre de duc des Bretons. Le roi de Bavière était en fuite; mais Lothaire ne combattait jamais qu'à la dernière

(1) Pépin.

(1) Latin corrompu.

MCD 2019

extrémité ; c'était à débaucher les troupes de ses adversaires qu'il s'appliquait. Il attendait encore ses succès d'alliances conclues avec plus ou moins d'habileté. Au lieu donc d'écraser, en toute hâte, Charles-le-Chauve, il signa un traité avec Pépin II. Le fils de Judith s'allia, de son côté, avec Louis-le-Germanique (1). Bref, le 25 juin 841, une bataille sanglante s'engagea au village de Fontenay, ou, pour mieux dire, de Fontenaille, près Auxerre. Lothaire et Pépin II opposèrent la résistance la plus opiniâtre ; mais ils furent vaincus. Si l'on s'en rapporte à l'exagération des contemporains, le nombre des morts aurait été de plus de cent mille, et de cette destruction de tant de guerriers seraient venus les maux dont bientôt après la France fut accablée. Mais tout démontre qu'il y avait alors impossibilité de réunir même cinquante mille hommes sous les armes. L'ardeur des conquêtes avait cessé d'être palpitante, et chacun des princes possédait si peu de ressources réelles, que la victoire, d'ailleurs si célèbre, de Fontenay, s'éteignit sans produire aucun résultat important. Lothaire se retira dans les murs d'Aix-la-Chapelle ; Louis-le-Germanique retourna dans ses États ; enfin, Charles-le-Chauve conduisit ses troupes dans l'Aquitaine : cette fois encore, il ne put l'enlever à son neveu Pépin II. Les seigneurs et les grands profitèrent de ces divisions de familles pour ne plus songer qu'à leur agrandissement personnel ; ils s'isolèrent à l'envi les uns des autres, afin de se constituer eux-mêmes centres indépendants au milieu de leurs possessions patrimoniales ou de leurs gouvernements. A la place de l'unité, ce grand principe de l'ordre, on vit s'infiltrer une anarchie toute locale. Comme l'héritage de Charlemagne était disputé par quatre prétendants, on se dispensa de leur obéir ; ils n'étaient pas assez forts pour se faire respecter. Cette absence de tout pouvoir régulateur devait laisser l'État exposé à tous les genres d'invasions. Les Normands, les Danois, ces pirates du Nord, recommencèrent leurs funestes excursions ; on n'avait plus à leur opposer ni vaisseaux ni soldats. Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique se réunirent à Strasbourg et renouvelèrent leur alliance. Ce dernier, s'adressant aux Germains, leur dit : « Vous n'i-
» gnorez pas combien de fois Lothaire s'est
» efforcé de causer la ruine de mon frère et
» la mienne, en nous déclarant une guerre
» à mort. Ni les liens de l'amour fraternel,
» ni les préceptes de notre sainte religion,
» ni aucun arrangement dicté par la justice
» rien n'a pu maintenir la concorde parmi
» nous. Nous avons été réduits à soumettre
» notre cause au jugement de Dieu, afin de
» nous conformer ensuite à ce que sa volonté
» toute-puissante accorderait à chacun de
» nous. Il a plu à la divine Providence que
» nous soyons restés vaiqueurs (1); tandisque
» Lothaire, qui avait cédé à la force de nos
» armes, s'est réfugié dans le lieu dont il a
» fait choix. Reconnaissant l'empire de la tendresse fraternelle, et touché des maux du
» peuple chrétien, nous avons évité de pour-
» suivre notre frère vaincu, et nous n'avons
» cessé de désirer, comme auparavant, que
» chacun conservât ce qui doit lui revenir.
» Lothaire, loin de reconnaître le jugement
» de Dieu, nous a poursuivis de nouveau, et
» a désolé nos peuples en répandant sur eux
» tous les genres de désastres. Nous avons dû
» en appeler encore une fois aux armes ; et,
» pour qu'aucun doute ne pût être élevé
» sur la stabilité de notre alliance, nous
» avons décidé que l'un et l'autre nous nous
» lierions, en votre présence, par la sainteté
» d'un serment. Ce que nous faisons, ce
» n'est pas enflammés par une coupable cu-
» pidité ; seulement, s'il plaît à Dieu de
» nous faire jouir de la paix à l'aide de vo-
» tre secours, nous avons voulu donner plus
» de force à notre commun accord. Ainsi, ce
» dont Dieu me préserve, si jamais je viole
» le serment que je vais prêter à mon frère,
» je vous dégage tous de l'obéissance que
» vous me devez, et du serment de fidélité
» que mon frère, ici présent, va prêter lui-
» même. »

Charles-le-Chauve, employant la langue romane, adressa le même discours à ses dé-

(1) Autrement dit le roi de Bavière.

(1) Allusion à la bataille de Fontenay.

MCD 2019

fenseurs. A son tour, Louis, en présence de toute l'assemblée, s'engagea par serment; il se servit de la langue romane, tandis que son frère eut recours au tudesque; enfin, les guerriers des deux nations prononcèrent le serment de délaisser celui des deux frères qui ne serait pas fidèle à l'alliance (1).

A la suite de cette grande mesure politique, l'harmonie la plus parfaite régna entre Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve. Ecoutons un instant Nithard, historien contemporain, et proche parent des deux frères : « Tous deux, » dit-il, « avaient la taille peu » haute, mais la figure belle; ils réussissaient » dans tous les exercices du corps; ils étaient, » en outre, courageux, charitables; à ces » qualités ils réunissaient la faconde et la » prudence. La sainte concorde dont ils of- » fraient le modèle était devenue l'exemple » de tous les grands. Des fêtes, pour ainsi » dire continuelles, rassemblaient sans cesse » les deux frères; tour-à-tour ils se don- » naient ce qu'ils avaient de plus précieux. » Le même édifice servait pour leur repas » comme pour leur sommeil; ils discutaient » leurs intérêts, animés par le même esprit » de justice, l'un n'exigeant jamais de l'au- » tre que ce qu'il regardait comme profita- » ble à tous deux. On les voyait assister » fréquemment à des jeux ou à des exercices » publics. Les spectateurs étant protégés par » des barrières, des Saxons, des Austrasiens, » des Bretons et des Gascons s'élançaient » dans la lice; les uns battaient d'abord en » retraite, protégés par leur bouclier; ren- » trés dans leur camp, ils le quittaient bien- » tôt pour s'attacher à la poursuite de ceux » qui les avaient attaqués; alors, en pré- » sence des deux princes, suivis d'une bril- » lante jeunesse, ils se précipitaient les uns » contre les autres. Ces exercices, par la » modération de tous, restèrent dignes d'une » aussi auguste assemblée. Au milieu de » cette foule de combattants, issus de peu- » ples de races aussi différentes, nul ne re- » çut ni blessures ni offenses. »

J'aurais passé sous silence la description de ces jeux publics, dans lesquels on retrouve l'image des tournois, cette noble occupation de nos pères dans les siècles postérieurs, si ces mêmes jeux publics, qui déposaient de l'alliance intime des deux frères, n'eussent déterminé le troisième à conclure enfin la paix : en voici les conditions. Charles-le-Chauve obtint l'Aquitaine, avec cette portion de l'Espagne s'étendant des Pyrénées à l'Elbe; il eut encore la Neustrie; en d'autres termes, toute la portion de la Gaule placée au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône : c'est ce qu'on appela le nouveau royaume de France. Louis reçut en partage toute la Germanie jusqu'au Rhin. Quant à Lothaire, on lui laissa le titre d'empereur; et à l'Italie, déjà

(1) Je place ici sous les yeux du lecteur une traduction verbale interlinéaire du serment : je l'emprunte à M. de Sismondi :

SERMENT PRONONCÉ PAR LES DEUX ROIS.

Pro Deo amur et pro christian
Pour (de) Dieu l'amour, et pour du chrétien
poblo et nostro commun salvament, dist di
peuple et notre commun salut, de ce jour
en avant, in quant Deus savir et podir me
en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me
dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo,
donne, ainsi sauverai-je cetui mon frère Charles,
et in adjuhda, et in cadunha cosa, si cum
et en aide, et en chaque chose, si comme
om per dreit son fradra salvar dist, in o
homme par droit son frère sauver doit, en ce
quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher
que il à moi autant en ferait. Et de Lothaire
nul plaid numquam prindrai, qui meon vol
nul plaid jamais prendrai, qui à ma volonté
cist meon fradre Karle in damno sit.
à cetui mon frère Charles en dommage soit.

SERMENT DU PEUPLE.

Si Lodhuvhigs sacrament que son fradre
Si Louis le serment que à son frère
Karlo jurat conservat, et Karlus meo, sendra
Charles jura conserve, et Charles mien, le sien
de suo part non los tanit, si io returnar non
de sa part ne le tient, si je détourner ne
lint pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int
l'en puis, ni moi, ni nul que je détourner en
pois in nulla adjudha contra Lodhuwig num
puisse en nulle aide contre Ludwig ne
li iver.
lui irai.

MCD 2019

rangée sous ses lois, on réunit la Provence, la Franche-Comté et le Lyonnais.

La contrée qui séparait Louis de Charles-le-Chauve, et donnée à Lothaire, prit le nom de *Lotharingia*, que l'on a changé depuis en celui de Lorraine. Quant à Pépin II, propre neveu des trois rois, on décida qu'il serait dépouillé de l'héritage paternel; le fils de Judith se chargea d'accomplir cette triste mission [843]. Longtemps elle fut au-dessus de ses forces, et ce ne fut que grâce aux traités les plus honteux, que lui-même put conserver les possessions que lui avaient cédées ses frères. Ardent à tout convoiter, il ne sut jamais, comme monarque, se défendre avec talent ou dignité. De tous ses ennemis, les plus redoutables furent les pirates du Nord, ramas confus d'aventuriers appartenant à tous les pays, mais où les Normands formaient l'immense majorité.

Avant de chercher à saisir l'héritage de son neveu Pépin, dont nul ne pouvait légalement le dépouiller, Charles-le-Chauve aurait dû d'abord faire respecter les limites de la France, et soumettre le duc des Bretons, qui, sur les rives de la Loire, avait appelé les étrangers (1). S'emparer d'une ville, d'une province, tel n'était pas alors leur unique but : ils fondaient comme des vautours; tuaient, pillaient, et disparaissaient pour aller déposer leur butin dans une île ou dans tout autre lieu écarté; puis, ils s'élançaient sur un autre point, portant partout la flamme et le carnage. A Nantes, ils massacrèrent en masse le peuple et ses prêtres, qui avaient cherché un refuge au pied des autels. Au moyen de leurs barques légères, ils accouraient à l'improviste; l'anarchie étant partout, ils n'avaient qu'à se montrer aux portes des villes pour en devenir les maîtres. Bordeaux, Saintes, subirent toutes les désolations de leur présence. Les populations, déshéritées du plus précieux de tous les biens, c'est-à-dire d'un pouvoir veillant à leur salut, s'enfuyaient éplorées. Charles-le-Chauve, au lieu de concentrer dans d'énergiques efforts ses dernières ressources, et de les féconder ainsi par leur contact, campait tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Son premier devoir était de courir droit aux Normands : loin de là, il faisait, et comme au hasard, une guerre tout à la fois impie et malheureuse, contre son neveu (1), assiégeant des villes qu'il ne pouvait pas prendre, et échouant enfin dans toutes ses entreprises, parce que, eussent-elles été bien conçues, il ne pouvait, faute d'argent, les faire réussir : il était, en définitive, le représentant d'une royauté toujours ambulante et toujours avilie. Un accident prospère à sa fortune survint cependant : la mort lui enleva [843] l'impératrice Judith. A partir de ce moment, il subit exclusivement les conséquences de ses propres fautes; il était délivré des conseils et de la direction de sa mère.

Si Charles-le-Chauve était dépourvu de cette intelligence prompte et rapide qui engendre le succès, en retour il possédait ce genre de cruauté qu'au besoin l'intérêt inspire. Il n'avait pu entraîner dans son parti Bernard, comte de Barcelonne, jadis si avant dans les faveurs de l'épouse de Louis-le-Débonnaire, et que partout l'opinion publique proclamait son véritable père. Le comte de Barcelonne, dont le gouvernement s'étendait du Languedoc à une partie de l'Espagne, avait évité de prendre les armes, soit pour Charles-le-Chauve, soit pour Pépin II; il plaçait l'espoir de son salut dans une adroite neutralité. Charles-le-Chauve, irrité d'une pareille réserve, fit mettre à mort, ou plutôt tua de sa propre main, Bernard; il fut parricide, mais sans à-propos, et avec maladresse. Le fils légitime de Bernard s'allia sur-le-champ avec Pépin, et réunit sous ses drapeaux une foule de Musulmans. — C'est devant Toulouse, qu'il assiégeait, que Charles-le-Chauve s'était baigné dans un sang qu'il aurait dû respecter. Il fut bientôt obligé de battre en retraite, car Pépin II tailla en pièces les troupes que lui amenaient deux abbés, enfants naturels de Charlemagne : c'était pour la seconde fois que Toulouse bravait le fils de Judith. Le duc des

(1) Les pirates du Nord.

(1) Pépin.

MCD 2019

Bretons, de son côté, triomphait de tous les efforts du roi de France. Les Normands, plus habiles à s'emparer des cités que Charles-le-Chauve, pénétrèrent dans Paris le 28 mars 845. Le monarque acheta leur retraite moyennant sept mille livres. Les terres n'étaient plus cultivées, tant la désolation était universelle, tant les bras manquaient aux travaux les plus indispensables! Alors éclata en France une famine générale. Désarmé par le spectacle de tant de misères, Charles-le-Chauve, tributaire de l'étranger, renonça à l'Aquitaine et reconnut la souveraineté de son neveu; celui-ci lui céda, de son côté, quelques portions de territoire.

Si la position du roi de France était déplorable, celle où végétaient ses deux frères était aussi féconde en désastres. Les pirates normands, dont les excursions désolaient toute l'Europe, neutralisaient les forces de Louis-le-Germanique, auquel ils inspiraient les plus vives inquiétudes; enfin, une insurrection générale soulevait la Provence, cédée à Lothaire. Cependant, de tous ces princes, le plus à plaindre était Charles-le-Chauve. En effet, aux désastres produits par la présence des étrangers se joignirent, dans ses États, les inimitiés ouvertes des grands et des évêques. Les premiers réclamaient les biens dont ils avaient été dépouillés au profit des seconds. Le monarque, tourmenté sans cesse par la soif d'un agrandissement chimérique, se rangea du côté des hommes d'armes, dans lesquels il plaçait tout son espoir. Ceux-ci ne manquèrent pas de repousser les demandes des évêques, tandis que, d'un autre côté, ils rompirent tous les liens d'obéissance qui les attachaient à leur souverain. Les Normands parurent de nouveau, et livrèrent la ville de Saintes aux flammes. Le duc des Bretons concourut, de son côté, à ravager la France. Ne pouvant vaincre cet ennemi, le monarque lui accorda le titre de roi de Bretagne.

Les trois frères, matés par la puissance des événements, comprirent que de leur intime union pouvait jaillir pour eux la dernière espérance de salut; ils se réunirent à Mersen, sur la Meuse. C'était aux divisions intestines dont Louis-le-Débonnaire et ses enfants avaient offert le triste spectacle, qu'il fallait attribuer la décadence si précipitée de la race carlovingienne. L'esprit de famille pouvait seul la remonter à la splendeur qu'un demi-siècle auparavant, Charlemagne lui avait conquise. Les trois princes établirent donc, par un réglement spécial, qu'à partir du jour de leur mort leurs enfants hériteraient des États qu'ils avaient possédés; chacun de ces mêmes enfants devait jouir de la part que son père lui aurait laissée; les oncles étaient exclus de toute participation au partage; ils pouvaient cependant réclamer de leurs neveux le respect et les égards qui leur étaient dus. Pour la première fois, l'ordre d'idées essentiellement politiques l'emporta sur un autre ordre d'idées, je veux dire celui qui se référait aux affections ou aux arrangements de la famille. Les trois petits-fils de Charlemagne s'occupèrent ensuite de la politique extérieure; ils chargèrent des ambassadeurs d'aller enjoindre à Horic, prince des Normands, de n entreprendre à l'avenir aucune invasion. A cette rodomontade de l'impuissance, les Normands répondirent en brûlant Bordeaux [848]. C'était là, sans doute, un grand désastre, aussi devait-on avant tout le réparer. Les habitants de l'Aquitaine préférèrent accuser de tous leurs maux Pépin II. Cédant aux promesses de Charles-le-Chauve, qui, en dépit du dernier traité, ne respirait que pour dépouiller son neveu, on vit se réunir autour du roi de France les magnats, les évêques et les principaux ecclésiastiques. Dans une assemblée publique ils enlevèrent bientôt la couronne à leur souverain légitime pour la donner à Charles-le-Chauve, incapable de gouverner le royaume qui lui était échu.

Une démarche aussi criminelle porta les fruits les plus déplorables. Pépin courut aux armes; des partisans lui restaient encore en assez grand nombre, sans compter les Arabes. Le fils de Bernard, mis à mort par Charles-le-Chauve, ne se soutenait qu'avec le secours de pareils alliés; un même intérêt l'unissait à la cause du neveu de Charles-le-Chauve; mais les étrangers combattant sous leurs drapeaux n'en regardaient pas

MCD 2019

moins l'Aquitaine comme une proie à dévorer. Les Normands accoururent bientôt pour prendre leur part à cette vaste curée, et dévastèrent Périgueux. Ce n'était partout que ruines, misères et afflictions. Les hommes avaient disparu de cette terre maudite; une bande de trois cents loups s'élancèrent sur tout ce qui restait encore à dévorer. L'histoire, pour consoler le lecteur, ne peut ni offrir ni combats ni luttes véritables; aucun trait de grandeur d'âme, de courage et d'énergie, ne brille au sein de cette barbarie, où le fort n'a d'audace que pour égorger le faible sans défense. Un des fils de Pépin II tomba au pouvoir de Charles-le-Chauve, qui le fit tonsurer; Guillaume, fils du comte de Barcelonne, ayant été fait prisonnier, fut livré à la mort. Mais la conquête de l'Aquitaine ne s'en accomplit pas plus vite. Des querelles religieuses vinrent encore se joindre à tant de maux pour mieux désoler l'Europe. Un moine obscur, Gothescalc, appartenant au monastère d'Orbay, dans le diocèse de Soissons, soutint « que Dieu » nous prédestinait au mal comme au bien, » et qu'en vertu de cette prédestination » au mal, il y avait des hommes impuis- » sants à empêcher leur damnation, parce » qu'ils ne pouvaient amender leur vie, » ni se corriger de leurs erreurs et de » leurs péchés. Dieu, ajoutait-il, n'avait » pas la volonté de sauver tous les hommes, » puisque Jésus-Christ n'était pas mort » pour tous (1). » Gothescalc, pour répandre avec plus de profusion de pareilles doctrines, se rendit auprès du comte Eberard, duc de Frioul, et époux de Gisèle, sœur des trois fils de Louis-le-Débonnaire. Le duc, dont la piété était plus sincère qu'éclairée, laissa le novateur annoncer du haut de la chaire ce qu'il appelait la vérité. Mais l'archevêque de Mayence, redoutant l'activité de Gothescalc (car ce dernier enseignait non-seulement en public ses doctrines, mais encore s'était mis en correspondance avec les hommes les plus remarquables ou les plus puissants de l'époque), cita le moine audacieux dans un concile convoqué à Mayence, en présence du roi de Germanie. Déclaré hérétique, Gothescalc fut renvoyé à Hincmar, archevêque de Reims, son métropolitain. On réunit un concile à Chiersy, à la suite duquel le novateur subit la fustigation et une prison perpétuelle; on le condamna, en outre, à brûler lui-même ses ouvrages. Le moine du monastère d'Orbay, loin de se reconnaître vaincu, adressa les lettres les plus pressantes à ses partisans; ceux-ci, à leur tour, firent circuler des écrits accusateurs contre les archevêques de Reims et de Mayence. Les opinions de Gothescalc, sans doute à cause de la persécution qu'elles lui avaient attirée, furent accueillies avec faveur par un grand nombre d'évêques appartenant aux États de Lothaire : on les vit donc, dans plusieurs assemblées publiques, attaquer le concile de Chiersy. Mais la captivité de Gothescalc devenant de plus en plus étroite, et ses moyens de communication avec ses zélateurs plus rares, on l'oublia insensiblement, et il mourut toujours prisonnier, sans parvenir à opérer une scission dans l'Église.

Charles-le-Chauve n'avait pas à intervenir dans les débats d'une pareille question; il y prit cependant l'intérêt le plus vif; mais des dangers personnels vinrent bientôt attirer ailleurs son attention. D'une part, les Bretons s'emparèrent de Nantes, de Rennes, de l'Anjou et du Maine, n'arrêtant leurs conquêtes qu'aux rives de la Mayenne. D'une autre part, les Normands, commandés par Horic [850], mirent à feu et à sang la Frise. Lothaire, pour désarmer de pareils vainqueurs dont les ravages pénétraient jusque dans ses États, donna plusieurs comtés à leur chef, entre autres celui de Dorstadt. Charles-le-Chauve, pressé à son tour par un simple capitaine de la même nation, nommé Godfrid, lui céda un comté sur les bords de la Seine. D'autres aventuriers accoururent bientôt, imposant des conditions encore plus désastreuses. C'est le lot de la lâcheté de subir tous les outrages pour en payer ensuite le rachat : les événements postérieurs vont bientôt établir la certitude de cette grande vérité politique.

Les enfants de Louis-le-Débonnaire, au lieu de se ruer comme des lions courageux sur

(1) Le P. Daniel, Histoire de France, t. II.

MCD 2019

les ennemis qui les dépeçaient en détail, imaginèrent de se réunir pour une seconde fois : ils donnèrent, à Mersen, une nouvelle vie au traité de famille qu'ils avaient précédemment conclu. Il était bien, sans doute, qu'affaiblis déjà par tant d'attaques, les petits-fils de Charlemagne ne se déchirassent pas entre eux ; mais c'était là le commencement de l'œuvre : pour l'accomplir dignement, ils auraient dû s'inspirer du courage de leur aïeul ; il leur manqua toujours. Je l'accorde : les défaites comme les victoires étaient alors sans résultat important ; l'essentiel, c'était de se présenter toujours sur les champs de bataille, et à force d'être vaincu, on devait un jour rester vainqueur. Mais à combattre il y a toujours des périls à courir, des privations rigoureuses à s'imposer ; des instants se rencontrent où il faut jouer sa vie. Pour ne parler que de Charles-le-Chauve, cette magnanimité ne sympathisait pas avec son cœur lâche et mou. Le duc de Bretagne, après s'être fait proclamer roi, venait de mourir laissant pour successeur Hérispée. Le roi de France (1), à la suite d'une première rencontre où il fut battu, ratifia, en faveur du nouveau souverain, la possession des villes de Rennes, Nantes et Retz, que la force des armes avait tout récemment données aux Bretons ; c'était une province dont Charles-le-Chauve se dépouillait définitivement [851]. A cet outrage imposé au sang de Charlemagne, se joignirent d'autres désastres. Les barques légères des Normands sillonnèrent tout à la fois les flots du Rhin, de la Meuse et de la Seine, et portèrent la flamme à Aix-la-Chapelle. Le palais édifié dans sa gloire par le premier empereur carlovingien, n'offrit plus qu'un monceau de ruines. Sous les coups des Barbares du Nord disparurent les populations entières de Trèves et de Cologne. D'autres Normands débarquèrent à Rouen, pénétrèrent à Beauvais, où ils dévastèrent de fond en comble les couvents de Saint-Wandrille et de Fontenelle. A part leur férocité instinctive, ces pirates se faisaient surtout remarquer par une haine ardente contre les moines et les ecclésiastiques : ils les égorgaient avec délice. Ils passaient aussi au fil de l'épée les religieuses, non sans avoir assouvi d'abord la brutalité de leurs sens. Après avoir passé neuf mois et demi à dévaster les rives de la Seine, ils se retirèrent sans avoir éprouvé même une seule résistance locale.

Charles-le-Chauve, désertant le premier de ses devoirs, je veux dire la défense de son royaume, rêvait toujours aux moyens de s'emparer de l'Aquitaine ; la trahison opéra ce que son habileté n'aurait jamais pu faire réussir. Don Sanche, comte ou duc de Gascogne, lui livra Pépin II. Les détails nous manquent sur ce fait particulier ; nous savons seulement que le neveu de Charles-le-Chauve se livrait constamment aux excès de la table. Vraisemblablement il était plongé dans l'ivresse lorsque le duc de Gascogne *fit argent* de ce malheureux prince.

Dans les affaires publiques comme dans les affaires privées, ce qui dénote un état de faiblesse caractéristique, c'est une succession de péripéties se remplaçant les unes par les autres. Tout alors est à recommencer, parce que rien n'est jamais définitivement établi. Charles-le-Chauve, comme tous les autres princes carlovingiens, donna rarement des preuves de cruauté : au lieu donc de livrer au dernier supplice Pépin II, il le fit tonsurer et l'envoya comme moine dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Les habitants de l'Aquitaine ne tardèrent pas à comprendre quelle faute ils avaient commise en échangeant contre la domination du roi de France un souverain qui, en dépit de ses vices, leur était entièrement dévoué. Les partisans de Pépin II, appuyés de l'assentiment des masses, opposèrent une résistance encore plus vive ; de sorte que le pouvoir de Charles-le-Chauve ne put s'établir d'une manière définitive. D'un autre côté, le petit-fils (1) de Louis-le-Débonnaire trouva dans les moines ce dévouement absolu que le sang de Charlemagne semblait leur inspirer ; ils firent échapper leur captif : il rentra aussitôt dans l'Aquitaine. Tous les anciens sujets de Pépin se rangèrent sous ses drapeaux. Ainsi

(1) Charles-le-Chauve.

(1) Pépin II.

MCD 2019

la trahison de don Sanche resta stérile pour Charles-le-Chauve. Le seul trait imprimant à ce monarque une physionomie particulière, c'est une absence complète de l'appréciation des circonstances au milieu desquelles il vivait. Déjà accablé sous le poids du gouvernement des provinces que ses frères lui avaient cédées, au lieu d'en former un ensemble compacte et à l'abri des excursions des étrangers, il transigea bassement avec ceux-ci pour courir après de vaines conquêtes. En accroissant l'étendue de ses domaines, il mettait encore mieux en relief son incapacité. Cependant la fortune se montra plus d'une fois d'accord avec ses désirs, puisque nous le verrons posséder, par droit de succession, une grande partie de l'héritage de Charlemagne : il y a des dons qui appauvrissent. Mais, en dépit de l'étendue de ses possessions, Charles-le-Chauve, que nulle expérience ne pouvait éclairer, puisque chez lui l'intelligence était voilée, laissa sans cesse la France en proie aux terribles ravages des Normands. Le tableau de leurs désastres constitue le véritable fond de l'histoire de ces temps. J'en tracerai un tableau complet, pour qu'on sache quelles étaient les misères et la dégradation pesant alors sur nos malheureux ancêtres.

Pendant que Charles-le-Chauve guerroyait dans l'Aquitaine [857], les véritables ennemis de ce monarque, puisqu'ils étaient ceux de son peuple, ruinèrent de fond en comble Nantes, et livrèrent aux flammes Tours; ils dévastèrent en outre la basilique de Saint-Martin, alors si vénérée par nos ancêtres. Naguère, à leurs premières excursions si fougueusement destructives, avaient succédé, pour les pirates du Nord, des séjours se prolongeant des saisons entières. C'était maintenant d'une manière systématique qu'ils rançonnaient une contrée ou certaine partie d'une province. Les habitants n'avaient-ils plus rien dont on pût les dépouiller, ils livraient aux flammes leurs demeures; ainsi disparut Blois en quelques heures. Beauvais, Meaux, Chartres, Bayeux, Melun et Évreux n'offrent bientôt plus que des ruines; d'armée française, il n'en reste pas de traces. La population des campagnes, au lieu de se réunir en troupe, se cache dans les bois ou les lieux écartés; la faim la décime; mais elle ne combat pas; chez elle l'abattement étouffe la rage du désespoir. Quelques évêques osent opposer une généreuse résistance : quelquefois ils parviennent à sauver leur ville. Voici dans quels termes s'exprime un contemporain, Ermentarius : « Hameau, couvent, rien n'échappe à la fureur des Normands; c'est à qui » prendra la fuite au plus vite; rarement un » homme se rencontre pour oser dire : Arrêtez! faites face à l'ennemi! et, au nom de » la patrie, de vos enfants et de votre propre famille, saisissez les armes pour combattre. C'est ainsi que, grâce à leur lâcheté » et à leurs divisions, ils laissent tomber » en ruine le royaume des chrétiens, et s'abaissent à racheter, par les tributs, ce que » le fer devrait leur conquérir. » Aux bandes normandes se joignaient encore, sur divers points du territoire, le fanatisme dévastateur des Arabes. Comme si la colère de Dieu eût été inépuisable dans ses vengeances, de nouveaux compétiteurs, issus du sang de Charlemagne, vinrent apporter dans cette arène de ruines la fureur de leurs sanguinaires prétentions. La couronne de l'Aquitaine avait été offerte à un fils de Louis-le-Germanique. Pépin II n'avait pas encore vu tomber ses fers; l'oncle (1) et le neveu (2) tournèrent l'un contre l'autre leurs armes, et il se combattirent sans pouvoir se vaincre; l'énergie du triomphe ne se trouvait alors nulle part. Le fils de Louis-le-Germanique, désertant l'Aquitaine où tout était incertitude, retourna auprès de son père. Mais comme si une guerre de famille ne devait jamais manquer à ces abominables jours, Pépin II et son frère Charles, rendus à la liberté, reparurent dans l'Aquitaine. Ils avaient besoin d'alliés : les Normands et les Sarrasins vinrent s'offrir; les deux princes les acceptèrent. Le fils de Louis-le-Germanique, quoiqu'il eût semblé avoir renoncé à ses prétentions, avait conservé néanmoins des

(1) Charles-le-Chauve.
(2) C'est-à-dire le fils de Louis-le-Germanique.

MCD 2019

partisans. Charles-le-Chauve, toujours dominé par la stupide ambition de rester maître de l'Aquitaine, résolut, afin d'entrer dans la pensée de ses peuples, de leur accorder son fils Charles pour souverain; il le fit en conséquence couronner dans une assemblée publique. Mais cette cérémonie ne donna pas au nouveau concurrent l'influence qui lui manquait.

Les habitants de l'Aquitaine, libres de choisir entre trois princes aspirant à les gouverner, se dégoûtèrent vite des uns et des autres. Au reste, pour avoir une idée juste des Normands et des Sarrasins, il ne faut pas les considérer comme des soldats armés luttant d'efforts pour réaliser un plan unique; loin de là, ils s'avançaient par bandes détachées. Ainsi, ce n'était rien de payer un tribut et d'entretenir à sa solde un ou plusieurs capitaines ayant sous ses ordres un certain nombre de ces redoutables envahisseurs; d'autres accouraient bientôt afin de *travailler* pour leur compte personnel. Ces derniers venus, enflammés par la certitude d'immenses dépouilles, se montraient plus courageux et plus avides; les portes de Bourges et de Clermont en Auvergne furent forcées; Paris même céda pour la seconde fois [28 décembre 858]. Après avoir pillé cette ancienne capitale des Mérovingiens, les Normands mirent le feu dans les églises. On parvint cependant, à force d'argent, à obtenir qu'ils respectassent les sanctuaires de Saint-Étienne, de Saint-Germain et de Saint-Denis.

Où était, dans de si graves circonstances, Charles-le-Chauve? L'histoire ne nous l'apprend pas. Mais on n'avait pas attendu ce comble du malheur pour lui faire entendre le langage d'une dure vérité. Les évêques résidant dans la Neustrie, patrimoine du roi de France, soutenus par les magnats, lui adressèrent d'énergiques représentations. Cet exemple fut imité par certains habitants de l'Aquitaine : « Nous vous déclarons, » lui dirent-ils, « que tout est trouble, désordre » et désolation dans les couvents (1) de votre » royaume. Vous devez donc apporter dans » leur état une salutaire réformation. Nous » vous supplions encore d'exécuter religieu- » sement les Capitulaires, auxquels vous- » même avez apposé votre propre signature. » A la suite de diverses négociations, une assemblée générale fut tenue à Chiersy, où l'on déclara que l'excommunication serait prononcée contre tout individu indigène ou étranger convaincu de se livrer au brigandage; car une foule de Français, ayant été réduits à la dernière détresse par les Normands, avaient pris le parti de piller à leur tour; c'était une sorte de petite guerre continuelle entretenue aux dépens du pays. Mais les peines de l'excommunication s'adressent à la moralité, à la considération des individus; or, à l'égard des Normands, des Sarrasins ou des Français devastateurs de leur pays, pareil remède ne pouvait être efficace. Il y avait cependant nécessité urgente de soulager tant de maux. Des députés neustriens furent envoyés à Louis-le-Germanique. « Ils le supplièrent de sauver, par sa » présence, un peuple touchant au dernier » degré de l'infortune, et qui se trouvait » dans un état d'angoisses inexprimables. » S'il n'arrivait pas promptement à son se- » cours, il perdait tout espoir de salut, » et il serait réduit à implorer des païens, » au risque de toute la chrétienté, l'appui que » leur aurait refusé leur seigneur légitime » et orthodoxe. Il leur était impossible de » vivre plus long-temps sous le joug de » Charles-le-Chauve. Nul n'osait les protéger en les plaçant sous son bouclier; nul » n'osait encore se mesurer avec les païens » de l'extérieur : ces derniers massacraient, » pillaient et vendaient tout. Quelque chose » échappait-il à leur rapacité, le roi, grâce » à sa ruse et à sa cruauté, s'en emparait » pour le détruire. Il ne comptait donc plus » personne parmi ses sujets qui crût à ce » qu'il promettait, ou qui se regardât lié » par ses serments; enfin, il était impos- » sible de trouver en lui aucune trace de » bonté. »

(1) La pensée dominante du neuvième siècle, la pensée religieuse, se montre ici à découvert. Au milieu de tant de maux, c'est le sort des couvents qui préoccupe avant tout.

MCD 2019

Louis-le-Germanique, touché des plaintes des députés neustriens, ou plutôt cédant à cet esprit d'envahissement apanage des fils de Louis-le-Débonnaire, pénétra, à la tête de forces considérables, jusqu'à Pontyon, où se trouvait une résidence royale située dans le voisinage de Vitry-le-Brûlé. Il n'y avait qu'un cri de réprobation contre le gouvernement de Charles-le-Chauve; tous les personnages influents se rendirent en foule auprès de son frère. Le fils de Judith, toujours malencontreusement inspiré, faisait alors le siége de l'île de Bes-d'Ane ou d'Oissel, sorte de place d'armes possédée par les Normands sur les rives de la Seine. Sa présence, d'ailleurs, paraissait si peu redoutable aux pirates du Nord, qu'à chaque instant ils faisaient des courses jusque dans Paris et ses environs; c'était aux moines surtout qu'ils donnaient la chasse; ils ne les tuaient plus comme jadis, mais préféraient les torturer pour en obtenir d'immenses rançons. L'abbé de Saint-Denis, propre cousin de Charles-le-Chauve, tomba entre les mains des Normands: cette capture, ils la portèrent à si haut prix, que les moines de l'abbaye, dont les richesses étaient prodigieuses, ne purent racheter leur supérieur. Le roi de France, sous prétexte d'obtenir la liberté de son proche parent, fit piller les églises où les pirates n'avaient pas encore porté leurs mains sacrileges; il extorqua en outre des sommes considérables à tous ceux qui l'entouraient. Louis-le-Germanique, conseillé par les seigneurs qui avaient déserté la cause de son frère, excita les Bretons à fondre sur le Maine, que Charles-le-Chauve avait cédé à Louis, le second de ses fils. Ce jeune prince prit la fuite et vint se réfugier au camp d'Oissel, où déjà précédemment s'étaient rendus son autre fils Charles et Pépin II. Ces deux prétendants, repoussés par les Aquitains, qui définitivement s'étaient ralliés au fils de Louis-le-Germanique, avaient été rapprochés par un malheur commun. Le roi de France (1), après avoir cherché à dépouiller Pépin II, devint tout-à-coup son protecteur, et lui fit les promesses les plus brillantes.

(1) Charles-le-Chauve.

Les circonstances n'étaient pas d'accord avec une bienveillance si long-temps attendue; Charles-le-Chauve lui-même était à deux doigts de sa perte. Louis-le-Germanique, son frère, faisait chaque jour de nouveaux progrès; il se dirigea bientôt sur Sens. Venilon, archevêque de cette ville, et l'un de ses partisans les plus dévoués, se rendit dans le camp du monarque. Ils décidèrent en commun de convoquer un concile qui donnerait la couronne à Louis-le-Germanique. Mais Charles-le-Chauve avait aussi en réserve des évêques sur le dévouement desquels il pouvait compter. Ceux-ci avaient déjà lancé une excommunication générale contre tous les partisans du roi de Bavière. Venilon, loin de se laisser effrayer, déposa Charles-le-Chauve dans une assemblée publique tenue dans Attigny.

Arrêtons-nous un instant pour sonder toute la profondeur de l'abîme où était tombée la France. Une foule d'étrangers se disputaient ses lambeaux; la guerre civile régnait entre les enfants de Louis-le-Débon naire; une assemblée donnait la couronne à un prince usurpateur, tandis qu'elle la ravissait à son frère, monarque sans doute inhabile, mais dont les droits étaient sacrés. La discorde, l'anarchie, un épuisement général menaçaient de dissoudre la société. L'honneur national était souillé, le respect de la famille foulé aux pieds; enfin, les représentants de la nation, dont la majorité appartenait à l'Église, prononçaient anathême les uns contre les autres. Au sein d'une crise si effroyable s'élevaient des princes aussi incapables de dominer la mauvaise fortune que d'exploiter la bonne.

Louis-le-Germanique, déclaré roi de France, s'allia bientôt aux Bretons et aux Aquitains. Charles-le-Chauve, sortant de sa longue léthargie, se dirigea sur Brienne, ou quelques soldats Bourguignons vinrent se ranger sous ses drapeaux. L'intérêt de Louis-le-Germanique lui commandait une attaque rapide : il avait pour lui l'opinion des peuples et le nombre des troupes; mais la victoire la plus certaine offre ses périls, et le prince envahisseur les craignait comme son frère Lothaire. Il débaucha les

MCD 2019

troupes de Charles-le-Chauve sans pouvoir se saisir de ce dernier ; il lui échappa par une prompte fuite. Il ne restait plus qu'à achever sa défaite par une poursuite infatigable ; mais il voulut auparavant régulariser la possession des pays dont il venait de s'emparer, et satisfaire en même temps l'avidité de ses partisans ; enfin, il écrivit aux évêques de se trouver à Reims, pour restaurer, dans un concile, la discipline ecclésiastique et le gouvernement de l'État. Mais un certain nombre d'évêques évitèrent de se rendre à cette invitation ; un changement notable s'était déjà opéré dans les esprits : on redoutait la préférence exclusive de Louis-le-Germanique pour ses peuples d'au-delà du Rhin.

Quelques seigneurs, en proie au désir de conserver le pouvoir à Charles-le-Chauve, se rendirent auprès de son frère, sous prétexte de se dévouer à ses intérêts. Précédemment, on était parvenu à le faire consentir au licenciement de ses troupes ; d'un autre côté, ses États patrimoniaux étaient menacés par une invasion de Sorabes. Charles-le-Chauve se décida à combattre son frère. Il avait des forces peu considérables sous ses ordres ; car, grâce aux intrigues de Venilon, archevêque de Sens, on avait détaché de ses intérêts son neveu Lothaire II (1). Néanmoins, le monarque partit pour aller à la rencontre de son frère. Ce dernier, loin de l'attendre, se retira dans son royaume ; il conquit et perdit le trône, et aucune goutte de sang ne fut versée ! Il aurait mieux valu la mort de milliers d'hommes sur un champ de bataille. En effet, rien ne démoralise plus que ces révolutions successives, où tant de droits sont violés que les peuples finissent par se dégager eux-mêmes de toute espèce de devoirs.

Charles-le-Chauve, rétabli sur son trône, donna des biens d'église à ses défenseurs. On vit alors, comme sous le règne de Charles-Martel, le scandale de soldats à moitié prêtres ; car ils se faisaient tonsurer pour jouir des revenus des abbayes. Le monarque, à peine restauré, s'occupa à venger l'outrage qu'il venait d'éprouver ; mais les moyens auxquels il recourut mirent dans un nouveau jour toute son ineptie. Il n'avait plus rien à craindre de Louis-le-Germanique ; d'un autre côté, Lothaire II, son ancien allié, s'était rendu à Arches, près de la Meuse, pour lui offrir de nouveau son alliance : la position du roi de France était donc des plus favorables. Mais il s'avisa d'envoyer une députation d'évêques à Louis-le-Germanique, pour lui faire connaître qu'il avait encouru la peine d'excommunication en cherchant à le détrôner. De pareilles questions se tranchent par la force des armes ; elles appartiennent à l'ordre public, dont la première mission est de se défendre lui-même ; les évêques ne sont aptes à intervenir que dans l'ordre spirituel, où se concentrent tous les pouvoirs dont leur caractère sacré les a investis : il ne faut pas leur demander plus. Cependant Charles-le-Chauve ne fut pas satisfait d'avoir changé des prélats en diplomates ; dans la stupide ardeur de sa vengeance, il en appela, quoique ROI, à la publicité, et attaqua, dans un écrit, l'archevêque de Sens, Venilon, pour avoir mis la couronne sur la tête de Louis-le-Germanique : « Ce prélat n'avait pu le déposer, à moins, » disait-il, « que lui, » Charles-le-Chauve, n'eût comparu devant » les évêques qui l'avaient sacré roi, et » avec lesquels Venilon l'avait sacré lui-» même. » Ainsi, le souverain se désarmait pour se mettre sous la tutelle du clergé. Il semble que Louis-le-Débonnaire n'avait déjà que trop dégradé le pouvoir monarchique ; son fils ne devait pas l'affaiblir encore par d'indignes concessions. L'ordre général n'existe dans la société que parce que chaque genre de puissance se meut renfermée dans ses limites. Le prince et l'évêque empiètent-ils réciproquement sur leurs prérogatives, ils courent le risque de perdre ce qui leur appartient, sans conserver ce qu'on leur offre ou ce qu'ils ravissent. De ces dons ou de ces usurpations téméraires et coupables sort, à la fin, une anarchie universelle qui

(1) Le père de ce prince, qui avait joué un si grand rôle sous Louis-le-Débonnaire, avait partagé son royaume entre ses trois enfants, et mourut dans l'abbaye de Prum, où il portait l'habit de moine [885].

MCD 2019

embrase et dévore tout, aussi touchons-nous au jour où la dernière trace de l'autorité va disparaître définitivement en France.

Avant d'envoyer une députation d'évêques à son frère, Charles-le-Chauve convoqua un concile à Metz, d'accord avec son neveu le roi de Lorraine. Telles furent les instructions de cette assemblée; je les transcris, tant elles sont d'une nature extraordinaire : « Les évêques devaient supplier » le roi de Germanie d'ouvrir les yeux sur » tous les *péchés* qu'il avait commis et les » maux que, dans la dernière guerre con- » tre Charles-le-Chauve, il avait attirés » sur la France. Après ce retour sur lui- » même, il était de son devoir de demander » pardon à Dieu, de se confesser, et puis de » payer des dommages-intérêts pour tous les » désastres qu'il avait causés. Il était tenu, » suivant les mêmes instructions, « de rompre » avec les hommes dont les mauvais conseils » l'avaient poussé dans des démarches aussi » criminelles, et de contraindre les vassaux » du roi Charles, son frère, qui étaient ve- » nus chercher un refuge dans la Germanie, » à rentrer en France, pour que justice leur » fût rendue; dans le cas, cependant, où » leurs réclamations seraient mal fondées, » on leur accorderait une amnistie. Le roi » de Germanie se soumettait-il à ces con- » ditions, il prendrait aussitôt l'engage- » ment de rétablir la paix dans l'Église, de » réintégrer dans leurs biens, immunités et » prérogatives, les ecclésiastiques; les dé- » putés leveraient alors l'excommunication » prononcée contre le prince. Repoussait-il » la paix qui lui était apportée, ils lui re- » fuseraient l'absolution. »

A la tête de la députation se trouvait Hincmar, archevêque de Reims, controversiste ardent, écrivain fécond, regardé, et à juste titre, comme une des lumières de l'Église des Gaules, au neuvième siècle. Quant à l'accueil fait par Louis-le-Germanique aux évêques, écoutons ces derniers : « Le roi » nous admit en sa présence, à Worms, le » 4 juin. — Si j'ai commis à votre égard » quelque offense, nous dit-il, je vous sup- » plie de vouloir bien me la pardonner; de » cette manière je pourrai, en toute sécu- » rité, vous parler. — Hincmar lui répon- » dit : Tout va donc être promptement ter- » miné, puisque nous venons vous appor- » ter le pardon que vous requérez. » Sur quelques observations faites par Grimold, chapelain du roi, à l'évêque Théodoric et à l'évêque de Reims, Hincmar s'adressa de nouveau au roi de Germanie : « Vous n'a- » vez rien à vous reprocher contre moi, qui » ait rempli mon cœur d'un souvenir ré- » préhensible; mais fussiez-vous coupable à » mon égard, je ne risquerais point, si je » vous en voulais, de m'approcher des au- » tels pour offrir le saint sacrifice au Sei- » gneur. » Grimold et les évêques Théodoric et Salomon interrompirent, pour la seconde fois, Hincmar. Théodoric même lui dit : « Pardonnez à ce seigneur. » L'archevêque de Reims se tournant vers le roi de Germanie : « Dans tout ce qui ne con- » cerne que moi, je vous ai pardonné et je » vous pardonne de nouveau; mais, quant » aux injures dont vous vous êtes souillé » envers l'Eglise confiée à mes soins, et » envers le peuple placé sous ma direc- » tion, il ne m'est permis de vous offrir que » mes conseils et le secours de Dieu, afin » que vous en receviez l'absolution. » — Les évêques s'écrièrent à l'unanimité : « *Il* » *dit bien!* » — « Étant tous d'accord, » ajoutent les prélats, « sur ce point, dont » nous ne nous sommes jamais écartés, » nous comptions qu'il allait nous consul- » ter sur son propre salut, dont nous lui » apportions l'offre; nous n'aurions pas » manqué, dans ce cas, de lui parler dans le » sens des instructions dont nous étions por- » teurs; mais il nous dit, du haut de son » trône, qu'avant de songer à cet écrit, il » voulait conférer avec ses évêques. »

Les députés, convaincus du peu d'importance attachée par le roi de Germanie à l'absolution dont ils pouvaient disposer en sa faveur, laissèrent de côté leur caractère ecclésiastique, pour ne plus agir qu'en qualité d'hommes politiques. Ils obtinrent du monarque la promesse d'une prochaine conférence entre lui et Charles-le-Chauve. Ce résultat fut digne de la mission elle-même : qu'avait-on à exiger du roi de Ger-

MCD 2019

manie? Le redressement d'une agression : c'était un débat de prince à prince, et dans lequel les évêques n'avaient nul droit d'intervenir. Un d'eux eût pu, sans doute, faire partie de la députation ; mais la composer exclusivement d'hommes appartenant au clergé, c'était convertir une mission d'affaires en une mission religieuse ; sous ce dernier rapport, tout encore était illégal. « En effet, comment des évêques pou» vaient-ils déclarer à un prince souverain » qu'il était tombé en excommunication, » et lui offrir l'absolution, n'ayant sur lui » ni juridiction temporelle ni spirituelle ? » Cette dernière réflexion, je la trouve consignée dans l'ouvrage d'un écrivain (1) dont l'ordre entier portait un dévouement sans bornes à l'Église.

L'impéritie, l'imprévoyance, l'illégalité, caractérisaient tous les actes de Charles-le-Chauve. Plus incapable encore, s'il est possible, que Louis-le-Débonnaire, son ambition égalait son ineptie ; c'était un de ces princes dont la présomption doit tout perdre, puisqu'elle ose tout, faute de rien comprendre. Le courage militaire, il est vrai, peut suspendre quelque temps la ruine d'un État ; or, il manquait complétement au fils de Louis-le-Débonnaire. En vain un monarque espère-t-il, par l'abandon volontaire de ses droits les plus précieux, s'attacher ceux au profit desquels il se dépouille, il ne fait qu'attiser leur ambition ; elle est désormais d'autant plus sûre de vaincre, qu'elle est fortifiée par celui-là même ayant pour mission de la contenir. Nous avons vu plus haut Charles-le-Chauve, dans l'écrit où il accusait l'archevêque de Reims, déclarer que les évêques composant la réunion dans laquelle il avait été consacré, jouissaient seuls du droit de le déposer : c'était établir d'une manière incontestable que le titre de roi de France pouvait être donné et être repris par des prélats.

Ces derniers ne manquèrent pas de tirer bientôt profit de la dernière concession du monarque pour accroître leur influence. Dans le concile de Savonières [859], tenu en présence de Charles-le-Chauve, ils s'engagèrent solennellement à rester toujours unis entre eux pour veiller sur les rois, les grands et les peuples : le saint caractère dont ils étaient revêtus les obligeait de corriger avant tout les mœurs générales. Cette audacieuse usurpation plaçait les prélats de la Gaule au-dessus de tous les autres pouvoirs de la société, puisque ces pouvoirs n'étaient exercés que par des hommes qui tous étaient soumis au jugement des évêques. Ces derniers se constituaient, en définitive, les maîtres de la monarchie. Charles-le-Chauve ne tarda pas à s'apercevoir de la faute grave qu'il venait de commettre. Il avait convoqué le concile de Savonières pour réclamer le châtiment de Venilon, archevêque de Reims, et il fut réduit cependant à accorder un pardon plein et entier à ce sujet ingrat et parjure. Sans obtenir la plus légitime des satisfactions, le souverain abaissa son sceptre devant la crosse des prélats. En retour, ceux-ci s'occupèrent, dans le même concile, de venir au secours des évêques de Bretagne, opprimés par le roi de cette contrée.

Tandis que le fils de Louis-le-Débonnaire assistait à des assemblées religieuses, où, de son propre mouvement, il appelait l'humiliation de la royauté, les Normands, ces ennemis dont il se rachetait un jour pour les retrouver plus terribles le lendemain, recommencèrent leurs invasions. Ils entrèrent dans Amiens : Charles-le-Chauve, au lieu de les combattre, leur offrit trois mille livres pesant d'or, s'ils consentaient à chasser d'autres Normands établis sur les rives de la Seine, et qui, dans leur rage sanguinaire, avaient mis à mort les évêques de Noyon, de Beauvais et de Bayeux. Dans la détresse générale où étaient plongés ses sujets, le fils de Louis-le-Débonnaire s'adressa aux membres du clergé, aux magnats, aux marchands et même aux simples habitants des campagnes ; il ne put obtenir d'eux cette somme. Les pirates avec lesquels il avait traité tentèrent un débarquement en Angleterre ; puis, à leur retour, mirent à feu et à sang la ville de Térouanes. Charles-le-Chauve, faute d'argent, n'avait pu se les associer comme alliés ; il les re-

(1) Histoire de France du père Daniel, tome II, page 145.

MCD 2019

trouva, cette fois, ennemis si destructeurs, que pour les éloigner il leur donna cinq mille livres en argent. Restait à vaincre d'autres Normands qui, cantonnés dans l'île d'Oissel, se précipitaient à l'improviste dans Paris, surprenaient les couvents, égorgeaient les moines et pillaient leurs trésors. Au milieu de tant de désastres, d'autres pirates du Nord, que l'on présume être des Danois, vinrent chercher fortune en France, sous le commandement de leur duc Wéland. Charles-le-Chauve résolut de les opposer aux Normands maîtres de l'île d'Oissel, et de leur offrir des vivres. Les nouveaux débarqués, à la suite d'un siége long et meurtrier, réduisirent leurs compatriotes aux dernières extrémités de la faim. Ceux-ci leur donnèrent six mille livres en argent; puis, l' nois et Normands se mirent en route pour se rendre dans le Nord; mais, la mer leur semblant trop mauvaise, ils ne s'embarquèrent pas et vécurent de pillage. Quoique Charles-le-Chauve se fût réconcilié avec le roi de Germanie et que la concorde régnât entre tous les membres de la famille de Charlemagne, le fils de Judith ne tenta, cette fois, aucun sacrifice pour repousser par la force des armes les pirates du Nord. D'un autre côté, l'argent lui manquait; il laissa donc vivre l'étranger au sein de son royaume, comme dans un vaste domaine où il réclamait seulement pour lui une simple place, heureux d'y pouvoir camper sans trouble.

Les prélats, de leur côté, commencèrent à réaliser le plan qu'ils avaient arrêté au concile de Savonières, de se constituer juges suprêmes des déportements des princes ou de leurs compagnes; leurs premiers coups tombèrent sur Lothaire, roi de Lorraine, et Judith, propre fille de Charles-le-Chauve. Mais c'est dans la lutte engagée contre le neveu de Charles-le-Chauve (1) que se décèle sans réserve l'esprit du temps: cette lutte doit nous arrêter. Lothaire avait épousé, en 856, Theutberge, fille de Boson, comte bourguignon; il se dégoûta avec d'autant plus de promptitude de sa femme, qu'avant son mariage il s'était pris d'amour pour Valdrade. Voulant se délivrer de la reine, il l'accusa d'avoir commis un inceste avec l'abbé Hubert, son propre frère. On donna des juges à Theutberge, qui repoussa avec le sentiment d'une vive indignation l'attaque dirigée contre la pureté de ses mœurs. D'après l'avis des évêques, on soumit la compagne légitime de Lothaire à l'épreuve de l'eau bouillante; mais le champion dont elle avait fait choix sortit triomphant. Suivant les opinions dominantes, Theutberge était innocente. Lothaire lui restitua tous ses droits d'épouse et de reine [858]; mais cet échec ne servit qu'à accroître sa passion pour Valdrade. La naissance de cette dernière égalait celle de la reine; elle était sœur de Gonthier, archevêque de Cologne, et nièce de Theutgaud, archevêque de Trèves. Lothaire, pour se séparer d'une femme devenue odieuse, se rendit en Italie auprès de son frère. A son retour, il soutint avoir découvert de nouvelles preuves contre Theutberge, et la contraignit, à force de terreurs et de menaces, à se déclarer coupable de l'inceste dont elle était parvenue à se justifier par l'épreuve de l'eau bouillante. Lothaire convoqua une assemblée générale à Aix-la-Chapelle, où, suivant l'usage, les prélats se trouvèrent en majorité. Réunis en concile, ils déclarèrent la reine coupable du crime dont elle avait été précédemment acquittée; ils décidèrent même qu'elle serait soumise à une pénitence publique pour le reste de ses jours. Theutberge fut assez heureuse pour se réfugier en France, accompagnée de son frère Hubert.

C'est ici le lieu de faire remarquer qu'il appartient exclusivement à des corps politiques d'un ordre supérieur, de statuer sur les accusations s'élevant dans le sein de la famille régnante. Si les principaux Francs, réunis dans une assemblée publique, eussent proclamé la culpabilité de la reine, ce jugement était irrévocable, parce que l'élite de la nation, agissant dans la sphère de compétence qui lui était propre, imprimait à ses actes l'autorité de la chose irrévocablement jugée. Mais les prélats ne pouvaient, comme prêtres, qu'agir dans les limites où s'exerçait leur ministère; ils avaient seulement droit de

(1) Le duc de Lorraine.

MCD 2019

MCD 2019

Galaisse del. Rébel Sculp.

1. HUGUES, DUC DE BOURGOGNE. Règne de Louis VII. (1166)
2. FILLE DE BOURGEOIS. 3. HOMME DU PEUPLE SOUS LOUIS VII.

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie.

MCD 2019

punir par l'excommunication un fidèle placé sous leur juridiction et dont les mœurs étaient coupables. En se constituant eux-mêmes juges, ils foulaient aux pieds tout ce qui était droit et justice : car, je ne saurais trop le répéter, confondre les juridictions, c'est détruire à sa base tout ce qui est ordre et garantie. En effet, Hincmar, archevêque de Reims, soutint que la condamnation émanée du concile d'Aix-la-Chapelle était entachée d'une nullité radicale. Les prélats qui avaient servi le roi de Lorraine dans ses passions députèrent, de leur côté, auprès du pape, Atton, évêque de Verdun, et Theutgaud, archevêque de Trèves : il ne faut pas oublier que ce dernier était oncle de Valdrade. Charles-le-Chauve, si intéressé à garder les plus grands ménagements envers un allié, son propre neveu, prit sous sa protection Theutberge et son frère Hubert; ce qui n'empêcha pas d'ailleurs les prélats du royaume de Lorraine de prononcer le 28 avril [862] la dissolution du mariage de Lothaire avec la reine. Le monarque reçut en même temps la permission d'épouser Valdrade. Mais le pape Nicolas I, loin de se rendre aux éclaircissements que lui donnèrent Atton et Theutgaud, embrassa la défense de Theutberge, et fit choix de deux légats, Rodoalde, évêque de Porto, et Jean, évêque de Cervia; ils devaient présider un concile dans la ville de Metz. Ces deux prélats, se laissant gagner par Lothaire, parvinrent à faire confirmer, par le concile de Metz, la dissolution du mariage précédemment prononcé par les évêques de Lorraine : tout paraissait donc irrévocablement accompli. Les archevêques de Cologne et de Trèves, pour faire maintenir cette dernière décision, se rendirent en toute hâte auprès du pape. Charles-le-Chauve fit savoir, de son côté, au souverain-pontife, que les deux légats avaient trompé sa confiance. Nicolas, pour sortir d'un pareil labyrinthe, convoqua un concile à Rome, lequel annula l'arrêt rendu par celui de Metz. Le pape, de sa propre autorité, déposa en outre les archevêques de Cologne et de Trèves. Ceux-ci s'enfuirent à Bénévent, et dénoncèrent à l'empereur la conduite de Nicolas comme attentatoire au respect qu'il devait à son frère le roi de Lorraine; ils lui représentèrent encore qu'un métropolitain ne pouvait perdre son siége que par l'ordre du prince, ou par le concours des autres métropolitains. Le pape, informé des intrigues ourdies par les deux archevêques, ordonna que des processions eussent lieu dans Rome pour attirer la protection de Dieu. Le frère de Lothaire entra alors dans les murs de la ville éternelle; une procession défilait; il la fit charger par ses troupes. Le pape, à peine informé de cette audacieuse tentative, se retira dans l'église de Saint-Pierre, où il passa deux jours sans prendre aucun aliment. Sur ces entrefaites, l'empereur sut qu'un des soldats qui avaient attaqué la procession avait été frappé par une mort subite. Effrayé, il tomba malade; des remords le saisirent, et il chargea l'impératrice de supplier le souverain-pontife de lui accorder une entrevue. Nicolas alla trouver l'empereur; les deux prélats se mirent en route pour la France.

Cet incident, dont les suites eurent si peu d'importance, démontre que les descendants de Charlemagne vivaient dans une sorte de déraison perpétuelle, se laissant toujours entraîner par un premier mouvement ou par des suggestions étrangères : leur conduite n'était qu'un tissu de fautes ou d'inconséquences. Le pape, dont l'esprit était ferme et éclairé, loin de céder aux craintes que devait lui inspirer le voisinage de l'empereur, n'en persista pas moins dans la protection qu'il avait vouée à la reine Theutberge. Les archevêques de Cologne et de Trèves se résignèrent eux-mêmes à l'arrêt de leur déposition; les autres membres du concile de Metz écrivirent des lettres d'excuse et de rétractation au souverain-pontife. Lothaire, abandonné par ses propres prélats et par son oncle Charles-le-Chauve, se trouva seul à lutter contre l'autorité du Saint-Siége. Il portait toujours à Valdrade le même attachement; il l'accablait de dons, et, ce qui peint cette anarchie complète d'idées, apanage de ces malheureux siècles, c'est que le roi de Lorraine avait mis sa maîtresse en possession de différentes abbayes de religieuses elles étaient même placées sous sa direction.

MCD 2019

Nicolas I, toujours inexorable, poursuivait le même plan de conduite et en étendait chaque jour les conséquences; il prononça donc l'excommunication contre Valdrade; d'un autre côté, il réussit à déterminer l'empereur à faire des représentations à Lothaire, que ne cessaient de presser Charles-le-Chauve et le roi de Germanie. Ces deux princes étaient si inquiets sur les suites que pouvait amener la résistance de leur neveu, qu'ils se réunirent à Donzy. Après avoir long-temps conféré, ils envoyèrent au roi de Lorraine deux évêques, pour le conjurer d'éloigner Valdrade et de faire revenir auprès de lui la reine Theutberge. Le souverain-pontife, avide de faire cesser ce long scandale, envoya un légat à Lothaire; celui-ci le somma de rentrer définitivement dans la ligne de ses devoirs. Le roi de Lorraine, ébranlé, promit, sous la foi du serment, tout ce qu'on lui demandait; douze comtes jurèrent avec lui. Le légat alla aussitôt trouver Charles-le-Chauve, et obtint qu'il conclurait un nouveau traité de paix avec son neveu, dont la conduite allait être désormais à l'abri de tout reproche. Lothaire vint lui-même à Attigny. Le légat, à la tête de tous les évêques, se présenta accompagné de Theutberge; s'adressant au roi de Lorraine, il lui déclara « qu'au nom » du pape il allait à l'instant même l'ex» communier, s'il ne recevait sa femme lé» gitime. » Il exigea de plus qu'il parût avec elle en public le jour de l'Assomption. Lothaire obéit.

Ce n'était pas, au reste, pour réparer seulement cette faute si éclatante du roi de Lorraine, que Nicolas I avait envoyé un légat. Le souverain-pontife, se regardant comme le réformateur général des mœurs publiques, dont les évêques n'étaient que les juges locaux placés sous ses ordres; le souverain-pontife, dis-je, chargea son légat de lancer une excommunication contre Ingeltrude, femme du comte Boson, qui s'était enfuie dans les États de Lothaire, où elle vivait publiquement en concubinage avec l'homme qui l'avait séduite. Le légat prononça encore un anathême contre des voleurs qui, après l'avoir dépouillé, étaient demeurés inconnus; il les menaca de toutes les peines de l'éternité, si, dans un délai très-court, ils ne venaient pas lui rendre l'argent qu'ils lui avaient enlevé. Enfin, le légat fit rentrer le pape dans la possession d'un domaine que Louis-le-Débonnaire avait offert au Saint-Siége, mais qu'un homme puissant avait depuis usurpé. Ce n'est pas tout, le légat, bravant le célèbre Hincmar, archevêque de Reims, qui avait fait enlever son siége à Rothalde, évêque de Soissons, fit rétablir ce dernier; puis, accompagné par Lothaire, il alla rejoindre, à Gondreville, la reine Theutberge. Le lendemain, jour de l'Assomption, les deux époux entendirent la messe pontificale, revêtus de tous les insignes de la royauté. Le triomphe de la reine, ordonné par Nicolas, semblait complet. Mais tel ne fut pas l'avis du légat: il voulut que Valdrade, cette maîtresse si aimée de Lothaire, se rendît à Gondreville, où elle eut à dévorer cette joie insultante qu'une femme, réintégrée dans ses droits, ne ménage pas à la concubine jadis sa rivale. Ce n'était là néanmoins que le commencement des humiliationspré parées à Valdrade; le légat lui ordonna de le suivre à Rome, où l'accompagnerait Ingeltrude, cette femme adultère : toutes deux devaient se jeter aux genoux du souverain-pontife pour en obtenir l'absolution.

De tels faits jettent aujourd'hui dans une profonde surprise, et on ne peut les concevoir sans une étude attentive. En effet, que d'attributions différentes se trouvaient réunies dans la personne du légat! Au nom du souverain-pontife, on le voit commander le respect aux mœurs, et effrayer, par la menace, une tête royale; agissant ensuite comme homme politique, et passant sans transition de l'ordre spirituel à l'ordre temporel, faire réintégrer le Saint-Siége dans un droit de propriété. Ce n'est pas tout : ce même légat arrache à leur patrie deux femmes sur lesquelles il n'a aucune puissance de juridiction, soit comme magistrat, soit comme prêtre. Les écarts où celles-ci étaient tombées ne pouvaient être punis que par le juge ou l'ecclésiastique de la localité. Maintenant il faut convenir que, relativement, la morale, envisagée d'une manière absolue,

MCD 2019

la conduite du souverain-pontife, comme celle de son délégué, ont été parfaites; car le châtiment des grands coupables produit sur le monde entier une sensation profonde et durable. Mais pour réaliser ces hautes améliorations, il fallait ne reculer devant aucun genre d'empiétement. Pourquoi les princes et les peuples les souffraient-ils? En voici la double raison : c'est qu'il arrivait aux uns de se montrer si vicieux et si inhabiles, et aux autres de se sentir si malheureux et si opprimés, que les premiers avaient la conscience de leur immoralité comme de leur incapacité; quant aux seconds, c'était en dehors de leur souverain qu'ils cherchaient des secours, des consolations et des conseils. Ils se prononçaient hautement pour les papes et les prêtres, tenant en bride les désordres, les fureurs et les imbécillités de leurs maîtres, tandis que l'Église adoucissait leurs maux.

Cette fois, cependant, les efforts du pape Nicolas et ceux de son légat ne furent pas couronnés d'un véritable succès. Valdrade, parvenue près de Pise, s'enfuit, vaincue par les lettres pressantes que Lothaire parvint à lui faire remettre. Echappant à la surveillance qui s'attachait à toutes ses démarches, elle fut assez heureuse pour se rendre en Lorraine; le monarque renoua ses liaisons avec elle. Épris plus que jamais de sa maîtresse, il sentit en même temps renaître, avec une vivacité nouvelle, l'aversion qu'il portait à la reine Theutberge. La vie conjugale devint bientôt si insupportable à cette dernière, qu'elle aspira à s'en délivrer. Elle écrivit au pape Nicolas une lettre officielle où, après lui avoir dépeint les maux intolérables de sa position, elle embrassa la défense de Valdrade, que son mari affirmait avoir prise pour femme avant elle. Elle terminait sa lettre en suppliant le souverain-pontife de lui accorder une retraite à Rome, où elle pût achever en paix ses jours. A cette première missive, Theutberge en joignit d'autres; elle envoya même des députés au pape. Une nouvelle péripétie recommençait un drame dont le dénouement avait paru tout-à-fait terminé. Le pape répondit à la reine : « Nous sommes surpris du style de tes let-» tres, comme du langage de tes envoyés. » En dépit d'un pareil changement, nous » avons toujours présent à la mémoire ce » que jadis tu nous as découvert, et qui ne » devait nous préparer à rien de pareil..... » Tous nous rendent le témoignage que tu » succombes sous le poids d'une affliction » continuelle, d'une oppression sans bornes » et d'une violence odieuse; et tu soutiens, » au contraire, que nul ne force ta volonté, » lorsque tu m'invites à t'enlever le titre » de reine! En vain t'efforces-tu de prou-» ver que Valdrade a été avant toi la femme » légitime de Lothaire : nous n'avons pas » besoin de ton attestation; c'est à nous de » connaître ce qui est selon la justice, ce » qui est suivant l'équité. Serais-tu morte, » serais-tu excommuniée, jamais nous n'ac-» corderions à Lothaire d'avoir pour femme » Valdrade. » Le souverain-pontife n'engageait point, d'ailleurs, la reine à se rendre à Rome, parce qu'elle aurait trop de dangers à courir pendant ce voyage; c'était à Valdrade de venir dans cette ville avant elle : alors elle lui servirait d'otage. Enfin, elle devait raffermir son courage en songeant à ces paroles du Seigneur : HEUREUX SONT CEUX QUI SOUFFRENT POUR LA JUSTICE. Le roi de Lorraine, ne pouvant ébranler le caractère si énergique du pape, résolut d'entraîner dans son parti son oncle Charles-le-Chauve, en lui donnant les revenus de l'abbaye de Saint-Vast d'Arras. Nicolas fut à peine informé de cette dernière circonstance, qu'il écrivit à Charles-le-Chauve pour lui représenter toute l'horreur de la conduite de son neveu. Il s'adressa en même temps au roi de Germanie. Ces deux souverains eurent une nouvelle conférence avec Lothaire, pour le déterminer à garder Theutberge. Le roi de Lorraine, irrité par tant d'obstacles sans cesse renaissants, fit savoir au pape qu'il allait se rendre à Rome. Le souverain-pontife lui défendit l'entrée de la ville éternelle, à moins qu'il ne se soumît aux conditions suivantes : 1° Valdrade précéderait son arrivée; 2° il fournirait au Saint-Père les preuves les plus évidentes que Theutberge était traitée en reine; 3° il ferait remplacer les archevêques de Cologne et de Trèves.

MCD 2019

Ces prélats avaient été nommés suivant les règles dictées par les saints canons. C'était donc, en réalité, une défense formelle de venir plaider sa cause en personne, que notifiait au roi de Lorraine le souverain-pontife. Mais la mort enleva le pape [867]. Lothaire se mit en route pour l'Italie, à la tête d'une armée. Ses forces, unies à celles de l'empereur Louis, son frère, dispersèrent des bandes de Sarrasins portant la dévastation jusqu'aux portes de Rome. Le pape Adrien II, successeur de Nicolas I, se montra sensible à de telles preuves de dévouement. Pressé en même temps par l'impératrice Ingelberge, il consentit à donner, de ses propres mains, la communion à Lothaire. La reine Theutberge était venue elle-même à Rome, pour joindre ses instances à celles de son mari. A son tour le roi Lothaire entra dans les murs de la ville éternelle. Le pape célébra la messe en sa présence, fit approcher le monarque de la sainte table, et, prenant dans ses mains l'hostie sainte, lui dit : « Si tu n'as pas » à te reprocher le crime d'adultère pour » lequel t'a condamné Nicolas, mon pré- » décesseur; si tu as renoncé pour toujours » à tout commerce criminel avec Valdrade, » approche-toi avec confiance de ce sacrement, » gage de la vie éternelle, et reçois-le pour » qu'il rachète tous tes péchés. Mais si tu » n'es pas bien résolu, dans ta conscience, à » rompre avec toutes les séductions de Val- » drade, garde-toi bien de toucher au corps » de Notre-Seigneur, de crainte que ce qui » sert de remède aux péchés des fidèles ne » se convertisse pour toi en un poison ter- » rible. » Lothaire, ajoute l'analyste de Metz, reçut, sans faire entendre un seul mot, l'hostie que lui présentait le souverain-pontife. Celui-ci donna ensuite aux gens du prince la sainte communion, après leur avcir d'abord adressé ces paroles : « Si tu n'as ni con- » tribué ni prêté ton consentement au pé- » ché de Lothaire et à celui de Valdrade; » si tu n'as point communiqué avec ceux » qui sont frappés d'excommunication par » le Saint-Siége; que le corps et le sang » de Notre-Seigneur Jésus-Christ te soient » à profit pour la vie éternelle. » Presque tous les gens appartenant à la suite de Lothaire recurent la communion.

A un triomphe si éclatant remporté par la cour de Rome, se joignit bientôt une nouvelle victoire non moins importante. Gonthier, archevêque de Cologne, et qui précédemment avait été excommunié, lut tout haut, avant de se présenter à la sainte table, la déclaration suivante : « Moi, Gon- » thier, en présence de Dieu et de tous les » saints, je promets à mon seigneur Adrien, » souverain - pontife et pape universel; à » tous les vénérables évêques qui lui sont » soumis, et à cette auguste assemblée, d'ap- » prouver, en tout point, le jugement de » ma déposition porté canoniquement par le » pape Nicolas, et de m'y soumettre hum- » blement et sans réserve. Je jure désor- » mais de ne plus participer aux sacrés » mystères, à moins que votre miséricorde, » mon seigneur Adrien, ne me rétablisse dans » mon ancienne dignité. Je jure encore qu'à » l'avenir je n'apporterai aucun trouble, » aucun scandale; que je ne prendrai part à » aucun complot contre la sainte Église ro- » maine, ni contre le souverain-pontife; loin » de là, je serai toujours dévoué et soumis à » la sainte Église, ma mère, et au pape qui la » gouverne. » Le pape le fit alors communier en lui disant : « Je vous accorde la communion » laïque, à la condition que vous serez fidèle » à l'engagement que vous venez de pren » dre. »

Lothaire, à la suite de cette scène imposante, qui condamnait sans retour la passion coupable, cause pour lui de tant de maux et d'inquiétudes, s'attendait, de la part du pape, à un oubli complet du passé. Mais il fut bien surpris lorsque, se présentant à l'église de Saint-Pierre « nul clerc ne se rencontra pour » le recevoir. Ce fut accompagné seulement » des siens qu'il pria au tombeau de l'apôtre. » Il pénétra ensuite dans une pièce contiguë » à cette église, pour y établir son séjour; » mais elle n'était pas même nétoyée. Il es- » pérait que le lendemain, qui se trouvait un » dimanche, le pape célébrerait la messe en sa » présence : cette faveur lui fut refusée (1). »

(1) Annales Bertiani, p. 103.

MCD 2019

Mais ce n'était là, d'après les historiens, que le commencement du châtiment terrible que Dieu tenait en réserve à ce monarque sacrilége et aux hommes de sa suite qui étaient tombés dans le même crime. « Le » désastre affreux des serviteurs de ce prince » éclata presque aux portes de Rome. Les » mourants n'avaient ni terme ni délai. Ar- » rivé à Plaisance, il ne comptait plus avec » lui qu'un très-petit nombre de servi- » teurs; les autres étaient moissonnés (1). » Suivant l'analiste de Saint-Bertin, « la fiè- » vre saisit Lothaire à Lucques, en même » temps que le fléau décimait les siens, » qu'il voyait tomber en foule autour de lui. » Cependant il ne reconnut pas la main de » Dieu qui le frappait, et se traîna jusqu'à » Plaisance. Entré dans les murs de cette » ville le 6 août, il y resta la journée du » lendemain, qui était un dimanche; il tomba » dans un évanouissement subit vers l'heure » de none, et rendit le dernier soupir le » lendemain matin. La reine Theutberge, » marchant avec plus de lenteur que ce » prince, parvint à Plaisance lorsqu'il avait » déjà exhalé le dernier soupir. Accom- » pagnée des derniers serviteurs qui res- » taient à son mari, elle fit ensevelir ses » restes dans un monastère peu éloigné de » la ville. » Ainsi mourut Lothaire. Quant à sa femme légitime, elle se retira dans un couvent. Valdrade imita son exemple. Les deux rivales moururent se livrant l'une et l'autre aux pratiques religieuses les plus austères.

Un récit de ce genre, plein tout à la fois d'instruction et d'intérêt, ne devait pas être scindé; j'ai donc cru devoir anticiper sur l'ordre des dates. Revenant sur mes pas, je serai bref; je n'ai à entretenir le lecteur que de désastres, d'humiliations, d'entreprises injustes ou mal conçues. Charles-le-Chauve, tour-à-tour hostile et favorable à son neveu Lothaire, se débattant contre l'autorité souveraine, resta toujours le même dans ce période de temps; c'est-à-dire qu'il se montra avide et imbécile. A la mort de son neveu Charles, roi de Provence, frère du roi de Lorraine, il convoita son héritage; mais il fut partagé entre Louis II, empereur d'Italie, et Lothaire [863]. Sur ces entrefaites, le fils de Louis-le-Débonnaire (1) eut à combattre ses propres enfants, entre lesquels il avait fait un partage. Robert, comte d'Anjou, surnommé *le Fort*, triompha du fils aîné, Louis, auquel son père céda ensuite le comté de Meaux. Restait à combattre Charles, c'est-à-dire le roi d'Aquitaine; mais il finit par obtenir le pardon de son père, et mourut deux ans après, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la tête. Pépin II, cousin-germain de ce prince, et neveu, par conséquent, de Charles-le-Chauve, après avoir été trouver ce dernier à l'île d'Oissel, avait pris la fuite pour aller reconquérir son royaume (2). Après quelques triomphes passagers, il fut trahi par un comte Barnulfe, comme il l'avait été précédemment par le duc don Sanche. La diète de Pistes [864] le condamna à perdre la tête. Charles-le-Chauve commua cette peine en un emprisonnement à vie dans un couvent de Senlis, où Pépin mourut plus tard. D'un autre côté, le monarque qui venait de faire sacrer la reine Irmintrude dans le concile de Soissons fit couronner son fils Louis, roi d'Aquitaine, dont il avait oublié tous les torts.

Les irruptions des Normands, comme celles des Sarrasins, ne cessaient alors de désoler toute l'Europe; mais c'est en France surtout que le premier de ces deux peuples apportait avec une persévérance désespérante tous les genres de fléaux. Le comte Robert-le-Fort [864], le même qui avait vaincu un des fils de Charles-le-Chauve, remporta quelques avantages sur ces pirates; mais tandis qu'il les combattait dans une localité, ils multipliaient leurs attaques sur une foule de points. Jadis ils longeaient le bord des rivières ou des fleuves, ne perdant jamais leurs vaisseaux de vue; maintenant ils s'en éloignaient à des distances prodigieuses; leurs bandes se croisaient dans tous les sens. Deux cents de ces intrépides hommes du Nord allèrent en-

(1) Historia Translationis sanctæ Glodesindis, p. 338.

(1) Charles-le-Chauve.
(2) L'Aquitaine.

MCD 2019

lever du vin dans Paris; la population consternée les laissa faire. Dans la même année, ils se rendirent maîtres du couvent de Saint-Denis, et y firent festin pendant près de trois semaines aux dépens des moines. En 866, ils marchèrent jusqu'à Melun, et mirent en fuite les comtes Robert et Eudes. Charles-le-Chauve n'arrivait jamais à temps pour combattre, mais se montrait toujours le premier lorsqu'il fallait acheter la retraite d'ennemis que tant de bassesses rendaient encore plus avides et plus cruels. Cette fois, on le vit accroître la tache de lâcheté ignominieuse qui, dans l'histoire, lui assigne une place à part. Il fallait faire partir les Normands; n'osant affronter les armes à la main leur présence, il leur offrit quatre mille livres pesant d'argent. Il se soumit en outre à leur faire rendre tous les Français qu'ils avaient faits prisonniers dans leurs courses, et, depuis, assez heureux pour s'enfuir. Dans le cas où on ne pourrait pas les restituer aux pirates, Charles-le-Chauve s'engageait à les indemniser par une rançon. D'un autre côté, il paya des sommes d'argent pour quelques Normands qui avaient été tués ou pourraient à l'avenir être tués d'une manière isolée. Jamais vainqueur ne fit sentir avec tant de supériorité la distance qui le sépare du vaincu.

Ces nouvelles charges devaient peser sur les habitants d'un territoire où les ruines occupaient tant de place. Écoutons l'annaliste de saint Bertin : « Sur chaque » manse ou métairie, propriété d'un homme » libre, on préleva six deniers; on les réduisit » à trois lorsque le domaine était occupé » par un esclave. On obtint un denier de » chaque *accola*; un demi-denier de chaque » *hospitius* (1). On imposa la dîme sur les » marchands, le tribut sur les prêtres, et » l'hériban sur tous les Francs. Il fallut que » chaque manse libre ou servile payât en » outre un denier. Tous les grands du » royaume, et à deux fois successives, eu- » rent à fournir en argent ou en or, et à » proportion de la valeur de leur fief, de quoi » solder les Normands. »

Ces pirates, chargés de dépouilles et de richesses, se retirèrent; mais une troupe de leurs compatriotes, mêlée à des Bretons, saccagea la ville du Mans. Robert-le-Fort, Rainulfe, Godfrid et Hervé accoururent; leur courage ne fut pas récompensé. Robert-le-Fort, comte d'Anjou, tige de la troisième dynastie (1), fut tué; les trois autres généraux s'enfuirent blessés : tels furent les événements qui s'accomplirent pendant les années embrassant le récit de la lutte de Lothaire contre le Saint-Siége.

Charles-le-Chauve eut à peine appris la mort de son neveu Lothaire, qu'il fit célébrer un grand nombre de messes pour le repos de son âme. Mais en même temps, toujours en proie à la même avidité, il rêva aux moyens de spolier l'héritage du roi de Lorraine, héritage qui appartenait, d'après une convention conclue à Mersen, à l'empereur Louis II, frère de l'infortuné mari de Theutberge. Ce monarque avait, dans ce moment, à repousser les Sarrasins qui avaient fait une invasion en Italie. Louis-le-Germanique, de son côté, guerroyait contre les Venèdes. Charles-le-Chauve, après avoir acheté une paix si honteuse avec les Normands, et fait de nouvelles concessions aux Bretons, se mit en route pour la Lorraine. Plusieurs évêques, ses partisans, le rejoignirent à Metz, le reconnurent pour souverain, et le couronnèrent dans l'église de Saint-Étienne. Charles-le-Chauve n'avait aucun droit à la possession des États laissés par son neveu. Louis-le-Germanique conclut aussitôt la paix avec les Venèdes, pour venir disputer une couronne ne lui appartenant pas non plus mais il tomba malade dans la ville de Ratisbonne. L'empereur Louis II, que retenait en Italie l'invasion des Sarrasins, eut pour protecteur le souverain-pontife (2). Celui-ci fit traverser les monts à deux de ses légats, qui se rendirent auprès de Charles-le-Chauve. Ils avaient, en outre, mission de remettre aux prélats et aux grands de la

(1) On appelait ainsi les ouvriers domiciliés, ou étrangers consacrés à la culture.

(1) La dynastie capétienne.
(2) Adrien II.

MCD 2019

France, des lettres dans lesquelles il menaçait d'excommunication celui qui attaquerait les droits de l'empereur Louis II. « Que ce- » lui qui l'osera, » ajoutait le pape, « soit » chargé des liens de l'anathême, et qu'il soit » dépouillé du nom de chrétien! » Louis-le-Germanique, dont la santé était rétablie, se préparait à la guerre civile : c'était la seconde qui aurait armé les deux frères l'un contre l'autre[870]. Cependant des négociations s'engagèrent, à la suite desquelles les deux rois se rendirent sur la Meuse, dans un lieu placé à égale distance des palais d'Héristal et de Mersen; là, ils se partagèrent les États de Lothaire. Charles-le-Chauve, veuf de la reine Irmintrude depuis environ un an, déclara reine Ritchilde, qu'il avait d'abord prise pour concubine [870].

Le pape, avant même d'avoir connaissance de cet odieux traité, adressa des lettres à Louis-le-Germanique pour le supplier de ne pas spolier son neveu; il crut aussi devoir rappeler à Charles-le-Chauve que, lorsqu'il se trouvait précédemment dans la même position, il avait écrit au Saint-Siége d'avoir pitié de lui, d'embrasser sa défense et de ne pas souffrir l'injustice de son frère Lothaire, qui, contre la foi des traités, lui enlevait ses États. Charles-le-Chauve laissa sans réponse la lettre du souverain pontife, dont les légats arrivèrent bientôt après en France. Sans perdre de temps, ils se rendirent à l'église Saint-Denis, où le roi entendait la messe, et le sommèrent, au nom du souverain-pontife [870], de renoncer à ses injustes prétentions sur les États de Lothaire. Le monarque gagna du temps, et, par des prévenances, désarma la sévérité des légats. Il fit parvenir, plus tard, une justification au souverain-pontife : elle était accompagnée de présents d'une valeur considérable. Vers cette époque, l'empereur Louis II fut fait prisonnier par son allié le duc de Bénévent, qui voulait se venger des hauteurs de l'impératrice. La captivité de Louis II (1) dura quarante jours. Cette nouvelle parvint rapidement en France [871]. Charles-le-Chauve, dont l'ambition était, comme l'incapacité, sans bornes, accourut aussitôt à Besançon pour ravir ce nouvel héritage. Il envoya, en outre, en Italie des hommes de confiance, avec la mission de lui gagner des partisans. Louis-le-Germanique fit aussi, dans la même pensée, des préparatifs en Allemagne; mais tous deux ne tardèrent pas à savoir que leur neveu était rendu à la liberté. L'impératrice eut, l'année suivante, une conférence dans la ville de Trente avec Louis-le-Germanique; celui-ci lui céda la portion des États de Lothaire dont l'avait investi Charles-le-Chauve. Ce dernier refusa constamment une restitution qui, en sa qualité d'oncle, était pour lui un devoir sacré. L'empereur Louis II mourut sans avoir pu obtenir justice. Parent spoliateur, Charles-le-Chauve reçut de la conduite de ses enfants le châtiment qu'il méritait. De son premier mariage avec la reine Irmintrude étaient nés quatre fils : Louis, Charles, Carloman et Lothaire. Les deux derniers avaient été consacrés à l'Église. Une mort prématurée avait enlevé Lothaire. Le lecteur se rappelle sans doute que Charles, nommé roi d'Aquitaine, était mort par suite d'une blessure à la tête, et que son père lui avait donné pour successeur Louis, l'aîné de tous les enfants mâles du premier lit. Restait donc encore Carloman; déjà engagé dans les ordres sacrés, mais plein d'une ambition mondaine, il avait en horreur le caractère dont on l'avait revêtu, qui l'empêchait de devenir prince souverain. Déjà une fois il s'était révolté contre son père; mais les légats venus pour plaider la cause de l'empereur Louis II l'avaient fait rentrer en grâce auprès de Charles-le-Chauve. Celui-ci, en lui restituant les différentes abbayes dont il était titulaire, l'avait attiré à sa cour, où il observait sa conduite avec soin. Le jeune prince fut bientôt fatigué d'une pareille surveillance : accompagnant son père à Vienne en Dauphiné, il se sauva dans la Gaule-Belgique. A défaut de troupes, il rassembla une multitude de voleurs de grand chemin, et ruina de fond en comble la contrée qui s'étend entre la Meuse et la Seine. Charles-le-Chauve, après s'être emparé de la ville de Vienne, marcha contre son fils, qui, de son côté, battit en retraite vers Toul, et passa le

(1) L'empereur.

MCD 2019

Mont-Jura pour aller dévaster la Bourgogne; chemin faisant il ravageait tout. Mais il comprit enfin qu'il lui était impossible de résister aux troupes de son père : il lui députa quatre négociateurs chargés de conclure un arrangement. Les conditions du jeune prince étaient telles, que Charles-le-Chauve les repoussa. Il y avait dans la personne de Carloman un double caractère : celui de diacre et de fils révolté. Il eût été facile à Charles-le-Chauve de venir à bout de l'enfant qui en avait appelé aux armes; mais le monarque aspirait à tirer du diacre une vengeance éclatante, dont il ne serait pas ostensiblement le ministre; c'est donc sur l'autorité ecclésiastique qu'il s'appuya, comme on le verra plus tard. Carloman s'adressa, de son côté, au pape, peignant sous les couleurs les plus odieuses la conduite de son père. Il toucha si vivement le cœur du Saint-Père, que celui-ci envoya, le 13 juillet 871, à Charles-le-Chauve, la lettre suivante : « Adrien, évêque, serviteur des » serviteurs de Dieu, à Charles roi. En » même temps que tu regardes comme tes » biens ceux que tu usurpes sur les autres, » on affirme encore que, surpassant la féro- » cité des brutes, tu ne crains pas de sévir » contre tes propres entrailles, contre ton » fils Carloman. Semblable à l'autruche, » ainsi que nous l'enseigne le saint livre de » Job, tu endurcis ton cœur contre ton fils, » comme s'il n'était pas à toi. Après lui » avoir ravi la faveur paternelle, après l'a- » voir dépouillé de ses bénéfices, tu l'expulses » de ton royaume, et tu aspires, ce qui est » plus odieux encore, à le faire frapper de » l'excommunication. Mais Carloman a im- » ploré le Saint-Siége. Nous t'enjoignons » donc, au nom de l'autorité apostolique, de » réprimer tes coupables entreprises. . . . . » Que ta faveur revienne à ton fils, comme » c'est le devoir d'un père; accueille-le avec » tendresse; rends-lui les bénéfices et les » honneurs qu'il possédait, du moins jus- » qu'au jour où nos légats arriveront auprès » de toi, te prescrivant ce qui leur paraîtra » le plus salutaire. N'accumule pas péchés » sur péchés; corrige-toi de tes anciennes » usurpations et de ton avarice si répréhen- » sible; ne néglige rien pour conquérir le » pardon apostolique, en prouvant que tu » t'améliores; résiste, enfin, pour ne pas » mourir tout entier. Alors la fin de tes for- » faits sera le terme de mes reproches, et, » Dieu aidant, tu épuiseras en même temps » jusqu'au bout la coulpe et la peine. »

Charles-le-Chauve fut effrayé à la lecture de cette lettre, fulminante de reproches et de menaces; mais il avait pour partisan le plus dévoué Hincmar, tandis que Carloman s'appuyait sur un autre Hincmar, évêque de Laon et neveu du célèbre archevêque de Reims. Hincmar, l'oncle, qui d'ailleurs détestait le pape, se chargea de rédiger la réponse du monarque français : « Vous nous contrai- » gnez, » disait-il au souverain-pontife, « par vos lettres, tout à la fois injurieuses » pour la majesté royale, en même temps » qu'elles sont incompatibles avec l'humilité » apostolique, de vous répondre dans des dis- » positions qui ne respirent pas cet esprit de » paix dont nous voudrions toujours être » animé. Il est temps que désormais vous » considériez que, quoique assujeti aux pas- » sions humaines, il y a cependant en nous » un homme créé à l'image de Dieu. Sachez » aussi qu'avec sa grâce, nous avons reçu de » notre père et de notre aïeul le sentiment » de notre royale dignité. Il y a plus, nous » sommes chrétien, attaché à la foi orthodoxe » et catholique, versé dès nos plus jeunes » ans dans la connaissance des Saintes-Écri- » tures et dans celle des lois ecclésiastiques » comme séculières. Jamais accusation d'un » crime public ne nous a atteint dans l'au- » dience des évêques, et cependant vous nous » traitez de parjure, de tyran, de perfide, » de spoliateur des biens ecclésiastiques. »

La fermeté pleine de mesure de cette lettre détacha le souverain-pontife de la cause de Carloman; il est à croire aussi que des renseignements peu favorables à ce prince finirent par lui arriver : car, alors, les communications entre les différents princes de l'Europe n'étaient pas rapides comme aujourd'hui. Le fils de Charles-le-Chauve s'adressa, dans cette perplexité, à Louis-le-Germanique. Sur trois enfants, ce dernier en comptait deux en révolte ouverte, et qui s'étaient enfuis dans les

MCD 2019

États de Charles-le-Chauve. Les deux oncles promirent leur intervention, et se donnèrent rendez-vous auprès de Maestricht. Le roi de Germanie fit quelques avantages à ses fils. Charles-le-Chauve, de son côté, offrit un pardon entier à Carloman ; mais ce prince, ne se fiant pas à la parole paternelle, continua ses brigandages. Las, avec le temps, d'un pareil genre de vie, il retourna à la cour, où il trouva des fers. Deux années s'écoulèrent ainsi. Il semblait que, rassuré par la captivité de son fils, Charles-le-Chauve n'avait plus rien à demander ; cependant il convoqua un synode [873] dans la ville de Senlis, où Carloman fut dégradé de la prêtrise. Ce châtiment était, pour le moins, très-maladroit ; car ce que le prince voulait avant tout, c'était de rentrer dans la vie séculière. Un seul frère lui restait, Louis-le-Bègue ; il espérait, n'appartenant plus à l'Église, pouvoir partager plus tard avec lui la succession paternelle. Les partisans du jeune prince laissèrent échapper leur joie. Charles-le-Chauve, après avoir créé ce nouveau péril, voulut à toute force y échaper. Il fit comparaître une seconde fois son fils devant les évêques ; ceux-ci le condamnèrent à avoir les yeux crevés. Cette cruelle sentence fut exécutée, et c'était un père qui l'avait sollicitée ! Louis-le-Débonnaire n'avait infligé un pareil supplice qu'à son neveu, et il en éprouva du remords. Charles-le-Chauve ne témoigna pas le plus léger regret ; il laissa Carloman dans un tel état d'abandon, qu'il put, guidé par ses partisans, se retirer auprès de son oncle, le roi de Germanie. Ce dernier lui donna l'abbaye d'Esternach, que la mort lui ravit bientôt [874].

L'empereur Louis II expira le 8 août 875. Cet événement inattendu ouvrit une nouvelle carrière à l'ambition de Charles-le-Chauve comme à celle de son frère Louis-le-Germanique. Louis II, qui avait le titre d'empereur, était le dernier représentant de la branche aînée carlovingienne. Une seule fille était née de son mariage ; elle n'avait aucun droit à la couronne. Lothaire II et Charles-de-Provence, frères de l'empereur Louis II, avaient été enlevés sans laisser de descendance masculine. Les deux héritiers légitimes étaient donc Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve. Ce dernier, en proie à une sorte de monomanie de royaume, résolut de s'emparer seul des États de Louis II, à la moitié desquels il avait seulement droit d'après les fausses idées politiques du temps, car Louis-le-Germanique était le puîné. Le roi de France comptait sur la bonne volonté du pape Jean VIII. Traversant en toute hâte le Mont-Cénis, il descendit en Italie, où se trouvaient ses deux neveux, Charles et Carloman. Le premier de ces princes battit en retraite vers l'Allemagne. Charles-le-Chauve, n'ayant plus à tenir tête qu'à l'aîné (1), essaya d'abord de le gagner par la promesse de le reconnaître seul, à la mort de son père, pour roi de Germanie. Cette odieuse proposition ayant été repoussée avec mépris, le monarque français, conseillé par les aventuriers qui l'entouraient, recourut à l'astuce, et offrit à son neveu de retourner en France, pourvu que de son côté il consentît à emmener ses troupes, avec lesquelles il irait rejoindre son père en Germanie ; un partage à l'amiable de l'Italie aurait lieu ensuite, comme on avait procédé pour la Lorraine. Le jeune prince se laissa prendre au piége et se mit en route. Charles-le-Chauve donna également ordre à son armée de se préparer au départ [875] ; mais il se rendit, par une marche précipitée, à Rome ; le pape Jean VIII le couronna le jour même où Charlemagne avait été sacré empereur. Le monarque français, après avoir ajouté à son titre de roi celui d'empereur, se montra bientôt dans les murs de Pavie ; une diète, dans le sein de laquelle on comptait seulement dix-huit évêques et dix comtes, le proclama protecteur, seigneur et défenseur de l'Italie. Cette vaine formalité était à peine accomplie, que le nouvel empereur dut hâter son retour en France. En effet, son frère (2) fut bientôt informé de l'infâme ruse dont il était victime. Traversant le Rhin, il mit tout à feu et à sang jusqu'à Attigny, en Champagne ; mais, ap-

(1) Carloman.
(2) Le roi de Germanie.

MCD 2019

prenant le retour de l'empereur, il se retira en toute hâte.

Charles-le-Chauve, revenu dans ses États héréditaires, les trouva en proie à une nouvelle excursion des Normands, qui s'emparèrent de Rouen. Le nouvel empereur avait su trouver des soldats pour frustrer, en Italie, son frère et ses neveux ; il n'en trouva plus pour repousser les pirates. Ce fut seulement avec de l'argent extorqué à ses sujets qu'il les fit consentir à se retirer. Plein de joie d'avoir obtenu à ce prix quelques instants de repos, il assembla un concile à Ponthion, où vinrent des légats du pape Jean VIII, pour obtenir l'abaissement des évêques en France. Charles-le-Chauve crut n'avoir rien à refuser au pontife qui lui avait donné un titre sans valeur. Louis-le-Germanique envoya à ce même concile des ambassadeurs, pour réclamer la moitié de l'Italie que son frère lui avait escroquée. Cette démarche fut sans résultat, car le monarque qui l'avait tentée mourut quelque temps après, laissant trois fils. Carloman reçut la Bavière, la Bohême, la Carinthie, l'Esclavonie, l'Autriche, et une grande portion de la Hongrie. Louis entra en possession de la Franconie, de la Saxe, de la Frise, de la Thuringe, de la Basse-Lorraine, de Cologne, et de quelques autres cités sur les bords du Rhin. Charles, connu plus tard sous le nom de Charles-le-Gros ou le Gras, eut la Souabe. Ces trois princes gouvernèrent aussitôt, et sans aucun débat, les royaumes qui leur appartenaient [876]. Mais Charles-le-Chauve, au lieu d'être le protecteur de ses neveux, résolut de s'approprier leurs États. Son premier soin fut de gagner les magnats allemands du royaume de Louis de Saxe, dont les frontières étaient contiguës à celles du royaume de France, en leur offrant des avantages immenses s'ils voulaient le proclamer leur roi. Le neveu de Charles-le-Chauve obtint de son oncle un armistice. Mais c'était une trahison que ce dernier méditait : malgré la foi des traités, il chercha à surprendre, pendant la nuit [876], les soldats du roi de Saxe. Gilibert, évêque de Cologne, put prévenir le jeune prince. La pluie tombait par torrents ; les chemins étaient affreux. Les troupes de Charles-le-Chauve, épuisées de fatigue avant même d'être arrivées, étaient incapables de tenter un coup de main. Quel fut leur désespoir en apercevant l'armée de Louis de Saxe rangée en bataille ! Les Allemands chargèrent avec tant d'impétuosité, que les Francs se débandèrent. L'empereur, dénué de toute espèce de courage militaire, se mit à fuir. Les bagages embarrassèrent les vaincus ; ils ne pouvaient trouver leur salut que dans des chemins étroits, et que des boues profondes rendaient d'ailleurs impraticables. Les ennemis n'eurent plus qu'à massacrer. Las de tant de sang répandu, ils se livrèrent au pillage, et les Francs, dépouillés de leurs vêtements, cachèrent leur nudité sous des ceintures de paille. La terreur fut poussée à ce point que Richilde, seconde femme de Charles-le-Chauve, qui avait suivi l'armée, se trouva séparée de l'empereur, et donna naissance à un enfant au milieu des bois.

Charles-le-Chauve, rentré en France, assembla une diète à Saumency, près de Laon; mais en quoi pouvait-elle remédier à la ruine imminente de l'empereur ? Ce malheureux prince réunissait, sans doute, dans ses mains de vastes possessions ; mais il ne régnait en effet nulle part. Perfide et cruel envers ses plus proches, il était trahi à son tour par ses propres parents. Boson, frère de l'impératrice Richilde, auquel il avait confié la Lombardie, ne respirait que pour s'en emparer. Le poison le délivra de sa femme, et il obtint aussitôt en mariage Hermengarde, cette fille unique de l'empereur Louis II. Béranger, petit-neveu de Charles-le-Chauve, puisqu'il était le fils de Gissel, se déclara le défenseur du fils de Louis-le-Germanique. Ces trois princes venaient, en outre, de former entre eux l'alliance la plus étroite. Enfin, des bandes de Normands dévastaient avec une telle furie certaines provinces de la France, que le pape Jean VIII transféra Trothaire de son archevêché de Bordeaux dans la ville de Bourges, *parce que la province de Bordeaux était rendue entièrement déserte par les païens*, c'est-à-dire les Normands.

Au milieu de tant de ruines et de désolations, Charles-le-Chauve, toujours subjugué

MCD 2019

par son ambition, se décida d'entreprendre un nouveau voyage en Italie. Dans une diète convoquée à Chiersy le 14 juin 877, il prit pour lieutenant, en France, son fils unique Louis-le-Bègue. C'est encore dans cette même diète de Chiersy que le monarque français détruisit les derniers restes du pouvoir monarchique; il décida que les fils des ducs et des comtes succéderaient au gouvernement de leur père comme à un héritage de famille. Dans le cas seulement où les ducs et les comtes ne laisseraient pas d'enfants, le roi rentrerait alors dans la faculté de nommer lui-même leurs successeurs. De cette manière, la France fut couverte d'une multitude de souverainetés indépendantes; et les peuples, au lieu d'être les sujets d'un souverain unique, obéirent exclusivement, dans chaque localité, à des maîtres vivant au milieu d'eux. Cette révolution rencontra d'autant moins de résistance, qu'elle naquit de la volonté propre du prince au pouvoir duquel elle portait la plus mortelle atteinte. Au reste, l'aveuglement de l'empereur était tel, qu'il fit transporter des meubles et des vases précieux, ornements des magnifiques fêtes qui devaient signaler sa présence dans la Péninsule (1). Le souverain-pontife vint le rejoindre à Verceil; tous deux entrèrent dans les murs de Pavie. Ils résidaient depuis quelques jours dans cette ville lorsqu'ils apprirent l'arrivée de Carloman, marchant en tête d'une armée considérable. Charles-le-Chauve, saisi d'une terreur panique, se sauva, suivant sa coutume. Car, dit l'annaliste de Fuldes, « toutes les fois qu'il avait fallu résis-» ter en face à ses ennemis, il avait tourné » lâchement le dos, ou avait quitté en secret » son armée. » Charles confirma la vérité de son accusation; il se refugia dans Tortone, comptant sur les secours de Boson et des autres grands de la Lombardie, dont il ne connaissait pas encore la trahison. Désespérant de leur arrivée, il se retira en Savoie, où il avait déjà envoyé l'impératrice Richilde. Il était parvenu à Brios, lorsqu'il fut saisi de la fièvre. Il manda aussitôt à sa femme de venir lui prodiguer ses soins; mais la mort l'enleva le 6 octobre 877. Plusieurs historiens graves affirment que le Juif Sédécias, médecin de confiance de l'empereur, l'empoisonna. Un écrivain moderne (1) soutient que Sédécias n'a pas commis un crime auquel il n'avait aucun intérêt, et qui, loin de là, lui causait un dommage irréparable. Mais M. de Sismondi est forcé de convenir que le corps du monarque tomba dans une décomposition si rapide et si dangereuse, qu'on l'abandonna sept ans dans un cimetière de Nantua. Après ce long laps de temps, on put enfin apporter à Saint-Denis les restes de Charles-le-Chauve. Ce descendant de Charlemagne régna en tout trente-sept ans, et rendit le dernier soupir dans sa cinquante-quatrième année. Ce fut un grand désastre pour la France qu'un prince pareil succédât immédiatement à Louis-le-Débonnaire, car il étendit et aggrava l'imbécillité paternelle, tandisque plus d'un demi-siècle s'écoula sans qu'un homme de génie tînt les rênes de l'État. Louis-le-Débonnaire avait au moins des éclairs de vertu et même d'habileté; son fils, Charles-le-Chauve, porta dans tous ses actes un cœur cruel et un esprit inepte. Il fut mauvais frère, père dénaturé, oncle spoliateur, monarque lâche en présence de l'ennemi. Incapable de gouverner ses sujets, il ne respira que pour en accroître, par le crime, le nombre. A défaut de talents il déploya dans la rapine des royaumes de ses proches une sorte d'astuce qui, pour lui être soufflée, rencontra néanmoins des succès passagers. Eh bien! ce prince si misérablement avide laissa, au milieu de l'anarchie universelle, des successeurs qui, peut-être, se montrèrent encore au-dessous de lui. C'est un devoir pénible que de narrer les faits de pareils hommes. Sans l'exactitude imposée par l'histoire, je les aurais passés tout entiers sous silence, car après Charles-le-Chauve, déjà tombé si bas, *le reste ne mérite pas l'honneur d'être nommé* (2). C'est ainsi que la gloire immense de Charlemagne fut si cruellement expiée:

(1) L'Italie.

(1) Sismondi, Histoire des Français, t. III.

(2) Il faut cependant excepter Louis-d'Outre-Mer.

MCD 2019

tant il est rare que les descendants des grands hommes puissent continuer la splendeur de leur fortune; c'est un poids qui écrase toutes les générations qui suivent.

ANARCHIE CARLOVINGIENNE.

Avant d'entrer dans cette fatale époque, il faut que certains détails la précèdent; ils feront comprendre au lecteur la confusion inévitable d'un récit embarrassé d'une foule de petits faits s'accumulant sans cesse les uns sur les autres; ils détruisent l'unité, ce premier principe de toute œuvre littéraire. Au neuvième siècle, les noms propres n'existaient pas : l'empire des idées religieuses était tel, que nos ancêtres portaient seulement les appellations des saints sous la protection desquels on les avait placés au moment de leur naissance. On voit donc plusieurs personnages, qui tous ont le même nom, concourir à l'accomplissement d'un même fait. Il en résulte pour l'esprit une contention continuelle. D'un autre côté, les descendants de Charlemagne, qui possédaient, du moins nominativement, presque toute l'Europe, sont en hostilité les uns avec les autres; ce n'est pas l'histoire d'une monarchie, par exemple celle de France, mais celle de plusieurs monarchies. Enfin, les ducs et les comtes, devenus princes et souverains indépendants, de fonctionnaires amovibles qu'ils étaient jadis, élèvent des royaumes et accroissent cette foule d'événements déjà trop considérables pour que l'attention puisse les suivre. Tente-t-on d'élaguer les accessoires, il n'y a plus de narration possible; la partie principale, sèche et décharnée, ne conserve ni liens ni rapports. Jeté dans une position aussi difficile, et ne marchant qu'à travers les écueils, l'historien a droit à l'indulgence. Les annales, même celles des plus grands peuples, ressemblent à ces magnifiques contrées où la nature a déployé ses richesses, mais qui offrent cependant des déserts arides : il faut les traverser pour jouir ensuite d'admirables points de vue, ou pour rencontrer des villes opulentes. Charles-le-Chauve avait laissé, de son mariage avec Irmintrude, sa première femme, un fils nommé Louis-le-Bègue. Ce dernier eut à peine appris la mort de l'empereur, qu'il se dirigea sur l'abbaye de Saint-Denis, où il croyait rendre à son père les derniers honneurs. Suivant les apparences, ce prince était appelé à recueillir un immense héritage; mais, en réalité, Charles-le-Chauve, son père, avait été loin de posséder les royaumes dont il avait les titres. Le nouveau prince était si convaincu de cette vérité, qu'il donna comme à pleines mains des gouvernements, des abbayes, des cités et des terres, à tous ceux dont il voulait se faire des partisans.

Une ligue était déjà formée contre lui; elle se composait de Boson, frère de Richilde, qui précédemment avait trahi Charles-le-Chauve. A ce personnage si influent, et allié au sang de Charlemagne, puisqu'il était le mari de la fille de l'empereur Louis II, se joignaient Bernard, marquis de Gothie (1), et un autre Bernard, comte d'Auvergne. Parmi les ennemis de Louis-le-Bègue, il fallait encore compter l'abbé Hugues, prêtre-soldat; il possédait le gouvernement des contrées qui s'étendent entre la Seine et la Loire. Il avait pour mission de repousser les Normands. Enfin, l'impératrice Richilde, seconde femme de Charles-le-Chauve, se déclara également contre son beau-fils, qui avait encore tout à craindre de Gauzelin, abbé de Saint-Germain et de Saint-Denis, et, de plus, chancelier de France. Louis-le-Bègue avait pour partisan Hincmar l'oncle, cet archevêque de Reims alors si puissant.

Les adversaires de Louis-le-Bègue n'attendaient qu'une occasion pour commencer leurs attaques. Ils se plaignirent avec amertume des dons que le monarque avait faits à son avènement au trône, et, s'assemblant à Mont-Virmar (2), ils refusèrent de le reconnaître, sous prétexte qu'il avait violé le célèbre Capitulaire publié par Charles-le-Chauve, à Chiersy, et par lequel la possession des fiefs était devenue héréditaire dans les familles. C'est de ce moment que date la fondation du système féodal en France.

Au reste, rien ne peut faire mieux appré-

(1) Aujourd'hui le Languedoc.

(2) Entre Châlons et Bauge, sur la route de Paris.

MCD 2019

cier toutes les difficultés de la position des princes carlovingiens, que les écrits émanés des personnages principaux de l'époque. Là, seulement, on acquiert la preuve de la dégradation où étaient descendus ces malheureux princes. Nous avons une lettre de l'archevêque Hincmar, adressée à Louis-le-Bègue; elle renferme le passage suivant : « Veillez » attentivement à ce qu'au début de votre » règne aucun trouble ne surgisse parmi les » grands, car vous ne pourriez en triompher » qu'avec des peines infinies. Songez encore » à ce que les magnats qui vous entourent » se répriment eux-mêmes dans leur cupi- » dité, de crainte qu'elle ne cause du scan- » dale aux autres magnats. » Il ajoute, dans cette même lettre, « que le monarque » doit recevoir avec une déférence absolue » les avis des évêques. » Hincmar portait dans toutes les affaires une activité pleine d'ardeur; il parvint à dissoudre la ligue redoutable qui menaçait le fils de Charles-le-Chauve. Les membres de cette ligue avaient déjà mis à feu et à sang une partie très-étendue du territoire; mais, bientôt divisés entre eux, ils vinrent à Compiègne, où se trouvait le nouveau monarque. Celui-ci les combla de dons et de faveurs; alors Hincmar put le sacrer, le 8 décembre 877. C'était là un premier pas pour régner sur la France proprement dite. Une pareille tâche, sans doute, eût encore été au-dessus de la capacité de Louis-le-Bègue; mais il aspirait à entrer en possession de l'empire que son père, comme on l'a vu plus haut, avait escroqué. Louis-le-Bègue avait déjà rencontré un rival qui l'avait prévenu : Carloman, roi de Bavière, s'était fait proclamer roi d'Italie. D'un autre côté, Hugues, fils naturel de Valdrade et de Lothaire, s'armant de l'aveu fait par la reine Theutberge (1), s'empara de la Lorraine. La Bretagne s'était définitivement détachée de la France; la Gascogne suivit le même exemple et élut pour duc souverain Sanche, surnommé *le Ravage*. A la vérité, tous les liens n'étaient pas encore rompus de la part de la Provence, de la Neustrie et de l'Aquitaine; mais là aussi le pouvoir royal n'était plus qu'un vain titre. Boson, frère de Richilde et gendre de Louis II, était maître de la Provence; les deux Bernard possédaient l'Aquitaine. Quant à la Neustrie, elle était sous la dépendance complète des abbés Gauzelin et Hugues; en résumé, il n'y avait plus de royaume de France proprement dit, mais seulement un prince issu du prince Charlemagne, auquel on avait concédé le titre de roi des Français. Ce fantôme de monarque n'avait pas de territoire proprement dit, puisque les grands en retenaient toutes les parties utiles.

Tandis que la sève des Carlovingiens paraissait irrévocablement épuisée, le souverain-pontife Jean VIII, qui jusque là avait soutenu avec tant de fermeté et de hauteur les droits du Saint-Siége, devint, à son tour, le jouet de la fortune. L'autorité des papes dans ces siècles, je ne saurais trop le rappeler, découlait exclusivement de leur caractère religieux. Considéré par les peuples comme l'organe vivant des ordres de Dieu, le vicaire de Jésus-Christ jouissait d'une puissance sans bornes; mais sa voix, pour être écoutée avec respect, avait besoin du prestige de l'éloignement. Les princes qui régnaient loin de Rome ne pouvaient pas être juges de l'état de faiblesse matérielle du Saint-Siége. D'un autre côté, ils n'avaient pas avec eux ces débats journaliers que fait naître le voisinage des frontières. Les monarques français ne jouissaient de la couronne impériale que comme d'un titre honorifique. Mais telle n'était pas la position des ducs, maîtres de l'Italie : ils vivaient dans une lutte perpétuelle avec les papes; à leur défaut, les barons romains se révoltaient dans Rome même, et imposaient l'obéissance à la tiare. Ils faisaient marcher sous leurs ordres des soldats; les papes ne comptaient que des prêtres. Jean VIII, qui va bientôt se montrer si inflexible en France, était devenu prisonnier de Lambert, duc de Spolète, et d'Adalberg, duc de Toscane; ils l'avaient forcé à reconnaître Carloman comme empereur. Le pape, à peine rendu à la liberté, vint débarquer près d'Arles,

(1) Cette dernière avait reconnu que Lothaire avait été légalement l'époux de Valdrade avant qu'elle ne devînt elle-même sa femme.

MCD 2019

en France. Son premier soin fut d'informer Louis-le-Bègue de son arrivée. Ce prince lui envoya aussitôt une députation d'évêques, et se chargea de toutes les dépenses que le pontife aurait à faire à l'avenir en France. Rien, cependant, n'était plus misérable que ce malheureux pays: les Normands, dont on avait déjà tant de fois racheté le départ, le dévoraient de nouveau à l'Occident, tandis que les Sarrasins mettaient tout à feu et à sang dans le Midi.

A tant de maux Jean VIII n'avait qu'un seul remède à offrir : c'était la convocation d'un concile; il eut lieu effectivement à Troyes, le 8 août 878. A son ouverture, le pape prononça de nouveau l'excommunication contre les ducs de Spolète et de Toscane. Les évêques de France, auxquels cette question de personne était tout-à-fait étrangère, mais qui chaque jour se voyaient ravir leurs domaines, ne consentirent à ratifier, ou, pour mieux dire, à accéder à l'excommunication lancée par le pape, que s'il en fulminait une générale contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Abaissé comme il l'était par la puissance des événements, Jean VIII subit toutes les exigences des prélats, dont ce concile fut le triomphe. Les évêques décrétèrent donc que défense était faite à toute personne, quel que fût d'ailleurs son rang, de s'asseoir en leur présence, tant que, les premiers, ils n'en donneraient pas l'ordre. Le fils de Charles-le-Chauve, malade dans ce moment, ne parut au concile que dans les premiers jours de septembre; il avait déjà été sacré par Hincmar; mais il désira l'être de nouveau par les mains du pape. Le souverain-pontife se rendit au vœu du monarque; mais il ne voulut jamais faire participer à l'onction sainte Adélaïde, femme de Louis-le-Bègue, parce que ce jeune prince, lors d'une révolte contre son père, avait pris pour femme Ansgarde, qui l'avait rendu père de deux enfants, savoir Louis et Carloman. Plus tard, il est vrai que, pour obéir à son père, Louis-le-Bègue avait renvoyé Ansgarde et s'était marié à Adélaïde; mais le pape regardait cette seconde union comme nulle, la première femme étant toujours vivante. Le refus de Jean VIII reposait sur un des principes les plus essentiels de l'ordre, car il n'est pas plus permis aux princes qu'aux particuliers de se jouer de la sainteté du mariage.

Louis-le-Bègue, bien conseillé, chercha pour ses enfants des appuis. Il redoutait l'influence de Boson, que, comme feudataire, il n'aurait jamais pu vaincre. Il contracta une alliance de famille avec lui : son fils Carloman devint l'époux de la fille de ce redoutable adversaire. Après le départ du pape pour l'Italie, le monarque français se rencontra avec son cousin Louis, roi de Saxe, à Foron, près de Maestricht; il envoya aussi des ambassadeurs à Carloman et à Charles-le-Gros. Les trois cousins devaient se réunir, le 6 février 879, à Gondreville, sur les bords de la Moselle, afin de terminer tous leurs débats; mais la mort vint tromper les calculs de Louis-le-Bègue; il était en marche pour soumettre Bernard, duc de Gothie (1), lorsqu'il tomba malade à Troyes. Son état fut bientôt désespéré; il laissait deux enfants, Louis et Carloman, que lui avait donnés sa première femme Ansgarde; et, comme pour ajouter au malheur de sa position, la reine Adélaïde, sa seconde femme, était enceinte. Le monarque, un pied déjà dans la tombe, implora l'appui de Bernard, comte d'Auvergne, en faveur de son fils Louis, qu'il fit partir pour Autun, escorté de Boson, de l'abbé Hugues, et d'autres magnats. Sentant ses forces diminuer de plus en plus, Louis-le-Bègue chargea Odon et le comte Albuin de remettre à son fils aîné Louis tous les insignes de la royauté, avec prière instante de le faire sacrer roi aussitôt que les circonstances le lui permettraient, puis il expira le 10 avril 879, jour du Vendredi-Saint : il y avait près de dix-huit mois qu'il régnait.

LOUIS III ET CARLOMAN.

Ces deux princes, dont l'aîné avait tout au plus dix-sept ans, se trouvaient entourés de périls. Le mariage de leur père avec Ans-

(1) Languedoc.

MCD 2019

garde avait, à la vérité, pour lui la reconnaissance solennelle faite par le pape Jean VIII, qui avait refusé de sacrer Adélaïde : c'était une autorité imposante. D'un autre côté, cependant, Louis-le-Bègue s'était marié contre le consentement de son père, et à quel âge? à seize ans. Une pareille union serait de nos jours radicalement nulle. Mais alors on s'attachait exclusivement au fait; des seigneurs violents et factieux songeaient à peine au droit. Louis, l'aîné des deux princes, avait d'ailleurs contracté une alliance avec Boson, dont l'intérêt le plus pressant était que son gendre montât sur le trône. Les mots survivent long-temps aux choses que jadis ils ont représentées; la couronne de France, dépouillée, pour ainsi dire, de toutes ses possessions territoriales, répandait encore un vif éclat. Mais les enfants de Louis-le-Bègue, s'ils comptaient des amis dévoués, avaient aussi des adversaires ardents. En tête de ces derniers se trouvaient Gauzelin, abbé de Saint-Denis, soutenu par Bernard, duc de Gothie, son neveu; Conrad, comte de Paris, et plusieurs autres magnats. Autour de Louis et de Carloman son frère se ralliaient Hugues, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et tous les amis du duc Boson; les deux partis se balançaient. L'abbé de Saint-Germain, après avoir proposé à Louis de Saxe la concession de la Lorraine, fit sacrer, dans l'abbaye de Ferrière, Louis et Carloman. La Lorraine était disputée les armes à la main par Hugues, fils de Valdrade et de Lothaire.

Mais dans les temps d'anarchie on n'est fidèle à ses devoirs que pour mieux servir ses intérêts : Boson va nous en fournir la preuve. Le lecteur doit se rappeler que l'influence première de ce duc avait été accrue par son mariage avec Hermengarde, fille de l'empereur Louis II; il était devenu, en outre, beau-père du fils aîné de Louis-le-Bègue; des liens nombreux l'attachaient aux descendants de Charlemagne. La fille de l'empereur Louis II souffrait d'être mariée à un simple duc n'exerçant pas la puissance souveraine; elle attisait à chaque instant l'ambition de son mari, déjà assez ardente par elle-même. Boson possédait un gouvernement dans le Midi de la France; il portait le titre de duc de Provence. Dans ses rapports avec les évêques, il s'était toujours montré rempli de déférence; il était même parvenu à leur inspirer le plus vif intérêt. Beau-père, ou, pour parler avec plus de précision, protecteur de Louis (1), il lui était impossible de désirer des circonstances plus favorables à ses desseins. Ces circonstances, il les saisit avec habileté. Il convoqua [879] une assemblée à Mantaille, bourg situé entre Vienne et Valence. Les évêques qui lui étaient dévoués ne manquèrent pas à l'appel; quelques comtes se réunirent à eux, et, à l'unanimité, ils élurent Boson roi de Provence. Rien n'était plus irrégulier. En effet, le territoire dont se composait le nouveau royaume était une partie de l'héritage des enfants de Louis-le-Bègue; mais l'état de dégradation où étaient tombés les descendants de Charlemagne ne leur permettait pas de réclamer leurs sujets; ces princes ne régnaient plus que de nom; puis, quel avenir attendre des deux enfants que l'on venait de placer sur le trône? Incapables de gouverner par eux-mêmes, les ambitieux qui s'empareraient des rênes de l'État ne pouvaient qu'ajouter aux désastres publics! Boson, dans la maturité de l'âge, et dont on connaissait déjà l'expérience, offrait des garanties certaines.

Ces considérations, toutes dérivant du sentiment de la nationalité, car le Midi n'avait jamais été complétement fondu avec le Nord de la France; ces considérations, dis-je, frappèrent les évêques et les magnats. Les premiers arguèrent, en outre, des dévastations auxquelles les églises étaient en proie; ils envoyèrent donc au duc Boson, qu'ils venaient d'élire pour roi, la lettre suivante :

« Le sacré concile de Mantaille, au territoire
» de Vienne, assemblé au nom de Notre-
» Seigneur, et par l'inspiration de sa divine
» majesté, ainsi que les grands du pays, s'a-
» dressent à votre prudence, et vous sup-
» plient, prince très-illustre, de leur faire
» connaître quelles règles vous suivrez dans
» le gouvernement du royaume où nous

(1) Fils aîné de Louis-le-Bègue.

MCD 2019

» vous appelons. Avez-vous l'intention sin-
» cère de faire honorer, aimer et exalter Dieu
» et son Église ? Ils vous demandent en-
» core si vous avez la volonté ferme, comme
» tant de bons princes qui ont régné avant
» vous, de rendre une justice égale à tous,
» et de régner sur nous avec douceur, modé-
» ration et bonté; si, soutenu par la grâce
» de Dieu, vous vous montrerez d'un accès
» facile; si vous écouterez les conseils des
» sages qui vous détourneront de vous livrer
» à l'avarice, à l'orgueil et à la dureté; si
» vous protégerez l'innocence; enfin, si vous
» serez tel sur le trône que le saint concile
» et les grands ne reçoivent ni blâme ni re-
» proche du choix qu'ils ont fait de vous
» pour être leur souverain. Le saint concile
» des évêques, et les seigneurs, vos vassaux
» fidèles, prient Dieu afin que, par votre pru-
» dence, vous conserviez toujours votre fa-
» mille en sainteté et honneur. »

En écartant les formes, car elles ne sont ici que des précautions oratoires, on reste convaincu que dans cette lettre, en apparence si respectueuse, les évêques imposent des conditions au prince : elles sont justes. Boson, dont le royaume se composait d'une partie considérable de la France, puisqu'il renfermait la Provence, le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie, la Franche-Comté, une partie de la Bourgogne et du Languedoc; Boson, dis-je, répondit par la lettre suivante : « C'est à votre ardente charité, in-
» spirée par Dieu, que je dois la haute for-
» tune à laquelle vous m'élevez; mais c'est
» à la condition que je puisse me dévouer à
» la défense de ma sainte mère, l'Église du
» Dieu vivant. Je confesse mon indignité
» fragile : vase de terre, je me serais refusé
» à vos vœux, si je n'avais la conviction
» que c'est le Tout-Puissant qui, dans cette
» circonstance, vous a donné à tous un seul
» cœur et une seule âme. Pénétré de cette
» certitude que je dois vous obéir, puisque
» vous êtes inspirés par Dieu, je me soumets;
» et comment oserais-je résister à vos ordres!!
» Plein d'une sainte confiance, je remplirai
» la tâche que vous m'avez confiée, car
» vous-mêmes m'avez tracé les règles que je
» dois suivre [879]. »

Il semble que les autres monarques, issus du sang de Charlemagne, auraient dû se réunir pour s'opposer à ce déchirement d'un héritage qui leur était commun; mais des vues toutes différentes les occupaient : Louis-le-Germanique aspirait au trône de France; Charles-le-Gros n'attendait que la mort de son frère Carloman de Bavière pour s'emparer de l'Italie. Sur ces entrefaites, Louis de Saxe, cédant aux prières pressantes que ne cessaient de lui faire le comte Gauzelin et le comte Conrad, pénétra jusque dans la Champagne. Mais le soulèvement général qu'on lui avait promis ne s'opérant pas, il signa un traité de paix avec ses deux cousins les rois de France, c'est-à-dire, Louis et Carloman. Ceux-ci, de leur côté, lui renouvelèrent la cession complète de la Lorraine. Au Nord comme au Midi, la France perdait ses anciennes frontières. Le bon sens exigeait qu'on cherchât à faire un ensemble compacte de tout ce qui restait encore : c'était la seule manière de pouvoir résister aux attaques extérieures. Mais les partisans des deux fils de Charles-le-Bègue, ainsi que les évêques, décidèrent que les deux jeunes princes partageraient un royaume si récemment mutilé : c'est ce qui eut lieu [880]. Louis reçut la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine. Carloman de Bavière mourut [880] sans laisser d'enfants mâles; il eut pour successeur Louis de Germanie. Charles-le-Gros, de son côté, s'empara de la Lombardie, et vint rejoindre ensuite ses neveux pour combattre en commun Boson, roi d'Arles ou de Provence. Cette guerre fut sans résultat important. Au reste, les deux jeunes rois, dépourvus de toute puissance réelle, subissaient tour-à-tour les exigences de leurs partisans, ou se conformaient aux ordres qu'ils recevaient de l'empereur leur oncle, Louis-le-Gros. Ils étaient des espèces de feudataires dans les petits royaumes dont on les avait mis en possession; l'un ne régnait pas plus dans la Neustrie que l'autre dans l'Aquitaine. Les Normands recommencèrent leurs excursions; ils trouvaient facilement des alliés dans les seigneurs français, dont il était impossible de satisfaire l'avidité. Ces pirates s'emparèrent

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Rébel Sculp.

1. AIMERY DE GUILLAME BERARD, BAILLY DE NARBONNE. Règne de Philippe 11. (1210)
2. COSTUME DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE. Règne de Philippe 11. (1215)

Paris, Imp. de Lejay, r. de la Bucherie, 1

FRANCE

de Cambrai, de Terouane, d'Amiens, de Corbie et d'Arras [881]. Louis, roi de Neustrie, fut assez heureux pour les vaincre dans une rencontre; c'est le seul fait du règne de ce jeune prince qui appartienne à l'histoire. D'autres Normands désolèrent les États du roi de Germanie, qui essaya en vain de les repousser. Au reste, ce prince mourut bientôt après [881]. Des seigneurs allemands offrirent à Louis III la couronne; guidé par un esprit de raison, il préféra chasser les bandes de Normands qui dévastaient l'Aquitaine. Déjà il avait obtenu des succès, lorsqu'à la suite d'une chute de cheval il eut les reins brisés. « Un jour, qu'il était à che-
» val, il rencontra la fille d'un seigneur
» franc, nommé Germond, dont la beauté
» était remarquable; il l'appela, mais la
» jeune fille, effrayée de ses propos et des
» familiarités royales, au lieu de lui ré-
» pondre, s'enfuit dans la maison de son
» père. Louis voulut la suivre, et, piquant son
» cheval, il s'élança vers la porte, qui était
» demeurée ouverte; mais il n'avait pas bien
» mesuré la hauteur du seuil, il le frappa
» de la tête, tandis que l'arçon de la selle,
» contre lequel il était repoussé, lui brisait
» les reins; il fut renversé (1). » Ce jeune prince fut d'abord conduit à Tours; mais, sentant la mort qui s'approchait, il se fit transporter à l'abbaye de Saint-Denis, où il rendit le dernier soupir [882]. Il n'avait pas encore vingt-deux ans, et il est connu dans nos annales sous le nom de Louis III. Aucun enfant mâle n'était issu de son mariage avec la fille de Boson. Carloman, frère du jeune monarque, réunit donc la Neustrie à l'Aquitaine, qu'il possédait déjà. Le partage du royaume de France, récemment opéré, se trouva sans effet : c'était un commencement d'amélioration dans le sort des peuples.

Carloman se montra digne de la fortune à laquelle il venait d'être appelé. Le siége de Vienne l'occupait depuis deux années; cette ville était défendue avec un courage et une habileté rares par Hermengarde, femme de Boson, roi de Provence. Carloman quitta sur-le-champ les murs d'une cité qui lui opposait une si longue résistance, pour aller commander une armée rassemblée sur les bords de la Loire; elle avait pour mission de repousser un nouveau débarquement de pirates. Hastings, leur chef, voulut obtenir des conditions avantageuses; mais Carloman, loin de racheter son départ, le contraignit à s'enfuir avec les siens : la ville de Vienne se rendit, de son côté. Ces deux triomphes ranimèrent la confiance publique. Carloman, grâce à la dextérité dont il avait su faire preuve dans ses rapports avec l'empereur Louis-le-Gros, son oncle, devait regarder celui-ci comme un allié utile. Un événement désastreux, produit par la lâcheté de l'empereur, vint tromper les calculs du jeune monarque. Charles-le-Gros, désolé aussi par les invasions des Normands, réunit une armée considérable à Andernac; on y comptait des Lombards, des Bavarois, des Allemands, des Thuringiens, des Saxons et des Francs, ou, pour mieux dire, des Français. Godfrid commandait les pirates ennemis de Louis-le-Gros; la position de ce chef, enveloppé de toutes parts, devint bientôt désespérante : pour l'exterminer, lui et les siens, il ne fallait plus que le vouloir; mais il connaissait son adversaire, il en obtint un établissement permanent sur les bords de la Meuse. L'empereur lui permit, en outre, d'épouser une fille (1) que Lothaire avait eue de Valdrade. Elle était, par conséquent, sœur de ce Hugues qui ne cessait de réclamer la Lorraine. Le chef des Normands, pour recueillir de pareils avantages, qu'une suite de victoires lui aurait tout au plus donnés, eut seulement à rendre à Charles-le-Gros une sorte d'hommage dérisoire, et à prendre l'engagement de se faire chrétien. Carloman s'irrita d'un traité dont il comprit tous les périls, et envoya sommer son oncle de lui restituer une partie de la Lorraine [883]. Hastings, en dépit du baptême qu'il avait reçu, et pour lequel l'empereur lui avait servi de parrain, reprit sur-le-champ le cours de ses brigandages. Fortifié des concessions qui venaient de lui être faites, il multiplia, sous toutes les formes, les ruines

(1) Sismondi, Histoire des Français, tome III.

(1) Gisèle.

MCD 2019

et les désastres. En paix, pour le moment, avec l'empire, c'est sur la Gaule qu'il se jeta. D'autres bandes de Normands accoururent sur tous les points du territoire; tel est le tableau tracé par l'annaliste de Saint-Vaast : « Il n'était villes, bourgs ou villages, où la » vue ne fût frappée à chaque instant par le » spectacle de cadavres abandonnés. Ici le » prêtre, là le noble, là le bourgeois; ail- » leurs une femme ou un petit enfant encore » à la mamelle. Les grandes routes, comme » les endroits écartés, offraient aussi aux re- » gards effrayés des corps restés sans sépul- » ture. Richesses, puissance, génie, rien » ne pouvait sauver de cette destruction » générale; il fallait tomber sous le fer ou » s'enfuir. »

Le célèbre archevêque de Reims Hincmar s'échappa pendant la nuit de sa cathédrale; il était sur une litière et portait la châsse de saint Remi. Loin de se laisser abattre, le jeune monarque partit pour aller combattre les Normands; mais en route il fut abandonné par l'élite des grands. Il remporta, néanmoins, sur les pirates du Nord, quelques légers avantages; mais des renforts si considérables leur arrivèrent [884], qu'il fallut leur donner douze mille livres pesant d'argent. Carloman, avide d'effacer cette tache, rassembla, quelque temps après, des troupes pour engager de nouveau la lutte. Une mort inattendue vint l'arrêter : il chassait dans les bois de Baisieu, lorsqu'il fut renversé par un sanglier furieux. D'autres prétendent que, par maladresse, un des gens de sa suite le blessa avec un javelot. Sept jours après [6 décembre 884] le monarque avait rendu le dernier soupir, à l'âge de dix-huit ans. On eût dit que la mort s'attachait à faire disparaître jusqu'au dernier des descendants de Charlemagne : elle en moissonna sept en sept années : Louis, roi de Germanie; Charles-le-Chauve, Louis et Carloman, fils du roi de Germanie; Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve; enfin, Louis et Carloman, fils de Louis-le-Bègue.

Carloman mourut sans enfants mâles légitimes. Cependant la branche carlovingienne en France n'était pas éteinte; il restait encore un fils de Louis-le-Bègue, issu de son second mariage avec la reine Adélaïde, que n'avait pas voulu sacrer le pape Jean VIII. Ce jeune prince touchait à peine à sa septième année; le trône lui appartenait. On devait croire que les principaux seigneurs du royaume de France auraient élu ce dernier rejeton, dont la longue minorité leur promettait des années de licence, puisque le pouvoir resterait entre leurs mains. Mais, victimes, comme toutes les autres classes, des désastres des Normands, ils n'aspiraient plus qu'à jouir des avantages de l'ordre; ils jetèrent les yeux sur Charles-le-Gros, qui, tout récemment, venait de donner un exemple si éclatant de lâcheté; mais il était considéré comme un drapeau autour duquel tous les intérêts devaient se rallier.

CHARLES-LE-GROS,

EMPEREUR ET ROI DE FRANCE.

Le règne de ce prince fut court; il monta sur le trône de France en 884, et mourut en 888. La nouvelle couronne à laquelle il venait d'être appelé, réunie aux autres États qui lui appartenaient, donnait nominativement à ce prince presque toutes les contrées qu'au faîte de sa gloire Charlemagne avait possédées. Mais il aurait fallu être doué de son caractère pour retremper un empire qui, partout, était chancelant. Tel n'était pas Charles-le-Gros, autrement appelé *le Gras* ou *l'Épais* (1). Il offrait la réunion de tous les vices qui dégradent; s'abandonnant aux excès de la table, il était sans courage de sa personne; mais l'ennemi qu'il n'osait combattre, il n'hésitait pas à s'en délivrer par l'assassinat. Vues, plans politiques, science militaire, tout lui manquait. Enfin, il errait plutôt dans ses vastes États qu'il ne les gouvernait. Il quitta la Lombardie, où il venait d'assister à une diète, parcourut l'Allemagne, et s'arrêta à Worms pour y tenir encore une assemblée générale. La France, cependant, l'appelait avant tout; c'était sur son territoire qu'il aurait dû s'empresser

(1) En latin *Crassus*.

MCD 2019

d'accourir pour réparer les suites du traité ignominieux qu'il avait signé avec Godfrid. Celui-ci eut à peine épousé la sœur de Hugues (1), qu'il exploita les avantages de cette alliance. Les deux beaux-frères réunirent leurs forces ; le chef des Normands enrôla sous ses drapeaux un grand nombre de compatriotes.

Il lui fallait un prétexte pour rompre avec Charles-le-Gros, puisque ce monarque avait accédé jusque là à toutes ses demandes. Godfrid insista pour obtenir plusieurs villes, et, en outre, différents vignobles. Commandant à la plus grande partie de l'Europe, rien n'eût été plus facile à Charles-le-Gros que de vaincre Godfrid et Hugues. Un premier triomphe aurait augmenté l'influence du prince, qui aurait recouvré ensuite la partie méridionale de la France où Boson avait récemment fondé le royaume d'Arles ou de Provence ; mais il aurait fallu que Charles-le-Gros sortît pour quelques jours de l'apathie où il languissait, et qu'il abandonnât ses habitudes de table : un pareil sacrifice lui était impossible. La trahison et l'assassinat devant lui donner moins de peine et de fatigue, il les choisit. Une conférence fut proposée dans l'île de Betaw, où le Rhin se sépare du Wahl. Un seigneur allemand, nommé Evertrard, et les sicaires de Henri, duc de Saxe, firent tomber sous leurs poignards Godfrid, qui se reposait sur la foi des serments. Les compatriotes de ce chef, épars dans l'île de Betaw, furent aussi égorgés. Quelques jours après, on arrêta à Gondreville, Hugues ; il avait un sauf-conduit. Le sang de Charlemagne coulait dans ses veines ; il était proche parent de Louis-le-Gros, et ce fut cependant par ses ordres qu'on lui creva les yeux. Cet infortuné, après avoir été conduit dans le monastère de Saint-Gal, finit ses jours dans l'abbaye de Prum, située au milieu de la forêt des Ardennes : « Étant » alors abbé de ce monastère, c'est moi, » dit l'abbé Réginon, « qui lui coupai les che» veux. »

(1) Hugues était, comme je l'ai déjà fait connaître, fils de Lothaire et de Valdrade ; il prétendait avoir des droits sur la Lorraine.

Tant de crimes restèrent sans résultat ; pour les fertiliser il aurait fall uagir promptement. Charles-le-Gros, satisfait de n'avoir plus à rencontrer face à face ses ennemis, pénétra en France jusqu'à Pontyon. Mais, comme épuisé par un tel effort, il retourna dans la Germanie, à petites journées. Les pirates du Nord ne respirèrent que pour se venger du meurtre de leurs compatriotes. Sigefrid, un de leurs chefs, avait pris Louvain, d'où il menaçait la France. Charles-le-Gros s'était contenté, avant son départ pour la Germanie, de donner des ordres pour que des troupes fussent rassemblées. Sa place était à leur tête ; mais ce n'était pas de cette manière qu'il comprenait la royauté. Les seigneurs français et les évêques accourus sous les drapeaux marchèrent comme au hasard. Leur armée se dispersa avant même d'en venir aux mains. Sigefrid se mit à la poursuite des fuyards, traversa la Somme, et fut bientôt sous les murs de Pontoise. Cette ville demanda à capituler ; les soldats obtinrent la vie sauve, et se dirigèrent sur Beauvais Pontoise fut ensuité livré aux flammes. Les vainqueurs, que rien n'arrêtait plus, marchèrent droit sur Paris. Cette ville, alors en pleine décadence, était concentrée dans l'île qui porte encore aujourd'hui le nom de la Cité. C'est dans cet espace étroit que se rencontrait la métropole et que siégeait le gouvernement. Ce dernier était divisé entre Eudes, comte de Paris, et Gauzelin, évêque de la ville. Hugues, abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Martin de Tours, vint offrir son bras. Ce Hugues était fils d'un comte Conrad : car les hautes dignités ecclésiastiques, d'où n'étaient pas exclus les prêtres d'une naissance obscure, étaient cependant recherchées par les fils cadets des plus puissantes familles ; relativement à l'époque, c'était un bonheur qu'il en fût ainsi. En effet, dans l'état de misère, d'abandon et d'anarchie où languissait la France, sa population désolée se groupait, dans tous les périls extrêmes, autour de ses premiers pasteurs. Il était donc essentiel que ceux-ci eussent reçu le jour de pères habitués au commandement : leurs enfants contractaient alors, dès l'enfance, du courage et de la décision.

MCD 2019

Le siége de Paris en donna de mémorables preuves.

Sigefrid, avant de recourir à la force, eut recours à la ruse. Il fit demander à l'évêque de Paris une entrevue; elle lui fut accordée. Le chef normand se rendit au palais épiscopal, et supplia Gauzelin (1) de permettre à ses soldats de traverser la ville, lui donnant l'assurance de la discipline la plus exacte. Gauzelin lui répondit par le refus le plus positif. Sigefrid proféra sur-le-champ les menaces les plus effrayantes : le siége fut commencé [886]. Deux ponts de bois, défendus chacun par une tour, formaient les seules communications qui existassent entre la Cité et le continent qui l'entourait. Les deux tours étaient appelées le Grand et le Petit-Châtelet. Eudes, que nos vieux historiens regardent comme le fils de Robert-le-Fort (2), commandait comme chef militaire; mais la direction suprême appartenait à l'évêque Gauzelin, dont l'énergie et la prévoyance ne connaissaient ni trève ni repos. Des troupes lui manquaient : il disciplina les habitants. Trente mille soldats pressaient Paris; le nombre des assiégés, parmi lesquels on comptait des femmes, des enfants et des vieillards, était inférieur. La renommée des Normands, qui depuis plus d'un demi-siècle terrifiait la France, ajoutait encore à l'abattement ressenti d'abord par les Parisiens. Mais, électrisés par l'exemple de leur évêque, ils combattirent avec un héroïsme qui, s'il ne se fût pas montré sur un seul point, aurait conquis l'indépendance complète du territoire.

Au premier assaut, une flèche atteignit Gauzelin; son écuyer tomba percé d'un coup d'épée. Sigefrid attaqua de nouveau le lendemain; il avait employé la nuit à faire construire des galeries couvertes, que les assiégés parvinrent à mettre en feu. L'infanterie normande à demi brûlée ne cessa pas cependant de combattre; elle fut soutenue par la cavalerie. Une affreuse mêlée s'engagea, dans laquelle le comte Eudes et l'abbé Eble, neveu de l'évêque de Paris (1), combattirent corps à corps; des Normands tombèrent en foule sous leurs coups. Les assiégés redoublèrent alors d'intrépidité. Les soldats de Sigefrid commencèrent à se retirer. Dans ce moment, les murailles de la tour s'écroulèrent; une sorte d'étonnement se fit remarquer dans les rangs des Parisiens. Les Normands retournèrent à l'assaut; réunissant des combustibles de toute espèce au pied de la tour, ils y mirent le feu. Ce vaste incendie aurait tout dévoré, si le vent n'eût tourné la flamme du côté des assiégeants, auxquels il ne resta plus d'autre parti que de se retirer. Les attaques restèrent suspendues pendant quelques jours, pour être reprises avec plus de fureur. Un assaut général fut donné, mais sans succès. La nuit suivante, les Normands comblèrent le fossé de l'une des deux tours qui entouraient la ville. Ils se servirent d'abord de fascines; ils jetèrent ensuite des débris de chevaux morts; ils égorgèrent des vaches; puis, traînant sous les yeux des assiégés un grand nombre de captifs qu'ils venaient de faire dans les campagnes environnantes, ils les passèrent au fil de l'épée, et, de leurs cadavres ensanglantés, nivelèrent complétement le terrain. A cet aspect l'évêque de Paris, ne pouvant contenir sa légitime indignation, abattit d'un coup de flèche l'un de ces barbares.

Les Normands, parvenus à s'approcher des murailles, voulurent faire jouer leurs béliers (2); ce moyen d'attaque échoua encore. Ils lancèrent alors contre un des ponts de Paris des barques enflammées. A cette vue, les assiégés implorèrent l'intercession de saint Germain. Mais les barques allèrent frapper contre une espèce d'éperon de pierre, d'où des hommes intrépides se précipitèrent sur les barques; les matières inflammables qu'elles recélaient furent jetées dans les eaux de la Seine, et les vaisseaux

(1) L'évêque de Paris et le personnage le plus influent.

(2) Il possédait le duché de l'Ile-de-France, sous le règne de Charles-le-Chauve, et perdit la vie les armes à la main, en combattant contre les Normands.

(1) Gauzelin.

(2) Les béliers étaient de grosses poutres, dont l'un des deux bouts était ferré; on essayait, à l'aide de ce même bout ferré, de renverser les fortifications des villes.

MCD 2019

des assiégeants furent amenés en triomphe dans la ville. Un événement désastreux vint rassurer le courage des Normands : les eaux entraînèrent subitement, le 13 février 886, l'un des deux ponts et la tour qui en protégeait les approches. Douze combattants se trouvaient dans cette tour, quí, sans l'inondation publique, avait à peine besoin d'être défendue. Ces hommes déterminés ne voulurent pas se rendre; on mit alors le feu à la tour leur servant de retraite; ils l'abandonnèrent pour combattre sur l'extrémité du pont que les eaux n'avaient pas entraînée. Après une lutte acharnée, on leur proposa de se rendre, à la condition d'obtenir la vie sauve. Ils ajoutèrent foi à la parole des Normands; mais ils avaient à peine mis bas les armes, qu'ils furent tous massacrés, à l'exception d'un seul.

Il m'est impossible de suivre en détail toutes les opérations de ce siége, où le courage des assiégés se montra aussi sublime qu'aux plus beaux jours du règne de Charlemagne. Mais que devenait son indigne descendant, tandis que Paris pouvait, d'un instant à l'autre, lui être enlevé? Il promenait son indolence en Germanie. Persévérant dans la pensée de se tenir loin de toute espèce de péril, il imagina d'envoyer au secours de la ville assiégée le duc Henri de Saxe. Celui-ci se retira après avoir jeté quelques secours dans Paris. Mais d'aussi faibles ressources furent promptement épuisées; la faim, les maladies pestilentielles, multipliaient chaque jour leurs désastres ; l'énergie de Gauzelin remontait seule le courage des habitants. Dans cette extrémité, Eudes, gouverneur de la ville, mais dont le rôle n'était que secondaire, se rendit auprès de Charles-le-Gros. Trois prêtres alors remplirent exclusivement tous les devoirs imposés aux généraux; ils commandèrent plusieurs sorties : elles furent exécutées avec bonheur. Ces ministres de Dieu, dont les noms représentent la gloire militaire de l'époque, car partout ailleurs on se présentait au joug des Normands; ces trois prêtres étaient l'intrépide Gauzelin, l'abbé Eble, son neveu, et un autre ecclésiastique appelé Mars : ils conservèrent Paris. L'évêque mourut accablé de fatigues. Le comte Eudes, de retour de sa mission, traversa audacieusement l'armée normande, et rentra dans Lutèce (1). Bientôt après, le duc Henri de Saxe se présenta avec des troupes pour dégager la ville; moins heureux que le comte Eudes, il fut massacré par les ennemis. Ce même duc avait trempé dans l'assassinat de Godfrid.

Charles-le-Gros, qu'une défense aussi héroïque aurait dû enflammer d'ardeur, se mit en route pour Paris, dont le siége durait depuis dix mois. Les Normands étaient affaiblis; une seule bataille aurait pu les disperser; le monarque ne voulut pas en courir les chances avantageuses. Toujours lâche, il fit offre d'argent aux ennemis; il descendit plus bas; il les invita à fondre sur la Bourgogne, dont les habitants étaient ses sujets; il est vrai qu'ils refusaient de le reconnaître pour empereur. Après cette dernière infamie, la plus abjecte de toutes celles qui puissent ternir le nom d'un souverain, Charles-le-Gros retourna lentement en Germanie. Les Normands, plus sensibles à l'intérêt qu'à la foi des traités, demandèrent qu'on leur permît de passer avec leurs barques sous les ponts de Paris, dont ils espéraient surprendre de cette manière la ville. Mais les habitants leur refusèrent tout passage; l'abbé Eble lança une flèche contre le pirate qui montait la première barque. Les autres Normands battirent aussitôt en retraite, et emmenèrent leurs bateaux par terre, puis les lancèrent à l'eau à deux lieues au-dessus de Paris; ils débarquèrent ensuite dans la Bourgogne, où ils mirent tout à feu et à sang [887]. Ce désastre, dû à l'ignominieuse lâcheté de Charles-le-Gros, arma contre lui l'opinion de tous les peuples. L'Italie brisa un reste de dépendance qui n'était que nominale; les ducs de la Germanie conquérirent une liberté absolue; en France, le monarque devint impuissant à se faire obéir, puisqu'il n'avait rempli aucune des conditions qui l'avaient fait placer sur le trône. A tant de fautes, qui, comme souverain, l'avaient couvert de déshonneur, Charles-le-Gros en joignit d'autres qui lui enlevèrent

(1) Nom primitif de Paris.

MCD 2019

comme homme, toute espèce de considération. Il avait pour ministre Liutward, évêque de Verceil; il imagina de le faire mettre en jugement, sous le prétexte d'un commerce criminel avec l'impératrice Richarde. Celle-ci, obligée de se défendre dans une assemblée publique, repoussa l'odieuse attaque dont elle était l'objet, en affirmant que, quoique mariée depuis dix années avec Charles-le-Gros, elle était encore vierge; elle offrit d'en donner la preuve. Le monarque et les membres de l'assemblée suspendirent toutes poursuites; la reine se retira dans le couvent d'Andlaw, en Alsace.

A la suite de l'ineffaçable ridicule dont il venait de se faire couvrir, comme époux, Charles-le-Gros tomba malade à Tribur, où il convoqua néanmoins une diète. Il avait dessein de faire reconnaître dans cette diète, comme son successeur, un fils naturel nommé Bernard. C'était une démarche que des services signalés rendus à ses sujets, de grands talents, ou une gloire éclatante, auraient dû préparer; mais le malheureux monarque, privé de toute espèce de titres, ne tenta pas moins d'obtenir l'élection de son fils. Un autre prince se mettait sur les rangs, Arnolphe, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, et neveu, par conséquent, de Charles-le-Gros. On élut empereur le nouveau prétendant. En vain le monarque dépossédé essaya d'appeler sur lui la pitié de plusieurs ducs et de plusieurs comtes : tout le monde l'abandonna, si l'on en excepte quelques hommes obscurs attachés au service de sa personne, et que retint l'état de maladie auquel il était en proie; enfin, il aurait manqué des objets de première nécessité sans la pieuse charité de l'archevêque de Mayence. Il ne restait plus à Charles-le-Gros que le parti de la résignation. Il abdiqua, et reçut en retour quelques domaines que son neveu, le nouvel empereur, lui accorda pour l'empêcher de mourir de faim. Dix mois après, le 4 janvier 888, la mort rendit à la terre cet indigne successeur de Charlemagne. On l'enterra sans pompe dans le cimetière du couvent de Reichenaw, près de Constance.

EUDES.

Avant de raconter de quelle manière parvint à monter sur le trône de France le comte Eudes, qui contribua vaillamment à la défense de Paris assiégé par les Normands, je ferai connaître les rivaux sur lesquels il l'emporta. En première ligne se trouvait Charles, fils de Louis-le-Bègue; sa tendre jeunesse l'avait écarté du trône à la mort de son père; cette fois il touchait à peine à sa neuvième année : on laissa, en conséquence, ses droits sommeiller. La Germanie, par l'élection récente de l'empereur Arnolphe, formait un tout isolé; restait donc à donner des souverains à l'Italie et à la France. Dans la Péninsule (1) s'élevait au-dessus de tous Béranger, duc de Frioul; par sa mère Gisèle, il descendait de Louis-le-Débonnaire. Il avait un rival redoutable dans Guido, duc de Spolète, né du mariage du duc Lambert et d'une fille de Pépin, roi d'Italie et fils de Charlemagne. Ainsi, par les femmes, Béranger et Guido avaient pour aïeul le plus illustre des Carlovingiens. Louis, fils de Boson, prétendait aussi à la succession de Louis-le-Gros, qui l'avait reconnu pour héritier avant de présenter son fils naturel Bernard comme son successeur. Louis Boson avait pour mère Ermengarde, petite-fille de l'empereur Louis II; il appartenait donc également au sang de Charlemagne. La liste des prétendants s'étendait encore plus loin : Rodolphe, né d'un Conrad, comte de Paris, réclamait, comme descendant du frère de l'impératrice Judith, femme de Charles-le-Chauve, la couronne de France; enfin, Eudes, qui l'emporta sur tous, arguait de ses anciens services pour qu'on mît entre ses mains les rênes de l'État. Cette longue liste d'hommes puissants, tous prêts à bouleverser l'Europe d'un bout à l'autre, démontre l'excellence du principe de l'hérédité de la couronne se transmettant de mâle en mâle dans la branche aînée. Celle-ci est-elle épuisée, arrivent la seconde, la troisième branche; par suite, on n'a sur le trône que des princes nationaux. La cou-

(1) C'est-à-dire en Italie.

MCD 2019

ronne passe-t-elle aux filles, elles sont mariées hors du royaume, et ce n'est souvent qu'à la quatrième génération que leurs héritiers peuvent monter sur le trône; ce sont des étrangers. Enfin, des arrière-petits-fils ou petites-filles du côté maternel se trouvent-ils au même degré, comment partager la question? Maintenant, qui subira les désastres de ces effroyables luttes? les nations chez lesquelles elles s'accompliront. Le principe de l'hérédité par droit de primogéniture masculine est donc, par son essence, d'un ordre tout-à-fait supérieur, puisqu'il se rattache d'une manière si intime à l'intérêt de tous, je veux dire la paix publique.

Dans l'état d'épuisement où se trouvaient l'Italie et la France, les combattants manquaient : c'était une heureuse exception; chacun se hâta d'en profiter; les couronnes furent emportées comme à la course. Bérenger, duc de Frioul, se fit reconnaître monarque de l'Italie par l'archevêque de Milan [888]. Guido se fit sacrer à Rome roi de France, puis il accourut dans la Lorraine, où Foulques, archevêque de Reims, son allié et son partisan, lui assura le concours de plusieurs magnats. Guido entra ensuite dans les murs de Langres, où l'évêque Geilon lui donna la couronne. De compte fait, voilà déjà deux monarques. Eudes s'empara de l'Aquitaine; il en fut reconnu souverain. Rodolphe, fils du comte Conrad, s'empara de la Bourgogne Transjurane, et s'en fit proclamer roi dans une assemblée qu'il convoqua à Saint-Maurice en Valais. Enfin, Arnolphe, roi de Germanie, considéré comme véritable empereur, prétendit avoir droit à toute la succession de Charlemagne, quoiqu'il fût bâtard. Je le répète, donnons à tous ces prétendants des forces considérables, à quels déchirements, pour ne parler que de la France, cette contrée n'eût-elle pas été en proie? Un triomphe sans importance, qu'Eudes remporta sur les Normands, fit pencher la balance en sa faveur; il fut proclamé roi de France, mais à la condition de rendre hommage de sa couronne à Arnolphe, roi de Germanie. Au fond, le nouveau monarque possédait un titre plutôt qu'un royaume. Guido, abandonné de tous ceux qui l'avaient soutenu, retourna en Italie : c'était un voyage perdu. Quant à Rodolphe, il conserva la Bourgogne Transjurane.

Le gouvernement d'Eudes répandit peu d'éclat; il ne possédait pas la couronne de France en vertu d'un droit, mais d'un simple fait, et encore n'était-il pas irrévocablement accompli. Cette circonstance servit à augmenter le pouvoir des grands comme des prélats. Les premiers affermirent entre leurs mains toutes les prérogatives d'une souveraineté pleine et entière qu'ils avaient reçue de l'imbécillité de Charles-le-Chauve. Astreints à un simple hommage rendu au prince nominal, ils étaient de véritables monarques. Les prélats s'arrogèrent aussi le gouvernement des villes où se trouvait leur siége. Eudes était roi, ou, pour mieux dire, paraissait être roi, puisque ce titre lui avait été accordé par l'élite des magnats; mais, en résumé, la plupart d'entre eux gouvernaient sans lui ou contre lui. De nouvelles excursions des Normands vinrent combler la mesure. A tant de maux qui accablaient la France, ajoutons l'inconstance, la mobilité, les projets déçus d'une ambition sans mesure : ces causes réunies expliquent la nouvelle révolution qui va éclater.

Eudes avait été conduire ses troupes en Poitou, lorsque Foulques, archevêque de Reims, et Héribert, comte de Vermandois, après avoir réuni dans une assemblée publique à Reims un certain nombre de partisans, leur proposèrent de faire monter sur le trône de France Charles, fils de Louis-le-Bègue. Ce prince entrait dans sa quatorzième année : tout révélait en lui une incapacité absolue; aussi est-il connu dans l'histoire sous le nom de Charles-le-Simple. L'archevêque de Reims sacra le jeune prince le 8 janvier 893. Le comte Valgaire, que des liens de famille unissaient à Eudes, trahit sa cause et lui enleva la ville de Laon. Aux jours d'anarchie, comme toutes les notions de devoir s'effacent, il n'est pas rare de voir des proches se déclarer ennemis les uns des autres. L'intérêt, alors, l'emporte sur tout; et comme les

MCD 2019

umières, le discernement, manquaient au neuvième siècle, on se jetait à la légère dans les entreprises les plus criminelles comme les puis hasardeuses. Eudes reprit la ville de Laon et fit trancher la tête au comte Valgaire. Les grands, qui venaient de donner la couronne à Charles-le-Simple, étaient loin d'avoir réuni les ressources indispensables au succès d'une pareille entreprise. Eudes envoya un héraut d'armes au camp ennemi pour rappeler aux magnats leurs premiers serments; ils se dispersèrent. Charles-le-Simple, de son côté, s'enfuit; mais il revint bientôt dans la Neustrie, accompagné de quelques soldats. Un armistice de plusieurs mois [893] fut alors conclu entre les deux prétendants à la couronne de France; l'un vint habiter Compiègne; l'autre choisit pour séjour Reims. Foulques, archevêque de cette ville, et protecteur déclaré de Charles-le-Simple, résolut d'obtenir à ce jeune prince l'alliance puissante d'Arnolphe, roi de Germanie; il lui fit remarquer dans une lettre, que Charles, fils de roi, frère de deux rois, était l'unique rejeton masculin de Charlemagne, en France. Comment lui comparer Eudes, auquel le sang qui coulait dans ses veines ne donnait aucun droit à la couronne? Comment ne pas prononcer anathème contre lui? Louis-le-Bègue, père du jeune prince, n'avait-il pas invoqué sur le berceau de son fils la protection de ce même Eudes, qui depuis avait usurpé tous ses droits? Charles, dont il défendait les droits, n'était-il pas, après tout, l'un des proches parents du roi de Germanie? Sa naissance était si légitime, qu'il était l'image vivante de son père; il fallait seulement ouvrir les yeux pour le reconnaître Carlovingien. Eudes, prévenu des rudes coups que cherchait à lui porter l'archevêque de Reims, ne manqua pas d'arguer, auprès du roi de Germanie, de ce qu'il avait confirmé le choix de la France en le reconnaissant comme roi; il était donc lié par cet aquiescement volontaire, puis par les traités qu'il avait conclus avec lui.

Ces raisonnements, Eudes les soutint par la force des armes; il marcha sur Reims. Charles-le-simple et Foulques s'enfuirent en Germanie. Arnolphe reconnut alors son jeune parent pour roi de France. Il n'est pas à croire que ce fut gagné par la magnificence des présents : Charles-le-Simple et Foulques n'avaient rien à donner; s'ils eussent possédé quelques ressources, ne les auraient-ils pas employées à lever des soldats, plutôt que de mendier en pays étranger la protection d'un souverain? Le roi de Germanie fournit quelques troupes à son jeune parent [894], avec lesquelles il s'avança dans la Neustrie. Les deux armées se rencontrèrent sur les rives de l'Aine. Eudes, sans livrer bataille, parvint, à la suite de négociations habilement conduites, à démoraliser les soldats de Charles-le-Simple. Ceux-ci s'en retournèrent, et le monarque dont ils devaient défendre la cause se sauva en Bourgogne. Eudes, de son côté, se mit en route sur Paris; il ne s'était pas attaché aux pas de son rival, parce que les seigneurs de sa suite avaient refusé de le suivre. L'état d'incertitude où se trouvait la France était favorable aux feudataires : on ne pouvait rien leur refuser. Il y a des époques dans l'histoire qui, au premier coup d'œil, paraissent de véritables non-sens : ce sont des tâtonnements perpétuels; nul ne va jusqu'au bout de sa tâche; on prend, quitte et reprend la même œuvre; elle ne se trouve jamais accomplie, puisqu'on abandonne le lendemain ce qu'on a fait la veille. Les peuples, précipités au milieu de tous les genres de malheurs, ne font néanmoins aucun progrès; il n'y a pas d'expérience pour eux; en proie à de fréquentes tourmentes, on les trouve comme ancrés à la même barbarie. En effet, pour que la société s'avance, se perfectionne, il faut qu'elle se soumette aux lois d'une logique générale; tant que cette dernière ne commande pas à toutes les convictions, pour les discipliner au profit de l'intérêt général, il n'y a ni lueur ni commencement de civilisation; les États, alors, ne sont qu'un vaste chaos, où l'intérêt, la passion et le caprice luttent sans résultat décisif.

Charles-le-Simple, comme je l'ai dit, avait été chercher un refuge en Bourgogne. La sévérité avec laquelle Eudes avait puni le comte Valgaire était présente à tous les es-

MCD 2019

prits; les partisans du jeune monarque (1) l'avaient suivi. Mais, leurs biens ayant été saisis, ils se trouvèrent sans ressources. Il fallait qu'ils vécussent; ils récompensèrent l'hospitalité des Bourguignons en dévastant leur pays; ils ravirent de force ce qu'ils auraient eu honte de demander. Des réclamations universelles assaillirent Arnolphe, roi de Germanie. L'opinion publique le mettait bien au-dessus des autres souverains du temps; obéissant néanmoins à la mobilité régnante, il s'était déclaré d'abord pour Eudes, puis pour Charles-le-Simple, auquel il avait donné l'appui de ses soldats. Sans nul souci des contradictions dans lesquelles il était tombé, il avait invité les deux rivaux à se présenter dans une diète convoquée à Worms. Eudes s'empressa d'accourir; Charles-le-Simple ne fut pas aussi confiant. En conséquence, Eudes recouvra les bonnes grâces d'Arnolphe; celui-ci le reconnut, pour la seconde fois, roi de France, sans lui fournir ni hommes ni argent. L'archevêque de Reims Foulques, beaucoup plus intrépide que le souverain dont il faisait valoir les droits, partit pour la diète de Worms; mais il était trop tard. Attaqué en route par Eudes, qui s'en retournait en France, le prélat eut beaucoup de peine à s'échapper; le comte Adelonge, chef de son escorte militaire, fut tué.

Zwentibold, fils naturel d'Arnolphe, avait reçu ordre de son père de réunir ses drapeaux à ceux d'Eudes; loin d'obéir, il se réunit à Charles-le-Simple. Tous deux vinrent assiéger Laon; le succès ne couronna pas cette nouvelle tentative. Mais Eudes, fatigué des exigences des seigneurs de son parti, conclut un nouveau traité avec Charles-le-Simple [897]. La position du monarque français devenait de plus en plus difficile. Les Normands recommençaient leurs excursions, interrompues depuis quatre années. Enfin Arnolphe, après avoir reçu la couronne impériale, aspirait à s'emparer de tout l'Occident, qu'il regardait comme une partie indivisible des États de Charlemagne, dont il prétendait être l'héritier. Quelle portion de la France Eudes céda-t-il à son jeune rival? c'est un point sur lequel on n'est pas d'accord. Suivant M. de Sismondi, ce fut un simple apanage; à en croire d'autres historiens, la portion laissée à Charles-le-Simple fut beaucoup plus considérable, et comprit la Neustrie tout entière. Il est difficile, au milieu de tant de ténèbres, d'énoncer une opinion fortifiée de preuves. Eudes exerçait ses droits de monarque sur une trop petite étendue de territoire pour donner beaucoup. Sans compter Charles-le-Simple, il y avait alors, dans la France, cinq souverains portant tous le titre de roi. Mais, à regarder attentivement, ils étaient tous dénués de puissance réelle : les villes et les campagnes, partagées en fiefs plus ou moins étendus, étaient la propriété de ducs et de comtes qui, moyennant la cérémonie d'un vain hommage, en exploitaient tous les droits régaliens. Si l'on comptait cinq rois dans la France, en retour il n'y avait de monarchie nulle part, si par cette dernière expression il faut entendre une certaine étendue de territoire. Pour en revenir à Eudes, comme s'il eût eu le pressentiment de la fin de sa carrière, il acheta à prix d'argent le départ des pirates du Nord, et mourut dans le mois de janvier 898, après avoir occupé le trône pendant dix années. On enterra ses restes dans l'abbaye de Saint-Denis. Charles-le-Simple fut ensuite proclamé roi de France. Cet honneur lui était accordé pour la seconde fois.

(1) Charles-le-Simple.

CHARLES-LE-SIMPLE.

Ce prince eut le titre de roi pendant vingt-cinq années, sans mourir sur le trône. Comme monarque, deux faits seulement attirent sur lui l'attention de l'histoire : l'occupation de la Lorraine, et la cession de la Normandie aux pirates du Nord. Il ne reste, d'ailleurs, sur plus de la moitié de la première partie du règne de ce monarque, aucun document authentique. On sait d'une manière générale qu'il rencontra un ennemi persévérant et habile dans Robert, duc de France, ou, en d'autres termes, possesseur de la presque

MCD 2019

tota.ité de la France. A part l'influence que lui donnaient ses vastes domaines et ses immenses talents, il était encore frère du dernier roi Eudes. Enfin, il avait pour allié Herbert, comte de Vermandois. En retour, Charles-le-Simple put compter sur l'appui constant de Richard, duc de Bourgogne. Prince faible, incapable, il combla les désastres de son imbécillité par le choix d'un favori, espèce de parvenu dont les insolences accrurent le nombre de ses ennemis. C'est en 911, treize années après l'avénement de Charles-le-Simple, que commence, faute de documents, le récit de son règne. Alors Rollon, un de ces chefs aventureux sous les ordres desquels les Normands venaient dévaster la France, assiégeait Paris; son plan d'opérations ne semblait pas isolé. D'autres chefs normands avaient traversé la Loire et la Garonne. Charles-le-Simple n'eut pas la pensée d'aller combattre de pareils ennemis : cet exemple de courage ne lui avait pas été légué par son aïeul (1); il obtint de Rollon une treve de trois mois. A l'expiration de celle-ci, Richard, duc de Bourgogne, fit éprouver un échec aux Normands. Robert, duc de France, alla rejoindre, avec ses troupes, le duc de Bourgogne, et força Rollon à lever le siége de Chartres; cet avantage n'eut aucune suite. Le chef des pirates en ressentit cependant une telle fureur, qu'en se retirant il effraya par des ravages auxquels les Normands n'avaient pas encore accoutumé la France. Le roi, saisi de terreur, recourut à l'intermédiaire de Trancon, archevêque de Rouen. Ce prélat lui proposa d'abord la cession d'une province, où les pirates s'établiraient d'une maniere définitive; en retour on exigeait d'eux qu'ils se feraient chrétiens. Les Normands, dont les courses vagabondes s'étendaient sur toutes les parties de l'Europe, n'emmenaient pas les prêtres de leur culte. Leur vie active se composait de meurtres, de pillages; ils commettaient plus de crimes et de brigandages qu'ils ne livraient de combats et de batailles. Au milieu des agitations d'une pareille existence, les habitudes religieuses n'avaient pas de place. Il arrive même à certains peuples modernes d'oublier, au milieu des horreurs de la guerre, toute pensée de Dieu. Les Normands, sans être incrédules, ni même étrangers à l'instinct de la civilisation, en avaient perdu toutes les habitudes; seulement ils commençaient à se fatiguer des périls de leur métier, dont les profits d'ailleurs s'évanouissaient. Les lieux voisins des rivières et des fleuves ne leur offraient plus de ressources, tant ils les avaient dévastés. D'autre part, l'exemple de courage donné par les Parisiens lors du siége où ils contraignirent ces ennemis, jusque là si redoutés, à battre en retraite, avait retrempé le courage des habitants des cités. Enfin, il n'y avait plus de gouvernement central en France : les ducs et les comtes, placés au milieu des populations, embrassaient avec plus d'énergie leur défense que des monarques errants au sein de leurs États, ou végétant dans des palais ou des domaines royaux. Rollon n'était pas seulement un courageux soldat de fortune; il saisit l'occasion favorable qui lui était offerte : il promit d'embrasser la foi chrétienne, ainsi que les siens, si on voulait lui céder une vaste portion de la Neustrie; il exigea, en outre, que Charles-le-Simple lui donnât sa fille Gisèle en mariage. Ces conditions furent acceptées. Le roi, accompagné de Robert, comte de Paris et duc de France, jura la paix à Saint-Clair, ville ou bourgade élevée sur les bords de l'Epte; là, Rollon reçut des mains du monarque français l'épouse qui lui était destinée, et fut reconnu duc de la portion de la Neustrie à laquelle on a donné depuis le nom de Normandie. On voulut déterminer Rollon à baiser les pieds de Charles-le-Simple; il s'y refusa, menaçant de tout rompre; néanmoins, par transaction, un de ses soldats dut remplir pour lui cette espèce d'hommage. Mais ce dernier s'empara avec tant de brutalité du pied du monarque français, qu'il faillit faire tomber Charles-le-Simple à terre. Le duc Robert et tous les seigneurs présents s'engagèrent, sous la foi du serment, ainsi que les évêques, à garantir l'investiture du duché cédé à Rollon.

(1) Charles-le-Chauve.

MCD 2019

MUSEO DEL PUEBLO ESPAÑOL MADRID

Ce chef d'aventuriers prit aussitôt toutes les habitudes d'ordre et de prévoyance que sa nouvelle position lui commandait. S'il avait voulu être gendre de Charles-le-Simple, il choisit pour parrain le duc Robert. Les Normands embrassèrent comme leur chef, et avec sincérité, la foi chrétienne. Rollon devait sa fortune à leur valeur ; il partagea entre eux les terres qu'il venait d'obtenir ; il nomma comtes ses officiers principaux ; à d'autres il accorda la qualité de vassaux ; ceux-ci rétrocédèrent certaines portions de leurs domaines à de simples soldats, moyennant une redevance. En résumé, la Normandie fut partagée en comtés et régie par le système féodal, déjà installé dans l'Europe. Rollon avait à relever les ruines amoncelées par ses compatriotes ; dans cette tâche, il se montra rempli de discernement. Il fallait d'abord des bras pour défricher les terres et construire des demeures ; il appela des étrangers, auxquels il distribua certaines portions de la conquête. Il restait à faire rentrer ses soldats dans le cercle de la vie ordinaire ; il fallait les initier au travail, qui, désormais, devait les nourrir. Les maximes et les pratiques de la religion chrétienne adoucirent d'abord les mœurs des Normands ; ils étaient doués en outre, comme je l'ai déjà dit, d'un vague instinct de perfectionnement social que la propriété féconda ; car, grâce au système féodal, le meilleur que Rollon pût alors choisir, les pirates cultivèrent de leurs mains une terre dont les fruits leur appartenaient. Les Normands devinrent, en peu d'années, laborieux, paisibles et moraux ; ils conservèrent cependant le besoin des expéditions lointaines. L'un de leurs ducs (1) conquit en une seule bataille toute l'Angleterre. La cession faite par Charles-le-Simple fut sans doute un acte vil : un prince ne doit détacher une portion du sol national que si le fer manque à son bras ou à son courage ; mais, enfin, cette faute n'eut pas de suites fatales. La France rentra plus tard en possession de la Normandie, devenue une des provinces les plus riches et les plus industrieuses de notre territoire.

(1) Guillaume-le-Conquérant.

Tandis que Charles-le-Simple se déshonorait en installant au sein de la France un chef d'aventuriers auquel il livrait sa fille en mariage, la marche des événements en Germanie lui valut, sans conquête, la possession de la Lorraine. L'empereur Arnolphe mourut, laissant pour successeur son fils légitime Louis IV. Ce dernier avait à peine atteint sa vingtième année, lorsque ses jours s'éteignirent ; il n'avait aucun enfant mâle [912]. Les Germains, désolés par les excursions des Hongrois, élurent pour empereur Conrad, duc de Franconie. Si Charles-le-Simple eût été doué d'un tout autre caractère, il aurait voulu que la couronne impériale ornât sa tête ; elle lui revenait de droit : car c'était par la force seule qu'Arnolphe, père de Louis IV, et qui était d'une branche bâtarde, avait occupé le trône de la Germanie, pour être proclamé plus tard empereur. Mais les Allemands, instruits de l'imbécillité du souverain de la France, ne désirèrent pas l'avoir pour chef. Au milieu des périls où les plaçaient les attaques des Hongrois, il leur fallait un prince résidant dans la Germanie, et dont ils seraient à même d'apprécier les talents. D'un autre côté, les peuples de la Lorraine, ne voulant pas être gouvernés par Conrad, appelèrent sur le trône Charles-le-Simple [912]. Ce prince ne manqua pas d'accepter ce titre honorifique. Mais là aussi le pouvoir réel appartenait à des comtes indépendants ; sur les ruines du pouvoir royal s'élevèrent des principautés : elles devinrent transmissibles. Charles-le-Simple régna donc de nom en Lorraine, où ses ordres ne furent jamais exécutés.

Vers cette époque, il éprouva de grandes difficultés à se maintenir en France [913] ; il avait pour favori Haganon, homme de basse extraction, dont l'avidité égalait l'insolence. On le vit, pendant quatre jours consécutifs, refuser à Robert, frère d'Eudes, et duc de France, l'entrée de l'appartement du monarque. Ce puissant feudataire, jadis placé sur les marches du trône, ne cherchait qu'une occasion pour renverser Charles-le-Simple [917]. Hérivé, archevêque de Reims, usa de son influence pour détourner la tem-

MCD 2019

tête. Haganon avait aussi vivement irrité le duc de Saxe, en l'empêchant d'approcher de la personne du monarque. Le duc avait alors dit avec indignation : « Haganon montera » bientôt sur le trône à côté de Charles, ou » tous deux tomberont dans une condition » privée. » Tant de fautes devaient produire des suites funestes, que précipita la mort de Conrad [918], remplacé par Henri-l'Oiseleur, prince énergique. A cette mort se joignit celle de Richard, duc de Bourgogne, fidèle allié de Charles. Henri-l'Oiseleur, considérant la Lorraine comme une dépendance de la Germanie, médita d'en faire la conquête. Sa haute réputation lui attacha bientôt tous les hommes influents. Gislebert, fils du duc Raignier, qui avait assuré à Charles-le-Simple la possession de la Lorraine, embrassa la cause de Henri. Le roi de France essaya de lutter [921]; puis il conclut un armistice. Deux ans après il pénétra dans les environs de Mayence; mais, apprenant que les États de la Germanie étaient assemblés à Worms, il fut saisi d'une sorte de panique, et se sauva en toute hâte. Henri-l'Oiseleur entra dans la Lorraine. Les deux monarques se rencontrèrent ensuite à Bonne, sur le Rhin. Une réconciliation s'opéra entre eux ; ni l'un ni l'autre n'obtint la souveraineté de la Lorraine ; ils gardèrent seulement, et par le plus bizarre des arrangements, les feudataires qui s'étaient dévoués à leur cause.

Pendant que Charles-le-Simple songeait à conserver quelques débris de son influence nominale en Lorraine, des bandes de Hongrois vinrent dévaster ses États. L'archevêque de Reims Hérivé lui procura le secours de quinze cents soldats, avec lesquels il n'osa rien entreprendre. Quant au duc Robert, il tira parti des affreux désastres commis par les Hongrois pour augmenter le nombre des ennemis de Charles ; il remporta plus tard une victoire signalée sur des Normands, et les força de prendre un établissement fixe dans la Bretagne, dont la population, par suite de nombreuses guerres, avait presque entièrement disparu. Une première assemblée de comtes et de ducs réunis à Soissons avait décrété [920] que Charles-le-Simple était indigne de conserver plus long-temps la couronne. Ses feudataires s'étaient en outre élevés avec indignation contre les excès du favori Haganon. Le monarque allait être détrôné ; mais le comte Hugues représenta qu'avant de prendre un parti définitif, il fallait laisser encore le pouvoir suprême au roi l'espace de douze mois ; si, pendant ce dernier délai, il ne chassait pas son indigne ministre, s'il n'opérait pas des réformes salutaires, on le dépouillerait alors de sa couronne.

Charles-le-Simple se soumit à ces dures et humiliantes conditions; elles ne lui laissaient plus qu'une royauté provisoire, une royauté A FORFAIT. Convaincu que sa sûreté personnelle courait des risques, il se cacha pendant sept mois dans une église dépendant de l'archevêché de Reims. Pour bien peindre la situation de ce monarque, j'ajouterai qu'il possédait seulement en propre la cité de Laon ; tout le reste de son royaume était divisé en fiefs, à des ducs ou à des comtes, qui, une fois l'hommage prêté, ne lui rendaient aucune obéissance. Robert possédait toute la contrée située entre la Seine et la Loire ; Paris lui appartenait également. Ces vastes provinces avaient été possédées avant lui par Robert-le-Fort son père, et par Eudes, frère de ce dernier. Monarque sans États comme sans lumières, Charles n'inspirait pas une haine ardente ; les seigneurs français ne détestaient qu'Haganon. S'il avait sacrifié cet indigne favori, le monarque aurait obtenu de mourir en conservant son titre de roi de France. En effet, deux années s'écoulèrent avant que la diète de Soissons le poursuivît de nouveau. Charles-le-Simple, semblable à tous les princes bornés, ne manifestait de volonté opiniâtre que dans les circonstances où son salut lui commandait de sages concessions. D'un autre côté, comme il entre dans le sort des favoris de se montrer d'autant plus impérieux et avides qu'ils rencontrent plus de résistance, Haganon exigea de son maître le don de l'abbaye de Chelles; elle avait alors pour supérieure Rothilde, belle-mère de Hugues-le-Blanc, lequel était fils de Robert, duc de France. C'était frapper ceux qui n'avaient qu'à lever le bras

MCD 2019

pour écraser le monarque français. A cet acte de démence s'en joignit bientôt un autre : il enleva à Hérivé (1) le titre de grand-chancelier, pour en décorer Roger, archevêque de Trèves. Le comte-abbé Hugues, surnommé le Blanc, en appela sur-le-champ aux armes. Une ligue s'était formée, dans laquelle étaient entrés [922] les principaux seigneurs, dirigés par le duc Robert de France et l'archevêque de Reims.

Hugues, à la tête de deux mille hommes, marcha droit sur Laon: Charles-le-Simple se sauva avec Haganon, et traversa la Meuse. D'un autre côté, le duc de France (2) obtint des ressources considérables d'Arnolphe, duc de Bourgogne. Huit jours entiers, Robert et Charles se trouvèrent en présence. Cette inaction, surtout de la part du premier, paraît extraordinaire ; on reconnaît cependant, avec un peu d'attention, qu'elle dérivait seulement de l'état politique de la société. Nul doute, les grands feudataires régnaient dans l'étendue de leurs fiefs; les prélats, à moitié guerriers et prêtres, commandaient à la tête des troupes qu'ils levaient eux-mêmes comme seigneurs féodaux. Ils n'avaient donc rien à craindre d'un roi de France possesseur, comme Charles-le-Simple, d'une seule cité. Mais la force triomphe long-temps avant de régner; les droits, déshérités de leur puissance de fait, résistent encore dans la conscience générale. Il en résulte pour les rebelles une position embarrassante, parce qu'elle est fausse. Nous sommes condamnés à voir, dans le cours du moyen-âge, de fréquentes révoltes; mais de quelques prétextes dont se couvrent les agresseurs, ils marchent rarement droit à leur but : pour qu'ils le touchent, il faut en général une faute grave de la part du prince, qui a pour lui la sainteté d'un titre régulier. Le duc Robert de France et ses alliés hésitaient donc à engager une bataille dont le résultat ne pouvait pas être douteux. Ils suivirent le roi de France dans tous ses mouvements sans l'attaquer. Charles, toujours entouré de son favori, inspira, par un aveuglement si étrange, tant d'éloignement au petit nombre de défenseurs accourus autour de sa personne, qu'ils l'abandonnèrent. Le monarque se retira en Lorraine, sans que nul ne l'inquiétât. Ne l'oublions pas, il était protégé, dans un isolement aussi complet, par la majesté de son titre. Il est à croire que s'il fût resté en France, on ne l'aurait pas fait descendre du trône; on se serait contenté de lui imposer de nouvelles humiliations : on ne pouvait plus rien lui prendre. Mais à peine Charles-le-Simple eut-il quitté le territoire national, qu'on le regarda comme ayant abdiqué la couronne. Elle fut donnée aussitôt à Robert [922]; Hérivé le sacra dans l'église de Saint-Remi de Reims. Trois jours après, ce prélat rendit le dernier soupir.

Proclamé roi, Robert ne songea plus qu'à s'affermir; il engagea, sur les bords de la Roër, des négociations avec Henri-l'Oiseleur, et parvint à le détacher du parti de Charles-le-Simple. Celui-ci recourut à un armistice; il en profita pour lever des troupes, surprit Robert dans le voisinage de Soissons, et, quoique les soldats de ce dernier fussent en petit nombre, il accepta la bataille. Pour enflammer l'ardeur des siens, il laissa flotter sa barbe blanche et voulut lui-même porter l'étendard royal. Ainsi en évidence, il attira sur lui l'attention principale des soldats de Charles-le-Simple; serré de tous côtés, il périt, les uns disent d'un coup de hache, d'autres d'une multitude de coups de lance. Hugues, son fils, s'élançant à la tête des troupes, dispersa bientôt les partisans de Charles-le-Simple : celui-ci se sauva en Lorraine. A la suite de cette victoire décisive, on devait s'attendre à voir le triomphateur succéder à son père; mais il ne faut jamais oublier que chez les peuples barbares ou en proie à l'anarchie, les événements sont loin de marcher d'accord avec la raison. Il existe une multitude d'intérêts ou de passions se traversant sans cesse : un simple caprice décide les questions les plus graves. Hugues, fils et neveu de deux rois ; Hugues, réunissant dans ses mains tous les genres d'influence, fit donner la couronne à Rodolphe, duc de Bourgogne,

(1) Cet archevêque de Reims qui lui avait rendu de si grands services.

(2) Robert-le-Fort.

MCD 2019

son beau-frère. S'il faut en croire une chronique, il fit interroger sa sœur Emma, pour savoir qui elle préférait, en qualité de roi, de lui ou de son époux ; elle répondit : « J'aime mieux embrasser les genoux de » mon mari (1) que ceux de mon frère. » Quoi qu'il en soit, Rodolphe, plus généralement connu dans nos annales sous le nom de Raoul, fut reconnu roi le 13 juillet 923 ; Gautier, archevêque de France, lui donna l'onction sainte dans l'église de Saint-Médard de Soissons.

Pendant qu'on disposait ainsi du trône, Charles-le-Simple errait au-delà de la Meuse. Héribert, comte de Vermandois, après avoir embrassé et déserté le parti du monarque, lui députa Bernard, comte de Senlis, accompagné d'une suite nombreuse ; Héribert l'avait chargé, disait-il, d'offrir au roi de France son appui pour renverser le duc de Bourgogne Rodolphe.

Charles-le-Simple plus d'une fois avait eu à souffrir de la mobilité du comte de Vermandois ; il s'imagina cependant qu'il avait cédé enfin au sentiment du devoir. Plein de sécurité, il se rendit auprès de son feudataire ; ce dernier se jeta aux genoux du monarque, et le supplia de l'accompagner dans la ville de Saint-Quentin, où ils concerteraient leurs dernières mesures. Charles-le-Simple suivit Héribert, et fut reçu avec les plus grands honneurs. Le lendemain le comte invita, et au nom du roi de France, les derniers serviteurs qui l'avaient suivi dans son infortune, à s'éloigner. Il fit conduire Charles-le-Simple à Château-Thierry, où il le jeta dans les fers. Il alla ensuite réclamer le prix de sa trahison auprès de Rodolphe (2).

(1) C'était la manière du temps, d'accomplir l'hommage qui était dû au souverain.

(2) Quoique captif, j'aurai encore à m'occuper de Charles-le-Simple ; je me contenterai de dire, pour le moment, qu'il avait eu d'Ogive, sa troisième femme, un enfant mâle alors âgé de neuf ans. La reine parvint à se sauver, emmenant avec elle l'unique rejeton de la famille royale ; elle trouva un refuge auprès d'Athelstan, son frère, souverain des anglo-Saxons.

RODOLPHE,

AUTREMENT DIT RAOUL.

La puissance matérielle de ce prince ne pouvait être accrue par son titre de roi de France. S'il avait des troupes et des richesses, elles lui venaient de son duché de Bourgogne, où il jouissait de tous les droits d'une souveraineté pleine et entière. Le territoire de la France était divisé en trois grandes portions. Rodolphe, comme duc de Bourgogne, en possédait une ; Hugues, comme duc de France, avait l'autre ; enfin, le duc d'Aquitaine gouvernait toute la contrée qui, au-delà de la Loire, s'étendait jusqu'au Languedoc et aux Pyrénées. Le système féodal accroissait alors de plus en plus son empire. Suivant ses propres règles, les ducs et les comtes devaient hommage au roi pour les terres et les villes qu'ils en avaient reçues. La qualité de monarque était toujours restée la première. Les ducs et les comtes avaient, à leur tour, des vassaux auxquels ils concédaient des fiefs, c'est-à-dire des terres, à la condition que ceux-ci leur rendraient hommage. Il faut bien remarquer que cet hommage exigé par les ducs et les comtes n'était pas un vain mot ; il impliquait des deux côtés diverses obligations : le vassal devait défendre son seigneur envers et contre tous, et, au milieu de la mêlée, lui faire un rempart de son corps (1). Le seigneur, de son côté, était tenu, sous peine de perdre tous ses droits, de respecter la femme ou la fille de son vassal. Cette dernière qualité n'avait, au reste, rien d'humiliant ; le même homme était tout à la fois seigneur dans un lieu et vassal dans un autre, car rien n'était absolu, et les obligations du seigneur, comme celles du vassal, se modifiaient. Tout se réduisait à un contrat consenti de part et d'autre, et dont on pouvait accroître, diminuer ou rompre les conditions. La spontanéité, la volonté libre, formaient l'essence même du système

(1) C'était là évidemment une suite des mœurs gauloises et germaines. Les premières avaient enfanté le *client* ; les secondes, le *compagnon*.

MCD 2019

féodal. Le vassal était toujours reçu à *abjurer son hommage*, en restituant le fief que lui avait concédé son seigneur; il pouvait alors l'attaquer les armes à la main, s'il croyait avoir à s'en plaindre. A côté de l'obéissance se trouvait la liberté; comme les engagements étaient, si je puis ainsi parler, le fruit du libre arbitre, on était toujours maître de les interpréter à son profit; c'est ce qui explique la turbulence du système féodal. Il produisit donc, surtout à ses premiers développements, une vaste anarchie, ensanglantée par des combats continuels. Quiconque avait une portion de puissance à exercer ou un intérêt à protéger, élevait un donjon, une tour ou une citadelle. Comme la force impose la crainte et le respect, le premier soin était de se mettre sur la défensive. Certes, pareil état de société était déplorable; mais il est encore à préférer à cette ignoble oppression où a été ravalé l'empire romain. La vie, chez nos pères, était dure et entourée de périls sans cesse renaissants; mais chacun était chargé de veiller à ses jours. Les caractères féroces et impitoyables se montraient, en retour, courageux et énergiques. La France était semblable à une terre vigoureuse, mais qui donne des moissons incomplètes, parce qu'une culture intelligente lui manque. Le moment venu, elle féconda les semences de véritable civilisation qui enfin lui furent confiées.

La civilisation desséchante de l'*empire* (1) avait fait disparaître les peuples de la Gaule; les princes Mérovingiens, dans leurs folies atroces, décimèrent une multitude d'hommes; le gouvernement des successeurs de Charlemagne abrutit et dévora tout à la fois ses sujets. Le système féodal, au contraire, imprima un mouvement général, et rendit la verdeur même jusqu'aux dernieres classes; je veux dire aux serfs. Ducs, comtes, vicomtes, et plus tard barons, eurent besoin des hommes qui les entouraient; d'esclaves ils firent des soldats : c'était un progrès. Ces soldats, ils les traitèrent avec tendresse : leur dévouement leur devenait indispensable. Sans doute d'horribles abus de pouvoir peuvent être dénoncés, et d'odieuses oppressions converties en coutumes doivent être livrées à l'indignation publique. Mais, pris dans son ensemble, et envisagé d'une manière philosophique, le système feodal n'offre rien de dégradant. A côté des excès de la force brutale arrivent des améliorations continuelles : l'héroïsme était partout; les villes et les simples bourgades se défendaient jusqu'à la dernière extrémité, parce qu'elles avaient une indépendance locale et des richesses à conserver. D'après la position des habitants, la législation changeait, mais pour s'approprier d'une manière plus intime à ceux qu'elle régissait. Des cités riches, de simple abbayes, avaient des nobles et des seigneurs combattant pour elles. Bref, toutes les distances étaient comblées par l'énergie et le talent; on arrivait, en l'escaladant si l'on veut, mais enfin on arrivait au poste qu'on méritait. Les physionomies, j'en conviens, étaient farouches et rébarbatives, mais elles restaient distinctes et originales. A travers tant d'obstacles, chacun choisissait sa route et se la traçait. En un mot, c'étaient des siècles de violence, mais non pas d'impuissance. Ce n'est pas à dire qu'on doive relever ou même regretter le système féodal; il faut seulement lui rendre justice et le considérer comme un temps d'admirables épreuves.

Ces réflexions sont loin d'être étrangères au prince dont je vais narrer la vie, puisqu'il se trouve placé sur le seuil de la féodalité. Cependant, grâce aux efforts les plus énergiques, il put triompher du comte de Vermandois, dont l'autorité et l'indépendance étaient telles qu'il garda constamment entre ses mains Charles-le-Simple comme une menace vivante toujours dirigée contre Rodolphe. Ce dernier repoussa encore les attaques de nouvelles bandes de Normands; le duc d'Aquitaine lui inspira aussi de vives inquiétudes; enfin, la possession de la Lorraine lui fut énergiquement disputée. Hugues, son beau-frère, ce puissant duc de France, n'éprouva pas de regrets du trône dont il avait fait une généreuse cession au mari de sa sœur, et servit, en général, avec dévouement Rodolphe; on peut même dire

MCD 2019

qu'il porta pour lui tout le poids des affaires, lors des voyages fréquents que le monarque alla faire dans son duché de Bourgogne. Ragenold, sous les ordres duquel marchait une bande de Normands, fut d'abord battu par les comtes de Vermandois, Royer et Ingobrum [923]. Cet échec n'empêcha pas ce chef de pirates de ravager le duché de France; il mit aussi à feu et à sang l'Artois. Rodolphe quitta en toute hâte la Bourgogne pour venir combattre ces ennemis si invétérés de la France; il les renferma jusque dans leur camp, et allait triompher, lorsque les Normands le surprirent au milieu de la nuit. Ce fut avec beaucoup de peine que le monarque s'échappa : il avait reçu une blessure très-grave; ses troupes prirent la fuite, et il se trouva sans armée. Ragenold se répandit avec les siens comme un torrent dévastateur. Mais le temps était passé où l'administration molle et fainéante des successeurs de Charlemagne laissait le territoire national sans défense, et n'opposait que l'or qui tente au lieu du fer qui déchire. Les grands propriétaires de fiefs, les ducs, les villes, les cités, les bourgs eux-mêmes, opposaient une mâle résistance aux envahisseurs du Nord; le système féodal donnait des armes jusqu'à la population des plus imperceptibles localités. Les nouvelles bandes de Normands, séduites par la fortune de Rollon, ne pouvaient pas comme lui s'enraciner dans le sol; seulement elles tombaient à l'improviste sur quelques points isolés, où elles réussissaient à enlever des vivres. Ragenold était d'abord parvenu à se concerter avec les Normands auxquels Charles-le-Simple avait accordé de si grands avantages. Mais on donna aux soldats de Rollon la ville de Bayeux et son territoire; ils renoncèrent aussitôt à une alliance qui, en définitive, ne pouvait rien leur rapporter. La bande de Ragenold, isolée au milieu de la France, qu'elle parcourut sept années, fut exterminée dans une rencontre avec Rodolphe.

Ce monarque, dont le succès couronna en général toutes les entreprises, n'avait pu obtenir d'être reconnu par le duc d'Aquitaine comme roi de France. Il résolut de conquérir par les armes ce qui jusque là lui avait été refusé. Déjà il était en marche, lorsque le duc d'Aquitaine arriva, de son côté, sur les bords de la Loire. On devait croire que Rodolphe, prince vaillant, allait aussitôt engager une bataille décisive; mais dans le dixième siècle, comme tout était morcelé, on ménageait ses ressources. Des négociations s'ouvrirent : le duc d'Aquitaine consentit à rendre un vain hommage à Rodolphe; ce dernier lui donna la ville de Bourges [924]. Le monarque était à peine parti, que le duc d'Aquitaine ne le reconnut plus. Ainsi le nouveau monarque Rodolphe s'était dépouillé d'une ville en retour d'un aveu de suzeraineté qui, trois jours après son départ, avait cessé d'exister. On a d'ailleurs conservé en Aquitaine une foule d'actes où l'on trouve cette mention : « *Fait le ..... la qua-* » *trième année depuis que Charles roi* » *a été dégradé par les Français, et* » *Rodolphe élu contre les lois.* » Charles-le-Simple est-il mort, on rencontre dans d'autres actes cette nouvelle mention : « *La* » *première, la seconde, la troisième* » *année depuis la mort de Charles,* » *Jésus-Christ régnant, en attendant* » *le roi; Christo regnante, et rege ex-* » *pectante.* » Le grand principe de l'hérédité monarchique avait donc encore, à cette époque, une véritable force d'opinion, quoiqu'il n'y eût plus de royauté parmi nous, pas plus que de territoire national. La France appartenait à un certain nombre de feudataires; pour rester les maîtres, ils n'avaient qu'à se confédérer. Deux ou trois de ces puissants seigneurs imposaient leurs ordres à l'homme revêtu du titre de roi. Rodolphe, au reste, avant d'être porté sur le trône par une faction politique, était un simple duc, beaucoup moins important que son beau-frère le duc de France et que le duc d'Aquitaine.

Il y a un contraste fort remarquable, et que je dois faire ressortir ici, c'est la grandeur des prétentions et la petitesse des résultats. Rodolphe s'imagina que, proclamé roi de France, il devait s'imposer la loi de réunir à son royaume nominal la province de Lorraine, dont le roi de Germanie, Henri-l'Oiseleur, enviait aussi

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Rebel Sculp.

1. COSTUMES DES REINES DE FRANCE AU 13E. SIÈCLE.
2. PIERRE DE DREUX dit MAUCLERE. Règne de Louis IX. (1230).

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

MCD 2019

la possession. Déjà celui-ci s'était emparé de Saverne ; mais un certain nombre de seigneurs embrassèrent le parti de Rodolphe. En réalité, la province rendit hommage à ce dernier ; mais il n'exerça jamais sur elle une véritable domination. Le roi de Germanie, qui n'avait pas assez de troupes sous ses étendards pour courir la chance des combats, obtint une trève des habitants même de la Lorraine. Ces détails, dont je pourrais facilement accroître le nombre, peignent l'état véritable de la France sous le règne de Rodolphe ; cet ensemble va être complété par le récit des faits particuliers au comte de Vermandois.

Cet ambitieux feudataire était tourmenté par la conviction qu'il avait mis la couronne sur la tête de Rodolphe, en s'emparant par trahison de la personne de Charles-le-Simple : pour un si grand service il implorait sans cesse des récompenses nouvelles. En attendant qu'elles lui arrivassent, il s'était emparé de force des revenus de l'archevêché de Reims, lors de la mort de Séulfe, le dernier titulaire ; puis il avait donné ce siége si important à un de ses fils, qui avait à peine atteint sa cinquième année. Rien n'était plus contraire aux dispositions canoniques. Rotgaire, comte de Laon, vint à mourir ; le fief qu'il laissait revenait de droit à Roger, son fils ; le comte de Vermandois le sollicita pour un de ses enfants. Rodolphe, se conformant à la justice, fit éprouver un refus à son puissant feudataire. Celui-ci voulut punir ce qu'il appelait une noire ingratitude ; mais son influence n'était pas assez grande pour qu'il osât résister seul. Il était lié d'intérêt avec le duc de France Hugues, qui jusque là avait soutenu avec générosité la cause de Rodolphe, son beau-frère ; mais, comme rien n'était plus rare alors qu'une conduite conséquente, Hugues venait d'obtenir en mariage une fille d'Édouard I, roi d'Angleterre, et père d'Odgive, femme de Charles-le-Simple ; de sorte que le duc se trouvait oncle de l'héritier légitime de la couronne de France.

Soit que cette nouvelle alliance eût diminué dans le cœur de Hugues l'attachement qu'il avait jusque là porté à son beau-frère, soit toute autre cause que l'éloignement des siècles nous empêche de discerner, il se rangea du côté du comte de Vermandois, et entra dans des intrigues avec le roi de Germanie et le duc de Normandie. Héribert (1), pour sanctifier, dans l'opinion publique, sa révolte, convoqua un concile à Frosley, et tenta de s'emparer de Laon ; mais Rodolphe déjoua ce coup de main [927].

Le comte de Vermandois, tenant à mettre toutes les apparences de son côté, se rend à Château-Thierry, où depuis quatre années Charles-le-Simple languissait dans les fers ; il l'emmène avec lui dans les murs de Saint-Quentin ; une réaction s'opère en faveur du monarque légitime. Au nombre des alliés d'Héribert il faut compter Guillaume-Longue-Épée (2), auquel il avait donné sa fille en mariage. Le comte de Vermandois s'adressa, en outre, au pape Jean X, invoquant les foudres de l'excommunication contre Rodolphe, qu'il lui dénonça comme un vil usurpateur. Mais le souverain-pontife ne put intervenir dans ces débats ; il avait été fait prisonnier par Guido, duc de Toscane. Héribert se mit en campagne. Rodolphe, incapable d'étouffer le mouvement qui s'était manifesté en faveur de Charles-le-Simple, se retira dans son duché de Bourgogne, où il leva une armée considérable. Quant les rigueurs de l'hiver furent passées, toujours plein de ressentiment contre son beau-frère, il mit le duché de France à feu et à sang [928]. Le comte de Vermandois accourut avec ses troupes sur le bord de la rivière d'Oise ; on allait en venir aux mains, lorsque Hugues, qui n'avait déjà que trop souffert des désastres de cette guerre, réconcilia Rodolphe et Héribert, à la condition que ce dernier serait mis en possession du comté de Laon, sur lequel, d'après le système féodal, il n'avait aucun droit. Ainsi la royauté, poursuivie de concessions en concessions, est réduite à façonner de ses propres mains l'indépendance de feudataires qui ne sont déjà que trop redoutables. Mais, comme l'anarchie pénètre promptement de l'État dans la famille, Emma,

(1) Le comte de Vermandois.
(2) Duc de Normandie.

MCD 2019

femme de Rodolphe, s'étant jetée dans les murs de Laon, en ferma les portes au comte de Vermandois. Ce dernier, cependant, avait rendu de nouveau hommage au roi qu'il avait proclamé un usurpateur. Maintenant qu'allait-il faire de Charles-le-Simple, dont il s'était montré le défenseur? Aux époques de révolutions, on est trop emporté par les intérêts ou les passions du moment pour songer au lendemain; on ne se pique pas d'être conséquent avec soi-même. Héribert fit donc jeter de nouveau Charles-le-Simple dans les fers. Rodolphe visita lui-même l'infortuné monarque, qui lui donna une apparence de droit en le reconnaissant comme monarque de France. Il reçut, en retour, les revenus du domaine royal d'Attigny. L'infortuné descendant des Carlovingiens, désormais au-dessus des rigueurs de la misère, rendit le dernier soupir en 929.

Si les seigneurs feudataires n'eussent pas été divisés par des intérêts importants ou des passions violentes, ils auraient promptement effacé jusqu'au nom de roi en France: mais nul concert entre eux. Sans doute ils auraient pu former une confédération d'États indépendants; ils aimèrent mieux guerroyer. Cette faute si grave permit à la royauté de sortir de son abaissement. A partir de Hugues, duc de France, et du comte de Vermandois, jusqu'aux intrigues de la Fronde, c'est-à-dire pendant l'espace de sept cents années, nous verrons les grands feudataires nous offrir les mêmes scènes de désordre; aussi, après s'être long-temps fait craindre, ils descendirent au rôle de simples courtisans. Ce qu'ils exigeaient jadis avec hauteur et menace, ils le sollicitèrent désormais avec grâce et adresse.

Le duc de France et le comte de Vermandois donnèrent bientôt le funeste exemple d'hostilités entre grands feudataires. Ils attaquèrent d'abord le comte Boson; puis, n'étant pas d'accord pour le partage des dépouilles, ils se débauchèrent réciproquement des vassaux [930], et s'enlevèrent des places: ce fut là le commencement de ces guerres privées, qui s'étendirent, de proche en proche, d'un bout de la France à l'autre. Rodolphe et le roi de Germanie intervinrent de leur côté dans des hostilités qui éclatèrent en Lorraine. Gillebert, le premier des feudataires de cette province, s'allia avec le comte de Vermandois. Le lecteur doit se rappeler que Rodolphe et Henri-l'Oiseleur (1) avaient conservé chacun des droits sur la Lorraine, dont ils ne possédaient pas le territoire; cette contrée leur devait seulement l'hommage. Au gré de leurs projets ambitieux, les vassaux se déclarèrent, les uns pour le roi de France, les autres pour le roi de Germanie. Eprouvaient-ils quelques mécontentements, ils changeaient de parti, passant alternativement d'un de ces princes à l'autre. C'est ainsi que le comte de Vermandois rendit hommage à Henri-l'Oiseleur. Le duc de France, cette fois, unit ses armes à celles du roi de France, son beau-frère; des villes, des bourgades, des châteaux forts, furent pris d'assaut. Une multitude de petits combats, de surprises et de rencontres, avaient lieu chaque jour, mais sans amener un résultat décisif. Le comte de Vermandois, combattant contre Rodolphe et Hugues de France, éprouvait des revers; mais il savait les réparer avec promptitude; à son tour il prenait des places à ses ennemis. S'il perdait des cités importantes, comme Saint-Quentin et Péronne, il parvenait à les faire rentrer sous ses ordres; à part ses vassaux, des populations entières lui étaient dévouées. Les habitants de Reims soutinrent un siége vigoureux pour conserver, comme archevêque, le fils d'Héribert, à peine âgé de cinq ans, et auquel, contre toute espèce de droit, son père avait donné un des premiers siéges des Gaules. Tout était mouvement; à cette apathie générale qui avait énervé l'État sous les Débonnaire, les Charles-le-Chauve, avait succédé une ardeur guerrière dans toutes les classes de la société. Les femmes elles-mêmes combattaient. Nous venons de voir plus haut qu'Emma, épouse de Rodolphe, avait d'abord refusé de remettre la ville de Laon à Héribert. Le comte de Vermandois, à son tour, fut renfermé dans les murs de cette même ville, qui lui avait

(1) Roi de Germanie.

MCD 2019

enfin été rendue; il en ouvrit les portes, à la condition de sortir libre. Mais sa femme se défendit long-temps dans une forteresse qui touchait à la ville de Laon. Les succès, comme les revers, n'avaient pas de suites importantes, parce que les moyens d'attaque, comme les moyens de défense, se trouvant divisés et répartis sur une foule de points, aucune opération n'avait de grandeur. En un mot, on ne voyait pas d'armées en présence l'une de l'autre, mais des combattants répandus partout. Enfin, comme, dans la hiérarchie féodale, le duc ou le comte se révoltait contre le roi, les vassaux de ceux-ci s'insurgeaient ou changeaient de parti. L'attention des chefs était à chaque instant détournée; de là des déplacements continuels; ils ne pouvaient donc rien achever complétement. Hugues et son beau-frère le roi de France étaient souvent contraints d'abandonner la poursuite du comte de Vermandois pour aller apaiser ou étouffer de petites révoltes locales; ils accordaient alors des trèves à Héribert. Cette guerre dura environ cinq années, avec des avantages qui se balancèrent. Elle se termina, grâce à l'intervention de Henri-l'Oiseleur; on se restitua à peu près, de part et d'autre, tout ce qu'on avait pu se prendre. C'est, en définitive, un monarque étranger qui imposa la loi à Rodolphe, comme à son feudataire : à l'intérieur comme à l'extérieur, l'indépendance de la couronne n'existait plus. Sous ce dernier rapport, cependant, aucune crainte sérieuse ne pouvait exister, car l'état d'organisation où se trouvait la France se montrait dans la Germanie. Seulement, d'après l'habileté passagère des princes, ils contenaient plus ou moins l'audace de leurs feudataires; mais ce n'étaient là que d'heureux accidents. L'anarchie valeureuse des grands, comme des masses, reprenait bien vite le dessus; cette unité d'un pouvoir étendu ne pouvait sympathiser avec l'état présent de la société.

Rodolphe, à la suite de la transaction faite avec le comte de Vermandois, courut en Bourgogne pour repousser une invasion de Hongrois; ceux-ci ne l'attendirent pas, et reprirent la route de l'Italie, où ils se dispersèrent. Le monarque fut atteint, à cette époque, d'une maladie de langueur qui l'enleva le 15 janvier 936. On déposa ses restes à Sens, dans l'église de Sainte-Colombe. Environ dix-huit mois avant sa mort, Rodolphe avait perdu sa femme Emma. Aucun enfant ne survécut aux deux époux. Le titre de roi de France fut en définitive, pour le duc de Bourgogne, une sorte de décoration toute personnelle : il l'acheta plus cher qu'elle ne valait, car les dernières années de ce monarque se montrèrent pleines d'inquiétudes, de travaux et d'amertume. Son héritage de famille, le duché de Bourgogne, se trouva partagé en lambeaux, dont la plus grande partie revint, en définitive, à la puissante famille des ducs de France, d'où va incessamment sortir l'illustre tige royale des Capétiens.

LOUIS IV, DIT D'OUTRE-MER.

Ce prince, conduit à l'âge de quatre ou cinq ans en Angleterre, reçut, d'un exil aussi précoce, le surnom d'Outre-Mer. Le principe de l'hérédité avait été suspendu en France par l'accession au trône de Robert et de Rodolphe; mais ce principe n'était pas éteint dans tous les esprits. Quoique le territoire national fût morcelé à l'infini, des souvenirs de vénération entouraient toujours le titre de roi. Il y a des impressions de gloire, de splendeur et de commandement qui ne s'effacent que lentement de la mémoire des peuples. En vain la société est-elle en proie à de violentes tempêtes, tous les liens, tous les engagements politiques ne se délient pas à la fois; des consciences d'élite en gardent la sainte tradition. Ce mélange des masses qui se rappellent, et des gens d'honneur qui se sentent engagés, ce mélange réagit sur l'opinion publique. On doi se rappeler avec quels ménagements Pépin, regardé comme le fondateur de la race Carlovingienne, s'approcha de la couronne avant de la rendre héréditaire chez ses descendants. Sans doute les circonstances, cette fois, étaient moins favorables, puisque deux princes s'étaient succédé sans aucun droit sur

MCD 2019

le trône de France, et que les feudataires possédaient dans chaque localités les prérogatives les plus essentielles de la puissance suprême. Mais ces grands personnages se redoutaient encore plus entre eux qu'ils ne craignaient un enfant âgé à peine de seize années. Lui donner la couronne, c'était mettre entre ses mains un hochet, à l'ombre duquel ils verraient prospérer leurs avides prétentions. Hugues et le comte de Vermandois s'élevaient au-dessus de tous les autres seigneurs. Si l'élection remplaçait l'hérédité, le choix devait tomber sur l'un des deux puissants rivaux. De là naîtrait une sorte d'embrasement général qui offrait en perspective plus de dangers que d'avantages. Un vainqueur restait-il, soit Hugues, duc de France, ou Héribert, comte de Vermandois, tout équilibre était rompu; les autres grands feudataires, les simples comtes, n'avaient plus qu'à baisser la tête. Enfin, Hugues se trouvait très-proche allié de Louis-d'Outre-Mer. Le rappelait-il sur le trône, il gouvernait sous son nom. Comme duc de France il possédait, je l'ai déjà dit, toutes les contrées qui s'étendent entre la Seine et la Meuse; il régnait sur tout le duché de Neustrie, abstraction faite de la portion cédée par Charles-le-Simple aux Normands de Rollon. Quoique laïque, il jouissait des abbayes de Saint-Martin-de-Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. Possesseur d'immenses revenus, il levait des troupes considérables, commandées par des vassaux prêts à mourir pour lui. Il avait déjà donné la couronne à Rodolphe, duc de Bourgogne, son beau-frère; et comme ce dernier n'avait pas de successeur, il s'apprêtait à conquérir le vaste héritage qu'il avait laissé. Contre tant de richesses et de puissances réunies, que pouvait Louis-d'Outre-Mer? Hugues cernait, en définitive, toutes les approches du trône, avant d'y faire asseoir sa race. Cette prudence habile a été heureuse pour ses successeurs; car, depuis le moment où un Capétien prit la couronne, plus de neuf siècles se sont écoulés sans qu'elle soit sortie de cette illustre famille. En général, la durée s'attache à ce qui a été conquis avec une patience calculée; le temps détruit vite ce qu'il a élevé à la hâte.

Hugues envoie en Angleterre l'archevêque de Sens, pour obtenir de la reine Odgive le retour de son fils en France. La veuve de Charles-le-Simple exige des otages et des serments; elle craint pour son fils le sort jadis infligé à son mari. On lui donne des otages, on lui fait des serments, et Louis-d'Outre-Mer aborde à Boulogne. Le duc Hugues, Guillaume-Longue-Épée, duc de Normandie, ainsi que le comte de Vermandois, vinrent lui rendre hommage [936]. On ne conduisit pas ce prince à Paris, l'ancienne capitale du royaume. En effet, le duché de France n'appartenait plus à la couronne. Louis-d'Outre-Mer fut dirigé sur le château de Laon; ce comté était la seule terre qui restât au roi de France; là, seulement, il avait domicile. Arthaud, archevêque de Reims, et successeur, dans ce siége, d'un des enfants d'Héribert (1), lui donna l'onction sainte. Aux yeux des peuples, Louis-d'Outre-Mer, à partir de ce moment, fut leur véritable prince. Hugues, pressé d'arrondir ses domaines du duché de Bourgogne, s'occupa d'en faire la conquête; c'était une des conditions imposées à l'élévation du jeune monarque. Voulant profiter de ce prestige qui entoure un prince nouvellement couronné, il emmena avec lui Louis-d'Outre-Mer, et s'empara d'une certaine portion de la Bourgogne. Enfin, il signa un traité caractéristique de ce système de divisibilité pénétrant alors partout. La Bourgogne lui était disputée par Hugues-le-Noir, frère de Rodolphe, et par Gidelbert, comte de Dijon, beau-frère du dernier duc de Bourgogne (2). Eh bien, les trois compétiteurs, en se partageant le territoire, se reconnurent chacun le titre de duc de Bourgogne; de sorte que le duché avait trois maîtres à la fois. Un traité pareil devait enfanter sans cesse des guerres [937].

Hugues, qui au titre de tuteur joignait toutes les fonctions réelles d'un ministre principal, rendit trop pesant le joug sous lequel était courbé Louis-d'Outre-Mer Une

(1) Comte de Vermandois.

(2) Rodolphe.

MCD 2019

ligue se forma contre le duc de France, dans laquelle entrèrent la veuve de Charles-le-Simple, et Arthaud, archevêque de Reims. Hugues découvrit cette ligue. Il s'allia sur-le-champ avec le comte de Vermandois; celui-ci profita de la circonstance pour reprendre la ville de Péronne, qu'il avait perdue précédemment. Une nouvelle invasion des Hongrois, accompagnée des plus horribles désastres, força le roi et ses grands feudataires à réunir leurs efforts pour chasser ces essaims de barbares. Louis-d'Outre-Mer reprit ses chaînes; il avait trop besoin de Hugues pour continuer de prétendre à une indépendance qu'il ne pouvait soutenir : le péril passé, il voulut enfin régner. Ces généreux élans ne pouvaient avoir d'effet. Le prince, en dépit d'un courage qui, chez lui, devança les années, était dénué de toute espèce de ressources; il n'avait pas même la propriété entière du comté de Laon; le comte Roger lui en disputait une portion qui lui avait été concédée par Rodolphe. D'un autre côté, le comte de Vermandois s'était emparé d'un fort, où il avait mis garnison; ce fort touchait la ville de Laon. Louis-d'Outre-Mer chercha à en dépouiller le comte de Vermandois. Hugues embrassa aussitôt sa défense; Gislebert, duc de Lorraine, entra dans leurs intérêts. Incapable de résister à tant de forces combinées, Louis-d'Outre-Mer se confédéra avec Hugues-le-Noir, frère de Rodolphe, cet usurpateur du trône de Charles-le-Simple. Des rencontres, des siéges signalèrent ces hostilités.

Hugues avait épousé la sœur du roi d'Angleterre, alliance qui l'avait rendu beau-frère de Charles-le-Simple, et oncle, du côté des femmes, de Louis-d'Outre-Mer. Devenu veuf, le duc de France avait choisi pour compagne la sœur d'Othon-le-Grand, successeur de Henri-l'Oiseleur. Cette alliance accrut encore l'ascendant de Hugues. C'est ici le lieu de dire que le nouveau roi de Germanie était occupé à recevoir l'hommage des feudataires de la Flandre, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Bourgogne Transjurane et de la Provence [939]. Sur ces entrefaites, les habitants de la Lorraine voulurent se donner à Louis-d'Outre-Mer. Celui-ci accepta leur offre : il ne s'agissait, après tout, que du simple hommage féodal. A la suite d'événements que je passe sous silence, parce qu'ils manquent d'intérêt historique, Louis-d'Outre-Mer se maria à Gerberge, sœur d'Othon, et sœur aussi d'Hedewige, nouvelle femme de Hugues, duc de France. Louis-d'Outre-Mer se trouva donc beau-frère du roi de Germanie et de son ancien tuteur Hugues; mais cette alliance, en dépit des efforts de Gerberge, n'amena pas une réconciliation générale.

Louis-d'Outre-Mer rencontrait, au Nord, Othon; au Midi, il avait pour adversaires le comte de Vermandois, le duc des Normands et Hugues. Il fallut qu'il essayât de jeter la diversion au milieu de tant d'ennemis [940]. Il s'adressa d'abord à Hugues, son beau-frère, lui proposant une conférence où toutes les difficultés qui existaient entre eux seraient aplanies; il éprouva un refus. Cependant le duc de France consentit plus tard à se rencontrer avec le jeune monarque; mais à la condition qu'il restituerait l'archevêché de Reims au fils du comte de Vermandois. Louis-d'Outre-Mer, ne voulant pas acheter à un si haut prix le simple espoir d'un arrangement, préféra tenter un rapprochement avec le duc de Normandie, qui deviendrait pour lui un utile allié. Guillaume-Longue-Épée (1) profita de cette occasion pour obtenir la confirmation des terres que Charles-le-Simple avait concédées à Rollon, à la suite d'un traité solennel; tant il est vrai que la mobilité était un des caractères les plus saillants de ces tristes siècles : ce que la force, la ruse ou la perfidie avaient donné la veille, pouvait toujours être repris le lendemain. Tel est le secret de tant de guerres, de tant de parjures et de crimes. Cette vérité, les historiens ne l'ont pas assez sentie; ils ont souvent apporté mille explications ingénieuses où il n'y en avait qu'une seule à donner. Louis-d'Outre-Mer croyait avoir gagné le duc de Normandie; mais ce dernier réunit bientôt

(1) C'était le surnom donné au duc de Normandie.

MCD 2019

après ses troupes à celles de Hugues-le-Grand et du comte de Vermandois. Reims fut assiégé au bout de six jours ; ses portes furent ouvertes; et Héribert rétablit, comme archevêque de cette ville, son jeune fils. Arthaud, possesseur légal de ce siége, en fut destitué dans une assemblée d'évêques; on lui donna, en retour, l'abbaye de Saint-Basle. Les confédérés, enorgueillis de ce premier succès, tentèrent de s'emparer de Laon. Louis-d'Outre-Mer leva des troupes en Bourgogne. Près de deux mois s'écoulèrent sans que la cité, dernier domaine des rois de France, succombât. L'art des siéges avait alors fait si peu de progrès, que le monarque put ravitailler Laon. Mais un nouvel orage éclata sur Louis-d'Outre-Mer : Othon, roi de Germanie, s'avançait en France; les confédérés allèrent aussitôt le rejoindre, lui servirent d'escorte, et l'introduisirent dans la maison royale d'Attigny, où ils le saluèrent souverain de la France. Mais Othon, quoique décoré du titre de roi de Germanie, était dépourvu de ressources. Le pouvoir suprême, je l'ai déjà dit, subissait alors, en Europe, une dégradation universelle; ses prérogatives les plus essentielles avaient passé partout entre les mains des grands feudataires. Les princes voyaient s'écrouler leurs projets les plus ambitieux sans même tenter de recourir aux armes. Aucune lutte armée ne s'engagea donc entre Louis-d'Outre-Mer et Othon. Le premier se retira en Bourgogne, où il comptait pour allié Hugues-le-Noir. Othon, ne songeant plus au titre de roi de France, dont il avait été décoré à la hâte, signa un traité avec Louis-d'Outre-Mer. Plein d'inquiétude sur le sort de la Lorraine, dont les populations avaient naguère choisi pour chef le roi de France, il se réfugia derrière le Rhin.

Arthaud, cet archevêque de Reims que le comte de Vermandois avait fait dépouiller récemment par une assemblée d'évêques, servit de conseil à Louis-d'Outre-Mer. Il accompagna ensuite ce prince dans une excursion qu'il entreprit en Lorraine. En effet, les monarques qui, au dixième siècle, étaient spoliés de leurs droits de souveraineté dans leur propre royaume, où ils avaient à peine un abri pour reposer leur tête, aspiraient à recueillir de nouvelles couronnes, aussi stériles pour eux. Mais, faisant le métier de la guerre, ils en vivaient du moins. Louis-d'Outre-Mer ravagea la Lorraine; Othon, roi de Germanie, accourut : un traité eut lieu entre les deux beaux-frères. Hugues et le comte de Vermandois pressaient plus que jamais, de leur côté, le siége de Laon. Le roi de France se mit en route pour venir dégager sa dernière ville; mais il éprouva, à Château-Porcia, une déroute si complète, qu'il ne s'échappa que par miracle. Dans cette crise il invoqua les grands d'Aquitaine. Ceux-ci, redoutant l'influence qu'à la suite d'un succès aussi décisif Hugues, duc de France, allait exercer, fournirent des secours au roi de France. Enfin, la reine Gerberge donna un fils au descendant de Charlemagne ; le pouvoir monarchique en fut un instant retrempé. Louis-d'Outre-Mer, en dépit de toutes les infortunes dont il était accablé, avait des vues profondes, un caractère ferme et un discernement exercé. Il devina qu'il n'avait rien à recueillir, pour le moment, des divisions que, dans son intérêt, il avait cherché à répandre parmi les grands feudataires; il s'adressa plus haut.

Se rappelant les immenses services que son illustre aïeul avait rendus au Saint-Siége, il rechercha la protection d'Étienne VIII, alors souverain-pontife. Celui-ci, touché de la position du roi de France, donna mission à l'évêque Damase d'aller protéger Louis-d'Outre-Mer contre les seigneurs qui s'étaient révoltés contre lui. Le légat était porteur en outre de lettres adressées directement aux diverses populations. A peine arrivé auprès du monarque, l'évêque Damase rendit publiques les missives dont il était chargé : elles produisirent un effet salutaire. D'un autre côté, Othon, roi de Germanie, était fatigué des intrigues politiques qui troublaient la France, et auxquelles il avait précédemment pris part. A peine trouvait-il assez de temps pour gouverner ses propres États; il devint donc le protecteur de Louis-d'Outre-Mer. Il résulta des efforts réunis du souverain-pontife et de ceux d'Othon une trêve entre le roi de France et les confédérés.

MCD 2019

Enfin, et pour que toute espèce de garantie de paix fût donnée, le pape déclara que le fils du comte de Vermandois posséderait à l'avenir l'archevêché de Reims. Louis-d'Outre-Mer ne désarma pas sans doute ses principaux ennemis, le duc de France, le comte de Vermandois et le duc de Normandie ; mais il conserva du moins son titre de roi de France, auquel renonça le roi de Germanie, en se faisant l'auxiliaire du prince dont on lui avait donné la couronne.

Le jeune monarque, dont le cœur était plus haut que la fortune, était sans cesse en proie à une pensée fixe; il voulait redevenir propriétaire réel des diverses portions de territoire détachées du royaume de ses pères. A la piste de tous les événements qu'il croyait pouvoir lui être favorables, il voulut profiter de l'assassinat que le duc de Flandre venait de faire commettre par trahison sur la personne de Guillaume-Longue-Épée (1). Ce dernier avait un fils en bas âge appelé Richard ; les Normands le proclamèrent aussitôt leur souverain. Louis-d'Outre-Mer devait accorder au jeune prince l'investiture du duché de Normandie; il se rendit à Rouen. Son intention était de restituer à la France la possession d'une de ses plus belles provinces, ravie par la force des armes. Mais pour réussir il fallait d'abord entrer dans les sensations des masses, qui étaient pleines d'attachement pour Richard. Louis-d'Outre-Mer le reconnut d'abord pour duc de Normandie; il témoigna, en outre, hautement le désir [943] de tirer une vengeance éclatante de l'attentat commis par le comte de Flandre. Enfin, il manifesta l'intention d'élever le jeune prince dans les habitudes de la cour de France; il obtint de le conserver quelques jours auprès de lui.

Louis-d'Outre-Mer tenait déjà en réserve un prétexte pour s'emparer plus tard de la Normandie. Parmi les trois tuteurs donnés à Richard, se trouvaient deux chefs danois qui n'avaient pas embrassé le christianisme, et dont les bandes cependant avaient été accueillies par Guillaume-Longue-Épée quelque temps avant sa mort. Or, dans les mœurs religieuses du dixième siècle il était impossible qu'un jeune prince fût confié à des païens (1) : c'était là un véritable sacrilége national. Le roi de France ayant sous sa main l'héritier du duché de Normandie, croyait donc avoir déjà accompli la partie la plus difficile de sa tâche. La première circonstance favorable compléterait la réussite de son plan. Mais les seigneurs normands, pleins de défiance, se repentaient déjà d'avoir laissé Richard auprès de Louis-d'Outre-Mer, quoique ce dernier résidât au milieu d'eux dans la ville de Rouen. Le gouverneur du jeune prince, après avoir inutilement réclamé l'héritier du duché, provoqua une sédition. La foule assiége bientôt les portes du logis où séjourne le roi ; des clameurs éclatent; de minute en minute, le péril devient plus pressant. Louis-d'Outre-Mer prend Richard par la main, le montre au peuple, et remet cet enfant entre les mains des habitants. La multitude passe tout-à-coup d'une extrémité à l'autre; elle était prête à verser le sang du monarque français, s'il eût persévéré dans son refus; maintenant, pleine de confiance, elle lui livre le jeune prince. Louis-d'Outre-Mer, rentré en possession de sa proie, quitta la Normandie, témoignant toujours l'intention de punir le comte de Flandre. Mais celui-ci lui envoya des ambassadeurs ; de son côté, Hugues, duc de France, plaida la cause de l'assassin de Guillaume-Longue-Épée. Le roi, dont la colère n'avait jamais été sincère, profita de ces circonstances pour rester dans la plus complète inaction.

La captivité du jeune Richard se prolongea, tandis que le roi de France, s'approchant avec une persévérance infatigable du but auquel il aspirait, parvint à installer un gouverneur français dans les murs de Rouen Un motif impérieux précipitait les démarches du fils de Charles-le-Simple; le duc de France Hugues convoitait la Normandie : il importait de le prévenir. Le comte de Vermandois, ce feudataire si turbulent, si fougueux, ve-

(1) Duc de Normandie.

(1) Tel était le nom donné aux Normands qui n'avaient pas embrassé la foi chrétienne.

MCD 2019

nait de mourir, laissant pour héritiers de son nom cinq enfants mâles. Louis-d'Outre-Mer tenta de faire rentrer dans les mains d'Arthaud l'archevêché de Reims, et d'en dépouiller un des fils d'Héribert, auquel le pape avait envoyé le pallium. A la suite de quelques hostilités, Hugues-le-Grand, oncle des enfants du comte de Vermandois, obtint, ou, pour mieux dire, imposa la paix à Louis-d'Outre-Mer. Les fils du comte de Vermandois conservèrent l'héritage paternel. La position du monarque était si difficile, que, tandis qu'il chercha à déjouer les prétentions de son puissant feudataire sur la Normandie, il se trouva réduit à le confirmer dans la possession du duché de France et de celui de Bourgogne. Il ne pouvait y avoir d'unité dans la politique de Louis-d'Outre-Mer; ce qu'il s'efforçait à détruire sur un point, il était réduit à le voir se relever sur un autre, et lui-même prêtait la main ou paraissait prêter la main à des désastres qu'il ne pouvait ni arrêter ni contenir dans certaines limites. Il présenta au baptême la fille de Hugues-le-Grand, et alla le visiter à Paris. Bref, il reçut l'hospitalité du duc de France, régnant en souverain dans une ville où il aurait dû obéir comme sujet.

Louis-d'Outre-Mer, accablé d'humiliations, mais dont l'énergie se brisait contre tant d'obstacles sans cesse renaissants, recourait à la ruse et descendait même jusqu'à l'astuce. Il avait cédé à l'intervention du duc de France en faveur des enfants du comte de Vermandois; mais ce n'était là qu'une vaine apparence : il excita ses partisans à ravir aux fils d'Héribert les villes qui leur avaient été dévolues. Comme tous les genres de moyens convenaient au monarque, il obtint quelques succès partiels; ils inquiétèrent Hugues, et il soutint des hostilités pour défendre ses neveux contre le roi de France, son beau-frère. J'ai déjà expliqué comment ces luttes fréquentes restaient stériles, et pourquoi on recourait de part et d'autre à des négociations continuelles. Le duc et le roi de France envoyèrent donc des ambassadeurs à Othon. Au milieu de la vascillation générale de ces siècles, on était tour-à-tour ami et ennemi, et on passait vite d'un camp dans un autre. Un des ambassadeurs du duc de France, jadis attaché à Louis-d'Outre-Mer, résolut de détruire à sa base l'ascendant qu'il menaçait de prendre. Il donna publiquement lecture au roi de Germanie des instructions que, dans un autre temps, le roi de France lui avait confiées. Ces instructions renfermaient les accusations les plus injurieuses contre Othon : il ne faut pas s'en étonner, il était alors en guerre avec Louis-d'Outre-Mer. Le roi de Germanie, attaqué dans son honneur, chassa les députés du roi de France et prit parti pour Hugues; mais ces démonstrations furent sans aucune suite.

Les deux beaux-frères, réduits à leurs propres forces, se trouvèrent de nouveau en présence l'un de l'autre. Le monarque fit offre de la moitié de la Normandie; à cette condition, Hugues, quoiqu'il eût enrôlé sous ses drapeaux une multitude d'autres seigneurs, signa la paix avec Louis-d'Outre-Mer [944]. Il ne s'agissait plus que de s'emparer de la Normandie; déjà Hugues assiégeait Bayeux, ville qui lui avait été promise, lorsque le roi de France, comptant que la perfidie suffirait seule, donna ordre à son beau-frère de ne plus poursuivre les apprêts du siége : le duc s'en irrita; il se regardait comme joué. Mais un incident vint changer la face des affaires et produire une péripétie nouvelle. Le jeune duc Richard, renfermé dans les murs de Laon, résidence de Louis-d'Outre-Mer, tomba malade; aucun soin ne lui fut donné : sa mort naturelle épargnait un crime. Osmond, médecin ou gouverneur de Richard, se déguisant un soir en palefrenier, se glissa dans l'appartement du duc de Normandie, dont les portes n'étaient pas gardées, le cacha dans une botte de foin, et quitta, chargé d'un poids aussi précieux, le palais et la ville; nul soupçon ne s'éleva. Grâce à leur imprévoyance habituelle, nos pères ont été bien des siècles avant de savoir veiller avec attention sur une ville ou sur un camp. Osmond déposa, le soir même, Richard dans le château-fort de Coucy, placé sous les ordres de Bernard, comte de Senlis, et oncle du duc de Normandie. Le lendemain, le fidèle serviteur se rendit auprès du comte Bernard pour lui annoncer la

MCD 2019

fuite, pour ainsi dire miraculeuse, du fils de Guillaume-Longue-Épée. Les historiens tombent, à partir de ce moment, dans des détails contradictoires, et qui répandent la plus grande confusion. En résumé, Louis-d'Outre-Mer fut pris au piége que lui-même avait voulu tendre ; leçon que donne sans cesse l'histoire. Tout, dans la conduite du monarque, avait respiré la mauvaise foi et la trahison ; à son tour on le trompa. Harald, ou Haigrold, car on n'est pas d'accord sur ce nom, avait été rétabli sur le trône de Danemarck par Guillaume-Longue-Épée. Dans la situation où se trouvait Richard, son oncle Bernard avait invoqué le secours du monarque restauré. Harald venait de débarquer en Normandie ; il proposa une conférence à Louis-d'Outre-Mer ; celui-ci l'accepta. Les deux rois se virent à Saline-de-Corbon ; ils avaient chacun un cortége. Les soldats d'Harald se précipitèrent sur les Français ; dix-huit comtes furent massacrés. Louis-d'Outre-Mer échappa, non sans peine, à ce guet-apens ; il courut chercher un refuge dans les murs de la capitale de la Normandie (1) ; mais il y trouva bientôt des fers.

La captivité du monarque, juste châtiment de tant de perfidie, dura une année ; il n'avait ni argent ni province à offrir ; ses sujets ne pouvaient s'imposer aucun sacrifice en sa faveur : car il ne régnait que nominativement sur eux. La tendresse conjugale ne manqua pas, dans cette circonstance, à Louis-d'Outre-Mer. Gerberge, sa femme, parvint à intéresser en faveur du captif le roi d'Angleterre, le roi de Germanie et le duc de France. Les Normands consentirent enfin à échanger le monarque contre son fils aîné ; mais ils finirent par accepter le second fils, qui touchait encore à l'enfance. Louis-d'Outre-Mer fut alors remis à Hugues, qui était intervenu dans la négociation. Celui-ci, brisant tous les liens de famille, changea son rôle de dépositaire en celui de geôlier, et jeta son beau-frère dans une nouvelle prison. Enfin, le monarque ne fut rendu à la liberté qu'au jour où la reine Gerberge eut cédé Laon, seule forteresse qui, sur le sol de la France, restât à son mari.

C'était là, sans doute, le comble de l'humiliation ; mais le châtiment qui atteignait la déloyauté de Louis-d'Outre-Mer n'était pas encore complet. Il fut obligé de renouveler, sur les reliques des saints, l'engagement déjà pris par lui de confirmer Richard dans la possession pleine et entière de la Normandie. Des seigneurs et des évêques français jurèrent à titre de caution, de sorte qu'après un an de captivité, et la perte de la ville de Laon, le monarque se trouva juste au même point. Une si cruelle leçon ne profita pas à Louis-d'Outre-Mer ; il ne se crut pas davantage lié dans son for intérieur par les traités ; c'est du bonheur des circonstances qu'il attendait toujours la restauration de son pouvoir. Othon lui amenait des troupes : tous deux résolurent aussitôt de reprendre la ville de Laon, que Hugues possédait en vertu du dernier traité. Les deux beaux-frères ne réussirent pas dans le coup de main qu'ils avaient médité ; ils s'emparèrent alors de Reims. L'archevêque Hugues, l'un des fils du comte de Vermandois, qui avait été mis en possession de cet illustre siége, prit la fuite. Arthaud, que le lecteur a vu tour-à-tour archevêque de Reims, puis dépouillé de ce titre, fut réintégré dans sa métropole. La ville de Reims servit en même temps de refuge à Louis-d'Outre-Mer [946].

La famille du comte de Vermandois était trop puissante pour se résigner à un pareil affront. Des hostilités éclatèrent à la fois sur tous les points, car Arthaud appartenait aussi à une race illustre et puissante ; tous les fléaux se déchaînèrent sur la Champagne ; le sang coula dans une multitude de petites rencontres. C'étaient des surprises continuelles de villes, de forteresses ; mais rien de décisif ne sortait de ces luttes si acharnées. Le pouvoir des armes reconnu impuissant, il fallut recourir aux décisions de l'Église [947]. Mais au milieu de tant d'anarchie il était difficile de réunir un concile. Il fallait, d'un autre côté, que les parties contendantes se soumissent à la compétence des prélats, et accourussent plaider elles-mêmes leur cause. Un premier concile fut convoqué à Verdun ;

(1) Rouen.

MCD 2019

Hugues refusa de s'y rendre. On en réunit un second dans les murs de Mouson, le 13 janvier 948. Le fils du comte de Vermandois se présenta, cette fois, devant les évêques; il était porteur de lettres du pape Agapit; elles renfermaient l'injonction de rétablir l'archevêque Hugues sur son siége. Mais les évêques, sous le prétexte que ces lettres étaient contraires aux droits canoniques, donnèrent gain de cause à l'archevêque Arthaud. Le pape Agapit, auquel s'était également adressé Louis-d'Outre-Mer, décida qu'un concile national aurait lieu, le 7 juin 948, à Ingelheim. Cette nombreuse assemblée devait s'occuper tour-à-tour de débats religieux comme de débats politiques. Les deux beaux-frères, je veux dire les rois de Germanie et de France, assistèrent à cette assemblée, dans laquelle on comptait trente archevêques ou évêques. Voici, au reste, le récit qu'on trouve dans la chronique de Frodoard. « Lorsque les prières » furent récitées, suivant l'ordre de la célé- » bration des conciles, les rois Othon et » Louis pénétrèrent dans l'assemblée, et » s'assirent l'un à côté de l'autre. L'évê- » que Marin, légat du Saint-Père, prit le » premier la parole. Lorsqu'il eut terminé » sa harangue, Louis-d'Outre-Mer com- » mença à exposer sa plainte au vicaire du » pape et à tous les membres du concile. » Il raconta de quelle manière on l'avait » fait venir des régions *outre-marines*, au » nom des députés de Hugues et des autres » grands seigneurs de France, pour rece- » voir de leurs mains la couronne. C'est au » bruit des acclamations générales qu'il » avait été reconnu monarque. Plus tard, » en proie aux embûches de Hugues, duc de » France, victime de ses artifices, il était » devenu son prisonnier pendant toute une » année, et il n'avait recouvré la liberté » qu'en se dépouillant du château de Laon, » seule maison royale que la reine Gerberge » lui avait conservée. Si quelqu'un, ajouta- » t-il, soutient que tous les outrages que j'ai » éprouvés depuis que je règne ont été at- » tirés sur ma tête par quelque faute qui me » soit personnelle, je suis prêt à me purger » d'une accusation aussi fausse par le juge- » ment du synode, ou bien en appelant mon » calomniateur dans un combat singulier. » Les membres du concile décrétèrent : « Que » personne, à l'avenir, n'ait la présomption » d'attaquer la puissance royale pour l'usur- » per; car nous avons résolu, en prenant pour » guide l'autorité du concile de Tolède, de » frapper du glaive de l'excommunication » Hugues, qui a osé envahir le royaume du roi » Louis, à moins qu'il ne comparaisse de- » vant nous, au jour qu'on lui indiquera, » pour renoncer à sa coupable révolte, et » donner satisfaction entière au roi de » France. »

Cette sentence était sans doute d'une nature à jeter l'alarme parmi les partisans du duc, si elle eût été définitive; mais elle ne renfermait, après tout, que des dispositions purement comminatoires; c'était un simple jugement par défaut, que faisait évanouir la présence du condamné. Le concile rendait un juste hommage à la royauté et à ces principes d'obéissance qui créent l'ordre et la prospérité. Malheureusement les prélats manquaient de cette force d'action sans laquelle on ne peut rien féconder. Les évêques s'occupèrent ensuite de la longue querelle élevée entre Hugues-de-Vermandois et Arthaud, relativement à la possession définitive de l'archevêché de Reims. Arthaud, qui était présent, prit la parole. Un diacre envoyé par Hugues donna lecture de lettres que le légat Marin, président du concile, lui avait remises à Rome, et par lesquelles le souverain-pontife décidait que le fils du comte de Vermandois devait rentrer dans la possession du siége de Reims. A la suite d'une longue discussion sur les lettres présentées par Sigebold (c'était le nom du diacre fondé de pouvoir du comte de Vermandois), il fut interdit du ministère sacré et chassé de la salle du concile. En effet, le légat Marin produisit d'autres lettres que ce même diacre avait montrées à Rome, et par suite desquelles le pape avait été induit en erreur. Les évêques de Soissons, de Beauvais et de Laon, que le diacre avait dénoncés comme les auteurs de ces missives, les déclarèrent entachées de faux. Le concile confirma Arthaud dans la possession de l'archevêché de Reims, et frappa

MCD 2019

d'anathème Hugues-de-Vermandois. Le défaut de mesure était le cachet général de l'époque. Les prélats voulurent que les évêques qui avaient ordonné Hugues allassent faire pénitence publique à Trèves, sous peine d'être excommuniés. Ces derniers, cependant, s'étaient conformés à la volonté du souverain-pontife, dont on avait pu surprendre la bonne foi. Bref, ils s'étaient seulement rendus coupables d'une obéissance qu'ils avaient cru ne pouvoir refuser [949].

Le duc de France ne s'inquiéta pas des menaces du concile d'Ingelheim; Hugues-de-Vermandois ne s'en effraya pas davantage. Louis-d'Outre-Mer sentit que la victoire pouvait seule terminer en sa faveur la guerre élevée entre lui et son beau-frère (1). Il obtint d'Othon un petit corps de troupes, commandé par Conrad, gendre du roi de Germanie. Mais avant que le nouvel allié du monarque français pût se mettre en campagne, il fallait que ce dernier trouvât à vivre : les évêques de Lorraine le nourrirent. Irrités de la résistance que Hugues-de-Vermandois, déclaré définitivement archevêque intrus de Reims, opposait à leur sentence, ils appelèrent aux armes leur milice, et allèrent assiéger Mouson. Hugues s'était retiré dans les murs de cette ville, où il opposa une vive résistance; mais il se résigna enfin à une capitulation. Ce fait d'armes accompli, les prélats se formèrent en concile, et, embrassant de nouveau la défense des intérêts de Louis-d'Outre-Mer, ils lancèrent une excommunication contre Thibault, comte de Chartres, qui avait alors Laon entre ses mains. Ils ordonnèrent, en outre, à Hugues-le-Grand, de comparaître devant eux pour rendre compte de sa conduite. Mais rien ne répugnait plus au génie de ces siècles que d'embrasser dans son entier un système de politique ou de guerre. D'un autre côté, la pénurie d'argent, l'absence de magasins et de vivres, ne permettaient pas de tenir long-temps les troupes sous leurs drapeaux. Conrad battit en retraite : Louis-d'Outre-Mer se trouva donc encore seul en présence de Hugues; il ne perdit par courage, et surprit la ville de Laon. Mais il ne put s'emparer d'une tour qu'il avait fait élever lui-même, dans des temps plus heureux. Son adversaire, soutenu par les Normands, fit pénétrer des vivres dans cette même tour; la conquête de la ville devint alors inutile. Le duc de France, de son côté, réduisit en cendres une partie de Soissons, sans pouvoir s'en rendre maître. Le légat du pape convoqua un nouveau concile à Trèves; les prélats excommunièrent cette fois Hugues. Ils déclarèrent cependant que si le duc de France cessait sa rébellion contre Louis-d'Outre-Mer, il serait absous sur-le-champ; dans le cas contraire, il serait condamné à se rendre auprès du souverain-pontife, à Rome. Le pape lança enfin, lui-même, les foudres de l'excommunication contre le beau-frère (1) du roi de France : ce puissant feudataire ne s'en émut pas davantage. Il ne s'était présenté devant aucun des conciles, où il n'avait pas même daigné se faire défendre. Les coups que lui porta la cour de Rome ne semblèrent pas l'atteindre; il n'en continua pas moins de guerroyer contre Louis-d'Outre-Mer. [950]. Celui-ci, reconnaissant que les menaces de la cour de Rome ne relevaient pas sa fortune, invoqua l'intervention d'Othon et de Conrad, neveu du roi de Germanie. Ce dernier fut assez heureux pour obtenir que Hugues rendît à Louis-d'Outre-Mer la forteresse de Laon.

Le roi de France, satisfait d'une réconciliation qu'il avait eu tant de peine à obtenir, alla faire un voyage en Aquitaine, voyage dont il ne tira aucun avantage positif. A son retour, il se mêla à une foule de guerres privées que se livraient entre eux les possesseurs des châteaux du Rémois et du Laonnais. C'étaient plutôt des surprises de sauvages que des hostilités proprement dites. Enfin, une chute de cheval que fit Louis-d'Outre-Mer, sur les bords de l'Aisne, en chassant un loup, lui causa une blessure si grave, qu'il mourut bientôt après, à Reims, le 10 septembre [954]. Ce prince venait d'atteindre sa trente-quatrième année. De tous les descendants de Charlemagne ce fut le seul qui déploya une valeur brillante;

(1) Hugues, duc de France.

(1) Hugues.

MCD 2019

mais il n'était pas qu'intrépide combattant : en politique, il voyait juste et vite. Malheureusement dans l'état de dégradation où il reçut la couronne il ne pouvait plus lui restituer son ancien éclat. Il aurait fallu que, pour réaliser ce généreux dessein, pensée unique de toute sa vie, il eût possédé quelques provinces, elles lui auraient fourni des soldats. Dans l'état de morcellement où était le territoire national, ce prince manqua toujours d'un centre commun d'où tous ses efforts auraient jailli. Les circonstances épuisèrent son énergie sans qu'il pût les dompter. Il appela plus d'une fois l'astuce à son secours; elle tourna contre lui, et sa position devint plus affreuse que jamais. Harcelé, trahi par son propre beau-frère le duc de France, il ne sut ni se résigner à lui ob ir ni parvenir non plus à le vaincre. Enfin, comme si nulle infortune ne devait manquer à une existence aussi tourmentée, il vit sa mère Odgive prendre pour mari, à un âge déjà avancé, un des fils du comte de Vermandois, de ce feudataire qui avait plongé en prison son premier époux, Charles-le-Simple. Louis-d'Outre-Mer laissa de son mariage avec Gerberge deux enfants, Lothaire et Charles.

LOTHAIRE.

Ce prince, fils aîné de Louis-d'Outre-Mer, touchait à peine à sa quatorzième année lorsqu'il fut sacré par Arthaud, archevêque de Reims, le 12 novembre 954. Hugues, son oncle, loin d'attaquer ses droits, fut un des premiers à les reconnaître. Si le jeune monarque était, pour ainsi dire, déshérité de toute espèce de territoire, il comptait en retour d'illustres alliances qui lui furent utiles. Sa mère Gerberge était sœur d'Othon-le-Grand et de Bruno, archevêque de Cologne, créé depuis peu duc de Lorraine. La veuve de Louis-d'Outre-Mer étouffa, dans l'intérêt de son fils aîné, la haine qu'elle portait au duc de France. Il était son beau-frère du côté des femmes. Elle implora sa protection. Le dévouement de Bruno à la cause de Lothaire entraîna une foule de seigneurs. Mais s'il ne s'empara pas encore cette fois du trône; Hugues accrut sa puissance de la cession du duché d'Aquitaine, que lui fit Lothaire. Ce dernier donna une province sur laquelle il n'exerçait aucun droit de souveraineté réelle : c'était une conquête à opérer. Hugues, pour imprimer à ses armes une sorte de sanction, emmena avec lui le jeune monarque et sa mère.

A la suite d'une victoire assez insignifiante, le duc de France retourna dans ses foyers, où il mourut à Dourdan, le 16 juin 956; on l'enterra dans la basilique de Saint-Denis. De son mariage avec Hedwige, sœur d'Othon, et sa troisième femme, il eut quatre enfants mâles : Hugues, connu sous le nom de Capet, et qui, plus tard, fut le fondateur de la troisième dynastie, hérita du duché de France. Le second fils, Othon, eut le duché de Bourgogne. On ne sait pas d'une manière positive les lots des deux derniers frères, qui avaient pour noms Eudes et Henri. Le partage de cette immense succession entre quatre héritiers affaiblit sans doute la puissance du premier des feudataires français; mais l'étendue des possessions de Hugues était telle, que ses enfants avaient hérité de vastes contrées, tandis qu'il ne restait à Lothaire, pour retraite, qu'une seule ville, Laon. Gerberge, qui plus d'une fois s'était montrée digne du titre d'épouse de Louis-d'Outre-Mer, tenta de relever la grandeur déchue de la race Carlovingienne; c'est sur la Normandie qu'elle tourna ses vues. La reine douairière était fortifiée dans sa résolution par son frère Bruno, et par Thibaut, comte de Chartres. Il s'agissait de s'emparer par trahison de la personne de Richard, ce jeune prince auquel Louis-d'Outre-Mer avait jadis tendu des piéges dans lesquels il était tombé lui-même. En attendant qu'une occasion favorable se présentât, Thibaut, comte de Chartres, attaqua Richard. Il fut vaincu. Lothaire, dirigé par sa mère, parut vouloir prendre le parti de Thibaut. La reine, de son côté, suppliait son frère Bruno de lui envoyer des troupes, parce qu'elle allait être engagée dans une guerre contre le duc de Normandie. Bruno se proposa comme médiateur;

MCD 2019

Amiens était fixé pour le lieu de la conférence. Déjà Gerberge, son fils, et l'archevêque de Cologne, attendaient Richard. Il était en route, lorsque deux vassaux du comte de Chartres lui dirent : « Etes-vous las d'être » duc de Normandie? et qu'allez-vous cher- » cher à Amiens? — Qui êtes-vous? » répliqua Richard, « pour me donner un pareil » avis. — Nous vous sommes dévoués, » lui répondirent-ils, « et écoutez-nous. » Le prince, frappé de ce langage, retourna sur ses pas. Lothaire, toujours inspiré par Gerberge, se plaignit de la méfiance que venait de lui témoigner Richard. Un nouveau rendez-vous fut assigné au duc de Normandie sur les bords de la rivière d'Eaune. Déjà on avait fait filer des troupes pour envelopper le fils de Guillaume-Longue-Épée. Mais ses espions vinrent le prévenir ; il était à table : « Dînons toujours, » dit-il à ceux qui l'entouraient ; « ils ne sont pas encore en marche. » Bientôt après il mit entre lui et Lothaire une rivière [961]. Cette fois encore il parvint à s'échapper. Lothaire, furieux d'être joué dans deux projets successifs, s'empara d'Evreux, qu'il donna à Thibaut, comte de Chartres, l'un des complices les plus ardents de cette série d'actes perfides.

Richard déclara aussitôt la guerre à Thibaut, et mit à feu et à sang le pays Chartrain. Le comte voulut surprendre Rouen ; mais il fut vaincu à Ermendreville. Tel est le récit qu'un auteur donne de cette rencontre : « Le » massacre fut si horrible qu'on tua six cent » quarante soldats, et que les autres, presque » tous couverts de blessures, s'enfuirent dans » les bois (1). » Ce témoignage irrécusable prouve à quelle proportion tout était descendu. Le duc de Normandie n'avait sans doute rien à craindre des faits d'armes de Lothaire ; mais ce jeune prince comptait parmi ses alliés Othon, roi de Germanie, et Bruno, duc de Lorraine. Il crut que, pour écarter tout péril, il devait faire un second appel à Harald, qui, plusieurs fois, l'avait déjà sauvé. Des troupes de Danois et de Normands vinrent fondre sur le comté de Chartres, qu'ils dévastèrent avec cette frénésie dont jadis ils avaient donné tant de preuves. « Ils enchaînaient les hommes et les femmes » sur leurs vaisseaux ; ils livraient aux flam- » mes les villages ; ruinaient de fond en » comble les villes et les châteaux ; enfin, la » terre n'était plus qu'une vaste solitude. » Dans tous les domaines du comte de Thi- » baut, il ne resta plus un dogue qui pût » aboyer contre l'ennemi. » Tel fut le juste châtiment que reçut le comte de Chartres, surnommé *le Tricheur* dans l'histoire.

Les Normands et les Danois attirés par Richard étaient tous païens, pour parler le langage du temps. Leur férocité naturelle semblait donc s'accroître encore à l'égard des gens d'église. Ceux qui tombaient entre leurs mains étaient livrés aux tortures les plus affreuses ; ils détruisaient jusque dans leurs derniers fondements les églises, les abbayes, les couvents, et réservaient aux religieuses les traitements les plus ignominieux. Les évêques se réunirent, au milieu de la consternation générale, dans une sorte de concile, et envoyèrent des députés à Richard pour obtenir la paix. Thibaut, dont la vie n'était qu'une longue suite de violences, de perfidies et d'usurpations, fut excommunié par le nouvel archevêque de Reims, Odalric, pour s'être emparé de force du château de Coucy, domaine du siége de Reims. Le comte de Chartres, quoiqu'appuyé par Lothaire, rendit à l'Église ce qui lui appartenait. Enfin une paix générale fut signée entre le duc de Normandie, le roi de France et Thibaut. Ce dernier restitua Évreux ; quant à Lothaire, il confirma Richard dans toutes ses possessions. Ainsi se terminèrent des hostilités si fécondes en ruines et en désastres.

Othon I, roi de Germanie, devenu empereur d'Allemagne, appela, dans les murs de Cologne Gerberge et Hedwige, et leurs enfants ; Bruno, duc de Lorraine, était aussi présent. Cette réunion avait pour but d'entretenir entre tous les membres de cette puissante famille un esprit de paix et de concorde. Mais l'empereur Othon I, et le duc de Lorraine, Bruno, moururent, l'un en 965, et

(1) Willelmi Gemetic., lib. 4, cap. 15, p. 268.—Fragm. Hist. Franciæ, p. 307.—Frodoardi Chron., ann. 662, p. 212.

MCD 2019

l'autre en 973 : c'étaient les deux principaux appuis de Lothaire. Ces deux événements eurent des suites importantes. Rainier et Lambert, fils du comte Rainier-au-Long-Col, qui avait été chassé du comté de Hainaut, en appelèrent aux armes. Ils triomphèrent de Garnier et de Renaud, entre lesquels leur héritage avait été partagé. De son côté, Charles, frère de Lothaire, fondit sur la Lorraine, qui, à l'entendre, devait lui revenir du chef de sa mère. Les feudataires les plus puissants de la France occidentale avaient embrassé les intérêts de Rainier et de Lambert. L'aîné était devenu le gendre de Hugues-Capet; le second s'était uni en mariage à Gerberge, fille de Charles, frère du roi Lothaire. Trois années s'écoulèrent [974-977] en rencontres perpétuelles dans le Hainaut. Othon II, qui repoussait les attaques du duc de Bohême et des ducs de Bavière, donna à Charles, frère du roi de France, la Basse-Lorraine, et restitua aux fils du comte Rainier-au-Long-Col les domaines de leur père. Charles de France, qui jusque là avait végété dans une véritable détresse, accepta la proposition que lui faisait son cousin-germain Othon II.

Lothaire fut profondément blessé de la conduite tenue dans cette circonstance par son frère, ou du moins il feignit de l'être : car il valait mieux que la Lorraine appartînt à un prince français qu'à un empereur d'Allemagne. Quoi qu'il en soit, informé qu'Othon était à Aix-la-Chapelle en pleine sécurité [978], il quitta en secret la ville de Laon, et, suivi d'une troupe d'élite, vola avec tant de rapidité, que l'empereur n'eut que le temps de se retirer à Cologne. Lothaire pénètre dans le palais d'Aix-la-Chapelle, où il reste trois jours, pillant et saccageant tout. Othon envoya un héraut d'armes pour lui déclarer qu'au premier octobre prochain il sera en France, à la tête d'une armée considérable. Othon fut fidèle à sa promesse, et porta le fer et la flamme dans les campagnes de Reims, de Laon et de Soissons. Il marcha ensuite droit sur Paris, et fit annoncer à Hugues-Capet qu'il allait lui faire entendre une litanie d'un genre extraordinaire. En effet, il réunit sur la hauteur de Montmartre un nombre considérable de prêtres, auxquels se mêlèrent ses soldats; tous firent retentir dans les airs ces paroles : *Alleluia! te martyrum candidatus laudat exercitus, Domine!* le habitants en furent consternés. Othon s'en retourna ensuite avec ses troupes; mais au passage de la rivière de l'Aine, Lothaire lui fit éprouver un échec. Le vaincu envoya sur-le-champ, au roi de France, Godefroi, comte d'Ardennes, pour lui proposer un combat singulier. Gozfrid, duc d'Anjou, présent au moment où arriva le député, dit tout haut : « Qu'au fait, c'était une pure extravagance » de sacrifier tant de braves soldats pour la » dispute de deux rois; ils n'ont qu'à se me» surer en notre présence et en champ » clos, celui-là sera notre chef qui restera » le vainqueur. » Le comte d'Ardennes, cédant à un premier mouvement, répliqua : « On nous avait toujours dit que les Fran» çais n'avaient nul attachement pour leurs » rois; nous nous étions refusés à le croire; » mais aujourd'hui nous en sommes convain» cus, puisque c'est de votre bouche qu'en » est partie la déclaration. Sans doute, notre » prince sera victorieux s'il lutte d'homme » à homme avec le vôtre; mais apprenez » que nous ne resterons pas en repos sous » les armes lorsque notre empereur com» battra, et que jamais nous ne nous tien» drons loin du danger lorsque lui-même » sera exposé. »

La provocation d'Othon n'eut aucune suite, et, en 980, la paix fut conclue. Ce prince, après avoir été combattre, en Italie, les Sarrasins et les Grecs, mourut à Rome en 983; il laissait un enfant en bas âge. Henri-le-Querelleur, oncle de ce jeune prince, s'empara de sa personne. Lothaire parut embrasser le parti du fils d'Othon II; il adressa des lettres à l'impératrice Théophanie, lui assurant qu'il voulait servir de protecteur à son fils [984]; il s'empara, en attendant, de la ville de Verdun, qu'il rendit cependant un peu plus tard. Le monarque français fit un voyage dans l'Aquitaine, où il donna pour épouse à son fils Louis, Blanche, dont le père était comte dans le Midi des Gaules. Enfin il mourut l'année suivante [986]. La rumeur

MCD 2019

publique accusa sa femme Emma de l'avoir empoisonné. Lothaire régna en tout trente-deux ans, et expira qu'il en avait à peine quarante-six; il laissa pour successeur son fils aîné Louis V.

LOUIS V.

Lothaire, dans ses derniers instants, avait recommandé son fils à Hugues-Capet. Ce dernier, jusqu'à cette époque, n'avait jamais pris une part bien active aux affaires publiques; il laissa son parent monter sans aucune difficulté sur le trône. On couronna Louis V à Compiègne. Sa mère (1) reçut en même temps que lui le serment de fidélité des grands. Mais le jeune roi, entraîné par des intrigues sur lesquelles l'histoire ne fournit aucun détail, devint promptement hostile à Emma; elle avait des ennemis acharnés; ils l'accusèrent d'un commerce criminel avec Adalberon, évêque de Laon. Accablée de douleur, elle écrivit à l'impératrice Adélaïde, sa mère, les lettres les plus touchantes. « Mes douleurs se » sont encore accrues, ma mère, depuis que » la mort m'a ravi mon époux. Toutes mes » espérances les plus chères je les avais » placées dans mon fils, et il est devenu mon » ennemi. Mes amis, ceux que j'aimais avec » la tendresse la plus vive, se sont éloignés » de moi pour me couvrir d'ignominie avec » toute ma race. On a répandu d'atroces ca» lomnies contre l'évêque de Laon; on le » désole, on le persécute, on veut le dégra» der de ses honneurs, afin de me couvrir » d'une honte ineffaçable! O ma mère! ve» nez au secours de votre fille (2)! » Emma avait pour protecteurs déclarés les comtes Othon et Héribert, qui la conduisirent dans les environs de Reims. Le moment approche où Hugues-Capet va monter sur le trône; mais la disette de documents est telle, qu'on ne peut suivre aucune des démarches du duc de France, quoiqu'il dirigeât le mouvement qui allait bientôt précipiter la race Carlovingienne. Il reste néanmoins un témoignage précieux sur l'influence suprême exercée par Hugues-Capet : c'est une lettre adressée par Gerbert, depuis devenu pape, à l'impératrice Adélaïde : « Lothaire est roi de France, mais » seulement par le nom; Hugues, sans en » avoir le titre, est le roi de fait et gouverne » par ses œuvres. Si vous recherchez l'ami» tié de Hugues, si vous parvenez à unir son » fils avec le fils de l'empereur, vous ne vous » apercevrez pas de la haine des rois de » France. » Au milieu de toutes ces intrigues, Louis V expira, le 21 mai 987, sans laisser d'enfant. On affirma qu'il avait été empoisonné par sa femme, Blanche, dont la conduite comme épouse paraît d'ailleurs avoir été fort répréhensible, puisque déjà une fois elle avait abandonné son mari.

Le trône revenait de droit à Charles de Lorraine, frère de Lothaire. Il était déjà entré dans les murs de Laon; c'était une prise de possession, non pas du territoire, puisqu'il n'en existait plus, mais du titre de roi. Hugues-Capet avait concerté en silence les mesures les plus décisives, il l'emporta. En vain Charles de Lorraine fit-il preuve de la plus grande activité pour soutenir ses droits, l'opinion publique était envenimée contre lui; en qualité de duc de Lorraine, elle le regardait comme ayant abdiqué le caractère national; celui de Français. Il nous reste une lettre d'Adalberon, archevêque de Reims, auquel le frère de Lothaire s'était adressé pour tâcher de le fléchir. Je vais placer ici une traduction de ce document si remarquable :

« Comment invoquez-vous mes conseils, » lui répond l'archevêque de Reims, « vous » qui m'avez placé dans les rangs de vos plus » redoutables ennemis? Vous me donnez le » nom de père, vous qui avez voulu atten» ter à ma vie! Je n'étais point digne, sans » doute, d'un titre aussi doux; mais j'ai » toujours repoussé les conseils perfides des » esprits pervers. Ce langage ne s'adresse » pas à vous Vous en appelez à ma mé» moire : rappelez-vous donc les conseils » que je vous ai prodigués, les prieres que » je vous ai faites de conquérir la faveur des

(1) Emma.

(2) Gerberti Epist., in persona Hemmæ reg., 87 (53), p. 288.

MCD 2019

» grands du royaume . car seul je ne pouvais
» imposer un roi aux Français. De telles dé-
» libérations sont publiques : elles n'appar-
» tiennent pas à un simple particulier. Vous
» m'imputez de la haine contre la race
» royale ; mais je prends à témoin mon di-
» vin Rédempteur qu'il n'y a pas de haine
» au fond de mon âme. Pressé de vous in-
» diquer le parti qui vous reste à prendre,
» je l'ignore ; et je le connaîtrais, que je re-
» douterais de le laisser échapper de mes lè-
» vres. Vous réclamez mon assistance : que
» le jour se lève donc où je pourrai me dé-
» vouer à vous ! car si vous avez fait irrup-
» tion dans le sanctuaire de Dieu ; si vous
» avez fait la reine captive, après tant de
» serments de fidélité que vous lui avez prê-
» tés ; si vous avez plongé dans les fers l'é-
» vêque de Laon ; si vous avez repoussé avec
» dédain les anathèmes des prélats ; si vous
» avez formé contre mon seigneur Hugues-
» Capet une entreprise que vous ne pourrez
» faire réussir, je ne cesserai jamais de me
» rappeler que vous m'avez enlevé aux fers
» de mes ennemis. Ceux qui se disent vos
» partisans ne songent qu'à leurs propres
» intérêts : ils vous trompent. J'en aurais
» bien davantage à vous communiquer ; mais
» le moment n'est pas encore arrivé : c'est
» cette crainte qui m'a détourné de répondre
» à vos premières missives. Nous avons des
» motifs pour nous tenir en méfiance contre
» tous. »

La révolution, au reste, était accomplie : Hugues-Capet avait déjà reçu l'onction sainte à Reims, le 3 juillet 987. Ses soldats l'avaient, quelques jours avant, proclamé roi dans les murs de Noyon : Charles de Lorraine était définitivement dépouillé. Des ténèbres si épaisses et si profondes couvrent cette époque, qu'on est réduit à former des conjectures quand on voudrait rencontrer des faits. La lettre que je viens de citer plus haut, et diverses conjectures qui découlent de documents tronqués et incomplets, font présumer que Charles de Lorraine avait soulevé les ressentiments populaires. Hugues-Capet en profita pour s'emparer du titre de roi, dernier complément de sa haute fortune. La race carlovingienne, montée sans droit sur le trône, en descendit après deux cent trente-sept ans. Trois de ses princes portèrent la monarchie au plus haut degré de splendeur ; mais l'impéritie de leurs successeurs laissa perdre tout ce que leur courage et leur génie avaient conquis : déplorable contraste qui dépose du néant qui, tant de fois, s'attache aux œuvres des plus grands hommes ; elles apparaissent sur la terre, pour la couvrir bientôt après de leurs ruines !

TROISIÈME RACE. — LES CAPÉTIENS.

HUGUES-CAPET.

Avant d'entrer dans le récit des faits immenses qui vont se dérouler pendant l'espace de neuf siècles, il est indispensable de les faire précéder de considérations destinées à répandre la lumière sur une aussi longue route. Hugues-Capet, en s'emparant de la couronne, lui donna une force vitale dont elle était dépouillée depuis long-temps. Il possédait de vastes États ; sous ses ordres marchaient de nombreux vassaux ; il avait tout à la fois les ressources du territoire et les avantages de la force. Plus que tout autre, il était poursuivi par la conviction que le droit lui manquait : il fallait donc qu'il le remplaçât par le talent. Rien de précipité dans son caractère ; l'ostentation lui était odieuse ; il n'attachait de prix qu'à la sécurité. Son règne ne fut pas brillant, mais il comprit sa mission ; il n'avait que des bases solides à jeter : elles pénétrèrent si avant dans le sol, elles s'incorporèrent si intimement à sa nature, qu'elles en devinrent une indispensable partie. Les rois de la première race, si l'on en excepte quelques princes, avaient régné comme au hasard, emportés par la violence impétueuse de leurs brutales passions. Les premiers Carlovingiens, après avoir surpris d'admiration par le prestige de la gloire et du génie, étaient tombés dans une imbécillité incurable. De Charlemagne à Louis-le-Débonnaire, son fils, la chaîne des traditions avait été rompue. Un seul et unique esprit caractérise,

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1 Rebel Sculp.

1. PIERRE DE COURTENAY, COMTE DE NEVERS. Règne de Louis VIII. (1214)
2. AMAURY, COMTE DE MONTFORT, CONNÉTABLE DE FRANCE. Règne de Louis IX. (1231)

FRANCE

MCD 2019

au contraire, la race Capétienne; cet esprit si persévérant, elle le tient de Hugues-Capet; non pas que nous possédions sur ce souverain des renseignements bien étendus, mais le temps en a conservé un assez grand nombre pour que le type de son caractère nous soit connu. Il était doué d'une de ces habiles modesties se glissant imperceptibles pour atteindre plus sûrement le but. Proclamé roi de France, Hugues-Capet n'en porta jamais les insignes; il ne devint pas monarque en cessant d'être feudataire. Dans sa position, le prestige des effets pouvait étonner un instant, mais pour lui susciter une foule d'envieux ou d'ennemis. Vaincue, la légitimité des Carlovingiens n'était point éteinte dans toutes les consciences. En ne franchissant pas les limites où se renfermaient les feudataires, Hugues-Capet ne blessait pas leur orgueil; assis sans pompe sur le trône, il n'était guère, en réalité, qu'un de leurs égaux. Ce plan de conduite si mesurée ne réussit pas complétement au nouveau monarque. Des rangs des feudataires, auxquels il semblait encore appartenir, s'élancèrent contre lui de redoutables antagonistes. C'était du morcellement du territoire, de la division de la souveraineté, qu'était sorti le système féodal; pour recréer la royauté, c'était au principe contraire qu'il fallait recourir. La troisième race ne pouvait donc obtenir son salut que du principe de l'*unité;* elle y tendit de toutes ses forces, comme après la tempête on aspire au port. Une si grande incertitude plana pendant de longues années sur le sort de la nouvelle dynastie, que le père faisait toujours sacrer, de son vivant, son fils, demandant à la religion des garanties que ne lui assurait pas la politique. Cette unité, à laquelle la troisième race s'attacha de générations en générations, comme à une ancre de salut; cette unité la rendit victorieuse, parce qu'elle devint, avec le temps, une nécessité sociale. La royauté Capétienne trouva donc des alliés fidèles et intelligents; des circonstances heureuses lui vinrent aussi en aide : ici des mariages avantageux; là des traités inattendus; ailleurs des provinces s'agglomérèrent autour de l'héritage laissé par Hugues-Capet. Il forma, en définitive, une masse tellement compacte, que les feudataires, après des résistances plus ou moins prolongées, se soumirent au joug de l'obéissance.

Je viens de reconnaître un peu plus haut que les rois Capétiens trouvèrent de fidèles alliés : c'est aux améliorations nées du système féodal qu'ils les durent. Les philosophes du dix-neuvième siècle, cédant à la manie de tout généraliser, confondirent les divers âges de la féodalité pour n'en faire qu'une sorte de patron uniforme. Façonnée à leur manière, la féodalité resta un véritable monstre fantastique. Voici maintenant ce qu'il y a de vrai. Remontons-nous aux époques les plus éloignées, au berceau même du monde, à l'Asie, nous voyons des conquérants s'emparer d'immenses régions; ils s'en partagent le territoire, mais à la charge de rester toujours *armés* au milieu de la population vaincue, prêts à accourir au premier signal de guerre. Le général en chef, devenu monarque, accorde des lots considérables aux officiers-généraux qui l'ont servi de leur courage et de leur sang. Ce système a existé parmi les Turcs; on le retrouve encore aujourd'hui dans les Indes-Orientales. Les princes Mérovingiens eurent leurs *leudes*, leurs *fidèles;* il en fut de même des Carlovingiens; mais l'un de ces derniers (1) rendit les terres concédées héréditaires, en d'autres termes, patrimoniales. Alors le système féodal prit une régularité et une extension qui, jusque là, lui avaient été inconnues; puis la royauté donna avec une profusion si stupide, qu'elle ne réserva rien pour elle; elle n'inspira désormais aucune crainte, comme elle ne put répandre aucun bien : son ancien pouvoir passa naturellement aux grands feudataires. Il ne faut pas comparer ceux-ci à des princes qui, après le partage d'une immense succession, sont reconnus possesseurs de diverses provinces formant une monarchie plus ou moins étendue; ces princes, pour ne pas déroger du rang que tenaient leurs pères, ont une cour, font des dépenses qui excèdent leurs

(1) Charles-le-Chauve.

MCD 2019

revenus, et ruinent et oppriment tôt ou tard leur peuple.

Les grands feudataires étaient dans une position toute différente. Les concessions qui leur avaient été accordées par Charles-le-Chauve étaient nouvelles; on n'avait pas foi entière en leur durée : ce qu'un monarque vait donné un autre pouvait le reprendre. Le droit successif, au contraire, était défendu par le respect d'une longue habitude. Les feudataires et ceux auxquels ils firent des rétrocessions avaient intérêt à se faire aimer des masses qui les entouraient, pépinière pour eux d'intrépides soldats. Vivaient-ils dans des châteaux-forts, ou étaient-ils maîtres des villes, les grands feudataires se montraient remplis de cordialité : leurs soldats étaient leurs compagnons. Si les ducs, les comtes, leurs vassaux et leurs milices eussent passé leur vie entière dans des combats en rase campagne, les Capétiens n'auraient jamais pu faire triompher le principe de l'unité. Mais les grands feudataires avaient intérêt à ménager les villes de leurs domaines. Centre d'un travail plus ou moins fructueux, ces villes fournissaient aux dépenses de guerres sans cesse renaissantes. Les seigneurs les entourèrent de murailles : à l'abri de toute surprise, les citadins redoublèrent d'activité; le travail et la parcimonie accrurent leurs capitaux. Néanmoins ils se lassèrent du joug sous lequel ils avaient vécu jusque là; la plus grande partie de leur gain passait à des seigneurs; ils n'avaient plus, comme jadis, un besoin aussi pressant d'invoquer leurs secours; pourquoi ne s'administreraient-ils pas eux-mêmes? il en résulterait plus d'économie, et surtout plus de liberté : de celle-ci, le commerce en a toujours soif : pour se développer à l'aise, il a besoin de franchises de tous genres : il est par sa nature essentiellement démocratique.

Les habitants des villes, qui avaient fait les fonds de leur liberté, cherchèrent d'abord à obtenir de leurs seigneurs le droit de se constituer en *commune*. Rencontraient-ils un refus opiniâtre de la part de leurs anciens maîtres, ils recouraient aux armes ou s'adressaient aux monarques Capétiens. Le temps avait fait disparaître le vice primitif de leur titre. La société ne vit pas que dans le moment actuel : elle a le pressentiment d'un éternel avenir; dans ses lois civiles comme dans ses lois politiques, elle a inventé la prescription, c'est-à-dire que quiconque possède pendant un long délai, sans être troublé par aucune réclamation, est légalement propriétaire. Les Capétiens étaient donc reconnus comme les monarques légitimes de la France : les vœux, les prières, les suppliques, se groupaient autour d'eux. Dans l'opinion des masses, ils planaient au-dessus des feudataires, puisque ceux-ci leur devaient hommage. Nul doute, les habitants, avides de se constituer en *commune*, s'adressèrent d'abord à leurs seigneurs immédiats, sauf à recourir plus tard à l'intervention ou à la garantie des rois de France (1). De leur côté, les habitants de la campagne étaient-ils assez nombreux pour sentir le besoin de se former en *commune*, ils dirigeaient toute l'énergie de leurs efforts

(1) Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Philippe (Auguste), par la grâce de Dieu roi des Français, faisons savoir à tous présents et à venir que notre fidèle et parent Hugues, duc de Bourgogne, a concédé et octroyé à perpétuité aux hommes de Dijon une commune modelée sur celle de Soissons, pour la maintenir à perpétuité; quant à nous, nous promettons, sur leur propre demande, d'en garantir le maintien.

Si le duc ou ses héritiers voulaient dissoudre la commune, ou ne pas observer ses réglements, nous l'engagerons de tout notre pouvoir à les suivre; s'il ne se conforme pas à notre requête, nous accorderons asile sur notre territoire aux bourgeois et à tout ce qui leur appartient, leur donnant notre sauf-conduit. Si une plainte nous est adressée, quarante jours après qu'elle nous sera parvenue nous ferons estimer par nos juges le dommage éprouvé par la commune. (Ord. des Rois de France, p. 237, 238, t. V.)

Je dois faire remarquer au lecteur que pour qu'il saisisse mieux l'esprit de ces deux ordonnances, j'en ai extrait et confondu les dispositions principales. Il ne faut pas s'étonner si les habitants de Dijon, après s'être concertés avec le duc de Bourgogne pour l'adoption d'une commune qui, en dépit du texte cité plus haut, ne fut pas OCTROYÉE, mais consentie de part et d'autre; il ne faut pas s'étonner, dis-je, si les habitants de Dijon invoquèrent la garantie du roi de France : c'était pour eux le complément de tous les genres de sécurité. Rien de plus mobile, au reste, que la destinée des communes au moyen-âge; elles participaient à l'agitation générale.

MCD 2019

contre les évêques ou les abbés dont ils étaient les serfs. Au sein de cette impulsion générale de liberté, il ne faut pas chercher, d'ailleurs, cette uniformité, cette constance de succès que, considérée de loin, nous lui accordons sur parole. Des franchises locales étaient tour-à-tour acordées et reprises aux habitants des villes et des campagnes. La faveur, l'argent, le caprice, avaient successivement leurs jours de triomphe : c'était une fluctuation continuelle; mais, en dernier résultat, les habitants des villes obtinrent leur émancipation. Les habitants de la campagne, à moins qu'ils ne formassent de véritables agglomérations d'habitants assez considérables pour être reconnues cités, restèrent plus complétement soumis au système féodal. Chose remarquable! leur misère s'accrut lorsque ce même système féodal perdit de sa vigueur. Les feudataires, désarmant de toutes parts, ne virent plus dans les compagnons de leurs vieilles prouesses qu'une matière à corvées et à impôts.

Dans les querelles qui éclatèrent pour l'établissement des communes, entre les feudataires et leurs serfs, les monarques Capétiens se montrèrent toujours favorables à ces derniers; par suite, un véritable renfort leur arriva. Sous les deux premières races de nos rois, au pouvoir politique comme au pouvoir administratif avaient été jointes les fonctions judiciaires. Les intérêts privés suscitent des contestations quotidiennes; il faut qu'un tiers les concilie ou les tranche. Les grands feudataires de la troisième race eurent à remplir ou à déléguer cet office si difficile et si délicat. Les rois Capétiens, dont la puissance grandissait de jour en jour, parvinrent à établir des corps judiciaires permanents, auxquels en appelaient les plaideurs condamnés par un premier jugement. Ces nouveaux magistrats, institués par les monarques français avec mission d'examiner les sentences des feudataires et de leurs délégués, ne cherchèrent que les occasions de les réformer. Leur vie se consumant dans un seul genre de travail et d'occupation, ils acquirent bientôt une expérience qui manquait aux hommes d'armes et à leurs assesseurs judiciaires. La confiance publique passa donc aux GENS *tenant parlements.* On découvrit plus tard les monuments du droit romain émanés des empereurs. Pris dans leur ensemble, ils érigeaient le souverain, prétendue image de la divinité, comme le maître absolu de ses sujets. A cette adoration absurde du pouvoir se joignaient des maximes et des prescriptions de droit d'un génie si admirable, qu'on les retrouve encore dans nos codes. Les membres des parlements se montrèrent les partisans les plus dévoués des prérogatives monarchiques : ils devinrent donc les champions les plus utiles de la race Capétienne. Chez eux, la profondeur de la science était encore relevée par l'austérité des mœurs; et par la seule puissance de leurs arrêts ils réprimèrent sur tous les points l'audace des feudataires, et la firent plier, avec le temps, sous le joug des règles générales.

Les magistrats des cours souveraines ne se bornèrent pas à ce seul genre de dévouement : ils combattirent avec sang-froid, mais avec persévérance, certaines prétentions exagérées, soit qu'elles émanassent des évêques de France, soit qu'elles vinssent de la cour de Rome. Chrétiens fervents, ils posèrent les limites où devait s'arrêter le pouvoir spirituel : s'ils l'entourèrent d'hommages lorsqu'il se renfermait dans sa sphère véritable, ils le combattirent dans les envahissements qu'il tentait contre le pouvoir temporel. La conduite des parlements envers les prélats et les souverains-pontifes ne saurait être trop louée; elle est un mélange admirable de prudence, de perspicacité et de courage.

Je me résume : voilà la royauté devenue populaire parmi les masses, qui la considèrent comme leur abri naturel; la voilà défendue par les parlements qu'elle-même a créés. Ces derniers lui étaient d'autant plus utiles, que les hommes qui appartenaient aux corps judiciaires avaient des rapports de famille et d'affaires avec toutes les classes de la société. Les magistrats français sont en général sortis des classes moyennes (1). Leur point de départ ne les rap-

(1) L'illustre famille parlementaire des de Thou

MCD 2019

prochait pas des feudataires, mais bien de ce qu'on appelait alors les *manants* des villes et même des campagnes. Devenus les auxiliaires les plus précieux de la monarchie, les magistrats exercèrent une influence si constante, si étendue; leurs richesses, créées par l'économie la plus sévère, devinrent si grandes, que les descendants des feudataires finirent par rechercher les alliances de la robe. Les gens *de palais* servirent donc de lien à toutes les classes de la société, puisque de près ou de loin ils leur appartenaient.

Ainsi soutenue, la monarchie de la troisième race fit route à travers tous les obstacles; elle triompha, non-seulement des révoltes des grands vassaux, mais elle se releva plus radieuse que jamais à la suite des croisades, et des invasions étrangères suscitées quelquefois même par l'héritier du trône. Lassée de ces levées tumultueuses de la féodalité, elle créa une armée toujours sous les drapeaux, comme elle avait créé une justice toujours permanente : alors le commandement suprême fut à elle. Ce commandement suprême rencontrait encore dans son triomphe des obstacles. Un prince (1), mélange effroyable de vices, de cruauté et de folie, mais que l'instinct du pouvoir ne cessa jamais d'éclairer, conquit l'indépendance complète de la royauté. Elle aurait pu se perdre dans les premiers élans de son indépendance; mais les corps judiciaires, qui avaient si généreusement combattu pour

descendait d'un échevin d'Orléans; avant un siècle, elle comptait à la cour les alliances les plus éclatantes. Les ducs de Gèvres étaient issus des Potier, famille parlementaire d'origine toute bourgeoise. Les ancêtres des Letellier de Louvois venaient de la cour des aides; les Maupeou ont pour tige un notaire. On voit, dans les Mémoires de L'Étoile (Journal de Henri IV, p. 293), que le fils du sieur d'Hacqueville, président au parlement de Paris, épouse mademoiselle Gamin, fille d'un mercier de la rue Saint-Denis, à l'enseigne des Trois Poissons : d'Hacqueville fils était conseiller au parlement. Ces origines, ces alliances donnaient aux magistrats l'intelligence des mœurs populaires, en même temps qu'ils en avaient eux-mêmes les vertus. Si les familles de robe vieillissaient dans les cours souveraines, l'élite d'entre elles s'alliait aux sommités de la cour; il en fut ainsi surtout à partir de François I, qui rendit vénales les charges de la magistrature. Les familles riches des classes moyennes les achetèrent, et, persévérant dans leurs habitudes héréditaires d'économie, elles devinrent si opulentes que les noms les plus illustres rechercherent les mariages avec les sommités de la robe : un duc de Sully épousa la fille d'un Séguier, au dix-septième siècle. L'influence politique des parlementaires s'accrut encore, parce que, dans tous les ministères, les magistrats avaient leur homme, je veux dire le chancelier de France. La finance, pour parler le langage du temps, c'est-à-dire le prix des premières charges, était exorbitant : au dix-septième siècle, il en a coûté quatorze cent mille livres à Fouquet pour devenir procureur-général du parlement de Paris. Les charges de président à mortier valaient des sommes immenses; celle de greffier en chef de la première cour souveraine du royaume (le parlement de Paris) était d'un prix énorme, et donnait de magnifiques priviléges; il n'est pas jusqu'au premier huissier du parlement auquel sa charge n'assurât la noblesse héréditaire. Un simple conseiller au parlement de Paris achetait cent vingt mille francs le droit de rendre la justice à cinq heures du matin, hiver comme été. Il y avait au palais des races beaucoup plus anciennes qu'à la cour; on disait jadis : « Pas d'Anjorant, pas de parlement. » A côté, ou un peu au-dessous du parlement de Paris, étaient les cours des comptes, des aides, le Châtelet et une foule d'autres juridictions : elles assuraient aussi de grands avantages. Des alliances de famille existaient entre les magistrats de toutes les cours, appelées souveraines. Fallait-il opposer une légitime résistance à l'usurpation ministérielle ou à l'avidité des courtisans, toutes les cours souveraines de la capitale formaient la plus formidable des oppositions. Enfin, une foule d'avocats et de praticiens, dévoués au parlement de Paris, lui assuraient l'opinion des classes intermédiaires. Celui-ci, de son côté, en comptant des alliés dans la haute noblesse comme dans la bourgeoisie de tous les rangs, se montrait, s'il y avait oppression, inflexible pour les grands, et seulement sévère pour les petits tombés dans des fautes ordinaires.

Ces détails paraîtront peut-être minutieux; mais nous allons voir la magistrature exercer un si grand rôle, une influence si populaire, qu'il fallait expliquer son mécanisme, ses rouages, ses ramifications infinies, lui donnant dans toute la France un même esprit. Aussi, du jour où, dans les troubles publics, tous les parlements se liguaient, le pouvoir royal courait les plus grands risques : la Fronde en est l'irrécusable preuve. A bien dire, la grande magistrature française a eu un caractère à part. Compare-t-on les services aux fautes, les uns l'emportent de beaucoup sur les autres. Bref, les gens de parlement, parmi lesquels on compte les L'Hospital, les de Thou, les Talon, les Molé, les Séguier, les d'Aguesseau, les Lamoignon-Malesherbes, les d'Ormesson, peuvent revendiquer, à juste droit, leur part de gloire dans nos annales nationales : eux aussi seront, jusqu'aux siècles les plus reculés, l'éternel honneur de la France.

(1) Louis XI.

MCD 2019

elle, lui servirent de tuteurs et de gardiens ; la modérant dans ses exigences, ils la fortifièrent dans ses ressources.

Le principe de l'unité rayonnant sur toute la France, sa domination conservatrice se trouva, par la force des choses, concentrée dans les mains d'hommes de confiance appelés *ministres*. Un d'eux (1), esprit superbe et fougueux, comprit le terme suprême où devaient s'étendre les destinées de notre patrie; il ne restait plus de feudataires, mais des nobles, qui, devenus courtisans, recherchaient tantôt la faveur du prince, ou tantôt se hasardaient à la conquérir par la force des armes. Ces hommes puissants furent livrés aux bourreaux; leur sang coula, devenu, par le crime, l'égal de celui de la populace. Un autre ministre (2), successeur immédiat de l'empire du premier, sentit qu'il ne pourrait jamais atteindre jusqu'à la hauteur de son génie; à défaut de la force, il séduisit par la corruption, ou trompa par l'astuce tous ceux que l'échafaud n'avait pas vus tomber sous son glaive. Cependant, l'esprit de sédition eut encore un dernier réveil (3); mais il disparut, englouti dans ses propres fautes. Arrive enfin le règne d'un grand monarque (4); de l'unité de pouvoir il fit sortir l'omnipotence de sa volonté suprême; long-temps elle fut héroïque et prospère; tombée dans l'adversité, elle resta encore assez grande, assez majestueuse, pour imprimer à la France cette physionomie qui impose l'admiration et le respect.

Mais la puissance de Louis XIV était toute personnelle : elle l'accompagna dans sa tombe. Il aurait fallu, pour soutenir la splendeur éclatante du cabinet de Versailles, une série d'hommes d'État, tous d'élite; ils manquèrent à sa gloire, ou, si l'on aime mieux, à son bonheur. Tandis que l'énergie gouvernementale s'épuisait, l'audace de la pensée s'accroissait chez les peuples; ils examinaient l'essence du pouvoir monarchique, et, sous le prétexte de l'améliorer, ils le détruisirent. Ici, pour la première fois, de 1793 à 1814, apparaît une interruption dans la royauté Capétienne : c'est donc ici que doivent s'arrêter ces considérations, peut-être trop concises.

(1) Richelieu.
(2) Mazarin.
(3) La Fronde.
(4) Louis XIV.

Je reviens maintenant au fondateur de la race Capétienne, à Hugues Capet. Abstraction faite de l'ascendant que lui assuraient son caractère et l'étendue de ses États, il avait pour alliés le duc de Normandie, son beau-frère, et le duc de Bourgogne, son propre frère [987]. Ces princes, liés par l'intérêt et par le sang, formaient une véritable ligue de famille. Le nouveau monarque avait, en retour, des ennemis redoutables à vaincre ou à contenir. En première ligne se trouvait le duc d'Aquitaine; il régnait sur un pays vaste; ses sujets étaient nombreux; plusieurs comtes lui rendaient hommage pour des concessions d'arrière-fiefs de la couronne. On remarquait, parmi les seigneurs, vassaux immédiats du duc d'Aquitaine, les comtes d'Auvergne, de Berry, de Limoges, d'Alby et d'Angoulême. Au premier rang des feudataires hostiles à Hugues-Capet, s'élevaient encore les comtes de Toulouse. Le Midi était, en général, dévoué à la race Carlovingienne; depuis longues années il lui rendait des services sans en recevoir de lois. Si tous ces puissants seigneurs eussent été capables d'un concert intelligent, ils auraient fait descendre Hugues-Capet du trône, où à peine il était monté. Ce prince, enfin, avait à imposer l'obéissance à ses propres vassaux : le pouvoir suprême, auquel il était parvenu, aiguillonnait l'ambition de tous.

Le fondateur de la race Capétienne évita d'abord, avec le plus grand soin, de recourir à la force des armes. L'impétuosité, l'éclat, ne sympathisaient pas avec son caractère : sa pensée principale, c'était de conserver ce qu'il venait d'acquérir. Souverain issu du système féodal, puisque c'était comme le premier des feudataires qu'on l'avait nommé roi de France, il respecta, dans toute leur hiérarchie, les prérogatives et les droits nés des nouvelles circonstances. Depuis le premier échelon jusqu'au dernier, il y eut des garanties pour tous, à la condition que nul n'attenterait plus aux droits d'autrui : cette conduite était juste et habile. La force courageuse était parvenue à retremper la so-

MCD 2019

ciété vermoulue des Carlovingiens; ce qu'elle avait acquis en bravant tous les périls et en suivant les habitudes alors dominantes, devait lui appartenir. A l'ordre ordinaire avait succédé la puissance de la conquête; cette dernière se tenait-elle campée en paix sur son butin, Hugues-Capet, qui était l'expression la plus haute de l'usurpation générale, n'avait plus rien à lui demander. En effet, sa mission n'était pas de réformer les désordres passés, mais seulement d'en faire sortir un ordre nouveau. Il jaillit des révolutions certains faits irrévocablement accomplis, parce qu'ils renferment en eux une énergie de défense qui peut mettre de nouveau la société sur le penchant de sa ruine. Dans l'intérêt du salut commun, on jette sur ces désastreuses époques un voile prudent; mais cette concession faite, on rentre avec plus de soumission que jamais sous l'empire conservateur des principes : tel fut le plan de conduite auquel s'attacha Hugues-Capet.

Il crut, en conséquence, devoir adresser quelques représentations au comte de Périgord, qui cherchait à s'emparer de Tours, cité appartenant à Hugues-le-Champenois. Adelbert (1) opposa un refus constant. Le monarque de France, voulant rappeler ce feudataire à l'obéissance, lui fit demander : « *Qui t'a fait comte?* » — « *Qui* » *t'a fait roi.* » Hugues-Capet dévora en silence l'audace de cette réponse; en essayant de soumettre le comte par la force des armes, il aurait couru le risque d'ébranler lui-même son pouvoir.

Le fondateur de la troisième dynastie se trouva d'accord, sur un autre point, avec l'esprit de son siècle : sa piété était vive, ardente et sincère. Il tirait la plus grande partie de ses richesses de nombreuses abbayes, abus criminel du temps. Hugues-Capet, proclamé monarque, remit entre les mains du clergé tous les biens d'église qu'il possédait. On le vit encore forcer le comte de Flandres (2) à restituer les reliques de Saint-Riquier, qu'il avait ravies par la violence. Le prince porta, l'espace d'une lieue, et les pieds nus, ces restes d'un si grand prix aux yeux des peuples. Les prêtres se rallièrent à un potentat dont la foi leur promettait un avenir si prospère. En un mot, Hugues-Capet s'identifia si bien avec les nécessités politiques et les croyances religieuses de son siècle, qu'il fut assez habile pour sortir vainqueur des nouvelles attaques qui l'attendaient.

Charles-de-Lorraine, frère du dernier monarque Carlovingien, avait de l'audace, de la persévérance; il était en outre plein de conviction dans la légitimité de ses droits. Herbert III, comte de Vermandois, son beau-père, avait d'abord paru reconnaître Hugues-Capet; mais c'était en attendant une circonstance favorable pour placer son gendre sur un trône qui lui appartenait. Le duc d'Aquitaine ainsi que Seguin, archevêque de Sens, entrèrent en pouparlers avec Charles et son beau-père [988]; leurs troupes n'étaient pas encore réunies que Hugues-Capet assiégeait déjà Poitiers. Le duc d'Aquitaine défendit avec tant de courage cette ville, que le monarque battit en retraite. Guillaume suivit la trace du roi de France; une bataille s'engagea; Hugues-Capet resta vainqueur, le duc d'Aquitaine se détacha de la ligue. Cette victoire n'inspira pas d'orgueil au fondateur de la nouvelle race royale; il chercha seulement à consolider de plus en plus l'avenir de sa famille : il associa, en conséquence, son fils à son pouvoir, et lui fit donner l'onction sainte à Orléans, par ce même Seguin, archevêque de Sens, naguère son ennemi (1).

(1) Il existe une lettre adressée, par Hugues-Capet, à Seguin, dont il connut promptement les mauvaises dispositions. Dans cette lettre, le monarque affirme « que, loin de vouloir user sans modération »de la puissance royale, il demanderait sans cesse »les avis de ses fidèles, pour y conformer sa con»duite. . . . . Son désir le plus vif »était de compter l'archevêque de Sens parmi ses »conseillers. Il le pressait donc de lui promettre, »avant le premier novembre, la foi que les autres »lui avaient déjà jurée, pour conserver la paix et la »concorde dans l'Église de Dieu et au sein de la chré»tienté. Si l'archevêque de Sens ne lui jurait pas fi»délité, il devait s'attendre à être puni, plus tard, »par le pape et par les autres évêques. » — Gerberti Epistola, n. 18, p. 392, t. X Scr. Franc.

(1) C'était le nom du comte de Périgord.

(2) Arnould II.

MCD 2019

Une nouvelle complication d'événements ajouta bientôt aux périls naturels de la position de Hugues-Capet Adalberon, cet archevêque de Reims qui l'avait sacré, mourut [988]. Il fallut lui chercher un successeur. Hugues-Capet se trouva forcé, par les circonstances, de choisir Arnolphe, enfant naturel du roi Lothaire et neveu de Charles de Lorraine. Ce dernier entra dans la ville de Laon [988], où ses soldats le saluèrent comme roi de France. Il chercha promptement à s'emparer de Reims, cité alors si importante, et dans les murs de laquelle se trouvait son propre neveu Arnolphe. Celui-ci avait donné à Hugues-Capet, pour otage, l'évêque Bruno, Gilbert, comte de Rouci, et Guy, comte de Soissons; il s'était, en outre, engagé par écrit à conserver à Hugues et à son fils la foi la plus entière. Suivant le même écrit il avait juré de les assister de ses conseils et de ses secours; il se résignait enfin à la perte de son archevêché, s'il accordait son appui ou sa protection aux ennemis des deux monarques français (1). Lié aussi solennellement par les otages qu'il avait livrés et par l'écrit auquel il avait apposé sa signature, Arnolphe se trouva embarrassé. Le sang carlovingien l'entraînait vers son oncle Charles de Lorraine; d'un autre côté, une légitime crainte l'empêchait de se déclarer ouvertement contre Hugues-Capet. Dans cette perplexité il recourut à la ruse. Un simple prêtre, Adalger, dirigé en secret par son propre archevêque (2), fit entrer Charles de Lorraine dans les murs de Reims. Arnolphe, pour paraître se tenir dans un isolement complet, lança une excommunication contre son oncle et ses adhérents. L'opinion publique plaignait déjà l'archevêque de Reims comme une victime; mais Arnolphe, cédant à cet esprit d'impatience alors si général, se déclara allié de Charles de Lorraine, au moment où Hugues-Capet, qui le regardait comme prisonnier de bonne foi, avait envoyé pour traiter de sa rançon. Deux années s'écoulèrent avant que le monarque français combattît Charles de Lorraine ou dénonçât la conduite d'Arnolphe. Mais en 990 il assiégea la ville de Laon, en même temps qu'il envoya des ambassadeurs au souverain-pontife pour se plaindre de la conduite de l'archevêque de Reims. Hugues-Capet ne réussit pas d'abord ni dans l'une ni dans l'autre de ces tentatives; mais comme l'impétuosité était pour ainsi dire antipathique à son naturel, il avait, en retour, une persévérance qui ne se rebutait jamais.

Il parvint [991] à mettre dans ses intérêts Adalberon, évêque de Laon, qu'il ne faut pas confondre avec l'archevêque de Reims portant le même nom, et qui avait sacré Hugues-Capet. Le prélat Adalberon, dont il est fait ici mention, avait été naguère dénoncé comme l'amant de la reine Emma. Se dévouant à la cause du monarque français, il réussit à lui faire surprendre, dans leurs propres appartements, Charles de Lorraine et son neveu Arnolphe. Le premier inspirait seul de vives inquiétudes, puisqu'il était l'héritier légitime du trône. Hugues-Capet le fit donc renfermer étroitement : Charles en éprouva une si profonde révolution, qu'au bout d'une année il mourut à Orléans. Sa femme l'accompagna dans sa prison, où elle donna le jour à deux princes jumeaux : Charles et Louis. La postérité de ce dernier s'éteignit en Allemagne vers le milieu du treizième siècle (1).

Hugues-Capet, après avoir triomphé de son rival (2), s'occupa de tirer une vengeance éclatante d'Arnolphe. L'archevêque de Reims avait sans doute violé ses serments; mais, neveu d'un monarque auquel le roi de France avait ravi son héritage, il était difficile, j'ajouterai presque impossible, qu'Arnolphe ne cherchât pas à rétablir la fortune de sa famille. Mais Hugues-Capet ne pouvait asseoir sa puissance que sur cette base : la fidélité aux engagements contractés avec lui. Le monarque convoqua un concile dans le monastère de Saint-Basles de

(1) C'est-à-dire à Hugues-Capet et à son fils Robert qu'il avait associé au pouvoir.

(2) Arnolphe.

(1) 1248.

(2) Charles de Lorraine.

MCD 2019

Reims. Cette assemblée religieuse était composée des archevêques de Sens et de Bourges ; on y comptait, en outre, onze évêques. Les prélats interrogèrent d'abord le prêtre Adalger, qui avait introduit Charles de Lorraine dans les murs de Reims. Celui-ci déclara n'avoir obéi qu'aux ordres de l'archevêque, qui lui avait remis les clefs de la ville. Après être entré dans ces détails minutieux auxquels se rend la conscience, Adalger ajouta : « Si quelqu'un regarde mon » récit comme faux, qu'il ajoute au moins » foi au feu, à l'eau bouillante ; que les tor- » tures des épreuves éclairent ceux qui re- » poussent mes paroles comme indignes d'ê- » tre crues. » Arnolphe n'eût-il été qu'un simple vassal, sa condamnation devenait inévitable ; mais il était métropolitain : à ce titre, on devait craindre que le pape ne réclamât lui-même le privilége de le punir. Les prélats ne pouvaient donc céder sur-le-champ aux vives instances de Hugues-Capet, dans la crainte d'attirer sur eux une vengeance éclatante. Les membres du concile prirent alors un moyen terme : ils envoyèrent quatre prélats pour entrer en conférence particulière avec Arnolphe. Ceux-ci, par un mélange de promesses et de menaces, obtinrent de l'archevêque de Reims un exposé sincère de toute sa conduite ; exposé qu'ils parvinrent à lui faire répéter de nouveau devant toute l'assemblée.

Malgré cet aveu si imprudent d'Arnolphe, ses amis décidèrent le concile à ne pas rendre sur-le-champ une sentence définitive. Hugues-Capet se présenta alors dans l'assemblée avec son fils Robert, et obtint qu'Arnolphe fût dégradé de sa qualité d'archevêque, et qu'on le jetât dans les fers. Ce n'est pas tout, le concile, pour punir Adalger de s'être conformé aux ordres de son supérieur, le dépouilla de son caractère clérical. Le monarque français ne se crut pas satisfait de la déposition d'Arnolphe, il réussit à lui faire donner un successeur sur le siége de Reims. Le concile réunit ses voix sur Gerbert, dont j'ai déjà parlé ; après avoir enseigné les belles-lettres à l'empereur Othon III, il était devenu le précepteur du roi Robert : on pouvait compter sur son dévouement. Le concile n'avait prononcé qu'en premier ressort ; il faut ajouter, de plus, que la sentence provisoire qu'il avait rendue était nulle. Comment les prélats pouvaient-ils, pour un fait essentiellement politique, déposer Arnolphe? ils n'étaient aptes à exercer droit de juridiction à son égard, que dans le cas où il aurait violé les canons de l'Église. C'était un fait, si l'on veut un crime politique, dont le neveu du duc de Lorraine s'était rendu coupable ; mais seulement comme feudataire, puisqu'à ce dernier titre il possédait le gouvernement d'une ville. Le souverain-pontife fut à peine informé de la conduite du concile de Saint-Basles, qu'il suspendit tous ses membres de leurs fonctions épiscopales. Le monarque français, pour détourner un coup aussi terrible, proposa une entrevue au souverain-pontife dans les murs de Grenoble. Jean XV envoya un légat à sa place : c'était Léon, abbé du monastère de Saint-Boniface. Ce dernier interdit sur-le-champ les juges d'Arnolphe ; Gerbert, pour avoir accepté les dépouilles de l'archevêque de Reims, fut dépossédé, et Arnolphe rappelé sur son siége archiépiscopal. Hugues-Capet ne voulut pas lui rendre la liberté. Gerbert, dont le caractère était véhément, accusa tout haut le souverain-pontife ; cependant l'opinion publique se montra si rigoureuse à son égard, que nul ne voulut s'asseoir à la table où il prenait ses repas. Les soldats, auxquels il commandait comme feudataire, les élèves qu'il avait formés comme maître, désertèrent sa présence. Il finit lui-même par ne plus approcher des saints autels ; car les fidèles avaient horreur d'assister aux cérémonies religieuses qu'il accomplissait. Effrayé de l'isolement où il était tombé, Gerbert quitta la France pour se mettre sous la protection des impératrices Adélaïde et Théophanie. Une récompense éclatante l'attendait : Othon III, dont il avait instruit l'enfance, lui donna l'archevêché de Ravennes ; quelque temps après, Gerbert devint le pape Sylvestre II. Hugues-Capet, de son côté, las d'être en lutte ouverte avec le clergé, consentit à l'annulation des actes du concile qui avait prononcé la

MCD 2019

déchéance d'Arnolphe; il se résigna à voir les prélats du concile de Saint-Basles subir des peines canoniques; mais, inflexible à l'égard de l'ancien archevêque de Reims, il le garda dans les fers. Enfin, après un règne de dix années, il rendit le dernier soupir, le 24 octobre 996.

Telles furent, suivant le moine Helgaud-de-Fleury, les dernieres instructions qu'il adressa à son fils Robert. « Je t'en conjure, au nom » de la Sainte-Trinité, ne te livre jamais » aux conseils empoisonnés des flatteurs; ils » essaieront de te séduire par de perfides pré- » sents pour que tu leur accordes des ab- » bayes qui, après Dieu, vont passer sous » ton gouvernement. Garde-toi bien de sous- » traire leurs trésors ou de les dissiper. Je » te recommande, par-dessus tout, de ne » te laisser jamais arracher à la foi religieuse » du Saint-Père, de celui qui, seul, pourra » t'obtenir auprès de notre juge à tous l'en- » trée du salut, port unique où l'on puisse » se reposer tranquille. »

Tels furent les derniers instants du premier des monarques Capétiens. Sans doute Hugues-Capet ne ravit pas les applaudissements de la foule : il fit mieux. Il tira du présent, dont il ne pouvait disposer en maître, les germes du plus glorieux avenir. Sous ce prince, la monarchie française retrouva une capitale fixe et permanente : Paris redevint la première ville de la France proprement dite; de sorte que les nouveaux monarques se rattachèrent, par la puissance de cette tradition locale, aux jours où Clovis conquit la Gaule. Il était impossible pour Hugues-Capet de placer sous de plus beaux auspices la naissance de sa nouvelle dynastie.

ROBERT.

Doué de douceur, de patience, il se résigna, après une lutte plus ou moins longue, à subir la suprématie d'événements contre lesquels tout autre aurait été se briser : ses résistances s'arrêtèrent toujours à propos devant certains obstacles. Plein de charité et de religion, il se fit aimer de tous ceux qui l'approchèrent. Robert, s'il fût né avec un caractère impétueux, aurait englouti au milieu des tempêtes l'œuvre commencée par son père; il contribua au contraire à la consolider, sans l'empreindre néanmoins de grandeur. Les monarques, même les plus habiles, doivent naître à propos; chaque siècle ne peut donner au-delà de ce qu'il renferme. Que de fois le génie s'est consumé dans l'enfantement d'un long avenir dont il a reconnu la première lueur! il en pose les bases, et meurt épuisé de fatigue. Robert, remarquable surtout par son bon sens, monta sur le trône à l'âge de vingt-six ans, et au milieu de circonstances où la royauté avait déjà trop de peine à vivre pour se montrer superbe ou exigeante. Le peuple français, pris dans son ensemble, était si loin de représenter les sujets du fils de Hugus-Capet, que les habitants du duché de France et du comté d'Orléans n'obéissaient plus d'une manière directe à Robert. Ce vaste territoire, représentant l'héritage de la famille, était divisé en fiefs nombreux; ils appartenaient à des feudataires qui les avaient tous inféodés : villes et campagnes, le sol manquait au second Capétien, comme il avait manqué aux derniers Carlovingiens. Sans doute, dans le système féodal, l'obéissance devait toujours remonter du dernier échelon au premier : telle était la théorie. Mais, dans la pratique, on se dévouait avant tout à son chef immédiat, on combattait sous ses yeux; c'était de sa générosité qu'on attendait les plus éclatantes récompenses. Aussi le véritable monarque, celui dans les mains duquel résidait le pouvoir de droit, était d'abord le plus tard ou du moins le plus mal servi. Un si grand désavantage était compensé, d'une part, par cet ascendant du devoir que finissait par imposer le titre de roi, et de l'autre par ces discordes où, une fois vainqueurs, étaient condamnés les feudataires. Éclairés par leurs haines réciproques, ils obéissaient comme à jour fixe au cri de leur conscience. C'est en exploitant ces continuels retours que la troisième race est devenue le type véritable de la nationalité française.

Deux grandes difficultés assaillirent Robert à son avénement au trône : la première

MCD 2019

lui venait de son père, la seconde lui était personnelle. Hugues-Capet s'était constamment refusé à rendre libre Arnolphe, cet ancien archevêque de Reims, neveu de Charles de Lorraine, héritier légitime des Carlovingiens. Le fondateur de la troisième dynastie, toujours en apparence si timide, avait bravé, dans cette occasion, le légat du pape et le jugement du concile : son fils l'imita d'abord. Le pape Jean XV avait été remplacé sur le trône pontifical par Grégoire V; celui-ci, allié de l'empereur Othon III, exigea avec hauteur que les fers d'Arnolphe fussent brisés et qu'on le rétablît sur son siége archi-épiscopal : c'était un ennemi puissant et altéré de vengeance qu'il s'agissait de déchaîner. Robert, néanmoins, obéit au pape; il en attendait une concession à laquelle il tenait pardessus tout. Le fils de Hugues-Capet avait épousé Berthe, sa parente au quatrième degré, qui était veuve du comte de Blois et de Chartres. Le premier époux de Berthe l'avait laissée avec six enfans : Robert était le parrain de l'un d'eux. Dans les idées religieuses du dixième siècle, l'union contractée entre le deuxième Capétien et la veuve du comte de Chartres était non-seulement nulle, mais encore incestueuse. Léon, ce légat du pape sous les ordres duquel avait été tenu le concile où Arnolphe avait obtenu gain de cause, notifia à Robert de rompre tout commerce avec Berthe. Le roi regardait celle-ci comme sa femme légitime, puisque l'archevêque de Tours avait célébré leur mariage; mais cette considération n'arrêta pas le pape. Dans un congrès convoqué à Rome [998], il fut décrété « que le roi » Robert, qui s'était uni, contre les lois de » l'Église, à Berthe sa parente, la quitterait » sur-le-champ, et serait soumis à une pé» nitence de sept années, suivant les saints » canons; s'il se refuse à l'obéissanee qu'il » leur doit, il sera excommunié. Berthe est » également soumise à une pénitence de sept » années. L'archevêque de Tours, Archam» bault, qui a célébré ce mariage inces» tueux, tous les évêques qui lui ont servi » d'assistants demeurent suspendus de l'usage » de la sainte communion jusqu'au jour où » ils se rendront à Rome pour expier leur » faute envers le saint-siége apostolique. » Le monarque, qu'un attachement profond liait à Berthe, refusa de se soumettre à ce jugement rigoureux, car la reine était enceinte : Robert fut alors excommunié. S'il faut s'en rapporter au récit du cardinal Pierre Damiens, « la profonde terreur » qu'imprima l'excommunication lancée con» tre le roi fut telle, qu'il ne resta plus à » son service que deux esclaves, encore je» taient-ils aussitôt dans les flammes les va» ses dans lesquels le roi buvait et man» geait. »

Une circonstance particulière vint ajouter au malheur de Robert : Berthe accoucha d'un enfant difforme, ou regardé comme tel. L'imagination des peuples effrayés réagit sur le monarque, et lui fit considérer la naissance de ce fils infortuné comme un châtiment de Dieu : il se soumit à une pénitence publique, et obtint l'absolution de son *péché*. Mais les sentiments que lui avait inspiré Berthe ne s'éteignirent jamais; il lui conserva le titre de reine, et entretint avec elle des rapports d'intimité qui se conservèren jusqu'en l'année 1004. Néanmoins, comme il aspirait à laisser un héritier du trône, Robert s'était remarié à Constance, fille d'un comte de Provence ou de Toulouse. Cette nouvelle union, où il ne trouva pas la félicité dont il était si digne, servit à mettre en relief la douceur de son caractère, et à développer cette bienveillance devenue, dans l'histoire, le cachet particulier de ce prince. Les malheureux, les pauvres, le regardaient comme leur père; il leur donnait avec une générosité inépuisable, *leur recommandant sans cesse que Constance ne les vît pas*. A Étampes, il fit ouvrir les portes du palais où il était en festin avec la reine; les pauvres accoururent aussitôt. L'un d'entre eux se cachant sous la table, s'assit sur les pieds du monarque, et reçut de sa main une portion des mets couvrant la table; puis il enleva du manteau de Robert un ornement appelé le *label*. Le fils de Hugues-Capet se leva sans paraître s'être aperçu de cette soustraction. Alors Constance s'abandonna aux plus terribles emportements; mais le monarque se contenta de lui répondre : « Il était sans doute

MCD 2019

» plus nécessaire à celui qui me l'a pris qu'il » ne peut me l'être. » On lui déroba une autre fois, et au moment où il faisait ses prières, une partie de la frange de son manteau. Se tournant vers le voleur : « Laisse le reste; il » servira à un autre. » Quoique la piété du fils de Hugues-Capet fût grande, elle ne se montra jamais sévère ni rigoureuse, n'altérant en rien la mansuétude de son caractère. Il surprit le samedi saint, dans ses propres appartements, une jeune fille et son amant livrés au sommeil; ils étaient presque nus dans la même couche. Robert les couvrit, afin qu'en ne pût les surprendre une seconde fois et les reconnaître. Ce prince cherchait aussi des délassements dans l'étude de la musique sacrée. On lui doit les rhythmes *Judæa et Hierusalem, concede nobis quæsumus et Cornelius centurio,* et l'*Antiphone Eripe.* Il composa encore le rhythme *O constantia martyrum!* sur la demande de sa seconde femme. Robert, enfin, aimait à se mêler aux prières matinales des moines de Saint-Denis, en habits royaux, et portant la couronne sur sa tête.

On aurait tort de croire cependant que les actes charitables, les pratiques religieuses, ou les préoccupations de l'art musical, absorbaient tout le temps du monarque : à défaut de politique générale, laquelle n'existait pas de son temps, il prenait part aux guerres privées de ses feudataires; elles éclataient souvent dans un rayon situé à six ou huit lieues de Paris. Eudes, deuxième comte de Chartres, de Tours et de Blois, s'était emparé de Melun, appartenant au comte de Corbeil. Celui-ci invoqua la protection de Robert, son suzerain. D'accord avec Richard II, duc de Normandie, auquel Eudes avait pris le château de Dreux, le roi marcha contre Melun et s'empara de cette ville pour la restituer à son légitime possesseur. Eudes, s'alliant aussitôt à Hugues, comte du Maine, et à Vallerand, comte de Meulan, alla mettre le siége devant Tillières, château-fort élevé par Richard II. Les confédérés ne réussirent pas dans cette attaque. Mais le duc de Normandie, cédant à une sorte de panique, envoya demander des secours aux pirates du Nord : ils débarquèrent dans la ville de Rouen. Robert, éclairé par l'expérience, ne songea plus qu'à délivrer le sol français de pareils auxiliaires. Il fut assez habile pour réconcilier le comte Eudes et le duc Richard; le premier conserva le château de Dreux, le second, le territoire qui entourait cette place. Quant au fort de Tillières, dont le comte de Chartres voulait la destruction, il fut conservé. Enfin, les pirates se rembarquèrent : un de leurs chefs s'était converti au christianisme.

L'occasion d'une véritable guerre se présenta bientôt; le monarque français la saisit avec empressement. Henri, duc de Bourgogne, venait de mourir; c'était un des frères de Hugues-Capet. Le duc de Bourgogne s'était uni à Gerberge, comtesse de Dijon; de ce mariage il n'était pas resté d'enfant mâle. Henri avait laissé seulement un fils naturel, ayant pour nom Eudes; il l'avait pourvu du comté de Beaune. Le duché de Bourgogne devait donc faire retour à la couronne de France. Mais Gerberge avait eu, d'un premier mariage, un fils nommé Othon Guillaume, qui soutint que son beau-père, le duc Henri, l'avait adopté. Cette allégation eût-elle été vraie, ne pouvait donner aucun droit à Othon Guillaume. Celui-ci, comprenant sa position, rallia autour de lui un certain nombre de seigneurs, parmi lesquels se retrouve le comte de Chartres. Ainsi soutenu, il s'empara de plusieurs places. L'évêque d'Auxerre, proche parent de la reine, se déclara seul pour Robert. Mais Landry, comte de Nevers, chassa l'évêque, et s'empara de la ville où il résidait. Robert, auquel Richard II (1) fournit de nombreuses troupes, reprit Auxerre et s'empara d'Avallon. Voulant détacher Eudes, ce fils naturel de Henri, de ses confédérés, il le mit en possession du comté de Beaune. Cette guerre dura plusieurs années, car elle offrit de longs intervalles de repos. Elle amena cependant ce résultat, que le duché de Bourgogne fut réuni à la couronne de France. Mais Robert renonça bientôt à cette utile conquête pour la donner à Henri II, son second fils, lequel, plus tard, l'abandonna à Robert, son frère cadet. On

(1) Le duc de Bourgogne.

MCD 2019

voit quelle force avaient encore les idées de partage dans les membres des familles royales, puisque le fils de Hugues-Capet, dont tous les efforts devaient tendre à procurer de l'accroissement au territoire national, renonça sur-le-champ à une province aussi importante que la Bourgogne. Elle resta néanmoins plus de trois siècles l'héritage des descendants du jeune prince Robert; celui-ci fut la tige de la première branche royale des ducs de Bourgogne.

Le successeur de Hugues-Capet crut devoir prendre part aux hostilités survenues entre Baudoin, comte de Flandre, et Arnould, comte de Valenciennes. Baudoin était vassal de Robert de France, qui le soutenait. Saint Henri II, roi de Germanie, se déclara, de son côté, le protecteur du comte de Valenciennes, son feudataire. Baudoin, aidé des soldats de Robert et de ceux du duc de Normandie, triompha; il resta non-seulement maître de Valenciennes, mais il obtint encore d'autres avantages.

Le monarque français, à la suite de cette guerre privée, rentra dans toutes les habitudes de la vie ordinaire, c'est-à-dire qu'il eut à souffrir de nouveau de l'humeur acariâtre de sa femme Constance. Elle avait voué une haine ardente à Hugues de Beauvais, comte du palais, qu'elle accusait d'être dévoué aux intérêts de Berthe. Constance fit un court voyage; elle soutint que Hugues avait profité de cette circonstance pour rapprocher Robert de sa première femme; elle accourut en toute hâte avec douze chevaliers que lui avait envoyés Foulques-Nerra, son oncle, comte d'Anjou. Un jour où le monarque avait été à la chasse, accompagné de son favori, les douze chevaliers se précipitèrent sur Hugues de Beauvais, et l'étendirent mort aux pieds de Robert. Ce dernier conserva une profonde tristesse de l'assassinat du comte du palais (1); mais il ne rompit pas avec Constance, par les ordres de laquelle ce meurtre odieux avait été commis. Maintenant il me reste à faire remarquer que jamais la puissance du clergé ne se montra plus redoutable que dans le onzième siècle. Les prêtres annonçaient de toutes parts la fin prochaine du monde, et les supplices éternels déjà prêts à venger les crimes contemporains. D'un autre côté, comme le système féodal suscitait des guerres perpétuelles, et pour ainsi dire d'homme à homme, la société tout entière était en proie à des terreurs, contre lesquelles son courage était impuissant, puisque c'était la suprême justice de Dieu qui s'apprêtait à châtier les coupables. On réparait les églises, on élevait ces cathédrales dont les masses imposantes ravissent et surprennent encore notre admiration; le sentiment de tortures sans fin pesait sur toutes les âmes. Robert était en proie à cette impression générale; excommunié déjà une fois, il était condamné à subir les injures de sa femme Constance; eût-il déployé contre elle une juste sévérité, elle aurait émeuté les prêtres, les feudataires et les peuples, en dénonçant un nouveau commerce criminel de son mari avec Berthe. De nombreux chevaliers, nés dans l'Aquitaine, formaient en outre autour de la reine, dont ils étaient les compatriotes, une véritable escorte. Les habitudes de ces guerriers ont excité l'indignation de l'historien Glaber : « Ils étaient, » dit-il, « dissolus dans leurs » mœurs et désordonnés dans leurs habille- » ments. Ils se dépouillaient de leurs cheveux » à partir du milieu de la tête; leur barbe » était rasée comme celle des bateleurs; » chaussure, bottines, tout en eux était hon- » teux. La foi, les serments, rien ne pou- » vait les arrêter ni les contenir. O affreuse » douleur! les Français, jadis si retenus » dans leurs manières, suivirent ces déplo- » rables exemples, qu'imitèrent bientôt les » Bourguignons. Si quelqu'un, ayant la » crainte de Dieu, leur reprochait de telles » modes, ils le traitaient de fou. L'abbé de » Sainte-Benigne adressa de vifs reproches » au roi et à la reine, pour avoir toléré de » semblables abominations dans leur royau- » me, qui jusque là l'avait emporté sur » tous les autres par des habitudes décen- » tes et religieuses. Quant aux hommes » d'une naissance inférieure, il les effraya » par tant de menaces, qu'ils se rendirent » à l'ardeur véhémente de ses paroles, » car il leur donnait l'assurance que toutes

(1) Hugues de Beauvais.

MCD 2019

» ces modes, apportées par les étrangers, re-
» présentaient la livrée du diable. Tous
» ceux qui en seraient revêtus au moment
» de leur mort ne parviendraient qu'à s'é-
chapper avec beaucoup de peine des mains
» de Satan (1).

Les idées religieuses exercèrent, dans le onzième siècle, un empire si absolu, qu'elles s'emparèrent de tous les esprits; les saints mystères furent examinés sous mille aspects différents; au besoin de perfectionnements imaginaires se joignirent des pensées de réformes criminelles. Leutar, habitant du bourg des Vertus (2), déclarant une guerre à mort aux images, livrait aux flammes les crucifix, et s'élevait contre le paiement des dîmes : c'était l'Écriture-Sainte, disait-il, qui lui servait de guide.

Après avoir eu une conférence avec son propre évêque, Gibius, il se jeta dans un puits, de désespoir, parce qu'il fut convaincu d'erreur. Des simples laïques, le schisme monta jusqu'au premier rang du clergé; l'archevêque de Sens se rendit coupable d'une grave hérésie concernant la participation au sacrement de l'eucharistie. Bientôt deux membres du clergé d'Orléans, tenus en grande vénération par la profondeur de leur science, l'austérité de leurs mœurs, leur ardent amour pour la religion, répandirent des doctrines empruntées aux gnostiques : « Ils
» repoussaient l'autorité sainte de l'Ancien
» et du Nouveau Testament; ils attaquaient
» le mystère de la Trinité comme un tissu
» de folies et d'absurdités. Le globe était
» de toute éternité; Dieu n'en était pas le
» créateur; le paradis et l'enfer ne méri-
» taient aucune croyance; le baptême ne pu-
» rifiait point tous les péchés. »

De ces deux prêtres, dont le prosélytisme répandait de semblables doctrines, l'un, nommé Lisois, avait été le directeur spirituel de la reine Constance; l'autre, qu'on appelait Étienne, ne paraît avoir rempli aucun poste de confiance auprès des grands de l'époque. Une Italienne avait, la première, engagé dans d'aussi monstrueuses erreurs le confesseur de Constance, lequel, à son tour, avait entraîné Étienne. Les deux prêtres d'Orléans furent arrêtés d'après les ordres de Robert; la populace voulut les mettre en pièces; mais Constance parvint cette fois à sauver son confesseur; elle se plaça sur le seuil du concile et repoussa les assaillants. Un seigneur, nommé Ardfast, sous le prétexte de s'attacher aux opinions nouvelles, s'était insinué dans la confiance de Lisois et d'Etienne. Ces deux derniers, en présence des pairs du concile, évitèrent de manifester d'une manière positive leurs opinions. Alors Ardfast, que, par suite d'une convention secrète, on avait paru mettre au nombre des coupables, se leva, et, secouant les chaînes dont il était chargé, se constitua l'accusateur de ceux qu'il avait vendus. Il les somma d'exposer les véritables doctrines que tant de fois il avait entendues sortir de leur bouche; il leur rappela tant de promesses faites par eux de mourir en véritables martyrs; qu'était devenu leur courage? ils n'étaient donc que de vils imposteurs? Placés entre l'infamie d'une dénégation et la terreur du supplice, les deux prêtres, devenus intrépides, avouèrent non-seulement leurs doctrines, mais tentèrent de les justifier. Les prélats cherchèrent d'abord à désiller les yeux de ces nouveaux gnostiques; mais leurs efforts furent vains. Après une séance qui dura neuf heures consécutives, ils furent condamnés aux flammes. Étienne, Lisois, et leurs disciples, quittèrent l'assemblée en faisant entendre des chants religieux. Le cortége se composait de treize condamnés; il défila devant Robert et sa femme. Cette dernière, se précipitant sur Étienne, son ancien confesseur, lui creva un œil, les uns disent avec une flèche, les autres avec une baguette dont le bout était ferré. Un clerc et une religieuse se rétractèrent : la vie leur fut accordée; quant aux autres, on les enferma dans une chaumière, qui fut aussitôt livrée aux flammes. Le roi Robert, dont les mœurs étaient si douces et si charitables, assista non-seulement à ce lugubre procès, mais il obtint que des poursuites fussent dirigées contre des disciples d'Étienne répandus dans diverses villes. Toulouse vit des bûchers s'élever.

(1) Rodolphi Glabri, lib. III, cap. 9, p. 42.
(2) Champagne.

MCD 2019

Mais les supplices ne domptent même qu'en apparence l'énergie de certaines convictions; ils ne l'éteignent jamais. Ainsi, les opinions des gnostiques donnèrent naissance, dans le Midi, aux Albigeois, contre lesquels nous verrons plus tard entreprendre la plus sanguinaire des croisades.

L'ardeur religieuse du onzième siècle se manifesta encore sous d'autres formes, que repoussent les sentiments si charitables et si affectueux du christianisme; mais alors, avec la foi la plus vive, on n'en comprenait pas la sublime mission. Les pratiques extérieures, poussées jusqu'à l'extrême, étouffaient l'esprit, la pensée réelle du divin Sauveur. Au lieu de chercher à rappeler les dissidents par l'exemple de toutes les vertus, on les broyait sous les pieds; on demandait au glaive des triomphes que la raison seule peut obtenir. La violence enfantée par le système féodal s'était inoculée dans les croyances : de là un besoin continuel de désoler les Juifs par des avanies et des exactions sans cesse répétées. Des crimes affreux jetaient parfois une telle épouvante dans la société, que de longs pélerinages, semés de périls, étaient imposés aux remords des coupables. De ces pélerinages sont nées les croisades, source, pour le moyen-âge, de tant de grandeur, d'héroïsme et d'améliorations, de poésie et de combats tantôt sublimes, tantôt effroyables.

Jérusalem, qui possédait le saint-sépulcre, était la terre où se portaient en général les pas de nos pieux ancêtres. Le calife Fatimite Hakem, poussé par le fanatisme, dévasta le saint-sépulcre [1009], pour en fermer l'entrée aux chrétiens. Une rumeur fatale aux juifs, déjà si odieux, se répandit dans tout l'Occident : on affirma qu'un sectateur de Moïse avait porté Hackem au plus criminel des sacriléges. On n'avait aucune preuve de cette accusation; mais on était disposé à lui donner créance. « Alors les » malheureux juifs furent expulsés de tou- » tes les villes; le fer, les noyades, tous les » genres de supplices leurs furent prodigués; » plusieurs, pour se dérober aux tortures, se » frappèrent de leurs propres mains. Après » cette DIGNE *vengeance*, » ajoute l'historien Glaber, « il n'en resta plus qu'un très- » petit nombre en France. Les évêques dé- » fendirent à tout chrétien d'entrer en asso- » ciation de négoce avec des juifs; on ad- » mit seulement dans les cités ceux qui se » convertirent, ou qui se purifièrent dans » les eaux du baptême. Un certain nombre » d'Israélites, par crainte de la mort, se fi- » rent chrétiens; mais ils reprirent bientôt » après, et avec *impudence*, leurs anciennes » mœurs. »

Rien ne prouve que le roi Robert ait pris une part active aux maux dont furent accablés les malheureux descendants d'Abraham. Le monarque fit seulement un pélerinage à Rome; on n'en sait pas l'époque précise. Bientôt de nouveaux tourments désolèrent l'intérieur de la famille royale. Robert avait associé au pouvoir son fils aîné, Hugues, d'après les sollicitations de la reine Constance. Fantasque et emportée, la mère du jeune Hugues le fatigua par tant de caprices et de violences, qu'il quitta la cour et demanda un asile à Eudes II, comte de Champagne, qui déjà possédait Chartres, Tours et Blois; mais le jeune prince se réconcilia promptement avec son père.

Si Robert eût été un prince ambitieux, il aurait cédé à une offre brillante qui lui fut faite. L'empereur Henri (1) venait de descendre dans la tombe; deux compétiteurs se mettaient sur les rangs : ils portaient le nom de Conrad et aspiraient au trône de Germanie, dont le sceptre s'étendait sur la Lorraine, l'Italie et l'Empire. Depuis longtemps les Germains, ou, si l'on aime mieux, les Allemands, avaient disposé en maîtres de la couronne impériale. Les Italiens, irrités, résolurent de choisir eux-mêmes un monarque, et de recréer, de cette manière, leur nationalité. Ils offrirent, en conséquence, au roi de France de le reconnaître pour souverain, ou, à son refus, son fils Hugues. Si Robert eût été complétement un homme de son siècle, il se serait précipité dans une entreprise qui parlait si haut à l'imagination; celle-ci, chez les peuples encore étrangers à la civilisation, entraîne

(1) Henri d'Allemagne.

MCD 2019

tout. Mais le fils de Hugues-Capet, plein de prudence et de mesure, mûrissait ses décisions. Il fit d'abord l'accueil le plus bienveillant aux députés italiens; il entra en pourparlers avec Gothelon, duc de Basse-Lorraine et de Brabant, et ne négligea rien pour le détacher du nouvel empereur Conrad le Salique. Celui-ci était à peine couronné, et déjà il avait parcouru la Lorraine, ralliant partout à sa cause les plus puissants feudataires. Le roi de France, juste appréciateur de ses forces, ne voulut pas entrer en lutte avec un pareil adversaire; il se dégagea avec les Italiens, refusant la couronne pour lui comme pour son fils. Les députés s'adressèrent à Guillaume, duc de Guyenne. Moins éclairé, celui-ci accepta le trône qui lui était offert, et traversa les Alpes : il comptait sur les secours du comte de Champagne, Eudes II, son beau-frère. Ces secours ne lui manquèrent pas, et le succès aurait été longtemps balancé entre le duc d'Aquitaine et l'empereur Conrad-le-Salique, si Eudes n'eût pas eu à combattre Foulques de Nerra. Cette circonstance amenant le partage des forces [1025] du comte de Champagne, l'Italie resta entre les mains de Conrad, et Guillaume repassa les Alpes.

Robert perdit dans la même année [1025] son fils Hugues : il fut en outre mêlé aux débats élevés entre les comtes Eudes et Foulques de Nerra. Tous deux se disputaient le comté de Tours, se faisant avec fureur une guerre de surprise, de pillage et d'incendie. Le comte de Champagne (1), auquel un pareil genre d'hostilités ne suffisait pas, convoita encore le royaume d'Arles, qui comprenait la Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais et la Franche-Comté. Robert comprit le péril dont il était menacé par la puissance d'un feudataire devenu aussi redoutable. De son côté, le comte Foulques-Nerra ne négligea rien pour mettre dans ses intérêts la reine Constance, sa nièce; car Eudes II réussissant, il perdait tout espoir de posséder le comté de Tours. Constance, dont le mari subissait depuis trop longtemps ses volontés. fit les promesses les plus étendues au comte d'Anjou (1). C'est dans le cours de ces négociations qu'Eudes adressa au roi Robert la lettre suivante, qui fait connaître, de la manière la plus exacte, cette indestructible puissance d'opinion, restée unie à la qualité de roi de France. Si elle était loin de commander une soumission absolue, elle imposait ces formes respectueuses qui, exploitées avec l'à-propos du génie, assurent tôt ou tard le triomphe complet du pouvoir. Une autre remarque essentielle : Robert était le fils d'un usurpateur, et cependant, parce qu'il était revêtu de la qualité de souverain, le comte de Champagne s'abaisse devant lui. Je place maintenant sous les yeux de mes lecteurs une traduction de ce document précieux.

« J'ai, seigneur, peu de choses à te » dire, si tu condescends à les entendre. Ri- » chard, duc de Normandie, ton fidèle, m'a » donné l'avertissement de venir me sou- » mettre à ta justice, et m'accorder avec toi » sur les plaintes que tu as élevées contre » ma conduite; c'est entre ses mains que j'ai » remis ma cause. D'accord avec toi, il a » désigné le jour où je comparaîtrais à tes » plaids. A l'époque fixée, j'allais me ren- » dre à tes ordres, quand il m'a fait savoir » que tu repoussais toute excuse de ma part, » toute justification ou arrangement, et que » tu m'interdisais de tenir aucun fief de toi, » parce que j'en étais indigne. Voilà pour- » quoi tu ne m'as pas vu à tes plaids. Mais » je ne puis te cacher, seigneur, mon ex- » trême surprise de ce que tu me dégrades » avec tant de précipitation de mes fiefs, sans » même m'avoir entendu. En veux-tu à ma » condition? par la grâce de Dieu elle est » héréditaire. Est-ce à la nature de mon » fief? il ne fait point partie de ton do- » maine; mais, sauf ta GRACE, il m'est venu » de mes ancêtres. Pèse-tu mes services? » n'oublie pas que je me suis dévoué à ta » maison; que j'ai pris part à tes guerres et » à tes voyages, du moins tant que j'ai été » bien accueilli par toi. Si, depuis, ta faveur » s'est retirée de moi; si tu as tenté de me » ravir les honneurs, les dignités que tu

(1) Eudes II.

(1) Foulques Nerra.

MCD 2019

» m'avais accordés; si mes démarches ont » pu te déplaire, c'est que j'y ai été con- » traint par la nécessité, c'est que j'ai » été réduit au désespoir par tes outrages, » c'est, enfin, pour protéger ma personne » et mon honneur. Puis-je renier la défense » de mon honneur? Dieu, qui lit dans mon » âme, sait que je préfère mille fois mou- » rir plein d'honneur plutôt que de conser- » ver une existence souillée par l'infâmie. » Si tu cesses d'entacher mon nom, alors le » plus ardent de mes vœux sera d'obtenir » tes bonnes grâces ou de les mériter. » Les différends avec toi, seigneur, me » sont pénibles et cruels à supporter; » mais, aussi, ces différends te ravissent la » racine et les fruits de ton puissant allié. » Je t'en conjure au nom de cette clémence » qui t'est si naturelle, mets un terme à tes » persécutions, accorde-moi une réconci- » liation entière, ou par l'intermédiaire de » tes domestiques, ou par l'intermédiaire des » princes. Salut (1).

Les hostilités entre Eudes II et le comte d'Anjou s'arrêtèrent; Foulques conserva la ville de Saumur, dont il s'était emparé, et détruisit le château de Monthoie, élevé, d'après ses ordres, proche la ville de Tours. Quant au roi Robert, il se réconcilia avec le comte de Champagne. Le fils de Hugues-Capet éprouva de nouveaux chagrins dans l'intérieur de sa famille. Après la mort de son fils aîné, il avait associé [14 mai 1027] son fils Henri à la couronne; elle revenait à Eudes, son second enfant mâle; mais son imbécillité le fit exclure. Constance avait d'abord appelé le choix de son mari sur Robert (2); mais cette fois il lui opposa une résistance inébranlable. Henri, par un concours de circonstances dont le récit détaillé ne se trouve pas dans nos annales, leva l'étendard de la révolte; il eut pour allié son frère Robert. L'aîné s'empara du château de Dreux, le second de ceux de Beaune et d'Avalon. Le roi, selon l'historien Glaber, « gravement trou- » blé et affligé, pénétra en Bourgogne, à la » tête d'une armée : c'était, » ajoute le même historien, « une guerre *plus que ci-* » *vile*. » Enfin une réconciliation s'opéra entre le roi et ses fils. Il paraît que dans sa jeunesse Robert, égaré par de mauvais conseils, s'était aussi révolté contre Hugues-Capet. Jeune homme, il avait donné un exemple qui, dans sa vieillesse, se tourna contre lui; nous semons souvent les fautes dont nous recueillons l'amertume à nos derniers jours la peine du talion atteint tous les rangs. Robert, saisi d'une fièvre dangereuse, expira, à l'âge de soixante ans, à Melun, le 20 juillet 1031. Les derniers restes de ce bon prince furent déposés auprès de ceux de son père, devant l'autel de la Trinité, à Saint-Denis. Le fils de Hugues-Capet ne fut pas pleuré seulement par ceux qui approchaient de sa personne, mais par la France entière. Il avait un renom de bonté et de prud'hommie qui a traversé les siècles. Si, comme monarque, il ne possédait pas ces talents qui provoquent l'admiration publique, il avait, en retour, toutes les qualités propres au rôle dont il était chargé. C'est à son règne qu'apparaît la première association de deux villes avides d'échapper aux désastres des guerres privées. « Les manants d'Amiens » et ceux de Corbie composèrent avec leur » seigneur; ils s'engagèrent à conserver la » paix pendant toute la semaine, et à venir, » chaque année dans les murs d'Amiens, à » la fête de Saint-Firmin dans cette cité. Ils » s'engageaient à confirmer la paix par de » nouveaux serments, et, dans le cas où » quelques différends s'éleveraient entre eux, » à ne pas s'en faire justice par le meurtre, » le pillage et l'incendie, jusqu'à ce qu'ils » eussent défendu leur cause, à jour fixe, » en face de l'église et devant l'évêque et le » comte (1). »

Amiens et Corbie, par cet heureux traité, eurent l'instinct de l'avenir glorieux réservé à la France. Cette confédération entre deux villes ne manqua pas d'être imitée. Des centres de force et de résistance se formèrent successivement; c'est de là que partirent les

(1) Variorum Epistolæ, n° 20, p. 501.—Domino suo regi Roberto comes Odo.

(2) C'était le troisième des enfants.

(1) Miraculorum Sancti Adelhardi, abbatis Corbiensis, lib. 1 p. 378.

MCD 2019

MCD 2019

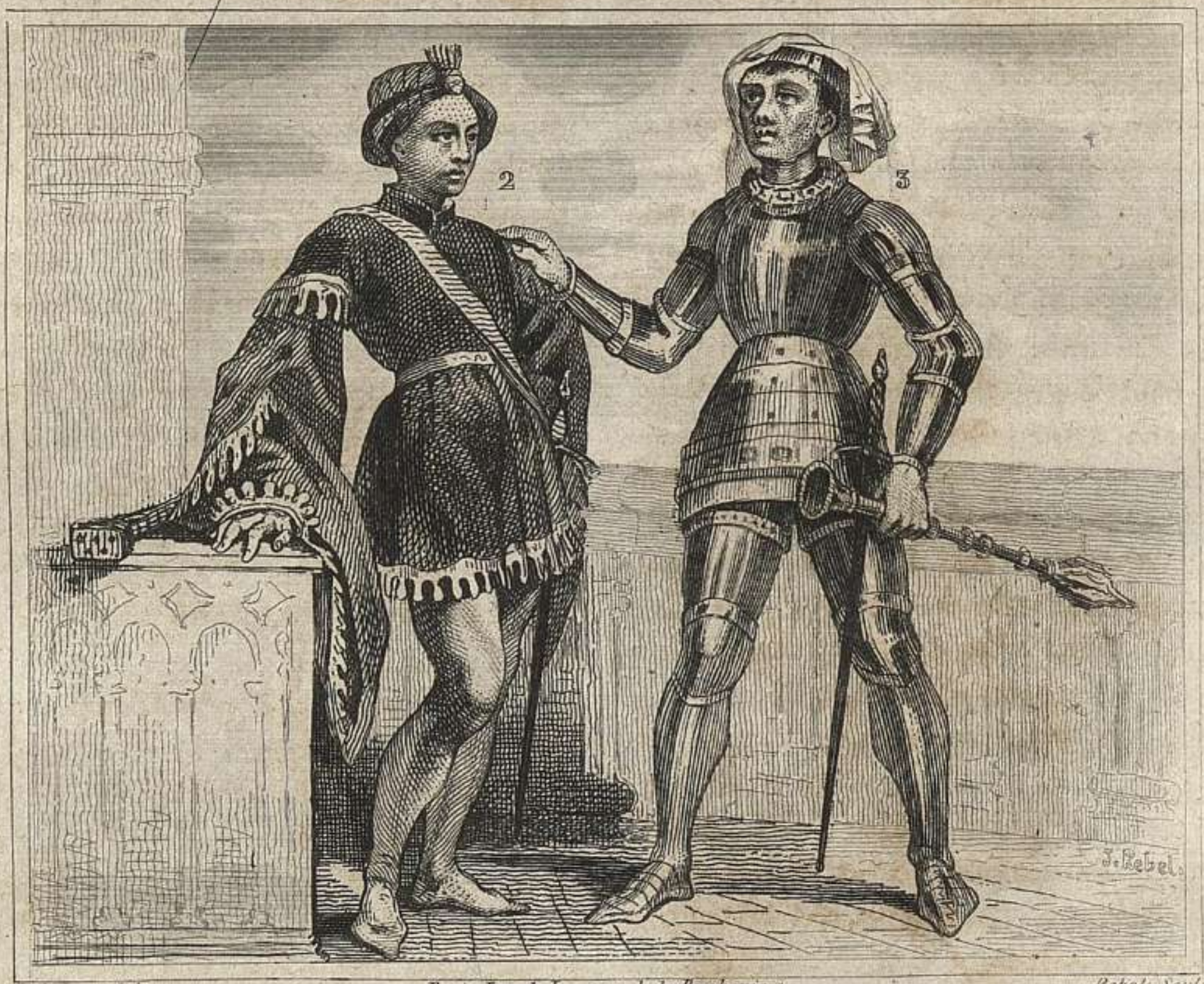

Galaisse del. ; Paris, Imp. de Lecoy, r. de la Bucherie, 1. Rebel Sculp.

1. COSTUME DES COMTES DE TOULOUSE. au 13e Siècle.

2. SERGENT D'ARME EN HABIT DE COUR. Règne de Louis IX. (1250)

3. SERGENT D'ARME, COSTUME DE GUERRE. id. id. id.

FRANCE

MCD 2019

ailiés de la monarchie Capétienne ; elle trouva, chez eux, de l'énergie, de la richesse et de l'intelligence. Les habitants des communes, en rassemblant leurs efforts, balancèrent plus d'une fois le courage et les ressources des feudataires. Des hommes des villes, ou, si l'on aime mieux, des communes, sortirent les magistrats, les jurisconsultes, les savants. Ils se portèrent, je le répète, du côté de la monarchie, en réservant pour eux la liberté municipale. Enfin, après avoir acheté, et souvent à plusieurs reprises, le droit de se constituer en *communes*, ils conquirent, après de longues luttes, le titre de citoyen, le premier de tous.

HENRI I.

Si j'avais seulement à rapporter les faits relatifs à ce prince, mon récit serait court. Mais d'un côté, le mouvement religieux, éclos sous le règne de Robert, s'accrut et se développa ; d'un autre côté, les mœurs nouvelles, sorties du système féodal, reçurent de leurs excès mêmes une direction tout à la fois noble et salutaire ; enfin, la langue romane se popularisa dans toutes les classes, laissant déjà apercevoir les germes de cette grâce ingénue, de cette malicieuse naïveté, reproduites avec tant de bonheur par Marot et ses disciples, et portées, plus tard, au plus haut degré de perfection par notre inimitable Lafontaine. Le courage si délicat de la chevalerie, prestige ravissant du moyen-âge, se mêla aux premiers accents que bégaya avec bonheur notre langue nationale ; elle les inspira peut-être seule. En effet, de ces rapports si purs entre les deux sexes jaillirent à l'improviste une foule de mots nouveaux. La société, sans doute, était encore, dans son ensemble, barbare et ignorante ; mais l'élite portait déjà trop de tendresse aux femmes pour n'être pas fine et spirituelle, du moins par moment : on se donne, ou, si l'on aime mieux, ou reçoit les qualités de ce qu'on aime. Ces premiers triomphes, remportés par le beau sexe, l'agrandirent à ses propres yeux ; son imagination s'enflamma : le type de notre caractère national fut trouvé ; tour-à-tour séduisant, léger, plein de dévouement et d'inconstance, admirable dans ses premières sensations, mais s'en délivrant si vite, qu'à côté de l'engagement de la veille se glisse l'oubli du lendemain. A cette première lueur d'une amélioration réelle, se joignit l'humanité du clergé. On se battait si souvent au moyen-âge ; le fer abattait, détruisait avec une promptitude si désastreuse, que tout menaçait de s'engloutir dans le sang. Alors les ministres de Jésus-Christ, désarmant la frénésie publique, imposèrent à l'homicide un repos de trois jours sur sept. Les glaives ne furent plus toujours fumants ; les faibles, placés sous l'abri de la religion, obtinrent la trève, la paix de Dieu ; la terre reçut des semences qui, à leur tour, apportèrent des moissons. Le travail de l'industrie, dans les villes, compta sur des heures de calme : car la fureur guerroyante, réduite à des repos passagers, s'adoucit insensiblement.

Toutes ces améliorations ne sont pas dues au roi Henri. Il était même incapable de les comprendre dans leur généralité ; mais il resta fidèle à ces traditions de simplicité adroite, dont son aïeul (1) avait donné l'exemple. Il laissa faire dans bien des circonstances : c'est le plus heureux des services rendus par les princes. Indifférent à l'administration, Henri parvint à suivre la route si heureusement tracée par sa famille. Des feudataires puissants existaient encore ; les premiers rois Capétiens leur eussent-ils inspiré, par des qualités éclatantes, des inquiétudes ou des soupçons, la nouvelle dynastie aurait été exposée à des périls toujours renaissants.

La veuve de Robert, Constance, après avoir martyrisé les plus belles années de son mari, se montra cruelle pour son second fils. Elle concentrait ses affections sur son quatrième enfant ; elle ne respirait que pour le faire monter sur le trône. Grâce à ses intrigues, les villes de Melun, Poissy, Sens, Puiseau, Dammartin, Senlis et Béthisi, se déclarèrent contre Henri. Plusieurs autres feudataires vinrent aussi offrir leurs

(1) Hugues-Capet.

MCD 2019

services à Constance, entre autres Eudes II. Un dévouement pur ne faisait pas agir le comte de Champagne (1). Il obtint de la veuve de Robert la moitié de la ville de Sens. Cet exemple d'un genre de partage si fatal avait déjà été donné par les princes Mérovingiens, divisant entre eux, et comme à l'infini, l'héritage paternel.

Henri avait à peine vingt ans; abandonné jusque par ses vassaux du duché de France, il ne tenta pas contre sa mère des hostilités; il avait à craindre, comme fils, de se rencontrer avec elle sur le même champ de bataille. Accompagné de quelques jeunes gens de son âge, il se réfugia chez le duc de Normandie, Robert III, le Magnifique. Ce dernier réunit des troupes, dont il donna le commandement au comte de Corbeil, son cousin. Poissy et plusieurs autres places rentrèrent sous l'obéissance de Henri. La reine, bientôt abandonnée, demanda la paix : elle l'obtint. Le jeune monarque céda le duché de Bourgogne à son frère Robert [1031]. Constance, dont la position fâcheuse ne pouvait lui promettre un résultat si favorable, fut satisfaite; aussi ne jeta-t-elle plus dans de nouvelles guerres le jeune monarque. Un an après, elle rendit le dernier soupir : ses restes furent déposés à Saint-Denis, à côté de Robert, son époux [1032].

Eudes II, dans la guerre qui avait éclaté entre la veuve de Robert et son fils Henri, s'était bien gardé d'intervenir; il jouissait de la moitié de la ville de Sens, en attendant une occasion favorable pour s'emparer du reste. L'archevêque Leuthéric mourut; il s'agissait de pourvoir à son remplacement. Eudes et Henri ne purent s'entendre sur un point aussi délicat, car l'archevêque devait donner la prépondérance à l'un ou à l'autre. Des hostilités s'engagèrent; le comte de Champagne ne parvint pas à empêcher le roi de France de s'emparer de la ville de Gournay. Enfin, après des surprises, des excursions, des pillages, Henri fit monter Gelduin sur le siége épiscopal de Sens. Dès ce moment, la ville entière rentra sous le pouvoir du petit-fils de Hugues-Capet [1033].

Henri avait recouvré le trône, grâce aux troupes dont avait disposé en sa faveur Robert III, duc de Normandie. Voulant lui donner un témoignage de reconnaissance, il lui accorda en fief Gisors, Chaumont, Pontoise et tout le pays s'étendant entre l'Oise et l'Epte. Six lieues de distance devaient donc désormais séparer le duc de Normandie du roi de France. Un pareil don semble être le comble de l'imprudence; mais ces divers fiefs (car il ne s'agissait pas d'un abandon complet), ces divers fiefs, dis-je, composant les villes et les contrées concédées à Robert III, appartenaient au comte Drogon. Il n'y avait donc qu'un changement de personne dans l'hommage féodal. Il est vrai que le duc de Normandie devait être un voisin plus redoutable que le comte Drogon; mais il ne faut pas toujours juger les actes de ces temps avec l'esprit du dix-neuvième siècle : les documents nous manquent; à côté des périls se cachaient des garanties dont nous ne pouvons aujourd'hui reconnaître les traces. En définitive, la reconnaissance de Henri envers Robert III (1) n'amena aucune suite fâcheuse. Au reste, Paris, devenu la capitale du monarque français, était, jusqu'au pied de ses murs, cerné de feudataires soit laïques, soit ecclésiastiques.

Je vais maintenant résumer en quelques lignes les derniers actes du monarque français; je donnerai ensuite certains développements aux mœurs, aux habitudes et aux faits particuliers qui, sous ce règne, ont concerné nos ancêtres. Henri parvint à entretenir des rapports de bonne amitié avec l'empereur Conrad-le-Salique; il obtint même en mariage sa fille Mathilde; mais avant d'être arrivée en France, elle expira à Worms [1034]. Le roi épousa, plus tard, Anne, fille de Jeroslaus, tzar de Russie : il en eut plusieurs enfants. Convaincu, comme son aïeul et son père, que la couronne n'était pas encore affermie dans la race Capétienne, Henri fit sacrer son fils aîné, Philippe, à l'âge de sept ans. Le monarque,

(1) Eudes II.

(1) Le duc de Normandie.

MCD 2019

après la mort de Robert III, dont le secours lui avait été naguère si utile, se déclara tantôt l'ennemi du nouveau duc et tantôt son allié. Ainsi on le vit prendre part avec beaucoup de courage à la bataille du Val-des-Dunes, en faveur de Guillaume-le-Bâtard. Enfin, il soumit son frère Eudes, regardé comme imbécile, et qui, cependant, s'était révolté; puis, après un long règne, il rendit le dernier soupir le 4 août 1060.

J'entre maintenant dans les détails de mœurs que j'ai promis; ils donneront une idée de l'esprit général régnant en France dans le cours du onzième siècle. Il faut d'abord remonter aux trois grandes puissances de ces temps : la féodalité chevaleresque, les femmes et la religion : sans elles, nulle lumière à recueillir.

De la féodalité avait jailli une classe sûre de son avenir, puisqu'elle le conquérait les armes à la main : elle s'avançait étincelante d'audace; le commandement était sa mission de tous les jours. Sans doute, elle avait des devoirs à remplir envers la royauté; mais elle en calculait l'étendue et l'opportunité; si elle se résignait à l'obéissance, c'était souvent pour ne pas faillir à la dignité de sa parole. Tels étaient les traits caractéristiques des feudataires. Cette fière et turbulente indépendance se mêlait à tous les actes de leur vie; admirable dans son héroïsme, parce qu'elle avait détruit cette abjection universelle tremblante devant les ordres sanguinaires ou stupides d'un maître suprême, elle répandait en retour une multitude de désastres quotidiens; en un mot, la force s'était proclamée la première des lois. Intrépide, sans être éclairée, à son insu elle se dévouait à ses passions, à ses intérêts. Une lutte de tous les instants surgit aussitôt partout; les communications furent interceptées; franchir le seuil de sa demeure, c'était aventurer sa vie; chaque pas dans l'espace était un combat à livrer; l'isolement le plus complet, au sein du foyer domestique, cessa d'être protecteur; désormais on ne put reposer en sécurité qu'à l'abri d'épaisses fortifications. Mais les hommes les plus énergiques ne peuvent toujours vivre le casque en tête, ni étouffer sous le poids de la cuirasse : ils aspirent aussi à des heures de repos et de délassement. Reviennent-ils blessés des combats, il leur faut ces soins si empressés des femmes; avant de retourner à la mort, ils appellent la séduction de leurs encouragements; puis, pour être guerriers magnanimes, on n'en appartient pas moins à l'ordre de la famille : on a une mère, une sœur à chérir, une maîtresse à protéger. Sa vie, on l'aventure; mais, au moment de la perdre, on regrette tant de liens si doux qui vont être rompus; on a des retours de cœur qui brisent et déchirent. Quel était le désespoir de nos ancêtres, lorsque, leurs rapides excursions achevées, ils retrouvaient le manoir héréditaire baigné dans le sang de tout ce qu'ils aimaient au monde! alors ils cédaient eux-mêmes à l'horreur de tant de violences et de crimes répétés sans cesse. Les femmes, de leur côté, détestèrent des périls qui, au plus léger déplacement, les réduisaient à ensevelir sous l'armure de la chevalerie leurs grâces naturelles; ainsi déguisées, elles pouvaient encore, à grande peine, conserver leur vie ou sauver leur honneur. Une réaction s'opéra en faveur de tout ce qui était faible et sans défense; bref, nos ancêtres épouvantés s'arrêtèrent, du moins par intervalle, devant leurs propres œuvres. Les femmes, dont le cœur est si tendre et le discernement si prompt, s'emparèrent aussitôt de cette terreur salutaire, pour captiver, dans l'intérieur de la famille, la férocité générale. A la voix du beau sexe (1), cette fièvre de sang se calma pour se convertir plus tard en une complète abnégation, en un généreux dévouement. Jadis, on se sacrifiait à l'exigeance de son ambition; on mourut désormais, afin d'obéir à la délicatesse de son cœur. Pour plaire aux femmes, devenues définitivement reines des destinées de la classe d'élite, ce ne fut pas assez d'avoir toutes les vertus, il fallut en posséder l'exaltation. On entreprenait naguère d'habiles hostilités au profit de sa fortune; mainte-

(1) On verra plus bas que les évêques entreprirent dans la politique, ou, pour être plus exact, à l'égard des mœurs politiques, la réforme que les femmes introduisirent dans l'intérieur de la famille.

MCD 2019

nant le guerrier, converti en chevalier, courut après de généreuses prouesses. On se dévoua sans retour au culte de l'humanité pour être plus sûr de plaire aux femmes. On s'était senti si heureux d'avoir enfin reconnu leur empire, qu'on déposa à leurs pieds les trophées de la victoire; on rechercha les blessures; on s'enorgueillit de leur nombre; on les porta en tribut au sexe qui, purifiant la valeur, en avait agrandi l'héroïsme. Enfin, une révolution complète eut lieu : le triomphe ne décerna la gloire qu'à la condition de se montrer généreux et compatissant.

Les hommes d'armes, ravis de tant de qualités nouvelles dont les femmes les avaient enrichis, voulurent les rendre héréditaires par les habitudes et les traditions de tous les jours; ne l'oublions pas : à des guerriers barbares venaient d'être substitués des chevaliers accomplis. Il fallait, pour s'élever et se maintenir à la hauteur de ces derniers, un apprentissage, saisissant l'adepte aux premiers jours de sa jeunesse. Alors les jeunes gens de la plus haute extraction demandèrent à être admis auprès des chevaliers d'illustre renom. Avant de combattre à leurs côtés, ils étaient PAGES, VARLETS et DAMOISEAUX, s'occupant tour-à-tour du service de la dame *châtelaine*, de celui de la *damoiselle* sa fille; puis ils se livraient à des exercices militaires qui les préparaient à soutenir les fatigues et à affronter les périls. Les communications, grâce aux faits d'armes continuels des chevaliers, étaient devenues moins inquiétantes; mais l'état matériel des routes se refusait à de fréquentes visites, passe-temps si agréable. Les nobles dames vivaient confinées des saisons entières dans leurs castels; les délices du luxe étaient peu connues; en retour, on recherchait les plaisirs de l'esprit : les *pages*, les *varlets*, les *damoiseaux*, cultivaient la poésie; ils s'exerçaient aussi dans la musique; ils soupiraient dans ce double langage leurs amours et leurs martyres; avant de s'emparer des cœurs par les merveilles de leur courage, ils voulaient les séduire par les grâces et la gentillesse de leur langage. De ces premiers éléments de la chevalerie, on vit naître plus tard un code complet renfermant des règles obligatoires, et reçues partout avec respect. Ces règles, on les retrouve dominantes en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne; elles varient quelquefois dans leurs formes; mais au fond elles sont toujours les mêmes. En résumé, la chevalerie retrempa la féodalité; elle lui imprima, en outre, de la tendresse, de la générosité et de la délicatesse, tandis qu'elle enrichit le langage national; bref, au moyen-âge, elle s'éleva type de la plus admirable des perfections : elle étendit l'intelligence et améliora le cœur.

Dans le onzième siècle, il n'y avait de durée que pour les œuvres humaines placées sous l'égide de la religion : elle seule fécondait leur fragilité. Mais comme la chevalerie était alors une des premières nécessités, elle posséda l'instinct des longs jours qui l'attendaient. La première condition, la condition de rigueur pour être digne de la *veillée d'armes*, c'était d'être chrétien. Le courage des chevaliers, issus d'une race *infidèle*, ne pouvait, en dépit des plus beaux faits d'armes, mériter jamais un pareil honneur. Se présentait-on pour se faire initier, il fallait recevoir une sorte de baptême nouveau; on se plaçait dans un bain dont l'onde pure devait enlever toutes les anciennes iniquités, toutes les vieilles souillures. Le récipiendaire revêtait ensuite une robe blanche, symbole de chasteté; les éperons dorés, l'accolade, lui enseignaient qu'à l'avenir il devait être le défenseur des opprimés contre les puissants; ces emblèmes lui enjoignaient encore de mourir pour défendre l'honneur des dames et des damoiselles; enfin, c'était sous la protection de Marie, mère de notre divin Rédempteur, de Marie, ce mélange ravissant de grâce et de douceur ineffables, que le nouveau chevalier se plaçait.

L'admirable réforme obtenue par le beau sexe dans l'intérieur de la famille, réagit, j'en ai déjà fait la remarque, sur le langage national; il descendit, plus ou moins épuré, dans toutes les classes, portant un véritable cachet féminin, c'est-à-dire plus propre à des conversations simples, mais avisées, qu'aux œuvres saillantes de l'esprit hu-

MCD 2019

main. Nos ancêtres commencèrent, dès lors, à révéler qu'ils seraient conteurs naïfs, malins et rusés. La majesté, la grandeur, la mesure et le tact, sont les qualités d'une civilisation déjà avancée; or, sous le règne de Henri, à peine touchait-on à cette longue enfance qui la prépare. D'un autre côté, il ne faudrait pas croire que la révolution introduite dans la famille fut complète et absolue; pendant de longues années elle subit, plus d'une fois, de déplorables exceptions; mais son empire n'en resta pas moins général.

Tandis qu'on inventait toutes les grandeurs si pures et si poétiques de la chevalerie, les prêtres, dont la première mission est d'entretenir la concorde parmi les hommes, établirent la paix et plus tard la trêve de Dieu. Un évêque soutint avoir reçu, à la suite d'un miracle, l'ordre de commander la paix à la terre; on ajouta foi à la mission du prélat: il allait étouffer le plus terrible des fléaux. Ses prédications furent suivies; elle se montrèrent fructueuses. « Bientôt, » affirme l'historien Glaber, « les évêques de l'Aquitaine, » de la province d'Arles, du Lyonnais, de la » Bourgogne et enfin de toute la France, ouvrirent des conciles où le peuple accourut » en foule. Il était plein de joie et empressé » d'obéir à ses prélats comme à la voix de » Dieu même; car on s'occupait dans les » assemblées de veiller à la PAIX et à la con» servation des saintes institutions. »

Ces conciles indiquèrent par chapitre tout ce qui était défendu, et que les auditeurs promettaient, même sur leurs signatures, de ne jamais faire. Ils adressaient à Dieu, à titre de sainte obéissance, ces pieux engagements. Le premier, le plus sacré de tous, était relatif à la conservation d'une paix inviolable, « afin que tout homme marchât » désormais sans porter des armes, et sans » concevoir des craintes; quiconque exerce» rait à l'avenir un acte de brigandage, per» drait ses biens et serait livré à des suppli» ces corporels. Les lieux sacrés, les églises » devaient être entourés, plus que jamais, » de vénération; les coupables, quels que » fussent d'ailleurs leurs crimes, devaient » trouver dans le sanctuaire un refuge assuré; il n'y aurait d'exception que pour » ceux qui outrageraient l'engagement con» tracté de ne pas porter atteinte à la paix » publique; celui-là on devait l'arrêter pour » le livrer au supplice, dût-on l'arracher » même des autels. Les simples clercs, les » religieux et les religieuses protégeraient, » de leur garantie, tous ceux qui les accom» pagneraient. »

Glaber termine son récit en ajoutant: « J'aurais trop à faire d'énumérer tout ce » qui fut décidé dans ces assemblées reli» gieuses; mais voici qui, du moins, est di» gne de remarque. Il fut décrété, pour » toujours, que tout fidèle serait tenu de ne » pas boire de vin le vendredi de chaque se» maine, ni de se faire servir de la viande » le samedi. Remise entière était faite de la » prohibition, si on était en proie à une ma» ladie dangereuse ou à une infirmité réelle, » ou bien encore si l'abstinence tombait un » jour de fête solennelle. Quiconque, hors de » ces exceptions, n'obéirait pas à l'Église, » serait condamné à nourrir trois pau» vres (1). »

Mais chez les peuples qui luttent encore contre la barbarie, les ordres de l'Église ne sont ponctuellement observés que si le châtiment des coupables parle aux sens et à l'imagination. Ce genre d'*effet*, les évêques ne l'avaient pas négligé. La paix ou la trêve de Dieu était-elle décrétée par un concile, un diacre s'élançait en chaire après la lecture de l'Évangile, et fulminait ces terribles paroles: « Que tous les chevaliers de » ce diocèse qui ne jurent point la paix » comme leur évêque la leur a commandée, » soient excommuniés! Malédiction à eux et » à leurs complices! chevaux, armes, que » tout ce qui leur appartient soit aussi mau» dit! Que le fratricide Caïn, l'apostat Ju» das, Dathan et Abiron, précipités tout vi» vants dans les gouffres de l'enfer, devien» nent à l'avenir leurs compagnons. Ainsi » que ces flambeaux vont s'éteindre, que » leur joie disparaisse à l'aspect des saints » anges, à moins qu'avant leur dernier sou» pir ils ne rendent une satisfaction publique

(1) Rodulphi Clabri, lib. IV, cap. 5, p. 49.

MCD 2019

» de leurs fautes, et ne subissent la juste pé-
» nitence que les évêques leur imposeront. »
Aussitôt, tout le clergé qui portait des cierges allumés en étouffait la lumière, et tous les assistants s'écriaient : « *Que Dieu sou-*
» *fle ainsi sur la joie de ceux qui repous-*
» *sent et la paix et la justice* (1) ! »

Ce religieux spectacle, joint aux efforts continuels des femmes dans l'intérieur de la famille, produisit les résultats les plus salutaires. Mais il y avait dans la paix de Dieu une prohibition trop générale, trop étendue; elle ne pouvait convenir à la mobilité de ces temps; la trêve de Dieu fut remplacée par la paix de Dieu. Cette dernière proscrivait tout combat du mercredi soir jusqu'au lundi matin. On étendit ensuite cette salutaire défense aux jours des grandes solennités religieuses, puis aux fêtes des saints sous le patronage desquels les villes, les bourgs ou les villages étaient placés; enfin on descendit dans des détails qui font honneur à la perspicacité de nos ancêtres. Il fut interdit, pendant le carême et l'avent, de construire des fortifications, ou de réparer celles qui existaient déjà. Il y avait cependant une exception : car rien alors ne se montrait absolu; si le carême avait précédé de quinze jours le commencement des travaux, ceux-ci pouvaient être continués à titre de nécessité impérieuse.

Je me résume; c'est de la triple alliance des femmes, des chevaliers et des prêtres, qu'on a vu jaillir parmi nous la civilisation moderne, laissant si loin derrière elle le patriotisme farouche de l'antiquité. A partir du onzième siècle, l'héroïsme du devoir s'est uni chez nos pères à la tendresse du cœur; on nous a vus tout à la fois amants délicats, guerriers intrépides, chrétiens fervents. Mobiles dans nos goûts, capricieux dans nos usages, terribles au moment du combat, pleins de générosité après la victoire, pétris de grâces jusque dans nos vices, nous avons épouvanté et captivé tout ensemble le monde. En dépit de nos perpétuelles mutations, l'histoire nous a reconnu comme peuple un caractère individuel : à de rares époques, il a pu ne pas mériter l'estime, mais il s'est relevé si grand de ses fautes passagères, que la France offre dans tous les genres les modèles les plus parfaits de la gloire moderne; on est déjà hors de rang, lorsqu'on sympathise avec elle; de nobles ennemis ont pu quelquefois la vaincre, mais c'est toujours en l'admirant.

Il me reste, pour compléter le tableau des mœurs au onzième siècle, à consacrer quelques lignes à deux grands feudataires, le comte de Champagne, Eudes II, et Foulques de Nerra, comte d'Anjou. Le premier, toujours guerroyant, fut tué près de Bar-le-Duc; on ne retrouva pas son corps. Ermengarde d'Auvergne, sa veuve, se traîna à demi morte sur le champ de bataille, où elle examina tous les braves qui le jonchaient; elle eut assez de courage pour les faire dépouiller, et, à certains indices, elle reconnut son mari. La tête du comte de Champagne manquait au reste de ses dépouilles.

Quant au comte d'Anjou, Foulques de Nerra, ce fougueux adversaire de Eudes, il expia ses fautes passées par trois pélerinages à Jérusalem. Absorbé par son repentir, il céda sa principauté à Jeoffroi, son fils, à qui on avait donné le surnom de Martel. « Bientôt, » suivant Guillaume de Malmesbury, « ce dernier se montra impitoyable
» envers ses sujets, comme il fut insolent à
» l'égard de son propre père, auquel il vou-
» lut ravir jusqu'aux insignes de son ancien
» pouvoir. A cet outrage, le sang du vieux
» Foulques s'enflamma de colère et d'indi-
» gnation; et son fils, égaré d'abord par
» l'arrogance de la jeunesse, se traîna sur ses
» genoux plusieurs lieues, et le dos chargé
» d'une selle, pour venir se jeter aux pieds
» de son père. Le comte d'Anjou, encore frémissant de rage, le repoussa du pied, s'é-
» criant à trois fois différentes : *Tu es dompté.*
» — Oui, répondit son fils, mais *par toi*
» *seul, car tu es mon père;* tout autre
» ne m'aurait jamais vaincu. Adouci par ces
» fières paroles, Foulques prodigua des con-
» solations à son propre fils, le rétablit
» comme comte, et, lui donnant de paternels
» conseils, l'engagea à tenir une meilleure

(1) Concilium Lemovicense secundum in Labbei concilia generalia, t. IX, p. 891.—Baronium Annal. eccles., ad ann. 1034, p. 116.

MCD 2019

» conduite à l'avenir... . . Ne songeant dé-
» sormais qu'à son salut éternel, il partit
» pour la Terre-Sainte, accompagné de deux
» serviteurs; dès qu'il fut en présence du
» tombeau de notre Rédempteur, il se dé-
» pouilla jusqu'à la ceinture et fit placer un
» joug de bois sur son cou, tandis qu'à
» grands coups de discipline on déchirait ses
» épaules; alors, d'une voix ferme il disait :
» *Seigneur, mon Dieu, sois favorable*
» *au pauvre Foulques, ton déserteur et*
» *ton apostat! Jésus-Christ, mon Sei-*
» *gneur, entends mon âme, qui se con-*
» *fesse tout haut!* »

Le comte d'Anjou était devenu, dans sa vieillesse, le miroir fidèle de ces guerriers dont le grand âge trahissait le courage : trop faibles pour porter encore les armes, ils se repliaient sur eux-mêmes ; consternés devant les souvenirs de leur vie passée, ils invoquaient la miséricorde de Dieu pour toutes leurs fautes ; peut-être devrais-je ajouter pour tous les crimes que désormais ils étaient impuissants à réparer seuls.

Maintenant que j'ai placé à côté l'un de l'autre le feudataire dont l'ambition ne s'arrête qu'abattue par le glaive des combats, et le guerrier qui, dans ses vieux jours, s'agenouille et prie, j'ai révélé dans leur ensemble les mœurs de nos ancêtres au onzième siècle. Rentrant dans le récit des faits, je passe au règne de Philippe I.

PHILIPPE I.

Ce jeune prince touchait à sa septième année lorsqu'il perdit son père : la France avait donc une longue minorité à craindre. Les héritiers légitimes de la race Carlovingienne existaient encore en Allemagne; leurs noms et leurs droits n'étaient pas bannis de la mémoire de tous. Un peu plus d'un demi-siècle (1) s'était écoulé depuis l'usurpation de Hugues-Capet ; mais sa famille commençait à prendre racine dans le sol national. On me permettra ici quelques rapprochements pleins d'intérêt et d'instruction. Au seizième siècle, la minorité des enfants de Henri II terrifia le monde entier par des guerres civiles fécondes en désastres effroyables. Au dix-septième siècle, la minorité de Louis XIII se montra agitée et turbulente. Louis XIV, qui, devenu roi, imposa l'obéissance par un commandement si impérieux, fut réduit, pendant sa minorité, à déserter Paris ; et un prince du sang (1) marcha sous les drapeaux de l'étranger pour envahir le sol de la monarchie. Rien de pareil n'a lieu sous la minorité de Philippe I ; nul trouble ne s'élève pendant une longue minorité de sept ans : contraste d'autant plus remarquable qu'aux seizième et dix-septième siècles l'autorité royale avait déjà pris de grands développements ; la féodalité se voyait à demi vaincue : elle était souveraine au onzième siècle ! D'où vient cette différence dans les résultats? De plusieurs causes; la première de toutes, c'est que les grands feudataires, grâce à la conduite mesurée des Capétiens, manquaient en général de prétextes pour se révolter ; la seconde cause, c'est le discernement parfait dont Henri I fit preuve dans le choix du tuteur auquel il confia les destinées de son fils. La régence pouvait être donnée à Anne de Russie, mère de l'héritier du trône, ou bien encore à Robert de Bourgogne, oncle de Philippe; mais comme étrangère, la reine était sans appui; il y avait à craindre, d'un autre côté, que le duc de Bourgogne ne tentât d'enlever la couronne à son propre neveu. Henri désigna donc pour régent l'époux de sa sœur Alix, Beaudouin V, comte de Flandre, prince jouissant d'une grande renommée de prud'hommie et de loyauté. Il s'en montra digne dans l'office si difficile et si délicat de régent. « Il veilla sur son pupille jusqu'à l'âge de
» l'intelligence, le traitant avec douceur et
» bonté, lui servant en tout de dévoué pro-
» tecteur. Il gouverna le royaume avec éner-
» gie; réprima les esprits turbulents et re-
» belles; les châtiant avec vigueur; puis, son
» pupille ayant franchi l'âge de la jeunesse,
» il lui restitua son royaume en entier. »

Philippe n'avait pas encore atteint sa

(1) Soixante-quatorze ans.

(1) Le grand Condé.

MCD 2019

quinzième année, lorsqu'il perdit son tuteur [1067]; sa mère, de son côté, s'était remariée à un comte de Crespy et de Valois. Le jeune prince voulut profiter des avantages de sa position; il intervint dans la guerre qui éclata dans la Flandre entre Baudouin VI et Robert son frère : tous deux étaient fils de l'ancien tuteur de Philippe I. A la suite de faits étrangers à mon récit, Baudouin VI perdit la vie dans un combat livré à son frère [1071], où ses troupes furent défaites. Robert s'empara de la Flandre. Richilde, comtesse de Hainault, veuve de Baudouin VI, alla implorer le secours de Philippe I; elle lui rappela les services que, comme régent, lui avait rendus le père de son mari. Le jeune monarque embrassa la défense de la veuve et des enfants de Beaudouin. Mais Robert, surnommé le Frison parce qu'il avait épousé Gertrude de Saxe, veuve de Florent, duc de Frise, battit complètement le roi de France auprès de Cassel: Arnoult, le fils aîné de Baudouin VI, fut tué les armes à la main. J'en ai déjà fait la remarque, à cette époque les triomphes, comme les revers, n'avaient rien de décisif; nous voyons donc, trois années après [1074], le monarque français s'emparer de Saint-Omer, puis battre en retraite, et devenir enfin le mari de Berthe de Hollande, fille de Florent, comte de Frise; c'était la mère de cette jeune princesse que le comte Robert-le-Frison avait précédemment épousée. Philippe I était donc entré dans la famille contre laquelle il venait de combattre; alors de pareils changements étaient habituels : guerres, alliances, mariages, tout se faisait de premier mouvement. D'un autre côté, les hostilités cessèrent entre les divers membres de la maison de Flandre : ils transigèrent sur leurs prétentions.

Il ne faut pas s'attendre à de haut faits d'armes, à de grandes révolutions politiques de la part de Philippe I : le rôle personnel qu'il devait remplir lui était tracé impérieusement par les circonstances. Son caractère, son audace, ses talents, l'eussent-ils poussé dans des entreprises glorieuses ou éclatantes, la dynastie Capétienne, je le répète, aurait été perdue sans retour : tel est le véritable point de vue historique. Sans doute cette illustre race se perpétuait sur le trône; mais à la condition de passer inaperçue; elle se faisait ainsi tolérer des feudataires, en même temps que le respect des peuples s'accroissait pour elle. Les successeurs de Hugues-Capet étaient déjà, depuis une longue suite d'années, proclamés rois de France; la multitude ne discutait pas sur la validité de leur titre, elle l'entourait seulement de vénération : il y avait tout à gagner pour les premiers Capétiens à ne pas se mettre en évidence. Cette règle de conduite se trouva d'accord avec leurs inclinations modérées et pacifiques. Ces dernières, en contribuant à leur affermissement, furent plus utiles à leur fortune que des qualités brillantes. Comme monarque, il me reste donc peu de chose à dire sur Philippe I; non pas qu'il n'ait eu, relativement à la distribution des bénéfices ecclésiastiques, des différends avec la cour de Rome; mais ils s'apaisèrent promptement. C'est dans ses passions comme homme, c'est pour avoir fait un mariage condamné par le souverain-pontife, que le fils de Henri I a occupé surtout nos annales. Enfin, sous le règne si long de ce prince surgirent deux graves événements : l'Europe donna le magnifique spectacle de la première de ses croisades, tandis que Guillaume, duc de Normandie, fit la conquête de l'Angleterre. De ces deux faits, l'un eut des conséquences heureuses pour la France : il contribua d'une manière indirecte à l'affermissement de ses libertés naissantes et à l'accroissement de la royauté. Quant à la conquête de la Normandie, elle multiplia les ressources d'un des plus puissants feudataires.

Je passe aux détails. Le pape Alexandre II avait eu pour successeur Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII. C'était un de ces génies impétueux dont la pensée, s'élançant au-delà de tous les siècles, vit étouffée au milieu des splendeurs de la plus vaste fortune. Alexandre II avait agrandi le pouvoir pontifical : Grégoire VII le voulut sans limites. Des plaies honteuses dévoraient l'Église; au lieu de les panser avec douceur, le pontife suprême les enflamma par sa vio-

MCD 2019

lance ; homme de guerre, il n'aurait marché à son but que sur une route pavée des ossements de ses ennemis. Plus avide de combats que de triomphes, la soumission résignée ne désarmait pas sa hauteur ; elle n'amnistiait même la majesté impériale que rampant sous le poids des plus abjectes humiliations. Le commandement renfermé dans les limites d'un royaume, Grégoire VII l'aurait repoussé avec mépris ; la première des couronnes (1) tombée sur sa tête, il l'aurait tenue à dédain. Il lui fallait le monde entier pour l'ébranler à sa guise, afin, un peu plus tard, de le mater en maître unique : telle était l'intrépide mission que son caractère lui avait imposée. Vaincu par l'audace de ses propres desseins, il écrasa sans pitié les évêques, les empereurs, les rois, et, sur tant de ruines, il tenta d'ancrer la suprématie du Saint-Siége. Comme vicaire de Jésus-Christ, il était condamné à prêcher la paix et la miséricorde ; cependant ses années se passèrent à méditer, au milieu de tous les troubles et de toutes les vengeances, la plus aventureuse des révolutions : au pouvoir arrêté, il tenta de substituer la domination religieuse. Grégoire VII succomba ; la mesure lui manquait : pour lui, elle était une condition rigoureuse de succès. Au lieu d'enlever tout de haute lutte, il aurait fallu mêler la conciliation à l'emportement : l'une aurait mitigé l'autre. Rien alors n'était déterminé avec précision ; nul, comme homme ou citoyen, ne possédait des fonctions invariablement réglées ; l'incertitude, mère de l'anarchie, se rencontrait partout ; les règles, loin d'être absolues, se modifiaient sans cesse. Un système, eût-il été le plus parfait, n'aurait pas compté long-temps à son service une milice qui lui fût dévouée.

Sans doute les prélats, considérés comme rouage, étaient soumis, dans la hiérarchie religieuse, à l'autorité de Rome ; mais, d'un autre côté, ils ne pouvaient, relativement aux princes temporels, se détacher de l'obéissance qu'ils leur devaient à titre de sujets, j'ajouterai des obligations qui leur étaient imposées dans l'ordre féodal. Quel parti prendre, lorsque le pape et le roi donnaient tout à la fois un ordre contradictoire ? Les évêques avaient à remplir, en même temps, des devoirs ecclésiastiques et des devoirs politiques ; les premiers leur interdisaient l'effusion du sang ; les autres leur en faisaient une loi de conscienee. Liés au prince par un serment prononcé à la face de Dieu, comment pouvaient-ils refuser de conduire à son secours leurs vassaux et de combattre à leur tête ? Au milieu de ces hostilités journalières ils contractaient inévitablement des habitudes qui portaient atteinte à la considération et à la pureté des mœurs de l'Église ; c'était sur celles-ci que veillaient, avant tout, les souverains pontifes. En dernière analyse, un double caractère se disputait l'individualité des évêques ; abstraction faite des guerres féodales ; ils devaient, princes de l'armée spirituelle, des exemples de vertus constantes, comme ils devaient un dévouement sans bornes au chef de l'Église, mais dans les limites qui lui étaient propres. Or, où commençaient, où finissaient ces dernières ? nul ne le savait. POINT DE FAIT plutôt que POINT DE DROIT, la fortune mobile des circonstances décidait TOUT. Les prélats, dans leurs rapports avec les papes comme avec les puissances temporelles, rencontraient donc des obstacles insurmontables, au milieu desquels ils louvoyaient pour n'être pas broyés à chaque instant. Dans un pareil état de choses, se passionner pour le *mieux absolu* était une téméraire entreprise : la sagesse ne pouvait désirer que le MIEUX RELATIF ; c'est-à-dire qu'entre les papes et les rois il y avait chaque jour des concessions réciproques à se faire. Grégoire VII, au contraire, enflait sans cesse la légitimité de ses droits. Rebelle à toutes les nécessités, il repétrissait le siècle pour le façonner à sa guise ; s'abîmant dans la contemplation de ses exigences, il fermait les yeux à la constitution politique du monde temporel. Organe de Dieu, ses ordres en avaient la majesté, la puissance et la redoutable colère : la disposition des immenses trésors de l'Église, la soumission absolue des potentats, tout lui appartenait. Mais, quant aux princes du moyen-âge, le point de départ

(1) La couronne impériale.

MCD 2019

était différent : pauvres jusqu a la détresse, la collation des bénéfices ecclésiastiques s'était convertie pour eux en une source inépuisable de revenus ; ils vendaient pour vivre les évêchés et les abbayes, non au plus digne, mais à quiconque portait l'enchère au plus haut prix. En présence d'un si infâme trafic, dont ils avaient horreur, il fallait aux souverains pontifes une charité infinie ou une souplesse infatigable pour entretenir avec les rois des rapports pacifiques. Néanmoins, un accord aussi difficile s'était maintenu pendant plusieurs siècles entre l'Europe et la cour de Rome. Grégoire VII s'en indigna : on le vit discipliner d'abord les évêques sous ses ordres, et, railiant les simples prêtres, ces distributeurs quotidiens de la parole de Dieu, il alla frapper droit au front les potentats pour les faire tomber plus sûrement. C'est des entrailles du christianisme qu'il tira les foudres dont l'épouvante devait agenouiller devant lui toutes les résistances souveraines. « Lui seul, » affirmait-il dans ses lettres ou dans ses instructions, « avait » droit de revêtir les insignes de la dignité » impériale. »

Remarquons-le, les ennemis les plus redoutables des successeurs de saint Pierre, c'étaient les empereurs, puisque long-temps ils avaient confirmé les élections des papes, et qu'ils prétendaient exercer une souveraineté complète sur l'Italie tout entière. Se plaçant au dessus des potentats, Hildebrand proclama qu'il pouvait les déposer. Des empereurs il passa aux princes, et soutint avoir, non-seulement le droit, mais encore le pouvoir de délier du serment de fidélité les sujets qui auraient à se plaindre de leurs princes : proclamés *mauvais* par le souverain-pontife, ils étaient déchus de la couronne. Les monarques, expression la plus élevée du pouvoir temporel, étaient donc sans cesse soumis aux jugements des souverains-pontifes. Ceux-ci, sur des renseignements erronés, sur des accusations calomnieuses, pouvaient les détrôner à chaque instant. En présence de périls si graves, la majesté du commandement suprême allait s'éteindre : à la qualité de prince succéderait bientôt celle de délégué, et de délégué provisoire des papes. Hildebrand, pour mieux préparer son triomphe, décréta : « Que le jour même où le vicaire » de Jésus-Christ est élu catholiquement, il » doit être regardé comme saint, en vertu » des mérites de saint Pierre. »

Considéré dans son ensemble, le plan usurpateur et révolutionnaire de Grégoire VII doit provoquer tous les genres d'anathèmes. Mais ne nous y trompons pas, ce plan n'est point sorti à l'improviste et tout armé du cerveau de ce pape. L'histoire montre rarement un fait d'une haute importance s'avançant tout seul, et comme au hasard : les siècles préparent, dans leur longue patience, les éléments d'éternelles rénovation (1). Au jour venu, ses éléments se montrent féconds ou expirent stériles, suivant la main qui les agite. Grégoire VII avait en sa faveur ce que nous appelons aujourd'hui des *précédents*. Des rois s'étaient constitués, de leur propre mouvement, feudataires de Rome, SE DÉVOUANT EUX ET LEURS ÉTATS AU SERVICE DE L'ÉGLISE ROMAINE (2) ; on les avait vus payer avec joie un tribut ayant pour nom le *Denier de saint Pierre*. Des chevaliers conquéraient-ils des États appartenant soit à des infidèles, soit à des monarques chrétiens, ils en faisaient hommage aux papes, qui leur en accordaient l'investiture. Fort de toutes ces circonstances, Grégoire entreprit une guerre générale contre tous les potentats chrétiens. Fidèle à mon plan, je n'entretiendrai ici le lecteur que des différends du pontife avec Philippe I.

Ce prince, cédant à sa détresse, avait vendu quelques bénéfices ecclésiastiques ; on l'accusait même de s'être emparé de certaines portions de terre du domaine de l'Église : on le dénonça à Grégoire VII. Voici la lettre que le pontife écrivit à l'évêque de Châlons : « Je suis informé que, parmi tous les princes » de ce siècle, dont la cupidité criminelle a » vendu l'Église du divin maître en extor- » quant ses biens....., Philippe I, roi des » Français, s'est surtout fait remarquer.....

(1) Je parle des peuples de l'Europe.
(2) Le P. Daniel, Histoire de France, t. II.

MCD 2019

» Il a ruiné si complètement les églises de la » Gaule, qu'il a atteint les dernières limites » de cet effroyable crime..... Qu'il apprenne » que nous ne souffrirons pas plus long- » temps la ruine de l'Église universelle, dont » la défense nous est confiée. Soutenus par » l'autorité des apôtres saint Pierre et saint » Paul, nous le châtierons de sa coupable dé- » sobéissance ; ou il abandonnera son héré- » sie simoniaque, ou les Français, atteints » par l'épée d'un anathème général, abdi- » queront à son égard toute obéissance, ou » renonceront à la foi chrétienne (1). » A cette lettre si menaçante, il en joignit une autre adressée à Roderic, évêque de Châlons-sur-Marne. Enfin, il fit parvenir une sorte de circulaire à tous les prélats français, dans laquelle, s'abandonnant à sa rage, il reproche au monarque une multitude de péchés et de crimes : selon lui, Philippe I est un brigand, un despote altéré de meurtres [1074]. « En France, ajoute-t-il, les frères se dénon- » cent et s'arrêtent même entre eux. Emporté par l'avarice, le vainqueur réussit, par d'horribles tortures, à dépouiller son prisonnier de tout ce qu'il possède ; sur les » routes, les pélerins qui cheminent pour se » rendre au tombeau des saints Apôtres, ou » qui retournent dans leur patrie, sont livrés » à des supplices, que les païens eux-mêmes » n'auraient jamais su découvrir..... La » cause unique, la cause première de toutes » ces atrocités, c'est votre roi, c'est votre » TYRAN, inspiré par le diable. Sa jeunesse » entière a été remplie de crimes et souillée » d'infamies..... Ce n'est pas assez pour lui » d'avoir attiré sur sa tête la colère de Dieu, » en livrant les églises au pillage, en mul- » tipliant les adultères ; tout récemment il » a ravi, et comme un *véritable voleur* de » grand chemin, de grandes sommes d'ar- » gent, propriété de négociants qui accou- » raient à une des foires de la France..... » Ses crimes et ses iniquités ont franchi les » limites du royaume dont la Providence » lui a donné le gouvernement ; la connais- » sance s'en est comme débordée partout. »

(1) Gregorii VII, lib. 1, Epist. 35. Conc. gener., t. X, p. 33. — Baronii Annal., 1073, p. 431.

A la suite de ces atroces accusations, et qui toutes étaient calomnieuses, Hildebrand commande aux évêques d'imposer à leur propre monarque une réparation éclatante. « S'il ne se soumet pas aussitôt, que les fou- » dres de l'excommunication frappent tout » le royaume à la fois ; que le service divin » soit suspendu dans toutes les églises. Le » prince reste-t-il invinciblement rebelle, » alors Grégoire le dépouillera de sa cou- » ronne (1). » Ce n'était pas assez pour Hildebrand d'ameuter les évêques de France contre leur monarque, et de proférer, en son propre nom, des menaces que son caractère religieux lui interdisait : ennemi impitoyable, il s'appliqua à soulever, dans le cœur de Guillaume VI, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, tous les sentiments d'une ambition basse et rapace. C'était armer le feudataire contre son roi ; en d'autres termes, provoquer une guerre civile. « Nous avons » déjà sommé, » écrit-il à Guillaume, « les » évêques de France d'exiger des explications » de leur roi sur toutes ses iniquités..... » Nous te donnons avis de te réunir à ces » évêques et aux Français les meilleurs et les » plus notables ; il faut enjoindre à Philippe » de s'abstenir du pillage des églises et de » purifier ses abominables mœurs..... S'il » persévère, nous le dépouillerons de toute » part dans le synode romain et de la com- » munion de l'Église ; il en sera de même de » tous ceux qui lui rendraient les honneurs » royaux et l'obéissance (2). »

A la lecture de ces lettres si chargées d'accusations et de menaces, on devrait croire que Philippe, non seulement opposa la résistance la plus opiniâtre, mais qu'il devint l'adversaire le plus redoutable du pape ; il n'en fut pas ainsi ; le roi de France se soumit à toutes les exigences du pontife. Plein de prudence, on ne le vit pas s'allier à l'empereur d'Allemagne dans le schisme que ce dernier souleva contre Hildebrand, auquel il opposa, comme anti-pape, l'archevêque de

(1) Gregorii VII, lib. 2, Epist. 5, p. 72, Conc. gener., t. X.

(2) Gregorii VII, lib. 2, Epist. 18, p. 84, Conc. gener., t. X. — Baronii Annal., 1074, p. 456. — Script. franc., t. XIV, p. 586.

MCD 2019

Ravennes, connu sous le nom de Clément III. Dans ce premier différend avec le Saint-Siége, Philippe n'eut donc, en réalité, aucun danger personnel à courir. Grégoire VII lui-même, après de terribles vicissitudes, expira, vaincu par l'empereur Henri IV. Cet arrêt de la justice divine ne put briser la force, ni la violence de sa conviction; on entendit le successeur de saint Pierre s'écrier, au moment suprême : « J'ai » aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pour» quoi je meurs en exil. » Bref, son esprit superbe resta vainqueur de toutes ses infortunes. L'insolence sincère, mais d'ailleurs si coupable, de ses prétentions, était l'apanage propre de son caractère; la cour de Rome rentra donc naturellement dans ses vieilles traditions, qui, si l'on excepte certains écarts, constituent une sorte d'infaillibilité perpétuelle. Cette dernière, en définitive, apparaît dans les siècles comme la véritable auxiliaire de la civilisation.

Si Philippe avait évité le combat avec Grégoire VII, parce qu'il ne s'agissait que d'argent, il ne craignit pas de s'exposer plus tard aux foudres de l'Église. Cette fois, une passion dont les emportements fougueux entraînent tous les âges et tous les rangs s'était emparée du roi de France. Sa première femme (1) lui avait déjà donné trois enfants [1092]; tant de liens, au lieu d'inspirer au monarque un profond attachement, l'éloignèrent de sa royale compagne. Il fit plus, il donna ordre qu'on l'enfermât, sans élever contre ses mœurs une seule accusation. Mais les droits de la reine Berthe, en dépit de l'inconstance du monarque, n'en restaient pas moins sacrés. Sur ces entrefaites, Philippe fit la rencontre, à Tours, de Bertrade, femme de Foulques-le-*Réchin*, comte d'Anjou; celle-ci était la troisième des femmes du comte, qui l'avait épousée sans être d'ailleurs séparé de ses deux premières épouses. Bertrade se rendit à Orléans, où Philippe lui avait donné rendez-vous : bientôt elle devint sa maîtresse en titre. Mais Foulques-le-Réchin pouvait la réclamer à chaque instant; d'un autre côté, un double adultère aussi éclatant devait attirer sur les coupables la censure des évêques ou celle de la cour de Rome; aussi Bertrade pressait-elle son illustre complice de la mener au pied des autels. Partagé entre tant de séductions et de périls, le monarque recourut à l'expédient alors en usage : il soutint que, comme parent de la fille (1) du comte de Frise, leur mariage était nul. Mais il fallait que cette prétendue nullité eût en sa faveur un jugement du pape ou des évêques français réunis en synode; il fallait, en outre, qu'un divorce solennel séparât Bertrade de Foulques-le-Réchin; il importait, enfin, de trouver un prélat pour bénir le second mariage du roi de France. Philippe pria Yves, évêque de Chartres, alors le flambeau de l'Église gauloise, d'être présent à son union : « Toutes les » difficultés, » disait-il, « étaient aplanies; le » pape avait donné son consentement. » Yves résista courageusement aux promesses, aux prévenances, comme aux menaces du monarque français. Eudes, évêque de Bayeux, et frère utérin de Guillaume-le-Conquérant, offrit son ministère; le mariage du roi et de Bertrade fut célébré. Bref, la passion de Philippe était satisfaite; le double orage qui grondait sur sa tête éclata bientôt : il eut à soutenir les hostilités des parents de Berthe, sa première femme, et celles du comte d'Anjou, Foulques-le-Réchin. Les engagements militaires entre les princes et leurs grands vassaux n'étaient pas alors redoutables; Philippe parvint à échapper facilement à de pareilles attaques; mais il fallait désarmer le pape Urbain II, successeur de Grégoire VII.

Le monarque français n'avait pas, comme je l'ai déjà dit, embrassé la défense de l'antipape Clément III; espérant tirer profit d'une conduite aussi sage, il envoya des ambassadeurs au Saint-Siége. Ceux-ci, après avoir exalté le dévouement de Philippe à la communion romaine, avaient mission de déclarer au pape Urbain II que, dans le cas où il ne ratifierait pas le nouveau mariage du prince, il se rallierait à Clément III. Rien au monde ne ressemble moins à un homme que le même

(1) Berthe était fille de Florent, comte de Frise.

(1) Berthe.

MCD 2019

homme, surtout s'il est arraché à son calme ordinaire par une passion impétueuse : le roi de France en donna l'exemple. Il fit jeter dans les fers Yves, ce vertueux évêque de Chartres, dont la sainte énergie lui avait opposé un refus persévérant. Celui-ci crut qu'éclairer la religion du pape était pour lui un devoir de conscience : il lui fit donc parvenir en secret une foule de renseignements. Le souverain-pontife, évitant toute rupture ouverte, déclara aux ambassadeurs de Philippe qu'il fallait d'abord lui fournir la preuve que le divorce entre le monarque et la reine Berthe avait été prononcé d'une manière légale; de ce premier point, bien établi, dépendait son consentement au nouveau mariage du monarque. Un concile fut convoqué à Reims, le 17 septembre 1094, où siégèrent les archevêques de Reims et de Sens, les évêques de Paris, de Meaux, de Soissons, de Noyon et d'Arras. Les prélats avaient à décider, avant tout, si le mariage entre Berthe et Philippe était valide ou non : c'était un point de droit à résoudre; ils le laissèrent de côté pour entamer des poursuites contre l'évêque de Chartres, Yves, l'accusant d'avoir forfait au serment qui le liait au roi de France. Le pape, averti à temps, donna ordre à Hugues, archevêque de Lyon, de réunir un autre concile à Autun, dans lequel il cumulerait le double titre d'archevêque et de légat. Tandis que le concile de Reims semblait jeter un voile officieux sur la conduite de Philippe, le concile d'Autun l'excommuniait, le 16 octobre, ainsi que Bertrade; de telle sorte qu'il n'y avait nulle harmonie entre les opérations de ces deux assemblées religieuses. Sur ces entrefaites, la reine Berthe, c'est-à-dire la femme légitime du monarque français, mourut. Suivant tous les principes, la position des choses restait toujours la même. En effet, il y avait double adultère : si Philippe était devenu libre, Bertrade était toujours légalement liée à Foulques-le-Réchin, du moins jusqu'au jour où ce mariage serait annulé.

Le monarque français, favorisé par un concile national, tandis qu'il était condamné par un autre concile, dont la légitimité pouvait soulever de longs débats, se soumit avec respect à l'excommunication fulminée contre lui. Suivant Vitalis, il cessa de revêtir les insignes de la royauté; traversait-il une ville : les prêtres interrompaient les offices divins sans encourir ni reproches ni blâme de sa part. Chaque jour, il entendait une messe célébrée par son chapelain, qui, au préalable, obtenait le consentement des supérieurs ecclésiastiques. Invinciblement attaché aux pratiques religieuses du christianisme, Philippe ne pliait pas sous le joug de sa haute moralité : il entretenait donc toujours des rapports criminels avec Bertrade.

Le pape réunit [1095] un nouveau concile à Plaisance. Le monarque, au lieu d'aller plaider sa cause en personne, envoya des ambassadeurs : ceux-ci obtinrent un délai; l'arrêt définitif ne devait être porté qu'à la Pentecôte. Un troisième concile eut lieu à Clermont : il est célèbre dans nos annales à divers titres : il proclama la première croisade, en même temps qu'il lança une nouvelle excommunication contre Philippe. Enfin, ce fut dans ce concile que, pour la première fois, on investit exclusivement les vicaires de Jésus-Christ du nom de pape que, jusque là, les évêques avaient aussi porté. Redoublant de vigueur envers le monarque, Urbain II excommunia tous les Français qui, à l'avenir, obéiraient à leur prince et le reconnaîtraient encore pour roi. Alors l'arrière-petit-fils de Hugues-Capet implora la miséricorde du pape, et s'engagea solennellement à se détacher de sa coupable passion. Un nouveau concile fut convoqué à Nîmes, dans lequel parut le prince. On exigea de lui la promesse de se séparer de Bertrade; cette promesse, il la donna : l'excommunication fut levée. Mais ce sacrifice était à peine accompli, que le monarque, [1098] vaincu par son cœur, rappela sa maîtresse auprès de lui; et, comme pour lui porter en hommage l'expiation de la douleur qu'elle avait ressentie de leur courte séparation, il la fit sacrer reine par deux évêques de France. Urbain VII mourut, laissant pour successeur Pascal II. Celui-ci, afin de continuer l'œuvre entreprise par

MCD 2019

son prédécesseur, fit partir deux légats pour se rendre auprès de Philippe. Ne pouvant lui faire briser ses chaînes, ils eurent recours au remède héroïque du siècle : ils convoquèrent un concile à Poitiers. Ils n'avaient pas choisi un lieu favorable à la vengeance dont ils étaient chargés de poursuivre l'accomplissement. Guillaume VI, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, vivait, quoique marié, dans un concubinage public avec une maîtresse. Feudataire de Philippe I, il argua de ses serments politiques pour supplier les légats de ne pas excommunier sur ses terres le souverain auquel il devait hommage. Les évêques français, membres du concile, pressèrent les légats d'accorder un nouveau délai au roi. L'opinion publique, dans un de ses caprices, était revenue à Philippe; le duc d'Aquitaine, fort d'un pareil appui, quitta, la menace à la bouche, l'église de Saint-Hilaire (1), où se trouvait réunie l'assemblée religieuse; les prélats français et plusieurs seigneurs imitèrent cet exemple; la multitude suivit les pas de ces hauts personnages, vociférant des injures et des outrages. Une pierre fut lancée contre un des légats; mais elle atteignit un ecclésiastique placé à côté de lui. Les évêques, jusque là restés fidèles à leur poste, prirent la fuite; les ambassadeurs du pape en firent autant. Quelques autres prélats plus intrépides découvrirent leur tête, comme pour la présenter au martyre. L'abbé de Tiron et Robert-d'Arbrisselle, si célèbre pour avoir fondé l'ordre de Fontevraut, opposèrent le même courage aux fureurs mugissantes du peuple. Le sang avait déjà coulé; mais l'énergie de quelques prêtres arrêta le bras des assassins. Quant au concile, il se termina dans cette seule séance, et Philippe n'eut pas à craindre les suites d'une nouvelle excommunication, ajoutée à tant d'autres qui déjà l'avaient atteint. La position de ce prince n'en était pas moins des plus difficiles; à une époque où le pouvoir royal obtenait si rarement l'obéissance, un prince excommunié rencontrait sans cesse des révoltes. Si un petit nombre de feudataires ou d'évêques, attendris par sa mauvaise fortune, se dévouaient au monarque, le plus grand nombre se refusait à lui rendre toute espèce de devoirs. Philippe se décida donc à associer au trône l'aîné de ses enfants connu dans l'histoire sous le nom de Louis-le-Gros. Ce jeune prince, qui touchait à peine à sa vingtième année, avait déjà donné des preuves du plus brillant courage. Bertrade, de son côté, avait eu deux enfants de Philippe; elle leur portait une grande tendresse, égalée par la haine que sa qualité de marâtre lui inspirait d'instinct contre les enfants d'un premier lit. Elle fit d'abord tendre des embûches à Louis-le-Gros, lors d'un voyage entrepris par ce jeune prince en Angleterre; plus tard elle l'empoisonna. Philippe réussit, au moyen de grands avantages qu'il accorda à son fils, à opérer entre lui et Bertrade une réconciliation apparente.

Le pape Pascal II, avide d'assurer enfin au Saint-Siége, ou, si l'on aime mieux, aux règles de la morale un triomphe définitif, se rendit en France. Bertrade, cause unique de tant de troubles publics, elle dont la main avait attenté à la vie de l'héritier de la couronne, s'effraya de la dernière crise qui s'approchait, et sollicita de son royal amant la promesse d'une séparation éternelle. Philippe, loin cependant de se laisser abattre, réclama du pape une dispense pour régulariser le mariage que précédemment il avait contracté avec sa maîtresse. Comment cette dispense eût-elle été accordée? Pouvait-elle annuler le mariage toujours existant entre Bertrade et Foulques-le-Réchin? Il est vrai que le comte d'Anjou, avant d'épouser sa troisième femme, s'était séparé de deux femmes auxquelles l'unissait un légitime mariage; mais il n'en fallait pas moins que son union avec Bertrade fût déclarée nulle par un des pouvoirs de la société. Telle était la première difficulté à résoudre, et c'était celle dont on s'occupait le moins. En effet, le comte d'Anjou avait, de son propre mouvement, cédé sa femme à Philippe.

Le souverain pontife prescrivit d'abord à son légat de faire jurer sur les saints évangiles, à Philippe et à Bertrade, qu'ils renon-

(1) A Poitiers.

MCD 2019

ceraient à toute espèce de relations, jusqu'au moment où l'on déciderait en connaissance de cause s'il était possible d'accorder la dispense qui était réclamée. Un nouveau concile fut convoqué [1104] à Beaugency, et là, en présence de ses membres, le roi et Bertrade prirent le Ciel à témoin qu'ils n'auraient aucun commerce jusqu'au jour où ils pourraient, en vertu d'une dispense papale, faire célébrer de nouveau leur mariage. Les prélats, fatigués d'une aussi longue lutte où ils avaient à redouter également le souverain pontife et leur roi, voulurent mettre leur responsabilité à couvert, en déclarant qu'ils s'en rapportaient tous à la décision de Pascal II. Par une contradiction qui ne doit plus maintenant étonner le lecteur, Yves, cet évêque de Chartres, qui, le premier, avait combattu la passion criminelle de Philippe, insista pour que l'absolution lui fût donnée ainsi qu'à Bertrade. Une année se passa avant que le pape, auquel les prélats en avaient référé, fît parvenir son avis. Enfin, il donna ordre aux archevêques de Reims, de Sens et de Tours, d'accorder au roi l'absolution; Lambert, évêque d'Arras, devait remplacer, dans cette circonstance, l'ancien légat du pape. Philippe manda sur-le-champ à l'évêque d'Arras d'accourir à Paris, où les prélats devaient se réunir en assemblée le 2 décembre 1105. Le prince parut devant les membres du concile, les pieds nus, et prononça le serment suivant :

« Lambert, évêque d'Arras, vous qui occupez ici la place du souverain-pontife, » écoutez-moi; et vous aussi, archevêques et » évêques qui êtes présents à cette assemblée. » Moi, Philippe, roi des Français, je jure de » renoncer entièrement à mon PÉCHÉ, et de » rompre pour toujours les liaisons criminelles que j'ai entretenues jusqu'ici avec » Bertrade. Je jure de n'avoir désormais avec » elle ni entretien ni rapport, si ce n'est » en la présence de personnes dont la sagesse » et la probité sont au-dessus de tout soupçon. Je serai fidèle à l'engagement que je » viens de prendre, dans le sens que le Saint-» Père m'ordonne de le garder, et de la » manière dont vous le comprenez vous-» mêmes. » Philippe obtint ensuite l'absolution au nom du pape et du concile. Bertrade se présenta à son tour, et prononça le même serment, qui fut suivi de l'absolution.

On pourrait croire qu'à la suite de tant d'épreuves et d'humiliations, Philippe, déjà dans la maturité de l'âge, romprait complètement avec la femme dont il lui était impossible de faire sa légitime compagne. Mais si les princes faibles ne renferment en eux-mêmes le germe d'aucune passion véhémente, ils cèdent, en retour, aux séductions ou aux mauvais sentiments des autres; ainsi poussés, ils tombent au dernier échelon du vice ou de l'infamie. Un motif de justification peut être allégué en faveur de Philippe : il avait rendu Bertrade mère de deux enfants; mais cette dernière avait voulu empoisonner Louis-le-Gros, héritier du trône. Cette seule circonstance aurait dû suffire au monarque pour le faire rompre avec son abominable maîtresse. L'année suivante [1106], Philippe et Bertrade se rendirent de compagnie chez Foulques-le-Réchin, qui leur fit l'accueil le plus brillant, et les servit à table. Tous deux parvinrent à le réconcilier avec le duc d'Aquitaine. Il paraît, enfin, d'après les documents de l'époque, que Bertrade, dont la position était des plus flétrissantes, demeura auprès de Philippe I jusqu'au jour de la mort de ce prince. Chose étonnante! elle obtint même, pour douaire, la terre de Haute-Bruyère dans le diocèse de Chartres. Enfin, on la vit mourir religieuse à Fontevraut, après avoir fondé un prieuré. La conséquence à tirer de tous ces effroyables désordres, c'est que les pouvoirs qui sortent de leurs limites naturelles pour opérer le bien, voient leurs efforts devenir stériles. Ainsi, deux papes dont l'esprit ne manquait pas de lumières, ni le cœur de fermeté, ne purent arracher un prince faible, un prince père de trois enfants légitimes, aux séductions d'une femme mariée à un autre homme. Les conciles, ces assemblées si redoutables, restèrent impuissants; les excommunications épouvantèrent, mais sans ramener les coupables. Deux légats furent exposés aux emportements de la populace; néanmoins

MCD 2019

l'influence du clergé était toujours forte et profonde ; mais le système féodal, en rapprochant les masses des princes ou des grands feudataires, avait formé entre eux des liens difficiles à rompre. Ce n'était plus comme dans les siècles passés, où la foule implorait constamment la protection des prêtres ; la condition des peuples s'était améliorée ; ils n'avaient plus besoin de la protection continuelle de leurs pasteurs ou de celle des souverains-pontifes. Ces derniers, sans doute, avaient toujours accès dans la France, qu'ils semaient de conciles ; entraînés par les intentions les plus pures, ils agitaient le pays, mais n'en faisaient plus trembler le sol. Enfin, si la conduite de Philippe fut scandaleusement coupable, on ne pouvait la dénoncer comme un crime : elle lui ôta de la considération, sans inspirer jamais l'horreur ; l'opinion publique lui revint au jour de l'infortune ; il fut humilié, mais il ne perdit pas sa couronne. Cette série de faits, qui se rapportent au seul événement digne de mémoire dans la vie du monarque, a exigé de longs détails : c'était un drame dont j'avais à révéler l'*exposition*, le *nœud* et le *dénouement*, et dont l'ensemble reflète avec une exactitude merveilleuse l'esprit particulier du onzième siècle.

Je vais raconter maintenant, en très-peu de mots, les rapports du monarque français avec Guillaume-le-Conquérant, cet habile et courageux duc de la Normandie. Depuis le jour où Charles-le-Simple céda si lâchement cette riche province à Rollon et à ses soldats, une idée fixe, une idée traditionnelle se retrouve chez tous les monarques français : recouvrer la Normandie, tel était le but de tous leurs efforts. Cette généreuse envie ne manqua pas non plus à Philippe ; mais le succès ne la couronna pas. Quelques hostilités éclatèrent cependant entre les deux rois relativement à ces actes de pillage, qui alors étaient journaliers. Guillaume-le-Conquérant avait un embonpoint extrême ; le roi de France, informé qu'une maladie retenait son rival au lit, demanda « *s'il n'était pas en* » *couches.* » Quand cette plaisanterie fut rapportée à Guillaume, il s'écria avec colère : « *Qu'il attende les cierges que je* » *présenterai à sainte Geneviève pour* » *mes relevailles.* » Sa santé rétablie, il livra aux flammes Mantes, ville appartenant au roi de France. A la suite de cette expédition, il retomba malade, et au bout de six semaines, rendit le dernier soupir. Pour terminer complétement le règne de Philippe I, il me reste à donner quelques détails sur la première croisade que les chrétiens d'Europe entreprirent contre les Infidèles (1), possesseurs de l'Orient, où se trouvait renfermée la Terre-Sainte. J'en ai déjà fait la remarque, les crimes, conséquence naturelle du système féodal, faisaient naître souvent de longs remords ; afin d'en apaiser les tourments, on allait prier au tombeau du Sauveur dans la Palestine. Les Turcs, dont le fanatisme stupide cède à peine de nos jours à la civilisation de l'Europe, accablaient les chrétiens d'exactions et d'outrages. Des ducs, des comtes ne furent pas à l'abri des plus effroyables traitements ; ils en gardèrent la mémoire. Des hommes, appartenant aux dernières classes de la société, et qui éprouvaient aussi le besoin de racheter en Palestine d'anciennes fautes, d'anciens crimes, entreprirent le pélerinage de l'Orient ; dans ce long voyage de dévotion, ils eurent à souffrir de tous les excès que la différence de religion peut inventer. Grands et petits jurèrent une guerre immortelle aux Musulmans ; au lieu d'aller en Terre-Sainte, comme de simples pélerins, ils fallait, disait-on, se ruer en masse sur les infidèles ; c'était un devoir de conscience : se baigner dans leur sang n'était pas assez, il fallait que l'Orient ne fût plus souillé de leur présence. De pieux voyageurs partaient chaque jour de la France, de l'Italie et de l'Allemagne ; ceux qui échappaient aux Musulmans rapportaient dans leur patrie des plaintes nouvelles. Au bout d'un siècle, elle firent fermenter l'Europe entière ; il n'y avait plus à attendre qu'un homme s'écriant : « *Marchons en Pales-* » *tine*, » et l'opinion universelle répondait à ce cri. Cet homme se rencontra ; il faisait partie des prêtres de l'évêché d'Amiens, et

(1) Les Turcs.

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 24.

Talairac del. Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1. Rebel Sculp.

1. LOUIS IX EN COSTUME ROYAL. (1250)

2. ALIX, COMTESSE DE BRETAGNE. Costume du 13.e Siècle.

3. GUILLAUME DE LORRIS, Auteur du roman de la Rose. Règne de Louis IX. (1250)

FRANCE

MCD 2019

avait pour nom, en Occident, Pierre-l'Ermite; dans l'Orient, où il avait voyagé, il était surnommé COUCOU-PIERRE. Les peuples barbares, ou à demi barbares, comme l'étaient alors nos ancêtres, n'abondent pas en idées; mais une seule vient-elle à s'emparer vivement de l'imagination publique, celle-ci réagit sur toutes les autres facultés. Pierre-l'Ermite, ruminant sans cesse la délivrance du Saint-Sépulcre, vit en songe Jésus-Christ : « Lève-toi, » lui dit le fils de Dieu, « hâte-toi, exécute sans crainte ce » qui t'est ordonné; je serai avec toi; il est » temps de sauver mes serviteurs. » L'Ermite s'embarque aussitôt pour l'Italie, arrive à Rome, où il obtient une audience du pape Urbain II.

C'était une occasion unique pour se mettre à la tête de l'Europe armée : le souverain-pontife la saisit avec ardeur. Un concile devait prochainement se réunir à Plaisance; d'un autre côté, Alexis Comnène, empereur du Bas-Empire, avait sollicité des secours d'Urbain II contre les Turcs, qui menaçaient d'envahir Constantinople. L'ermite Pierre, enflammé par l'espoir du succès, entreprit, en attendant l'ouverture du concile, des excursions dans l'Italie et la France. Il s'arrêtait dans les villes, les bourgs et les villages. Missionnaire d'une sainte vengeance appelée par tous les cœurs, il pénétrait dans les châteaux, et faisait verser des larmes au récit des tortures infligées aux chrétiens; sur les places publiques, il soulevait de son ardente parole les masses, frémissantes d'indignation et de rage. De toutes parts on se levait en armes : c'était avec la plus vive impatience qu'on comptait les jours qui séparaient encore de l'ouverture du concile. Déjà plus de quatre mille ecclésiastiques s'étaient mis en route : cinquante mille laïques marchaient sur leurs pas. Il était difficile de réunir une si grande multitude dans une église : plusieurs séances du concile eurent lieu en plein air. Rien de plus dramatique que l'ouverture de cette assemblée, tout à la fois religieuse et politique. Les députés d'Alexis Comnène, ce successeur des Césars de Rome, mais non l'héritier de leur gloire, se présentèrent les yeux baissés, et d'une voix plaintive montrèrent l'Asie noyée dans le sang; ils dirent les supplices des pélerins, et les Turcs impitoyables portant partout le fer et la flamme; puis la conservation du saint Tombeau dépendant d'un seul de leurs farouches caprices. Ils dépeignirent enfin ces sanguinaires triomphateurs menaçant la croix du divin Sauveur jusque dans les murs de Constantinople : tout était perdu si les chrétiens de l'Occident ne venaient secourir immédiatement leurs frères. Le pape prit à son tour la parole, et fut bientôt interrompu par tous les membres de l'assemblée lui offrant leurs bras pour une si héroïque entreprise. Il n'entre pas dans les habitudes du clergé d'enlever sur-le-champ une décision : les prêtres peuvent inspirer l'enthousiasme, mais c'est toujours pour le régler. Urbain II annonça donc la convocation d'un nouveau concile à Clermont, en Auvergne : là, tout serait définitivement réglé.

Le mouvement était imprimé à l'opinion publique par le vicaire de Jésus-Christ, dont les prédécesseurs avaient tant de fois dirigé ou entraîné les masses : des populations tout entières accoururent comme si elles s'étaient donné rendez-vous. Treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, des chevaliers, des femmes, des vieillards et des hommes de tou âge campèrent sept jours, et au milieu de la plus dure saison, protégés seulement par des tentes de toile : alors, il est vrai, les mœurs se montraient rudes, âpres et courageuses; la vie était une lutte continuelle contre les hommes et contre les saisons. Le pape s'adressa enfin à la multitude, milice volontaire du christianisme, si dévouée à sa gloire : il retraça d'abord les misères et les désolations des chrétiens en pélerinage dans l'Orient; il peignit la ville d'Antioche, cette cité où jadis saint Pierre avait établi son siége, en proie à toutes les profanations : « Je n'ose, » s'écria ensuite le pontife suprême, « je n'ose » vous parler de Jérusalem; non, vous se- » riez glacés d'horreur! Le lieu saint, bai- » gné du sang de notre divin Rédempteur, » est devenu l'opprobre et la désolation du » nom chrétien, malgré les miracles dont il » étonne les infidèles eux-mêmes. Parmi » ceux qui m'entendent, plusieurs ont été té-

MCD 2019

» moins infortunés de ces scènes d'ignomi-
» nie et d'abomination ; on ne peut être
» chrétien sans avoir le cœur déchiré à de
» pareils récits. Versons tous des larmes,
» mes frères ; pleurons, en nous écriant, avec
» le Psalmiste : *Seigneur, les nations ont*
» *débordé dans votre héritage; elles ont*
» *souillé votre saint temple ; Jérusalem*
» *n'est plus qu'une affreuse solitude ;*
» *elles ont livré les dernières dépouilles*
» *de vos saints aux vautours et aux bêtes*
» *féroces !* Malheur à nous, mes frères! nous
» sommes précipités dans l'opprobre ; nous
» servons de jouet aux ennemis qui nous en-
» tourent. Versons, versons des pleurs sur
» nos frères et sur cette terre, appelée sainte
» à si juste titre ; sur cette terre où le pas
» de l'homme ne peut s'avancer sans ren-
» contrer un lieu qui n'ait été sanctifié par
» la présence de Notre-Seigneur, par celle
» de sa sainte mère, par le séjour des apô-
» tres, ou qui n'ait été fertilisé par le sang
» des martyrs. Là, c'est saint Étienne que
» la torture a couronné le premier des fi-
» dèles ; ici, le saint Précurseur donnait le
» baptême avec les eaux du Jourdain ; c'est
» là que le peuple d'Israël vit disparaître
» sous son glaive les Jébuséens et les autres
» nations ennemies de Dieu. Mes frères, hé-
» las ! mes frères ! au lieu de vous entre-dé-
» chirer dans d'horribles dissensions ; au lieu
» de vous faire les uns aux autres des guer-
» res injustes et sanglantes ; au lieu de dé-
» soler la veuve et l'orphelin, et de porter
» les transports de votre fureur jusque sur
» les autels mêmes ;..... mes frères ! mar-
» chez tous réunis sous l'étendard de Jésus-
» Christ, pour aller combattre avec plus
» d'intrépidité encore que les anciens Israé-
» lites ces nouveaux Jébuséens ; chassez-les
» de Jérusalem..... Encore un coup, quelle
» honte de tourner vos armes contre des
» chrétiens, vous qui avez des infidèles à
» vaincre !..... Ne songez pas même aux
» périls qui peuvent vous attendre : vous
» avez le meilleur des maîtres ; il veillera
» sur vous si vous avez foi et confiance en
» lui. »

Urbain termina ce discours, dont l'élo-quence toute d'inspiration sympathisait cependant d'une manière si merveilleuse avec l'enthousiasme chevaleresque de nos ancêtres, en ajoutant : « O mes frères ! vous » tous ici, qui êtes revêtus du caractère » sacré d'évêque ou de prêtre, allez, dis- » persez-vous dans vos églises. Répétez, » répétez toujours à vos peuples les paroles » que vous venez d'entendre ; enflammez-les » d'une sainte ardeur pour les combats de » Jésus-Christ ; qu'ils aillent délivrer Jéru- » salem ; qu'ils se disposent à cette grande » et magnifique œuvre par la confession en- » tière de leurs péchés ! »

Pierre l'Ermite prit la parole après Urbain II ; témoin occulaire des maux dont il venait solliciter la cessation, il produisit un effet profond. Le discours de ce saint homme n'a pas, à mon sens, l'élévation d'esprit, l'étendue d'idées qu'on remarque dans l'allocution si admirable du pape : l'un est prince, l'autre reste pélerin ; mais, encore ému jusqu'au fond du cœur par le spectacle de tant de chrétiens décimés, de tant de sacriléges vomis sur les lieux saints, il abonde en images pittoresques et entraînantes.

« Vous avez entendu, mes chers frères, » et je ne saurais y songer sans éclater en » sanglots, quelles douleurs affreuses, quels » supplices horribles déchirent à Jérusalem » et dans tout l'Orient, nos propres frères, » membres, comme nous, de Jésus-Christ. » ..... Les uns sont expulsés de » leurs demeures ; les autres, comme un vil » bétail, sont vendus sur leurs propres do- » maines. C'est le sang chrétien, c'est ce » sang racheté par celui du Sauveur du » monde, que des infidèles versent et répan- » dent ; c'est de la chair chrétienne, cette » chair où a été mêlée la nature même du » Christ, qui est abandonnée aux opprobres » et aux tortures ! »

Des acclamations universelles interrompirent les deux orateurs : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* c'est en proférant ces mots de ralliement universel, que l'Europe chrétienne et féodale déclara une guerre de plusieurs siècles à l'Orient infidèle et fanatique. L'évêque du Puy-en-Velay, se jetant aux pieds du souverain pontife, implora sa

MCD 2019

bénédiction, le sollicitant de lui accorder la permission de partir sur-le-champ pour la Terre-Sainte : une foule de volontaires jaillit aussitôt du sein de l'Europe ; ils s'attachèrent une croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite ou au chaperon, pour indiquer qu'ils étaient les soldats du Christ.

Les événements, même les plus immenses, varient ; mais les hommes d'action qui les préparent s'adressent, à toutes les époques, aux sentiments les plus nobles et les plus généreux : c'est en obtenant d'abord une abnégation complète de notre individualité qu'on nous pousse aux actions les plus héroïques ; il faut que nous sortions de nous-mêmes pour sauver les autres. La société a besoin de temps à autre de sublimes élans ; ils renouvellent, ils retrempent sa vigueur ; dans ces rares instants, il faut fermer les yeux sur le nombre des victimes pour ne les ouvrir que sur l'importance des résultats : or, les croisades, en précipitant les feudataires sur tous les points de l'Asie, en leur inspirant la soif de vendre leurs domaines, ont contribué à la conquête de la liberté moderne : en présence de ce résultat, tous les désastres, toutes les misères doivent s'oublier.

Les premiers croisés, formant plutôt des masses que des armées régulières, eurent beaucoup à SOUFFRIR et à APPRENDRE avant de remporter des triomphes ; mais de glorieuses revanches furent prises : je ferai remarquer que Philippe de France, placé sous le joug de l'excommunication, ne put se mêler au premier mouvement des croisades, où, d'abord, des multitudes ardentes s'élancèrent intrépide avant-garde. Cette révolution si prodigieuse a été d'ailleurs étrangère au prince dont je raconte la vie ; si j'en ai fait mention, c'est à cause de la rénovation si admirable qu'elle a produite des mœurs françaises au onzième siècle.

LOUIS VI.

Ce prince, comme le lecteur l'a déjà vu, avait été associé à la couronne du vivant de son père. Plein de courage et de vivacité, il avait, sous le règne précédent, pris part à plusieurs guerres privées, et soutenu les derniers débris de l'autorité royale, si violemment ébranlée par suite de l'excommunication lancée contre Philippe I. Cet héritier du trône avait eu en outre pour ennemie Bertrade, cause de tant de troubles. Jeté dans une position aussi difficile, Louis VI, dit le Gros, en avait reçu des leçons d'habileté. Guerrier courageux, il ne s'appuya pas exclusivement sur les armes pour briser tous les obstacles : au besoin, il préférait les tourner, à les attaquer de front ; il déliait avec patience ce que tant d'autres auraient tranché avec le fer : son règne consolida la dynastie Capétienne. Tandis qu'on le vit lutter avec énergie contre les feudataires, il fut favorable à ce mouvement de liberté générale d'où sortirent *les communes*. Il imposa, enfin, non-seulement des bornes aux *justices particulières* des seigneurs, mais il créa les fondements de la justice royale ; de sorte qu'il prépara pour l'avenir du pouvoir ses deux plus utiles auxiliaires : la population libre des villes et certains corps des magistrature relevant du trône sans nul intermédiaire. Il fut aidé, dans cette œuvre si utile, par les conseils de l'abbé de Saint-Denis, Suger, homme dont le génie, tout d'application, écartait les préjugés de son siècle pour mieux assurer les intérêts de la monarchie, qu'il ne sépara jamais du bonheur des masses.

Une circonstance délicate embarrassa les premiers moments du règne de Louis-le-Gros. L'usage voulait que le jeune monarque se fît sacrer dans la cathédrale de Reims ; mais le clergé de cette illustre basilique avait choisi pour archevêque Rodolphe-le-Vert. Celui-ci, sans solliciter la ratification du prince, avait exercé les fonctions épiscopales. Louis-le-Gros, irrité d'une pareille conduite, appela un nommé Gervais à la dignité d'archevêque de Reims. Les prêtres du diocèse prirent parti les uns pour Rodolphe-le-Vert, les autres pour l'élu du roi de France. Ives, évêque de Chartres, qui, dans les derniers temps, avait incliné en faveur de Philippe, donna des preuves d'attachement à Louis-le-Gros : pour lui éviter tous les périls d'un conflit contre lequel s'était

MCD 2019

prononcé le pape Pascal II, il détermina le monarque à se faire sacrer dans les murs d'Orléans. Louis-le-Gros convoqua Daimbert, archevêque de Sens, ainsi que tous les autres évêques de son diocèse. Ces prélats auraient pu lui faire éprouver un refus péremptoire; ils aimèrent mieux profiter d'une circonstance aussi heureuse pour faire éclater toutes leurs prétentions. En effet, ils ôtèrent au jeune monarque son épée, et lui en offrirent une autre, qu'il devait tourner, lui dirent-ils, contre les malfaiteurs; lui remettant ensuite le sceptre et la main de justice, ils le prévinrent que son devoir était de s'en servir pour exterminer les ennemis de l'Église et les oppresseurs des pauvres.

Rodolphe (1) ne manqua pas de protester contre ce qu'il appelait une usurpation si flagrante de ses droits. Mais Louis-le-Gros, désertant la cause de Gervais, son propre élu, apaisa ce schisme à sa naissance, en laissant l'archevêque Le Vert possesseur de son siége. Ce dernier se rendit quelque temps après à Orléans, et fit l'hommage qu'il devait au roi, en mettant les mains entre les siennes. Cet acte, exclusivement politique, était devenu l'objet des délibérations d'un concile tenu à Clermont par Urbain II; les prélats réunis avaient, par un de leurs canons, « interdit » à tout évêque et à tout prêtre de faire » hommage entre les mains des potentats ou » d'aucuns laïques, parce qu'il était indigne » que des mains pieuses, auxquelles était » confié chaque jour le corps de notre glo- » rieux Seigneur, fussent tenues en signe de » servitude par des mains profanes, quand » elles n'étaient pas coupables ou impudi- » ques. »

Voici maintenant la conséquence de cette disposition prohitive. Les prélats, je l'ai déjà dit, renfermaient en eux une double qualité : ils étaient tout à la fois ministres de Dieu et feudataires, c'est-à-dire possesseurs de fiefs. Ne rendaient-ils plus hommage au monarque, ils se trouvaient complétement dégagés à son égard : tout lien d'obéissance étant rompu, ils ne venaient plus à la tête de leurs vassaux défendre leur prince; en un mot, ils formaient une milice exclusivement réservée au souverain-pontife. Les monarques alors étaient en droit de dépouiller les abbés et les évêques de leurs propriétés territoriales, puisque ces dernières impliquaient, dans le régime féodal, la condition de l'hommage. L'archevêque de Reims n'eut pas à se repentir de la démarche à laquelle il se soumit; la cour de Rome était alors engagée dans de terribles débats avec l'empereur Henri V.

Le monarque français, libre de toute inquiétude relativement au schisme de Reims, passa le reste de son règne dans des rencontres et des surprises militaires, qui, considérées en elles-mêmes, ne mériteraient pas ici une simple mention, si, d'une part, elles n'avaient fait briller la valeur personnelle de Louis-le-Gros, et si, de l'autre, elles ne prouvaient pas l'accroissement du pouvoir royal. Autant les premiers Capétiens avaient cherché à vivre en paix pour se faire oublier, autant le fils de Philippe I (1) fut avide de combats, engagés toujours dans des vues monarchiques. Il n'eut pas à lutter seulement avec de simples comtes, il se trouva aux prises avec Henri I, roi d'Angleterre; il ne craignit pas non plus d'affronter l'empereur Henri V. Une ligue de feudataires courut aux armes : on comptait parmi eux le comte de Mantes, frère naturel de Louis-le-Gros (2); Guy de Rochefort; Thomas de Marle, seigneur de Couci; Hugues de Puiset, comte de Chartres. Ces confédérés étaient soutenus de l'influence de Bertrade, qui, dévouée à la fortune de son fils, n'avait pas encore choisi un asile religieux pour terminer ses jours. Cette révolte de feudataires, dont les possessions enveloppaient Paris, présentait de grands périls. Des villes, à peine aujourd'hui de médiocre grandeur, étaient alors florissantes; dans leur enceinte, souvent étendue, se mouvait une population belliqueuse. Ces villes étaient en outre protégées par des fortifications considérables. Les châteaux forts eux-mêmes opposaient une longue résistance; il fallut

(1) Le Vert.

(1) Louis-le-Gros.

(2) Le comte de Mantes était fils de Philippe I et de Bertrade.

MCD 2019

trois années à Louis-le-Gros pour s'emparer de celui du Puiset.

Le monarque avait à peine triomphé de cette première ligue, qu'il entra en hostilités avec le roi d'Angleterre Henri I. Louis-le-Gros avait précédemment commis une faute très-grave : il devait en subir les suites. Le duché de Normandie appartenait à Robert, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant. Henri I d'Angleterre profita de l'absence de son frère, qui était allé guerroyer en Palestine, pour s'emparer de la Normandie. Quant à Louis-le-Gros, c'était le moment propice à saisir pour attaquer le monarque anglais, dont la possession était encore incertaine. Tel avait été l'avis de Philippe I, dans le temps où son fils lui était associé en qualité d'*alter ego* (1). Mais Louis-le-Gros se rendit à l'argent comptant et aux promesses fallacieuses du roi d'Angleterre. Le premier réclamait du second le château de Gisors ; Henri, qui avait à sa disposition les forces de la Grande-Bretagne et de la Normandie, refusa de tenir sa parole. De part et d'autre on entra en campagne. Le courage de même que la trahison se montrèrent dans une foule de circonstances, et les feudataires du roi de France, comme ceux du duc de Normandie, changèrent tour-à-tour de parti. De petits engagements avaient lieu pour ainsi dire à chaque heure ; dans l'un de ceux-ci, un Anglais, s'emparant de la bride du cheval de Louis-le-Gros, s'écria : « *Le roi est* » *pris !* — *Tu ignores donc,* » reprit le monarque français, « *qu'aux échecs on ne* » *prend jamais le roi ?* » Il tua aussitôt de sa main celui qui avait osé l'arrêter. Cette guerre entre les deux monarques finit en 1114 ; le duc de Normandie garda Gisors à la condition d'en rendre hommage à Louis-le-Gros.

La haine entre les deux princes n'en resta toujours pas moins active et ardente. Louis-le-Gros gagna Foulques V, comte d'Angers et du Maine. Cette dernière province lui était venue du chef de Sybille sa femme, fille unique d'Hélie, comte du Maine ; à ce titre, Foulques devait l'hommage féodal à Henri. Refusant de s'y soumettre, il se ligua avec Louis-le-Gros ; mais à la condition de rentrer dans la charge de grand-sénéchal de France, que jadis ses ancêtres avaient possédée comme dignité héréditaire dans leur famille. Cette haute fonction avait été remplie, depuis plusieurs années, par différents membres de la famille Garlande, qui plus d'une fois s'étaient montrés hommes d'Etat, utiles à Louis-le-Gros. Il fut néanmoins décidé que le comte d'Anjou, Foulques, serait reconnu grand-sénéchal de France. Mais comme l'administration de ses deux comtés l'éloignait, pour ainsi dire, constamment de la cour, Guillaume de Garlande tint de lui, en fief, la charge de sénéchal. Louis-le-Gros chercha, en outre, à susciter un péril des plus graves au roi d'Angleterre, duc de Normandie. Robert, frère de Henri I (1), avait laissé un fils, Guillaume Cliton, surnommé *Courte-Cuisse*. Ce prince, condamné dès l'enfance à l'exil, était l'héritier légitime du duché de Normandie. Louis-le-Gros voulait faire revivre ses droits ; il déploya, dans cette circonstance, de l'adresse. Indépendamment du comte d'Anjou et du Maine, il eut encore pour allié le comte de Flandre, qui lui avait déjà donné des preuves de dévouement. En dernière analyse la Normandie devait être envahie du côté de la France par Louis-le-Gros ; le comte de Flandre porterait la guerre dans le pays de Caux, tandis que le comte d'Anjou attaquerait du côté du Maine. Enfin, des intrigues bien tissues, et dans lesquelles étaient entrés Amauri de Montfort, Hugues de Gournay, Étienne, comte d'Aumale, allaient éclater. Le signal fut donné par Louis-le-Gros, qui envoya sommer Henri de remettre en liberté son frère, Robert-le-Légitime, propriétaire du duché de Normandie. Les confédérés coururent aussitôt aux armes ; mais Henri parvint à les vaincre en détail : il triompha même de Louis-le-Gros à Brenneville [1115]. Le monarque fut sans doute malheureux dans cette tentative ; mais elle lui avait été inspirée par le besoin de

(1) Un autre moi-même.

(1) Roi d'Angleterre et duc de Normandie.

MCD 2019

diminuer l'influence d'un feudataire qui, duc puissant en France, était encore, dans la Grande-Bretagne, un monarque redouté : c'était une nécessité que l'opinion publique comprenait elle-même : aussi de cette époque date la haine violente qui, pendant plusieurs siècles, a mis les armes à la main aux Français et aux habitants de la Grande-Bretagne.

Une affreuse catastrophe vint troubler le bonheur de Henri : son fils Guillaume, qui devait lui succéder comme duc de Normandie, périt dans un naufrage [1120] ; il était accompagné d'un de ses frères et de l'élite de la noblesse anglaise. Il ne restait plus à Henri, de tous ses enfants légitimes, qu'une fille nommée Mathilde, et qui était devenue la femme de l'empereur d'Allemagne, Henri V. Le monarque anglais épousa alors la fille du comte de Louvain ; cette dernière était nièce du pape, de même que la reine de France. Sur ces entrefaites, Guillaume-Courte-Cuisse renoua ses intelligences avec divers seigneurs normands, qui redoutaient la domination étrangère dont ils étaient menacés. L'un d'entre eux, Amauri de Montfort, neveu du comte d'Anjou, obtint de ce dernier qu'il donnerait sa fille en mariage au fils de Robert (1). Par suite de cette union, le comte d'Anjou détacha de ses possessions le Maine, dont il investit son gendre. Une nouvelle ligue, dans laquelle entrèrent un grand nombre de chevaliers normands, se forma contre Henri : tous les confédérés s'engagèrent, sous la foi du serment, à rétablir Guillaume dans le duché de Normandie. Ce jeune prince s'était fait remarquer par sa valeur dans la première ligue, où il avait combattu sous les drapeaux du roi de France. Henri traverse la mer avec rapidité, tombe à l'improviste dans les murs de Rouen ; cette fois encore il disperse ses ennemis. Il comprend que l'unique source de la puissance de Guillaume-Courte-Cuisse doit être tarie avant tout. Il dénonce, en conséquence, au pape son mariage avec Sybille, fille du comte d'Anjou. Ce mariage est annulé par le pape pour cause de parenté ; mais Louis-le-Gros, invariable dans la route qu'il s'était tracée, unit Guillaume à Jeanne, sœur de la reine sa femme. Il lui fit don, en même temps, de Pontoise, Chaumont, Mantes, et de tout le Vexin.

L'empereur d'Allemagne, Henri V, ayant terminé ses différends avec le Saint-Siége, résolut de livrer aux fers et à la flamme la ville de Reims, où, cinq ans auparavant, il avait été excommunié à l'instigation de Louis-le-Gros. Un autre motif, et c'était là le véritable, poussait l'empereur à cet acte de vengeance : il voulait servir le ressentiment de Henri I ; ce prince était son beau-père. Les Français reconnurent la main qui poussait l'empereur ; un mouvement national se manifesta, les feudataires accoururent de tous les points avec leurs vassaux. Les évêques, les abbés, se présentèrent en tête de leur milice. Suger, abbé de Saint-Denis et principal conseiller de Louis-le-Gros, donna l'exemple en amenant ses SUJETS (1) de l'abbaye de Saint-Denis. Le nombre des combattants prêts à repousser Henri V s'élevait à plus de cent mille hommes. Cette impulsion si générale, si spontanée, terrifia l'empereur, qui renonça très-prudemment à son invasion. Il ne restait plus à Louis-le-Gros, commandant des forces aussi considérables, qu'à s'emparer de la Normandie, occupée par un prince régnant sur les Anglais. Mais si les feudataires avaient couru si promptement aux armes, lorsqu'il s'agissait de repousser l'empereur, ils se gardèrent d'accomplir au profit du monarque français la conquête de la Normandie ; ils savaient bien que les efforts continuels de Louis-le-Gros tendaient à s'emparer de cette province ; en cas de succès, il les aurait écrasés tous sous le poids de sa nouvelle puissance. L'armée se dispersa donc, et Louis-le-Gros revint à Saint-Denis, où, au moment de son départ pour aller combattre Henri V, il avait été prendre l'oriflamme que déployait l'abbaye dans ses guerres privées. La paix fut encore conclue [1125] une fois entre Henri et Louis-le-Gros ; mais

(1) Guillaume-Courte-Cuisse.

(1) C'est-à-dire tous ceux qui lui devaient le service militaire.

MCD 2019

pour être interrompue en 1127. Le comte de Flandre venait d'être assassiné à Bruges, dans l'église de Saint-Donatien. Louis-le-Gros, après avoir puni les meurtriers de ce prince qui ne laissait aucun enfant mâle, donna son comté à Guillaume-Courte-Cuisse. Henri, pour contre-balancer l'influence nouvelle de son neveu, influence qui allait lui être funeste; Henri, dis-je, auquel sa seconde femme, Adélaïde de Louvain, n'avait pas donné d'enfant, proclama, pour héritière de tous ses domaines, Mathilde sa fille, devenue veuve de l'empereur d'Allemagne, Henri V. Ce n'est pas tout, le monarque anglais maria Mathilde à Geoffroi dit le Plantagenet, qui comptait à peine quinze ans. De cette manière, il opposa le comte d'Anjou à Guillaume-Courte-Cuisse; ceux-ci, d'alliés qu'ils étaient jadis, devinrent ennemis irréconciliables, puisqu'ils avaient les mêmes prétentions sur le duché de la Normandie. Et, comme si dans ces temps d'agitation tout devait être extraordinaire, le comte d'Anjou, père, fut à son tour demandé en mariage. Baudoin II, roi de Jérusalem, n'avait que des filles; il voulut assurer à l'une d'elles la couronne royale décorant sa tête; mais il fallait auparavant choisir à la fille qu'il devait laisser après lui, un mari habile et énergique, qui pût lui servir de défenseur: ce fut sur le comte d'Anjou que Baudoin II laissa tomber son choix. Les ambassadeurs lui demandèrent seulement sa parole de mener au pied des autels, cinquante jours après son débarquement, la fille du roi de Jérusalem; le comte d'Anjou accepta, et, à la mort de Baudoin, il eut à son tour le titre de roi; il posséda un trône en Orient: son fils en posséda plus tard un autre en Occident.

Henri lança bientôt après un adversaire armé contre son neveu Guillaume, qui commençait à jouir en paix du comté de Flandre. Thierri d'Alsace réclamait cette contrée, où il comptait de nombreux partisans. Henri s'engagea à lui fournir des troupes dans le cas où Guillaume-Courte-Cuisse appellerait à son secours Louis-le-Gros. Une guerre s'engagea bientôt entre les deux compétiteurs. Le monarque français accourut dans Arras avec l'archevêque de Reims, qui lança une excommunication contre Thierri d'Alsace. Ce dernier s'était retiré dans les murs de Lille, où il fut bientôt assiégé par les Français et Guillaume-Courte-Cuisse. Henri, de son côté, marcha sur Épernay; aussitôt Louis-le-Gros reprit la route de France. Guillaume-Courte-Cuisse, abandonné à ses seules ressources, ne perdit pas courage; mais, au siége d'Alost, il fut blessé à la main: la gangrène se manifesta, et il en mourut: il n'y avait pas deux ans qu'il régnait sur le comté de Flandre. Henri d'Alsace fut bientôt reconnu par les habitants de cette contrée; nul rival n'était en état de lui disputer les droits qu'il réclamait, et il devint feudataire du monarque français pour le comté de Flandre [1128]. Louis-le-Gros associa à son pouvoir son fils aîné Philippe, qu'il fit sacrer par Raymond, archevêque de Reims; mais ce jeune prince ne succéda pas à son père. Il traversait les rues de la capitale, lorsqu'un pourceau, se jetant dans les jambes de son cheval, lui causa une chute si violente, que Philippe fut tué sur la place. Louis-le-Gros passa le reste de sa vie à combattre avec succès plusieurs de ses vassaux. Il dompta Guillaume, comte d'Auvergne, qui guerroyait contre l'évêque de Clermont; ce feudataire était soutenu par le duc de Guyenne: ses châteaux n'en furent pas moins détruits. Le monarque alla mettre le siége devant la forteresse de Couci, appartenant à Thomas de Marle. Ce dernier reçut une blessure dangereuse, et expira dans les murs de Laon. Louis-le-Gros triompha aussi d'Amauri de Monfort, neveu de Garlande, qui, simple diacre, possédait, comme je l'ai déjà dit, la charge de sénéchal de France: il offensa, par ses hauteurs, jusqu'à la compagne du monarque; elle obtint son exil; mais Étienne de Garlande ne voulut pas renoncer à sa charge. Thomas de Marle recourut aux armes pour défendre son oncle; il comptait sur les troupes de Henri, roi d'Angleterre, et sur le concours de Thibaud, comte de Champagne, ennemi juré du roi de France. Louis-le-Gros tenta de s'emparer du château de Livri; une résistance opiniâtre lui fut opposée. Il recut, en com-

MCD 2019

Garlande, une blessure à la cuisse; Radulfe de Vermandois, son cousin-germain, perdit un œil au même siége. Enfin le château de Livri tomba entre les mains du roi, qui le fit raser. Amauri de Montfort et son oncle Garlande se soumirent; celui-ci renonça complétement à sa charge de sénéchal.

Ces triomphes particls, et la longue résistance que Louis-le-Gros ne craignit pas d'opposer au roi d'Angleterre, rendirent l'essor et la vie au pouvoir royal. Une circonstance heureuse vint jeter de l'éclat sur les derniers jours du monarque. Le duc de Guyenne lui fit proposer, par des ambassadeurs, de donner sa fille Éléonore, héritière de tous ses États, au jeune Louis, second fils du monarque français, et qui, par la mort de Philippe, son frère aîné, était devenu prince royal. Ce mariage eut lieu [1137]; il assurait à la couronne le Poitou, la Gascogne, la Biscaye. Louis-le-Gros mourut bientôt après, âgé environ de soixante ans. Ce prince, le plus valeureux des Capétiens qui, jusque là, étaient montés sur le trône, possédait une foule de vertus précieuses : il était doux, humain, conciliant, et rempli de piété. S'il ne put triompher du roi d'Angleterre, duc de Normandie, il faut s'en prendre aux circonstances : son rival possédait un royaume étendu, et un duché fécond en ressources. Louis-le-Gros n'avait autour de Paris que des possessions morcelées par une multitude de feudataires toujours prêts à la révolte; occupé presque toute sa vie à les vaincre, il ne put mettre dans ses attaques contre Henri cette unité, condition si indispensable du succès. Il fit beaucoup, s'il ne réussit pas à faire en entier tout ce qu'il *méditait*. Favorable, comme je l'ai déjà dit, à la création des communes, on a encore plusieurs chartes de *franchises* signées de sa main; il chercha, en outre, à faire poindre les premiers germes de la magistrature royale. Si son règne manque de certains prestiges, il fut utile. On enterra à Saint-Denis les restes de ce prince, au milieu de la désolation publique. Il laissa cinq fils et une fille; sa femme Adélaïde épousa Mathieu de Montmorency, connétable de France.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

Ce prince avait dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Le lecteur se rappelle que son père l'avait associé, de son vivant, au pouvoir royal. Le mariage contracté par Louis VII avec Éléonore de Guyenne l'avait mis au rang des monarques les plus redoutables du douzième siècle. Cette haute fortune qui était venue le trouver, il n'avait plus qu'à en jouir. Mais, s'abandonnant à ses premiers mouvements, au lieu de les discipliner, il se précipita, malgré les avis du célèbre Suger, dans une série de fautes qui attirèrent sur la France des siècles de ruines et de dévastations. Cruel dans ses ardeurs de vengeance, il éprouvait plus tard des remords, qui lui inspiraient les plus funestes résolutions. En résumé, le règne de Louis VII fut fatal, car il prépara des maux si effroyables, qu'il s'en fallut peu que la nationalité française ne s'y engloutît.

Aussitôt que ce prince fut informé de la mort de son père, il quitta la Guyenne pour accourir dans les murs de Paris, où il redoutait que le changement de règne n'amenât des troubles. Chemin faisant, il punit avec sévérité les fauteurs d'une révolte armée dans les murs d'Orléans : cette ville faisait partie du domaine des rois Capétiens. Arrivé à Paris, Louis-le-Jeune réunit ses principaux feudataires, et les trouva dans des dispositions si favorables, qu'il crut inutile de se faire sacrer de nouveau, tant il est vrai que Louis-le-Gros, auquel l'histoire ne rend pas à mon gré assez de justice, avait affermi avec le plus rare bonheur la troisième dynastie! Des circonstances heureuses signalèrent l'avénement de Louis VII au trône. En effet, des troubles violents eurent lieu en Angleterre et en Normandie; le jeune monarque en profita pour vivre dans une paix profonde. Un schisme avait éclaté dans l'Europe : guidé cette fois par un grand esprit de prudence, il s'était déclaré pour le pape Innocent II, auquel d'autres princes opposaient l'anti-pape Anaclet. Loin de vouloir exploiter à son profit une circonstance aussi difficile, Louis VII avait prodigué au pape, à la fortune duquel il s'était attaché,

MCD 2019

toutes les preuves de tendresse et de dévouement. Une aussi noble conduite méritait d'être récompensée ; malheureusement il n'en fut pas ainsi. Pierre de La Châtre, élu archevêque de Bourges par le clergé de ce diocèse, prit possession de son siége sans requérir le consentement du monarque français [1141]. Louis VII intima l'ordre aux ecclésiastiques de choisir un nouvel archevêque : Pierre de La Châtre seul devait être exclu. Ce prélat, plein de confiance dans ses droits, partit pour Rome. Innocent II aurait dû, avant de prendre aucun parti, demander des renseignements au monarque français ; loin de là, on le vit sacrer lui-même Pierre de La Châtre, ajoutant : « Que Louis VII » était un jeune prince dont il fallait faire » l'éducation, en lui apprenant à ne plus » se mêler à l'avenir des affaires de l'É- » glise. » Plein de foi dans des paroles aussi hautaines, l'archevêque de Bourges quitta l'Italie pour venir prendre possession de son siége ; mais les portes de la ville (1) se fermèrent devant lui. Outré de rage, il demanda asile au comte de Champagne ; c'était un de ces feudataires toujours à la recherche de prétextes pour se révolter. Il intervint, cette fois, avec d'autant plus d'audace que Radulphe de Vermandois, cousin-germain de Louis VII, répudia sa femme sous de vains prétextes de parenté ; or, celle-ci était fille du comte de Champagne. A ce premier outrage, Radulphe en joignit un second ; il prit pour femme Pétronille, sœur cadette d'Éléonore d'Aquitaine. Le comte de Champagne était adonné à des pratiques de religion qui étonnaient même la ferveur de son siècle ; il eut bientôt pour défenseur le célèbre saint Bernard, cet homme dont la voix éloquente imposa des règles à de simples religieux, donna des conseils à des papes, à des rois, et entraîna la France entière dans une nouvelle croisade. Passant tour-à-tour du silence du cloître à la gloire éclatante de la tribune sacrée, pour s'emparer de la conviction des monarques dans le gouvernement des affaires temporelles, saint Bernard, dont le coup d'œil était vaste et la décision énergique, manquait d'expérience pratique : sa politique surprenait par la magnificence et l'audace de sa grandeur ; mais elle était dépourvue d'à-propos et de justesse ; en résumé, saint Bernard se trompa plus d'une fois. Il plaida donc, comme je l'ai dit plus haut, la cause du comte de Champagne, dont les terres étaient ravagées par le monarque français, et il obtint du fils de Louis-le-Gros (1) qu'il reconnaîtrait Pierre de La Châtre comme archevêque légitime de Bourges ; en retour, l'excommunication déjà lancée par Innocent II tombait d'elle-même. Le légat du pape consentit à cette transaction, puis il mourut. Le souverain-pontife fulmina aussitôt une nouvelle excommunication contre Louis VII. Ce dernier se crut joué par une intrigue dont le comte de Champagne avait fait mouvoir tous les fils. Transporté de fureur, il se précipita comme un torrent sur les possessions de son feudataire, et ruina de fond en comble Vitry-en-Perthois ; enfin, il livra aux flammes l'église de cette ville, où s'étaient sauvés treize cents chrétiens. Un cri de réprobation universelle éclata. Sans doute le monarque avait le droit de châtier la rebellion du comte de Champagne ; il pouvait, cédant à l'impétuosité d'un combat dans les règles, joncher de cadavres les rues de Vitry ; il lui était permis d'exterminer jusqu'au dernier soldat de son turbulent feudataire ; mais porter la flamme dans une église, et brûler, pour ainsi dire au pied des autels, treize cents serviteurs du Christ, c'était un crime ; c'était plus : c'était un sacrilége horrible ! Louis VII lui-même en ressentit une horreur si profonde, qu'il voulut donner au monde le spectacle d'une grande expiation : une croisade dans la Terre-Sainte, ce fut le but de toutes ses pensées. Innocent II était mort ; saint Bernard, témoin des remords du jeune monarque, le réconcilia avec Célestin II (2).

Le fils de Louis-le-Gros (3) avait pour premier ministre Suger, abbé de Saint-Denis. Ce grand homme, dont j'ai déjà esquissé le portrait, possédait au plus haut de-

(1) Bourges.

(1) Louis VII.
(2) Successeur d'Innocent II.
(3) Louis VII.

MCD 2019

gré la science politique ; il combattit longtemps le dessein du monarque : « Il venait, » par un mariage avantageux, de réunir à » la couronne le duché d'Aquitaine ; cette » nouvelle portion de ses États pouvait ren- » dre à chaque instant sa présence indispen- » sable dans le Midi de la France. Des ré- » voltes continuelles éclataient dans le pro- » pre domaine du roi, qu'il tenait depuis » longues années de ses ancêtres : à quels » périls l'État n'allait-il pas être exposé par » une guerre entreprise dans la Terre- » Sainte ? le voyage était long, le séjour pé- » rilleux. Louis VII désarmerait aussi bien » Dieu en Europe par un repentir sans bor- » nes que par des hostilités entreprises en » Palestine. » Tel était le langage de Suger. Sans convaincre le monarque, il le décida du moins à suspendre son départ pendant trois années ; mais saint Bernard l'emporta enfin sur l'abbé de Saint-Denis. Entre ces deux grands personnages, le premier entraînait le présent par l'ardeur altière de sa foi ; le second ne s'élevait pas dominateur du temps actuel, mais il perçait les âges pour y rencontrer la certitude de l'avenir : en vain avait-il consenti, pour apaiser la conscience de Louis VII, à ce que des troupes fussent envoyées en Palestine, il ne fut pas écouté, et le monarque se croisa.

C'est ici le lieu de faire connaître, d'une manière concise, l'état de l'Asie au jour où la seconde croisade fut entreprise. La première, quoique féconde en désastres, avait produit néanmoins des résultats importants : le comté d'Essé, celui de Tripoli, la principauté d'Antioche et le royaume de Jérusalem, appartenaient aux chrétiens. L'enthousiasme religieux qui avait précipité les feudataires, comme toutes les autres classes, sur l'Orient, n'avait rien changé à leurs mœurs comme à leurs habitudes politiques. Le système féodal, ils l'avaient transporté en Asie, où ils n'en avaient recueilli que les inconvénients. Les rois, les ducs, les comtes et les autres chefs militaires vivaient dans des rivalités continuelles. Eussent-ils formé une confédération, leurs conquêtes se seraient accrues, et auraient attiré des masses intrépides se succédant les unes aux autres : la prééminence de l'Europe était alors définitivement assurée. La ville d'Essé, par suite de ces divisions continuelles, tomba au pouvoir des Musulmans. Les chrétiens s'en émurent : Louis VII prit la croix avec sa femme Éléonore d'Aquitaine ; Conrad III, empereur d'Allemagne, imita cet exemple. Une multitude de feudataires coururent aussi aux armes, vendant leurs biens pour faire face aux frais de cette pieuse entreprise. Bref, toutes les classes de la société se ruèrent d'un mouvement unanime sur l'Asie. Saint Bernard put donc écrire au souverain-pontife : « *Les villes et les châteaux sont* » *déserts; on ne rencontre à chaque pas* » *que des veuves dont les époux sont vi-* » *vants.* »

Louis VII, au comble de ses vœux, confia l'administration du royaume à l'abbé Suger, et obtint du pape que tous ceux qui, pendant son voyage, oseraient attaquer l'autorité royale, seraient excommuniés. Des revers furent le signal de cette nouvelle croisade. L'empereur Conrad fut battu ; Louis VII ne fut pas plus heureux. Il avait emmené avec lui sa femme, Éléonore d'Aquitaine. Les camps ne sont pas des écoles de morale pour les femmes ; les croisés, en dépit de leurs pratiques religieuses, vivaient dans une licence dont il serait bien difficile de retracer aujourd'hui le tableau ; bref, les mœurs des petits souverains français établis dans l'Orient étaient un mélange de tous les genres de désordre. Éléonore ne put résister à de telles influences : elle s'attacha si vivement au prince d'Antioche, qu'il fallut la faire partir de nuit, et comme de force ; on l'accusa, en outre, d'avoir accordé ses dernières faveurs à un jeune Musulman. L'infortuné prince n'était pas au bout de toutes ses traverses ; il cinglait vers la France, lorsque des pirates grecs s'emparèrent de sa personne. Il était captif ; mais Grégoire, général de Roger, roi de Sicile, parvint à délivrer le fils de Louis-le-Gros. Il ne lui restait plus qu'à couronner, par une dernière faute, tant d'infortunes ; de retour dans son royaume, il manifesta le désir de répudier Éléonore. Cette fois encore, Suger lui prodigua les meilleurs conseils : il lui

MCD 2019

prédit que sa compagne, devenue libre, se remarierait, détachant de la France le duché d'Aquitaine, cette partie du territoire des Gaules si riche et si florissante. Malheureusement Suger, ce grand homme d'État, mourut en 1152. Louis VII, privé de ce guide fidèle, fit prononcer la nullité de son mariage avec Éléonore, sous le prétexte de parenté. Cette dernière choisit bientôt pour époux Henri, duc de Normandie, et comte du Maine et de l'Anjou; à ses vastes possessions, il allait donc ajouter le duché de Guyenne et le comté de Poitou. Ce sont deux points où les soldats de la Grande-Bretagne vont bientôt planter leur étendard, car le duc de Normandie devint roi d'Angleterre. Tout le règne de Louis VII se résume dans ce déplorable résultat. Il importe maintenant fort peu au lecteur de savoir si le fils de Louis-le-Gros intervint de son propre gré dans les guerres ou les révoltes que les enfants de Henri lui suscitèrent : ce furent là de mauvaises actions dont le monarque devint complice, sans rien changer, d'ailleurs, à la funeste position que son divorce volontaire avait imposée à l'avenir de ses sujets. Ce malencontreux prince mourut le 18 septembre 1180, à la suite d'un pélerinage qu'il avait fait au tombeau de saint Thomas de Cantorbery. La tendresse paternelle l'avait décidé à ce pieux voyage, entrepris pour obtenir la guérison de son fils Philippe. Atteint par une paralysie, Louis VII mourut à son retour; mais son enfant chéri était sauvé. Cette fin, d'un genre si touchant, fit répandre des larmes aux Français : leur cœur regretta un monarque si bon père, quoique la raison politique dût faire considérer le fils de Louis-le-Gros comme le plus inepte des Capétiens qui, jusque là, avaient porté la couronne.

C'est sans preuves qu'on attribue à ce monarque la naissance d'un grand nombre de communes nouvelles : en ceci, comme en toute autre chose, il n'imprima jamais d'impulsion; il paraîtrait seulement qu'il confirma quelques chartres d'affranchissement. Quoi qu'il en soit, je vais profiter de l'occasion pour bien faire connaître une des institutions les plus remarquables du moyen-âge.

On ne peut saisir l'esprit qui a présidé à la naissance des communes, si d'abord on ne remonte au système féodal. Grâce à ses premiers développements, cette abjection inerte sous laquelle nos ancêtres languissaient immobiles, se changea en une énergie toujours agissante. L'audace, le mouvement, bouillonnèrent dans toutes les classes de la société : il y eut progrès; d'autre part, comme la force fut long-temps abandonnée à sa propre turbulence, il en résulta d'effroyables désastres. Mais, en dépit de ces luttes continuelles, de ces déchirements toujours renouvelés, il se glissa au fond des choses une amélioration réelle. La France ressemblait à ces démocraties de la Grèce, à ces républiques du moyen-âge, en Italie, qui, vivant dans une surexcitation perpétuelle, surpassaient encore, par les prodiges d'une production inépuisable, tout ce que les partis détruisaient dans leur rage. Enfin, le système féodal fut adouci, dans ce qu'il avait de plus désastreux, par la double influence des femmes et des prêtres : il en résulta une sorte de bien-être universel. Les hommes sont-ils une fois placés dans la route du perfectionnement, précipitent leur marche pour toucher du pied la dernière limite qu'ils aperçoivent dans le lointain. Les jouissances qu'ils possèdent, ils aspirent à les étendre; des droits politiques leur sont-ils concédés, ils les convertissent en armes pour attaquer aussitôt le pouvoir, qui leur semble avoir beaucoup plus gardé pour lui qu'il n'a donné aux autres. C'est ce qui explique la courte durée des institutions démocratiques; on épuise tout-à-coup leur sève : elle se dessèche, et d'une liberté extrême les peuples tombent dans une servitude sans bornes. Nos ancêtres, sans éprouver le tourment de cette indépendance absolue, qu'on tire d'une sorte de métaphysique de raisonnement plutôt que de la présence actuelle des faits; nos ancêtres, dis-je, avaient l'instinct des franchises personnelles, des franchises locales. Ils ne s'étaient pas soulevés victimes des sanguinaires orgies des Mérovingiens; ils avaient comme disparu sous le sceptre imbécile des successeurs de Charlemagne : pourquoi auraient-ils couru aux armes? le pré-

MCD 2019

sent était si chargé de malheurs et de flétrissures, qu'ils n'avaient pas même la pensée qu'un avenir heureux pût jamais se lever. Mais, à son aurore, leurs petits-fils sentirent ce noble instinct de grandeur et d'amélioration, éternel apanage de la dignité humaine : ils étaient les compagnons, les *dévoués* des feudataires; mais, enfin, ils obéissaient à leurs volontés. A la suite des années, cette soumission leur parut lourde et pénible : ils voulurent avoir des heures où ils seraient leurs propres maîtres; d'autres aspirèrent bientôt à commander à ceux qui jadis leur avaient donné des ordres.

Cette tendance vers un état plus élevé n'éclata pas sur tous les points du territoire à la fois. Les communications étaient rares, difficiles; il n'y avait pas ce que nous appelons aujourd'hui opinion publique, mais esprit de localité : ce que l'on désirait ici, là on ne pouvait pas même encore en avoir l'idée; chacun cherchait à être mieux, mais à sa manière. Néanmoins, comme, dans un temps donné, il vint à la connaissance de tous qu'il y avait beaucoup à gagner à se constituer en commune, tous soupirèrent après cette réforme sociale. Maintenant il faut se rappeler que le système féodal, en renonçant à son caractère d'impétuosité primitive, n'en était pas moins resté une sorte de guerre de tous les jours. Rien ne fait plus clairement comprendre le besoin de l'association que le péril; c'est en concentrant toutes les forces qu'on l'écarte ou le surmonte. Les habitants des villes, décidés à se former en *commune*, se portaient sur-le-champ solidaires les uns des autres; chaque outrage, chaque tort fait à un membre de la communauté, requérait une vengeance générale : un seul homme avait donc pour défenseurs tous les autres hommes qui l'entouraient. De même que le damoiseau, avant d'être reçu chevalier, se plaçait sous l'égide de la religion, de même l'habitant, au jour de la formation de la commune, jurait sur les saints autels, ou sur des reliques, d'exposer sa vie en accourant au secours de ses *communiers;* c'était là ce qu'on appelait une communion, une conjuration, une confédération. Dans les villes, la conjuration se faisait sur la place du marché ou bien dans l'église principale.

La commune, une fois constituée, avait des devoirs à remplir et des charges à supporter. Au premier coup de cloche ou de beffroi, chaque habitant devait accourir armé au lieu du rendez-vous général; manquait-il à cette obligation sacrée, il était condamné au paiement d'une amende assez considérable. En effet, nous voyons, dans la chartre de la commune de Soissons, paragraphe 19, que l'amende, dans ce cas, s'élevait jusqu'à douze deniers (1). J'ajouterai cependant que, si l'obligation de combattre était absolue, il faut bien remarquer que l'amende était loin d'être prononcée par les chartres de toutes les communes : cette différence tenait à des habitudes ou à des préjugés de localités.

Je ne me suis occupé, jusqu'à présent, que de la commune se créant, pour ainsi dire, au milieu du tumulte des armes; de la commune imposée par la force, soit à un comte, soit à un évêque ou un abbé. Mais c'étaient là des exceptions : les habitants possédaient-ils quelque pécule, ils préféraient le sacrifice d'une transaction à la certitude d'un combat; ils aimaient mieux payer que lutter. Au reste, des circonstances favorables venaient souvent à leur secours. Une ville appartenait en commun à deux comtes et à un évêque; ces trois maîtres vivaient dans une discorde perpétuelle; s'alliant et se combattant tour-à-tour; dans un moment de colère, de vengeance ou d'indignation, l'un d'eux ne manquait pas de se réunir aux notables mécontents, et de les aider à jeter les bases d'une commune. L'évêque dirigeait-il le mouvement, on le voyait, accompagné des prêtres portant les saintes bannieres, aller avec tous les habitants à l'escalade de la tour du château-fort où s'était retiré son compétiteur, ou ses compétiteurs. Quelquefois aussi le comte, entrant dans le parti des communiers, assiégeait l'évêque dans son palais. Enfin, des feudataires voulaient-ils fonder une ville nouvelle, faisaient circuler

(1) Ordonnances des rois de France, tome XI, p. 221.

MCD 2019

au loin un programme de commune renfermant tous les avantages qu'ils offraient. Voici une de ces pièces : « Moi, Henri, comte de » Troyes, fait savoir à tous, présents et à » venir, que j'ai fondé les coutumes sui- » vantes pour les habitants de ma ville » neuve (1) : Tout manant de ladite ville » me donnera chaque année douze deniers et » une mine d'avoine, comme prix de son sé- » jour. Pour une partie de terre ou de pré, » il me paiera par arpents quatre deniers de » rentes ; les vignes, maisons et prés seront » aliénés ou vendus au gré de l'acquéreur. » Les hommes qui demeureront dans ma » ville ne marcheront ni à l'ost (2), ni à » quelque chevauchée (3) que ce soit, à » moins que je ne les commande moi-même. » Je leur reconnais en outre le droit d'élire » six échevins pour régir les affaires de la » ville, et servir d'assesseurs à mon prevôt » dans ses *plaids*. Nul seigneur, chevalier ou » autre, ne pourra enlever un des habitants » de la ville pour quelque raison que ce » soit ; à moins, cependant, que ce dernier » ne soit son homme de corps, et n'ait un » arriéré de taille à lui solder. Fait à Pro- » vins, l'an de l'Incarnation 1175 (4). »

Le régime des communes, partout où il pénétra, produisit une révolution profonde. Un homme cessa d'être la dépendance plus ou moins complète d'un autre homme ; il eut, moyennant une certaine somme d'argent, une indépendance à lui, une indépendance distincte, propre : la redevance, fruit du travail, la redevance réglée en commun, commença l'enfantement du citoyen. En effet, les manants des communes ne furent pas plutôt en possession de leurs franchises, que, par l'usage de chaque jour, ils en agrandirent les limites. S'ils n'étaient pas encore reconnus une des fractions de la souveraineté nationale, ils étaient proclamés, par des chartres achetées ou conquises, administrateurs absolus de leur localité. Les magistrats des communes, c'est-à-dire leurs échevins, avaient pour devoir de veiller à la conservation des tours et des murailles ; d'un autre côté, ils levaient tous les fonds destinés à faire face aux dépenses de la communauté. Alors, on ne saisissait pas avec une précision rigoureuse les différences radicales qui existent entre *gouverner* et *administrer*. La défense des approches d'une cité était-elle un acte de gouvernement ou d'administration ? C'est ce que personne ne discernait au douzième siècle. Les échevins, après avoir réparé les murailles des cités, élevaient au besoin de nouvelles fortifications ; la commune était riche, elle payait. Ce surcroit de sécurité amenait de nouveaux habitants, lesquels, à leur tour, augmentaient les revenus du comte ou du seigneur primordial. Par une transition naturelle, les échevins, après avoir ajouté aux moyens de défense de la ville, défendirent à qui que ce soit d'élever dans l'intérieur des châteaux-forts. Bref, pour avoir été d'habiles administrateurs, ils devinrent des maîtres véritables. Mais, comme la féodalité entretenait dans les campagnes une guerre de tous les jours, les magistrats de la bourgeoisie sentirent qu'ils pourraient être à chaque instant distraits de ces travaux, source de leurs franchises, s'ils étaient tenus de courir aux armes pour repousser les attaques du dehors ; ils conquirent donc, à prix d'argent, l'assistance d'un chevalier, d'un comte ou d'un baron, qui, se convertissant en une sorte de *condottieri*, entreprenait la défense des habitants qui, jadis, avaient été ses serfs.

Mais il faut toujours se rappeler que rien d'absolu ne se rencontre dans la création des communes : tout change et se modifie avec les circonstances propres à la localité. Dans la ville du Mans, où se levèrent les premiers communiers, ils imposèrent le serment aux chevaliers de la ville. A Noyon (1), « tous » ceux qui possédaient des maisons, excepté » les clercs et les chevaliers, furent astreints » à défendre la ville, comme à se conformer

(1) Cette ville neuve était voisine de Pont-sur-Seine.

(2) Armée.

(3) Expédition de cavalerie.

(4) Tome VI du Recueil des Ordonnances des Rois de France, p. 319 et 320.

(1) Lettres de la commune de Noyon, p. 224. — Ordonn. des rois de France, t. XI.

MCD 2019

» à toutes les autres coutumes de la com-
» mune. » Roye devient cité libre ; « tous
» les habitants s'engagent sous la foi du
» serment à observer les lois de la commune,
» ainsi que les clercs, sauf leur ordre et leurs
» droits, et les chevaliers, sauf leur fidélité
» au roi et à leurs droits (1). » A Soissons, l'autorité seigneuriale paraît avoir laissé dans la mémoire des habitants des traces assez profondes : « Tous les hommes de la
» commune seront libres de choisir les fem-
» mes qu'ils voudront, sauf à demander la
» permission à leur seigneur ; dans le cas où
» ils ne l'auraient pas obtenue, s'ils se ma-
» rient à une femme appartenant à une au-
» tre seigneurie, ils paieront une amende qui
» ne dépassera pas cinq sous (2). »

Les communes, après s'être montrées en général conciliantes et modestes à leur début, acquirent une importance plus ou moins grande dans l'État. Les monarques Capétiens réunirent-ils plus tard à leur domaine des provinces, soit par la force des armes, soit par d'heureux mariages ou d'habiles négociations, eurent pour principe de conserver les franchises partout où ils les trouvèrent établies. Antérieurement, ils n'avaient pas refusé de donner leur consentement aux chartres concédées par les seigneurs particuliers, les évêques ou les abbés ; s'ils ne fondèrent pas des communes dans leur domaine propre, c'est que, d'une part, il se trouva bientôt réduit à presque rien, tandis que, de l'autre, ils avaient déjà trop à souffrir de l'état de morcellement et de division du territoire français. A défaut de *communes*, les premiers Capétiens créèrent des associations, des corps de métiers, dans les deux grandes villes qui leur restèrent, Paris et Orléans. Il ne faut pas s'y méprendre, ces associations, ces corps de métiers, qui, au premier instant, paraissent renfermés dans des limites fort étroites, reposaient sur le principe de la solidarité générale. Ainsi, attaquait-on dans les murs de Paris un simple mercier, on avait à lutter contre les efforts combinés de tous les membres de l'association à laquelle il était attaché. Ces corps de métiers élisaient des magistrats appelés échevins, qui étaient chargés d'une partie de l'administration de la ville. Les corps de métiers, ou, si on aime mieux, les corporations, ne furent donc pas conçus, à leur origine, dans un esprit exclusivement mercantile. Les hommes dont le travail était le même voulurent se donner réciproquement des garanties de sécurité : c'est la base sur laquelle repose en général toute espèce d'association ou corporation : c'est l'isolement qui cherche de l'appui et invoque du secours.

Le principe des communes était devenu une nécessité trop impérieuse pour qu'il ne triomphât pas, surtout quand on considère qu'il revêtit les formes les plus diverses. S'il se maintint absolu dans le Midi de la France, où la conquête n'avait pas laissé de profondes racines, il se plia si bien, dans le Nord, à toutes les exigences locales, qu'il parvint à s'insinuer, avec plus ou moins d'ampleur, là où les hommes se trouvèrent assez nombreux pour acheter la liberté ou pour la conquérir.

Le clergé resta le dernier et le plus inébranlable ennemi des communes. Comme il avait déployé peu de force dans cette lutte, il fut dépouillé par les habitants et par les hommes d'armes ; mainte fois, ses biens furent le gage de transactions avantageuses. Suivant Guibert, abbé de Nogent, « la com-
» mune est une invention nouvelle et abo-
» minable, qui se règle de la manière sui-
» vante : les serfs et tributaires ne paient
» plus qu'une fois par année la redevance
» qu'ils doivent annuellement à leur sei-
» gneur ; les infractions envers les lois, ils
» les rachètent par des amendes (1). »

Mais enfin les communes l'emportèrent : c'était un pas de plus vers la civilisation. Des circonstances nouvelles, et qui vont se développer sous les yeux du lecteur, modifieront à leur tour toutes ces franchises locales, pour accomplir avec plus de fa-

(1) Lettres de la commune de Roye, p. 228.

(2) Lettres de la commune de Soissons. — Ordonnances des Rois de France, tome XI, p. 219.

(1) Guiberti, abb. de Novigento, ad ann. 1106, t. XII Script Franc., p. 250.

MCD 2019

cilité l'œuvre de l'unité nationale. Au reste, si les communiers ne commandèrent pas toujours chez eux, ils conservèrent long-temps des formes municipales, à l'abri desquelles ils défendirent avec bonheur les droits les plus précieux. Ce régime était si favorable aux développements des cités, qu'une seule commune, Cambrai, osa résister aux forces réunies de l'empire.

PHILIPPE-AUGUSTE.

Ce prince, dont le règne mérite d'attirer l'attention du lecteur, était issu du troisième mariage de Louis VII avec Adélaïde de Champagne. Philippe-Auguste reçut d'abord le nom de Dieudonné; son père le fit sacrer de son vivant, et à l'âge de quinze ans il monta sur le trône. On comprit aussitôt qu'il possédait toutes les qualités propres au commandement, car il attaqua et vainquit, sans la moindre hésitation, des feudataires du Berry et de la Champagne, qui, comptant sur sa jeunesse, avaient arboré l'étendard de la révolte. Cet acte de vigueur accompli, il céda ou parut céder à un des préjugés de son temps : il confisqua les richesses et les biens immeubles des Juifs, dont il s'adjugea la cinquième partie. Ce fut la seule faute de ce genre qu'on eut à lui reprocher, et encore la répara-t-il plus tard en rappelant dans ses États les malheureux Israélites. Ce qui élève ce prince au-dessus de tous les hommes de son temps, c'est une persévérance habile, infatigable, à profiter de tous les avantages que les événements ou ses combinaisons ont amenés. Philippe-Auguste, quoique guerrier heureux, est un monarque essentiellement politique. Chacune de ses actions, de ses démarches, a un but précis; famille, parenté, il oublie tout pour n'obéir qu'à la voix d'une haute raison pratique. L'agrandissement de la France, sa splendeur, ses richesses : voilà ce qui l'absorbe. Nourri au milieu du système féodal dont il est le chef suprême, il en discerne les inconvénients comme système militaire, et il crée des troupes proprement dites. En résumé, les ressources que les premiers Capétiens avaient silencieusement élaborées, il les féconde et en fait sortir la royauté moderne, commençant parmi nous les jours de son indépendance véritable.

Il était à peine monté sur le trône, qu'une sorte de tempête s'éleva entre lui et sa mère. Soutenue de ses frères, le comte de Champagne et Guillaume, cardinal-archevêque de Reims, elle essaya de rompre un mariage proposé au jeune monarque : il s'agissait, pour lui, d'épouser la nièce du comte de Flandre. Ce dernier lui donnait pour dot le comté d'Artois, renfermant plusieurs villes importantes. Adélaïde de Champagne repoussait une alliance aussi avantageuse, dans la crainte de voir le comte de Flandre devenir en possession d'une influence sans bornes. Mais les représentations, les larmes, le désespoir de la reine douairière ne purent ébranler Philippe-Auguste. Adélaïde, outrée d'une conduite imposée à son fils par de graves considérations, se retira sur les terres du comte de Champagne. Autour de la reine accoururent bientôt se réunir Thibault, comte de Blois et de Chartres; Étienne, comte de Sancerre, et une foule d'autres feudataires. C'était un déplorable spectacle que de voir la mère d'un roi appelant tous les genres de fléaux sur les États de son fils. Mais ce ne fut pas à de si criminelles tentatives que s'arrêta l'emportement d'Adélaïde; elle parvint, par de nombreuses intrigues, à décider le roi d'Angleterre à prendre les armes contre Philippe-Auguste.

Tant d'ennemis n'effraient pas le monarque français. Il marche droit au comte de Sancerre; enlève à la pointe de l'épée Châtillon, la plus redoutable de ses forteresses, la livre aux flammes, et fait disparaître du sol jusqu'à ses derniers débris; puis il ruine et dévaste tous les États du comte. Profitant de l'intervalle de repos que lui assure cette première victoire, il fait célébrer à Saint-Denis son mariage avec la nièce du comte de Flandre [1180]. Restait à vaincre le roi d'Angleterre, qui avait en Normandie des troupes considérables sous ses ordres. Philippe-Auguste court rejoindre le vieux monarque anglais. Mais

MCD 2019

celui-ci ne voulut pas risquer les hasards d'une bataille; fort de son expérience, il comptait, dans une seule conférencc, obtenir de son jeune rival tous les avantages que le sort des armes ne lui procurerait qu'avec beaucoup de lenteurs et de sacrifices : il fut trompé dans son attente. Réduit à demander la paix, il ne put obtenir que le retour de la reine-mère en France. Philippe-Auguste n'oublia pas la protection hostile que le roi d'Angleterre venait d'accorder à Adélaïde de Champagne; il résolut donc, pour mieux le détourner de prendre part une seconde fois à des débats de famille qui lui étaient étrangers, de fomenter les discordes qui existaient entre Henri II et ses enfants. La morale réprouve sans doute l'emploi d'un aussi odieux moyen; mais il était commandé par les exigences de la politique, et c'est à cette dernière que Philippe-Auguste sacrifia toute sa vie. Il en donna bientôt une nouvelle preuve.

En vain le eomte de Flandre avait-il fait contracter au monarque français un mariage qui aurait dû resserrer leurs anciens nœuds; le premier était en outre le parrain du second: alors cette parenté spirituelle était respectée jusqu'au scrupule. Mais Philippe-Auguste était loin de confondre ensemble, comme nos ancêtres, les ordres d'idées les plus différentes. Le comte de Flandre vint à perdre sa femme, fille de Radulphe, comte de Vermandois; elle ne laissait aucun enfant. Le jeune monarque français somma sur-le-champ son parrain de lui restituer tous les biens qu'il avait reçus en dot de sa femme, afin qu'ils fussent réunis à la couronne. Ces biens comprenaient entre autres le comté de Vermandois, Mont-Didier, Boye, Péronne et Amiens. Le comte de Flandre objecta qu'il n'était pas assujetti à restitution, parce que, d'une part, Louis VII lui en avait fait donation pleine et entière, et, d'une autre part, que Philippe-Auguste avait lui-même ratifié cet acte. Le monarque français, auquel l'esprit de discussion était naturel, opposa deux objections à son adversaire. Les villes qu'il réclamait, provenant de la fille de Ranulphe, Française et très-proche alliée de la famille royale, il était juste que ces biens fissent retour à la couronne. Louis VII avait pu faire don de ces mêmes biens au comte de Flandre, mais *viagèrement;* or, la femme du comte étant morte, ce dernier perdait tous ses droits, qui n'étaient que provisoires. Quant à la confirmation que lui-même, Philippe-Auguste, aurait donnée à cet acte, elle n'avait aucune valeur, puisqu'alors il était en minorité.

La contestation, ainsi réduite, requérait seulement la compétence des juges ordinaires; mais elle avait une toute autre gravité. Il s'agissait, au fond, de savoir si le comte de Flandre perdrait une partie de sa puissance territoriale, et deviendrait un feudataire ordinaire; ou bien si la France renoncerait à des domaines importants, et qui d'origine lui appartenaient : en d'autres termes, c'était la force qui devait ici prononcer en dernier ressort sur le droit. Les Flamands exerçaient, par leurs manufactures, le monopole du commerce dans le Nord de l'Europe; ils s'étaient formés en communes puissantes et fertiles en libertés locales, atteignant presque les dernières limites de la démocratie. Chez ces peuples, enrichis tout à la fois par les spéculations industrielles et par les sueurs de l'agriculture, le sentiment de la nationalité était vif et profond. Les Flamands de toutes les classes prirent les armes : des murs de Gand, d'Ypres, d'Arras, de Bruges, de Lille, sortirent des multitudes de combattants. Le comte, en tête d'une armée levée comme par merveille, se précipite sur la France, brûle un des faubourgs de Corbie, et assiége la forteresse de Bétisi, située entre Senlis et Compiègne. Philippe-Auguste réunit des troupes, et marche à la rencontre de Baudouin (1) : celui-ci bat en retraite. Le monarque français concentre aussitôt tous ses efforts sur Amiens, commune déjà importante, et protégée par d'épaisses fortifications; on se prépara à les escalader. Le comte de Flandre, grâce à l'intervention du cardinal-archevêque de Reims (2), se jette aux genoux du roi et lui demande pardon : il l'obtient; mais à la cou-

(1) Le comte de Flandre.
(2) Il était oncle de Philippe-Auguste.

MCD 2019

MCD 2019

Lalaisse del. Robêl Sculp.

1. TEMPLIER EN COSTUME DE GUERRE. Règne de Louis IX. (1255)
2. ECUYER OU FRÈRE SERVANT DES TEMPLIERS. Règne de Louis IX. (1255)

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

FRANCE

MCD 2019

dition de restituer une partie des biens qu'il tenait de sa femme. Philippe-Auguste lui laisse Péronne et Saint-Quentin ; mais avec le droit de reprendre ces deux villes moyennant une somme de soixante mille livres.

Quatre ans ne sont pas encore écoulés depuis que le fils de Louis VII est sur le trône, et déjà la France est agrandie de plusieurs villes importantes. Les premiers succès portent, en général, malheur à la jeunesse ; ils enflamment son imagination, attisent son orgueil ; nulle résistance ne l'inquiète désormais : elle broiera tout sur son passage. Emportée par la foi excessive qu'elle a en elle-même, elle se lance à l'avenir dans tous les périls, sans prendre le temps de les mesurer. Mais Philippe-Auguste n'avait jamais eu de jeunesse ; il était, si je puis parler ainsi, venu au monde *homme d'affaires* déjà mûr : ses pensées, ses actions, il les disciplinait sous les règles d'un calcul trop froid pour n'être pas toujours exact.

Henri, fils du roi d'Angleterre, arriva vers cette époque à la cour de France, accompagné de sa femme Marguerite. Comptant sur le secours du monarque français, il voulait forcer son père à lui céder la Normandie ; mais Philippe-Auguste, qui ne voyait aucun avantage immédiat à entretenir cette fois la révolte du fils contre le père, refusa son intervention. Le jeune prince anglais mourut bientôt après, laissant sa femme, Marguerite de France, sans enfants ; elle avait apporté en dot Gisors et le Vexin français. Son frère (1) redemanda non-seulement toute cette partie de territoire, mais encore il réclama le douaire qui avait été stipulé lors du mariage. Philippe n'obtint que plus tard, et à la suite d'hostilités, le succès de ces dernières réclamations ; mais, doué d'une persévérance remarquable, ce qu'il ne recevait pas la veille, il le retrouvait le lendemain. Sans doute, il imposa de bonne heure la crainte à ses feudataires ; mais il y avait parmi eux une famille de rois. En effet, Henri II, maître de l'Angleterre et d'une partie de la France, était issu de la turbulente maison d'Anjou. Monté sur le trône de la Grande-Bretagne, il devint aussitôt duc de Normandie. Louis VII, en proie au plus désastreux aveuglement, avait, comme on l'a vu plus haut, répudié Éléonore, en lui restituant le duché d'Aquitaine : six semaines après, elle était entrée dans le lit du roi d'Angleterre, Henri II, comme sa femme légitime. Le monarque d'Albion eut beaucoup à souffrir des hauteurs et des jalousies d'Éléonore, qu'il finit par faire renfermer. De ce mariage naquirent plusieurs enfants ; tous firent le désespoir de leur père par leur ambition parricide.

Si l'union eût existé dans la famille de Henri II, il aurait pu inspirer les plus vives inquiétudes à Philippe-Auguste. Mais celui-ci avait découvert l'endroit sensible ; il ne songea donc qu'à conclure des alliances de famille avec les enfants du monarque anglais, afin d'obtenir une influence continuelle sur les jeunes princes ses fils. Henri dit le Jeune venait de mourir après avoir épousé Marguerite, sœur de Philippe-Auguste ; ce dernier destina sa seconde sœur, nommée Alix, à Richard-Cœur-de-Lion, devenu l'héritier présomptif du trône de la Grande-Bretagne : la princesse fut même envoyée en Angleterre ; de sorte que, dans le plan de Philippe, il allait encore une fois se trouver beau-frère d'un prince appelé au trône. En attendant, il s'adressa, comme je l'ai rapporté plus haut, à Henri II, pour qu'il lui rendît la dot territoriale de sa sœur Marguerite, et lui assurât en même temps des garanties pour son douaire : ce dernier ne s'empressa pas de faire droit aux demandes du monarque français. Philippe-Auguste proposa alors de renoncer à la restitution de la dot de sa sœur Marguerite, qui resterait à la jeune Alix, comme motif déterminant pour hâter la célébration de son mariage avec Richard-Cœur-de-Lion. Mais un incident survint ; le vieux monarque anglais se prit d'amour pour la femme qui devait être sa bru : on affirme même qu'il en eut un enfant.

Irrité de tant de délais, le roi de France déclara la guerre à Henri II ; il exi-

(1) Philippe-Auguste.

MCD 2019

gea, en outre, que Richard-Cœur-de-Lion lui rendît hommage pour le comté de Poitou et pour la Guyenne, dont son père l'avait investi. Des différends, survenus entre des vassaux placés sous la protection des monarques de France et d'Angleterre, ajoutèrent encore à tant de causes de discorde. Le légat du pape propose son intervention; elle est sans résultat. Philippe-Auguste s'empare d'Issoudun, de Graçai, et presse le siége de Châteauroux. Les deux fils du roi d'Angleterre, Richard et Jean, s'étaient renfermés dans les murs de cette dernière ville. Henri II accourut, mais une trève de deux ans est signée. Philippe-Auguste conserve Issoudun et toutes les places qui sont tombées en son pouvoir; elles deviennent pour lui un accroissement de puissance; c'est à l'agrandissement de ses États que tendent tous ses efforts : en général, ils sont couronnés par le succès.

De nouvelles calamités s'étaient étendues en Asie, sur les Croisés. Jérusalem, après avoir appartenu quatre-vingt-neuf ans aux Français, était tombée sous les coups du célèbre Saladin. Un long cri de douleur et d'indignation s'échappa en même temps de l'Asie et de l'Europe. Le souverain-pontife, Clément III, s'adressa dans son désespoir à l'empereur d'Allemagne, au roi de France et à celui d'Angleterre. Mais des inimitiés pour ainsi dire continuelles divisaient ces deux derniers princes. Ils n'étaient pas encore parvenus à s'entendre sur deux points très-importants. Henri d'Angleterre (1) n'avait ni restitué la dot de Marguerite de France, ni fait célébrer le mariage de son fils, Richard-Cœur-de-Lion, avec Alix, seconde sœur de Philippe-Auguste. Ce défaut de concert menaçait de rendre stérile la troisième croisade, idée fixe de Rome. Les guerres saintes en Orient avaient déjà moissonné de si grandes multitudes de chrétiens appartenant à toutes les classes et à tous les âges; on avait vu tant de guerriers accomplis partir pleins de joie et d'élan pour ne plus jamais revoir le foyer domestique, que l'enthousiasme, sans être éteint, commençait à se refroidir. Néanmoins un dernier sentiment, mélange d'honneur et de piété, soulevait tous les cœurs généreux : ils sentaient que tant d'immenses sacrifices, que tant de sang répandu, imposaient le devoir de reconquérir la sainte cité. Mais une si noble impulsion était loin d'être universelle : les riches ne vendaient plus avec le même empressement leurs domaines pour faire face aux frais d'une expédition volontaire. Philippe-Auguste, qui portait dans tout un instinct d'ordre et de régularité, sentit que rien ne devait désormais être laissé aux chances du hasard, ou, pour mieux dire, aux périls de l'imprévoyance; il ordonna que tous ceux qui ne se croiseraient point, fussent-ils ecclésiastiques ou laïques, paieraient la dixième partie de leurs revenus et de la valeur réelle de leurs immeubles. On donna à cette taxe, qui d'ailleurs fut établie dans presque toute l'Europe, le nom de SALADINE, pour bien faire comprendre qu'elle était exclusivement consacrée à entreprendre une guerre sainte contre Saladin. Les Croisés furent tous exempts de cette taxe; on décida encore que les ecclésiastiques, comme les laïques, auraient la faculté d'engager les revenus soit de leurs bénéfices, soit de leurs biens patrimoniaux, pendant trois années. Enfin, comme le mélange d'un grand nombre de courtisanes avec les Croisés avait produit les plus étranges désordres, on n'admit dans les rangs de l'armée que des femmes d'un certain âge, et ayant mission de laver le linge des combattants.

La dîme saladine causa de l'émotion parmi les ecclésiastiques d'Angleterre et de France; mais Philippe-Auguste, condamné à prendre part à la troisième croisade, fit payer les prêtres; il n'admit d'exception qu'en faveur de quelques ordres religieux, savoir : les Bernardins, les Chartreux, les couvents de Fontevrault, et enfin les hôpitaux destinés aux lépreux. Le roi de France, en proie à un besoin impérieux d'argent, tenta d'établir un impôt sur le clergé de Reims. Ses principaux membres le supplièrent de se contenter des prières que, pour sa gloire et son salut, ils adressaient à Dieu. Le roi les en remercia avec effusion, n'insis-

(1) Henri II.

MCD 2019

tant pas davantage sur le secours pécuniaire qu'il réclamait de leur dévouement. Les biens d'église, entretenus avec soin, administrés avec intelligence, étaient le point de mire de tous les brigandages. Les domaines de l'église de Reims furent pillés par les sires de Couci, de Réthel et de Rosoi. Les ecclésiastiques, victimes de ces déprédations, invoquèrent le secours de Philippe, premier patron des églises de France; il leur fit savoir qu'il allait adresser pour eux des prières aux seigneurs dont ils avaient à se plaindre. Ceux-ci dévastèrent avec une nouvelle furie les possessions des prêtres attachés au service de l'église de Reims. Nouvelle députation de leur part auprès de Philippe-Auguste : « Que » me demandez-vous encore? ne vous ai-je » pas servi par mes prières comme vous m'a» vez été utile par les vôtres? Pourquoi donc » vous plaindre? » Le clergé de Reims, bien averti, donna l'argent qui lui était demandé. Le roi, de son côté, les couvrit de sa protection.

Mais des incidents nouveaux et d'une toute autre importance suspendaient à chaque instant les apprêts indispensables pour l'accomplissement d'une troisième croisade. Philippe-Auguste espérait-il s'entendre enfin avec Henri II, il avait à réprimer la fougue capricieuse et les écarts subits de Richard-Cœur-de-Lion; d'un autre côté, le monarque anglais et son fils, en leur qualité de feudataires, avaient pour ennemis et rivaux les autres seigneurs leurs voisins. Richard s'empara à l'improviste de diverses cités appartenant au comte de Toulouse. Philippe-Auguste intervint et profita de cette imprudente levée de boucliers pour s'emparer de Châteauroux, Busençais, Argenton et Lenroux; il réduisit en cendres Mont-Richard, et soumit sous ses lois toutes les villes et châteaux-forts que Henri II possédait dans l'Auvergne et le Berry. Le roi d'Angleterre, effrayé par tant d'échecs successifs, débarqua dans le duché de Normandie, dont il était possesseur, ruina de fond en comble la ville de Dreux, et tenta un coup de main sur Mantes, située sur les bords de la Seine à douze lieues de Paris. Il entrait dans l'esprit du système féodal, fondé sur le morcellement et la division des terres, de s'arrêter promptement, même dans la victoire, afin que l'équilibre général ne fût jamais rompu, et de mêler sans cesse les négociations aux combats. Henri II, vaincu, demanda une conférence à Philippe-Auguste, qui la lui accorda; elle eut lieu entre Gisors et Trie, où déjà les deux monarques s'étaient rencontrés, sans pouvoir parvenir à conclure un accord : il en fut de même encore cette fois. Philippe-Auguste, plein d'irritation, fit couper jusque dans ses dernières racines l'orme sous l'ombre duquel il avait fait une vaine diplomatie avec son vieil adversaire; à l'avenir la force seule devait avoir mission de tout trancher entre eux.

Mais les grands feudataires, qui s'étaient jetés dans de prodigieuses dépenses pour entreprendre une nouvelle croisade dans la Palestine, ne voulurent pas que tant de frais fussent perdus. Ils déclarèrent sans détour, à Philippe-Auguste, que, s'il ne se mettait pas incontinent à leur tête, ils allaient se retirer dans leurs manoirs. Le monarque français consentit à une nouvelle conférence : elle n'amena ni paix ni conciliation entre les deux rois. Richard-Cœur-de-Lion tira parti de la circonstance : il fit demander, par le roi de France, à son père, que tous les sujets et vassaux de ce dernier lui rendissent hommage comme à l'héritier de la couronne. Le monarque anglais répondit par le plus inébranlable refus; Richard prêta sur-le-champ hommage à Philippe-Auguste, pour les divers comtés (1) qu'en son nom personnel il possédait; le roi de France lui en donna l'investiture. Ainsi, voilà Richard-Cœur-de-Lion, auquel Philippe-Auguste avait tout récemment déclaré la guerre, qui devient son allié, et se reconnaît, sous la foi du serment, son feudataire. C'est à dessein que j'ai suivi pas à pas ces négociations, pour bien faire sentir au lecteur à travers quelles difficultés les princes se frayaient alors une route dont ils déviaient à chaque instant. Les obstacles changent de forme suivant les siècles; mais ils constituent en réalité le fond, l'essence même des affaires.

(1) Henri II, son père, lui en avait fait la concession.

MCD 2019

Les hommes ont toujours des intérêts à défendre, des passions à satisfaire; c'est dans le rang suprême surtout que ces intérêts sont impérieux, ces passions bouillonnantes : vivre, pour les princes, c'est lutter, c'est combattre, c'est déployer des facultés, c'est rencontrer des périls : en effet, Philippe-Auguste et Richard s'étaient à peine réconciliés, qu'un pouvoir hostile se déclara contre tous deux.

La cour de Rome ne pouvait point consentir, tant que le dernier effort de l'Europe ne serait pas épuisé, à ce que le tombeau du divin Rédempteur restât exposé aux outrages et aux profanations des mahométans : Jérusalem devait être arrachée aux armes de Saladin. Les discordes de Henri II et de Philippe-Auguste, le rapprochement de Richard-Cœur-de-Lion avec ce dernier, toutes ces causes réunies décidèrent le légat du pape à lancer une excommunication contre Richard; mais l'investiture que Philippe-Auguste avait récemment accordée au jeune prince venait de tout changer. Des seigneurs feudataires, appartenant à la Normandie, à la Guyenne, à l'Anjou, à la Bretagne [1189], se réunirent sous les drapeaux du fils, sans crainte de marcher contre les drapeaux du père. Le roi de France et son nouvel allié allèrent porter le fer et la flamme dans les domaines des seigneurs restés attachés en France au roi Henri II; en un mot, c'était une guerre parricide.

Un nouveau légat intervint; se montrant d'abord souple et adroit, il réussit à obtenir que tous les différends seraient remis à son arbitrage et à celui des archevêques de Reims, de Bourges, de Rouen et de Cantorbery; puis, pour répandre l'épouvante générale, on déclara qu'une excommunication serait lancée contre quiconque oserait troubler des négociations aussi importantes. Une nouvelle conférence s'ouvrit à l'octave de la Pentecôte, dans un lieu voisin de la Ferté-Bernard. Philippe-Auguste insista sur le mariage de sa sœur Alix avec Richard-Cœur-de-Lion, et sur les retards que le roi d'Angleterre ne cessait d'apporter à cette union. Henri II prétendit avoir des raisons pour que ce mariage ne fût pas célébré; mais, pour témoigner de son désir d'une prompte paix, il proposa comme mari, et à la place de Richard, son fils Jean d'Angleterre. La question étant ainsi déplacée, on s'échauffa de part et d'autre sans vouloir se faire aucune espèce de concession; alors le légat du pape, auquel il semblait indifférent que la sœur de Philippe-Auguste épousât Philippe ou Jean, puisque dans ces deux cas c'était toujours une alliance illustre; le légat, dis-je, somma le roi de France d'entrer en arrangement, s'il ne voulait pas qu'une excommunication l'atteignît ainsi que ses États. L'autorité des pontifes suprêmes inspirait alors en France une sorte d'indifférence passagère; on pouvait, sans trop de périls, désobéir à la cour de Rome, et même l'outrager. Philippe-Auguste, jetant sur le légat un regard plein de mépris : « Je » dédaigne, bien plus, je me moque de votre » excommunication; elle est trop injuste » pour m'effrayer : je ne m'y soumettrai pas. » Rome n'a aucun droit à exercer, soit par » sentence, soit autrement, sur l'indépen- » dance de mon royaume, surtout lorsque » je crois convenable de soumettre mes » vassaux en révolte, ou de les punir des » crimes dont ils se sont rendus coupables » contre la majesté de mon pouvoir ou con- » tre l'honneur de ma couronne. Mais, » ajouta-t-il, « il est facile de reconnaître que » vous n'êtes pas indifférent aux sterlings de » l'Angleterre. » Richard, qui ne savait réprimer aucun de ses mouvements, voulut frapper le légat de son épée. Cette conférence, où le sang d'un cardinal fut sur le point de couler, fit renoncer à toute espèce de négociations ultérieures. Le roi de France, suivi de Richard, prend d'assaut la Ferté-Bernard; c'est comme au pas de course qu'il entre dans Montfort, Malétable, Beaumont et différentes petites places. Il menace la ville du Mans, où Henri II avait été chercher un refuge; puis il s'éloigne et revient sur ses pas. Le roi d'Angleterre, pour se défendre avec plus de succès, livre les faubourgs du Mans aux flammes; elles pénètrent dans la ville et l'embrasent. Les Français en profitent pour se précipiter sur le pont de la Sarthe; ils sont maîtres du Mans : Henri II parvient à se con-

MCD 2019

ver, lui huitième. Philippe-Auguste se lance sur ses traces; mais un gué profond l'arrête, et le roi d'Angleterre court sans s'arrêter chercher un refuge dans le château-fort d'Alençon. Le souverain de la France poursuit le cours de ses triomphes : Amboise, Montoire, Chaumont, Roche-Corbon, Château-du-Loir, tombent sous ses coups; même sort est réservé à la ville de Tours. Henri II reconnut que le jour s'était levé où il devait fléchir sous la fortune de Philippe-Auguste; il se rendit à Tours, fit hommage pour le duché de Normandie et pour toutes les terres qu'en qualité de vassal il possédait en France. Il consentit, en outre, à ce qu'Alix (1) fût confiée à cinq personnes choisies par son fils Richard, qui l'épouserait en revenant de la Terre-Sainte. Les feudataires, tant en-deçà qu'au-delà des mers, devaient prêter serment de fidélité à l'héritier présomptif du trône, c'est-à-dire à Richard-Cœur-de-Lion. Enfin le monarque anglais s'engagea à livrer 20,000 marcs d'argent au roi de France; dans le cas où il n'exécuterait pas cette dernière clause, il pouvait y être contraint par ses propres barons. Bref, les villes du Mans, de Tour, de Chateau-du-Loir, resteraient entre les mains de Philippe-Auguste jusqu'à l'entier accomplissement du traité. Le vieux monarque subit toute l'amertume attachée à la condition des vaincus; mais il espérait encore du temps une éclatante revanche, lorsqu'il aperçut sur la liste de ceux qui l'avaient combattu le nom de son dernier fils (2). A cette vue, il se sentit frappé d'un coup mortel : il avait eu trois fils, et tous lui avaient fait une guerre parricide. Le courage humain est quelquefois sans bornes; mais il cède tôt ou tard à l'ingratitude des enfants : c'est un genre de douleur pour lequel il n'est pas préparé. Henri II en fut une nouvelle preuve : versant des larmes avec abondance, il maudit l'instant où ses fils étaient venus au monde, et prononça contre eux une malédiction qu'il réitéra même à l'approche du dernier soupir. La vie naguère si brillante et si glorieuse de ce monarque alla s'éteindre quelques jours après dans la ville de Chinon [1189]. Henri II régnait depuis plus d'un demi-siècle (1); il mourut dans sa soixante-unième année. Cet événement inattendu ne rompit pas la bonne intelligence qui existait entre Richard, devenu roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste : tous deux firent alors leurs apprêts pour se rendre en Terre-Sainte. Le roi de France remit, par un acte testamentaire, le gouvernement de son royaume entre les mains de sa mère Adélaïde et de son oncle le cardinal archevêque de Reims. Il laissa, en outre, diverses instructions relatives à la manière dont les bénéfices seraient accordés. Après avoir tout réglé pendant le temps de son absence, il s'embarqua à Gênes, tandis que Richard se dirigea sur la ville de Marseille. Les deux monarques allaient donc cingler vers la Terre-Sainte, où les attendaient de nouveaux combats. Le fils de l'empereur d'Allemagne, Barberousse, sur le concours duquel le souverain-pontife avait placé tant d'espérance, mourut pour s'être baigné dans le Cydnus. La troisième croisade offrit le même spectacle que les deux précédentes : un courage héroïque, des faits d'armes admirables; mais une anarchie hideuse et d'effroyables désordres de mœurs dévorant tous les fruits de la victoire. Les soldats ne savaient ni obéir ni veiller à leur propre conservation; les chefs, tour-à-tour féroces et jaloux, s'exécraient encore plus entre eux qu'ils ne haïssaient les Musulmans. Philippe-Auguste et Richard, au lieu de vivre en harmonie, eurent dans la Palestine de fréquentes querelles; il est vrai que presque toutes furent suscitées par le caractère arrogant du monarque anglais. Tous les généraux des Croisés devinrent bientôt les ennemis irréconciliables du roi d'Angleterre, qui les insultait sans cesse. Il expia plus tard les torts d'une pareille conduite. Philippe-Auguste déploya, en général, beaucoup de patience et de douceur dans ses rapports avec Richard. Il voyait en lui l'époux prochain de sa sœur Alix. Une explication, cependant, eut lieu, et

(1) La sœur de Philippe-Auguste.
(2) Jean d'Angleterre, dit Sans-Terre.

(1) Cinquante-cinq ans.

MCD 2019

le monarque d'Albion déclara, sans détour, à Philippe-Auguste, qu'il ne pouvait devenir son beau-frère, attendu l'intimité qui avait existé entre Henri II et Alix. Le roi de France parut renoncer avec calme à un projet si cher à sa politique. Richard, de son côté, s'éloigna pour aller au devant de Bérangère de Navarre, que sa mère Éléonore accompagnait elle-même en Asie. Philippe-Auguste eut beaucoup à souffrir d'un climat si nouveau pour lui; il tomba dangereusement malade, et revint en France [1192]. Richard, resté seul en Asie, sema une telle épouvante par sa valeur, que les mères, pour apaiser les cris de leurs enfants, n'avaient besoin que de les menacer du preux anglais : son nom seul arrêtait leurs cris et tarissait leurs larmes. Malheureusement une valeur si héroïque était ternie par une multitude de vices odieux. A son retour de la Terre-Sainte, le roi d'Angleterre, après avoir été jeté par une tempête sur les côtes de la mer Adriatique, traversait l'Allemagne pour se rendre dans ses États. Le déguisement dont il était couvert ne l'empêcha pas d'être reconnu par les agents de Léopold d'Autriche. Celui-ci était ulcéré par l'outrage qu'au siége d'Acre lui avait fait subir Richard-Cœur-de-Lion : il avait enlevé de force le drapeau de l'Autriche pour y substituer le sien. Richard fut arrêté, et le prince son ennemi le livra, moyennant une somme d'argent, à l'empereur Henri VI d'Allemagne. Ce souverain précipita le monarque anglais dans une prison, où il resta plongé pendant quinze mois.

Philippe-Auguste n'avait pas attendu la catastrophe dont venait d'être frappé Richard, pour tâcher de réunir à ses domaines diverses portions de la Normandie. Il argua d'abord d'un prétendu traité signé en Palestine, et d'après lequel on devait remettre entre ses mains Alix sa sœur, puis les comtés d'Eu et d'Aumale. Mais Guillaume, sénéchal de Normandie, ne se laissa pas prendre au piége. Le roi de France, qui s'en tenait rarement à un seul moyen, s'était entendu d'un autre côté avec Jean, frère cadet de Richard; il lui offrit des troupes pour le faire reconnaître roi d'Angleterre; il lui promit en outre Alix pour épouse. Cette alliance de famille, si étroite, était un gage de la stabilité future du nouveau monarque. En retour, Philippe-Auguste demandait que Jean lui rendît Gisors et le Vexin normand; Verneuil, Évreux et Tours devaient être définitivement réunis à la couronne. Le jeune frère de Richard accepta ces conditions; mais il exigeait que Philippe-Auguste lui concédât à titre de fief la partie des Pays-Bas qu'il venait tout récemment de réunir à la France. Le monarque consentit à cette demande; Jean tenta aussitôt de s'emparer du trône d'Angleterre : il échoua. Philippe-Auguste, sans se décourager, tourna tous ses efforts du côté de l'empereur d'Allemagne, afin d'obtenir que les fers de Richard s'appesantissent : car, devenu libre, il était impossible, disait-il, de calculer jusqu'où s'étendraient les suites de sa vengeance. Après s'être servi de la terreur, il recourut à la corruption, proposant à Henri VI des sommes considérables s'il voulait faire parvenir son captif entre ses mains. Philippe-Auguste ne s'arrêta pas aux ressources de la diplomatie : à la peau du renard il voulut coudre la peau du lion; il s'empara de force de Neaufle, d'Aumale, d'Eu, de Neufchatel; il pressa le siége de la capitale (1) du duché de Normandie. Mais le comte de Leicester, se jetant à propos dans Rouen, conserva cette ville importante à Richard [1193]. Éléonore d'Aquitaine, désespérée du sort de son malheureux fils, et de l'avenir qui le menaçait, obtint du pape qu'une excommunication serait lancée contre l'empereur et le duc d'Autriche, comme ayant violé les priviléges des Croisés dans la personne de Richard. Ce dernier prit l'engagement de laisser à Philippe toutes les places dont il s'était emparé depuis son retour en Palestine, et de lui donner en outre vingt mille marcs d'argent, abandonnant pour gages Loche et Châtillon-sur-Indre. Le roi de France s'engagea, en retour, à solliciter de l'empereur d'Allemagne la liberté du captif royal. Philippe-Auguste était nanti, et il espérait que de pareils *à-comptes* le mène-

(1) Rouen.

MCD 2019

raient un jour à un acquittement complet (1), but de tous ses efforts. Enfin, Richard fut mis en liberté, et arriva en Angleterre le 13 mars 1194. Des pensées de vengeance l'occupent sur-le-champ; après quelques instants de repos il fait voile pour la Normandie. Une flotte considérable est sous ses ordres; il foule le sol du continent, et menace d'assiéger la ville de Laigle. Son frère cadet, Jean, surnommé Sans-Terre, veut préparer la voie à une réconciliation qui lui permette de revoir sa patrie. Le roi de France, après avoir pris la ville d'Evreux, l'avait cédée au dernier fils de Henri II, en se réservant le château-fort. Jean invite les principaux chefs à un repas magnifique; au dessert, et au moment où le vin et la bonne chère animaient les convives il les fait massacrer. Pareil sort est réservé aux Français qui, pleins de confiance, séjournaient dans Évreux : trois cents périssent; leurs têtes sont clouées sur des poteaux. Philippe-Auguste pressait le siége de Verneuil lorsqu'il apprend cet horrible attentat; il s'élance pendant les ténèbres de la nuit, à la tête de soldats d'élite, égorge les Anglais qu'il rencontre dans Évreux, et livre la ville aux flammes. Richard, par une marche précipitée, tombe sur les troupes que le monarque français avait laissées autour de l'enceinte de Verneuil; les vaincre, pénétrer dans les murs de la ville, ce fut pour lui l'affaire d'un moment. De nouvelles hostilités, interrompues par des trèves ou des propositions de paix, se succédèrent pendant l'espace de près de six années. Dans ces fréquentes rencontres, les deux monarques payaient avec audace de leur personne. Suivi de trois cents soldats, Philippe-Auguste se trouve en face de toute l'armée anglaise; on lui donne le sage conseil de battre en retraite : « Qui? » *moi? moi?* que je fuie devant mon vas- » sal!!! En avant! qui veut vaincre et mou- » rir avec son roi? » Il dit, et, les armes à la main, se fraie un passage. Dans une autre occasion, à Fretval, entre Châteaudun et Vendôme, le roi de France envoie prévenir Richard qu'il lui présentera la bataille dans la journée; Richard l'avertit à son tour que s'il ne tient pas fidèlement sa parole, il ira la lui rappeler bien accompagné. Le lendemain, à la pointe du jour, Philippe-Auguste décampe; mais Richard accourt en toute hâte, disperse l'avant-garde française, et s'empare des archives royales. Un nommé Gautier tâcha de rétablir de mémoire une partie de ces titres si précieux. Depuis cette époque, le dépôt des chartes ne suivit plus nos rois dans leurs guerres : on les transféra d'abord dans la Tour du Louvre, au Temple, et dans la Sainte-Chapelle (1) à Paris. Philippe-Auguste battit, de son côté, les troupes normandes placées sous les ordres du prince Jean d'Angleterre, qui s'était définitivement réconcilié avec son frère. Les deux monarques paraissaient-ils sur le point de terminer leurs querelles, des vassaux appartenant soit à l'un, soit à l'autre, se soulevaient : la lutte s'engageait alors de nouveau. Si Richard, dans son humeur guerroyante, laissait reposer quelques jours le roi de France, c'était pour aller faire des excursions ou piller des feudataires. Il savait que le château de Chalus, près Limoges, renfermait des trésors immenses; leur propriétaire, Aymard, vicomte de Limoges, en avait donné une partie considérable à Richard. Mais le monarque anglais réclamait le tout : il éprouva un refus; dans sa rage, il pressait le siége du château de Chalus, lorsque Bertrand-de-Gourdon lui traversa le bras d'un coup de flèche. Sur-le-champ, l'assaut fut ordonné; tous les assiégés furent pendus, à l'exception de l'archer qui avait atteint Richard, et qu'il avait voulu qu'on épargnât. La blessure du monarque anglais ne laissa plus d'espoir de guérison. Au moment suprême, il fit appeler Bertrand-de-Gourdon. « Malheureux, » lui dit-il, « que t'ai-je fait pour te forcer à me » tuer? — Ce que vous m'avez fait? vous » avez massacré de votre propre main mon » père et mes deux frères; vengez-vous, je » suis en votre puissance; je braverai avec » joie les plus horribles tortures, pourvu » que vous mouriez de ma main, vous qui

(1) La restitution entière de la Normandie.

(1) Du Palais-de-Justice.

MCD 2019

» avez tant désolé le monde. » Richard, que ses vives souffrances avaient ramené à ces sentiments de compassion que l'homme éprouve tôt ou tard lorsque la main de Dieu le frappe, Richard répondit : « Je te pardonne ma » mort. » Il expira le 11 avril 1199. Ce prince, que son courage comme guerrier plaçait si haut à une époque toute d'héroïsme, formait un véritable contraste avec ses contemporains : il avait l'esprit railleur et goguenard, la repartie vive et prompte ; elle n'épargnait ni les hommes ni les objets de leur plus constante vénération. Le caractère de Richard donnait une sorte de liberté à ceux qui l'approchaient. Un ecclésiastique lui prédit un jour qu'il était père de trois filles qui tôt ou tard le perdraient : c'étaient la *superbe* (1), l'*avarice* et l'*impudicité*. « Eh bien ! reprit-il, je donne la superbe » aux Templiers, l'avarice aux moines de Ci- » teaux, et l'impudicité aux prélats de mon » royaume. »

La mort de Richard-Cœur-de-Lion délivra Philippe-Auguste d'un ennemi dont le caractère inquiet et bouillant le tenait perpétuellement sous les armes. Le triomphateur de la Palestine (2) laissa pour héritier de tous ses États le prince Jean son frère. Le roi de France, comme nous allons le voir bientôt, tira un parti avantageux de ce changement politique. Mais il eut auparavant à soutenir un démêlé sérieux avec la cour de Rome, dans lequel il déploya cet esprit de fermeté et d'à-propos qui lui assigne, parmi les monarques de son temps, une physionomie à part. Quelques années auparavant [1193], et lorsque Philippe-Auguste cherchait de tous côtés des ennemis à Richard plongé dans les fers, il avait fait demander en mariage (3) Ingelburge, sœur de Canut VI, à la condition que son futur beau-frère lui céderait les anciens droits que les monarques du Danemarck réclamaient sur l'Angleterre. Canut VI ne put faire agréer cette proposition aux grands de son royaume. Ingelburge fut conduite en France avec une dot assez mesquine ; son mariage avec Philippe-Auguste fut célébré dans les murs de la ville d'Amiens. Le monarque, par un motif que l'histoire n'a pu pénétrer, éloigna, le lendemain même de ses noces, sa nouvelle compagne. On le vit bientôt après s'adresser au pape Célestin III, pour obtenir la nullité de cette union, qu'il qualifiait lui-même de monstrueuse et de coupable ; au moment où il l'avait conclue il ignorait, disait-il, la nature du degré de parenté existant entre la nouvelle reine et lui. Le pape nomma pour juges les évêques de Chartres et de Beauvais, et convoqua une assemblée, où se trouvèrent réunis un grand nombre de comtes, de barons, d'évêques et d'abbés. En leur présence, l'archevêque de Reims prononça de nouveau la nullité du mariage, et on décida que la princesse serait renvoyée à son frère ; mais elle obtint de rester dans un couvent en France. Le roi de Danemarck, sensible à un pareil affront, invoqua la justice du souverain-pontife. Mais celui-ci ne voulut pas revenir sur le jugement solennel prononcé par l'archevêque de Reims, son légat, qui l'avait représenté dans cette mémorable occasion. Philippe-Auguste, ennuyé du veuvage où il languissait, se maria en 1196 avec Agnès de Méranie. Les réclamations du roi de Danemarck auprès de la cour de Rome devinrent plus vives, plus pressantes que jamais ; elles furent sans succès tant que vécut Célestin III. Il fut remplacé sur le siége pontifical par Innocent III [1198]. Ce nouveau pontife crut avoir acquis la conviction qu'on avait trompé son prédécesseur : il fit donc savoir à Philippe-Auguste que de ses deux mariages un seul était valide : celui qu'il avait contracté avec Ingelburge. Innocent III envoya en France le cardinal de Capoue pour sommer le roi de réintégrer dans tous ses droits sa femme légitime : il éprouva un refus. Le cardinal-légat réunit d'abord un concile à Dijon. Philippe-Auguste déclara qu'il allait en appeler au pape ; tout fut alors suspendu. Un second concile est convoqué à Vienne, ville qui ne faisait pas partie du domaine du roi, et où les suffrages devaient se prononcer en toute liberté un interdit est lancé sur la

(1) L'orgueil.
(2) Richard-Cœur-de-Lion.
(3) Philippe-Auguste était veuf.

MCD 2019

France. Toutes les cérémonies religieuses sont suspendues; les portes des églises se ferment devant les fidèles; on n'accorde plus que le baptême aux enfants qui naissent et le sacrement de pénitence aux agonisants qui vont quitter la vie. Hors les Croisés, nul n'est enterré en terre sainte; les ministres de Dieu qui ne se soumettent pas à l'interdit sont sommés de se rendre à la cour de Rome pour se justifier de leur désobéissance : la France entière tombe dans une torpeur générale. Les pratiques religieuses étaient les seuls liens qui réunissaient alors toutes les classes, et adoucissaient pour elles toutes les misères : le mouvement social se trouvait donc comme suspendu dans son cours. Des prélats se résignèrent; d'autres députèrent auprès du pape pour qu'il adoucît les désastres de sa sentence. Philippe-Auguste, de son côté, resta inflexible. Aux premiers soupirs des ecclésiastiques se joignirent des plaintes exprimées hautement; les feudataires, les peuples suivirent bientôt l'exemple de leurs pasteurs. Philippe-Auguste savait se faire obéir : à une époque pareille, c'était le premier des talents pour un souverain. Il avait sous son étendard des soldats fidèles et formés par de longues années de petites guerres; il s'empara du temporel, c'est-à-dire des biens des évêques et des abbés; il établit des garnisaires chez les simples ecclésiastiques; bref, il battit monnaie avec les revenus de l'Église, la punissant, disait-il, de sa révolte. Quant aux laïques, en vain appartenaient-ils aux rangs les plus élevés comme aux plus humbles, il les accablait d'amendes s'ils se prononçaient en faveur du souverain-pontife; à ceux qui se résignaient, il donnait l'assurance d'un prochain accommodement; puis il faisait circuler dans toutes les parties de son royaume des apologies manuscrites de sa conduite.

Innocent III fut bientôt assailli par les réclamations du clergé français, réduit à la plus grande détresse. Il ordonna alors un nouvel examen [1200]. Un troisième concile fut réuni à Soissons; le cardinal d'Ostie, qui le présidait en qualité de légat, laissa deviner qu'il était favorable à Philippe-Auguste; aussitôt les députés du roi de Danemarck le récusèrent. Les opérations du concile furent suspendues jusqu'à l'arrivée d'un nouveau cardinal; celui-ci se prononça pour Ingelburge. Le roi de France, jugeant sa position avec beaucoup de sang-froid, pensa qu'il était temps de s'arrêter; il avait su défendre les droits de sa couronne : c'était là l'essentiel pour lui. Il fit donc savoir d'une manière officielle aux membres du concile, qu'il reconnaissait Ingelburge pour reine, et il l'emmena sur-le-champ, de telle sorte qu'il n'y eut pas cette fois de jugement public. Mais Philippe-Auguste n'aimait pas à sortir d'une affaire sans en tirer un avantage; en compensation il obtint plus tard, du pape, que deux enfants issus de sa longue cohabitation avec Agnès de Meranie fussent déclarés légitimes et aptes à lui succéder, dans le cas où son fils aîné mourrait sans laisser de postérité. Agnès, accablée de douleur, avait déjà rendu le dernier soupir [1200].

Au milieu des débats élevés entre le souverain-pontife et Philippe, celui-ci était parvenu à signer un traité de paix avec le roi Jean-Sans-Terre; une des conditions imposées fut le mariage de Louis VIII, fils unique du roi de France, avec Blanche de Castille, fille d'Alphonse VIII, et nièce de Jean-Sans-Terre. Les deux monarques se donnèrent des cautions. Baudouin, comte d'Aumale, Guillaume-le-Maréchal, Hugues de Gournay, Guillaume-du-Hommet, Robert-d'Arcourt, Jean-de-Préaux, Guillaume-de-Ken, Roger-de-Toni, Garnier-de-Glapion, se portèrent les garants du roi d'Angleterre. Philippe-Auguste présenta comme cautions : Robert, comte de Dreux, Geoffroi, comte du Perche, Guillaume de Garlande et plusieurs autres grands feudataires. Anglais et Français jurèrent qu'ils attaqueraient celui des deux monarques, fût-il même leur suzerain, qui violerait le premier la paix. Rien de plus contraire à toute espèce d'ordre que des sujets prévoyant le cas où, pressés par leur conscience, ils déclareront la guerre à leur propre souverain. On a reconnu depuis qu'il fallait remonter plus haut : en effet, des rois peuvent seuls intervenir dans un traité à titre de garants, parce qu'ils possèdent cette indé

MCD 2019

pendance et représentent cette individualité nationale qui leur permettent de déclarer la guerre. Des stipulations semblables à celles qui sont renfermées dans le traité de paix signé par Philippe-Auguste et le roi Jean-Sans-Terre étaient donc de nature à provoquer entre les rois et leurs vassaux des guerres fréquentes. Quel parti prendre lorsqu'un feudataire, après s'être rendu caution, était appelé en garantie par un tiers? Une des plus grandes habiletés du gouvernement, c'est de ne placer qui que ce soit dans une fausse position : il ne faut jamais laisser aux hommes le choix sur les devoirs qu'ils ont à remplir; il importe surtout que les uns ne soient pas hostiles aux autres. Il est vrai que pareille vérité, toute de bon sens, ne s'était pas encore fait jour au milieu des ténèbres du moyen-âge; puis, dans ces temps de confusion, on n'aimait à rien préciser; loin de là, on abandonnait presque tout au caprice des événements ou aux passions des hommes. Cette remarque, j'ai déjà eu plusieurs occasion de la faire; je la répète à dessein, parce qu'elle explique des siècles où, sur un premier aperçu, on ne saisit pas les causes contradictoires qui ont produit des effets si inattendus, si extraordinaires.

La paix était seulement, pour Philippe-Auguste, un loisir honorable et fructueux, pendant lequel il examinait avec soin les avantages qu'il pouvait tirer de la position du roi d'Angleterre. Jean-Sans-Terre n'avait aucune espèce de discernement dans l'esprit : il était cruel, avide; mais dépourvu d'habileté. Roi d'Angleterre, duc de Normandie et enfin duc de Guyenne, il était entouré de périls toujours renaissants. Il fallait qu'il échappât aux piéges de Philippe-Auguste, et qu'il parvînt à vivre en paix avec ses innombrables vassaux. Or, le roi de France semait l'esprit de révolte parmi eux, tandis que Jean-Sans-Terre les mécontentait par son injustice ou sa maladresse. Il avait fait prononcer la nullité de son mariage avec la fille du comte de Glocester, pour épouser Isabelle, fille du comte d'Angoulême. Mais déjà Isabelle était devenue en secret la femme du comte de La Marche : le mariage n'avait pas été célébré en face de l'Église, parce que la fille du comte d'Angoulême était encore trop jeune. Ce dernier, ébloui par l'éclat d'une couronne royale, parvint à enlever la compagne du comte de La Marche, et la livra aux mains du roi d'Angleterre, qui la conduisit au pied des autels. Le comte de La Marche, convaincu que le moment n'était pas encore favorable pour en appeler aux armes, se ligua en secret avec plusieurs feudataires du midi de la France. Jean-Sans-Terre accourut en Normandie, et cita devant son tribunal tous les vassaux dont il se méfiait. Son intention était de leur faire déférer le duel; il avait, en conséquence, amené avec lui un certain nombre d'hommes vieillis dans les combats singuliers, et dont le bras devait le délivrer de ses principaux ennemis. Les feudataires, instruits de cette déloyauté, ne se rendirent pas à l'ordre que leur avait intimé le roi d'Angleterre, et s'adressèrent à Philippe-Auguste, parce que tous les fiefs qu'ils tenaient du roi d'Angleterre se trouvaient en même temps arrière-fiefs de la couronne de France. Le monarque écrivit à Jean-Sans-Terre, pour qu'il eût à venir s'expliquer sur les griefs à lui imputés par ses vassaux. Le roi d'Angleterre se servit de moyens dilatoires, et ne se présenta pas devant son suzerain. Il avait en France un neveu, Arthur (1), duc de Bretagne, auquel appartenait légitimement le trône de la Grande-Bretagne; Jean-Sans-Terre l'en avait dépouillé, affirmant qu'en Angleterre le droit de représentation n'étant pas encore reconnu, alors la nation, selon lui, pouvait choisir à son gré, dans la maison régnante, le prince qui lui convenait le mieux. Arthur avait plié sous le joug de la nécessité; mais, attentif à saisir toutes les occasions favorables, il entra dans la ligue des feudataires mécontents, et supplia Philippe-Auguste de lui permettre de faire valoir ses prétentions sur la couronne dont il était le véritable héritier. Le monarque français lui accorda une demande aussi juste; puis, augmentant les difficultés au milieu des-

(1) Il était fils de Geoffroi de Bretagne, frère aîné de Jean-Sans-Terre.

MCD 2019

quelles était déjà tombé Jean-Sans-Terre, il s'empara de plusieurs de ses villes en Normandie, sous prétexte qu'il refusait, comme vassal, de venir lui donner à sa cour des explications indispensables.

Le roi de France porta bientôt un coup plus décisif : il arma chevalier, de ses propres mains, le duc de Bretagne, et lui donna, comme femme, Marie sa fille ; celle-ci avait pour mère Agnès de Méranie ; elle touchait encore à l'enfance. A cette démarche si éclatante, il joignit le don de deux cents cavaliers d'élite ; il investit son gendre du duché de Bretagne et des comtés de Poitou et d'Anjou. Arthur, après avoir rendu hommage, entreprit aussitôt le siége de Mirebeau en Poitou. Jean-Sans-Terre le fit prisonnier avec le comte de La Marche, Geoffroi de Lusignan et plusieurs autres confédérés. Le monarque pressa son neveu de renoncer à ses prétentions sur le trône d'Angleterre, et de briser les liens étroits qui l'attachaient au roi de France. Arthur, plein de conviction dans la sainteté de ses droits personnels et dans la solennité des engagements qu'il venait de contracter avec Philippe-Auguste, opposa un refus inébranlable aux menaces comme aux promesses de son oncle. Jean-Sans-Terre fit assassiner ce jeune prince dans le château de Rouen, où il était détenu.

Cet horrible forfait souleva l'indignation générale ; la mère d'Arthur vint se jeter aux genoux de Philippe-Auguste, invoquant sa justice ; les feudataires de la Bretagne joignirent leurs instances aux larmes et aux prières de leur souveraine (1). Tous les avantages étaient, cette fois, en faveur de Philippe-Auguste. Seigneur suzerain du roi d'Angleterre, il avait à lui faire rendre compte d'un crime commis dans le ressort du royaume de France. Il fait sommer Jean de comparaître devant la cour des pairs. Celui-ci se garde d'obéir ; il craint trop le sort dont il s'est rendu digne ; il est déclaré félon envers le roi son seigneur, on le prive de tous ses fiefs et on le condamne à mort comme assassin. Le rôle politique du monarque est accompli, la tâche du guerrier commence : Philippe-Auguste, au bout de plusieurs années, s'empare de toute la Normandie, de la Touraine, du Poitou, du Maine et de l'Anjou. Le roi d'Angleterre ne conserva plus en tout que la Guyenne [1206]. De grandes prouesses furent faites dans ces guerres par les Français, surtout au siége de Château-Gaillard, que Richard avait entouré d'immenses fortifications. A la suite d'une lutte qui se prolongea des mois entiers, cette place importante se rendit : Jean-Sans-Terre n'opposa qu'une résistance molle et passagère. Les seigneurs anglais et normands qui combattaient sous ses drapeaux l'abandonnèrent successivement ; ils rougissaient d'obéir à un tel chef. S'ils lui adressaient quelques représentations sur les conquêtes du roi de France, il se contentait de leur répondre : « *Laissez-le faire ; j'en reprendrai plus* » *en un jour, qu'il n'en aura pris en un* » *an.* » Il est à croire que Philippe-Auguste se serait emparé du duché d'Aquitaine, si le souverain-pontife, Innocent III, ne fût intervenu pour obtenir des trèves, et si les feudataires du roi de France n'eussent senti la nécessité de mettre des bornes à des succès inquiétant déjà leur indépendance.

Une guerre, la plus terrible de toutes, une guerre de religion, en un mot, une croisade entre Français, entre chrétiens, inonda bientôt de sang, couvrit de ruines une portion du territoire national. Cette guerre, de désastreux souvenir, doit trouver ici sa place, quoique Philippe-Auguste n'en ait été ni l'instigateur ni le chef. Mais ce fut dans ces déplorables combats que l'héritier du trône (1) fit ses premières armes. Jamais guerre ne se montra plus nationale, plus populaire, et ne fut plus spoliatrice et plus sanguinaire. Le lecteur se rappelle sans doute que, sous le règne de Robert I, on avait livré aux flammes plusieurs hérétiques, disciples de deux prêtres nommés Lisois et Étienne ; on brûla en même temps, dans les environs de Toulouse, quelques malheureux dénoncés comme professant les mêmes doctrines religieuses. Les bû-

(1) La duchesse de Bretagne.

(1) Louis VIII.

MCD 2019

chers n'éclairent ni ne ramènent les consciences ; loin de là, les cendres des martyrs fécondent l'enthousiasme et la résistance. Par un mouvement de générosité, honneur éternel des hommes ! ils se jettent du côté où se rencontrent les misères, les douleurs et les tortures : c'est un noble exercice qu'ils imposent à leur courage. Depuis le règne de Robert, on avait donc toujours compté dans le Midi de la France des dissidents ; Pierre de Bruis et Henri furent brûlés vifs sous le règne de Louis-le-Gros, pour avoir répandu des dogmes religieux dont il est bien difficile aujourd'hui de se rendre un compte parfaitement exact. Les supplices de ces deux nouvelles victimes augmentèrent le nombre de leurs sectateurs : c'était une conséquence inévitable. Alors était monté sur le trône pontifical Innocent III, esprit superbe et ardent : il prétendait dompter la conduite des rois comme la croyance des peuples : à ses yeux, Rome était le centre d'un pouvoir dont les ordres devaient embrasser l'univers. Une guerre privée venait-elle à éclater entre un suzerain et son vassal, il intervenait, non pour juger, disait-il, la question de *fief*, mais celle du *peché ;* car il n'y a pas de contestation ou l'une des deux parties, et quelquefois toutes les deux, ne soient coupables ; or, tout ce qui est faute, péché, rentre sous la juridiction des pontifes. Ainsi, le pape, comme le fait remarquer le vénérable abbé de Fleury, « était juge suprême de toutes les » guerres, c'est-à-dire qu'à proprement » parler il était le seul souverain dans le » monde (1). » Si Innocent III manifestait une pareille omnipotence relativement aux affaires temporelles, quelles devaient être ses prétentions en matières religieuses ! Cependant, comme le caractère sacré dont il était revêtu lui avait inspiré le respect de certaines convenances, il crut ne pas devoir en appeler sur-le-champ à la force. Il donna des instructions à des missionnaires, pour faire rentrer les dissidents dans l'unité. Il paraît que des conversions partielles donnèrent de légitimes espérances ; mais il fallait, dans une pareille œuvre, de la douceur, de la patience, de la charité, vertus qui exigent du temps et requièrent des délais ; elles étaient antipathiques à cette soif de luttes et de victoires dévorant le pape. Je ferai, en outre, remarquer que parmi les missionnaires porteurs des ordres d'Innocent III, se trouvait le célèbre saint Dominique.

Le pape, brûlant d'un zèle qu'il faut appeler coupable, résolut d'invoquer une croisade contre les malheureux dissidents, connus sous les diverses appellations d'*Albigeois* (1), de Bulgares et de Vaudois. Autant une croisade entreprise en Asie contre les Mahométans présentait de chances de gloire et d'amélioration aux Européens, puisqu'ils se trouvaient en contact avec les Grecs, derniers conservateurs des débris de la civilisation antique ; autant une croisade de *Français* à *Français*, de chrétiens à chrétiens, était monstrueuse ; des frères allaient s'entr'égorger et dévaster une commune patrie. Mais la croisade contre les Albigeois ne pouvait réussir sans la permission de Philippe-Auguste. Les grands coups menaçaient d'abord le comte de Toulouse, dont les États étaient le centre de l'hérésie ; il devenait impossible de les envahir si le suzerain n'y consentait pas. Une circonstance particulière aurait dû assurer le salut du comte de Toulouse ; outre sa qualité de vassal, il était cousin-germain du roi de France ; mais Philippe-Auguste, qui redoutait un nouveau différend avec le pape, n'opposa aucun refus au cardinal Galon et à Arnaud Amaury, abbé de Citeaux et légat d'Innocent III, lorsqu'ils vinrent lui demander l'autorisation de prêcher une croisade contre les Albigeois. Sans doute le triomphe aurait été complet, si le monarque eût marché lui-même, ou eût donné ordre à son fils de marcher contre les dissidents. Mais Philippe-Auguste se contenta de fournir des troupes ; il craignait, pendant son absence, une attaque subite du roi d'Angleterre, avec lequel il avait seulement signé une trêve. Othon IV, empereur d'Allemagne, dont il avait traversé l'élection, lui donnait encore des inquiétudes :

(1) Discours sixième, sur l'histoire ecclésiastique.

(1) C'est cette première qui a prévalu dans l'histoire.

MCD 2019

force fut bien de se contenter de ce prétexte ou de ces motifs.

Maintenant, quel était ce comte de Toulouse sur lequel allait fondre cette effroyable tempête? Il aimait, avant tout, le plaisir et la tranquillité; comme les autres princes de son temps, la pureté et la décence manquaient à ses mœurs. Il avait déjà eu plusieurs femmes; quelquefois aussi il profitait de ses avantages comme grand feudataire pour surprendre les châteaux-forts situés dans son voisinage. Il n'était d'ailleurs renommé ni par sa turbulence ni par son ambition. On l'accusait de partager les opinions religieuses répandues dans ses domaines; mais à peine si elles parvenaient à l'émouvoir. Les doctrines des Albigeois étaient loin, au reste, de former une majorité compacte; elles rencontraient des adversaires passionnés parmi les sujets du comte de Toulouse. Si Raimond VI se fût placé énergiquement en tête d'un des deux partis qui divisaient le Languedoc, il aurait pu opposer une heureuse résistance. Hésitant entre les Albigeois et les catholiques, il ne sut ni rallier les masses, ni combattre, ni vaincre. Prince dénué de toute vue politique, guerrier sans élan véritable, il parcourut tous les degrés d'humiliation pour aboutir à une ruine complète.

Le comte de Toulouse eut un premier différend avec la cour de Rome, en 1207; et il guerroyait avec les barons de Baux, lorsque Pierre Castelnau, légat du pape, employa sa médiation pour amener une paix définitive. Raymond VI repoussa toute espèce de proposition, aimant mieux continuer à combattre. Le légat, irrité, fulmina contre lui une excommunication; ce dernier comptait sur son alliance avec Pierre II, roi d'Arragon, dont il avait épousé la sœur. Pierre de Castelnau s'adressa, de son côté, au pape Innocent III, pour lui faire sentir combien il était important qu'il confirmât l'excommunication dont était déjà frappé le comte de Toulouse, ce chef des hérétiques. Le pape, hautain et audacieux, écrivit au comte de Toulouse une lettre où l'esprit de charité est loin de se laisser apercevoir : « Si nous pouvions ouvrir ton cœur, nous y découvririons et » nous te ferions voir à toi-même toutes les » abominations que tu as commises. Mais » comme ton cœur est plus dur que le mar» bre, c'est en vain qu'on tente de le tou» cher avec les salutaires paroles du salut : » il est impossible de s'y frayer un passage. » Homme corrompu, quel est ton orgueil? » quelle est ta folie, de refuser la paix avec » tes voisins, et de fouler aux pieds toutes les » lois divines, en servant de protecteur aux » ennemis de la foi et de la vérité? Si tu ne » trembles pas à la pensée des flammes éter» nelles qui t'attendent, redoute les châti» ments temporels que tu as attirés sur ta » tête par tant de forfaits (1)! » Ce langage effraya la pusillanimité du comte de Toulouse; cessant toute hostilité avec les barons de Baux, il donna l'assurance à Pierre de Castelnau (2) qu'il allait livrer au supplice les Albigeois. Mais toute résolution prompte ou décisive répugnait au caractère de Raymond VI; à bien dire, il voulait endormir le ressentiment du légat sans tourmenter ses sujets. Pierre de Castelnau, plein d'impétuosité, pressait sans cesse le comte de Toulouse, pour qu'il livrât les coupables au glaive de la justice temporelle. Rencontrait-il, dans l'exercice de ses fonctions, des Albigeois, il leur prodiguait l'injure et la menace. Ces sectaires, à leur tour, enflammés de rage, bravaient l'autorité du légat, et avaient juré de s'en défaire. Un gentilhomme regarda comme un devoir de conscience d'immoler Pierre de Castelnau; celui-ci tomba assassiné sous ses coups.

Les catholiques français du treizième siècle, à la nouvelle de ce sacrilége homicide, se soulevèrent d'indignation; il ne s'agissait pas d'un crime comme on en voyait tous les jours : la religion elle-même venait d'être frappée au cœur. De tous côtés on s'arme; ce n'est pas une de ces guerres privées, une de ces excursions rapides qu'on commence le jour pour les finir le soir; il faut purger le sol d'hérétiques avides du sang,

(1) Innocentii III, lib. X, Ep. 69.
(2) Le légat du pape.

MCD 2019

jusque là si vénéré, des prêtres Les feudataires les plus redoutables, comme les ecclésiastiques les plus éminents, se croisent ensemble; c'est Eudes, duc de Bourgogne; Simon, comte de Montfort-l'Amauri; c'est Guy, son frère; ce sont les comtes de Nevers, d'Auxerre, de Saint-Pol, de Bar-sur-Seine, le sénéchal d'Anjou et Guy de Levis. Avec eux on voit marcher Guillaume, archevêque de Bourges; Pierre, archevêque de Sens; Robert, archevêque de Rouen; les évêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Lisieux, de Bayeux et de Chartres. Ces hommes d'élite ne s'avançaient pas seuls : des troupes nombreuses et frémissantes d'indignation les suivaient. Innocent III avait déjà proclamé qu'à la seule instigation du comte de Toulouse, son légat, Pierre de Castelnau, avait été assassiné. Dans la même lettre, il le dénonça au monde comme le principal ministre du diable, ajoutant que « suivant les » prescriptions canoniques des saints Pères, » nul n'est astreint à tenir ses engage- » ments avec ceux qui n'observent point la » foi qu'ils doivent à Dieu, ou qui cessent de » faire partie de la communion des fidèles. » Nous délions donc, en vertu de notre au- » torité apostolique, quiconque se regarde » lié au comte de Toulouse par un serment, » quel qu'il soit. Nous donnons expresse » permission à tout catholique de courir sus » à la personne de Raymond et de s'emparer » de ses terres, mais avec le but d'en extir- » per l'hérésie. »

Le souverain-pontife, comme s'il avait besoin de stimuler l'ardeur des nouveaux combattants, leur accorda une foule de priviléges pendant tout le temps de la guerre : ils étaient libérés du paiement des intérêts de leurs dettes, soustraits à toute espèce de juridiction, puis, tous leurs anciens péchés leur étaient remis. On décida enfin que, pour n'être pas confondus avec les Croisés de l'Orient, ils porteraient la croix sur le cœur. Le nombre des combattants s'éleva, lors de cette première irruption, à soixante-dix mille. Les guerriers du Midi étaient considérés comme peu redoutables; cette fois, il est vrai, ils étaient exaltés par un sombre fanatisme qui les égala à leurs ennnemis. Mais pour soutenir avec succès un pareil choc, il aurait fallu que le comte de Toulouse partageât l'ardeur de la conviction religieuse de ses sujets. Raimond VI, au lieu d'approvisionner les châteaux où se trouvaient ses partisans, et de s'élancer à la tête d'un corps d'armée qui aurait fondu sur les Croisés à mesure qu'ils se présentaient, préféra s'adresser au souverain-pontife. Il le supplia de rappeler l'abbé de Citeaux, qu'il regardait comme son ennemi personnel. Innocent III envoya en Languedoc son secrétaire Milon, qu'il pourvut de la qualité de légat; c'était un changement de personne, mais non pas de système. Milon, à peine arrivé, se concerta avec l'abbé de Citeaux, qui lui inspira les plus fatales préventions contre le comte de Toulouse. Ce dernier, dans la crainte de paraître hostile au nouveau légat et d'être accusé de ne pouvoir s'entendre avec aucun des délégués du souverain-pontife, fit à Milon les plus étranges concessions; il lui ouvrit les portes de ses sept meilleures forteresses; il donna en outre, pour cautions, les consuls des villes d'Avignon, de Nîmes et de Saint-Gilles; enfin il livra, pour gage de sa conduite à venir, le comté de Melgueil. Les habitants des villes du Languedoc jouissaient alors de libertés municipales si étendues, que tous les ressorts de l'administration étaient entre leurs mains; en remettant pour cautions les consuls de cités aussi importantes qu'Avignon, Nîmes et Saint-Gilles, c'était semer le trouble et la crainte; c'était démoraliser la résistance nationale. A cette première faute si grave, le comte de Toulouse en joignit une nouvelle : il se présenta en chemise, le 18 juin 1209, à la porte principale de l'église de Saint-Gilles; il portait une corde au cou, ses épaules étaient nues; le légat les frappait à coups de verges. A la suite de ce triomphe, le légat donna l'absolution à Raymond, qui, à son tour, fit amende honorable; il prit, en outre, la croix contre ses propres sujets.

A partir de ce jour, le pouvoir du comte de Toulouse fut ébranlé à sa racine; il ne pouvait se défendre et triompher que par les ressources d'une guerre de religion, et il se

MCD 2019

déclarait l'ennemi des Albigeois; en d'autres termes, il licenciait ses soldats. Précipité dans un isolement aussi complet, il devint, pour l'abbé de Citeaux, ce chef spirituel des Croisés, un objet de mépris. Sans doute il fallait un courage intrépide, une habileté profonde pour résister aux masses catholiques françaises; cette tâche était au-dessus des forces de Raymond; mais avant la présence du péril, il aurait dû donner antérieurement des preuves incontestables de sa soumission à l'Église : bref, il fallait se soumettre ou lutter; il n'embrassa jamais ouvertement l'un de ces deux partis. Son neveu, Raymond Roger, vicomte de Béziers, essaya aussi d'attendrir le légat en protestant de sa soumission complète aux dogmes de l'Église. Le délégué du souverain-pontife lui répondit que ce qu'il avait de mieux à faire était de se défendre. Raymond Roger en appela alors à la fortune des armes. Les Croisés livrent aussitôt Vilhnur aux flammes, Chasseneuil ouvre ses portes; les hommes et les femmes désignés comme hérétiques sont livrés aux flammes; on ne fait pas de prisonniers : tous les Albigeois tombés au pouvoir de l'ennemi montent sur des bûchers.

Les Croisés, enorgueillis par ce premier succès, assiégent Béziers; les habitants risquent une sortie; ils sont mis en fuite. Les vainqueurs se précipitent sur leurs traces et entrent avec eux dans les murs de la ville. Il y avait, dans cette importante cité, des catholiques purs et des Albigeois; comment discerner les uns d'avec les autres? La rage des assaillants se calme; ils demandent quel sort, dans un pareil doute, sera réservé aux habitants. L'abbé de Citeaux leur répond : « *Tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont à lui!* » A ces mots, plus dignes d'un cannibale que d'un cénobite, les Croisés se ruent contre la population entière; ils égorgent les femmes, les vieillards, les hommes d'un âge mûr, et jusqu'aux enfants au berceau; plus ils tuent, plus ils sont altérés de meurtres. Confondu, le sang des catholiques et des Albigeois grossit les ruisseaux de Béziers; la débauche, le pillage, tous les désastres, tous les crimes se concentrent et se réunissent : Les vainqueurs, épuisés de fatigue, énervés de débauches, laissent tomber les armes de leurs mains; plus de vingt mille habitants avaient péri dans ce sac effroyable. Les Croisés pressent aussitôt le siége de Carcassonne; ils sont repoussés au premier assaut; ils recourent à des négociations avec Raymond Roger; on lui assure la vie sauve, ainsi qu'aux siens. Il quitte Carcassonne avec trois cents cavaliers; les habitants s'échappent par un souterrain long de trois lieues. Le légat, désespéré d'avoir perdu tant de victimes, fait arrêter le vicomte de Béziers et son escorte; il y joint quelques captifs, et livre en tout quatre cent cinquante Français aux flammes. Il s'occupe, à la suite de cet auto-da-fé, de choisir un chef à l'armée; c'est par l'appât des récompenses qu'il veut tenter l'ambition; il offre les vicomtés de Béziers et de Carcassonne au duc de Bourgogne. Celui-ci répond qu'il a assez de terres et de seigneuries, sans s'emparer de celles de Raymond Roger, auquel on n'avait déjà que trop fait de mal, sans lui ravir encore son héritage. Deux évêques, quatre chevaliers et l'abbé de Citeaux reçoivent aussitôt mission des principaux de l'assemblée de choisir le général qui devait commander en chef l'expédition. Simon de Montfort-l'Amauri est nommé; c'était un seigneur puissant, dont les ancêtres, ayant joué un rôle important en Angleterre, lui avaient légué le titre de comte de Leicester. Simon de Montfort possédait toutes les qualités qui, dans une pareille entreprise, devaient assurer le succès; intrépide jusqu'à la témérité, froidement cruel, tour-à-tour fanatique rusé et ambitieux, il versait avec délice le sang des Albigeois; mais sa soif de sang assouvie, son avidité se réveillait, et le triomphe devait être pour lui la source de nouvelles grandeurs. Il se nantit d'abord des possessions du vicomte de Béziers; devenu son captif, ce dernier ne tarda pas à mourir; les uns affirmèrent qu'une dyssenterie l'avait emporté; les autres que le poison avait abrégé ses jours.

La férocité guerrière des Croisés retrempe le courage des Albigeois; leur exal-

MCD 2019

tation leur fait tenir à mépris les terreurs du supplice. Jour et nuit ils harcèlent leurs ennemis sur tous les points, et reprennent en détail leurs conquêtes. Simon de Montfort ne conserva en tout que huit forteresses, lui qui jadis en avait eu plus de deux cents entre les mains. Les jalousies de commandement divisèrent bientôt les chefs des Croisés, et Raimond VI trouva des alliés fidèles dans Pierre II d'Arragon et dans le comte de Montpellier. Si le comte de Toulouse eût risqué sa vie sur les champs de bataille, il serait rentré en possession de son comté; il aurait vu les portes de Béziers et de Carcassonne s'ouvrir devant ses défenseurs. Mais il préféra aller entamer directement des négociations à Rome avec Innocent III. Le souverain-pontife se laissa toucher à la vue de Raymond VI, et suspendit provisoirement l'excommunication sous laquelle il languissait; puis il le renvoya pour un jugement définitif devant un concile qui, dans trois mois, serait convoqué à Saint-Gilles. Innocent III était sincère dans les marques d'intérêt qu'il donnait au comte de Toulouse, malheureusement il n'était plus maître du mouvement imprimé à la croisade, dont la direction principale était partagée entre l'abbé de Citeaux et Simon de Montfort. Le concile de Saint-Gilles, au lieu d'entrer dans les miséricordieuses pensées du pape, fulmina une nouvelle excommunication contre Raymond VI. Ce prince se trouva dans une position plus désastreuse que jamais. La nouvelle condamnation prononcée contre lui ranima l'ardeur des Croisés. En effet, du moment où ils entrevirent la certitude que les États du comte de Toulouse lui seraient définitivement ravis, ils comprirent qu'ils auraient aussi leur part dans les dépouilles. Les moines de Citeaux, dont l'abbé avait juré la perte de Raimond VI, levèrent une armée dans leurs propres domaines, et en confièrent le commandement à Alix de Montmorency, femme de Simon de Montfort. Accru de ces nouveaux alliés, celui-ci s'empare de plusieurs forteresses, et livre impitoyablement à la mort tous ceux qui les défendent.

Les Albigeois se renferment avec leurs femmes dans divers châteaux qui leur restent encore, et où ils déploient un courage au-dessus de tout éloge. Au siége de *Minerve*, ils obtiennent une capitulation honorable : on leur promet la vie sauve, et ils sortiront libres s'ils consentent à entendre les instructions de moines ou missionnaires. Les défenseurs du château de Minerve, hommes et femmes, se rendent dans deux maisons séparées. Le moine Guy de Vaux-Cernais vient les entretenir pour les faire rentrer dans l'unité catholique; mais les hommes et les femmes s'écrient : « *Nous ne voulons pas de votre foi! Ni* » *les supplices, ni l'espoir de la vie, ne* » *nous détacheront de la conviction que* » *nous avons embrassée.* » Simon de Montfort, dont Guy de Vaux-Cernais était l'aumônier, fut bientôt instruit de la nouvelle résistance opposée par les sectaires de l'un et l'autre sexe; il prend la peine de les prêcher; il appelle même au secours de ses arguments la vue d'immenses bûchers dont il avait ordonné les apprêts. Plus de quarante hommes et femmes s'offrent volontairement au supplice dont on les menace : la flamme les dévore.

Philippe-Auguste, resté jusque là insensible aux fureurs des catholiques français, adressa au pape Innocent III une lettre touchante en faveur de Raimond VI; elle n'eut aucun résultat. Simon de Montfort, qui portait dans les affaires une politique tour-à-tour ferme et déliée, rendit hommage au roi d'Arragon pour les vicomtés de Béziers et de Carcassonne. Pierre II, quoique beau-frère du comte de Toulouse, reçut non-seulement cet hommage féodal, mais il fiança son fils Jacques avec une fille du général en chef des Croisés (1). C'était se placer volontairement dans une position très-difficile, puisque le roi d'Arragon, s'il persistait à embrasser la défense de Raimond VI, pouvait rencontrer comme ennemi Jacques, son gendre; néanmoins, il continua provisoirement à demeurer uni au comte de Toulouse. On les voit comparaître tous deux devant un concile provincial convoqué dans les

(1) Simon de Montfort.

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

1. COSTUME DE GENDARME. 2. COSTUME DE CHEVALIER au 13e Siècle.

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

murs de la ville d'Arles; on leur propose l'adoption d'un traité en treize articles. Raimond consent-il à les accepter, il rentrera dans toutes ses terres et seigneuries *le jour où il conviendra à Simon de Montfort et au légat de lui en faire la restitution*. Enfin, le comte de Toulouse sera tenu de se rendre d'abord en Terre-Sainte, pour entrer parmi les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, jusqu'au jour où il sera rappelé par la cour de Rome. Raimond VI et Pierre II s'esquivent d'Arles, où ils pouvaient craindre d'être retenus. Les membres du concile fulminent une excommunication contre le comte de Toulouse et le proclament apostat : ses villes, ses terres, appartiennent au premier occupant.

Simon de Montfort tressaille de joie; il n'a plus que quelques jours d'attente; il veut que la terreur ajoute à l'effet produit par la dernière excommunication lancée contre son ennemi. Aussitôt il assiége la forteresse de Lavaur, s'en empare, fait pendre le seigneur de Montréal : quatre-vingts autres chevaliers sont attachés à des potences; elles tombent, parce qu'on les a élevées trop à la hâte; pour éviter un plus long retard, on égorge ces malheureux. La sœur de Montréal est précipitée dans un puits, on le ferme hermétiquement avec des pierres. Quatre cents sectaires, reste de la garnison, sont brûlés vifs, au contentement extrême des Croisés : *cum ingenti gaudio* (1). Cependant les Albigeois ne sont pas encore parvenus au comble de leurs maux; l'évêque de Toulouse déserte son siége, afin de pousser dans toute la France le cri de la croisade. Les prédications véhémentes du prélat produisirent un effet profond; c'était un pasteur venant demander la mort d'une partie du troupeau confié à ses soins. A sa voix, l'évêque de Paris, Robert de Courtenai, Enguerrand de Couci et une foule d'autres feudataires puissants se croisent; d'un autre côté, le duc d'Autriche, le comte de Mons, accourent se placer sous les ordres de Simon de Montfort. L'évêque de Toulouse rentre dans les murs de sa ville épiscopale, et réunit cinq mille catholiques qui prêtent serment de massacrer tous les hérétiques qui tomberont entre leurs mains. Simon de Montfort assiége Toulouse; il ne peut prendre cette cité importante [1211]. Raimond VI, entraîné par les périls qui le menacent, attaque Castelnaudary, où s'enferme Montfort. Aux défaites des Albigeois succèdent des triomphes partiels; le général en chef de la croisade (1) se voit enlever la plus grande partie de ses conquêtes [1212]. L'abbé de Citeaux fait prendre une mesure décisive; on dépouille de leurs siéges tous les évêques languedociens; on change le clergé séculier; une révolution entière s'accomplit. Aux fureurs des Croisés se joignent les persécutions des nouveaux pasteurs. L'abbé de Citeaux, sous le prétexte de porter le dernier coup à l'hérésie, se fait investir de l'archevêché de Narbonne; il exige du vicomte l'hommage féodal. Simon de Montfort veut être récompensé à son tour; il réunit une assemblée de prélats et de barons à Pamiers, où il change de fond en comble la constitution politique du Languedoc; des terres sont données aux principaux chefs de la croisade; on défend aux filles et aux femmes nobles d'épouser avant dix ans un feudataire du pays, sans le consentement du comte de Montfort; en retour, on leur permet de se marier, aussitôt qu'elles en manifesteront le désir, aux chevaliers français. Les habitants des cités, bourgs et villages, sont contraints d'assister chaque dimanche et grande fête aux cérémonies religieuses, sous peine de payer une amende considérable. Enfin, chaque maison est assujettie à un impôt annuel de trois deniers, destiné à la cour de Rome, pour reconnaître que, grâce à elle, l'hérésie est subjugée dans le comté de Toulouse.

Pierre II, roi d'Arragon, convaincu que son beau-frère allait tomber définitivement dans l'abîme, fait supplier le pape de tendre une main libératrice à Raimond VI. Pierre II avait rendu des services signalés à Innocent III; ce dernier, auquel on avait révélé les désastres et les

(1) Petri Val. Cern. Hist. Albigens. C. 52, p. 598 et 599.

(1) Simon de Montfort.

MCD 2019

exactions ordonnées par le légat et Simon de Montfort, leur adresse à tous deux des lettres menaçantes. Dans cette crise, les prêtres et les guerriers, les uns instigateurs et les autres exécuteurs de tant de crimes, se liguent, et, au nom de l'intérêt du Saint-Siége, décident le pape à confirmer l'excommunication lancée contre le comte de Toulouse. Le roi d'Arragon traverse les Pyrénées et attaque, à Muret, Simon de Montfort. Pierre II perd la vie en combattant; son armée tombe sous les coups du vainqueur. Philippe-Auguste craint que la puissance du général en chef des Croisés ne s'étende dans tout le Midi; il retire successivement tous les priviléges et les avantages jadis accordés aux catholiques. Une péripétie inattendue a lieu; un nouveau légat, Pierre de Bénevent, reçoit, dans le giron de l'Église, non-seulement Raimond VI, mais encore les comtes de Foix et de Comminges, puis les habitants de Narbonne et de Toulouse. Simon de Montfort, de son côté, pour mieux enraciner son pouvoir, fait obtenir à l'un de ses fils la main de Béatrix, fille de Guigue fils, dauphin du Viennois. Le lecteur a déjà eu souvent la preuve que dans ces temps tout était sans cesse remis en question. Un concile se réunit à Montpellier [1215]; il compte dans son sein les archevêques de Narbonne, d'Auch, d'Embrun, d'Arles et d'Aix, ainsi que les évêques leurs suffragants. Les membres de cette assemblée religieuse déclarent que toutes les conquêtes faites par les Croisés appartiendront à Simon de Montfort. L'héritier présomptif du trône de France se croise à son tour. Le général en chef s'inquiète de la présence du fils de Philippe-Auguste; celui-ci fait abattre les murailles de Narbonne et de Toulouse, il obtient en outre que Raimond VII, auquel son père a cédé tous ses droits, puisse se retirer avec l'ancien comte de Toulouse, en Angleterre. Enfin, un dernier concile, le concile de Latran, où l'on compte soixante-onze métropolitains, quatre cent douze évêques, huit cents abbés et deux patriarches, accorde définitivement le comté de Toulouse à Simon de Montfort; il laisse à Raimond VII le comté Venaissin et le marquisat de Provence

Il faut maintenant que je revienne sur mes pas : car il m'était impossible de scinder le récit de la guerre contre les Albigeois : en ôtant à ce tableau de mœurs son unité, je l'aurais dépouillé de toute espèce d'intérêt. Philippe-Auguste, entraîné par le torrent de la croisade catholique, où l'élite des guerriers français versait son sang, Philippe-Auguste, dis-je, ne rompit pas la dernière trève qu'il avait conclue avec le roi d'Angleterre. Mais Jean était sous le poids d'un interdit que le pape avait lancé contre lui relativement à l'élection de l'archevêque de Cantorbery; les cérémonies religieuses étaient suspendues ainsi que l'administration des sacrements. Jean-sans-Terre tint tête à l'orage, et confisqua les biens des ecclésiastiques anglais, qui exécutaient à la rigueur les ordres d'Innocent III. Ce prince imagina en outre de se liguer avec l'empereur Othon IV, dont les sujets venaient d'être déliés du serment de fidélité par le pape. Cette mesure extrême, Innocent ne tarda pas à l'appliquer à Jean-sans-Terre; il fit plus : il donna le trône d'Angleterre à Philippe-Auguste. Ce monarque, dont l'ambition était insatiable, accepta cette nouvelle couronne, et commanda les préparatifs d'une descente en Angleterre. Jean-sans-Terre donna alors son royaume au pape Innocent III, et se soumit à lui rendre l'hommage féodal; c'est-à-dire qu'il se reconnut le feudataire de la cour de Rome. Le légat Pandolphe, entre les mains duquel le roi avait fait sa soumission, débarqua en France et intima en vain l'ordre à Philippe-Auguste de renoncer à la couronne d'Angleterre. Mais avant de tenter un débarquement dans cette île, le roi de France crut prudent de dompter son vassal, le comte de Flandre, qui n'avait pas voulu venir à sa rencontre à Gravelines, parce qu'il était informé de l'arrangement par suite duquel le roi d'Angleterre était parvenu à désarmer la colère du pape. Philippe-Auguste s'empare de la Flandre; mais on disperse sa flotte. Ce revers reçoit une prompte compensation. Les Anglais, fatigués de leur roi, Jean, demandent au roi de France de leur donner pour monarque son propre fils. De cette manière, aucun

MCD 2019

différend n'était plus à craindre avec le pape : car c'était le peuple de la Grande-Bretagne qui, de son propre mouvement, se donnait à l'héritier présomptif du trône de France. En repos sur ce point, Philippe-Auguste résolut de vaincre l'empereur Othon IV et le comte de Flandre, ces anciens alliés de Jean-sans-Terre. Il les tailla en pièces à Bouvines; il n'avait que cinquante mille hommes sous les armes, tandis que les confédérés comptaient sous leurs drapeaux plus du double de combattants. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne tombèrent entre les mains des vainqueurs. Le roi d'Angleterre, chassé de la Grande-Bretagne, vint faire la guerre dans le duché d'Aquitaine, où il fut défait par le fils de Philippe-Auguste. Ce jeune prince s'occupa sur-le-champ à faire triompher les droits dont venaient de l'investir les barons anglais, représentants du peuple. Innocent III envoya, de son côté, un légat en France pour réclamer le royaume de la Grande-Bretagne, qu'il tenait de Jean-sans-Terre. Philippe-Auguste fit remarquer au délégué du souverain-pontife qu'un prince ne pouvait donner ses États sans avoir obtenu au préalable le consentement de ses barons; or, ceux-ci n'avaient pas, dans la circonstance présente, octroyé de consentement. La donation faite par le roi Jean-sans-Terre était donc radicalement nulle. L'héritier présomptif du trône, s'adressant à son père, lui dit : « Je suis votre » homme-lige pour les fiefs que vous m'a» vez donnés en France; mais relativement » au royaume d'Angleterre, il ne vous ap» partient pas d'en rien décider. Si vous » vous opposez à mes prétentions, sur les» quelles vous n'avez ni droit ni pouvoir de » rendre justice, je me pourvoirai devant la » cours des pairs. Je vous déclare, en outre, » que je combattrai jusqu'à mon dernier sou» pir pour défendre l'héritage de ma femme, » à qui le royaume d'Angleterre appar» tient (1). » Cette déclaration, concertée entre le roi de France et l'héritier présomptif de la couronne, était trop expresse pour laisser le moindre doute dans l'esprit du légat. Ce dernier obtint difficilement un sauf-conduit pour se rendre en Angleterre. Innocent III était à peine informé du débarquement du prince Louis en Angleterre et de la rapidité de ses progrès, qu'il monta en chaire et prit pour texte du plus foudroyant discours, ces paroles : « Glaive! glaive! » sors du fourreau, et aiguise-toi pour tuer! » Il lance ensuite une excommunication contre Louis VIII (1). Enfin, Innocent III se livra à de tels transports de rage, qu'il mourut quelques jours après.

Cet événement était favorable au fils de Philippe-Auguste, qui, du chef de sa femme, était l'héritier légitime du trône de la Grande-Bretagne. Sur ces entrefaites, Jean mourut d'une indigestion, dans le Nord de l'Angleterre [1216], laissant pour héritier un fils nommé Henri III, et qui touchait à sa neuvième année. Le peuple anglais avait élu l'héritier présomptif de la couronne de France, non pas comme mari de Blanche de Castille, mais en se fondant sur le principe si périlleux de la souveraineté du peuple, dont les barons s'étaient déclarés les représentants. Ces derniers exécraient Jean-sans-Terre contre lequel toutes leurs attaques étaient exclusivement dirigées; sa mort fit tomber une haine aussi ardente. Les barons comprirent, en outre, qu'ils régneraient sous le nom de Henri III, prince à peine sorti de l'enfance, tandis qu'ils obéiraient à Louis VIII, soutenu de toutes les forces de Philippe-Auguste. A l'intérêt privé se joignit aussi en Angleterre un réveil général du sentiment de la nationalité. Enfin le pape Honoré III, successeur d'Innocent, accepta toutes les traditions de son gouvernement, et menaça le fils de Philippe-Auguste d'une nouvelle excommunication, le jour même du jeudi saint, s'il ne quittait pas l'Angleterre. Abandonné par les barons et les habitants, Louis osa résister; mais l'é-

(1) Le fils de Philippe-Auguste avait épousé Blanche de Castille; elle était petite-fille de Henri II, roi d'Angleterre. Il faut se rappeler, en outre, que Jean-sans-Terre n'avait aucun droit sur le trône de la Grande-Bretagne; il l'avait usurpé par suite de l'assassinat commis sur la personne de son neveu Arthur.

(1) C'était le fils de Philippe-Auguste.

MCD 2019

lite de ses troupes fut mise en fuite par le comte de Pembrock, régent du royaume. Le fils de Philippe-Auguste, renfermé dans Londres, s'adressa à son père. Le monarque français, qui craignait une seconde excommunication, voulut paraître se tenir à l'écart. Blanche de Castille leva un corps de trois cents chevaliers, qui s'embarquèrent pour la Grande-Bretagne; ils furent dispersés et battus par la flotte anglaise. Louis VIII, se trouvant sans ressources dans la capitale de la Grande-Bretagne, obtint une capitulation, et retourna en France. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir perdu un royaume sur lequel il avait les droits les plus légitimes, il eut encore à subir la pénitence que lui imposa la cour de Rome : il fut obligé de lui donner, pendant deux ans, la dixième partie de ses revenus. Les laïques payèrent une somme qui représentait la vingtième partie de leurs revenus; enfin les ecclésiastiques furent sommés de venir à Rome, où on leur imposa la pénitence suivante : Ils devaient, aux fêtes de Noël, de la Chandeleur, de Pâques, de la Pentecôte, de la Nativité de Notre-Dame et de la Toussaint, faire amende dans l'église de Notre-Dame de Paris, où, pieds nus et en chemise, ils seraient frappés de verges. Cette pénitence fut d'ailleurs accomplie avec ponctualité, et jusque dans ses dernières rigueurs. Il me reste maintenant à expliquer au lecteur qu'en vertu du système féodal, les guerriers et les ecclésiastiques, si sévèrement punis par le pape, ne pouvaient refuser de suivre Louis VIII en Angleterre; autrement ils auraient été déclarés félons, et auraient perdu leurs fiefs. Enfin nulle guerre ne fut plus juste, ne fut plus légale, si je puis m'exprimer ainsi, que celle entreprise par Louis VIII, puisque, je le répète, le trône de la Grande-Bretagne lui revenait incontestablement du chef de Blanche de Castille, sa femme.

Philippe-Auguste donna ordre, en 1219, à son fils Louis, de s'emparer de La Rochelle; mais en vertu d'une nouvelle trève, cette ville rentra dans les mains des Anglais. Quant à la guerre si sanglante des Albigeois, où des Français accumulèrent pendant de longues années tous les genres de maux contre d'autres Français, pour les ramener à l'unité de certaines doctrines religieuses, comme si la conscience ne recevait pas d'elle-même ses propres convictions; quant à cette guerre néfaste, où les vignes et les oliviers, richesses des Méridionaux, furent détruits et livrés aux flammes, elle trompa toutes les espérances contemporaines. Les Albigeois, en dépit de la pusillanimité du vieux comte de Toulouse, qui tant de fois lui avait envoyé les plus déplorables inspirations, prirent de nouveau les armes en sa faveur, et rentrèrent en possession d'un grand nombre de cités importantes. Raymond de Toulouse, quoique parvenu à la vieillesse, alla enfin combattre dans leurs rangs. Une nouvelle croisade fut prêchée en France; mais l'enthousiasme général était amorti. D'autre part, Raimond VII, plein d'ardeur et de courage, avait déjà repris, de son côté, grâce au courage des habitants de Marseille, d'Avignon et de Tarascon, presque tous les châteaux-forts conquis sur son père. Lui-même animait les Toulousains repoussant un assaut qui leur était livré par le fameux Simon de Montfort; ce dernier avait déjà franchi un fossé, lorsqu'une pierre l'atteignit à la tête; il chancela, laissant tomber son bouclier; mis à découvert il fut percé par cinq flèches à la fois et rendit le dernier soupir. A la nouvelle de cette mort si heureuse, un soulévement universel se manifesta. Simon de Montfort avait précédemment fait hommage du comté de Toulouse à Philippe-Auguste. Amauri, fils du vieux guerrier, proposa au monarque français de lui céder les droits de son père sur le Languedoc; Philippe-Auguste refusa. Le jeune comte de Toulouse rentra successivement dans toutes les possessions paternelles. A la suite de cette salutaire révolution, Raimond VI rendit le dernier soupir, en 1221. Environ un an après, Philippe-Auguste mourut à la suite d'une fièvre-quarte, dans la ville de Mantes, près Paris; il touchait à sa cinquante-huitième année.

Ce prince, habile politique, grand guerrier, était sans doute au dessus de ses contemporains; mais les combinaisons de son esprit, les résultats de ses triomphes, n'eu-

MCD 2019

rent cependant rien de gigantesque, et purent lui survivre. En proie à une idée fixe, il la réalisa; il voulut rattacher à la monarchie Capétienne la plus grande partie des possessions qui avaient appartenu aux premiers monarques Carlovingiens. *Homme d'affaires* avant tout, Philippe-Auguste lutta au jour le jour contre chaque difficulté. Patient, mesuré, fin, mais doué de cette persévérance flexible qui ne s'arrête que pour reprendre haleine, il porta des coups terribles aux grands feudataires. S'il ne les soumit pas complétement, il les dépouilla dans l'avenir de toutes les ressources d'un triomphe définitif : ils purent encore ébranler le trône, mais non l'abattre. Hors la bataille de Bouvines, dont l'éclat s'est conservé jusqu'au dix-neuvième siècle, et que les arts ont récemment reproduit comme un de nos grands triomphes nationaux, les guerres de Philippe-Auguste, toutes de circonstance, furent utiles, mais expirèrent sans long retentissement dans l'histoire. Une seule fois le monarque fléchit sous le poids d'une de ces faiblesses humaines contre lesquelles le cœur n'est que trop souvent sans défense. Attaqué violemment par un pape, il lui opposa une résistance ferme et éclairée; mais lorsque de grands périls menacèrent la France, il retrouva à l'instant l'indispensable usage de la plus haute raison : il se dompta lui-même. Averti par cette salutaire expérience, il évita toute lutte nouvelle avec la cour de Rome, se renfermant dans un esprit de prudence et de conservation qui couronna ses conquêtes. Philippe-Auguste, dont le discernement était prompt et sûr, sentit quels avantages le pouvoir royal devait tirer de son alliance avec les classes intermédiaires; il donna des encouragements aux sciences et aux arts pratiqués en général avec succès par les hommes des classes intermédiaires; il jeta les fondements du Louvre, et eut la pensée d'élever un hôtel pour servir de refuge aux soldats blessés ou accablés par l'âge. Le premier, il calcula les chances de victoire que des troupes constamment attachées à leurs drapeaux devaient assurer sur la multitude confuse des milices féodales, qui, après quarante jours de service, retournaient dans leurs foyers. Ce monarque rendit le séjour de Paris plus agréable en faisant paver les rues de cette capitale. On peut reprocher à la jeunesse de Philippe-Auguste l'expulsion des juifs, expulsion accompagnée de tous les genres d'extorsions e. d'opprobres; mais, l'âge lui apportant ses sages conseils, il fit rentrer les Israélites en France, et s'en servit comme de banquiers : en effet, ils lui avancèrent maintes fois des sommes considérables pour faire face aux guerres ou aux difficultés de son gouvernement. Enfin, on ne peut reprocher la guerre des Albigeois à ce monarque; s'il la souffrit, ce fut de crainte d'attirer de grands maux sur la France : il se courba sous les préjugés religieux de son siècle pour n'en être pas dévoré lui-même.

LOUIS VIII, DIT CŒUR-DE-LION.

Ce prince monta sur le trône le 8 août 1223; il avait trente-six ans. Son père ne l'avait pas fait sacrer de son vivant. Sa valeur était grande; mais il manquait d'étendue dans l'esprit : il en donna des preuves en se croisant sans à-propos, et à deux reprises différentes, contre les Albigeois. Le roi Henri III d'Angleterre, loin de venir assister au sacre du fils de Philippe-Auguste, comme grand feudataire de la couronne, députa l'évêque de Cantorbery, afin de réclamer, en son nom, la restitution de la Normandie. Louis VIII opposa le refus le plus inébranlable à cette étrange demande, et s'allia, en même temps, avec l'empereur Frédéric, pour l'empêcher de fournir des secours au monarque anglais; il prit la même précaution à l'égard de plusieurs grands feudataires qui, par position, auraient pu embrasser le parti de Henri III. Le fils de Philippe-Auguste s'empara ensuite de Niort, de Saint-Jean-d'Angély, de La Rochelle, du Limousin, du Périgord; il ne laissa enfin aux ennemis que Bordeaux et la Gascogne. L'étranger allait disparaître de tout le sol de la France, si Louis eût hérité des vues politiques de son père [1224]. Mais au lieu de continuer le cours de ses succès, il entreprit follement

MCD 2019

une nouvelle croisade contre les Albigeois. Amauri lui ayant renouvelé la promesse qu'il avait déjà faite à Philippe-Auguste de céder à la couronne de France toutes les villes prises jadis par le général en chef des Croisés (1), Louis VIII cède à ce leurre et entreprend le siége d'Avignon. Quelques historiens affirment qu'il mourut devant cette ville ; d'autres soutiennent qu'il expira après l'avoir prise. Quoi qu'il en soit, il rendit le dernier soupir en 1226 : il avait quarante ans. Son règne dura en tout trois années trois mois et vingt-quatre jours. On prétendit que le comte de Champagne l'avait empoisonné, espérant obtenir plus tard les faveurs de Blanche de Castille, dont il était éperdument épris. L'amour, ou pour mieux dire la galanterie, de ce grand feudataire pour Blanche de Castille est un fait incontestable ; l'accusation d'empoisonnement est une rumeur sans fondement et qui doit être repoussée par l'histoire. Louis VIII avait fait l'année précédente un testament, témoignage déplorable de son incapacité comme souverain. Tous les efforts de Philippe-Auguste avaient été employés à faire rentrer la dynastie Capétienne dans la possession d'un vaste territoire, formant une véritable unité monarchique. Louis VIII, au contraire, divise les conquêtes paternelles : il donne à son fils aîné l'ancienne France et la Normandie ; il lègue le comté d'Artois à son second fils, le Poitou au troisième de ses enfants, l'Anjou et le Maine au quatrième ; puis, ajoute-t-il : « Nous voulons et ordonnons que notre cinquième fils et tous les enfants qui pourront » naître de lui se destinent à la cléricature. » Certes, rien de plus étrange que de voir un prince rempli de piété condamner pour des siècles une branche de sa famille à entrer dans le ministère de Dieu, qui exige une vocation particulière. Il faut convenir que le défaut de logique, porté aussi loin, se convertit dans un roi en une sorte de fleau politique. Par bonheur, le règne du fils de Philippe-Auguste se termina promptement. A son lit de mort, il déclara qu'il accordait la régence à la reine Blanche de Castille, sa femme. Ce dernier acte couvrit toutes les fautes de Louis VIII.

(1) Simon de Montfort.

LOUIS IX, DIT SAINT LOUIS.

C'est en proie au sentiment d'une admiration mêlée de respect, que j'aborde l'histoire du plus saint de nos rois. J'ai étudié tous les faits de sa vie ; ils ont été pour moi l'objet des plus longues méditations. Sans doute Louis IX s'est rendu illustre par une foule d'améliorations salutaires ; mais la véritable grandeur de son règne, celle qui laissera d'impérissables souvenirs, c'est le caractère propre à ce pieux monarque, c'est son individualité, trésor d'une gloire dont on n'avait pas encore rencontré de modèle sur le trône. Comme prince, il eut toutes les qualités qui imposent le commandement, sans subir aucun des vices qui en ternissent l'éclat. Doué, par une de ces rares munificences de Dieu, de toutes les vertus réunies, il ne plia que par moment sous le poids de leur surabondance. Martyr volontaire du bien, il put se tromper quelquefois sur la nature de ses devoirs, en agrandir l'importance ; mais de cette sublime exagération il fit jaillir des merveilles si inattendues, une énergie si surprenante, que ses erreurs sont restées le type de toutes les perfections. Guerrier intrépide, il s'élance le premier au milieu de tous les périls : avide de vaincre promptement pour pardonner plus vite. Les triomphes déconcertent les esprits ordinaires ; ils s'égarent et se perdent dans l'insolence subite de leur nouvelle fortune : le fils de Blanche, au contraire, ne dompte ses ennemis qu'afin de les surprendre par la puissance sans bornes de ses bienfaits : pour mieux peser leurs droits, il oublie les siens ; ce qu'il redoute avant tout, c'est de se laisser envahir par ses propres intérêts ; c'est contre eux qu'il s'élève, juge sévère, juge inflexible, pour ne devenir, à l'égard des autres, que père sensible et indulgent ; et la jeunesse de saint Louis a été désolée par des guerres parricides, menaçant jusqu'à sa qualité de roi ! Tous les genres d'injures lui sont prodigués, il les couvre de son indé-

MCD 2019

puisable miséricorde, ne punissant que s'il désespère sans retour de la reconnaissance du pardon. Chrétien fervent, mais prince éclairé sur ses droits, il lutte contre les injustes empiétements de la cour de Rome, et sa religieuse audace risque des tentatives devant lesquelles auraient reculé ses prédécesseurs. Les souverains-pontifes s'inclinent devant le fils de Blanche, et cèdent à ce mélange de force, de raison et de mesure qui entraîne toutes les masses; aux yeux des peuples, ils ont tort quand saint Louis les condamne. Grands et petits se modèlent sur le monarque français : les uns le demandent pour arbitre; les autres le désirent pour maître. Cette autorité, il la fait tourner au profit des lois et des mœurs : il les réforme. Philippe-Auguste avait étendu les limites du pouvoir royal; mais la sève du pouvoir féodal était loin d'être épuisée. Les feudataires jouissaient encore des plus magnifiques priviléges inhérents à la souveraineté : ils battaient monnaie; ils rendaient la justice. Une barbarie inculte et sans discernement présidait à tous leurs actes. Le courage brutal du duel entrepris par des champions soldés, l'imbécillité imperturbable d'épreuves toujours décevantes, rendaient impossible une véritable distribution de la justice. Saint Louis devine la source du mal : il publie pour ses domaines des lois où les déductions du raisonnement l'emportent sur les hasards du champ clos. A ce spectacle, les vieilles lois s'évanouissent; les feudataires, ravis par l'ascendant d'un si bel ordre, octroient à leurs sujets la législation des établissements de Louis IX. Une révolution entière s'accomplit; les hommes du droit remplacent les hommes de la force; l'intelligence morale a sa milice assurée; elle compte pour chef le monarque français. A partir de ce grand jour, se réalise l'alliance intime du jurisconsulte moderne avec le pouvoir royal.

Que deviennent maintenant les reproches faits à ce prince d'avoir évoqué les misères de deux croisades? Est-ce là comprendre la tâche immense qui embrasse sa destinée tout entière? Monarque des Français, il leur dévoue ses premiers soins : c'est le début de son œuvre; mais, dessillant les yeux de ses contemporains, il les étonne par des qualités dont ils n'avaient pas même encore le pressentiment; à ces qualités suprêmes, il faut un cadre digne d'elles, et au sein de toutes les désolations peut se rencontrer seulement leur place d'honneur. Alors saint Louis court haletant après les croisades : aussitôt le monde s'arrête attentif. Mais voilà que Dieu, ce dominateur de l'éternité, qui, dans l'imperturbable constance de ses desseins, dispose de la fortune des événements, les tourne contre le fils de Blanche! Tous les maux accourent et se précipitent; il les accueille avec le sourire du commandement; il se reconnaît plus fort qu'eux, et les discipline sous la majesté de ses vertus. A ce signe saint Louis est dévoilé. De cette élévation si prodigieuse, de cette élévation si voisine du ciel, osons juger de nos jours le saint monarque!

Sa jeunesse ne ressembla en rien à celle des autres princes : elle fut active et occupée; on lui enseigna tout ce qu'on pouvait lui apprendre alors : « Son maître, » dit un vieil écrivain, « le BATTAIT AUCUNES FOIS, » pour lui enseigner choses de discipline. » La reine Blanche, mère d'une nombreuse famille, avait à conserver l'héritage de ses enfants, que dévoraient déjà, par la pensée, les grands feudataires. A quel titre la veuve de Louis VIII pouvait-elle commander à tant d'esprits superbes, ambitieux et remuants? Blanche était étrangère; aucune assemblée politique ne lui avait décerné le pouvoir; elle n'en fut investie que sur les témoignages de l'archevêque de Sens, des évêques de Beauvais et de Chartres. Ceux-ci affirmèrent que le dernier roi, à son heure suprême, avait déclaré Blanche régente du royaume et tutrice des enfants de France.

La veuve de Louis VIII reconnut vite combien sa double autorité avait semé de mécontentements parmi les grands vassaux Beaucoup d'entre eux évitèrent de se rendre à la cérémonie du couronnement; à cette époque, c'était la prise de possession du trône. On remarqua surtout l'absence de Dreux, comte de Bretagne, dit Mauclerc, ou autrement le *mauvais clerc*. Thibault VI, comte de Champagne, était déjà dans le voisinage

MCD 2019

de Reims, lorsqu'une députation de seigneurs le somma de retourner sur ses pas, comme soupçonné d'avoir fait périr Louis VIII par le poison. D'autres vassaux sommèrent Blanche de rendre la liberté au comte de Flandre et au comte de Boulogne, qui, depuis la bataille de Bouvines, languissaient dans les fers. Enfin, on pressa la régente de réintégrer dans leurs domaines une foule de feudataires contre lesquels la peine de confiscation avait été prononcée par Philippe-Auguste et son fils. Dans cette position, la reine demanda conseil au cardinal romain de Saint-Ange, légat en France, dont elle connaissait le dévouement absolu à sa personne et à sa famille. Ce prince de l'Église la décida à faire procéder au couronnement de Louis IX.

Blanche touchait presque à sa quarantième année; elle avait eu de son mariage un grand nombre d'enfants; sa beauté néanmoins avait conservé la plus grande partie de son éclat; elle était en outre vive, apte aux affaires et au commandement; mais l'expérience lui manquait : elle avait donc des rapports continuels et forcés avec les hommes d'État auxquels elle avait accordé sa confiance; tel était le légat. La régente devait en outre épuiser tous ses efforts pour réconcilier aux intérêts de son fils ses ennemis les plus puissants : de ce nombre était Thibault VI, prince mobile, galant, enjoué et spirituel. Le comte de Champagne cédait tour-à-tour aux calculs de la politique et aux empressements d'une galanterie chevaleresque; Blanche préférait le ramener dans une conférence plutôt que d'engager une guerre avec lui. La calomnie profita de ce concours de circonstances pour lancer son venin contre les mœurs de la mère du jeune monarque. Mais cette fois la calomnie se trompa; elle avait d'abord voulu souiller ces communications journalières que la régente avait avec le cardinal de Saint-Ange : « Il » s'éleva, » dit un historien anglais, « une » rumeur exécrable, suivant laquelle le car» dinal romain de Saint-Ange (1) ne tenait » pas avec la reine une conduite convenable » ni même décente. Cette odieuse rumeur, il » serait criminel d'y ajouter foi; en effet, elle » était répandue par les ennemis mêmes de la » reine (1). » Quant à cette influence exercée par Blanche sur Thibault VI, et qui sans doute flattait sa vanité, faiblesse que l'âge ne peut vaincre chez les femmes même les plus éclairées, elle reçut une force nouvelle des interprétations et des récits naïvement romanesque des siècles suivants. Il faut cependant remarquer que Blanche avait treize années de plus que le comte de Champagne (2). Il est donc à présumer que les *transports* de ce feudataire étaient plus poétiques que réels, et se réduisaient à un culte de bel esprit, de galanterie chevaleresque qu'il rendait à la reine douairière : c'est ce que nos chroniqueurs n'ont pas compris, même en rendant justice complète à Blanche : « *Quand il lui souvenait* (le comte de » Champagne) *qu'elle était si honnête* » *dame et de si bonne renommée, et de si* » *bonne vie et nette, et qu'il ne pourrait* » *ja jouir* (3), *si menait sa douce pensée* » *amoureuse en grande tristesse.* » Au reste, en dépit de l'adoration poétique de ce feudataire, on le trouve toujours mêlé aux ennemis de la reine-mère : c'est là son premier mouvement. Il est vrai que maintes fois elle réussit à le détacher de ses alliés, pouvoir passager dû aux grâces de son esprit plus qu'à sa beauté, et qui d'ailleurs était singulièrement aidé par les caprices naturels de Thibault VI. Il ne faut donc pas être surpris si l'on voit le comte de Champagne se réunir un des premiers à Pierre de Dreux et à Hugues de Lusignan, comte de La Marche [1226]; celui-ci était devenu l'époux d'Isabelle, veuve du roi Jean d'Angleterre, et mère du prince qui régnait alors sur la Grande-Bretagne. Blanche leva une armée, dans les rangs de laquelle se firent remarquer Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi; Robert, comte de Dreux, frère du comte de Bretagne, et Hugues IV, duc de Bourgogne : tous ces feudataires étaient accompagnés de Louis IX,

(1) Le légat.

(1) Matthæi Parisii Historia Angl., p. 282.
(2) Thibault VI.
(3) En jouir.

MCD 2019

sous le nom duquel s'accomplissaient les divers actes de la royauté Thibault, effrayé, invoque la miséricorde du roi; on lui pardonne. Les comtes Pierre de Dreux et Hugues de Lusignan se rendent sans avoir même tenté la fortune des combats; ils font des concessions et reçoivent en retour des avantages considérables.

Réduits à une obéissance plutôt apparente que réelle, les confédérés attirèrent dans leur parti le comte de Boulogne, oncle du roi; ils lui représentèrent que, née en Espagne, Blanche de Castille n'avait aucun droit à la régence. La souveraineté était-elle remise entre ses mains, elle ne pouvait la tenir que des grands vassaux de la couronne. Étrangère, elle commandait aux plus proches parents de Louis IX; c'était au comte de Boulogne qu'il appartenait de saisir les rênes de l'État pendant la minorité de son neveu. Ces discours pernicieux ébranlèrent la fidélité du comte de Boulogne. Pour le décider sans retour, on lui proposa la couronne; mais une difficulté sérieuse arrêta d'abord la négociation : les confédérés insistaient afin qu'on rendît la liberté au comte de Flandre et au duc de Boulogne, resté, comme je l'ai dit, dans les fers depuis la bataille de Bouvines. D'un autre côté, si on accédait à cette demande, le comte de Boulogne LE JEUNE allait être dépouillé de toutes ses possessions, puisque c'était comme ayant épousé Malthide, fille du comte de Boulogne, qu'il avait, pendant la captivité de ce dernier, recueilli les héritages, source de sa puissance. Mais rien de plus ordinaire dans ces temps, que de se contredire du jour au lendemain; le mérite d'une conduite uniforme n'était pas alors senti; chacun se laissait entraîner par ses passions ou ses intérêts. Les confédérés se bornèrent donc à obtenir la liberté du comte de Flandre. Désespéré de ne pas jouir d'un pareil bonheur, l'ancien comte de Boulogne expira dans des accès de rage. Son beau-fils, que nulle crainte ne retenait plus, arbora l'étendard de la révolte [1227]. D'accord avec les confédérés, qui le reconnurent comme leur chef, il fut résolu d'enlever le roi et sa mère sur la route d'Orléans à Paris. Le comte de Champagne, qui passait tour-à-tour d'un camp dans un autre, donna avis à la régente du guet-apens préparé contre elle et l'héritier du trône. Tous deux se sauvèrent à Montlhéry, d'où ils n'osèrent revenir à Paris, jusqu'à ce que les habitants de cette capitale vinssent à leur secours. Depuis Montlhéry jusqu'à Paris, la route était couverte de gens armés ou non armés, qui tous demandaient à Dieu qu'il assurât à saint Louis de longs jours et le protégeât contre ses ennemis (1). Cette entreprise complétement échouée, les grands vassaux de la couronne résolurent de tendre un nouveau piége à saint Louis. Il fut convenu que le comte de Bretagne (2) se soulèverait, et que les autres seigneurs obéiraient à l'appel qui leur serait fait par le jeune monarque; mais qu'au lieu d'amener des renforts, chacun ne serait accompagné que de deux chevaliers. Louis IX et sa mère, comptant sur un certain nombre de milices féodales, tomberaient alors au pouvoir de Pierre de Dreux. Le comte de Champagne se trouvait encore cette fois au nombre des conjurés; au moment de l'exécution, soit remords, soit reconnaissance pour le pardon qu'il avait récemment obtenn, il arriva au rendez-vous suivi de trois cents chevaliers. Le monarque et sa mère furent donc encore sauvés cette fois. Instruits aussi heureusement du crime que méditait le comte de Bretagne, ils purent imposer les conditions les plus dures à Pierre de Dreux; ce dernier invoqua encore une fois son pardon. C'est au milieu de tant de machinations que s'écoulèrent les plus belles années de la minorité de saint Louis. Blanche, sa mère, était parvenue sans doute à posséder la science du

(1) Je transcris le texte des Mémoires de Joinville, pour les lecteurs qui désirent aller jusqu'aux sources : « Et me compta le saint roi, que lui et sa mère, » qui estoient à Montlehéri, ne ozerent aller jusques » à Paris, tant que ceux de la ville les vindrent quérir avec armes en moult grant quantité. Et me dit » que depuis Montlehéri jusques a Paris, le chemin » estoit plain et serré des coustés de gens d'armes et » autres gens qui crioient tous à haute voix à Notre » Seigneur qu'il lui donnast bonne vie et prospérité, » et le voulsist garder contre tous ses ennemis. » (Histoire de saint Louis, par Joinville, p. 15, édition de Ducange.)

(2) Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc.

MCD 2019

gouvernement; elle lui avait été enseignée par les périls; mais elle ne pouvait triompher de la nature même des choses; il fallait encore de longs siècles pour que la frénésie des troubles publics fût extirpée.

Les grands vassaux de la couronne, convaincus que, dans sa position, Blanche ne pouvait avoir la force de les terrasser, entreprirent de nouvelles ligues. Plus d'une fois ils eurent pour associé et pour chef le roi d'Angleterre. J'élague ici, et à dessein, une foule de détails, dont la répétition uniforme fatiguerait le lecteur; il suffit, pour lui, de savoir que le pouvoir royal avait encore à subir des jours de luttes et de combats. Si l'ordre ne faisait que lentement des progrès, la tolérance n'était guère plus heureuse, la guerre contre les Albigeois s'était réveillée; un édit pénal fut lancé contre ces malheureux. Le comte de Toulouse, las de tant de sang répandu, proposa un traité à la régente; il s'obligeait à donner sa fille en mariage au prince Alphonse, frère de saint Louis; si des enfants ne naissaient pas de ce mariage, ses biens retourneraient à la couronne. Blanche consentit à cette alliance au nom de son fils aîné; nous verrons la France en profiter plus tard. En repos sur un point aussi capital, le comte de Toulouse eut encore à se réconcilier avec la cour de Rome; elle le condamna d'abord à faire amende honorable dans la métropole de Paris, pieds nus et en chemise; elle exigea, en outre, l'établissement de l'inquisition dans le Languedoc. Ainsi se termina une guerre, honte de la religion [1228].

Les troubles civils, ou, pour mieux dire, les intrigues politiques étaient loin de s'arrêter en France. Plusieurs grands vassaux avaient juré la perte du comte de Champagne, dont ils voulaient tirer vengeance comme ayant déconcerté leur dernier projet. D'autres pensaient qu'il fallait l'attacher d'une manière définitive à la cause des confédérés, en lui donnant pour femme Iolande, fille du comte de Bretagne : ce mariage fut consenti par Thibault et par Pierre de Dreux (1), père de la jeune fille. Mais, au moment de la conclusion, Thibault reçut de saint Louis la lettre suivante : « Sir Thi- » bault de Champagne, j'ai ouï dire que vous » allez prendre pour femme la fille du comte » Pierre de Bretagne. Si vous ne voulez per- » dre ce que vous possédez en France, ne » contractez pas ce mariage; vous n'ignorez » pas tous les maux que le comte de Breta- » gne a causés à la France (1). » A la réception de cette lettre, Thibault, déjà en route pour le monastère de Val-Secret, proche Château-Thierri, fit avertir son futur beau-père qu'il renonçait à l'alliance projetée entre eux. Dans le système féodal on regardait comme la dernière des infamies de retirer une parole volontairement donnée : une tache ineffaçable venait donc de rejaillir sur le comte de Champagne; ce n'est pas tout, à l'égard de Pierre de Dreux il s'était rendu coupable d'un affront que le sang pouvait seul laver. Une ligue de tous les grands feudataires se forme sur-le-champ; les domaines de Thibault sont livrés aux flammes; on lui oppose les droits que sa cousine Alice, reine de Chypre, avait ou prétendait avoir sur la Champagne. Dans cette crise, le comte *poète* invoque la protection de saint Louis; tous ses vassaux l'abandonnent, hors Simon de Joinville, père de l'historien. Avant que le monarque et sa mère pussent intervenir, le comte de Bretagne avait déjà noué des négociations avec le roi d'Angleterre; mais Hubert Dubour, ministre de ce prince, et qui était aux gages de la France, détourna son maître de se réunir aux seigneurs français. Un traité de paix fut ensuite signé entre les deux couronnes, et n'empêcha pas d'ailleurs Henri III d'envoyer en secret des secours au comte de Bretagne. Saint Louis, toujours accompagné de sa mère, s'empare du

(1) Le comte de Bretagne.

(1) Voici maintenant cette lettre telle qu'elle est rapportée dans les Mémoires de Joinville : « Sire Thi- » bault de Champaigne, j'ai entendu que vous avez » conuenance et promis à prendre à femme la fille » du conte Pierre de Bretaigne. Pourtant vous » mande, que si cher que auez tout quant que au- » rez au royaume de France, que ne le faces pas. La » raison pourquoy vous savez bien; je n'ai jamais » trouué pis qui mal m'ait voulu faire, que lui. » (Histoire du roi saint Louis, par Joinville, p. 17, édition de Ducange.)

MCD 2019

château de Bellesme et d'une autre place de guerre en Normandie. Ces avantages n'ébranlent pas Pierre de Dreux; pour jeter les bases d'une alliance solide, il fait hommage au roi d'Angleterre de son comté de Bretagne; Henri III lui donne en retour le comté de Richemond, et cinq cents marcs d'argent. Pierre de Dreux publia alors une proclamation insolente, où il expliquait tous les prétendus torts de la régente et de son fils; cette même proclamation, il la fit remettre entre les mains de Louis IX par un chevalier du Temple [1229]. Cependant, la ville d'Angers tomba bientôt au pouvoir du jeune monarque ; tout lui présageait de rapides conquêtes, lorsque les autres vassaux de la couronne, inquiétés par ces premiers succès, se retirèrent avec leurs milices, sous le prétexte d'aller repousser des invasions faites sur leurs terres. La régente, de son côté, avait signé la paix avec le comte de La Marche. On stipula dans ce traité que le roi fournirait, dans l'espace de deux ans, une dispense de la cour de Rome pour conclure le mariage d'Élisabeth de France, sa sœur, avec le fils aîné du comte de La Marche; dans le cas où cette alliance, qui avait déjà été précédemment arrêtée, ne se réaliserait pas, les villes de Saint-Jean-d'Angély, de Montreuil en Gastine, Langé et Aulnis, deviendraient la propriété du comte. Enfin, la régente obtint de Raymond, nouveau vicomte de Touars, qu'il rendît hommage à la couronne. Deux vassaux disposant de forces considérables allaient donc se tenir à l'écart dans la nouvelle lutte dont la France était menacée. En effet, Henri III venait de débarquer à Saint-Malo [1230]. Le comte de Bretagne, qui l'avait reconnu comme suzerain, s'était empressé de lui ouvrir les portes de ses villes; de sorte que les Anglais prenaient pied dans une nouvelle province. Louis IX s'empare d'Ancenis et des forteresses d'Oudon et de Châteauroux ; pendant ce temps, Henri III s'abandonnait dans les murs de Nantes à tous les genres de plaisirs, se gardant bien d'opposer ses troupes à celles du roi de France. Les feudataires, qui tant de fois s'étaient confédérés, auraient dû tenter de leur côté une diversion; mais rien dans ces siècles ne se faisait avec ensemble et à propos: ils traitèrent donc tous séparément avec la régente; alors le monarque anglais retourna dans son royaume. Enfin, au mois de juillet 1231, on signa une trêve de trois années.

Louis IX, qui pour un prince encore si jeune s'était montré plein d'ardeur et de courage dans la guerre contre le comte de Bretagne, déploya bientôt un genre de sagesse fermeté qu'il répéta plus tard, et dans des circonstances souvent très-difficiles. Les évêques, appréciant mieux que d'autres cette puissance des interdits tant de fois lancés par les papes sur des royaumes tout entiers, tentaient d'imiter à leur tour cet exemple. Et comme ils se constituaient juges de l'opportunité de la plus terrible des mesures, ils s'en servaient dans leurs querelles particulières, ou bien encore dans les différends où ils étaient engagés avec le pouvoir royal : de là de fréquents désordres publics. Blanche, d'accord avec son fils, avait voulu mettre à la tête de la commune de Beauvais un habitant de Senlis qui leur était dévoué : les bourgeois de cette dernière cité crurent reconnaître dans ce choix une atteinte portée à leurs priviléges. Un mouvement populaire éclata, dans lequel vingt personnes perdirent la vie, tandis que le maire, envoyé par la couronne, subit les plus mauvais traitements. Sur ces entrefaites, Milon, évêque de Beauvais, accourt; il cherche à intervenir entre le fils de Blanche de Castille et les habitants de la ville (1) où est établi son siége épiscopal. Mais le monarque français pénètre dans les murs de Beauvais, condamne à mort plusieurs COMMUNIERS, prononce contre l'évêque, qui avait embrassé leur parti, une amende de huit cents francs, et le condamne en outre au paiement de tous les frais de l'expédition. C'était oser beaucoup pour le treizième siècle; aussi des réclamations s'élevèrent de la part du clergé [1233]; des conciles provinciaux furent convoqués à Noyon et à Laon; une excommunication générale fut lancée contre saint Louis. Mais le monarque, convaincu de la légitimité de ses droits, resta

(1) Beauvais.

MCD 2019

inflexible; trois années s'écoulèrent néanmoins avant que le pouvoir royal obtînt un triomphe définitif. Saint Louis fit connaître encore, dans une occasion bien plus solennelle, quelle serait toujours sa règle de conduite dans ses rapports avec les évêques. « Un jour, » dit Joinville, « tous les prélats » de France se réunirent à Paris pour pré- » senter une requête au roi; l'évêque Guy » d'Auxerre lui dit : Sachez, sire, que tous » ces prélats qui sont en votre présence me » chargent de vous déclarer que vous laissez » perdre la chrétienté. Le bon roi se signant » d'abord : Évêque, dites-moi donc comment » il se fait et par quelle raison ? — Sire, » reprit l'évêque, c'est qu'on ne tient plus » compte des excommunications, et que nul » ne veut donner satisfaction à l'Église; » c'est pourquoi, sire, tous les évêques ici » présents vous supplient d'ordonner à vos » baillis, prevôts et autres administrateurs » de justice, de contraindre, même par la » saisie des biens, quiconque aura été ex- » communié, à se faire absoudre par l'É- » glise. Le monarque répondit qu'il ne de- » mandait pas mieux à l'égard de ceux qui » auraient fait tort à l'Église et à leur pro- » chain ; autrement ce serait agir contre » Dieu et toute raison, de forcer à recevoir » l'absolution ceux à qui les clercs eux-mê- » mes auraient apporté préjudice; avant de » les condamner il fallait au moins les en- » tendre. Puis il cita l'exemple du comte de » Bretagne, qui, après sept années de con- » testations, avait obtenu gain de cause avec » les évêques de son duché; si donc, » ajouta-t-il, « je l'eusse condamné dès l'origine, » j'aurais été coupable envers Dieu et envers » mon feudataire (1). »

(1) Le duc de Bretagne.

Blanche, dont le pouvoir ne reposait sur aucune base légale; car le lecteur doit se rappeler qu'elle prit les rênes de l'État sur la simple déclaration faite par l'archevêque de Sens et des évêques de Beauvais et de Chartres; Blanche, dis-je, qui faisait apposer à tous les actes de l'autorité le nom de son fils Louis IX, voulut le marier, afin de consolider le pouvoir royal. En effet, les enfants issus de cette union enleveraient toute espérance à l'ambition si dangereuse des grands vassaux. La régente jeta les yeux sur Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger, comte de Provence, et descendant des comtes de Barcelonne. Les possessions qu'il occupait dans le midi de la France étaient considérables, et renfermaient entre autres cités florissantes, Marseille, Arles, Nice et Avignon. L'archevêque de

(1) « Je vy une journée que tous les prélatz de »France se trouvèrent à Paris, pour parler au bon »saint Loys, et lui faire une requeste. Et quant il le »sceut, il se rendit au palais, pour là les oir de ce »qu'ils voulaient dire. Et quant tous furent assem- »blés, ce fut l'euesque Guy d'Auseure, qui fut fils de »monseigneur Guilleaume de Melot, qui commença »à dire au roi, par le congié et commun assente- »ment de tous les autres prélats : Sire, sachez que »tous ces prélats, qui cy sont en votre présance, me »font dire que vous lessez perdre toute la chrestienté, »et qu'elle se pert entre vos mains. Adonc le bon roi »se signe de la croix, et dit : Euesque, or me dittes »commant il se fait, et par quelle raison? Sire, fist »l'euesque, c'est pour ce qu'on ne tient plus compte »des excommuniés. Car aujourd'hui un homme ay- »merait mieux mourir tout excommunié, que de se »faire absoudre, et ne veut nully faire satisfaction à »l'Eglise. Pourtant, Sire, ils vous requièrent tous à »vne voiz pour Dieu, et pour ce que ainsi le deuez »faire, qu'il vous plaise commander à tous vos bail- »lifz, preuostz, et autres administrateurs de justice; »que où il sera trouué aucun en vostre royaume, »qui aura esté an et jour continuellement excom- »munié, qu'ilz le contraignent à se faire absoudre »par la prinse de ses biens. Et le saint homme res- »pondit, que tres voulentiers le commanderait faire »de ceux qu'on trouueroit être torçonniers à l'Église »et à son presme. Et l'Euesque dist, qu'il ne leur ap- »partenoit à congnoistre de leurs causes. Et à ce »respondit le roy, que il ne le feroit autrement. Et »disoit, que ce seroit contre Dieu et raison qu'il fist »contraindre à soy faire absouldre ceulx à qui les »clercs feroient tort, et qu'iz ne fussent oiz en leur »bon droit. Et de ce leur donna exemple du conte »de Bretaigne, qui par sept ans a plaidoié contre les »prelatz de Bretaigne tout excommunié, et finale- »ment a si bien conduite et menée sa cause, que »nostre saint père le pape les a condampnez enuers »icelui conte de Bretaigne. Parquoy disoit, que si »dès la premiere année il eust voulu contraindre »icelui conte de Bretaigne à soy faire absouldre, il »lui eust conuenu laisser à iceux prelatz contre rai- »son ce qu'ilz lui demandoient outre son vouloir : et »que en ce faisant, il eust grandement meffait en- »uers Dieu et envers le dit conte de Bretaigne. » (Histoire du roi saint Louis, par Joinville, p. 13, édition de Ducange.)

MCD 2019

Sens et Jean de Nesles firent la demande de la main de Marguerite ; le comte de Provence donna son consentement. Le mariage fut célébré avec la plus grande pompe; Louis IX avait dix-neuf ans, la jeune reine en avait à peine treize. Blanche avait sans doute déployé de véritables talents comme régente; mais, dans l'intérieur de sa famille, elle était, à certains égards, moins qu'une femme ordinaire. L'expérience le prouve : les femmes n'étonnent par l'éclat des plus hautes qualités qu'à la condition de renoncer à ces précieux dons, apanage ordinaire de leur sexe : en un mot, elles ne se montrent grandes qu'en se dépouillant de leur nature. Or, la reine douairière, si remarquable par l'énergie et l'habileté, subissait des moments où elle se trouvait en face de sa nature primitive; elle retombait même au-dessous. Après avoir fait contracter à Louis IX un mariage politique, elle voulut dégager son cœur de toute affection conjugale; elle aspirait à régner exclusivement sur le jeune monarque, droit que tant de services rendus à sa fortune semblaient lui avoir acquis. Louis, toujours plein de reconnaissance pour sa mère, avait des concessions à faire à sa jeune épouse, qui lui portait l'amour le plus sincère. Le roi de France se résigna; il voulut, dans la hiérarchie des devoirs, se dévouer, avant tout, à sa mère. Il prit des précautions contre sa jalousie; il se cacha, afin d'aimer Marguerite comme elle le méritait; cette tâche si rude fut au-dessus de ses forces, et plus d'une fois le jeune époux succomba. Placé entre deux obligations légitimes, mais ennemies, il se laissa prend e au piége où sa jeunesse devait trouver tant de bonheur; il était à plaindre, mais non à blâmer. Dans ces rares occasions, la colère de Blanche s'élevait menaçante contre son propre fils et contre Marguerite ; alors Louis IX redoublait de tendresse pour sa mère, afin de se faire pardonner, non pas sa faute, mais la maladresse de sa prévoyance. Comme fils, il offre donc un caractère qu'on ne saurait trop étudier.

Au reste, ces détails de mœurs ne peuvent être complétement appréciés que si on consulte les récits des contemporains. « Une » fois, » dit Joinville, « était le roi auprès » de la reine, sa femme, qui était blessée » d'un enfant qu'elle venait de mettre au » monde; la régente prit son fils par la » main, lui disant : Vous ne faites rien » ici. La reine Marguerite s'écria : Hélas! » vous ne me laisserez donc voir à mon sei- » gneur ni morte ni vive. Elle perdit con- » naissance à ce point, qu'on craignit un » instant sa mort; alors le roi retourna au- » près d'elle (1). »

La raison bienveillante et la fermeté circonspecte que saint Louis apportait dans tous ses rapports avec ses vassaux n'empêchaient pas ces derniers de former sans cesse des ligues. Le comte de Bretagne ravagea les terres de Henri d'Avangour, dévoué au monarque français; il obtint en outre deux mille hommes de troupe du roi d'Angleterre. Un premier succès, d'ailleurs assez insignifiant, réveilla toutes les

(1) Voici maintenant le texte de Joinville dans toute sa naïveté : « Les duretés que la reine Blanche » fit à la reine Marguerite furent telles, que la reine » Blanche ne voulait souffrir à son pouvoir que son » fils fût en la compagnie de sa femme, sinon le » soir qu'il allait coucher avec elle. Les hôtels où il » plaisait mieux au roi et à la reine à demeurer, c'é- » tait à Pontoise, parce que la chambre du roi était » dessus et la chambre de la reine dessous ; et avaien » ainsi accordé leur besogne, qu'ils tenaient leur » parlement en un escalier à vis, qui descendait d » l'une chambre à l'autre. Et avait ordonné que » quand les huissiers voyaient venir la reine Blanche » à la chambre du roi son fils, ils battaient les portes » de leurs verges, et le roi s'en venait courant à sa » chambre pour que sa mère l'y trouvât ; et ainsi le » faisaient les huissiers de la chambre de la reine » Marguerite quand la reine Blanche y venait, pour » qu'elle y trouvât son fils. Une fois étant le roi au- » près de la reine sa femme, et était en très-grand » péril de mort, parce qu'elle était blessée d'un en- » fant qu'elle avait eu, là vint la reine Blanche, et » prit son fils par la main, et lui dit : « Venez-vous » en ; vous ne faites rien ici. » Quand la reine Mar- » guerite vit que la reine emmenait le roi, elle s'é- » cria : Hélas ! vous ne me laissez voir mon seigneur » ni morte ni vive ; et lorsqu'elle se pâma, on cuida » qu'elle fût morte; et le roi qui cuida qu'elle se » mourait, retourna, et à grand peine la remit-on en » point. » (Joinville, édition de 1761, p. 26 et 27.) — Je n'ai point cité cette fois Ducange, qui a cru devoir supprimer cette peinture d'intérieur si précieuse.

MCD 2019

espérances du feudataire rebelle ; mais Louis IX fondit avec tant de rapidité sur les États du comte de Bretagne, que celui-ci vint se précipiter à ses pieds. Il avait la corde au cou, demandant miséricorde pour sa *félonie*. « Mauvais traître, » lui répondit le monarque, « tu mérites une mort infâme » pour tous les crimes dont tu t'es rendu » coupable ; mais je te pardonne à cause de » ta naissance, qui t'a fait mon proche pa- » rent, et parce que j'ai horreur de verser le » sang humain. Je ne laisserai la Bretagne » à ton fils que sa vie durant ; et je veux » qu'après sa mort, les rois de France de- » viennent les maîtres de la terre de Breta- » gne. » Ainsi, Pierre de Mauclerc, quoiqu'il fût seigneur du sang, suivant le langage du treizième siècle, se trouva dépouillé de son comté, et déclaré *félon*. Louis IX était en droit de l'envoyer à la mort. Mauclerc céda au roi Mareuille, Châteauroux et Saint-Aubin.

Le système féodal, en divisant le pouvoir à l'infini, imposait aux rois, chefs suprêmes, une attention continuelle. Ils étaient tenus de veiller aux démarches comme aux alliances de leurs vassaux. Un mariage considérable pouvait accroître subitement l'influence d'un feudataire et rompre tout équilibre. La royauté d'alors avait donc ses peines et ses soucis, surtout si l'on songe, d'une part, au grand nombre des vassaux, et de l'autre, à la difficulté des communications : il fallait savoir vite et beaucoup. Saint Louis, pendant tout son règne, donna un soin particulier à cette surveillance si délicate et si difficile. Le comte de Ponthieu avait accordé sa fille Jeanne au roi d'Angleterre, qui par procuration l'avait déjà fait épouser par un évêque anglais ; le pape lui-même était intervenu. Louis IX défendit au comte de Ponthieu de passer outre, et un mariage déjà si avancé ne se réalisa pas. La veuve du comte de Flandre voulait donner sa main à Simon de Montfort, comte de Leicester, et fils du vainqueur des Albigeois ; mais, par un traité précédent, elle s'était engagée à ne jamais prendre pour époux un ennemi de la France. Comme le comte de Leicester était vassal du roi d'Angleterre, et contraint, en conséquence, à marcher sous ses drapeaux, ce mariage n'eut pas lieu.

Le fils de Blanche fut proclamé majeur à l'âge de vingt-un ans [1236]. Une si longue attente aurait été infailliblement funeste avec une autre régente, et le royaume de France aurait pu disparaître dans les convulsions d'une horrible anarchie. Plus tard, et sous le règne de Charles V, la majorité de nos rois commença pour eux à l'âge de quatorze ans ; progrès notable. En effet, un prince, à cet âge, a besoin d'un ministre principal, dont les excès peuvent être contenus par les institutions judiciaires et politiques. Dans le cas où elles seraient impuissantes, un homme seul est moins à craindre que les usurpations d'une oligarchie puissante.

La majorité de saint Louis, toujours conseillé par sa mère, ne pouvait modifier tout-à-coup la constitution féodale : à peine un vassal était-il soumis, qu'un autre inspirait de vives inquiétudes. Ce fut de nouveau le tour du comte de Champagne. Par la mort de son oncle Sanche, il avait hérité du royaume de Navarre, et en outre d'une somme qui serait estimée aujourd'hui quinze millions. Ces trésors servirent d'aliments à l'ambition turbulente de Thibault VI (1). Il se considéra comme un feudataire désormais hors ligne et qui ne pouvait rester dans une position dépendante. Au milieu des périls dont l'avait menacé naguère la reine de Chypre, lui disputant la possession de la Champagne, Thibault VI avait fait cession au roi de France, de Chartres, de Blois, de Sancerre et de divers autres fiefs d'une grande importance. Ces villes, ces fiefs, il soutint ne les avoir pas vendus à Louis IX, mais seulement les avoir déposés entre ses mains à titre de gage ; c'était un simple acte de *réméré*, devenant nul le jour même où il rachetait ces mêmes domaines. Quoique devenu roi de Navarre, le comte de Champagne n'était pas assez puissant pour contrebalancer les forces du roi de France ; il avait besoin d'alliés ; il

(1) Comte de Champagne et nouveau roi de Navarre.

MCD 2019

MUSEO DEL PUEBLO ESPAÑOL MADRID

unit donc secrètement la fille issue de son premier mariage à Jean, fils de Mauclerc, et qui alors gouvernait la Bretagne; il rallia, en outre, à ses intérêts le comte et la comtesse de La Marche. Louis IX, instruit de ces diverses circonstances, rassembla une armée considérable pour marcher contre Thibault VI; celui-ci, qui précédemment s'était croisé, réclama la protection du pape Grégoire IX. Ce souverain-pontife adressa diverses lettres en faveur du comte de Champagne; elles ne produisirent aucun effet sur Louis IX, qui s'empara des principales villes de Thibault. La persévérance n'était pas une des qualités de ce dernier prince. Pressé vivement, il recourut à la voie des négociations; il confirma la cession des comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre et d'une foule d'autres fiefs; il remit entre les mains du roi les villes de Brai-sur-Seine et de Montereau-Fautyone il s'engagea, en outre, à se rendre au plus vite dans la Terre-Sainte, et à ne plus reparaître en France avant sept années. Thibault trouva dans la poésie des consolations contre un traité si désastreux, et il fit courir le couplet suivant en l'honneur de la reine Blanche :

Amour le veut et ma dame m'en prie,
Que je m'en part; et je moult l'en mercy,
Quand par le gré ma dame m'en chaty,
Meilleur raison n'y voye en ma partie.

Cette abnégation de soi et de ses plus chers intérêts, ce dévouement sans bornes à la dame qu'on avait proclamée la souveraine de son cœur, loin de choquer les mœurs publiques, étaient alors considérés comme une des inspirations les plus heureuses de la galanterie chevaleresque. Une sorte d'intérêt touchant se répandit sur les infortunes de Thibault; ce n'était pas la soumission d'un vaincu, mais l'hommage d'une admiration volontaire; c'était un tribut désintéressé qu'il payait cette fois à la reine Blanche. Cet incident fit diversion aux scènes désolantes qu'offraient encore les possessions du comte de Toulouse, réduit à frapper lui-même ses propres sujets pour éviter les foudres de Rome, auquel on dénonçait sans cesse les actions les plus indifférentes des anciens Albigeois. Louis IX, dont la piété était si ardente, n'avait pu se défendre de servir d'intercesseur au comte de Toulouse; il plaidait sa cause à la cour de Rome, en même temps qu'il s'appliquait à le réconcilier avec le comte de Provence, père de Marguerite (1), et auquel le fils de Raymond VI disputait la tranquille possession de la ville de Marseille.

Une circonstance que le vulgaire des princes aurait saisie avec empressement, vint s'offrir d'elle-même à Louis IX sans ébranler sa sagesse [1239]. De grands démêlés existaient entre le pape Grégoire IX et l'empereur d'Allemagne Frédéric II; ce dernier, après avoir promis d'entreprendre une croisade, s'était refusé à tenir ce saint engagement, et avait attiré sur sa tête les foudres de l'excommunication. Pour s'en venger, il avait mis dans ses intérêts les barons romains dont il avait acheté les terres, de telle sorte qu'ils étaient devenus ses vassaux : à ce titre ils devaient recevoir ses ordres et marcher sous ses étendards. Le pouvoir temporel du souverain-pontife se trouvait donc complétement annulé. Les barons romains, qui, comme tous les autres feudataires de l'Europe, étaient remuants, provoquèrent une sédition dans Rome, et réduisirent le pape Grégoire IX à prendre la fuite. L'empereur, de son côté, pour faire tomber l'excommunication qui l'avait atteint, se rendit dans la Palestine, où il fit une courte campagne. Par suite, une réconciliation apparente eut lieu entre Grégoire et Frédéric Quelques années s'écoulèrent ainsi; mai l'empereur d'Allemagne enleva aux Sarrasins l'île de Sardaigne, considérée comme un fief appartenant à la cour de Rome, et il en donna l'investiture à Henri, son fils naturel. Grégoire IX lança aussitôt contre l'empereur une nouvelle excommunication, et délia tous les sujets de ce prince du serment de fidélité; il fit parvenir en outre, à tous les souverains et à tous les évêques, la formule de cette même excommunication, avec ordre d'en donner lecture les dimanches et les fêtes, et

(1) C'était la femme de Louis IX.

MCD 2019

au bruit des cloches. Frédéric s'en vengea sur les partisans du souverain-pontife : la Péninsule fut divisée entre deux partis irréconciliables (1), et dont la haine ardente traversa plusieurs siècles. Grégoire IX épuisa, sans se laisser abattre, toutes les ressources du pouvoir spirituel déposé entre ses mains; on le vit provoquer une croisade contre Frédéric : elle n'eut pas de succès. Ce monarque, doué d'un génie intrépide, multipliait sous toutes les formes son opiniâtre résistance. Le pape adressa [1239] une lettre à saint Louis; elle fut remise par Jacques, cardinal de Palestine, auquel il avait donné le titre de légat. Ce titre, jadis si redouté, ne protégea pas cependant le prince de l'Église qui en était revêtu; il se déguisa pour pénétrer en France, tant il avait à craindre de devenir le captif des partisans de l'empereur! Grégoire, dans la missive qu'il adressa au fils de Blanche, le suppliait de venir à son secours. A cette première lettre en était jointe une autre adressée aux grands feudataires; cette dernière était écrite dans les termes suivants : « L'illustre roi de France, fils spirituel et » bien-aimé de l'Église, et tout le baronnage » français, sont informés par cette lettre que » du conseil de nos frères, et après une lon- » gue délibération, nous avons condamné » Frédéric et l'avons dégradé de la dignité » impériale. Nous avons choisi en sa place » le comte Robert, frère du roi des Français, » que non-seulement l'Église romaine, mais » encore l'Église universelle doit soutenir » vaillamment, et de tous ses efforts, dans la » dignité que nous lui avons offerte spon- » tanément. Informez-nous au plus vite que » vous acceptez une offre si avantageuse; » consacrez à la défense de ce choix vos » soins et vos richesses : car nous voulons » punir les attentats sans nombre de Frédé- » ric, que toute la terre réprouve avec nous, » et auquel nous ne laissons pas même l'es- » poir du pardon. »

Le pape, avant de risquer une pareille lettre, en avait pesé tous les termes. Saint Louis nourrissait, à juste titre, des sujets de mécontentement contre l'empereur Frédéric. Le souverain-pontife devait donc être convaincu que ce serait une douce vengeance pour le monarque français de voir un de ses frères occuper le trône impérial; d'un autre côté, et en cas de résistance, on ouvrait aux grands vassaux de la couronne une carrière infinie de combats glorieux. Mais l'événement ne répondit pas aux espérances de Grégoire. Louis IX ne songeait qu'à mettre des bornes à l'invasion des papes dans les affaires temporelles; ceux-ci, en outre, étaient loin d'avoir manifesté des intentions favorables à la régente et à son fils: accepter l'offre faite par la cour de Rome au prince Robert, de la couronne impériale, c'était se soumettre sans retour à la suprématie pontificale; c'était la revêtir d'une domination planant au-dessus de tous les princes. Enfin, comme la lettre de Grégoire IX avait été adressée, non-seulement au roi, mais encore à tous les grands vassaux, on fit une réponse collective; j'en offre ici une traduction au lecteur : « Par quelle téméraire audace le pape tente- » t-il de précipiter de son trône un empereur » qui, comme Frédéric, a bravé tous les gen- » res de périls pour servir la cause de Jésus- » Christ?... Comment avoir osé condamner » le premier de tous les potentats parmi les » chrétiens, sans avoir rassemblé contre lui » les preuves les plus convaincantes, sans » que même il ait reconnu la vérité des ac- » cusations lancées pendant son absence?... » Un concile seul avait droit de le juger. » Nous en rapporterons-nous aux ennemis » de Frédéric, parmi lesquels le pape se fait » remarquer comme le plus implacable? L'in- » nocence de ce monarque est évidente à nos » yeux, soit comme séculier, soit comme ca- » tholique; nous sommes loin de reconnaître » tant de religion dans la conduite du sou- » verain-pontife, qui, au lieu de seconder » l'empereur lorsqu'il versait son sang pour » la cause sainte, a cherché à lui ravir le » trône. Pour notre part, nous sommes » résolus à ne pas combattre l'empereur » Frédéric, qui dispose des ressources de tant » de royaumes, et qui, dans cette occasion, » aurait encore pour lui la justice de sa » cause. Il importe peu sans doute à la cour » de Rome que les Français prodiguent leur

(1) Les Guelfes et les Gibelins.

MCD 2019

MCD 2019

1. JEHAN SIRE DE JOINVILLE. Règne de Louis IX. (1248)
2. COSTUME DES ARCHERS AU 13e. SIÈCLE.
3. RENAUD DE St. VINCENT. Règne de Louis IX. (1250)

FRANCE

Paris, Imp de Legay, r de la Bucherie.

MCD 2019

» vie, pourvu que la vengeance du Saint-
» Siége soit satisfaite; mais si le souverain-
» pontife parvenait à l'aide de nos bras à
» vaincre l'empereur, il foulerait bientôt à
» ses pieds tous les autres princes. Néan-
» moins, pour prou er au pape quelle atten-
» tion on porte à ses demandes, même à celles
» qui ne paraissent pas justes, et quoiqu'on
» devine facilement que l'offre de Gré-
» goire IX lui est plutôt inspirée par une
» haine ardente contre l'empereur que par
» le désir sincère d'être utile à la France,
» on enverra des ambassadeurs auprès de
» Frédéric pour découvrir s'il est réellement
» catholique. Dans le cas où aucun doute ne
» s'éleverait à cet égard, pourquoi, » ajou-
tent les rédacteurs de la lettre, « irions-nous
» lui déclarer la guerre? Au contraire, si lui
» ou le pape ne se trouvent pas être de véri-
» tables orthodoxes, nous les poursuivrons
» à toute outrance (1). »

Le style hautain et menaçant de cette lettre, écrite en nom collectif, mais où la pensée du roi de France se laissait lire sans voile, produisit une profonde émotion sur Grégoire IX; elle ne le détacha pas cependant de la haine ardente dont il était saisi contre l'empereur. Louis IX adopta le parti le plus sage : ne voulant pas rompre ouvertement avec la cour de Rome, il ne s'opposa pas à ce que des levées d'argent fussent opérées au nom du pape sur les domaines ecclésiastiques; tandis qu'il envoya des ambassadeurs à Frédéric pour lui faire connaître la proposition du pape. Frédéric II remercia le monarque français, auquel il fit donner l'assurance la plus positive qu'il ne s'était jamais écarté de la communion romaine [1239]. Grégoire IX annonça aux rois de l'Europe, aux patriarches, aux prélats, qu'il convoquait un concile à Rome pour le jour de Pâques [1241]. L'empereur, maître des passages des Alpes, résolut de faire arrêter les prêtres qui obéiraient aux ordres du souverain-pontife; il adressa en même temps une lettre à Louis IX, pour le supplier de retenir dans leurs foyers les prélats français, auxquels il refuserait toute espèce de sauf-conduit. La position des ecclésiastiques devint bientôt après encore plus difficile. En effet, la cardinal de Palestrine appela dans les murs de Meaux un nombre considérable de prélats et d'abbés, les sommant de se mettre en route pour Rome; la plupart d'entre eux se rendirent sur les bords du Rhône, où des embarcations devaient les attendre; mais à peine trouva-t-on réunies quelques barques. Les archevêques de Tours et de Bourges, l'évêque de Chartres, s'empressèrent de rentrer dans leurs diocèses; mais cet exemple ne fut pas généralement suivi : des prélats et des abbés se mirent en route pour Rome; ils tombèrent entre les mains d'un fils naturel de Frédéric, qui les jeta en prison, où, suivant une tradition, d'ailleurs sans preuves, il les chargea de chaînes en argent. Ce revers, qui empêchait que le concile n'eût lieu, causa la mort de Grégoire IX; on lui donna pour successeur Célestin IV, dont le règne ne dura que dix-huit jours. Deux années se passèrent ensuite sans que les cardinaux pussent parvenir à nommer un nouveau pape. Louis IX eut à peine appris l'emprisonnement des évêques et des abbés français, qu'il adressa la lettre suivante à Frédéric II : « Long-temps j'ai cru qu'aucun
» motif de haine ou qu'aucune cause de
» scandale ne troublerait l'harmonie entre
» l'Empire et mon royaume, qui, depuis tant
» d'années, sont comme réunis par la plus
» tendre comme la plus sincère affection.
» Les rois de France, mes prédécesseurs
» d'heureuse mémoire, ont toujours témoi-
» gné de leur zèle pour l'honneur et la con-
» servation de l'Empire : quant à moi,
» choisi par la Providence pour leur suc-
» céder, je ne me suis jamais écarté des sen-
» timents qui les ont animés... J'ai donc été
» surpris péniblement de ce que vous avez
» donné ordre qu'on arrêtât les prélats de
» mon royaume, qui, pour obéir aux ordres
» du Saint-Siége, s'étaient rendus à Rome.
» Je suis plus douloureusement affecté que
» votre majesté ne peut le croire : car les
» prélats français, comme j'en ai acquis la
» preuve par leurs lettres, n'auraient jamais
» accédé à aucun projet hostile à votre gran-

(1) Matthæi Parisii Historia Angliæ,

MCD 2019

» deur impériale, quand même le souverain-
» pontife aurait voulu les exciter à tenter
» contre vous une entreprise coupable. Il est
» donc juste que, n'ayant commis aucune
» faute de nature à justifier leur détention,
» vous les rendiez à la liberté : vous me
» donnerez par là une légitime satisfaction;
» car la majesté royale resterait flétrie si,
» dans une pareille circonstance, je n'avais
» pas élevé hautement la voix. Rappelez-
» vous que l'évêque de Preneste et les au-
» tres légats n'ont pu me décider à porter la
» guerre dans les États de l'*Empire*. Votre
» prudence impériale saura donc dans cette
» occasion quel est le parti à prendre : elle
» pesera dans sa sagesse les termes dont je
» me sers en cette lettre; elle ne se con-
» tentera point d'alléguer l'étendue de sa
» puissance; car la France n'est pas si affai-
» blie qu'elle se résigne à être foulée aux
» pieds par votre grandeur impériale. »
Frédéric II recula devant les risques de la lutte dont il était menacé, et il ouvrit la porte des prisons aux évêques français [1241].

A peine le fils de Blanche eut-il obtenu cette juste réparation, que de nouvelles difficultés vinrent l'assaillir; il faut, pour les bien faire comprendre, que je remonte dans le passé. Louis, lié par le testament de son père, en exécuta successivement les dispositions principales : il donna donc à ses deux frères les domaines qui leur avaient été assignés. Robert épousa Mathilde, fille du duc de Brabant, et reçut le comté d'Artois. Alphonse entra en possession des comtés de Poitou et d'Auvergne, auxquels on réunit les villes que Raymond VII avait cédées en vertu d'un traité précédent. Ce dernier octroi d'apanage irrita les grands feudataires du Midi, où déjà des intrigues avaient été concertées. Raymond VII, comte de Toulouse, parvenu à se réconcilier avec la cour de Rome, avait imploré l'appui de Frédéric II, pour tirer vengeance de Raymond Berenger, comte de Provence. Celui-ci s'était rallié aux papes, ces ennemis naguère si ardents du comte de Toulouse. L'empereur Frédéric II, d'un autre côté, qui, dans ses différends avec Grégoire IX, avait rencontré au nombre des alliés du souverain-pontife Berenger, l'avait déclaré déchu du comté de Forcalquier. Il en avait fait don à Raymond VII, qui, à la tête de ses troupes, s'était emparé de plusieurs villes et châteaux appartenant au comte de Provence. Henri III d'Angleterre, l'un des gendres de ce dernier, tenta de désarmer la colère de l'empereur Frédéric II; le comte de Toulouse, d'autre part, avait imprudemment tendu une embûche à des chevaliers de la sénéchaussée de Carcassonne, qui avaient pris les armes contre lui. Ces chevaliers se trouvaient placés directement sous le sceptre de Louis IX; en d'autres termes, ils étaient ses sujets immédiats : c'était donc une espèce de déclaration de guerre faite au monarque français. Enfin, et comme pour compliquer une situation déjà si effrayante, Trancavel, fils de Raymond Roger, vicomte de Beziers et de Carcassonne, que Simon de Montfort avait jadis laissé expirer dans les fers, réclama l'héritage paternel; il amenait avec lui une foule de guerriers intrépides : dans leur exil volontaire, ils avaient combattu avec éclat contre les Maures d'Espagne. Le malheur sanctifie les souverains et leur race; tous les cœurs volèrent au-devant de Trancavel. Le bourg de Carcassonne, dépendance de la ville de ce nom, malgré la présence de l'archevêque de Narbonne et celle de l'évêque de Toulouse, ouvrit ses portes au fils de son ancien maître. Louis IX, effrayé de la présence du jeune Trancavel, signal d'une nouvelle guerre contre les Albigeois, envoya une armée dans le Midi, sous les ordres de Jean de Beaumont, son chambellan. Ce dernier força le fils de l'ancien vicomte de Béziers à recevoir une capitulation par suite de laquelle il quitta la France. Raymond VII, perdant tout espoir de recouvrer ses anciennes possessions, se soumit de nouveau au monarque français, s'engageant à proscrire les restes épars des malheureux dissidents : il signa en outre la paix et donna en mariage sa fille Jeanne de Toulouse à Alphonse, second frère de Louis IX. Il est à remarquer que la fille du comte de Toulouse résidait depuis plus de dix ans à la cour de France, où Blanche s'efforçait de lui impri-

MCD 2019

mer des mœurs et des habitudes, la préparant à l'union qui l'attendait. Au moment où le roi investit, comme je l'ai déjà rapporté plus haut, son frère Alphonse des comtés de Poitiers et d'Auvergne, et de plusieurs villes, qui jadis avaient appartenu au comte de Toulouse, il réunit une cour plénière à Saumur, en Anjou. Joinville nous a transmis des détails pleins d'intérêt sur cette assemblée, où la pompe du luxe et la hiérarchie des distances monarchiques se mêlèrent aux vieilles traditions des anciennes assemblées politiques des Francs. « A la » table du roi, » raconte le vieux chroniqueur, « était assis à côté du monarque son frère le » comte de Poitiers, qu'il avait armé chevalier à la Saint-Jean; après celui-ci on » avait placé le comte Jean de Dreux; puis » le comte de la Marche et l'ancien comte de » Bretagne, dit Mauclerc. Vis-à-vis la table » de saint Louis siégeait le roi de Navarre, en » grand costume du temps. Le roi Louis IX » était servi par le comte d'Artois. Le comte » Jean de Soissons découpait les viandes : à » la suite des évêques et des archevêques, » venait Blanche, reine douairière; le ser- » vice auprès de sa personne était fait par le » comte de Boulogne, depuis roi de Portu- » gal; par le comte de Saint-Pol, et un » jeune Allemand, qu'à maintes reprises elle » baisa au front pour lui rappeler les caresses » de sa mère. »

Ces détails restent la démonstration invincible d'une vérité que, dans le cours de mon récit, j'ai déjà appuyée de nombreuses preuves, savoir, que la qualité de roi de France, à partir des époques les plus reculées, a toujours été empreinte d'une sorte de majesté indestructible. Les princes descendants des deux premières dynasties ont pu se laisser enlever la couronne; les races en vieillissant perdent de leur vertu; la fortune des événements, que les hommes aperçoivent sans pouvoir toujours les comprendre, d'autres causes encore ont fait chanceler les trônes des fils de Clovis comme ceux des fils de Charlemagne; mais le titre de roi, je ne saurais trop le répéter, n'en est pas moins resté revêtu d'une sorte de majesté séculaire. Nous voyons les frères mêmes de Louis IX le servir à table; glorieux, en présence de tous les grands feudataires, de se montrer ses premiers serviteurs. Cet auguste cérémonial, inspiré par la plus profonde et la plus habile des logiques, puisqu'il isole le monarque des propres membres de sa famille, lui inculque en traits ineffaçables l'étendue des devoirs auxquels, en retour de tant d'honneurs, il est lié; cet auguste cérémonial, nous le retrouverons, toujours resplendissant de prestige, sous le règne de Louis XIV, c'est-à-dire six siècles après la cour plénière de Saumur. C'est donc en cédant à de misérables préjugés que les disciples de la moderne école historique ont représenté le titre qui décorait nos anciens monarques comme une sorte de vaine parure et de hochet sans valeur. Si les rois de France étaient tombés aussi bas qu'ils nous les représentent, comment auraient-ils obtenu de leurs proches parents et de leurs puissants feudataires ces marques d'un respect pour ainsi dire sans limites ? Alors on en appréciait bien l'importance : aussi le comte de Toulouse, devenu déjà infidèle à la politique qui l'avait de nouveau rattaché à saint Louis, évita de se rendre à la cour plénière de Saumur; il aurait été obligé d'apporter au fils de Blanche des hommages dont le contraste aurait tranché trop vivement avec la trahison qu'il méditait. En effet, il s'était mêlé à une ligue où venait de prendre part jusqu'au comte de Provence, beau-père de Louis IX. Qu'on ne s'étonne pas : alliances et intérêts changeaient chez nos pères du jour au lendemain, comme je l'ai déjà écrit tant de fois. Il fut donc convenu que Raymond VII, quoique déjà marié à Sancie, sœur du roi d'Arragon, épouserait la troisième fille du comte de Provence, et que le pape, sous prétexte de parenté, annulerait le premier mariage contracté par le comte de Toulouse. Ce dernier comptait encore que la troisième fille du comte de Provence lui donnerait des enfants qui hériteraient de ses États; de sorte que sa fille Jeanne de Toulouse, et son gendre Alphonse de France, ne recueilleraient rien à sa mort. Mais Raymond VII ne put contracter un nouveau mariage avec Sancie de Provence (c'était le nom de la nouvelle femme qu'il

MCD 2019

recherchait en mariage); il jeta, en conséquence, les yeux sur Marguerite de La Marche, sœur utérine du roi d'Angleterre, et il l'obtint plus tard pour femme. A cette confédération déjà si redoutable du comte de Toulouse, du roi d'Angleterre et du vicomte de La Marche, vinrent se joindre Trancavel, les rois d'Arragon, de Castille et de Navarre : cette ligue fut ensevelie dans le plus profond silence. Alphonse de France convoqua, plein de sécurité, ses grands feudataires à Poitiers, capital de son fief : il les festoya tous. Le comte de La Marche et Isabelle sa femme, mère de Henri III d'Angleterre, devinrent l'objet de ses soins les plus attentifs. Mais Isabelle, qui avait dérogé de son ancien rang de reine en donnant sa main au comte de La Marche, s'opposa à ce qu'il rendît l'hommage féodal au nouveau comte de Poitou. Le comte de La Marche se rencontrant, avec le frère de Louis IX, sur la place publique, la veille même du jour où il devait le reconnaître comme suzerain, lui dit : « C'est » parce que j'avais été trompé et circonvenu » que je m'étais résigné à te rendre hom» mage; je te déclare maintenant que jamais » je ne deviendrai ton homme lige. N'est» ce pas contre toute justice que tu as ravi » le comté de Poitou à mon beau-fils le comte » Richard d'Angleterre, lui qui combattait » alors dans la Terre-Sainte? tu lui as fait » le mal pour le bien. » A l'insolence de ce langage, Alphonse s'arrête un instant tout stupéfait [1241]. Le comte de La Marche saute sur un cheval que lui présente un de ses pages, et vole avec la rapidité de l'éclair sur les pas de sa femme. Au moment où tous deux quittent Poitiers, de la maison qui leur avait servi de refuge s'élancent des torrents de flammes : c'est par leur ordre que le feu avait été mis.

Le monarque français, indigné de tant d'audace, appelle aux armes toute la chevalerie de France; puis il prescrit aux habitants des communes de rassembler des vivres. Mille fourgons chargés de tentes et de machines sont construits aussitôt; enfin, vingt mille hommes se réunissent sous les bannières de Louis. Le comte de La Marche, qui, à la suite de sa nouvelle trahison avait pendant plus de quinze jours tenu renfermé Louis dans les murs de la ville de Poitiers, qu'il ne cessait d'insulter, demanda des secours en argent à Henri III et à son frère Richard (1) de Cornouailles [1242]. Ces deux princes débarquèrent à l'embouchure de la Gironde; ils apportaient trente tonneaux remplis d'or. Le comte de La Marche, dont les ressources n'étaient pas au niveau des orgueilleuses prétentions de sa femme, ne put s'opposer à l'invasion du roi de France. A grande peine fortifia-t-il ses principales forteressses : Louis IX s'empare de Montreuil-Bonnin, de Béruge, Moncontour, et de Fontenay-le-Comte. Il assiégea bientôt une autre ville que les uns appellent Frontenay et d'autres Fontenay. A l'attaque de cette cité, Alphonse, frère du roi, fut blessé; tous les guerriers français demandèrent à grands cris la mort de l'enfant du rebelle. Mais le fils de Blanche, toujours maître de lui-même, répondit : « *Com*» *ment serait-il coupable en obéissant à* » *son père?* » En entrant dans la ville, on s'était emparé de quarante chevaliers et de quatre-vingts sergents. C'était sur ces braves que les soldats de saint Louis voulaient concentrer leur vengeance. « Quoi! » leur dit-il, « pouvez-vous les considérer comme » coupables, eux qui n'ont fait qu'exécu» ter les ordres de leur seigneur? » On ne versa pas une seule goutte de sang. Le monarque soumit ensuite Villiers près Saint-Gelais, Tonnai, Boutonne, Matas, Thouré et Sainte-Assaire. Le roi d'Angleterre, qui avait pénétré dans Saintes, se plaignit que son beau-frère (2) avait violé la trêve qui s'étendait encore à trois années. Saint Louis affirma le contraire, et apporta en preuves de sa sincérité la cession qu'il était disposé à faire de certaines terres que Henri III lui réclamait, soit en Poitou, soit en Normandie. A cette modération si pleine de générosité, Henri III opposa un défi personnel; il ne fut pas accepté, et la guerre commença.

(1) Ses deux beaux-fils, puisqu'ils étaient issus du premier mariage d'Isabelle.

(2) Louis IX.

MCD 2019

Si les grands feudataires de la couronne entraient avec vivacité dans toutes les ligues dirigées contre leur suzerain et qui leur offraient les espérances les plus incertaines, en retour ils ne savaient prendre aucune mesure pour tenir des engagements contractés avec tant de promptitude et de légèreté ; puis des intérêts inattendus, des jalousies subites, les éloignaient les uns des autres. Le comte de Toulouse, les rois de Navarre, de Castille et d'Arragon ne bougèrent pas, et le roi de France n'eut à tenir tête qu'au comte de La Marche et au roi d'Angleterre. Ce dernier commandait à des troupes dont le nombre n'avait rien de menaçant, et qui, en outre, étaient démoralisées par les démarches continuelles que les vassaux de la Saintonge faisaient sans cesse auprès roi de France pour obtenir de traiter avec lui : enfin, le comte de La Marche se repentait lui-même d'avoir suivi les conseils de sa femme Isabelle. Henri III, effrayé de l'abîme ouvert sous ses pas, députa vers saint Louis Richard de Cornouailles son frère. Ce prince, qui avait développé la vertu la plus héroïque dans la Terre-Sainte, avait en outre rendu de grands services aux guerriers français répandus dans l'Orient. Pour mieux toucher saint Louis, il se présenta portant le bourdon de pélerin ; il reçut du monarque français l'accueil le plus bienveillant, et l'assurance, pour son frère, d'une amnistie de vingt-quatre heures. Cependant les Français s'étaient déjà ébranlés pour franchir la Charente. Henri III, usant de l'armistice que son frère lui avait fait obtenir, marcha en toute hâte à Saintes, où son armée tomba dans le découragement le plus complet. Tel est le récit de plusieurs historiens. Suivant d'autres, et cette opinion est la plus générale, le roi de France aurait taillé en pièces les Anglais s'opposant à ce qu'il traversât un pont sur la Charente, situé devant la ville de Taillebourg. Saint Louis, après avoir été obligé de combattre corps à corps, aurait enfin repoussé les soldats de Henri III, qui se seraient sauvés à Saintes ; et ce serait à la suite de cette défaite que Richard de Cornouailles aurait obtenu une trève pour son frère. Les documents de cette époque abondent souvent en contradictions, que la sagacité moderne ne peut pas toujours concilier, parce que ces contradictions tombent sur des circonstances de détail dont il ne reste pas de traces certaines ; mais les faits principaux n'en conservent pas moins une authenticité incontestable ; il est donc certain que saint Louis triompha de Henri III, et remporta encore une victoire éclatante à Saintes. Le comte de La Marche, qui s'était mêlé avec courage aux combattants, recourut à la voie des négociations pour obtenir un nouveau pardon ; il lui fut accordé par un acte que Ducange nous a conservé, et dont j'offre au lecteur un extrait que j'emprunte au père Daniel. « Hugues de Lusignan, comte de La » Marche et *d'Angoulême*, et Isabelle, par » la grâce de Dieu reine d'Angleterre, à » tous ceux qui ces présentes lettres verront, » salut. La guerre s'étant allumée entre » nous d'une part, et nos très-chers sei- » gneurs Louis, illustre roi de France, et » le comte de Poitou, frère du même sei- » gneur, roi, de l'autre. Après plusieurs » conquêtes faites sur nous par ledit sei- » gneur, sachez que nous et nos fils Hugues- » le-Brun, Gui et Geoffroy de Lusignan, » chevaliers, sommes venus nous soumettre » avec notre terre haut et bas (1), à la vo- » lonté dudit seigneur roi ; et avant que le » roi notre seigneur nous reçût à sa discré- » tion, etc. » A la suite de ce préambule viennent les conditions imposées par le fils de Blanche au comte de La Marche. Ce dernier cède au comte de Poitou toutes les villes dont l'armée française venait de s'emparer ; il renonce entièrement à une somme annuelle de cinq mille livres que Louis IX lui avait payée jusque là ; il rend hommage-lige pour les comtés d'Angoulême, Castres, Coignac et Jarnac ; enfin, il se reconnaît le vassal d'Alphonse, frère de saint Louis, pour Lusignan, le comté de La Marche et ses dépendances, *et cela contre tous les hommes et toutes les femmes qui pourraient vivre et mourir* (2). Le comte de La Marche ensevelit dans le plus profond silence une

(1) « Alte et bas, » c'est-à-dire absolument, sans restriction.

(2) Ces dernières expressions signifiaient, dans le

MCD 2019

soumission aussi complète; il fut imité par Isabelle sa femme.

La rapidité des victoires de saint Louis jeta une profonde terreur parmi plusieurs autres vassaux; ils vinrent implorer la protection du monarque; Henri III d'Angleterre s'était retiré à Blaye, dans l'Aquitaine, où il rencontra un esprit de défection presque général. Néanmoins, comme il avait apporté de la Grande-Bretagne des sommes considérables, les feudataires de son duché ne le quittèrent pas d'abord; ils lui représentèrent seulement tous les maux que la guerre venait d'attirer sur eux; à les entendre, ils étaient exposés sans cesse à des exactions plus désastreuses les unes que les autres. Henri, dans la crainte d'être abandonné, leur fit d'immenses largesses; les barons une fois nantis se retirèrent dans le camp de saint Louis, afin d'obtenir de sa bonté les conditions les plus favorables. Un seul vassal, Hertold de Mirembeau, se montra noblement dévoué à l'infortune du monarque anglais. Déjà le château de ce loyal chevalier est investi par les Français; il recommande à ses hommes d'armes de tenir jusqu'à la dernière extrémité, et accourt à Bordeaux, où Henri III venait de se réfugier; il lui propose de mourir les armes à la main, si, par cette défense désespérée, il peut lui être utile. Le monarque le remercie et lui avoue qu'une fidélité aussi héroïque est désormais inutile à sa cause. Hertold de Mirembeau ouvre alors les portes de sa forteresse à saint Louis, confessant à ce prince que, sans le consentement du roi d'Angleterre, il ne se serait jamais rendu. Le monarque était à la hauteur de cette admirable confidence : au lieu d'introduire des soldats dans la place, il la laissa entre les mains du loyal feudataire, ne lui demandant que l'hommage féodal. Les succès du roi de France ne cessaient de s'accroître : hors Montauban, Bordeaux et quelques châteaux-forts, toutes les villes de la Guyenne s'étaient soumises à l'ascendant de ses armes [1242].

Il importait de délivrer sur tous les points le territoire national de la présence des étrangers. Mais les chaleurs excessives de l'été avaient répandu un grand nombre de maladies contagieuses, qui, jointes au manque d'eau et de vivres, moissonnaient tous les rangs de l'armée; sans doute de nouvelles milices seraient accourues avec joie sous les drapeaux. D'un autre côté, cette tendresse de cœur si affectueuse, cette charité si infable, propres au fils de Blanche, l'enchaînaient dans le cours de ses victoires; il déplorait en outre les malheurs où était tombé le roi d'Angleterre; le dirai-je? il souffrait dans son humilité des applaudissements du monde. Il n'en était pas de même des guerriers, ses compagnons : à part les hommes d'élite, les triomphes en France éloignent promptement de la modestie; autour de Louis IX c'était un feu roulant de plaisanteries cruelles contre le monarque anglais. Mais reprenant avec douceur les chevaliers : « Quand il ne fau-
» drait pas éviter de donner au roi mon frère
» un prétexte de me trahir, sa dignité méri-
» rait qu'on en parlât avec respect. Espérons
» que ses aumônes et ses bonnes œuvres le
» tireront du mauvais état où les méchants
» l'ont jeté par leurs conseils. » Aussi le monarque, loin d'abuser de ses succès, en restreignait peut-être trop la légitime influence; l'histoire n'adresse guère pareil reproche; il s'échappe donc de ma plume comme une de ces exceptions qui louent par leur rareté même. Un dernier effort, les soldats de la Grande-Bretagne disparaissent de la France! Mais la véritable gloire, celle qui, se commandant à elle-même, classe les peuples, aurait fait défaut à la majesté de nos annales, sans cette victorieuse modération, complément apporté par saint Louis. Grâce à elle, me répondra-t-on, les Anglais sont encore restés quelques générations de plus parmi nous : eh bien! nous en avons été vengés par les faits d'armes de Duguesclin : l'intégrité de notre territoire, divisé alors en tant de mains, avait-elle une bien grande importance? Non! Aussi, au jour où la volonté nationale l'a voulu, le sol de France a rejeté pour toujours les fils d'Albion. Mais Henri III, m'objecte-t-on enfin, serait devenu, avec

style féodal, qu'on s'engageait à servir son seigneur envers et contre tous.

MCD 2019

une politique plus positive, le captif de la France, au lieu de jouir d'une trêve de cinq années. — Oui, n'étant plus nourri par ses peuples, il l'aurait été au prix de nos sueurs. Le pardon, dans maintes circonstances, élève plus haut que le triomphe : on ne craint pas ceux qu'on amnistie : l'autorité du roi de France se montra en définitive plus forte que jamais. Le comte de Toulouse, Raymond VII, qui récemment occupait une place importante au milieu des ennemis du roi, implora la protection de l'ancienne régente, à la condition de rendre une seconde fois l'hommage féodal.

D'autres feudataires sentirent que, comme sous le règne de Philippe-Auguste, les jours de l'obéissance étaient revenus. En effet, à quoi avait abouti une ligue où l'on comptait plusieurs monarques et des vassaux si puissants? Dans l'espace de quelques mois tous avaient été vaincus : l'un d'entre eux, le comte de La Marche, était dépouillé de sa suprématie; enfin, la modération si magnanime de Louis IX, mêlée à l'ascendant de ses armes, rallia ceux qui auraient encore pu tenter d'ourdir de nouvelles intrigues, et la France fut rendue à une paix tout à la fois prospère et glorieuse.

Le repos qu'il avait conquis à ses sujets, le fils de Blanche n'en jouit pas lui-même. Le lecteur se rappelle qu'un long espace de temps se passa entre la mort du pape Célestin IV, et la nomination de son successeur; il restait alors tout au plus, dans le sacré collége, huit ou dix cardinaux, vieillards opprimés par les barons romains à la solde de Frédéric II. Le monarque, d'ailleurs, reprochait à ces princes de l'Église de ne pas procéder à un choix qu'il ne cessait d'entraver, et les traitait dans ses lettres, de *fils de Belial* et de *troupeau de perdition*. Saint Louis, qui désirait faire cesser la vacance du Saint-Siége, envoya des députés à Rome, avec mission de presser les cardinaux de choisir enfin un pape; car les Français se pourvoiraient en deçà des monts d'un pontife suprême, aux ordres duquel ils se conformeraient, d'après l'antique privilége accordé par saint Clément à saint Denis, l'apôtre des peuples occidentaux (1). Dans cette même lettre que les députés devaient remettre, le roi de France ajoutait qu'il défendrait les cardinaux contre Frédéric, dont il ne craignait ni la fureur ni l'astuce, et dont il blâmait la conduite, *parce qu'il veut être tout à la fois empereur et pape*.

Les cardinaux se réunirent dans les murs d'Anagnie, et nommèrent pape Sinibalde, de l'illustre maison génoise de Fiesque : celui-ci, en montant sur le trône pontifical, prit le nom d'Innocent IV. Des rapports d'une ancienne amitié existaient entre le nouveau pape et l'empereur Frédéric : on félicita ce dernier sur un choix qui paraissait si d'accord avec ses intérêts : « Le cardinal de Si-» nibalde, » répondit-il, « a été pour moi » un excellent ami; mais le pape se mon-» trera bientôt à mon égard un dangereux » ennemi. » Les commencements de ce pontificat s'ouvrirent sous les auspices les plus favorables; Innocent IV adressa des lettres aux prélats français pour invoquer leurs prières, afin de ne pas chanceler sous le poids du fardeau dont il était chargé (2). D'un autre côté, il proposa à Frédéric de prendre pour arbitre de ses différends avec la cour de Rome, les princes de la chrétienté ou un concile. Frédéric lui répondit avec la plus tendre bienveillance, l'assurant « qu'il » était tout dévoué au service de l'Église; » *sauf les droits et l'honneur de l'empire* » *et des royaumes qu'il possédait.* » Cette réserve, qui au reste était de droit, laissait en politique les choses dans le même état. En effet, ces mots : *royaumes qu'il possédait*, faisaient allusion aux villes de la Lombardie, cause véritable des hostilités. Frédéric II soutenait que ces cités formaient une partie intégrante de l'Empire. La force des armes paraissait depuis long-temps avoir décidé le contraire, puisque les républiques répandues dans l'Italie se gouvernaient elles-mêmes. Néanmoins, les empereurs descendaient-ils dans la Péninsule pour aller se faire couronner à Rome, ou pour toute autre cause, les ultramontains leur payaient des

(1) Matth. Paris, p. 532.
(2) Raynaldi Ann. 1243, c. 7, p. 573.

MCD 2019

tributs et leur reconnaissaient des priviléges inhérents à une souveraineté pleine et entière. Il est vrai que ces prétendus successeurs des Césars étaient à peine en route pour leurs États, que l'Italie recouvrait sur-le-champ toute son indépendance politique; d'un autre côté, les vicaires de Jésus-Christ, devenus princes temporels, avaient un double intérêt à repousser la prétention des empereurs, qui, une fois maîtres absolus, les auraient désolé par des exactions et des tyrannies de tous genres. Bref, et j'en ai déjà fait la remarque, les vicaires de Jésus-Christ, à la suite d'une longue succession de circonstances, étaient les sentinelles avancées de la nationalité de la Péninsule. Ce n'est pas tout, du sein de cette complication étaient sortis les Guelfes, partisans de la papauté, et les Gibelins, partisans de l'empire : les uns étaient aussi frénétiques que les autres. Si Frédéric avait attiré sur sa tête le ressentiment de Grégoire IX, c'était pour n'avoir pas consenti à se renfermer dans le gouvernement de l'Allemagne. Or, la situation était toujours la même, puisque l'empereur, dans sa lettre au nouveau pontife Innocent IV, réclamait, quoique d'une manière détournée, l'ancien *statu quo*.

Enfin, de nouveaux désastres, arrivés dans la Terre-Sainte, appelaient la présence de Frédéric en Asie. De toutes parts se manifestait le désir d'une réconciliation entre l'Empire et le Saint-Siége; on était las d'une lutte qui se prolongeait si long-temps. L'empereur entama des négociations à Rome, où il avait envoyé Pierre-des-Vignes, son principal ministre, Thadée de Sessa et Raymond VII, comte de Toulouse : on réussit à s'entendre. Les sacrifices vinrent de la part de Frédéric; car on transige plus facilement sur des intérêts que sur des principes. Il fut arrêté que la cour de Rome rentrerait dans la possession de toutes les villes qui lui avait été enlevées; des garanties étaient en outre promises aux principaux Guelfes : tout paraissait réglé et prévu. Mais des difficultés sérieuses s'élevèrent bientôt; Frédéric, avant de réaliser toute espèce de restitution, exigea que le souverain-pontife le relevât de l'excommunication lancée contre lui par son prédécesseur. Innocent IV craignit que, du moment où les foudres de l'Église ne gronderaient plus sur la tête de l'empereur, il ne ratifiât pas, sous de vains prétextes, l'accord qui avait été conclu. Mais il semble que dans cette hypothèse le souverain-pontife aurait pu tourner les armes spirituelles, placées entre ses mains, contre la mauvaise foi de Frédéric. Ce dernier, à titre de nouvelles garanties, offrit à Innocent IV une étroite alliance de famille; son fils Conrad épouserait une nièce du pape. Cette proposition ne fut pas agréée; Frédéric s'aigrit (1244). Il était alors dans les États du pape, qui, redoutant un pareil voisinage, supplia en secret son frère Fiesque de Gênes de lui envoyer un navire à Civita Vecchia. Se dérobant à la hâte, le 27 juin, il s'embarqua accompagné d'un seul cardinal, et parvint dans sa ville natale le 7 juillet suivant. Une circonstance favorable à ses desseins se présenta; il la saisit. Louis IX portait une dévotion particulière aux moines de Citeaux; la piété ardente de ces religieux provoquait l'admiration du siècle, qui les entourait de témoignages de respect et d'intérêt. Le monarque français, suivi de sa mère, des comtes d'Artois et de Poitou, du duc de Bourgogne et de six comtes, se présenta à Citeaux; il frappa à la porte du monastère, récitant des psaumes. Le pape Innocent IV, de son côté, instruit de la prochaine arrivée de Louis IX, avait mis dans ses intérêts l'abbé, chef de l'ordre; aussitôt cinq cents moines, courbés sous le poids de l'âge, se laissent tomber aux pieds du roi, le suppliant, au nom du divin maître, de donner asile au père commun de tous les fidèles qui, en butte à un SUPPOT DE SATAN, ne trouvait pas un lieu sur la terre où il pût reposer sa tête. Ému jusqu'aux larmes, saint Louis s'agenouille devant les moines, et, se recueillant, leur adresse ces paroles : « Je défendrai autant que la justice » me le permettra l'Église contre l'empereur » Frédéric; j'accueillerai avec joie et libéra- » lité le souverain-pontife dans mes Etats, » si le conseil des grands, auxquels le roi de » France doit des égards, y ACCÈDE (1). »

(1) Matth. Paris, p. 571.

MCD 2019

Cette réponse ne renfermait aucun engagement positif; si elle attestait la piété du chrétien, elle ne témoignait pas du consentement du prince. Innocent IV n'était déjà plus dans les murs de Gênes. Pour échapper aux partisans de Frédéric, il avait franchi, au milieu des rigueurs de l'hiver, les montagnes de la Savoie, et avait trouvé une retraite à Lyon. L'archevêque de cette ville ainsi que les habitants lui firent l'accueil le plus tendre. Lyon jouissait de toutes les franchises d'une commune indépendante. Les feudataires français, de leur côté, par des motifs qu'il est difficile de comprendre aujourd'hui, repoussèrent la demande du pape; Louis IX le fit alors avertir de ne point passer outre. Les rois d'Angleterre et d'Arragon refusèrent également un asile au père commun des fidèles. Mais Innocent IV, convaincu de la sainteté de ses droits, ne se laissa pas ébranler par tant d'infortunes. Au moment où on l'informait du refus de Henri III, roi d'Angleterre, il s'écria : « Il » faut d'abord que je dompte l'empereur ou » que je traite avec lui; une fois ce grand » dragon écrasé ou adouci, je foulerai aux » pieds tous ces petits serpents. » Choisissant Lyon pour le lieu de son séjour définitif, il se promit de convoquer dans cette cité un concile qui déposerait Frédéric.

Il est à présumer que saint Louis serait intervenu pour réconcilier l'empereur et le pape; mais le fils de Blanche fut attaqué à Pontoise, où il avait un *hostel*, d'une maladie qui inspira les plus vives inquiétudes. La France entière tomba dans une profonde douleur; les églises étaient remplies d'hommes, de femmes et d'enfants qui adressaient jour et nuit des prières à Dieu pour le rétablissement d'une santé si chère et si précieuse; on découvrit les châsses, on exposa les restes vénérables des saints « pour ce » que (1) le peuple, » dit Nangis, « qui n'a » pas accoutumé à les voir hors de leurs ca- » veaux, priât plus dévotement Notre-Sei- » gneur pour le roi (2). » Joinville, dans son inimitable récit, nous retrace les circonstances les plus périlleuses de la maladie du pieux monarque. On désespérait de le sauver; deux dames le veillaient; l'une voulait lui couvrir le visage d'un linceul, le tenant pour mort; l'autre s'y opposa, soutenant qu'il n'avait pas encore rendu le dernier soupir. Au milieu de ce différend, saint Louis revint à lui-même, demandant qu'on lui apportât la *croix* (1); elle lui fut présentée par Guillaume, évêque de Paris. La convalescence du monarque pénétra toute la France d'une joie indicible; elle fut bientôt remplacée par la plus profonde tristesse, lorsqu'on sut que saint Louis voulait se croiser. *Blanche*, dit Joinville, *fut aussi transie comme si elle l'eût vu mort;* elle employa tous ses efforts pour le détourner d'une résolution qu'elle regardait comme si funeste. D'un autre côté, le cardinal de Château-Roux vint en France par ordre du pape pour hâter une nouvelle expédition des chrétiens en Orient. Le roi, pour imprimer une sorte d'élan général, réunit en assemblée les prélats, les abbés, et les grands du royaume, le jour de l'octave Saint-Denis [1245]. Prenant la parole, il montra les fidèles égorgés dans l'Orient; leurs corps, auxquels un peu de terre était refusé, devenus la pâture des oiseaux de proie; Jérusalem inondée du sang des chrétiens : « Tous, » ajouta-t-il, « nous devons recourir aux armes » pour arracher le Saint-Sépulcre aux mains » des barbares qui le souillent; c'est notre » devoir comme chrétiens et comme cheva- » liers ! » A ces mots, Robert, comte d'Artois; Alphonse, duc de Poitou; Charles, duc d'Anjou, s'écrient qu'ils se croiseront; Marguerite, femme de saint Louis, la comtesse

(1) Parce que.

(2) Guill. Nangis, Annal. Franc, p. 190.

(1) Aduint que le roy cheut en une très-grant maladie à Paris, et tellement fut au bas, ainsi que lui ouy dire, que une des dames qui le gardoient en sa maladie, cuidant qu'il fust oultre, lui voulut couurir le visaige d'un linceul, disant qu'il estoit mort. Et de l'autre part du lit, ainsi que Dieu voulut, y eut une autre dame qui ne voulut souffrir que ainsi fust couuert le visaige et que on ensepulturast; mais toujours disoit, que encore auoit-il vie. Et tantost sur le discort d'icelles dames, Nostre Seigneur ouura en lui et lui donna la parolle. Et demanda le bon roy, que on lui apportast la croix. (Histoire de saint Louis par Joinville, p. 22, édition de Ducange.)

MCD 2019

d'Artois, la duchesse de Poitou, jurent de ne pas quitter leurs maris tant que la guerre durera en Asie. A leur tour, une foule d'illustres personnages s'engagent à prendre la croix; on remarque parmi eux de puissants feudataires qui, jusque là, avaient attisé la guerre civile : c'étaient Pierre de Dreux, comte de Bretagne; Jean, son fils; Hugues de Lusignan, comte de La Marche; Hugues, duc de Bourgogne; Guillaume de Dampierre, comte de Flandre; Guyon, son frère; Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol; Gaucher de Châtillon, son neveu; les comtes de Bar, de Soissons, de Réthel, de Montfort de Vendôme; Imbert de Beaujeu, connétable de France; Jean de Beaumont, amiral et grand Chambellan, Philippe de Courtenai, Archambaud de Bourbon, Raoul de Coucy, Jean des Barres, Gilles, sire de Mailli, Gobert et Jean d'Apremont, Joinville, à qui nous devons l'histoire de saint Louis, Boylève, qui depuis s'illustra comme prevôt des marchands de Paris, et l'un des ancêtres de notre admirable poète satirique Boileau-Despréaux; enfin, parmi le haut clergé, on compta les archevêques de Reims et de Bourges, les évêques de Beauvais, de Laon et d'Orléans.

L'exemple donné par les monarques et leur cour exerce, en général, une influence irrésistible : on aurait donc pu croire que le *baronnage* de France se serait rangé avec empressement sous la bannière de saint Louis ou celle des principaux feudataires : il n'en fut pas ainsi. Le pieux monarque, pour augmenter le nombre des combattants, recourut à une ruse que le père Daniel appelle *un petit trait de plaisanterie*, et que Tillemont, dans son histoire manuscrite de saint Louis, regarde comme une *invention agréable.* Le fils de Blanche fit répandre le bruit, le jour de la veille de Noël, qu'il entendrait la messe de très-grand matin; suivant une ancienne coutume de la cour de France, nos rois distribuaient, à l'occasion de cette solennité, des capes ou manteaux (1). Tous les grands personnages, pour faire preuve d'empressement, devancèrent l'heure où ils devaient se rendre dans la chambre de saint Louis; elle offrait alors, et à dessein, une sorte d'obscurité; ils se revêtirent donc de leurs capes ou manteaux sans pouvoir en discerner les richesses ou les ornements. Mais à peine furent-ils dans la chapelle, où étincelaient une multitude de cierges, qu'ils s'aperçurent que chaque cape nouvelle portait une croix, engagement solennel d'aller combattre en Asie. Les courtisans français ne purent s'empêcher de sourire en voyant à quel piége ils avaient été pris : tous, dès cet instant, devinrent soldats de la croix

Il ne faut pas, au reste, se créer une idée fantastique des temps dont je retrace les faits les plus mémorables; une guerre conçue sur un vaste plan ne pouvait être exécutée avec promptitude. Cette science de l'administration, qui consiste à réunir sur un ou plusieurs points de grandes ressources, n'existait pas encore. Le système féodal, où l'obéissance était pour ainsi dire volontaire, laissait une place immense au libre-arbitre. A la suite de peines infinies et de longs délais, parvenait-on à établir un commencement d'ensemble : il menaçait d'être ruiné à chaque instant par cette sorte d'anarchie inhérente à la nature des gouvernements du treizième siècle. Saint Louis ne put donc réaliser qu'après trois années de patience le projet qui était devenu pour lui une idée fixe. Dans le cours de cette même année [1245], le concile de Lyon, convoqué par le pape pour faire éclater sur la tête de Frédéric II le châtiment le plus terrible qui puisse atteindre un souverain, attira l'attention particulière du monarque français. Le concile de Lyon comptait dans son sein cent quarante-quatre évêques; Beaudoin, empereur de Constantinople, et les envoyés d'un grand nombre de princes. Frédéric avait choisi pour défenseur de sa cause Thadée de Sessa; le péril devenait de plus en plus imminent; on attribuait aux querelles élevées entre l'empire et le sacerdoce les malheurs récents éprouvés par les chrétiens d'Orient. Thadée de Sessa,

(1) On donnait à ces capes le nom de livrées, pour indiquer que le roi de France les livrait à titre de pure munificence.

MCD 2019

pour établir la discussion sur un terrain favorable à son maître, fit sur-le-champ les propositions suivantes : « L'empereur ren-» drait à l'Église de Rome toutes les villes » dont la victoire lui avait assuré la con-» quête ; il lui donnerait en outre des dé-» dommagements considérables ; il s'enga-» geait encore à ne rien négliger pour que » l'Église grecque rentrât dans le giron de » l'Eglise romaine ; il prenait enfin l'enga-» gement, à la face du monde entier, d'aller » porter incessamment la guerre au milieu » des Infideles. » Le pape répondit sur-le-champ : « Certes, ce sont là de grandes et » pompeuses promesses ; mais, l'expérience » l'a déjà trop prouvé, elles resteront sté-» riles. La coignée attaque l'arbre à sa ra-» cine ; il va tomber, et c'est pour arrê-» ter sa chute que l'empereur recourt en-» core cette fois à l'artifice. Ce qu'il veut, » c'est d'échapper à la sentence du concile ; » et à peine sera-t-il dissous que les ambas-» sadeurs des princes et les prélats devien-» dront pour lui un sujet continuel d'inju-» rieuses railleries. Quoi ! on aurait confiance » en la parole de Frédéric, lui qui tant de » fois a violé la paix qu'il avait jurée sur le » salut même de son âme ! Quelle garantie » peut-il offrir, s'il foule encore une fois » aux pieds les nouveaux engagements qu'il » vient de prendre ? Comment l'obligerai-je » à les tenir ? » Thadée s'écria que Frédéric II donnait pour cautions les rois de France et d'Angleterre. « Mais, » reprit le pape, « à peine les aurai-je acceptés pour » garants, que l'empereur violera toutes ses » promesses, et, au lieu d'un seul ennemi, » j'en aurai trois à combattre. » Thadée demanda, dans la séance suivante, qu'on accordât du temps à son maître, qu'il allait informer de l'état des choses. Cette requête fut rejetée ; les membres du concile, dévoués à Innocent IV, allaient donner au monde le spectacle de la déposition du chef de l'empire, lorsque les ambassadeurs de France et d'Angleterre émirent l'avis qu'un délai devait être accordé à Frédéric pour qu'il comparût en personne. Celui-ci, auquel on transmit cette décision, fit répondre « que c'était » porter atteinte à la majesté impériale, que » de contraindre le souverain de tant de » royaumes à venir se défendre lui-même » devant un concile. »

Cette réponse, qui au fond était pleine de justesse, manquait cependant d'à-propos : car le concile de Lyon représentait l'élite des princes comme des prélats du treizième siècle. C'était donc offenser ouvertement des juges, dont il était impossible d'éviter l'arrêt. Le concile attendit cependant avec patience l'expiration du délai accordé à Frédéric II. L'empereur ne se présentant pas, une réaction générale s'opéra en faveur du pape. Ce dernier en profita avec habileté et indiqua une nouvelle séance. Déjà on attendait en silence le dénouement d'un aussi terrible drame, lorsque les ambassadeurs d'Angleterre, qui avaient proféré les plaintes les plus vives contre le refus de Frédéric de se rendre au sein du concile, dénoncèrent à ses membres la conduite odieuse et les exactions de la cour de Rome, qui ruinait leurs compatriotes. Thadée de Sessa prit à son tour la parole pour demander la convocation d'un concile plus considérable, et qui représenterait véritablement l'Église de l'Europe féodale et ecclésiastique. Le pape essaya d'abord de réfuter les reproches adressés par les ambassadeurs anglais, et combattit la proposition faite par Thadée de Sessa d'un concile plus nombreux ; puis, s'animant tout d'un coup, il s'écria : « Vicaire de Jé-» sus-Christ, tout ce que je lierai sur la » terre sera lié dans le ciel, suivant la pro-» messe du Fils de Dieu au prince des apô-» tres ; c'est pourquoi, après en avoir déli-» béré avec mes frères les cardinaux et avec » le concile, je déclare Frédéric atteint et » convaincu de sacrilége et d'hérésie, de fé-» lonie et de parjure ; j'absous pour toujours » de leur serment ceux qui lui ont juré fidé-» lité ; je défends, sous peine d'excommuni-» cation, de lui obéir désormais ; j'ordonne » enfin aux électeurs d'élire un autre empe-» reur, et je me réserve le droit de disposer » du royaume de Sicile (1). »

La déposition de Frédéric II était irrévoca-

(1) Histoire des Croisades, par Michaud, t. IV, p. 161.

MCD 2019

blement prononcee par le pape; et déjà, pour la confirmer, les cardinaux abaissaient vers la terre les cierges qu'ils tenaient en leurs mains, et qu'ils allaient éteindre, lorsque les envoyés de l'empereur se frappèrent, en signe de douleur, les uns la poitrine, les autres la cuisse; Thadée lui-même fit entendre tout haut ces paroles empruntées à l'une des prières de l'Église : « Jour de colère, jour » de calamité et de misère ! » puis, ajouta-t-il : « Les hérétiques peuvent maintenant chan- » ter victoire : les Tatars et les Infidèles vont » désormais s'emparer du gouvernement du » monde. » Le pape, sans s'arrêter à cette funeste prédiction, annonça que le concile était dissous : « *J'ai fait,* » dit-il, « *mon* » *devoir; que Dieu fasse sa volonté !* » Ainsi se termina ce jugement solennel prononcé au nom du monde alors connu, et dont le pape fut l'organe après en avoir été l'instigateur. Innocent IV triompha, sans doute; mais il fut loin d'obtenir cet assentiment universel qui, au moyen-âge, accompagnait toutes les grandes mesures prises par les pontifes suprêmes; il sentit le besoin de se justifier : on en trouve la preuve dans la lettre suivante, qu'il adressa aux membres du chapitre de Citeaux : « Ne soyez pas émus » des discours de ceux qui, ignorant la vérité, » nous taxent de précipitation et de légèreté; » jamais cause n'a été discutée avec plus de » scrupule et d'attention par des hommes » remplis de vertu et d'habileté. Au milieu » des délibérations les plus secrètes, l'on a » vu des cardinaux plaider les uns contre » les autres pour Frédéric II. »

A la nouvelle de sa déposition, ce dernier donna ordre qu'on lui apportât la couronne impériale; la plaçant sur sa tête : « La voilà donc cette couronne que » l'on veut me ravir; je la possède encore; » eh bien ! du sang coulera avant qu'elle ne » sorte de mes mains ! » Il interjeta appel à un nouveau concile, et adressa une lettre circulaire à tous les princes, où il leur exposait les conséquences de l'exemple funeste donné par le pape, et qui tôt ou tard atteindrait tous les potentats; il les invitait donc à détruire l'insolente puissance de la cour de Rome, et à arrêter le cours de ses désastreuses usurpations; il fallait, dans l'intérêt des peuples comme des princes, faire rentrer les ecclésiastiques sous le joug des règles primitives de l'Église. L'empereur écrivit en outre plusieurs lettres particulières à saint Louis, qui, en blâmant l'odieuse tentative exécutée récemment et avec un rare bonheur par Innocent IV, blâmait en même temps les violences auxquelles s'était maintes fois abandonné le chef de l'Empire. Frédéric II, sans se laisser abattre par tous les périls de sa position, résolut d'en appeler à la force des armes : des torrents de sang coulèrent. Il mourut cinq ans après, toujours empereur régnant. Innocent IV n'obtint donc, en définitive, qu'une victoire de principe au concile de Lyon (1). Enfin, suivant la remarque de l'historien des Croisades (2) : « L'autorité pontificale ne fit dès lors que » décliner, et l'on doit remarquer que le » concile de Lyon fut le commencement de » sa décadence. »

Le sang qui inonda l'Europe, et tous les genres de désastres qui la désolèrent à la suite des nouvelles guerres entreprises par Frédéric II, auraient été funestes aux Croisés de l'Orient, si saint Louis n'eût rêvé sans cesse à une invasion en Orient. Trois années s'étaient écoulées depuis le vœu prononcé par le roi; tous ses préparatifs étaient faits; il allait s'embarquer, lorsque la reine mère tenta un nouvel effort : elle engagea l'évêque de Paris, qui avait donné la croix à son fils, à lui adresser encore une fois des représentations. Tel fut, suivant Matthieu Paris, le langage que le prélat tint dans cette circonstance : « Sire, c'est » en me conformant à l'avis des plus ha- » biles personnages de votre royaume, que je » vais vous adresser une humble remontrance. » Vous êtes décidé à aller combattre les » Infidèles en Orient : c'est une action qu'on » ne saurait trop louer; mais ne prenez pas » pour règle unique la seule ferveur de vo- » tre zèle; Dieu vous a confié le salut d'un » grand empire : voilà ce que vous devez

(1) Les cardinaux prirent pour la première fois, à ce concile, l'habit rouge qu'ils portent encore.

(2) Michaud, Histoire des Croisades, t. IV.

MCD 2019

» d'abord considérer. Vous voulez venir au » secours des chrétiens de l'Asie, succombant sous les coups des Sarrasins : nul ne » s'oppose à ce magnanime dessein; envoyez au plus tôt, à nos frères en Jésus-» Christ, des troupes et de l'argent; donnez des ordres à vos généraux : ils vaincront les ennemis de notre foi; mais dans » la position actuelle de l'Europe, et les dispositions où se trouvent les princes vos » voisins, on ne pense pas qu'il soit prudent » que vous alliez combattre en Asie de votre » personne. Vous éloignez-vous : les feudataires, qui sont au delà de la Loire, se » soulèvent aussitôt : car à peine leur soumission vous est acquise. Le roi d'Angle-» terre attend la première circonstance favorable pour vous reprendre tout ce que vous » lui avez enlevé par la victoire. L'hérésie » des Albigeois est à peine éteinte; vous » n'aurez pas quitté le rivage de la France, » que tous les feudataires du Languedoc fou-» leront aux pieds leur serment. La guerre » élevée entre le pape et l'empereur Frédé-» ric II ébranle l'Europe jusque dans ses » fondements; votre royaume, votre seul » royaume, contenu par l'autorité de votre » présence, jouit des douceurs de la paix. » Vos enfants sont pour ainsi dire encore au » berceau; si une catastrophe vous frappe, » si vous cédez à l'ardeur de votre courage, » que deviendra la France? Vous vous êtes » engagé, dites-vous, à faire une guerre » sainte : mais c'est au moment où vous aviez » la conviction que vous alliez comparaître » devant Dieu : vous ne possédiez alors qu'une » demi-raison, qu'une demi-liberté de vos » actions. Je suis convaincu qu'un semblable » vœu ne vous lie pas; le pape, au reste, » peut vous en relever. Je vous conjure » donc, par la tendresse que vous devez por-» ter à votre royaume et à votre famille, de » renoncer à quitter la France. »

Les personnages éminents auxquels saint Louis avait confié les plus importantes fonctions lui firent entendre successivement le langage d'une politique éclairée : « En vain » quelques feudataires turbulents avaient » juré de l'accompagner dans la Terre-Sainte, » il en resterait toujours assez pour porter » un coup mortel à la paix dont jouissait le » royaume. Si l'incendie éclate, où s'arrê-» teraient ses suites? » Blanche voulut aussi s'adresser à son fils : « Si la providence, » lui dit-elle, « a daigné se servir de moi pour » protéger votre enfance et vous assurer la » couronne, peut-être ai-je le droit de rap-» peler à votre mémoire les devoirs qui vous » attendent comme monarque, et les obliga-» tions que vous commande le salut du » royaume que Dieu a remis entre vos mains. » Mais je préfère laisser parler devant vous » la tendresse d'une mère. Mon fils, j'ai peu » de jours à vivre; votre départ est pour moi » l'arrêt d'une séparation éternelle. Heu-» reuse si mon dernier soupir s'exhale avant » que j'aie appris la nouvelle de quelque » grand désastre en Asie. Vous avez repoussé » et mes conseils et mes prières; mais si ma » douleur ne peut vous attendrir, que votre » pensée se reporte sur vos enfants que vous » délaissez encore au berceau! vos leçons, » vos secours sont indispensables à la débi-» lité de leur âge; quel sort leur est réservé » en votre absence? pourquoi leur refuser » cette tendresse que vous portez aux chré-» tiens de l'Orient? vos enfants, vos propres » enfants ne doivent-ils pas être aussi chers » à votre cœur? Déjà je vous suppose en » Asie; vous apprenez les malheurs de votre » famille, abandonnée aux fureurs des fac-» tions; vous ne respirez plus que pour ac-» courir au milieu de nous. Eh bien! toutes » ces misères, devant lesquelles ma tendresse » s'épouvante, elles peuvent naître; elles » naîtront le lendemain de votre départ. De-» meurez en Europe, où, pour vos vertus, se » présenteront tant de circonstances heureu-» ses; restez, parmi nous, l'exemple du meil-» leur des rois; aimez vos sujets comme un » pere; soyez le soutien des princes de vo-» tre race. Jésus-Christ, me répondez-vous, » veut impérieusement que son heritage soit » délivré des souillures des Infidèles; que » vos soldats, soutenus de vos trésors, s'élan-» cent sur l'Asie : Dieu accordera ses béné » dictions à cette sage entreprise. Mais ce » Dieu, qui recueille mes paroles, ne vous » ordonne pas d'accomplir un vœu hostile » aux vaste sdesseins de la Providence. Non,

MCD 2019

» ce Dieu de miséricorde qui ne souffrit pas » le sacrifice d'Abraham, vous défendra de » réaliser le vôtre, et de livrer à tant de pé- » rils une tête sur laquelle reposent la con- » servation de votre famille et celle de votre » royaume ! » A ces derniers mots, la reine mère fondit en larmes.

Louis IX, après l'avoir serrée étroitement dans ses bras, jeta un regard plein de douceur sur tous ceux qui l'entouraient. « Mon » dessein est révélé depuis plusieurs mois à » la chrétienté tout entière; j'ai annoncé aux » rois de l'Europe que je m'embarquerais » pour l'Asie; j'ai donné la certitude à nos » frères en Jésus-Christ qui combattent en » Palestine, que j'allais me joindre à eux; » j'ai déterminé une foule de barons et de » chevaliers à se joindre à ma bannière, et » j'irais maintenant renier les promesses que » j'ai faites ! faillir aux espérances que j'ai » données et déserter la cause de l'Église !!! » Voilà cependant ce que vous me proposez : » Mais, m'objectez-vous, j'étais privé de raison quand j'ai demandé la croix : elle » m'a été accordée; je vous la rends, et au- » jourd'hui, dans la plénitude de mes facultés, » cette croix, je la reclame de nouveau ! » aucune nourriture n'approchera de mes » lèvres qu'elle ne me soit restituée. Vos » plaintes et vos reproches m'ont ému de » douleur; mais pénétrez plus avant dans » mes devoirs et les vôtres; soutenez-moi » dans le chemin de la véritable gloire, et » ne vous troublez plus ni pour moi, ni pour » ma famille, ni pour mon peuple. Le Dieu » qui m'a envoyé la victoire à Taillebourg » dissipera les complots de mes ennemis; il » protégera mon héritage, il veillera sur » mes enfants et couvrira la France de sa » protection. Ma mère ne reste-t-elle pas au » milieu de vous ? Après avoir sauvé mon enfance de toutes les fureurs des factions, cette fois encore elle saura les dompter. » Je veux être fidèle aux promesses que j'ai » prononcées en présence de Dieu et des » hommes; il y a des obligations aussi sa- » crées pour moi que pour vous : le serment » d'un chrétien et la parole d'un roi ! »

La piété affectueuse et sincère de saint Louis désarma tous ceux qui étaient présents; on ne combattit plus une résolution si profondement arrêtée. Quant au religieux monarque, il déploya dans ses derniers préparatifs un esprit de sagesse et de prévoyance qu'on ne saurait trop admirer. Il essaya d'abord de se constituer arbitre entre l'empereur et le pape; il eut deux conférences avec ce dernier, espérant le ramener à des sentiments de charité; mais ce fut en vain : une soif de vengeance que rien ne pouvait calmer précipitait Innocent IV dans les démarches les plus criminelles; et il adressa aux habitants de la Sicile la circulaire suivante : « On » n'a pu voir sans quelque surprise qu'acca- » blés comme vous l'êtes sous l'opprobre de » la servitude; qu'opprimés dans vos person- » nes et vos biens, vous ayez négligé jusqu'à » ce jour les moyens de vous assurer les dou- » ceurs de la liberté. Plusieurs autres nations » vous en avaient donné l'exemple; mais le » Saint-Siége, loin de vous accuser, se borne » à vous plaindre, et trouve votre excuse » dans la crainte qui a dû s'emparer de vos » cœurs sous le joug d'un nouveau Né- » ron (1). » Le patriarche d'Arménie supplia le pape de se réconcilier avec l'empereur; il invoquait sa miséricorde au nom du Saint-Sépulcre. Innocent IV, loin d'entrer dans un esprit de paix, excita le roi de Chypre à ravir Jérusalem, conquête de Frédéric; il écrivit enfin au sultan du Caire pour le rendre infidèle à l'alliance qu'il avait précédemment conclue avec l'empereur d'Allemagne [1246]. La rage si persévérante du souverain-pontife jeta les germes d'une véritable indignation; Cologne, Ratisbonne, les habitants de la Souabe repoussèrent les ordres barbares du pape; l'Angleterre, dont les ambassadeurs avaient fait entendre une voix menaçante au concile de Lyon; l'Angleterre, commença, suivant le langage naïf du treizième siècle, *à parler et à se plaindre comme l'ânesse de Balaam accablée de coups*. Aux plaintes de la Grande-Bretagne se joignirent celles de la France. Au même moment, les délégués du pape parcouraient ce dernier royaume, exigeant des ecclésiastiques et des communautés re-

(1) Frédéric II.

MCD 2019

ligieuses une multitude de tributs : « C'é-» tait tantôt le vingtième pour la croisade » de Constantinople, tantôt le dixième pour » celle de la Palestine, tantôt enfin une » contribution pour soutenir la guerre con-» tre l'empereur (1). »

Louis IX arrêta le cours de tant d'exactions : cette mesure eut dans l'Europe un long retentissement. Frédéric en profita pour accuser de nouveau le pape et le clergé : Ils ne veulent pas, disait il dans toutes ses lettres, *que le Jourdain coule pour d'autres que pour eux*. Enflammés par les plaintes de l'empereur, les comtes de Bourgogne et de Blois, les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol se liguèrent pour détruire la puissance ecclésiastique. Le fils de Blanche, dont la modération répugnait à tous les genres d'excès, dissipa une ligue qui, en réunissant ses efforts à ceux de Frédéric, serait devenue menaçante pour la sûreté du pape, dont il n'estimait pas d'ailleurs le caractère.

Le moment du départ approchait de plus en plus ; Louis IX acheta le territoire d'Aigues-Mortes, en Provence : c'était de ce point qu'il devait s'embarquer pour se rendre à l'île de Chypre, où il avait établi ses magasins d'approvisionnement. Toujours guidé par le même esprit de prévoyance, il avait exigé une année d'avance des fermiers de ses domaines royaux. Les ecclésiastiques payèrent le dixième de leurs revenus ; les feudataires reçurent de leurs vassaux des sommes considérables ; des comtes et des barons cédèrent leurs terres pour compter sous leurs ordres un plus grand nombre de combattants ; des chartes d'affranchissement furent vendues par des seigneurs, et de nouvelles communes s'élevèrent sur le sol de la France : tant il est vrai que nos libertés nationales ont été fécondées à diverses époques par les croisades *d'outre-mer !* Enfin, les guerriers français voulurent se réconcilier avec Dieu avant de s'exposer aux périls de la Palestine. Le comte de La Marche ordonna la restitution de tous les biens dont il s'était injustement emparé ; parmi les Croisés, les uns se confessaient, d'autres se présentaient à la sainte-table : bref, parmi le *baronnage* régnait une pénitence générale. Il y avait cependant quelques exceptions, surtout parmi les seigneurs dont la jeunesse n'avait à se reprocher aucun crime capital : aussi l'historien Joinville, dont l'humeur était si joviale et si accorte, s'exprime ainsi : « Avant » de partir je passai toute ma semaine à » faire fêtes et banquets avec mon frère de » Vauquelours et tous les hommes riches des » environs ; et après que nous avions bien » bu et mangé, nous chantions les uns après » les autres, et étions tous en grande joie. » Après ces liesses, reparut bientôt le caractère du Croisé. « Quand vint, » dit Joinville, « le » vendredi, je leur dis : Seigneurs, sachez » que je vais *outre-mer ;* je ne sais si j'en » reviendrai jamais ; mais si j'ai fait tort à » quelqu'un, qu'il me porte ses plaintes, et » je lui rendrai justice : car, » ajoute-t-il, « je ne voulais emporter un seul denier qui » ne m'appartînt. J'engageai donc une si » grande quantité de mes terres, qu'il ne me » resta pas plus de douze cents livres de » rente : car madame ma mère vivait encore, » qui, à titre de douaire, jouissait de la » plus grande partie de mon bien. » Saint Louis, dont la conscience était si pure et si craintive, envoya des religieux sur tous les points de la France, pour faire connaître que si involontairement il avait apporté préjudice à quelqu'un, il était prêt à le réparer sur-le-champ ; il ordonna, en outre, à ses baillis de faire les recherches les plus minutieuses sur les violences ou les exactions auxquelles ses officiers de justice avaient pu s'abandonner, afin que des dédommagements fussent accordés. Le roi d'Angleterre profita de l'appel fait par le fils de Blanche pour réclamer le comté de Poitou et le duché de Normandie : mais il éprouva un sage refus. Louis IX, après avoir déclaré à Corbeil sa mère régente, rendit une visite au pape, qui habitait toujours Lyon ; il le supplia d'accorder, avant son départ pour la Terre-Sainte, un pardon définitif à l'empereur Frédéric II ; mais le souverain-pontife resta inébranlable. Enfin, le 25 août 1248, le monarque cingla d'Aigues-Morte vers l'île de Chypre ; il était

(1) Michaud, Histoire des Croisades.

MCD 2019

accompagné de la reine Marguerite, sa femme, de Charles, duc d'Anjou, et de Robert, comte d'Artois (1).

Avant de suivre Louis IX dans la Terre-Sainte, je dois faire connaître au lecteur la position où il laissait la France : elle était en paix avec l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie; les mariages des comtes d'Anjou et de Poitiers répondaient des bonnes intentions de leurs beaux-pères, les comtes de Toulouse et de Provence; les feudataires les plus puissants emmenaient sous leurs drapeaux particuliers toute leur milice; enfin, le fils de Blanche venait d'acheter le comté de Màcon. Tout, pendant l'absence du chef de l'État, promettait une sécurité profonde. Les Croisés débarquèrent dans l'île de Chypre le 21 septembre 1248; la traversée avait eu lieu en vingt-six jours. C'était en Égypte que la guerre devait être portée sur-le-champ. Il paraissait donc indispensable, après quelques jours de repos, de se remettre en mer; mais avant de porter un jugement définitif, il faut, surtout lorsqu'il s'agit de guerre, pénétrer dans la connaissance des détails les plus minutieux. Les levées en masse du système féodal ne ressemblaient en rien aux armées modernes. Un grand nombre de feudataires n'avaient pu, faute d'argent, s'embarquer avec saint Louis; ils étaient obligés, pour aller combattre outre-mer, de vendre une partie de leurs domaines; l'argent ne leur arrivait pas à jour fixe; de là des retards prolongés; d'autres, cédant à l'ardeur de leur zèle, partaient en toute hâte et sans prendre aucune précaution pour l'avenir; ils éprouvaient alors des difficultés continuelles pour payer et faire vivre leurs hommes d'armes; puis, comme une discipline rigoureuse était inconnue à des guerriers qui, de leur propre mouvement, quittaient leur patrie, beaucoup d'entre eux s'arrêtaient en route, sauf à aller rejoindre un peu plus tard leurs frères d'armes. Saint Louis n'avait pas, dans l'île de Chypre, le tiers des combattants sur lesquels il comptait. A ces causes de désordres permanents vinrent s'en joindre de particulières. La douceur enchanteresse du climat de l'île de Chypre, l'abondance exquise de ses vins, bref, tous les plaisirs réunis retinrent les Français. Ils ne s'embarquèrent pour l'Égypte qu'au printemps de l'année 1249.

Cependant le monarque ne passa point dans un stérile repos ce long espace de temps; on le vit donner, au contraire, des preuves continuelles de sa justice, de son équité, et de cet amour de la concorde qui présidait à toutes les actions de sa vie. Il réconcilia deux ordres religieux, les Templiers et les Hospitaliers; il ramena la paix entre les Gênois et les Pisans qui séjournaient à Ptolémaïs; enfin il apaisa, de la manière la plus heureuse, les différends qui existaient entre les membres du clergé de l'île de Chypre. Vers cette époque Ecalthaï, lieutenant du kan des Tartares, apporta une lettre de son maître à saint Louis, dans laquelle il lui promettait son concours contre les infidèles. Cette même lettre attestait que le kan de Tartarie s'était converti au christianisme. Malek-Saleh Negmeddin possédait alors l'Égypte; c'était un prince habile et courageux. Averti de l'arrivée des Croisés dans l'île de Chypre, il mit Damiette en état de résister à leurs attaques. Saint Louis, pendant son séjour dans l'île de Chypre, avait reçu des renforts considérables; le nombre des vaisseaux s'était aussi accru; les Croisés apercevaient déjà les côtes de l'Égypte, lorsqu'une violente tempête s'éleva. L'art de la marine, comme tous les autres, était encore dans son enfance; une partie des navires alla se perdre sur les côtes de Syrie. Ce désastre, sans ébranler l'énergie du roi de France, lui causa une profonde tristesse; mais la providence lui tenait en réserve des secours inattendus. En effet, le duc de Bourgogne, Guillaume de Salisburi et Villehardouin, prince d'Achaïe, vinrent rejoindre les Croisés français. Le siége de Damiette fut résolu; les Musulmans, qui déjà avaient fait leurs préparatifs, envoyèrent quatre galères au devant des forces de saint Louis; trois d'entre elles, attaquées par des Croisés, s'engloutirent avec ceux qu'elles portaient. Negmed-

(1) Ces deux princes étaient frères de saint Louis. Quant au comte de Poitiers, jeune frère du roi, il différa son départ.

MCD 2019

MCD 2019

Pl. 28.

1. PHILIPPE III. dit LE HARDI. (1270)
2. GUILLAME COMTE DE TOULOUSE. (1270)
3. HENRI III. COMTE DE LUXEMBOURG. (1272)

FRANCE

Paris Imp. de Legay, r. de la Bucherie 21

MCD 2019

din, en proie à une maladie mortelle, avait chargé de la défense de l'entrée du Nil l'émir Fakreddin. Les chrétiens, un instant arrêtés par les javelots et les pierres que leur lancent les Musulmans, se rallient à la voix de leur monarque. Il s'avance le premier, et, malgré le poids de ses armes, fend les flots ; à son exemple, les princes, les barons se précipitent à leur tour, suivis de leurs soldats ; on n'entend que les cris de MONTJOIE ! SAINT-DENIS ! Déjà les Français sont maîtres du rivage, où ils plantent leurs drapeaux ; saint Louis s'agenouille, remerciant Dieu. Une action s'engage à l'entrée du Nil entre les deux flottes ; la victoire reste aux Croisés. Les vaisseaux des Musulmans sont repoussés ou détruits ; quelques-uns se sauvent à force de rames. Fakreddin et ses troupes renoncent à défendre leur camp, et laissent au pouvoir de leurs ennemis les deux rives du Nil. Parmi les grands feudataires on ne perdit que le comte de La Marche ; il mourut les armes à la main. La tribu arabe des *Benou-Kenaneh*, à laquelle avait été confiée la défense de Damiette, s'enfuit après avoir livré la ville aux flammes ; les vainqueurs accoururent et parvinrent à éteindre l'incendie. Le roi, accompagné du légat du pape, du patriarche de Jérusalem et d'une multitude de prêtres, pénétra à son tour dans les murs de Damiette. A bien dire, c'était le christianisme qui semblait prendre possession de cette cité musulmane. Saint Louis et les principaux ecclésiastiques faisaient retentir l'air du chant des psaumes ; tous avaient la tête découverte et marchaient pieds nus. Le premier fruit de la victoire parut bien doux au cœur des Croisés : car ils rendirent à la liberté cinquante-trois chrétiens, qui depuis vingt-deux ans languissaient dans les fers, sans avoir voulu renier leur foi. Negmeddin connut bientôt la déroute de ses troupes et la prise de Damiette ; dans un premier mouvement de rage, il fit massacrer cinquante-quatre soldats ; quant à leur chef, l'émir Fakreddin, il lui adressa ces paroles : « La présence des » Francs doit avoir quelque chose de bien » terrible, puisque des hommes comme » vous n'ont pu la supporter un jour entier (1). » Le sultan, toujours en proie à la maladie, ne pouvait inspirer cette profonde terreur, ressort principal des États dans l'Orient : son pouvoir faiblissait. Sont-ils en présence de leur tombe, on ne craint plus les despotes.

Saint Louis, qu'il ne faut pas juger comme un monarque en proie à la soif des conquêtes, mais comme un missionnaire armé, ne s'occupant que de rétablir en Asie le règne du Christ, saint Louis, dis-je, s'arrêta dans les murs de Damiette. Au lieu de poursuivre le cours de ses victoires en Égypte, il ordonna, d'accord avec le légat du pape, un archevêque *en la maistre église de la ville qui avait été faite de la maistre mahommerie* (2) ; il récompensa, avec une magnificence toute royale, les frères *mineurs*, qui avaient appelé les peuples à la croisade, et les frères de la *Trinité*, qui, bravant tous les périls, rachetaient les captifs faits par les infidèles ; enfin il fit des dons considérables aux Templiers et aux membres de l'ordre de saint Jean. Après avoir satisfait à ces saintes obligations, le monarque confia la défense de Damiette à cinq cents chevaliers d'élite, et donna ordre que le reste de l'armée campât sur les deux rivages du Nil. Nul doute, la sagesse purement humaine aurait inspiré un projet tout différent ; placés sous ses ordres, les Croisés auraient marché en toute hate de Mansourah au Caire. Negmeddin approchant de sa dernière heure, les peuples, les émirs ressentaient cette double inquiétude que leur imprimaient la mort prochaine de leur sultan et les premiers succès des Croisés : il fallait saisir au vol une réunion de circonstances aussi heureuses ; mais saint Louis, je le répète, était sous le joug d'une immense responsabilité religieuse ; il lui répugnait à faire un pas en avant s'il devait laisser derrière lui une seule mosquée musulmane sans être purifiée ; le culte de la vérité devait partout être substitué à celui du mensonge.

Il aurait fallu, pour réaliser le plan du

(1) Histoire des Croisades, par Michaud, tome 4, 4e édition, p. 246.

(2) C'est-à-dire la principale mosquée des Mahométans.

MCD 2019

monarque français, que la sainteté de ses mœurs eût été l'apanage des Croisés. La religion du Christ, pour le fils de Blanche, ne consistait pas uniquement en pratiques extérieures; c'étaient toutes les vertus mises continuellement en action : sous ce rapport il était beaucoup trop en avant de ses contemporains; ces derniers ne pouvaient pas lui servir d'utiles instruments. En effet, à peine les Croisés furent-ils établis dans leur camp, qu'ils s'abandonnèrent à tous les genres de désordres. Les comtes, les barons, les simples soldats, bravant la discipline militaire, allaient au loin pour mieux surprendre les femmes isolées, et satisfaire à l'aise la brutalité de leurs sens; ils pillaient les caravanes; entraient à l'improviste dans les villes, où ils prélevaient des impôts considérables, quand ils ne les abandonnaient pas au pillage. Il est impossible d'exterminer sur-le-champ une population tout entière; il faut des années pour convertir en désert un pays où règne l'abondance : telle était l'Égypte; les efforts des Croisés auraient dû tendre à un but unique : rallier à eux leurs ennemis par l'exemple de toutes les vertus, et leur prouver ainsi la supériorité du christianisme. Bref, à force de bienfaits on aurait pu conquérir l'attachement des Musulmans; mais une pareille conduite était au dessus du discernement des Français du treizième siècle et des étrangers, alliés volontaires, qui les avaient suivis. A ne parler seulement que des grands vassaux du roi, ils le fatiguaient de leurs rivalités et de leurs réclamations perpétuelles : tous voulaient commander à la fois; d'autres étaient à peine entrés dans les murs de Damiette, qu'ils demandaient à grands cris leur part dans le butin. Louis IX réconciliait les uns, donnait des sommes considérables aux autres; les jalousies renaissaient le lendemain, tandis que l'argent accordé s'engloutissait dans de honteuses débauches. Les heures qu'on n'employait pas à de criminelles excursions, on les consumait dans les repas splendides ou dans les chances des jeux de hasard; à défaut de leur liberté personnelle, qu'ils ne pouvaient engager comme les Germains leurs ancêtres, ils risquaient armes et chevaux. Les barons qui auraient dû conserver toutes leurs ressources, les dissipèrent, dit Joinville, en *grands mangers et outrageuses viandes;* les soldats, de leur côté, s'abandonnèrent aux *folles femmes* (1), qui s'étaient établies jusqu'autour du pavillon du roi. On prit des mesures pour remédier à tant de désordres; le nombre des coupables devint si considérable qu'on renonça à les punir. Deux frères du roi s'étaient croisés avec lui; l'un d'eux, le comte d'Artois, désolait les grands feudataires par la hauteur et l'insolence de sa conduite : voulant tout emporter de haute-lutte, il ne respectait pas même les étrangers. L'Anglais Salisburi, qui avait amené sous ses étendards deux cents chevaliers ses compatriotes, demanda justice du comte d'Artois au roi de France : le fils de Blanche, ne pouvant se résigner à condamner son propre frère, tenta de le justifier. Salisburi, bouillant de fureur, lui répondit : « *Vous n'êtes plus roi, puis-* » *que vous n'osez pas rendre justice.* » C'était là un sanglant outrage; le monarque français le reçut avec douceur et humilité; il sentait qu'il était au-dessus de ses forces de discipliner les milices féodales. On pouvait, suivant les circonstances, en tirer un parti plus ou moins avantageux; mais, instituées pour vaincre dans des rencontres de quelques heures, elles ne possédaient pas les qualités qui, dans une longue campagne, assurent la victoire. Leur organisation, améliorée par les siècles, se conserva si défectueuse, que Louis XIV, dont la volonté brisait tous les obstacles, leva pour la dernière fois le ban et l'arrière-ban; éclairé par son expérience personnelle, il renonça vite au concours de ces indociles soldats pour ne plus s'appuyer désormais que sur ses armées régulières. Mais Louis IX ne pouvait tenter ce qu'exécuta un de ses petits-fils; car il n'avait pour appui que les feudataires et leurs troupes. Néanmoins on comprit qu'il était urgent de précipiter le départ des Croisés; mais lorsqu'ils commencèrent à bivouaquer autour de Damiette, les eaux du Nil sortaient déjà de leur lit. Enfin, le monarque, avant de tenter une nouvelle marche, attendait que le

(1) C'est-à-dire de mauvaise vie.

MCD 2019

comte de Poitiers son frère vînt le rejoindre avec des renforts.

La guerre est une science profonde, où les combinaisons de l'esprit subissent les chances d'événements aussi divers qu'ils sont imprévus. De tous les jeux qui passionnent, c'est le plus grand, le plus magnifique, parce qu'à chaque minute il abonde en périls et en surprises : l'attention, sans cesse éveillée, ne laisse échapper aucune faute sans s'efforcer d'en tirer un heureux parti. Les Musulmans s'aperçurent bientôt de l'indiscipline qui s'était glissée dans les rangs de l'armée française : ils profitèrent des ténèbres de la nuit pour se précipiter dans le camp des Croisés, et égorger ceux qui, dédaignant les précautions militaires, étaient plongés dans le sommeil. Le sultan Negmeddin, dont on attendait de jour en jour le dernier soupir, semblait réunir toutes ses forces pour vaincre les chrétiens. Sans pouvoir imposer, comme jadis, une muette obéissance à ses sujets, il parvint, à force de courage d'esprit, à les relever de l'abattement où ils étaient tombés. Sur ces entrefaites, Alphonse, comte de Poitiers, se présenta devant les murs de Damiette [octobre 1249]; il amenait de nouveaux combattants, et apportait des sommes immenses.

Si les Croisés aimaient les plaisirs du repos, ils leur préféraient encore les périls de la guerre. Le comte de Poitiers touche à peine le rivage, et déjà les soldats demandent à marcher : les eaux du Nil rentrent dans leur lit, rien ne peut plus arrêter. Le roi, pour répondre à l'ardeur de l'armée, convoque un conseil; les guerriers mûris par l'expérience insistent pour que l'on assiége incontinent Alexandrie, où l'on trouvera des vivres en abondance; le comte d'Artois, soutenu par toute la jeunesse militaire, s'écrie : « Marchons sur le Caire; c'est la » capitale de l'Égypte : pour tuer le serpent » écrasons d'abord sa tête. » Des images vives, pittoresques, mais sans rapports avec l'objet en discussion, ou bien encore des mots emphatiques, mais manquant d'application, ont, à toutes les époques, entraîné les Français; on les enlève au bruit des paroles comme à celui des tambours; sachez frapper chez eux l'imagination ou les sens, ils se précipitent au bout du monde au milieu d'acclamations universelles. On décide qu'on ira incontinent s'emparer du Caire; la victoire paraît si infaillible qu'on laisse la reine et ses belles-sœurs dans les murs de Damiette : il ne s'agit que d'une promenade militaire. Suivant les chroniqueurs, dont les récits ont été répétés par les historiens modernes, le roi de France partit de Damiette à la tête de soixante mille hommes d'infanterie et de vingt mille cavaliers. L'exagération est manifeste; l'Angleterre, dont la puissance maritime a pris de si gigantesques développements, et qui, grâces à son crédit, peut braver toute espèce de dépenses, n'a jamais, dans un court espace de temps, jeté des forces aussi considérables sur une rive étrangère. Ce n'est pas tout, les Français, au treizième siècle, manquaient de vaisseaux. Il fallait donc qu'ils en achetassent des Vénitiens ou des Génois; ces républicains, tout en se montrant ardents chrétiens, restaient marchands intéressés, c'est-à-dire qu'ils faisaient payer fort cher la location de leurs navires. Je n'hésite donc pas à porter le nombre des soldats à trente mille.

Les Croisés, que leur flotte escortait, établirent leur camp, le 7 décembre 1249, à Pharescour. Negmeddin était mort, laissant pour veuve Chegger-Eddour, femme sans égale pour la beauté et la force de caractère; elle convoqua sur-le-champ les principaux émirs, qui proclamèrent pour sultan Almoadam Touranschah, et décernèrent le commandement de toutes les troupes à l'émir Fakreddin, qui sous le dernier règne était général en chef. Celui-ci, préoccupé avant tout du salut de l'islamisme (1), adressa une lettre à la grande mosquée du Caire : elle était ainsi conçue : « Au nom de Dieu et de son » prophète Mahomet! accourez tous, grands » et petits; la cause de Dieu invoque vos ar- » mes; elle a besoin de vos trésors. Les » Francs (que le ciel les maudisse) ont fait » une invasion en Égypte; ils ne respirent

(1) La religion de Mahomet.

MCD 2019

» que pour dévaster nos villes. Est-il un » Musulman qui ne se précipite sur eux » pour venger la gloire de l'islamisme? » L'armée française continuant de s'avancer, se trouva, le 19 décembre 1249, sur la rive où était creusé le canal d'Aschmoum-Thenah; vis-à-vis se trouvaient les infidèles, couvrant la ville de Mansourah; le Nil à leur gauche. Saint Louis donna l'ordre de préparer les travaux qui devaient faciliter le passage du canal; aussitôt on tenta d'élever une digue. L'émir Fakreddin, après avoir envoyé une partie de ses troupes harceler les extrémités de l'armée chrétienne, tenta l'attaque du camp. Le duc d'Anjou, le comte de Forest, Joinville l'historien, soutenus par les efforts d'un grand nombre de feudataires, contraignirent les Musulmans à la retraite. Vainqueurs, les Croisés continuèrent à s'occuper de la digue qu'ils avaient entrepris d'élever; les ennemis lançaient sur eux le feu grégois: « Il avait, » dit Joinville, « la grosseur d'un tonneau de » *verjus*. » S'il éclatait le jour ou au milieu des ténèbres de la nuit, il terrifiait les chrétiens; au bruit de cette effroyable détonation, le roi versait des larmes, demandant à Dieu de le conserver lui et les siens (1). On entrait déjà dans l'année 1250, lorsqu'un Arabe, moyennant une somme de cinq cents besans d'or, révéla aux Français un gué qui se trouvait auprès de leur camp; vérification faite, on décida que le canal d'Aschmoum serait traversé le lendemain.

La garde du camp fut confiée au duc de Bourgogne, et, au petit jour, l'armée s'avança sous les ordres de saint Louis. Le comte d'Artois réclama l'honneur de s'élancer à la tête de l'avant-garde, c'est-à-dire de toucher le premier la rive opposée; son frère hésita, lui représentant avec douceur qu'il ne pourrait jamais se résigner à une sage attente, et qu'il compromettrait le salut de l'armée : « Seigneur, » lui répondit-il, « je » vous fais serment sur les saints Évangiles » que je n'entreprendrai rien que vous ne » m'ayez rejoint sur l'autre rive (1). » Rassuré par une promesse aussi solennelle, le monarque laisse partir son frère, que suivent les Templiers, les Hospitaliers et les chevaliers anglais commandés par le comte de Salisburi. Trois cents Musulmans semblent vouloir s'opposer au passage des Croisés; mais à peine ces derniers ont-ils franchi l'Achmoum, que les ennemis battent en retraite. Campé sur le rivage, la tâche du comte d'Artois était accomplie : il devait s'arrêter immobile jusqu'à ce que l'armée française eût traversé à son tour le gué; il n'en fut pas ainsi. Rien de plus funeste, en général, que la présence des princes du sang dans une armée, à moins qu'ils ne la commandent en chef. Militaires, ils ne savent pas se résigner à obéir; ont-ils violé la discipline, quel tribunal les jugera? quelle peine leur sera appliquée? au-dessus des règles, de pareilles fautes demeurent impunies. Si ce déplorable spectacle a été offert jusque sous le règne de Louis XV, qu'on juge des désastres qu'il devait amener au treizième siècle! lorsque les membres de la famille royale se présentaient comme volontaires dans l'armée, ils se montraient alors encore mille fois plus indomptables que les grands feudataires.

A la vue des ennemis dispersés dans la plaine, le frère du monarque, oubliant sa parole, ne peut dompter l'impétueuse ardeur de son courage. Les grands-maîtres des Hospitaliers et des Templiers essaient de le contenir; il méprise la sagesse de leurs conseils, et pique son coursier. La jeunesse guerrière qui l'accompagne se presse sur ses pas; l'épée à la main, les Français atteignent les Sarrasins (2), en moissonnent la plus grande partie, et entrent avec le reste dans le camp. Fakreddin se baignait dans ce moment; il monte à moitié nu sur son cheval de bataille, et résiste, entouré de quelques braves, aux efforts des assaillants : il tombe; nulle résistance de la part de ses soldats : ils cher-

(1) Il s'écriait, pleurant à grant larmes : « Beau » sire, Dieu Jésus-Christ, garde-moi et toute ma » gent. » (Joinville, p. 39.)

(1) Chroniques de Flandre, p. 564.

(2) Je crois devoir rappeler au lecteur que les appellations de Musulmans, Sarrasins, Mahométans Arabes ou Infidèles sont synonymes chez les historiens.

MCD 2019

chent un refuge dans les murs de Mansourah. Le bonheur avait souri jusque là à la témérité du comte d'Artois : il ne lui restait plus qu'à s'arrêter. Guillaume de Sonnac, grand-maître des Templiers, et le comte de Salisburi risquent des représentations ; il dit au premier : « Vous profitez trop de la » guerre pour ne pas chercher à la rendre » perpétuelle. » Au second : « Les timides » conseils ne sont pas faits pour moi. » Ces preux hésitent-ils, leur renom d'intrépidité est compromis : le cœur haut, mais l'esprit triste, ils se serrent autour du prince.

Deux lieues de distance existaient entre le corps principal de l'armée et son avant-garde. Bibars-Bondocdar, que les Musulmans proclament leur chef au milieu du péril, fait face aux ennemis ; il reconnaît leur petit nombre, et s'avance entre le canal et Mansourah. Déjà les Chrétiens, qui avaient pénétré dans les murs de la ville, se livraient au pillage : « Alors, » affirme un historien arabe, « les lions des combats se » ruèrent sur les Français comme une tem» pête en fureur ; de leurs terribles massues » jaillissaient de tous côtés les blessures et » la mort. » Si les Français eussent abandonné leur butin, ils auraient pu se rallier, et opposer une utile résistance ; mais, répandus dans des rues étroites et dont ils ne connaissaient pas les sinuosités, ils tombaient en détail, dévorés par l'eau bouillante que leur jetait la population entière de Mansourah.

C'était là, sans doute, un désastre effroyable ; cependant l'armée principale restait encore pleine d'énergie et d'audace ; mais chefs et soldats partageaient l'impétuosité du comte d'Artois. Chaque corps traversait séparément le canal de l'Achmoum ; parvenues sur la rive opposée, les troupes devaient se concentrer : loin de là, les premiers venus eurent à peine appris la victoire du frère du roi, qu'ils s'élancèrent en désordre sur ses traces. C'était plutôt une course qu'une marche militaire : on n'avait soif que de devancer ses compagnons. La renommée informa bientôt les autres hommes d'armes qui traversaient successivement le canal, du désastre éprouvé par le comte d'Artois. La raison exigeait plus impérieusement que jamais de se grouper, seule chance de salut qui restât au prince : au contraire, on partit au plus vite pour l'arracher à la mort. Bref, ce fut individuellement, ou par petites divisions isolées, que les Français s'avancèrent ; au lieu d'une bataille générale, une foule de petits combats s'engagèrent : c'était l'habitude du temps. Dans ces luttes multipliées, le comte de Bretagne, Guy de Malvoisin, Joinville et l'élite des chevaliers firent mille prouesses brillantes. Sur ces entrefaites apparut saint Louis, suivi d'innombrables guerriers ; son casque étincelait d'or, et sa tête s'élevait au-dessus de tous les combattants. Les Français se rallièrent aussitôt autour de lui. Mais au lieu d'attendre ses ordres, ils rompent leurs rangs pour se précipiter plus vite sur les ennemis, qu'ils saisissent corps à corps. Au milieu des coups qui se portent, du sang qui ruisselle et des cris des mourants, retentissent sans cesse ces mots : « *Montjoie ! Saint-Denis ! — Islam ! Islam !* » Les Français l'emportent. Bibars-Bondocdar accourt avec des troupes fraîches ; une lutte encore plus acharnée s'engage. Les comtes de Poitiers et de Flandre, accablés dans la plaine, réclament des secours du roi ; le connétable de France, Imbert de Beaujeu, lui fait savoir, de son côté, le péril imminent du comte d'Artois : le fils de Blanche étouffe sa douleur. Un grand nombre de chevaliers, repoussés de la plaine, apportent le trouble et la confusion dans les rangs de l'armée : le bruit circule que saint Louis a donné l'ordre de battre en retraite. Les soldats, qu'une impétuosité téméraire avait d'abord entraînés, cèdent à une panique générale, et cherchent leur salut dans les eaux du canal : ils y trouvent la mort. Le roi tente, par l'exemple de son courage, de réunir autour de lui quelques combattants intrépides ; il se précipite au milieu de la mêlée : six Musulmans s'attachent à sa personne, il les réduit à prendre la fuite. Les Croisés, instruits du péril que court saint Louis, s'arrêtent, font volte-face, et se précipitent sur les Musulmans, qui, comme des épis, tombent sous leurs coups : les dé-

MCD 2019

bris de l'armée vaincue remportent enfin la victoire.

Tel était le sort définitif des guerriers qui s'étaient présentés au combat, escortant le roi de France; quant aux compagnons du comte d'Artois, la fortune, je l'ai déjà dit, leur avait été plus hostile. De dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, ils soutinrent tous les genres d'attaques avec le courage le plus héroïque. Le grand-maître des Templiers perdit deux cent quatre-vingt-sept chevaliers, qui tous furent tués les armes à la main; Robert de Vair, auquel était confié la bannière anglaise, voulut qu'elle lui servît de linceul : il la serrait autour de son corps au moment où le coup fatal le renversa. Le comte d'Artois, criblé de blessures, rendit le dernier soupir en se défendant; Salisburi, le chef des Anglais, tomba à la tête des siens. Guy de Malvoisin épuisa tout ce que peut le courage pour briser les portes de Mansourah; le duc de Bretagne ne fut pas plus heureux dans cette généreuse tentative, et il ne s'éloigna des murs de la cité musulmane que vomissant le sang à gros bouillons; la bride de son coursier et ses harnais étaient coupés : à peine son cheval, qui était criblé de traits, pouvait-il faire un pas, et cependant il frappait de sa lance les infidèles qui risquaient de l'arrêter dans sa retraite, leur disant des *paroles de moquerie* (1). Errard de Severey, atteint au milieu de la mêlée par un coup de sabre qui inondait son visage de sang, dit aux chevaliers qui l'entouraient : « Si vous » m'assurez que moi et mes enfants nous se- » rons à couvert de tout blâme, j'irai de- » mander pour vous du secours au duc d'An- » jou, que je vois là-bas dans la plaine. » Il part, se rend auprès du duc, qui l'accompagne avec une poignée de combattants. Les compagnons d'Errard de Severey sont sauvés; quant à lui, il rend le dernier soupir. La garde d'un pont avait été remise à six chevaliers : ils furent bientôt attaqués par une multitude de Musulmans qui proféraient des cris affreux. Au milieu de cette lutte si inégale, le comte de Soissons dit à l'historien Joinville : « Sénéchal, laissons braire » cette canaille, et par *le greffe de Dieu*, » vous et moi nous parlerons encore *en cham-* » *bre* de cette journée devant les dames. »

Les Croisés, dans cette mémorable bataille, s'emparèrent des machines de guerre des infidèles, que ceux-ci ne parvinrent pas à recouvrer, quoique la nuit suivante ils vinssent attaquer les Français dans leur camp. La journée du lendemain, qui était le mercredi des Cendres, les ecclésiastiques accomplirent les cérémonies qui, dans toute la chrétienté, présidaient à l'ouverture du carême; puis les soldats établirent un pont sur le canal de l'Aschmoum, pour se mettre en communication avec le duc de Bourgogne, resté à la garde du camp. Bibars-Bondocdar, en faisant relever les morts, reconnut le comte d'Artois aux fleurs de lis répandues sur sa cuirasse; pour mieux exalter le fanatisme des Musulmans, il leur annonça que le roi avait expiré dans leurs murs : les infidèles demandèrent aussitôt à voler à de nouveaux combats. Le fils de Blanche, informé de cette ruse, convoqua les principaux chefs de son armée, et leur adressa, suivant Matthieu Paris, ce discours : « Vous » tous, qui avec tant de courage et de con- » stance avez pris part à mes périls et à mes » maux, dites-moi quel parti il faut adopter » dans des circonstances aussi fatales. Bat- » tons-nous en retraite? nos ennemis triom- » phent, encore plus enorgueillis de notre » fuite que de la mort de nos frères si ché- » ris. Plus ardents que jamais à notre pour- » suite, ils nous extermineront tous, à la » honte du nom chrétien; l'Église univer- » selle sera dans l'abaissement, la France » ploiera sous le poids d'un opprobre inef- » façable. Invoquons Dieu, irrité par nos » péchés, et marchons droit à l'ennemi! » Vengeons le sang de nos frères! Qui pour- » rait vivre après une si grande injure faite » au Christ? » — « Aussitôt, » ajoute Matthieu Paris, « tous se levèrent armés » comme un seul homme; *armati sunt et* » *armati quasi vir unus, universi* (1). »

(1) Joinville, p. 51.

(1) Page 792. Matt. Paris.

MCD 2019

Les Croisés avaient plus que jamais besoin de leur courage : le vendredi, ils furent attaqués par les infidèles. Démonté, le duc d'Anjou (1) se défendit à pied, sans perdre un pouce de terrain. Le roi de France faisait de son côté des prodiges de valeur ; la crinière de son destrier fut brûlée par les flammes du feu grégeois (2) : il n'en repoussa pas moins l'ennemi. Les restes des Templiers multiplièrent les prodiges de leur valeur habituelle ; Guy de Malvoisin, entouré de ses proches, avec lesquels il combattait en famille, reçut plusieurs blessures sans vouloir quitter la place. Les Croisés Champenois, sous les ordres de Joinville, se signalèrent ils étaient réunis aux Flamands, commandés par leur duc Guillaume. Un des frères du monarque français (3) venait de perdre la vie ; et tandis que, le lendemain, le duc d'Anjou et saint Louis bravaient les plus terribles périls, un autre fils de France, le comte de Poitiers, tomba un instant, faute de cavalerie, entre les mains des infidèles ; mais les valets de l'armée, les vivandières, l'arrachèrent aux Musulmans (4) : la victoire resta en définitive aux Croisés. Voici dans quels termes le monarque français en rendit compte à la France : « Le premier » vendredi du carême, le camp ayant été at» taqué par toutes les forces des Sarrasins, » Dieu se déclara pour les Français, et les » infidèles furent repoussés avec beaucoup » de perte. »

A la suite de deux triomphes successifs, il ne restait plus qu'un seul parti à prendre : retourner à Damiette, où l'armée se serait refaite en attendant de nouveaux renforts ; il ne fallait à saint Louis, pour rester maître de l'Égypte, que gagner du temps. Almoadam, successeur de Negmeddin, ne possédait pas la confiance des émirs. Du trône où il était monté, jusqu'au meurtre qui devait l'en faire descendre, l'espace devait être court. Malheureusement l'impatience française ne souffre pas l'attente : elle veut tout emporter au pas de course, et elle ne reçoit des ordres que d'elle-même. Les soldats du roi de France, d'un autre côté, se regardant comme vainqueurs, ne voulurent pas rétrograder sur Damiette ; ils restèrent campés où ils avaient vu fuir les infidèles. Cette résolution amena des suites funestes. En Orient, le plus redoutable des ennemis, c'est le climat ; il est vrai que si l'on ne peut triompher toujours de ses désastres, on réussit quelquefois à les adoucir ; mais rien au monde n'était plus antipathique aux Croisés que la sagesse de pareilles précautions. A la suite de deux combats sanglants, ils n'enterrèrent pas leurs morts ; le canal de l'Aschmoum était encombré de corps en putréfaction. La fièvre et le scorbut se déclarent à la fois dans le camp, où ils exercent les ravages les plus affreux. Les peuples à demi barbares cèdent néanmoins à la certitude des sens ; lorsqu'on vit à chaque minute du jour des amis, des proches, rendre, pour ainsi dire, *tout de bout* (1), le dernier soupir, on songea enfin à se défendre d'un pareil sort : on enterra les morts, on repêcha les cadavres flottants sur les eaux de l'Aschmoum. Mais alors les procédés de la science sanitaire n'étaient pas connus ; tout se fit au hasard et à la hâte : dès cet instant, la contagion devint encore plus meurtrière. Saint Louis soigna de ses propres mains les malades : car tous ne succombaient pas à une mort subite. Un des serviteurs (2) du monarque sentant sa fin approcher, répondit au prêtre qui le préparait à l'éternelle séparation : *Je ne mourrai point que je n'aie vu le roi.* Le monarque se rendit à une aussi touchante prière ; il fut frappé à son tour par la contagion. La disette vint se joindre à tant de maux. Des propositions de paix furent faites aux infidèles ; ils ne les acceptèrent pas ; le 5 avril 1250, l'armée tenta de retourner à Damiette. Je ne retracerai pas ici toutes les privations et tous les périls dont elle triompha. Cependant saint Louis aurait pu assurer son salut en quittant les Croisés ; il voulut épuiser jusqu'à la fin la lie de toutes leurs misères. Effrayés à la vue

(1) C'était un frère de saint Louis.
(2) Joinville.
(3) Le comte d'Artois.
(4) Joinville.

(1) Joinville.
(2) Gangelme.

MCD 2019

du nombre des chevaliers encore prêts à combattre, les infidèles consentirent enfin à une trève; elle fut négociée entre Guillaume de Montfort et un émir; de part et d'autre tout était déjà consenti (1); mais un « *traître, mauvais huissier, ayant pour nom Marcel, dit tout haut : — Seigneurs che-* » *valiers français, rendez-vous tous! le* » *roi vous le mande de par moi; ne le* » *faites pas tuer!* » Au nom du roi, dont la vie semblait être en péril, tous les chevaliers qui purent entendre Marcel mirent aussitôt bas les armes : tant était profond l'attachement qu'ils portaient à saint Louis, et la vénération que le titre de monarque de France inspirait à tous les cœurs! L'accord, qui était déjà arrêté, fut rompu : « *On ne* » *fait point de trève avec les vaincus!* » s'écria l'émir. Le fils de Blanche, qui était arrivé au bourg de Minieh tellement épuisé de fatigues qu'on crut *qu'il allait passer le pas de la mort* (2); le fils de Blanche, dis-je, fut fait prisonnier par Gemal-Eddin, qui le fit charger de fers. Tous les autres Croisés qui suivaient les bords du Nil n'opposèrent aucune résistance aux attaques multipliées des Musulmans, quoique leur nombre fût encore assez considérable : les comtes d'Anjou et de Poitiers comptèrent au nombre des captifs. Quant aux chrétiens qui aimèrent mieux se confier au Nil, ils subirent aussi toutes les rigueurs de la fortune la plus cruelle; les vents se déclarèrent contre eux; ils furent, en outre, assaillis par une multitude de Sarrasins qui tour-à-tour les attaquaient avec des armes de trait ou le feu grégois. Joinville ne put échapper à la mort qu'en se faisant passer pour cousin du roi de France. Les limites où je suis renfermé ne me permettent pas d'entrer dans le détail des innombrables tortures qu'eurent à subir les chrétiens prisonniers des Musulmans : femmes, enfants, vieillards, malades, hommes dans l'âge mûr, enfin quiconque n'offrait pas les garanties d'une riche rançon, tomba sous le glaive ou les massues de l'ennemi. Les Croisés que n'avait pas atteints la première furie des infidèles, furent renfermés pêle-mêle dans une vaste cour; les uns étaient blessés, les autres convalescents; ici c'était le scorbut qui rongeait les lèvres; là une fièvre pernicieuse qui abattait toute espèce de courage; tous d'ailleurs étaient sans cesse exposés aux intempéries de la saison. L'avarice cependant vint éclairer la barbarie par la rectitude de ses calculs; il y avait parmi les chrétiens des comtes, des barons, dont les ressources étaient infinies. Tous étaient prêts à se racheter; les laisser mourir ou les massacrer, c'était perdre de prodigieuses rançons : on tria les prisonniers, et un pavillon, espèce de retraite où il était possible de goûter le repos, fut offert aux riches et aux puissants. Quant aux Croisés pauvres, ils ne parurent pas dignes de vivre, et on continua à les laisser parquer; ils exigeaient cependant quelques modiques frais de nourriture; c'était une économie à faire; on y pourvut. Dans ces jours de croyance énergique on perdait sa vie; on ne reniait pas sa foi (1). Un émir se présenta, donnant ordre qu'on fît extraire un nombre plus ou moins considérable de prisonniers; c'étaient tantôt deux cents, tantôt quatre cents; il leur demandait de renier le Christ, ils refusaient; le lendemain le Nil roulait leurs corps dans ses flots ensanglantés. Quelques-uns, moins heureusement nés que les autres, reculaient-ils devant l'horreur des supplices, l'émir les faisait mettre à part, et il leur abandonnait la vie, tant leur nombre était minime!

C'était à flots pressés que le sang des chrétiens coulait; mais l'homme se fatigue vite de meurtres; s'il frappe sans pitié dans l'ardeur des combats, c'est qu'il est exposé lui-même aux coups qu'il porte : il lutte, mais n'égorge pas. Les Musulmans eurent horreur du rôle de bourreaux que le fanatisme seul avait pu leur faire remplir. Quelques jours après ils dispersèrent dans toutes les villes de l'Égypte les débris des captifs, dont la détresse ne pouvait rien leur rapporter.

Je quitte le récit de tant de désolations

(1) Joinville.
(2) Joinville.

(1) Je parle en général.

MCD 2019

pour reporter mes regards sur le monarque français. Conduit à Mansourah, on le logea chez Fakreddin-Ben-Lokman, personnage d'importance, qui était secrétaire d'Almoadam, sultan de l'Égypte. Saint Louis était éloigné de sa femme Marguerite, dont il ignorait le sort; son armée s'était anéantie sous ses yeux; lui-même était en proie à une maladie contagieuse qui avait épuisé toutes ses forces : entouré naguère d'une foule empressée, il était réduit aux soins d'un seul serviteur succombant sous le poids de la fatigue; et cependant jamais il ne se montra plus calme et plus paisible; il ne semblait pas même s'apercevoir des rigueurs désespérantes de sa position. Les prétentions de ses vainqueurs, les menaces dont ils les accompagnaient, ne le laissaient ni abattu ni consterné; il leur refusait ce qui était injuste et deshonnête, comme si le pouvoir eût encore été de son côté : sans sceptre, il régnait sur les infidèles. Dans ses moments de liberté, il méditait sur le livre des psaumes, et se nourrissait avec délice de cette sainte et sublime vérité. Almoadam recourut à tous les genres de moyens pour dompter son royal captif et en tirer les conditions les plus avantageuses; tantôt il voulait le livrer au supplice des bernicles (1), tantôt il lui faisait offrir des habits magnifiques. S'agissait-il de ces tortures qui étaient infligées seulement aux plus vils scélérats, saint Louis disait : « *Je suis prisonnier du sultan, il* » *peut faire de moi tout ce qu'il vou-* » *dra.* » Le sultan le pressait-il de se placer à sa table, il répondait : « *Je ne dois pas* » *me donner en spectacle à mes vain-* » *queurs.* » Les riches vêtements qu'on apportait dans sa chambre, il les rejetait. « Possesseur d'un royaume plus étendu que » l'Égypte, il ne lui convenait pas de por- » ter, il ne lui convenait pas de revêtir » l'habillement d'un prince étranger. »

Almoadam, comme prince régnant, se trouvait dans une situation très-difficile : il avait pour ennemis les émirs qui l'avaient choisi pour sultan. Parvenait-il à conclure une paix avantageuse avec saint Louis, il espérait rallier autour de lui, non-seulement la population musulmane, mais encore la milice des Mamelucks, qui ne lui était pas dévouée. Le jeune sultan eut recours à une double négociation : tandis qu'il ne négligeait aucun moyen pour déterminer le roi de France à entrer dans ses vues, il cherchait à gagner l'élite des feudataires qu'on avait, comme je l'ai déjà dit, renfermés dans un pavillon particulier, en attendant qu'ils pussent se racheter. Un émir se présenta au milieu d'eux, leur offrant la liberté s'ils consentaient à rendre Damiette et plusieurs autres cités de la Palestine; les feudataires et les chevaliers chargèrent le comte Pierre de Bretagne de faire parvenir leur réponse définitive; elle consistait en un refus. L'émir député d'Almoadam s'écria : « Vous ne » tenez, je le vois, ni à la vie ni à » la liberté; eh bien! vous allez recevoir » la visite de gens habitués à manier le » glaive! » Tous se résignèrent. Un vieillard se présente, suivi d'une multitude de gens armés; la mort est certaine. Alors le vieillard musulman fait interroger les chrétiens par un interprète. « Est-il vrai, » leur dit-il, « que vous croyez en un seul Dieu, » né d'une femme, crucifié pour le salut du » genre humain, et ressuscité le troisième » jour? » Tous répondirent que telle était leur inébranlable croyance. « Soyez donc heureux! » reprit le vieillard, « les souf- » frances auxquelles vous vous êtes exposés » pour votre Dieu sont bien loin encore de » celles qu'il a endurées pour vous; conti- » nuez d'espérer toujours en lui; s'il a pu se » ressusciter lui-même, il sera assez puissant » pour mettre un terme à vos douleurs. » Pendant que cette scène auguste se passait, le roi de France, informé que la ville de Damiette, qu'il avait d'abord refusé de rendre, ne pouvait désormais offrir une longue résistance, accéda aux demandes d'Almoadam : il s'engageait à lui payer un million de besans d'or, représentant neuf millions et demi de nos jours, et à remettre entre ses mains la cité de Damiette. La piété de saint Louis ne le rendait pas étranger à l'influence des mœurs chevaleresques de son siècle. En acceptant les conditions proposées par le sultan

(1) Joinville.

MCD 2019

du Caire, il fit cette réserve : « *Sauf l'ap-* » *probation de la reine : elle est ma* » *dame, je ne puis rien faire sans son* » *aveu.* » Il ne s'agissait plus que de se rendre à Damiette, où le traité devait recevoir son exécution définitive.

Dans cette ville résidait la reine Marguerite, laissée par son époux dans un état de grossesse avancée. A peine fut-elle instruite de la captivité du monarque, qu'elle éprouva une révolution violente qui la mit aux portes du tombeau. On l'avait placée sous la garde d'un chevalier; il avait plus de quatre-vingts ans et était l'écuyer de la princesse. Malgré son grand âge, il ne la quitta pas un seul instant pendant sa maladie; et lorsqu'effrayée il la voyait bondir en sursaut, s'écriant : « Les Sarrasins sont là, ils vont » m'occir (1)! » le vieil écuyer, qui ne cessait de tenir ses mains dans les siennes, la rassurait dans ces termes : « Madame, je suis » avec vous, n'ayez pas peur. » Elle se rendormait alors; puis, terrifiée par la même vision, elle faisait entendre de nouveaux cris; alors le vénérable chevalier essayait de la rassurer. Enfin, la femme de saint Louis, épuisée par tant d'émotions, voulut rester seule un instant avec le vieillard auquel elle avait été confiée; embrassant ses genoux, elle s'écria : « Ne me refusez pas la grâce » que je vais vous demander. Faites-moi » serment, si les Sarrasins s'emparent de Da- » miette, que vous me tuerez avant que je » ne tombe entre leurs mains. » — « Très- » volontiers, » répliqua-t-il, « j'y avais déjà » songé (2). » Tel était le treizième siècle : mélange de tendresse, de dévouement aux femmes, mais de barbarie et de férocité. Enfin, Marguerite mit au monde un fils, auquel on donna le nom de *Tristan;* ce nom était en rapport avec la position désastreuse où se trouvaient les Croisés.

Le roi de France et les débris de ses troupes naviguaient déjà pour se rendre à Damiette, lorsqu'une conspiration militaire éclata contre Almoadam, dans les murs de Pharescour; elle était dirigée par la sultane Chegger-Eddour, par Bondocdar et les principaux émirs. C'est au milieu d'un repas qu'on porte au sultan les premiers coups; il se réfugie dans une tour, on la livre aux flammes; il s'élance par une fenêtre, les assassins le frappent de nouveau. Le Nil est proche, le malheureux prince s'y précipite; des Mamelucks, avides de son sang, vont le rejoindre à la nage et l'égorgent. L'historien Joinville, du haut du navire où il était placé, assista à cet affreux spectacle. Cette révolution accomplie, le traité conclu avec Almoadam s'évanouissait avec sa mort. Qu'allait devenir saint Louis? Il tombait au pouvoir, non pas d'un monarque, mais d'une foule de conjurés appartenant à toutes les conditions. Le roi de France reposait dans sa tente sur les bords du Nil, lorsque ces cris, précurseurs des grands désastres, vinrent frapper ses oreilles. Le Mameluck Octaï se précipite, les yeux hagards et armé d'un fer souillé de sang. « Almoadam, » s'écria-t-il, « ne vit plus; » je t'ai arraché aux mains d'un ennemi qui » voulait ta mort et la nôtre. Que vas-tu me » donner? » Saint Louis reste immobile sans proférer une seule parole. Octaï le menace de la pointe de son épée. « Ne suis-je » pas ton maître? Fais-moi chevalier, ou tu » meurs! » — « Fais-toi chrétien, et je te » fais chevalier. » Une foule de conjurés pénètrent bientôt dans la tente du monarque français; tous ont des armes et semblent encore altérés de sang. Mais à peine ont-ils considéré saint Louis, qu'ils s'inclinent avec respect, ne lui demandant que la ratification des promesses récentes qu'il avait faites à Almoadam. Rien de plus étrange qu'un tel changement; il est certifié, non-seulement par Joinville, mais par une relation manuscrite dont l'authenticité est incontestable (1).

L'expérience de tous les siècles l'a prouvé : rien de plus mobile, de plus divers que les volontés des peuples à demi barbares. Les conjurés qui ne s'étaient pas rendus dans la tente de saint Louis s'indignèrent d'un traité où les sectaires de Mahomet avaient

(1) Me tuer.
(2) Joinville.

(1) Page 354.

MCD 2019

obtenu d'aussi chétifs avantages; d'autres regardaient comme un crime toute espèce de pacte avec les chrétiens : mais il y avait en définitive de l'or à partager ; les scrupules finirent par se taire. Une nouvelle conférence eut lieu, dans laquelle les émirs s'engagèrent, sous la foi du serment, à laisser partir saint Louis, aux conditions précédemment arrêtées. Violaient-ils leur parole? « ils consentaient à être bafoués » comme le pélerin qui accomplit le » voyage de la Mecque la tête découverte, » ou bien à être aussi méprisés que celui » qui reprend ses femmes après les avoir » chassées. » A leur tour, ils sommèrent le roi de France de s'engager par ce serment : « Si je manque à ce que j'ai pro- » mis, je serai semblable à celui qui renie » son Dieu, qui crache sur la croix et la » foule aux pieds! » Saint Louis, considérant cette formule comme un blasphême, ne voulut jamais la prononcer : les émirs le menacèrent de la mort : « *Vous êtes les* » *maîtres ; mais vous ne pouvez rien sur* » *ma volonté.* » Les prélats, ses propres frères et l'élite des chevaliers le pressèrent ; il resta inébranlable. Les émirs, pleins de fureur, livrèrent aux tortures le patriarche de Jérusalem ; il avait quatre-vingts ans ; brisé par la douleur, ce vieillard se tournant vers le monarque français, lui dit : « *Sire,* » *jurez ; je prends le péché sur moi!* » Louis refusa constamment. Les émirs, vaincus par admiration, n'insistèrent pas davantage. « Ce prince franc, » ajoutèrent-ils, « est le plus fier chrétien qui soit jamais venu » en Orient. » Tout étant ainsi arrêté, on ouvrit les portes de Damiette aux infidèles. Marguerite fut portée dans un vaisseau gênois, tant sa faiblesse était grande : elle était suivie de la duchesse d'Anjou, de la comtesse de Poitiers et de la veuve du comte d'Artois. Le lendemain, à la pointe du jour, les infidèles entrèrent dans la ville, où ils égorgèrent les malades qui ne l'avaient pas encore évacuée. Un instant ils voulurent passer au fil de l'épée tous les captifs qui étaient entre leurs mains ; mais on leur fit remarquer *que les morts ne payaient pas de rançon ;* et les vaisseaux dans lesquels ces malheureux avaient été récemment entassés cinglèrent vers Damiette, où ils rejoignirent le roi. Saint Louis parvint à réaliser quatre cent mille besans d'or, et fit voile, avec ce qui restait encore de Croisés, pour Ptolémaïs ; il débarqua dans cette ville le 14 mai 1450.

Telle fut l'issue de la première croisade entreprise par ce prince. Si, à côté de cette gloire humaine, qui ne se nourrit que de triomphes et de pompes, elle semble terne, elle n'en révéla pas moins la grandeur personnelle du monarque français. Sa mission de réformateur de ses contemporains fut certifiée de nouveau : l'œuvre de la Providence marchait à son accomplissement.

Les communications en tous genres étaient rares et difficiles au moyen-âge : l'imagination impétueuse des peuples devançant les nouvelles, les grossissait à leur gré. Saint Louis était à peine embarqué, que déjà les Français rêvaient la conquête de l'Orient tout entier ; ils apprirent avec des transports de joie les détails de son arrivée triomphante en Égypte ; l'allégresse fut portée à son comble lorsqu'on sut qu'il était entré dans les murs de Damiette. Pendant l'espace de temps où languit le courage des Croisés, la curiosité publique, dépourvue d'alimeats, s'attacha aux plus légers détails : tout ce qui venait de l'Égypte était accueilli avec empressement. Les désastres arrivèrent à leur tour ; mais les esprits étaient en proie à une certitude si pleine et si entière, qu'on livra entre les mains du bourreau ceux qui, instruits par des correspondances particulières, firent connaître les premiers la triste vérité : ils moururent proclamés ennemis de la foi et de la royauté. Cependant le jour se leva où tou- les voiles furent déchirés ; une désolation universelle s'empara, non-seulement de la France, mais de l'Europe. Les chrétiens que le fer des infidèles et tous les fléaux réunis avaient décimés appartenaient à tous les âges et à toutes les conditions ; on pleurait dans les châteaux comme on pleurait dans les chaumières ; les pauvres, qui à toutes les époques constituent le fond des armées, avaient laissé des épouses, des mères et des sœurs éplorées ; on comptait dans toutes les

MCD 2019

classes des veuves et des orphelins sans consolation et sans secours. L'élite des chevaliers avaient vendu leurs terres; des feudataires puissants avaient engagé leurs comtés pour grossir le nombre des combattants placés sous leurs bannières; leur ruine était accomplie. Depuis Blanche, régente du royaume, jusqu'à la dernière filandière de France, c'était un concert universel de larmes et de deuil; aux pertes, aux douleurs individuelles, se joignaient les tourments d'une inquiétude nationale: qu'allait devenir le royaume si le pieux monarque succombait en terre étrangère?

La cour de Rome, cette âme vivifiante des Croisades, était plongée dans la consternation; à quel sort était réservé le christianisme, puisqu'un prince tel que saint Louis tombait vaincu sous la fortune des infidèles? Les contemporains comprennent rarement les arrêts de la Providence; comme tout ce qui est grand, ils ont besoin, pour être saisis sous leur véritable aspect, d'une sorte d'éloignement. Le pape lui-même ne pouvait concilier la réunion, dans le même monarque, de tant de vertus et de tant de malheurs. « O Dieu! » écrivait-il dans ses lettres, « vous, source de toutes les miséricordes, » expliquez-nous la profondeur de ce mys- » tère! Ne souffrez pas que les fidèles fléchis- » sent au milieu des dangers du scandale où » les précipiterait la rigueur incompréhen- » sible de vos arrêts! » A ce langage, tout ce que l'Europe renfermait encore de cœurs énergiques et sensibles s'émurent. L'empereur Frédéric, sans cesser de poursuivre de ses accusations le pape Innocent IV, équipa une flotte en Sicile; des levées eurent lieu chez les Provençaux et les Toulousains; le roi de Castille s'enflamma d'une ardeur belliqueuse; d'intrépides Croisés se levèrent jusqu'au milieu des glaces de la Norwége. Mais un concours de circonstances malheureuses, telles, par exemple, que la mort de Frédéric II, rompirent toute espèce d'ensemble; d'une autre part, les feudataires français échappés à tant de fléaux s'embarquèrent pour la France, et Louis IX fit son entrée à Ptolémaïs, non pas comme un général ramenant les débris de son armée, mais bien comme un bon maître accompagné d'un petit nombre de serviteurs dont le dévouement ne pouvait se lasser. C'est à tort qu'on estime les hommes du moyen-âge pour leur imperturbable constance à remplir les mêmes devoirs ou à suivre les mêmes idées : nos pères, j'en ai déjà offert la preuve, étaient pleins de mobilité, passant, au gré de leurs caprices, de la soumission la plus absolue à la révolte la plus entière. Une circonstance explique, cette fois, l'audacieux changement qui commença, en Europe, à se manifester. Les guerres acharnées entre le sacerdoce et l'empire, les effroyables crimes et les haines furieuses qui en jaillirent (1), portèrent un coup mortel, dans beaucoup d'esprits, aux croyances catholiques. Les premiers athées qui épouvantèrent la société moderne appartiennent à l'Italie; cette même contrée vit naître, dans le seizième siècle, des protestants entraînés par la plus fougueuse conviction. Il est vrai que la Péninsule, prise en masse, repoussa énergiquement de son sein les athées et les fauteurs de la réforme; ces derniers se réfugièrent dans les murs de Genève, où résident encore leurs nombreux descendants (2). Sans doute, à l'époque des revers de saint Louis, les esprits n'étaient pas encore aussi avancés dans la Péninsule; néanmoins, quand la renommée apporta, avec ses exagérations ordinaires, la nouvelle du triomphe des ennemis de la foi, beaucoup ne purent s'empêcher de douter de la Providence (3). Ce fut une impression différente que ressentirent les dernières classes de la société en France, lorsqu'elles acquirent la certitude des malheurs des Croisés et de leurs chefs par une lettre qui fut lue dans toutes les églises. Les dernières classes, dis-je, proclamèrent que tant de désastres étaient dus aux désordres des princes, qui jusque là avaient dirigé les Croisades; des pauvres, des gens de métier et de labourage, des humbles d'esprit, avaient marché avec eux; mais seulement pour leur obéir : et bien! puisque les premiers étaient

(1) Guelfes et Gibelins.

(2) Les Calendri, les Sismondi, les Rocca, etc.

(1) Et multorum cœpit fides vacillare. (Matth. Paris, ad ann. 1250.)

MCD 2019

repoussés par la colère de Dieu, il fallait que les seconds entreprissent la défaite des infidèles. Cette sensation générale, cette sensation populaire fut exploitée par un vieillard hongrois, ayant pour nom Jacob. Un historien très-érudit (1) proclame de sa propre autorité que Jacob était un apostat. Cette assertion est fausse; ce Hongrois, à la barbe longue et aux traits austères, n'eût pas exercé, au treizième siècle, une influence aussi puissante, si, avant tout, il n'eût pas été chrétien fervent et sincère. Pierre l'Ermite avait prêché sur les places publiques des villes; Jacob fit seulement entendre sa voix dans les bourgades; il était précédé d'une bannière représentant l'agneau pascal. Sur les pas du *Maître de Hongrie*, tel était le surnom du vieux Jacob, accouraient des multitudes de laboureurs et surtout de bergers, ce qui fit distinguer par le nom de *Pastoureaux* ces Croisés nouveaux. Saint Louis avait besoin, avant tout, de défenseurs; Blanche sa mère se garda donc de repousser le dévouement de pareils alliés.

Mais l'orgueil corrompt encore plus vite les petits que les grands : Jacob et ses principaux affidés déclamèrent non-seulement contre les vices du clergé; mais, comme il était alors un des grands pouvoirs sociaux, ils aspirèrent à le remplacer dans ses fonctions. Une tentative aussi audacieuse rallia aux Pastoureaux jusqu'à la dernière lie de la population. Comme elle renferme tous les genres de contrastes, et qu'elle est dépourvue complétement de logique, elle reprochait à la cour de Rome ses désordres, lorsqu'elle-même s'abandonnait publiquement aux plus sales débauches. Les Pastoureaux se portèrent enfin dans diverses villes à des excès si effrayants, qu'ils tombèrent sous les coups des autres classes de la société, ainsi que leur chef Jacob, dont la tête fut abattue par un coup de hache. Une de ces bandes indisciplinées avait réuni jusqu'à cent mille hommes; il est à croire que si un certain nombre de Pastoureaux eussent pu rejoindre saint Louis, ce monarque, en les disciplinant, aurait pu tirer un parti avantageux de leur zèle. En résumé, la conséquence à tirer de mon récit, c'est que, soit en Italie, soit en France, le pouvoir des prêtres fut attaqué; c'étaient des accidents précurseurs de cette tempête (1) qui, plus tard, devait l'assaillir, sans pouvoir d'ailleurs renverser son éternelle suprématie.

Saint Louis résidait depuis plusieurs mois à Ptolémaïs; il semblait qu'après s'être reposé quelques jours, le premier soin du monarque devait être de faire voile vers son royaume; tel était l'avis *temporel* d'une sage politique; mais, je l'ai déjà dit, c'est dans une sphère plus élevée qu'il faut suivre le fils de Blanche. En dépit du dernier traité consenti par les émirs de l'Égypte, ceux-ci avaient gardé entre leurs mains un nombre considérable de prisonniers. Épuisés par les mauvais traitements, il était à craindre qu'ils ne tentassent de s'en délivrer : car le courage humain a ses bornes; ils n'avaient qu'à embrasser la foi musulmane et ils devenaient libres. On portait le nombre des captifs à plus de douze mille. C'était là une exagération manifeste, mais qui rendait encore plus déchirantes les inquiétudes du monarque français. Il tombait dans le désespoir, à la pensée qu'une seule âme chrétienne pouvait, au milieu de tant de maux et de souffrances, renier le Dieu dont elle était la noble émanation. Voilà ce qui rivait Louis IX à une terre dont il aurait déjà dû s'éloigner : car il avait reçu de sa mère, Blanche, les lettres les plus pressantes pour revenir dans son royaume. Placé entre ses devoirs, comme souverain, et les obligations que lui prescrivait sa conscience religieuse, il convoqua un conseil où il appela ses deux frères et les serviteurs qui étaient restés fidèles à son infortune. Il leur représenta, en peu de mots, « les bienfaits que la » régente et ses peuples attendaient de sa » présence; d'un côté, la trêve conclue avec » le roi d'Angleterre touchait à son der- » nier terme; de l'autre, les princes chré- » tiens établis dans la Palestine, ainsi que » les divers ordres religieux, le suppliaient

(1) Le P. Daniel, p. 292, t. III.

(1) Réforme de Luther, seizième siècle.

MCD 2019

» de ne pas les délaisser au moment où triom-
» phaient les infidèles. Des secours, » ajouta saint Louis, « me sont promis de l'Occi-
» dent; puis-je, à la veille peut-être de les
» voir arriver, partir en fugitif pour la
» France? Je vous donne huit jours pour que
» vous réfléchissiez sur l'avis que j'attends
» de vous. »

Une nouvelle assemblée se réunit le dimanche suivant; le monarque, s'adressant à ses frères, au comte de Flandre et aux autres barons, leur demanda quelle était leur opinion définitive; ils déclarèrent qu'ils avaient chargé Guy de Malvoisin, qui avait donné de grandes preuves de courage depuis le commencement de la Croisade, d'être leur organe dans cette circonstance. « Sire, » dit ce dernier, « messeigneurs vos frères et
» tous les loyaux serviteurs qui vous restent,
» sont convaincus que vous devez vous em-
» barquer sur-le-champ pour la France; vo-
» tre honneur, la gloire de votre règne, l'exi-
» gent. Que vous reste-t-il à faire ici? De
» deux mille huit cents chevaliers avec ban-
» nières qui sont arrivés avec vous à Chypre,
» à peine cent environnent encore votre per-
» sonne. Exténués par les fatigues et les ma-
» ladies, manquant d'armes, de chevaux et
» d'argent, quels services vous rendront-
» ils? La terre vous manque en Orient,
» où nulle cité n'est à vous; la ville où
» vous séjournez, mélange de plusieurs na-
» tions, ne vous offre ni secours ni sécurité.
» Voulez-vous continuer la guerre contre
» les infidèles? ce ne sera pas à Ptolémaïs que
» jamais vous les frapperez de crainte; tan-
» dis que vos ennemis d'Europe, rassurés par
» votre absence, grandiront l'audace de leurs
» insolentes prétentions. Risquerez-vous
» donc à la fois votre royaume et celui de
» Jésus-Christ, sur lequel fondront les in-
» fidèles, si vous persistez à demeurer en
» Orient? Sans doute, la parjure audace des
» Musulmans mérite d'être châtiée; mais
» c'est de la France, de la France seulement
» que partira une vengeance assurée. Faites
» voile pour l'Occident: vos peuples vous
» appellent; et c'est de l'abondance de la
» paix que vous ferez jaillir les ressources
» qui, un jour, feront oublier les revers
» qui, un instant, vous ont frappés (1). »

Le monarque français fut péniblement affecté par ces paroles si peu en harmonie avec l'instinct secret de sa conscience. Se tournant du côté de ses frères, des comtes d'Anjou et de Poitiers, il leur demanda s'ils persistaient dans l'avis que venait d'émettre Guy de Malvoisin; ils déclarèrent qu'il avait exprimé leurs véritables sentiments. Le comte de Flandre et quelques autres grands personnages répondirent de la même manière. Jean d'Ybelin, comte de Jaffa, interrogé par saint Louis, refusa d'abord d'émettre aucune opinion, faisant observer qu'il était possesseur de plusieurs châteaux-forts en Terre-Sainte. Cédant enfin aux instances du monarque français, il dit que, « quoique
» momentanément dépourvu de ressources,
» la gloire du fils de Blanche lui comman-
» dait de rester en Palestine, où des secours
» considérables ne pouvaient manquer de lui
» arriver tôt ou tard; alors il laverait dans
» le sang des infidèles les revers passagers
» dont sa gloire avait été atteinte. Quelle
» honte pour lui de retourner en Europe
» sans soldats, de paraître vaincu devant ses
» sujets, sans avoir même tenté un dernier
» effort pour réparer de si affligeants dé-
» sastres! »

L'historien Joinville qui, comme membre de ce conseil, nous en a conservé le récit, parla le quatorzième: « Le roi possède
» encore assez d'argent pour lever de nou-
» velles troupes; du sein de la Morée sorti-
» ront une foule de volontaires avides de
» s'enrichir, ils nous aideront à briser les
» fers des captifs chrétiens. Si le roi part,
» que vont-ils devenir? N'ont-ils pas com-
» battu avec nous pour Dieu et pour le roi?
» Jamais ils ne sortiront de l'Égypte *si le*
» *roi s'en va* (2). » Le seigneur de Chastenay et le maréchal de France, Guillaume de Beaumont, parlèrent dans le même sens que Joinville: « Quelle réponse faire à ceux qui,
» en nous voyant, nous diront: Qu'est de-
» venu l'héritage de Jésus-Christ? où sont
» ses soldats? Déjà la Palestine entière se lève

(1) Histoire de saint Louis, par Joinville.
(2) Joinville.

MCD 2019

» accusatrice contre nous ; vous nous avez » apporté tous les fléaux de la guerre, et vous » accomplissez ma ruine par votre départ » précipité ! Des secours ne nous viendront » pas de Europe : où en est la preuve ? Eh » bien ! quand ils nous manqueront, il sera » temps de s'embarquer. Nous ne sommes » pas en grand nombre ; qu'importe ? au mi- » lieu des fers, notre vénérable chef a fait » incliner devant ses vertus l'insolence des » Sarrasins. Nos ennemis ne se déchirent-ils » pas entre eux ? La guerre vient d'éclater » entre le sultan de Damas et les Mamelucks » d'Égypte. »

Cet élan de nobles cœurs, cette argumentation toute de sentiment, ne remua ni les vieux guerriers du conseil, ni les hommes d'église qui s'y trouvaient appelés. Le sire de Beaumont, oncle du maréchal Guillaume, lui imposa silence, même en présence de saint Louis, et le légat du pape employa les railleries les plus piquantes et les sarcasmes les plus poignants pour combattre ceux qui voulaient rester en Palestine. Il s'agissait enfin de prendre une résolution ; saint Louis demanda un nouveau délai de huit jours ; on se résigna à cette proposition. Le moment décisif arrivé, le fils de Blanche parla en ces termes aux membres de son conseil : « Sei- » gneurs, je dois un égal remerciement à » ceux qui insistent pour que je demeure » en Asie, comme à ceux qui pensent que » je dois repasser en Occident : les uns et » les autres n'ont eu en vue que l'intérêt de » mon royaume et la splendeur de Jésus- » Christ. J'ai long-temps balancé dans mon » esprit et le pour et le contre ; maintenant » je suis résolu à ne pas m'éloigner de la » Palestine. Sans doute ma présence est ré- » clamée par mes sujets ; mais elle ne leur » est pas indispensable. La régente, ma » mère, a préservé mes États dans des jours » encore plus désastreux ; je puis donc, en » toute sécurité, m'en rapporter à sa sagesse. » Si les Anglais menacent nos frontières, » elle saura les repousser ; mais si je déserte » la Terre-Sainte, qui osera désormais » combattre pour elle ? que deviendra le » sang dont tant de fois nous l'avons ar- » rosée ? J'ai quitté la France pour couvrir » Jérusalem de ma protection, et je serais » cause de sa ruine ! Je ne m'éloigne pas, je » veux sauver nos captifs et tirer un heureux » profit des divisions des Musulmans. Je ne » force personne à rester sous mes drapeaux » en Asie ; mais je promets à ceux qui ne les » déserteront pas, qu'ils continueront à par- » tager ma bonne comme ma mauvaise for- » tune. »

Ce discours, d'une onction si pénétrante, toucha les auditeurs ; il en est qu'on vit pleurer d'attendrissement ; mais les souffrances avaient été si étendues, que la plupart des chevaliers profitèrent de l'option laissée par saint Louis pour retourner dans leurs foyers ; les deux frères du monarque en donnèrent les premiers l'exemple. La régente, de son côté, ne cessait d'adresser lettres sur lettres à son fils, pour le supplier de venir reprendre les rênes de l'État ; mais ce dernier ne rêvait qu'aux moyens de porter des secours dans la Terre-Sainte. La discorde régnait en Égypte parmi les principaux émirs ; une révolution militaire succédait à une autre. Les sultans d'Alep et de Damas proposèrent à saint Louis de réunir leurs forces pour tomber sur le Caire ; les Mamelucks, de leur côté, pour éviter le coup qui les menaçait, offrirent au monarque français un traité d'alliance. Ces Barbares avaient entre leurs mains, comme je l'ai déjà fait connaître, un grand nombre de Croisés ; repoussait-on leurs avances : c'était condamner ces chrétiens aux tortures les plus affreuses, et en exposer plusieurs au péril de renier leur Dieu : cette dernière considération décida Louis IX. Il fit partir pour le Caire Jean de Valenciennes, avec mission de réclamer les prisonniers qui languissaient encore dans les fers ; il répondit en même temps au sultan de Damas qu'il était prêt à devenir son allié, du moment où la bonne foi des Mamelucks lui paraîtrait suspecte. Ces derniers rendirent promptement à la liberté plus de deux cents chevaliers. Mais les ressources manquaient aux Français d'Orient pour tenter une de ces grandes entreprises qui changent la face des événements. Blanche envoya un vaisseau ; il portait des sommes considérables à son fils : ce vaisseau fut en-

MCD 2019

glouti. Le monarque parvint cependant à relever les ruines de Césarée, de Ptolémaïs, de Jaffa et de Caïphon. Les Mamelucks, grâce à leurs discordes continuelles, se trouvèrent bientôt jetés dans la position la plus critique ; ils renvoyèrent, non-seulement jusqu'au dernier captif, mais même les enfants des chrétiens auxquels ils avaient fait embrasser la foi musulmane. Des ecclésiastiques restés auprès de saint Louis crurent devoir lui représenter que tout traité, tout arrangement avec les infidèles était un crime. Le fils de Blanche ne s'arrêta pas à ces scrupules, qui rendaient la paix impossible, et qui auraient imprimé aux guerres d'Orient un caractère de férocité inexprimable, puisque, dans le cas où les chrétiens seraient restés vainqueurs, ils avaient pour tâche d'exterminer complétement la population ennemie. Les émirs de l'Égypte firent annoncer au roi qu'ils se rendraient à Joppé pour donner au traité une ratification définitive. Le sultan de Damas fut à peine instruit de cette dernière circonstance, qu'il leva une armée de vingt mille hommes pour couper toute communication entre les Français et les Musulmans [1252]. Les émirs d'Égypte, qui, dans leurs négociations avec saint Louis, n'avaient jamais de bonne foi, profitèrent du péril qui les menaçait pour ne pas se présenter dans les murs de Joppé. Enfin, à la suite d'une foule de rencontres dont les avantages furent balancés, les Mamelucks du Caire et les sultans de Damas et d'Alep formèrent, à la persuasion du calife de Bagdad, une ligue offensive contre saint Louis. Ce prince s'occupa sur-le-champ d'entourer de remparts la ville de Sidon; c'était une cité nouvelle qui semblait sortir des mains des Français, tant les travaux des fortifications furent poussés avec ardeur et promptitude. Mais Sidon fut surpris par une horde de Turcomans, qui fit main basse sur les ouvriers et les soldats de la garnison. A cette nouvelle, saint Louis commande à ses troupes de marcher sur Pancas (1). C'était dans cette place que les Turcomans avaient été chercher un refuge ; chemin faisant, ils avaient livré au glaive deux mille prisonniers. Pancas, à la suite d'un combat sanglant, tomba au pouvoir des Français. Saint Louis s'était mis en route pour entrer avant ses soldats à Sidon ; il approchait de cette cité, lorsqu'il reconnut les corps des Croisés gisant çà et là, derniers restes des prisonniers que les Turcomans avaient massacrés dans leur retraite. Les dépouilles de ces malheureux répandaient au loin les émanations les plus pestilentielles ; le monarque supplie le légat de bénir un morceau de terre où ils trouveront une sépulture religieuse. Parmi tous les individus qui forment le cortége de saint Louis, nul ne se meut ; il paie alors d'exemple, saisit entre ses mains un des cadavres : « Mes amis, ne refusons pas » un peu de terre aux martyrs de Jésus-» Christ ! » Ces paroles empreintes d'un si profond respect pour la double qualité d'homme et de chrétien que possédaient jadis tant de cadavres maintenant inanimés, ces paroles triomphent de la terreur des compagnons de saint Louis, et les ossements de tant de victimes obtiennent sur une terre étrangère un tombeau commun. Saint Louis était depuis quelques mois à Sidon, lorsqu'il apprit la mort de sa mère [1253]. Sa douleur fut vive et profonde ; mais il rencontra des consolations dans la prière et dans la tendresse de sa femme Marguerite ; les soins de la politique opérèrent encore pour lui dans cette circonstance une utile diversion (1). En effet, un de ses frères, le comte d'Anjou, prenait part aux combats suscités par la succession de la Flandre ; le comte de Poitiers était atteint d'une paralysie ; la trève avec les Anglais n'existait plus ; enfin les Français commençaient à être mécontents de l'absence si prolongée de leur roi [1253]. Les Croisés, descendant des premières familles établies dans la Palestine comprirent qu'il était avantageux à leur cause que saint Louis retournât en France où il pourrait lever de nouveaux soldats restait-il parmi eux, soutenu seulemen d'une poignée d'hommes d'armes et d'aventuriers, qu'à prix d'argent on avait levés dans

(1) Ou Césarée de Philippe.

(1) Histoire de saint Louis par Joinville.

MCD 2019

MCD 2019

1. MARGUERITTE DE BAR COMTESSE DE LUXEMBOURG. (1272)
2. SERGENT DE PIED. Règne de Philippe t11. (1275)
3. ARBALÉTRIER. (1275)

Par ts Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1

MCD 2019

la Morée, la présence du fils de Blanche leur devenait fatale, puisqu'elle était une occasion aux Musulmans d'entreprendre sans cesse de nouvelles guerres contre eux. Le monarque ne songea plus alors qu'à précipiter son départ pour la France, et s'embarqua en 1254, avec sa femme Marguerite. On était déjà à la hauteur de l'île de Chypre; le vaisseau sur lequel était le roi alla toucher un banc de sable; on reconnut qu'il y avait des réparations urgentes à faire; les matelots supplièrent alors saint Louis de quitter le vaisseau où il était monté. « Il n'y a personne, » répondit-il, « qui » aime autant son corps comme moi; mais » si je descends sur le rivage, tous descen- » dront, et de long-temps ils ne retourne- » ront dans leur pays. Je préfère me con- » fier, moi, la reine et mes enfants, à la » Providence, que d'apporter un aussi grand » dommage à ceux qui m'entourent (1). » Une tempête affreuse s'éleva dans le cours de la traversée; Marguerite promit un navire d'argent à saint Nicolas-de-Lorraine, suppliant Joinville *d'être sa caution auprès du patron des naufragés*. Quant au roi il se montra toujours calme et rassurant la crainte des autres. Le péril une fois évanoui : « Regardez, » dit-il à ses chevaliers, « si Dieu ne nous a pas prouvé son » grand pouvoir, puisque, par un seul des » quatre vents qui soufflent sur les mers, le » roi de France, la reine et tant d'autres » grands personnages ont failli être noyés! » Le monarque débarqua aux îles d'Hières, et le 5 septembre 1254 il put se reposer à Vincennes.

Saint Louis, après avoir accordé quelques jours de délassement aux fatigues de la croisade, fit effort sur sa santé, qui depuis resta toujours chancelante, afin de se livrer aux soins de son royaume. Il était parti pour l'Orient, orné de toutes les vertus; à son retour elles atteignirent un tel degré de perfection, qu'il sembla ne plus appartenir à l'humanité. En effet, il régna dans toutes ses actions une bonté et une douceur si suave, que l'admiration dont il était déjà depuis si long-temps l'objet, devint sans bornes et sans limites. Il avait sans doute été vaincu par la fortune des armes; mais, en retour, toutes les améliorations qu'il remarqua en Asie, il les appliqua dans son royaume. Enfin, ce dernier degré d'excellence morale à laquelle le fils de Blanche était parvenu, se trouve attesté par tous les contemporains. Un écrivain protestant (1) en a été vivement frappé : « Le fruit de son voyage et de son » affliction fut qu'il en revint plus homme » de bien, ayant crû en zèle, modestie, pru- » dence, diligence, et qu'il fut plus aimé et » honoré des siens qu'il n'avait oncques (2) » avant son départ, et par la terre univer- » selle en singulière admiration, pour sa » bonne vie et constance au milieu des plus » grands dangers, comme un miracle entre » des rois. » Louis IX, ayant été informé qu'en Syrie un puissant personnage recueillait des livres dont il permettait la lecture aux doctes et à tous ceux qui voulaient le devenir, Louis IX, de retour en France, réalisa la même pensée, mais sur un plan beaucoup plus vaste. Il fit transcrire les saints Pères, les ouvrages profanes et les divers manuscrits renfermés dans les monastères; lui-même, dans ses rares instants de loisir, copia différents livres; puis il mit à la tête de ce dépôt si précieux pour le temps, Vincent de Beauvais. Une multitude de feudataires et de chevaliers avaient vendu leurs terres pour accompagner saint Louis; d'autres, accablés par la détresse où les malheurs de la croisade les avaient plongés, se trouvèrent trop heureux de se faire acheter leurs propriétés par le roi. Bref, à leur retour en France, les hommes d'armes échappés au fer des Musulmans ou aux rigueurs du climat tombèrent dans l'indigence; il leur assigna des secours réguliers, et devint le protecteurs des veuves et des orphelins de tous ceux qui avaient péri en Égypte; il eut aussi pitié des serfs qui, ayant pris part à la croisade, avaient laissé leurs familles sans ressources; car toutes les classes avaient eu à

(1) Voir Joinville.

(1) Véritable Inventaire de l'Histoire de France, par Jean de Serres, p. 152.

(2) Jamais.

MCD 2019

souffrir : « Les serfs, » disait-il, « appar- » tiennent à Jésus-Christ comme nous, et » dans un royaume chrétien nous ne devons » pas oublier qu'ils sont nos frères (1). » Le lecteur se rappelle qu'au moment de s'embarquer pour l'Asie, le monarque français avait ordonné la réparation de toutes les injustices qui pouvaient avoir été faites à ses sujets; à son retour il parcourut les provinces de son royaume, vérifiant par ses propres yeux si ses ordres avaient été ponctuellement observés. Comme, pendant son absence, des injustices nouvelles avaient été faites, il descendit dans les détails les plus minutieux pour en acquérir la preuve; enfin, il restreignit ses dépenses personnelles pour donner des secours aux uns, des dédommagements aux autres. L'expédition en Égypte coûta d'ailleurs cinq millions de livres tournois, représentant aujourd'hui près de quatre-vingts millions.

Pendant que saint Louis répandait une multitude de bienfaits sur la France, des maux inouïs accablaient les chrétiens en Orient; Bondocdar-Bibars s'était emparé du pouvoir de l'Égypte. Il ne tarda pas à effrayer par des succès où tous les genres de crimes, de désastres et de fureurs se trouvèrent confondus avec les qualités d'un habile général. Une seule pensée, une pensée unique absorbait son esprit, c'était de délivrer l'Orient de la présence des chrétiens; et, comme si toutes les catastrophes se fussent réunies pour porter le coup mortel à ces derniers, Constantinople, où régnait l'empereur Baudoin II, tomba au pouvoir du Grec Michel Paléologue. En vain les Croisés demandèrent-ils la paix à Bondocdar-Bibars: il ne leur répondit qu'en portant le fer et la flamme dans la contrée qui s'étend de Naïn au Mont-Thabor; il détruisit de fond en comble Césarée, Arsouf, Sephed, Antioche. Bondocdar-Bibars a laissé lui-même un monument écrit de la férocité sanguinaire de son fanatisme (2): « La mort est venue de » tous côtés et par tous les chemins; nous » avons *tué tous ceux que tu avais choisis* » *pour garder la ville et en défendre les* » *approches*. Si tu eusses vu tes chevaliers » foulés aux pieds des chevaux, tes provinces abandonnées au pillage, les femmes de » tes sujets vendues à l'encan; si tu eusses » vu les chaires et les croix renversées, les » feuilles de l'Evangile dispersées et jetées » au vent, les sépulcres des patriarches pro- » fanés; si tu eusses vu, enfin, tes palais li- » vrés aux flammes, les morts dévorés par » le feu de ce monde, l'église de saint Paul, » celle de saint Pierre, détruites de fond en » comble, tu te serais écrié : Plût au ciel » que je fusse devenu poussière (1)! »

Les Croisés établis dans l'Orient invoquèrent le secours de leurs frères d'Europe; mais des guerres entre le pape et Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric II, absorbaient l'attention générale. Urbain IV, en dépit de la foudre de ses excommunications, ne pouvait résister aux attaques de son jeune et courageux adversaire : déjà celui-ci s'était fait proclamer roi de Sicile, et avait envahi la Marche d'Ancône ainsi que plusieurs autres domaines appartenant à l'Église. Le souverain-pontife, dans l'impuissance où il était de dompter Mainfroi, chercha des alliés qu'il pût intéresser à sa cause. Le Saint-Siége prétendait avoir des droits sur la Sicile, dont le fils naturel de Frédéric (2) occupait le trône contre toute espèce de justice. Ce trône, Urbain IV l'offrit à Edmond, fils de Henri III, roi d'Angleterre; mais ce dernier, occupé à défendre contre les barons de la Grande-Bretagne les restes de son pouvoir, rejeta l'offre d'une couronne qui ne pouvait qu'augmenter ses embarras. Alors le pape songea à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. L'ambition naturelle de ce prince était encore attisée par sa femme, Béatrix de Provence, qui s'indignait de ne pas porter le titre de reine comme ses trois autres sœurs. Urbain IV étant mort, la négociation entreprise pour appeler un fils de France au trône de la Sicile fut continuée par Clément IV, et réussit complétement. Le duc d'Anjou reçut

(1) Histoire des Croisades par Michaud, p. 446 et 447, t. IV, 4e édit.

(2) Ces détails se trouvent dans une longue lettre écrite par Bibars au comte de Tripoli.

(1) Histoire des Croisades.

(2) Mainfroi.

MCD 2019

à Rome, des mains de plusieurs cardinaux, l'investiture des États dont il sollicitait la possession, et entra sur-le-champ dans le royaume de Naples, dont s'était aussi emparé Mainfroi. Au sein de l'armée conquérante se faisaient remarquer des chevaliers de plus illustres noms : c'étaient Gui de Montmorenci, fils de Mathieu de Montmorenci, ancien connétable de France; Guillaume et Pierre de Beaumont, Henri et Hugues de Sulli, Bouchard, comte de Vendôme; Jean, fils aîné du comte de Soissons; Philippe et Gui de Montfort, Guillaume de Beaujeu, évêque d'Auxerre; et Robert de Béthune, fils aîné du comte de Flandre. La lutte entre Charles d'Anjou et Mainfroi ne dura pas long-temps. Celui-ci, désespérant de rester vainqueur dans une bataille générale engagée à Cozence, se précipite au milieu des bataillons ennemis, où il trouve une mort glorieuse. Les royaume de Naples et de Sicile se soumettent; mais de nouveaux périls viennent assaillir le frère de saint Louis. Conradin, petit-fils légitime de l'empereur Frédéric II, traverse l'Italie afin de rentrer en possession d'une partie de l'héritage que lui a laissé son père; vaincu dans les environs d'Aquila, il tombe entre les mains du duc d'Anjou, qui lui fait trancher la tête. Ce jeune prince touchait à sa seizième année; arrivé sur l'échafaud, il lança son gant au milieu des masses accourues pour assister à son supplice : c'était le signe de l'investiture qu'il donnait à quiconque serait assez intrépide pour l'accepter. Ainsi le dernier héritier de la ligne masculine des empereurs de la maison de Souabe expira frappé par la main du bourreau; mais de son sang rejaillit une tache dont ne s'est jamais lavée la mémoire du frère de saint Louis. Au reste, le duc d'Anjou, soit comme conquérant, soit comme monarque, fut toujours avide et cruel; tels se montrent en général les princes qui comptent seulement en leur faveur la possession *de fait*. Le pape Clément IV, quoiqu'il eût posé la couronne sur la tête du frère de saint Louis, n'avait aucun droit clairement établi sur Naples et la Sicile, *il donnait ce qui, en réalité, n'était pas à lui;* il n'en imposa pas moins au duc d'Anjou les conditions les plus rigoureuses : il dut renoncer d'abord à la qualité de sénateur de Rome, que les habitants de cette ville lui avaient décernée; il s'engagea en outre, pour lui et ses successeurs, à n'élever aucune réclamation sur la capitale du monde chrétien, la Campanie, le duché de Spolette, la Marche d'Ancône, et tout domaine ou fief appartenant à l'Eglise. En cas d'extinction des héritiers, tant mâles que femelles et en droite ligne, du comte d'Anjou, on appellerait les enfants d'Alphonse, comte de Poitiers, ou de tout autre fils du roi de France. Une extinction totale avait-elle lieu dans la famille de saint Louis, Naples et la Sicile faisaient retour au Saint-Siége. Il était en outre stipulé que, chaque année, il serait donné au pape, le jour de saint Pierre, huit mille onces d'or. Le paiement de cette somme éprouvait-il un retard de plus de deux mois, le roi était excommunié par ce seul fait (1); deux mois s'écoulaient-ils encore après le premier terme, et sans qu'il eût été soldé entièrement, le monarque éprouvait une déchéance; tout ce qu'il possédait devait rentrer dans la possession de la cour de Rome. La conquête de la Sicile entièrement accomplie, le duc d'Anjou était tenu de payer au Saint-Siége cinquante mille marcs d'argent; il offrirait en outre au souverain-pontife, tous les trois ans, une haquenée blanche; il s'engageait encore à fournir, sur la demande du pape, une troupe de trois cents chevaliers d'élite, qui combattraient les ennemis du Saint-Siége, soit en Toscane, soit dans le duché de Spolette, soit dans la Marche d'Ancône, ou toute autre partie du patrimoine de saint Pierre. Les circonstances devenaient-elles urgentes, ces mêmes chevaliers seraient assujettis à un service de mer; enfin le roi rendrait au pape l'hommage-lige et le serment de fidélité dans ces termes : « Moi..... faisant vasselage plein et lige à l'Église pour » le royaume de Sicile et pour toute la terre » qui est en deçà du Phare (2), jusqu'aux

(1) *Ipso facto.*

(2) C'est-à-dire pour Naples et les autres domaines dépendants du royaume de Sicile et dans le continent d'Italie.

MCD 2019

» frontières des possessions de l'Eglise, ex-
» cepté la ville de Bénevent avec son terri-
» toire et ses dépendances; je ne ferai au-
» cune alliance qui puisse porter préjudice
» à saint Pierre, au pape, mon seigneur, et
» à ses successeurs canoniquement élus. »

Il était impossible que des conditions aussi onéreuses, aussi humiliantes, fussent exécutées fidèlement. Tout gouvernement royal ou démocratique ne se conserve pas si, à l'égard des peuples étrangers, il ne se meut dans une indépendance pleine et entière. Ceux qui exercent la souveraineté peuvent concéder des droits à leurs sujets, ou se soumettre à ceux qui préexistaient à leur avénement au pouvoir : c'est un arrangement de famille : mais se lier à un état voisin, se soumettre à son joug, c'est abdiquer toute espèce d'indépendance nationale; c'est se suicider. Une harmonie constante fut donc loin de régner entre Charles d'Anjou et le pontife souverain qui l'avait fait roi. Le frère de saint Louis ne pouvait se détacher du vice primitif qui entachait sa possession : prince conquérant, il foulait aux pieds ses nouveaux sujets. Clément IV, dans la crainte d'une nouvelle révolution, fatiguait de ses avis réitérés le monarque de son choix, lui portant des plaintes continuelles contre les exactions des guerriers français : « *La che-*
» *nille*, » lui écrivait-il, « *détruit ce que*
» *n'a pas dévoré la sauterelle.* Naples et
» la Sicile ont rencontré des gens pour les
» désoler; où sont maintenant ceux qui en-
» treprendront de les défendre? » Le duc d'Anjou éprouvait ces angoises déchirantes qui accompagnent toute espèce d'usurpation; il ne pouvait apaiser les plaintes du pape, ni mettre un terme au pillage de ses hommes d'armes. Ses successeurs se conservèrent néanmoins un assez long espace de temps sur un trône placé au-dessus de tant d'abîmes.

Le lecteur en a sans doute conservé la mémoire : saint Louis n'avait abandonné la Terre-Sainte que vaincu par la puissance des événements : c'était la mort de sa mère qui l'avait décidé à venir reprendre les rênes de son royaume. Il était à peine en France, que tous les ennemis qui semblaient la menacer se dissipèrent : le *maître* était rentré chez lui. Délivré de toute inquiétude à l'extérieur, Louis IX donna non-seulement l'exemple de toutes les vertus chrétiennes atteignant un nouveau degré de perfection, mais il surprit encore par l'habileté de ses mesures. Devenu arbitre entre Henri III et les barons, tout en respectant les prérogatives de l'autorité royale il se montra le défenseur des franchises et des priviléges des seigneurs anglais. Il publia la pragmatique-sanction, base des vieilles libertés de l'Église gallicane; il donna aussi des développements à la législation (1), éternel honneur de son règne. « Les ressources du royaume, » dit Joinville (2), « s'accrurent
» tellement, à cause de la droiture qu'on y
» voyait régner, que les revenus du monar-
» que s'accroissaient tous les ans de moitié. »
Loin de se révolter comme jadis, les grands feudataires, ainsi que le dernier des sujets, courbaient leur tête sous le joug de la loi commune : le seigneur de Vernon paya des dommages-intérêts à un simple marchand qui avait été dépouillé dans un chemin faisant partie de sa seigneurie; comme il percevait un droit de péage, on déclara qu'il avait mission de faire veiller sur les routes depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant.

Le comte de Poitiers, cédant à l'exemple du monarque français, employa tous ses efforts pour détruire la servitude : « Les hom-
» mes viennent libres au monde, » disait-il, « pourquoi donc ne pas faire retourner les
» choses à leur origine? » Tandis que tant de genres d'améliorations préparaient un meilleur avenir au monde, tous les genres de fléaux continuaient à se déchaîner sur l'Asie; d'un autre côté, la cour de Rome, qui n'avait plus rien à redouter, puisque Mainfroi et Conradin étaient tombés sous les coups du roi de Naples et de Sicile (3), la cour de Rome ne songea plus qu'à faire renaître une nouvelle croisade ; elle était assurée de la coopération du roi de France. En dépit de ses anciennes défaites, Louis IX ne

(1) Établissements de Saint Louis.
(2) Histoire de saint Louis.
(3) Le duc d'Anjou.

MCD 2019

respirait que pour combattre encore les Infidèles : il se croisa donc pour la seconde fois. Cette détermination répandit un deuil universel, et Joinville déclare « que ceux qui » avaient donné le conseil à saint Louis de » retourner en Orient, péchèrent mortelle- » ment (1). » Quoi qu'il en soit, une sorte de réaction s'opéra. En effet, on vit le fils de Blanche, dans une assemblée solennelle des grands de son royaume convoqués au Louvre, se présenter ayant à la main la couronne d'épines de Jésus-Christ. A peine avait-il cessé de prendre la parole, que le cardinal de Sainte-Cécile, légat du pape, peignit à son tour les maux des chrétiens qui habitaient l'Orient ; qu'allaient-ils devenir sans le courage des guerriers français? C'était là un genre d'appel qui devait réussir. Jean, comte de Bretagne; Alphonse de Brienne; Thibault, roi de Navarre; le comte d'Artois, fils du prince Robert, tué à Mansourah ; le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre, de saint Pol ; Pienne, Montmorency, Nemours, se croisèrent. Plusieurs femmes de haute naissance, Yolande de Bourgogne, la dame de Poitiers, Jeanne de Toulouse, Isabelle de France, Amicie de Courtenay, voulurent suivre aussi les bannières de la croisade. Enfin, saint Louis demanda le premier la croix des mains du cardinal de Sainte-Cécile; ses trois fils se proclamèrent à leur tour soldats de Jésus-Christ.

Mais pour entreprendre avec succès la guerre, il faut de l'argent; on le demande avant tout à ceux qui sont riches : les ecclésiastiques furent donc soumis à des impôts énormes. En vain firent-ils entendre de justes réclamations : le pape les repoussa, et, sous peine d'excommunication, ils se résignèrent à payer décime sur décime. Louis IX, de son côté, réclama la capitation (2); son fils aîné, Philippe, allait être armé chevalier. C'était là sans doute une grande charge pour le peuple ; mais la manière dont l'impôt fut levé en allégea le poids. D'après les renseignements fournis par les curés des paroisses, on désigna douze habitants; ceux-ci, sur la foi du serment, procédèrent avec une équité si parfaite, que nulle plainte ne s'éleva; eux-mêmes furent taxés à leur tour par quatre autres habitants dont le choix n'était pas connu à l'avance. Saint Louis préleva des sommes considérables; mais il devait payer, pendant toute la croisade, les seigneurs et les chevaliers qui se dévouaient aux malheurs d'une nouvelle guerre sainte. D'après les renseignements tirés d'une vieille généalogie de la famille des Montmorenci, ce genre de dépense était très-étendu; je transcris : « Le connétable, » lui quinzième, tiers de bannière, six mille » livres ; messire Gilles de Mailly, lui » quinzième, tiers de bannière, six mille » livres (1). »

Le départ fut fixé à l'année 1270; mais, avant de quitter la France, le monarque s'occupa de régler le sort de sa famille. Son fils aîné Philippe, indépendamment de la couronne qui l'attendait, eut en partage les villes d'Orléans, de Château-Neuf, de Loris en Gâtinois et de Montargis. Jean, déjà possesseur du comté de Nevers, que lui avait apporté en mariage Yolande de Bourgogne, reçut le comté de Valois, les villes de Crépi, de La Ferté-Milon, de Villers-Cotterets et de Pierre-Fond. Robert, troisième fils de saint Louis, quoique âgé de douze ans, fut pourvu du comté de Clermont en Beauvoisis; il posséda plus tard le Bourbonnais, dont hérita sa femme Béatrix, héritière, du chef de sa mère, de la maison de Bourbon. C'est de ce prince Robert que descend la branche des Bourbons qui occupe aujourd'hui le trône de France. Saint Louis maria en outre l'une de ses filles à Ferdinand de Castille; une autre épousa Jean de Brabant; enfin il donna, par son testament, dix mille livres à sa fille cadette, Agnès. Il signa, en outre, une nouvelle trêve de cinq ans avec le roi d'Angleterre, et nomma pour régents, en son absence, Mathieu, abbé de saint Denis, et Simon de Clermont de Nesle ; en cas de mort, ils devaient

(1) Histoire de Joinville.

(2) Impôt par tête, du mot latin *caput*.

(1) Le connétable li quinzième, li tiers de bannier, six mille livres.

MCD 2019

être remplacés par Philippe, évêque d'Évreux, et par Jean, comte de Penthièvre. Louis IX, après avoir accompli tous ses devoirs comme père de famille et comme prince, alla recevoir l'oriflamme des mains des moines de Saint-Denis; il assista ensuite, dans l'église de Notre-Dame de Paris, à une messe solennelle; il marcha pieds nus, de son palais jusqu'à la cathédrale. Puis il se dirigea par Meulan, Sens, Auxerre, Cluni, Lyon, Vienne et Beaucaire, et arriva à Aigues-Mortes, rendez-vous général, où déjà étaient accourus les comtes de Poitiers, d'Alençon, de Nevers et d'Artois. A côté des bannières de ces illustres personnages, se faisaient remarquer les hommes d'armes des communes de Baucaire, Carcassonne, Châlons; cinq cents guerriers frisons, sans compter une foule de Catalans, vinrent, en outre, se joindre à l'armée expéditionnaire.

A l'instant où le monarque français allait se séparer de la France, s'adressant à ses trois fils, Philippe, Jean et Pierre, il leur dit : « Déjà accablé par l'âge, je me hasarde pour la seconde fois à entreprendre » une nouvelle croisade. Je quitte votre » mère et j'abandonne mon royaume dont » la prospérité est si grande. Ces sacrifices, » je les fais pour la cause de Jésus-Christ; » c'est pour ce divin maître que j'expose » une débile vieillesse; c'est pour lui que je » ferme l'oreille aux gémissements de tous » ceux que je chéris; je délaisse pour Dieu » richesses, honneurs et plaisirs. Vous m'ac» compagnez, mes chers enfants, votre sœur » aînée me suit aussi, et sans son âge trop » tendre j'aurais emmené avec moi votre der» nier frère. » Se tournant vers Philippe, héritier de la couronne : « Je vous dis ces » choses, mon fils, afin que, devenu un jour » possesseur du trône, rien ne vous arrête lors» qu'il s'agira de la défense de Jésus-Christ. » Veuille le ciel que femmes, enfants ou » royaumes, ne vous empêchent de marcher » dans la route du salut. C'est un dernier » exemple que je lègue à vous et à vos frè» res; suivez-le, si jamais les circonstances » l'exigent de votre courage. » Enfin, le 4 juillet 1270, les vaisseaux mirent à la voile; au bout de quatre jours ils abordèrent dans la rade Cagliari, où, à la suite d'un grand conseil, on décida qu'on allait cingler vers Tunis. Ce n'était pas aller combattre directement dans la Terre-Sainte; mais Charles d'Anjou avait le plus grand intérêt à la prise de Tunis, dont la population guerrière lui inspirait des inquiétudes pour la Sicile. Saint Louis, de son côté, espérait convertir le prince musulman. Écoutons le monarque français rendant compte de son débarquement à Mathieu, abbé de Saint-Denis: « Nous sommes arrivés en vue de Tunis, » le jeudi d'avant la veille de sainte Marie» Magdeleine; le vendredi nous avons pris » terre sans aucun obstacle. Après avoir fait » débarquer nos chevaux, nous nous sommes » avancés jusqu'à l'ancienne ville qu'on » nomme Carthage, et nous avons dressé no» tre camp. Nous avons avec nous notre » frère Alphonse, comte de Poitiers et de » Toulouse; nos enfants, Philippe, Jean et » Pierre; notre neveu Robert, comte d'Ar» tois, et nos autres barons. Notre fille, la » reine de Navarre, les femmes des autres » princes, les enfants de Philippe et du comte » d'Artois, sont sur les vaisseaux, non loin » de nous. Nous jouissons tous, grâce à Dieu, » d'une santé parfaite. Nous vous annon» çons qu'après avoir pourvu à tout ce qui » était nécessaire, nous avons, avec le se» cours de Dieu, emporté d'assaut la ville de » Carthage, où plusieurs Sarrasins ont été » passés au fil de l'épée. »

Les Musulmans ne tentèrent pas même une résistance sérieuse pour repousser les chrétiens; mais un ennemi plus redoutable les attendait : la peste se déclara. On eut bientôt à gémir sur la perte des comtes de Vendôme, de La Marche, des seigneurs de Montmorency, de Pienne, de Brissac. La prudence commandait qu'on quittât au plus vite ce fatal rivage. Mais Olivier de Termes vint annoncer la prochaine arrivée du roi de Naples et de Sicile; il amenait des secours considérables. Cette nouvelle raffermit le courage des chrétiens; bientôt ils furent en proie à des chaleurs si ardentes que la contagion s'étendit dans tous les rangs : le monarque français lui-même fut frappé. Il ne s'étonna pas; ce n'était pour lui que l'occasion

MCD 2019

d'une lutte nouvelle ; un coup terrible cependant l'attendait ; il logeait avec lui dans sa tente un de ses fils, le duc de Nevers. Ce jeune prince avait vu le jour à Damiette, et dans des circonstances si malheureuses, qu'il en avait reçu le nom de Tristan. Tombé malade, il fut bientôt à toute extrémité ; on le déroba à la vue de son père. Saint Louis insistait à chaque instant pour avoir des nouvelles de son enfant chéri : on gardait alors le plus profond silence ; enfin il fut impossible de lui cacher plus long-temps la vérité. Sa pieuse résignation se démentit cette fois : il pleura ; la douleur du père de famille l'emporta sur la fermeté du chrétien. En proie à une dyssenterie qui ne laissait plus d'espérance, il vit arriver le moment suprême ; alors il fit appeler son fils Philippe, auquel il donna les meilleurs conseils sur la manière de gouverner ; il lui remit, en outre, ses dernières instructions qu'il avait écrites de sa propre main. Je vais en placer sous les yeux du lecteur une analyse succincte : « Cher » fils, comme je désire de tout mon cœur » que tu sois bien enseigné en toute choses, » j'ai pensé que tu recevrais plusieurs » bonnes instructions de cet écrit : car je » t'ai souvent entendu dire que tu retien- » drais plus de moi que de tout autre. — » Cher fils, je t'enseigne premièrement que » tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout » ton pouvoir ; car sans cela nul ne peut » rien valoir ; endure plutôt d'être haché » dans tous tes membres que de tomber avec » connaissance en péché mortel. Si Dieu » t'envoie quelque maladie ou affliction, sa- » che les souffrir débonnairement, et l'en » remercier : car c'est pour ton bien qu'il » agit ainsi, et parce que tu l'as mal servi » ou offensé. Si tu reçois quelque faveur de » Notre-Seigneur, tu dois l'en remercier avec » humilité, et bien prendre garde de ne pas » le décrier par orgueil ou autre tort : car » c'est grand péché que de guerroyer Notre- » Seigneur de ses dons. Choisis bon confes- » seur, de vie sainte et exemplaire, et de » science suffisante ; assiste volontiers au ser- » vice de la sainte Église. Entends avec mo- » destie et attention la parole divine, et sois » surtout attentif à l'oraison quand le corps » de Notre-Seigneur sera présent à la messe. » Aie le cœur tendre et compatissant aux » pauvres et envers tous ceux que tu croiras » souffrir de cœur ou de corps ; soulage-les » de tes consolations ; enrichis-les de tes » aumônes. Recherche la compagnie des » bonnes gens, soit de religion, soit du siè- » cle, et fuis la compagnie des mauvais. » N'endure pas que l'on dise devant toi pa- » roles scandaleuses ou qui puissent attirer à » péché. Montre-toi bon en toutes choses, » afin qu'il appert que tu reconnais la di- » gnité dont Notre-Seigneur t'a revêtu, de » manière que, quand il plaira à Notre- » Seigneur Jésus-Christ, tu gouvernes le » royaume, de manière à prouver que tu es » digne de recevoir la sainte onction dont » les rois de France sont sacrés. S'il s'élève » une contestation entre un pauvre et un ri- » che, protége d'abord le pauvre ; et quand » la vérité te sera connue, fais justice. Si » tu as querelle avec autrui, ne soutiens pas » avec persévérance et hauteur ce que tu » regardes comme ton droit ; autrement les » gens de ton conseil n'oseraient pas parler » contre toi, ce que tu ne peux vouloir. Si » jamais tu viens à apprendre que, soit de » ton temps ou de celui de tes ancêtres, » tu possèdes injustement quelque chose, » fût-elle grande en terres, deniers ou autres » objets, rends le tout au plus vite. Fais » garder en ton royaume toute espèce de gens, » et particulièrement les personnes de sainte » Église ; tu dois les honorer et protéger, » afin qu'elles puissent faire le service de » Notre-Seigneur en paix. Cher fils, je » t'enseigne que tu aimes et vénères ta » mère ; je te supplie, en outre, de suivre » ses bons enseignements et de croire ses » bons conseils ; aime tes frères, veille à leur » avancement et tiens-leur lieu d'un père. » Tous es bénéfices de sainte Église que tu » pourras avoir à distribuer, donne-les à » des personnes vertueuses par le conseil de » prudhommes. Défends-toi autant que pos- » sible d'entreprendre des guerres contre les » princes chrétiens ; aie recours auparavant » à toutes les voies de douceur, si tu es » forcé à prendre les armes, donne les or- » dres les plus exprès pour que les pauvres

MCD 2019

» gens, qui n'ont commis crimes ou for-
» faits, ne soient ni maltraités ni incen-
» diés. Apaise autant que tu le pourras
» les guerres qui s'éleveront entre tes vas-
» saux; car c'est chose qui est très-agréa-
» ble à Notre-Seigneur. Cher fils, prends
» garde à avoir bons baillifs et bons prevôts
» en ta terre (1). Fais souvent prendre
» garde à ce qu'ils rendent bonne justice.
» Montre-toi toujours plein de dévouement
» pour l'Église de Rome et notre Saint-Père.
» Chasse de ta terre les traîtres à ton pou-
» voir et les autres mauvaises *gens*. Ne te
» livre point à de folles dépenses, et n'éta-
» blis pas d'injustes impôts sur tes peuples.
» Cher fils, je te prie, s'il plaît à Notre-Sei-
» gneur que je trépasse de cette vie avant
» toi, que tu me fasses dire des messes et
» des prières dans toutes les communautés
» de France. Je te donne ma bénédiction,
» et prie Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il
» te conserve et protége par sa grâce, afin
» que tu ne fasses rien contre sa volonté. »

L'histoire de saint Louis, j'ose ajouter celle des Français au treizième siècle, serait incomplète, si je n'entrais pas dans de nombreux détails sur le gouvernement du fils de Blanche : là résident ses plus beaux titres à la gloire humaine. Éclairé par toutes les connaissances de son temps, il se montra tour-à-tour législateur habile et profond politique. En effet, sans secousses, sans violences, il fit passer ses peuples, d'une barbarie héroïque, à ces nobles préludes, charmes indicibles de la plus parfaite civilisation (2). Tous les services rendus à la société, quelles que fussent leurs formes, eurent leurs droits, seule récompense alors décernée à la valeur guerrière, qui, comprise dans son ensemble, constituait la féodalité.

Maintenant, pourquoi cette dernière se maintenait-elle aussi forte et aussi énergique? En voici les raisons : tant que les hommes sont barbares ou à demi barbares, ils n'admirent que le courage physique : il parle tout à la fois à leurs sens et à leur imagination. Se précipiter sur l'ennemi, le fouler aux pieds, répandre son sang, lui faire crier miséricorde, c'est là une sensation rapide qui étonne et électrise les spectateurs. La victoire une fois obtenue, assure des jouissances et une suprématie qui entraînent les masses, soit qu'elles aient contribué à la victoire, soit qu'elles aient été atteintes par la défaite. Les chefs militaires, sous le règne de la féodalité, exerçaient donc une sorte d'influence irrésistible. Mais ils ne pouvaient vaincre eux seuls; ils appelaient à combattre avec eux, abstraction faite de rang ou de naissance, les hommes qui les entouraient. Sous ce rapport ils étaient populaires : car sur le champ de bataille les dépouilles se partageaient entre tous les vainqueurs.

Les triomphes des armes amènent inévitablement des priviléges ou des distinctions. Dans le siècle dernier, les États-Unis d'Amérique, aspirant à une démocratie pour ainsi dire sans bornes, ont créé un ordre de chevalerie (1). Les feudataires du moyen-âge, se considérant, à certains égards, comme dans une sorte de partage avec le possesseur de la royauté, expression la plus haute du pouvoir, s'assurèrent de la faculté d'entreprendre des guerres qui leur fussent exclusivement propres, et qu'ils déclaraient en vertu du sentiment de leur dignité individuelle; dans ce cas ils étaient tout à la fois juges et parties. Aussi ces guerres n'étaient-elles connues que sous le nom de guerres privées. Enfin, et ce qui caractérise essentiellement un état de société, s'appuyant avant tout sur la force, c'est que, dans toute rixe personnelle ou lutte particulière d'intérêt, chacun pouvait en appeler à son courage; il y avait champ clos pour tous.

Mais si la valeur était pour nos ancêtres une sorte de règle suprême, elle n'était pas, du moins pour les grands feudataires, une règle unique. Ils comprirent vite qu'on ne peut pas régner seulement par les chances de la force; cette dernière est un moyen, elle n'est pas un but. Dans une société qui vit au milieu de toutes les violences, il y a des droits

(1) Domaines.

(2) Je veux parler de la vilisation moderne, autrement dite chrétienne, et qui laisse si loin derrière elle la civilisation de l'antiquité.

(1) L'ordre de Cincinnatus.

MCD 2019

de propriété ; ils soulèvent des contestations : il faut un juge pour les trancher. Les seigneurs sentirent vite que leur suprématie guerrière serait toujours vacillante, si elle n'était fortifiée par la distribution d'une justice quotidienne. Ils furent donc contraints, par la force des choses, à être tout à la fois chefs et magistrats. Cette nécessité se retrouve jusque chez les peuples sauvages.

C'est en présence de tant de difficultés que Louis IX eut à créer un système de gouvernement tout-à-fait nouveau, première transition du moyen-âge à la civilisation actuelle. Il avait d'abord à s'adresser à l'imagination des habitants des villes comme à celle des habitants des campagnes ; il les remua tous par les prestiges des croisades. Les excès même des pastoureaux en sont la preuve ; c'était, au reste, la partie facile de la tâche que s'était imposée le monarque. Voyons maintenant comment il attaqua la féodalité, qui avait toujours pour base essentielle le droit de guerre privée, celui de rendre la justice, et enfin la faculté que possédaient toutes les classes d'en appeler, à la plus légère offense ou la plus minime des contestations, au combat judiciaire.

Le péril le plus imminent était, sans contredit, la faculté des guerres privées, qui, d'après les mœurs régnantes, appartenait de droit aux classes nobles. « Autre que gen- » tilhomme, » suivant Beaumanoir, « ne » peut guerroyer ; les gens de roture, sui- » vant la coutume, ne peuvent entreprendre » guerre (1). » Mais un gentilhomme, lorsqu'il s'agissait d'une injure entachant son honneur, n'entreprenait pas seul une guerre. Dans ce cas, tous ses parents, qui se regardaient comme également injuriés, accouraient à son secours. En effet, ici l'expression de guerre privée emporte le sens d'une famille tout entière : là était le mal ; c'est de sa source même que le fils de Blanche fit découler le remède. L'obligation de combattre en commun pour venger une injure s'étendait jusqu'aux parents au quatrième degré ; ceux-ci, sous les peines les plus graves, étaient sommés de prendre les armes. S'ils ne se présentaient pas au plus vite, ils étaient déchus de tout droit d'hérédité relativement à la succession de l'individu offensé ; ils perdaient aussi leur part dans les dommages et intérêts que pouvait obtenir celui dont ils devaient protéger l'honneur les armes à la main. En résumé, la *vendita* des Corses existait alors chez nos ancêtres. Mais le territoire sur lequel habitaient nos pères était déjà fort étendu ; les ennemis du gentilhomme injuriés fondaient sur les parents éloignés avant que ces derniers pussent être informés de l'offense commise à l'égard de l'un des membres de la famille ; c'était un désordre effroyable. Saint Louis, par une ordonnance publiée en 1245, décréta que, dans le cas d'offense entre deux parties, il accordait une trève de quarante jours avant que la guerre privée pût être commencée. Quiconque violait cette trève, désignée sous le nom de *quarantaine du roi*, encourait la peine de mort : car ce genre d'infraction était considéré comme une noire trahison (1). Les parents, auxquels les soins d'une vengeance de famille aussi étendue étaient à charge, employaient tous leurs efforts pour amener une conciliation entre les deux parties intéressées. L'une d'elles se sentait-elle trop faible pour s'exposer à tous les périls d'une guerre privée, obtenait de la justice que son adversaire lui jurât l'*assurement*, c'est-à-dire la promesse de ne pas guerroyer. Or, cette promesse ne pouvait jamais être refusée. Comme elle était accordée par des officiers judiciaires, ils domptaient, en définitive, l'impétuosité guerrière ; en d'autres termes, la loi s'élevait au-dessus de la force. Cette première attaque contre la féodalité, recourant aux armes à la voix de ses passions ou de ses intérêts particuliers ; cette attaque ne fut pas la dernière. Au mois de janvier 1257, saint Louis, résidant alors à Saint-Germain-en-Laye, rendit une ordon-

(1) Autre que gentilhomme ne pœut guerroyer ; gens de poote (c'est-à-dire de roture), par la coustume, ne puent guerre démener. Beaumanoir, chap. 64.

(1) Trive enfrainte est un des grans traïsons qui soit.

MCD 2019

nance qui coupa à sa racine le droit des guerres privées. « Sachez, » écrivait-il aux feudataires de l'évêque du Puy-en-Velay, « que, par délibération de notre conseil, » nous avons prohibé toute guerre dans no- » tre royaume, tout incendie. Nous vous » ordonnons donc de ne pas aller contre cette » défense ; et, si vous aviez la présomption » de le faire, nous ordonnons à notre séné- » chal d'assister fidèlement notre féal et » chéri évêque du Puy-en-Velay, pour le » maintien de la paix dans sa terre, et » pour la punition des infractions de cette » paix à proportion de leurs fautes (1). » Cette prescription se réfère à l'observation de la quarantaine, dite du roi. Enfin, saint Louis, par une ordonnance dont la date n'est pas certaine, déclara « que les dé- » mêlés qui s'éleveraient entre les villes, » châteaux et villages du royaume, et les » barons, seigneurs, bourgeois, ne rom- » praient pas la paix de l'État (2). » Tant d'efforts réunis firent enfin disparaître les guerres privées.

Restait encore le duel judiciaire ; il n'était pas un abus hostile au pouvoir royal, mais seulement une habitude barbare entrée si profondément dans les masses, que les lois en avaient réglé toutes les formes. Le roi de France n'attaqua donc pas par une loi générale un ennemi aussi redoutable ; il ne défendit le duel judiciaire que dans ses domaines ; et encore, avant de porter un pareil coup, il convoqua, en 1260, tous les barons. D'accord avec eux et respectant la procédure qui précédait le combat, il substitua à celui-ci la preuve testimoniale. Cette disposition législative de Louis IX ne pouvait atteindre les terres des barons ; mais les hommes d'élite du treizième siècle penchaient vers d'utiles réformes ; ils approprièrent donc à leurs sujets la prohibition proclamée par saint Louis. Les guerres privées détruites, le duel judiciaire aboli, c'étaient là des coups mortels portés aux nombreuses racines de la féodalité ; cependant cette dernière conservait une prérogative qui pouvait encore la sauver : elle rendait la justice.

Le fils de Blanche, par les articles 8 et 9 de l'ordonnance de 1260, créa la faculté des appels à la cour du roi. Pour mieux gagner les seigneurs, qui avaient toujours besoin d'argent, il décida que la partie condamnée par son magistrat paierait une amende au premier juge. Les seigneurs se laissèrent prendre à une amorce aussi habilement tendue. Était-on jadis condamné par une cour féodale, on pouvait *fausser jugement*, c'est-à-dire que, déclarant son juge déloyal et parjure, on l'appelait au combat ; mais ce dernier une fois aboli, supprimé, il fallait recourir à la justice du monarque, couronnement du système féodal. On trouve donc, au chapitre VI des établissements de saint Louis, la disposition suivante : « Si aucun veut » fausser jugement, il n'aura point de com- » bat à soutenir ; mais le procès sera porté » devant notre cour (1). »

Ce n'est pas tout, les juges choisis par Louis IX, c'est-à-dire les sénéchaux, les baillis et les hommes de loi qu'il appela dans le parlement, étaient tous imbus des maximes du droit romain, où ils avaient puisé, comme j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, les maximes du pouvoir le plus absolu. Poussés en outre par un instinct de position, ils employèrent tous leurs efforts pour éloigner les peuples des justices féodales ; ils rencontraient, à la vérité, dans le parlement, des feudataires à côté desquels ils siégeaient ; mais, comme ces derniers ne savaient pas lire, les *Pandectes*, ou, en d'autres termes, le corps du droit romain, qui avait été récemment découvert, leur était interdit, et les plaçaient dans une vé-

(1) Ordonnances des rois de France, t. I, page 84.

(2) Essais sur les institutions de saint Louis, par Arthur Beugnot, page 295.

(1) Se aucuns veut fausser jugement en païs, là vu faussement le jugement à fiert, il n'i aura point de bataille, més li cleim, li respons et li autre erroement du plet seront rapportés en notre court ; et selon les erremens du plet, l'en fera tenir, ou dépiecer les erremens du plet tot le jugement, et cil qui sera treuué en son tort l'amendera par la coutum edu païs et de la terre, et se la défaute est prouuée, li sires qui est apelés il perdra ce que il deura par la coustume du païs et de la terre. (Établissements de saint Louis, édition de Ducange.)

MCD 2019

rétable infériorité. Ils furent bientôt rebutés de leur ignorance, et de même que dans les conciles de la seconde race leurs ancêtres s'étaient éloignés, tant ils se sentaient au-dessous de la science des ecclésiastiques, de même, sous la troisième race, ils désertèrent à leur tour le parlement vaincus par les légistes. Ce n'est pas tout, ceux-ci, pour accroître leur puissance, imaginèrent une foule de cas particuliers qui relevaient directement du monarque, et qu'ils appelèrent pour cette raison CAS ROYAUX; c'étaient autant de causes enlevées à la juridiction féodale, ou, si l'on aime mieux, à celle des seigneurs. C'est ainsi que la juridiction de la couronne s'accrut à l'infini; elle avait pour elle les lumières et l'appui des plus savants jurisconsultes; par une conséquence naturelle, les plaideurs vinrent lui requérir de toutes parts *sentence*. Chose remarquable, les plus grands feudataires étaient-ils engagés dans des procès d'une haute importance, ils invoquaient aussitôt la justice de la cour du roi.

Dans le mouvement des affaires humaines tout se lie et se tient : le monarque, environné de plaideurs, voulut réunir dans une collection unique les lois que, suivant la nécessité des temps, il avait rendues en détail : ce sont ces lois que nous connaissons sous le titre d'établissements de saint Louis. Je vais en donner une analyse rapide; je commence par l'examen des dispositions pénales. Sans doute elles étaient loin d'être parfaites; mais en retour on trouvait dans la procédure criminelle des garanties et des adoucissements qui manquent de nos jours. Les lois de Louis IX entourent d'une haute protection la liberté individuelle : tout accusé, lorsqu'il ne s'agit pas d'un crime entraînant *peine de sang*, obtient sa liberté sous caution (1). Au dix-neuvième siècle, sur le simple soupçon du délit le plus léger, on reste des mois, des années entières, jeté dans une prison; des accusés y croupissent dans un oubli si profond qu'on perd toute trace de délit à leur égard (2); et cependant nos lois prescrivent que tout individu arrêté subisse un interrogatoire dans les vingt-quatre heures. Nos lois accordent encore la faculté du cautionnement; mais ce genre d'application répugne aux mœurs de nos magistrats. Il faut le dire, sous le rapport du respect pour la liberté individuelle, nous sommes au-dessous de nos ancêtres du treizième siècle. Alors c'était avec la plus vive répugnance qu'on plongeait un homme dans les fers; alors, sur l'accusation la plus frivole, on ne vous arrachait pas à votre famille. Hors les cas les plus extrêmes, on continuait, en donnant caution, à s'occuper de ses affaires habituelles; on restait au milieu de ses compatriotes, on pouvait à l'avance leur présenter sa justification. Enfin, fallait-il se constituer ou devenir prisonnier, la tendresse du législateur ne vous abandonnait pas. Veniez-vous à rendre le dernier soupir dans les fers, une enquête avait lieu; constatait-elle que la mort de l'accusé était due aux mauvais traitements (1) des geôliers, ils étaient punis comme homicides (2). Cette disposition si humaine est effacée de notre législation criminelle.

S'il existe un principe important en droit, c'est que tout accusé puisse obtenir un défenseur avec lequel il communique *librement*. Louis IX, comme législateur, octroya ce droit; comme homme on le vit aller plus loin : il payait de ses deniers des avocats pour qu'ils embrassassent la défense des prévenus déshérités de toute espèce de ressources. Les maximes libérales, les garanties se formulant en articles, abondent dans nos lois ainsi que dans les motifs dont les décorent les agents du pouvoir ministériel; mais tout cela est *lettre morte*, l'application ne fécondant rien. Maintenant voici comment les choses se passaient sous le regne de saint Louis. Un chevalier (3) se trouvait en contestation avec le comte d'Anjou, frère du monarque, relativement à la possession d'un château.

(1) Etabl., l. I, c. 104.

(2) C'est ce qui vient d'arriver encore tout récomment.

(1) Par dure garde, ou par peyne que homme lui avait fait oustre droit.

(2) Félons, homicides. Houards, t. I, p. 767.

(3) Confess. de la reine Marg., p. 381.

MCD 2019

Le chevalier perdit son procès devant la cour du duc d'Anjou; il en appela au parlement. Son redoutable adversaire le fit plonger en prison. Le roi fit aussitôt appeler son frère et lui dit : « qu'il ne devait pas croire qu'en » aucune chose il l'épargnerait contre le » droit et la justice (1). » Le chevalier fut rendu à la liberté. Les deux parties vinrent plaider devant la cour de Louis IX; le comte d'Anjou se présenta au milieu d'une foule de jurisconsultes qui, à l'avance, lui promettaient gain de cause; le chevalier, de son côté, représenta à saint Louis « qu'il » n'était homme de sa condition qui ne con- » cevrait pas les craintes les plus vives en » voyant son adversaire entouré de tant de » conseils; il le suppliait donc de lui choi- » sir un avocat: car il ne pouvait en trouver, » tant était grande la peur que le comte in- » spirait. » Louis IX lui choisit des défenseurs, auxquels il fit jurer qu'ils conseilleraient avec loyauté le chevalier; enfin, la sentence prononcée par les juges du comte d'Anjou fut réformée; le monarque se montra très-joyeux, parce qu'en matière de justice il ne faisait nulle acception de personne (2).

L'état actuel de la société, où les divers pouvoirs se meuvent dans les limites qui leur sont assignées, ne permet pas à un prince de s'immiscer directement ou indirectement dans aucune espèce de procès; la sphère dans laquelle la loi politique le place est trop élevée pour qu'il en descende. Mais les mandataires de la France actuelle, qui possèdent tous l'initiative des lois, devraient user de cette noble prérogative pour apporter de sages réformes dans notre législation criminelle (1), qui, à certains égards, je le répète, est inférieure à celle que saint Louis a octroyée à ses peuples; et cependant les mœurs du treizième siècle étaient dures et barbares, tandis que celles du dix-neuvième siècle sont douces et compatissantes.

Nous allons voir avec quelles précautions on procédait à l'instruction des procès criminels. Le juge compétent était celui du lieu où le délit avait été commis. S'agissait-il de meurtre ou de vol, si l'accusé avait pris la fuite, on lui donnait assignation pour que, dans le délai de sept jours, il comparût devant la justice du baron, ou devant l'église sa paroisse. Persévérait-il à se cacher, on lui donnait une nouvelle assignation à quinzaine; faisait-il défaut, on lui accordait un dernier délai de quarante jours avant qu'un jugement par contumace fût prononcé : l'accusé avait donc une latitude de soixante-deux jours. Il ne faut pas s'y tromper, rien de plus pernicieux dans la distribution de la justice, soit criminelle, soit civile, qu'une trop prompte expédition des affaires. La vérité ne se présente pas tout-à-coup aux regards, elle se fait chercher; c'est ce que sentaient merveilleusement nos pères. En Orient, les procès ne languissent pas, parce que les juges n'ont ni règles ni lumières, tandis que les parties sont deshéritées de toute espèce de droits et de garanties. Quelques esprits cruels et étroits affirment que des supplices promptement infligés parlent à l'imagination : erreur grave; ils ne doivent parler qu'à la raison des peuples : là où le sang ruisselle en abondance, la démoralisation règne en souveraine. Aussi saint Louis possédait le véritable instinct de la civilisation, lui qui accumulait, avec une sage lenteur, délai sur délai. Bref, si l'accusé ne se présentait pas, un bannissement était prononcé contre lui en plein marché. Venait-il plus tard, et de son propre mouvement, comparaître devant ses juges, il expliquait les mo-

(1) Que il ne creust pas... si il estait son frère, que il l'espargna contre droite justice en nule chose.

(2) Je place ici sous les yeux du lecteur l'ancien texte si plein de grâce et de naïveté. « Que ii ne »serait nul homme de sa condition, qui ne peust »douter (craindre) si il avait tant et si granz, et si »sages aversaires contre lui; de quoi il requist au »benoict roy, que il li feist avoir conseil et avocaz... »Il ne pooit autres avoir, pour la poor dudit conte »ou pour sa faveur. Saint Louis ordena aucuns sages »au conseil du chevalier. Ceux-ci lui firent serment »qu'ils metroient loyal conseil en la besogne dudit »chevalier. Le jugement de la cour féodale du comte »d'Anjou fut réformé; et de ce fut moult loé li be- »noict roy, qui n'acceptait la personne de nule ex »jugemens. »

(1) Elle est cependant une des meilleures et des plus tendres de l'Europe : « *Ab uno disce omnes.* »

MCD 2019

tifs de son absence sous la foi du serment ; ces motifs étaient-ils légitimes, la procédure commençait. Dans le cas où le contumace ne parvenait pas à expliquer sa longue absence, le baron dévastait sa terre et s'emparait de ses meubles. C'était là un acte de barbarie, parce qu'un homme innocent peut avoir à craindre, dans le premier moment, les efforts combinés d'un adversaire ou d'adversaires puissants ; alors l'intérêt de sa propre conservation lui commande de se tenir à l'écart. Ces premières formalités accomplies, l'accusateur devait se présenter à son tour ; mais s'il reculait devant cette tâche, souvent périlleuse, la loi ne se tenait pas pour désarmée ; et comme la société d'alors était en proie à des violences continuelles, l'accusé pouvait, suivant la nature des circonstances, être jeté en prison *sept, quinze* ou *quarante jours*. Pendant ce temps, et dans le cas d'un meurtre suivi de décès, on envoyait assignation aux parents du mort, afin de savoir d'eux s'ils étaient décidés à donner suite à l'affaire ; ne faisaient-ils parvenir aucune réponse aux juges, on remettait l'accusé en liberté sous caution ; enfin, se trouvait-il dans l'impuissance de fournir cette même caution, il jurait sous la foi du serment de ne pas s'éloigner pendant une année entière de ceux qui pouvaient avoir le droit ou la volonté de l'accuser (1).

Si une maladie grave atteignait un individu assigné, et qu'il arguât de son état, la partie adverse était tenue d'accorder un délai de huit jours, au bout desquels elle se présentait devant la cour du roi, disant : « *Sire, je vous requiers droit, car celui* » *dont je me plains est malade* (2). Des magistrats créés par saint Louis, et qu'on appelait *enquesteurs*, allaient visiter l'accusé, lui adressant ces paroles : « Tels » gens (3) (ils prononçaient leurs noms) se » plaignent de vous et pour teile chose ; vous » êtes malade de telle maladie : il convient » que vous mettiez un autre pour vous. » L'accusé faisait alors choix d'un procureur.

Les témoins, par une disposition for bizarre, étaient d'abord entendus en secret ; puis le juge rendait plus tard leurs dépositions publiques (1). Les inconvénients de cette manière de procéder sautent aux yeux, car la vérité jaillit souvent du contact de l'accusateur avec les témoins : ceux-ci étaient contredits par l'accusé, qui avait en outre le droit de faire entendre ses propres témoins et de les opposer à ceux qui le chargeaient. L'amour que le monarque français portait à la vérité était tel, que celui qui refusait de déclarer à la justice ce qu'il savait, y était contraint ; on le condamnait même à la prison s'il s'agissait de blasphême.

Je passe maintenant aux châtiments des crimes. La peine de mort était appliquée au meurtre, à moins cependant que celui qui avait commis l'homicide prouvât qu'il avait été blessé le premier (2) ; dans ce cas encore la famille du mort était admise à plaider sur l'excuse (3). Le rapt et la trahison entraînaient la peine capitale. La mère qui assassinait son enfant était confiée à l'église ; retombait-elle dans le même crime, elle était livrée aux flammes (4). L'individu qui portait des coups à son seigneur sans que celui-ci l'eût frappé, avait le poing abattu (5). Blessait-on un autre sans le vouloir, on était condamné à soixante sous envers la justice, quinze envers le plaignant, et au remboursement de tous les frais de la maladie (6).

Les délits contre la propriété trouvèrent dans le monarque français un juge inexorable. Le voleur domestique était pendu (7). La peine de mort était décernée contre le voleur de grand chemin ; son corps était traîné ignominieusement ; ses biens étaient confisqués. Par une anomalie contre laquelle

(1) Etabl., l. I, c. 26.

(2) Sire, je vous requiex droit, car cil de qui je m'estois plaint, si est malade.

(3) Tieux gens se plaignent de vous et de teie chose, et vous etes malade de tele maladie, si vous esgarde l'en que vous mettez un autre pour vous.

(1) Ordonnance 1260, art. 4, Etabl., l. I, c. 17 — Id. l. I, c. 3, etc.

(2) « Il devait montrer plaie, que cil li ait faite » avant qu'il l'ait occis.

(3) Etabl., l. I, c. 27.

(4) Etabl., l. I, c. 35.

(5) Etabl., l. I, c. 49.

(6) Etabl., l. II, c. 23.

(7) Etabl., l. I, c. 30.

MCD 2019

on ne saurait trop s'élever, les peines prononcées contre les femmes s'abandonnant au vol étaient beaucoup plus rigoureuses que celles appliquées aux hommes; c'est le contraire qui aurait dû avoir lieu: car, d'après toutes les observations recueillies par la médecine légale, il est une foule de circonstances où les femmes agissent sans discernement, parce qu'elles cèdent à tel ou tel état de santé qui subjugue leur raison (1). On peut encore reprocher justement à Louis IX d'avoir conservé dans ses lois les peines si barbares et si honteuses de la mutilation : les juges se trompent-ils, quelle réparation peuvent-ils accorder à l'accusé? Dans la législation du monarque français, celui qui dérobe un simple soc de charrue a l'oreille coupée; la seconde fois, il perd le pied; on crève, on arrache les yeux aux voleurs d'église et aux faux-monnoyeurs. Le fils de Blanche rendit aussi des lois très-cruelles contre les blasphémateurs et contre certain vice que le législateur ne doit pas même nommer.

En dernière analyse, les lois de saint Louis proclament cinq espèces de peines : 1° la mort; 2° les mutilations; 3° l'emprisonnement; 4° les peines pécuniaires; 5° l'échelle ou l'exposition publique.

Si le défaut d'espace ne m'arrêtait pas, j'aurais emprunté quelques détails à la législation civile; je me contenterai de dire que, sous le règne de ce prince, on s'assujettissait au serment afin d'obtenir que les contrats devinssent exécutoires. Un créancier ne pouvait pas faire mettre son débiteur en prison; la liberté n'était ravie que pour les dettes du roi : « Nous défendons, » dit saint Louis dans son ordonnance de 1256, « que nul de nos » sujets appréhende au corps, ni emprisonne » pour dettes personnelles, à moins qu'il ne » s'agisse des nôtres. » Les contrats de mariage se concluaient devant les portes des églises (2). Enfin, le roi de France enleva aux seigneurs le droit d'aubaine, et tempéra les lois qui avaient dépouillé du droit de tester ceux mourant sans confession.

Mais donner des lois écrites aux peuples sans réussir à les faire appliquer, c'est tracer le plan de l'édifice sans entreprendre de le construire; c'est ce que comprit merveilleusement le fils de Blanche : il employa donc tous ses efforts pour instituer des magistrats probes, instruits, courageux et vigilants. Son aïeul, Philippe-Auguste, avait créé quatre grands baillis; ils avaient pour mission d'accueillir à la fin de chaque mois les demandes, requêtes ou plaintes des habitants; ils devaient, en outre, dans chaque prevôté, choisir quatre hommes, ou au moins deux, qui trancheraient toutes les difficultés relatives à l'administration des villes. Le monarque français voulut d'abord que ses baillis étudiassent le droit romain. Je l'ai déjà dit, cet immense monument de la législation romaine doit être considéré sous deux aspects : les dispositions purement légales qu'il renferme sont admirables, et servent encore de guide à l'Europe savante; mais à côté de tant de belles maximes, de si profondes prescriptions, se rencontre une sorte d'idolâtrie pour le pouvoir. Sous ces deux rapports, le fils de Blanche ne pouvait que beaucoup gagner; il avait à saper l'indépendance féodale, et à porter remède à la barbarie des juges seigneuriaux. Les baillis, imbus du droit romain, devinrent d'habiles instruments; ils retrempèrent les principes monarchiques, tandis qu'ils étonnèrent par les bienfaits d'une justice forte et éclairée, du moins relativement aux tribunaux de la féodalité qui, au treizième siècle, croupissaient dans l'ignorance. Les baillis, soutenus de l'influence de Louis IX, battirent en brèche l'autorité des feudataires, tandis qu'ils restaurèrent la majesté de la couronne. Nous lisons dans Beaumanoir (1) : « *Le roi* » *est souverain par-dessus tout, et a de* » *plein droit la garde générale du* » *royaume : il peut donc faire tout éta-* » *blissement, et comme il lui plaît, pour* » *le profit commun, et ce qu'il établit* » *doit être tenu* (2). » Beaumanoir, d'ail

(1) La grossesse, par exemple.

(2) Etabl., l. I, c. 2. 19.

(1) Coutumes de Biauvoision, c. 34, p. 181.

(2) Le roi est souverain par-dessus tout, et a de son droit le général garde don royaume; parquoi il peut fère tiex établissements comme il li plest

MCD 2019

leurs, ne fait pas entendre seul ce langage : on le retrouve dans l'ouvrage de procédure ayant pour titre : *Le conseil que Pierre de Fontaine donne à son amy.* Les baillis étaient tout à la fois magistrats et administrateurs; ils prenaient la défense des églises et des abbayes contre les feudataires. Jn désordre venait-il à éclater dans une ville, un désastre affligeait-il une population, ils se transportaient sur les lieux, et adressaient un rapport au monarque; ils livraient en outre une guerre de chicane continuelle aux seigneurs, où le triomphe leur était assuré. En retour de tant de services, saint Louis en faisait souvent ses propres conseillers (1); mais en même temps il exerçait ou faisait exercer sur tous leurs actes une surveillance continuelle. Il leur était interdit d'acheter des domaines dans le ressort de leur juridiction. Cessaient-ils leurs fonctions, ou étaient-ils appelés à les exercer ailleurs, ils ne pouvaient quitter le lieu de leur ancienne juridiction pendant cinquante jours, afin de répondre pendant ce temps à toutes les plaintes qui pourraient s'élever contre eux. Au-dessous des baillis venaient les sénéchaux, qui prélevaient les revenus du monarque; au-dessous de ceux-ci on comptait les prevôts, chargés de ce que nous appelons aujourd'hui la police. Enfin, les arrestations et les arrêts étaient exécutés par les sergents d'armes et les sergents judiciaires. En tête de cette armée de magistrats et de fonctionnaires, s'élevait le parlement; il possédait des attributions politiques et des attributions judiciaires; ainsi saint Louis recevait en plein parlement l'hommage de ses grands vassaux. Les ambassadeurs du roi d'Angleterre, Henri III, réclamèrent, au nom de leur maître, l'intervention du parlement pour traiter, dirent-ils, avec le roi des Français et son conseil (2).

pour le quemun pourfil ; et che que il establist, i doit estre tenu.

(1) C'est un fait attesté par Guillaume de Chartres dans les termes suivants : « Postquam bene suas bail-» livias diutius rexerant, familiares suos et consilia-» rios faciebat. »

(2) « Ad componendum cum rege Francorum et » ejus consilio. » Math. Paris, p. 986.

Indépendamment de tant d'hommes qui lui étaient dévoués, puisque Louis IX pouvait seul assurer leur sort, le monarque avait créé des *enquesteurs* allant s'informer partout des torts ou des vexations qu'enduraient les peuples; il donna, en outre, des soins particuliers au commerce de détail de Paris et à la sûreté des grandes routes. Ainsi expliqués, on comprend tous les ressorts du gouvernement du fils de Blanche. Homme de guerre, il commanda lui-même ses armées; législateur, il améliora le sort de ses sujets de toutes les classes; enfin, grâce aux hommes de loi, il créa un centre d'unité, dans lequel devait plus tard s'engloutir l'anarchie féodale. Pour achever le récit de ce règne, et si glorieux et si utile, je vais donner quelques détails sur les mœurs privées du grand monarque. Il consacrait la plus grande partie de son temps à la discussion d'une foule d'affaires qui tenaient à la politique, à l'administration ou à la justice proprement dite. Il régnait et gouvernait sans cesse, centre unique auquel tout se rapportait. Au moment où il prit les rênes de l'État, on ne connaissait pas la division des grands pouvoirs sociaux, ni cet équilibre plus ou moins heureux qui en résulte; on ne comprenait pas que les attributions sont comme le travail qui, partagé en une multitude de mains, voit s'accroître ses produits et grandir leur perfection. Accomplit-on une seule tache, elle est toujours faite mieux et plus vite. Louis IX, cependant, réussit à soutenir seul tous les devoirs de la royauté, à faire face à tous les besoins de la societé; sa faiblesse, il la féconda de toute sa force. Réformant le treizième siècle, il lui prépare, en outre, l'avenir le plus fortuné. Si nos théories politiques condamnent justement au dix-neuvième siècle cette confusion de tous les pouvoirs venant se réunir dans les mains du fils de Blanche, il faut convenir, d'un côté, qu'il ne pouvait pas alors en être autrement, et que rien au monde n'est plus pittoresque que la description du gouvernement si paternel de Louis IX. « J'ai vu maintes fois, » dit Joinville, « que le bon saint, après avoir entendu » la messe en été, allait s'ébattre au bois » de Vincennes, s'asseyait au pied d'un

MCD 2019

» chêne et nous faisait asseoir à ses côtés. » Tous ceux qui avaient affaire à lui venaient » lui parler, sans qu'aucun huissier ne les » en empêchât. Lui-même demandait à haute » voix si, parmi ceux qui l'entouraient, il y » en avait qui eussent une partie adverse ; et » quand il s'en rencontrait il leur disait : » *Faites silence, on vous délivrera les* » *uns après les autres.* Souvent il appelait » monseigneur Pierre de Fontaine et mon- » seigneur Geoffroi de Villette, et leur di- » sait : *Délivrez-moi les parties ;* et quand » il voyait quelque chose à blâmer dans la » parole de ceux qui se chargeaient de la » défense des autres, lui-même, tout gracieu- » sement de sa bouche, les reprenait. Plu- » sieurs fois j'ai encore vu, pendant l'été, le » bon roi venir au jardin de Paris, faisant » étendre des tapis pour nous asseoir à côté » de lui, et là aussi il dépêchait son peuple » avec la même diligence comme au bois de Vincennes (1). »

Si j'ai envisagé saint Louis sous les aspects les plus différents, il me reste encore à le montrer comme père de famille ; c'est toujours Joinville que je consulterai ; il y a entre le modèle et son peintre une sympathie si étroite, des rapports si continuels, que l'un pouvait seulement *poser* pour l'autre ; écoutons donc Joinville : « Avant que le » bon seigneur roi se couchât, il avait » souvent coutume de faire venir ses en- » fants auprès de lui, et de leur rappeler les » beaux faits et paroles des rois et princes » anciens. Il leur répétait qu'ils devaient les » graver profondément dans leur mémoire » pour qu'ils leur servissent de bons exem- » ples ; et pareillement leur remontrait les » actions des mauvais princes, qui, par » luxure, avarice et orgueil, avaient perdu » leur seigneurie ; et ces choses, leur di- » sait-il, vous vous en garderez bien, de » crainte que Dieu ne se prenne de cour- » roux contre vous (1). »

Quoique Louis IX reçût continuellement des rapports de ses baillis et de ses *enquesteurs,* espèces de *missi domini* sans cesse en tournée, des plaintes directes lui arrivaient-elles, concevait-il des doutes sur la vérité, il se transportait aussitôt sur les lieux, vérifiant tout par lui-même. Les routes que le roi traversait étaient semées de ses bienfaits et de ses dons ; il unissait tout à la fois la justice et la charité, redressait les torts, et sauvait les familles de la détresse : « C'é- » tait, » dit Joinville, que je cite pour la dernière fois, « c'était un large *aumônier,* » car partout où il allait dans son royaume, » il visitait les pauvres églises, les mala- » dreries et les hôpitaux ; il s'enquérait des » pauvres gentilshommes, des pauvres fem- » mes veuves et des pauvres filles à marier. » Dans tous les lieux où il y avait des *souf-* » *freteux,* il leur donnait de ses propres » deniers ; quant aux mendiants, il leur fai- » sait donner à boire et à manger, et plu- » sieurs fois je l'ai vu leur donner à boire et » à manger, et leur couper leur pain (2). »

(1) Le charme de ces détails ne peut être bien senti que dans le style de Joinville. Je place donc ici les propres expressions du vieil et admirable historien : « Maintes fois ay vu, que le bon saint, après » qu'il auoit ouy messe en esté, il se allait esbattre au » bois de Vicennes, et se seoit au pié d'un chesne, et » nous faisoit seoir tout emprés lui ; et tous ceux qui » auoient affaire à lui, venoient à lui parler, sans ce » que aucun huissier ne autre leur donnast empes- » chement. Et demandoit haultement de sa bouche » s'il y auoit nul qui eust partie, et quand il y en » auoit aucun, il leur disoit : Amys, taisez-vous, et on » vous déliurera l'un après l'autre. Puis souuentes » fois appelloit monseigneur Pierre de Fontaine et » monseigneur Geoffroy de Villette, et leur disoit : » Délivrez-moi les parties. Et quand il veoit quelque » chose à amender en la parole de ceux qui parloient » pour autrui, lui-mesme tout gracieusement de sa » bouche les reprenoit. Aussi plusieurs fois ay veu » que au dit temps d'esté le bon roi vonoit au jardin » de Paris.... ; et faisoit là estendre des tappiz pour » nous seoir emprès lui, et là faisoit dépescher son » peuple diligemment, comme vous ay devant dit du » bois de Vicennes. » — Joinville, p. 12 et 13, édit. de Ducange.

(1) Auant que le bon seigneur roy se couchast, il auoit souuent de coustume de faire venir ses enfans deuant lui, et leur recordoit les beaux faits et dits des rois et autres princes anxiens ; et leur disoit que bien les deuoient sauoir et retenir, pour y prandre bon exemple ; èt pareillement leur remonstroit les faitz des mauuais ommes qui, par luxures, rapines, auarices et orgueilz, auoient perdu leurs terres et leurs seigneuries, et que mauuaisement leur en estoit aduenu. Et ces choses, disoit le roi, vous en gardez de faire comme ils ont fait, et que Dieu n'en preigne courroux contre vous.

(2) C'estoit ung très large aumosnier, car par-

MCD 2019

MCD 2019

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 7.

1. CHEVALIER DE LA COSSE DU GENET. Règne de Louis IX. (1234)
2. BÉATRIX DE BOURGOGNE. Règne de Philippe III. (1280)
3. PHILIPPE COMTE D'ÉVREUX. (1280)

FRANCE

MCD 2019

A nos yeux, la royauté compromettrait aujourd'hui son éclat si elle descendait à de pareils détails de bonté; mais on ne réfléchit pas aux catastrophes inattendues qui frappaient dans ces temps toutes les classes de la société. Le système féodal, en établissant de petites souverainetés sur une foule de points, avait multiplié les guerres et les invasions, si fécondes en fléaux; les croisades avaient aussi apporté leur tribut de misères : saint Louis employait tous ses efforts pour en effacer les traces. Une autre pensée l'occupait encore, il désirait, non pas confondre, mais rapprocher insensiblement les diverses classes, pour que toutes, avec le temps, pussent devenir d'utiles instruments. Bref, il comprenait la société prise en masse, comme une armée où les grades, les positions sont sans doute inégales, mais dont tous les efforts concourent à un même ensemble. Sans détruire les divers degrés de hiérarchie, il voulait que tous eussent des droits et des garanties, et c'est de cette combinaison que sont sortis en définitive les avantages et les splendeurs de la civilisation moderne. Cette civilisation, c'est saint Louis qui l'a enfantée : il a fallu des siècles pour qu'elle se développât; mais qu'importe? l'édifice existe, et sous son abri protecteur se succèdent de longues générations. La piété, les talents, les vertus du fils de Blanche ont en définitive commencé la réforme moderne, et c'est sur ce tuf indestructible que s'appuie l'immortalité de la France.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

Il est rare que les grands hommes laissent des fils s'élevant au niveau de leur gloire; trop heureux quand ils ne tombent pas écrasés sous un pareil poids. Les arts et les sciences offrent le même spectacle d'une décadence rapide; la génération intermédiaire ne grandit pas, en dépit de tous ses efforts, au-dessus de la médiocrité; c'est même par un privilége de fortune qu'elle atteint aussi haut. Mais après cet épuisement passager, le génie ou l'héroïsme retrouvent une verdeur nouvelle; c'est ainsi que se continuent les grandes races dans tous les genres. Il ne faut donc pas s'étonner si le règne de Philippe III, dit le Hardi, passe comme inaperçu dans l'histoire.

D'où vient d'abord à ce prince le titre de *hardi*? voilà ce qui est impossible à dire. Le président Hénault croit que cette noble appellation tient à ce qu'à la mort de son père, ce prince ne se troubla pas en se voyant exposé aux attaques des Barbares; mais il approchait de sa vingt-sixième année, et avait sous ses ordres de nombreuses troupes aguerries : il n'avait pas alors sujet à s'inquiéter. Quoi qu'il en soit, Louis IX était à peine mort que le roi de Navarre et tous les autres grands feudataires prêtèrent serment de fidélité au nouveau monarque. Le roi de Naples et de Sicile, qui débarqua à Tunis au moment où son frère exhalait le dernier soupir, lui rendit aussi hommage [1270].

A la suite de rencontres plutôt que de combats sérieux, Philippe conclut une trêve de dix ans : le roi de Tunis remboursa les frais de la guerre; le tribut que, jusque là, il avait payé au roi de Naples et de Sicile fut porté au double; enfin les sectateurs de la religion chrétienne obtinrent la permission de pratiquer leur culte. De part et d'autre tous les prisonniers furent rendus.

Le nouveau roi de France fit voile pour l'Europe le mardi, dans l'octave de Saint Martin [1270]. Pendant toute la traversée, il veilla sur les restes de son père, je devrais dire les os de cet admirable prince : car, pour parvenir à en détacher les chairs, on avait laissé bouillir le corps dans un mélange de vin et d'eau-de-vie. Le roi de Sicile obtint, de son neveu, ces mêmes chairs, qu'il fit ensevelir dans l'abbaye de Mont-Réal, près de Palerme. Les trois rois, celui de France, de Navarre et de Sicile, s'engagèrent, sous serment, à se réunir le jour de la Madeleine de

tout où il alloit en son royaume, il visitoit les pouures églises, les malladeries et les hospitaulx. Et s'enqueroit des pouures gentilzhommes, des pouures femmes veufues, des pouures filles à marier. Et par tous les lieux, ou il souvit auoir nécessité et estre souffreteux, il leur faisoit largement donner de ses deniers. Et à pouures mendiants, faisoit donner à boire et à menger. Et lui ay veu plusieurs foiz lui-mesmes leur coupper du pain et leur donner à boire. (Page 121, édition de Ducange.)

MCD 2019

l'année suivante, pour entreprendre une nouvelle expédition dans la Terre-Sainte. Philippe III, au lieu de cingler aussitôt vers la France, s'arrêta quinze jours à Trépani, pour prodiguer les soins les plus tendres à Thibaut, roi de Navarre, son beau-frère; mais ce prince ne se releva pas. Quelque temps après, Isabelle, sa veuve, mourut auprès de Marseille. Enfin, Philippe III eut encore à pleurer sa femme Isabelle, fille du roi d'Aragon. Cette dernière rendit le dernier soupir à la suite d'une chute de cheval. Le fils de saint Louis prit sa route par Rome, la Toscane, Verceil, Suse, et entra dans la capitale de ses États le 21 mai 1271. Dans ce long voyage, les peuples accoururent au-devant de lui, voulant jeter un dernier regard sur les restes du roi, dont la pieuse renommée était répandue dans toute l'Europe. Aux premiers ravages que la mort avait faits dans la famille royale, vinrent s'en joindre de nouveaux : Alphonse, comte de Poitou, et sa femme, fille de Raimond, comte de Toulouse, expirèrent aussi, laissant à la couronne de France le comté de Toulouse.

A peine arrivé à Paris, Philippe s'occupa non-seulement de rendre les devoirs religieux à son père, mais encore à d'autres illustres morts. A ces obsèques, de douloureuse mémoire et ouvertes par les dépouilles de saint Louis, venaient se réunir celles de la reine Isabelle; de Tristan, comte de Nevers; d'Alphonse, comte d'Eu, fils de Jean de Brienne, roi de Jérusalem et empereur de Constantinople; et enfin la dépouille de Pierre de Nemours, chambellan du fils de Blanche, dont il avait possédé toute la confiance, et qu'on déposa à ses pieds. A ces nombreuses funérailles, enrichies surtout par les pertes de la famille royale, il se passa une scène singulière, mais qui peint le temps avec exactitude; sous ce rapport elle doit avoir place dans l'histoire. Parvenu aux portes de l'abbaye de Saint-Denis, le cortége, en tête duquel marchait le roi, trouva closes les portes de l'abbaye de Saint-Denis. Mathieu, qui avait été laissé régent et qui en même temps était le supérieur de l'abbaye, ne voulut point laisser pénétrer dans son enceinte, et en habits pontificaux, l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris : une pareille concession aurait entraîné l'aveu de la reconnaissance de l'*ordinaire*, c'est-à-dire eût soumis les moines de Saint-Denis à la surveillance de la hiérarchie ecclésiastique, tandis qu'ils s'en trouvaient exemptés.

Dans les États où les droits ne sont pas établis par des antécédents, ayant pour eux l'autorité de faits depuis long-temps accomplis, ou par des lois écrites, il est tout simple qu'on cherche à se sauver par des priviléges. Ceux qui les possèdent les surveillent avec un soin jaloux et les défendent avec obstination. Il ne faut pas se plaindre de cette disposition : elle élève des forces isolées qui, tôt ou tard, agissent dans l'intérêt général Ainsi, la noblesse et le clergé ont fait spontanément, au début de 1789, la concession d'une foule de priviléges. Au reste, dans la circonstance particulière dont je viens de retracer les détails, l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris allèrent changer de vêtements, au delà des limites de la juridiction de l'abbaye de Saint-Denis, et le roi les attendit hors de l'église. Ces lugubres cérémonies accomplies, on procéda au couronnement du nouveau monarque [30 août 1271].

Philippe III n'avait encore entrepris, depuis son retour en France, aucune expédition guerrière. Un différend assez grave s'était élevé entre Giraud, de l'illustre maison des comtes d'Armagnac, et le seigneur de Casaubon Giraud, à la tête d'une troupe de chevaliers, insulte le château où était renfermé son adversaire; celui-ci se précipite aussitôt sur l'ennemi, et tue de sa main Arnaud d'Armagnac, frère du comte : il reste vainqueur. Le sang alors appelait le sang : tous les d'Armagnac se réunissent, et parmi eux s'élève le plus ardent, Roger, comte de Foix. Le seigneur de Casaubon, incapable de résister à une ligue aussi redoutable, se place sous la protection du roi et invoque sa justice. Philippe III lui fait ouvrir les portes du château de Sompuy, dépendance de la couronne. Le comte de Foix, que rien ne peut retenir, emporte la place d'assaut; Casaubon est assez heureux pour ne pas tomber entre ses mains. Pendant ce temps Philippe entre dans le Poitou, et

MCD 2019

somme le comte de Foix de venir lui rendre compte de sa conduite; il refuse d'obéir, et se retire dans une de ses places fortes. Le roi de France réunit une armée à Pamiers; il entreprend le siége du château de Foix. Le comte résiste d'abord, puis vient implorer la miséricorde de son souverain; il est jeté dans les fers, où il languit un an; enfin, à la sollicitation du roi d'Aragon, il obtint sa grâce. Philippe III entreprit, quelques années plus tard, des hostilités contre le roi de Castille; mais elles furent sans aucun résultat important. Un événement plus grave appelle notre attention: le fils de saint Louis se fatigua du veuvage où il languissait, et rechercha en mariage [1274] Marie, sœur de Jean, duc de Brabant. Cette union fut célébrée à Vincennes, et la reine couronnée l'année suivante. Philippe avait déjà trois enfants de son premier mariage avec Isabelle d'Aragon; l'aîné, Louis, mourut; des bruits d'empoisonnement se répandirent. Le roi de France, comme tous les princes faibles, avait livré sa confiance tout entière à un favori, Pierre de la Brosse, qui avait été barbier-chirurgien de Louis IX. Au lieu de se faire pardonner une aussi haute fortune, celui-ci ne songea qu'à l'étendre et à l'affermir; il distribua donc les premiers postes à ses parents, comme autant d'alliés qui ne l'abandonneraient pas au milieu du péril. Mais, dans sa soif de tout envahir, il redoutait l'influence de Marie de Brabant, femme de Philippe III; il résolut de la perdre. La mort du prince royal lui servit de prétexte; il jeta d'abord d'adroits soupçons sur la reine; puis, lorsqu'il eut inspiré au monarque les plus vives inquiétudes, il lui représenta que Marie de Brabant ne s'arrêterait pas dans une pareille carrière : deux enfants, issus du premier mariage du roi de France, séparaient du trône les enfants qu'elle-même espérait mettre au monde. Cette multiplicité de crimes aurait dû éclairer le monarque; mais, habitué à voir par les yeux de son favori, il conçut contre Marie de Brabant les soupçons les plus noirs. Aucune trace de présomption n'existait contre la reine: il fallut donc recourir à des moyens extraordinaires, c'est-à-dire incapables de conduire à la découverte de la vérité. Nos ancêtres apportaient dans les matières religieuses plus de piété que de discernement; leurs continuelles pratiques de dévotion, tout en les rapprochant d'un Dieu, unique maître absolu du monde, ne les empêchaient pas de croire aux sortiléges et aux devins. Trois personnages exploitaient alors, ou, pour mieux dire, étaient dans une sympathie complète avec la crédulité publique : c'étaient le vidame de Laon, un ermite et une béguine, ou religieuse de Nivelle. C'est à cette dernière que s'adressa Philippe-le-Hardi. L'abbé de Saint-Denis se chargea d'être l'agent d'une mission qu'il aurait dû condamner; on lui adjoignit l'évêque de Bayeux, proche parent de Labrosse. L'allié du favori crut qu'il montrerait mieux son zèle en se rendant seul auprès de la béguine de Nivelle; mais au lieu de la connaissance de l'avenir qu'il venait chercher auprès d'elle, il se borna à l'entendre en confession. L'abbé de Saint-Denis arriva de son côté; la béguine lui dit qu'elle n'avait rien à révéler; qu'elle avait découvert à l'évêque de Bayeux tout ce qu'elle savait. L'abbé de Saint-Denis vint aussitôt faire son rapport au roi, qui manda l'évêque, puisqu'il était le seul dépositaire de la vérité; ce dernier, arguant du secret de la confession, ne voulut rien dire; de sorte que le monarque français se trouva précisément dans la même position dont il avait voulu sortir. Un nouveau messager fut envoyé à la béguine, qui alors fit parvenir cette réponse : « Dites-au roi qu'il ne doit point » ajouter foi à ceux qui lui parlent mal de » la reine, et que cette princesse est inca- » pable de manquer de fidélité envers lui » et les siens. » Cette réponse calma entièrement les inquiétudes du monarque, tandis qu'elle éveilla dans son esprit des soupçons contre Pierre de La Brosse. Quelque temps après, et lorsque Philippe était engagé dans une guerre avec Alphonse, roi de Castille, il crut avoir acquis la preuve que son ministre le trahissait; passant aussitôt d'un extrême à l'autre, il le livra au gibet [1276]. Vers cette époque un événement horrible vint consterner non-seulement la France, mais l'Europe entière. Charles d'Anjou, frère de saint Louis,

MCD 2019

avait opéré par la force, comme je l'ai rapporté plus haut, la conquête de Naples et de a Sicile; son gouvernement était tout à la fois rapace, cruel, oppresseur et insolent. Des désordres de mœurs vinrent en outre ajouter à la haine que les vaincus portaient à leurs nouveaux maîtres. Le fils de saint Louis comptait sous ses bannières une multitude de Français méridionaux. A peine installés en Sicile, ils regardèrent les femmes ou les filles de leurs hôtes comme leur appartenant par la victoire. Les peuples se courbent sous le poids des impôts, ils se résignent aux exactions, ils peuvent même s'en consoler dans l'intérieur de leur famille; mais sont-ils insultés dans ce dernier asile, ils se préparent à la vengeance : c'est ce que firent les habitants de la Sicile. Ils avaient besoin d'un chef; Jean de Procida se présenta; avant de rien entreprendre il se mit en rapport avec le roi d'Aragon, le pape Nicolas III et l'empereur de Constantinople, Michel Paléologue. Assuré de leur concours, c'est sous le vêtement d'un cordelier qu'il débarque à Messine, où il est proscrit; à l'aide du déguisement qui le cache, il pénètre chez les ennemis les plus acharnés des Français, et ravive dans tous les cœurs les semences de haine qu'ils renferment.

Le jour de Paques est choisi; au premier son des cloches annonçant les vêpres, les Français seront massacrés : huit mille, en effet, tombèrent sous les coups des Siciliens. Suivant les récits qui nous ont été légués, et où l'on rencontre mille versions différentes, puisqu'ils ne sont d'accord ni sur l'année ni sur le jour, un seul chevalier provencal, Guillaume des Porcelets, aurait eu la vie sauve; suivant d'autres récits, Philippe Scalambre aurait aussi été épargné à cause de ses vertus. Le roi d'Aragon se présente avec une flotte considérable; aussitôt les peuples accourent au-devant de lui. Charles d'Anjou, au moment où ses soldats étaient massacrés, présidait dans la Toscane à des armements considérables contre l'empereur d'Orient, Michel Paléologue; il fond sur la Sicile avec des forces considérables, et assiége la ville de Messine. Le pape Martin IV, successeur du pape Nicolas III, embrasse avec énergie la défense du roi de Naples et de Sicile, et menace d'excommunication et d'interdit tous ceux qui se déclareront en faveur du roi d'Aragon. Un succès éclatant aurait pu ramener la fortune sous les drapeaux de Charles d'Anjou : il fallait qu'il enlevât vivement, et à la pointe de l'épée, Messine. Mais il avait affaire à un rival rusé; le roi d'Aragon, s'adressant aux mœurs chevaleresques du frère de saint Louis, lui propose, pour vider leur différend, un combat singulier; c'est sous les murs de Bordeaux qu'il sera livré. Au lieu d'une guerre entre deux monarques, il n'y a plus qu'un combat entre deux chevaliers; combat qui, par une singularité particulière à ces temps, se passera sur des terres situées en France et appartenant au roi de la Grande-Bretagne. Le monarque aragonais, qui voulait avant tout éloigner son rival du théâtre de la guerre, arriva le lendemain du jour où le duel devait avoir lieu [1283]. Cette espèce de félonie causa un profond scandale. Charles d'Anjou réunit des troupes considérables en Provence pour tenter un nouvel effort en Sicile; le pape Martin IV, de son côté, déclara don Pèdre déchu du royaume d'Aragon, et délia ses sujets du serment de fidélité. Il doit paraître extraordinaire, au premier instant, que don Pèdre (1), pour avoir entrepris la conquête de la Sicile, sur laquelle il prétendait avoir des droits du chef de sa femme Constance, fût dépouillé par le pape de son royaume. Mais le Saint-Siége soutenait qu'un autre Pèdre d'Aragon avait reçu, pour lui et ses successeurs, la couronne du pape Innocent III, à la condition d'un perpétuel hommage à la cour de Rome, de sorte que le petit-fils de ce prince, en désobéissant au pape, était devenu félon. L'heureux adversaire de Charles d'Anjou crut devoir opposer au pape Martin IV de doctes consultations signées par d'habiles jurisconsultes. En effet, plus nous allons remonter la chaîne des siècles, plus aussi nous verrons s'engager la lutte entre les hommes de la loi, soutenant les droits et les prérogatives du pouvoir monarchique dans toutes

(1) Le roi d'Aragon.

MCD 2019

les localités, et les papes combattant pour la cause de l'Église universelle.

Martin IV, afin de triompher du roi d'Aragon, l'effraya en même temps par les foudres de l'excommunication et par les armes du roi de France; il réveilla donc tout à la fois chez ce dernier le sentiment de famille et l'ardeur de l'ambition: il ne pouvait, lui représenta-t-il, abandonner son oncle Charles d'Anjou, auquel don Pèdre cherchait à ravir le royaume de Sicile. Philippe-le-Hardi n'avait-il pas lui-même plusieurs enfants mâles? Le premier hériterait de la couronne de France: pourquoi ne pas assurer au second le royaume d'Aragon? Ces pressantes sollicitations du pape étaient soutenues par les prières de Charles d'Anjou, qui ne cessait de demander des secours à son neveu Philippe III. Celui-ci, quelque temps après le massacre des Français, lui avait envoyé des forces considérables; elles étaient commandées par Pierre, comte d'Alençon, frère du roi de France, qui avait sous ses ordres Robert, comte d'Artois, les comtes de Bourgogne, de Boulogne et de Dammartin, et Mathieu de Montmorenci, enfin l'élite de la noblesse française. Mais ce renfort n'avait pu être d'une grande utilité à Charles d'Anjou, qui s'était éloigné de la Sicile pour aller combattre en chevalier errant sous les murs de Bordeaux. Le roi de France, après avoir payé sa dette de famille envers Charles d'Anjou, s'occupa de la conquête du royaume d'Aragon, que lui offrait la cour de Rome pour son fils, le comte de Valois. Ce traité, qui se compose d'un assez grand nombre d'articles, mérite de fixer un instant notre attention, tant il montre sous son véritable jour cet esprit de politique persévérante qui devait donner tant d'avantages à la cour de Rome sur les autres monarques de ces siècles! La cause française paraissait perdue en Sicile; néanmoins, le pape Martin IV exige que le roi de France, ou celui de ses fils qu'il choisira, jurerait sous la foi du serment de se conformer aux dispositions suivantes : « Aucune atteinte ne devait être portée, non» seulement aux droits de la cour de Rome, » mais encore à ceux de l'Église et de la » ville de Tarragone. — Le royaume d'Ara» gon et le comté de Barcelone seraient à » jamais réunis. — Le fils aîné des seuls » enfants mâles légitimes hériterait de la » couronne, à l'exclusion de tous les autres. » — Les mâles venant à manquer, la fille » aînée hériterait du royaume; — si elle n'é» tait pas encore mariée, elle était tenue de » choisir pour mari un catholique dévoué » aux intérêts du Saint-Siége; dans le cas » contraire, ou bien si son mari s'écartait » plus tard de l'attachement qu'il devait à la » cour de Rome, l'administration du royaume » passerait au pape.— Dans aucune circon» stance l'Aragon et le comté de Barcelonne » ne seraient placés sous le sceptre d'un » prince ou d'une princesse qui régnerait en » Castille, en Angleterre ou en France; il y » aurait alors option forcée, et l'Aragon et le » comté de Barcelonne retourneraient au » Saint-Siége. — Le fils du roi de France » ferait publiquement hommage de l'Ara» gon au Saint-Siége, dans les termes sui» vants : Moi....., par la grâce de Dieu, » roi d'Aragon et comte de Barcelone, je fais » plein vasselage et hommage-lige à l'É» glise de Rome, pour le royaume d'Ara» gon, le comté de Barcelone, la ville de » Tarragone, son territoire, ses districts et » dépendances; sauf le droit de l'Église ro» maine et ceux de Tarragone; je serai fi» dèle et obéissant pour toujours à monsei» gneur saint Pierre, à monseigneur Mar» tin IV, pape, et à ses successeurs canoni» quement élus. Enfin, le roi élu et ses suc» cesseurs s'engageaient à remettre tous les » ans, au Saint-Siége, le jour de la Saint» Pierre, la somme de cinq cents livres. Cette » somme devait être payée dès que le prince » occuperait les trois quarts de l'État d'Ara» gon; différait-il plus de quatre mois à se » libérer, il serait tenu pour excommunié; » laissait-il encore quatre mois s'écouler » sans paiement, l'État était soumis à l'in» terdit; le paiement était-il différé au delà » des six premiers mois de la troisième an» née, le prince perdait tout droit à la cou» ronne. »

Ces conditions étaient sans doute fort avantageuses pour le Saint-Siége; mais il était libre au roi de France de donner pour

MCD 2019

origine à ses droits la conquête. Très-proche parent de Charles d'Anjou, Philippe-le-Hardi pouvait, en dédommagement des secours qu'il lui accordait, s'emparer du royaume d'Aragon. Mais dès le jour où le monarque français, tout en recourant à la voie des armes, voulait tenir la souveraineté d'Aragon des mains du pontife suprême, celui-ci pouvait faire ses conditions. En effet, comment aurait-il pu croire que ses droits n'étaient pas fondés, puisqu'un roi de France, au nom d'un de ses enfants, s'y soumettait de lui-même? En réalité, la puissance temporelle des papes, au moyen-âge, a été successivement construite par les princes : c'est ce qui explique comment, en général, ils étaient si mal accueillis par l'opinion publique lorsqu'ils tentaient de détruire leur propre ouvrage. Qu'on y fasse bien attention, car le point de départ exerce une grande influence dans les affaires humaines; ce fut autorisé par une bulle du Saint-Siége, que Philippe-le-Hardi pénétra dans le royaume d'Aragon. En un mot, il s'agissait d'une véritable croisade, et comme elle n'entraînait pas hors de l'Europe, elle inspira aux troupes du roi de France la plus vive ardeur [1283]. Tandis que le roi de France faisait ses derniers préparatifs pour la conquête de l'Aragon, tous les genres de désastres continuaient d'assaillir son oncle Charles d'Anjou. Il avait laissé en Italie le duc de Palerme, son fils, dit Charles - le - Boiteux. Ce jeune prince, au moment où l'armée aragonaise vint attaquer Naples sous les ordres de Roger, de l'illustre famille génoise des Doria; ce jeune prince, méprisant les sages avis du légat pour satisfaire les sollicitations pressantes des Français, se présenta avec quelques navires au-devant de l'ennemi; il fut battu et devint prisonnier. Transporté à Palerme, les habitants de cette ville demandèrent à grands cris sa tête, comme fils du meurtrier de Conradin; mais Constance, fille de Mainfroi et femme de Pierre d'Aragon, lui conserva la vie au moment même où il allait marcher au supplice. Charles d'Anjou, qui se dirigeait vers l'Italie, fut bientôt informé de la captivité de son fils; il pénétra dans Naples, dont les habitants s'étaient révoltés, punit les plus séditieux, et allait porter de nouveau le siége devant Messine, lorsque la mort vint arrêter tous ses desseins. Le royaume de Sicile resta définitivement à la maison d'Aragon.

Philippe-le-Hardi, de son côté, après avoir accompli le mariage de son fils aîné avec Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, se met en marche pour conquérir le royaume d'Aragon. Le monarque français obtient de brillants avantages; déjà il entreprend le siége de Gironne; le roi Pierre d'Aragon, dans une attaque qu'il livre de sa personne aux Français, est tué : Gironne ouvre ses portes. Une maladie contagieuse apporte bientôt d'affreux désastres dans les rangs de l'armée de Philippe III : lui-même est atteint; on le transporte en litière dans les murs de Perpignan, où il expire [1285]. Les conquêtes que le fils de saint Louis a faites avec tant de rapidité lui sont enlevées de même. Ce monarque, dont le règne dura quinze ans, mais sans laisser aucune trace profonde, réunit cependant à la couronne le port de Harfleur et quelques autres domaines du pays de Caux. Philippe-le-Hardi se maria deux fois; de son union avec Isabelle d'Aragon il eut Louis, qui mourut jeune, et que les rumeurs du temps prétendirent avoir été empoisonné; il laissa, en outre, Philippe-le-Bel, qui fut son successeur, et Charles de France, comte de Valois; il eut de sa seconde femme Marie de Brabant, Louis, comte d'Évreux, tige des comtes d'Évreux, rois de Navarre; Marguerite, qui devint la femme d'Édouard I, roi d'Angleterre; et Blanche, qui fut mariée avec Rodolphe, duc d'Autriche, fils aîné de l'empereur Albert I.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

Il ne faut pas s'attendre à trouver chez ce prince, petit-fils de saint Louis, les nobles et augustes vertus de son aïeul, mais bien une partie de son habileté politique; partie, à la vérité, inférieure et subalterne, puisqu'elle manqua souvent de droiture, de justice et d'équité. Cependant, parvenir à ap-

MCD 2019

précier ses contemporains avec tact, leur demander tout ce qu'ils peuvent fournir, c'est là une condition si essentielle de la science gouvernementale, qu'à force de se montrer utiles, les princes tels que Philippe-le-Bel, s'ils ne se font pas amnistier par le moraliste, gagnent leur cause auprès de la postérité : tel fut le sort du roi dont je vais écrire la vie. A ne parler que d'une manière humaine, ce fut un souverain adroit et habile; toutefois, la conscience, qui n'est jamais esclave du succès, doit condamner souvent la conduite du monarque. Les actes principaux de son règne se rattachent 1° à ses querelles avec le pape Boniface VIII, où la papauté éprouva dans sa puissance temporelle un échec considérable; 2° aux classes intermédiaires, c'est-à-dire au tiers-état, admis par ses ordres dans les assemblées délibérantes; 3° aux nouveaux développements que, sous la protection de ce monarque, prirent les gens de justice; 4° au célèbre procès intenté à un ordre religieux qui, dans les croisades, avait rendu les services les plus signalés; 5° aux exactions commises par ce prince relativement aux monnaies; 6° et enfin au nombre assez considérable d'anoblissements qu'il prononça. Ce cercle, comme on le voit, est fort étendu; je le parcourrai avec rapidité.

Philippe-le-Bel monta sur le trône de France à l'âge de dix-sept ans [1285]; il était en outre roi de Navarre, du chef de sa femme Blanche : elle lui apporta aussi en dot les comtés de Champagne, de Brie et de Bigorre. Comme on le voit, la France continuait à s'accroître d'une manière successive, mais toujours certaine, puisque les provinces lui arrivaient par des alliances de famille ou des successions. Il semble qu'un jeune prince, pour ouvrir son règne avec éclat, doit susciter la guerre, où il déploie toutes les qualités du commandement militaire, prestige le plus séduisant du pouvoir suprême. Philippe IV, loin d'avoir à chercher des hostilités, eut à soutenir par les armes les prétentions élevées par son père sur le royaume d'Aragon. A la suite d'un grand nombre de rencontres et de négociations que je passe sous silence, le comte Charles de Valois abandonna ses prétentions sur le royaume d'Aragon; d'un autre côté, Charles, dit le Boiteux, fut rendu à la liberté, après avoir été quatre ans dans les fers, en reconnaissant un prince de la maison d'Aragon comme monarque de la Sicile. L'âge tendre auquel Philippe-le-Bel parvint à la couronne n'inspira pas aux grands feudataires la pensée de coupables révoltes. Le plus puissant d'entre eux, Édouard, roi d'Angleterre, vint lui rendre hommage. Une rixe imprévue s'élève à Bayonne [1293] entre deux matelots, l'un Normand, l'autre Anglais : le premier perd la vie; ses compatriotes qui sont à bord courent aux armes; une rixe générale s'engage; de part et d'autre on compte des victimes. Pareil événement arriverait de nos jours qu'il donnerait tout au plus naissance à quelques notes diplomatiques; mais des relations suivies n'existaient pas alors entre les divers peuples de l'Europe : les papes députaient des légats chargés de porter leurs ordres aux monarques qui leur opposaient de la résistance; ces mêmes légats avaient encore mission de présider des conciles. Dans quelques circonstances extraordinaires, les princes s'envoyaient des ambassadeurs, mais qui ne restaient pas à poste fixe. La querelle la plus indifférente, la plus imprévue, entre les nationaux et quelques étrangers, était donc de nature à produire de longues hostilités, puisque les haines de peuple à peuple s'enflammaient avant qu'aucun éclaircissement pût être donné. Les matelots normands, qui avaient perdu plusieurs de leurs camarades, se plaignirent à Philippe-le-Bel, qui leur donna permission d'armer en course; ceux-ci surprirent un vaisseau appartenant à la Grande-Bretagne, et pendirent à son mât un matelot. Les Anglais, de leur côté, détruisirent un grand nombre de navires normands, et dévastèrent les environs de La Rochelle. Philippe-le-Bel somma le roi d'Angleterre, qui était son vassal, de comparaître devant la cour des pairs de France; la citation fut attachée, par ordre du sénéchal de Périgord et de Quercy, sur les murailles de la ville de Libourne. Édouard ne comparut pas : son duché de Guyenne fut confisqué.

MCD 2019

Guy, comte de Flandre, conclut en secret une alliance de famille avec le monarque anglais. Philippe-le-Bel est instruit de toutes les démarches de son feudataire ; il parvient à l'attirer dans la capitale, où il le fait arrêter, ainsi que sa femme et sa fille. Le comte de Flandre est remis en liberté, laissant sa fille à la cour de France ; il fait redemander sa fille au roi de France ; elle lui est refusée ; il signe aussitôt un traité avec le roi d'Angleterre, qui lui promet trois cent mille livres de subsides : il envoie alors déclarer la guerre à Philippe-le-Bel, auquel il notifie qu'il cesse d'être son vassal. Ce prince avait voué une haine profonde au monarque français, qui, en sa qualité de suzerain, avait ordonné le rétablissement des anciennes coutumes et priviléges des populations flamandes, dont les titres avaient été dévorés lors de l'incendie du beffroi de Gand. Le comte avait profité de ce désastre pour faire plier tous ses sujets sous le même joug ; arrêté dans l'exécution de ses desseins par le roi de France, il jura de s'en venger plus tard. A ce premier allié du roi d'Angleterre s'en joignit un autre, l'empereur d'Allemagne. Ce monarque adressa, dans des termes si injurieux, une déclaration de guerre à Philippe-le-Bel, que ce dernier lui répondit par une lettre dans laquelle étaient seulement écrits ces deux mots latins : « *Nimis Germane* » (cela est trop allemand).

Il y avait loin entre l'acte politique qui avait prononcé la confiscation du duché de Guyenne et l'exécution complète de ce même acte ; c'était la force des armes qui, en définitive, devait porter l'arrêt solennel. Mais avant d'entrer dans les détails, je dois faire remarquer avec quel art Philippe-le-Bel se conduisit. Il sut attacher à ses intérêts Jean de Bailleul, roi d'Écosse, qui, par son voisinage, devait inspirer de si vives inquiétudes à Édouard. Le roi de France gagna en outre Éric, roi de Norwége, qui avait aussi des prétentions sur la couronne d'Écosse, et qui s'engagea à lui fournir deux cents navires. Philippe compta encore au nombre de ses alliés Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, dernier roi des Romains, et qui était ennemi juré de l'empereur d'Allemagne ; il sut tenir en respect le comte de Savoie, dévoué au roi d'Angleterre, par Humbert, dauphin de Vienne ; il se ligua enfin avec plusieurs *communes* de la Castille, et avec celles de Fontarabie et de Saint-Sébastien. L'Europe, comme on le voit, était partagée en deux camps à l'occasion d'une querelle élevée primitivement entre deux matelots. Ces hostilités générales, qui présageaient tant de maux et de misères, vinrent encore se compliquer de l'intervention du pape Boniface VIII, esprit insolent et orgueilleux, et chez qui l'audace ne pouvait remplacer la connaissance de son siècle ; de là ces terribles démêlés, épisode si remarquable de la vie de Philippe-le-Bel. Avant que la guerre éclatât entre les rois de France et d'Angleterre, le pape envoya auprès d'eux, et pour les réconcilier, les cardinaux d'Albano et de Palestrine ; de cette manière, Boniface VIII s'immisça de lui-même, et sous un prétexte d'ailleurs fort honorable, dans les grands débats qui allaient s'élever.

Les Anglais débarquèrent dans l'île de Rhé, qu'ils mirent à feu et à sang ; ils enlevèrent d'assaut Bayonne ; mais ces premiers triomphes ne se soutinrent pas. D'un autre côtés une poignée de Français, placés sous les ordres de Mathieu de Montmorenci et de Jean d'Harcourt, firent une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, où ils livrèrent la ville de Douvres aux flammes. Philippe-le-Bel confia la direction de la guerre de Guyenne au comte Charles de Valois, son frère ; puis, comme suzerain de Guy de Flandre, il fit jeter un interdit sur son comté par l'archevêque de Reims et l'évêque de Senlis. Ainsi voilà le souverain temporel qui, de son propre mouvement, recourt à deux princes de l'Église ; cependant ces derniers, dans la hiérarchie ecclésiastique, devaient en même temps obéissance au pape. Qu'arriva-t-il ? Robert, fils aîné du comte de Flandre, interjeta appel devant Boniface VIII ; celui-ci s'était présenté d'abord comme une espèce d'arbitre conciliateur ; cette fois, une des parties le prend pour juge. Le pape charge l'évêque de Meaux de déclarer au roi

MCD 2019

que le Saint-Siége se trouve saisi de l'*affaire* élevée entre lui et le comte de Flandre. Philippe IV fait répondre à Boniface VIII, « qu'il a dans son royaume une cour des » pairs, juge souveraine des débats existant » entre lui et ses feudataires, et que, comme » monarque temporel, il n'a au-dessus de lui » que Dieu. » Le pape et le roi de France deviennent ennemis déclarés. Mais avant de retracer une querelle qui a laissé de si profonds souvenirs, je vais narrer, en quelques mots, les combats livrés dans la guerre allumée entre Philippe-le-Bel et Édouard (1). Les hostilités ne se renfermèrent pas sur un seul point; elles éclatèrent tout à la fois dans la Guyenne et la Flandre; la victoire couronna les efforts des Français : Bordeaux tomba entre leurs mains. Robert, comte d'Artois, s'empara de Lille, après avoir battu une armée de seize mille Flamands; car ces peuples, une fois remis en possession de leurs priviléges et de leurs franchises, se dévouèrent avec générosité à la défense de leur comte, qui, de son côté, opposa une intrépide résistance.

Le comte de Bar opéra bientôt une diversion qui promettait d'être utile; ce feudataire ravagea la Champagne; province appartenant à la reine de France, qui alla, de sa personne, combattre l'envahisseur; elle le fit prisonnier. L'empereur d'Allemagne amenait des secours au roi d'Angleterre. Philippe-le-Bel, pour n'avoir pas à lutter contre tant d'ennemis à la fois, se servit de la corruption : il envoya Jacques de Châtillon, avec des sommes considérables, au-devant de l'empereur, qui se retira fort satisfait. Mais, dans la politique du monarque français, la moitié de sa tâche était seulement accomplie; il fit donc passer des fonds au prince Albert d'Autriche, afin qu'il suscitât des troubles en Allemagne. Tel se montra toujours Philippe-le-Bel, habile à tirer parti des circonstances, et devinant la toute-puissance de ces ressources détournées que plus tard Machiavel a réduites en système. Le roi d'Angleterre et Guy de Flandre, ne comptant plus sur leurs alliés, appelèrent la paix de tous leurs vœux. Philippe IV accéda à une trêve, où le comte de Flandre ne fut pas oublié; cette même trêve fut ensuite renouvelée à l'abbaye de Saint-Martin-de-Tournay, et étendue à deux années [1297]. Le monarque français garda Lille, Courtrai, Douai et toutes les autres places qu'il occupait. Quant à la Guyenne, chacun conserva le *statu quo*, c'est-à-dire qu'on laissa provisoirement au petit-fils de saint Louis la conquête qu'il avait faite; on déclara s'en rapporter plus tard au pape pour régler, d'une manière définitive, les conditions d'une véritable paix.

La marche des événements avait créé un obstacle d'une nature très-sérieuse : le roi d'Écosse, Jean de Bailleul, était tombé entre les mains d'Édouard, qui l'avait fait jeter dans les fers. Il avait été convenu entre le petit-fils de saint Louis et le roi de la Grande-Bretagne que, moyennant une rançon déterminée par Simon de Melun, maréchal de France, et Geoffroi de Gienville, tous deux déclarés conservateurs de la trêve, les prisonniers seraient rendus de part et d'autre [1298]. Le monarque anglais soutint que Jean de Bailleul n'était pas compris dans la trêve : car, en sa qualité de prince souverain, il aurait été l'objet d'un article spécial, dont on ne trouvait pas la plus légère trace. L'ambassadeur français envoyé par Philippe-le-Bel fit remarquer que le comte de Flandre et le comte de Bar étaient cependant appelés aux bénéfices de la trêve, quoique tous deux fussent souverains. On ne put s'entendre, et l'on s'en remit alors au jugement de Boniface VIII. Celui-ci rédigea un traité, dont voici les dispositions principales : La Guyenne devait être restituée à Édouard, qui en rendrait hommage à Philippe-le-Bel, de sorte que les victoires du roi de France restaient stériles. Le suprême pontife ordonna, en outre, que les villes prises par l'une et l'autre des puissances belligérantes, demeureraient entre ses mains jusqu'à l'exécution complète du traité de paix. Ainsi, Boniface VIII se trouvant nanti, aurait tenu la balance entre les deux princes, c'est-à-dire les aurait placés sous sa dépendance. Enfin il décida que Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel, deviendrait la femme

(1) Le roi d'Angleterre.

MCD 2019

du roi d'Angleterre; et qu'Édouard (1), fils de ce même monarque, épouserait Isabelle, fille du roi de France. Quant au roi d'Écosse, Jean de Bailleul, il devait sortir de la Tour de Londres, où il était captif, pour être confié à l'évêque de Vicence, légat du pape. Cet arrangement, que Boniface VIII avait d'ailleurs fait publier à Rome, sans en avoir d'abord donné communication aux parties intéressées, remplit d'indignation Philippe-le-Bel; Edouard, de son côté, ne consentit pas à rendre la liberté au roi d'Ecosse. Néanmoins un traité définitif fut signé entre les rois de France et d'Angleterre, dans lequel on ne comprit ni Jean de Bailleul ni Guy de Flandre. Ce dernier se trouva dès lors dans la position la plus périlleuse : dépouillé de la plus grande partie des villes de son comté, il soutenait seul une lutte dans laquelle, quoique comptant d'abord sur de nombreux alliés, il avait été vaincu; il rencontrait enfin un ennemi personnel dans Robert, comte d'Artois, qui appelait de tous ses vœux la ruine du malheureux comte, dont il était le voisin. Au jour même de l'expiration de la trève de Tournai, Philippe IV confia la direction de la nouvelle guerre au comte Charles de Valois, son frère. A la suite de diverses escarmouches où les Français restèrent toujours vainqueurs, le comte de Flandre, d'après les conseils de Charles de Valois, se rendit dans la capitale de France, accompagné de ses deux fils, Robert et Guillaume, et de l'élite des seigneurs flamands.

Le comte de Valois entra comme un triomphateur dans Paris; une foule nombreuse se pressait dans les rues; les fenêtres des maisons étaient garnies de femmes qui appartenaient aux plus hautes classes. Derrière le vainqueur marchait à pas lents, et les yeux baissés, le comte Guy et ses deux enfants. La reine de France vit défiler, de la tour du Louvre, ce triste cortége. Le malheureux comte de Flandre fut amené en la présence de Philippe-le-Bel; fondant en larmes, il se précipita aux pieds du monarque, ainsi que ses deux fils et les seigneurs flamands qui les escortaient; ce fut dans cette posture que Guy implora sa grâce. Charles de Valois, touché de tant de marques d'humiliation, dit au monarque, son frère : « qu'il avait été » convenu entre lui et le comte que, si la » paix n'était pas signée dans l'espace d'un » an, il s'en retournerait dans ses foyers. »

Mais Philippe IV avait jeté un regard de convoitise sur la Flandre; sa possession devait l'indemniser de tous les frais de la guerre. S'adressant au comte, à ses fils et aux gens de leur suite, il leur promit la vie sauve. « Quant au traité consenti par Char- » les de Valois, il ne le ratifierait pas, parce » qu'il avait été conclu sans son consente- » ment. » Le comte et ses fils devinrent prisonniers d'État; les seigneurs qu'ils avaient amenés avec eux furent dispersés dans les principales villes de France. Le comte de Valois, irrité de l'affront que, dans sa mauvaise foi, lui faisait subir son frère, se retira en Italie, où il prit le commandement en chef des troupes du Saint-Siége. Philippe-le-Bel, à la suite de cet acte si déloyal, réunit le comté de Flandre à la couronne de France. Les Flamands, qui ne s'attendaient pas à un pareil acte de trahison, cédèrent d'abord au torrent de leur mauvaise fortune. S'ils se montrèrent souvent inquiets et difficiles à gouverner, s'ils tenaient à leurs franchises, ils portaient au plus haut degré d'énergie le sentiment de l'indépendance nationale. Sans doute ils avaient eu à se plaindre de leur comte; mais ils n'en sentaient pas moins l'affront que lui avait fait éprouver la perfidie du monarque, et qui en partie retombait sur eux. Philippe crut qu'en se montrant au milieu de ses nouveaux sujets avec le faste ordinaire de la monarchie, il allait les rallier autour de son sceptre; il se trompait. Les magistrats des communes de Flandre offrirent sans doute au monarque des fêtes; mais la haine de la population n'en fut pas adoucie. Le gouverneur laissé par Philippe IV au moment de son départ, établit des impôts si considérables, que l'administration française fut exécrée. La révolte éclata d'abord à Bruges, sous la conduite de Pierre Konig ou Leroy, placé, par

(1) Le père et le fils portaient le même prénom.

MCD 2019

l'estime de ses confrères, à la tête du corps de métier des tisserands. Il ne faut pas juger la Flandre du quatorzième siècle avec nos idées actuelles. Les Flamands étaient réunis en communes considérables, alimentées par les richesses d'une industrie manufacturière déjà fort avancée. Quoique gouvernés par un comte, ils pouvaient, sous le rapport de la liberté politique, être comparés, à certains égards, aux citoyens des républiques italiennes. Chez eux les chefs des corps de métiers étaient des personnages notables, à la voix desquels tous obéissaient avec empressement. Cependant le seigneur de Chatillon, gouverneur installé par le roi de France, parvint à gagner les magistrats nationaux. Pierre Leroy et vingt-cinq autres habitants de Bruges furent jetés en prison; le peuple les délivra; mais ses efforts ne se bornèrent pas à cette première démonstration : il chassa Châtillon et contraignit ses partisans à chercher un refuge dans un fort du voisinage. D'un autre côté, le gouverneur français, qui avait sous ses ordres un corps de cavalerie considérable, se préparait à la vengeance. Bruges consentit à un rapprochement. Pierre Leroy et ses généreux compagnons s'éloignèrent. Châtillon rentra dans la ville (1); oncle de la reine de France, et d'un caractère hautain et cruel, il reprit sa revanche. Des citadelles furent élevées par ses ordres dans toutes les villes; des places abandonnées furent remises en état. Tant de dépenses réunies nécessitaient des exactions continuelles; pour mieux mâter les Flamands on aspirait à leur ruine complète; la vanité d'une femme était en tête de cette odieuse conjuration. Lorsque la reine de France avait été reçue à Bruges, elle avait souffert avec impatience les riches parures des dames de la ville. « Seule, » s'écria-t-elle, « j'avais cru paraître en reine; mais » plus de six cents femmes m'ont disputé ce » titre par la richesse de leurs vêtements. » En présence de l'irritation générale, s'élevait une minorité imperceptible de Flamands dévoués à Philippe-le-Bel, et qu'on appelait *la faction du Lys*. Ceux-ci ne songeaient qu'à obtenir, au dépens de leurs compatriotes, des grâces et des faveurs. Châtillon ne négligeait rien pour les satisfaire, par cela même aussi la résistance nationale devenait de plus en plus opiniâtre.

Le comte de Flandre ne s'était présenté devant Philippe-le-Bel qu'avec deux de ses fils; deux autres, Guy et Jean, avaient cherché un refuge à Namur, où ils attendaient le moment favorable pour rentrer en possession de l'héritage paternel. L'œil toujours tendu sur la Flandre, ils souriaient à la mauvaise administration des Français. Le moment venu, ils appelèrent auprès d'eux Pierre Leroy; il touchait alors à sa soixantième année; sa taille était petite, sa physionomie dure, et un œil lui manquait. A cette éloquence populaire qui entraîne les masses, il joignait une rare intrépidité et un esprit étendu; en un mot, c'était un véritable chef de parti. Après une longue conférence avec les deux fils du comte de Flandre et Guillaume Juiliers, leur neveu, il part pour Bruges, suivi de quelques-uns de ses partisans. Il arrive en toute hâte, et voit des hommes occupés à des travaux de fortifications : « Qui vous a commandés ce que » vous faites? — Le gouverneur général. — » Vous n'avez pas d'ordres à en recevoir. » Il fond sur les ouvriers et les met en fuite. Les magistrats placés en tête de la commune se dispersent; Pierre Leroy est maître de Bruges. Gand imite cet exemple, et rétablit son indépendance. Le chef des insurgés se donne pour collègue un boucher courageux, nommé Breyel; dans une rixe particulière, il avait tué un des gens du seigneur Gobert d'Epinoi; celui-ci ayant réuni des secours, jura de tirer une vengeance éclatante; le meurtrier, dit-il, tombera sous mes coups. Mais sept cents *communiers* de Bruges viennent combattre sous les ordres de Breyel, et Gobert perd la vie. Guillaume de Juiliers, dit le *Clerc*, attendu qu'il était diacre et prevôt de l'Église de Maestricht, lève aussitôt des troupes; plusieurs villes se réunissent à lui; tous les Français qu'on rencontre isolés périssent par le glaive. Cependant la faction du Lys, qui compte des forces considérables à Gand, ramène le peuple.

(1) Bruges.

MCD 2019

Pierre Leroy, accompagné de seize cents hommes, veut se présenter devant la ville; on le repousse; il marche sur Bruges; là encore le parti du Lys l'emporte : les portes de cette ville lui sont aussi fermées : il retourne à Namur. Châtillon rentre, de son côté, dans les murs de la commune (1), qui, la première, s'était révoltée; un héraut d'armes annonce [23 mai 1302] que les coupables aient à se retirer avant que les Français se montrent. Cinq mille Flamands s'éloignent; chemin faisant, ils passent au fil de l'épée tous les soldats de Philippe-le-Bel qu'ils rencontrent, et interceptent les vivres réunis par Châtillon. Ce dernier entre le lendemain dans Bruges; il avait sous ses ordres dix-sept cents chevaliers et une infanterie considérable; un tel nombre de combattants n'annonçait pas des dispositions pacifiques. Le gouverneur français apercevait-il sur une route un habitant, il l'accablait d'injures et de menaces.

Les Flamands sont impétueux et colères; ils passent vite d'une extrémité à l'autre. Des promesses leur avaient été faites par leurs magistrats pour les déterminer à recevoir les Français; ils voient qu'ils sont trahis, leur perte est certaine : ils mourront les armes à la main. Des bruits sinistres parcourent la ville; au milieu des bagages de Châtillon on a vu des tonneaux pleins de cordes : elles sont destinées aux habitants de Bruges. On envoie demander sur-le-champ des secours aux cités de Dam, d'Ardenbourg et d'Ostbourg; le danger est imminent : la ville va être livrée aux flammes. Les exilés se réunissent par petites troupes, qui s'augmentent de tous ceux qui traversent les bourgs et villages; leur nombre s'élève bientôt à sept mille combattants; ils sont commandés par Pierre Leroy et Breyel. A la pointe du jour ils se précipitent dans Bruges aux cris de *Flandre*, *Flandre, Lyon! Lyon!* Les bourgeois saisissent leurs armes et massacrent les Français égarés au milieu de rues étroites et tortueuses. Pierre Leroy et ses compagnons sont maîtres de la ville; des postes sont établis sur tous les points; ils reçoivent pour ralliement ces mots en langue flamande : *Scilt ende vriendt* (bouclier et ami); quiconque ne peut prononcer ces paroles est mis à mort. Près de trois mille ennemis tombent égorgés. Châtillon, dont le cheval est tué, se réfugie, au milieu du désordre, dans la maison d'un gentilhomme; il se sauve, la nuit, à la nage et déguisé en prêtre : Guillaume de Juiliers est proclamé général. Les Flamands s'imposent des contributions de guerre; Juiliers lève de nouvelles troupes; Furnes, Bergue, Cassel se rendent à Guy, l'un des fils du comte de Flandre. Celui-ci assemble des soldats allemands, et entre dans Bruges, où sa présence soulève un enthousiasme général; Courtrai, Oudenarde, Ypres l'accueillent avec joie. Philippe-le-Bel ne se décourage pas : il compte de nouvelles troupes sous ses drapeaux; il en confie le commandement au comte d'Artois. Les Flamands, de leur côté, font d'énergiques efforts : ils sont plus de soixante mille combattants. Guy choisit bien son camp; le comte d'Artois, guerrier habile, mais impétueux, s'indigne d'être arrêté par un ramas de *communiers* et de paysans, lui qui a sous ses ordres des nobles et des chevaliers : « *Dès qu'elle nous* » *verra, cette vile canaille se dissipera.* » Il veut qu'on force le camp. Le connétable de Nesle est d'un avis opposé : « Il n'y a, » dit-il, « qu'à intercepter les vivres aux Fla- » mands; la famine en fera bientôt justice. » Le comte d'Artois, enflammé de colère, appelle le connétable traître, lâche, lui reprochant qu'en sa qualité de beau-père d'un des fils du comte de Flandre, il opine en ennemi de l'État. A ces mots, Raoul de Nesle reprend : « Moi un traître! un lâche! Osez me » suivre, et je vous conduirai si avant que » vous n'en reviendrez jamais. » On marche, que dis-je? on s'élance sur les Flamands: ils restent vainqueurs. Le comte d'Artois, le connétable de Nesle, Guy, son frère, Pierre Flote, Henri de Ligny, Renaud de Trie, les comtes de Vimeux et d'Aumale, Godefroi de Boulogne, Simon de Melun, maréchal de France, Alain, fils aîné du comte de Bretagne, les comtes de Dammartin, de Dreux,

(1) Bruges.

MCD 2019

de Soissons, de Tancarville, l'élite, enfin, des races les plus illustres périt. Les Français perdirent en tout près de six mille hommes; le corps du comte d'Artois fut reconnu; il était couvert de trente blessures [11 juillet 1302].

Cette défaite jeta la consternation en France; Philippe-le-Bel voulut alors aller combattre en personne. Mais plus que tout autre il était convaincu qu'on ne peut faire la guerre sans argent; il établit donc un impôt qui s'élevait au cinquième du revenu des Français. Cette ressource ne lui paraissant pas encore suffisante, il eut recours au plus odieux des moyens : il altéra les monnaies. Un nombre immense de combattants accourut sous les drapeaux du monarque; la guerre recommença. Les succès se balancèrent d'abord, et une trève fut signée par l'intervention du comte Amédée de Savoie. Le vieux comte de Flandre, qui approchait de sa quatre-vingtième année, vit un instant ses fers brisés, mais à la condition de déterminer ses sujets à subir le joug de la France; il ne put réussir dans cette négociation, et revint se constituer prisonnier de nouveau : il avait laissé deux de ses fils en France, qui répondaient, sur leurs têtes, de son retour. Les hostilités recommencèrent, et Philippe-le-Bel, à la célèbre bataille de Mons en Puelle, lava l'affront fait récemment à la gloire française. Le roi courut de sa personne les plus grands risques; mais enfin il resta vainqueur. Les Flamands, dont le courage était indomptable et les ressources infinies, levèrent une seconde armée encore plus considérable que la première; ils envoyèrent des hérauts d'armes pour appeler Philippe-le-Bel à un nouveau combat. Ce prince, au lieu de se laisser émouvoir par une semblable bravade, se rendit à l'avis de ses plus sages conseillers, et signa une trève couronnée l'année suivante par une paix définitive. Le comte de Flandre et ses fils devinrent libres; on se rendit de part et d'autre les prisonniers; les Flamands furent remis en possession des priviléges et franchises dont ils jouissaient avant la guerre. Le roi resta maître de toutes les places en deçà de la Lys, c'est-à-dire de Lille, de Douai, d'Orchie et de Béthune; le comte fut réintégré dans le reste de ses anciennes possessions; enfin une somme de huit cent mille livres fut payée à Philippe-le-Bel.

Si j'ai fait connaître avec autant de soin les circonstances de la guerre que les communes de Flandre, représentant un simple comté, soutinrent avec tant de courage contre Philippe IV, qui disposait de toutes les forces de la France, c'est que je tenais à mettre en relief cette puissance énergique que renfermait alors le principe de la *communauté* entre les habitants d'une même ville. Il ne faut pas ici se laisser prendre aux mots; sans doute les Flamands étaient rangés sous le sceptre d'un comte; mais son pouvoir était plus contesté que réel : suivant les fluctuations de la fortune, il passait de l'insolence du commandement à l'abjection du joug; en résumé, c'était dans les entrailles même de la démocratie que résidait la force de l'État. L'Europe, au moyen-âge, était donc loin d'offrir cette uniformité, rêve de plusieurs publicistes modernes. En Flandre, ce sont des communes à moitié libres; en Italie, ce sont des républiques; en France, s'élèvent des villes soumises sans doute à la suprématie royale, la chérissant même; mais elles conservent dans leur sein des libertés municipales si grandes, si étendues, qu'elles prennent les armes contre les monarques qui choquent trop vivement leurs doctrines religieuses ou leurs opinions politiques. Ainsi nous verrons plus tard, sous la Ligue, les communes déployer les efforts les plus héroïques pour changer l'ordre de succession au trône, parce que, éminemment catholiques, elles étaient menacées du règne d'un prince protestant. Il ressort des annales de l'histoire moderne une vérité qu'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des princes et des peuples, c'est que chaque siècle apporte son contingent de difficultés, parce qu'il renferme des passions et des intérêts qui lui sont propres; dans cette lutte successive des âges, on arrive, après des détours plus ou moins longs, à un arrangement de famille. C'est la série de ces mêmes transactions qui, à la suite d'un certain nom

MCD 2019

bre de siècles, a constitué ce que nous appelons la civilisation moderne ; à la différence de l'Orient, où le vainqueur égorge tout ce qui l'arrête dans le présent, sans jamais s'inquiéter de l'avenir.

Il est vrai que certaines luttes s'engagent dans lesquelles il est fort difficile de s'entendre, parce qu'elles sont la suite d'une foule d'antécédents qui ont créé des droits considérés de part et d'autre comme inaliénables : les contestations élevées entre Philippe-le-Bel et le pape BonifaceVIII en sont la preuve. Ces deux grands personnages étaient plus habiles que probes, plus remarquables par la passion de leurs droits que par la conscience de leurs devoirs. Si, pour amener la réussite de ses desseins, les scrupules n'arrêtaient pas le monarque, le pontife suprême n'était pas difficile sur le choix de ses moyens. Nous avons vu plus haut Philippe-le-Bel altérer les monnaies; maintenant il faut que le lecteur sache comment Boniface parvint à la papauté. Cardinal, il accapara la confiance du pape Célestin, homme pieux, mais sans lumières : « Il lui représenta, » dit Bossuet, « qu'il n'avait pas les qualités nécessaires pour soutenir le fardeau » des affaires ecclésiastiques, et qu'il ferait » une chose très-agréable à Dieu s'il retournait dans sa solitude, d'où il avait été » élevé à la papauté. Persuadé par ces raisons, il abdiqua le pontificat, et on fit le » cardinal Benedict Cajetan pape; il prit le » nom de Boniface VIII. Comme il s'était » élevé par ambition à une charge si haute » et si sainte, il en faisait les fonctions avec » un orgueil extrême. » Je cite à dessein l'aigle de Meaux, le dernier père de l'Église, parce que la sublimité de son génie et la sainteté de ses mœurs lui donnent une double autorité. Les paroles de Bossuet, au reste, sont ici l'arrêt de l'éternelle vérité : sans *l'ambition et l'orgueil extrême* de Boniface VIII, la papauté n'eût pas subi un affront dont sa fortune ne s'est jamais relevée depuis.

Boniface commença l'attaque ; il publia une bulle par laquelle il interdisait aux ecclésiastiques d'avancer aucun argent aux monarques, à titre de don gratuit ou de subsides, sans avoir obtenu au préalable la permission du Saint-Siége ; les prêtres qui fourniraient l'argent, comme les princes qui le recevraient, seraient excommuniés. Jamais bulle, au premier instant, ne présenta une atteinte plus grave aux droits de la souveraineté temporelle. Les ecclésiastiques, comme le reste des sujets, étaient protégés par l'autorité publique, qui veillait à la conservation de leurs propriétés, trop souvent envahies par les hommes d'armes : les ministres de Jésus-Christ devaient donc apporter leur quote part dans les impôts, garantie de tous les droits publics. C'était là un fait de gouvernement auquel la papauté était entièrement étrangère. Mais les pontifes, encouragés, bien plus, entraînés par les prières des fidèles de toutes les classes, avaient institué, au-dessus des princes temporels, un gouvernement spirituel que, pour plus de clarté, j'appellerai le gouvernement de l'Église. Ce dernier était autant au-dessus de l'autre que l'esprit l'est au-dessus de la matière. Aux yeux de ce même gouvernement spirituel, les plus grands ennemis du christianisme, c'étaient les infidèles de l'Orient ; or donc, le premier soin des pontifes suprêmes devait être d'entraîner l'Europe féodale à des croisades ou guerres religieuses. Mais l'argent manquait-il pour faire face aux dépenses de première nécessité? les croisades s'éteignaient stériles. Maintenant, quels étaient les hommes portant le plus vif intérêt aux guerres saintes? les ministres de Jésus-Christ. Mais si les rois les épuisaient d'impôts, qu'auraient-ils à offrir aux papes leur demandant à leur tour des subsides? On voit donc qu'en logique rigoureuse tous les torts n'étaient pas du côté des pontifes suprêmes ; les rois non plus n'étaient pas coupables ; car enfin il leur fallait des fonds assurés pour faire face aux frais de leur gouvernement : force leur était d'en demander aux ecclésiastiques, qui possédaient une très-grande partie des domaines du royaume. A bien dire, les pontifes suprêmes et les potentats étaient tenus, suivant les circonstances, de se faire des concessions ; ici, toute rigueur extrême devait être funeste : Boniface VIII en fut un nouvel exemple.

MCD 2019

Philippe-le-Bel, d'après les expressions de Bossuet, n'était pas *endurant ;* il fut à peine informé de la bulle de Boniface VIII, qu'il publia une ordonnance par laquelle défense fut faite à tout Français de transporter au delà des frontières de l'argent monnoyé ou non monnoyé ; la même prohibition s'étendit aux diamants, pierres précieuses ou joyaux, ainsi qu'aux lettres de change. Cette mesure de Philippe IV s'explique de la manière la plus naturelle : il la prit au milieu de tous les embarras que lui donnait la guerre contre les Flamands et les Anglais. Boniface VIII, au lieu de ramener par la douceur Philippe-le-Bel, soutint, dans une nouvelle bulle rédigée sous la forme de lettre, « qu'il était » impossible que la prohibition relative à » l'argent monnoyé et aux autres valeurs » atteignît les ecclésiastiques ; autrement, » le roi de France mériterait l'excommu- » nication. » A cette menace, le pape joignit le reproche d'exaction, poussée si loin que le monarque en était devenu odieux à ses sujets. Abordant la question politique, Boniface déclarait que, dans la guerre entre Philippe-le-Bel, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre, lui seul était juge suprême, parce que seul il pouvait décider si le roi de France retenait *sans péché* les villes de la Guyenne. Cette prétention de proclamer de quel côté, dans les affaires temporelles, était le *péché,* devait, j'en ai déjà fait la remarque, établir la domination de la papauté au-dessus de tous les trônes ; et comme cette doctrine, la papauté ne pouvait la soutenir par la force des armes, la cour de Rome, en prétendant gouverner les maîtres du monde sans pouvoir les dompter, devait amener une anarchie universelle. Philippe IV, dans un manifeste public, opposa des arguments à la bulle du pape : « Avant, » disait-il, « que les soldats de » Clovis se fussent convertis au christia- » nisme, le roi avait pour mission de veil- » ler à la défense générale : les ecclésiasti- » ques ne devaient-ils pas, plus que d'autres, » contribuer par leur argent à la conserva- » tion de l'État, puisque leur caractère sa- » cré les éloignait des camps ? Quant au roi » d'Angleterre, qui en France était son vas- » sal à titre de duc de Guyenne, il avait dû, » au moment où il s'était montré félon, sai- » sir ses villes et ses châteaux-forts. » Boniface VIII céda un instant à la fermeté du roi de France, et proclama, comme pour jeter un voile sur le passé, la canonisation de saint Louis ; il en résulta une réconciliation passagère entre le pape et le roi. Il ne faut pas perdre de vue que les faits dont le récit m'occupe avaient lieu au milieu des hostilités auxquelles prenaient part Philippe-le-Bel, Édouard d'Angleterre et le comte de Flandre ; hostilités que Boniface s'était offert de terminer. Philippe IV lui reconnut de nouveau cette qualité, à la condition « que le pape ne serait considéré que comme » un prince admis simplement pour arbi- » tre. »

Dans l'état d'agitation où était alors l'Europe, chaque jour devait faire naître un événement de nature à enflammer la haine réciproque que se portaient le roi de France et Boniface VIII. Albert d'Autriche, après avoir vaincu Adolphe de Nassau dans une bataille auprès de Spire, où ce dernier perdit la vie ; Albert d'Autriche fut élu empereur, et contracta plus tard une alliance de famille avec Philippe-le-Bel. D'un autre côté, celui-ci offrit une retraite dans ses États aux Colonne, ennemis irréconciliables de Boniface VIII. Ces Colonne étaient des barons qui, venus à la suite d'un empereur d'Allemagne, étaient restés dans les États romains, où ils exerçaient une puissance de *fait* qui maintes fois balança la puissance de *doctrine* des papes. Les membres de la famille des Colonne s'étaient montrés hostiles à l'exaltation de Boniface VIII, qui était accusé par les rumeurs du temps d'avoir fait mourir son prédécesseur, saint Célestin. A la suite d'une résistance à main armée qui tourna contre eux, ces illustres barons romains éprouvèrent le poids de la vengeance du pape : il dégrada deux cardinaux de leur nom, qui se réfugièrent en France. Boniface VIII, convaincu que Philippe-le-Bel avait juré sa perte, voulut le prévenir. Il lança contre le monarque Bernard de Saissat, auquel il avait donné la mître en élevant au rang d'évêché l'abbaye

MCD 2019

de saint Antonin de Pamiers; c'était une créature complétement dévouée au Saint-Siége. Ce n'est pas tout : le pape, pour compliquer sa situation, déjà si fâcheuse à l'égard de Philippe-le-Bel, lui fit proposer une nouvelle croisade par ce même évêque de Pamiers, auquel il donna la qualité de légat. Celui-ci, qui était à la fois sujet de Philippe-le-Bel et ambassadeur du pape, se conduisit avec une telle insolence que le roi voulut le faire arrêter. Mais, se domptant lui-même, il se borna à le faire comparaître devant une assemblée générale du clergé et de la noblesse. Le pape, instruit de la nouvelle mesure prise par le monarque français, le somma non-seulement de renvoyer à Rome l'évêque de Pamiers, mais encore se déclara seul juge de ce dernier incident; puis il adressa bientôt une nouvelle bulle au roi, dans laquelle il proclama que, comme vicaire de Jésus-Christ, Dieu l'avait élevé au-dessus de tous les rois de la terre pour *arracher, détruire, dissiper* et *édifier* : « En vain croyez-vous, » ajouta-t-il, « n'avoir pas de supérieur sur la terre, et » n'être pas soumis au joug de la hiérarchie » ecclésiastique, une pareille erreur vous » repousse du bercail du pasteur. » Une autre bulle parvint bientôt aux évêques et aux communautés religieuses de France, par laquelle tous étaient sommés de se rendre à Rome pour délibérer sur les périls de la religion. Ces deux dernières bulles furent apportées à la cour par Jacques des Normands, archidiacre de Narbonne, qui, au nom de la cour de Rome, somma Philippe-le-Bel de reconnaître qu'il tenait du pape LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DE SON ROYAUME. Le comte Robert d'Artois, auquel le roi remit cette déclaration écrite, la livra sur-le-champ aux flammes. Philippe réunit à Paris les États de son royaume; dans cette assemblée parut pour la première fois le tiers-état: prêtres, nobles, bourgeois, tous se déclarèrent pour le monarque français : « Et moi! » s'écria-t-il, « j'exposerai ma propre vie pour » défendre la liberté de mon royaume! » Il annonça aux princes ses fils, assistant à l'assemblée, qu'il les reniait s'ils avaient jamais le cœur assez lâche et assez bas pour ne vouloir dépendre, comme prince, que de Dieu seul. Guillaume de Nogaret, seigneur de Govisson, et professeur ès-lois, se porta comme accusateur du pape; il soutint qu'il n'avait pas été canoniquement élu, et qu'il était en outre convaincu d'une multitude de crimes et d'hérésies; il conclut enfin à ce que Bénédict Cajetan fût déposé. Par un concours de circonstances dont l'histoire n'a pas conservé les détails, le roi d'Angleterre devint hostile à son tour à Boniface VIII; les deux monarques renoncèrent donc à le reconnaître plus long-temps comme arbitre entre eux. Gaucher de Châtillon, Jean d'Harcourt et Jean Mouchet eurent mission de faire cette déclaration au pape même. Celui-ci présidait le concile que précédemment il avait convoqué dans Rome, et auquel, en dépit des ordres de Philippe-le-Bel, assistaient les archevêques de Tours, de Bordeaux, de Bourges, d'Auch, et presque tous les évêques de Bretagne; les évêques d'Angers, de Toulouse, de Pamiers, de Périgueux, de Saintes, de Comminges, d'Agde, de Mende, de Nîmes, de Carcassonne, de Basas, d'Autun, de Châlons-sur-Saône, de Mâcon, d'Albi, de Dax, de Clermont, d'Auxerre, de Coutance, de Noyon, de Béziers, de Limoges; et enfin les abbés de Cluny, de Citeaux, de Marmoutier, de Prémontré, de Beaulieu en Norgone, et de La Chaise-Dieu

Les principaux ecclésiastiques français n'avaient donc pas déserté le parti de la cour de Rome; celle-ci se regarda comme si peu vaincue, que Boniface VIII fulmina la fameuse bulle *Unam sanctam*, où les princes sont proclamés sujets des pontifes suprêmes. Philippe-le-Bel répondit à cette déclation de guerre, en s'opposant de nouveau à la sortie de l'argent monnoyé, comme à celle des chevaux et des munitions de guerre; il ordonna, enfin, la saisie des biens des ecclésiastiques qui s'étaient rendus à Rome pour assister au concile. Le pape fit partir sur-le-champ, en qualité de légat, Jean Lemoine, cardinal de Saint-Marcelin, et Français de naissance. Il intima l'ordre à ceux des prélats qui n'avaient pas voulu quitter leur diocèse, de se rendre incontinent auprés de

MCD 2019

MCD 2019

Paris, Imp. de Legay, r. de la Bucherie, 1.

1. PIERRE CARDINAL. POËTE TROUBADOUR. Règne de Philippe III (1280)
2. MASSIER OU SERGENT D'ARME AU 13e. SIÈCLE.
3. AGNÈS DE LOISY. Règne de Philippe V. (1320)

FRANCE

MCD 2019

Boniface VIII, les menaçant de la perte de leurs dignités et bénéfices. Les membres du haut clergé se trouvèrent placés dans la position la plus difficile; s'ils ne se conformaient pas à la volonté du roi, il séquestrait leurs revenus; s'ils ne traversaient pas les monts, ils encouraient les peines les plus graves. Le parti auquel ils devaient se réunir en majorité dépendait de la confiance qu'un des deux adversaires parviendrait à leur inspirer. Philippe-le-Bel, par l'énergie calculée de son caractère, entraîna l'opinion publique, qui servit de rempart aux prêtres, rassurés alors contre la vengeance du pape.

Le légat avait les instructions les plus étendues; elles formaient dans leur ensemble la base du système appelé au moyen-âge gouvernement spirituel de l'Église. Ces instructions méritent d'être méditées : elles expliquent par combien de points délicats se froissaient les papes et les princes. Le légat avait mission d'insister sur la révocation de la défense faite par Philippe aux ecclésiastiques de se rendre à Rome; ce monarque devait faire l'aveu que le pape avait seul la disposition pleine et entière des bénéfices vacants; qu'il lui était loisible de soumettre les biens de l'Église à tous les genres d'impôts, sans que qui que ce soit eût le droit de s'y opposer. Le roi remettrait aux mains des évêques le glaive spirituel, sans tenter de circonscrire en rien la liberté de leur puissance. Intervenant ensuite dans le domaine de la politique, le cardinal reprocha à Philippe-le-Bel ses exactions relatives aux monnaies, et lui enjoignit de donner des dommages et intérêts à ceux qui en avaient souffert. Le monarque transmit au pape une réponse détailliée, dans laquelle, sans faire aucune concession, il justifiait sa conduite. Boniface VIII excommunie Philippe, et ordonne au père Nicolas, de l'ordre de Saint-Dominique, son confesseur, de se rendre à Rome dans trois mois, pour faire connaître sur quels principes il s'était appuyé pour diriger la conscience de son royal pénitent. Philippe IV, comme homme politique, était beaucoup au-dessus de Boniface VIII; il avait l'intelligence de son siècle; l'autre n'avait que l'emportement de ses intérêts : tout était mesuré de la part du roi; tout était violent de la part du pontife : ce contraste n'était pas favorable à ce dernier, qui semblait de cette manière abjurer son caractère sacré, source unique de la force dont il avait à chaque instant besoin. Le roi de France, sans éprouver aucun effroi des périls qui l'entouraient, cherchait un point d'appui en dehors même du rang suprême; il était perdu s'il se présentait isolé; il convoqua donc une nouvelle réunion des grands feudataires, des prélats et des supérieurs des maisons religieuses. Guillaume Duplessis se chargea cette fois du rôle que précédemment avait rempli Nogaret; il invectiva Boniface avec une violence extraordinaire, demandant un concile général où il en appellerait du *prétendu pape actuel* à un pontife canoniquement élu. Toute l'assemblée, à quelques membres près, adopta les conclusions de Guillaume Duplessis, et les dominicains de Montpellier furent chassés dans l'espace trois de jours du royaume, pour ne s'être pas rendus au sentiment général. Les cités, les églises, les abbayes, accèdent : un mouvement universel se manifeste; Boniface oppose à ce concert général de toutes les sommités de la France, une bulle, par laquelle il dépouille les ecclésiastiques du droit d'élire, et les docteurs, de la faculté de conférer des grades. Ce dernier essai de ses ressources spirituelles, il veut le fortifier par l'emploi des armes ordinaires, et cherche des ennemis au roi de France. Philippe portera le premier coup; il envoie en Toscane Guillaume de Nogaret et un des Colonne; ils lèvent des soldats, et à la pointe du jour entrent dans les murs d'Anagni, où le pape s'était réfugié. Le peuple se joint aux assaillants; un assaut est livré au château-fort dans lequel s'était retiré Boniface; toute résistance est impossible; il se revêt de ses habits pontificaux et se résigne au sort que la Providence lui réserve. Colonne pénètre le premier dans l'appartement où se trouve le pape; l'accable d'injures, et le frappe à la joue de son gantelet; saisi d'une nouvelle fureur, il va immoler Boniface; Nogaret lui épargne ce crime. Le souverain-pontife est jeté dans une prison; il y reste trois jours sans prendre de nourriture. Le peuple d'A-

MCD 2019

gnani, au milieu duquel était né le pape, passe d'un premier emportement à une profonde pitié; il chasse Colonne, Nogaret et leurs troupes, et conduit Boniface à Rome, où il meurt au bout de quelques semaines. Telle fut l'issue d'une lutte où les torts se montrèrent du côté du vicaire de Jésus-Christ; il lui était permis, à certains égards, de recourir aux remontrances, aux menaces jamais. Sa conviction pouvait être sincère, mais sa conduite fut coupable : de pasteur il se fit ennemi, repoussant la charité et la tendresse pour en appeler à des mesures iniques et violentes. Blâmable dans le fond comme dans la forme, il n'eut pas même à ses suprêmes instants le mérite du repentir. Bientôt après, Nicolas, évêque d'Ostie, fut élevé sur le siége pontifical; il est connu sous le nom de Benoît XI.

Une réconciliation s'opéra entre Rome et la France; Guillaume de Nogaret, que Benoît n'avait pas voulu absoudre, interjeta appel devant l'official de Paris au concile et au pape futur [1304]. Mais près d'une année se passa avant que le conclave donnât un successeur à Benoît; deux factions divisaient les cardinaux : l'une voulait porter sur le trône pontifical un pape né en Italie, et dans les intérêts de la famille de Boniface VIII; l'autre, dévouée aux Colonne, désirait donner la tiare à un cardinal étranger par sa naissance à la Péninsule. Le cardinal Nicolas de Prato, fatigué de la longueur du conclave, fit au cardinal Gaëtan, neveu de Boniface VIII, la proposition suivante : « Vous tenez à » choisir un pape disposé favorablement » pour votre famille; nous vous l'accordons, » mais pourvu qu'il ne soit pas Italien : faites donc choix de trois personnes, et nous » nommerons l'une d'elles dans quarante » jours. » Gaëtan accepta cette offre au nom de la faction dont il était un des partisans; celle-ci désigna Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, et d'origine gasconne. Quoiqu'il se fût montré jusque là un des instruments les plus actifs de la colère de Boniface VIII, et que sa famille eût beaucoup souffert lors des dernières hostilités en Guyenne, il ne fut pas repoussé par le cardinal de Prato. Celui-ci en donna promptement avis à Philippe-le-Bel, qui adressa une lettre à Bertrand de Got pour qu'ils se rencontrassent dans la forêt de Saint-Jean-d'Angely. Ce fait, en apparence si romanesque, est attesté par tous les historiens. Bref, une conférence eut lieu, à la suite de laquelle tout fut réglé; le monarque français envoya d'un autre côté une missive au cardinal de Prato, pour l'engager à presser l'élection d'un pontife suprême. Enfin, six jours avant le délai convenu, Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, fut nommé pape, et régna sous le nom de Clément V; la cérémonie de son exaltation s'accomplit dans les murs de Lyon, ville gouvernée par son archevêque. Philippe-le-Bel ne manqua pas d'assister au couronnement de son protégé, qui installa le Saint-Siége dans Avignon, et prononça ensuite [1306] la nullité de la fameuse bulle *Clericis laïcos*, par laquelle Boniface VIII avait tenté de dépouiller les princes du droit d'établir des impôts sur le clergé et d'en recevoir des subsides sans l'agrément du Saint-Siége; il pulvérisa aussi la bulle *Unam sanctam*, qui soumettait le pouvoir temporel des rois aux caprices des papes; Nogaret obtint l'absolution de son attentat. Précédemment, les Colonne avaient été remis en possession par le peuple romain de leurs dignités, terres et domaines, de telle sorte que la victoire de Philippe-le-Bel fut complète. Il est vrai que, comptant beaucoup trop sur la reconnaissance de Clément V, il voulut l'entraîner contre la mémoire de Boniface VIII, à des excès de vengeance qui, aux yeux de la postérité, auraient plus terni la gloire du monarque que celle de l'ambitieux et turbulent pontife. Mais Clément, à force d'adresse et de patience, amortit le long ressentiment du roi, et lui accorda tout ce qu'il pouvait lui concéder. Il est difficile, au reste, d'imaginer avec quel acharnement Nogaret et Duplessis appelèrent la condamnation infâmante d'un ennemi que la tombe devait protéger : ils ne réussirent pas. Mais il n'en faut pas moins reconnaître que la domination temporelle de Rome commençait à être attaquée à sa base : c'était dans une atmosphère plus pure et plus

MCD 2019

haute que la papauté, sûre de son indestructible avenir, devait planer désormais sur tous les mouvements d'ici-bas. Éclairée par ses leçons, l'Europe moderne pouvait, dans le gouvernement temporel, marcher à la voix seule de ses princes : les successeurs de saint Pierre devinrent donc plus exclusivement pontifes. Si, cependant, ils furent encore mêlés quelquefois au bruit et à l'agitation des tempêtes politiques, ils ne développèrent plus cette domination superbe dont les Innocent et les Boniface menaçaient jadis d'écraser les souverains; sans être complétement étrangers au mouvement des affaires, puisqu'ils sont princes, les papes restèrent prêtres avant tout : remontant les âges, c'est à leur premier berceau qu'ils retrempèrent la sainteté divine de leur mission.

Maintenant je vais esquisser à grands traits la fin du règne de Philippe-le-Bel ; tant de faits mémorables me pressent et me débordent que la place semble déjà me manquer. Si le petit-fils de saint Louis guerroya avec bonheur, s'il défendit avec courage la majesté de sa couronne, en retour il compromit plus d'une fois par son avarice la paix intérieure de son royaume. Les falsifications, les altérations les plus criminelles ne l'arrêtaient pas; aussi ses sujets le désignaient-ils sous le nom du FAUX MONNOYEUR. Il poussa si loin ce genre odieux de fraude, que les évêques lui proposèrent d'accepter les deux vingtièmes du revenu annuel de tous leurs bénéfices s'il voulait restituer à la monnaie sa valeur réelle : un denier du temps de saint Louis avait plus que le poids de trois deniers sous Philippe-le-Bel. Les maux qui résultaient de ce désordre étaient si grands que le pape Benoît XI, dont le règne ne dura en tout que onze mois, donna au roi une année des prébendes des bénéficiers qui décéderaient dans le royaume de France, et les décimes de tous les bénéfices pendant deux années. Mais les prêtres s'opposèrent à cette générosité, dont ils payaient seuls les frais. Philippe-le-Bel se décida enfin à rétablir l'ancien titre de l'argent; il laissa néanmoins dans la circulation la monnaie faible qu'il y avait introduite. Les pauvres ouvriers de Paris, desquels on exigeait la monnaie forte, ne voulaient payer, au contraire, qu'avec les espèces altérées, qu'ils avaient été forcés de recevoir pour prix de leurs sueurs. Un mouvement séditieux éclata; le roi se vit un instant assiégé dans son palais; les vivres destinés à sa maison furent pillés; des troupes accoururent, et on pendit quelques malheureux, qui, après tout, ne voulaient pas être volés. Des soulèvements plus ou moins graves éclatèrent aussi dans plusieurs autres villes. Enfin, une assemblée de notables, convoquée par le monarque, lui indiqua les moyens de porter remède à mal.

L'administration de la justice, déjà perfectionnée par saint Louis, reçut de nouvelles améliorations de la part de son petit-fils. Il rendit le parlement de Paris sédentaire; il en établit un autre à Toulouse; il voulut encore que l'échiquier, c'est-à-dire le tribunal des anciens ducs de Normandie, demeurât dans Rouen à poste fixe, pour juger les appels des jugements des sénéchaux, des baillis, des vicomtes et autres magistrats inférieurs; il fonda encore à Troyes les *grands jours*, tribunal qui prononçait d'une manière souveraine. C'était là autant de renforts pour le pouvoir royal, que Philippe-le-Bel ne laissa pas déchoir entre ses mains. Il conçut aussi l'importance des anoblissements accordés pour des services rendus au prince. Multipliant ainsi le nombre des familles attachées au principe monarchique dont ce même prince était le représentant, ces familles anoblies entraient naturellement en opposition avec les nobles de race, c'est-à-dire sortis de la féodalité. La vie entière de ces *parvenus* était un long dévouement au monarque qui les avait fait sortir de leur condition première; plus tard, leurs descendants, dont l'origine était voilée par les siècles, se mêlèrent aux habitudes de la noblesse, dont ils remplaçaient les vides qui étaient continuellement occasionnés par les combats, les siéges ou les duels. Si l'on considère que la race Capétienne a eu constamment pour but de restaurer le pouvoir monarchique, il faut convenir que, pour atteindre ce même but,

MCD 2019

l'anoblissement était un des meilleurs moyens à employer.

Un événement célèbre, ou pour mieux dire un effroyable procès, vaste meurtre de tout un ordre entier, servit de clôture au règne de Philippe-le-Bel. On porta en masse contre les Templiers, ou chevaliers du Temple, les accusations les plus horribles. A moitié moines et soldats, ils s'étaient dévoués à la défense des pélerins de la Terre-Sainte; ils devaient veiller en outre à la sûreté des routes. Les habitudes militaires des Templiers portaient nécessairement atteinte à la pureté de leurs mœurs religieuses : c'était là le vice de l'institution. Les Templiers acquirent en outre de très-grandes richesses, nouvelle cause de démoralisation. Ils comptaient dans leurs rangs des hommes de très-haute extraction et pleins de morgue; cette réunion de circonstances particulières souleva contre eux une multitude de haines. J'ajouterai que le séjour des Templiers en Asie les initia plus ou moins aux vices et aux séductions d'un climat enchanteur. Les poètes satiriques de l'époque n'épargnaient donc pas, dans leurs railleries, ces moines-soldats; mais il ne faut pas plus les juger sur de pareils écrits que les ordres mendiants, dont les prétendus *bons tours* constituent le fond des récits libertins de nos ancêtres. Sur un ordre de Philippe-le-Bel, les Templiers sont jetés dans les fers, ainsi que leur grand-maître Jacques Molai. Le monarque, avant qu'aucun jugement eût été prononcé, s'empara du Temple, chef-lieu principal de l'ordre, à Paris : ce premier acte de spoliation était le digne prélude de la procédure qui allait le couronner. On arrache, par la violence des tortures, des aveux qu'on tourne ensuite contre les infortunés Templiers; quelques-uns soutiennent-ils avec intrépidité leur innocence, on les livre aux flammes.

Avant d'aller plus loin, je soumettrai aux lecteurs deux remarques essentielles : c'est que le pape, qui, en sa qualité de vicaire de Jésus-Christ, était intéressé à mettre un terme aux débordements des ordres religieux, ne songea d'abord qu'à écarter les plaintes dont Philippe-le-Bel s'était rendu l'organe; et pourquoi? parce que ce prince voulait emporter sa part des dépouilles des Templiers. Maintenant, quels furent leurs premiers accusateurs? deux frères criminels : l'un expulsé comme hérétique, l'autre pour des délits sur lesquels la justice séculière avait prononcé. Or, il est de règle constante que les dépositions de pareils hommes ne peuvent servir qu'à titre de renseignements, et si elles sont confirmées par des témoignages plus purs. Ainsi le procès intenté aux Templiers ne repose pas sur une véritable base judiciaire : c'est le pouvoir, qui, pour se gorger de richesses, viole toutes les règles, recourt à tous les supplices, et use de toutes les combinaisons pour étouffer le courage, qui proteste jusqu'au dernier instant de son innocence. Mais, dit-on, pourquoi le pape Clément V, qui d'abord ne voulait pas servir la passion de Philippe IV, accorda-t-il ensuite la condamnation des Templiers? Je réponds : N'est-il pas évident que le pape, créature du roi de France; que le pape, qui avait abandonné Rome pour transporter le siége pontifical dans les murs d'Avignon, cité soumise aux ordres de Philippe IV; n'est-il pas évident, dis-je, que le souverain-pontife avait perdu toute indépendance, soit comme successeur de saint Pierre, soit comme prince temporel? il devait donc céder tôt ou tard; à moins, cependant, qu'il ne s'agît des traditions essentielles de l'Église ou du principe vital de la papauté. Au reste, ce qui décèle le véritable secret de cette abominable procédure, c'est l'empressement avec lequel plusieurs princes, en Europe, se ruèrent sur les membres de l'ordre : le roi d'Angleterre les fit tous arrêter; il en fut de même de Charles II, roi de Sicile, et de Ferdinand IV, roi de Castille : c'était une immense curée où ils s'empressaient d'accourir. Si les Templiers furent tous accusés à la fois, il faut reconnaître, d'un autre côté, qu'une grande diversité de jugements s'éleva en leur faveur : ils étaient donc loin d'être coupables en masse; rien de plus inique, alors, que l'arrêt prononçant l'extinction de l'ordre pour les fautes ou les crimes de quelques-uns. Le concile de Salamanque, en Espagne, publia la complete

MCD 2019

innocence des Templiers ; le concile de Ravennes, en Italie, réclama la conservation de l'ordre, sauf à infliger des châtiments à ceux qui pourraient être reconnus plus tard coupables ; à Bologne, les Templiers réduisirent en poussière les accusations portées contre eux. Il est vrai qu'elles étaient si absurdes qu'il n'était pas difficile d'en démontrer l'impossibilité absolue, surtout relativement à tous les membres de l'ordre, répandus sur tous les points de l'Europe et de l'Asie. Aussi vais-je donner ici, comme pièce fondamentale du procès, une analyse de l'acte d'accusation, reposant lui-même sur de prétendus aveux arrachés par les tortures, et qui furent toujours rétractés lorsqu'il fut permis aux Templiers de faire entendre leur voix en public. Suivant les aveux contenus dans l'acte d'accusation, on n'entrait dans l'ordre qu'à la condition de renier Jésus-Christ et d'insulter à trois reprises différentes à la sainte Croix. Je le demande, d'où les Templiers, comme ordre religieux, tiraient-ils toute leur influence d'opinion ? du principe chrétien ; ils se seraient donc suicidés en reniant Jésus-Christ ou en insultant à la Croix. Je l'admets pour un instant, quelques esprits corrompus peuvent avoir commis, à la rigueur, un sacrilége aussi exécrable ; mais ils ne l'auraient accompli qu'au milieu des ténèbres, et ce crime isolé ne pouvait retomber ni sur l'ordre ni sur le chef. Ce n'est pas tout ; les Templiers, quoiqu'ils comptassent parmi eux des hommes de haute extraction, avaient aussi des frères d'une naissance moins distinguée ; l'ordre, enfin, renfermait des individus dont la ferveur religieuse était grande, impérieuse ; de quelle horreur n'auraient-ils pas été pénétrés si, de prime abord, ils eussent dû fouler aux pieds tout ce qui, jusque là, avait été l'objet de leur vénération ? leurs cris et leurs dénonciations auraient retenti dans toute l'Europe ! Il était donc faux, absolument faux, logiquement faux, qu'on ne pouvait être reçu parmi les Templiers qu'en reniant Jésus-Christ. A la suite de cette première accusation, si imbécille dans sa généralité, en venaient d'autres aussi dégoûtantes qu'absurdes. Le chevalier qu'on admettait devait embrasser le récipiendaire à la bouche, au nombril ; puis au dos et à la chute des reins ; le Templier reçu adorait en outre une tête en bois à moitié dorée et argentée ; il était enfin défendu aux membres de l'ordre d'avoir aucun commerce avec les femmes ; mais on leur passait entre eux un genre de crime devant le nom duquel recule ma plume. Eh bien ! cet assemblage de plaisirs infâmes et de pratiques idolâtres se retrouve dans toutes les vieilles accusations d'hérésie intentées dans le moyen-âge ; c'était, si je puis m'exprimer ainsi, le *patron* obligé du genre.

Les Templiers décernèrent à Pierre de Boulogne et à huit autres chevaliers le titre de leurs défenseurs. Mais à quels résultats utiles pouvait-on s'attendre ? l'ordre était condamné, et l'on calculait avec impatience le moment où l'on se précipiterait sur ses richesses. Je laisse de côté tout le dédale des procédures, dans lesquelles intervinrent juges royaux, inquisiteurs et cardinaux, pour arriver au concile de Vienne [16 octobre 1311]. Déjà les Templiers avaient subi une condamnation irrévocable ; il ne s'agissait plus que de porter l'arrêt définitif de l'ordre. Tous les membres du concile de Vienne n'avaient pas pris part à ces horribles persécutions ; d'un autre côté, les hommes réunis s'exaltent promptement pour le mal comme pour le bien : on doit cependant reconnaître, en leur honneur, qu'ils inclinent avec plus de joie et d'enthousiasme pour ce dernier. En effet, les hommes grandissent en se rapprochant les uns des autres : c'est là le principal avantage des assemblées publiques. Les Templiers trouvèrent donc de zélés défenseurs dans le concile de Vienne ; mais l'avidité des spoliateurs l'emporta, et le 22 mars 1312 l'ordre fut aboli. Cet inique arrêt fut prononcé devant le roi Philippe, le comte de Valois son frère, Louis de Navarre, fils aîné du roi de France, et Philippe et Charles, ses deux autres fils ; le pape était aussi présent. Il s'agissait de procéder au partage des dépouilles : Philippe-le-Bel, déjà nanti du Temple de Paris, dont il s'était emparé, s'appropria encore le tiers de l'argent comptant et des

MCD 2019

meubles, pour faire face, disait-il, aux frais de la procédure; ils furent couverts, et bien au delà; c'était un prince qui aimait à être rémunéré généreusement de ses peines. Mais la Providence, par un de ces mystères renfermés dans la profondeur de ses desseins, et qu'elle fait éclater quand elle veut instruire ou effrayer le monde; la Providence voulut qu'une des tours de ce même Temple servît de prison, cinq cents ans après, à un descendant de saint Louis : il était innocent, vertueux; il chérissait son peuple, et néanmoins son sang, comme celui des Templiers, rougit l'échafaud, dont il purifia l'antique infamie. Les immeubles de l'ordre sacrifié passèrent aux mains des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sauf les biens situés dans les royaumes de Castille, d'Arragon, de Portugal et de Majorque, que ces princes s'adjugèrent, avec la permission du Saint-Siége, pour combattre les Maures, leurs vieux ennemis : le roi d'Arragon obtint, pour sa part, dix-sept places fortes. L'ordre des Templiers aboli, le pape se réserva le jugement du grand-maître et de quelques autres notabilités; quant aux simples chevaliers, ils furent abandonnés à la justice des conciles provinciaux, qui les traitèrent en vaincus. Jacques Molai (1) languissait dans les fers depuis près de cinq années : vaincu par les mauvais traitements et les tortures, il avait laissé échapper de sa bouche tous les aveux qu'on avait exigés. Mais Clément V tenait à faire ratifier par l'opinion le jugement inique du concile de Vienne; le grand-maître devait donc proclamer en public, ainsi que les principaux frères, tous les crimes qui leur étaient reprochés. Arrivés sur l'échafaud, ils protestent de leur innocence, et ne demandent pardon à Dieu que pour une seule faute : d'avoir manqué de courage au milieu des tortures; les aveux qu'on leur a arrachés sont contraires à la vérité; ils sont purs de toutes les infamies dont on les a souillés. On les livre aux flammes; du sein de leurs bûchers s'éleve un dernier cri proclamant leur innocence : tant de courage leur réconcilie les masses, qui jugent plutôt sur des impressions que sur des raisonnements. On affirma que Jacques Molai, à ses derniers instants, avait ajourné le pape et le roi de France au tribunal de Dieu, et que tous deux moururent à l'époque fixée par le grand-maître des Templiers. Mais ce n'est là, sans doute, qu'un bruit répandu parmi le peuple, profondément touché par la fin héroïque de Jacques Molai et ses compagnons. Je terminerai ce pénible récit par une citation que j'emprunte à Bossuet : « On ne sait, » dit-il, « s'il n'y eut » pas plus d'avarice et de vengeance que de » justice dans cette exécution. » La pieuse réserve de l'évêque ne laisse pas même ici de place au doute.

L'extinction d'un ordre religieux en masse sembla porter malheur à Philippe et à Clément : ils ne survécurent pas long-temps; c'est ce qui donna sans doute lieu à la rumeur que je viens de rapporter plus haut. Le concile de Vienne ne s'occupa point exclusivement du procès des Templiers; il proclama une nouvelle croisade, à la tête de laquelle se plaça le monarque français; mais cette guerre sainte ne fut pas réalisée. J'indiquerai, mais en passant, les nouvelles difficultés qui s'élevèrent entre le roi de France et le roi d'Angleterre; elles n'eurent aucune suite sérieuse. Il en fut de même des préparatifs de guerre faits contre la Flandre; ils n'amenèrent pas une guerre ouverte. Sur ces entrefaites, Philippe-le-Bel fut atteint d'une maladie de langueur; on le transporta à Fontainebleau, où il mourut, le 29 novembre 1314; il avait régné vingt-neuf ans et touchait à sa quarante-sixième année; on l'enterra à Saint-Denis

Je n'ai pas besoin de revenir sur le caractère de ce prince, composé remarquable d'adresse et de fermeté; comme homme, on lui doit des reproches, comme monarque des éloges. En effet, son règne fut éminemment utile; il fortifia les prérogatives du pouvoir royal, en même temps qu'il accrut le territoire de la France; il lui assura la ville de Lyon, les comtés de Bourgogne, d'Angoulême et de La Marche. Mais on peut

(1) Le grand-maître.

MCD 2019

dire qu'il fut puni de la manière même dont il méritait de l'être. Les divers genres d'exactions auxquelles il s'abandonna ont laissé sur son nom une tache ineffaçable; en retour, la Providence permit que, comme père de famille, il reçût une atteinte dans sa considération : ses trois brus se trouvèrent atteintes par une accusation d'adultère. Marguerite de Bourgogne, femme de Louis-le-Hutin, roi de Navarre, et fils aîné de Philippe IV, condamnée à mort pour ce délit, fut étranglée en prison; Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long, fut plus heureuse, son mari consentit à la reprendre; Blanche, qui avait été épousée par Charles-le-Bel, troisième fils du monarque français, vit s'accumuler contre elle des preuves de désordres si nombreuses, si papables, que pour conserver ses jours elle argua de la nullité de son mariage sous prétexte de parenté. Deux gentilshommes, déclarés les complices de ces adultères, furent écorchés vifs, supplice attroce et sans proportion avec les fautes qui leur étaient reprochées. Philippe-le-Bel se montra prince jusqu'au dernier soupir; il donna à son fils d'excellentes instructions sur la manière de gouverner la France; il l'engagea aussi à éviter les rapines et les exactions auxquelles il s'était abandonné; enfin, ses derniers instants firent oublier ses fautes, et ses sujets le regretèrent, le regardant comme un souverain dont l'administration avait consolidé la France : la postérité, d'accord avec les contemporains, a prononcé le même arrêt.

LOUIS X, DIT LE HUTIN.

Ce prince, fils aîné de Philippe-le-Bel, parvint à la couronne à l'âge de vingt-trois ans, suivant les uns, et de vingt-cinq suivant les autres. On ignore à quelle occasion on lui donna le surnom de *Hutin*, qui en vieux langage signifie *querelleur, opiniâtre* : rien du reste de plus calme que le règne de ce jeune roi, dont la durée fut de dix-huit mois. Le trésor public était si complétement épuisé lorsqu'il monta sur le trône, qu'on ne trouva pas d'argent pour faire face aux dépenses du sacre, qui fut différé. Des historiens, il est vrai, assignent un autre motif à ce retard. Louis X, veuf depuis deux ans de Marguerite de Bourgogne, morte dans la prison de Château-Gaillard en Normandie, attendait Clémence de Hongrie, qu'il voulait prendre pour seconde femme. Enfin, des troubles passagers, qui s'élevèrent dans le Vermandois, le Beauvoisin, la Champagne, la Bourgogne et le Forez, sont peut-être la raison qui déterminèrent le jeune monarque à remettre la cérémonie de son couronnement. Son caractère était léger, son intelligence peu étendue, aussi il abandonna tout le fardeau des affaires à son oncle Charles de Valois. Ce dernier portait une haine violente à Enguerrand *Leportier* de Marigni, qui, sous Philippe-le-Bel, avait eu la direction principale des finances du royaume; le peuple lui attribuait les altérations qu'avait subies les monnaies. Ces altérations étaient étrangères à Enguerrand; elles avaient été conseillées par des Florentins résidant à la cour. Le peuple, qui ne pouvait connaître ces détails, détestait l'ancien ministre de Philippe-le-Bel, comme s'il eût été l'auteur de tous ses maux. Le comte de Valois avait cru, sous le règne précédent, avoir à se plaindre de Marigni; il servit avec joie le ressentiment public. Louis X, auquel sa nouvelle qualité de roi imposait des dépenses considérables, insista un jour en plein conseil pour savoir par quels moyens on pouvait remplir le trésor; puis il demanda qu'étaient devenus les produits de tous les impôts prélevés par son père. Le comte de Valois dit qu'il fallait en demander compte à Enguerrand : « Je suis tout prêt à le rendre, » répondit celui-ci. — « A l'instant, » reprit l'oncle du roi (1). — « Je vous en ai remis une » partie, » s'écria Marigni, « et le reste a » été employé au service de l'Etat. » Valois, furieux, riposte par un démenti; Enguerrand lui en oppose un autre; le comte, oubliant la présence du monarque son neveu, porte la main à son épée; on les sépare tous deux. Louis X avait de l'affection pour l'ancien ministre de son père; mais il avait besoin d'argent; il ne fut pas difficile de

(1) Le comte de Valois.

MCD 2019

le convaincre que Marigni condamné, les bourses des Français allaient s'ouvrir. Sur cette assurance, le jeune roi laisse arrêter Enguerrand, qu'on envoie à la Tour du Louvre, dont il était le gouverneur; les accusations ne manquèrent pas; il fallait les prouver devant les juges : c'était là précisément ce que redoutait le vindicatif Valois. Marigni ne put jamais parvenir à se faire entendre; l'évêque de Beauvais demanda communication de l'acte énonçant les crimes imputés à son frère; il éprouva un refus. Louis X consentait au bannissement d'Enguerrand; mais il reculait devant une condamnation à mort; pour l'obtenir il fallait l'effrayer : c'est ce que fit son oncle. Sous le prétexte de sorcellerie, il envoya en prison la femme et la sœur de Marigni; deux faux témoins déposèrent qu'à l'instigation de l'ancien ministre elles avaient eu recours à un prétendu magicien, ayant pour nom Jacques Delor. Celui-ci avait piqué une figure en cire représentant le monarque, qui, au moyen de ce sortilége, devait périr infailliblement. Louis X, enfin, avait été *envouté*, suivant le langage d'alors; Jacques Delor ressentit une crainte si profonde que, sa raison s'aliénant, il se pendit. Le peuple, qui portait une haine ardente à Marigni, trouva la certitude de tous ses crimes dans le suicide du magicien son complice; le monarque lui-même bannit un reste d'affection. Le comte de Valois, sans perdre un instant, donne des commissaires à Marigni; ils le condamnent, ou pour mieux dire l'assassinent; car en matière criminelle, où les formes ne sont pas religieusement observées, je ne vois qu'un meurtre. Le malheureux Enguerrand, quoique d'une extraction noble, fut pendu ignominieusement au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait élever pour les malfaiteurs; les simples droits de sa naissance lui réservaient un autre genre de mort; mais la loi fut violée jusqu'à la fin.

Le roi avait toujours besoin d'argent, le supplice de Marigni ne l'avait pas enrichi; il imagina de faire payer aux juifs, qui avaient été chassés par son père, leur retour en France. Cette ressource fut encore insuffisante; on fit alors acheter leur affranchissement aux habitants de la campagne; Louis-le-Hutin voulant, disait-il, *que dans le royaume des Francs la réalité répondit au nom.* Abstraction faite du motif, le nombre des serfs diminua, c'était là l'essentiel. Le jeune monarque déclara la guerre aux Flamands : la trêve entre eux et la France était expirée; des pluies excessives décimèrent les troupes du fils de Philippe-le-Bel, et il les ramena sans qu'elles eussent combattu. Louis X contracta bientôt une maladie très-dangereuse; après s'être échauffé en jouant à la paume à Vincennes, il se retira tout-à-coup dans une espèce de grotte; le froid le saisit, et une fièvre de la nature la plus dangereuse se manifesta. La médecine, comme science, n'existait pas encore; le mal fit des progrès effrayants sans qu'on pût réussir à les arrêter : enfin, le jeune prince expira à Vincennes le 7 juin 1316. Il n'attendit pas ses derniers instants pour témoigner l'horreur profonde que, mieux instruit, il ressentait du meurtre d'Enguerrand; on trouva dans le testament, qu'il fit quelque temps avant sa mort, une disposition par laquelle il donna dix mille livres aux enfants de Marigni, somme très-forte pour le temps, et qu'il partagea de la manière suivante, savoir : cinq mille livres pour Louis, l'aîné et son filleul, et les cinq mille restant devaient être partagées entre les autres enfants de Marigni : « *Pour la grande infortune,* » ajoute le testateur, « *qui leur advint de la condam-* » *nation de leur père, et pour l'amour* » *que la mère du roi avait toujours porté* » *à la mère d'Enguerrand.* » Ce qui prouve, au reste, que Louis-le-Hutin ne respirait que pour faire une réparation complète à cette famille infortunée, c'est qu'il accorda l'archevêché de Rouen à Jean *Leportier,* évêque de Beauvais, et frère d'Enguerrand. Mais la mémoire de ce dernier devait recevoir une justification encore plus éclatante. Le temps, et c'est là le plus grand avantage qu'il apporte aux hommes, le temps les délivre de leurs passions; il amortit en eux jusqu'à la haine; par une inspiration de la Providence, il purifie leur cœur à mesure qu'ils approchent du terme fatal; il semble vouloir les préparer à ce moment solennel

MCD 2019

où, comparaissant devant le Maître suprême, il les jugera d'une manière souveraine. Onze ans s'étaient écoulés depuis l'assassinat de Marigni; l'auteur de ce crime, Charles de Valois, ne put résister plus long-temps aux remords qui le dévoraient; il avait reçu un de ces avertissements qui troublent les plus endurcis; il était devenu paralytique; alors il fit distribuer des aumônes abondantes à tous les pauvres de Paris, auxquels on faisait cette recommandation : « *Priez pour monseigneur* » *Enguerrand et pour monseigneur Char-* » *les.* » Le corps de l'infortuné ministre fut détaché du gibet de Montfaucon.

Louis X, à sa mort, ne laissa aucun enfant mâle de sa première femme, Marguerite de Bourgogne; condamnée pour adultère, elle mourut, je l'ai déjà dit, en prison; elle avait eu de son mari une fille unique appelée Jeanne; la seconde femme du jeune monarque, Clémence de Hongrie, était enceinte au moment où le fils de Philippe-le-Bel rendit le dernier soupir. Philippe-le-Long, second frère du défunt, fut nommé régent. Cinq mois après, Clémence de Hongrie mit au monde un prince qui reçut le nom de Jean; mais il ne vécut que quelques jours. A qui devait appartenir la couronne? à Jeanne, fille de Louis-le-Hutin? ou à Philippe-le-Long, frère du dernier roi?

PHILIPPE V, DIT LE LONG.

Le fils de Louis X et de Clémence de Hongrie eut à peine rendu le dernier soupir, que Philippe-le-Long échangea sa qualité de régent contre celle de roi de France. Sa conduite fut conforme d'une part à la raison, et de l'autre aux saines maximes de la monarchie. Un des plus grands avantages de cette forme de gouvernement, c'est que le pouvoir passe du père au fils en excluant les femmes. En effet, si l'on consulte l'expérience, si l'on observe les relations qui existent d'une manière inévitable entre les deux sexes, on reconnaît que le plus faible suit la direction qui lui est imposée par le plus fort : la femme obéit à son époux même en régnant. D'un autre côté, une fille du sang royal peut être appelée d'abord sur un trône étranger, puisqu'au moment de son mariage un ou plusieurs héritiers du trône pouvaient être vivants; alors pendant de longues années elle adopte les habitudes de l'homme dont elle partage la couche; elle se conforme à celles des sujets qui dès l'origine l'ont saluée comme reine; puis, comme elle sera la seule héritière directe du sang, on l'appelle au trône de son père! Mais comment ne pas voir qu'il lui sera impossible d'entrer dans les sympathies du peuple avec lequel sa naissance l'avait d'abord liée? Vaincue par l'amour qu'elle porte à son mari, elle restera au milieu de ses nouveaux sujets aussi étrangère que lui, elle ne pourra pas entrer dans ces vieilles traditions qui constituent un des éléments les plus essentiels de la monarchie. Les filles, si j'ose me servir de cette comparaison, sont des rameaux arrachés à l'arbre qui les a vues naître; cette solution de continuité accomplie, la vie commune ne peut plus reprendre son cours primitif. L'Angleterre et la Russie semblent cependant réfuter par l'exemple le système que je soutiens. Mais, étudiées avec soin, ces exceptions confirment le principe. A l'époque où Élisabeth monta sur le trône, l'Angleterre était courbée sous le despotisme le plus cruel et le plus sanguinaire : le gouvernement tout entier était renfermé dans la volonté inquiète et mobile du prince (1); à partir de la naissance d'Élisabeth jusqu'à son droit au trône, tout était incertain. Le caractère de la fille de Henri VIII, joint à des circonstances heureuses, lui valut la couronne; quant aux filles de Jacques II, ce fut une révolution détruisant le principe de la successibilité qui les porta au trône, puisqu'à la branche masculine violemment écartée, on substitua la branche féminine. La nécessité des temps l'emporta sur l'empire des principes. Mais les siècles, qui entraînent tout dans leur course rapide, ont changé la forme du gouvernement en Angleterre. Quelle prodigieuse différence du despotisme de Henri VIII aux formes démocratiques qui, en 1837, régissent la Grande-Bretagne! le pouvoir réel, le pouvoir de tous les jours est entre les mains

(1) Henri VIII.

MCD 2019

de la chambre des communes; il importe donc peu qu'un homme ou une femme soit le possesseur nominatif du trône : l'un où l'autre subissent les ordres de l'opinion publique sans oser lui en donner. Quant à la Russie, le jour ne s'est pas encore levé où elle doit jouir des bienfaits d'une véritable monarchie; elle est muselée par un chef militaire despote que la civilisation peut éclairer sans le retenir. Au-dessous de ce maître, que le poignard fait tomber du trône, s'élèvent quelques grands qui, pour avoir entrée dans le palais impérial, n'ont pas même besoin d'une vulgaire naissance : un seul mot du maître ils se réveillent princes un jour pour cheminer le lendemain dans les glaces de la Sibérie, déchirés par le knout. A ne parler que depuis Pierre-le-Grand, l'assassinat change sans cesse l'ordre de successibilité; les masses, privées de toute espèce de droits politiques, végètent dans un long esclavage. Trop heureuse la Russie si elle pouvait respirer sous l'égide du véritable principe monarchique? mais elle est condamnée pour long-temps à une barbarie d'autant plus déplorable, qu'à certains égards elle se montre avec les parures de la civilisation : paillettes d'or disséminées sur la boue!

Nos ancêtres, plus avancés en 1316 que certaines nations de l'Europe au dix-neuvième siècle, possédaient déjà le pressentiment des perfections qu'ils ont recueillies plus tard. En vain Eudes, duc de Bourgogne, refuse-t-il d'assister au couronnement de Philippe-le-Long, et fait-il protester en présence des pairs et de l'élite de la noblesse; en vain Charles, comte de La Marche, affecte-t-il d'embrasser le parti de Jeanne, se déshéritant pour ainsi dire lui-même à l'avance; il est décidé dans une assemblée publique que les femmes n'hériteront pas de la couronne de France. Au reste, cette assemblée exprimait, de la manière la plus absolue, le sentiment général de la nation, puisqu'elle réunissait dans son sein, non-seulement l'élite de la noblesse et du clergé, mais encore de notables bourgeois de Paris et des membres de l'Université. Le serment d'obéissance fut prêté tout à la fois à Philippe-le-Long et à son fils Louis : ce n'était donc pas une concession faite à la circonstance présente, mais la proclamation la plus complète d'un principe d'ordre. Le monarque français, désormais assuré de son triomphe, comprit qu'une habile politique devait féconder à son tour les maximes les plus salutaires; et il donna en mariage sa fille aînée au duc de Bourgogne, afin de désarmer son opposition. Les troubles qui avaient éclaté sous le règne précédent, quoique comprimés, n'étaient pas entièrement apaisés. Philippe V, dont le caractère était doux et conciliant, envoya des délégués pour recueillir les plaintes des Français de tous les rangs; il fit promettre, en outre, à ses sujets de leur rendre leurs droits et priviléges, et de rétablir partout les lois de saint Louis. Si les commissaires envoyés dans diverses provinces ne pouvaient aplanir toutes les difficultés, Philippe-le-Long convoquait des assemblées où chacun prenait librement la parole. Les affaires, envisagées ainsi sous toutes les faces, étaient terminées en définitive par des transactions avantageuses. Restait toujours une guerre à soutenir : en effet, les Flamands vivaient dans un continuel état d'hostilité contre les Français; ceux-ci n'avaient pu les vaincre sous le règne précédent. Philippe-le-Long, quoiqu'il désirât vivement la paix, ne voulait pas cependant qu'elle tachât la dignité de la couronne dont les sujets du comte de Flandre étaient les vassaux. A l'époque où il n'était encore que régent, il avait envoyé copie d'un traité qui devait terminer tous les différends; mais les propositions faites aux Flamands leur parurent inadmissibles : les hostilités recommencèrent. Le comte Louis de Nevers, fils aîné de Robert, comte de Flandre, proposa une nouvelle trêve, et demanda en même temps en mariage la fille du comte de Valois, qu'il destinait à son fils. Une trêve fut accordée jusqu'à la Pentecôte de l'année 1317. Le roi de France, sous le prétexte de conserver l'harmonie entre ses deux oncles (1), avec lesquels Louis de Nevers avait voulu successivement contracter

(1) Le comte de Valois et le comte d'Evreux.

MCD 2019

une alliance de famille, proposa de donner en mariage sa propre fille, Marguerite de France. Le comte de Nevers n'hésita pas à accepter une aussi illustre union; mais il fallait encore qu'elle convînt aux députés des principales villes de Flandre; ceux-ci se rencontrèrent dans les murs d'Avignon avec Henri de Sully et Pierre Chappe, ambassadeurs de France. Il fut impossible de s'entendre. Les plénipotentiaires français insistèrent pour qu'on s'en rapportât à la décision du pape; les ambassadeurs des villes de France déclarèrent qu'ils devaient, avant tout, en référer à leurs commettants. Le jour même, Robert de Cassel, le chef de ces mêmes plénipotentiaires, s'enfuit et alla mettre le siége devant Courtrai et Cassel; de son côté, le pape lança un interdit sur les Flamands [1317]; puis, des troupes françaises mirent le siége devant Saint-Omer, tandis que des masses de cavalerie menaçaient la ville d'Aire. Le comte de Flandre obtint une nouvelle trêve pour une année [1318]. Enfin, la paix se conclut aux conditions suivantes : Louis, comte de Nevers et de Rethel, petit-fils du comte de Flandre, deviendrait l'époux de Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long; Louis posséderait le comté de Flandre, dans le cas même où la mort de son père précéderait celle de son aïeul. Les villes de Lille, de Douai et Dorchy resteraient au roi de France. Les Flamands s'engageaient à lui payer une forte somme d'argent à titre d'indemnité; enfin, ils s'obligeaient à prendre les armes contre leur propre comte, dans le cas où il violerait le présent traité de paix. Ainsi se termina une guerre désastreuse, et qui durait depuis seize années.

Tranquille possesseur de son royaume, Philippe-le-Long ne songea plus qu'à porter la guerre dans la Palestine, où il méditait une nouvelle croisade; mais le pape, auquel il se confia, lui représentant que presque tous les princes de l'Europe étaient en guerre les uns contre les autres, le monarque, vaincu par l'évidence, remit à des temps plus heureux l'exécution de son projet. Suivant un grand nombre d'historiens, les princes de l'Orient, pour prévenir l'arrivée de Philippe-le-Long, proposèrent aux juifs d'empoisonner les sources, les puits et les fontaines en France; ils leur promirent de grandes sommes d'argent pour qu'ils commissent un aussi effroyable crime; mais d'abord, les Juifs ne se mettent en mouvement qu'à la vue de l'argent; or, les rois de Tunis et de Grenade, les prétendus directeurs de cette malencontreuse entreprise, n'envoyèrent aucuns fonds. D'un autre côté, comment des rapports habituels pouvaient-ils exister entre les Musulmans et les juifs, qui, de part et d'autre, se portaient une haine violente? Cet empoisonnement des sources et des fontaines n'est qu'une accusation populaire dénuée de toute espèce de vraisemblance et de preuves. Quoi qu'il en soit, les juifs, ne voulant pas agir eux-mêmes, s'adressèrent, suivant la rumeur contemporaine, aux lépreux qui les avaient en horreur. Ceux-ci, renfermés dans des hôpitaux, et par conséquent hors d'état de communiquer au dehors, furent assez habiles pour recevoir du poison et aller le déposer dans des sources servant à la consommation générale. Tout ceci n'était qu'un conte absurde; en voici maintenant la conclusion : Comme une maladie contagieuse régnait en France, on s'imagina que tout homme qui en était atteint avait été empoisonné par l'eau; on livra, en conséquence, aux flammes un nombre assez considérable de lépreux et de juifs; puis on chassa de France tous les autres enfants d'Abraham, auxquels on empêcha d'emporter leurs richesses; ce butin fut considéré comme la restitution de toutes leurs usures. Cependant, Philippe V, qui rêvait sans cesse à une nouvelle guerre sainte, mourut le 3 janvier 1322, d'une dyssenterie; il avait régné cinq ans et un mois et demi. Il était sur le point, lorsque la maladie l'enleva, d'établir dans tout son royaume un système unique de poids et de mesures, projet qui, au dix-neuvième siècle, n'est pas encore complétement réalisé parmi nous; il voulait aussi ne laisser en circulation que la monnaie royale. Toujours en proie à la même idée, il recommanda, par son testament, à son frère Charles de France, comte de La Marche, d'entreprendre une croisade;

MCD 2019

dans le cas où il ne pourrait pas réaliser ce pieux dessein, il léguait à son oncle, le comte de Valois, cent mille livres pour aller combattre les infidèles ; à son défaut il lui substituait Philippe, comte du Mans, fils aîné du comte de Valois, qui alors toucherait les cent mille livres.

Si le règne de ce prince ne fut pas assez long pour qu'il pût développer de grands talents politiques, en retour il se montra ami éclairé de la justice ; le parlement de Paris attira son attention particulière ; il détermina le nombre des magistrats qui à l'avenir devaient le composer ; il ne voulut pas non plus que les évêques continuassent d'assister aux audiences, parce qu'il se faisait *conscience de les empêcher de vaquer au gouvernement de leur spiritualité*. Il prescrivit encore *qu'en fait de justice on n'eût point égard aux lettres missives des rois ;* admirable maxime, et qui, sous une autre forme, a été reproduite de nos jours, lorsqu'un chef du corps judiciaire répondit à la femme d'un de nos ministres : *La cour rend des arrêts et non pas des services.* Le pape Jean XXII créa, sous le règne de Philippe V, un grand nombre d'évêchés au delà de la Loire ; il érigea ceux d'Alet, de Saint-Pont, de Tomières, de Castres, de Condom (1), de Tulles, de Sarlat, de Saint-Flour, de Vabres, de Luçon, de Maillefais, dont le siége fut transféré depuis à La Rochelle. Le même pape, Jean XXII, érigea l'évêché de Toulouse en archevêché, et pour lui donner des suffragants, il établit des évêques à Montauban, Saint-Papoul, Lavaur, Rieux, Lombez, Mirepoix et Pamiers, qu'il détacha de la métropole de Narbonne. Ces détails méritent d'avoir ici leur place, parce qu'ils prouvent que si l'influence temporelle des souverains-pontifes allait en déclinant, leur pouvoir, comme vicaires de Jésus-Christ, se conservait toujours le même : car en augmentant d'une manière aussi étendue le nombre des évêques, ils multipliaient le nombre des instruments dont ils avaient la suprême direction.

(1) C'est le premier évêché dont fut pourvu notre illustre Bossuet.

La couronne de France passa pour la seconde fois, depuis l'avénement de la troisième dynastie, à une ligne collatérale. En effet, Philippe-le-Long, avant de descendre dans la tombe, avait vu mourir son fils ; il ne lui restait que trois filles. Charles IV, dit le Bel, et connu sous le titre de comte de La Marche, ceignit la couronne sans éprouver le plus léger obstacle ; la loi salique ayant été reconnue d'une manière solennelle sous le règne précédent.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

A peine monté sur le trône, ce prince, dont le règne fut court et répandit peu d'éclat [1322], songea d'abord à se délivrer de sa première femme, Blanche de Bourgogne, qu'il tenait renfermée. Sur le point de perdre la vie, par suite des nombreuses preuves d'adultère qui s'élevaient contre elle, Blanche avait invoqué la première, la nullité de son mariage, comme ayant été tenue sur les fonts de baptême par l'homme dont elle était devenue plus tard l'épouse ; sans rien décider au fond, on lui avait ravi sa liberté. Mais Charles IV, devenu possesseur de la couronne de France, éprouva le désir de la transmettre à des héritiers de son sang. Il lui était impossible de placer à ses côtés une femme notoirement coupable ; il fallait qu'il fît un nouveau choix ; mais, au préalable, la nullité de son mariage avec Blanche devait être prononcée. Il présenta une requête au pape, lequel nomma commissaires les évêques de Paris, de Beauvais, et Geoffroi Duplessis, protonotaire apostolique. Après un examen attentif, la nullité du mariage fut proclamée, et Charles IV épousa Marie de Luxembourg.

Le supplice d'Enguerrand de Marigni, la réparation qui l'accompagna (1), n'avaient pas laissé, à ce qu'il paraît, un profond souvenir dans les esprits. Charles-le-Bel eut besoin d'argent ; c'est une maladie que, pen-

(1) Indépendamment du legs que fit à ses enfants Louis-le-Hutin, et des remords si hautement exprimés par le comte de Valois, les biens de ce ministre avaient été rendus à sa famille.

MCD 2019

dant long-temps encore, nous verrons être particulière à nos monarques. Au lieu de soumettre les dépenses à un contrôle sévère, on se procurait de l'argent à tout prix; pour sortir un moment d'embarras, on compromettait l'avenir. D'un autre côté, les rois, en France, ont été heureux en donnant beaucoup et souvent; cette noble disposition a été exploitée avec persévérance; de là une foule d'opérations désastreuses entassées les unes sur les autres, des anticipations de revenu, des branches entières d'impôts cédées pour quelque argent comptant à des maltôtiers ou à des compagnies financières. La légéreté avec laquelle nos princes ou leurs conseillers contractaient les marchés les plus onéreux, les réduisait promptement à ne plus en tenir les clauses les plus essentielles, les plus sacrées; motif pour qu'on leur imposât des conditions encore plus rigoureuses: en effet, il fallait avec eux s'enrichir sur-le-champ, puisque dans un espace très-court tout dans les contrats était changé et même détruit. Bref, nos princes, avec un très-grand fond de probité, ont maintenu la France dans un état de banqueroute perpétuelle. Harcelé par les dettes les plus légitimes, le pouvoir ne pouvait leur faire honneur; il ne voulait pas non plus les renier; enfin la pénurie du trésor devenait-elle effrayante, quel parti prendre? On se jetait sur les financiers, pour leur faire, disait-on, *rendre gorge;* on oubliait que s'ils étaient possesseurs d'immenses richesses, c'était en vertu d'un contrat synallagmatique ou obligatoire de part et d'autre; on les traduisait devant des commissaires, c'est-à-dire des gens qui n'avaient aucun droit de les juger; le peuple battait des mains; on ravissait quelques dépouilles aux maltôtiers: elles servaient à alimenter pour un temps les dissipations de la cour. C'est ce que ne manqua pas de faire Charles IV; il fit appliquer à la torture Laguette, espèce de receveur-général, pour qu'il découvrît le lieu où il avait caché ses trésors; celui-ci mourut déchiré par les plus horribles tortures, mais ne fit aucun aveu : il ne possédait pas ce qu'on lui demandait. Des Italiens, ou, comme on les appelait alors, des Lombards, furent poursuivis avec fureur; ils avaient pris à ferme quelque portion des revenus publics; on versa du sang, on ne recueillit pas d'or. Le système, ou pour mieux dire le désordre continuel qui pendant six cents années a régné dans la perception des revenus publics parmi nous, est la cause la plus constante de nos désastres et de nos révolutions. L'expérience n'a pu dessiller les yeux; depuis Enguerrand de Marigni jusque dans le siècle dernier on reconnaît les traces de la même imprévoyance toujours couronnée par la spoliation et le meurtre. On ne saurait donc étudier avec trop de soin cette partie de notre histoire, car elle renferme l'explication authentique de ces fortunes diverses qui, à certaines époques, ont fait tomber si bas nos pères.

Charles IV, après l'*exécution* des maltôtiers, rêva une nouvelle croisade, tradition royale de l'époque. Mais un différend qui s'éleva dans la famille du comte de Flandre, et que le monarque eut à concilier, puis des hostilités avec l'Angleterre occupèrent toute son attention. Le lecteur a encore présent à la mémoire que Louis, comte de Nevers et de Réthel, fils de Robert, comte de Flandre, avait été assez heureux pour voir son fil Louis devenir l'époux de Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long. Il avait été stipulé que dans le cas où le comte de Nevers précéderait dans la tombe Robert son père, Louis aurait pour sa part le comté de Flandre; Robert de Cassel, frère du comte de Nevers, avait consenti à cet arrangement de famille en faveur de son neveu Louis; on lui avait donné en échange des terres considérables. Le comte de Nevers et le vieux comte de Flandre étant morts, Robert de Cassel laissa de côté le traité qu'il avait signé, et réclama le comté de Flandre, parce qu'il était, disait-il, d'un degré plus proche que son neveu Louis. Ce dernier reçut d'abord l'hommage féodal des vassaux de Flandre; son oncle accourut à Paris pour supplier le roi d'entrer dans ses intérêts; mais il épouva un refus positif. Il faut remarquer que Louis de Flandre se trouvait neveu de Charles IV, puisque, je le répète, il avait épousé la fille de Philippe-le-Long, frère du monarque français. Louis

MCD 2019

de Flandre, après avoir couru au plus pressé, en faisant prêter serment à ses vassaux, fut mandé à Paris, où, à peine arrivé, son oncle l'envoya comme captif dans la Tour de Londres. Le motif d'une conduite en apparence si extraordinaire tenait à ce que le jeune comte avait reçu l'hommage féodal de ses propres feudataires avant d'être venu rendre le sien en personne au roi de France. Un ordre invariable d'hiérarchie avait donc pénétré jusqu'au cœur du système féodal ; c'est ce qui explique comment, à travers tant de révolutions, il resta vivant, en France, jusqu'à la fin du siècle dernier (1).

Une occasion sans importance réelle amena la guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Hugues, seigneur de Montpesat, après avoir élevé un château-fort sur les frontières de la Guyenne, prétendait ne devoir l'hommage féodal qu'au roi d'Angleterre. Mais Charles IV soutenait que le château objet de la discussion était dans la dépendance de ses terres. C'était là, sans doute, une question politique, puisque de la manière dont elle serait décidée, le sieur de Montpesat deviendrait sujet du roi de France : aussi le parlement de Paris, qui tour-à-tour était corps judiciaire et corps politique, se déclara compétent, et donna gain de cause à Charles-le-Bel. Tout paraissait irrévocablement terminé ; mais au lieu de laisser Montpesat paisible dans sa propriété, on s'en empara par la force. Ce seigneur, devenu furieux, convoque ses vassaux, et, suivi du sénéchal du roi de la Grande-Bretagne, massacre les soldats français ; Charles IV exige une réparation d'Édouard ; celui-ci était son beau-frère, puisqu'il avait épousé Isabelle de France. Le monarque anglais gagne du temps, et fait entrer secrètement des munitions dans es places de la Guy nne ; le comte Charles de Valois est investi par son neveu (2) du commandement d'une armée. Il détruit de fond en comble le château de Montpesat, et s'empare de toutes les villes de la Guyenne, à l'exception de Bordeaux, Bayonne et Saint-Sever ; il est maître de la Réole, défendue par le comte de Kent, frère du roi d'Angleterre. Une capitulation est accordée aux vaincus ; en voici les conditions : « Les habitants qui » ne voudront pas rester dans la ville la » quitteront avec leurs meubles ; les autres » prêteront serment d'obéissance au roi. Il » y aura suspension d'armes jusqu'à l'octave » de Pâques. Chacun gardera les villes dont il » est en possession. Le comte de Kent livrera » quatre chevaliers anglais comme otages, et » aura la permission de se rendre dans la » Grande-Bretagne, pour déterminer son » frère à se présenter devant la cour des » pairs de France. » [1324]

Edouard II resta en Angleterre ; la trève fut renouvelée à diverses reprises, et la paix conclue en présence d'Isabelle de France, qui, sous prétexte de hâter un aussi heureux dénouement, était venue voir son frère. Cette princesse, dont les mœurs étaient loin d'être pures, portait le plus profond dédain, je devrais dire la haine la plus ardente à son mari. Si elle avait des amants, Édouard II obéissait à des favoris ; Gaveston, l'un d'eux, avait été massacré. Mais il eut bientôt pour successeur Hugues Spencer, le jeune, qui, dans l'origine, avait été placé auprès du monarque par les barons anglais comme leur homme de confiance, comme le surveillant de leurs intérêts. Édouard II vivait dans une aussi mauvaise intelligence avec ses feudataires qu'avec sa femme. Cette dernière n'était pas seulement galante, elle était ambitieuse ; c'était beaucoup à la fois. Un obstacle invincible s'opposait à qu'elle s'emparât du pouvoir : il était entre les mains de Spencer, qui l'exerçait avec arrogance et avidité. La reine Isabelle était passée en France, espérant obtenir des secours de son frère ; ell était d'ailleurs liée d'intérêt avec les baron qui avaient à tirer une vengeance éclatante de Hugues Spencer. Celui-ci s'était montre assez hardi pour faire trancher la tête à vingt-deux nobl s. La reine d'Angleterre, sous le voile de la paix à conclure entre son mari et son frère, put intéresser ce dernier à son sort. Pour mieux dérouter les

(1) L'assemblée constituante détruisit le système féodal, mais trop brusquement : tout fut l'affaire d une seule nuit..... L'empereur Napoléon voulut rétablir plus tard ce même système sous une autre forme ; il n'était plus temps.

(2) Charles IV.

MCD 2019

soupçons, elle avait débarqué en France, accompagnée seulement de Jean Cromwel et de quatre autres chevaliers anglais ; elle reçut l'accueil le plus favorable, et la paix, comme je l'ai déjà dit plus haut, fut conclue entre Charles et Édouard. Cependant une dernière condition était imposée au monarque anglais : il devait venir en France pour rendre personnellement hommage à son suzerain Charles-le-Bel.

Le favori ne put consentir à l'éloignement de son maître : il allait tomber entre les mains d'Isabelle ; un retour de tendresse pouvait le ramener à ses pieds. Que devenait alors la fortune de Spencer, qui avait associé à sa destinée son père, vieillard alors âgé de quatre-vingt-neuf ans ? On décida alors que le monarque ferait une cession apparente de la Guyenne au prince de Galles, son fils, qui rendrait alors l'hommage féodal au roi de France. Ce jeune prince débarqua en France, pour accomplir la mission dont il était chargé. Charles IV reçut de la manière la plus affectueuse Édouard III, qui était son neveu. Mais nulle condition n'est plus déplorable que celle des favoris ; ils roulent dans un cercle d'inquiétudes continuelles ; si elles changent d'objets, elles n'en sont pas moins déchirantes. Les Spencer avaient conservé entre leurs mains Édouard II ; ils avaient éloigné la femme du monarque et l'héritier du trône : ils régnaient. Cependant ils eurent bientôt à craindre que, grâce à ses intrigues en France, Isabelle ne levât des troupes considérables et ne fît une descente victorieuse en Angleterre, où, accompagnée de son fils, elle aurait vu tous les barons accourir sous ses bannières. Hugues Spencer, le jeune, obtint du roi qu'il mandât à Isabelle et au prince de Galles de revenir le plus promptement possible ; il espérait alors que le temps manquerait à la reine pour ourdir entièrement toutes ses trames. Isabelle se garda bien d'obéir : elle s'était éprise d'une passion criminelle pour Roger de Mortimer, qui, échappé de la Tour de Londres, avait trouvé un refuge en France. Le prince de Galles, conseillé par sa mère, désobéit également aux ordres du monarque anglais ; cet exemple fut suivi par le comte de Kent, propre frère d'Édouard. Celui-ci, à l'instigation de Spencer, fit déclarer ennemis de l'État sa femme et son fils ; et comme les barons et les nobles anglais s'embarquaient chaque jour pour aller rejoindre la reine, qui entretenait des rapports fréquents avec l'Angleterre, les ports de cette île furent fermés. Ce n'est pas tout : la guerre recommença bientôt après entre la Grande-Bretagne et la France. En effet, Édouard, irrité contre son beau-frère Charles IV, qui accordait un asile à Isabelle, fit courir sur les vaisseaux français. Spencer, de son côté, corrompit à force d'argent Olivier Ingham, nommé gouverneur de la Guyenne par le prince de Galles. Celui-ci, sans aucune déclaration de guerre, s'empara de Saintes. Une armée française se mit aussitôt en route pour aller reprendre cette ville. Spencer, qui connaissait mieux qu'un autre le prix de l'argent, envoya des sommes considérables à Rome et en France pour s'y faire des partisans. L'entourage du souverain-pontife fut acheté ; et comme Jean XXII avait employé ses efforts pour la conclusion de la paix, il menaça Charles-le-Bel de l'excommunier s'il persistait plus long-temps à laisser sa sœur se plonger, en France, dans de honteux désordres.

Charles IV, effrayé du péril qui l'attendait, finit par où il aurait dû commencer : Isabelle partit pour l'Angleterre après avoir attiré sur la France une nouvelle guerre. Mais, douée d'un caractère énergique, elle en appela aux armes, et s'empara de Bristol, où les deux Spencer et le roi s'étaient renfermés. Cette ville capitula ; Spencer père, âgé de quatre-vingt-dix ans, fut décapité. Edouard et Hugues Spencer le jeune parvinrent à s'embarquer ; mais ils tombèrent aux mains de leurs ennemis. On arracha le cœur au favori ; le malheureux roi fut jeté dans une prison où on le fit mourir en lui enfonçant un fer rouge dans le fondement. La reine, renfermée plus tard par son fils, le prince de Galles, expira à la suite d'une captivité de vingt-six années. Il faut convenir que l'impéritie du monarque français se montra bien grande dans ces tristes circonstances. Après avoir accordé la paix à

MCD 2019

l'Angleterre, il contribua, aux dépens même de sa considération, à la faire rompre. Sans avoir été le complice de sa sœur, ses yeux restèrent fermés à une inconduite devenue notoire pour tout autre que pour lui. Puis, au lieu de se laisser effrayer plus tard par les menaces du pape, il était de son devoir d'intervenir comme arbître entre les barons anglais, le roi de la Grande-Bretagne et Isabelle. Ce rôle, il l'aurait soutenu par la force des armes; car il avait à sa disposition des ressources bien supérieures à celles que sa sœur déploya. Charles-le-Bel aurait rallié tous les partis pour leur faire justice à tous. Ne comprenant pas une conduite aussi noble, il flotta dans l'incertitude, et un régicide fut commis sur la personne de son beau-frère; enfin Édouard III fût monté plus tard sur le trône, alors d'horribles maux eussent été épargnés à la France, ou du moins adoucis et diminués dans leur étendue: tant il est vrai que le plus grand malheur des princes c'est de ne pas *savoir!* Chez eux, l'absence du discernement est plus déplorable que les crimes : ceux-ci ont une mesure forcée, la dernière est sans limites.

Charles IV, à l'instigation du pape Jean XXII, tenta de se faire proclamer empereur d'Allemagne; cette prétention ne lui réussit pas. Si, comme politique, il fut un triste roi, il se montra ce que nos pères appelaient *bon justicier*, abstraction faite de ses rapports avec les financiers, où, entraîné par l'esprit du temps, il fut inique et cruel. De tous nos monarques, il est le premier qui fit accordé des décimes aux pontifes suprêmes; il recourut d'abord à tous les moyens dilatoires; pressé plus vivement que jamais, il demanda le partage de ce qu'il n'osait désormais refuser; ce fut avec le pape Jean XXII qu'il passa cet honnête marché. Ce même pape qui, comme je l'ai déjà rapporté, avait voulu placer la couronne impériale sur la tête du monarque français, avait pour neveu, par alliance, Jourdain, seigneur de Lisle en Aquitaine; c'était un de ces seigneurs qui, au lieu de veiller à la sûreté des grands chemins, détroussaient eux-mêmes les voyageurs; ses cruautés égalaient ses rapines; on lui reprochait dix-huit crimes méritant la mort. L'appui que lui donnait le pape, la considération attachée à de si hauts rapports de famille, avaient pendant de longues années mis Jourdain au-dessus de la justice humaine. Mais enfin le roi de France, sur la plainte du marquis de Got et de sire Albert, fit pendre à Paris le seigneur Jourdain de Lisle. Charles IV rendit le dernier soupir en 1328; sa seconde femme, Marie de Luxembourg, était morte sans lui laisser d'enfants; il avait épousé, en troisième noce, Jeanne d'Évreux; elle était enceinte quand le monarque expira.

Jetons un regard en arrière. Depuis trois siècles règne sur la France la troisième dynastie; son fondateur, Hugues-Capet, n'était que le premier des feudataires; et, au lieu du principe monarchique, s'élevait, dominateur, le principe féodal. Bientôt, unité de pouvoir, régime judiciaire, indépendance du territoire national, tout se crée, s'anime et se meut; des traditions, des habitudes d'ordre se continuent sans bruit, sans éclat, pour triompher un jour plus sûrement. Sans doute nous aurons encore à traverser des époques néfastes; nous assisterons plus d'une fois à des scènes désastreuses : l'inconstance de la victoire nous fera verser des larmes; la France va être incessamment couverte de ruines; l'étranger la foulera sous son pied insolent; un prince anglais apposera son seing à nos lois. Terribles tempêtes, mais passagères, elles atteindront de leurs flots ce grand principe de la civilisation : l'successibilité au trône; mais elles ne pourront le renverser. Le soleil de la France se levera plus radieux, comme pour insulter à la défaite d'ennemis que nos discordes ont amenés parmi nous sans pouvoir les naturaliser. Je m'arrête à la fin du règne de Charles IV ; le sol de la patrie, jadis divisé entre une multitude de grands feudataires, n'en comptait déjà plus que quatre ; vienne le dix-septième siècle, et nous imposerons nos ordres à l'Europe tout entière !

FIN DU TOME PREMIER.

MCD 2019

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Réflexions préliminaires..... Page 1
État nomade..... 2
Expéditions lointaines des Gaulois.... *Id.*
Expédition de Sigovèse..... 10
Les Gaulois en Asie..... 14
Les Gaulois illyriens auxiliaires de Pyrrhus, les Gaulois transalpins stipendiés des Carthaginois pendant la première guerre punique..... 16
Nouvelles guerres entre les Cisalpins et les Romains..... 19
Les Gaulois s'allient avec Annibal; part glorieuse qu'ils prennent à ses guerres..... 22
Ruine complète des Gaulois en Italie. 26
Rapports des Romains et des Galates; mœurs de ces derniers..... 28
Conquête des Romains dans la Gaule transalpine..... 32
État politique de la Gaule transalpine, mœurs de ses habitants..... 39
César dans la Gaule transalpine..... 46
César administrateur de la Gaule..... 104
La Gaule sous les empereurs Romains. 105
Établissement de la monarchie des Francs dans la Gaule..... 114
Clovis..... 119
Enfants de Clovis..... 132
Clotaire règne seul..... 139
Charibert..... 140
Règne de Clotaire II..... 167
Dagobert..... 169
Période des Mérovingiens dits Fainéants..... 173
Carloman et Pépin..... Page 183
Coup-d'œil rétrospectif sur le gouvernement des rois mérovingiens..... 190
Règne de Charlemagne..... 198
Portrait de Charlemagne par Éginhard. 205
Charlemagne empereur d'Occident.... 235
Louis-le-Débonnaire..... 243
Charles-le-Chauve..... 259
Anarchie carlovingienne..... 284
Louis III et Carloman..... 286
Charles-le-Gros empereur et roi de France..... 290
Eudes..... 294
Charles-le-Simple..... 297
Rodolphe, autrement dit Raoul..... 302
Louis IV, dit d'Outre-Mer..... 307
Lothaire..... 316
Louis V..... 319
Troisième race. — Les Capétiens. — Hugues Capet..... 320
Robert..... 329
Henri I..... 337
Philippe I..... 343
Louis VI..... 355
Louis VII, dit le Jeune..... 360
Philippe-Auguste..... 367
Louis VIII, dit Cœur-de-Lion..... 389
Louis IX, dit saint Louis..... 390
Philippe III, dit le Hardi..... 449
Philippe IV, dit le Bel..... 454
Louis X, dit le Hutin..... 471
Philippe V, dit le Long..... 473
Charles IV, dit le Bel..... 476

MCD 2019

Indication du placement des Gravures.

Planche.	Page.	Planche.	Page.
1	55	17	339
2	60	18	347
3	62	19	362
4	105	20	383
5	110	21	385
6	112	22	387
7	114	23	416
8	116	24	420
9	118	25	433
10	119	26	445
11	139	27	448
12	169	28	449
13	198	29	451
14	263	30	453
15	264	31	466
16	300		

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019

MCD 2019